



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE
CORRESPONDANT

ET LA REVUE DE FRANCE RÉUNIS

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

155
TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT DIX-NEUVIÈME

PARIS
BUREAUX DU CORRESPONDANT

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

—
1889

L'ARCHIDUC RODOLPHE

Ce n'est que lorsqu'on connaît à fond l'Autriche qu'on comprend ce qu'elle vient de perdre. L'archiduc était *son enfant!* Tout se confondait en lui; il représentait toutes les espérances; et en lui s'apaisaient toutes les haines. On ne dressait point de « programme », mais on sentait que l'avenir c'était lui. On attendait pourtant et avec patience, car la confiance est absolue dans les intentions et dans la suprême sincérité de l'empereur. Mais la réalisation complète de tous les biens promis ou rêvés était réservée à celui qu'on ne perdait jamais de vue, qui, à « son heure, » à celle indiquée par la Providence, viendrait sûrement : à l'*Héritier!* L'héritier de tant de lutttes et de tant de dévouements, de tant de sacrifices et de tant d'espairs, voilés parfois, mais toujours renaissants. L'avenir était dans la main de l'archiduc Rodolphe : de l'enfant de l'Autriche.

Et dans ce cas spécial, l'Autriche était *une*, c'était l'empire, *das Oesterreich*. Chaque partie en devenait autrichienne. A ce point de vue, il serait bon de se rendre compte non seulement des éléments si apparemment disparates dont l'agglomération forme l'État, — en tant qu'État, — mais aussi, et surtout, de la qualité du *loyalisme* chez les sujets de l'empereur.

Il y a entre l'Autriche et l'Angleterre bien des ressemblances de tempérament et d'habitudes, qui expliquent leur fréquent rapprochement à travers l'histoire; mais toutes les causes de ces rapprochements ne sont pas ce qu'on a pu croire. Il existe de grandes différences surtout dans ce qu'on regarde comme une identité de nature. On attribue d'ordinaire à l'Anglais une supériorité politique, une facilité de gouverner, de *prévaloir*, dues à la variété des races qui aboutissent en lui : mais on ne compte pas assez l'absorption de ces races dans une seule. L'Angleterre, sauf en ce

¹ *Oesterreich in Wort und Bild*, par S. A. I. l'Archiduc héritier. Vienne, chez A. Hölder. — *Voyage du Kronprinz à travers l'Empire britannique*, par le chevalier de Scherzer. Stuttgart. — *Orient-Reise*, par S. A. I. l'Archiduc héritier. — *Speeches during 25 years, of H. R. H. the Prince of Wales*. London, John Murray.

qui concerne l'Irlande, s'est incarnée ses races originelles; elles sont, depuis un siècle, toutes Britanniques, et dérivent leur puissance du nom collectif de l'Angleterre. C'est une simple curiosité d'ethnologue qui fait rechercher les traces oblitérées du Danois, du Jute, du Saxon ou du Northman des côtes de la Manche. En Autriche, au contraire, toutes les races se tiennent debout, et entières, aujourd'hui comme il y a mille ans; tirant, — grands ou petits, — leur importance, de l'intégrité, de l'intensité du caractère national, mais remédiant à ce qui, autrement, serait une hostilité insurmontable par la toute-puissance d'un sentiment : trouvant la cohésion dans le dévouement commun à la famille régnante, dans le culte de la maison de Hapsbourg.

On a vite fait de dire que le seul lien qui réunit les différents États de l'Autriche, c'est l'attachement dynastique; on le répète partout et sur tous les tons; mais se rend-on vraiment compte de la valeur de ce qu'on dit? A-t-on vraiment compris ce qui constitue l'étrange force de ce sentiment d'un autre âge, qui n'a rien de commun avec le *loyalty* des autres nations?

Lors du jubilé de la reine Victoria, on a bien vu un pays tout entier se lever pour acclamer la personne dans laquelle il voit reflété ce qui lui paraît ses plus grandes qualités, ses plus grandes vertus et ses plus *grands succès*. L'Anglais sait qu'il doit une bonne part de son renom et du respect dont on l'entoure à sa souveraine, et il lui apporte l'hommage de cet orgueil national qui jamais chez lui ne se sépare du patriotisme. L'amour des peuples autrichiens est d'une toute autre sorte. Son *Kaiser* lui est cher à de tous autres titres. De sa nature, l'Autrichien est l'être le moins glorieux de la terre; et la fortune l'a, depuis un siècle, si peu gâté, que son affection pour sa dynastie se base principalement sur des mécomptes, même souvent sur des désastres. Mais mécomptes et désastres ont été subis *ensemble*, et chacun sait que sa peine est partagée par l'autre. Au fond de tout cela, il y a un instinct passionnel qui ennoblit celui qui l'éprouve; une tendresse protectrice du petit pour le grand, qui rend heureux le plus humble par la conviction où il est de donner au plus puissant ce qu'aucune puissance ne peut garantir : l'amour désintéressé et sincère. Je crois ceci particulier à l'Autriche; et peut-être est-ce parmi les *dons* qui enchaînent les âmes, et qui font que, malgré tout, et quoi qu'elle fasse, une fois aimée, une fois comprise, on ne s'en détache jamais tout à fait.

Dans les jours où la chance se laisse prendre et sourit, l'Autrichien (surtout le Viennois) devient volontiers moqueur et éclate parfois même en traits d'esprit d'une âpreté et d'une portée extraor-

dinaires ; mais qu'un nuage passe, que l'horizon s'assombrisse, ou qu'un malheur réel frappe — et de chaque coin du territoire un seul battement de cœur s'entend et un cri de sympathie universelle pour l'empereur part de chaque bouche. Elles ne sont point à l'empereur, toutes ces peuplades si lointaines et si diverses ; l'empereur est à elles, et dans l'accent que met n'importe quel misérable dans n'importe quel pauvre hameau à prononcer les mots : *Unser Kaiser*, il y a une prise de possession morale, comme qui dirait un écho de compassion, dont rien chez d'autres nations ne saurait donner l'idée.

J'ai, un jour, entendu un vieux médecin de Salzbourg raconter ses souvenirs des épisodes féroces de la révolte de 1848 à Vienne, et je n'oublierai jamais la gravité avec laquelle il disait : « Mais on s'arrêtait à la Burg, car notre *famille* est sacrée ! » Et en ce disant, le bonhomme ôtait révérencieusement son chapeau.

C'est la même idée qu'a exprimée l'empereur, quand, l'autre jour, la première députation, parmi tant d'autres, lui a apporté, à Vienne, l'hommage d'une douleur si intense, qu'elle ne s'est servie que de bien peu de parolés : « Nous ne sommes tous qu'une *famille*, répondit-il, je l'ai toujours su ! »

Faisant allusion aux funérailles du 5 février, un écrivain anglais, fort estimé, disait¹ : « A Vienne, ce jour-là, on eût pensé que chaque individu dans cette foule indescriptible, — accourant des recoins les plus éloignés de l'empire, — que chacun appartenant à n'importe quelle langue de cet État polyglotte, venait de perdre ou un frère ou l'ami de toute sa vie ! Dans la tragédie de Meyerling, on eût dit que chacun perdait tout : c'était peut-être vrai. »

C'est très certainement vrai ; vrai à tout point, et le deuil de tant de peuples s'explique, et n'ira qu'en augmentant, car tous se réunissaient en lui comme je viens de le dire, et lui-même sentait la grandeur de sa mission et voulait qu'il en fût ainsi. C'est pour cela que devant la sombre porte des Capucins de Vienne, tandis que des milliers de cœurs aimants et simples attestaient la naïveté de leur douleur par le cri de « *Pauvre Rudi!* », quiconque pensait au pays ne pouvait que jeter au ciel un *pourquoi* plein de trouble, plein d'angoisse ? Pourquoi, mon Dieu, pourquoi ce sacrifice épouvantable ? Un moment de désespoir, si terrible qu'il fût, pouvait-il donc anéantir les promesses faites à tant d'humaines créatures ? Une pareille charge d'âmes devait-elle disparaître dans la défaite, si cruelle qu'elle puisse être, d'une seule âme ? De ses devoirs jamais prince n'a eu plus conscience que l'archiduc.

¹ Le *Fortnightly Review* du 1^{er} mars : *The heritage of the Hapsburgs*.

Il avait la conviction la plus intime de sa raison d'être, de ce qu'il devait accomplir sur la terre. Il savait que l'unité de l'empire relèverait de lui, ou ne serait pas : il savait aussi que cette unité ne se produirait point par des guerres sanglantes, par des victoires dont l'horreur et l'inhumanité dépasseraient cent fois le retentissement et la gloire, mais bien par la pensée, par le dévouement mutuel, par ce consentement à la science du cœur qui est la conscience de l'homme. Premier, seul, entre tous, l'archiduc avait compris que, pour si nombreux et si opposés que fussent les éléments constitutifs du pays, il n'en existait aucun dont la garde ne lui fût confiée, afin qu'il le transformât en partie intégrante d'un vaste tout.

Après les maîtres de son enfance qui lui apprenaient à apprendre, le premier de tous ses maîtres a été son pays même. Il est non seulement « l'enfant », il est l'élève de l'Autriche : de ces montagnes pas un glaçon, de ces forêts pas un arbre, de ces fleuves pas une goutte d'eau qui n'ait aidé à parfaire l'éducation du futur chef. Il n'ignorait nullement les difficultés séculaires qui s'opposaient à son œuvre, mais il comprenait ce que d'autres n'ont jamais compris, que la lumière de l'intelligence viendrait seule à bout de montrer clairement à chaque peuple ce qu'il était en lui-même, ce qui faisait son mérite individuel, et en même temps ce qui, dans son développement, l'attachait indivisiblement à l'empire entier.

Si, au moment même où on lui donne les plus nobles leçons, la foule pouvait jamais apprécier le bien qu'on lui apporte, le livre inachevé de l'archiduc *OEsterreich in Wort und Bild* serait déjà une Bible populaire chez les *Danubiens*, depuis Constance et la frontière suisse jusqu'à la frontière turque et les Portes-de-Fer. Mais si c'est malaisé d'expliquer l'Autriche aux autres nations, ce l'est encore davantage d'expliquer les Autrichiens à eux-mêmes. Maintenant que l'ouvrier a disparu, on sentira peut-être mieux la valeur de l'œuvre; on en découvre une sorte de garantie dans le fait que l'empereur protège de son nom la continuation du livre.

Ce n'était pas la première publication du jeune prince, ce devait être le résumé de toutes les autres, le résultat de son expérience, l'expression de ce que son devoir de souverain lui aurait fait acquérir, le symbole de ce que serait devenue sa vie dans l'exercice de la puissance impériale.

Le *premier* pas que fit l'archiduc dans la vie publique le mena vers le pays de toutes les libertés, de tous les efforts faits en commun, de toutes les publicités : vers l'Angleterre, et il y a là le premier signe de ce libéralisme vrai qui l'inspira toujours, qui fut la cause d'une amitié qui ne cessa qu'avec sa vie, et qui lui fournit la con-

naissance si approfondie qu'il possédait de la constitution d'une nation qu'il voulait présenter comme modèle à la sienne. Il avait dix-neuf ans. De la part officielle du gouvernement de Vienne, de la part plus intime de sa mère, il reçut pour guide et compagnon de voyage l'un des hommes les plus distingués en tout genre qu'ait son pays¹ : le chevalier Karl de Scherzer.

Je reviendrai sur le voyage de l'année 1877. Rendons-nous d'abord compte de l'œuvre capitale du prince, entreprise six ans plus tard (en 1886), à l'âge de vingt-sept ans.

Les premiers mots de l'Introduction (entièrement de sa main) disent le principe de l'ouvrage, non seulement tel qu'il est par le fait, mais tel que son auteur se le posait à lui-même et voulait qu'il devînt clair pour ses lecteurs.

« L'ethnographie, dit-il, est la base sur laquelle il faut édifier la véritable connaissance de la structure de notre pays. Ce n'est que dans une œuvre ethnographique complète que l'on pourra trouver le tableau satisfaisant de l'ensemble de l'empire, en même temps que de ses parties componentes. Malgré les diverses tentatives faites partiellement et excellentes en elles-mêmes, cet ouvrage scientifique collectif nous fait défaut, car il doit être composé à l'aide des moyens que nous offrent tous les progrès scientifiques du temps actuel. »

On voit du premier coup les tendances de cet esprit si amoureux de la science dans toutes ses constatations pratiques, et en même temps si convaincu qu'on ne devait négliger aucune recherche dans la sphère des idées (disons même des idiosyncrasies) de chaque race. Frappé, autant que peut l'être l'observateur le plus impartial, des contrastes de cette agglomération des peuples, — séparés parfois l'un de l'autre par un ruisseau ou un champ, — il cherche, dans les ressources infinies du savoir, un point central où placer l'idée raisonnable de cohésion nécessaire.

En homme des temps modernes, et en disciple convaincu du darwinisme, l'archiduc s'adresse volontiers d'abord aux preuves matérielles de l'anthropologie, de la climatologie et de ce « réel » que lui livrent la biologie, la médecine, la nature enfin, par tous ses

¹ L'incurable modestie de l'Autrichien est telle, que bon nombre d'hommes d'une valeur transcendante, qui dans d'autres pays seraient illustres, demeurent relativement inconnus hors de leur patrie. Par leur pensée, par leurs travaux scientifiques, ils aident à former d'autres générations, mais la *notoriété* de leur temps ne s'en occupe guères. On les honore, on est de *leur école*, mais on ne les exalte jamais; et les trompettes de la renommée ignorent leurs noms. En Autriche il n'existe aucune fabrique de famosité. Tout cela changera manifestement avec les progrès (!) de notre civilisation. Pour le moment, le mérite se contente d'être.

interprètes; mais il est bien trop foncièrement idéaliste pour ne pas, presque en chaque cas, reconnaître la force déterminante de l'intelligence et du sentiment. Ce qui l'attire partout, c'est la découverte de cette corde cachée, de « ce grand sympathique » des peuples, qui, se dérobant souvent, mais circulant presque toujours de race à race parmi celles qu'une longue habitude a rapprochées, — répond par de mystérieuses vibrations à quiconque sait la toucher. L'archiduc Rodolphe avait l'oreille du cœur, et ces vibrations, si subtiles qu'elles fussent, il en était persuadé, ne lui refuseraient jamais leurs réponses; mais pour cela, il se faisait patient, poussait ses investigations jusque dans les replis de l'âme des tribus les plus primitives, — et ne se contentant pas de leur « substance grise » ou de leurs seules facultés d'entendement, mais s'adressant à leurs qualités psychologiques les plus intimes, à leurs instincts mêmes les plus primordiaux.

C'est tout cela qui rend si curieusement attrayant l'ouvrage du prince héritier d'Autriche. C'est parce qu'il est *l'héritier* qu'il a fait ce voyage de découverte politico-psychique; parce qu'il croit l'avenir à lui, et veut, lorsqu'il sera appelé à régner, pouvoir régner en connaissance de cause. Là, soit dit en passant, est aussi la cause principale de l'intimité avec le prince de Galles. Ce sont les deux *héritiers* par excellence; ce sont des *héritiers* à outrance, collectionnant pour ainsi dire les accidents du présent, et les mettant de côté, à la réserve où sont semées les expériences de la vie, — mais ne se vouant à ce qui sera *leur métier* que dans l'avenir, — cet avenir dont ils se sentent tous deux si sûrs! A chaque pas, tous les deux se préparent pour ce qui viendra, et dont ils ne désirent nullement hâter la venue, attendu que chaque retard peut constituer une richesse de plus, un trésor à ajouter à tant d'autres trésors qui attendent leur emploi à l'heure voulue.

Prenons le fil conducteur de l'ouvrage de l'archiduc Rodolphe et suivons son cours qui ne dévie jamais :

« L'étude, écrit-il, des nationalités vivant à l'intérieur de la monarchie n'ouvre pas seulement un vaste champ aux spéculations et à l'activité des savants de tous genres et aux philosophes, mais, ce qui est bien plus précieux, livre à nous tous les raisons pratiques d'un patriotisme plus étendu, plus naturel pour chacun... C'est dans l'*indépendance* qu'exige, chez chaque race particulière, le déploiement de ses qualités spéciales, — et dans la *dépendance mutuelle* que, dans leurs intérêts communs, leur impose la race voisine — que nous trouverons la loi qui réunit les peuples de la monarchie; c'est la solidarité qui constitue le principe de cohésion chez nos peuples; leur unité résulte de l'impossibilité pour eux

d'échapper au lien collectif, ici matériel, là intellectuel, ailleurs sentimental, — lien par lequel ils deviennent ou plus riches ou meilleurs, ou plus puissants *ou mieux reconnus* au dehors. Isolés, ces groupes ne peuvent prévaloir sur aucun point; formant faisceau, ils disposent de la force collective de tous, — *notre* devoir de souverain est de sauvegarder tous leurs intérêts particularistes, et de leur prouver ce que l'unité *leur vaut...* Chacun a sa part dans ce vaste ensemble : le Nord, le Sud, l'Orient, l'Occident; les montagnes, les fleuves, les plaines, avec leurs productions si variées, leurs types si dissemblables en tout genre; des Karpathes aux rives de l'Adriatique, des forêts de la Bohême aux Puszta hongroises, — de partout converge, dans sa variété infinie, un torrent de choses et d'hommes qui n'ont tous qu'un centre, où réside leur force. Voyez le spectacle qui se déroule devant nos yeux : les signes extérieurs de tant de richesses différentes : la végétation presque tropicale conduisant aux pieds des glaciers, les trésors métalliques souterrains se cachant sous le manteau empourpré de la vigne, les aspects si changeants de vingt races diverses, mais qui dépendent l'une de l'autre : c'est là ce qu'il faut décrire, dépeindre, afin que ces peuples se connaissent entre eux, car, jusqu'à présent, ils sont séparés par l'ignorance; et cependant tout cet incomparable mélange constitue un ensemble; et cet ensemble, c'est non pas seulement un État, un empire, — *c'est notre patrie, notre commune patrie à tous!* »

Il faudrait bien plus que les limites d'un simple article de revue pour suivre l'archiduc dans les développements de son livre; ce qui importe, c'est d'en montrer l'idée, le but, et par là de désigner la grandeur de la perte que vient de subir l'Autriche.

La patrie commune! — *Unser Vaterland!* — ce mot dans la bouche du prince est la réponse à celui de *Unser Kaiser* dans la bouche du peuple dont je signalais tout à l'heure l'accent, — le même partout. Dans le long passé de l'empire, l'idée de l'empereur s'est trouvée chez le peuple à peu près telle qu'elle est à cette heure, mais l'empereur, lui, ne se faisait qu'une idée relativement homogène de ses peuples. C'est bien à cela que le prince a voulu suppléer en donnant au souverain une conception aussi une, aussi vivante de ceux qu'il gouvernait, que ceux-ci avaient, traditionnellement et dans leur naïveté, de lui. Ce que les efforts du Kronprinz tendaient à créer, c'était le patriotisme, et pour y arriver, il ne négligeait rien, s'adressant à la science moderne, avec toutes ses merveilleuses inventions, comme aux découvertes physiologiques qui toutes, — les unes autant que les autres, — visent à rapprocher les hommes entre eux.

Non seulement l'archiduc voulait, par tous les moyens, élargir l'action de l'internationalité matérielle, mais il tenait que la moindre découverte qui facilitait à l'âme humaine la pénétration d'une autre âme était un gain dont on ne pouvait assez s'enorgueillir pour l'espèce. « L'interpénétration des âmes! » était un de ses mots favoris, et l'un des compagnons de son *Voyage en Orient* ne se lassait jamais de répéter les paroles du jeune archiduc, prononcées une nuit devant les pyramides : « Ils étaient muets, ces Pharaons, dit-il comme en rêve, leurs âmes étaient silencieuses et repliées sur elles-mêmes, tandis que les nôtres!... » Et alors, raconte l'interlocuteur, le prince, avec une expression étrange, se prit à dire : « Quelle loi que celle qui détruit en même temps toutes les barrières! Ce *souffle de l'eau* qui anéantit la distance, ce feu pris au ciel qui annihile et temps et espace, et ce transport de la voix qui parle d'un bout du monde à l'autre, faisant communiquer la pensée! Quelle est la part du *génie humain* dans tout cela? Sont-ce là des découvertes, ou bien sommes-nous seulement plus près des sources éternelles que ne l'étaient nos ancêtres, il y a des milliers de siècles? »

Il me semble qu'il est impossible de lire le récit qu'a laissé l'archiduc lui-même de son *Orient Reise* sans être confondu par l'élan transcendantal extraordinaire qu'y atteint son idéalisme habituel. On ne peut le suivre à travers sa route vers le soleil levant sans être, à chaque page, arrêté par une impression mystérieuse de prédestination... Mais nous n'y sommes point encore; il s'agit d'abord de fixer les étapes du futur empereur dans le monde *réel*. Notons le commencement : le voyage d'Angleterre.

II

L'archiduc Rodolphe, à dix-neuf ans, était déjà ce que, du reste, il n'a point cessé d'être : un *Anglo-Autrichien*. Le mot avait cours, il y a vingt ans, à Vienne, — et encore davantage à Pesth, — et se prononçait avec une sympathie marquée; on dit qu'aujourd'hui cette sympathie est moins grande, — sans cependant préciser, même par un à-peu-près, à qui la faute. Mais en 1877, on tenait le Kronprinz pour fort imbu des principes anglais, et on ne s'étonna nullement que, une fois « émancipé », son premier désir fût de pouvoir faire l'étude la plus sérieuse des institutions anglaises. En décembre 1877, l'archiduc vint à Londres avec l'impératrice, et ce fut véritablement sa mère qui le remit elle-même entre les mains du chef nommé de l'expédition politique et scientifique aux Trois-Royaumes. Les circonstances qui entou-

raient ce voyage sont assez importantes pour la future carrière du Kronprinz, pour qu'on s'y attarde un instant à les raconter. L'Autriche était ostensiblement un État constitutionnel parlementaire s'appelant, sous l'influence du dualisme, « l'Autriche-Hongrie », et ayant à sa tête (présidant à sa politique extérieure surtout) un Hongrois cosmopolite libéral, le comte Jules Andrassy, dont la meilleure partie de l'éducation publique venait de son long séjour en Angleterre et en France, comme réfugié, comme condamné à mort!

Ce fut le premier ministre, qui, — hautement approuvant les idées du jeune prince, favorisées qu'elles étaient chaleureusement par l'impératrice et acceptées par l'empereur, — fit choix sans hésiter du fonctionnaire si distingué que l'on mit à la tête, à qui l'on donna toutes les responsabilités du voyage. Le chevalier Karl de Scherzer avait, fort jeune encore, passé par tous les emplois où d'ordinaire le plus grand mérite ne conduit que dans un âge beaucoup plus mûr. Il avait initié, organisé et réalisé ce fameux voyage autour du monde de la *Novarra*, auquel l'Autriche devait l'étendue soudaine et si remarquable de ses relations dans le haut Orient; il s'était par là acquis l'estime et la confiance la plus absolue du malheureux archiduc Maximilien, à qui il ne cessa de déconseiller l'aventure désastreuse du Mexique. Après les postes de consul général en Chine, en Égypte et ailleurs, M. de Scherzer, à la suite de la guerre de 1866, se trouva appelé auprès du baron de Wüllerstorff, ministre de la marine, à l'administration qui correspond en Angleterre au *Board of Trade*, où ses services ont laissé des traces inoubliables. Auteur d'un ouvrage vraiment monumental sur l'*Histoire de l'industrie et du mouvement industriel chez les divers peuples du globe*, il en fut récompensé par la plus haute distinction attribuable, en pareil cas, à un économiste : par le titre de consul général au pays de l'économie politique par excellence, à Londres. C'est à Londres, et dans ses fonctions consulaires que le comte Andrassy alla chercher le chevalier de Scherzer pour en faire le guide du futur empereur, et le directeur d'une expédition qui devait lui ouvrir les yeux sur tant de faits nouveaux, sur tant de progrès véritables.

Il ne faut pas oublier que M. de Scherzer appartenait à ce qu'à l'étranger on est convenu d'appeler l'école de Trieste, c'est-à-dire qu'il faisait partie de ce petit groupe de penseurs politiques éclairés, qui, depuis M. de Bruck, l'ancien ministre des finances, se distinguaient dans les départements de la marine, du commerce, des travaux publics, etc., de l'empire, comme des réformateurs en tous sens. Scherzer était un « libéral » prononcé, ce que nous nommerions en France un « libéral-conservateur ». Homme de

gouvernement essentiellement, et homme de progrès, *Free Trader*, comme Bastiat lui-même (c'est-à-dire en toutes choses, idées comme denrées) et autant voué à l'ordre qu'à la liberté. Ce n'était donc pas une nomination insignifiante que fit le comte Andrassy lorsqu'il confiait son futur souverain à la garde de M. de Scherzer. A l'arrivée à Londres de ce dernier dans ses attributions officielles, les deux plus grandes autorités économistes d'alors, Bagehot et Newmarch¹, n'hésitèrent point à dire partout : « L'Autriche nous a envoyé une véritable lumière; depuis Adam Smith et son *Wealth of nations*, rien n'a paru qui pût se comparer aux œuvres de Scherzer. »

Et il convient de signaler aussi la satisfaction qu'en a marquée l'impératrice et de bien noter la part qu'elle a prise à l'éducation si moderne de son fils. En le remettant aux mains de M. de Scherzer : « Je suis heureuse, dit-elle, qu'à Vienne ce soit vous qu'on ait choisi pour le diriger, car je sais tout ce que vous ferez, et j'ai toute foi en vous. Je suis sûre qu'il ne pensera qu'aux objets si importants de son voyage, mettant de côté pour cela même sa plus chère distraction, la chasse, qu'il se consacrera tout entier au devoir *d'apprendre, de savoir* à fond tout ce qui peut l'aider en sa tâche de gouverner. » Ce n'est donc nullement à la légère que le jeune prince se vit partant pour l'Angleterre sous la conduite du plus ardent, du plus intelligent des *Anglo-Austrians* de l'époque.

Le plan tracé, par son guide, de tout ce qui serait l'objet des études de l'impérial voyageur, de tout ce qu'il devait voir et de *la raison pour laquelle* il le verrait, constitue un des documents les plus remarquables qui jamais aient contribué à l'éducation d'un monarque et à la formation de son esprit. Ajoutons que, suivi dans ses moindres détails par le jeune prince, il fut, chaque semaine, expédié en communication à l'empereur, qui, par son approbation de chaque ligne, participa, par le fait, à toutes les leçons politiques, pour libérales qu'elles fussent, d'où son fils devait tirer de si fortes impressions, de si profondes convictions pour sa propre conduite.

« Les mois que je passai auprès du Kronprinz », écrit Scherzer à un ami, « je les compte pour les plus heureux de ma vie, car ils me firent connaître la nature la plus noble qu'il soit possible de concevoir, le caractère le plus élevé. — Esprit, intellect, imagination, cœur, tout, chez l'archiduc, était élevé; à l'intelligence la plus ouverte, il joignait le sens pratique le plus précis; — rien ne

¹ MM. Newmarch et Bagehot étaient, après Cobden, les plus grandes autorités économiques, politiques et financières de la Cité. Le premier dirigea durant de longues années l'*Economist*, le second est l'auteur de *Lombard street and the money market*, la bible des financiers.

lui échappait ni par des proportions trop vastes ni trop fines ; — tout attirait chez lui, et attachait, surtout cet oubli si charmant de soi, — cette attention sincère à autrui. Son tempérament rêveur à l'excès ne le détachait cependant jamais de son devoir ; et le devoir de l'homme d'État (la *Staatsmanschaft*), il ne le circoncrivait ni ne le rapetissait à aucun moment de son existence, mais savait que, au véritable *Statesman*, tout comprendre, — *tout sentir*, — incombe, — et qu'il ne faut de rien exclure l'âme, — surtout pas de la politique. »

Ce qu'avait voulu Scherzer s'accomplit. L'archiduc vit tant de choses, que la nomenclature seule en essouffle le lecteur, mais surtout il vit ces choses si bien que leur raison d'être s'imprima dans son entendement et qu'il n'en perdit jamais le lien, la coordination. Quand il revint chez lui, il voyait clair dans les causes de la prospérité de la Grande-Bretagne, de sa dignité et de sa puissance. *Il tenait le pourquoi* d'institutions dont plusieurs pouvaient s'adapter au gouvernement de l'Autriche.

C'est de cette période que date le commencement de l'intimité avec son confrère en souveraineté expectative, l'*Heir apparent* de la couronne anglaise. « Le prince de Galles vint à la rencontre de l'archiduc à Glasgow », dit, dans une lettre privée, un des compagnons de voyage du Kronprinz : « Il le conduisit lui-même chez le duc de Hamilton et le combla des attentions les plus affectueuses. Il est impossible d'exagérer les perpétuelles preuves de l'empressement du prince anglais. C'était la tendre préoccupation d'un frère aîné ; et en lui faisant de la sorte les honneurs de la Grande-Bretagne, en faisant ressortir tout ce qui lui paraissait le plus digne d'être remarqué et *mis à profit*, il déguisait avec la plus rare délicatesse jusqu'au moindre semblant de *conseil*. Et cependant, enveloppé, caché, le conseil y était toujours, et c'était toujours conseil de roi. Les quelques années de différence entre les deux héritiers royaux ne s'apercevaient guère, car, d'un côté, l'archiduc, par tout le sérieux de sa personne (*so ernsthaft*), ajoutait à son âge ; et le prince de Galles, avec ses allures fringantes, semblait destiné à ne jamais dépasser vingt ans. Souvent le Kronprinz, de retour en Autriche, rappelait les jours passés avec son nouvel ami, répétait ses paroles, et redisait d'un ton pénétré : « Jamais je n'oublierai ce que je lui dois ! c'est plus que de la simple amitié ; que de choses utiles il m'a fait comprendre ! »

Dès cette période, on a bien saisi dans l'entourage de l'archiduc autrichien la profondeur de l'impression qu'il avait reçue en voyant l'Angleterre de si près, et combien le prince héritier britannique l'avait aidé à démêler les apparentes contradictions d'une consti-

tution qui se fonde sur la plus grande somme de conservation du passé et la plus large somme de conquêtes nouvelles dans le présent et l'avenir. On n'a jamais douté, à Vienne, ou à Pesth, de l'utilité énorme des avis prodigués par le prince de Galles au Kronprinz. A Pesth, on en était franchement ravi; l'était-on autant à Vienne? Le comte Taaffe ayant remplacé le comte Andrassy, la réponse, aujourd'hui, devient plus difficile.

Entre l'Angleterre et l'Autriche, ainsi que je l'ai déjà noté, les similitudes sont grandes, et par bien des côtés les deux pays continueront à tendre l'un vers l'autre, à travers les futures complications politiques de notre Europe; mais les circonstances de la vie publique, chez l'un, sont toutes différentes de ce qu'elles se montrent chez l'autre. Le caractère du souverain, ses penchants, ses aptitudes, sa personnalité, comptent, en Autriche, pour beaucoup plus de la moitié de l'applicabilité des pratiques constitutionnelles et parlementaires, tandis que la *nation* anglaise a très réellement pris son gouvernement en main, et que son « premier serviteur, » qui est le monarque, a la conscience profonde de ses obligations, et ne peut qu'employer la meilleure de toutes ses facultés à plaire à ses sujets (lesquels, à vrai dire, ne sont que ses collaborateurs), et à faire accepter sa fonction comme utile et surtout comme agréable au public. C'est celui-ci qui est le maître.

Le constitutionalisme chez un empereur d'Autriche ou chez un roi d'Angleterre n'a rien de semblable, excepté que le principe de la consultation de la nation, et son consentement par la voix d'un parlement librement élu en fait le fond. Cela une fois admis, le mode de collaboration entre souverains et peuples, la manière d'agir de l'un sur l'autre, exigent de tout autres procédés, et pour réussir, peut-être même des tempéraments opposés.

Les représentants des races autrichiennes (à l'exception des Hongrois-Magyares), disent encore tous plus ou moins à leur Kaiser : *Dirigez-nous!* Tandis que le corps électoral anglais, en choisissant ses mandataires, dit clairement au chef de l'État : « Devinez ce que je veux et réglez-vous là-dessus. »

Le grand mérite de la maison régnante d'Angleterre, depuis la fameuse réforme de 1832, a été en effet de « deviner » ce que voulait la nation, et le grand mérite de la nation a été de mettre sa confiance pleine et entière dans la bonne foi du souverain; mais les temps ont beaucoup changé depuis un quart de siècle, et il faut un tact suprême pour « deviner » les besoins, les tendances, parfois les caprices de populations qui, de plus en plus, se démocratisent.

Or ce tact-là n'a jamais fait défaut à l'héritier de la couronne

anglaise, et il a entièrement et à tous égards justifié le jugement de lord Palmerston, qui, l'année avant sa mort, disait à lord Derby (père de celui d'à présent) : « J'ai la plus grande confiance dans le prince de Galles, — il a toutes les qualités qu'il lui faut pour son métier (*He knows his trade already*), — et jusqu'à cette heure je ne l'ai jamais vu taire ce qu'il y avait à dire, ni dire ce qu'il y avait à taire (*He never leaves unsaid what he should say and has never once said the wrong thing*¹). »

A l'appui de cet éloge prodigieux dans la bouche d'un *vieux routier* de cette trempe, on n'a qu'à lire ce curieux recueil de discours de vingt-cinq ans, dont il a été parlé récemment ici même avec tant de justesse et de grâce. Mais là n'est pas tout; les paroles — si absolument qu'elles puissent être toujours *the right thing*, — ne suffisent pas au rôle qui est imposé à l'héritier du trône. La tâche de l'homme populaire chez nos voisins n'est point une tâche légère, car avec leur facilité d'engouement, tout homme en vue, tout *leader* exerce une manière de souveraineté, et cette popularité-là, il la paye au prix de toutes ses forces. Il n'y a pour lui ni paix ni trêve, ni repos de jour ni de nuit. Point de réserves, point d'épargne d'aucune faculté! Il doit vivre à toute heure avec ceux qui vivent, ne s'abstraire ni ne s'éclipser jamais! L'Anglais aime passionnément la vie, et estime, chez l'homme d'État ou le savant, ou le *lawyer*, ou l'artiste, au moins autant que la capacité spéciale, celle de la résistance (*the staying power*), résistance à tout : à la fatigue, au travail, au plaisir et à la malechance. Aussi, comme disait Carlyle, *tout est effort* chez les Anglais, tout est lutte, et celui qui arrive chez eux à prédominer, a dû, à tout moment, être prêt à *mourir pour vivre*. C'était le secret de lord Palmerston. La nuit où, à la Chambre, à trois heures après minuit, il répondit à la suggestion de Disraëli, à propos d'une limitation des heures nocturnes des séances par sa fameuse phrase : « Y

¹ Ce n'est pas uniquement pour lire les cent discours du prince de Galles, qu'il faudrait conseiller la lecture de ce curieux volume aux hommes politiques étrangers; c'est pour voir par le détail de quoi se compose la vie politique en Angleterre. Pas un incident de l'existence publique du pays n'y échappe; c'est là l'histoire de vingt-cinq ans d'un règne étonnamment rempli et des développements en tout genre d'un peuple bien évidemment majeur. Sans vouloir en aucune façon exagérer le mérite ou le talent du prince, il est peut-être d'une certaine utilité de montrer, aux autres pays, comment on peut faire de telle sorte l'éducation d'un futur chef d'État, qu'il puisse pendant un quart de siècle ne dire en toute occasion que *ce qui convient*, sans se tromper une seule fois. En ceci l'éloge revient dans une part prépondérante aux parents qui ont dirigé l'éducation. C'est en tout cas un exemple à suivre.

a-t-il donc ici quelqu'un qui éprouve le besoin de dormir? » A ce moment-là, il fit autant sinon plus pour sa suprématie politique que lorsqu'il décida d'entreprendre la guerre de Crimée.

Dans les transformations prochaines de l'État social britannique, le prince de Galles a le premier rôle; presque tout repose sur lui, et nulle œuvre de quelque importance ne *doit* pouvoir se passer de lui. Un exemple de ces exigences de la vie publique peut servir entre mille, — ils se reproduisent tous les jours. Lors de l'exposition de 1878, ici, à Paris, la section anglaise se trouvait autant en retard que les autres. Le président, sir Philip Cunliffe-Owen, malgré toute son énergie bien connue et toute son expérience en pareille matière, demeurait confondu des difficultés de tout genre qui surgissaient autour de lui. Elles étaient par le fait multiples. L'Angleterre ne pensait pas, à cette époque, à une « fédération » qui, cinq ou six ans plus tard, devait, dans un élan imprévu, grouper autour d'elle, dans des intérêts communs, ses possessions coloniales. Loin de là, rien n'était plus difficile à apprivoiser qu'un « colonist », rien de plus taquin, de plus susceptible, de plus vite irrité de ce qu'il voulait à toute force regarder comme des humiliations infligées par l'orgueilleuse mère-patrie.

Le prince arriva et dans peu de jours tout fit mine de s'aplanir. Je cite les paroles textuelles de sir Philip Owen, prononcées à la veille de l'entière complétion de la section anglaise : « Moi seul peux dire ce que nous devons au prince de Galles; dès son arrivée, il se mit à l'œuvre, et ne cessa jamais de la poursuivre jusqu'à ce qu'elle eût abouti : nuit et jour, il y travailla; moralement il apaisa toutes les jalousies, amortit tous les froissements, éteignit toutes les querelles, et, physiquement, fournit à chacun un tel exemple de persistance au plus rude travail, que nul n'eût osé ne pas l'imiter de tout son cœur. Nous sommes tous sur les dents, mais grâce à lui nous avons abouti! Que voulez-vous rechigner à quoi que ce soit vis-à-vis d'un diable d'homme qui ignore ce que signifie le mot fatigue; qui se prive de sommeil, et après avoir passé la journée à fixer des emplacements, à courir partout chercher ce qui peut contribuer aux arrangements les plus compliqués, passe la nuit à rédiger des rapports qui rendent claires ses combinaisons, et qui, au milieu de tout cela, m'envoie prier d'être chez lui à cinq heures du matin pour arrêter quelque détail urgent, et se trouve, quand j'arrive, aussi frais et aussi prompt à la besogne que s'il avait dormi dix heures! »

Cette puissance de travail presque illimitée, le prince l'a de naissance, tenant en même temps de la reine sa mère l'esprit d'ordre, la faculté de tout reléguer à *sa place*, et de ne jamais permettre

que dans son cerveau une chose empiète sur une autre ou que la variété des sujets produise l'embrouillement des uns par les autres.

Ce pouvoir de tout faire, de résister à tout, représente le devoir public de l'homme en vue, de l'homme populaire anglais, combien davantage de celui qui doit régner sur la nation !

Tout est politique en Angleterre, et tout est *de* la politique : le monde et ses plaisirs, le *sport* et ses épreuves, les affaires, les études, *tout* entre dans les obligations de ce terrible *high pressure age*. Il faut avoir la possibilité d'être à Londres aujourd'hui, à Vienne après-demain, au Caire trois jours plus tard pour inaugurer quelque entreprise internationale; prendre sa part des fêtes chez les uns, des chasses chez les autres, et à tous et partout apporter le contingent de sa santé, de son intérêt, de sa bonne volonté, de sa bonne humeur et du plaisir évident à tout ce qu'on fait. Les discussions au parlement doivent éveiller autant d'animation réelle que les batailles du turf; le *Derby* ou le *Saint-Léger* préoccuper aussi vivement que la fondation d'une université *technique* pour la moyenne classe, ou d'un club où les grands seigneurs indiens peuvent se réunir lors de leur séjour dans la métropole. La *Force*, voilà le mot suprême de toute prédominance chez les Anglais, la justification de toute supériorité publique.

On le voit, les devoirs des deux princes héritiers de ces deux grands empires ne se ressemblaient en rien si ce n'est dans le seul principe de faire le possible (et l'impossible) pour bien gouverner plus tard les peuples que la Providence leur avait soumis.

Le Kronprinz Rodolphe avait à constituer l'unité d'un pays, et à trouver les institutions, les lois, qui conduiraient le mieux à ce but; le prince de Galles a à maintenir et à refondre une société ancienne en voie de transformation et agitée parfois d'aspirations et de curiosités menaçantes.

Savoir incombait à l'un; *plaire* entraînait pour une grande part dans le métier de l'autre.

L'archiduc avait besoin de pratiquer le dévouement le plus entier, et de poursuivre avec une sincérité absolue les études les plus ardues et les plus consciencieuses; le prince de Galles, pour suffire à sa tâche, avait besoin, comme nécessité primordiale, de son invincible entrain !

Ce que les deux avaient en commun, c'était l'immuable conviction que de notre temps le gouvernement des peuples ne saurait résulter que de la *collaboration* des gouvernés et des gouvernants. Donnez au régime le nom que vous voulez, peu importe : c'est vraiment le « serviteur du pays » que sera le chef, qui semblera commander.

Voilà le « conseil de roi » que l'archiduc n'a cessé de deviner de la part de son ami.

III

Heureusement pour l'empire d'Autriche, le Kronprinz, excellent soldat sous tous les rapports, adoré de ses camarades, de ses supérieurs hiérarchiques et de ses hommes, n'était pas seulement, — n'était même pas spécialement, — un soldat. L'élément militaire cédait le pas chez lui à l'élément civil. Il savait combien la caserne était usée en Autriche, combien le *Drill* le plus perfectionné, l'esprit guerrier le plus chevaleresque, avaient peu contribué à sauvegarder les intérêts nationaux; et ce n'est certes pas sous son règne que les autorités civiles eussent eu à soupçonner ou à guetter l'influence occulte de la chancellerie militaire, de cette *Militär Kanzlei* que les ministres impériaux ont toujours supposée être au fond de tous leurs mécomptes, de tous leurs embarras, et qui irrite si incessamment les Hongrois.

Les aptitudes scientifiques, les dons artistiques, la nature poétique du prince, tout cela était notoire chez lui, et aussi l'importance qu'il attachait à la pratique la plus large d'une politique généreuse, franche, ouverte à tous, puissamment internationale. Ce qu'on savait moins généralement, c'était sa prédilection pour les études commerciales, le point de vue élevé d'où il regardait tout ce qui les entoure, et l'attrait qu'exerçaient sur son imagination ardente les merveilles de l'industrie, ces créations du cerveau et de la main de l'homme. Or, dans ces dernières années, non seulement l'Autriche a prouvé du côté des arts industriels, — autant que des simples industries les plus ordinaires, — une supériorité dont l'étranger ne se lassait pas de s'étonner, mais aussi la facilité d'exportation, par l'accroissement de ses débouchés, lui arrivait par surcroît d'une façon tout à fait remarquable. L'exposition de 1873 à Vienne, jugée presque ruineuse pour les exposants eux-mêmes et suivie malheureusement du *Krach*, a cependant, dans quinze ans, eu des résultats industriels et commerciaux que, seules, les personnes familières avec les ressources sans bornes de l'empire osaient prévoir, et que le public vulgaire, au dedans comme au dehors, se croyait autorisé à nier, presque à tourner en ridicule. Les moyens de transport augmentaient de tous côtés; par mer comme par terre, les voies de communication s'ouvraient; et l'Autriche s'éveillait à la connaissance inattendue d'être surtout une puissance maritime! La révélation des aptitudes navales de l'empire fut une des grandes surprises de ce siècle, et l'une des causes de la sympathie de l'Angleterre. Je n'oublierai jamais

l'étonnement et le plaisir de lord Elgin (en 1861), revenant de son expédition de Chine par la route de Trieste, et ayant visité certaines stations des rives de l'Adriatique. Si lord Bloomfield vivait encore ¹, il se rappellerait les expressions enthousiastes du futur vice-roi des Indes, qui ne cessait de dire : « Mais, quelles *capacités navales* ! tout y est ! les plus magnifiques matériaux de construction, et quels excellents ingénieurs, quel corps d'officiers supérieurs et surtout et avant tout *quels équipages* ! »

Cette dernière remarque est celle de chaque Anglais appelé à examiner techniquement un vaisseau de la flotte autrichienne, et il y trouve la confirmation de son dicton favori : « On n'est vraiment homme de mer que lorsqu'on est *né pirate*. »

Or l'Autriche dispose d'une population incomparable de pirates : ce sont les inguérissables pirates des côtes dalmates et des îles de l'Adriatique, voisins des peuples grecs, tous nés rôdeurs de mer.

La puissance maritime de l'Autriche n'a fait que grandir, de jour en jour, depuis vingt ou trente ans ; et Lissa a donné l'exemple de ce que peut une grande marine commandée par un chef hors ligne pour compenser les défaites *politiques* d'un État ².

La marine marchande autrichienne participe aussi, au degré le plus élevé, aux mérites de sa marine de guerre ; et, mieux comprise par le gouvernement, plus favorisée, surtout plus développée par le commerce, elle arriverait inmanquablement à diviser le *carrying trade* de l'Europe en Orient, même avec l'Angleterre.

C'est par ce côté que l'on touche à la question de Trieste ³, une

¹ Alors ambassadeur à Vienne.

² Pour savoir tout ce qu'a été la victoire de Lissa, comment elle a été remportée et tout ce qu'elle a valu à l'Autriche, il faut relire le magnifique travail de l'amiral Page. (*Revue des Deux Mondes*, novembre 1866.)

³ La question de Trieste en est une fort étendue et touche à des intérêts de tout genre : intérêts pratiques vitaux, et intérêts intellectuels. Par son ouverture sur la mer, Trieste découvre des horizons lointains dont le reste de l'empire se soucie peu, et se familiarise journellement avec des sujets que les *territoriaux* négligent. Les Triestins ont une sorte d'atmosphère à eux, et c'est chez eux qu'a pris naissance non seulement la marine autrichienne, si distinguée aujourd'hui, mais sa marine *scientifique*, qui établit des liens indestructibles entre l'homme de mer et toutes les sciences, toutes les découvertes, toutes les *trouvailles* du génie humain. Lisez la lettre de Darwin à Karl de Scherzer, disant, à propos de l'expédition de la *Novarra* (organisée par ce dernier avec l'archiduc Maximilien) : « Ce que le voyage de la *Novarra* a rapporté à *tous les genres de science* est simplement incalculable. » Lisez surtout le volume des documents laissés par l'ancien ministre de la marine, M. de Wüllerstorff, les *Souvenirs*, récemment publiés par sa veuve. Les annales de Trieste sont là ; et là aussi, les preuves des services rendus à la patrie par tant de nobles esprits, de vaillants cœurs : Tegethoff

des principales préoccupations de l'archiduc Rodolphe, un des regrets de tout marin, de tout homme d'État, de tout penseur, en Autriche.

Dans l'année 1863, lorsque le régime constitutionnel, inauguré, depuis deux ans, par l'empereur François-Joseph, avec un éclat si vraiment extraordinaire, ouvrit de si vastes horizons à l'Europe entière, une des premières espérances qui vint naturellement à tout Autrichien, c'était le Liverpool de l'empire! sa porte d'Eau (*sein Wasser Thor*), ce qui lui livrait l'accès de l'Orient, et en apportait tous les trésors à ses pieds.

« Un souffle de renouveau pénètre notre Autriche de part en part¹ », a-t-on pu écrire en 1863. « Malgré tout, nous ressuscitons! le progrès est incontestable et il est partout... Il est temps de penser à ce qui nous rapproche des autres nations... il faut penser à nos chemins de mer (*unsere See Wege*)! Nous possédons les plus belles côtes de la mer Adriatique; et, ne l'oublions jamais, celles-là aboutissent au port le plus septentrional (le seul) de la Méditerranée, et par là nous donnent, à nous, — et, à travers nous, à l'Europe centrale, — la route maritime directe par le canal méditerranéen, à l'Orient tout entier, — et l'ouverture de la route universelle de l'océan Atlantique! »

En 1863, on regardait Trieste comme une nécessité d'empire.

En 1883, on ne pouvait qu'amèrement déplorer l'abandon où on laissait encore le Liverpool de l'empire autrichien.

L'archiduc y pensait sans cesse, et le pays savait qu'il y pensait. C'était une tradition de son oncle, l'archiduc Maximilien. Seulement, l'oncle y pensait, en donnant carrière à sa fantaisie et en bâtissant Miramar, auquel, pour une autre fantaisie plus fatale, il tourna le dos quelques années plus tard, tandis que, pour le neveu, Trieste était le point d'où les chemins lointains menaient aux conquêtes pacifiques. Par son esprit et ses vastes opportunités commerciaux, Liverpool, par sa bigarrure étrange, Marseille, la capitale internationale de l'Autriche est Trieste; et que serait l'Autriche, si elle n'était internationale? — Trieste était l'endroit où le futur souverain veillait; le point fixe du territoire impérial d'où son œil découvrait les plus grandioses possibilités d'un avenir presque sans bornes.

« Trieste », écrit M. de Scherzer, en 1883, d'un ton de découra-

Scherzer, Littrow, et en tête Wüllerstorff, lui-même, avec ses infailibles instincts de divination qui jamais ne le trompaient à l'égard des hommes nécessaires à une situation donnée.

¹ La part de l'Autriche au commerce du monde. (*Österreichs Betheiligung am Welthandel.*) Imprimerie du Lloyd. Trieste, 1863.

gement bien motivé, « Trieste négligée encore, après les douze ans qui ont suivi l'ouverture de l'isthme de Suez! cela passe l'entendement humain! L'isthme, parmi ses incalculables bienfaits, pour l'Europe et pour nous, avait pour résultat immédiat la suppression de trente-sept jours entre les Indes et Trieste, de cinquante-sept à soixante jours entre Trieste et la Chine! En vérité, on doute du témoignage de ses sens, quand on constate le fait du trafic de marchandises entre l'Autriche-Hongrie et l'Europe du Nord-Est, et les Indes, le Japon, l'Australie même, *opéré toujours par l'Angleterre* à l'exclusion de la voie Triestine qui abrégait le transit de trois semaines¹!... »

Et pourtant on disait communément, même à Vienne, que *time is money*, mais on laissait de côté tout ce qui pouvait prouver qu'on y crût. Et le Kronprinz pendant tout ce temps se désespérait, et il ne manque pas de témoins de son irritation croissante pour affirmer que, depuis deux ou trois ans déjà, un changement notable d'humeur se constatait chez lui, venant d'un découragement causé par une politique intérieure qu'il désapprouvait de toutes ses forces.

Chez cette race des Hapsbourg-Wittelsbach, il y a des tendances psychologiques extrêmement curieuses, et l'archiduc Rodolphe en tenait doublement². En lisant les *Mémoires* de l'archiduc Maximilien, on est frappé de ce que M. de Chateaubriand a nommé la « capacité de la tristesse »; et quiconque a jamais eu l'honneur de causer avec le feu roi Maximilien II de Bavière, ne saurait oublier ces nobles désespérances d'âme qu'il laissait apercevoir au fond de toutes ses paroles. Il y a du Hamlet latent chez le malheureux empereur du Mexique comme chez l'archiduc Rodolphe, — plus rare dans celui-ci que dans celui-là, — mais susceptible d'éprouver les mêmes lassitudes, les mêmes dégoûts.

Le délaissement de ce qui était si riche de promesses, l'inattention (sinon le dédain), témoignée à ce qui rapprochait la patrie autrichienne du vaste et remuant monde moderne extérieur, prenaient place à coup sûr parmi les désappointements du Kronprinz.

Que l'empereur François-Joseph ait pu, en 1848, lorsque tout croulait autour de lui, que, ni physiquement ni moralement, rien ne restait debout, — que l'empereur, dans un moment pareil, s'écriât que sur les marches du trône il déposait toute sa jeunesse et que les

¹ *Triest und seine Bedeutung*, avec préface du chevalier de Scherzer. Leipzig, 1883.

² L'empereur François-Joseph est lui-même fils d'une princesse bavaroise. L'archiduchesse Sophie, sa mère, était sœur du roi Maximilien II; et physiquement, le beau type Wittelsbach s'est conservé intact. Mais qui sait, est-ce peut-être un sang *trop* vieux?

joies de ses dix-huit ans disparaissaient sous le poids écrasant de la couronne : cela se conçoit et proclame le sentiment austère du devoir qui dans la puissance ne reconnaît que le plus douloureux sacrifice; — mais pour l'archiduc héritier, la vie s'ouvrait tout autre après les luttes et, disons-le bien hautement, les *succès* de quarante ans. Lorsque le Kronprinz atteignit sa majorité, l'empire, à côté de certaines pertes qui ne touchaient qu'à des questions d'amour-propre déraisonnable, se vit sur une hauteur où, à l'intérieur, le consentement de ses divers peuples était acquis, et où à l'extérieur, sa puissance lui garantissait le respect du monde, et le rendait arbitre de ses alliances. En l'année 1878 et les suivantes, l'Autriche-Hongrie était en règle avec la fortune et de tous côtés voyait se justifier tous les espoirs. L'archiduc Rodolphe pouvait envisager un avenir aussi brillant, aussi heureux, — sinon un peu moins paisible, — que son royal ami le prince de Galles. Il avait encore à *mériter*, ce qui, pour une nature comme la sienne, était un don de plus que lui faisait la Providence, mais il était une force, et pas un de ses futurs sujets qui ne le sût et qui ne comptât sur lui. Le devoir, si rudement accompli depuis quarante ans par l'empereur, formait, malgré certains froissements intimes, par-ci par-là, une base de respect, de dévouement, telle, que son fils n'avait plus qu'à se montrer digne d'un si noble héritage : il était, répétons-le, une *force*. Or, s' imagine-t-on bien ce que peut jeter de mélancolie, sur une force jeune et consciente d'elle-même, la perspective d'être pendant de longues années une *force perdue*. Sans entrer dans les détails circonstanciés de ces tristesses que d'aucuns ont cru remarquer, il est permis de noter que, depuis deux ans, la politique du ministère Taaffe n'offrait rien qui dût inspirer confiance à un prince imbu de *toutes les idées modernes* et passionné pour son pays de tous les progrès intérieurs, de toutes les prospérités, de toutes les conquêtes pacifiques, de tous les triomphes de l'intelligence et de la science.

Il aurait à coup sûr, voulu d'autres tendances, d'autres perspectives, car, ainsi que tous les gens de sa trempe, il voyait loin et *cherchait* toujours.

L'abandon de tout ce qui représentait le développement naval de l'Autriche, dont Trieste et la longue ligne des magnifiques ports de l'Adriatique étaient les témoins vivants, les garants, pour ainsi dire, frappait douloureusement l'archiduc, et contribuait en même temps à lui donner ces aspirations vers l'*au-delà*, dont le rapprochement pratique par une politique mieux entendue se trouvait entravé.

L'archiduc avait la soif, (*Sehnsucht*) de l'Orient. Il le voyait

devant lui du rocher de Miramar, et son Adriatique tant aimée l'y portait toujours. « Ce lointain Orient, dit-il dans sa courte préface à son *Orient Reise*, ce berceau de la race humaine, où la tradition place l'origine de toutes ses croyances, de tous ses mythes; d'où sort l'histoire de tous les peuples, d'où rayonnent toutes les gloires, où les ruines alternent avec les éblouissements et où se bégayent au commencement toutes nos langues, cet Orient dont la lumière est l'âme, on ne l'aborde qu'en se sentant détaché de la terre à l'aspect de ses merveilles ! »

Depuis le premier jusqu'au dernier mot de ces deux volumes, on sent, chez le prince Rodolphe, la véritable divination de l'Orient, la vibration identique de tous les révélateurs de notre siècle qui en ont si bien pénétré le sens. On y retrouve et Byron, et Lamartine, et Fromentin, et Kinglake, qui, le premier, en a reproduit entièrement *tout l'éclat et toute la terreur* :

The splendour and the havoc of the east !

Mais, plus que dans *Eothen*¹, il y a dans l'ouvrage de l'archiduc la trace d'une impression personnelle qui, constamment, force le lecteur à demeurer attaché à l'écrivain, ne permet pas de le quitter, le fixe devant vous, vivant... et en même temps *fait prévoir*...

Je ne sais, mais il me semble que cette chronique d'un *voyant* (et on ne connaît l'Orient qu'en l'étant) est traversée par un soufflé de prédestination. Méditez-en bien la première page : on est en plein hiver... « C'est le 9 février, une âpre journée d'hiver; des rues ensevelies sous la neige; un ciel recouvert de nuages noirs; un temps attristant, sombre... *vrai jour d'adieu*..... Deux jours auparavant, j'étais accouru à Vienne, du fond de l'occident d'Europe, afin d'accompagner à sa dernière halte, à son éternel repos, un ami tendrement aimé; je montais en wagon, accablé par une tristesse infinie!... et autour de nous, que tout se faisait donc triste et froid!... Dans la nuit se distinguaient, sur la profonde nappe blanche, les dernières ombres que projetaient les derniers bois de pins, — toutes les cruelles beautés de l'hiver..., mais nous tendions vers toutes les clartés, et notre espoir visait le soleil éternel de l'Égypte ! »

Qui n'est saisi par l'effroyable similitude des circonstances? Huit ans plus tard, le 5 février 1889, un jour également glacial se lève sur Vienne, dont les rues sont également ensevelies sous une couche de neige profonde, un ciel également sombre surplombe la ville en deuil, et un autre cercueil porte un autre mort à « sa dernière halte ». C'est aussi un « ami tendrement aimé », et une

¹ L'Angleterre, depuis 1845, a, par la voix de tout son public littéraire, appelé l'*Eothen* de Kinglake « la nouvelle Bible de l'Orient ».

nation entière le pleure. — Mais il n'y a ici point de « clartés » ni de chaleur prochaines¹. — Tout est éteint, et aucun espoir ne peut revivre.

En faisant voile de Trieste, précisément, pour l'archipel grec, le premier objet qui dissipe la mélancolie du prince, c'est la vue de la falaise de Lissa, « île inhospitalière et laide, écrit-il, mais devant laquelle tous se découvrent avec respect, témoin qu'elle a été de la consolante fierté qu'ont rendue à l'âme de la patrie nos héros de la mer ».

Et puis, on arrive aux îles, — à la terre sacrée, où l'antiquité vit éternelle, — radieuse, comme il y a six mille ans, de sa beauté impérissable, et d'où aucune poésie d'aucun idiome n'a jamais pu, à travers les âges, se détacher.

C'est là où se constate si fortement l'idéalisme qui prédomine chez le prince. Le *rêve* le tient partout, et la réalité psychologique est pour lui perpétuellement ailleurs que là où se meut son corps.

« ... Chaque fois que j'aperçois Corfou, dit-il, je passe involontairement à Homère, et cette obsession dure tout le temps que nous voguons à travers les îles Ioniennes. La chose étrange, c'est que, dans ma première jeunesse, étudiant l'*Odyssée*, je me créais un tableau des îles exactement pareil à celui que j'ai retrouvé en les voyant pour la première fois. »

L'*Iliade* a créé des générations entières : le Kronprinz est parmi les esprits, bien plus rares, qui se sont laissés inspirer par l'*Odyssée*. A l'inverse de l'enthousiasme de ce qu'Emerson appelle l'*homme de proie*, ceci dénote l'homme d'imagination, le chercheur, le voyageur par excellence.

Poète rêveur, idéaliste en tous lieux, l'archiduc se montre, devant les insondables mystères de l'antique Égypte, plus impressionné par les énigmes de ses croyances que par aucun aspect de la nature extérieure ; ses temples ruinés, son formidable Sphinx, les vestiges solennels de son culte monumental de la mort, aident tous à diriger sa pensée vers une sphère où rien ne brille, mais où ce qui n'est plus *vivant à nos yeux* a établi son règne ténébreux.

Cela étonne moins qu'on ne croirait les habitués du nord-est de l'Europe. Il y a, dans ces races danubiennes, une familiarité avec la mort qui, à l'occasion, se fait facilement reconnaître : ce n'est ni le stoïcisme brutal de l'Oriental pur, ni la bravoure extraordinairement matérialiste de l'Espagnol ; ni la note surnaturelle de l'Allemand (chez Kleist ou Burger, par exemple, dans *Lenore*), c'est la note tragique *dans le réel* ; l'élément tragique du coin du feu, soudain,

¹ Les paroles textuelles de l'archiduc sont : *Der herrlichen Wärme des Sonnen durchglühten Orientes.*

facile, sans phrases, sans prétention, affreusement simple, et dans sa simplicité même navrante à l'excès. En étudiant le tempérament de l'Autrichien de haute culture intellectuelle (surtout le militaire), il faut, dans les angoisses que lui infligent les circonstances sans issue (*die Beklemmungen des Lebens*), ne pas oublier l'extraordinaire facilité qu'il éprouve à en sortir par la porte de la mort. Chez l'Autrichien, d'ordinaire d'humeur gaie, réputé insouciant, rien ne résiste au désespoir. A la vie devenue impasse, on dit *non*; on la quitte.

IV

« Je n'ai jamais connu à l'archiduc qu'un défaut, » m'écrivit un grand seigneur hongrois dont le dévouement au Kronprinz était depuis plusieurs années proverbial, « il avait *trop de cœur*, — trop de cœur pour un prince, — surtout pour un prince appelé à régner. »

Trop de cœur ! qui sait ?

L'histoire d'Angleterre garde aussi le souvenir d'un prince qui, pour avoir eu « trop de cœur », a brisé les espérances de tout un peuple et, le premier, ouvert la porte à une guerre de cent ans. Quel héritier, et de quel roi, Édouard, prince de Galles, fils d'Édouard III ! C'était, en 1360, le Prince Noir, le héros de tous les chants populaires, de toutes les légendes (jusqu'en terre sainte) l'idole de la nation anglaise, qui, en lui, voyait le *successeur* dont rien, selon tout jugement humain, ne pourrait la priver !

Il lui fut enlevé à trente et un ans — malheureux, presque déchu (amoindri pour le moins), pour avoir eu « trop de cœur¹ ! »

A cette union néfaste du *Black Prince* remonte vraiment le premier signe de ce que seront les troubles incessants du pays. A travers le faible Richard II et l'ambitieux Bolingbroke, on avance vers la guerre des Roses, amenée, en fin de compte, par l'inextricable confusion de l'héritage Lancaster. La vie seule, une vie prolongée du prince de Galles, pouvait, au quatorzième siècle, garantir l'Angleterre de tout le désarroi, de toutes les misères qui, à sa mort, la désolèrent, et plus ou moins avec elle le reste de l'Europe.

¹ Le Prince Noir, à vingt ans, devint éperdument amoureux de la belle Joan, comtesse de Kent. Le scandale fut grand, mais le prince de Galles ne voulut jamais entendre raison. Joan se maria avec Thomas Holland, un homme d'armes du Prince. Il mourut. Le Prince attendait la veuve. Elle avait sept ans de plus que lui, et sa beauté avait disparu. Il refusa tout autre mariage convenable, pour celui-ci où la honte s'attachait à cause de l'inconduite de la fiancée. Mais, à la fin, les épousailles eurent lieu, fort tristement. Le roi Édouard III ne voulut point assister aux noces de son fils. Le déshonneur suivit cette union maudite, où sombra la gloire si pure d'un héros, et d'où sortit le malheureux Richard II.

Serait-ce donc que ce « trop de cœur » est défendu à qui monte sur le trône et que deux plénitudes semblables ne sauraient co-exister? La dure loi du devoir public exige-t-elle donc le sacrifice complet, et ceux qui sont « *appelés* au trône » doivent-ils renoncer à tout, la fatalité voulant qu'ils meurent s'ils font défaut à « l'appel »?

L'archiduc Rodolphe, comme le Prince Noir, est mort *héritier*, et cette qualité, chez les deux, leur demeure indestructible; ils ne sont pas « montés sur le trône », mais dans leur imparfaite mission ici-bas, ont laissé derrière eux une trace si lumineuse qu'ils ont fait de l'inachevé une puissance, et la pitié impose l'hésitation à tout blâme trop sévère.

Depuis six siècles, le souvenir assombri, mais glorieux à la fois du prince de Galles de 1361, reste familier à l'homme des campagnes en Angleterre, qui, sans aucune science historique, rappelle, dans des rimes malhabiles, la fatale Joan of Kent et le jeune héros dont son amour provoqua la déchéance morale. Dans cent ans d'ici, la mémoire de l'archiduc Rodolphe, de celui qui personnifiait tous les espoirs, tous les rêves d'avenir, retentira à travers les échos des montagnes styriennes ou des déserts du *Karst*¹, et des plaintes poétiques dans des bouches inconscientes rediront tout ce qu'était pour son pays, celui qui en plein *Devenir* (*im Werden*) a cessé d'être.

Le hasard a voulu que, à l'entrée de sa vie politique, l'archiduc rencontrât le prince de Galles et que la dernière visite royale intime qu'il reçut fût aussi la sienne. Bien des circonstances de la vie intellectuelle les rapprochaient l'un de l'autre : le goût sincère des arts, l'amour passionné et la constante familiarité avec la nature et un sentiment identique d'admiration ardente pour la même personne : l'empereur Frédéric III².

Le Kronprinz Rodolphe, lors de son séjour à Londres pour le jubilé de la reine, avait rapporté une indélébile impression de ce qu'il venait de *revoir*. Lors de sa première visite (à dix-neuf ans), il admirait la nation elle-même avec ce qu'elle savait accomplir en tous genres; la seconde fois, il fut vivement frappé de ce que pré-

¹ Le *Karst* est ce territoire qui s'étend depuis la Carinthie et la Carniole jusqu'à l'Adriatique. Cela s'appelle le *désert de pierre*, et rien ne saurait être plus mélancoliquement beau; aussi nul n'en a jamais senti le mystère plus profondément que le Kronprinz. Dans ses ouvrages on trouve fort souvent la marque de cette impression.

² M. Laurence Oliphant, peu de temps avant sa mort, racontait que lors de son dernier entretien avec le prince de Galles, celui-ci lui dit : « Aux hommes absolument parfaits, aux hommes-anges, il convient, selon moi, de peu croire — et cependant, j'en ai connu deux : mon père et mon beau-frère, l'empereur Frédéric III. »

sentait de vraiment admirable l'union entre la nation et le trône; la *dignité* des deux côtés, la confiance si entière du souverain au peuple et de la population tout entière à la reine. Ce patriotisme-là ne ressemblait peut-être pas à ce que l'héritier de l'empire d'Autriche avait coutume de voir chez lui, mais ne pouvait nullement amoindrir le dévouement naïvement tendre qui lie Autrichiens et Hapsbourg ensemble dans l'héritage de Marie-Thérèse. Mais c'était autre. C'était l'inévitable avenir, et il fallait s'y préparer. Était-ce absolument sans regret, sans toute trace du ressouvenir mêlé de tristesse qui, toujours et comme un voile se déchirant par lambeaux, s'attache au passé?

Parmi les amis qui assistèrent à la rentrée à Vienne du Kronprinz, après son dernier grand voyage en Orient, il n'en manquait pas qui le trouvèrent changé et qui, entre eux, dirent : « Il ne revient pas tel qu'il est parti : ce n'est plus le même homme. » Et la parole d'un penseur, qui avait été fort jeune mêlé à sa vie, fut celle-ci : « Je ne sais si le soleil du désert a pénétré assez avant, s'il a bien rechauffé, bien ensoleillé l'âme. Je crains plutôt l'ombre jetée par les tombeaux de l'Égypte. »

Y avait-il en effet déjà sur sa route désormais si courte, l'ombre projetée des catastrophes si proches?

Et ceux qui demeurent, ceux que rien ne peut consoler? Ose-t-on parler — même avec le respect le plus absolument sans bornes, — d'existences où seul, dans l'âme déserte, le devoir, le devoir public, se tient debout, remplaçant tout?

Ce qui est sûr, c'est que jamais catastrophe humaine n'a trouvé devant elle plus inflexible volonté de faire tout ce qui se doit. La vie de l'empereur François-Joseph répond de tant de choses, de tant d'épreuves surmontées, de tant de vouloirs austères maintenus debout sans égard au sacrifice, que l'on ne pouvait concevoir un doute sur lui; mais, seuls, les quelques-uns qui avaient su deviner toute la valeur de l'impératrice savaient quelle fermeté d'âme, quelle grandeur de caractère, se révéleraient sous le coup mortel. L'empereur, le premier, en a tout compris et tout proclamé, et il l'a annoncé à son peuple dans des expressions dignes d'elle : « Jamais je ne pourrai assez rendre grâces à Dieu pour la suprême consolation que j'ai trouvée dans ma femme adorée, dans son courage, son dévouement, son incomparable grandeur d'âme, — dites-le à tous en mon nom, — c'est votre meilleur moyen d'alléger mon effroyable douleur... »

C'est l'unique occasion peut-être où un empereur d'Autriche a rendu *hommage* à la supériorité de sa compagne sur le trône. Le

prestige de l'homme est encore prédominant dans l'Europe orientale, et dans la patrie de Marie-Thérèse, on ne regarde pas comme *convenable* d'exalter le sexe féminin publiquement. Mais l'hommage rendu par François-Joseph est allé au fond du cœur de qui-conque connaît l'impératrice.

L'impératrice est une nature fière, réservée, ne se prodiguant jamais, ne montrant ce qu'elle est même qu'à ceux chez qui elle a deviné la faculté de la comprendre. La femme, dont la beauté absolument *fabuleuse* n'a jamais une seconde occupé l'esprit, vit à toutes les hauteurs, et vit volontiers seule. Mais le malheur le plus incommensurable ne saura jamais dépasser le niveau où elle atteint. L'impératrice est une âme profonde, dont le secret se révèle dans l'indicible profondeur de son regard.

Dans cette lugubre page d'histoire, nul qui n'ait accompli son écrasant devoir : — empereur, impératrice, père, mère, peuple et public dans l'univers tout entier. Mais s'il était permis de dire tout ce qu'a fait, tout ce qu'a été le pape Léon XIII, à un moment où tous les devoirs se croisaient, se choquaient l'un contre l'autre, on donnerait raison au chancelier d'Allemagne d'avoir le premier pressenti en lui l'Arbitre.

Le pape a fait preuve de toutes les capacités : savoir, prudence, piété, adresse; à la fois homme d'Église, homme d'État, homme du monde; dans une conjoncture d'une si épouvantable délicatesse, le pape s'est surtout montré *humain* et, à ceux-là mêmes qui le plus vivement renient ou disputent son autorité, a fait valoir tout au moins son droit au nom par lequel tous les chrétiens le désignent, celui de *Saint-Père*.

De tant d'éclat... de tant de promesses d'avenir *si sûres*, — que reste-t-il?

Le 5 février dernier, trois coups sinistres ont retenti sur la porte d'airain des *Capucins* de Vienne. Elle s'ouvre, et :

— Que voulez-vous? dit une voix.

— J'apporte le corps de Rodolphe, archiduc d'Autriche, de son vivant héritier du trône. Le reconnaissez-vous?

— Je le reconnais, répond la même voix de moine.

Et Rodolphe, archiduc, descend — *héritier* toujours, rien qu'*héritier*, — dans l'éternel silence, non dans l'oubli.

LES ALLEMANDS AUX ILES SAMOA¹

De toutes les épidémies qui énervent, à l'heure présente, les nations de notre vieux continent, — et il faudra ajouter désormais : du nouveau monde, — aucune ne sévit avec l'intensité de celle que l'on a surnommée la fièvre de l'expansion coloniale. Les efforts simultanés de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Portugal, de la Belgique, pour se créer au Congo une situation prépondérante, ont donné lieu naguères à une effervescence politique qui n'est point calmée encore. Les agissements de l'Allemagne à Zanzibar, ses velléités de colonisation au Maroc, aux Carolines, aux îles Marshall, à la Nouvelle-Guinée, sont de l'histoire courante. Si nous parlons de notre pays, la Tunisie, le Tonkin et Madagascar nous donnent la preuve que, nous aussi, nous songeons aux régions lointaines. Quant à l'Italie, elle a jeté son dévolu sur l'Abyssinie ; mais là les événements de Dogali et de Saâti ont failli faire tourner l'événement au tragique.

¹ Documents consultés : *En Océanie*, par Aylic Marin, Paris, Ch. Bayle, 1889. — *Rapport* du commandant Parrayon, capitaine de frégate, commandant le croiseur le *Dayot*, sur les Iles-sous-le-Vent, ms. — *Rapport* sur les îles Samoa, adressé à la Chambre de commerce de l'île Maurice, par un Anglais habitant les îles Fidji. — *Revue militaire de l'étranger*, 1885. — *Livre blanc* allemand, 1886-89. — *Blue book*, 1888-89. — *Histoire des flottes militaires*, par Chabaud-Arnault, capitaine de frégate de réserve. Paris, Berger-Levrault, 1889. — Collection du *Sydney Morning Herald*. — *Moniteur des Consulats*. — *Revue de géographie*. — *Bulletin de la Société de géographie*. — *Revue maritime et coloniale*, 1872-1888. — *Rivista marittima italiana*, février 1888. — *Kölnische Zeitung*. — *Deutsche Kolonial-Zeitung*. — Docteur Petermann's, *Mittheilungen*. — *Aide-mémoire de l'officier de marine en 1888*. — Martens, *Recueil général de traités* et continuation de Martens. — *Annual register*, London. — *Appleton's Annual Cyclopædia*, New-York. — *Militär-Zeitung*. — *Gazette de Woss*. — *Weser-Zeitung*.

Et il est singulier de constater que, dans cette course au clocher au delà des mers et des régions européennes, les peuples qui se montrent les plus ardents à la conquête, les plus âpres dans leurs convoitises, sont ceux qui, nés d'hier, sembleraient devoir marcher à pas plus timides dans cette voie incertaine.

Nous avons dit naguère ici même¹ qu'il était facile de retrouver, dans les conquêtes passagères ou durables effectuées, depuis divers siècles, au delà ou en deçà de l'équateur, par les nations européennes, les caractères divers inhérents à chacun de ces peuples. La France n'a jamais déployé son drapeau que pour la défense d'une idée généreuse : le Portugal et l'Espagne de même. Si, pour ces deux derniers pays, la conquête du nouveau monde devint l'occasion d'excès de pouvoir de tout genre, de véritables crimes de droit commun perpétrés au nom du christianisme, de la morale et de la vérité, il n'en est pas moins vrai que le « voyage aux Amériques » fut considéré par les contemporains de Colomb, de Pizarre et de Cortez, plutôt comme une croisade que comme une entreprise commerciale et lucrative.

En ce qui nous concerne, le monde n'ignore pas, bien qu'il le nie souvent, que nous avons toujours versé notre sang, jeté notre argent à pleines mains pour le triomphe des idées de civilisation dont la France a été, de tous temps, la grande promotrice, le défenseur, le propagateur désintéressé. Les noms de Dupleix et de La Bourdonnais aux Indes, celui de Montcalm au Canada, seront toujours considérés dans ces contrées bien plutôt comme ceux de bienfaiteurs que de conquérants.

Il est inutile de dire que les Allemands diffèrent totalement de nous sous le rapport que nous venons d'envisager. Tout autres sont leurs procédés, bien différentes leurs aspirations. Ils traitent volontiers d'écervelés des gens qui se battent pour autre chose que le profit, et leur sens pratique dépasse de beaucoup, dans cette voie, celui des Anglais, avec une pointe de rudesse, de grossièreté, qui est le propre de la race germanique.

Personne n'ignore la part occulte prise par les Allemands, au lendemain de la guerre de 1870, à l'insurrection qui se déchaîna contre nous en Algérie. Ils avaient espéré, semble-t-il, faire surgir là, des complications à l'ombre desquelles ils se fussent introduits furtivement dans le nord de l'Afrique : une fois le pied posé dans la Méditerranée, bien hardi eût été, pensaient-ils, qui eût voulu les en évincer. Les efforts tentés plus tard pour s'emparer des îles Chafarines, à l'embouchure de la Moulouya ; la tentative odieuse opérée sur les Caro-

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1887 : *A qui appartiendra le Maroc ?*

lines, il y a quatre ans; les massacres, à Camarones, d'indigènes inoffensifs; les affaires des îles Marshall, et actuellement celles de Samoa, démontrent qu'en fait de conquêtes coloniales, les Allemands agissent en véritables pirates bien plutôt qu'en peuples civilisés. Cela ne saurait nous étonner de leur part.

Le nouvel incident diplomatique que vient de susciter l'ambition allemande à propos de l'archipel des Samoa pourrait être plus gros de conséquence qu'il n'en a l'air. Ici, les hommes d'État de Berlin n'ont plus affaire à des Espagnols, violents sans doute, criant beaucoup, mais bons enfants au fond. L'affaire des Carolines fut réglée en quelques jours, parce que le tempérament espagnol n'eût pas toléré de longues tergiversations. Mais ici, en face du prince de Bismarck se dresse le peuple yankee, c'est-à-dire une race qui, en fait de patience, d'habileté diplomatique et tout à la fois d'audace, est une des mieux douées de l'univers. Il est donc intéressant de surveiller de près un événement dont la solution peut être pacifique, mais qui pourrait aussi bien amener entre l'Europe et le nouveau monde un sanglant conflit.

C'est vers 1878 que le gouvernement allemand pensa d'une façon sérieuse, tenace, aux îles Samoa, qu'il songea à y établir un protectorat réel, et, s'il était possible, à s'en emparer complètement. Voyons d'abord ce que sont ces îles; nous étudierons ensuite pour quelles raisons l'Allemagne a jeté son dévolu sur elles et de quelle façon s'est produit le différend qui met à l'heure actuelle aux prises avec les États-Unis le jeune empire germanique.

I

L'archipel des îles Samoa — ou Hamoa — appelé d'abord des Navigateurs par Bougainville, qui le découvrit en 1768, s'étend dans l'océan Indien entre les 13° et 15° degrés de latitude sud, le 170° et le 173° degré de longitude est du méridien de Paris.

Il comprend quatre îles principales qui sont, en partant de l'ouest : Savai, Oupolou, Toutouïla, Manoua et douze îles inférieures, Manono, Apolima, Fanuatapou et Nououtele, etc., spécialement connues sous le nom d'îles des pêcheurs, Ofou, Olosenga et les îles Rosel.

L'île Savai, la plus importante comme étendue, affecte la forme d'un losange dont les deux diamètres mesurent respectivement 75 kilomètres sur 50 en nombres ronds. Oupolou a 60 kilomètres sur 20; quant aux autres, elles sont beaucoup moins étendues.

La Pérouse, qui visita les îles Samoa dans le courant de 1787,

débarqua à l'île Manono le 7 décembre, fit quelques échanges avec les indigènes, et reconnut bientôt que ces insulaires « étaient comme tous ceux des mers du Sud, de la plus insigne mauvaise foi dans leurs transactions. » Sans doute, le meurtre du capitaine de Langle, qui eut lieu quatre jours après dans une petite anse appelée depuis « Baie du massacre », ne fut pas sans influence sur cette appréciation.

La surface des îles Samoa, écrivait en janvier 1879, à la Chambre de commerce de l'île Maurice, un Anglais des îles Fidji, s'élève doucement en plaines inclinées ou en pentes agréables jusqu'au sommet des montagnes de l'intérieur. Ces plaines sont coupées par des ravins profonds au fond desquels circulent des ruisseaux ou des rivières. L'élévation des montagnes est d'environ 7 à 800 mètres; les pluies tombent abondamment sur tout le groupe d'îles, mais le sol est très poreux et l'humidité disparaît rapidement; c'est par suite de cette circonstance que l'eau apparente est rare en quelques endroits; cependant, en la plupart des points, on la trouve en abondance, et fort pure, à quelques centimètres du sol. De plus, il existe dans les montagnes des traces de nombreux cratères où l'eau séjourne en quantité considérable. Le terrain est bien boisé depuis la mer jusqu'au sommet des montagnes; parmi les essences ligneuses, certaines sont d'excellente qualité et peuvent être employées soit pour la charpenterie, soit pour la construction et la mâture des navires. La nature tropicale, écrivait encore il y a quelques jours un autre voyageur, M. Aylic Marin, se plaît à étaler, aux Samoa toutes ses splendeurs. « Je fus enthousiasmé à la vue de leurs montagnes se dressant devant moi couvertes d'une végétation vierge, sous les joyeux rayons du soleil levant. Il semble que l'homme ne puisse pas être malheureux sur cette terre radieuse, et la légende des Mahoris, qui en fait le berceau de la race polynésienne, l'Eden de ses demi-dieux et de leurs belles compagnes, me revenait à la pensée, dans toute la fraîcheur de son expression naïve. L'île de Toutouila est une forêt qui embaume l'Océan. »

Le port d'Apia, capitale de l'île d'Oupolou et centre politique de l'Archipel, s'étend tout autour d'une baie orientée vers le nord, affectant la forme d'un croissant dont les deux cornes sont constituées par deux presqu'îles. L'une, longue et étroite, terminée par le cap Moulinou, occupe la partie occidentale de l'échancrure; l'autre, orientée à l'est, finit à la pointe Matantou. Dans la presqu'île Moulinou a été bâti le quartier allemand, habité par environ deux cents individus; là se trouvent le consulat, les docks, les factoreries, les établissements agricoles et le cimetière. Matantou est occupé par les Américains, et au centre de la baie s'élèvent le consulat

anglais, l'église catholique et divers établissements français.

La baie, d'une profondeur de 8 à 9 mètres, est entourée sur une étendue d'un demi-kilomètre à 1 kilomètre et demi, d'un large banc de corail qui, à marée basse, demeure presque à découvert. Apia est une bourgade cosmopolite dont les éléments hétérogènes font un ensemble aussi varié que possible, contraste de civilisation et de barbarie intéressant à étudier. A côté des boutiques des marchands européens, s'élèvent les huttes de l'ancien village canaque, que leurs propriétaires n'ont pas voulu abandonner. « Le panorama que l'on découvre de la rade est absolument différent de celui de Manoua; le regard s'étonne des larges perspectives de l'île d'Oupolou, couverte de plaines fertiles, qu'une éminence unique, le mont de la Mission, sépare en parties à peu près égales. Les chaînes élevées du centre de l'île s'estompent en masses bleuâtres à l'horizon, au dernier plan du tableau, tandis qu'au premier, sur le rivage, les maisonnettes de la colonie se détachent nettement sous le soleil. »

Le climat des îles Samoa est généralement sain, cependant les fièvres n'y sont point inconnues. Les saisons sèches et humides s'y succèdent d'une façon inverse de ce que nous voyons en Europe, l'hiver commençant là-bas quand se font sentir ici les premières chaleurs de l'été. La température, bien que généralement élevée, a une régularité qui ne la rend point insalubre; point de sauts brusques ni vers le chaud ni vers le froid. Pendant la saison humide les vents du nord prévalent, et les vents du sud pendant la sécheresse.

L'archipel des Samoa, d'origine volcanique ainsi que l'indiquent les cratères dont nous avons parlé, présente un sol d'une fertilité remarquable, malgré les pierres nombreuses semées à tel point dans le sol, qu'elles rendent pour ainsi dire impossibles les opérations du labour. Pour cette raison, les travaux agricoles y coûteront toujours plus cher que dans des terrains où le défrichement est facile, où la charrue peut passer partout sans accidents. Actuellement et bien que la qualité du sol, comme le climat, se prête à la culture de tous les produits obtenus sous les tropiques, les seules plantes en faveur sont le cocotier et le cotonnier.

Le cocotier des îles Samoa a un rendement considérable surtout lorsqu'il est isolé ou du moins qu'il a autour de lui suffisamment d'air et d'espace. Les plantations sont faites dans des herbages où l'on fait paître les troupeaux tous les six ans; la fumure qu'amène le séjour des animaux contribue puissamment à l'amélioration de la récolte.

La canne à sucre est également cultivée aux Samoa, mais cette

plante est généralement mangée au naturel ou tout au plus bouillie pour sucrer le gâteau que préparent les indigènes avec le *Piper methysticum*; avec la feuille, convenablement desséchée, ils recouvrent leurs *cases* ou maisons. La culture de la canne à sucre est l'objet de soins particuliers de la part des Samoans, qui, pour mieux s'y adonner sans doute, font leurs plantations toujours dans le voisinage des habitations; on choisit, en outre, les sols les plus riches et ceux où l'eau se rencontre à une petite profondeur. Les cannes, une fois arrivées à maturité, sont recueillies et vendues contre argent, ou échangées pour des objets en nature. La canne s'offre également en présent entre parents et amis, c'est un cadeau fort estimé.

Grâce à la fertilité du sol, à la douceur du climat, la canne à sucre des îles Samoa atteint des proportions gigantesques; les tailles moyennes ne sont pas inférieures à 6 mètres, le diamètre est de 4 à 5 centimètres. On compte deux variétés, l'espèce ordinaire semblable à celle de l'île de la Réunion; la canne verte, qui est une spécialité de l'archipel, croyons-nous.

Le café est également cultivé, en petite quantité et à titre d'essai. Bien que jusqu'ici les résultats n'aient pas été très satisfaisants, il y a tout lieu de supposer qu'une culture mieux appropriée aux conditions climatériques du pays deviendrait certainement rémunératrice. Il faudrait d'abord trouver l'altitude convenant le mieux au caféier; c'est là un point important dont la connaissance demande du temps et des tâtonnements.

Le cotonnier est, comme nous l'avons dit, la richesse principale de l'archipel samoan, et, à l'envers du cocotier, qui est planté à la fois par les Européens et par les indigènes, la culture de l'arbre à coton est tout entière aux mains des étrangers. Presque tout le coton des îles Samoa provient des propriétés allemandes de la *Handels und Plantagen Gesellschaft* sur lesquelles travaillent plusieurs milliers de coolies des Nouvelles-Hébrides, Fidji, Nouvelle-Guinée, etc. Les indigènes ont cessé d'en produire depuis que les Allemands, maîtres de la situation, se refusent à le payer plus de 7 centimes la livre, c'est-à-dire un prix dérisoire.

Parmi les produits de culture que l'on rencontre encore aux Samoa citons le manioc, les oranges qui y sont d'excellente qualité, les pamplemousses, les limes et les limons, le fruit de l'arbre à pain, la mangue, l'avocat, le litchi, enfin la plupart des fruits des tropiques.

Le commerce et l'agriculture des îles Samoa se trouvent, depuis un certain nombre d'années, aux mains des Anglais, des Américains et plus encore des Allemands, grâce à l'influence qu'a su

acquérir dans l'Archipel la maison Godefroy, de Hambourg. Les magasins les plus considérables d'Apia appartiennent à cette société et ce sont les navires de la *Handels und Plantagen Gesellschaft* qui exportent la majeure partie des produits indigènes. Sur 5000 acres de terre cultivée dans les îles des Navigateurs, 2500 appartiennent aux sujets de l'empereur Guillaume; « sur deux mille travailleurs engagés aux Salomon, en Nouvelle-Zélande, aux Gilbert, dix-huit cents sont au service de ces planteurs, qui, tout en usant de procédés peu avouables, sont arrivés à accaparer les ressources du pays ¹. »

Quand le capitaine de frégate Parrayon, commandant le croiseur le *Dayot*, visita, en août et septembre 1881, les îles du groupe polynésien, il chercha à acquérir, sur le commerce des Samoa, certains renseignements qu'il eut été intéressant d'obtenir avec exactitude. Malheureusement personne ne tenant un compte bien à jour des entrées ni des sorties, le commandant ne put obtenir que des données très approximatives. Néanmoins, telles qu'elles sont, elles n'en demeurent pas moins instructives :

Pour l'année 1879, les chiffres des importations et des exportations se répartissaient de la façon suivante :

		Dollars.
Etats-Unis.	{ 5 navires avaient exporté pour.	35 969
	{ On avait importé pour..	12 000
Allemagne.	{ 72 navires; tonnage : 15 645.	310 300
	{ Exportation (Samoa et Tonga).	310 300
	{ Importation.	235 000
Angleterre.	{ 47 navires; 6230 tonneaux. Importation et exportation inconnues.	

Lorsque le commandant Parrayon visita les Samoa, il ne trouva, au mouillage de Manoua, que la corvette américaine *Alaska* et l'avis de guerre allemand *Hyena*; il apprit qu'en 1879 il n'était venu, dans les eaux de l'Archipel, qu'un navire américain, trois navires de guerre anglais et également trois bâtiments de guerre allemands.

Les habitants des Samoa appartiennent à la race canaque; ils sont petits de taille, légèrement cuivrés, bien membrés et vigoureusement constitués. « Les hommes se teignent pour la plupart les cheveux en blanc en les imprégnant de chaux : on les croirait poudrés à frimas. Cette préparation a surtout pour but de rougir la chevelure léonine des guerriers, d'une luxuriance extraordinaire. Ils sont très fiers de cette manière de crinière longue et ébouriffée

¹ Aylic Marin.

qui leur donne une apparence terrible. Les fleurs d'hibiscus rouge, les guirlandes de gardénias qu'ils se mettent sur la tête et autour du cou produisent un joli effet. » — « Les jeunes filles se font remarquer par la régularité et la beauté de leurs formes »; La Pérouse et Bougainville en ont parlé avec une admiration sans réserve : il faut dire toutefois que, pour des raisons sur lesquelles nous n'avons pas à nous appesantir ici, cette beauté est fort éphémère. Dès vingt ans, la Samoane gagnerait à être moins décollétée.

Les hommes sont généralement tatoués de la ceinture au genou. Leur vêtement — pour ceux qui en portent — est d'une simplicité toute primitive; il consiste en une ceinture d'étoffe, un *langouti*, qui s'enroule d'abord autour de la taille, passe entre les jambes et est ramenée par devant, pour se fixer sur une des hanches. Les femmes portent une petite jupe tombant de la ceinture au milieu de la cuisse, ou simplement une ceinture de feuillages : ceci dit pour l'extérieur, car, à l'intérieur des habitations, généralement hommes et femmes vont complètement nus. Depuis quelques années cependant les modes européennes tendent à s'introduire aux Samoa, et il n'est pas rare de rencontrer des indigènes affublés de pantalons ou de jupes sortant des maisons de confection de Hambourg ou de Dresde. C'est surtout le dimanche, pour aller aux offices religieux, que les élégants d'Apia aiment à faire montre de ces oripeaux européens. Le spectacle de cette foule étrange, dans laquelle l'un porte un chapeau, l'autre une chemise, celui-ci un faux-col, tel autre une chaussette, ne manque pas d'être fort réjouissant.

Les indigènes habitent des *cases* bâties en troncs d'arbre et recouvertes de feuilles de cocotier ou de canne, entrelacées de façon à constituer d'impénétrables abris : le toit généralement élevé, affecte tantôt une forme pointue, tantôt celle d'un dôme.

Leur façon de vivre est grossière. En outre de quelques poissons, ils se nourrissent de *coprah*, c'est-à-dire de l'amande de la noix de coco, de cannes à sucre qu'ils mâchent par manière de passe-temps, et d'une sorte de breuvage ou de bouillie préparé avec du lait de coco et l'amande pulvérisée de l'arbre appelée *Piper methysticum*. La viande est un mets fort goûté des Samoans, mais qui paraît rarement sur leur table. Ce n'est guère que par suite d'échanges avec des équipages européens qu'ils ont l'occasion de manger un morceau de lard ou de bœuf fumé.

Le Samoan est généralement paresseux, et les deux seules industries auxquelles il se livre volontiers est la gravure des noix de coco et la confection de ses pirogues. Ils sont idolâtres, cependant la religion chrétienne fait chaque jour chez eux de grands progrès.

On compte à Apia une mission française composée de seize Maristes et dirigée par le P. Vidal. Trois sœurs françaises et quatre samoanes ont ouvert dans la même capitale un pensionnat qui compte environ cent jeunes filles. En principe, ils sont monogames; mais un chef peut donner à l'un de ses sujets l'autorisation d'avoir plusieurs femmes à condition de n'en abandonner jamais aucune. Les ménages sont fort unis, et la moralité publique ferait honneur à plus d'un peuple civilisé. La femme qui a trahi son devoir est condamnée à travailler pour la communauté, mais en réalité l'adultère ou la débauche sont des exceptions rarissimes.

Leurs amusements, primitifs comme leurs mœurs, comprennent des danses, et des chants dits sur le rythme monotone cher à toutes les populations de l'Inde. M. Aylic Marin a assisté, à Toutouïla, à l'un de ces divertissements et nous en a donné une description pittoresque.

Tout d'abord le chef qui offrait ce spectacle à notre compatriote l'introduisit sous un hangar où un certain nombre de danseuses faisaient leurs derniers préparatifs. Trempant leurs mains dans unealebasse remplie d'huile de coco parfumée, ces bacchantes s'en oignirent la poitrine et les cuisses. Une ceinture de feuilles également huilées garnissait simplement leur taille; autour de leur cou se déroulait un collier de piments longs ou ronds alternant entre eux et imitant le corail; une défense de cochon sauvage, singulier joyau, pendait sur leurs seins; une couronne de fleurs variées ceignait leur front, en relevant une chevelure épaisse d'un noir de jais, qui flottait librement sur leur dos. Les danseurs se groupèrent derrière leurs comparses, assises sur une même ligne, et exécutèrent aussi une sorte de pantomime avec des mouvements de bras d'une grâce et d'un ensemble parfaits. Les mains dans ce concours de gestes ont, paraît-il, une délicatesse prodigieuse. Puis vinrent les danses debout, qui, d'après les figures et les poses, représentent une allégorie tendre, glorieuse ou funèbre, suivant qu'il s'agit de rappeler l'amour, la victoire ou la mort. « J'ai vu, chez le premier chef de Pago-Pago, à Toutouïla, cinq femmes jeunes et jolies, exécuter la danse du supplice; c'était à faire dresser les cheveux sur la tête¹. » Cependant ce sont là des idées évoquées rarement dans les danses samoanes, et l'esprit des figures chorégraphiques est généralement beaucoup plus gai.

Un peuple qui aime les divertissements a généralement bon cœur, et c'est effectivement la qualité qui frappe, quand on entre en quelques relations avec les Samoans. Malgré le fâcheux jugement

¹ *En Océanie*, par Aylic Marin, p. 147.

porté sur eux par La Pérouse, ils ne sont ni aussi fourbes ni aussi rusés que voudraient le faire croire les Allemands. La vérité est que, tout étant commun chez eux, l'idée du vol ne leur apparaît point comme celle d'une chose défendue; c'est ainsi que, lorsqu'ils s'approprient le bien d'autrui, ils le font ouvertement, sans dissimulation. Peut-être est-ce là une morale un peu primitive, mais une telle naïveté est-elle inférieure, au fond, à notre civilisation savamment policée? Les sauvages paraissent ce qu'ils sont, tandis que nous, nous ne sommes pas le plus souvent ce que nous paraissions être.

Le gouvernement des îles Samoa est en apparence une sorte de monarchie constitutionnelle à la tête de laquelle est placé un personnage qualifié de *le Toupou* : roi. Au-dessous du Toupou, vient le *Tapoua* : vice-roi, puis deux *Chambres* composées, la première de personnalités notables de l'archipel, membres de droit, la seconde, de représentants élus. Mais, au fond, l'autorité royale est des plus précaires et celle des deux Chambres politiques n'est pas reconnue d'avantage.

La vérité est que le système politique des Samoans est très primitif : c'est l'organisation par tribus à peu près indépendantes, se groupant, à l'occasion, autour d'un chef jouissant soit d'une influence militaire reconnue, soit du prestige religieux, soit d'une fortune considérable. Cette dernière considération est même, aux Samoa comme ailleurs, la plus importante. Il est rare qu'on ne reconnaisse pour chef tant dans l'Église que dans l'État le plus riche, c'est-à-dire celui qui a un plus grand nombre de nattes, de cocotiers et de cannes; mais le jour où le premier sujet venu peut montrer une fortune supérieure à celle du chef régnant, ce dernier cède la plupart du temps sa place sans que ce changement donne lieu à une contestation. Il a fallu que les Allemands vinsent déranger des mœurs politiques aussi simples, et c'est grâce à eux qu'on a vu naître dans l'archipel samoan le premier litige relatif au pouvoir souverain. Les compétitions soulevées par eux entre le roi Malietoa, le souverain populaire, et Tamasésé, le transfuge vendu à l'étranger, sont en train de devenir célèbres : elles auront peut-être, un jour ou l'autre, des conséquences auxquelles on ne s'attend pas. Sans préjuger la question, nous dirons ici que la population soumise à ces deux rois principaux s'élève à 35 000 habitants dont 5000 à Toutouïla, 1000 à Manoua, 13 000 à Savaï et petites îles adjacentes, 16 000 à Oupolou.

En somme, l'ancien archipel des Navigateurs, bien qu'il n'ait été étudié scientifiquement encore ni au point de vue géologique ni sous le rapport ethnologique, n'en est pas moins assez connu pour

qu'on puisse affirmer sa valeur. C'est une terre fertile, vierge, propre à toutes les cultures des régions tropicales, spécialement à celle du coton, de la canne à sucre, du café, de la vanille, du poivre. Dans de telles conditions et en envisageant la question uniquement sous le point de vue productif et commercial, on comprend que le gouvernement allemand ne soit point de l'avis du professeur Théodore Mommsen qui déclarait récemment « ne pas vouloir donner un verre de bière bavaroise pour toutes les îles du Pacifique. »

D'ailleurs, ce n'est point seulement la possession d'une colonie fertile, d'une terre productive, qui est en cause dans le litige actuellement pendant : la raison des ambitions allemandes est toute politique, et il est temps maintenant de la développer.

II

Ce fut en 1872 que les États-Unis, éclairés sur l'importance que pouvaient acquérir un jour dans la mer des Indes, les îles des Navigateurs, ébauchèrent avec les notables de Toutouïla un traité par lequel les Samoans autorisaient la république américaine à établir dans la baie de Pago-Pago, un dépôt de charbon.

Dès 1874, les Américains envoyaient comme consul à Apia un nommé Steinberger, qui fut chargé de travailler la population et de l'amener à l'idée d'un protectorat. Mais, vers la même époque, l'Allemagne, qui, sans penser encore à l'empire des mers, songeait déjà à s'emparer par la ruse, — en attendant la force, — de certains points de l'Océan et du Pacifique, invitait à contrecarrer les projets des États-Unis, la maison Godefroy, de Hambourg, dont les premiers essais pour la culture du coton et du cocotier à Oupolou, commençaient à prendre de grands développements.

A cet effet, il était utile de créer en face de la *Polynesian Land Company*, soutenue par les États-Unis, une société similaire allemande, et bientôt la *Handels und Plantagen¹ Gesellschaft* de Hambourg, fut invitée à prendre la suite des opérations de la maison Godefroy en les développant à l'ombre du pavillon allemand. Un certain Brandeis, ancien capitaine bavarois, fut envoyé à Apia avec le titre de consul, et, dès cette époque, Yankees et Allemands commencèrent à se considérer d'un mauvais œil, les derniers agissant à la façon d'un larron qui guette l'occasion d'effectuer un mauvais coup.

Entre temps, les Anglais qui, de leur côté, avaient certains

¹ *Plantage* est un des plus jolis gallicismes de la langue germanique; nous le signalons à M. de Bismarck. Le vrai mot allemand est *Pflanzung*.

intérêts aux Samoa et dont la grande maxime coloniale est, comme on sait, « personne là où nous ne pouvons être nous-mêmes », les Anglais, qui se rendaient très bien compte également de l'importance qu'acquerraient fatalement un jour les îles des Navigateurs, s'immisciaient eux aussi dans le débat, sous le prétexte de mettre d'accord les deux parties principales, mais en réalité pour les surveiller de plus près et les empêcher de s'attribuer, l'une ou l'autre, une proie également et ardemment convoitée.

Effectivement, l'accaparement de l'archipel de Samoa par une puissance autre qu'elle-même serait pour l'Angleterre un événement préjudiciable, étant donné que, par ses établissements en Australie, cette nation est la plus directement intéressée à l'avenir de ces îles. Quant à l'Australie elle-même, à l'Australie indépendante, elle ne saurait voir davantage d'un bon œil une puissance européenne ou américaine s'implanter aux Samoa. On sait que les descendants des convicts ont toujours prétendu faire du Pacifique un lac australien; or les conventions de l'Angleterre avec la France au sujet des Nouvelles-Hébrides, les ont déjà exaspérés. Nul doute, donc, qu'ils n'attachent une importance capitale à ne voir aucune puissance européenne autre que l'Angleterre s'établir en maîtresse aux Samoa.

En ce qui concerne les États-Unis et l'Allemagne, on n'aperçoit point bien, tout d'abord, l'intérêt que peuvent attacher ces deux nations, — en dehors de l'intérêt commercial, — à la possession de territoires si éloignés de la sphère de leur action maritime. Les États-Unis, sont, en effet, à plus de 5000 milles d'Apia; quant à l'Allemagne, qui ne sait que faire déjà de sa colonie de la Nouvelle-Guinée, à combien est-elle de Savai et d'Oupolou? Le chemin est tellement considérable que nous renonçons à en faire le compte.

Cependant, si, jetant les yeux sur une mappemonde, on considère la position géographique des îles des Navigateurs, on ne tarde point à comprendre que dans un avenir peu éloigné cette station acquerra une importance maritime et coloniale considérable. Si l'on tire une ligne droite de Panama au détroit de la Sonde, on voit immédiatement que les îles Samoa occupent à très peu près le milieu de cette ligne, et comme, quoi qu'il advienne, le percement de l'isthme est une affaire de temps, de très peu de temps peut-être, on comprend sans dire la valeur que prendrait, le jour de l'ouverture du canal, une station placée sur la voie la plus directe joignant l'Australie à l'Amérique et à l'Europe.

Une telle escale, en un tel point permettrait à une escadre allemande sinon d'être maîtresse des mers de l'Inde, du moins d'y faire de longues croisières, certaine toujours de se ravitailler en

vivres et en charbon; sans compter qu'il faut nous attendre, si jamais l'Allemagne est maîtresse des Samoa, à voir établir dans la baie d'Apia ou de Pago-Pago, un port de refuge destiné à abriter le cas échéant, ses plus gros bâtiments.

Dès lors, apparaît nettement la raison de la tentative des Carolines, et cet acte de piraterie ayant échoué, la même cause explique les efforts de jour en jour plus persistants du gouvernement allemand pour s'emparer des Samoa. L'Espagne fit, il y a quatre ans, reculer son redoutable adversaire : les États-Unis seront-ils aussi heureux cette fois? *That is the question*, comme on dit à New-York et à Londres.

Sans préjuger la réponse et reprenant les événements au point où nous les avons laissés, nous dirons qu'après des pourparlers diplomatiques échangés de 1872 à 1878, les Américains signèrent le 17 janvier 1878 avec le gouvernement de Samoa, un traité de commerce et d'amitié par lequel ils étaient autorisés à entrer librement dans tous les ports de l'archipel, notamment dans la baie de Pago-Pago, à en user librement, à établir sur la côte un dépôt de charbon et de tous approvisionnements à l'usage de la flotte de guerre ou de la marine marchande. Tout citoyen des États-Unis était autorisé à trafiquer librement avec les naturels, à acheter et à exporter tous les objets cultivés ou manufacturés dans l'île, à importer toute sorte de marchandises, sauf les armes et les munitions de guerre. Les Samoans s'engageaient encore à n'accorder à aucune autre puissance des droits annulant ou restreignant ceux concédés à l'Amérique.

Relativement aux litiges pouvant survenir entre Américains habitant l'archipel, il était stipulé, qu'ils relèveraient seulement de la juridiction du consul des États-Unis à Apia; au contraire, les procès entre Samoans et Américains devaient ressortir à un tribunal formé du consul et d'un officier de justice nommé par le gouvernement de l'archipel. De la même façon, les crimes et délits commis par des Américains devaient être jugés conformément au code des États-Unis, tandis que, — c'est un point important à noter, — tout crime ou délit commis par des Samoans devait être puni suivant les lois du pays et par les autorités samoanes.

Le traité du 17 janvier ne fut pas plutôt conclu, que l'Allemagne jalouse d'avoir été devancée dans des relations diplomatiques avec le gouvernement samoan, entama à son tour des négociations, dans le but d'obtenir elle aussi, les droits concédés aux États-Unis. Le commandant de la corvette l'*Ariadne*, chargé de ces pourparlers, conjointement avec M. Th. Ludwig Weber, consul allemand à Samoa et Tonga eut beaucoup de mal à s'entendre avec Touia et

Lemana, les plénipotentiaires chargés de représenter le gouvernement samoan ; cependant, le 24 janvier 1879, c'est-à-dire au bout d'une année, un traité était signé entre l'archipel et le gouvernement germanique.

Il était tout d'abord stipulé, dans cette convention, que les Allemands habitant l'archipel et *les Samoans habitant l'Allemagne* devaient être exemptés de tout impôt de guerre, service militaire, réquisition, etc., et que les uns et les autres jouiraient de leur entière liberté de conscience et des cultes.

Plaine liberté de commerce était accordée aux Allemands pour entrer dans tous les ports de l'archipel, trafiquer à l'intérieur, établir où bon leur semblerait et à leur entière convenance des dépôts pour leur charbon ou autres approvisionnements nécessaires à la marine de guerre ou de commerce. Le gouvernement germanique avait en outre l'autorisation de hisser son pavillon, à l'exception d'aucune autre nation, dans le port de Saluafata (Apia) sans que cette convention diminuât d'ailleurs en rien l'autorité souveraine de Samoa sur ce territoire. Enfin le gouvernement de l'archipel s'engageait à ne concéder à aucune nation un monopole portant entrave à la liberté de commerce stipulée avec l'Allemagne.

Relativement à la juridiction à laquelle devaient ressortir les Allemands en cas de crimes ou de délits commis sur le territoire d'Oupolou, les stipulations étaient, à peu de choses près, celles dont nous avons parlé à propos des Etats-Unis.

Comme on peut s'en rendre compte, ce second traité était plus menaçant pour l'indépendance des Samoans que ne l'avait été celui conclu avec les Etats-Unis. Il était, dans ses termes, beaucoup plus impératif que le premier, plus explicite sous le rapport des libertés concédées aux Allemands, plus restrictif en ce qui concernait les droits laissés aux naturels de l'archipel.

Cette situation nouvelle, à peine connue à Londres, parut à l'Angleterre constituer un danger pour ses prétentions, et cette puissance se hâta de conclure à son tour, avec les insulaires d'Apia, — qui n'avaient, à coup sûr, jamais fait autant de diplomatie, — son traité de commerce.

Cette convention, qui eut pour négociateurs, d'un côté, sir Arthur Hamilton Gordon et M. Percival Mandslay, de l'autre les chefs Malietoa et Saga, fut conclue, à Apia, le 28 avril 1879.

Il était arrêté, dans ce document, à peu de chose près, les mêmes stipulations que celles dont nous avons parlé à propos des Etats-Unis ; cependant il faut noter que, par l'article 2, le gouvernement samoan s'engageait à n'accorder à aucun Etat ou pays, de droits qui fussent au préjudice de ceux concédés à l'Angleterre, et

à traiter toujours les sujets britanniques sur le pied de la nation la plus favorisée.

L'article 8 déterminait encore que le gouvernement de la Reine pourrait établir à Samoa un dépôt de charbon et une station navale partout où elle le jugerait à propos, sauf à Apia et dans la partie du port de Pago-Pago attribuée aux États-Unis par le traité du 17 janvier 1878.

La présence à Samoa de trois puissances étrangères tendant chacune clandestinement, sinon en apparence, à accaparer la prépondérance dans l'archipel, ne tarda point à faire naître entre elles des difficultés. En attendant qu'une occasion offrît le moyen à l'un des concurrents de tirer à son profit les marrons du feu, les trois cabinets intéressés crurent suffisamment sauvegarder leur situation respective en déterminant un *modus vivendi* grâce auquel chacun, sans affirmer positivement des droits particuliers, limitait tout au moins les prétentions des autres. Il fut donc arrêté par les chancelleries américaine, allemande et anglaise, qu'on obtiendrait du gouvernement samoan l'autorisation d'occuper en commun la ville d'Apia y compris une certaine zone à délimiter, et que, dans cette zone, l'autorité des Européens serait reconnue officiellement par le gouvernement de l'archipel.

Après de longues hésitations, sous le coup d'une pression non dissimulée et cédant seulement à des considérations humanitaires et morales habilement mises en avant, spécialement par le consul allemand, l'État samoan finit par accéder aux instances qui lui étaient faites, et il accepta la discussion des propositions émanant de Berlin, de Washington et de Londres à l'effet de laisser les Européens prendre définitivement un pied dans l'archipel.

Les plénipotentiaires chargés de représenter les quatre puissances intéressées, pour la rédaction et la signature de la convention de 1879 furent :

1° Pour l'Angleterre, sir A. Hamilton Gordon et M. Perceval Mandslay;

2° Pour l'Allemagne, le capitaine de corvette J. Mensing, commandant l'*Albatros*, et le consul général T. Weber;

3° Pour les États-Unis, le capitaine R. Chandler, commandant le brick *Lackawana*, et M. Thomas Dawson;

4° Enfin, pour le gouvernement et le roi des Samoa, le grand chef Malietoa Laupepa et Saga le Auauua.

Les pourparlers donnèrent lieu de nouveau à de longues tergiversations. Cependant, après bien des séances, on finit par tomber d'accord sur les points suivants :

1° La ville et le district d'Apia étaient tout d'abord délimités et

circonscrits par une ligne de démarcation qui commençait à Vailoa, suivait la côte jusqu'à l'embouchure de la Fulnasa, remontait ce cours d'eau jusqu'au point où la route d'Alafuala le traverse, suivait cette route jusqu'au point où elle franchit la rivière Vaisigo et revenait de là à Vailoa.

2° Les villes et district d'Apia étaient placés sous l'autorité d'une municipalité composée des consuls des trois nations ayant un traité avec le gouvernement samoan; cependant il était stipulé que toute nation nouvelle entrant en rapport politique avec les autorités indigènes de l'archipel aurait droit à avoir son représentant dans la municipalité.

3° Toutes les mesures de police, santé publique, etc., devaient dépendre de cette commission municipale à laquelle on reconnaissait le droit d'infliger des amendes de 200 dollars.

4° La municipalité était également autorisée à percevoir à titre de contribution un impôt ne dépassant pas 5 pour 100 du revenu de chaque habitant.

5° Tout étranger appartenant à la nationalité de l'une des parties contractantes et commettant, dans les limites du nouveau district d'Apia, un délit contre les lois de son propre pays était justiciable d'un magistrat nommé par la municipalité européenne.

6° Tout Samoan se rendant coupable des mêmes délits devait être jugé par le même magistrat assisté d'un délégué samoan.

Il était stipulé en outre à l'article 7 que la convention ne diminuerait en rien les droits du gouvernement samoan sur le district d'Apia, et que son drapeau flotterait sur la résidence de la municipalité européenne. Enfin, en cas de guerre civile dans l'intérieur de l'île, la ville et district d'Apia et les districts adjacents comprenant les territoires des villes d'Apia et Letogo, Tiapepe-Point et Siusega étaient déclarés zones neutres, et la municipalité européenne était autorisée d'avance à prendre, pour faire respecter cette neutralité, *telles mesures qu'elle jugerait convenables*.

La convention que nous venons d'analyser sommairement et qui, suivant l'article 10, était faite pour quatre années, fut signée le 2 septembre 1879. Cependant, dès le 19 du même mois, elle reçut une clause additionnelle d'après laquelle il fut stipulé qu'au bout de ce laps de temps l'autorité et le contrôle conférés à la municipalité européenne du district d'Apia pourraient être repris par le gouvernement samoan s'il jugeait qu'elle fonctionnât mal, ou être transmise à telle autre autorité désignée d'un accord mutuel par l'État de l'archipel et les autres parties contractantes. Cette seconde convention fut signée seulement par les consuls étrangers et par Malietoa, qualifié de Majesté ou de roi des Samoa.

La même année, nous voyons un autre traité, convenu entre l'Allemagne et l'Angleterre seules, par lequel était déterminé la délimitation des sphères d'intérêt des deux puissances dans le Pacifique. Nous y trouvons stipulé que « les îles Tonga, les Neuf îles et les Samoa continueront à former un territoire neutre ».

En 1881, troisième traité, entre les trois puissances cette fois, pour restaurer d'un commun accord et à forces égales l'ordre un instant troublé aux Samoa.

Jusqu'à cette époque, l'Allemagne avait paru marcher la main dans la main avec les deux puissances civilisées ayant comme elle des intérêts à Samoa, et si, à vrai dire, le traité du 24 janvier 1879 était demeuré un acheminement vers la prépondérance commerciale et politique dans l'archipel, cette tendance à l'hégémonie n'avait pas été encore ouvertement avouée.

Trois années s'écoulèrent dans cette situation, et l'Angleterre aussi bien que l'Amérique pouvaient espérer, de la part de leur adversaire, l'abandon de toute compétition menaçante, quand la signature de la « convention supplémentaire au traité d'amitié du 24 janvier », échangée entre *l'Allemagne et Samoa seuls*, à la date du 10 novembre 1884, vint montrer à la Grande-Bretagne et aux États-Unis par quel faux mirage ils avaient été abusés.

Cette annexe de 1884 possède une importance décisive dans l'histoire diplomatique de Samoa; elle est bien une véritable mainmise de l'Allemagne sur l'autonomie de l'archipel. En effet, l'article 1^{er}, qui stipulait l'établissement à Apia d'un conseil de gouvernement *samoan-allemand*, fixait de telle sorte la composition de cette assemblée, que ses délibérations demeuraient forcément à la merci de l'élément étranger. C'est ainsi que ce cénacle, institué pour connaître de tous les litiges pendants entre Allemands et indigènes, fut composé du consul allemand président, de deux Samoans nommés l'un par le roi, l'autre par le vice-roi et le Parlement samoan, enfin de deux Allemands au choix du consul.

Toutes les décisions du nouveau conseil devaient être signées du roi et du vice-roi de Samoa et acquéraient immédiatement force de loi dans l'archipel. Enfin la même convention adjoignait au roi un employé, à la nomination du prince, qualifié de *conseiller* (donneur de conseils, *Rathgeber*) et de secrétaire royal, sans lequel le souverain ne pouvait prendre aucune décision relativement aux affaires allemandes.

Le traité du 10 novembre 1884, signé par Malietoa roi (*König*) des Samoa, par le vice-roi, par le docteur Stuebel, consul allemand et par Th. Weber comme témoin, constituait une véritable violation du traité de 1879, d'autant plus que la convention de 1884, qualifiée

officiellement de « supplément au traité d'amitié », avait été en réalité imposée par la force à Malietoa.

Effectivement, le 6 janvier 1885, lord Derby avait reçu du consul anglais à la Nouvelle-Zélande, une dépêche l'informant de la pression exercée sur le roi samoan pour le contraindre à accepter les conditions stipulées par les Allemands. D'ailleurs, la lettre écrite par Malietoa à l'empereur Guillaume, le 29 décembre 1884, et dans laquelle il se plaignait des violences qui lui avaient été faites pour lui extorquer sa signature, ne laissait aucun doute à ce sujet.

Cette protestation du prince samoan n'empêcha point la continuation des violences allemandes dans l'archipel, et au commencement de 1885, le consul prussien, à Apia, lançait une proclamation dans laquelle, sous le prétexte de protéger les intérêts de ses compatriotes, il déclarait prendre possession de la presque île Moulinou.

Le gouvernement samoan répondit à ce document par une demande d'annexion à l'Angleterre, demande qui avait été formulée déjà en 1884 et à l'occasion de laquelle le gouvernement allemand avait obtenu du *Foreign Office* une déclaration par laquelle l'Angleterre affirmait sa volonté de ne point s'emparer de l'archipel des Samoa. Toutefois, le cabinet de Londres, avant de consentir à cette renonciation, avait exigé la réciproque du cabinet de Berlin, et quand la question de l'annexion vint de nouveau en 1885, il y eut, à cet égard, un nouvel échange de déclarations désintéressées de la part des deux pays. Des recommandations furent même adressées aux consuls anglais et américain à Apia, d'éviter toute immixtion dans la conduite du consul prussien dans l'archipel; toutefois, la violence exercée contre les indigènes par les autorités allemandes n'en commençait pas moins à créer dans les îles des difficultés qui ne pouvaient que s'accroître en nombre et en importance.

Ce fut à cette époque que l'empire d'Allemagne bien décidé à trouver une occasion de s'ingérer directement dans les affaires samoanes, et de s'annexer entièrement l'archipel à la faveur des troubles politiques suscités entre les indigènes, conçut la pensée de trouver à Malietoa un successeur moins récalcitrant aux projets d'hégémonie caressés par le cabinet de Berlin.

Le consul prussien fut chargé de rechercher un prince plus soumis, qui fût prêt à accepter le pouvoir à condition de le livrer ensuite au cabinet germanique, et c'est dans ces conditions que Tamasésé, un chef sans importance, devint candidat à la couronne samoane. Excité par les autorités allemandes, qui firent miroiter devant ses yeux des avantages imaginaires, ce malheureux personnage accepta le rôle peu honorable qu'on lui confiait, et au commencement de mai 1886, il posa ouvertement sa candidature

à la succession non ouverte du roi Malietoa. A la tête de quelques centaines de partisans, il déclara la guerre au suzerain légitime, et ce dernier, annonçant cette nouvelle le 13 mai au consul américain, demandait à ce magistrat son appui moral pour ramener à leur devoir les révoltés. Le consul des Etats-Unis ne pouvait demeurer indifférent à un appel aussi juste, il lança donc dès le lendemain une proclamation invitant les Samoans à rentrer dans l'ordre, et, chose singulière, le consul anglais n'ayant pas hésité à mettre sa signature au bas de ce document, le consul prussien, par crainte de reconnaître publiquement qu'il était l'instigateur de la révolte, y apposa également son nom.

Dans cette pièce officielle, revêtue du sceau des trois magistrats européens, Malietoa était de nouveau reconnu comme *Toupou*, seul souverain de l'archipel samoan, et le prétendant Tamasésé était sommé de déposer les armes.

L'issue de cette équipée ne pouvait être du goût du cabinet de Berlin, et avec cette ténacité qui caractérise la race allemande, le consul prussien reçut l'ordre de reprendre la chose à nouveau. Il fallut trouver une raison pour expliquer à Tamasésé la façon dont on l'avait abandonné, mais, sous ce rapport, le prétendant était disposé à se contenter de peu : il se déclara donc prêt à reprendre son attitude le jour qu'on lui fixerait.

Entre temps, Malietoa, qui, avec une intelligence non commune, distinguait fort bien la tendance de la politique allemande, recherchait contre un aussi puissant ennemi un protecteur autorisé, et c'est ainsi que, après s'être adressé deux fois à l'Angleterre, il se retourna du côté des Etats-Unis. Le consul américain crut pouvoir lui promettre que sa demande serait accueillie ; mais l'Amérique hésita à accepter une situation qui eût été une déclaration de guerre à l'Allemagne. Effectivement, dans son message au Congrès, le président Cleveland annonça en 1886 que la démarche effectuée au mois de mai par le souverain de Samoa n'avait pu être accueillie, et que le consul, qui, à cet égard avait dépassé ses instructions, en donnant à Malietoa de fausses espérances, avait été rappelé. Ce fut pour succéder au magistrat ainsi révoqué que M. Harold Sewall, du Maine, fut envoyé à Apia, mais il avait rejoint son poste à peine que des steamers arrivaient à San-Francisco apportant la nouvelle de graves troubles survenus dans l'archipel.

A la suite de la première tentative de Tamasésé, il s'en fallait que le calme fût revenu dans l'archipel, d'autant que, pour les raisons exposées un peu plus haut, le consul allemand tenait la main, d'une façon occulte, à ce que le désordre demeurât latent. Ce fût grâce à ces provocations plus ou moins déguisées et comme

représailles des exactions exercées contre les indigènes qu'éclata à Apia, le 22 mars 1887, jour anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne, un mouvement populaire dans lequel certains Allemands furent assez malmenés.

Ces faits, connus à Berlin, offrirent au gouvernement allemand l'occasion recherchée d'intervenir directement dans les affaires samoanes, et une escadre allemande fut immédiatement dirigée vers l'archipel dans ce but. Dès le mois de juin, la conduite des bâtiments prussiens qui avaient visité Apia avait été des plus singulière, vis-à-vis de Malietoa. C'est ainsi, notamment, qu'au moment de l'arrivée de la corvette *Adler*, le rebelle Tamasésé avait été ouvertement reçu à bord avec les honneurs souverains, et que son pavillon avait été hissé au grand mât du bâtiment ancré à 300 mètres du palais de Malietoa.

Pendant ces événements n'étaient que le prélude d'autres beaucoup plus graves.

Un peu après le milieu du mois d'août, une escadre allemande, sous les ordres du commandant Heusner, se présentait dans les eaux d'Apia, et, à la date du 23, le consul général Becker adressait au souverain des Samoa la notification suivante :

Consulat d'Allemagne à Apia, Samoa, 23 août 1887.

A Sa Majesté le roi Malietoa, à Afega.

« Sire, je suis chargé par mon gouvernement de vous faire la communication suivante :

« 1° Votre peuple ayant attaqué les sujets allemands dans la nuit de l'anniversaire de Sa Majesté l'Empereur, 22 mars 1887, cette action a été estimée une grave offense par Sa Majesté et par le peuple allemand, chez lesquels elle a produit une profonde émotion.

« Pour rentrer en bons termes d'amitié avec les offensés, vous aurez à punir sur-le-champ les offenseurs, à payer à ceux qui ont été victime d'un dommage une somme de 25 000 francs et à faire amende honorable (*an object apology*) à l'Allemagne.

« 2° L'année dernière et la précédente, les indigènes ont dérobé des animaux à nos compatriotes, et causé dans leurs plantations des dommages qui peuvent être estimés à 75 000 francs. Vous aurez à payer immédiatement pareille somme.

« 3° Depuis plusieurs années, vous êtes impuissants à protéger nos compatriotes contre les vexations de vos sujets et la décision de l'Empire allemand est de prendre telle mesure qu'il jugera con-

venable pour assurer cette protection. Depuis que vous êtes à la tête du gouvernement, rien n'a été fait de correct ni de sage à Samoa.

« *Signé* : BECKER, consul général. »

A cette singulière épître, Malietoa répondit par une lettre très digne, dans laquelle il demandait à consulter son gouvernement avant de répondre aux graves charges qui étaient imputées à lui et à ses sujets. « Je regrette, disait-il en terminant, qu'il me soit impossible de vous donner une réponse dans le délai de vingt-quatre heures que vous m'imposez, et j'espère que vous voudrez bien attendre le terme du 27. »

Mais, redoutant une attaque soudaine ou une trahison qui l'eût surpris sans défense dans son palais, le prince samoan se décida à abandonner Apia, et il effectua sa retraite dans l'intérieur, dans la nuit du 24 au 25.

Le commandant Heusner, dont le projet paraît avoir effectivement été de s'emparer de Malietoa, n'eut pas eu plutôt connaissance du départ du roi, qu'il mit à la mer toutes ses embarcations. A huit heures du matin, une troupe de débarquement de neuf cents hommes prenait terre à Apia et se livrait dans toutes les habitations de la ville à des perquisitions effectuées avec la plus grande violence. « Des portes furent enfoncées, des barreaux brisés, des pistolets braqués sur des personnes inoffensives, sans aucune considération pour la nationalité. » Toutefois les recherches demeurèrent vaines; comme nous l'avons dit, Malietoa avait quitté Apia dans la nuit.

A la suite de l'acte de guerre commis par le commandant Heusner, le consul américain adressa immédiatement une demande d'explications et une protestation au consul général allemand; mais, pour toute réponse M. Becker répondit à M. Sewall que la guerre était déclarée de fait par l'Empire au *chef* Malietoa.

Le consul américain fit alors afficher dans la ville la proclamation suivante :

« PROCLAMATION. — La guerre a été déclarée par S. M. l'Empereur d'Allemagne à S. M. *Malietoa, roi de Samoa*. J'invite tous les citoyens de ce district placés sous le protectorat du gouvernement des États-Unis, à n'apporter aucune entrave à l'action des forces allemandes, mais à m'aviser immédiatement de toute offense effectuée contre leur personne ou leur propriété.

« *Signé* : HAROLD MARSH SEWALL. »

Dès le même jour le pavillon allemand fut hissé sur le palais de Malietoa, et la corvette *Olga*, alla chercher à sa résidence le préten-

dant Tamasésé. Ce dernier fut salué à son arrivée à Apia, par une salve de vingt et un coups de canon, au moment où sur les instances du pseudo-souverain, son pavillon particulier remplaçait sur le palais de Malietoa, les couleurs du prince dépossédé. En même temps, le consul allemand faisait afficher dans Apia la proclamation suivante :

« PROCLAMATION. — Citoyens d'Apia : Par ordre de S. M. l'Empereur d'Allemagne, la guerre est déclarée au *chef* Malietoa. La neutralité des habitants du district sera respectée, tant que rien n'aura été tenté par les rebelles contre les troupes allemandes. J'invite les Apians à me prêter leur concours pour le maintien de l'ordre.

« *Signé* : HEUSNER,

« Capitaine et commandant de l'escadre allemande. »

Fait à Apia, le 27 août 1887.

Le même jour, la déchéance de Malietoa ayant été prononcée par le commandant de l'escadre allemande; les consuls américains et anglais adressèrent aussitôt à M. Becker et firent afficher dans les rues la protestation suivante :

« Citoyens d'Apia : A la date d'aujourd'hui, le gouvernement allemand a proclamé Tamasésé roi des Samoa.

« Nous, soussignés, représentants des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne, nous vous faisons savoir que nous ne reconnaissons et n'avons jamais reconnu Tamasésé pour roi des Samoa et, qu'en conséquence, Malietoa continue à être le souverain légitime.

« Nous engageons les Samoans à ne prendre part à aucun trouble, de quelque côté que vienne la provocation (*whatever the provocation*), et à attendre en paix la solution des difficultés actuellement pendantes.

« HAROLD MARSHALL SEWALL,
« Consul des États-Unis d'Amérique. »

« W. H. WILSON,
« Pro-consul de la Grande-Bretagne. »

Les événements que nous venons de raconter avaient causé dans l'île une confusion dont on peut facilement se rendre compte, et à l'étranger, l'émotion produite, tant en Angleterre qu'en Amérique, n'avait pas été moins vive.

Un échange de pourparlers assez vifs eut lieu entre les trois cabinets de Berlin, de Londres et de Washington, à la suite desquels on tomba d'accord pour la réunion, dans cette dernière ville, d'une conférence destinée à rechercher un nouveau *modus vivendi*.

Les États-Unis proposèrent l'établissement à Samoa d'un gouvernement indigène, dirigé, en commun, par des représentants de l'Angleterre, de l'Union et de l'Allemagne; mais de telles bases ne pouvaient satisfaire cette dernière puissance : aussi la conférence de 1887 n'aboutit point.

Pendant toutes ces allées et venues de plénipotentiaires et de délégués extraordinaires, la paix était loin de s'être faite à Samoa. Dans l'état de surexcitation, qui avait fini par gagner l'archipel tout entier, les Européens s'étaient peu à peu scindés en deux partis, comme les naturels, les Allemands et un petit nombre d'indigènes tenant pour Tamasésé, les Anglo-Américains et l'immense majorité des Samoans luttant pour Malietoa. En somme, au commencement de 1888, époque à laquelle le consulat allemand était géré à Apia par un certain Knappe, l'état politique de l'archipel était loin d'être satisfaisant. Malgré la soumission de Malietoa qui, ayant eu la simplicité de se rendre aux Allemands, avait été déporté à la Nouvelle-Guinée, la situation était celle d'une trêve armée, augmentée de coups de main, de pillages, de coups de force, très peu favorable à un développement pacifique du commerce et de l'agriculture.

Le 24 février 1888, le nouveau consul d'Apia, Knappe, adressait à son gouvernement une dépêche où il se plaignait des efforts faits par les Américains et les Anglais habitant l'île pour lui susciter des difficultés; le 9 septembre suivant, il signalait encore l'appui ouvertement prêté à Mataafa, un chef indigène qui avait relevé le drapeau de Malietoa, par M. Adams, commandant d'un navire américain, et par les membres du consulat des États-Unis.

On touchait à une crise, car les esprits étaient de part et d'autre de plus en plus excités, et dès le 14 septembre, avait lieu entre Tamasésé et Mataafa, un combat dans lequel ce dernier, à la tête de 5000 combattants, vêtus du *langouti* national, mais armés de bons fusils Sniders, maltraitait fort son adversaire et jetait en partie ses troupes dans la mer¹. Une dépêche d'Auckland, en date du 15 septembre, attribuait cette nouvelle insurrection aux malversations du consul prussien et aux lourdes taxes imposées par les Allemands aux partisans de Malietoa à la suite d'une précédente révolte².

La conduite du consul dans cette affaire avait été si maladroite que son gouvernement dut le désavouer, et lui adressa, à la date du 2 octobre, une instruction d'après laquelle il devait se borner à

¹ Dans le *Sydney Morning Herald*.

² *Revue française de l'étranger et des colonies*. T. VIII, p. 440.

défendre les intérêts des sujets de l'empire « sans se mêler de querelles intérieures ».

De son côté, M. Bayard, ministre des affaires étrangères américain, donna connaissance au cabinet de Berlin de prescriptions adressées à M. Sewall, par lesquelles le gouvernement des États ordonnait formellement à son consul aux Samoa d'éviter, par tous les moyens possibles, les conflits d'intérêts entre les sujets des deux gouvernements. « Dans le cas où il serait impossible d'arriver à une entente au sujet d'une affaire quelconque, le point en litige devait être immédiatement soumis au jugement des cabinets de Berlin et de Washington. »

Mais, dans l'état d'excitation où se trouvaient, aux Samoa, Américains et Allemands, on sentait que la diplomatie devenait de jour en jour plus impuissante à diriger les événements; d'ailleurs ceux-là même qui eussent dû donner l'exemple du calme et de la modération étaient les premiers à pousser aux actes violents. Le consul, en particulier, était devenu un agent provocateur, aspirant ouvertement à régler par la force un conflit amené par son incapacité et grandi par ses fautes ¹.

A la date du 3 décembre 1888, M. Knappe rendit compte d'un léger succès de Tamasésé sur Mataafa et signala en même temps de prétendues excitations à la violence effectuées par le capitaine Leary, sujet des États américains. Cependant comme, malgré sa prétendue défaite, Mataafa devenait de plus en plus inquiétant, ordre vint de Berlin de faire débarquer les équipages des trois bâtiments allemands en rade d'Apia, de les joindre momentanément aux soldats de Tamasésé et de chercher à en finir une bonne fois avec ce gênant insulaire. Les instructions portaient d'agir par surprise; aussi le capitaine Fritz, qui devait commander l'opération comme l'officier le plus ancien, décida-t-il qu'on attaquerait de nuit. Knappe qui, pour la circonstance, crut devoir mettre de côté ses attributions consulaires, s'attribua la direction supérieure du mouvement.

Ainsi combinée, l'attaque du détachement personnel au milieu duquel l'on supposait se trouver Mataafa eut lieu, le 18 décembre 1888, par une troupe considérable de partisans de Tamasésé, soutenus

¹ « Le prince de Bismarck aura-t-il le courage d'arrêter par un avertissement les hommes qui compromettent par excès de zèle les intérêts de leur pays? Les fautes que commettent les consuls peuvent être la cause de complications sans nombre. » (*Gazette de Voss*, 23 février 1889.) — « Le zèle maladroit du consul allemand aux îles Samoa a créé des difficultés qui auraient été évitées s'il eût compris et suivi les instructions du gouvernement. » (*Weser-Zeitung*, 22 février 1889.)

par près de deux cents soldats allemands, combattant, — il faut le supposer, — suivant toutes les règles de l'art. Mais, soit que Mataafa eût été prévenu, soit que les assaillants fussent déroutés par la résistance inattendue de leurs adversaires, le combat n'eut point le résultat qu'en attendait Knappe. Après le premier coup de fusil, les troupes de Tamasésé lâchèrent pied, et la colonne allemande ramenée vigoureusement vers ses bâtiments, dut se rembarquer à la hâte, ayant perdu deux officiers et cinquante hommes tués, sans compter un nombre considérable de blessés ¹.

Cette échauffourée, si propre à encourager la résistance de Mataafa, jeta la consternation non seulement dans la colonie allemande de Samoa, mais à Berlin et dans toute l'Allemagne, où elle blessa profondément l'orgueil national. Tout d'abord le rappel prochain de Knappe fut en principe décidé, puis le 7 janvier dernier, le comte Herbert de Bismarck adressa un long memorandum à la Maison Blanche, dans lequel on imputait la victoire de Mataafa aux agissements d'un agent nommé Klein, opérant pour le compte des États-Unis. En même temps le cabinet de Berlin se plaignait de l'appui ouvertement donné à Mataafa, qualifié de rebelle et demandait le rappel du consul Sewall.

Il paraissait y avoir quelque chose de vrai dans ces allégations. Toutefois le gouvernement américain aurait pu répondre que, du moment où le cabinet de Berlin s'ingérait dans les affaires particulières de l'île, rien ne semblait interdire aux États-Unis d'en faire autant.

A cette époque, et au moment où M. Bayard étudiait la réponse à adresser à Berlin, on ne connaissait point encore à Washington la part directement prise par le consul Knappe dans l'affaire du 18 décembre. On ignorait surtout que le capitaine Fritz, le lendemain de sa défaite, avait essayé de la faire oublier en se livrant sur les propriétés américaines à des violences inqualifiables. Un certain nombre d'habitations furent saccagées, un Américain arrêté, un drapeau fut même arraché et brûlé.

Au su de ce dernier fait, l'émotion fut grande aux États-Unis, et le président Cleveland se crut obligé d'annoncer les événements au Congrès, dans un message où il ne dissimulait pas ses craintes au sujet des ambitions allemandes aux Samoa. Dans la population, il se passa quelque chose de semblable à ce que l'on avait vu se produire en Espagne au moment des Carolines. Dans plusieurs États de l'Union, les municipalités convoquées extraordinairement votèrent des adresses engageant le gouvernement à la fermeté; dans d'au-

¹ « Zwei See-Officiere und etwa fünfzig Mann waren die Opfer dieses Tages. » (*Militär-Zeitung*, 2 avril 1889.)

tres, on décida de supprimer l'enseignement de la langue allemande dans toutes les écoles. Ce dernier exemple fut immédiatement suivi par la plupart des grands États, notamment par l'Indiana, l'Ohio, le Connecticut, le Minnesota. A Chicago, une troupe d'acteurs allemands dut abandonner la ville dans les vingt-quatre heures.

Cependant, la première effervescence passée, l'Allemagne comprit qu'en cédant aux sollicitations de Knappe, elle s'était mise dans son tort, et le rappel de ce consul par trop guerrier, décidé déjà en principe, devint officiel¹. Les États-Unis en firent autant

¹ Le nouveau *Livre blanc* allemand (mars 1888), contient, au sujet de la façon dont fut jugée par le cabinet de Berlin, la conduite de ce fonctionnaire des appréciations précises et sévères, mais qu'on aurait tort peut-être de prendre au pied de la lettre. Il semble qu'on ne commet point un jugement téméraire en affirmant qu'en cas de succès, la conduite de Knappe eût été autrement appréciée.

Dans le rescrit adressé par le prince de Bismarck au consul général allemand, M. de Stuebel, à la date du 9 mars, le premier ministre prussien désavoue formellement la conduite du consul Knappe et lui inflige un blâme sévère « pour avoir voulu appliquer l'état de guerre aux citoyens anglais et américains et avoir ordonné l'arrestation et la détention à bord de l'*Adler* d'un sujet anglais. Si M. Knappe a déclaré à plusieurs reprises qu'il était autorisé à proclamer l'état de guerre sur tout le territoire de l'île indistinctement, ou même à déclarer la guerre aux indigènes, il a commis un abus de pouvoir ou il a agi en vertu d'un grave malentendu. Le roi Tamasés, reconnu comme souverain légitime par l'Allemagne, était en paix avec l'empire et, selon le droit des gens, sa souveraineté reconnue couvrait les étrangers vivants dans son État de toutes les suites de l'état de guerre.

« Le consul Knappe a manqué du sang-froid et du calme qui sont la première condition des relations internationales. L'état de guerre ne devait s'appliquer qu'aux insurgés, mais en aucun cas aux ressortissants d'autres nations avec lesquelles l'Allemagne entretient de bonnes relations. »

Le chancelier rejette la proposition de M. Knappe concernant l'annexion de Samoa, comme contraire à la ligne politique de l'Allemagne.

Le rescrit conclut textuellement ainsi :

« Les considérations du rapport, disant que l'annexion du groupe d'îles serait bien accueillie des indigènes des Samoa et que, cependant, il y a bien peu de chances de soumettre les rebelles, paraissent se combattre ou manquent de sens pratique, car un changement de la situation politique des Samoa sans l'assentiment de l'Angleterre et des États-Unis ne peut être effectuée par traité. Je ne puis comprendre que M. Knappe soit encore revenu sur ses idées d'annexion, quand sa collaboration au ministère des affaires étrangères, ses instructions et la correspondance qu'il avait récemment échangée avec le département devaient lui démontrer que tout désir d'annexion était en contradiction directe avec la pensée qui guide la politique impériale.

« Je vous prie donc de vous abstenir de toutes négociations à ce sujet et d'attendre des instructions ultérieures. »

Le *Livre blanc* publie les protestations des autorités anglaise et améri-

pour M. Sewall, et une enquête ayant été faite au sujet du drapeau américain, déchiré et brûlé, on constata que le fait, regrettable en lui-même, ne constituait point un *casus belli*, « le pavillon incinéré l'ayant été par accident (?) et n'étant pas, d'ailleurs, celui du consul ».

Cette question réglée, restait à déterminer de nouveau un *modus vivendi* qui empêchât le retour d'incidents aussi dangereux. Dans ce but, le comte Herbert de Bismarck proposa au Congrès de Washington de reprendre la conférence de 1887 sur les bases de l'indépendance des indigènes des Samoa et de l'égalité des droits des puissances contractantes.

Tout d'abord, il fut arrêté que l'ensemble des questions relatives à l'Archipel serait traité dans une conférence internationale qui se réunirait à Washington; mais cette première idée ayant été abandonnée, c'est à Berlin que tiendra ses séances cette assemblée internationale. A l'heure présente, on sait déjà que les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, enverront des représentants.

Il est probable que les idées d'annexion, qui, plus que jamais, hantent le cerveau des politiques allemands, essaieront là encore de se faire jour; mais si, comme on le dit, l'Angleterre, complètement renseignée sur ce qui se passe dans l'Archipel, marche bien de concert avec les États-Unis, si le Foreign-Office estime réellement — ce qui est la vérité — que l'action des agents allemands aux Samoa est contraire à la lettre et à l'esprit des traités existants, que leur conduite est une violation perpétuelle de l'étiquette diplomatique et qu'elle compromet journellement les bonnes relations que les Européens ont tout intérêt à entretenir entre eux dans les colonies, l'Allemagne, comme en 1884 et en 1887, échouera dans ses tentatives dictatoriales.

Si, au contraire, comme le fait supposer une autre version, lord Charles Beresford, qui vient de se rendre en Allemagne, ostensiblement pour étudier certaines questions relatives à la marine britannique, a mis effectivement le pied sur le continent pour s'entendre avec la chancellerie allemande sur la question des Samoa, il se pourrait que l'arrangement se fit de telle manière entre ces deux puissances, qu'elles forçassent la main à la troisième et lui imposassent leur volonté. C'est là, évidemment, une éventualité contre laquelle la diplomatie américaine doit se mettre, dès aujourd'hui, en garde.

caine contre les agissements de M. Knappe, mais il ne contient rien sur les excuses qui auraient été faites par le capitaine de l'*Adler* au sujet de la détention d'un citoyen anglais.

A ce propos la publication toute récente (mars 1889) du *Livre bleu* anglais démontre qu'on s'était complètement mépris jusqu'ici sur l'attitude du cabinet Salisbury à l'égard de l'Allemagne, tout au moins pendant la première phase de la lutte avec les Samoans. Il n'y a rien de surprenant à cela, car les déclarations faites par différents membres du cabinet anglais aux Chambres n'ont cessé d'être contradictoires et plus ou moins éloignées de la vérité.

La vérité, telle qu'elle se dégage du *Livre bleu*, c'est que le Foreign-Office n'a jamais un instant approuvé les violences de la politique allemande à l'égard de la population d'Oupolou.

Quand M. de Bismarck déclarait au Reichstag, le 26 janvier dernier, que l'entente anglo-allemande était parfaite, que les deux pays marchaient « la main dans la main », il prenait sans doute son désir pour la réalité, et affirmait un état de choses qui n'existait que dans sa propre imagination. Nous en avons pour garants les documents officiels du *Livre bleu*, d'où il résulte que lord Salisbury a eu soin de rectifier formellement, deux jours plus tard, le discours de M. de Bismarck, dans un échange d'explications verbales avec l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, renforcé d'une dépêche à sir Edward Malet, ambassadeur britannique à Berlin.

A cette occasion, le chef du Foreign-Office a insisté sur ce point que l'Angleterre, restée absolument neutre dans le conflit engagé entre l'Allemagne et une fraction de la population des Samoa, ne consentait à assumer aucune espèce de responsabilité quant aux mesures prises par l'Allemagne pour arriver à ses fins. C'est assez dire que l'Angleterre blâmait les bombardements et autres violences des Allemands contre les Samoans au moment même où M. de Bismarck proclamait l'harmonie complète des vues des deux gouvernements. Il est assez piquant de voir le chancelier de l'empire allemand convaincu d'une aussi forte *méprise* relativement aux dispositions d'un gouvernement ami.

Pour ce qui est de l'avenir, nous pencherions à penser qu'une entente secrète existe entre les cabinets de Londres et de Berlin. Lord Salisbury constate, en effet, dans sa dépêche du 29 janvier dernier à sir E. Malet, que les deux cabinets se sont mis d'accord quant « au régime à établir éventuellement aux Samoa. » Quelles sont les bases de cet accord, et d'où vient que l'Angleterre, après avoir fait si longtemps cause commune en cette affaire avec les Etats-Unis, ait subitement conclu une entente avec l'Allemagne en dehors du cabinet de Washington? Voilà ce que n'explique pas le *Livre bleu* communiqué au Parlement de Westminster.

Nous ne tarderons pas à être fixés, puisque la conférence de

Samoa se réunit à Berlin le 1^{er} du mois prochain. En tout état de cause, on éprouvera probablement une pénible surprise à Washington, en apprenant que l'Angleterre entre à la conférence les mains liées par un engagement préalable de souscrire aux propositions de M. de Bismarck, et rien ne paraît mieux fait pour rendre d'avance celles-ci suspectes aux plénipotentiaires américains.

Quoi qu'il en soit, et sans préjuger les décisions de la prochaine conférence, un fait certain est que, de part et d'autre, on groupe aux Samoa des arguments qui ne tiennent que de fort loin à la diplomatie. A l'occasion d'un envoi de navires allemands dans les eaux des Samoa, le comte Herbert de Bismarck écrivait le 5 février au général Von der Goltz, chef de l'amirauté, une lettre où nous soulignons la phrase suivante : « L'Allemagne n'est pas actuellement en état de guerre avec les Samoa. Toutefois, nous considérons Tamasésé comme le roi légitime et Mataafa comme un rebelle; en conséquence, *quiconque* soutiendra ce dernier et l'encouragera à nous combattre *devra accepter les conséquences de sa résolution.* »

A bon entendeur, salut.

III

C'est toujours une question délicate, à la veille d'un conflit imminent, de prédire à la simple inspection de deux nations en présence, les chances de succès de l'une ou de l'autre. La guerre a tant d'aléas, la victoire dépend de facteurs si divers, les forces morales contrebalancent d'une façon parfois si inattendue la puissance matérielle, qu'en basant uniquement ses déductions sur l'adage : « La victoire est aux gros bataillons », on court souvent grand risque de se tromper.

Cependant, il est permis d'affirmer que si la plus grande prudence doit présider à des appréciations de ce genre, cette hésitation est surtout commandée quand il s'agit de guerres continentales, de luttes sur la terre ferme, là où l'être humain, avec ses qualités et ses faiblesses, tient une si grande place, là où le soldat est l'élément principal et prépondérant de la lutte. Au contraire, dans une guerre maritime, le facteur principal est la machine, le bâtiment, l'être inanimé. Sans doute, l'homme agit encore comme agent directeur, et les qualités morales du marin influenceront toujours d'une façon sensible sur l'issue des événements, mais il n'en est pas moins vrai que l'outil tient, là, une place plus importante que dans la guerre de terre.

Les États-Unis ont conservé de la lutte soutenue pendant la guerre de la Sécession une réputation maritime dont il faut, mal-

heureusement pour eux, beaucoup rabattre. Les combats du *Monitor* et du *Merrimac*, celui du *Weehawken* contre l'*Atlanta* eurent, en Europe, un retentissement qui fit considérer les Américains comme les premiers marins du monde. Effectivement, à cette époque, s'ils n'avaient point la prépondérance sur les mers, tout au moins étaient-ils en mesure de lutter avantageusement avec les grandes puissances européennes. Aujourd'hui, la marine des États-Unis est bien déchue de la splendeur dont elle s'enorgueillissait il y a trente ans, et l'on est tout étonné de voir, en cherchant à se rendre compte de la situation à l'heure présente, que cette puissance ne possède pas un grand cuirassé d'escadre.

Dans le dernier rapport du ministre de la marine américain, arrêté à la date du 4 mars 1889, nous trouvons l'état des constructions indiqué de la façon suivante :

NOM DES BATIMENTS	DÉPLACEMENT EN TONNEAUX	FORCE EN CHEVAUX	ARMEMENT NOMBRE DES CANONS	SITUATION
CUIRASSÉS				
Maine.	6648	9000	4 de 25 c.	En chantier à New-York.
Texas.	6300	8600	2 de 30 c.	En grément.
Puritan.	6000	3058	4 de 25 c.	Id.
Terror.	3815	838	Id.	En transformation.
Miantonomah.	3815	1030	Id.	Sera prêt au printemps.
N. (défense des côtes).	4000	5400	1 de 40 c. 1 de 30 c. 1 de 38 c. à dynamite.	Porté au budget.
Amphitrite.	3815	1000	4 de 25 c.	En grément.
Monadnock.	3815	3000	Id.	Id.
N. (croiseur cuirassé).	7500	Non commencé; voté.
CROISEURS				
Dolphin.	1435	2240	1 de 15 c.	Armé.
Boston (à pont blindé).	3189	3780	2 de 20 c. 6 de 15 c.	Id.
Atlanta, id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Chicago, id.	4500	5084	4 de 20 c. 8 de 15 c. 2 de 12 c.	Id.

NOM DES BÂTIMENTS	DÉPLACEMENT EN TONNEAUX	FORCE EN CHEVAUX	ARMEMENT NOMBRE DES CANONS	SITUATION
CROISEURS (Suite).				
Charlestown (à pont blindé).	3730	7010	2 de 20 c. 6 de 15 c.	En armement.
Baltimore, id.	4413	9000	4 de 20 c. 6 de 15 c.	Id.
Newark, id.	4083	8500	12 de 15 c.	En chantier.
Philadelphie.	4324	Id.	Id.
San-Francisco.	4083	Id.	Id.
Croiseur n° 6.	5300	Id.	Id.
id. nos 7 et 8.	8300	Id.	Id.
id. nos 9 10 et 11.	2000	Id.	Id.
Vesuvius.	735	3 de 38 c. à dynamite.	A subi les épreuves.
CANONNIÈRES				
Yorktown.	1700	3000	6 de 15 c.	En armement.
Petrel.	890	1100	4 de 15 c.	Id.
Concord.	1700	3400	6 de 15 c.	En chantier.
Bennington.	Id.	Id.	Id.	Id.
TORPILLEURS				
N. de 1 ^{re} classe.	90	Vitesse 23 milles.	8 torpilles	En chantier.

Pour l'heure, les bâtiments dont pourraient se servir les États-Unis dans une guerre maritime éclatant demain sont les suivants :

1° Deux béliers-torpilleurs à coque de fer et à tourelle portant, l'*Alarm* 1 canon de 15 livres lisse, le second, l'*Intrepid*, 2 pièces de 8 livres, 2 de 6 et 4 mitrailleuses.

2° Cinq monitors en fer, à 2 tourelles et à pont cuirassé, dont les blindages, à la ceinture, varient de 178 à 305 millimètres, et aux tourelles de 228 à 406 millimètres. L'épaisseur du pont oscille entre 50 et 76 millimètres. Trois possèdent quatre canons de 10 livres et 8 mitrailleuses; les deux autres 4 canons de 10 livres 1/2 et 8 mitrailleuses.

3° Treize monitors en fer, à une tourelle, pont de bois, avec une

épaisseur de cuirasse de 11 à 12 centimètres à la ceinture, et de 25 à 27 à la tourelle.

4° Trois croiseurs en acier, avec un total de 22 canons et 27 mitrailleuses.

5° Huit corvettes de 1^{re} classe, en bois : 110 canons, 4 mitrailleuses.

6° Dix-sept corvettes de 2^e classe, en bois ou fer : 112 canons.

7° Trois canonnières : 14 canons,

Au point de vue de la répartition des escadres des États-Unis sur les diverses mers du globe, nous voyons qu'à l'heure présente, une faible partie des bâtiments précités tiennent la mer sur les points suivants :

1° ESCADRE DE L'ATLANTIQUE NORD :

Corvettes *Pensacola*, de 3000 tonneaux, *Ossipee* et *Galena*, de 1900 tonneaux. Aviso *Yantie*, de 900 tonneaux.

2° ESCADRE DE L'ATLANTIQUE SUD :

Corvettes *Swatara*, de 1900 tonneaux, *Alliance*, de 1375 tonneaux. Aviso *Tallapoosa*, de 1270 tonneaux.

3° ESCADRE D'ASIE; mers de Chine.

Corvette *Omaha*, de 2400 tonneaux; *Marion*, de 1900 tonneaux; *Essex*, de 1375 tonneaux. Aviso à roues *Monocacy*, 1370 tonneaux. Canonnière *Palos*, 420 tonneaux.

4° ESCADRE D'EUROPE; Méditerranée, mer du Nord, mer Baltique.

Corvette *Lancaster*, 3250 tonneaux; *Quinnebaug*, 1900 tonneau; *Entreprise* de 1375 tonneaux.

5° ESCADRE DU PACIFIQUE, contre-amiral Kimberney. Cette escadre, qui navigue d'ordinaire dans la mer des Indes, est celle qui est actuellement dans les eaux d'Apia. Elle comprenait au 1^{er} mars :

Corvette *Trenton*, de 3900 tonneaux, armée en bois et fer, armée de 10 canons de 8 livres et de 20 livres, avec 308 hommes¹.

Corvette *Vandalia*, de 2100 tonneaux; en bois. 1 canon de 60 livres, 1 de 8, 6 de 9. Équipage : 20 hommes².

Corvette *Mohican*; 1900 tonneaux; en bois; 1 canon de 8 livres, 1 de 60, 6 de 9; 164 hommes.

Corvette *Adams*; 1375 tonneaux; en bois; 1 canon de 60 livres, 1 de 8, 4 de 9; 137 hommes.

Corvette *Alert*; 1375 tonneaux; en fer; 1 canon de 11 livres, 1 de 60, 2 de 9; 136 hommes.

Corvette *Nipsic*³; 1375 tonneaux; en bois; 1 canon de 60 livres, 1 de 8, 4 de 9; 135 hommes.

Aviso *Dolphin*; 1485 tonneaux; en acier; 1 canon de 6 livres, 4 mitrailleuses; 110 hommes.

¹ Détruit dans l'ouragan du 16 mars 1889.

² *Item*.

³ Est à la côte : on espère la renflouer.

Canonnière *Pinta* ; 559 tonneaux ; en bois ; 4 canons ; 43 hommes.

Si, après ce coup d'œil sommaire sur les forces maritimes actuelles des États-Unis, nous considérons maintenant la marine allemande, un spectacle beaucoup plus imposant s'offre sur-le-champ à nos yeux.

C'est en 1867 que l'Allemagne se préoccupa pour la première fois de se constituer un matériel naval, et le plan de construction adopté à cette époque comprenait 16 cuirassés d'escadre, 20 corvettes, 8 avisos, 22 canonnières, 5 navires d'instruction et 2 bâtiments d'école d'artillerie. Mais dès 1873, et alors que les constructions premières n'étaient point achevées encore, le général Stosch, alors chef de l'amirauté, obtint la modification du plan primitif, de façon à augmenter le chiffre des cuirassés et à créer immédiatement une imposante flotte de torpilleurs.

Pendant, au cours des constructions, ce deuxième programme fut de nouveau modifié et à la fin de 1883 la flotte allemande comprenait :

28 navires cuirassés : 8 frégates ; 6 corvettes ; 2 monitors ;
 13 canonnières ;
 20 corvettes ;
 8 avisos ;
 18 canonnières ;
 5 navires-écoles ;
 10 torpilleurs.

Depuis cette époque, les forces allemandes sont à peu près restées stationnaires, et, au cas d'une lutte armée avec les États-Unis, l'empire allemand pourrait entrer immédiatement en campagne avec les forces imposantes suivantes :

1° 7 frégates en fer, à éperon, dont 2 à tourelle, ayant une épaisseur de cuirasse variant de 127 à 354 millimètres ; disposant de 114 canons, 42 mitrailleuses, 40 tubes lance-torpilles, 4148 hommes d'équipage.

2° 6 corvettes en fer ou en acier ayant une épaisseur de cuirasse allant de 158 à 330 millimètres, avec 62 canons, 30 mitrailleuses, 40 tubes lance-torpilles, 2178 hommes d'équipage.

3° 13 canonnières en fer ou en acier avec une épaisseur cuirassée de 203 millimètres, portant chacune 1 canon de 30 et 2 mitrailleuses ; 4 ont, en outre, 2 tubes lance-torpilles. Le total des équipages s'élève à 988 hommes.

Le total des navires non cuirassés fournit :

4° 10 corvettes de croisière avec 106 canons, 40 mitrailleuses, 81 tubes lance-torpilles, 3131 hommes d'équipage¹ ;

¹ Il faut déduire de ces chiffres les trois bâtiments coulés dans l'ouragan du 16 mars 1889.

5 croiseurs avec 25 canons, 4 mitrailleuses, 613 hommes ;

5 canonnières avec 19 canons, 403 hommes ;

6 avisos ; 22 canons, 28 mitrailleuses, 697 hommes.

Il faut compter en outre :

5° 3 torpilleurs de division avec 2 canons et 3 mitrailleuses ;

61 torpilleurs de 1^{re} classe avec 100 mitrailleuses environ et un total de 800 hommes ;

16 torpilleurs de 2^e classe dont 7 avec une mitrailleuse. Total des équipages 200 hommes ; soit, un total général de 26 cuirassés, 34 navires en bois, 79 torpilleurs, montés par 10 567 hommes d'équipage, disposant de 481 pièces de canon, 222 mitrailleuses et 77 tubes lance-torpilles.

Si l'on fait pour les Etats-Unis une somme identique, on arrive, pour cette puissance, au chiffre de 20 monitors cuirassés, 3 navires en acier, 20 corvettes, canonnières ou croiseurs en fer ou bois ayant à leur bord 306 canons, 116 mitrailleuses et un chiffre d'hommes qui n'atteint pas 3000.

Certes, la différence est sensible, et cependant nous nous garderions d'affirmer que, dans la lutte qui peut éclater demain, la victoire dût forcément appartenir aux plus gros bâtiments, aux plus puissantes flottes. L'exemple de ce que firent les fédéraux au moment de la guerre de Sécession devra rendre prudents les Allemands et les empêcher de se livrer à une confiance trop absolue. Si l'on songe que la flotte fédérale, qui, au début de cette guerre comptait seulement 90 navires, en comprenait, dix-huit mois plus tard, 487, et 680 à la fin des opérations, que dans ce chiffre figuraient 60 cuirassés et 80 grosses canonnières, on reconnaîtra qu'avec de telles gens, il faut se garder de prévisions trop formelles.

Il y a un siècle, il y a seulement cinquante ans la construction d'un bâtiment de guerre était une affaire non pas seulement de mois, mais d'années. Aujourd'hui, dans un pays comme l'Amérique où l'industrie privée a acquis une vitalité et un développement extraordinaires, il faudrait s'attendre à la voir, en cas de besoin, enfanter des prodiges.

Et maintenant, que réserve à l'Europe la conférence de Berlin, quelle surprise nous ménagent les pourparlers qui vont s'ouvrir dans la capitale du jeune empire le 1^{er} mai, affirme-t-on ? Faut-il penser que le désastre qui vient de frapper la marine allemande devant Apia donnera à réfléchir au chancelier sur le danger des expéditions lointaines et l'amènera à modifier sa ligne de conduite ? Cela nous paraît bien improbable. La presse quotidienne nous a donné le récit de cette catastrophe, unique dans les annales ma-

ritimes de notre siècle, et nous les résumons ici d'après les versions anglaises et allemandes les plus autorisées.

Le 16 mars dernier sept bâtiments de guerre se trouvaient dans la rade d'Apia. C'étaient : la *Calliope*, croiseur anglais en acier, monté par 291 hommes d'équipage; le *Trenton*, le *Vandalia* et le *Nipsic*, bâtiments américains, dont nous avons donné la description sommaire un peu plus haut; enfin les trois navires allemands, l'*Olga*, l'*Adler* et l'*Eber*, le premier corvette de croisière en fer et bois, lancée en 1880, d'une force de 2400 chevaux, avec 267 hommes d'équipage, 41 canons, 1 mitrailleuse et 2 tubes lance-torpilles; le deuxième croiseur en composite, de 128 hommes d'équipage, 650 chevaux-vapeur et 4 pièces; le troisième, canonnière, de 87 hommes d'équipage et 3 canons.

Vers le soir, les signes précurseurs d'un cyclone commencèrent à se manifester et la *Calliope*, bien avisée, prit aussitôt la haute mer, courant contre le vent, seul système de défense à adopter contre ces coups de vent. Quant aux six autres navires, ils crurent pouvoir demeurer sur leurs ancres à Apia, et c'est là que les prit, quelques heures après, la terrible tourmente.

Les cyclones, dans la mer des Indes, atteignent une violence dont aucune description ne peut donner une idée. Un vent soufflant en tempête avec une furie inconnue en Europe, la mer bouleversée, s'ouvrant jusqu'aux abîmes et lançant ses vagues croisées en tous sens, à quarante ou cinquante mètres de hauteur, une température qui suffoque et enlève toute énergie aux hommes et aux animaux, tels se présentent ces fléaux désastreux, auxquels aucune force humaine ne saurait résister.

Les six navires mouillés devant Apia allaient apprendre à leurs dépens cette terrible vérité. La tempête du 16 éclate, et en un instant, les bâtiments américains et allemands, arrachés de leurs ancres, sont précipités à la côte ou coulés à pic sans pouvoir manœuvrer. Ainsi en était-il de l'*Adler*, qui perdait 20 hommes noyés; de l'*Eber*, dont 5 officiers et 70 hommes disparaissaient; de l'*Olga*, dont l'équipage parvenait à se sauver. Quant aux bâtiments américains, ils avaient eu à déplorer la perte de 4 officiers et de 36 hommes.

Voilà donc, Mataafa, maître nouveau de la situation, grâce à un protecteur sur lequel, sans doute, il ne comptait guère; comment usera-t-il de cette victoire inespérée? Sans doute l'Allemagne et les Etats-Unis ont d'autres bâtiments à la mer, et les pavillons adverses flotteront bientôt à nouveau dans la baie d'Apia, mais la leçon portera-t-elle?

Nous disions tout à l'heure que l'abandon des prétentions alle-

mandes aux Samoa nous paraissait bien improbable. Effectivement, quelques instants après que nous venions d'écrire ces dernières lignes, le télégraphe nous apportait le compte rendu de la séance du 3 avril dernier, dans laquelle le sous-secrétaire d'État à la marine, ce même contre-amiral Heusner, dont nos lecteurs ont vu le rôle à Apia, en 1887, a rendu compte aux députés allemands de la catastrophe du 16 mars. Les déclarations du ministre ont bien été telles que nous les attendions.

Non seulement l'Allemagne ne renonce point à la lutte, mais elle a hâte de la reprendre, elle tient à ce qu'on sache qu'elle s'intéresse à ces régions « tout autant qu'elle le faisait précédemment ». — « Nous venons d'apprendre (c'est l'amiral Heusner qui parle) que le gouvernement américain envoie trois croiseurs dans les eaux de Samoa. Il faut donc que nous y soyons représentés, au point de vue militaire, de telle façon qu'on sache bien notre volonté de maintenir tout entières nos prétentions antérieures. En conséquence, nous avons pris des mesures pour que le pavillon de l'Empire flotte à Apia sur un nombre de bâtiments suffisant pour faire face à toutes les éventualités. »

C'est catégorique, et point du tout dans le ton de gens prêts à faire leur *mea culpa*.

Quoi qu'il en advienne, et pour cette raison entr'autres, que les Samoans ont recherché il y a quelques années notre protectorat, nous ne nous désintéresserons pas d'une question qui a pour nous son importance. Encore que, dans ce litige, nous ne soyons pas destinés à un autre rôle qu'à marquer les coups, nous les enregistrerons, en nous rappelant que la maxime traîtresse d'après laquelle « la force prime le droit » finit toujours par retomber sur ceux qui l'ont imprudemment proclamée.

Arthur DE GANNIERS.

LA RELIGION DE L'AVENIR

I

« Les faits contemporains prouvent que la question religieuse domine aujourd'hui plus que jamais toutes les autres. » Cette réflexion, que j'emprunte à un opuscule de M. de Laveleye sur l'avenir religieux des peuples civilisés, nous révèle l'état réel des esprits au temps présent. Dans cette universelle fermentation d'idées, d'opinions, d'hypothèses, de doctrines politiques, scientifiques et sociales, à laquelle nous assistons, la question religieuse apparaît et domine tout. Au fond de ce mouvement indéfinissable et de ce mélange d'espérances et de déceptions, d'amour et de haine, d'optimisme et de pessimisme, d'élans généreux et d'abattements égoïstes et lâches qui caractérisent la société moderne, le christianisme se découvre, attaqué par les uns avec une extrême violence, défendu par les autres avec une persévérance qu'aucun revers ne décourage et qui ne sait pas douter du triomphe final.

Pendant les prophètes pessimistes qui annoncent la défaite prochaine et définitive du christianisme ne manquent pas ; ils sont bruyants dans leur triomphe facile, ils invoquent à l'appui de leur hypothèse les découvertes modernes, l'état des esprits, la direction nouvelle de la science, l'orientation de la politique européenne, l'impérieuse nécessité d'une évolution parallèle de la religion et de l'humanité et d'une modification profonde des croyances religieuses condamnées à disparaître si elles refusent de s'adapter aux mœurs changeantes, aux idées progressives des peuples qu'elles prétendent diriger. L'histoire, renouvelée selon l'esprit et la méthode d'une critique indépendante et implacable ; les anciens systèmes de philosophie profondément ébranlés, les théories scientifiques nouvelles sur la conversion des forces, la transformation des espèces, l'évolution de la vie, le mouvement irrésistible des sciences naturelles, les faits certains et les hypothèses risquées, deviennent des armes d'attaque entre les mains de ces philosophes fatigués du règne

séculaire du christianisme, des prétentions du protestantisme orthodoxe et du protestantisme libéral et décidés à faire cesser, par la suppression même du christianisme, l'antagonisme irréductible qu'ils prétendent découvrir entre les dogmes qu'il protège et les idées ardentes et jeunes, contestées aujourd'hui et demain triomphantes.

Quand Jouffroy écrivait l'histoire paradoxale de la fin des dogmes, il détruisait un antique édifice, il n'élevait rien sur ces ruines; son génie ne se prêtait pas aux reconstructions religieuses. Il n'en est pas de même des philosophes contemporains qui ont la prétention d'avoir vaincu le christianisme et jonché de ses ruines des chemins, où de nouveaux peuples ne passeront pas. Strauss, Laveleye, Laurent, Schopenhauer, Hartmann, veulent bien reconnaître que le besoin de religion, de métaphysique et de merveilleux est essentiel à l'homme, qu'il est indestructible; ils diraient même, avec certains physiologistes, que ce besoin est le caractère spécifique de la nature humaine et qu'à tout prix il faut le satisfaire; ils avouent sans regret que, si le christianisme a tenu une place considérable dans l'histoire de l'humanité, sa disparition laissera dans la vie des peuples et dans la vie des individus un vide immense et redoutable qu'il faut combler sans délai. Strauss oppose une foi nouvelle à la foi ancienne; Hartmann, après Schopenhauer, nous montre à l'horizon la religion de l'avenir, qui approche et nous éclaire déjà de ses premiers feux; Léon Dumont, épris de ces rêves, s'empare des idées de survivance du plus fort, d'adaptation des idées aux milieux sociaux, d'évolution et de transformation d'énergie, il considère la vie religieuse des âmes comme la vie organique des êtres matériels; il prétend les soumettre aux mêmes lois, expliquer leur évolution par les mêmes causes, et prévoir, lui aussi, avec la certitude des intuitions scientifiques, les caractères de la religion de l'avenir.

Quelle sera donc la religion de l'avenir? Les philosophes de l'école pessimiste et de l'école du panthéisme prétendent le savoir, mais cette science est au-dessus des prévisions lointaines de leur esprit, et je constate, avant d'entrer au cœur même du débat, que, s'ils peuvent poser le problème, ils n'ont pas le droit de le résoudre sans contredire leurs principes, et sans faire violence aux idées nouvelles qu'ils prétendent défendre.

Il est vraiment étrange, en effet, de voir ces philosophes, si fiers d'appartenir à l'école expérimentale et de s'appuyer sur des faits, d'abattre les chimères des hypothèses métaphysiques et de ne jamais reconnaître d'autre autorité que celle des choses visibles, matérielles, vues et touchées par nos sens, de les voir entrer, la tête haute, dans le domaine des conjectures, multiplier les hypo-

thèses et tracer, à l'avance, le programme scientifique de la religion de leurs rêves. Quand on considère la religion comme un système de philosophie conçu par l'esprit de l'homme, étranger à toute origine divine, indépendant de tout dogme et de tout principe immuable, il n'est pas possible de prédire, avec certitude, quelle sera sa fortune et sa destinée dans le monde. Tout système de philosophie est essentiellement contingent, variable, incertain; il appartient à la discussion, il relève de l'impitoyable critique de la raison, il est fait d'un mélange d'erreur et de vérité, de conjectures et d'hypothèses comme toute œuvre humaine, et il est marqué du caractère d'irréparable imperfection inhérent à tout ce qui sort de l'esprit de l'homme. Il n'est pas permis à un philosophe, si élevé et si étendu que soit son génie, de dire, avec l'orgueilleuse certitude du prophète déjà maître de l'avenir : Le système de philosophie que je viens de découvrir et d'exposer sera la religion des peuples et des savants des siècles futurs. Vous n'en savez rien; vous n'en pouvez rien savoir; la conclusion dépasse vos prémisses. Vous savez seulement qu'aujourd'hui, sur un point de l'Europe, et dans l'enceinte étroite d'une école ouverte à de rares disciples, cinq ou six philosophes se sont trouvés d'accord pour déclarer que le *panthéisme moniste* est la seule conception religieuse qui convienne à un homme d'esprit. Mais vous ne pouvez pas inférer de ce fait particulier, accidentel et éphémère, comme les caprices d'un philosophe, que ce panthéisme sera la religion définitive des savants et des peuples de l'avenir.

Il est vrai que ces philosophes essayent de justifier leur prédiction par le principe physiologique de l'adaptation des individus aux milieux où s'écoule leur vie. Ce principe de Darwin, contestable en physiologie, est faux en philosophie. Il faudrait démontrer qu'il n'y a aucune différence essentielle entre l'homme et les animaux, que l'âme n'est pas spirituelle, qu'elle n'est pas immortelle, que la pensée est un phénomène purement matériel, physiologique et mécanique, et que nos croyances religieuses, comme nos organes, s'adaptent aux milieux divers où s'écoule notre vie. Le chemin est long du principe à la conclusion; il y a plus d'une étape où l'on peut arrêter le philosophe physiologiste et le forcer à reculer. Mais, supposons, un instant, la vérité de ces désolantes doctrines qui ne reposent sur rien, non, sur rien, quand la saine raison les regarde attentivement et de près; supposons la vérité de la théorie abjecte du matérialisme et de l'influence irrésistible des milieux sur nos pensées, nos sentiments, nos convictions religieuses, en vertu de quel principe certain, de quel phénomène scientifiquement constaté, connaissez-vous la religion de l'avenir?

Vous nous dites que la religion est le résultat de l'influence des milieux ; c'est une erreur. Quand le christianisme s'est établi sur la terre, il avait contre lui les traditions, les mœurs, les institutions religieuses, politiques, sociales ; il avait contre lui les instincts mauvais de la nature déchue, et, cependant, il a triomphé. Si le christianisme est un fait humain, votre principe de l'influence des milieux est ruiné ; s'il est divin, il ne change pas, il est la religion de tous les temps, du passé, du présent, de l'avenir. Les milieux n'ont pas fait le christianisme, c'est le christianisme qui a fait le milieu politique, intellectuel et social des peuples modernes, c'est donc le renversement du principe nouveau des philosophes panthéistes de notre temps. Puis, vous ne connaissez ni les milieux de l'avenir, ni les besoins intellectuels moraux et religieux des générations qui viendront après nous. Vous prétendez que la religion répond aux besoins de la nature humaine et que ces besoins varient avec les temps. Oui, sans doute, il y a dans notre âme des aspirations qui varient avec les siècles, et qui se rattachent à notre condition terrestre : aspirations politiques, scientifiques, sociales, littéraires, artistiques qui se modifient avec les races, les siècles, les civilisations et qui sont indépendantes de la question religieuse. Mais il y a aussi dans notre âme des besoins essentiels qui ne subissent ni l'action des siècles, ni l'influence des milieux, ni les vicissitudes changeantes des choses humaines, et c'est là, sur ces solides assises, sur ce fonds inébranlable, que la religion s'établit. Un système de philosophie qui ne résout pas les problèmes essentiels de l'âme humaine et les grandes questions religieuses peut varier avec les hommes et les siècles, et s'éclairer des lumières plus vives d'une science qui progresse sans s'arrêter jamais ; ici, la conjecture est permise, mais la religion répond aux besoins essentiels de la raison, de la conscience, de la volonté, du cœur, de l'âme humaine tout entière. Or l'âme humaine ne change pas, elle est aujourd'hui ce qu'elle était dans le premier homme et ce qu'elle sera dans le dernier des vivants.

L'argumentation des pessimistes modernes est donc branlante ; ils croient reconnaître que les esprits de notre temps, sous l'influence des découvertes scientifiques modernes, fatigués du christianisme et de nos croyances séculaires, ont besoin d'une religion nouvelle à laquelle ils donnent le nom barbare de panthéisme moniste ; et, prenant, pour point de départ, ce fait particulier, ils en concluent que cet état des esprits ne changera pas et que ce panthéisme sera la religion de l'avenir. Tel leur procédé. Mais en vertu même de leur principe de la continuelle variation des mœurs, des aspirations, des exigences des esprits, je leur

réponds : Vous reconnaissez que l'évolution est la loi dominante des esprits, vous connaissez peut-être l'état actuel des esprits, mais vous ne connaissez pas les caprices de l'évolution, vous ne savez pas quels seront les besoins, quelles seront les exigences des peuples de l'avenir, et vous ignorez aussi quelle sera la religion en harmonie avec ces exigences possibles et nouvelles de la raison. En considérant la religion comme un système de philosophie qui n'a d'autre valeur que celle de l'esprit inconstant où il est né, et la nature humaine comme une substance raisonnable, essentiellement mobile en toutes ses aspirations, vous vous condamnez à l'impuissance de jamais résoudre le problème que vous posez au début de vos recherches et de nous dire quelle sera la religion de l'avenir.

C'est, cependant, un triste spectacle que nous avons sous les yeux. Ces philosophes *monistes* qui ont la prétention de parler au nom de la raison et de la science s'emparent des âmes ; ils en arrachent les croyances chrétiennes, les convictions spiritualistes, les principes religieux en parlant bien haut de la critique moderne et des droits souverains de la science. Ils prétendent détruire à jamais la légende du christianisme et ensevelir dans l'oubli ingrat de la postérité les œuvres incomparables nées de son inspiration féconde. Après avoir amoncelé ces ruines, et fait dans l'âme humaine cette solitude désolée, ils entendent le cri déchirant de l'homme abandonné aux douleurs d'un scepticisme qui contraste avec ses inquiétudes poignantes et ses immortelles espérances. L'homme s'adresse à ces philosophes, il leur demande ce qu'il est, d'où il vient, où il va, ce qu'il doit craindre et ce qu'il doit espérer ; il demande l'énigme de la vie à ces esprits superbes qui lui ont ravi ses croyances séculaires ; ils lui répondent par l'exposition complaisante d'un système panthéiste de philosophie. Ironie de l'orgueil humain. Qu'est-ce donc qu'un système de philosophie ? Quelle est son origine, sa valeur, son autorité, son avenir ? N'est-ce pas une invention chimérique et quelquefois brillante, mais toujours trompeuse, d'un esprit perdu dans les rêves de l'abstraction ? L'homme a entendu ces philosophes, depuis des siècles ; il a écouté Platon, suivi Aristote, admiré Zénon, redouté Epicure, applaudi Cicéron et Sénèque, mais ces philosophes et leurs disciples, dont la parole trompeuse retentit à travers les siècles, sont des hommes comme nous. Leur parole n'est pas infaillible et ne donne pas la paix ; leur enseignement est humain et il n'a pas l'autorité qui s'impose à tous les hommes ; leurs hypothèses sont des conjectures qui peuvent engendrer la probabilité, mais qui ne donnent pas le repos bienheureux de la certitude que tout homme a le droit de demander.

Or il faut à l'homme une lumière qui éclaire sûrement les

chemins où il passe ; il lui faut un enseignement infaillible, divin, qui donne à son esprit fatigué la paix qu'il n'a plus quand on lui a ravi ses croyances religieuses. Je m'étonne et je m'afflige, quand je vois ces philosophes de l'école panthéiste si dédaigneux du christianisme, épris de nouveautés sans consistance, hardis dans leurs négations, audacieux dans leurs hypothèses, exposer, au nom de la science, des systèmes hérissés de termes barbares, qui font sourire quand on les traduit dans un langage accessible à tous, et laisser l'homme impuissant, désolé dans son scepticisme, en présence des ruines accumulées par les révoltes les plus injustifiables de l'orgueil.

Tout autre est la situation du philosophe chrétien qui ne sépare pas dans ses recherches ce que Dieu a uni, la raison et la foi. Il sait que le christianisme n'est pas un système de philosophie, un fait humain, une conception incertaine de la raison qu'une autre conception peut détruire, mais qu'il est un fait divin, une doctrine immuable, un enseignement infaillible qui engendre la certitude, et dont la raison doit respecter l'autorité. Il sait encore que cette immutabilité dogmatique de l'enseignement chrétien n'exclut pas la fécondité des déductions et l'évolution progressive de la vérité qui se révèle avec les définitions solennelles de l'Église sous de nouveaux aspects, dans le courant des siècles. Et de même que les principes, les axiomes, les vérités fondamentales des sciences humaines ne varient pas avec les temps et ne ralentissent jamais l'ardeur des savants de génie, qui, par l'observation, la déduction, l'analyse, découvrent en elles des vérités nouvelles ; ainsi, selon l'observation profonde de Vincent de Lérins, les théologiens et les philosophes chrétiens, guidés par l'Église, dérivent les conclusions contenues implicitement dans les dogmes révélés ; ils conservent à l'enseignement chrétien une jeunesse qui se renouvelle avec les siècles et qui permet à l'Église de répondre aux aspirations intellectuelles et aux besoins nouveaux des peuples soumis à la loi du progrès.

Le théologien chrétien résout le problème de la religion de l'avenir, parce qu'il reconnaît la divinité et l'immutabilité du christianisme ; si le philosophe panthéiste et rationaliste ne peut pas le résoudre, c'est que, selon lui, la religion est l'expression philosophique changeante de l'état des esprits. Or la prévision certaine de l'état des esprits dans la suite des siècles n'est pas au pouvoir de l'homme.

II

Le christianisme antique est mort, telle est la première assertion des nouveaux philosophes pessimistes, et l'effort qu'ils font pour le démontrer réfute déjà leur assertion :

Écoutons Hartmann :

« Nos réflexions sur l'impossibilité de conserver une religion hostile au développement de la culture moderne peuvent jeter maints esprits honnêtement soucieux du bien de l'humanité en de telles angoisses philanthropiques que, sans se dérober à la conviction que les piliers arrachés de l'édifice chrétien ne sont pas remplacés, ils se bercent de la douce illusion qu'une maison traitée de telle façon est encore suffisamment habitable pour inviter les passants à y entrer. Comme nous l'avons dit, une illusion pareille n'affaiblira point nos sentiments personnels de respect pour les aspirations honorables de ces personnes; mais la probité scientifique interdit à l'homme dont l'intelligence ne subit pas au même degré l'influence perturbatrice de la volonté, de se complaire en une telle illusion. Il doit s'avouer franchement que l'édifice religieux, troué et rongé en tout sens par l'esprit critique de notre époque, ne saurait plus être conservé. Espérons que l'insuffisance une fois démontrée et la tristesse poignante deviendront le stimulant le plus énergique de la recherche et de la découverte d'idées religieuses d'une autre provenance, aptes à remplacer et même à surpasser celles qui sont usées... La théologie catholique, depuis saint Thomas d'Aquin, ou à peu près, est une sorte de langue morte, un cadavre embaumé à la perfection comme la religion qu'elle sert ¹. »

Le christianisme vaincu doit être écrasé, anéanti et disparaître à jamais de la scène du monde moderne, emportant même avec lui les derniers débris du protestantisme orthodoxe et du protestantisme libéral et de toutes les religions. Depuis Kœniggratz et Sedan, la Prusse a compris enfin, selon Hartmann, sa principale mission historique, elle a vu que la foi énergique à la logique qui préside au développement des idées dans l'histoire était insuffisante, elle a repris la lutte violente de mille ans contre Rome avec l'espérance certaine de triompher.

« Pour nous, écrit Hartmann, après avoir fait le panégyrique du *Kulturkampf*, entre les principes fondamentaux du christianisme et ceux de la culture moderne, il existe un conflit que rien ne peut apaiser, conflit qui doit finir nécessairement par une réaction vic-

¹ Edouard de Hartmann, *La Religion de l'avenir*, p. 12, 33.

torieuse du christianisme ou par l'écrasement complet du christianisme cédant le terrain à la culture moderne antichrétienne ; par l'étouffement de toute liberté chez les nations contraintes à plier devant les assauts furieux de l'ultramontanisme, ou par la suppression du christianisme, si ce n'est de nom, au moins de fait... Bien des gens parlent ou écrivent au sujet de la lutte pour la culture par les péripéties de laquelle nous passons, mais un petit nombre seulement se sont rendu compte de ceci : c'est que cette lutte est la dernière, que c'est l'effort désespéré de l'idée chrétienne appelée à quitter la scène de l'histoire ; qu'il s'agit pour la culture moderne d'être ou de ne pas être, et que, pour défendre ses grandes conquêtes, il ne lui faudra pas moins que l'entière disposition et l'énergique emploi de toutes ses forces ¹.

Hartmann fait donc appel à la force, à l'intervention tyrannique de l'État pour exterminer le christianisme au nom de la civilisation. Il voit que la logique de l'histoire et l'autorité de certaines idées ne suffisent pas pour assurer la victoire et anéantir ses ennemis ; il ne voit pas qu'il y a une opposition violente, irréductible entre le triomphe pacifique et lumineux de la vérité et le triomphe éphémère, aveugle et brutal de la force, et que s'il réussissait même, — rêve impossible, — à détruire provisoirement l'idée chrétienne par la violence des persécutions sanglantes, sa victoire honteuse ne prouverait rien en faveur de son système, et retarderait seulement de quelques heures le retour et le triomphe de la vérité. Aveuglé par les succès inespérés de la Prusse sur des champs de bataille, où le hasard est souvent souverain, il veut donner à la religion nouvelle et à son pays une commune origine, la violence ; un même berceau, la persécution implacable ; une même mission, assurer en Europe l'avènement d'une civilisation brutale fondée sur la négation de l'âme et la négation de Dieu. Rêve grossier d'un soldat, sous la tente ou dans un corps de garde ! L'épée peut tuer un homme et mutiler un pays, elle n'étouffera jamais l'idée, elle n'arrachera pas le christianisme de l'âme d'un grand peuple. L'idée trouve souvent dans le sang et dans le martyre de ceux qui la défendent la condition nécessaire du rajeunissement de sa puissance et de sa victoire du lendemain.

Mais pourquoi, d'ailleurs, cet appel à la force ? Pourquoi cette persécution cruelle et ces menaces d'extermination qui nous ramènent à la barbarie ? Pourquoi convier l'État à une guerre désespérée contre le christianisme, à des violences qui nous éloignent de la paix nécessaire aux progrès scientifiques et aux légitimes conquêtes

¹ *La Religion de l'avenir*, 49-51.

de la civilisation? Si, comme le prétend Hartmann, le vieux christianisme est déjà vaincu; s'il est mort, étouffé par les mœurs, les idées, les aspirations nouvelles les plus légitimes des peuples modernes, il ne devrait inspirer ni effroi ni colère. On n'a pas peur d'un mort, et il est manifestement ridicule de demander un grand déploiement de forces contre une église dont les murailles lézardées, trouées, rongées vont bientôt crouler. Laissez ces murs branlants tomber d'eux-mêmes! Que le dédain vous suffise, quand la colère est inutile.

En effet, ou l'Église chrétienne est encore vivante, redoutable et puissante, et je ne comprends pas pourquoi Hartmann la compare à un édifice déjà ruiné; ou l'Église est, en réalité, vaincue, condamnée à disparaître, et il est inutile de faire un appel pressant à la violence des gouvernements pour en avoir raison. Si le christianisme est aussi opposé, qu'Hartmann veut bien le dire, aux aspirations élevées des peuples nouveaux et au courant de la civilisation moderne; si le christianisme est dépouillé, d'ailleurs, de toute puissance matérielle en ce monde, — je ne vois plus, en Europe, un souverain disposé à tirer l'épée du fourreau pour le défendre; — il est peu généreux et absolument inutile de lui déclarer la guerre et de lui opposer la résistance des armes. Laissez faire. L'opinion publique, les controverses, les discussions savantes, la souveraineté de l'opinion qui gouverne le monde moderne, auront bientôt raison des résistances inutiles des derniers défenseurs du christianisme. Il est vraiment étrange de voir ces philosophes allemands si violents dans leurs anathèmes et dans leur colère amère contre l'intolérance de l'Église aux siècles passés, si jaloux des droits inaliénables de la conscience et de la pensée, si dévoués en paroles à la cause de la liberté et de la discussion scientifique, si convaincus, en apparence, de l'irréparable caducité du christianisme et de la toute-puissance de l'incrédulité rationaliste, oublier tous ces beaux sentiments et demander à la tyrannie anonyme de l'État, à la force brutale, la répression violente de ceux qui ne partagent encore ni leurs idées ni leurs espérances. Ces procédés ne sont pas de notre âge, ils sont indignes d'un esprit sincèrement libéral.

Mais, non, le christianisme n'est pas mort, et les panthéistes se hâtent trop de se disputer sa succession. Jouffroy avait déjà annoncé, il y a un demi-siècle, les funérailles du christianisme avec la prétention d'expliquer comment les dogmes finissent; le christianisme a survécu à Jouffroy comme il survivra aux rationalistes de notre temps, et je crois, avec Macaulay, que le catholicisme subsistera encore quand un voyageur parti de l'Australie viendra visiter les

ruines de Londres et de Paris. L'épreuve a réveillé en France le sentiment catholique et suscité d'infatigables défenseurs dans tous les partis et dans toutes les classes de la société. L'Angleterre, fatiguée de trois siècles de persécutions sans succès, ouvre ses portes aux catholiques qui élèvent des cathédrales, saluent le rétablissement de la hiérarchie, établissent des séminaires et se font entendre et respecter dans l'enceinte du Parlement, et jusque dans le conseil de la Reine. L'Allemagne tempère les rigueurs du *Kulturkampf*, vaincue par l'ascendant austère d'une religion plus forte que ses colères, ses menaces, ses coups. L'Amérique entend aujourd'hui la voix de ses évêques en communication ouverte avec Rome; ses pasteurs fondent des universités, s'intéressent au mouvement économique qu'ils dominent et dirigent, ils étendent toujours plus avant leurs pacifiques conquêtes sur cette terre féconde en surprises, où la liberté suffit au triomphe de leur apostolat.

Je ne peux reconnaître dans ce réveil et dans cette fécondité de la vie catholique les convulsions dernières d'un mourant. Donnez donc à l'Église catholique un siècle de liberté, je ne vous demande ici ni les faveurs ni les privilèges d'un pouvoir complaisant; permettez-lui de fonder des universités, d'ouvrir des collèges, de recruter librement ses prêtres, ses religieux, les auxiliaires dévoués et les ouvriers de son apostolat; permettez-lui de vivre, de parler, d'enseigner, d'agir, d'exercer, en un mot, toutes les fonctions du ministère qui lui a été confié par son divin Fondateur, et vous verrez alors, par les éclatants prodiges qui étonneront le monde, que le christianisme n'est pas mort, qu'il possède en lui-même un principe divin d'immortelle fécondité et que la liberté lui suffit pour faire la conquête des âmes les plus rebelles. Comment pourriez-vous dire encore en présence de cette victoire à laquelle la force brutale resterait étrangère, en présence de ce triomphe éclatant de la liberté vivifiée par la grâce, au sein même de ce siècle agité de tant d'idées nouvelles, qu'il y a antagonisme entre le christianisme et la civilisation moderne. En vertu de votre principe qui subordonne le triomphe d'une doctrine aux dispositions des milieux intellectuels où elle fait son apparition, ce triomphe serait impossible s'il y avait antinomie entre l'enseignement chrétien et le temps présent, et s'il est possible, il est divin.

Mais si vous persécutez l'Église chrétienne; si vous fermez ses séminaires; si vous chassez ses religieux; si vous faites violence aux prêtres en leur refusant le pain de chaque jour; si, par des lois habiles et sacrilèges, vous la condamnez à la stérilité en tarissant jusqu'aux sources même des vocations ecclésiastiques; si vous fermez ses collèges, si vous exilez ses évêques, si vous jetez en

prison, au nom du *Kulturkampf*, des pasteurs qui préfèrent la mort aux lâches complaisances d'un silence qui déshonore; en un mot, si vous défendez à l'Église de parler, d'agir, de combattre, de vivre, au nom de je ne sais quelle légalité de circonstance qui est une parodie et une profanation de l'idée sacrée de justice et de droit, pourquoi vous étonner d'une décadence passagère dans les manifestations extérieures de la vie chrétienne, dans l'expansion du catholicisme à travers le monde? Cette décadence, si elle était réelle ne serait pas un témoignage irréfutable contre la vérité et la divinité du christianisme, elle serait une accusation redoutable contre des persécuteurs qui ont la prétention de parler toujours seuls, pour être sûrs d'avoir raison.

III

Je reconnais volontiers que des philosophes des écoles panthéiste, athée, matérialiste et positiviste de notre temps s'attaquent au catholicisme avec une violence singulière et jurent sa ruine, mais quelle conclusion peut-on dériver de ce fait que nous retrouvons, d'ailleurs, à toutes les époques de notre histoire religieuse? Des historiens, des exégètes, des philosophes, fatigués de la domination du christianisme qu'ils ignorent, même quand ils l'attaquent, répètent aujourd'hui, sans trop les rajeunir, des hypothèses victorieusement repoussées par les Pères de la primitive Église. Ils oublient que le christianisme n'a pas devant lui une grande voie ouverte et facile et qu'il avance lentement, au prix de mille combats, en refoulant les ennemis dont les rangs épais veulent opposer à sa marche un obstacle invincible; il a rencontré les Ébionites, Paul de Samosate, Arius, Pélage, Nestorius, Eutychès, Montan, Donatien, Photius; dans les temps modernes, il a été pressé par les rangs des luthériens, des calvinistes, des jansénistes, des déistes de l'école de Voltaire, et il est encore debout, vivant dans la conscience humaine, dans l'histoire et dans la société où tout chancelle quand on oublie sa divine présence.

La lutte est devenue plus vive et plus bruyante, elle occupe une grande place dans le monde présent, j'en conviens; ce retentissement des polémiques religieuses explique les espérances hâtives et les vaines illusions des ennemis de l'idée chrétienne. Aux siècles passés, quand les Parlements faisaient brûler en place de Grève les livres écrits contre la religion de l'État et contre la paix sociale, quand les hérétiques et les sectaires étaient condamnés à publier leurs libelles et leurs pamphlets en Hollande, ou dans les pays étrangers, la lutte contre le christianisme existait sans doute, mais elle était

sourde ; elle restait à l'état latent, elle n'avait pas le retentissement contagieux et la liberté redoutable des polémiques contemporaines. La tactique et les conditions du combat varient avec les temps, les mœurs, les institutions, les pays. Les esprits chagrins s'alarmant, s'effrayent, et ils considèrent comme des défaites cruelles les changements de front qu'ils sont obligés de faire aujourd'hui sous le feu de l'ennemi. Cet ennemi lui-même triomphe, et, fort de ces frayeurs pusillanimes, il se croit sûr de la victoire ; en réalité, le combat évolue, et ce que Dieu attend de nous, c'est de choisir nos armes, notre heure et nos positions de combat avec l'intelligence et la sagesse qui conviennent à des hommes de courage, des hommes de leur temps, qui ont autre chose à faire que de gémir sur le passé, quand le présent réclame impérieusement toutes les ressources d'une énergie qui ne doit jamais s'épuiser.

Le christianisme a perdu en Europe la protection officielle des gouvernements et la place élevée qu'il occupait autrefois dans les conseils de la nation ; il a cessé d'être la religion de l'État, il est livré à l'implacable critique des ennemis qui ne désarment jamais. Si je reconnais l'attaque, j'admire aussi la défense, et je constate avec l'impartialité d'un témoin que des savants d'une égale valeur répondent sans trêve aux négations, aux paradoxes, aux sophismes, aux hypothèses téméraires des savants, contraires à nos croyances religieuses. Sur le terrain de la critique, de l'exégèse, de la philosophie, de l'histoire et des sciences naturelles, la défense est aussi vive et plus heureuse que l'attaque ; combats nouveaux, d'un charme austère, qui imposent aux chrétiens de nos jours l'obligation absolue d'approfondir les sciences, de chercher la lumière dans les idées et dans les faits, d'honorer leur foi par une culture intellectuelle supérieure, et de marcher à la tête des progrès modernes pour conserver une influence et une autorité qu'ils n'ont plus le droit d'attendre des maîtres temporels de la société.

Les négations scientifiques ne descendent pas encore dans les régions inférieures du pays ; il ne faut pas juger de l'état des esprits dans les foules ignorantes par le succès de quelques sophistes dans la classe des esprits élevés. Observez les peuples anciens du paganisme : il y avait parmi eux, dans leurs écoles célèbres, des pyrrhoniens, des matérialistes, des sceptiques, des panthéistes, des épicuriens, des athées de toute sorte, mais ces faux philosophes, entourés de quelques disciples, n'exerçaient pas une action étendue et profonde sur les esprits ; le peuple échappait à leur funeste influence et conservait le culte de ses dieux. Aujourd'hui aussi des exégètes, des critiques, des philosophes, égarés quelquefois par d'invincibles préjugés, plus souvent aveuglés par

l'ignorance des vérités religieuses qu'ils refusent d'étudier, montent à l'assaut du christianisme au bruit des formules retentissantes, mais ces adversaires dédaigneux n'ont pas la parole ardente de l'apôtre qui ébranle les foules et les entraîne, et leurs monologues satisfaits se perdent dans le vide où leur pensée se complait. Si la foule, aujourd'hui dans notre pays, semble échapper à l'influence de l'idée chrétienne et se détourner de la religion, sa défection tient à des causes diverses qui n'ont pas un caractère scientifique; elle tient à des causes morales que l'on pourrait essayer de déterminer : c'est un chapitre de psychologie sociale qui devrait tenter la plume exercée et l'esprit observateur d'un moraliste désintéressé. Les épreuves politiques, sociales et religieuses que nous traversons; la passion du bien-être ou l'insatiable besoin d'émotions violentes et de jouissances matérielles; la profonde et incurable ignorance en matière de religion, encouragée par l'orgueilleux dédain de quelques savants; l'esprit de révolte dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux, inspiré et entretenu par la licence d'une presse qui se fait gloire de ne rien respecter et par des orateurs de carrefour au service des passions les plus vulgaires; d'aveugles préjugés exploités par des ambitieux qui ne reculent devant aucun rêve de grandeur, devant aucune intrigue si basse qu'elle soit, quand elle mène aux places salariales; dans d'autres circonstances, des causes particulières locales, des antipathies personnelles, des rancunes invétérées, une hostilité aussi étroite qu'égoïste, voilà les causes réelles du soulèvement d'une partie de la classe populaire contre une religion qui, malgré ses charmes et ses promesses, effraye les âmes lâches, parce qu'elle impose l'abnégation, le sacrifice, le respect de la dignité humaine en soi et dans autrui, l'effort méritoire et souvent douloureux de la vertu. Quand le peuple romain s'écriait : « Les chrétiens aux lions ! » il n'obéissait pas à une inspiration scientifique, à une conviction raisonnée de la fausseté du christianisme, il obéissait à l'instinct et non à la raison. La religion nouvelle inquiétait l'Empire, ébranlait ses idoles, menaçait ses passions frémissantes, et entourait d'une splendeur divine les pensées élevées de la raison complétée par la foi. De même aujourd'hui, dans cette colère impétueuse et sauvage d'une partie de la foule, dans cette haine âpre, faite de préjugés, d'ignorances, de convoitises malsaines et d'ardents désirs de jouissances, il n'y a rien qui puisse devenir un argument scientifique contre le christianisme dont la vérité éternelle ne passe pas.

Cette foule ainsi détachée du christianisme par l'ignorance et par les passions n'embrassera jamais les dogmes obscurs de la religion nouvelle du panthéisme hégélien. Le temps des grandes hérésies

est passé, il ne reviendra plus. La tentative récente des vieux-catholiques ne pouvait être qu'un ridicule anachronisme. Si l'on arrivait, un jour, par un système d'éducation impie, à déraciner dans l'âme du peuple la foi à la divinité de l'Évangile et à la réalité des espérances chrétiennes, ne croyez pas que le peuple s'arrêtera sur la pente des négations radicales et qu'il cherchera une nouvelle Eglise et des croyances métaphysiques plus pures; n'attendez pas de lui une profession de foi de panthéisme et d'adhésion à un système de philosophie pour lequel les philosophes eux-mêmes se garderaient bien d'ailleurs d'affronter le martyr, il descendra jusqu'à la dernière des négations, celle qui place le hasard à l'origine du monde et le néant à sa fin, et considérant la vie comme un épisode dramatique et douloureux-entre le hasard et le néant, il s'abandonnera à ses inclinations grossières et sauvages, ne s'arrêtant que devant la force, jusqu'au jour où, la force elle-même passant dans ses mains, il épouvantera le monde civilisé par le spectacle de sa barbarie.

IV

Le christianisme traverse donc aujourd'hui une crise grave; l'évolution des formes politiques dans les gouvernements modernes détermine aussi un changement dans la situation politique officielle et dans les conditions sociales de la religion. Les rapports de l'Église et de l'État ne sont plus les mêmes, et l'on marche à grands pas vers une séparation que l'on pressent, que l'on redoute et qui, après avoir contrarié, pendant quelques années, l'expansion du christianisme dans le monde, livrera le pouvoir dépouillé de tout caractère élevé et religieux, sans appui dans les consciences, aux hasards redoutables des révolutions. Une telle séparation, en opposition avec les intérêts du pays, avec son génie et ses traditions séculaires, ne peut pas se faire sans déchirements, sans violence et sans angoisse dans les esprits sérieux qui comprennent la nécessité des principes chrétiens pour la conservation et la prospérité des nations. On n'affronte pas de sang-froid un tel inconnu.

Le christianisme reste debout dans cette crise, nous savons d'avance qu'il ne périra pas. Les faux philosophes à la recherche de la religion de l'avenir ne partagent pas nos croyances; le christianisme n'est pas mort, nous l'avons démontré, ils nous annoncent qu'il périra. Ce qui frappe Strauss, ce qui soutient ses prévisions pessimistes, c'est que, selon lui, la vie et les aspirations des peuples civilisés de notre époque reposent sur une conception du monde

diamétralement opposée à la conception chrétienne, et les rapports entre le monde présent et le monde futur sont totalement changés : « Sur cette base moderne, dit Strauss, s'appuient non seulement le goût des jouissances sensuelles, les soi-disant tendances matérielles de notre temps, non seulement ses merveilleux progrès dans la science et l'industrie, mais aussi les découvertes de la physique, de l'astronomie, de la chimie, de la physiologie, les opinions politiques et les constitutions nationales, même les productions de la poésie et des autres arts, par conséquent tout ce qu'il y a de bien et d'agréable, tout ce qui ne pouvait être atteint qu'au moyen d'une conception des choses d'après laquelle le monde présent, loin d'être méprisable, est plutôt le vrai champ de travail de l'homme et *le but de son activité*. Si ceux qui travaillent sur le champ conservent encore, sous l'influence de l'habitude, *la foi à un autre monde*, c'est une ombre qui les suit, mais sans avoir sur leurs actes une influence sérieuse... Le dualisme chrétien et le nihilisme bouddhiste ont essentiellement les mêmes résultats, quant à l'appréciation et à l'usage de la vie humaine. »

Telle serait donc, selon Strauss, la raison décisive de la fin prochaine du christianisme : c'est que la nouvelle philosophie, dont le matérialisme est le principe fondamental, ne connaît qu'une chose, la vie présente, c'est elle qui est le but de l'activité humaine. Le christianisme, au contraire, promet à l'homme une autre vie, après la mort, et cette vie apparaît comme le but final de notre activité. De là un antagonisme qui doit finir par l'irréparable défaite de la religion. Il faudrait donc démontrer que, dans la civilisation moderne, les lettres, les sciences, les arts, les aspirations et les manifestations de la pensée, marqués du signe du paganisme, impliquent la croyance unanime et définitive du genre humain à l'anéantissement de l'homme, après la mort ; que toutes les religions et les philosophies spiritualistes, depuis Socrate, Aristote et Platon, sont des fables et des légendes sans réalité ; que tous les peuples se trompent, quand ils espèrent, même en présence des mystères et des obscurités de la tombe, un autre avenir, et qu'ils entrevoient, dans leur esprit éclairé d'une lumière nouvelle et plus vive, les joies ineffables d'un monde meilleur. Tant que cette démonstration n'est pas faite, on n'a rien démontré et nous avons le droit d'opposer au pessimisme et aux philosophes de la religion de l'avenir une fin de non-recevoir. C'est, en vérité, un procédé sommaire et trop facile de discussion, d'affirmer, d'abord, comme un fait incontestable, comme un principe indéniable l'hypothèse gratuite et d'en dériver des conclusions amères, passionnées, qui trompent le lecteur inexpérimenté, étranger à la marche insidieuse de l'erreur.

« L'homme meurt tout entier, l'immortalité personnelle est une fable, donc, le christianisme est faux. » Strauss affirme ainsi comme une vérité incontestable le point en litige; et j'attends la démonstration scientifique du matérialisme. Il ne suffit pas de dire avec plus d'emphase que de vérité que toutes les manifestations de la pensée démontrent aujourd'hui la croyance de l'humanité au matérialisme, je demande des preuves, et je serais tenté de sourire quand Strauss nous dit que la physique, la chimie, l'astronomie, la pensée, les arts, l'opinion, sont en opposition avec la croyance séculaire des peuples à la réalité du spiritualisme que l'on retrouve au seuil de toutes les religions. Vains efforts de l'esprit de système qui ne trompe personne. Qui donc, aujourd'hui, oserait prétendre que la poésie, les arts, l'astronomie, démontrent la vérité du matérialisme? Qui donc pourrait démontrer scientifiquement aujourd'hui, contre les génies chrétiens qui ont fondé les sciences, aux siècles passés, Képler, Leibniz, Newton, Descartes, qu'il est impossible de concilier la physique et l'astronomie avec l'idée d'une cause première qui aurait créé la matière et conçu les lois harmonieuses de son évolution dans l'espace et la durée?

Ni Strauss, ni Hartmann, ni Schopenhauer, ni les disciples maldroits et compromettants de Darwin ne donneront la preuve et la démonstration que nous demandons. Oui, sans doute, il y a des savants hostiles au christianisme et à toute idée religieuse qui ont essayé de découvrir dans les sciences naturelles la confirmation de leurs hypothèses et la justification de leurs emportements contre toute religion, mais cette confirmation n'est pas faite; cette justification, nous l'attendons encore, et sans recourir aux philosophes, malgré leur compétence indéniable dans la matière, il me serait facile d'opposer les savants aux savants, d'établir ainsi que l'on n'a pas le droit de dire, avec tant de bruit, la science, la poésie, les arts, sont en opposition avec le christianisme, et que l'on devrait dire, simplement, quelques savants, quelques artistes, quelques philosophes sont en opposition d'idées et de sentiments avec le christianisme. Ainsi renfermée dans ces étroites limites, la proposition est vraie, mais quelle valeur a-t-elle contre la divinité de la religion?

Cet antagonisme entre les passions humaines et les exigences austères du christianisme est un fait ancien qui n'autorise pas les philosophes allemands à prédire la ruine prochaine de toute religion, c'est un fait aussi ancien que l'homme lui-même divisé, partagé entre les inspirations élevées de la raison et les impulsions sourdes, brutales des sens. On le retrouve donc, à toutes les époques de notre histoire, avec des caractères divers; ce n'est pas

un fait moderne, particulier à notre siècle et né du développement des sciences naturelles, c'est le résultat de la chute originelle et de la liberté humaine appelée au mérite par l'effort et le combat. Je ne vois rien dans cette doctrine saine et forte qui rappelle les rêveries orientales des fables de Bouddha. Je vois, au contraire, que la religion de l'avenir annoncée par l'école de Strauss a des traits frappants de ressemblance avec le bouddhisme et le fatalisme de l'Orient. Quand on identifie Dieu et l'univers par la théorie de l'*immanence*; quand on nie la personnalité de Dieu et la personnalité de l'homme par un système nouveau de panthéisme; quand on déclare que l'homme est un être sans liberté parce qu'il est un phénomène, un accident de Dieu; quand on enseigne enfin, — et je répète ici le système d'Hartmann et de Strauss, — qu'après la mort nous disparaîtrons dans la masse terrestre, comme la goutte d'eau dans l'Océan, n'est-il pas vrai que l'on reprend sans les modifier les deux idées fondamentales de la religion de Bouddha, le fatalisme et l'anéantissement final dans le Grand-Tout, en dehors duquel la pensée ne découvre plus aucune réalité?

Jeux de sophiste, inventions capricieuses de l'imagination avide de nouveautés et qui n'engendrent jamais la conviction ni dans ceux qui les écoutent ni dans ceux qui les enseignent. Strauss peut railler Goethe épris de lumière au seuil de la tombe, et chercher en rêvant, le programme de la religion de l'avenir. Au moment de mourir, le personnage de théâtre disparaît, le masque tombe et nous savons que Strauss consolait sa dernière nuit d'agonie en tenant encore d'une main défaillante le *Phédon* de Platon, ce livre tout rayonnant de l'idée de Dieu, de la spiritualité de l'âme et des clartés d'un monde nouveau.

V

Hartmann reprend les conjectures de Strauss; il défend, par les mêmes accusations vagues, générales, la thèse de la fin prochaine du christianisme et de la nécessité d'une religion nouvelle : « Aucune religion, écrit Hartmann, n'a, comme tellè, un penchant pour la science, et le christianisme n'est pas hostile à la science seulement, mais à toute culture. La religion relève du sentiment : en tant qu'elle ne peut se passer d'idées qui lui donnent quelque consistance, il lui faut les idées les moins abstraites, les moins exactement définies, les moins distinctes possible; au contraire, une idée par laquelle on aspire à remuer fortement le sentiment religieux devra être intuitive, imagée, fantastique, confuse. Aussi, partout

où rien ne comprime encore la flamme du sentiment religieux, la science est honnie, car elle éclaire sur le défaut de clarté propre aux représentations de l'imagination. En tant que la religion plonge dans l'histoire, là encore elle s'expose à être dérangée par la science, car, dans toutes les éclosions religieuses, la fantaisie s'est donné carrière, et la science était ce dont on s'inquiétait le moins, aussi la critique historique scientifique ne peut s'abstenir de signaler le caractère flottant et l'inconsistance des bases historiques tenues pour solides par la religion. En tant que le cercle des idées religieuses empiète sur le domaine de la métaphysique et de la philosophie, son intense union avec l'imagination la brouille avec la clarté, et le défaut de critique autorisant la confusion de l'idée et de l'image, c'est la science qui montre l'impossibilité des idées contradictoires (p. 28). »

Cette longue et pénible argumentation se résume donc dans cette objection banale, au nom de laquelle on égare aujourd'hui les esprits superficiels : la science détruit toutes les religions. Par une contradiction familière à l'erreur, le philosophe qui a le mérite d'avoir inventé ce sophisme et d'opposer sans cesse la science à toutes les religions déclare avec la même assurance que l'homme est essentiellement religieux, il nous propose lui-même une nouvelle religion. Il nous serait facile de reprendre à notre tour l'argumentation d'Hartmann, et de démontrer que la critique, l'histoire, la philosophie, la science, sont en opposition avec les rêveries du panthéisme dont il fait la religion de l'avenir. Etrange spectacle qui fait naître dans l'esprit un monde de pensées. Ces philosophes démolisseurs, si âpres dans leur colère contre le christianisme et contre toute religion positive, si implacables dans leurs attaques contre le spiritualisme et le déisme d'une philosophie timide, si résolus à déraciner dans les âmes, non seulement par la discussion, mais encore par la force et par la persécution, les manifestations d'une croyance religieuse, ces sectaires qui ont à leur disposition le sarcasme, le persiflage, l'ironie amère, la force, les passions, et qui se servent de ces armes pour assurer le triomphe de leurs desseins et ruiner toutes les religions, les voilà travaillant avec ardeur à jeter les bases d'une religion nouvelle, ils cherchent un Dieu nouveau, une immortalité nouvelle, des dogmes et des croyances encore inconnues, des idées que réveillent dans notre âme incertaine de l'avenir, désenchantée du présent, errante à travers des rêves qui ne consolent plus ses tristesses, les émotions religieuses d'un évanouissement inconscient après la mort dans la substance même éternelle et infinie d'un Dieu inconnu.

Est-il donc vrai que le christianisme recule devant la science

comme la légende en présence de l'histoire? Est-il vrai qu'il y ait antinomie entre la religion et la raison? Est-il vrai que l'Église a déclaré la guerre à la philosophie, à la critique, à l'histoire? Est-il vrai, enfin, que la science ait été honnie là où rien ne comprimait l'ardente flamme du sentiment religieux? L'enseignement de l'Église est connu de tous, c'est un enseignement public, il est donné sans secret et sans réticence, au grand jour, depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne, à tout homme qui veut le connaître et le recevoir. Aussi, quand un philosophe a la prétention de démontrer que l'Église est l'ennemie de la critique, de l'histoire, de la métaphysique, de la science, que doit-il faire? Il doit consulter cet enseignement public sous sa forme écrite et orale, il doit recueillir les paroles et les décisions des papes, des conciles, des théologiens les plus célèbres, et nous démontrer que l'Église, par l'organe de ces grandes voix, a lancé l'anathème à la science et que les chrétiens dociles à cet enseignement ont vécu pendant des siècles dans les ténèbres de l'ignorance et sous le joug de cet esclavage. Ils doivent nous présenter les textes précis des papes, des conciles, et nous dire : voilà ce que vous enseignez, voilà les anathèmes que vous jetez à la science, entre nous l'accord ne se fera jamais.

Il n'en est rien. Ces philosophes si jaloux de défendre les droits de la raison se plaisent dans les généralités vagues et dans les ténèbres des insinuations déclamatoires qui trompent le lecteur par des mots sonores, par des allégations sans preuves. Il est facile, en effet, d'affirmer que philosophie, science, critique, histoire, métaphysique, poésie, beaux-arts, sont en contradiction avec l'enseignement chrétien, et de commenter cette objection générale et creuse par des déclamations retentissantes contre les ignorances d'une religion intolérante. Mais où sont les preuves de ces affirmations? Hartmann cite, en passant, cette parole qu'il attribue à Tertullien : *credo quia impossibile*; d'autres disent, *credo quia absurdum*, les uns et les autres se trompent en attribuant à Tertullien une pensée qu'il n'a pas exprimée, et ils oublient que cet écrivain d'un esprit exagéré n'a jamais eu la prétention ni la mission de parler au nom de l'Église. Hartmann nous dit encore que les chrétiens toujours ignorants et barbares « brûlèrent la magnifique bibliothèque d'Alexandrie » pour traduire, d'une manière sensible, l'horreur qu'ils avaient pour la science. Il oublie seulement que cette bibliothèque avait été brûlée sous César, quarante-sept ans avant Jésus-Christ, et que les restes de ce monument scientifique furent brûlés vers la fin du septième siècle, par les Arabes, sous les ordres du calife Omar. Hartmann n'est donc pas heureux dans le choix de ses

preuves; il faudrait d'autres arguments qu'un texte apocryphe et un fait historique inexact pour persuader aux esprits de bonne foi que le souffle de la science détruit la religion.

Et comment pourrait-il faire cette preuve, s'il interrogeait sincèrement l'histoire et s'il regardait en face, avec attention, l'enseignement chrétien? Ne voyons-nous pas, en effet, quand nous parcourons les pages glorieuses de notre histoire que la civilisation est fille de l'Église, que nos idées, nos progrès, nos conquêtes intellectuelles se rattachent à elle comme à leur source naturelle, qu'elle a suivi par l'évolution de son apologétique l'évolution des idées dans tous les temps, qu'elle n'est pas une fable au service des imaginations faibles et des sensibilités qui réclament une excitation factice, mais que son enseignement est une œuvre de haute raison, une source où les plus grands génies de tous les temps ont étanché leur soif. De la philosophie et la théologie des Pères de l'Église d'Orient et de l'Église d'Occident jusqu'aux mâles et sublimes traités de Bossuet sur la divinité de l'Église, en passant par les grandes écoles scolastiques du moyen âge, il est aisé de reconnaître que le christianisme est autre chose qu'une fable et une image, qu'il est une doctrine, une science d'une rare élévation et d'une incomparable grandeur. Comment serait-elle l'ennemie de la critique, de l'exégèse, de l'histoire, de la philosophie, cette Église qui a été la mère, la gardienne et la protectrice de ces manifestations diverses de la vérité immuable? Et la philosophie du *Credo* n'est-elle pas supérieure en élévation, en grandeur, en solidité à ces édifices fragiles bâtis sur le sable que l'orgueil humain appelle avec emphase des systèmes de philosophie?

Ces réflexions que nous inspirent les objections surannées des ennemis de tout christianisme sont si familières aux esprits habitués aux méditations métaphysiques, qu'on a de la peine à les rajeunir par une exposition nouvelle. Il n'est pas permis d'accuser l'Église d'une hostilité intraitable à l'érudition, à la critique, à l'histoire, dans le pays qui a produit les Mabillon, les Montfaucon, les Marterie, les Ruinart, les Bouquet, les Dachery, les Vaissette, les Lobineau, les Calmet, les Ceillier, les Labat, les Clémencet, et ces grandes écoles des Bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Vannes, dont Chateaubriand a dit « que rien ne les remplacera jamais », et qui ont mérité cet éloge d'Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France* : « Ils ont recueilli et mis au jour tout un monde de faits enfouis dans la poussière des archives; ils ont fondé la chronologie, la géographie, la critique de l'histoire de France. »

Les exigences même des philosophes pessimistes me rassurent contre la réalisation de leurs rêves. Il leur faut un monde qui cesse

de croire à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, un monde qui considère la vie présente comme le but suprême de son activité et qui subordonne à cette conception nouvelle les sciences, les arts, les lettres, toutes les manifestations les plus élevées de la pensée humaine. A ce prix, le christianisme serait condamné à périr et les prédictions des pessimistes se trouveraient réalisées. Or cette conception chimérique peut traverser l'esprit aventureux de quelque philosophe qui s'amuse au jeu des sophistes, elle ne s'établira jamais comme une conviction dans l'esprit et dans la raison d'une grande nation. D'ailleurs, si, comme le prétend Hartmann, après Strauss, la vie présente était le but final de l'activité humaine, c'est ici-bas que tout homme devrait trouver le bonheur qui est le terme nécessaire et suprême de ses aspirations et de tous les actes de sa vie. Mais si tout homme a le droit et le devoir d'arriver ici-bas, par tous les moyens, à la possession de la prospérité physique, intellectuelle et morale qu'il entrevoit et qu'il rêve sous l'impulsion tumultueuse des sens, parce que cette prospérité est le but de la vie, la société serait condamnée à osciller de la dictature à l'anarchie, livrée aux hommes de joie et aux hommes de proie. Voilà donc l'idéal pessimiste de la religion de l'avenir !

VI

Les exagérations de la thèse pessimiste de Schopenhauer, de Strauss et d'Hartmann révoltent quelques philosophes de la nouvelle école déiste. Ils prédisent, eux aussi, la fin prochaine et définitive du christianisme et de toute religion révélée, mais un monde sans Dieu leur fait peur. Laveleye cite avec complaisance Goethe, Kant; il a lu et goûté les douces rêveries de M. Renan; il décrit, avec éloquence, les effets désastreux de l'athéisme et du matérialisme dans l'homme et dans la société, il prend en main la défense de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu, ces deux colonnes du temple de la vraie philosophie¹. Il appartient à l'école, aujourd'hui ébranlée et compromise, de ces philosophes déistes, dont la voix éloquente a retenti, pendant la première moitié de ce siècle, dans nos chaires les plus illustres, avec un accent dont la sincérité et la noblesse ont conquis autrefois tant de jeunes intelligences au spiritualisme, qu'on n'abandonne jamais sans déchoir de la dignité humaine. Mais le surnaturel lui répugne, le miracle le choque, il s'en va à la recherche d'une religion sans dogmes, sans culte, sans élément surnaturel.

¹ Emile de Laveleye, *l'Avenir religieux des peup'es civilisés*.

Nous voilà en face d'une objection qui trouble encore aujourd'hui des esprits, ballottés entre les négations radicales du positivisme et les affirmations doctrinales du christianisme. Il faut serrer de près cette objection pour la forcer à s'évanouir. Nous prenons le mot surnaturel dans son acception la plus large, et nous engageons ici le débat avec des hommes qui croient à l'immortalité de l'âme et à l'existence de Dieu.

Oui, ces philosophes se plaisent, avec raison, à fortifier et à présenter, sous une forme scientifique nouvelle et accessible à tous, les preuves physiques, métaphysiques et morales en faveur de l'existence de Dieu. Ils avancent encore, et, après avoir refuté les objections superficielles des positivistes et des athées, ils nous font connaître, à l'exemple des grands philosophes des siècles passés, les attributs métaphysiques et moraux de l'Être infini. Ils ont aussi une haute et légitime idée de la dignité morale de l'homme, fondée sur la spiritualité de l'âme et la liberté. Qui donc les surpasse, en éloquence sincère, en pénétration d'esprit, quand ils étudient la nature, l'origine et les mouvements de la sensibilité générale, de l'intelligence et de l'activité? Quelles belles pages ils nous ont laissées, quand, s'inspirant des dialogues de Platon sur l'immortalité de l'âme et des indications les plus sûres de la raison, ils demandent à Dieu, au nom des mérites courageux des justes, au nom des crimes impunis des grands coupables, au nom de l'ordre divin impunément troublé, pendant la vie, par tant de crimes, la réalité de la vie future et de notre immortalité personnelle.

Mais ce Dieu dont ils démontrent l'existence avec toutes les rigueurs d'une dialectique pressante, où donc est-il? Se confond-il avec l'univers matériel dont il serait l'esprit, le principe vital, comme l'âme est unie au corps (*immanence*)? Non, certes, car un Dieu inséparablement uni à la matière, et privé de personnalité cesserait d'être Dieu; la chimère du panthéisme est un jeu brillant de l'imagination. Il est donc essentiellement distinct de la nature, il est au-dessus d'elle (*transcendant*); il a sa vie propre, éternelle, indépendante, infinie. Je m'incline devant lui, je n'aurai jamais la pensée ridicule de m'incliner devant la matière organique ou inorganique et de reconnaître en elle l'expression visible et le corps de Dieu! Les déistes sont donc enfermés dans ce dilemme: ou nier la personnalité de Dieu et s'égarer dans les rêveries du panthéisme, ou reconnaître que Dieu est en dehors de cet univers qu'il domine et gouverne et qu'il y a un être surnaturel.

Et ces âmes humaines dont les philosophes déistes reconnaissent et démontrent, avec de si nobles accents, l'immortalité réelle et

personnelle, où sont-elles, où vont-elles, quand notre corps tombe en poussière, après la mort ? Elles ne partagent pas la triste fortune du corps, elles ne se décomposent pas, elles ne se confondent pas avec la terre où germent les végétaux ; elles se séparent du corps et s'en vont, emportant avec elles leurs facultés immortelles, la pensée, la mémoire, la conscience, l'amour, délivrées de la tâche de s'occuper d'un corps et déployant leur activité nouvelle dans d'autres milieux. Il y a donc, en dehors de cet univers matériel qui frappe nos sens et les réveille, un autre monde, le monde des âmes, séparé, distinct de ce monde, et par conséquent surnaturel, par rapport à nous ; le déiste rencontre ici un second dilemme : descendre jusqu'au matérialisme, ou reconnaître le surnaturel, c'est-à-dire la réalité d'un monde distinct de celui que nous habitons.

La raison peut-elle encore élever une difficulté sérieuse contre la pluralité des mondes habités ? Sans examiner ici la question de fond, avons-nous le droit de dire qu'en dehors de cet univers dont nous connaissons quelques lois, quelques phénomènes, il n'existe pas d'autres mondes soumis à des conditions et à des lois spéciales, d'une organisation qui nous reste inconnue, mais qui vivent cependant, doués de facultés déterminées ? En quoi donc ce surnaturel relatif, — le mot exact serait le préternaturel, — répugne-t-il à la raison ? Rien ne peut autoriser l'orgueil insensé de l'homme qui dirait en jetant un regard sur la misérable planète que nous habitons, et en se considérant lui-même : En dehors de ce monde et en dehors de moi, aucun être n'existe ; la puissance divine s'est épuisée par la création de l'homme. Un tel langage ferait sourire, mais ce sourire n'est-il pas la condamnation des ennemis du surnaturel ?

Toutes les communications ne sont pas nécessairement coupées, comme le prétendent les déistes entre Dieu et le monde, et je ne vois aucune raison scientifique de contester à Dieu la possibilité de son intervention en ce monde, par le coup éclatant du miracle, quand il juge opportun de le faire. Je jette une pierre dans une fourmilière ou dans un essaim d'abeilles, la colonie s'enfuit épouvantée, pourquoi l'Être infini qui nous écrase par l'immensité de sa grandeur ne pourrait-il pas, au simple commandement de sa volonté souveraine, jeter le trouble, par un phénomène particulier dans cette fourmilière humaine dont nous faisons partie ? Qu'est-ce donc que le miracle, sinon cet acte insolite de Dieu qui fait sentir sa puissance et sa grandeur à la chétive créature qui l'oublie ! Que peuvent les arguties, les subtilités, les sophismes des esprits aigres et obscurcis, contre cette explication si naturelle et si vraie du fait miraculeux ?

Les déistes reconnaissent avec nous que ce monde n'est pas éternel, qu'il n'est pas une partie de la divinité, qu'il est distinct de Dieu, c'est-à-dire que l'univers a été produit par un acte créateur. Il y a donc eu un moment, une heure mystérieuse, on peut dire solennelle, où Dieu a prononcé une parole, et le monde est sorti du néant, portant dans ses flancs tous les germes et tous les principes de ses évolutions futures. Certes, voilà un miracle éclatant. Qu'un effet matériel sorte d'une cause matérielle, je le comprends, et j'assiste tous les jours à cette réalisation d'une loi ordinaire de la nature : mais que l'univers apparaisse tout à coup, non comme l'évolution et le résultat d'une force matérielle antérieure et préexistante, mais sans autre cause qu'une parole de Dieu, je le répète, je me trouve là, manifestement, en présence du plus saisissant des miracles ; toutes nos conceptions sur le déterminisme scientifique, la conversion des forces, la perpétuelle circulation de la matière et de la vie, s'arrêtent impuissantes devant le mystère et en présence de cette apparition grandiose de la puissance du Créateur.

Or si Dieu, par un acte de sa volonté, a pu produire, comme il est incontestable qu'il l'a fait, cet univers, expression de sa puissance et de son intelligence, par sa masse et par ses lois, pourquoi ne pourrait-il pas encore, quand il le juge à propos et comme il l'a prévu de toute éternité, produire un phénomène extraordinaire, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre moral, dans l'ordre matériel de l'univers ? Pourquoi ne pourrait-il pas continuer, renouveler, sous une forme moins éclatante, le miracle de la première heure et produire directement un phénomène, un miracle qui étonnerait l'homme et le forcerait à s'écrier : Dieu est là ! Si le miracle de l'acte créateur est possible, comme les déistes sont forcés de le reconnaître pour échapper aux chimères du panthéisme, s'il est réel, comme nous en convenons, pourquoi un second miracle serait-il plus difficile que le premier ? Et quand on a reconnu, une première fois, la possibilité et la réalité de l'intervention de Dieu dans le monde, a-t-on le droit de limiter cette intervention, de déclarer qu'elle n'est plus possible, et de dire à Dieu, avec un orgueil ridicule : Tu n'iras pas jusque-là !

En vérité, les déistes voudraient nous donner une étrange idée de la divinité ! Ils nous enseignent l'existence d'un Dieu dont les attributs éternels nous étonnent par leur grandeur incomparable ; ils nous font voir l'immensité des mondes créés disparaissant comme une fumée en présence de l'immensité éternelle de Dieu, et, après nous avoir donné une démonstration éloquente et vraiment scientifique des attributs divins, ils déclarent que Dieu s'arrête devant le monde chétif et misérable que nous habitons, que sa parole assez puissante pour tirer du néant l'univers, ses phénomènes, ses lois harmo-

nieuses, n'aurait plus la vertu d'éclairer un prophète sur l'avenir, de guérir un malade et d'opérer des prodiges soumis, dans leur apparition, à des lois supérieures, lois divines, surnaturelles, que nous ne connaissons pas ! Ou la création est une fable, ou le miracle est possible. Or les déistes reconnaissent la réalité de l'acte créateur qui coupe le panthéisme à sa racine ; le miracle est donc possible, et l'histoire évangélique nous apprend que le miracle est une réalité que la science impartiale ne devrait plus contester.

VII

Le christianisme est debout et vivant ; les objections de ses derniers adversaires, pessimistes et déistes, manquent de base et ne portent pas. Nous pourrions nous contenter de ces deux démonstrations et nous arrêter, Je veux bien cependant examiner la troisième proposition des nouveaux pessimistes, celle qui contient en substance toute l'économie de la religion de l'avenir. Il ne suffit pas, en effet, de battre en brèche l'édifice chrétien qui, depuis de longs siècles, sert d'abri aux peuples civilisés ; il faut élever un autre temple et donner aux âmes une autre religion. Celle qu'on nous propose, avec l'appareil trompeur d'une science qui trompe les faibles, a-t-elle une valeur sérieuse et répond-elle aux légitimes exigences de la raison ?

Strauss veut bien reconnaître qu'une religion est nécessaire à l'humanité ; l'impiété sceptique n'est pas de son goût. Il considère l'aptitude à la religion comme une supériorité de la nature humaine ; elle est, selon lui, notre titre de noblesse le plus glorieux : les animaux en sont privés, les peuples sauvages les plus misérables, les plus rapprochés de la brute, n'en ont pas l'idée ; la perfection de la religion est en rapport constant avec les progrès de la civilisation. Hartmann, qui se plaît à voir dans la religion une métaphysique populaire dont l'évolution correspond aux évolutions de l'esprit humain, proclame aussi bien haut, avec une sincérité dont nous n'avons pas le droit de douter, la nécessité d'une religion. S'il déclare la guerre au catholicisme, au protestantisme orthodoxe et au protestantisme libéral, au déisme et aux cultes des anciens peuples, il reconnaît, cependant, qu'il serait imprudent de laisser un seul instant l'humanité sans religion, et il expose le programme d'une religion nouvelle que M. Léon Dumont étudie et loue à l'excès dans une série d'études sur la question religieuse au temps présent.

Avant tout, la religion populaire de l'avenir sera pessimiste :

« La religion, écrit Hartmann, consiste dans une conception pessimiste du monde et dans le besoin de s'élever au-dessus de ce monde et de sa misère au moyen de la vérité métaphysique. La religion naît partout de l'étonnement dont l'esprit humain est saisi devant le mal et devant le péché, et du désir qu'il éprouve d'expliquer leur existence, et s'il est possible, de les détruire. Là où n'existerait pas la disposition pessimiste, la religion ne saurait croître, du moins spontanément. Ainsi, l'homme est mécontent de sa propre nature et mécontent, en outre, des maux qu'il a à subir, et c'est le mécontentement des choses de ce monde qui le conduit à la religion. Celui qui ne souffrirait d'aucune peine et n'aurait à se repentir d'aucune faute, celui-là ne pourrait songer à élever ses pensées au-dessus de ce monde. »

Ce pessimisme du philosophe allemand ne nous séduit pas. Tout homme qui voit le monde dans sa réalité sévère, le monde devenu, depuis la chute, le théâtre de la lutte ardente et perpétuelle de l'erreur et de la vérité, de la violence et de la justice, du mal et du bien, tout homme qui considère en lui et autour de lui la réalité du mal sous sa triple forme, physique, intellectuelle et morale, et qui souffre à ce spectacle, n'est pas nécessairement pessimiste; il ne dit pas que le bien est vaincu et dépassé par le mal. Le philosophe chrétien explique cette lutte douloureuse, aussi ancienne que l'homme sur cette terre, par la chute originelle et par l'épreuve méritoire que la liberté humaine doit subir; il fait passer sur ces douleurs, ces épreuves, ces larmes, sur ces triomphes passagers et amers de l'injustice, la belle et consolante lumière des espérances éternelles, et il attend avec le courage d'une résignation joyeuse l'avènement de cette vie future où Dieu doit récompenser la vertu, punir le vice et rétablir la sagesse et l'harmonie définitive de l'ordre dans le monde troublé jusque-là par les prévarications de la liberté.

Que le pessimisme soit le premier article de la profession de foi de Hartmann et l'élément fondamental de sa religion de l'avenir, c'est un fait inévitable, et cette nécessité n'est-elle pas déjà la condamnation de cette religion nouvelle. En effet, supprimez la vie future avec ses châtimens et ses récompenses, arrachez au cœur de l'homme les espérances fortifiantes qui le soutiennent dans les angoisses et les perpétuels combats de la vie, le pessimisme est une nécessité, et le triomphe du mal est un scandale qui fait naître dans le cœur de l'homme des révoltes qu'aucune puissance ne peut étouffer. Or cette négation de la vie future est essentielle au système d'Hartmann, et elle est inséparable du pessimisme auquel tout répugne dans notre conscience et dans notre raison.

« L'époque présente, dit Hartmann, qui exige impérieusement

une morale nette de toute espèce d'égoïsme grossier ou subtil, ne peut garder la croyance à l'immortalité individuelle et à l'éternelle félicité promise aux élus. Elle doit chercher à se rattacher au pessimisme, qui, dans sa forme inaltérée, ne cherche à se tromper sur la misère de l'existence par aucune illusion, par aucun vain espoir d'une vie au delà de celle-ci, et qui, pour l'individu comme tel, ne connaît qu'une aspiration : être libéré du pénible devoir de coopérer à l'évolution, se replonger dans le Brahm, comme la bulle dans l'Océan, s'éteindre comme la lumière au sein du vent, et ne plus renaître. Telle est l'expression entière pour l'aspiration de l'âme religieuse inaltérée. Cette âme ne vise pas à la félicité, mais à la paix et à l'union avec l'esprit universel, union complète et qui ne soit plus troublée par aucune apparence de séparation. »

Les contradictions se pressent dans cette argumentation pénible, elles égarent le lecteur qui cherche la lumière et la vérité. « L'homme, écrit Hartmann, ne doit chercher à se rattacher par aucun vain espoir à la vie future. » Voilà bien la négation formelle de l'immortalité de l'âme et la promesse de notre anéantissement final. D'autre part, selon Hartmann, cette immortalité est réelle, car, loin de disparaître et d'être anéanti, « nous devons nous replonger dans le sein de Brahm ». Il nous est défendu de chercher la félicité future pour conserver au monde son caractère pessimiste et dégager la morale de tout alliage égoïste, et cependant « nous devons viser à la paix et à l'union d'amour avec l'esprit universel ». Mais cette paix rêvée et qui n'est autre chose que le repos bienheureux et conscient de toutes nos facultés et de nos désirs, cette union définitive, éternelle, sans crainte et sans possibilité de séparation douloureuse, avec Brahm, c'est-à-dire avec l'Infini, n'est-ce pas la conception chrétienne de la vie future altérée, défigurée par le panthéisme? Apaisement de nos désirs, indissoluble union avec l'Infini, c'est bien la récompense chrétienne promise aux bienheureux. Hartmann altère la belle et noble conception chrétienne fondée sur l'idée de justice et sur la distinction de l'homme et de Dieu, il promet la félicité à tous les hommes, sans distinction, vertueux ou scélérats.

Mais si nous devons « disparaître dans Brahm comme la bulle dans l'Océan, comme la lumière au sein du vent », nous perdrons le sentiment de nous-mêmes, la conscience, la raison, toutes nos facultés intellectuelles et morales, nous cesserons d'être nous-même, nous serons plongés dans un éternel sommeil. Mais si nous disparaissions de la sorte, inconscients et dépouillés de nos facultés, incapables de penser et de nous souvenir, comment pourrions-nous « goûter la paix et les joies de l'union avec Brahm? »

Le bienheureux qui goûte les joies tranquilles de la paix est un être personnel, vivant, conscient de ses actes, en possession de lui-même; il n'a rien de commun avec la bulle inconsciente et fugitive qui disparaît dans l'Océan.

Que penser de cette religion pessimiste de l'avenir dont le dogme fondamental est la négation de la vie future et la promesse faite à tous les hommes de disparaître un jour dans le grand inconnu? Quoi! votre nouvelle religion est destinée à purifier la morale de tout alliage égoïste, à répondre aux exigences de la raison moderne élevée, cultivée, plus ouverte qu'aux siècles passés, cette religion promet à tous les hommes, quelles que soient la variété de leur vie et l'inégalité de leurs mérites le même repos, le même sommeil sans fin, la même destinée! L'homme juste qui fait son devoir ici-bas, pendant l'épreuve de la vie, avec courage, avec simplicité et grandeur, luttant sans bruit, contre l'ingratitude, l'infortune, la misère, l'angoisse des plus cruelles épreuves, debout et serein dans cet orage, malgré la douleur poignante qui l'étouffe au dedans, ce héros que je considère ici, en philosophe, à la lumière de la raison naturelle, n'aura pas une autre destinée que le misérable qui remplit le monde du bruit scandaleux de ses forfaits. Pourquoi l'effort pendant la vie, pourquoi la résistance à nous-même, le combat, la résistance héroïque jusqu'au martyre, si le juste n'a rien à espérer, si le scélérat n'a rien à craindre, et s'ils doivent disparaître un jour et dormir le même sommeil bienheureux dans le sein de Brahm? Toutes nos idées de justice, de morale et de religion, tous nos sentiments, les croyances les mieux justifiées de la raison, restent confondues en présence d'un système qui détruit jusqu'à l'idée même de moralité, jusqu'à la distinction naturelle du juste et de l'injuste, du bien et du mal! Le malheureux n'a plus qu'une espérance, c'est de hâter par le suicide la fin de ses souffrances et son évanouissement dans le grand Tout.

En réalité, cette religion nouvelle n'est qu'un matérialisme déguisé. Quand on déclare que l'homme n'est pas libre, qu'il est un rouage dans l'immense engrenage de l'univers, qu'il n'est pas responsable de ses actions, qu'il disparaît au moment de la mort sans espérance de retrouver jamais la vie, la mémoire, la conscience et le sentiment de la personnalité, que fait-on? sinon de répéter les dogmes fondamentaux de la philosophie matérialiste où domine, sous le nom de déterminisme, l'idée cruelle et funeste de la fatalité. Que je disparaisse dans le tourbillon vital où les dernières molécules de mon corps se trouvent entraînées, ou dans Brahm, qui est la substance, l'essence invisible de l'univers, qu'importe? le résultat n'est-il pas le même? Après avoir été le jouet et la misé-

rable victime de la fatalité pendant la vie, je continue à lui servir de jouet, en disparaissant inconscient dans je ne sais quel mystérieux inconnu.

Je comprends, alors, que les disciples de l'école d'Hartmann et Schopenhauer, fidèles à la pensée du maître, aient arboré le drapeau du pessimisme pour rallier les partisans de la religion de l'avenir. Un monde livré à la fatalité et au hasard est un monde mauvais, et la religion de l'avenir sera donc la religion des désespérés.

Ces nouveaux philosophes, égarés par l'esprit de système et par les subtilités d'une métaphysique obscure, essayent, cependant, de sauver du naufrage les idées morales que le flot emporte. Inconséquences et contradiction ! Vous nous dites : « Le panthéisme aura pour effet principal de déterminer l'homme à s'abandonner plus complètement aux impulsions du sens moral et à se livrer d'autant moins aux suggestions du calcul et des réflexions égoïstes. » Mais cette promesse de M. Léon Dumont est chimérique. Que signifient, en effet, cette distinction des impulsions du sens moral et des impulsions de l'égoïsme dans la philosophie panthéiste ? Comment l'homme pourrait-il ou s'abandonner ou résister aux impulsions morales d'une source plus haute ? L'homme privé de liberté soumis au déterminisme, esclave de la fatalité, n'a plus son autonomie, il évolue comme la pierre qui tombe, ou la sève qui monte, et ses actions sont des mouvements mécaniques dans lesquels il est impossible de reconnaître un caractère de moralité. Ces mots, impulsion, liberté, devoir, responsabilité, effort, ont un sens précis, d'une admirable élévation dans la philosophie spiritualiste et chrétienne, ils n'ont pas de sens dans la langue de la nouvelle religion.

Dans cette nouvelle religion de l'avenir à laquelle Hartmann donne le nom barbare de *pan-monothéisme*, l'homme n'est plus une réalité vivante, « il est un simple phénomène de la substance universelle » ; il n'a plus ni volonté, ni liberté, ni responsabilité ; « la volonté de l'homme rentre dans le néant de son existence de phénomène » ; il n'est plus essentiellement séparé, distinct des autres hommes, puisque « le vrai moi embrasse autrui, et le monde entier, et Dieu lui-même » ; il contribue, sans le vouloir, sans le savoir et en souffrant, à l'évolution de l'univers, il marche avec rapidité vers le gouffre de l'infini dans lequel il va bientôt disparaître. Tout sombre dans ce système, troublant comme un cauchemar, vague et fantastique comme une hallucination de malade, tout disparaît : Dieu avec sa majesté et ses attributs ; l'homme et sa personnalité, sa liberté, sa conscience, sa raison, sa dignité, le monde lui-même, qui n'est plus qu'un phénomène sans réalité, le fantôme fantastique de la divinité. Nous n'avons plus le Dieu réel

et vivant du bon sens, de la philosophie, de la raison et l'on nous propose à sa place, l'Inconscient d'Hartmann, l'Idée de Hegel, la Volonté de Schopenhauer, le Chaos de Strauss. Que le vrai Dieu est incomparablement plus grand que ces misérables idoles forgées par l'esprit malade d'un rêveur ou d'un halluciné!

Et cependant ces philosophes *monistes*, fidèles à l'esprit de contradiction qui inspire leur système, ont la prétention de nous parler encore de mysticisme, de piété, de charité, d'adoration, d'amour! « L'homme, écrit Hartmann, est une manifestation de Dieu, *dans laquelle rien n'existe que Dieu*. La conscience d'une telle persuasion est le but des rêves des mystiques les plus exaltés, mais un but que jamais ils ne pouvaient atteindre, tant que Dieu leur apparaissait comme une substance en face d'eux-mêmes, eux-mêmes comme une substance créée. » Voilà le panthéisme et la contrefaçon ridicule des plus hautes pensées du mysticisme chrétien! La charité nous apprend à aimer nos frères dans notre prochain. Notre prochain n'est pas seulement un frère dans la nouvelle religion de l'avenir, ne reculez pas devant les mots barbares, écoutez encore Hartmann : « Ce que la compassion et la charité ne font que pressentir instinctivement, en le réalisant dans la pratique, à savoir que le moi de la conscience de soi qui se sépare du non-moi et qui s'oppose à lui n'est pas le vrai moi, mais que le vrai moi embrasse autrui et le monde entier, cette vérité éthique fondamentale n'est exprimée que par le panthéisme, cette unité d'essence fait que la volonté se rend service à elle-même en servant le prochain. » L'égoïsme que le philosophe prétend combattre au nom d'une morale plus austère, apparaît de nouveau, sous les formules barbares, inintelligibles du panthéisme, puisqu'on se sert soi-même en servant le prochain! « La prière ne sera plus une demande, mais une adoration. » Cependant, si, comme le prétend le panthéisme, l'homme lui-même est la réalité de Dieu, c'est donc l'homme qui deviendra, désormais, l'objet de notre adoration?

Ces rêveries malsaines, inintelligibles, monstrueuses, n'effrayent pas M. Léon Dumont, qui prédit le triomphe de cette religion de l'avenir; il applaudit à ces paroles d'Hartmann : « Si l'on considère l'état actuel de la science, ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que la religion de l'avenir, si, d'une façon générale cette religion est possible, sera un panthéisme, et, avec plus de précision, un *monisme panthéiste*, ou un monothéisme immanent, impersonnel dont la divinité a le monde, sa manifestation subjective, non pas hors de soi, mais en soi. » Comme la clarté de la langue française répugne à l'expression de telles idées!

Je l'ai déjà dit en étudiant l'idée religieuse et la nouvelle philo-

sophie ¹, ces systèmes pessimistes font souffrir à la raison humaine qui veut les creuser, la tentation passagère et douloureuse d'un malaise qui rappelle la folie, parce qu'ils ébranlent le fondement de la certitude ou l'autorité même du sens intime. On se demande si les auteurs de tels systèmes sont des sophistes de circonstance à la recherche d'un nouveau jeu métaphysique, inintelligible aux autres, parce qu'ils ne l'ont pas compris eux-mêmes, ou s'ils ont exprimé sincèrement les rêves incohérents d'un esprit troublé. Essayez un instant de vous assimiler, par un effort pénible, ces conceptions délirantes; mais, non, un tel effort est inutile, il vous suffit de chercher quelle serait votre réponse au philosophe qui vous tiendrait ce langage :

« Vous croyez être une réalité, et vous n'êtes qu'un phénomène; vous croyez être une créature imparfaite et finie, vous êtes un dieu; vous croyez être libre, vous êtes esclave; vous vous croyez responsable, vous ne l'êtes pas plus que le boulet qui fauche les rangs de vos ennemis; vous croyez être essentiellement distinct de la terre que vous foulez, du soleil qui vous éclaire, de cette fleur que vous respirez, de cet animal que vous caressez, et il n'y a pas une plus grande différence entre vous et cette terre, ce soleil, cette fleur, cet animal, qu'entre votre main droite et votre main gauche, vous formez avec tout ce qui existe une seule et même personne; quand vous priez, vous levez la tête et vous cherchez Dieu là-haut, pour l'adorer, mais c'est vous qui êtes dieu; vous croyez qu'il y a une distinction essentielle entre le bien et le mal, c'est une erreur, il n'y a ici-bas que des mouvements produits par la même énergie qui est la substance même de Dieu. Le christianisme est mort; il a été détruit par cette science dont vous venez d'entendre les oracles, et ces oracles seront la religion de l'avenir. »

Que penseriez-vous de ce langage et de ce philosophe? J'ai dit que la religion pessimiste du monisme panthéiste serait la religion des désespérés; je devrais dire la religion des hallucinés. Si médiocre que soit ma confiance dans le triomphe de la saine raison en ce monde, je ne crains pas le succès définitif de la religion nouvelle dont Hartmann est le prophète : je refuse de croire à l'universelle folie des peuples de l'avenir.

E. MÉRIC,

Professeur honoraire à la Sorbonne.

¹ Le *Correspondant*, 10 août 1886.

EMIN PACHA

ET LE CONTINENT NOIR

Quand les historiens voudront tracer un tableau d'ensemble du dix-neuvième siècle, c'est peut-être l'œuvre accomplie par les voyageurs et par les missionnaires qu'ils devront mettre au premier plan. Probablement, c'est la plus féconde et la plus durable; très certainement, c'est la plus héroïque. Sans doute, cette œuvre n'est pas nouvelle. D'âge en âge, depuis quinze cents ans, elle a été poursuivie avec ardeur. Elle est la plus visiblement providentielle, qu'on nous passe l'expression, la plus personnelle de Dieu; mais jamais elle n'avait été conduite avec tant de vigueur et de rapidité que dans le dernier quart de siècle. Sans parler de la Polynésie ni de l'intérieur de l'Amérique du Sud, qui ont été en partie rachetées par le christianisme, la grande forteresse de la barbarie, — le centre africain — est attaqué par tous les côtés à la fois. Anglais, Français, Belges, Portugais, Boers, Egyptiens tâchent de pousser vers les pays noirs, où des populations douces, naïves, débonnaires, se mangent et se torturent les unes les autres par ignorance et par stupidité. La malédiction tombée sur Cham pèse encore sur l'Afrique. C'est le pays de toutes les souffrances, de toutes les misères; l'islamisme qui a été le premier à en faire la conquête, les a plus aggravées que soulagées, et aujourd'hui la double tâche des Européens dans ces régions est de combattre à la fois l'islam et la barbarie. La belle œuvre de Mgr Lavignerie, celle de nos missionnaires catholiques visent directement le premier; les Anglais, au contraire, s'en servent comme d'un marchepied. Par le Nil et par la mer Rouge, ils pénètrent le Soudan à l'est et pour y parvenir ils empruntent au khédive d'Egypte ses moyens de gouvernement, au sultan de Constantinople, sa force morale et son autorité. De là ce spectacle curieux d'Anglais comme Gordon, Baker, Hicks, Stone et beaucoup d'autres, revêtus

du titre de pachas et poursuivant une œuvre toute européenne sous les drapeaux du mahométisme. L'Allemand Schnitzer a fait mieux encore; il a changé jusqu'à son nom, et s'est lancé dans cette carrière de noble ambition sous celui d'*Emin*, c'est-à-dire du « très fidèle ».

Quelques détails sur la vie d'Emin Pacha intéresseront le lecteur, ce personnage étant généralement peu connu, et son changement de nom ayant contribué à dérouter les conjectures.

Edouard Schnitzer est né le 28 mars 1840 à Oppeln, dans la Silésie prussienne. Son père et sa mère, tout deux protestants, y faisaient le commerce. En 1842, ils se transportèrent à Neisse, ville un peu plus importante, où la mère et la sœur d'Emin Pacha résident encore. Le jeune Edouard fut destiné à la profession de médecin. Il commença ses études médicales à Breslau, et, en 1864, les termina à Berlin, où il reçut le diplôme de docteur.

Voilà des débuts dans la vie qui, certes, n'ont rien de romanesque. Mais notre roman, c'est la Providence qui le fait, et il est ordinairement bien plus curieux et bien plus imprévu que tous ceux que l'imagination peut rêver. Son invention fertile (que, faute de comprendre, nous appelons, nous, le hasard) conduisit à Scutari le jeune médecin sans malades. Là, il fut introduit auprès d'un pacha, qui l'attacha à son service et qui, pendant neuf ans, l'emmena avec lui dans ses voyages administratifs. De cette façon Schnitzer connut l'Arménie, la Syrie, l'Arabie, Constantinople, apprit la langue turque, la langue arabe et se familiarisa avec les mœurs musulmanes d'une manière si intime que, quand le pacha mourut, en 1873, le docteur allemand était tout préparé pour la mission importante à laquelle la destinée le réservait.

A ce moment, visite à sa famille, séjour à Neisse, études scientifiques, vie retirée pendant deux ans. Puis tout à coup le démon des voyages le saisit; l'existence tranquille et monotone lui devient insupportable; le besoin d'action le tourmente; il quitte ses parents, prend la route d'Égypte par la voie la plus courte et s'en va offrir ses services au gouvernement égyptien. Celui-ci les accepte, et l'envoie à Khartoum en qualité de médecin en chef de la province équatoriale d'Égypte. Là se trouvait alors le noble, l'héroïque Gordon. Les deux hommes se lient d'amitié; et quand Gordon reçoit le titre de gouverneur général du Soudan, il obtient pour Emin Pacha celui de gouverneur de la province équatoriale.

La tragique destinée de Gordon semble avoir projeté d'avance une ombre sur celle de son successeur à Lado. Rien ne saurait donner une idée des chagrins et des déboires qui attendent dans ces pays l'Européen soucieux de son œuvre. Tout lui est contraire

et les hommes le lui seraient encore plus que les choses, s'il montrait au grand jour son origine et sa nationalité. C'est pour cela qu'Édouard Schnitzer a cru nécessaire de changer de nom. Il l'avait fait, au reste, dès l'année 1871, sept ans après son entrée au service du pacha qui se l'était attaché comme médecin.

Je suis à ce moment à Trébizonde, écrivait-il à cette époque à sa sœur, et j'y jouis de la réputation de grand médecin. Cela provient, d'abord, de ce que je sais le turc et l'arabe comme peu d'Européens savent ces langues, ensuite de ce que j'ai complètement dépouillé le vieil homme et me suis revêtu de la peau d'un Turc. J'ai si bien adopté les coutumes et les manières de ce pays, que nul ne pourrait soupçonner qu'un honnête Allemand est caché sous mon nouveau nom, mais ne craignez rien ; je ne suis pas devenu Turc et je n'ai pas cessé d'être chrétien.

En effet, Emin Pacha a déployé le plus grand zèle pour le succès des missions, et pour la protection des missionnaires. Il s'est vanté de ce que sous son administration dans la province équatoriale d'Égypte, les musulmans « n'avaient pas fait dix prosélytes » parmi les Noirs soudanais. A ses yeux, l'extension de la conquête égyptienne est un moyen de civilisation, mais non pas l'extension de l'islamisme ; les missionnaires chrétiens peuvent seuls, selon lui, arracher l'Afrique à sa misère et à la barbarie : les missionnaires d'abord et ensuite les voyageurs. C'est surtout en cette dernière qualité, celle de voyageur courageux ayant pénétré le continent noir dans un double but de conquête morale et d'explorations scientifiques, que le public s'intéresse à la personne d'Emin Pacha. On vient de donner à Londres, presque simultanément avec la publication allemande, une traduction du journal de voyage et des lettres de cet émule de Gordon¹. Dans cette publication faite d'abord à Berlin par les docteurs Schweinfurth, Ratzel, Felkin et Hartaub le grand zoologiste, se trouvent en dehors d'observations et de faits qui ne s'adressent qu'aux savants, des détails qui sont intéressants pour tout le monde.

I

Un voyage d'exploration en Afrique semble, au départ, une partie de plaisir. Deux cents porteurs de bagages ne forment pas une

¹ *Emin Pacha in central Africa*, being a collection of his Letters and Journals. Edited and annotated by professors Schweinfurth, Ratzel, doctors Felkin and Hartlaub; translated by Mrs Felkin. 1 vol. grand in-8°. Londres, 1889. (Philip and Son.)

suite regardée comme nombreuse. Devant eux marchent plusieurs guides sonnante de la trompette dans des défenses d'éléphants, en battant gaiement le tambour. Comme les porteurs ne sont pas trop pesamment chargés, ils mêlent parfois à cette musique primitive quelque intermède de chant. Les chemins sont mauvais, ou plutôt il n'y a point de routes, car là où l'on a coupé un sentier à travers bois, les éléphants ont passé en troupes et creusé des fondrières; souvent même ces animaux se sont amusés (c'est là un de leurs jeux) à arracher des arbres sur les bords et à les jeter en travers de la voie; les pluies tropicales ont fait le reste. Mais l'extrême lenteur des marches obvie, du moins pour les nègres, à tous les inconvénients. Ni par prières ni par menaces on ne peut les empêcher de s'arrêter quand ils rencontrent un village; tout village est pour eux une étape, et, si courte qu'elle soit, il n'y a pas moyen de la leur faire doubler. Les voilà arrivés sans trace de fatigue: on soupe, on boit de la bière de bananes (espèce de cidre mousseux) et l'on se met à danser.

Cette manière de faire, très agréable pour les Noirs, ne l'est pas toujours autant pour le voyageur européen. Elle est coûteuse, parce qu'il paye ses porteurs à la journée; dangereuse, parce qu'elle l'expose pendant un temps plus long à l'insalubrité du climat. Dans toute l'Afrique, au reste, cette lenteur dans la marche est un point d'étiquette. Dans l'Uganda, en particulier, — le plus grand des royaumes noirs situés au nord du lac Victoria, — le nombre des journées de marche d'un voyageur étranger, entre la frontière et la capitale, est réglé par le cérémonial: Mtesa et son successeur Mwanga n'étaient et ne sont pas moins jaloux à cet égard du respect qui leur est dû que n'avait coutume de l'être, il y a quelques années encore, le sultan du Maroc. Il paraît que malgré la différence des races, le même préjugé règne en Afrique de l'est à l'ouest, du nord au sud. Quand un étranger veut pénétrer dans l'Uganda, il doit s'arrêter avec sa suite au premier village qu'il rencontre, dépêcher un messager au roi et attendre sa réponse. Cette réponse est apportée par deux pages portant bannière; ce sont ces pages qui règlent et conduisent la marche. Sur tout le parcours ils font des réquisitions au nom du roi pour subvenir aux besoins de la caravane, et ils abusent tellement de ce droit que les habitants fuient devant le voyageur comme devant l'ennemi.

Quand on jette les yeux sur la carte de l'Afrique, on comprend l'importance qu'ont prise aux yeux des Européens ces royaumes d'Uganda et d'Unyoro qui s'étendent entre le lac Albert et le lac Victoria. C'est en effet de l'influence qu'acquerront les blancs dans ces contrées, de la sécurité de leur passage, que dépend, pour

une grande part, le progrès de l'État libre du Congo. La route que Stanley a proposé de tracer entre Yambara et Kavalli, sur le lac Albert, ouvrirait complètement le Soudan aux Européens. Par là, les caravanes iraient presque en droite ligne de Stanley-Falls à la côte de Zanzibar. Ces considérations prêtent un double intérêt aux travaux et aux récits d'Emin Pacha qui, lui, en sa qualité de gouverneur de la province équatoriale d'Égypte, a eu les Monbuttu dans son gouvernement, les Wagandas et Wanyóros sur sa frontière¹. Comme on entend souvent parler de ces deux peuples, mais qu'on les connaît en général peu, nous croyons que le lecteur aimera à lire quelques détails sur leur histoire et sur leurs mœurs. Nous les emprunterons à des notes fournies par le docteur Felkin.

C'est de la bouche de Speke et de Grant que nous avons, en 1862, entendu pour la première fois le nom de Mtesa, roi d'Uganda. Mtesa était un vrai roi, roi légitime, descendant de Ham fondateur de sa dynastie. « Quand je le visitai en 1879, dit le docteur Felkin, c'était un homme de quarante-cinq ans, haut de six pieds, magnifiquement bâti, brun, mais non crépu, aux mains souples et fines, vêtu à l'Arabe d'un simple castan blanc. Le mélange du sang nègre avait altéré chez lui la pureté primitive du type Mhuma, race à laquelle il appartenait, mais ce n'en était pas moins un fort bel homme, qui avait des manières tout à fait royales. Jusqu'à la fin de sa vie, Mtesa resta persuadé qu'il était le plus grand prince du monde; il aimait à voir à sa cour des Arabes et des Européens afin d'en rehausser l'éclat. Son intelligence, paraît-il était tout à fait supérieure; il voulait s'instruire, développer la civilisation et la prospérité publique dans ses États, accroître sa puissance par la politique et les armes, mais non l'amoindrir par le contact des blancs. Pour cela Mtesa savait fort bien pratiquer la politique d'équilibre. S'il pouvait mettre aux prises en sa présence, musulmans, protestants, catholiques, et les engager dans une discussion religieuse, il avait un art merveilleux pour maintenir entre eux la balance. Sa mémoire, qui était étonnante, sa connaissance de plusieurs langues, lui permettaient de se mêler à la controverse, avec un certain avantage. Malheureusement, aucune conviction vraie n'entraît dans son âme, et malgré qu'il parût pencher alternativement pour Mahomet, pour Luther et pour l'Église, il restait au fond idolâtre. M. Felkin est persuadé qu'il n'a jamais renoncé à ses superstitions de barbare; ses cruautés en ont fourni la preuve. Un jour qu'il avait rêvé de son père, il fit à son réveil

¹ Les Wagandas sont les habitants de l'Uganda; les Wanyoros, ceux de l'Unyoro.

mettre cinq cents personnes à mort, voyant dans ce rêve un mauvais présage. Il en était de même en toute occasion. C'était un féroce tyran : moins féroce pourtant que Mwanga, son successeur.

Sur celui-ci, le docteur Ratzel a, de son côté, fourni des notes peu flatteuses. Mwanga a succédé à son père en vertu de l'élection par les trois grands chefs du royaume, car, ici, la monarchie est à la fois héréditaire et élective : les chefs choisissent entre les fils où les frères. A peine Mwanga était-il sur le trône que les chrétiens, protestants et catholiques commencèrent à être persécutés, brûlés, torturés de toutes les manières. C'est lui qui a fait assassiner l'évêque Hannington. Il en a fait bien d'autres, car il est à la fois ivrogne et méchant. Emin Pacha, qui, au début, avait fondé sur lui quelque espérance, doit avoir bien changé d'opinion à son sujet !

A l'époque de sa première visite au roi d'Uganda, Mtesa, la révolte du mahdi, les désastres de l'Egypte dans la province équatoriale n'avaient pas encore eu lieu, et l'accueil qui lui fut fait devait être de ceux que l'on réserve au représentant d'un allié redouté. Les pages le précédaient ; une garde l'entourait. Le voyage fut égayé par des incidents agréables. Les bergers Wahuma, aux traits fins, au teint clair, venaient offrir à la caravane du lait et du beurre proprement enveloppé dans des feuilles de bananier. Ces Wahumas composent l'ancienne population pastorale du pays. Ils sont méprisés parce que ce sont des vaincus. Mais, en réalité, leur type et leurs mœurs les rendent supérieurs aux Wagandas, leurs vainqueurs. Selon toute apparence, ils sont de race sémitique, leurs traits, secs, nets, allongés, leur caractère modeste et pacifique, rappellent beaucoup les fellahs d'Egypte. Les Wagandas, au contraire, sans être nègres en tiennent quelque chose, et sont plutôt athlétiques que beaux. Dans tous les cas, ils sont abominablement cruels, et bien africains de mœurs et de caractère. Ils ne passent pourtant point pour être aujourd'hui généralement anthropophages ; mais ils l'ont été, et quelques tribus le sont peut-être encore. L'empressement avec lequel, après une rencontre hostile, ils acceptaient, auprès d'Emin Pacha, la tâche de préparateurs d'anatomie a plus d'une fois donné à ce sujet des doutes à notre voyageur. Dans les huttes où il logeait, Emin Pacha remarquait, au milieu des gourdes, des paniers, des épis de maïs et des régimes de bananes, force débris de crânes humains. Ces crânes concassés, servaient, disait-on, d'engrais à la terre, mais leur présence en cet endroit était terriblement suspecte.

La variété de types qui existe dans le royaume d'Uganda, indique les révolutions ethnographiques qu'a dû subir ce pays. Emin Pacha reçut un soir la visite d'une véritable bohémienne. Elle était vêtue comme les Tziganes, dansait, disait la bonne aven-

ture, portait et vendait des amulettes, absolument comme celles qui parcourent les campagnes d'Europe. Les Anglais les appellent gipsies et, nous, nous les appelions autrefois des Égyptiennes. Ne serait-ce pas la même famille qui aurait essaimé par l'Égypte et par l'isthme de Suez, pour venir jusqu'à nous? Un peu plus loin, c'était un musicien errant, dont la rencontre en pareil lieu évoquait les poétiques souvenirs du moyen âge et de l'antiquité. Ce ménestrel était un peu grotesque. Il était vêtu de peau de chèvre à long poil, et défiguré par une longue barbe postiche qui lui cachait la bouche et changeait ses paroles en murmure confus. Sa venue fut saluée par toute la caravane qui fit cercle pour l'entendre. Il commença par frapper quelques notes sur sa guitare à sept cordes. Puis, sur un rythme simple, il improvisa un récitatif dans lequel il vantait les richesses de l'étranger, la beauté de ses perles de verre, et surtout sa munificence. Son art consistait dans les mouvements étranges qu'il savait imprimer à sa barbe postiche : la longue barbe pointue montait et descendait, menaçant tour à tour le ciel et la terre, l'orient et l'occident, et dansait, pour ainsi dire, au son de la guitare. Les éclats de rire servaient d'accompagnement à cette étrange mimique. Le barde reçut en récompense quelques grains de verroterie et se retira après avoir accompli la cérémonie de remerciement en usage chez les Wagandas, qui consiste à se coucher à plat ventre et, dans cette posture, à élever les deux mains ouvertes au-dessus de la tête. N'est-ce pas Herbert Spencer qui a dit que le cérémonial avait commencé sur la terre par l'espèce canine, laquelle aurait donné à l'homme l'exemple de saluer en se couchant sur la terre?

Tout n'était pourtant pas plaisirs et fêtes sur la route d'Emin Pacha. Quoique l'Uganda fût alors en paix, on avait à subir des agressions imprévues. Le brigandage est là, comme partout en Afrique, à l'ordre du jour, et l'autorité de Mtesa n'était pas toujours une sauvegarde. En un clin d'œil, il fallait prendre les armes, se retrancher quelquefois. On traversait des villages en ruines, où ne restait pas un seul habitant. Des provisions abandonnées, des mets à moitié préparés, des nattes commencées par la main des femmes et laissées inachevées sur le seuil des huttes, attestaient une surprise de guerre, et très probablement, l'enlèvement des ouvrières. Le bétail, les femmes et les enfants, voilà toujours la partie la plus riche du butin dans ces pays à esclaves. Une jeune fille dans la force de l'âge vaut le prix de trois vaches, de quatre, si elle est très belle ; c'est ce qu'on la paye à son père lorsque en temps de paix un homme veut l'épouser. On peut juger par là de l'importance de la prise quand une tribu parvient à surprendre et à emmener avec

elle toutes les femmes d'un village. Au reste, comme les Sabines, ces noires beautés se familiarisent vite avec leurs vainqueurs.

Depuis l'avènement de Mwanga au trône d'Uganda, la guerre a, pour la centième fois, éclaté entre les Wagandas et les Wanyoros, et l'on se souvient peut-être que les premiers ont été, en 1886, sérieusement battus. Ce fait est propre à fixer notre attention sur les vainqueurs.

Les Wanyoros ont de l'orgueil de race, ils se croient d'un sang plus noble que les Wagandas, et cela peut avoir contribué pour beaucoup à les protéger contre les masses supérieures de leurs adversaires. Dans tous les cas, leur roi, Kabrégá, s'est montré bien plus fidèle allié des Égyptiens et des blancs que les rois d'Uganda, Mtesa et Mwanga. Le récit fait par Emin Pacha de la première visite qu'il lui rendit, en 1878, est plein de couleur et d'intérêt. Nous allons en donner quelques fragments en raccourci.

Enfin, notre dernier jour de marche était arrivé. Depuis plusieurs heures, les trompettes du départ faisaient retentir la forêt, et mes porteurs voulaient se mettre en route. Mais j'entendais au loin le son d'un énorme tambour battant aux champs, et cela me donnait lieu de penser que Kabrégá envoyait à ma rencontre : j'ordonnai donc d'attendre. En effet, c'était Makángo, un des grands chefs, qui venait pour me saluer de la part du roi, et pour m'escorter en sa présence. Tout fut prêt comme par enchantement. Nous traversâmes des terres bien cultivées, semées de huttes en grand nombre. Nous étions à deux pas de Mpára-Nyamóga, la capitale; mais on me fit décrire de longues circonvolutions, afin de me faire croire que le pays était immense; puis, on me conduisit à des huttes préparées pour me recevoir.

Dans la soirée, Katágrua, le premier ministre, vint me rendre visite et me dire que, sans la pluie qui tombait en ce moment, le roi m'eût reçu dès ce jour même. Il ajouta que ces pluies diluviennes l'avaient empêché de réunir les présents qui m'étaient destinés et qu'il me priait de l'excuser. Le lendemain, au premier intervalle de beau temps, Kabrégá me recevrait.

Dès le lendemain matin, Katágrua revint avec les présents. C'étaient deux bœufs blancs et gras, une caisse de sel (extrait du lac Albert), plusieurs sacs de farine, et quelques jarres de vin de bananes. A midi sonnante, je me mis en marche vers la sériba du roi, précédé de mes guides en tenue, monté sur mon cheval, suivi de mes soldats, et faisant porter devant moi des présents comme je crois qu'on n'en avait jamais vu. Nous traversâmes une grande cour entourée de huttes construites pour les bergers Wahuma, espèce de parc à bestiaux plutôt que cour d'honneur : c'était antique et pastoral. Au milieu,

s'élevait un *togul* circulaire, avec une très haute porte; le sol en était couvert de feuilles de papyrus. Le roi était assis dans le milieu de la vaste pièce, sur un tabouret élevé, ses grands officiers accroupis par terre, et derrière lui une dizaine de gardes armés de fusils; un tabouret était préparé pour moi à ses côtés; je m'y assis en silence, et nous nous regardâmes fixement un moment.

C'était donc là Kabrégá! le lâche, le traître, l'ivrogne, le mendiant, dont sir Samuel Baker nous a tracé le portrait! Il était vêtu d'un sayon d'écorce, teinte en rose; le torse était nu, sauf un plaid, également en étoffe fine et souple, faite d'écorce, jeté sur l'épaule gauche. On voyait sur ses tempes les deux cicatrices de brûlures qui sont la marque des Wanyoros. C'est aussi une marque de la tribu d'enlever les dents de devant dès qu'elles paraissent. Il avait au cou un collier fait de crins de girafe, et ses bras musculeux portaient l'un un bracelet de fer, l'autre, une amulette. Les mains étaient petites, souples et soignées. Les Wahumas sont une belle race cuivrée, et Kabrégá est de pur sang Wahuma. Il me fit une impression très favorable. La langue arabe lui est familière. Notre entretien dura longtemps, et l'interprète le traduisait, non pour nous qui parlions la même langue, mais pour l'assistance. « Je désire, me dit-il, que mon peuple vous entende. » Les présents que je lui offris parurent le ravir. Apercevant un revolver à la ceinture d'un de mes gardes, il me demanda à le voir de près, et en comprit si bien tout de suite le mécanisme, qu'il le démontra et le remonta pièce à pièce. La pluie qui menaçait interrompit notre conversation. Il parut le regretter, il me dit avec beaucoup de dignité qu'il ne tarderait pas à m'appeler de nouveau en sa présence.

J'ai, dans la suite des temps, connu Kabrégá davantage, et je puis dire que jamais je ne l'ai entendu proférer un mot grossier, ni manquer en quoi que ce soit aux convenances, si ce n'est qu'il crachait par terre. Heureusement, il avait un page *ad hoc*, pour faire promptement disparaître avec un linge les traces de cette incongruité. Il était généreux; il a été pour le gouvernement égyptien un bon voisin, et rien dans sa conduite n'a justifié les imputations de Baker.

Emin Pacha insiste beaucoup en général sur les inexactitudes commises, paraît-il, dans les récits de sir Samuel Baker. Il est si rare que deux voyageurs soient d'accord en matière d'appréciations! Heureux quand ils le sont sur les faits! Au reste, les Wanyoros, qui n'ont pas lu *Ismailia*, ne gardaient pas un mauvais souvenir de sir Samuel, ni surtout de lady Baker, laquelle a écrit un si joli livre sans prétentions sous un titre qu'on pourrait traduire par celui-ci : *Une ménagère anglaise dans le Soudan*. Ils l'appelaient encore *la Perle blanche, l'Etoile, la Bien-aimée de la lune*, nous

charmants, dont le dernier est celui que porte chez eux la planète Vénus.

C'est que les femmes anglaises ont vraiment un don extraordinaire de sympathie envers les pauvres païens, et d'adaptation aux pays barbares. Partout et en tous lieux, elles ont l'air d'être chez elles. La nature et l'éducation les ont parfaitement préparées au rôle de compagnes de colons, de missionnaires et d'explorateurs. Aucune terre ne leur paraît trop lointaine, trop déserte, trop sauvage. Ce sont d'excellentes, d'admirables propagatrices du christianisme et de la civilisation. Nous avons là, sous les yeux, le récit simple et charmant de M^{rs} Annie Boyle Hore ¹, cette femme courageuse qui, seule, avec un enfant dans ses bras, protégée seulement par quelques serviteurs fidèles, a tenté d'aller rejoindre son mari, ingénieur et officier de marine au service des missions anglaises sur le lac Tanganika. Elle avait d'abord remonté le Zambèze. Ayant rencontré des populations en état de guerre, elle fut obligée de rebrousser chemin. L'année suivante, son mari vint la chercher à la côte de Zanzibar, et elle effectua le voyage dans une espèce de chaise à porteurs avec un enfant de deux ans sur les genoux. A peine arrivée, elle appela autour d'elle les petites négresses, leur enseigna à coudre, à tailler des robes, les habitua à se vêtir, ouvrit des écoles chrétiennes, et fit — avec plus de succès peut-être — ce que font, dans le centre africain, les admirables missionnaires protestants et catholiques, qu'y envoient à l'envie la France et l'Angleterre.

Emin Pacha, déguisé en Turc, n'avait pas l'avantage dont jouissent parfois les voyageurs anglais, celui de faire coopérer leurs femmes à leurs travaux, mais il en avait d'autres, et il ne tarda pas à entrer fort avant dans la confiance du roi et des grands chefs de l'Unyoro. Il est curieux et intéressant de voir un Européen, un homme très éclairé, un savant, se lier presque d'amitié avec des pasteurs africains, et les traiter sinon d'égal à égal, du moins avec une déférence particulière.

Tout le pays d'Unyoro est divisé en districts; à la tête de chaque district est placé un makungo, fonctionnaire civil et judiciaire, qui perçoit l'impôt et administre la justice. Le roi seul a droit de prononcer la peine capitale. Quand un de ses sujets se croit lésé par un makungo, il vient se mettre à genoux à dix pas de la porte du roi et présente sa requête. Elle est jugée, séance tenante, si le makungo a tort, une troupe de soldats est envoyée qui entoure

¹ *To Lake Tanganyika in abath chair*, by A. B. Hore. Londres, 1886 (Sampson Low.)

sa sériba, et tout ce qui s'y trouve, femmes, enfants, bétail, est confisqué au profit du roi. Chaque makungo nomme des officiers qui administrent les subdivisions du district, et envers qui, le cas échéant, il en use de même. Kabréga préférerait de beaucoup le système des confiscations à l'application de la peine de mort; car, ainsi qu'il aimait à le faire judicieusement observer à Emin Pacha, « un homme mort ne paye plus d'impôts ».

Les Wanyoros, sans doute parce qu'ils sont un peuple pasteur, et aussi parce que leur sang est peu ou point mélangé de nègre, ne sont pas, en général, aussi cruels que les Wagandas, leurs voisins. Cependant, c'est un principe dans la dynastie régnante, qu'aucun roi ne doit mourir de mort naturelle; et, lorsque le souverain est assez malade pour que l'on désespère de sa guérison, les personnes qui l'approchent — ordinairement ses femmes — l'achèvent de leurs mains. Pendant sa vie, les plus grandes précautions sont prises pour qu'il échappe à l'empoisonnement. Il a un puits, toujours gardé, d'où l'on tire l'eau qu'il boit; des vaches séparées des autres vaches, que l'on trait devant lui, que l'on mène au pâturage, en criant : « Place aux vaches du roi ! » et devant lesquelles tout le monde a le devoir de s'écarter. Notre voyageur nous dit que si les passants doivent éviter la rencontre des vaches dont le lait est destiné à la bouche du roi, c'est parce qu'on pense que les gens qui ont le mauvais œil pourraient faire tourner ce lait. Ne serait-ce pas plutôt en vertu de cette loi du respect qui, dans l'extrême Orient, interdit au peuple de lever les yeux, non seulement sur la personne du souverain, mais sur les choses qui lui appartiennent. Cette loi existait encore il y a quelques années à Madagascar, et nous la retrouvons sans étonnement dans la région orientale de l'Afrique. La région occidentale en avait même subi dans une certaine mesure l'influence; le vulgaire ne devait point fixer ses regards sur le sultan du Maroc. Atténuée sur les bords du lac Victoria par la bonhomie nègre, qui a gagné l'ancienne race cuivrée, elle a pu laisser des traces bizarres, comme celles-ci.

Ce n'est pas seulement en matière d'étiquette que le voisinage des nègres et quelque infiltration de leur sang ont modifié les mœurs et les idées des Wahuma. Toutes les superstitions des Noirs et même d'autres encore, ont cours dans les royaumes d'Unyoro et d'Uganda. En voici quelques-unes rapportées au hasard :

Si un hibou se fait entendre près d'une maison, le maître meurt.

Si une hyène ou un chacal s'en approchent plusieurs fois, c'est un présage de malheur.

Si un oiseau chante près du seuil, ce sont des hôtes qui arrivent.

Si l'on tue ces oiseaux, le feu prend à la maison.

S'ils ont fait leur nid sur la maison et l'abandonnent, la ruine est proche.

Si un vautour se pose sur le toit, c'est la richesse qui vient.

Un morceau de peau de loutre, porté comme amulette, rend amoureux.

Un morceau de cuir de rhinocéros rend un homme invulnérable.

Si la première personne qui entre dans la maison le matin est une femme, c'est d'un favorable augure.

Si c'est un homme, c'est un présage de chagrin.

Une éclipse de soleil annonce la mort prochaine du souverain.

Si, quand on change de demeure, on casse quelque chose, ou bien si une femme vient à faire un faux pas, aussitôt la famille retourne dans la maison qu'elle a quittée.

Si, lorsqu'on part en guerre, un buffle traverse la route ou bien une pintade s'envole, il faut revenir en arrière, car la campagne serait funeste.

Les chauves-souris sont des messagères.

Les Wanyoros crachent trois fois quand ils aperçoivent une étoile filante.

Etc., etc.

Notre voyageur ne parle d'aucune superstition relative à l'éternuement, ce phénomène si simple qui a donné lieu à tant de coutumes bizarres chez presque tous les peuples de la terre. Et cependant tout ce qui contribue à accumuler des preuves de l'unité originelle de la race humaine offre le plus haut intérêt. Depuis les invocations à Jupiter qui faisaient, selon Homère, retentir les voûtes de l'Olympe quand un dieu venait à éternuer, jusqu'à notre modeste : « Dieu vous bénisse ! » l'idée que l'éternuement contient un danger pour celui chez qui il vient à se produire a revêtu toutes les formes, chez tous les peuples et dans tous les temps. Les Juifs le regardaient comme fatal ; les Grecs en avaient fait le premier signe de vie qui s'éveille dans l'argile façonnée sous la figure humaine, comme s'ils voulaient indiquer que la mort saisissait l'homme dès le berceau. Les Romains pensaient conjurer le funeste présage en éternuant tournés vers la droite, et Tibère, quoique sceptique, y attachait de l'importance. Les Perses pensaient de même ; on serait donc surpris de ne pas trouver trace de ces croyances chez les Africains de nos jours. Les Wanyoros consultent les entrailles des animaux pour prédire l'avenir et pour connaître la volonté d'en haut. Les sorciers ouvrent avec un couteau de pierre le ventre des oiseaux, et l'on peut être certain qu'il y a eu un temps peu éloigné où ils ouvraient de même des victimes humaines. Aucune différence sur ce point entre eux et les anciens. Au reste,

les voyageurs nous en apprennent assez sur les mœurs des peuples qui vivent autour des grands lacs de l'Afrique, pour nous montrer que se conservent là, comme dans un vaste réservoir, la plupart des idées, des coutumes, des superstitions qui ont régné dans l'antiquité; et c'est chose curieuse de voir revivre en des demi-sauvages, ces Grecs et ces Romains, ces Égyptiens et ces Carthaginois avec lesquels nous avons, pour ainsi dire, été bercés.

A côté des peuples à sang presque purement sémitique dont nous venons de voir quelques traits caractéristiques, des tribus nègres plus ou moins foncées, quelques-unes d'un noir d'ébène, offrent le spectacle de mœurs bien autrement barbares. En 1883, Emin Pacha partit de Lado, le chef-lieu de sa province, pour aller visiter les Monbuttu ses voisins. Le pays des Monbuttu, situé au nord-est du lac Albert, s'enfoncé comme un coin dans ce territoire presque sans limites que revendique l'Etat libre du Congo. Là vivent des tribus qui sont encore anthropophages. Le cannibalisme est fort difficile à déraciner dans les contrées où manquent les pâturages et, par suite, le bétail. La nourriture animale n'est pas indispensable à l'homme : témoin les millions de bouddhistes qui, observateurs fidèles de leur loi, vivent et meurent sans avoir goûté à la chair d'un être vivant; mais il paraît qu'une fois accoutumé à cette nourriture, le besoin s'en fait parfois sentir avec une force extraordinaire. Un voyageur anglais, M. Joseph Thomson, qui nous a initiés aux mœurs des Massaï¹ (tribu qui habite à l'est du lac Victoria) parle d'un ordre militaire, une espèce de chevalerie, dont les membres, voués à vivre de lait et de miel, sont saisis par moment d'un si grand besoin de manger de la viande, qu'ils se retirent dans un bois pour dévorer, entre cinq ou six hommes, un bœuf entier presque cru. Dans le pays des Monbuttu, il n'y a ni bœufs, ni vaches, ni lait, ni volailles, rien que des termites pour assouvir ce besoin, c'est de ces insectes que l'on extrait la graisse nécessaire à la préparation des végétaux. Hors cela, on se sert d'huile de palme, « quand on ne peut, dit Emin Pacha, donner la préférence à une sorte de graisse bien plus friande au goût des Monbuttu. »

Chose singulière, et qui apporte encore un nouveau témoignage à l'unité de notre espèce, ces cannibales ont des lois dont le mécanisme ressemble d'une façon frappante à celui des lois établies chez les peuples d'Europe. Ils ont aussi certaines coutumes qui semblent dignes de nations civilisées. « Vous savez, sans doute, écrit Emin Pacha de Tingazi, au docteur Schweinfurth, quel rôle important et

¹ *Le Pays des Massaï*, par Joseph Thomson, traduit de l'anglais par Frédéric Bernard. Paris, 1886. (Hachette et C^e.)

honoré jouent ici les femmes dans la famille et dans le gouvernement. Une des veuves du dernier roi, Munza, est échue en partage au roi actuel, Yangara, et cette femme, pleine de sens et d'esprit, est devenue sa conseillère, son guide, son premier ministre. Cela est d'autant plus habile de sa part qu'elle n'a pas d'enfants, et que chez les Monbuttu la stérilité est une cause de mépris. Kettivoto jouit, au contraire, du respect de tous, et sa supériorité est reconnue non seulement à Tingazi, mais dans tous le pays. Au reste, l'influence des femmes est considérable chez ce peuple. La fille de Munza a épousé le chef Gambari. C'est une personne hautaine, aristocratique, qui s'applique à cacher sous des bandages les cheveux laineux de ses enfants, car elle souffre beaucoup dans son amour-propre, du mélange de sang, provenant de leur père, qui se trahit chez eux. Il n'y a pas de pays où l'on attache plus d'importance à la naissance que dans celui-ci. » Un pareil langage, s'appliquant à d'horribles sauvages, n'est-ce pas curieux ?

Et maintenant, un autre trait non moins amusant. Etant chez les Moru (une tribu cuivrée), Emin Pacha fit la rencontre de quelques femmes qui venaient puiser de l'eau. Elles étaient complètement nues ; mais, en passant auprès de l'étranger, elles se voilèrent le visage avec la main qui leur restait libre, estimant que la pudeur consiste, pour la femme, à ne pas se montrer à visage découvert.

On devient philosophe pratique par les voyages : Emin Pacha en est un exemple. Jusqu'au moment de la déroute des Égyptiens dans le Soudan, il paraît se plaire au milieu de ces populations cuivrées, habitants originaires, ou du moins très anciens, des bords du Nil, auxquels les nègres du centre africain, proprement dit, ont apporté des alluvions successives de sang noir, et qui réunissent en eux la férocité des deux races. Il oublie qu'ils sont plus ou moins cannibales, et prend plaisir à voir leurs jeux et leurs danses. C'est, en effet, un spectacle curieux que ces pantomimes, qui sont, chez les peuples primitifs, l'expression totale de tous les arts. On s'assemble le soir au pied de quelque grand arbre. Les musiciens (ordinairement des tambours) s'appuient contre son tronc puissant. En une minute, deux longues lignes se forment, l'une composée d'hommes, l'autre de femmes. Chaque danseur tient dans ses mains deux bâtons d'un bois dur, qui, frappés l'un contre l'autre, rendent un son métallique. Tambours et bâtons composent l'orchestre, et le bal débute par un concert. Puis vient une procession rythmique avec chants ; on se croirait aux fêtes sacrées de la Grèce ; mais l'allure solennelle n'est pas longtemps conservée. La grosse caisse jette quelques notes retentissantes et aussitôt les jeunes gens, comme piqués de tarentules, sautent en l'air, en paraissant se défier les uns

les autres, à la façon de coqs en colère. Les femmes exécutent des trilles frémissants, et, soudain, elles se lancent dans un allegro furieux. Les hommes redoublent leurs sauts; les bâtons se choquent avec fracas; les voix se déchainent; la joie est à son comble. A ce moment, une femme se détache du groupe féminin, et s'avance vers celui des hommes, en se dandinant et en agitant les bras avec des mouvements provocateurs. Aussitôt, trois ou quatre hommes s'élancent pour se la disputer dans un combat simulé; puis, trois ou quatre autres; trois ou quatre autres encore; et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout le monde parte à la fois dans une ronde échelée. Cette pantomime, propre à faire rêver un maître de ballet, exécutée la nuit par des figures nues et peintes à la lueur rouge de torches qu'une partie des danseurs portent dans leurs mains et d'où jaillissent des gerbes d'étincelles, est bien, en effet, le *summun* de l'art, tel qu'il naît spontanément de la nature humaine. Elle évoque en nous des images bibliques; elle nous rappelle que la danse, cette langue oubliée chez les peuples avancés en civilisation, est originellement peinture et plastique, éloquence et rythme, fondus ensemble en un concert amoureux.

II

Les temps ne tardèrent pas à changer pour le savant Allemand converti en pacha égyptien. La révolte du Soudan, la chute de Khartoum, la mort de Gordon, tout vint interrompre ses travaux scientifiques, ses plaisirs de voyageur et surtout détruire l'œuvre de son administration. Les dernières notes de son journal portent l'empreinte d'une grande tristesse, et, malgré son courage, de cette désespérance qui doit nécessairement s'emparer d'un homme obligé d'emprunter à un gouvernement et à une armée comme l'armée et le gouvernement d'Égypte ses moyens d'action. « On ne fera rien ici, écrit-il de Lado, à plusieurs reprises, tant que l'administration de cette province ne sera pas rendue indépendante, non seulement du gouvernement central, mais de Khartoum. Gordon et Baker le pensaient ainsi. Je suis obligé d'écrire à tout propos, pour demander des autorisations, et je me ronge les ongles pendant six mois avant de recevoir une réponse.... quand j'en reçois! J'ai là, à ma porte, la province de Bahr-el-Ghazal, le plus abominable repaire de l'esclavage qu'il y ait en Afrique, et je ne puis obtenir qu'on me dise si le Bahr-el-Ghazal est dans mon gouvernement. »

Plus loin il écrit encore :

J'aurais voulu qu'on me donnât les moyens d'établir des missions

au delà de mes frontières, non pas à la façon absurde dont on les a établies jusqu'à présent, mais sur le modèle de la mission française de Bagamoyo. L'association des missions chrétiennes de Londres ne s'y est pas prêtée; nos Allemands... pensez-vous qu'ils aient de l'argent pour pareille chose? Je ne vois plus que Mgr de Lavigerie. Si je lui écrivais? D'après tout ce que je sais de lui, c'est un homme de son caractère qu'il me faudrait pour coopérateur. Ah! que je voudrais avoir, avant de mourir, une garantie de la stabilité de mon œuvre! Que je serais heureux de la laisser entre les mains de gens qui comprendraient, qui aimeraient ce pays et ces populations, autrement que ne les comprendra et ne les aimera le respectable bey que l'on pourra mettre à ma place.

Les événements se pressent; la révolte du mahdi éclate. Les nègres se soulèvent, les officiers égyptiens trahissent, les soldats désertent, les vivres manquent à Lado; il faut de toute nécessité abandonner la province. Puis vient la chute de Khartoum, la mort de Gordon; et, comme si la nature elle-même entraînait dans le concert, des tremblements de terre ajoutent à la terreur des populations. Nous ne suivrons pas Emin Pacha dans sa triste épopée militaire. Le tempérament du savant lui vient heureusement en aide; et tandis que Gordon souffre dans sa grande âme enthousiaste et religieuse des douleurs vraiment tragiques, le docteur allemand se préoccupe de sauver ses collections zoologiques, et les herbiers qu'il destine au botaniste (le mangeur de feuilles, comme l'appelaient les nègres) Schweinfurth. Enfin, quand il est forcé à la retraite, loin de chercher à s'échapper par les routes du Nord, il s'enfonce au contraire au Sud, poursuivant toujours son but d'études scientifiques et de rédemption des Noirs! Les sympathies qu'il avait gagnées parmi eux (parce qu'il les éprouvait lui-même) lui procurèrent, dans cette situation, des ressources que tout autre n'eût point obtenues à sa place. Kabrégá, surtout, se montra un ami fidèle. Mais le continent noir est un abîme, et le danger est toujours au fond.

La dernière lettre que nous donne d'Emin Pacha la publication faite par ses émules, les grands voyageurs allemands dans le centre africain, se rapporte à sa situation ultérieure et aux efforts tentés pour l'y soustraire. Elle porte la date du 17 avril 1887, et mérite d'être traduite.

... M. Mackay a eu la bonté de me faire parvenir quelques journalix d'Angleterre par lesquels j'apprends que l'on se propose de nous envoyer du secours. Vous devinerez mieux que je ne saurais l'exprimer la joie que je ressens de la sympathie que l'on éprouve là-bas pour

mes entreprises et pour ceux qui y prennent part. C'est une compensation que Dieu m'envoie pour tant de peines que j'ai souffertes. Je n'aurais jamais cru que moi, un étranger, et mes pauvres gens, nous serions l'objet d'une pensée si généreuse, ni que personne aurait l'idée de faire pour nous de tels sacrifices. Si cependant les Anglais croient qu'aussitôt que Stanley et Thomson m'auront joint je partirai avec eux, ils sont dans l'erreur; j'ai passé ici douze ans de ma vie, et j'aurais tort de désertier mon poste parce que je trouverais l'occasion de m'échapper... Non, non, je resterai ici avec la troupe de volontaires qui m'ont été fidèles jusqu'à ce que je voie qu'ils y peuvent demeurer sans moi et que l'œuvre de civilisation à laquelle je me suis voué ne serait pas compromise par mon départ.

L'œuvre à laquelle Gordon a donné son sang ne peut ni ne doit être abandonnée. Je la continuerai, non avec sa force et son génie, mais suivant ses intentions et dans le même esprit que lui. Quand mon regretté chef m'a placé à la tête du gouvernement de cette province, il m'a dit : « Je vous envoie au nom de la civilisation et du progrès. » J'ai fait ce qu'il m'a été possible pour justifier sa confiance; et la preuve que j'ai réussi jusqu'à un certain point à me concilier l'affection des populations, c'est que j'ai pu, après la ruine de l'autorité khédiviale dans ce pays, demeurer ici, avec une poignée d'hommes, au milieu de milliers et de milliers d'indigènes. Me voici l'unique, le dernier reste de l'état-major de Gordon. Il est de mon devoir de suivre la route qu'il m'a montrée. Depuis douze ans, je laboure et je sème; abandonnerais-je mon champ et l'espoir de futures moissons, parce que de généreux amis seraient venus m'ouvrir la route de la mer?

Si le peuple anglais veut bien m'aider, qu'il m'aide plutôt dans mon entreprise; que le gouvernement britannique conclue un traité avec les chefs de l'Uganda et de l'Unyoro. Surtout qu'il applique ses sacrifices d'argent à créer et à garder une route allant de ces royaumes vers la côte est de l'Afrique. Là est le salut dans le présent et le succès dans l'avenir.

Ah! si nous avions une route sûre vers la côte, avec quelle confiance nous l'envisagerions, cet avenir!

... Wadelai et tous nos établissements ont été incendiés, mais non par malveillance. Nous les avons relevés; nous avons rebâti notre station. Nous avons appris à radouer nos steamers et, par notre industrie, nous nous suffisons à nous-mêmes. Sans doute, je n'ai plus Lado, mon ancien chef-lieu administratif; mais, peu à peu, j'ai repris Rejaf, Béden, Kiri, Muggi, Laboré, Kor-Ayu, Duflé, Fatiko, etc.; enfin à peu près toutes les stations que Gordon m'avait confiées. Nous cultivons la terre, nous vivons au jour le jour du travail de nos mains,

et mes fidèles compagnons et serviteurs supportent comme moi la bonne et la mauvaise fortune. Malgré toutes les souffrances et toutes les fatigues, ils sont bons et dévoués, sauf les Égyptiens, qui sont toujours difficiles à conduire. Je rougirais de les abandonner ; d'autant plus que j'ai la présomption de croire que, si l'on mettait un étranger à ma place, ils ne le verraient pas du même œil qu'ils voient un vieux camarade de douze années. Ainsi donc, voilà qui est irrévocablement décidé : je ne partirai pas. Si le généreux peuple anglais veut nous aider, qu'il nous dote d'une route à la côte et que son gouvernement tâche d'entrer en bonnes relations avec le roi d'Uganda. Nous n'avons pas besoin d'autre chose. Evacuer notre territoire ? Certes, non !

DR. EMIN BEY.

C'est ainsi que parlait, il y a deux ans à peine, le courageux savant. Depuis lors, il a subi, sans aucun doute, de nouvelles et plus cruelles épreuves. On saura quelque jour avec quelle force d'âme. En attendant, la publication de son journal et de ses lettres le fait assez connaître, pour que l'on puisse être certain qu'il est de ceux que la terre d'Afrique dévore, et que Dieu voue d'avance à la féconder de leur sang.

A. VILLAMUS.

LE ROMAN ANGLAIS

CONTEMPORAIN

Plus féconde, en un sens, que la précédente, l'année qui vient de s'écouler a produit des romans d'une valeur assez considérable, et par l'intérêt de leur sujet, et par les tendances auxquelles ils semblent répondre. Quelques-uns signés de noms nouveaux, laissent prévoir que les vétérans de la littérature romanesque peuvent compter sur d'excellentes recrues. La phase actuelle offre, au point de vue social et religieux, la filiation non interrompue de ces œuvres qui, de tout temps, ont eu recours à la forme fictive pour exposer des idées sérieuses. L'essai en a été fait maintes fois, et il a réussi lorsque le talent des romanciers se prêtait à ce genre de compositions, et si des maîtres comme George Eliot et Charles Reade n'en ont pas tracé la voie, ils l'ont élargie et parcourue avec une autorité qui peut servir d'exemple à tous les adeptes de cette école doctrinale.

L'apparition d'un roman traitant avec une grande hardiesse des questions théologiques, *Robert Elsmere*, par M^{rs} Humphry Ward, a excité d'abord une vive curiosité, puis, une foule de critiques sévères qui en ont contesté la valeur morale. Il n'est pas indifférent, en effet, qu'un ouvrage destiné à une grande publicité par sa forme qui le rend accessible à toutes les intelligences, présente, sous des couleurs dramatiques, des idées exclusivement dogmatiques. Pour un lecteur qui ne serait pas suffisamment préparé à la discussion des questions religieuses par les audaces de la libre pensée, il y aurait un danger réel à affronter ces trois volumes de controverses si bien enchâssées dans le cours des incidents qu'elles en sont, généralement, la cause déterminante. Aujourd'hui que la science exégétique est mise à la portée des ignorants en ces matières par des érudits qui, souvent, s'attaquent à la lettre pour en effacer l'esprit, ce livre vient à son heure et il importe de l'examiner sous son double aspect romanesque et théologique,

ainsi que nous l'avons fait déjà, si les lecteurs du *Correspondant* veulent bien s'en souvenir, à l'égard des romans de MM. Shorthouse et Mallock ¹.

I

Ce préambule n'était que trop nécessaire pour parler d'un livre qui a été considéré comme l'événement littéraire de l'année chez nos voisins dont l'esprit est plus porté à l'étude des choses sérieuses que chez nous, où l'on cherche surtout dans les œuvres romanesques la peinture des passions ou le réalisme. Comme il est probable que *Robert Elsmere* n'aura pas les honneurs de la traduction, il semble à propos d'en étendre l'examen un peu au delà des bornes d'une rapide analyse. Outre son intérêt psychologique, nous ferons remarquer que le sujet comporte un tableau assez fidèle de l'état où se trouve l'église d'Angleterre envahie par un si grand nombre de sectes nées de ce prétendu exercice de la raison qui se livre à l'interprétation des Écritures selon le sens que chacun veut y donner. Si cette diversité de croyances n'amène pas de ces grands schismes qui émeuvent l'opinion, elle ne laisse pas de produire un certain malaise et, pour les esprits réfléchis, elle est la caractéristique d'un mal profond auquel cette église divisée tenterait vainement d'apporter remède, son origine et sa constitution lui défendant d'intervenir.

Il y a, peut-être, dès le début de *Robert Elsmere* un peu d'anachronisme dans le tableau que nous trace M^{rs} Humphry Ward de ce que l'on a appelé le *mouvement d'Oxford*. Avant d'introduire son héros sur la scène, l'auteur représente un état de choses qui n'existe plus exactement dans les mêmes conditions à l'heure présente, mais, en remontant de quelques années en arrière, comme les idées subsistent et qu'elles ont même fait leur chemin, elles peuvent servir de base à un récit bien fait dont nous donnons un extrait :

A ce moment, écrit M^{rs} Humphry Ward, on passa aisément et avec une sorte de satisfaction de l'idéalisme philosophique à l'acception volontaire du dogme chrétien... L'Université traversait une de ces crises de réaction contre le rationalisme qui se produisent périodiquement dans ces grands centres d'activité intellectuelle. Ce fut comme une explosion d'étonnement et d'enthousiasme quand on s'aperçut que, après tout, Stuart Mill et Herbert Spencer n'avaient pas dit le dernier mot à propos des choses du ciel et de la terre. Dès lors, le revirement prenait des proportions exagérées. Le flot d'une sorte de romantisme religieux s'avavançait comme une marée montante.

¹ *Le roman théologique en Angleterre*, art. du 25 janvier 1885.

L'esprit de Newman renaissait aux lieux mêmes que Newman avait aimés et abandonnés. La religion redevenait populaire chez les esprits simples et se propageait parmi les esprits élevés avec une rare puissance.

C'est à partir de là que le roman se place sur le terrain où il doit s'établir en reprenant le débat qui renaîtra sans cesse, quelle que soit sa forme, dans le monde savant ou religieux, sur les problèmes de la vie en Dieu et sans Dieu. Oxford s'était signalé dans les deux sens, et c'est l'influence religieuse qui agissait alors sur un de ses élèves à l'imagination vive et mobile, Robert Elsmere.

Il se décidait à prendre les ordres et tout l'intérêt dramatique est dans l'étude de cette âme vacillante. Pour en faire comprendre les mouvements, il est à propos de faire voir le futur *clergyman* allant faire part de sa détermination aux deux professeurs d'Oxford en qui il a le plus de confiance, le docteur Grey, philosophe spiritualiste, et Edward Langham, un aimable sceptique. Grey, en constatant les instincts poétiques d'Elsmere, lui dit : « L'Église demande des hommes de votre sorte. ». Langham, de son côté, en le poussant jusque dans ses retranchements par des arguments en usage chez les libres-penseurs, s'est aperçu que « le fond de sa vocation était l'amour, le sentiment, ce mysticisme enfin qui appartient à une ardente jeunesse... » Cette vocation, l'auteur l'établit ainsi, ne serait donc que le produit d'une imagination surexcitée? Ceci affaiblit déjà l'effet de cette thèse *romancée* où les fluctuations de l'esprit d'Elsmere doivent être le *criterium* de la vérité religieuse.

Quoi qu'il en soit, nommé recteur à Murewell, dans une paroisse du comté de Surrey, le jeune ministre, avant d'entrer en fonctions, va passer quelques semaines chez un de ses parents, recteur aussi dans une vallée du Westmoreland.

Cette partie du roman, sorte de prologue, pourrait, à première vue, laisser présumer que M^{re} Humphry Ward entamait une de ces aimables fictions qui débutent à la campagne et, mélange d'humour et de sensibilité, avec une nuance de puritanisme, promènent doucement le lecteur dans de vertes prairies bordées de haies d'aubépine, ou bien le font asseoir à la table hospitalière de quelque révérend de ses amis, dont la blonde fille lui verse la tasse de thé traditionnelle. Jusque-là, en effet, nous restons dans ces conditions particulières au roman anglais. Elsmere est introduit dans la famille d'une veuve, mistress Leyburn, mère de trois filles, et son cœur est bientôt captivé par l'aînée des sœurs, Catherine, belle et austère comme une femme de la Bible. Une

affection réciproque les rapproche, mais quelques points de doctrine les séparent encore. Pour s'expliquer les objections de Catherine que la fermeté de son caractère et de sa foi religieuse met en garde contre tous les entraînements, Elsmere interroge son parent, qui l'a connue tout enfant, et qui répond ainsi à ses questions :

— Elle est la digne fille de son père... Richard Leyburn était un fanatique plein de douceur, si vous voulez, mais inébranlable.

— Dans quel sens? demande Robert.

— *Évangélique*, avec une pointe de *quakerisme*. Une sorte de fataliste qui croyait reconnaître les voies de la Providence dans les incidents les plus vulgaires... Un rêveur qui n'aurait ni compris ni suivi le grand mouvement d'Oxford... Comme je vous le disais, un *quaker* teinté de *wesleyen*, bien qu'attaché de cœur à la religion dominante (*Established Church*), qu'il aurait voulu voir en paix avec les *dissidents* (*dissenters*), mais il eût volontiers rejeté tous les témoignages invoqués par les *non-conformistes*, et il établissait une barrière si rigoureuse entre les croyants et les incrédules, qu'il n'eût pas voulu se trouver à la même table qu'un *unitarien*... Ce ne sont pas des chrétiens, disait-il... Catherine a toutes ses idées.

En donnant ce passage où sont tracés les premiers linéaments de la figure de Catherine, nous mettons sous les yeux du lecteur quelques dénominations de sectes, sans tenter de lui faire connaître les nuances qui les distinguent et seulement comme un court abrégé d'une nomenclature qui pourrait remplir plusieurs pages. Il faut, cependant, faire remarquer que le terme d'*évangélique* s'applique particulièrement à cette partie de l'Église réformée qui, fortement attachée aux anciennes traditions, veut maintenir la croyance à la révélation et sauvegarder l'unité du dogme. En présence de tant de divisions, elle se regarde comme orthodoxe.

Catherine, outre ses scrupules religieux, était opposée à l'idée du mariage, se croyant liée par sa responsabilité envers sa mère, ses sœurs, ses pauvres; mais Robert finit par vaincre ses scrupules. Elle laisse près de sa mère, Agnès, sa sœur cadette, personne raisonnable. Reste, comme sujet d'inquiétude, la plus jeune des filles, Rose ou Rosie. Celle-ci a un caractère et un tempérament d'artiste. Elle vit pour l'art et la vanité. Merveilleusement douée et musicienne passionnée, dans un milieu contraire à ses goûts, elle passe son temps à jouer du violon pour elle-même, rêvant les plaisirs et les succès du monde. Avant de prendre possession du rectorat de Murewell, Robert Elsmere veut présenter sa jeune épouse à ses amis d'Oxford. C'est à cet endroit que le lecteur fait plus ample connaissance avec ceux qu'il avait seulement entrevus,

le docteur Grey, d'abord, dont le déisme philosophique a, tout au moins, un caractère équivoque plein de dangers pour le jeune homme à l'esprit inconsistant qui l'a pris pour guide. Quant à Langham, M^{rs} Humphry Ward a peint avec une rare finesse de ton ce caractère ondoyant qui, pour être une exception, n'en a pas moins de réalité. C'est un rêveur délicat et raffiné, sans parti pris, sans enthousiasme, non sans cœur, mais le cœur paralysé par un froid scepticisme, et arrivant, par degrés, jusqu'à cette sorte de suicide mental, le *pessimisme*, par l'impuissance d'une volonté active.

Aux prises maintenant avec la vie pratique, le jeune recteur et la vaillante Catherine se mettent à l'œuvre afin de réorganiser la paroisse qu'un méchant intendant a ruinée par ses exactions. La plus grande partie du pays appartient au propriétaire du château, le squire Wendover, un des personnages les plus en relief de ce curieux roman où chaque détail a sa portée. Wendover est le type moderne de la négation, de l'athéisme raisonné, de la certitude scientifique opposée à la certitude morale. Possesseur d'une des plus riches bibliothèques de l'Angleterre, d'une fortune qui lui permet de longs séjours à l'étranger pour y recueillir les matériaux des ouvrages antireligieux auxquels il consacre sa forte intelligence, ce vieux révolté revient de temps en temps dans son château solitaire pour y composer quelque livre destiné à détruire la foi dans les âmes les plus fermes.

La nature de Robert Elsmere n'est pas de celles qui peuvent sonder sans vertige les abîmes du doute. Déjà fort troublé par la lecture des ouvrages de la bibliothèque du château qui ont été mis à sa disposition pendant l'absence de Wendover, il se croit, par conscience, obligé de poursuivre cette recherche inquiète de la vérité historique à l'encontre de la vérité révélée, et c'est là l'écueil où viendra échouer fatalement un esprit mal préparé à la lutte que fait pressentir le retour du violent adversaire de la religion. Durant l'absence du squire, Elsmere a déjà soutenu un combat d'une autre sorte contre l'intendant lorsqu'il a voulu rétablir l'ordre matériel et les habitudes religieuses chez ses paroissiens, mais il ne se décourage pas et continue avec succès cette bonne œuvre. A l'intérieur du rectorat, la paix domestique est également troublée pendant le séjour qu'y viennent faire Langham, l'ami de Robert, et Rosie, la sœur de Catherine. Ces deux êtres séduisants, mais peu faits pour associer leur destinée, commencent par se détester et finissent par s'adorer, ce qui ne laisse pas d'inquiéter l'austère Catherine.

La partie romanesque, bien que secondaire, se mêle toujours à propos au cours du récit pour en alléger la partie théologique si

tendue. Elle appartient, d'ailleurs, à la métaphysique des sentiments, dont les formes multiples s'accordent ou se combattent suivant leurs impulsions : « Le cœur a son ordre, l'esprit a le sien », nous dit Pascal. L'âme englobe cette mystérieuse trinité de notre nature immatérielle; mais l'*accident*, c'est le trouble d'une des parties réagissant sur les deux autres. Nous suivons cet enchaînement quand nous voyons l'esprit d'Elsmere en contradiction avec le mouvement de son âme. Chez Langham, en cette seule occurrence, c'est le cœur qui mène l'esprit, et la victoire demeurera longtemps incertaine.

On voit graduellement naître et se développer le sentiment qui rapproche deux êtres à qui, malgré les défauts d'un caractère mal équilibré, l'auteur a su donner un charme particulier, tout de nuances délicates. Durant une promenade, Rosie, à la fois coquette et naïve, dit d'une voix tremblante à Langham, en lui rappelant un entretien qu'ils ont eu la veille :

— Voulez-vous me permettre d'être votre amie?... J'avais pensé l'autre soir... vous demander votre amitié. Ne voulez-vous pas m'en dire davantage?

Sur vous, disaient ses yeux, mais la voix lui manqua et, quant à lui, en la regardant, il oublia les années qui les séparaient. Il ne la vit pas plus longtemps telle qu'elle était, c'est-à-dire à peine sortie de l'enfance. Ce n'était plus une créature vaine, ambitieuse, dangereusement provocante qu'il s'amusait à taquiner à propos de ses idées puérilement romanesques. Elle s'était tout à coup transformée à ses yeux en une vraie femme, en une beauté pure.

Dans le trouble de son esprit, il a perdu l'instinct froidement critique qui a desséché en lui tous les sentiments naturels. C'était si doux de parler sans arrière-pensée, si parfaitement doux, qu'il s'abandonne à lui raconter les chagrins de son enfance solitaire; puis, jeune homme, son ardeur à l'étude avec la conscience de ses facultés et l'espoir du succès; puis, l'ambition déçue, le découragement, le dégoût de tout et de lui-même, et enfin, cette amère désillusion qui a détruit en lui tout désir d'action comme d'affection et l'a conduit à un pessimisme froid et mortel! A mesure, disait-il, que la hache pénétrait au plus profond de son cœur, elle y faisait disparaître l'enthousiasme, l'amitié même et pourtant y laissait une soif ardente de la vie et de ses jouissances, en même temps que l'impuissance de les satisfaire.

Langham ouvrait ainsi son âme avec une magie et une délicatesse exquise d'expression. Il semblait se complaire dans cette analyse de lui-même en lui donnant la perfection de la forme. Rosie l'écoutait

sans respirer. Si elle avait été plus littéraire, elle aurait reconnu qu'elle assistait à une dissection subtile de ces affections morbides développées par la psychologie de notre dix-neuvième siècle, mais elle n'était littéraire à aucun degré et il lui devenait impossible de discerner ce qui, en lui, la charmait et l'exaltait. La beauté de sa personne, sa mélancolie, le sentiment pénétrant de ses paroles, la touchaient et l'agitaient avec la même intensité qu'une belle musique.

Langham, faisant effort pour revenir à des choses plus indifférentes, annonce qu'il a le dessein de changer le cours de sa vie.

— Sera-ce, lui demande-t-elle timidement et après un moment de silence, pour une vie plus active ?

Sa voix le rappelle à lui. Il la regarde en souriant.

— Non ! répond-il. Ce sera la vie de la pensée. Je retourne au rêve.

En développant les problèmes de l'âme, M^{rs} Humphry Ward a cherché les contrastes dans ce roman semi-dogmatique et semi-sentimental, au sens élevé du mot. La scène précédente, fort belle dans l'original, se continue encore avec des alternatives d'élan et de réserve de la part de Rosie, tandis que Langham, qui regrette de s'être livré un moment et, en honnête homme, ne voulant pas exalter cette vive imagination, reprend l'entretien sur un ton léger avec une pointe de raillerie.

Cette passion qui s'éveille, ce combat de la raison, indiqués, sans phrases, sans déclamations, mais par la situation réciproque des deux personnages, sont non seulement ingénieusement retracés, mais l'expression en est *vraie*, plus *vraie* dans sa sobriété de bon goût que bien des scènes semblables qui tendent à reproduire la vie réelle. Celle-ci se termine très naturellement.

Une ronce s'accrocha à sa robe ; Rosie fut forcée de s'arrêter, cherchant vainement à se dégager. Lui aussi se baissa et, à deux, ils parvinrent à détacher la branche épineuse. Plusieurs fois les doigts souples et fins de Rosie frôlèrent sa main brune non sans qu'il s'aperçût encore qu'elle était jeune, qu'elle était belle, qu'elle lui avait montré une tendre sympathie et qu'ils étaient seuls.

Tout à coup Catherine apparut au bout de l'allée, le regard plein d'indignation et d'alarme. Langham se releva vivement. Il sentit comme si les dieux étaient intervenus pour son salut... pour sa perte, peut-être !

Drame ou idylle, cette périlleuse intimité dure encore quelques jours, mêlée d'intermèdes de musique, Catherine restant pénible-

ment préoccupée et Elsmere plein de confiance dans la loyauté de son ami.

Ils sont invités à dîner au château par le squire arrivant d'Allemagne. Pour la première fois, Wendover et Robert Elsmere se trouvent en présence, mais une défiance réciproque coupe court à leurs relations dès le début.

Mal avec le squire et poursuivis par la haine de l'intendant Henslowe, « ce disciple de Bismarck et de Mommsen, dit l'auteur, qui ne sent qu'un profond mépris pour toutes les formes de l'*altruïsme* », le recteur et sa femme se renferment dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs devoirs de charité. Il leur reste cependant une sorte de dépression morale qui résulte du sentiment de leur abandon dans une tâche difficile. Elsmere, s'il n'en est pas arrivé à l'heure du découragement, se sent dans un de ces jours sombres comme la nuit symbolique où Jacob a lutté avec l'ange qui éprouvait ses forces et qui l'a laissé au matin brisé, mais non encore vaincu. L'influence délétère de la bibliothèque du château où il passait de longues heures, a agi sur un esprit qui nous a été représenté comme accessible à toute action extérieure. Un travail historique entrepris au point de vue religieux, l'a conduit à l'examen des ouvrages les plus violents de l'école rationaliste. En vain cherche-t-il à écarter les pensées troublantes qui lui voilent la pure lumière, son esprit demeure comme éperdu en face de cette science agressive. Il n'en est pas encore à la phase tragique du doute absolu, mais déjà ému, alors qu'a lieu le retour du squire Wendover, après un séjour à l'étranger.

Par une froide matinée de janvier, Elsmere l'aperçoit mélancoliquement appuyé sur le parapet d'un pont, regardant du côté du village où Catherine et lui avaient passé les nuits précédentes à veiller des pauvres atteints par une épidémie. Le jeune recteur aborde le squire simplement, avec l'arrière-pensée de l'intéresser à ses paroissiens et, presque par surprise, l'entraîne dans le village afin qu'il voie par ses yeux le misérable état de ses habitants. Le squire reconnaît ses torts et rend justice au jeune recteur, puis découvre chez Elsmere un savoir qui peut lui être d'une grande ressource dans son existence solitaire. Ce que la noblesse, l'élévation de son caractère et sa charité n'avaient pu faire, une simple coïncidence de goûts intellectuels lui attire la bienveillance de cet égoïste endurci. Leurs entretiens qui, maintenant, se répètent chaque jour ont pour objet l'attaque et la défense de la foi religieuse. Par moments, Elsmere se révolte, mais son adversaire jouit de cette indignation du *prêtre* qu'il prétend confondre par des preuves matérielles opposées aux faits surnaturels. Ses arguments

consistent à démontrer que les Évangiles, les Actes, les Épîtres doivent être jugés comme œuvres d'un siècle d'ignorance que les siècles suivants ont acceptés aveuglément et sans se douter qu'avec les progrès de la science, elles perdaient leur valeur historique. En effet, « il est admis aujourd'hui, dans un certain monde critique, qu'en vertu d'un axiome *a priori*, on doit écarter de l'histoire, sans examen, tout incident présentant un caractère surnaturel. »

Ces propositions hardies, dont nous ne donnons que la substance, prennent corps dans le cours du roman de M^{rs} Humphry Ward, qui, sans doute, très pénétrée des ouvrages de son oncle Matthew Arnold, en développe artistement les doctrines. Nous pensons bien qu'en nièce respectueuse, elle n'aura pas voulu peindre le célèbre lièvre-penseur sous les traits de son cynique disciple Wendover, mais, dans l'audace sacrilège de celui-ci, nous retrouvons la science profonde et l'éloquence du maître. N'aurait-il pas fallu, cependant, en bonne justice, lui donner, dans cette polémique, un adversaire de force égale à la sienne? C'est avec raison que M. Gladstone, qui a critiqué Robert Elsmere avec autant de talent que d'impartialité, fait la remarque qu'il y manque la réponse aux arguments anti-religieux de Wendover. Nous attendons une réfutation et nous n'y trouvons guère que le cri de douleur d'une âme blessée dans son sentiment intérieur. A un moment, ce triste héros s'écrie avec angoisses : « La foi n'a besoin que de son propre témoignage ; elle ne dépend pas des preuves évidentes ; elle est la voix *vivante* qui se fait entendre au cœur de l'homme ». Cela est parfaitement vrai, mais dit par Elsmere qui n'est pas très sûr lui-même d'avoir cette foi robuste, l'affirmation n'est pas suffisante. Ne pouvait-il opposer au critique armé de toutes pièces les témoignages sans nombre attestant à la fois la vérité historique et les faits surnaturels dans un temps où les attaques ne leur ont pas manqué et devaient prévaloir si la voix des Apôtres et des Évangélistes n'avait été la voix de Dieu?

Jusqu'à présent, aux attaques du Méphistophélès du roman contre le christianisme, s'appuyant de faits *documentaires* que M^{rs} Humphry Ward expose d'une plume virile, mais qu'il nous semble inutile de reproduire, nous ne voyons du côté opposé que les défaillances d'Elsmere, quelques belles et vigoureuses paroles d'un prêtre *ritualiste*, représenté comme enthousiaste jusqu'au fanatisme, et Catherine, chrétienne inébranlable, qui regarde comme coupable et insensée la prétention de *démontrer* Dieu.

Est-ce donc pour affirmer la nécessité d'une rénovation religieuse que M^{rs} Humphry Ward trace en raccourci ce tableau des ravages de la libre-pensée chez une partie des protestants d'Angleterre :

L'autorité des livres saints, dit-elle, est aussi bien défendue par le vrai protestant que par l'orthodoxie du catholique de Saint-Sulpice... Mais l'*anglican libéral* procède tout autrement. Il accorde au critique que les livres cités comme apocryphes peuvent être considérés comme une fraude honnête, en ce sens, qu'ayant eu leur utilité à l'heure même où ils furent écrits, bon nombre de membres de l'Église, lassés de la controverse, se contentent de cette explication toute nouvelle et gardent un silence prudent à l'égard du sens des livres inspirés.

Nous n'ajoutons rien à cet aveu qui semblerait énoncer un blâme à l'égard de ce singulier compromis, afin de rehausser le caractère d'Elsmere qui, plus scrupuleux que les membres de l'Église dont il est ici question, ne se croit plus le droit d'enseigner ce dont il doute, et se résout, le cœur brisé, à changer d'état. Il se souvient d'une parole que lui disait le docteur Grey : « La conviction est la conscience de l'esprit », et, dans sa détresse, il va le consulter. Grey lui tient des discours faits pour le rassurer, mais en réalité, il mine la foi chrétienne en se servant d'une phraséologie chrétienne, et finit par une profession de foi simplement déiste.

Au retour, d'après le conseil de son ami, Elsmere se décide à révéler à Catherine l'état de son âme qu'il lui avait à peu près caché jusque-là. Elle reçoit cette confiance avec une profonde douleur, mais, si son amour en est diminué, sa pitié s'en accroît. Elle s'engage à prier pour lui sans le persécuter ni l'attendrir. La beauté du caractère de Catherine apparaît tout entière dans ce dévouement silencieux qui ne se démentira pas jusqu'à la fin.

Quand Elsmere annonce à Wendover son abjuration, le vieux réprouvé, mécontent de perdre un voisinage à sa convenance, le blâme à sa manière : « Ne vous tourmentez donc pas pour *des mots*, lui dit-il, et prêchez-leur l'Évangile tel qu'il est. » Ces traits sont lancés, dit-on, à l'adresse de certains prédicateurs ou professeurs moins consciencieux que Robert Elsmere. N'a-t-on pas vu le docteur Huxley niant l'authenticité des Évangiles alors qu'il avait qualité pour faire des conférences à des prêtres et à des évêques ?

Délié de ses engagements envers l'Église établie, Elsmere s'adresse à différentes sectes pour en étudier l'esprit. Il passe des *Unitariens* aux *Tractariens*, « qui s'efforcent, dit l'auteur, de ranimer les ossements desséchés de la religieuse Angleterre ». Différentes évolutions lui font étudier aussi au point de vue social le positivisme, et « la doctrine de Comte lui semble la religion de l'humanité », mais en y ajoutant, apparemment, quelque chose qui lui manque encore, car il en vient à concevoir pour le bien

d'une société « démoralisée et démoralisante », un christianisme reconstruit suivant les lois de la critique moderne, supprimant la portion *mystérieuse et divine* du Nouveau Testament. Cette idée a germé dans le cerveau de quelques néo-chrétiens, mais Elsmere, qui la met en pratique en se faisant l'apôtre d'une religion remaniée, à la portée du peuple, et formant une confrérie (*Brotherhood*) établie sur ces nouvelles bases, Elsmere, le héros du livre, est aussi, dans la pensée de l'auteur, un grand cœur, prêt à donner sa vie pour l'humanité, et c'est sous cet aspect que M^{rs} Humphry Ward veut que l'on considère l'œuvre dont elle accepte la responsabilité.

Nous voyons dans les efforts de ce propagateur d'une nouvelle religion un attentat plus grave, au point de vue de nos convictions, que ne le serait l'impiété complète, car il revêt la forme du bien, de la charité, de la vérité, pour *reconcevoir*, telle est l'expression dont se sert Elsmere, un nouveau Christ. C'est là une hérésie qu'il n'y a pas lieu de discuter à propos d'un roman, « la cargaison est trop lourde pour le vaisseau », a dit, en parlant de cette forme fictive, un spirituel critique, mais, sans toucher à ce sujet d'une telle gravité, nous reprenons la thèse sociale fondée sur ces bases nouvelles avec mille peines que l'on peut apprécier « plutôt comme les transports de la fièvre, que comme le travail fructueux d'un philosophe raisonnable ». Car au fond de cette théorie philosophique et humanitaire, il ne reste pas une force de conviction suffisante pour régénérer la société. Qu'est-ce, en somme, que cette religion de l'avenir, *a new and coming truth*, qui se fonde sur les bases du christianisme en lui ôtant sa grandeur traditionnelle et le magnifique accord de toutes ses parties? Répond-elle à ces grands mystères de la mort et d'une vie future sur lesquels le Christ, *le vrai*, jette des clartés divines? « Dans les combats religieux d'Elsmere et dans ses reconstructions religieuses, il n'y a pas de traces des terribles problèmes du péché, du mal et de ses conséquences à quoi le christianisme apporte tant de lumières. Le sens du péché, qui implique celui du pardon; la délivrance du mal qui s'opère par la réconciliation avec un Dieu juste et clément, attestent la plus grande expérience des besoins de l'humanité. La philosophie qui s'en passe ne comprend ni le cœur ni la conscience. »

Nous n'examinerons pas plus longtemps la partie doctrinale d'un ouvrage destiné à un si grand retentissement par la puissance artistique qui a su combiner des éléments disparates sans leur ôter de leur valeur. Au milieu d'un roman passionné se déroulent des intrigues mondaines, des scènes populaires, une tragédie religieuse, les mœurs de l'aristocratie, de la bourgeoisie étudiées avec un sens psychologique très fin, et une argumentation dans

la controverse théologique assez savante pour en faire l'intérêt prédominant d'une œuvre que l'on ne saurait caractériser. L'impression n'en est pas agréable. Cette libre interprétation de l'Écriture, dans un ouvrage d'imagination, par des personnages fictifs qui parfois s'abandonnent jusqu'à l'impiété, est hors de son cadre, mais peut-être pour cette dernière raison ne saurait-elle avoir une influence dangereuse sur l'esprit du lecteur. Une utopie sociale, politique ou religieuse devient romanesque sous la forme imaginative donnée à son expression.

La question sociale, traitée sérieusement, annoncerait un désir sincère d'être utile à la classe ouvrière en s'intéressant à son amélioration et ce serait là, dit un des critiques de l'ouvrage, une excuse pour l'avoir écrit, mais non une justification. Tel est aussi notre sentiment dont nous désirons atténuer la sévérité envers l'auteur en rendant justice à son talent. Nous n'avons que des éloges à adresser à tout ce qui est du domaine pur du roman et qui aurait fourni la matière d'un volume très attachant s'il avait pu se distraire de la portion théologique. Terminons en quelques mots le compte-rendu de cette œuvre si discutée.

Reste donc la partie sentimentale et psychologique dont il faudrait citer toutes les pages où paraissent Rosie et Langham, scènes tantôt pathétiques, tantôt ironiques d'une passion toujours contrariée, et qui ne peut finir que par une séparation complète. Langham résiste à son entraînement. Ce délicat rêveur n'aurait pu se soumettre aux nécessités et aux responsabilités de la vie pratique. Rosie, après cette déception d'un premier amour, lequel, dit l'auteur, « ressemble au souffle printanier qui fait ouvrir trop tôt les premiers bourgeons destinés à être victimes de la gelée », Rosie, devenue plus sérieuse, fait un bon mariage. Elsmere meurt à la suite d'un acte de dévouement, heureux de se figurer que l'œuvre en faveur des ouvriers et d'une religion nouvelle est fondée et sera continuée. Sa fin, sous le beau ciel de l'Algérie, survient doucement dans un rêve prolongé. Celle de Wendover a eu lieu plus tôt, dans la solitude et, naturellement, le vieux mécréant finit sans repentir. La mort de Grey est considérée comme la mort du juste. Ce n'est pas, il est vrai, la mort de l'athée; c'est celle d'un philosophe, d'un déiste à qui suffisent les lumières de la raison. Parmi tous ces hommes distingués à différents titres, nous ne voyons pas un véritable chrétien et, quand ce ne serait qu'une lacune dans une œuvre écrite en vue de l'examen du christianisme, elle serait déjà suffisante pour en diminuer la portée.

II

Nous plaçons encore au premier rang des romans qui peuvent présenter l'intérêt d'une question religieuse, celui de miss Maxwell Gray, *The silence of dean Maitland* (*le Silence du doyen Maitland*), dont le succès très mérité a été si considérable dans le monde anglais. La portion romanesque de cette œuvre due, ainsi que *Robert Elsmere*, à la plume d'une femme qui en est à ses débuts, a une telle puissance dramatique et son émotion communicative s'empare si bien du lecteur, depuis la première page jusqu'à la dernière, qu'elles peuvent voiler, jusqu'à un certain point, l'idée fondamentale que nous nous permettons d'attribuer à son auteur, c'est-à-dire qu'il en est des souffrances morales comme des maux physiques. Il y faut, dans les cas difficiles, non seulement l'assistance mais *l'autorité* du docteur pour appliquer un souverain remède.

Le christianisme a bien compris ce besoin de réconciliation avec soi-même et avec la loi morale en établissant le secours miséricordieux de l'aveu et du pardon du péché, si puissant pour calmer les angoisses de l'âme, mais, pour l'obtenir, il faut faire taire les révoltes de l'orgueil humain. Le malade qui a honte de montrer ses plaies au docteur ne peut en espérer la guérison. Cette belle ordonnance de l'Église catholique, qui répond à toutes les aspirations de l'âme, n'est jamais mieux démontrée que lorsqu'on y porte une main destructive.

Les romans qui se proposent de développer cette vérité, au point de vue psychologique, l'emploient comme un ressort dramatique que la théologie ne désavoue pas. On peut se souvenir encore de l'effet produit jadis par celui d'*Ellen Middleton*, que son auteur, la noble lady Fullerton, sanctionna de sa propre conversion au catholicisme. Celui de miss Maxwell Gray traite le même sujet avec une certaine hardiesse justifiée par le talent. Tend-il au même but? Ce n'est qu'au point où il prend une physionomie plus sombre, que l'on pense en démêler l'intention.

Le roman s'ouvre dans un calme intérieur, le presbytère du doyen Maitland, père de Cyril Maitland qui sera plus tard le triste héros du livre et que son ami, le jeune docteur matérialiste Henry Everard, qualifiait en l'appelant « le beau idéal du prêtre de campagne ». Le charme entraînant de Cyril Maitland, qui n'est encore que diacre, a séduit, jusqu'à la folie, une belle fille, à demi villageoise, Alma Lee, et Cyril, chez qui le besoin d'être admiré l'emporte sur tous les principes de l'honneur, ne combat pas cet entraînement. Coupables tous les deux, Cyril l'est d'autant plus qu'il était fiancé à la sœur d'Everard et que sa sœur jumelle à lui,

Lilian Maitland, allait épouser le jeune docteur. Ce double mariage devait amener le bonheur le plus complet au foyer des Maitland si bien décrit par miss Maxwell Gray, — qui excelle à peindre ces tableaux d'intérieur, — lorsque survient une catastrophe soudaine, contraste saisissant et trop fréquent dans l'existence humaine pour que le roman n'en tire pas un grand parti.

Deux figures de femmes, très bien dessinées, offrent aussi de ces contrastes intéressants. Toutes deux se sacrifient à l'objet de leur unique passion, mais l'une dans la ligne du devoir, tandis que l'autre subit toutes les conséquences d'une première faute. Dans des situations différentes, elles montrent une égale force de caractère. Lilian, la fiancée d'Everard a, entre autres qualités, le don de se faire aimer de ses semblables, mais aussi des êtres inférieurs, des animaux, qu'elle dompte comme une charmeuse. Lorsque, chez le maréchal-ferrant, un cheval vicieux résiste aux efforts des hommes les plus vigoureux, on appelle Lilian, et le son de sa voix calme la bête affolée. Son chat, Marc-Antoine, qui tient sa place dans la famille, lui montre l'affection particulière aux chats bien traités, mais elle a su encore développer chez lui des instincts de sociabilité plus rares. Tous ces traits de mœurs, bien observés, répandent un charme particulier sur les parties du roman où ne s'agit pas encore le drame qui va se dérouler, et que fait prévoir la nature ardente d'Alma Lee, la femme fatale, qui jettera le trouble au milieu d'un intérieur paisible.

Son père, le vieux Ben Lee, a appris son déshonneur et veut en tirer vengeance. Il attaque Cyril, au fond d'un bois, et c'est en se défendant que celui-ci cause la mort du vieillard.

Ces événements se sont passés si secrètement que les soupçons, qui ne peuvent atteindre le vrai coupable, aimé et estimé de tous, se portent sur Henry Everard, contre qui s'accumulent des preuves accablantes. Cependant cet échafaudage pourrait tomber devant un aveu de Cyril. Le tourment de sa conscience l'amène enfin, dans un accès de désespoir, à supplier son père de l'écouter, et l'on pressent déjà l'effet de cette *confession* qui satisferait la morale et la justice en disculpant l'innocent. Le vieux dean Maitland impose silence à son fils, attribuant son agitation à un état de faiblesse, dû aux austérités habituelles auxquelles Cyril se condamne lui-même. L'amour paternel a fait oublier le devoir du prêtre. Toute la tragédie qui s'ensuit sera la conséquence de ce refus du père. Henry Everard, déclaré coupable sur de fausses apparences et d'après le témoignage d'Alma Lee, qui ne voit que ce moyen de sauver l'homme qu'elle aime toujours passionnément, est condamné à vingt années de travaux forcés (*penal servitude*). Il s'écrie, dans ce

premier moment d'angoisses : « Il n'y a pas de Dieu ! » Puis il est séparé des siens, pour aller subir une peine infamante et imméritée.

Quant à Cyril, que son secret oppresse, mais qui ne s'est pas senti le courage de s'opposer à cette condamnation, il poursuit le cours de ses succès oratoires, exerçant toujours sur son auditoire une sorte de fascination. Cependant, troublé jusqu'au fond de l'âme, il s'en va consulter, sous une forme détournée, le révérend George Everard, parent du malheureux Henry, qui appartient à la secte évangélique plus traditionnelle, tandis que lui, Cyril Maitland, fait partie de l'Église établie. C'est après un sérieux entretien à propos de cette différence de culte que l'évangéliste, craignant pour la foi du jeune doyen, lui dit ces paroles, assez frappantes si nous les rapprochons du fait que ce même révérend passait, quelques années plus tard, dans la secte des *ritualistes*, dont les tendances sont presque catholiques : « Je me suis prosterné en prière pour vous, dit-il à Cyril, et je continuerai afin que vous ayez la force de résister à la *Femme écarlate* (l'Église romaine). »

Que signifie, dans la pensée de l'auteur, cette évolution d'un ultra-protestant qui nous a été présenté comme un homme des plus considérables par sa sagesse et sa position sociale ? Devons-nous y voir un rapprochement avec la *Femme écarlate*, dont la secte nouvelle adopte les rites, les ordonnances, les cérémonies religieuses que l'on a appelées les *ails de l'âme* ? Quoi qu'il en soit Cyril, abordant enfin le sujet qui le touche, lui expose un cas de conscience, le sien avec des variantes : « Un prêtre, dit-il, a fait du tort à une fille, qui s'est tuée elle-même... Un autre homme, qui a été amoureux d'elle, veut la venger. Au bord d'une falaise, il rencontre le prêtre ; la lutte s'engage, et c'est le vengeur qui tombe et se tue. Il n'existe pas de preuves contre le prêtre qui continue à exercer son ministère. Le cas de conscience est de savoir s'il devait se dénoncer lui-même comme l'auteur d'un homicide involontaire. » Le révérend Everard répond que l'aveu eût produit un scandale qui fût retombé sur la religion, mais il demande à y réfléchir. Au cours de la conversation, il avait dit à Cyril Maitland : « Vos grandes facultés, si elles ne sont pas sanctifiées, vous exposent à tomber dans la tentation. » Il faisait, sans doute, allusion à sa vanité et ne savait pas si bien dire.

Une première tentation a été, pour Cyril, celle du suicide. Un jour, il a saisi un couteau à sa portée et il allait s'en frapper lorsqu'il l'a rejeté loin de lui en adressant au ciel une ardente prière, jurant de consacrer le reste de sa vie à la pratique de ses devoirs de prêtre. Ce mouvement, bien rendu, n'est pas une expiation suffisante. Tandis que l'infortuné Henry Everard souffre à sa place, le

beau doyen Cyril Maitland, à l'encontre de la célèbre devise : *Plus d'honneur que d'honneurs*, parvient graduellement aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Il va être nommé évêque à un siège important, auquel le font appeler ses talents et sa bonne réputation. Il n'en est pas moins exposé à de cruelles épreuves. Il lui a fallu, un jour, dans l'exercice de son ministère, baptiser l'enfant d'Alma Lee, la pauvre créature à qui la dignité de sa conduite, dans cette fausse position, fait un peu pardonner le passé. Les succès mêmes qu'obtient Cyril dans la chaire de vérité sont le prix du mensonge, et ses efforts hypocrites pour soutenir un rôle si difficile ne font que rendre plus douloureux les combats de cette âme bouleversée par des remords stériles. Ni louanges, ni sophismes, ni même l'opium, qu'il emploie à grandes doses, ne parviennent à calmer ses nuits d'insomnie.

Ainsi se sont passées vingt années durant lesquelles Henry Everard, après la révolte des premiers moments, puis la résignation, et enfin la volonté de faire du bien à ses compagnons d'infortune en remplissant près d'eux une mission d'apôtre, revient chez lui sans s'être annoncé, vieilli, brisé, ignorant, comment il sera accueilli. Il retrouve Lilian, qui lui a gardé sa foi, qui n'a cessé de le croire innocent et le reçoit avec tendresse. Sans viser à l'effet, ce retour est très émouvant, parce qu'il répond au sentiment vrai qui veut que la vertu soit récompensée et le crime puni, ce qui arrive, en effet, par un moyen inattendu.

Cyril a revu inopinément Henry Everard, et celui-ci lui a accordé un pardon si miséricordieux que, sans doute, l'indulgence de la victime a fait descendre une étincelle divine dans l'âme du coupable. L'orgueil humain est vaincu, le sacrifice en sera complet.

Au milieu d'une grande solennité, dans la cathédrale de Westminster, Cyril Maitland fait sa confession toute entière à haute voix devant une foule immense, et, à la fin de cet acte d'expiation, reste prosterné au bord de la chaire, frappé de mort subite.

Ce dénouement très dramatique termine dignement une œuvre des plus remarquables, d'un intérêt soutenu et dont les événements n'ont rien d'impossible. Nous en avons détaché, avec intention, la pensée maîtresse pour la suivre à travers le roman avec la continuité d'une thèse appuyée par les faits qui s'y déroulent. On ne peut disconvenir que la question toujours inquiétante de la confession — que les cultes réformés rejettent sous tant de prétextes dont le plus valable est le mariage des prêtres — forme l'élément principal du roman de miss Maxwell Gray. Si, en tant que dogme, cette question n'est pas discutée, elle apparaît, dans les deux circonstances décisives de la vie de Maitland avec un sentiment plus

intime et plus personnel que la discussion, c'est celui de l'être humain attiré et repoussé tout à la fois par le secours qui lui est offert dans ses défaillances. Le titre seul suffirait à l'indiquer. Le silence du doyen Maitland est la cause de toutes les péripéties d'un beau roman qui restera et fait désirer que miss Maxwell Gray se regarde comme obligée par son succès à continuer dans la même voie.

Beaucoup moins important que le précédent, *Through the shadows* (*A travers les ténèbres*), par miss E. Moir, rentre dans la catégorie des romans religieux en tant que controverse mêlée à des événements qui n'ont pas demandé de grands frais d'invention. Véra, l'héroïne, n'est que trop disposée, dès le commencement, à faire des prédications à sa famille sur des sujets théologiques et sociaux. Elle finit par une assez belle profession de foi qui relève le caractère de l'ouvrage.

Nous pourrions citer encore un grand nombre de romans du même ordre d'idées qui paraissent et se lisent en Angleterre sans avoir un grand retentissement, mais il suffit d'en avoir indiqué les principaux pour montrer à quel point les esprits sont portés vers ces matières.

III

Nous venons de constater le grand et légitime succès de deux romans foncièrement consacrés au débat des grandes questions qui intéressent l'humanité. Au risque de faire un article trop séricieux à propos de romans, nous ne pouvons abandonner ce sujet quand il se représente dans des œuvres dignes d'attention. Ainsi, la question sociale qui préoccupe singulièrement la génération actuelle, est traitée avec des vues très élevées par un romancier, M. Gissing, auteur de *Demos*, dont nous avons parlé précédemment. En vue des réformes praticables pour le bien de la société, il se sent soutenu par l'exemple de Dickens, qui a eu, parfois, le bonheur de contribuer, en émettant de généreuses idées, à certaines mesures administratives propres à améliorer le sort du peuple. Ce n'est pas seulement à ce progrès que s'attache M. Gissing, et lorsqu'il fait dire à un personnage de son roman *Unclassed*. (*Le déclassé*) : « Pour moi, le péché est un mot vide de sens », il met le doigt sur la plaie de la société. Il montre les conséquences de cette légèreté ou de cette perversité qui traite avec indifférence *le mal, le péché*, ou s'en fait même, parfois, un titre de gloire, comme s'il n'impliquait pas avec l'oubli du devoir, la lutte, la souffrance, la mort de l'être inconscient.

Les romanciers moralistes qui remontent à la source du mal en

l'étudiant sous ses aspects divers et le représentent avec sincérité et bonne intention ne doivent pas se flatter de le corriger, mais il peut se faire, pourtant, qu'un trait juste arrive à son adresse. De sages leçons ont plus de chances de se faire écouter sous le déguisement heureux de la fiction. Parmi les écrivains nouveaux qui entreprennent cette louable tâche, nous comptons donc M. Gissing. Jeune encore, il a déployé des qualités de penseur et de moraliste assez sérieuses pour faire espérer qu'il s'attachera de nouveau à cette étude des classes inférieures de la société qu'il connaît si bien et décrit avec une philanthropie éclairée qui repose des vagues utopies d'Elsmere. Pour le moment, il s'est contenté de faire paraître une première œuvre qu'il avait gardée en portefeuille jusqu'à présent. On sent bien, dans *Life's morning* (*Le matin de la vie*), quelque inexpérience, et cependant on y reconnaît déjà l'imagination d'un véritable artiste dans l'analyse très fine des sentiments d'une jeune fille passionnée. Elle sait qu'elle n'est pas l'objet du premier amour de son fiancé, mais cette pensée lui torture inutilement le cœur. Ce premier amour, accompagné de scènes peut-être un peu trop mélodramatiques, n'est point mort et se réveille au moment où le héros allait se marier. C'est la crise qui détermine la rupture de ce mariage quand la jeune fille d'autrefois est ramenée par le hasard en présence de celui qui l'a aimée au « matin de la vie. » C'est elle aussi qui épouse, et sa rivale, trouve dans l'art, de quoi se consoler.

Il y a du charme dans ce roman, mais ce n'est encore que la psychologie des sentiments, qui demande moins d'esprit d'observation que la psychologie du socialisme, pour ainsi parler, entreprise par M. Gissing, au point de vue des besoins et des ambitions des classes populaires. Là, il fait remarquer, avec justesse, que presque toutes les misères et les fautes qui amènent des théories subversives proviennent de l'envie, laquelle, poussée à ses dernières limites, se transforme en haine contre les classes supérieures.

Ce mal profond de la société moderne a rencontré des peintres habiles qui ne cessent d'en étudier les causes et les effets. Ainsi, le grand tableau que M. Baring Gould en trace dans son beau roman de *Court-Royal* (traduit sous le titre des *Trois Boules d'or*), « en partant, dit-il, des bas-fonds pour monter jusqu'aux sommets », saisit le lecteur par la vérité de ses aspects, mais il est à craindre qu'il ne corrige ni le peuple, ni la bourgeoisie, ni les grands seigneurs, de leurs erreurs ou de leurs fautes. Le lecteur en admirera la variété des tons, celle des détails, la merveilleuse souplesse à rendre les sentiments de tous les personnages, toutes qualités enfin qui appartiennent à un romancier de talent; en saisira-t-il la

pensée philosophique? Quoi qu'il en soit, c'est déjà beaucoup que de savoir intéresser son lecteur.

Ces mêmes qualités, la vigueur et l'originalité des caractères, parfois un peu rudes, se retrouvent encore dans un des derniers romans de M. Baring Gould, *Richard Cable*, dont le sujet nous plaît moins que ceux de *Mehalah* et de *Court-Royal*, malgré des parties très belles. Une jeune fille bien née, s'éprend d'un pêcheur qui lui a sauvé la vie. Cet homme est veuf et a plusieurs enfants, mais elle l'épouse, selon les théories exposées dans plusieurs romans de Georges Sand, sans calculer l'avenir et s'aperçoit bientôt que cette association entre deux êtres placés à une si grande distance sociale ne peut donner le bonheur. L'homme a de nobles qualités, mais nulle délicatesse de manières ni d'habitudes. Elle se montre trop exigeante à cet égard et ils se séparent violemment. Enfin, repentante, elle imagine, puisque son mari ne peut s'élever à son niveau, de s'abaisser jusqu'au sien, et elle se fait servante. Le pêcheur est devenu riche; il a une belle maison, une situation qu'elle pourrait partager, mais il a gardé un si profond ressentiment du dédain de sa femme, que la réconciliation devient très difficile.

C'est souvent sur les côtes de Cornouailles que M. Baring Gould place la scène de ses romans et nous ne connaissons pas un romancier, depuis Walter Scott, qui donne une plus juste idée des mœurs locales en même temps que de plus vrais aperçus du fond de la nature humaine. Un autre grand roman, *Les Gaverocks*, n'est pas moins intéressant, mais il est compliqué de tant d'événements, qu'il serait impossible d'en faire un extrait qui suffit à le faire connaître, et nous devons nous contenter de lui adresser les mêmes éloges qu'aux précédents. M. Baring Gould ne perd jamais de vue les intérêts sociaux, en variant la forme sous laquelle il les présente, soit l'éducation, soit les misères du peuple, soit les abus de l'autorité ou encore ce qu'il appelle « les courants contraires », qui doivent amener les évolutions dans l'Église et dans la politique. Jamais, pourtant, ces questions ne sont traitées par lui d'une manière didactique. Elles ressortent de l'action romanesque sans la refroidir; souvent même elles sont envisagées d'une manière plaisante, surtout lorsqu'il s'agit du personnel ecclésiastique, avec lequel, nous l'avons dit, à l'exemple de Trollope, les romanciers anglais prennent de grandes libertés. Les ministres de la religion protestante ont, d'ailleurs, dans la société une position qui explique la part que leur fait le roman en tant que fiancés, maris, pères de famille. Associés personnellement à tous les intérêts de ce monde, on les trouve à peu près introduits partout dans les incidents roma-

nesques, quand ils n'y tiennent pas la première place, ainsi que nous le voyons pour le dean Maitland et Robert Elsmere.

Dans un roman tout récent, *Passion's slave*, un auteur également nouveau, M. Richard King fait plaisamment la satire des jeunes clergymen amoureux, et celle de la polémique entre les anglicans et les ritualistes avec une malicieuse gaieté qui montre jusqu'à quel point il est permis d'agir sans façon avec ces choses et ces personnes respectables. En dehors de toute thèse religieuse, cette note se répète souvent, sans choquer les lecteurs anglais, et pourtant la veine humoristique nous paraît devenir de plus en plus rare, bien qu'elle soit un des traits les plus accusés du caractère de nos voisins. *L'humour*, chose indéfinissable, dont nous ignorons, en France, l'application et les formes si multiples qui font son originalité, avait autrefois le privilège d'imprégner une grande partie de la littérature romanesque d'outre-Manche. On y cherche aujourd'hui d'autres qualités, peut-être moins inhérentes au génie national.

Quelques auteurs, cependant, ne craignent pas de rester dans cette voie avec une sorte de simplicité pleine de bonhomie. De ce nombre est miss d'Esterre Keeling, que nous retrouvons avec plaisir dans *The professor's wooing*, c'est-à-dire les efforts maladroits d'un professeur qui courtise quelques-unes de ses élèves avec d'honnêtes intentions. Quoique l'auteur ait, cette fois, un peu forcé son talent, il y a des scènes très amusantes parmi une troupe de jeunes filles en vacances dans une de ces pensions bourgeoises de Suisse où l'on va si fréquemment passer quelques mois d'été. Nous ne voudrions pas voir disparaître entièrement ce genre de roman qui repose l'esprit et provoque parfois ce bon rire si salubre, mais il faut y apporter la finesse d'observation, nous oserions dire *philosophique* en pensant aux qualités que Dickens y dissimulait sous le voile léger d'une douce ironie.

IV

Une mode littéraire dont la durée est encore incertaine, mais qui avait pris un grand essor à son début, lors du succès éclatant des premiers essais de Hugh Conway, le genre fantastique, menace un peu d'approcher de son déclin. On comprend que la curiosité s'épuise quand elle ne peut reposer que sur le surnaturel, qui plaît à l'imagination, mais n'a la solidité ni du roman de mœurs ni du roman psychologique dans lesquels nous cherchons des rapports avec nous-mêmes ou l'étude du cœur humain en général. Quelques écrivains de talent trouvent encore, cependant, leurs inspirations

dans ce domaine de la fantaisie pure où la science leur ouvre aussi quelques horizons. Ils y trouvent des *effets* assez nouveaux parfois et cela suffit pour la vente du livre et pour la réputation de son auteur. M. Walter Besant n'avait pas besoin, pour se faire connaître, d'user de ce ressort encore mystérieux, mais il l'a employé avec un certain art dans *Herr Paulus*, en alliant les merveilles de l'hypnotisme avec les réalités du sentiment. Un jeune spirite, admis dans une famille assez crédule, y démontre toutes les ressources d'un pouvoir occulte, use et abuse de ce pouvoir et enfin le perd entièrement quand il devient amoureux de la fille de la maison. La part du vrai et du faux est faite habilement dans ce roman qui a eu du succès auprès d'un certain public, et qui soutient la réputation de son auteur auquel nous reprocherions cependant, bien des longueurs si nous ne savions que la mesure et la sobriété ne sont pas des qualités demandées aux romans anglais. Combien en est-il qui, pour satisfaire à l'exigence actuelle des *trois* volumes, se perdent dans des détails fastidieux ou s'allongent par des descriptions inutiles et répétées! Nous aurons souvent à faire cette remarque critique, dans l'intérêt même d'une littérature charmante dont ce défaut, si l'on n'y prend garde, entraînerait la décadence.

Ce qui restait de réalité dans *Herr Paulus*, et, au fond, laissait subsister une sorte de doute quant à la bonne foi du jeune spirite, disparaît presque entièrement dans la bizarrerie de l'invention de *Too curious*, par M. Ed. J. Goodman, dont nous ne connaissons encore aucun ouvrage. Ici, un jeune homme pauvre, Anyas Paul, un jour qu'il est à peu près désespéré, s'*interroge* lui-même pour se demander ce que sera son avenir, et, au milieu des plus profondes réflexions intérieures, entend une voix, intérieure aussi, qui répond à sa question et l'encourage. A l'ouïe de ce phénomène, il répète l'expérience et toujours la voix mystérieuse qu'il appelle *le don, the gift*, lui répond en lui imposant pour condition qu'il ne contrariera pas le cours des événements et gardera le secret le plus absolu sur ses révélations. Il en profite en plusieurs circonstances qui contribuent à sa fortune, pariant aux courses ou faisant des affaires financières, mais il lui arrive d'être si malheureux de connaître l'avenir quand il s'agit du sort de ceux qu'il aime, qu'après bien des chagrins, il rejette *le don*. Sa conclusion, c'est *qu'il vaut mieux espérer que savoir*. L'idée est ingénieuse et nous frappe comme un de ces vagues désirs que nous avons pu parfois éprouver, et cependant cette sorte de moralité accompagnant ce qui semble une hallucination, répand quelque ennui sur l'œuvre entière et sur l'impression qui en demeure.

Il était à propos, en raison de la mode qui dure encore, de chercher dans les légendes les plus accréditées, matière à exciter ce petit frémissement de terreur qui ne manque pas de charmes quand l'auteur sait le provoquer. M. W. Clark Russell y arrive dans ses romans maritimes avec la réalité des grands accidents de la mer, mais, cette fois, il s'est lancé avec le fameux vaisseau fantôme *The death ship*, sur lequel il a placé un naufragé vivant et il a fallu tout son talent pour faire accepter la position étrange du héros. Heureusement qu'il pouvait appeler à son aide toutes les ressources que lui offrait l'élément perfide si souvent décrit par lui avec la variété des péripéties les plus dramatiques. Il faut convenir, cependant, qu'un tel sujet prêtait moins à un si long roman que s'il avait pu y faire entrer des personnages plus vrais. L'éloge que nous devons lui accorder, c'est de reconnaître qu'il n'a pas échoué dans ces mers inconnues, fréquentées par des fantômes.

C'est un monde plus animé qui paraît dans un roman de Denzil Vane auquel son titre lugubre, *From the dead (Dicté par un mort)*, donne un aspect plus effrayant qu'il ne l'est en réalité. L'idée en peut paraître bizarre et même assez pénible pour ôter toute curiosité à un lecteur un peu impressionnable, mais le fond même de l'œuvre n'admet pas tant d'émotion. L'auteur suppose qu'un musicien de génie, Etel Berenza, étant mort avant d'avoir pu écrire un opéra qu'il méditait, peut, de l'autre monde, le dicter à un ami. L'opéra d'*Aréthuse*, venant d'un séjour intermédiaire d'où la communication avec les vivants est possible, passe auprès des critiques pour un plagiat dont s'est rendu coupable l'ami chargé de tenir la plume, ou tout au moins pour une fausse attribution au grand compositeur de l'œuvre qui paraît sous son nom. L'impossibilité de résoudre cette question ôte encore de la consistance au roman bâti sur une base si fragile, aussi n'osons-nous louer l'auteur que de certains détails qui ne manquent pas absolument d'intérêt, et d'une sorte de dextérité à les faire valoir.

The land of darkness (Le royaume de l'ombre) serait un assez bon titre à donner à la plupart de ces romans qui plongent la pensée dans un inconnu fantastique ou mystique, et produisent une sorte d'hallucination plus ou moins agréable au lecteur. Lorsque Virgile et Dante ont ouvert ce champ de la vie *au delà*, ils ont jeté les splendeurs de la poésie sur ces délices ou ces épouvantements, — selon le mot de Bossuet — que nous essayons de nous représenter. La prose des romanciers cherche des inspirations, plus encore dans le domaine de la sensation que dans celui de l'imagination, afin d'inventer du nouveau, ce qui devient tous les jours plus difficile. C'est sur les traces du vieux Bunyan

que marche aujourd'hui l'auteur innommé de *The land of darkness*, mais son mysticisme a une couleur un peu plus moderne que celui du moyen âge. Il suppose des âmes coupables et souffrantes, jetées dans *les lieux obscurs* pour y végéter jusqu'à ce qu'un rayon de lumière entrevu leur fasse espérer *revivre* dans des régions moins ténébreuses. Cette forme semi-allégorique, appliquée aux problèmes de la vie future, demande une grande circonspection chez les romanciers qui l'emploient. Pour traiter aujourd'hui des matières qui touchent à l'orthodoxie comme de purs rêves de l'imagination, il faut, au moins, une délicatesse de touche qui n'offense ni la conviction ni la conscience d'un lecteur scrupuleux. L'auteur de ce dernier ouvrage garde assez bien cette mesure.

Le roman merveilleux ou d'aventures merveilleuses, qui n'est ni fantastique ni religieux, a été mis à la mode par M. Rider Haggard, et son succès, d'abord prodigieux, a tenu à la fois à la fertilité d'invention de l'auteur et à la vérité avec laquelle il a rendu les détails qui n'étaient point fictifs. Dans *King Solomon's mines*, dont nous avons rendu compte à son apparition, le public s'est aperçu avec plaisir qu'il s'intéressait bien à une sorte de féerie, mais parce que le fond du récit avait une couleur locale qui justifiait cet intérêt. C'est la même impression que nous laissent les *Mille et une nuits*, en combinant le tableau de mœurs qui nous transporte au lieu de la scène avec l'histoire extraordinaire où s'accomplissent les rêves les plus bizarres. Pour M. Rider Haggard, l'occasion de décrire des choses nouvelles et intéressantes s'était offerte de bonne heure. Avant l'âge de vingt ans, il accompagnait, en qualité de secrétaire, sir Henry Bulwer à Natal, au sud de l'Afrique, et, après l'annexion du Transvaal, restait attaché à la nouvelle colonie, comme son premier magistrat. Les souvenirs s'offrent donc avec toute l'empreinte de la réalité, alors même qu'il les mêle aux plus étranges aventures. Son premier roman, paru en 1886, eut un si grand succès que, dans cette seule année, il en fut vendu 31 000 exemplaires en Angleterre, tandis qu'il en paraissait 13 éditions consécutives en Amérique. C'était encourageant; aussi le romancier, devenu célèbre en peu d'instant, faisait bientôt succéder aux *Mines de Salomon* une foule d'œuvres de mérite inégal. Il vaut cependant la peine de les passer rapidement en revue. Déjà les inventions d'*Allan Quatermain* sont moins heureuses que celles de ce premier roman, mais elles continuent à introduire le lecteur dans ces colonies africaines si voisines encore des populations indigènes : Zoulous, Hottentots, Cafres, dont les mœurs brutales ont gardé leur caractère, malgré les efforts de la civilisation. Nous ne raconterons pas les inventions puériles de la

portion fictive de ce roman, non plus que celles de *She*, qui l'a suivi de si près et auquel la froideur de son sujet, d'une prétentieuse archéologie, ne donne ni l'amusement de la féerie ni l'intérêt du drame humain. *Jess* a plus de valeur par la vérité et l'élévation du caractère de l'héroïne, qui aime passionnément un jeune officier anglais et fait le sacrifice de son bonheur en faveur de sa sœur, également éprise de John Neil. Cependant, cette passion qu'elle a su cacher, *Jess* s'y abandonne au moment d'un grand danger où ils croient périr tous deux et auquel ils échappent par un de ces hasards que le romancier sait amener à propos. Le dénouement est mélancolique. *Jess*, la touchante héroïne, garde jusqu'à la fin l'attitude résignée d'une victime volontaire. Toute la portion sentimentale du roman se trouve mêlée à des scènes d'une autre nature parmi les peuplades du Transvaal et du Zoulouland, que l'auteur peint toujours avec talent, de manière que leur répétition, même si fréquente, a de l'intérêt sous sa plume : voyages à travers les mille difficultés d'un pays sans routes frayées, aspect différent du paysage à toutes les heures du jour et de la nuit, chasses à l'autruche ou à l'éléphant, combats, fêtes populaires, etc., tout laisse au lecteur l'impression de la chose *vue* et non inventée.

A la fin, pourtant, cette veine s'épuise et la curiosité du public arrive à se calmer. On s'en aperçoit aux deux derniers romans, reçus avec un peu de froideur : *Maiwa's revenge* et *The witch's head*. L'intrigue en est assez faible et les incidents n'ont plus le mérite de l'imprévu des premières créations de l'auteur. Ainsi, *The witch's head* (*la Tête de la sorcière*) offre un titre à sensation que la suite du roman ne justifie pas. Cette tête, *embaumée* depuis des siècles, n'est propre qu'à faire peur aux petits enfants, et elle apparaît seulement un instant pour constater sa ressemblance avec le visage d'une jeune fille jalouse et vindicative, qui force le héros à s'expatrier, ce qui ramène toutes les scènes africaines. Notons encore, comme un de ces traits que nous retrouvons si souvent ailleurs, la caricature du ministre, le révérend Plowden, le personnage le plus odieux du *Witch's head*. Comme pour justifier notre critique de ces derniers romans de M. Rider Haggard, il publiait encore récemment celui de *M. Meeson's will* et, de celui-là, sans en donner l'analyse, nous nous bornons à dire qu'il est le plus faible de tous, surtout en raison de l'invention extravagante qui est le nœud de l'intrigue. Nous voulons parler de ce testament holographe, *tatoué* sur les épaules d'une jeune personne, faite de papier, plume et encre, dans une île déserte, testament regardé comme valable par les tribunaux anglais.

M. Rider Haggard, après ce libre cours donné à la fantaisie, aura

senti qu'il était temps de changer ce genre de composition, que les Anglais ont appelé *Verne-like*, et de se fier à son propre génie inventif en prenant un thème purement romanesque dont les ressorts dramatiques n'auraient rien de trop invraisemblable. Il a donc écrit le *Colonel Quaritch*, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Malgré quelques longueurs, c'est une œuvre agréable, dans laquelle il y a un mystère assez intéressant pour en poursuivre la découverte à travers les incidents qui l'entravent. Il s'agit encore d'un testament, mais, cette fois, écrit sur les marges d'une vieille Bible du temps de Cromwell, et par lequel on doit découvrir un trésor caché. Une famille ruinée, qui porte le nom de La Môle, ignore que c'est sous un tertre, dans le jardin d'une ancienne propriété, qu'elle trouvera cette fortune; et de là une foule de péripéties se rapportant, plus ou moins directement, à la découverte en question et amenant différents personnages qui font honneur au talent psychologique du romancier, talent qui s'est naturellement développé chez celui que ses fonctions légales appellent tous les jours à pénétrer dans les replis du cœur humain. La théorie générale de son ouvrage se rapproche de celle émise dans *Court-Royal*, par M. Baring Gould, nous montrant comme quoi, dans la société moderne, ce sont les couches inférieures qui montent à la surface, tandis que les classes autrefois dominantes tendent à déchoir. Par d'autres côtés, M. Rider Haggard, dans le *Colonel Quaritch*, rappelle assez la manière de Walter Scott, sans chercher à l'imiter. Quelle que soit aujourd'hui l'indifférence coupable du public pour le *charmeur* de notre jeunesse, il restera un des plus grands parmi les maîtres de la fiction et toujours admiré de ceux qui aiment l'éternelle vérité des caractères et des sentiments.

En évoquant le nom de Walter Scott, nous songeons également à voir en M. Stevenson un de ses disciples à propos de son dernier roman *The black arrow* (*La flèche noire*). Après avoir, dans *Docteur Jekyll and M. Hyde*, risqué l'absurde et rencontré le succès, M. Stevenson a fait une tentative non moins audacieuse en exhumant le roman historique, si dédaigné de nos jours. Celui-ci est un épisode très accidenté de la guerre des *Deux Roses* ou figure Richard, duc de Gloucester, le cruel bossu qui mit à mort ses deux jeunes neveux, les enfants d'Édouard IV. Le roman tend à représenter le mouvement et le caractère de ces guerres civiles du quinzième siècle où toutes les trahisons, toutes les cruautés, toutes les pendaïsons, se succèdent sans répit, ce qui jette un certain désordre dans l'intrigue romanesque assez difficile à suivre à travers la mêlée. On trouve un peu de tout dans cette confusion et souvent des scènes intéressantes dénouées par l'intervention d'un corps

franc d'archers armés de *flèches noires* qu'ils lancent à coup sûr lorsque la situation devient difficile. L'époque choisie par le romancier a permis aussi qu'il introduisit un peu de sorcellerie dans l'action. Les grands coups d'épée y ont aussi leur place, mais, malgré tout ce fracas, une sorte de monotonie qui règne dans ces sortes d'ouvrages nous empêche de prédire la résurrection complète du roman historique tentée par M. Stevenson.

A propos des romans d'aventures de la première manière de M. Rider Haggard, nous voulons dire un mot de celui que M. Frank Barrett a donné sous le titre de *The admirable lady Biddy Fane*. Ce sont des récits qui prétendent être effrayants lorsque cette admirable lady, accompagnée de son cousin bien-aimé court des dangers auxquels elle échappe par des hasards miraculeux. Ce qui fait la vogue de ces sortes de livres, c'est que leurs lecteurs y trouvent cet accord de la crainte du péril et de la certitude d'y échapper, qui est une agréable sensation pour des esprits non blasés.

C'est pour ceux-là, apparemment, que nous trouvons encore une variété, des plus réalistes, de ce que l'on entend par les *sensational novels*, très recherchés de la masse des lecteurs pour qui les histoires de cours d'assises, les procès interminables, les crimes mystérieux ont un attrait singulier, indépendant même de la question d'ordre moral que soulèvent ces récits des misères humaines. Cette littérature à *sensations* indique par son nom seul l'idée à laquelle elle répond; souvent même, elle prend des proportions assez considérables, et le drame humain peut entrer dans sa composition.

Il nous reste à parler de la fraction plus restreinte qui a défrayé quelques romans modernes sous les titres de *Lady Valworth's diamonds*, par l'auteur de Molly Bawn, et encore de *Lady Danvers's jewels*, etc., vols de bijoux dont on ne peut soupçonner le vrai coupable, parfois un ami de la maison, une jeune fiancée, un grand seigneur, enfin toutes sortes de complications qui tiennent le lecteur en suspens. Une des dernières productions de cette école est remarquable en ce sens qu'elle a demandé des connaissances spéciales, *The passenger of Scotland yard* (*Le voyageur de la police centrale de Londres*), par H. E. Wood, montre tous les rouages de la police municipale et politique mis en mouvement pour découvrir l'auteur d'un vol considérable et d'un assassinat. C'est compliqué, embrouillé, fatigant à l'excès, mais curieux en dévoilant les secrets de cette grande organisation qui étend au loin son pouvoir occulte. Dans ce monde de voleurs, d'escrocs, de *detectives*, on ne sait à quoi se rattacher. La société entière n'y apparaît que comme une vaste caverne de brigands.

V

Depuis quelques années, le roman anglais s'accoutume à quitter son *home*, où il se trouvait si bien et où il nous plaisait d'aller l'y chercher au milieu de ses habitudes qui pour nous gardaient toute leur originalité quand elles étaient rendues avec cette saveur exotique particulière au caractère britannique. Il faut, maintenant, suivre les Anglais hors de chez eux, et s'ils conservent en tous lieux leur physionomie propre, du moins ils transportent encore au loin leurs mœurs domestiques qu'ils inoculent aux peuples nouveaux dont ils prennent, en quelque sorte, possession. Dès que les romanciers ont pénétré en Australie, ils ont tiré du fond de ses mines tous les trésors d'émotion qu'elles pouvaient renfermer. Les fortunes rapides faites dans ces terres, jusque-là inexplorées ont, comme la baguette des magiciens, la puissance de changer le cours des choses ordinaires et d'en faire des événements romanesques. Plus que nous encore, les Anglais prennent intérêt à ces récits dont ils ont tant d'occasion de vérifier l'exactitude. Un roman australien de M^{rs} Campbell-Praed, *The head station (Le grand centre)*, leur rappellera ces scènes rurales qui sont toute la vie des colons, et sont empreintes comme d'une fraîcheur printanière qu'une lente civilisation ne leur a pas encore enlevée. Du même auteur *The ladies's gallery*, en collaboration avec M. M^c Carthy, offre le contraste des mœurs de notre vieille Europe avec celles de ce monde naissant et devient un prétexte à discuter les questions politiques et sociales qui préoccupent les esprits sérieux. D'autres fois, les romanciers transportent le lecteur dans des contrées moins lointaines. *Thelma*, de miss Corelli, place en Norvège les premières et les dernières scènes d'une composition agréable. Les légendes du Nord lui permettent de mêler un semblant de merveilleux à la réalité et, bien qu'il y ait un peu trop de descriptions de fiords, d'aurores boréales, de jours sans nuits, le roman se lit avec intérêt jusqu'au moment où l'héroïne Thelma, une figure assez idéale, est transportée en Angleterre par son mari, un jeune lord qui voyageait en yacht, dans ces mers du Nord, pour y aller pêcher, en compagnie de quelques amis. La jeune femme, qui ne connaît pas le monde, donne innocemment prise à la calomnie, se croit abandonnée par son mari et retourne seule dans son pays. Le dénouement est heureux et bien amené. En somme, c'est un joli roman, accusant de fortes tendances catholiques et présentant, comme pour les appuyer encore, un ministre protestant odieux et ridicule, comme nous en avons déjà rencontré ailleurs.

Hurriah, par Emily Lawless, se passe en Irlande, et, renfer-

mant trop de descriptions et une intrigue assez embrouillée, montre cependant un certain talent dramatique qui domine la froideur particulière aux romans où la politique a trop de part. L'auteur connaît à fond ce peuple irlandais, doux, poétique, indolent, quand il n'est pas excité. Son héros, *Hurriah*, — il faut prévenir le lecteur français que ce nom bizarre est le diminutif d'*Horatio*, — personnifie les défauts et les qualités du peuple irlandais, qui peut se montrer féroce alors qu'il s'agit de réclamer des droits imprescriptibles. Le roman gagnerait à être dégagé de ce patois dont abusent les romanciers qui veulent faire de la couleur locale.

Il semble, jusqu'à présent, que nous n'ayons eu en vue, sauf quelques rares exceptions, que des auteurs nouveaux dans la carrière et c'est, en effet, ceux-là que nous avons mis tout d'abord en face du public, leur juge naturel. Nous revenons avec plaisir à d'anciennes connaissances par M. William Blake, le voyageur fantaisiste, qui nous semble plus souvent dans les espaces que sur la terre ferme. Il nous mène en Écosse dans *In far Lochaber*. Rarement intrigue plus mince n'a fait le fond d'un roman et cependant c'est sur une grave question religieuse que roule celui-ci où il s'agit des amours d'une jeune fille élevée dans les idées les plus étroites du calvinisme, avec un jeune Écossais qui, à la grande surprise d'Ailie, l'héroïne, se tourne vers le catholicisme, ce que l'auteur représente comme l'œuvre de la bigoterie. Le roman a trop peu d'importance pour le discuter à ce point de vue, toutefois M. William Blake s'est fait une sorte de place à part dans ce genre d'ouvrages qui n'ont, pour ainsi dire, que le souffle, mais où les détails, comme dans celui de *Snow Idyll*, ne manque ni d'agrément ni d'originalité.

C'est maintenant en France que nous conduit une œuvre non moins légère de fond, mais d'un caractère assez indéterminé, *Miss Bayle's romance*, qui a eu un succès de curiosité, comme une satire mettant en regard les mœurs anglaises et américaines si souvent confondues chez nous en raison de la langue dont les nuances nous échappent. Nous y voyons une jeune miss américaine fort occupée d'un jeune lord très *stiff* (gourmé). Ils se rencontrent à Monte-Carlo, ce qui permet une série de caractères où se déploie la verve maligne de l'auteur innommé. S'agit-il de nos mœurs françaises, nous pourrions lui renvoyer les traits qui nous sont lancés. Il commet des erreurs en mettant en scène, parfois sous leurs noms véritables, des personnages connus; il appelle le curé d'une de nos paroisses le *père* Kerdrel, quand il le fait paraître au milieu des salons parisiens où se tiennent des conversations politiques et religieuses. On comprend que l'auteur de ce livre ait

gardé l'anonyme. Il est toujours un peu dangereux de parler des vivants à visage découvert. Nous devons, de cette sorte de roman, faire un genre mixte qui ne se rapporte à aucune des classifications, d'ailleurs un peu arbitraires, de la littérature romanesque. Tout de surface, ils ne répondent à aucun sentiment et, comme tels, ne peuvent avoir qu'une vogue éphémère. Nous les notons simplement, au passage, à titre d'*actualités*, comme on dit. Nous parlerions plus au long des bons romans simples et moraux, mais il en est peu qui sortent de la foule.

VI

Après la vogue à peu près passée des romans du grand monde *High life novels*, règne toujours celle du *society novel* que nous devons regarder comme éternelle sous le nom de roman de mœurs. Le champ est vaste ; il y croît même plus d'ivraie que de bon grain, mais, dans les sphères moyennes, la vue peut s'étendre et fournir toujours matière à l'observation psychologique, sagace, satirique, humoristique, selon le talent du romancier, plus rarement idéale de ce côté du détroit où l'on cherche surtout la vérité des détails et des sentiments dans ses rapports les plus simples avec l'âme humaine. Chez nous, tantôt l'on subtilise l'expression des sentiments par une analyse trop raffinée, tantôt on se jette du côté opposé dans un réalisme exagéré, absolu, cynique. Le milieu, la nuance intermédiaire, c'est-à-dire le roman de mœurs qui est la peinture de la vie mondaine et extérieure, en tenant compte des *dessous* qu'il faut savoir deviner, ce qui est affaire au moraliste, ce roman est plus rare en France qu'en Angleterre où l'on sait peindre la vie matérielle et morale dans des conditions beaucoup plus rapprochées de la vérité.

C'est donc cette forme romanesque qui doit se conserver à travers les changements passagers des modes et des habitudes. Le dépôt en est confié encore à des écrivains de talent dont la réputation est depuis longtemps établie. Avant qu'ils fassent *place aux jeunes*, ainsi que le veut le public moderne, ils sont encore sur la brèche et capables de leur servir de modèles. Nous revenons donc avec plaisir à nos anciennes connaissances, qui n'ont pas failli à leur tâche ordinaire.

M^{rs} Braddon a publié deux romans, *The fatal three* et *Like and unlike*, toujours intéressants par les détails et l'étude des caractères plus encore que par l'invention. Il nous semble que le second aurait quelque rapport avec celui de M^{mo} Sand, *le Marquis de Villemer* : deux frères élevés de même avec soin et tendresse et aussi différents en toutes choses que les héros du roman français.

Nous ne pousserons pas plus loin la comparaison, le dénouement offrant surtout des scènes plus tragiques et plus en rapport avec le goût des lecteurs anglais que celles qui nous ont été présentées par notre grand romancier. Les ouvrages de M. Wilkie Collins, — aujourd'hui le doyen des romanciers anglais — gardent toujours la marque de l'ouvrier. Celui qu'il intitule *The evil genius* (*Le génie du mal*) nous laisse cependant un doute dans l'esprit. Qui de la belle-mère ou de la jeune institutrice, qui s'enfuit avec le père de famille, est ce mauvais génie fatal à la paix intérieure? Quoi qu'il en soit, le roman est assez attachant pour ne pas dépendre de cette question indécise, et nous le préférons à *The legacy of Cain*, qui commence dans l'intérieur d'une prison où une femme criminelle va être pendue, et se continue dans la société de gens qui ne valent guère mieux, à quelques exceptions près. L'imagination de M. Wilkie Collins est restée assez noire. Il voit la nature humaine sous ses mauvais côtés et souvent, en quittant un de ses ouvrages, on sent le besoin de se détendre les nerfs par la lecture d'un roman plus doux. Malheureusement, ils deviennent assez rares en Angleterre. Les *sensational novels* ont un peu perverti le goût chez leurs lecteurs assidus et la tâche d'un critique bienveillant devient de plus en plus difficile en face de tant d'œuvres qui n'ont pas des qualités absolument pures de tout alliage. C'est le temps qui se charge de les placer selon leurs différents mérites. Toutefois les romanciers qui se sont fait un nom sont encore particulièrement recherchés, malgré les nouveaux concurrents.

Life's interest (*Rente viagère*) de M^{rs} Alexander, quoique assez bien composé, n'est pas, à notre sens, un de ses bons romans. En voici la donnée : Une femme artificieuse qui se croit certaine de la mort de son mari, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis longtemps, s'empare de l'esprit d'un homme nul et vain, l'épouse, renoue d'anciennes intrigues, et aussi mauvaise mère que mauvaise femme traite si durement ses propres enfants qu'elle les force à s'éloigner. Son premier mari revient sous un faux nom, *adopte* son fils sans en être reconnu et déjoue les manœuvres de la méchante créature qui finit par se suicider. Cette intrigue compliquée de détails, prouve encore du talent, mais un talent qui a faibli, si nous le comparons aux romans plus anciens de M^{rs} Alexander.

Nous comptons, au contraire, parmi les meilleurs de miss Rhoda Broughton le *Doctor Cupid* (traduit sous le titre de *l'Amour esclave et maître*). Cette jeune *authoress* écrit peu, mais sa réputation est si bien faite en France, qu'il n'est pas nécessaire que nous y insistions. Son dernier ouvrage a le rare mérite de rester intéressant et touchant sans recourir aux grands moyens. C'est la

vie elle-même, dans un château comme dans une modeste maison ; chez d'honnêtes filles et chez une grande dame plus que légère ; le tout mêlé d'incidents humoristiques et souvent très pathétiques, avec cette franchise d'allures, un des caractères du talent de miss Rhoda Broughton, qui s'est placée, dès son début, au premier rang des romanciers contemporains.

M^{rs} Oliphant a droit aussi à l'éloge pour ses deux derniers ouvrages *A country gentleman* et *gentlemen and courtiers* que nous préférons au précédent comme étant plus animé, tout en conservant les qualités qui distinguent le roman anglais proprement dit, la simplicité des ressorts dramatiques et l'originalité des caractères. Nous les trouvons réunies dans ce dernier roman qui arrive à faire accepter une situation un peu forcée et à la rendre presque naturelle par l'élévation des sentiments de ses héros. Elsa Carden est aimée de Jocelyn Yorke, beaucoup plus jeune qu'elle, et, l'aimant secrètement de son côté, elle refuse de l'épouser à cause de cette disproportion d'âge. Une sorte d'indélicatesse qui tient à ce sujet — traité deux fois par George Sand — est plus que contrebalancée par l'honnêteté et le charme des personnages. Elsa Carden a la force de refouler sa passion et parvient à marier le jeune homme avec une nièce qu'elle a adoptée comme sa fille, une froide coquette qui le rend très malheureux. C'est dans les bras d'Elsa qu'il revient mourir. L'impression du roman est généralement triste, mais de cette tristesse à laquelle on s'abandonne sans trop de résistance. Nous ferons remarquer un détail qui tient à la position respective de M^{rs} Oliphant et de miss Rhoda Broughton. La première n'a pas craint d'aborder certaines situations, de celles que présentent assez souvent nos romans français, nous montrant une femme mariée qui manque à ses devoirs. Miss Rhoda Broughton, n'osant pas tout dire en pareille occurrence, a éludé la difficulté avec une réserve dont nous lui savons gré, mais que quelques lecteurs français ont trouvé trop scrupuleuse.

From Moor Isles, par miss Jessie Fothergill, ressemble en bien des points aux précédents romans de cette agréable *authoress*. Elle aime à analyser les caractères de jeunes filles en les suivant pas à pas. Inès, l'héroïne, tient toute la place dans le roman et absorbe toute l'attention du lecteur. Elle a une de ces natures fortes, un peu roides, telle que celle de *Peril* dans le roman de ce nom. A dix-huit ans, elle croit que sa vocation est d'entreprendre des travaux de linguistique pour gagner sa vie et n'être redevable d'aucune obligation à sa famille, qui l'avait négligée dans son enfance. Devenue indépendante, Inès se rend en Amérique et, là, retrouve Félix, un chanteur dont le caractère bien tracé devient intéressant,

mais il n'est qu'au second plan, Inès occupant toujours le premier d'une manière un peu abusive, étant donnée sa nature complexe et tourmentée. Félix, trois ans auparavant, avait accepté la charge de tuteur d'Inès, puis l'avait perdue de vue. En la retrouvant jeune fille, il en devient amoureux et elle s'aperçoit qu'elle n'a jamais aimé que lui. Le sujet est connu, mais il donne lieu à des conflits de sentiments que miss Fothergill se plaît à développer avec un talent réel pour toute analyse psychologique. Le défaut de la composition, défaut si commun dans un grand nombre de romans anglais, c'est de partager l'intérêt entre deux intrigues simultanées.

Dans un autre roman écrit à bonne intention, ce qui demande souvent plus de talent pour se faire lire qu'il n'en faut dans le cas contraire, nous relevons un détail qui nous semble un des caractères du temps présent. Si dans le roman de miss Fothergill nous avons vu Inès chercher des ressources dans des travaux scientifiques, ici, l'auteur du *Romance of a shop* (*Histoire d'une boutique*), miss Amy Lévy, nous montre deux jeunes filles devenues pauvres et qui, en d'autres temps, ayant fait de la photographie pour s'amuser, tirent parti de ce talent en travaillant pour le public. Leurs efforts, leur courage, l'aventure d'une troisième sœur qui se laisse enlever forment le fond de ce gentil roman d'un réalisme honnête.

Un autre roman encore, non moins moral, d'une *authoress* déjà connue par des œuvres très distinguées qui ont paru sous le nom de L.-B. Walford, montre un talent plus sérieux que celui dont nous venons de parler. *Stiffened generation* est l'histoire d'une jeune fille appartenant à une famille aristocratique très guindée, et qui est fiancée sans amour à un jeune officier plein de mérite, mais de manières un peu vulgaires. Elle se reproche d'être trop sensible à cette infériorité, mais l'homme est supérieur par les qualités de l'âme et du cœur, et tout en essayant de prendre son parti de cette gaucherie et de cette vulgarité, elle s'attache, malgré elle, à un homme qui possède les dons extérieurs dont son fiancé est dépourvu. Elle rompt alors avec lui; il accepte noblement ce coup inattendu et va se faire tuer en Égypte dans un sanglant combat. La grandeur simple de cet homme donne un caractère élevé à ce roman où, d'ailleurs, des détails de mœurs et de la vie pratique en rendent l'action intéressante.

M. James Payn ne peut être oublié dans cette série de bons romans de la vie réelle. Il donne à tout ce qu'il écrit une physionomie vraie et reconnaissable, non seulement parce qu'il s'attache à ne peindre que ce qu'il voit, — et il voit juste, — mais aussi parce qu'il a le sentiment intime et personnel des ressources que

lui offre la peinture de la vie anglaise. Dans près de cinquante volumes, qui ne semblent pas lui avoir coûté beaucoup d'efforts, et qui ont tous cependant une valeur propre, il a moins cherché l'action animée, les événements inattendus, que le développement des caractères dans des situations simples. La plupart de ses personnages sont *vivants*, non inventés par l'imagination de l'auteur, mais réels et ayant vécu, soit dans sa société, soit dans le monde où il les a rencontrés, et c'est *d'après nature* qu'il trace leurs portraits. Ceci est une particularité que nous tenons à constater. Ainsi, dans un de ses derniers ouvrages : *The heir of the ages*, sous les traits de l'héroïne, une jeune institutrice qui devient une *femme de lettres*, on reconnaît la célèbre miss Harriett Martineau qui a laissé un nom célèbre par ses écrits sur l'économie politique, et le public anglais peut désigner encore bien d'autres personnalités dont la ressemblance nous échappe. Quelquefois, M. Payn a été moins heureux quand il s'est lancé dans le genre *sensationnel*, mais nous aimons encore néanmoins *The Mystery of Mirbridge*, son dernier roman, et la série de ses *Glow-Tales*.

C'est une impression moins saine que produisent les romans de M. Philipps qui, s'écartant volontairement des idées reçues quant au caractère du roman anglais, a fait dire à ses critiques que les siens étaient un reflet de nos mœurs et de notre littérature. Ce reproche, qui nous atteint par contre-coup, nous le laissons de côté pour ne nous occuper que du caractère assez nouveau de ces romans de mœurs qui ne paraissent pas devoir rencontrer beaucoup d'imitateurs en Angleterre. Nous aurions un certain regret à voir la littérature romanesque, chez nos voisins, sortir des bornes de cette *respectability* qui lui fait tant d'honneur. Aujourd'hui, il est possible encore de constater que si ces ouvrages ont fait assez de bruit, c'est par une sorte de surprise dont on reviendra avant qu'ils ne soient devenus trop populaires. Le premier et le plus connu de tous, *As in a looking glass (comme dans un miroir)*, avait un succès de scandale. L'héroïne, mistress Despard, n'est guère qu'une *déclassée*, dont les aventures, pour se faire épouser par un homme riche, sont souvent risquées et de mauvais ton, comme la personne elle-même. Ce roman et celui qui l'a suivi, — sans parler de *A lucky little woman* et de *Little mistress Murray*, bientôt oubliés, — comptent comme des œuvres qu'on ne peut passer sous silence, *The dean daughter (la fille du doyen)* ayant confirmé la vogue des innovations tentées par M. Philipps. La fille du doyen, mistress Carew est, comme sa devancière, une femme divorcée, qui n'a rien de bien grave à se reprocher, mais que sa première éducation a livrée sans principes, sans défense et sans

scrupules, à tous les hasards d'une vie indépendante et assez aventureuse. Elle n'est pas très vicieuse au fond, elle voudrait même, après sa séparation d'avec un mari égoïste et de nature assez basse, rentrer dans la voie dont elle est sortie par un divorce éclatant, et trouver un mari qui lui rendrait dans le monde la place qu'elle y a perdue. Tous ses efforts, tentés sous un nom d'emprunt, échouent quand on apprend qui elle est, et elle finit, en écoutant les conseils d'une intrigante dont elle a fait son amie, par suivre un riche *boyard* dont elle avait toujours rejeté les propositions. Ce n'est là que le sujet, à peine indiqué, du roman; l'intention échappe à l'analyse, mais on a cru y voir une thèse, sans solution bien complète, sur la question du divorce qui ferme à une femme la porte de la société où elle voudrait rentrer honorablement. Il faudrait, pour discuter ce point délicat de la rigueur d'un monde sévère, que M. Philipps présentât des victimes plus intéressantes que celles qu'il a choisies. Donc, nous ne pouvons lui attribuer un dessein sérieux lorsque nous voyons mistress Despard et mistress Carew mener leur vie avec une désinvolture qui explique, à certains égards, la défiance du public. Il faut ajouter, cependant, que M. Philipps, avec un talent qu'on ne peut contester absolument, atténue, autant que possible, les torts de caractère de mistress Carew, la fille du doyen, qui a été si mal élevée, qu'il faut lui savoir gré de quelques bons instincts qu'elle a conservés au travers de son existence dissipée.

Malheureusement pour la morale, ces romans qui la respectent si peu sont écrits avec un *sans-gêne* assez amusant, mais pour le lecteur anglais, *qui veut être respecté*, il n'y a pas, dans les situations équivoques et dans les scènes qu'il retrace, de ces libertés de langage qui choqueraient, sur ce point, la réserve anglaise poussée souvent jusqu'à la pruderie. La forme en dissimule le fond avec un certain art qu'il faut accorder à M. Philipps, à qui nous croyons assez de sens pour reconnaître que le succès de ses romans n'est pas de bon aloi, et qu'il ferait mieux de donner une autre direction à son étude des caractères et des mœurs. Déjà, même, il peut s'apercevoir que l'inspiration lui fait défaut, tant il y en a peu dans *Jack and three gills*, son dernier roman, lequel, quoique assez court, contient encore trop de longueurs.

Cet aperçu des productions romanesques de l'Angleterre dans ces deux dernières années, a dû, en raison de leur nombre, se borner à l'indication de celles qui caractérisent le mieux quelques-unes de ses fractions et même à en restreindre l'analyse à la plus simple expression. Deux romans seulement exigeaient, par l'importance du sujet et le talent de leurs auteurs, un développement

inaccoutumé. Ce n'est pas que nous admettions, en ce qui concerne *Robert Elsmere*, que l'on porte à la connaissance d'un public, le plus souvent frivole, le débat des intérêts sacrés de la religion, mais il est reçu en Angleterre que les questions religieuses sont choses courantes, et si, à ce point de vue, le romancier s'est cru le droit de faire circuler ses idées sous la forme facile du roman, il livre également à l'appréciation du critique l'expression de sa pensée. Nous avons donc contemplé sérieusement le fond de ce roman plein d'abîmes, d'obscurités et de lumières, le tout confondu dans une vague doctrine où la raison n'est pas plus respectée que la foi.

En dehors de ces tendances vers les romans dogmatiques qui ne déplaisent pas aux lecteurs anglais, tandis que chez nous elles n'apparaissent que rarement, nous ne pouvons guère signaler une note dominante dans cette revue rétrospective et actuelle. L'hypnotisme, les phénomènes magnétiques, les hallucinations, sont un peu usés; le merveilleux, qui est parfois si utile dans le roman d'aventures, y a moins de cours aujourd'hui. La moyenne ordinaire des œuvres simples, agréables, morales est un peu diminuée pour faire place aux romans *sensationnels*, plus *forts*, en ce sens qu'ils agitent plutôt qu'ils n'émeuvent. Toutefois, quelques-unes des aimables *authoresses* qui se partagent la faveur du public nous donnent encore de ces drames intimes qui ont cela d'humain qu'ils se poursuivent sans paraître entraver le cours des habitudes journalières. On y peut aimer, souffrir, mourir, sans que les orages du cœur ou de l'imagination se trahissent par quelque désordre apparent dans la régularité de la vie. C'est le besoin d'innover, de quitter les sentiers battus conduisant tantôt à de riantes perspectives, tantôt à des horizons plus sévères, qui a fait dévier de sa route le vrai roman anglais, et l'innovation, si l'on en juge par certains romans récents, n'est peut-être pas assez heureuse pour qu'on s'en préoccupe outre mesure.

Les romans fondés sur l'étude et la peinture de la nature humaine, sous tous ses aspects et dans toute sa vérité, soit qu'ils traitent ouvertement des questions sociales, soit qu'ils les déguisent en leur donnant des apparences dramatiques, ceux-là sont faits pour résister à tous les courants. Des maîtres tels que Walter Scott, Dickens, Trollope, Thackeray, Charles Reade, George Eliot, et tous ceux qui marchent sur leurs traces, reprennent toujours la faveur du public alors même que des engouements passagers les auraient momentanément rejetés dans l'ombre.

M^{me} C. DU PARQUET (C.-LOUIS RÉGIS).

UNE DEMANDE EN MARIAGE

A M^{me} Hombert, à la Murnerie, par Moury-sur-Moselle.

« Madame,

« Bien que je n'aie pas l'honneur d'être de votre intimité, j'ai entendu vanter si souvent, et par tant de personnes, les qualités que possède, à un si haut degré, M^{lle} Marcelle Hombert, votre charmante fille, que je n'ai pas hésité à me charger, auprès de vous, d'une importante et délicate mission. Vous avez deviné, n'est-ce pas, qu'il s'agit d'une demande en mariage? »

La phrase était longue, diffuse, mais M^{me} Hombert la trouva extrêmement éloquente; elle eut un petit sourire d'approbation.

— Une demande en mariage, voyez-vous cela! Heureusement Marcelle étudie son piano; elle ne se doutera de rien.

On entendait, en effet, dans un grondement formidable, rouler de haut en bas les gammes et les arpèges; néanmoins, pour plus de sûreté, avant de reprendre sa lecture, M^{me} Hombert ferma sa porte à double verrou.

« Le jeune homme dont j'ai promis de plaider la cause est capitaine de cavalerie; il a trente ans environ, beaucoup d'avenir, une belle fortune, un nom orné d'une particule, d'excellents principes, et un caractère exceptionnellement doué. Enfin, il réunit toutes les conditions qui peuvent assurer le bonheur d'une femme. Voyez donc, madame, si cet exposé des qualités et des mérites de M. le capitaine Lionel des Bruneaux, mon protégé, vous agrée. Et dans le cas où vous m'autoriseriez à donner suite à ces ouvertures, soyez assez bonne pour consentir à une entrevue qui est vivement sollicitée.

« Quelle que soit votre décision, madame, veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

« Léonie BÉLIARD. »

M^{me} Hombert avait lu cette lettre avec la satisfaction orgueilleuse d'une mère qui reçoit pour sa fille une demande en mariage absolument inespérée.

Marcelle n'était pas riche : 100 000 francs de dot, pas davantage, et les officiers de cavalerie, qui ont un bel avenir, avec un nom orné d'une particule, ne se marient pas à si bon marché. Ils exigent 500 000 francs, c'est coté, tarifé, comme les obligations de chemin de fer.

Pourtant, la lettre était positive, c'était bien là une demande formelle. L'allégresse de M^{me} Hombert fut si vive, qu'elle fut tentée d'accorder sans plus attendre l'entrevue sollicitée. Un sentiment de prudence l'arrêta; elle était veuve, un peu défiante quand il s'agissait du bonheur de son enfant. Il était plus sage de n'agir qu'avec circonspection.

Elle se décida ensuite à ne pas parler trop tôt à Marcelle de ces ouvertures; tant que la chose ne serait pas conclue, il était préférable qu'elle n'en eût aucun soupçon. Les jeunes filles se montent la tête si facilement!

Après avoir pris ces résolutions prudentes, et enfermé la lettre dans son secrétaire, M^{me} Hombert descendit à la salle à manger; mais il y avait dans ses yeux une telle expression de joie mystérieuse, que la jeune fille en fit aussitôt la remarque.

— Tiens, maman me cache quelque chose!

Puis avec la belle confiance d'une enfant uniquement aimée, elle ajouta :

— Et c'est quelque chose d'heureux pour moi.

Elle attendit une confidence qui ne vint pas; mais, comme on se levait de table, M^{me} Hombert dit négligemment :

— Marcelle, nous irons à Nancy la semaine prochaine pour commander une robe à ta couturière. Il faut mettre tous les jours ta robe de grenadine bleue.

Cette fois Marcelle n'eut plus d'indécision : c'était d'une demande en mariage qu'il s'agissait.

Une demande en mariage; c'était bientôt dit. Mais d'où venait-elle, cette demande?

Il est peu de jeunes filles qui, dans un cas pareil, ne voient aussitôt surgir de blancheurs de leurs pensées sept ou huit noms resplendissants. Pour appartenir à cette pléiade lumineuse, peu de chose suffit : un compliment banal, un salut courtois, moins encore et quelquefois rien.

Le rôle de la jeune fille est bien sacrifié dans notre société française; la pauvre n'a pour subsister que les quelques miettes qui tombent de la table où ses sœurs mariées et quelquefois sa mère festoient; mais l'abondance de ses illusions supplée à cette maigre pitance.

Parmi les noms de ceux à qui elle a semblé plaire rayonne un nom mystérieux. Au plus profond de l'âme un autel lui est dressé, et jamais divinité indoue n'eut adorateur plus fervent. De ce culte secret qui dure des semaines, des mois, des années, au dehors rien ne se manifeste. L'homme qui l'a inspiré l'ignore, il passe insouciant devant cette fleur demi-close, sans en respirer le chaste parfum.

Marcelle avait l'âme trop haute pour que l'idole lui manquât. Seules les natures d'élite planent vers l'idéal, les autres croupissent aux bas-fonds de la coquetterie.

— Oh! murmura-t-elle, si c'était lui!

Lui, était un homme de quarante ans, rencontré l'automne précédent; lui, était un homme de grande famille, officier de marine et pauvre; lui, dans une de ces aventures dont l'histoire navale abonde, s'était brillamment distingué. Entouré de cette quadruple auréole, il avait éclipsé sans peine les petits dieux honorés jusque-là. Peut-être, séduit par le charme de cette enfant, eut-il pour elle quelque gracieuse parole, peut-être l'avait-il suivie d'un sympathique regard. Rien de plus; et Marcelle ne se berçait d'aucune espérance vaine. Elle savait qu'entre elle et le marquis de Pénarvan s'étendait l'abîme des convenances sociales; mais parce qu'il est impossible d'épouser un homme, s'ensuit-il qu'on ne doive point l'admirer?

— Quelle folie! murmura-t-elle, tandis qu'un soupir passait entre ses lèvres, quelle folie! Ce ne peut être lui! Qui donc, alors? M. Rupert peut-être, ou peut-être M. de Grandpré.

C'étaient deux danseurs de l'hiver précédent. L'un était magistrat, l'autre officier d'artillerie. Le magistrat était folâtre, le militaire était sérieux. Le magistrat parlait théâtre, chiffons, musique. Un jour, entre deux figures de cotillon, il lui avait demandé le nom de l'opéra qu'elle préférerait. Elle avait répondu : *Les Huguenots*. Il avait paru très satisfait. Était-ce déjà qu'il songeait à la demander en mariage? Elle se rappelait aussi que M. de Grandpré..... M. de Grandpré était l'officier d'artillerie. Grave, un peu taciturne, il semblait néanmoins prendre plaisir à causer avec elle, et parfois après une danse s'attardait en la reconduisant. Sa conversation était instructive, un peu pédante; il parlait littérature, voyage, exploration. Un jour qu'il dépeignait la Sibérie :

— Que j'aimerais voir ces îles de glace, murmura-t-elle.

— Moi aussi, dit-il gravement.

Cela ne l'avait pas frappée d'abord, mais elle se rappelait maintenant qu'il avait l'air très ému. Certainement c'était M. de Grandpré qui demandait sa main, à moins pourtant que ce ne fût

M. Rupert ou deux ou trois autres entre lesquels ses soupçons hésitaient. Au fond, elle n'aimait personne, ni le magistrat, ni l'officier, ni le marquis, mais elle se sentait prête à rendre amour pour amour à l'homme qui, la connaissant et l'aimant, la désirait pour femme.

*
* *

Pendant que la jeune fille se perdait dans ces recherches, M^{me} Hombert attendait impatiemment les renseignements demandés.

D'après le principe qu'on ne saurait s'entourer de trop de précautions, elle s'était simultanément adressée à trois personnes : un général, un notaire et une vieille dame.

Les réponses du notaire et du général parvinrent en même temps.

Du général d'abord. Il se trouvait que, deux ans auparavant, il avait inspecté le 29^e de dragons. Il se rappelait très bien le capitaine des Bruneaux, un beau garçon, bien bâti, soldat énergique, physionomie ouverte et franche.

Après ces éloges qui se pressaient sous sa plume, comme de bons petits soldats montant à l'assaut d'une redoute, le général avait mis un point et commencé un autre alinéa.

Ce point et cet alinéa parurent tout à coup à M^{me} Hombert pleins de terribles réticences, elle eut le pressentiment que les choses allaient mal tourner.

« Quant à votre seconde question, madame, il m'est difficile d'y répondre. Le capitaine des Bruneaux s'est attardé dans les bas grades, il n'a été promu capitaine que l'année dernière, et comme il est âgé de trente-sept ans, son avenir est forcément limité. Le grade de chef d'escadron... »

Elle n'acheva pas, courut à son secrétaire, y prit la lettre de M^{me} Béliard. Il y avait bien : beaucoup d'avenir et trente ans environ...

Cet environ, qui s'étendait aux approches de la quarantaine, la jeta dans une violente exaspération. Trente-sept ans ! Chef d'escadron ! Elle oubliait la seconde lettre qui gisait sur le tapis de sa table à ouvrage.

Sèche dans sa forme, concise était la réponse du notaire.

« La famille des Bruneaux était fort honorable, mais l'orthographe régulière du nom était Débruneaux, comme plusieurs actes passés à l'étude en faisaient foi.

« L'usurpation remontait à deux générations, le grand-père du capitaine avait scindé son nom en deux parties, mais il n'y avait jamais eu d'anoblissement. Quant à la fortune, le capitaine des Bruneaux avait hérité du chef de son père une propriété d'une

valeur de 80 000 francs, dont l'usufruit avait été laissé par testament olographe à M^{me} veuve des Bruneaux, sa mère, âgée de cinquante-huit ans, et jouissant d'une excellente santé; la fortune personnelle de cette dernière s'élevait en outre à une cinquantaine de mille francs. »

Tout en lisant, M^{me} Hombert additionnait. 50 000 francs d'une part et 80 000 de l'autre, dans un avenir lointain, ne constituent pas une belle fortune. Il ne faut souhaiter la mort de personne, mais si M^{me} veuve des Bruneaux avait eu quatre-vingts ans ou une santé chancelante, les choses eussent présenté un aspect plus séduisant.

Il y avait en outre cette question de noblesse. Débruneaux écrit en un seul mot par le notaire faisait assez piètre figure. Un magistrat de mauvaise humeur, et l'usurpation pouvait être poursuivie; n'est-il pas ridicule après avoir joui des honneurs d'une particule d'avoir à y renoncer? De ce fatras qu'elle avait considéré comme un beau mariage, il ne restait qu'un officier déjà vieilli sans fortune et sans avenir.

Tout en faisant ces réflexions, elle écrivit. Sa lettre fut sans contredit un modèle d'indignation épistolaire, si elle ne traita pas M^{me} Béliard de misérable fourbe, le capitaine de vieil imbécile, et sa mère d'intrigante, le sens y était, mais en la relisant elle comprit qu'elle ne pouvait l'envoyer ainsi. Certes, une mère est libre de refuser sa fille à un officier qui ne deviendra pas général et dont la mère n'a que cinquante-huit ans, mais ces choses-là se font avec des formules réglées d'avance, exprimant un regret poli.

Elle s'avisa de la sagesse du précepte qui défend d'agir *ab irato*. Le lendemain elle aurait recouvré la sérénité nécessaire pour formuler un aimable refus.

Le lendemain, la réponse de la vieille dame arriva.

La vieille dame avait fait les choses en conscience; sa lettre renfermait les informations les plus précises. Ce n'était pas qu'elle connût personnellement le capitaine des Bruneaux (elle avait écrit en deux mots sans trace d'hésitation), mais elle connaissait un abbé qui connaissait une dame, qui connaissait un ami du jeune officier. Les renseignements étaient donc absolument certains.

Le capitaine Lionel des Bruneaux offrait l'assemblage de toutes les vertus. Le sérieux du caractère s'alliait chez lui à une aimable gaieté, la fermeté à la douceur, l'esprit à la simplicité, la générosité à l'économie et la bravoure à la prudence. Ses principes religieux étaient inébranlables, bien qu'il ne fatiguât pas de pratiques minutieuses les personnes de son entourage; sa conduite privée était sans reproche, il aimait le monde d'un amour modéré, valsait bien et jouait du violoncelle.

Cette lecture plongea M^{me} Hombert dans de grandes perplexités. Que ce ne fut pas le brillant mariage auquel elle avait cru tout d'abord, il n'y avait aucun doute, mais c'était un parti convenable, néanmoins. Sa première pensée n'avait-elle pas été qu'une jeune fille avec une dot modeste n'a nulle chance d'épouser un officier noble, riche, d'un large avenir. Peu à peu, faisant table rase de ses premières visées, elle en vint à examiner la question sous un jour nouveau. On n'épouse ni un nom ni un grade, mais un homme, et puisque l'homme était parfait... Elle subissait l'influence des éloges décernés au capitaine par la vieille dame qui ne le connaissait pas.

Elle se décida donc à laisser les choses suivre leur cours et écrivit pour consentir à l'entrevue. Sa lettre partie, elle eut un soupir profond ; ce soupir était un dernier adieu au mariage brillant, si rapidement évanoui.

En se retrouvant en face de sa fille, au déjeuner, elle résuma ses impressions en ces mots :

— Tout bien considéré, Marcelle, la saison est trop avancée pour faire une nouvelle toilette, ménage donc ta robe de grenadine bleue.

II

Quand M^{me} veuve des Bruneaux apprit la décision de M^{me} Hombert, elle éprouva une satisfaction sans mélange. Enfin, Lionel était marié ! De l'entrevue qui devait avoir lieu, elle n'avait cure : c'était formalité insignifiante, qu'il est de bon goût de regarder comme indispensable. Ah ! elle n'était pas fâchée d'en avoir fini ! Ce grand flandrin de Lionel, bien qu'il ne fût pas hostile au mariage, n'y mettait aucun bon vouloir, s'étant acquiné à sa vie libre, rêvant guerre, campagnes, exploits lointains. Si bien qu'il avait fallu qu'elle s'en mêlât. Elle avait écrit aux quatre coins de la France.

Primitivement, elle caressait le rêve d'un mariage brillant, ainsi elle avait fait demander, à Lille, la main de M^{lle} Vanvervalke, qui apportait en dot 500 000 francs ; à Quimper, M^{lle} le Coadex, 300 000 ; à Toulouse, M^{lle} d'Autuma, 200 000. Ces échecs successifs l'avaient forcée à diminuer ses prétentions, jusqu'à ce misérable chiffre de 100 000 francs.

Mais, en parlant de la jeune fille, Léonie Béliard s'élevait à des hauteurs lyriques. Elle parlait tant de son ingénuité, de sa candeur, que le panégyrique en devenait fade.

— Grand Dieu, c'est une pensionnaire insipide, que votre amie a trouvée là, s'était écrié Lionel.

Mais M^{me} des Bruneaux lui ayant demandé vertement s'il pré-

tendait épouser une dévergondée, il s'était renfermé dans un silence de résignation.

Au fond, ces correspondances matrimoniales le laissaient indifférent, il en prévoyait les résultats; s'il ne s'y opposait pas, c'était pour ne pas entrer en lutte avec sa mère; il espérait que le découragement s'emparerait d'elle, et qu'il pourrait sans coup férir conquérir des droits à un célibat final.

Il était à demi couché sur son canapé, le cigare aux lèvres, savourant sa paresse et son insouciance, quand il la vit entrer dans son appartement de garçon.

— Lionel, j'ai des nouvelles.

— Ah! fit-il philosophiquement.

— Tu es agréé.

— Vraiment! en êtes-vous bien sûre? Il doit y avoir quelque méprise.

— Je ne comprends pas que tu plaisantes sur un si grave sujet. Tu es agréé puisqu'on autorise l'entrevue.

Il se mit franchement à rire.

— C'est dire que je suis autorisé à passer l'épreuve orale. Admissible, rien de plus.

— Tu ne saurais croire, Lionel, combien ce persiflage est de mauvais ton. L'entrevue est chose sans conséquence, ce n'est pas une enfant de dix-huit ans qui refuse de se marier. Toi seul pourrais trouver des objections, mais on la dit jolie et...

— Et l'on ne va pas voir une jeune fille pour refuser de l'épouser, fût-elle laide. Voilà ce que vous pourriez ajouter, ma mère. Je ne vous cache pas que, si j'avais supposé que les choses prissent cette tournure, je ne vous aurais pas autorisée aussi légèrement à faire cette démarche. Je m'étais accoutumé aux refus. Maintenant mes plans sont bouleversés. Vraiment on m'accepte, et vous me jurez qu'elle n'est ni borgne ni bossue?

— Lionel!

— Enfin! que voulez-vous, je saurai me résigner à mon bonheur. Pauvre enfant, qui n'a pas vingt ans, à qui l'on donne un vieux mari tel que moi...

Il riait d'un charmant rire, ce capitaine, et il n'était pas si vieux qu'il se plaisait à le répéter. De très haute taille, de martiale tournure, avec un beau visage de soldat bronzé par le soleil d'Afrique.

— Allons, ne vous désolez pas, ma mère, vous avez sagement agi. Si je raille mon bonheur, c'est que je n'ose y croire. Quand pensez-vous que je doive partir?

— Le plus tôt possible, mon cher enfant; ces choses-là ne doivent

point traîner en longueur, il est de bonne compagnie de témoigner de l'empressement. L'excellente Léonie t'attend, elle te servira d'introductrice chez M^{me} Hombert.

Cinq jours plus tard il était en route.

*
* *

Une femme parfaitement heureuse, c'était, sans contredit, M^{me} Léonie Béliard, tandis qu'elle conduisait le capitaine des Bruneaux chez M^{me} Hombert. Bien qu'elle ne fût affiliée à aucune société matrimoniale, c'était le vingt-troisième mariage qu'elle commettait. Aucune occupation pour elle plus exquise ; les revenus, du reste, en étaient gros, non qu'elle consentît à recevoir cadeaux ou salaire ; ses récompenses étaient honorifiques, mais quelles récompenses ! Une position exceptionnelle dans la société de la ville, des invitations, des visites assidues. Pas une mère possédant l'incalculable trésor d'une nombreuse lignée, pas un célibataire de difficile défaite qui ne se fissent ses courtisans. Cette petite veuve sans fortune, sans beauté, était un personnage important.

Pour augmenter l'éclat de ses triomphes, elle se plaisait à faire « mousser » ses prétendants, à exagérer les biens qu'ils possédaient. C'est à grand'peine qu'elle avait résisté à la tentation d'affubler Lionel du titre de comte. Comte des Bruneaux, c'eût été d'un si grand effet ! Bien à contre-cœur elle s'était résignée à être à peu près véridique. Quelques années de moins à l'actif, quelques grades de plus à l'espérance. Elle rougissait de s'être mise en frais pour si peu. Aussi maintenant savourait-elle sa revanche.

Elle vantait les vertus de Marcelle. Pauvre Marcelle, comme elle moussait monstrueusement : au lieu d'une simple et charmante fille, un assemblage pédantesque de supériorités intellectuelles, de prétentions artistiques, de suaves aspirations !

— Une nature d'élite, mon cher capitaine, une femme éminemment supérieure. M. le substitut Rupert a déclaré devant plus de vingt personnes qu'elle avait une sûreté d'appréciation musicale que plus d'un professeur du Conservatoire envierait ; et M. le lieutenant de Grandpré, qui est sorti le troisième de l'École polytechnique, affirme que c'est l'esprit le plus remarquable qu'il ait rencontré dans sa vie.

Elle débitait ces absurdités d'un ton sentencieux, convaincu, doctoral, étendue dans la calèche qui les cahotait au trot lourd de deux chevaux de louage. Il n'osait l'interrompre, mais il se sentait à chaque tour des roues, glacé, terrorisé, anéanti.

Huit jours auparavant, quand il fumait insoucieusement son

cigare au cercle des officiers, il eût ri de toutes ces fadaïses, mais, depuis huit jours, ses dispositions avaient bien changé. Son indifférence railleuse s'était fondue devant le doux mirage du foyer domestique, la conviction de sa mère qu'il était dûment accepté, s'était imposée à lui; cette enfant qu'il ne connaissait pas, il s'était pris à y songer avec une douceur attendrie. Une pauvre petite pensionnaire timide, qu'il faudrait rassurer. Cela ne lui déplaisait pas. Il avait préparé quelques mots de tendre encouragement pour le tête-à-tête qui leur serait ménagé. Mais voilà que la pensionnaire se métamorphosait en une reine de petite ville, sûre d'elle-même, habituée aux hommages et aux entretiens transcendants.

De quoi donc parlait-elle avec cet officier d'artillerie qui la jugeait si supérieurement intelligente : géométrie descriptive ou fortifications passagères? Il allait être refusé à l'oral, comme il l'avait dit plaisamment, oui, très plaisamment. De loin on rit de ces choses, mais quand on en est près, les plus résolus et les plus fiers... Enfin on a beau n'y pas mettre d'amour-propre, il est fort désagréable, quand on est capitaine de cavalerie, qu'on a de beaux états de service, de rencontrer une petite fille qui se permette de vous faire passer un examen.

La voiture roulait dans la cour, il posa la main sur le bras de sa persécutrice et lui dit d'une voix émue.

— J'ai envie de désertier...

Elle ne répondit que par un éclat de rire.

*
* *

M^{me} Hombert s'était enfin décidée à faire part à sa fille de l'événement qui se préparait. Une plus longue dissimulation n'eût pas été possible. Il fallait mettre la maison sur un pied d'élégance discrète, rien qui sentit l'apparat, mais ce soin minutieux des détails si facilement négligés dans une maison de campagne où les domestiques ne sont pas nombreux. Les tentures défraîchies de l'antichambre furent renouvelées, les cristaux fins, les belles porcelaines sortirent des rayons élevés de l'armoire; la vieille argenterie de famille dûment savonnée reprit son brillant éclat; mille choses, enfin, qui jettent une maison paisible dans un complet tohu-bohu.

Quand Marcelle apprit que le prétendant attendu n'était ni le marquis, ni M. Rupert, ni M. de Grandpré, elle eut un désappointement qui se fondit bien vite en un sentiment de curiosité. Un monsieur qu'elle n'avait jamais vu arrivait de l'extrémité de la France pour la demander en mariage, c'était chose bien étrange.

— Ainsi, dit-elle à sa mère, si je ne lui plais pas, il me refusera,

ce qui ne sera guère poli, ou bien il m'épousera quand même, ce qui ne sera guère agréable.

— Pourquoi lui déplairais-tu, n'étant ni laide ni difforme?

— Et s'il ne me plaît pas, sera-t-il très flatté de mon refus?

— Pourquoi te déplairait-il? On le dit fort bien.

— Alors, maman, nous allons, en quelques heures, nous éprouver l'un de l'autre?

— Grand Dieu! Marcelle, que tu es insupportable! entre s'éprouver et se déplaire, il y a bien des nuances et bien des échelons.

La jeune fille hochait la tête, ne pouvant comprendre que les choses dussent se passer de cette façon. Elle si souvent hésitante dans le choix d'une toilette, qui prenait huit jours de réflexion pour déterminer la couleur d'une robe, allait en quelques heures pénétrer le caractère d'un homme et résoudre le problème de son avenir... Pourtant cela devait être ainsi, puisque sa mère, si sage et si prudente, n'y faisait aucune objection.

Sans doute instantanément la sympathie peut naître. Elle se rappelait très bien que dès le premier instant le marquis... La sympathie, cette attraction soudaine, involontaire, c'était là certainement ce que sa mère entendait par les degrés de l'échelle.

Enfin, elle verrait le lendemain.

Et le juge le plus clairvoyant qui eût sondé les replis de son cœur n'y eût trouvé ni parti pris ni hostilité d'aucune sorte, beaucoup de bon vouloir même, et cette vaniteuse satisfaction des jeunes filles quand elles comprennent que l'heure d'entrer en scène a sonné.

III

Ce fut dans ces dispositions que, après avoir revêtu la robe de grenadine bleue, ménagée pour cette circonstance, ondulé ses cheveux qui frisottaient sur son jeune front, jeté à son miroir un petit sourire un peu inquiet, un peu ému, elle descendit au salon.

Une voiture roulait dans l'avenue, les visiteurs étaient exacts.

M^{me} Béliard entra en courant, serra la main de M^{me} Hombert, embrassa Marcelle avec une tendre effusion et fit les présentations d'usage. Elle s'amusait prodigieusement. Bien qu'elle ne connût qu'à peine M^{me} Hombert, elle agissait comme une amie intime, plaisantant, popotant, cherchant à rompre la glace et à mettre les suppliciés à leur aise. S'apercevant que son protégé perdait contenance, elle redoubla d'entrain, faisant à la fois questions et réponses, touchant à tout, admirant tout, accaparant l'attention des deux femmes pour lui laisser le temps de se remettre.

A vrai dire, il en avait grand besoin. Dès qu'il se fut hasardé à regarder Marcelle, toute son irritation tomba, mais une invincible timidité s'empara de lui.

Ce n'était point une reine du monde qu'il avait devant les yeux, encore moins une pensionnaire ; c'était une jeune fille très correcte, une jeune fille tout simplement, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus redoutable sous le ciel bleu, un sphinx en robe de grenadine qui, de ses yeux très doux, avec une attention franche et sérieuse, l'examinait. Il se dit qu'il aimerait mieux affronter la mitraille que ces yeux-là, mais il se dit aussi que pour ces yeux-là il irait gaiement affronter la mitraille ; il ne se demanda pas si elle était belle, mais il sentit qu'elle tiendrait désormais le bonheur de sa vie entre ses deux petites mains.

Cette conviction fut pour lui si intense qu'il en éprouva une singulière angoisse, et aussitôt il frissonna. Il venait de la reconnaître cette angoisse, il savait son nom : c'était l'angoisse de la peur. Elle lui avait étreint le cœur, un jour, de cette façon terrible, à le briser. Ce n'était pas quand il partait en reconnaissance dans le désert, ni quand il chargeait à la tête de son escadron ; c'était dans une circonstance déjà lointaine, mais qui avait eu sur sa vie de graves conséquences.

Il se présentait à l'École militaire de Saint-Cyr, l'examineur était bienveillant ; les questions de celles dont il connaissait les matières, c'eût été facile de répondre, mais son désir de réussir était trop ardent, et l'angoisse vint inexorable ; elle secoua ses nerfs, dessécha ses lèvres, mit un brouillard devant ses yeux, le rendit hésitant, balbutiant. Ce jour-là, c'était sa carrière qui était en jeu ; il avait perdu la partie. Aujourd'hui, c'était son bonheur : l'angoisse était là. Mais il se dit qu'il n'était plus un enfant, qu'il est indigne de l'homme de se laisser maîtriser par ses émotions, qu'il jouerait là un piteux personnage, et il essaya de réagir. M^{me} Hombert lui adressait la parole, mais il ne put comprendre le sens de sa question. M^{me} Béliard répondit à sa place ; pour se donner un air assuré, il se prit à sourire, aussitôt il eut l'intuition que ce pauvre sourire était déplacé et stupide, car le visage des trois femmes restait sérieux.

La situation devenait mauvaise. M^{me} Béliard, en général expérimenté, venant au secours de troupes défailantes, tenta une diversion hardie.

— Chère madame Hombert, voulez-vous m'accorder quelques instants, j'ai une lettre importante à vous communiquer.

Le regard qui accompagnait ces paroles en indiquait la signification.

M^m° Hombert fit un geste d'acquiescement. L'embarras du capitaine ne lui avait pas échappé. Sans aucun doute c'était elle qui, par l'imposante dignité maternelle dont elle était revêtue, l'intimidait ainsi. Elle lui savait bon gré, du reste, de cette timidité, de cette gaucherie, signes d'une évidente émotion. Mais, seul avec Marcelle, il allait reprendre assurance, plaider sa cause et la gagner. Pauvre fillette, pourvu qu'elle sût répondre!

Au moment de franchir le seuil du salon, les deux femmes tournèrent la tête, l'une pour envelopper sa fille d'un long regard d'anxiété maternelle, l'autre pour sourire à son protégé. Celui-ci de l'air joyeux d'un condamné à mort les regardait s'éloigner.

*
* *

Raide, un peu gourmé, dans l'attitude correcte des hommes habitués à porter l'uniforme, Lionel des Bruneaux, assis en face de Marcelle, parlait d'une voix mal assurée bien qu'un peu trop haute.

— Je suis heureux, mademoiselle, que M^m° votre mère ait bien voulu m'accorder l'autorisation d'aspirer au bonheur...

Il s'arrêta, ces mots de bonheur et d'heureux lui parurent tout à coup d'une inqualifiable fatuité. Ne semblait-il pas qu'il chantât victoire, comme s'il croyait avoir ville gagnée, puis la phrase lui parut, dans sa stupidité, banale, longue, interminable.

Sans nul doute Marcelle en devait sourire, et, sans oser la regarder, il baissa les yeux.

Elle était bien jolie pourtant, dans son attitude un peu gauche, trop grave, trop sérieuse, dissimulant mal l'émoi de son cœur. La longueur de ce début malencontreux, elle ne l'avait pas remarqué; de toute son âme elle attendait, de toute son âme elle écoutait ces paroles d'amour, les premières qui dussent vibrer à son oreille, et qui allaient entr'ouvrir pour elle des horizons inconnus.

Comme il se taisait, elle leva timidement les yeux sur lui; il y avait bien des choses dans ce regard de jeune fille, mais surtout l'aspiration naïve d'une âme pure vers l'amour.

Hélas! il ne la regardait pas.

Rassemblant péniblement ses souvenirs, il cherchait à se rappeler les mots, les phrases, les discours qui, tant de fois, l'avaient conduit à de faciles conquêtes, mais les figures de femmes qui s'agitaient confusément dans sa mémoire n'avaient rien de commun avec cette enfant si imposante dans sa réserve timide. Jamais il n'eût osé lui décocher à brûle-pourpoint un de ces propos hardis qui commencent les escarmouches galantes, non, pas même un fade et banal compli-

ment. Cet encens, profané par de vulgaires idoles, lui semblait indigne de brûler à ses pieds.

Il cherchait autre chose, un de ces mots qui, partant du cœur, vont au cœur tout droit, mais ces mots-là ne viennent jamais à ceux qui les cherchent.

— Vous plaît-il, monsieur, que nous fassions un tour de jardin en attendant le déjeuner?

La voix de la jeune fille était voilée et tremblante; avec son instinct de femme, elle avait compris que cet entretien, pour devenir intime, avait besoin d'un autre cadre que ce salon rigide, d'un aspect vieillot et sévère, avec ses fauteuils de velours systématiquement alignés le long des murs, ces estampes noires, et ce grand Romain de bronze, mélancolique et farouche, assis sur la cheminée; sans nul doute, ses vieux amis les arbres du parc seraient des témoins plus indulgents à ce premier aveu d'amour.

A travers les portes demi-closes, on apercevait la pelouse jaunie que le soleil brûlait de ses rayons. Elle se retourna demi-souriante.

— Le soleil ne vous effraye pas, je pense, il nous faut traverser toute cette pelouse avant de gagner les bosquets.

A toute autre il eût répondu par un madrigal, mais pour elle il n'osa pas, il s'inclina gravement, affirmant qu'il ne redoutait pas le soleil.

Elle marchait un peu en avant, d'une allure cadencée et souple. Quand elle eut atteint l'ombre des grands arbres; elle s'arrêta et tourna la tête. Son visage animé par la marche s'était légèrement coloré, ses yeux brillaient, ses lèvres s'entr'ouvraient dans un sourire. Elle était si jolie que le jeune officier en ressentit une impression pénétrante. Ah! s'il ne se fût pas agi de mariage..., mais il s'agissait de mariage, et, par un effort de volonté dominant l'élan qui l'entraînait :

— Vous avez ici de bien beaux arbres, dit-il.

— Oui, très beaux, répondit-elle.

— Ce sont des marronniers, il me semble?

— Non, ce sont des catalpas.

— Le feuillage en est superbe; portent-ils des fleurs?

— Oui, de très belles fleurs blanches qui tombent pendant la floraison et jonchent le sentier.

Elle répondait doucement, mais un peu déçue, si c'était pour parler des arbres, autant valait rester dans le salon.

— Ce pays me semble très pittoresque.

— Vous ne le connaissiez pas encore, monsieur?

— Non, j'y viens pour la première fois.

Il n'osa pas ajouter : « J'espère que vous me permettrez d'y revenir », cette mise en demeure lui eût semblé indiscreète. Il

s'attardait aux lieux communs qui lui rendaient quelque assurance. Il demanda :

— Connaissez-vous Grenoble, mademoiselle ?

— Non, monsieur ; est-ce une belle ville ?

— Les environs en sont très remarquables, il y a surtout la Grande-Chartreuse.

Ils marchaient l'un auprès de l'autre, sous l'ombre des grands catalpas ; par instant un rayon de soleil glissait à travers le feuillage, alors la jeune fille apparaissait dans la beauté triomphante de la première jeunesse, le seul âge où la femme puisse braver l'éclat du jour et même en paraître embellie. Il admirait à la dérobée de jolis cheveux bruns où le soleil mettait des reflets d'or, une joue ronde et veloutée, une mignonne oreille rose, une taille svelte, une petite main dégantée qui jouait avec la longue chaîne d'un éventail. Ah ! cette main, s'il eût osé s'en emparer, la serrer doucement dans la sienne, la porter à ses lèvres... Seul, dans ce bosquet avec cette jolie fille... Surtout pas de sottise, capitaine, ce n'est pas d'un amour à la hussarde qu'il est question ici.

— J'ai fait plusieurs excursions à la Grande-Chartreuse. La vue dont on jouit du haut de la montagne est superbe, et je suis convaincu que vous admireriez cette grande nature...

En écoutant toutes ces phrases banales, un peu de mécompte et d'irritation la gagnait. Elle lui plaisait donc bien peu qu'il ne trouvait pas autre chose à lui dire.

— Quand nous serons parvenus au rond-point, s'il ne m'a rien dit, pensa-t-elle, je reviendrai à la maison et je ne l'accepterai pas.

— Quand nous serons parvenus au rond-point, se dit-il, je la supplierai d'avoir pitié de moi.

La voûte de feuillage s'était assombrie, un silence profond régnait autour d'eux, l'atmosphère lourde et voluptueuse des brûlantes journées d'été rendait leur marche plus lente ; tout, autour d'eux, tout, excepté eux, parlait d'amour.

Et quand ils eurent depuis longtemps dépassé le rond-point :

— Les excursions et les voyages, dit-il, sont un des plus grands plaisirs que je connaisse.

— Ah ! fit-elle avec plus de tristesse que de dépit.

— Je n'ai pas beaucoup voyagé en France, mais j'ai exploré toute l'Algérie.

— Il y a de fort belles choses, n'est-ce pas ? demanda-t-elle distraitement.

Il commença une consciencieuse énumération. Elle l'écoutait tristement. Cette conversation, en toute autre circonstance, lui eût semblé intéressante ; certes, le lieutenant de Grandpré décrivait

beaucoup moins bien la Sibérie qu'il ne connaissait pas, mais était-ce donc pour qu'il lui parlât d'Oran ou de Tlemcen que ce tête-à-tête leur avait été ménagé? Était-ce pour cela qu'au mépris de toute convenance, au risque de se faire gronder par sa mère, elle avait quitté le salon et l'avait conduit dans le parc? N'y avait-il pas cent choses plus importantes à dire, plus douces à entendre? Blessée, mécontente, elle prit une allée tournante qui, brusquement, revenait vers la maison.

Il était bien sagement occupé à lui dépeindre la merveilleuse beauté de la forêt des cèdres à Teniet el Haad et même n'était pas trop mécontent de sa description, quand il se retrouva devant la pelouse ensoleillée.

Il s'interrompit dans un geste d'effarement, comme si devant lui s'ouvrait un abîme.

Ainsi le tête-à-tête était terminé, comment en avait-il employé les courts instants? Sans doute il s'était montré respectueux et réservé : mais, en évitant un écueil, n'était-il pas tombé dans un autre? Si peu qu'il connût les jeunes filles, ce capitaine, il connaissait beaucoup les femmes et il ne se dissimulait pas que les descriptions sont un piètre moyen pour entr'ouvrir un cœur fermé.

— Oh! de grâce ne rentrons pas encore, je vous en supplie.

Il y avait dans sa voix un accent d'ardente prière.

— Enfin, pensa-t-elle.

Puis, souriante.

— Si vous le désirez, nous pouvons nous asseoir un instant.

D'un pas léger, elle se dirigea vers un réduit de verdure où un banc était placé.

Il vint lentement s'asseoir auprès d'elle, le cœur palpitant.

Ils étaient là tous les deux, jeunes et avides d'amour. Lui plus blasé, sans doute, mais reniant les folies de sa jeunesse, prêt à aimer d'une affection plus haute, plus vive, plus profonde que tout ce qu'il avait éprouvé jusque-là. Cette jeune fille était bien la fiancée idéale, il s'étonnait d'avoir pu vivre si longtemps sans la chercher. En elle tout le ravissait, et à la pensée de l'obtenir, quelque chose d'attendri, de religieux lui étreignait le cœur. Mais les mots ne venaient pas à ses lèvres, et tout soldat qu'il était, les larmes eussent plus facilement monté à ses yeux.

Malheureusement elle ne pouvait comprendre cette émotion virile, et le silence qui en résultait lui parut encore de l'indifférence et de la froideur. La déception devenait trop grande, elle n'avait pas supposé qu'il pût en être ainsi.

La différence d'âge qui avait effrayé la mère avait été pour elle une attirance, elle se rappelait les quarante ans du marquis.

Trente-sept ans, c'est-à-dire le maître, le conseil, le guide en même temps que le mari et l'ami. Trente-sept ans : la science de la vie, la hauteur de la pensée, la supériorité de l'intelligence, avec cette indulgence souriante que donnent les années. Trente-sept ans : un homme enfin dans toute la force et la fierté de ce mot.

Celui qui était auprès d'elle, pâle, tremblant, les yeux baissés, n'éveillait dans son cœur qu'un sentiment confus de dédain et de pitié.

De sa beauté virile et martiale rien ne restait. Qui donc reconnaîtrait dans l'écolier piteux, balbutiant la leçon mal apprise, le hardi garçon qui courait à travers la pelouse, les cheveux au vent.

La timidité, la gaucherie, la femme y voit une preuve d'amour, la jeune fille jamais. Pour ce crime, elle est impitoyable et ne veut pas qu'on intervertisse les rôles. Elle ne croit qu'à l'amour qui descend et protège, non à celui qui monte en tremblant. Elle ne sait pas que sa blancheur est une majesté qui intimide les plus hardis, que sa simplicité chaste est plus redoutable que les agaceries des Céli-mène; elle ne sait pas surtout avec quelle rapidité l'homme donne son cœur à la fiancée qu'il désire, que les chances ne sont pas égales dans une entrevue où elle arrive indifférente et lui déjà conquis.

La cloche du déjeuner lança dans l'air ses notes grêles; M^{me} Hombert et M^{me} Béliard parurent au tournant de l'allée, l'une préoccupée, un peu inquiète; l'autre pleinement triomphante.

— Voyez donc, chère madame Hombert, le joli couple et comme ils s'entendent bien! Oh! ces officiers, c'est affaire à eux!

*
* *

Lente s'écoula cette journée; malgré l'allégresse de l'excellente Léonie, un malaise indéfinissable s'imposait à tous les esprits. Elle vit échouer misérablement les stratagèmes adroits et les artifices qu'elle employait d'ordinaire pour mettre dans tout leur éclat les talents de ses protégés.

Quand Lionel se retrouva sur la grande route, assis auprès d'elle, dans la grande calèche, il s'essuya le front et soupira tristement.

— Eh bien! mon pauvre ami, dit-elle d'une voix compatissante, vous n'avez pas été brillant, mais il en est toujours ainsi. Vous n'en serez ni plus ni moins accepté. Vous plaît-elle, du moins?

— Oh! murmura-t-il, qu'elle me refuse ou m'accepte, je l'aimerai toute ma vie...

M^{me} Béliard s'épanouit de satisfaction et, sans plus tarder, passa aux cadeaux de la corbeille.

*
* *

— Alors tu refuses de l'épouser?

La jeune fille ne répondit que par un signe de tête affirmatif.

— Mais enfin pour quelles raisons? Ces choses-là sont fort désagréables. C'est blessant pour lui, ennuyeux pour M^{me} Béliard. Il faudrait un motif. Le trouves-tu trop âgé?

— Non, dit-elle.

— T'a-t-il déplu?

— Pas d'avantage.

— Quoi donc alors? Il me plaît beaucoup à moi : doux, modeste, rien de l'allure tapageuse, de la forfanterie des militaires. Il paraît très bon et te rendrait heureuse. Veux-tu que je demande une seconde entrevue.

Cette fois la pauvre fille éclata en sanglots. C'était trop dur après cette déception d'avoir à mécontenter sa mère, à froisser M^{me} Béliard, à blesser cet inconnu, et pourtant elle ne pouvait pas l'épouser. L'entrevue avait eu lieu, la sympathie n'était pas née, et les degrés de l'échelle, elle ne les avait pas montés, mais descendus. A sa curiosité bienveillante, à son bon vouloir avait succédé une farouche révolte. A la pensée de quitter sa mère pour suivre cet homme, tout son être frémissait. Ce qu'elle lui reprochait, ce n'était pas son âge, c'était cette recherche de sa main sans la connaître et sans l'aimer. Comme s'il se fût agi de l'acquisition d'une métairie, il avait pris des informations, et était venu jeter un coup d'œil rapide avant de conclure le marché.

Un marché, rien de plus. Que savait-il de son cœur, de ses pensées, de ses rêves, puisqu'il n'avait pas même pris la peine de l'interroger. Que lui demanderait-il dans une seconde entrevue? Elle se rappelait la banalité du tête-à-tête qui leur avait été ménagé. Elle le revoyait embarrassé, indifférent, indifférent à tout ce qui était le fond intime, le caractère de la femme qu'il voulait épouser. Cette indifférence, c'était là le crime, car elle eût volontiers tout donné, sa confiance et son cœur; mais le moyen avec ce monsieur qui n'avait rien sollicité. Il ne tenait pas à l'aimer, et pour elle, c'était bien fini, elle ne saurait le lui pardonner.

Elle eût voulu expliquer toutes ces choses à sa mère, mais elles s'agitaient confuses, mal définies dans ses pensées, puis les mères ne comprennent jamais leurs enfants... Alors résumant toute son angoisse dans un seul cri, elle se jeta dans ses bras.

— C'est trop dur de me marier ainsi!

La pauvre M^{me} Hombert leva vers le ciel des regards consternés; mais le ciel ne protège pas les mariages de raison, car il resta sourd à cet appel d'assistance, et comme elle adorait sa fille et que celle-ci sanglotait de plus belle, après avoir promis qu'il ne serait plus

question de ce mariage, elle s'en alla composer, péniblement et la tête basse, sa lettre d'aimable refus.

IV

Les chances de la guerre et plusieurs actions d'éclat permirent au capitaine des Bruneaux, en dépit de toutes les prévisions, de réparer le temps perdu, de franchir rapidement deux ou trois grades et d'arriver enfin à celui de général. Il ne s'était pas marié, soit, comme il le disait en souriant, par suite de la terreur que lui inspiraient les entrevues, soit par suite d'une déception plus profonde qu'il ne lui convenait de l'avouer.

— Que les lauriers que j'ai cueillis là-bas vous suffisent, répondait-il à toutes les instances de sa mère, je me refuse à plus ample moisson.

La réponse de M^{me} Hombert, malgré les circonlocutions habiles, les appréciations flatteuses dont elle était enguirlandée, ne lui avait laissé aucun doute : la condamnation venait de Marcelle, mais il n'avait ressenti ni dépit ni rancune.

— Pauvre enfant, avait-il pensé dans sa loyale justice, comment aurait-elle pu savoir que je ne suis pas tout à fait l'être stupide que j'ai été devant elle.

Seulement il eût voulu se sentir plus indifférent à cette condamnation.

Marcelle, comme la plupart des jeunes filles, après avoir refusé un certain nombre de partis, se maria d'ennui, de lassitude, sans répugnance et sans amour.

Plus de vingt ans s'étaient écoulés, quand un jour le général, se trouvant aux eaux de Bourbonne, remarqua une femme dont le visage ne lui était pas absolument inconnu. Son nom qu'il lut sur la liste des baigneurs ne lui apprit rien : M^{me} Dormeuil, Besançon. Il se fit présenter à elle, lui trouva beaucoup de charme, et comme il était lui-même fort aimable ils causèrent souvent.

Cette intimité facile qu'amènent les continuels rapprochements de la vie des eaux s'établit entre eux.

— C'est chose étrange, lui dit-il un jour, il me semble que je vous connais depuis longtemps, et comme je n'aurais pu oublier ni votre nom ni votre visage, il faut que nous nous soyons rencontrés dans une existence antérieure.

— Peut-être, répondit-elle en riant.

Mais il n'était pas satisfait. Il prit des informations. Les villes

d'eaux ne sont pas des lieux bien favorables aux recherches généalogiques. Il apprit que M. Dormeuil était président de chambre à la cour de Besançon, mais de M. Dormeuil il n'avait cure!

Un concert de bienfaisance, sur ces entrefaites, fut organisé. On lui présenta la liste de souscription, parmi les noms des dames patronnesses celui de M^{me} Dormeuil attira son attention, elle avait signé : Marcelle Dormeuil. Or si Dormeuil ne lui disait rien, Marcelle lui disait beaucoup. C'était toute une page de sa vie qu'il relisait.

— Marcelle Hombert! s'écria-t-il.

Le soir, il vint comme d'habitude s'asseoir auprès d'elle.

— Et maintenant que nous sommes de vieux amis, me direz-vous, madame, pourquoi M^{lle} Marcelle Hombert, qui paraissait si douce et si bonne, s'est montrée si cruelle pour un pauvre capitaine de mes amis?

— Et vous, général, me direz-vous pourquoi ce capitaine, qui paraissait un galant homme, demandait en mariage une pauvre fille qu'il n'aimait pas?

— Hum? ceci est un autre côté de la question; veuillez me répondre d'abord.

— Eh bien, Marcelle Hombert était dans ce temps-là une fille ridiculement romanesque; elle avait la prétention d'être aimée par son mari.

— C'est une chose bizarre que la vie, dit-il, souriant mélancoliquement; je suis un vieux général aujourd'hui, et vous pouvez me croire, je vous ai beaucoup aimée...

Et tous deux, devant l'inexorable des choses passées et perdues, saisis d'un même regret, détournèrent la tête et restèrent silencieux.

Jean ROLAND.

L'AGRICULTURE

DANS SES

RAPPORTS AVEC LE PAIN ET LA VIANDE ¹

III

La question soulevée par la situation faite au pain et à la viande comporte-t-elle une solution? D'utiles réformes peuvent-elles être tentées, et dans quelle mesure? On a pu distinguer, parmi les causes de l'exagération des cours, que les unes étaient inhérentes aux grandes agglomérations ou découlaient des exigences des consommateurs, et que d'autres, au contraire, provenaient du fait du commerce. Le remède à apporter aux premières paraît impossible, car on ne peut empêcher Paris d'être ce qu'il est ni les mœurs d'être ce qu'elles sont. Quant aux secondes, qui tirent leur origine d'une organisation commerciale défectueuse, elles semblent, par leur nature même, appeler des études, des tentatives et des réformes.

Trois remèdes à opposer à l'état de choses actuel se présentent : le retour au régime restreint, tel qu'il a été pratiqué jusqu'en 1863 pour la boulangerie et jusqu'en 1858 pour la boucherie, le maintien de la liberté avec le palliatif de la taxe, et l'entière liberté avec l'application sur une large échelle du système coopératif.

On sait que la suppression définitive, en 1791, des corporations des boulangers et des bouchers, ainsi que de toutes les autres, fut la conséquence de la proclamation par l'Assemblée constituante, du principe de la liberté industrielle et commerciale; mais, si confiante qu'ait été cette Assemblée dans l'efficacité de cet article du droit nouveau, elle recula devant son application au commerce des deux principaux aliments, et elle soumit la boulangerie et la boucherie à des régimes spéciaux.

C'est sous ce régime restreint que la boulangerie a vécu depuis cette époque jusqu'en 1863. Les principales clauses de la régle-

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 février et 10 mars 1889.

mentation à laquelle cette profession était assujettie étaient notamment la limitation du nombre des boulangers, la nécessité, pour celui qui voulait ouvrir un établissement, d'obtenir une autorisation préalable et de justifier d'un dépôt de garantie ou d'un cautionnement en argent, l'obligation d'avoir en dépôt, dans certains magasins surveillés, une quantité donnée de farine ou de blé, la détermination du nombre des fournées et les conditions auxquelles la fabrication et le transport du pain étaient soumis, la défense de se désister du métier sans une déclaration faite six mois à l'avance, et enfin la taxe fixant le prix du pain. On voit par là si la liberté avait été octroyée à la boulangerie ! Et cependant, pendant plus de la moitié du siècle, ces mesures furent imposées à Paris et à cent soixante-cinq villes de France, avec la sanction de l'intervention de l'État. Néanmoins, il faut avouer que, en cas d'infraction à ces obligations multiples, on a dû la plupart du temps reculer devant l'application des pénalités édictées, telles que la confiscation des approvisionnements et l'emprisonnement des boulangers.

Les approvisionnements de farines et de grains avaient été créés dans une pensée d'ordre public et de sûreté générale ; institués en vue de prévenir ou d'atténuer les disettes ou chertés excessives, ils n'ont abouti qu'à des mécomptes et pertes sérieuses. Devant ce résultat, on renonça à l'action directe de l'administration, et on obligea les boulangers à se constituer eux-mêmes des réserves. Ce mode de procéder ne réussit pas mieux que le premier, et on fut amené à reconnaître que la consommation serait encore mieux assurée par la libre initiative du commerce que par l'intervention préventive de l'autorité.

La limitation du nombre des fours avait été imaginée pour assurer à chaque établissement une clientèle suffisante, une fabrication toujours égale et des bénéfices certains. Cette restriction était une sorte de monopole ; elle constituait une dérogation aux principes de la liberté commerciale, en déniait, à tout citoyen prêt à acquitter les impôts frappant une profession, le droit d'exercer l'industrie de son choix.

Un arbre, toutefois, se juge par ses fruits ; et cet arbre, quoique comprimé dans une caisse s'opposant à l'extension de ses racines, a porté d'excellents fruits. Assurément, le système est antilibéral ; mais qu'on le remette en vigueur, et aujourd'hui, comme autrefois, il se recommanderait par ses heureux résultats ; il délivrerait le consommateur des charges résultant de l'excès du nombre des boulangers ; or c'est là le vice principal de l'organisation actuelle.

La taxe officielle était la conséquence forcée du monopole. Il eût

été injuste de conférer à un nombre restreint d'individus le bénéfice de la fabrication exclusive du pain sans prémunir, d'autre part, la population contre la cupidité ou la coalition de ce corps privilégié. Comme on le verra plus loin, la taxe obligatoire a ses avantages et ses inconvénients.

L'administration, dont la constante préoccupation, à une certaine époque, semblait être de s'ingérer dans les affaires de la boulangerie, avait créé pour Paris, à la suite de la mauvaise récolte de 1863, la *Caisse de la boulangerie* avec le système dit de *compensation*. On avait inventé une série de combinaisons qui devaient, en temps de cherté, assurer le prix relativement modéré du pain, sans obérer les finances municipales. On a fait honneur à la première partie du programme, mais quant au budget de la Ville, il se trouva surchargé d'un surcroît de dépenses de 70 millions, dont 53 seulement avaient été affectés au maintien ou à la baisse des cours. L'épreuve était faite : l'institution n'était pas viable.

La loi du 2 mars 1791, en abolissant toutes les corporations, fit disparaître en droit toutes les entraves apportées antérieurement au libre exercice de la boucherie. Mais cette déclaration de principes fut purement théorique et dénuée de tout effet. La liberté de ce commerce semblait dangereuse pour la salubrité et la consommation publiques. Soucieuses de leur responsabilité, les municipalités invoquèrent les droits que leur avaient conférés les lois des 16 août 1790¹ et 19 juillet 1791². Elles avaient reçu de ces textes la mission tutélaire d'inspecter le débit et la salubrité des denrées et comestibles livrés à la consommation ainsi que l'autorisation de taxer la viande. Elles s'appuyèrent donc sur ces dispositions pour assujettir la boucherie à une foule de restrictions analogues à celles qui concernaient la boulangerie. Ces entraves réglementaires tombèrent peu à peu en désuétude sous l'influence des idées modernes et de l'opinion publique.

À Paris, on avait contraint les bouchers à n'acheter les animaux que sur certains marchés d'approvisionnement spécialement désignés : ils devaient les payer comptant par l'intermédiaire de la *Caisse de Poissy*, chargée de leur faire des avances à un taux modéré. Mais comme ils n'étaient que 370, ce système eut pour résultat de les rendre maîtres absolus des prix de la viande sur pied et à l'étal. Sur les réclamations qui se produisirent, on porta leur nombre d'abord à 400, puis à 500 ; enfin, on autorisa les bouchers forains à venir leur faire concurrence sur les marchés

¹ Loi du 16 août 1790, titre XI, article 3, § 4.

² Loi du 19 juillet 1791, article 40.

d'approvisionnement. Ce fut une nouvelle source de récriminations ; les plaintes émanèrent de tous les intéressés, y compris les consommateurs. On fit alors l'essai de la taxe : théoriquement parlant, cette nouvelle mesure devait, cette fois, donner satisfaction à tous les intérêts ; mais, en ces matières, la pratique infirme souvent la théorie : c'est ce qu'on reconnut au bout de trois ans. D'un autre côté, supprimer la taxe sans la garantie des anciennes restrictions déjà levées, c'était laisser le monopole sans contre-poids ; aussi fut-on amené à abolir la taxe, à liquider la caisse de Poissy et à faire rentrer la boucherie dans le droit commun en la rendant complètement libre. Cette innovation fut consacrée par le décret du 24 février 1858.

Le régime restreint a ses partisans et ses adversaires. Pour le défendre, on pourrait faire valoir, par analogie, que bien des situations sont soumises à des restrictions légales. Sans parler des fonctionnaires, dont le nombre, exactement délimité, doit répondre aux besoins du service, notre législation admet, en matière commerciale, le monopole de certaines industries, et, en droit public, les tempéraments apportés au libre exercice de quelques professions. Le monopole existe pour la fabrication et la vente, exclusivement réservées à l'État, du tabac¹, des allumettes chimiques³ et des poudres à feu⁵. Il s'applique également, en quelque sorte, aux cartes à jouer, dont la fabrication et la vente, quoique du ressort de l'industrie privée, sont sévèrement réglementées⁴. Enfin, il y a des professions qui ne sont pas absolument libres, dont les titulaires doivent justifier de conditions requises de capacité et d'honorabilité et ne peuvent excéder un nombre fixé pour chaque ville ou localité. Telles sont les charges d'avocats à la cour de cassation, les études de notaires, d'avoués, d'huissiers.

L'établissement des monopoles, dont le principe et l'opportunité sont d'ailleurs contestables, repose ou sur un intérêt fiscal ou sur un motif de sûreté générale ; c'est assez dire qu'ils doivent être exceptionnels. En ce qui concerne les officiers ministériels, l'intervention de la loi s'explique par le caractère public dont elle les a revêtus. L'Etat a jugé que, en rendant leur ministère obligatoire, il

¹ Décret du 29 décembre 1810, lois du 28 avril, titre V, et du 12 février 1835.

² Loi du 2 août 1872. L'exploitation de ce monopole est concédée ; c'est actuellement l'unique exemple du retour à la ferme de l'impôt pratiquée avant 1789.

³ Loi du 13 fructidor an VII, ordonnance royale du 25 mars 1818, lois des 7 août 1850, 4 septembre 1871 et 25 juillet 1873.

⁴ Lois, arrêtés et décrets de l'an VI, de l'an XIII, des 16 juin 1808, 9 février 1810, 28 avril 1816, 4 juin 1836 et 21 juin 1873.

était de son devoir et de l'intérêt général d'exiger d'eux, presque au même titre que de ses fonctionnaires, des garanties d'honorabilité, de zèle et de capacité.

Ces mêmes raisons pourraient-elles être invoquées pour réduire actuellement le nombre des boulangers et des bouchers, et pour réglementer leur commerce? Sans doute, cette mesure, qui tendrait à diminuer la valeur d'aliments de première nécessité, s'appuierait sur l'intérêt général. Mais n'y a-t-il que le pain et la viande qui puissent être considérés comme des aliments de première nécessité? Que dire du vin, de la bière, du cidre, du fromage, des pommes de terre et autres légumes? Si, pour favoriser la classe pauvre et la masse des consommateurs, l'autorité intervient dans le commerce du pain et de la viande, comment, aujourd'hui surtout où elle cède facilement aux injonctions d'une minorité violente, résistera-t-elle aux sollicitations de ceux qui la presseront de s'interposer dans le commerce de la boisson et des principales denrées? C'est ainsi qu'une restriction en amènera une autre, et que la sécurité de tous les commerces d'alimentation sera successivement menacée. A notre époque, tout s'apprécie et se discute. Or une atteinte aussi grave portée au principe de la liberté, en une matière touchant de si près à l'existence de chacun, et qui par sa nature éveille tant de susceptibilités, pourrait avoir des conséquences incalculables. Il y a des pentes où il est imprudent de s'engager, quand on n'est pas muni de freins assez puissants pour enrayer la vitesse acquise. Après avoir attaqué les commerces alimentaires, on discutera les autres; on classera parmi les objets de première nécessité tout ce qui sert au logement, au mobilier, au vêtement et au chauffage; on voudra tarifer la toile, les tissus, le combustible. C'est donc une voie dangereuse de laquelle il faut s'écarter. D'ailleurs, autre temps, autres idées : les institutions déchues ne renaissent pas. Il en est d'elles comme des chênes séculaires; coupez ces arbres dont la végétation a fait l'admiration de nombreuses générations et dont les rameaux ont ombragé plusieurs âges; ils ne repoussent plus, et la sève des fortes racines restées dans le sol est impuissante à faire reverdir le moindre rejeton. Ce n'est pas à dire que les régimes nouveaux n'ont pas à s'inspirer des anciens; ils doivent au contraire recueillir religieusement l'héritage du passé, pour discerner ce que ce passé offrait de bon et de mauvais et profiter ainsi des enseignements qu'il porte. Toutefois, une institution nouvelle n'est jamais la copie d'un ancien état de choses; elle peut en porter l'empreinte, mais c'est avec une marque personnelle, qui, la distinguant de sa devancière, est à l'effigie de l'époque où elle éclôt.

Le régime restreint a donc vécu, il ne ressuscitera pas.

Mais si le retour à une organisation qui paraît surannée compte aujourd'hui peu de partisans, il n'en est pas de même du système de la taxe, sorte d'état intermédiaire entre le régime restreint et l'entière liberté. C'est là, d'après certains esprits, le seul remède à apporter aux abus actuels, et on a vu récemment des sociétés agricoles, jouissant d'une légitime autorité, formuler des vœux invitant le gouvernement à recommander aux maires la mise en vigueur de la taxe.

Le droit qu'ont les maires de taxer le pain et la viande résulte de l'article 30 de la loi des 19-22 juillet 1791. Mais il importe de bien établir dans quelles conditions cet article de loi a été voté. L'époque différerait absolument de la nôtre. On était encore sous la poignante impression des disettes qui avaient désolé la fin du règne de Louis XVI et les premières années de la Révolution, et on sentait le besoin de réagir contre les coupables agissements des accapareurs dont la fortune s'était édifiée sur les souffrances et les misères du peuple. Pour assurer l'alimentation publique, un décret du 29 août 1789 avait rendu libre la circulation du blé dans toute la France et avait interdit l'exportation des grains. Aujourd'hui, au contraire, où l'on a reconnu la nécessité de défendre l'agriculture nationale contre l'invasion excessive des blés étrangers, que nous sommes loin des circonstances qui avaient dicté ces mesures ! Or, malgré les devoirs que la rigueur des temps imposait au législateur, celui-ci ne se décida toutefois à adopter le principe de la loi de 1791 qu'en y apportant deux tempéraments : la taxe était établie *provisoirement* et elle devait toujours être d'une application *facultative*. Ainsi, dès son origine, elle apparaît comme une disposition exceptionnelle portant en elle un caractère à la fois provisoire et facultatif. Mais, quelques années plus tard, sa nécessité se serait imposée, puisque, pendant toute la première partie du siècle, elle a dû servir de légitime contre-poids au monopole de la boulangerie.

Comme la plupart des mesures économiques, la taxe a ses avantages et ses inconvénients.

On invoque en sa faveur l'intérêt des consommateurs ; elle aurait pour effet de maintenir les cours du pain et de la viande à des prix relativement modérés. Quoique ce résultat soit encore contesté, il est cependant assez généralement démontré par l'expérience. Pour ne citer qu'un exemple, dans trois chefs-lieux d'arrondissement du département de l'Oise, la taxe officielle est en vigueur pour le pain ; dans le quatrième, la taxe n'est qu'officieuse ; dans les autres villes ou bourgs du département, il y a taxe officieuse ou absence de taxe ; or, dans les villes soumises à la taxe

officielle, on constate le plus souvent que les cours du pain sont en légère baisse sur ceux des localités non taxées. Mais cette différence insignifiante est bien loin d'apporter à la gravité de la situation le remède qu'on doit attendre. On a vu, d'ailleurs, que, pour fixer la taxe, l'autorité avait toujours dû, à plusieurs reprises et successivement, augmenter considérablement l'allocation de panification, en raison de l'accroissement constant des frais du commerce. Il n'est donc pas douteux que le pain vendu au cours de la taxe officielle est encore beaucoup trop cher. L'histoire, du reste, démontre péremptoirement l'inefficacité de la taxe : jouissant depuis un siècle de l'existence légale, ayant été appliquée presque partout pendant cinquante ou soixante ans, et l'étant encore depuis trente ans dans un certain nombre de villes, elle a été absolument impuissante à empêcher le fait et la progression de l'écart entre les cours du blé et du pain ; et c'est précisément dans le siècle où elle a été mise en œuvre que l'abus s'est affirmé ¹.

A un autre point de vue, on estime que la taxe a pour avantage de fournir des armes aux municipalités contre des commerçants vendant des aliments de première nécessité. Ce surcroît de garantie est inutile ; car, outre le droit de taxer le pain et la viande, les municipalités ont reçu de la loi du 19 juillet 1791 la charge et le devoir d'inspecter le débit des denrées se vendant au poids et la salubrité des comestibles exposés en vente publique.

On voit encore dans la taxe un moyen de réduire les bénéfices du commerce. Outre qu'il est difficile d'avouer ostensiblement que le rôle de l'autorité soit de réduire au profit des uns les bénéfices légitimes acquis par les autres, le but poursuivi est assurément très problématique ; car il sera toujours loisible à un commerçant, dont le prix de vente sera taxé, de se récupérer sur la moins bonne qualité du produit vendu. D'ailleurs, le bénéfice annuel d'un négociant résulte souvent moins des prix de vente que de l'organisation de sa maison, de ses frais généraux et des salaires qu'il est obligé de payer.

Enfin, et cet argument est plus saisissant, ce qui prouverait que la taxe favoriserait les intérêts des consommateurs et nuirait à ceux des boulangers, c'est que leur corporation réclame énergiquement l'abrogation du fameux article 30 de la loi du 19 juillet 1791. Réunie en congrès général en juin 1884, elle a rédigé un vœu dans ce sens.

Aux avantages incertains et peu importants de la taxe, il convient d'opposer ses inconvénients : ils sont nombreux et flagrants.

¹ Sur 36 000 communes de France, la taxe sur le pain paraît être appliquée dans 1500 ou 1600 environ ; celle sur la viande est extrêmement rare.

La taxe est en opposition avec les idées de notre époque en apportant une restriction à la liberté commerciale et industrielle. Or, on ne saurait trop assurer et respecter l'intégrité de ce principe, et toute atteinte qui lui est portée est une mesure tellement grave, qu'elle doit trouver sa justification, soit dans un intérêt public très sérieux, soit dans l'impuissance bien démontrée d'une industrie¹. Pour établir la taxe, le législateur de 1791, sous l'impression des calamités passées, et sous la préoccupation des dangers qui menaçaient encore l'alimentation publique, s'est inspiré de l'intérêt général; mais si elle n'existait pas aujourd'hui, cette même raison trouverait-elle dans le pays et dans le Parlement assez d'écho pour que les Chambres actuelles osassent édicter cette disposition? C'est plus que douteux; car si elle sert l'intérêt public, c'est dans une mesure bien faible, puisqu'elle a été impuissante à enrayer la marche progressive de l'exagération des cours. Or elle détruit en quelque sorte pour les boulangers ce principe de l'égalité entre les citoyens, dont les Français sont si jaloux, en en faisant une classe spéciale de commerçants, qui, d'une part, ne peut jamais compter pour nourrir et élever sa famille sur une rémunération absolument certaine de son travail, et, d'autre part, est désignée comme suspecte aux yeux de la foule.

Sous le régime de la liberté, la légitimité de la taxe est fort discutable. Elle ne l'était pas sous le régime restreint, dont elle était la conséquence et le corollaire. Du moment, en effet, qu'on assurait à un nombre limité de maisons la fabrication exclusive du pain nécessaire à l'alimentation d'une ville, il était juste de contenir les prétentions de cette corporation privilégiée : c'est sous l'empire de cette même idée que les actes des officiers ministériels, dont le ministère est obligatoire, sont taxés. Mais cette entrave peut-elle se concilier avec la liberté? Sans la limitation du nombre, la clientèle est aléatoire; les boulangers ont donc à supporter, sans compensation, la défaveur d'un tarif. Aussi le maintien de la taxe sous le régime de la liberté constitue une inconséquence. Seuls deux systèmes sont logiques : la compression et la liberté absolue; toute organisation intermédiaire manque de base certaine ou doit être envisagée comme un état provisoire. C'est dans cet ordre d'idées que le gouvernement, en proclamant la liberté de la boulangerie en 1863, a cru devoir différer l'abrogation de la loi de 1791. On retrouve l'expression de ce sentiment dans une circulaire

¹ Ces termes sont empruntés aux considérants d'un vœu émis le 4 mars 1886 par la Société des agriculteurs de France. Par ces arguments, la Société repoussait une proposition ayant pour but l'organisation du monopole de l'alcool au profit de l'État.

du ministre du commerce aux préfets, en date du 22 août 1863 : « La pensée, écrivait M. Béhic, qui a inspiré le décret du 22 juin dernier, par lequel la liberté de la boulangerie a été proclamée à partir du 1^{er} septembre prochain, conduit logiquement, dans un temps plus ou moins éloigné, à l'abolition complète de la taxe du pain. »

La taxe doit avoir pour conséquence la vente obligatoire au poids, car un arrêté de taxe prend le kilogramme pour base de la détermination du prix du pain. Or, à un certain point de vue, la vente obligatoire au poids porte atteinte à la liberté du consommateur qui peut renoncer de son plein gré à l'exactitude du poids en échange de ce qu'il considère comme d'autres avantages, tels que celui d'un pain rassis ou exceptionnellement cuit ; on sait que ces deux conditions diminuent le poids du pain. Avec une application rigoureuse de la taxe le boulanger ne peut, sur ces points, satisfaire ses clients sans s'exposer à des poursuites judiciaires ¹. On voit donc ici une nouvelle entrave à la liberté des transactions. La taxe est un obstacle s'opposant au progrès de la fabrication. Et, en effet, si l'on doit vendre tous les pains à un prix uniforme, aucun mobile ne pousse le boulanger à améliorer la qualité de ses produits, puisqu'il est sans espoir de les écouler plus avantageusement. C'est donc détruire les heureux effets de la concurrence précisément sur le point où elle peut exercer une action utile ; impuissante, comme on l'a vu, à abaisser les cours, elle sert au contraire d'aiguillon au perfectionnement des procédés de fabrication.

Enfin, quelque soucieuses que soient les municipalités de fixer la taxe avec équité et impartialité, sa détermination n'en constitue pas moins une opération fort délicate, assurément sujette à erreur ; il ne suffit pas de relever avec soin les cours des différentes farines et d'en établir une juste moyenne, il faut, pour comprendre dans le calcul de la taxe l'allocation de panification, évaluer, suivant les localités, tous les frais de la boulangerie, tels que loyers, impôts, combustibles et autres, tous éléments essentiellement variables et d'une appréciation difficile. Aussi est-ce

¹ De nombreux procès ont été intentés aux boulangers pour défaut de poids de leurs pains. Souvent pour leur défense, ils ont justifié devant le tribunal d'attestations de leurs clients, les autorisant à leur livrer du pain sans garantie de poids, mais confectionné à leur goût et d'une cuisson plus complète ; ces productions n'ont pas été jugées suffisantes pour les faire acquitter et ils n'en ont pas moins été condamnés. Des exemples de ce genre sont cités dans une brochure intitulée : *la Taxe du pain et la liberté de la boulangerie*, par Antonin Lefort, ex vice-président du congrès général de la boulangerie française, tenu à Paris en juin 1884.

assumer une lourde responsabilité que de se constituer ainsi en régulateur du commerce.

La taxe de la viande présente à peu près les mêmes avantages et les mêmes inconvénients que la taxe du pain. Les principes et motifs à invoquer sont semblables, mais combien l'application de l'une est différente de celle de l'autre ! C'est à l'extrême difficulté de déterminer la taxe de la viande et d'en assurer l'exécution qu'il faut attribuer son abandon presque général depuis fort longtemps. Les villes de France où elle subsiste sont maintenant très rares. Dès 1825, une circulaire du ministre de l'intérieur avait relevé les abus et erreurs inhérents à cette taxe. Plus tard, en 1864, le gouvernement invitait celles des municipalités qui l'appliquaient encore à y renoncer définitivement. Rien ne fait mieux ressortir le caractère de cette taxe et les embarras que suscite sa mise en vigueur que les termes mêmes de la circulaire du ministre du commerce, du 24 décembre 1864. Il y était dit : « Indépendamment de ce que l'intervention de l'autorité pour fixer les prix des denrées alimentaires n'est plus en harmonie avec les principes de la liberté commerciale dont l'application se généralise de jour en jour, l'établissement pour la viande de boucherie d'une taxe présentant des garanties d'exactitude est d'une extrême difficulté. La multiplicité des éléments qui doivent concourir à la formation d'une taxe de cette nature, l'embarras que les administrations municipales éprouvent nécessairement à se les procurer ou à les déterminer par des expériences ou des observations particulières, puis à les réunir et à les coordonner entre eux, sont autant de sources d'erreurs pour les calculs auxquels ces éléments servent de base. » Entrant ensuite dans les détails, la circulaire constatait que, pour déterminer la taxe avec quelque précision, il importait de constater le prix du bétail sur pied, constatation souvent épineuse en dehors des principaux centres où se trouvent de grands marchés, de déterminer le rendement en viande nette de chaque espèce, de tenir compte des bénéfices des intermédiaires et des bouchers, des frais du commerce et de la valeur respective des différents quartiers et morceaux. Enfin, en concluant à l'abandon de la taxe, elle ajoutait : « Les municipalités s'épargneraient de sérieux embarras et mettraient à couvert leur responsabilité qui est engagée d'une manière fâcheuse. »

En résumé, et pour envisager aussi bien la taxe du pain que celle de la viande, de deux choses l'une : ou les municipalités n'appliquent pas la taxe, parce qu'elle est impopulaire, d'une exécution difficile, qu'elle engage leur responsabilité, ou qu'elle est contraire à leurs idées, et alors il faut aviser à un autre remède,

puisque ni l'État ni l'opinion publique ne peuvent les y contraindre; ou elles l'appliquent, et alors de son existence elle-même ressort son inefficacité, puisqu'elle n'a su maintenir à un taux normal les denrées qu'elle a la prétention de tarifer. En tout cas, elle est à peu près inapplicable à la viande, là où l'abus le plus grave se constate et où s'impose par conséquent la plus sérieuse réforme.

Quoi qu'il en soit, et dans un ordre d'idées plus élevé, la taxe porte en elle-même ce caractère fâcheux de demander protection à l'autorité dans une matière où elle ne devrait pas avoir à en accorder, et qui par sa nature semble lui être étrangère. Réclamer aide et assistance à l'État, c'est bien là le mal français, mal invétéré, et dont le pays, en malade inconscient, ne paraît pas rechercher la guérison. Ce mal a été implanté par la direction des pouvoirs publics depuis plus de deux cents ans. Et en effet, depuis Louis XIV, jetant au Parlement ébahi cette parole : « L'État, c'est moi », jusqu'à nos jours, tous les gouvernements qui se sont succédé, quoique ayant des origines diverses et quoique affectant des formes bien différentes, ont tous eu, presque à leur insu, un point commun et des tendances semblables : tous, ils ont eu pour objectif de tout attirer à eux, de tout entreprendre et d'intervenir en tout, sans songer qu'à chaque accaparement nouveau correspondait une responsabilité nouvelle; mais ce sentiment n'a jamais pesé dans leurs délibérations, et ils ont assumé toutes les responsabilités avec une légèreté sans égale. En vain auront-ils été avertis par de sages et profonds penseurs que « toute tentative pour détourner le cours naturel de la responsabilité est une atteinte à la justice, à la liberté, à l'ordre, à la civilisation ou au progrès¹ »; en vain leur a-t-on rappelé que « quand le gouvernement ne peut pas éviter de se charger d'un service qui devrait être du ressort de l'activité privée, il faut du moins qu'il laisse la responsabilité aussi rapprochée que possible de celui à qui naturellement elle incombe² »; en vain leur a-t-on fait entendre que « si l'on soustrait par des combinaisons irréflechies les hommes à la responsabilité de leurs actes, ils pourront bien encore être instruits par la théorie, mais non plus par l'expérience, et qu'une instruction que l'expérience ne vient jamais consolider et sanctionner peut devenir plus dangereuse que l'ignorance elle-même³ »; ils n'ont jamais tenu aucun compte de ces avis. Persuadés au contraire que le pouvoir serait d'autant plus fort, plus stable et plus respecté qu'il s'arrogerait plus d'attributions, ils ont cherché à augmenter

¹ Bastiat, *Harmonies économiques*, chap. xx : *Responsabilité*.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

sans cesse le cercle de son action par des empiètements successifs sur le domaine de l'activité privée. C'est une erreur dont ils ont été d'ailleurs souvent victimes. Il est clair que si la force publique se bornait à faire régner l'ordre, la sécurité et la justice, elle s'attirerait moins de plaintes et serait par conséquent plus respectée; elle assumerait une moindre responsabilité et, partant, courrait moins de dangers.

Aussi, qu'est-il arrivé? En déplaçant la responsabilité, on a tué dans le pays l'initiative personnelle et l'esprit d'association. Ce résultat était fatal; car la responsabilité est « pour l'homme son moteur, son professeur, son rémunérateur et son vengeur. Sans elle, l'homme n'a plus de libre arbitre, il n'est plus perfectible, il n'est plus un être moral, il n'apprend rien, il n'est rien; il tombe dans l'inertie et ne compte plus que comme une unité dans un troupeau ¹ ». Déshabitué de s'occuper de ses propres intérêts, le Français demande nécessairement à l'État de les lui régler; à un État qui s'est chargé de tout, il réclame tout, jusqu'à la garde et la fructification de ses capitaux et de ses moindres économies, jusqu'à l'organisation de ses plaisirs, jusqu'au dédommagement de ses accidents et jusqu'au soulagement de sa misère; insatiable, il lui enjoint sans cesse de faire plus; il exige de lui une instruction gratuite, un travail assuré, une retraite et des rentes pour ses vieux jour. En revanche, il l'accuse sans examen d'avoir provoqué toutes les crises industrielles et agricoles, il lui reproche ses échecs personnels et lui impute même parfois les pertes résultant des intempéries des saisons. Pour répondre aux clameurs issues de tous ces besoins, on a grossi démesurément le budget qui tend à devenir une caisse d'assurance ou de secours mutuels, avec cette différence que les primes et cotisations qui l'alimentent ne sont pas volontaires, mais sont prélevées, sous formes d'impôts, sur les uns au profit des autres. Cet état de choses confine au socialisme, si l'on doit entendre par là « un système de despotisme administratif qui remet à l'État le soin de pourvoir à la répartition du travail et des salaires, substitution de l'État à toute initiative personnelle, despotisme anonyme dont l'odieux dépasse toutes les tyrannies, puisque le souverain est absolu, impersonnel, irresponsable, sans entraves ² ».

Il n'en est pas ainsi en Angleterre. L'autorité n'intervient pas dans l'organisation des intérêts privés; elle laisse à chacun le mérite de ses efforts et de son activité. « C'est à cette indépen-

¹ Bastiat, *Harmonies économiques*, chap. xvii : *Services privés, services publics*.

² *Les Grandes leçons de l'Antiquité chrétienne*, ouvrage couronné par l'Académie, par Pellissier, professeur de l'Université.

dance que les citoyens doivent leur expérience et leur valeur personnelle. C'est à cette indépendance que le gouvernement doit son irresponsabilité relative, et, par suite, sa stabilité ¹. »

Dans ces derniers temps, l'agriculture a réclamé de l'État, comme un remède suprême à ses souffrances, l'établissement de droits sur les blés et sur le bétail étrangers. Ces droits, elle les a obtenus après une laborieuse campagne de sept années, et l'État a bien fait de les lui accorder; car autant il devrait se montrer circonspect quand il s'agit de toucher à l'organisation du commerce intérieur, autant il doit apporter un soin jaloux à ce que les rapports commerciaux avec les autres pays soient réglés sur des bases favorables à l'industrie et à l'agriculture nationales. Cette nouvelle législation a porté des fruits très utiles, non pas en relevant sensiblement le cours du blé, mais en le sauvant d'une baisse considérable qui se serait infailliblement produite sans elle; son effet a donc été plus préservatif que curatif. On a effectivement constaté que pendant les sept mois qui ont suivi la promulgation de la loi, le cours moyen du blé français a été à Paris du prix modéré de 22 fr. 60 le quintal, alors que le blé belge valait, à la même époque, 17 fr. 75, et le blé américain, rendu à Anvers, 18 fr. 75 ². Quant aux animaux de boucherie, ils se sont au moins aussi mal vendus pendant cette période qu'avant le vote de la loi. On voit donc que ce ne sont pas ces taxes douanières, même profitables et bien comprises, qui sauveront l'agriculture de la ruine qui la menace. Le mal dont elle souffre est trop profond pour qu'il puisse être guéri par des mesures de cet ordre. Si quelque chose peut alléger une partie des charges sous lesquelles elle succombe, ces soulagements ou remèdes ne pourront lui être apportés que par l'initiative privée. Ce qu'on est en droit d'exiger de l'État, c'est une législation qui encourage cette initiative, ou au moins ne l'entrave pas. De rapides excursions dans le domaine agricole le prouveront surabondamment.

On sait qu'il y a dix ans les arrivages de viande salée d'Amérique avaient porté à l'industrie de l'élevage et de l'engraissement des porcs un coup fatal, et que cette branche agricole, encore florissante il y a quinze ou dix-huit ans, avait dû être abandonnée par la grande et la moyenne culture. Sur ces entrefaites intervint le décret du 18 février 1881, qui, se basant sur ce que « l'introduction en France de viandes de porc salées, notoirement infectées de trichines, présente de graves dangers pour la santé publique », interdit l'importation des viandes de porc provenant des États-

¹ Bastiat, *Harmonies économiques*, chap. xiv : *Des salaires*.

² Note publiée en décembre 1887 par M. Jacquemart, vice-président de Société des agriculteurs de France.

Unis. Or voici quelles furent les conséquences de cette interdiction : l'industrie indigène, découragée auparavant par une lutte dans laquelle elle ne combattait pas à armes égales, se sentant tout à coup favorisée, a repris subitement courage ; et elle a tellement développé sa production, qu'après quatre années seulement de ce nouveau régime, le nombre des animaux de l'espèce porcine s'était assez accru dans le pays pour que non seulement les cours de la viande sur pied et à l'étal se fussent abaissés à un prix infime, mais, en outre, pour qu'on ait pu constater l'heureuse augmentation des exportations selon une marche très rapide. En trois années, de 1882 à 1884, les exportations ont plus que doublé, alors que les importations s'abaissaient de 30 pour 100¹. Cette progression si accentuée des exportations et cette décroissance simultanée des importations témoignent assez de la vitalité qu'avait reprise cette industrie. C'est le cas de dire et de répéter, avec preuves et chiffres en mains, que le meilleur moyen de forcer les denrées de première nécessité à descendre à un cours peu élevé, est encore d'encourager la production indigène, en ne la laissant pas écraser par la concurrence étrangère. Par qui ce prodige a-t-il été accompli ? Par l'initiative privée, rendue à elle-même au lendemain du jour où le décret de 1881 leva les obstacles qui paralysaient son action.

On trouve dans la réforme si radicale et si rapide de la culture de la betterave un second exemple de ce que peut faire l'initiative personnelle, quand elle est encouragée par une législation intelligente. L'excellente loi du 29 juillet 1884, en changeant l'assiette de l'impôt par la substitution de la betterave au sucre, et en fixant d'avance les quantités de sucre par 100 kilogrammes de betteraves à prendre en charge comme base de l'impôt, a déterminé le cultivateur et le fabricant à développer la culture d'une betterave riche, contenant sur les quantités légales des excédents de sucre indemnes d'impôt et par conséquent productifs de bénéfices. En trois années, une révolution complète s'est opérée dans cette branche importante de notre production nationale. De 5 à 7 pour 100 la richesse saccharine de la betterave s'est élevée à 8, 10 et 12 pour 100, et a même dépassé, dans certaines régions du Nord, 16 pour 100. Les quantités de sucre par hectare atteignent de 7 à 8000 kilogrammes². La betterave, qui valait généralement

¹ Documents statistiques de l'administration des douanes.

Exportations : 1882 : 50 225 porcs ; 1883 : 79 289 ; 1884 : 104 975.

Importations : 1882 : 99 148 porcs ; 1883 : 74 588 ; 1884 : 69 469.

² A Watines (Nord) en 1887 on a constaté, en grande culture, des richesses en sucre de 16.25 et 16.62 pour 100 et un produit à l'hectare de 9470 kilos de sucre.

20 francs les 1000 kilogrammes, se vend maintenant au fabricant de 22 à 25 francs, base à laquelle s'ajoute souvent 1 franc par dixième de degré de densité dépassant le minimum stipulé. Cette combinaison, en poussant le cultivateur à fournir des racines très riches, sert à la fois les intérêts des deux parties contractantes; elle a permis à certaines exploitations de livrer leurs récoltes aux prix, autrefois inconnus, de 42, 45 et même 48 francs les 1000 kilogrammes. Par qui tous ces résultats et progrès ont-ils été obtenus? Par l'initiative privée, secondée par une législation favorable.

Mais où les efforts personnels se sont surtout affirmés, en donnant la mesure de ce qu'ils pouvaient faire sous une législation qui n'a que le mérite de ne pas les entraver, c'est dans la fondation des syndicats agricoles. La loi du 22 mars 1884, qui leur a conféré le droit de se constituer librement, n'a pas encore cinq années de date, et déjà ils existent sur tous les points du pays, rendant partout à l'agriculture les services les plus signalés par les garanties que présentent les achats d'engrais, de semences et de machines passés en gros pour le compte des syndiqués.

Voilà les premiers effets de l'initiative privée. Ce qui lui reste à faire est considérable. C'est à elle à résoudre la grosse question de la culture des céréales. Sous son impulsion, cette industrie fondamentale, ruineuse depuis trop longtemps, peut devenir rémunératrice, sinon avantageuse. C'est elle, qui, sans accroître les frais généraux de chaque exploitation, saura augmenter les rendements des blés par l'application de nouvelles méthodes, basées sur des assolements plus rationnels et plus étudiés, sur un choix plus éclairé de semences prolifiques, sur l'emploi d'engrais plus abondants et plus appropriés à la nature du sol. Elle seule, par l'étude approfondie de « cet instrument admirable qu'on nomme la terre, de ce laboratoire merveilleux où se prépare tout ce qui sert à alimenter, vêtir et abriter les hommes ¹ » préconisera les réformes qui ouvriront la voie du salut.

Eh bien, dans la question du pain et de la viande, où trouver un remède efficace, si ce n'est encore et toujours dans l'initiative privée se traduisant cette fois par l'association.

Jules LE CONTE.

La fin prochainement.

¹ Bastiat, *Harmonies économiques*, chap. XVIII : *Causes perturbatrices*

REVUE DES SCIENCES

La téléphonographie. — Transmission de la parole à grande distance et à haute voix. — Concert transmis de New-York à Philadelphie. — Enregistrement et expédition automatique des messages téléphonés. — Le théâtrophone. — Appareil d'auditions musicales. — L'opéra partout pour 50 centimes. — Causerie sur la pomme de terre. — Une recette de 800 francs à l'hectare. — La production de la pomme de terre en Allemagne et en France. — 20 000 kilogrammes par hectare. — Culture industrielle. — Moyen d'arriver aux grands rendements. — La rage à Paris. — Accroissement des cas de rage. — Les vaccinés de l'Institut Pasteur. — Mesures de police. — Dilatation de l'estomac et conséquences. — Crampes et contractures chez les dilatés. — Cas mortels de tétanie. — Les derniers castors d'Europe. — Les castors en France. — Intelligence des animaux : les corneilles grises du bois de Vincennes. — La volière de l'Asile des convalescents. — Histoire de trois corbeaux.

En Amérique, le phonographe continue à occuper l'attention. M. N.-J. Hammer, dans une conférence récente sur les inventions d'Edison, vient de réaliser une expérience qui a eu certain retentissement. Nous en parlons surtout parce qu'il est question de la reproduire prochainement à Paris, chez un de nos amis, et de la répéter ensuite au Champ de Mars pendant l'Exposition. Il s'agit de démontrer que le phonographe, aussi bien que le premier venu, peut téléphoner à grande distance. Le phonographe dit comme tout le monde *allo*, puis, il se met à parler devant l'embouchure et l'appareil récepteur reproduit à la station d'arrivée toutes les paroles de l'instrument. En sorte que, si vous êtes pressé, vous dictiez au phonographe, vous vous en allez, et votre domestique en votre absence fait parler pour vous le phonographe obéissant. De même, pendant que vous êtes occupé ailleurs, le phonographe écoute ce que lui transmet le téléphone, et à votre retour, il vous suffit de lui demander ce qu'il y a de neuf. Il vous répète mot pour mot les nouvelles que le téléphone lui a envoyées. C'est fort commode. Voici dans les termes les plus simples, l'expérience faite en Amérique.

A New-York, on a fait de la musique, on a chanté, on a parlé devant le phonographe Edison, l'appareil a tout inscrit. On l'a mis en marche devant un transmetteur téléphonique, et le téléphone a

transmis la musique, les chants, la parole jusqu'à un récepteur installé à Philadelphie, dans la salle de l'institut Franklin. La distance est de 43 milles (115 kilom.). On s'est servi d'une des lignes de l'American Telephon and Telegraph Company. La ligne est aérienne, sauf sur une longueur de 14 kilomètres, qui est un câble souterrain.

Il est évident que chaque personne ne pouvant se mettre les récepteurs à l'oreille en même temps, il eût fallu croire sur paroles quelques privilégiés; on avait songé à tout. Un nouveau phonographe fut disposé devant les récepteurs, et ce fut l'appareil qui se chargea d'écouter pour tout le monde et d'enregistrer tous les sons. Enfin, comme le phonographe eût été impuissant à se faire entendre dans une salle aussi vaste que celle de l'institut, il répéta tout ce qui avait été transmis, à demi-voix, devant un transmetteur téléphonique qui mit en action un motographe. Le motographe est un récepteur téléphonique puissant qui parle à haute voix. On peut de cette façon distinguer la musique et les paroles de toutes les parties de la salle. L'auditoire était émerveillé.

Plusieurs centaines de personnes ont entendu ainsi distinctement le concert transmis de New-York à Philadelphie, soit à plus de 40 lieues de distance. On percevait les paroles, malgré toutes les transformations diverses, environ 3 minutes après qu'elles avaient été prononcées à New-York. Il ressort de cet essai, qu'il est possible de téléphoner des phonogrammes et de phonographier des messages téléphoniques, c'est-à-dire *phonographier* à distance.

Deux jeunes ingénieurs, MM. Marinovitch et Szarvady, viennent de breveter un nouvel appareil auquel ils donnent le nom de *théâtrophone*. Tout le monde connaît les balances automatiques que l'on trouve partout en Europe, voire même sur le sommet des montagnes au Rigi, au Burgenstoch, etc. On glisse 10 centimes dans l'ouverture ménagée à cet effet, et la balance consent à vous indiquer votre poids. On a construit sur ce principe des appareils à livrer des boîtes d'allumettes, des bonbons, des journaux, etc.; on en a même établi récemment qui s'éclairent à la lumière électrique quand la pièce tombe, et montre aux curieux le portrait des hommes du jour, un dessin représentant tous les événements de la veille, etc. MM. Szarvady et Marinovitch ont eu une autre idée : Jetez 50 centimes dans le guichet et vous entendrez pendant 3 ou 4 minutes l'opéra, l'opéramique, etc. Le théâtrophone est un appareil à perception automatique pour les auditions musicales ou autres téléphoniques.

Dans la pensée des inventeurs, on disposerait à Paris dans des endroits bien choisis, et au Champ de Mars dans les principales galeries qui resteront ouvertes dans le jour et dans la soirée, des théâtrophones.

phones en relation avec les principaux théâtres, les amphithéâtres de conférences, etc. Et le premier venu pourrait ainsi entendre en passant ce qui se chanterait à l'Opéra ou ce qui se dirait au Trocadéro. L'invention ne manque pas d'originalité; il reste à savoir si elle est bien réalisable, non pas au point de vue technique, ce qui est certain, mais au point de vue tout matériel des recettes et des dépenses.

La pomme de terre que Parmentier a eu tant de peine à faire accepter en France, à la fin du dernier siècle, s'est tellement propagée qu'aujourd'hui l'offre l'emporte sur la demande et, en général, sa culture est devenue assez peu rémunératrice. Voici un moyen d'en tirer un nouveau parti et de nous éviter, du même coup, des importations coûteuses. M. Aimé Girard, professeur au Conservatoire des arts et métiers, a fait, à ce propos, une importante communication à l'Académie des sciences. L'Allemagne produit, chaque année, 4 millions d'hectolitres de pommes de terre, et c'est sur la saccharification de la pomme de terre que les trois quarts de cette production reposent. En France, la situation de la distillerie est différente. Pour produire les 2 millions d'hectolitres que nos statistiques accusent, aujourd'hui que les vins, cidres, etc., ne produisent plus que 100 000 hectolitres, on doit importer de l'étranger plus de 2 500 000 quintaux de grains et surtout de maïs, détourner de nos sucreries 200 000 tonnes de betteraves, enlever à la sucrerie 150 000 tonnes de mélasse. Cette différence si profonde dans l'allure des deux industries dont le but est identique (production d'alcool et de drêches) s'explique par la différence du rendement agricole et de la qualité de la pomme de terre. En Allemagne, on est parvenu à des rendements de 20 000 kilog. à 25 000 kilog. à l'hectare avec des richesses de 17 à 18 pour 100 de fécule anhydre. En France, c'est exceptionnellement que nos rendements dépassent 10 à 11 000 kilog. à l'hectare avec des richesses de 14 à 15 pour 100. Cette infériorité n'est due qu'à l'état arriéré de la culture. Il faut y pourvoir.

Pour obtenir à l'état de flegmes un hectolitre d'alcool à 100 degrés, la distillerie demande, d'un côté, 310 kilog. de maïs à 65 pour 100 d'amidon; d'un autre, 900 à 1000 kilog. de pommes de terre à 16 ou 17 pour 100 de fécule. Le maïs coûtant 13 francs les 100 kilog., les 310 kilog. coûteront de 40 à 41 francs. Il est clair que les 1000 kilog. de pommes de terre peuvent rapporter aussi le même prix. Si à la qualité se joint un rendement élevé, la culture devient franchement rémunératrice, puisqu'une récolte de 20 à 25 000 kilog. assure une recette de 800 à 1000 francs à l'hectare. La culture doit, en définitive, pour donner cette somme, produire 4000 kilog. de fécule anhydre.

M. Girard s'est proposé d'atteindre cette production et il a entrepris

des essais dans deux terrains très différents, à Joinville-le-Pont (Seine) et à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise). Le premier relativement pauvre, le second riche. Il y a planté de nombreuses variétés de pommes de terre signalées comme propres aux travaux industriels et provenant les unes de Saxe, les autres des Vosges. En 1886, 1887, 1888, il a opéré par sélection sur les diverses variétés, ne réservant pour l'année suivante que les variétés les plus riches. En 1888, bien que l'année ait été mauvaise, il a pu récolter sur un hectare 33 000 kilog. des *Richter's Imperator*, riche à peu près de 18 pour 100 de fécule. Il est donc possible en France, tout comme en Allemagne, avec un peu de persévérance et de bonne volonté, de s'assurer des rendements élevés en tubercules riches. Les résultats à Joinville et à Clichy ont été très satisfaisants, un peu inférieurs cependant dans les terrains pauvres de Joinville, 6000 contre 8000 par 100 ares.

Il est clair que, en dehors des conditions météorologiques, il faut compter, pour réussir, avec la profondeur des labours, l'emploi d'engrais appropriés, les dates de plantation, la régularité, l'espace-ment. Mais l'influence prépondérante appartient au choix du plant. Après avoir choisi une bonne variété, il faut, chaque année, opérer encore par sélection; il faut marquer dans le champ les pieds faibles à rejeter si l'ensemble de la culture est bon, les pieds forts que l'on veut conserver, au contraire, si ce sont eux qui forment l'exception. Il convient d'entendre par pieds forts les tubercules *moyens* à fortes feuilles. Il existe un rapport entre la richesse de la récolte et la vigueur des parties aériennes qui la préparent; c'est en effet par les feuilles que se fait l'emmagasinement de fécule. En mettant à profit les règles établies par M. A. Girard, il n'est pas douteux que l'on obtienne en France très couramment, des rendements de 20 à 25 000 kilog. à l'hectare de pommes de terre riches à 17 pour 100 de fécule anhydre.

La dilatation de l'estomac est une affection assez commune qui se rencontre chez les dyspeptiques, et auxquelles peut-être on ne prend pas assez garde. M. de Beurmann a appelé l'attention, à la Société médicale des hôpitaux, sur un cas grave et sur des symptômes assez peu connus jusqu'ici. M. de Beurmann a pu suivre pendant plusieurs années un individu atteint de dilatation d'estomac, causée et entretenue par de nombreuses erreurs de régime. Après une foule d'accidents divers, cet homme éprouva un accès de contracture tétaniforme qui s'étendit aux muscles respiratoires et causa la mort en peu d'heures. Il avait eu, quelques jours auparavant, une sorte de crise prémonitoire, sous forme de vertige, avec sensation de faiblesse générale, engourdissement des pieds et fourmillement des mains. Quand un médecin observe de pareils symptômes chez un malade atteint de

dilatation gastrique, il est indispensable qu'il y porte la plus grande attention. Avec l'observation de M. de Beurmann, on possède déjà quinze cas de tétanie dans la dilatation gastrique, observés depuis 1864 par Küssmal, Dujardin-Beaumetz, Hanot, Hayem. M. le professeur Bouchard possède, de son côté, plusieurs observations inédites. Les malades qui souffrent de cette affection sont du reste sujets aux crampes et à divers genres de spasmes. Les accidents tétaniformes sont d'une extrême gravité, puisque, sur douze cas, M. de Beurmann note huit morts. Plusieurs des sujets qui ont guéri ont été en imminence d'asphyxie.

Il est certain que, dans la dilatation de l'estomac, il existe une tendance à l'envahissement rapide des muscles du tronc par la contraction, d'où l'asphyxie. Jusqu'ici l'explication de ces faits paraît conforme aux vues de M. Bouchard; ils seraient dus à une intoxication. Parmi les substances toxiques qui prennent naissance dans un estomac dilaté, peuvent parfaitement bien se rencontrer des poisons convulsivants capables de donner la mort à doses très faibles.

Dans le rapport qu'il a présenté successivement au conseil d'hygiène de la Seine et à l'Académie de médecine, M. Dujardin-Beaumetz a constaté qu'il y a eu, en 1888, dans le département de la Seine, 49 décès dus à la rage. Ces décès ont été causés 4 fois par un chat et 15 fois par un chien; dans ces deux cas, il n'y a pas eu de morsure, et c'est par le seul contact de la langue avec les parties dénudées du derme que la maladie a été inoculée. M. Dujardin-Beaumetz fait observer à ce propos que ce sont les parties découvertes, notamment les mains, qui ont été le plus fréquemment mordues. Il a insisté sur les difficultés du diagnostic dans certains cas et sur les erreurs qui peuvent être commises si on s'en rapporte exclusivement à la feuille de décès; c'est ainsi que dans 4 de ces 49 cas on avait diagnostiqué le tétanos, l'angine suffocante, le diabète et la folie; trois fois l'inoculation du bulbe à des animaux a permis d'établir le diagnostic réel. Quant au traitement pastorien, il n'a fourni qu'une mortalité de 1,14 pour 100 en 1887 et 1,19 en 1888, tandis que, parmi les personnes mordues et qui n'ont pas été traitées, la mortalité a été, pendant ces mêmes années, de 15,90 pour 100 en 1887 et de 13,33 en 1888.

D'autre part, le nombre des cas de rage, tant chez les animaux que chez l'homme ne cesse de croître à Paris.

Ces observations ont été confirmées par M. Nocard, qui a pu constater qu'en 1887, on a reconnu en France 2567 chiens enragés, et encore ce chiffre est-il très inférieur à la réalité, de 50 pour 100 d'après le dire des vétérinaires sanitaires. Par contre, on n'en a compté que 427 dans tout l'empire allemand, 20 en Bavière, 4 en Suisse, 1 dans le

grand-duché de Bade et pas un seul dans le Wurtemberg! C'est que la police sanitaire de la rage canine y est soigneusement mise en pratique. Or elle comporte trois mesures : la déclaration des animaux enrégés, l'abattage immédiat des chiens mordus et l'abattage des chiens errants sans collier portant l'adresse de leur maître. En France, chacun cherche à éluder le plus possible ces prescriptions, et l'autorité a la faiblesse de ne pas s'en exiger l'exécution. A Paris, l'année dernière, il y a quelques années dans le Var et le Loiret, l'administration s'est montrée rigoureuse, et aussitôt les cas de rage ont diminué.

Quand nous disons rigoureuse nous ne voulons pas parler de mesures vexatoires et capricieuses ; nous entendons que l'on fasse chez nous comme en Angleterre, que l'on nous débarrasse de tous les chiens errants ne portant pas de collier avec l'adresse du propriétaire.

Il y a encore des castors en Europe. Mais on peut prévoir l'époque où le castor aura complètement disparu du vieux continent. Parlons-en pendant qu'il en est encore temps. Tout le monde sait que l'animal est très industriel. Dans l'Amérique du Nord, le castor accomplit des travaux vraiment merveilleux. En été, ces animaux vivent isolés et solitaires dans des terrains creusés sur les bords des lacs ou des rivières, ils les quittent à l'approche de l'hiver, se groupent au nombre de 2 à 300 pour construire leur demeure commune. Ils choisissent un lac ou une rivière assez profonde pour qu'elle ne gèle pas jusqu'au fond et autant que possible des eaux courantes, afin de s'en servir pour le transport des matériaux nécessaires à leurs constructions. Ils commencent par établir près du bord une sorte de barrage en branches entrelacées mêlées de pierres et de limon ; chaque année ils renforcent cette digue qui finit par avoir de 2 à 3 mètres d'épaisseur à la base ; les branches poussent souvent et forment une haie. La digue protectrice étant terminée, les castors se divisent en groupes de trois ou quatre familles, et chaque groupe édifie les buttes qui leur serviront de demeures. Les buttes sont établies sur le bord de l'eau ou contre la digue ; elles sont de forme ovale ; elles ont environ 2 mètres de diamètre intérieur et sont bâties avec les mêmes matériaux que la digue ; elles ont toujours deux étages. Le supérieur est destiné à l'habitation ; il est au-dessus des eaux ; on n'y pénètre que par une très petite ouverture presque invisible qui sert de cheminée d'aération ; l'étage inférieur s'ouvre assez largement sous l'eau ; il paraît servir à placer la provision d'écorce.

Ce n'est pas, comme on l'a dit souvent, avec leur queue ovale et aplatie que les castors construisent leurs habitations ; leur queue leur sert surtout à nager ; ils exécutent leurs travaux avec leurs dents, leurs mâchoires et leurs pattes. Avec leurs incisives, ils coupent les

branches et même les troncs d'arbre; ils effectuent la coupe en amont, du point où ils comptent s'établir pour que l'eau charrie les matériaux; ils poussent les bois dans l'eau et en nageant les dirigent jusqu'au point d'arrivée; par prudence ils ne travaillent que la nuit.

Le défrichement et le peuplement du bord des rivières ont porté atteinte à l'industrie des castors; ces animaux ont été peu à peu refoulés dans les régions incultes; d'ailleurs les chasseurs les traquent dans toutes leurs retraites pour s'emparer de leur belle fourrure. Aussi le castor est-il devenu de plus en plus rare en Europe; il a dû même abandonner l'édification de ses huttes; et il est devenu presque troglodyte sans cesser pour cela de faire preuve d'une grande ingéniosité. Il se cache si bien qu'on ne le trouve plus guère. Il en existe cependant même en France le long du Rhône ¹. Le castor est installé le long des digues de ce fleuve, et il y creuse une succession de terriers disposés en magasins et en chambres surmontées d'une prise d'air habilement dissimulée. Il faut le hasard pour les découvrir, un chien grattant par exemple avec ses pattes l'ouverture du trou d'aération. Alors le castor descend au premier étage, en communication avec le fleuve, plonge sous l'eau et ne reparait que loin de sa demeure.

Ailleurs qu'en France, sur le Danube et ses affluents, aux environs de Salzbourg, les castors étaient encore assez nombreux à la fin du siècle dernier et leurs queues figuraient fréquemment, en carême, dans les dîners d'apparat. Maintenant on ne les rencontre plus qu'isolément sur le Danube, le Dab, la Moselle, la Meuse, la Lipp, la Weser, etc. En 1848, on en trouvait encore dans l'Elbe et l'Hovel où ils étaient protégés par les lois de la chasse: ils sont devenus très rares. Cependant à Woëliez, par ordre du duc d'Anott, on respecte leurs constructions et peut-être y verra-t-on bientôt les derniers castors. En Autriche, ils n'existent déjà plus en dehors de la colonie de Hallfrün et des retraites qu'on leur a ménagées à Schönau en Bohême, à Frauenberg et à Rothenhof sur le Moldau. Dans ces dernières colonies, les castors ont élevé, comme en Amérique et en Europe autrefois, de véritables villages, ce qui prouve bien que l'instinct de l'architecture est inné chez eux et qu'il ne disparaît qu'en apparence quand ils sont obligés de prendre des précautions contre les chasseurs. Dans le Nord, chez les Samoyèdes, ils renoncent, à cause du froid, à leurs demeures extérieures et vivent dans de véritables terriers.

M. de Bute a beaucoup étudié les castors d'Europe. Il en fit un jour placer quatre dans un espace mesurant à peu près 2 hectares, au milieu de son bois de Kilchattan en Écosse. Quatre ils étaient et quatre ils restèrent; on ne constata aucune reproduction. On en lâcha

¹ Nous empruntons ces détails à la « Revue des sciences naturelles appliquées. »

trois nouveaux, et la petite colonie prit rapidement de l'extension. L'enclos était traversé par une rivière; les castors firent des efforts vraiment extraordinaires pour construire une digue, arrêter les eaux et construire leurs maisons sur les bords du barrage. La digue ne mesure pas moins de 23 mètres de longueur, 3 mètres de profondeur et 5 à 6 mètres de largeur; elle est composée de bois, pierre, terre, de tous les matériaux qu'ils peuvent trouver dans leur enclos. Cette digue est entretenue dans un parfait état. L'habitation principale qui sert de lieu de refuge en cas de surprise par un ennemi quelconque mesure 3 mètres de long sur une profondeur de 1 mètre. Sept autres maisons plus petites ont été successivement élevées pour loger les jeunes. Dès la mi-septembre, les castors, pleins de prévoyance, enduisent leur logis d'un revêtement de boue qui les préserve des pluies et des froids de l'hiver. Ils se couchent à l'intérieur de leur chambre sur des rognures de bois. Ils découpent des branches, mangent l'écorce, et ensuite, avec leurs dents, les réduisent en petits fragments qui leur servent de litière. Aucun déchet, aucune ordure ne s'aperçoit dans leurs maisons. En hiver, les castors se nourrissent uniquement d'écorce d'arbres, de saules et de peupliers, de chênes, de platanes, d'ormes, d'épines, de noisetiers, de pins. En été, ils mangent volontiers des broussailles tendres, des herbes, des jeunes pousses; à l'automne, ils arrachent les racines, dont ils sont très friands.

Le castor est très timide, très craintif; au moindre danger, il descend dans la rivière et frappe l'eau d'un coup de queue vigoureux pour prévenir toute la colonie. Enfin, fait très curieux, il semble que le travail soit obligatoire chez eux. Les paresseux sont impitoyablement chassés et vont mourir de faim, isolés, loin de la colonie. S'agit-il des paresseux réellement ou des impotents, des malades, des non-valeurs? Si réellement il s'agissait des paresseux, le castor nous donnerait une jolie leçon de philosophie.

Autre preuve de l'intelligence des animaux. Nous l'empruntons à des observations de M. Louis Leter¹. Tous les ans, du mois de novembre au mois d'avril, une variété assez rare de corbeaux, gris ardoise et noir (la corneille à manteau), immigre dans une partie très limitée du bois de Vincennes, le long du plateau de Gravelle; elle affectionne surtout le parc de l'asile des convalescents de Vincennes. Les internes en médecine ont, dans ce parc, un jardin au milieu duquel ils ont installé une grande volièrre. « Il y a deux mois, j'enferme là, dit M. Leters, deux de ces corneilles prises au piège. Pendant une heure, elles se jetèrent avec violence contre le grillage de leur prison. Elles fini-

¹ *Revue scientifique.*

rent par se calmer, et mangèrent volontiers de la viande et du pain. Elles vivent en bonne intelligence avec trois mouettes. Dès les premiers jours de leur captivité, des corbeaux de la même espèce vinrent voler sur les arbres voisins de la volière; ils venaient aux heures où le bois est désert; ils poussaient de petits cris très doux, très différents de leurs croassements habituels, rauques et forts. Ils venaient même sur la volière. »

Le jardinier chargé de donner la pâture aux oiseaux s'aperçut que, malgré la quantité de viande et de pain qu'il plaçait dans la volière, tout disparaissait rapidement : en deux jours, 1 kilog. de muscles de cheval et quatre gros morceaux de pain. On soupçonna les rats. M. Leters fit jeter les provisions ordinaires dans la cage et s'embusqua dans un coin. Il assista à un spectacle vraiment singulier. Les corbeaux arrivaient par petits groupes sur la volière en jetant des cris plaintifs; alors les corbeaux captifs se hâtaient de ramasser des morceaux de viande ou de pain, ils passaient le bec à travers les mailles du grillage et présentaient les morceaux aux corbeaux du dehors; ils faisaient ainsi une large distribution. Tous les jours, le même fait se reproduisait.

« Mes corbeaux, dit M. Leters, se voyant dans l'abondance, ont cru devoir faire, à mes dépens, des largesses à tout le peuple corbeau. » Il semble, du reste, que les corbeaux s'entraident très volontiers et se protègent mutuellement, car lorsque le jardinier vint délivrer du piège l'une des corneilles aujourd'hui en volière, et qui poussait des cris de détresse, il aperçut, à 10 ou 15 mètres au-dessus de sa tête, une cinquantaine d'oiseaux tournoyant et essayant évidemment de l'intimider par leurs cris et leur vol menaçant. Les corneilles l'accompagnèrent pendant environ 250 mètres de chemin.

M. Leters présume que ces corbeaux ont une grande affection les uns pour les autres; on ne les voit jamais seuls; ils s'en vont par petits groupes. Quand la nuit arrive, quelques-uns, les chefs ou les vieillards, sans doute, se perchent dans les plus grands arbres; ils jettent quelques cris secs, et aussitôt les autres viennent autour d'eux sur les branches qui en soutiennent de véritables grappes. La multitude semble obéir immédiatement aux ordres qui lui sont transmis. On a même conservé dans ce petit monde les traditions de respect et d'obéissance, sans doute aussi le sentiment de la famille. Heureux monde!

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1889.

On ne peut plus nier que la République ne commence une ère nouvelle. A la vérité, ce mot d' « ère nouvelle » est presque banal dans l'histoire de la République, depuis dix-huit ans : on l'a tant employé, tantôt par crainte, tantôt avec espérance, de phase en phase ! Mais il a une justesse spéciale, présentement. Ce n'est pas parce que l'imprévu qui règne dans l'état de plus en plus trouble de la République nous cause des surprises violentes. L'imprévu nous est devenu comme habituel, depuis longtemps déjà. Car la République est moins maîtresse de ses actes qu'aucun autre gouvernement ; elle est moins capable de régler les évènements et de commander à la fortune ; il y a plus de péripéties, comme il y a plus de crises, dans son existence. Si, à toute époque, les Français sont toujours, par leur propre goût, par leur vocation et quasi par leur profession historique, « les comédiens ordinaires du bon Dieu », on peut dire que, sous la République, ils en sont les comédiens extraordinaires. Toutefois, l'imprévu ne se manifeste guère aujourd'hui que dans le détail des choses. Ce qu'on avait toujours prévu, ce que les observateurs sagaces avaient toujours prophétisé, ce qu'une loi fatale de l'histoire républicaine rendait certain d'avance, c'est qu'une période viendrait, où, soit pour se défendre contre un César quelconque, soit pour refouler le mécontentement d'un peuple non moins dégoûté que fatigué à force de déceptions, la République lutterait désespérément, par tous les moyens, et que cette lutte suprême serait, dans le Parlement ou dans le pays, une sorte de guerre jacobine. Eh bien ! voilà l'ère nouvelle qui vient de commencer. Les incidents seuls y formeront la part du hasard...

Le général Boulanger est en Belgique. Fuite soudaine, exil volontaire. Il arrive à Bruxelles, dans la nuit du 1^{er} avril. Pendant toute la journée du lendemain, on doute, à Paris, de son départ ;

on ne veut pas être mystifié par les nouvellistes qui l'annoncent ; et quand, vers le soir, on ne peut plus être incrédule, on reste stupéfait. Quoi ! le sauveur se sauve ! Le chef abandonne son parti, à l'heure même du danger ! Le héros s'échappe, comme si son panache avait tremblé sur sa tête et que, sous le coup de la menace, cette crânerie qui avait fait la moitié de sa chance et de sa gloire, lui avait manqué ! L'ambitieux s'en va, sans attendre sa destinée, sans avoir osé pousser jusqu'au bout son entreprise ! Le député qui s'honorait de représenter un million de Français et d'avoir autour de soi, à Paris, tout un peuple d'électeurs, s'évade, oublieux de son mandat aussi bien qu'insoucieux de son rôle ! L'idole n'aura pas été brisée, elle s'évapore ! Et tout ce qu'il y a de vulgaire ou d'indigne dans le voyage et dans le compagnonnage du fuyard augmente encore la sévérité du jugement public. Ses amis mêmes sont, les uns indignés, les autres scandalisés ; on dirait des gens leurrés. M. Michelin et M. Thiébaud ne se contentent pas de déclarer qu'ils se retirent du « Comité républicain national ». Ils blâment le général Boulanger. M. Michelin lui reproche d'avoir quitté « son poste », quand il fallait se laisser, « ou emprisonner comme Barbès, ou fusiller comme Delescluze ». M. Thiébaud, moins familier avec les exemples épiques des vieux républicains, jette au général Boulanger cette invective que lui fournit l'histoire du jour : « Quand on embrasse la cause du peuple contre les oligarchies, qui l'exploitent, ce n'est pas pour faire la fête, c'est pour partager avec l'éternelle victime qu'on défend le pain amer des exactions et des injustices. » Mais bientôt le parti boulangiste réagit contre sa stupeur et sa colère. Il essaie d'excuser, de justifier même le général. Si Boulanger a fui, c'est, à entendre ses apologistes, qu'on devait l'arrêter, dans la matinée du 2 avril, et sa mort était décrétée : on l'empoisonnait ou bien on l'égorgeait, on le fusillait. Par une prudence habile, il s'est soustrait aux sicaires de la République et la foule, qui aime les « malins », le louera d'avoir si prestement nargué, déjoué, trompé ses bourreaux. Au surplus, ses confidents les plus avisés, M. Laisant, M. Laguerre, M. Naquet, l'avaient adjuré d'esquiver, dans l'intérêt de sa cause, la perfide rage de ses ennemis : témoin leurs lettres, datées du 14 mars. Quant à lui, par une proclamation qu'il adresse de Bruxelles aux « Français », il proteste qu'il n'a pas voulu subir la juridiction d'un Sénat dont la haine et la partialité le condamnaient, avant même qu'il comparût ; mais, qu'on le cite devant la Cour d'assises ou devant le tribunal correctionnel, il reviendra, le front haut, se soumettre à la justice de son pays. Jusque-là, il gouvernera de Bruxelles les affaires du parti « républicain ».

national ». L'aurait-il donc pu, enfermé à Mazas ou déporté à Nouméa?

Si aisément que la démocratie pardonne à ses favoris, cette apologie n'aurait pu suffire à relever la réputation du général Boulanger. Certes, le sens héroïque a diminué en France, dans la politique. Néanmoins, nous sommes encore un peuple assez fier et assez sensé pour mépriser, tôt ou tard, un bravache qui ne brave rien et pour se détourner d'un prétendant qui ne mesure sérieusement ni son devoir ni son sort. Et puis, en fuyant, le général Boulanger semblait s'accuser lui-même. On soupçonnait qu'il avait eu une raison grave de se dérober à un jugement. Mais le général Boulanger est un homme heureux : chaque fois qu'il commet une faute, la République se hâte d'en commettre une plus grande encore ; le discrédit de l'une tempère le discrédit de l'autre. N'est-ce pas le phénomène du 4 avril ? Premièrement, cet adversaire qui vient de se déconsidérer aux yeux mêmes de son propre parti, on lui fait l'honneur de le poursuivre, comme pour achever sa perte, et, cet acharnement, on l'exerce dans le vide : loin de le frapper, on ne l'atteint pas ; loin de produire contre le général Boulanger une de ces preuves qui terrassent le coupable, devant l'opinion publique, on ne lance contre lui qu'un réquisitoire vain, déclamatoire ou à demi romanesque, qui ne signifie rien ou presque rien ; on dissipe par ces fausses ou vagues accusations le soupçon même qu'un dernier mystère faisait planer sur le général Boulanger. Secondement, rien n'aura été plus ignominieux et plus odieux que l'acte parlementaire qui, le 4 avril, a autorisé cet acte judiciaire. Quel spectacle que celui de cette séance ! Le garde des sceaux n'ose pas lire le réquisitoire de son procureur-général ; le président de la Chambre le lit malgré soi, comme s'il en était honteux lui-même : on hue M. Thévenet ; on refuse d'écouter M. Méline. Ensuite, on vote avec une brutale fureur. On ne prendra le délai, ni de deux jours, ni d'un, pour étudier ce réquisitoire qu'on ne connaît pas. Non, un simple répit de deux heures et c'est assez. On nomme les commissaires : ils s'assemblent à peine. On nomme un rapporteur : il débite quelques phrases. On délibère dans un tumulte où les protestations de M. Paul de Cassagnac et de M. Andrieux ne sont pas plus entendues parmi les clameurs des justiciers qu'elles ne le seraient parmi les aboiements d'une meute. Et la sentence est prononcée : on livre le général Boulanger à la justice du Sénat. Eh bien ! la violence toute révolutionnaire de cette procédure n'irrite pas seulement, elle effraye quiconque garde, au fond de sa conscience, le respect du droit, c'est-à-dire de la liberté humaine autant que de la liberté civique. Evidemment, de

pareils juges ressemblent à des exécuteurs, dont le général Boulanger pouvait redouter l'expéditive et arbitraire atrocité. A les regarder, on sentait bien que, s'il avait fallu, non plus préparer un jugement par cette formalité d'une autorisation, mais rendre le jugement même et décider de la vie ou de la mort de l'accusé, leur vindicte n'aurait été ni plus scrupuleuse ni moins prompte. Dégénérés ou non, il n'y avait plus là que des Jacobins. Pensent-ils que nous leur laisserons dresser la barre cynique et sanglante de leur tribunal, parce que l'homme qu'ils y veulent traduire n'est pas notre ami?

Disons-le hardiment : ce réquisitoire qui incrimine le général Boulanger l'accuse moins qu'il n'accuse la République elle-même. Oui, le général Boulanger est un ambitieux ; il l'est sans vergogne. Mais, ces ambitieux-là, prétoriens d'hier, démagogues d'aujourd'hui, dictateurs de demain, la République les suscite, par la vertu et la facilité de son principe autant que par le désordre de son gouvernement, par son anarchie. Elle prend un soldat vaniteux à son service politique et elle en fait un politicien. Peut-elle s'étonner qu'après l'avoir promu d'honneur en honneur et l'avoir conduit jusque devant le temporaire et instable consulat qu'elle appelle sa présidence, après lui avoir inspiré l'amour du populaire et lui avoir enseigné l'art de la popularité, après lui avoir donné une part considérable du pouvoir et lui avoir montré comment le reste se conquiert, ce soldat s'érige en « prétendant », selon le mot si étrange du réquisitoire? Ce prétendant, la République a légitimé par sa confiance tout ce qu'il a osé avant d'être ministre. Elle n'a pu le créer ministre sans consacrer et récompenser son républicanisme, sans ratifier ses actes et ses discours de la veille. Il faut donc retrancher du réquisitoire tout ce qui lui est imputé à crime, depuis le jour où il combat la Commune jusqu'au jour où, parmi les applaudissements du parti républicain et par la faveur de M. de Freycinet, il devient ministre de la guerre. Dépossédé de cette fonction, il a mêlé, dans son commandement, les intrigues et les manigances de la politique à ses devoirs militaires, il a manqué à la discipline. C'est vrai. Mais on l'en a puni, justement puni, et le Sénat n'a pas à ressaisir cette punition. Que si, après cette date, il a pratiqué dans l'armée un « embauchage » quelconque pour telle ou telle conspiration civile, il fallait immédiatement convoquer ses juges, ses pairs, et leur demander le châtimement qu'exigeait l'intérêt de la patrie. Quant à la prétendance du citoyen, du candidat, du député, ou même du tribun et de l'idéologue qu'il a été depuis deux ans, qu'est-ce donc, si ce n'est l'exercice naturel du droit républicain, dans toute sa plénitude? Ses candidatures, multiples ou non,

aucune loi ne les prohibait. Les élections qu'il briguit pour s'en former une sorte de titre plébiscitaire, aucune loi ne les lui interdisait. Il aspire à occuper la présidence de la République et il le déclare. Or, tout le monde le peut comme lui et il le peut comme tout le monde; la place n'a rien de sacré ni d'héréditaire; elle est accessible aux désirs de chacun; la Constitution permet au plus modeste électeur d'être aussi bien que M. Jules Ferry le concurrent et le successeur de M. Carnot. Est-ce pour ses doctrines républicaines que le général Boulanger sera traité en suspect? Est-ce par ses opinions qu'il attente à la sûreté de l'État? En vérité, montrez-nous deux républicains qui n'aient chacun son plan de république idéale. Est-ce que, récemment encore, M. Tony Révillon ne songeait pas, après M. Grévy et M. Louis Blanc, à supprimer la présidence de la République? Est-ce qu'à l'envi de M. Madier de Montjau et de M. de Douville-Maillefeu, M. Clémenceau n'a pas proposé de supprimer le Sénat? Est-ce que M. Barodet n'a pas voulu, avant le général Boulanger, reviser la Constitution? Enfin, si le général Boulanger était libre, dogmatiquement, dans son républicanisme, il l'était bien aussi dans son langage et dans son allure, devant la foule. Quoi! A-t-il harangué le peuple plus que M. Gambetta? A-t-il, plus que M. Gambetta, promené bruyamment et fastueusement, de banquet en banquet, d'ovation en ovation, sa personnalité ambitieuse? A-t-il plus affecté que M. Gambetta l'air dictatorial? Et, à bien compter les griefs de la volonté nationale, l'histoire en trouvera-t-elle de plus nombreux ou de plus terribles, derrière le général Boulanger, sur la voie de Clermont-Ferrand à Bruxelles, que, derrière M. Gambetta, sur celle de Tours à Saint-Sébastien?...

Le procès sera curieux. Un complot sans complices! Un attentat que le suffrage universel a seul commencé d'exécuter! Un républicain inculpé de prétendance par des républicains! Et le Sénat converti par la République en haute-cour de justice, pour la débarasser de cette prétendance républicaine! Voilà bien un régime nouveau, dans le régime si changeant déjà de ce gouvernement. Les Jacobins du jour ont tourné contre leur rival toutes leurs lois. C'est pour réduire l'action électorale de son nom qu'ils rétablissent le scrutin de liste et qu'ils ont aboli les candidatures multiples. C'est pour sévir plus sûrement contre les polémistes de son parti qu'ils voulaient soumettre au tribunal correctionnel la licence des journaux, licence qui leur répugne seulement depuis qu'elle ne leur sert plus. Et, s'ils réglementent avec tant de sévérité jalouse le port de l'uniforme militaire, c'est pour que le général Boulanger ne puisse plus s'habiller qu'en civil; s'ils réglementent avec une pudeur si minutieuse la fabrication des cartes à jouer, c'est pour

que son image n'y figure plus : double moyen, paraît-il, de diminuer son prestige et de restreindre sa popularité. Au Sénat, ils auront la haute-cour de justice qu'il leur faut : un peu plus de formalités encore qu'au tribunal révolutionnaire de l'an II ; mais aussi peu de garanties pour l'accusé. Les lois sont donc devenues, aux mains inquiètes de nos Jacobins, les instruments journaliers de leur vindicte et le tribunal est créé, qui va « fructidoriser » judiciairement les suspects. Aujourd'hui, le général Boulanger ; demain, un autre ; demain, nous ou vous. En peut-on douter ? N'a-t-on pas entendu au Palais-Bourbon, le 4 avril, les mêmes cris qui stimulaient, qui pressaient les juges, à l'époque de la Terreur ? Et la troisième République ne possède-t-elle pas la maxime salutaire qui doit être le principe de ses jugements ? « En politique, il n'y a pas de justice. » Un député républicain ne l'a-t-il pas proclamé, avant d'autoriser le gouvernement à poursuivre le général Boulanger devant le Sénat ? Constatons-le : la crise jacobine survient et soyons sûrs que, de jour en jour, les républicains lutteront avec plus de violence pour leur pouvoir, pour ses bénéfiques et ses dignités. Mais, dans cette lutte, ils finiront par être vaincus. Ils pourront bien bâillonner, déporter ou même tuer le général Boulanger. Ils ne supprimeront pas par leur terrorisme le mécontentement public. Le général Boulanger n'est quelque chose que parce que « le boulangisme » est tout. Nous voulons dire que le général Boulanger peut disparaître : la France restera, cette France déçue et irritée par le règne oppressif et ruineux de la République. Or la France, dans ces conditions et dans cette phase, ne se laissera ni terroriser longtemps, ni annihiler par la Terreur, et, Dieu merci, elle trouvera, au moment de sa délivrance, un gouvernement meilleur que celui d'un aventurier, d'un général Boulanger, pour assurer son lendemain : ce sera la Monarchie.

La République n'a plus de bonheur devant les tribunaux ; pas plus devant le tribunal correctionnel que devant celui des conflits. Les juges à qui elle avait confié sa vengeance ont, peu s'en faut, acquitté MM. Laguerre, Laisant, Naquet et Turquet, puisqu'ils les ont seulement frappés chacun d'une amende de 100 francs. S'ils ont condamné la Ligue des patriotes pour le délit d'association « non autorisée », ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas la considérer comme une société secrète et ils l'ont absoute de ce grief. Certes, l'équité leur commandait ce jugement ; le bon sens aussi. Mais ne sont-ce pas des vertus bien indépendantes ? La République avait cru s'asservir la magistrature, en l'épurant, et cette magistrature ne la sert plus, soit que le service qu'on lui impose révolte ou lasse son honneur, soit qu'elle regarde l'avenir et que s'affranchir de sa

servitude lui paraisse prudent et opportun. Les magistrats les plus souples se redressent devant un garde des sceaux conspué comme M. Thévenet. Ils redeviennent les gardiens vigilants de la légalité, quand on les oblige à signer un réquisitoire comme celui qui inculpe, avec tant d'inanité juridique et même politique, le général Boulanger. Telle a été la résistance d'un procureur général qui, pourtant, savait accommoder tous ses scrupules à la fortune, au temps, à la République, et qui, loin de hérissier sa conscience d'une austérité farouche, s'était montré doux à M. Wilson lui-même. M. Bouchez n'a pas voulu requérir contre le général Boulanger avec les vaines raisons qu'on lui donnait à émettre. Il a fallu le révoquer. C'est édifiant ! Mais M. Quesnay de Beaurepaire s'est empressé d'accepter l'office que M. Bouchez refusait. C'est édifiant aussi ! Et M. Quesnay de Beaurepaire, qui, dans ses loisirs, s'amuse à composer des romans, a façonné le réquisitoire dans le genre qu'on lui indiquait ; il y a mis la marque ingénieuse de son imagination et la marque prétentieuse de son style. Certains pensent que le Sénat ne sera pas plus insensible aux beautés de ce réquisitoire que rebelle aux ordres de la République. Nous ne sommes pas encore de ceux qui le croient ou qui le veulent croire. Mais supposons que, par peur ou haine, sans souci du droit et de l'histoire, le Sénat prononce la sentence que lui dicterait déjà M. Thévenet. Supposons qu'il se résigne si facilement à devenir un tribunal révolutionnaire, sans s'inquiéter de la besogne du lendemain. Nous n'en dirons pas moins qu'un gouvernement, qu'une magistrature disciplinée par ses soins n'écoute déjà plus et que le suffrage universel, cette puissance populaire dont la République a solennellement reconnu, en principe, la suprême justice autant que la suprême souveraineté, n'écoute pas davantage, est un gouvernement condamné lui-même.

L'accusation, c'est le mal ordinaire de la démocratie. Il semble toutefois que la République, après sa trop illusoire et trop dérisoire promesse d'être le régime de la vertu, dùt imposer un peu de discrétion aux accusateurs qu'elle nourrit, attirés ou non. Mais, si elle ne peut plus prétendre à être catégoriquement le régime de la vertu, il lui reste un parti d'autant plus jaloux de paraître vertueux qu'elle-même le paraît moins : ce parti, les mérites exemplaires de M. Constans, de M. Rouvier et de M. Thévenet, l'encouragent grandement. Quelle joie pour l'honnêteté aigrie de la République, quand M. Fernand Faure est venu dénoncer du haut de la tribune « une irrégularité financière » opérée par M. Buffet ! A l'en croire, M. Buffet avait indûment dépensé 6000 francs, oui, 6000, pour un train spécial qui avait transporté des Pyrénées à notre

frontière du Nord don Carlos vaincu, qu'une politique prévoyante défendait de garder en France. Cette accusation procurait à la République des représailles si pures ! Malheureusement, elle était fautive. Il se trouvait que le jour où s'effectuait ce transport de don Carlos, M. Buffet n'était plus ministre. Et qui avait donné l'ordre ? Un républicain, M. Dufaure ? Qui avait ordonnancé la dépense ? Un républicain, M. Ricard. Que la République demande des comptes à ses ministres, républicains ou non, rien de plus juste. Mais, ceux qu'on lui demande, à elle, pourquoi les oublier si obstinément ? Elle a prodigué cinq cents millions à pratiquer, on sait trop comment, la loi nouvelle de l'enseignement primaire. Qu'elle justifie cette dépense ! La Cour des comptes l'y invite. C'est une sommation que, sans doute, M. Le Provost de Launay et M. d'Aillières, dont nous ne pouvons trop louer le courage et le talent, répèteront pendant la discussion du budget. Le gaspillage continue. On alloue des millions à M. Carnot et aux ministres, pour les fêtes de l'Exposition, et M. Rouvier, se rebiffant contre ceux qui lui conseillent sévèrement l'économie, s'écrie que nos finances sont prospères. Il faut que nos amis confondent cette impudence en établissant, avec l'exactitude la plus précise, le bilan budgétaire de la République, devant le suffrage universel, comme Necker établissait, il y a un siècle, celui de la Monarchie, devant les États-généraux. Il faut aussi que la République ne soit pas plus longtemps un gouvernement qui absorbe dans son anonymat la responsabilité de chacun. Deux torpilleurs périssent ; l'un d'eux engloutit avec soi tout son équipage. On les avait mal construits et le ministre de la marine, M. l'amiral Krantz, a commis la faute de les recevoir, sans que le constructeur eût corrigé la funeste imperfection qui les empêchait de supporter le flot pendant le mauvais temps. Quoi ! on se contentera d'adresser, plus ou moins éloquemment, aux morts quelques regrets ; et le coupable sacrifice de ces braves gens, la perte folle de ces navires ne coûteront rien de plus qu'une courte oraison funèbre au ministre dont l'incurie aura causé ce malheur ! Ainsi la mer submerge le bateau ; un peu d'écume à la surface ; puis, c'est fini. Demain, d'autres marins s'en iront, dociles, silencieux, à la même place, et, s'ils subissent le même sort, qu'importe ! La mer ne ramènera pas leurs cadavres jusqu'au Palais-Bourbon pour y battre, comme autant de reproches lugubres, cette tribune où les ministres irresponsables de la République n'ont qu'à se croiser les bras, en gémissant, et où un peu de rhétorique suffit à les rendre inviolables !...

Il est vrai que, pour améliorer la République et sa fortune, nous avons aujourd'hui en France un républicain de plus, qui se flatte

d'être exclusivement un patriote. M. Antoine représentait au Reichstag notre vieille et chère cité de Metz. Quel grand devoir! Porter au vainqueur, non plus dans ses camps ensanglantés, mais dans l'enceinte même de ses lois, la plainte du vaincu et ses vœux; être devant le conquérant comme une image vivante de la patrie perdue et la lui faire respecter; lui parler comme un égal, lui disputer l'usage de sa victoire, lui rappeler l'histoire d'hier ou invoquer contre lui l'histoire de demain; défendre avec le droit le pays qu'on ne peut plus défendre avec ses armes; dresser devant cette Allemagne au front d'airain le souvenir de la France qui espère et du Dieu qui venge : cette tâche n'a pu retenir M. Antoine. Il a laissé là son mandat et il est venu en chercher un parmi nous. Lequel? Former une nouvelle Ligue de patriotes? Combattre le général Boulanger? On connaît mal encore le dessein de M. Antoine. Il semble aimer le bruit. Mais on n'a entendu de lui que des discours vagues dans leur note patriotique. Si M. Antoine n'a quitté ses compatriotes malheureux que pour se jeter ambitieusement dans la mêlée de nos partis, plaignons-le. Il y a quelque chose de plus noble à représenter la Lorraine à Berlin que la République à Paris; et l'obligation, pour être plus douloureuse, n'en était aussi que plus glorieuse, dans sa virilité. On assure que M. Antoine vient plutôt pour nous donner à tous, à nous autres Français qui nous débattons dans une si dangereuse querelle au pied des Vosges, une juste leçon de patriotisme. Soit. Nous l'écouterons. Mais, cette leçon, qu'il ne prétende pas nous la donner, au nom de la République! Qu'il ne se pare pas de son titre de républicain comme d'un titre national! La Lorraine n'avait choisi en lui ni le républicain ni le royaliste pour être son représentant devant M. de Bismarck. Qu'il reste en France le Français qu'elle avait élu! Peut-être, s'il est sagace, reconnaîtra-t-il quelque jour que, la faiblesse de la France, c'est surtout la République qui l'entretient. S'il refuse de le croire, nous le prierons au moins d'interroger ses aïeux et les nôtres; nous le prierons, sinon de saluer avec eux le gouvernement qui fit la France et qui fit de l'Alsace-Lorraine une terre française, au moins de se taire et de ne pas insulter à cette Monarchie dont le nom devrait être sacré à quiconque est né dans les murs de Metz ou de Strasbourg. Que M. Antoine y prenne garde! S'il ne vient de Metz que pour maudire la Monarchie ou pour en médire, il prouvera seulement qu'il n'a rien vu, rien étudié, rien compris, par-delà la frontière. Ce ne sera pas un patriote de plus qu'il y aura en France; ce ne sera qu'un politicien.

Pendant tout cet émoi de la France, l'Europe est calme. Le

général Boulanger lui-même ne trouble pas la Belgique par sa présence. Il a trouvé un refuge aux lieux où M. le duc d'Aumale, qu'il avait tant contribué à exiler, avait trouvé un asile et le hasard veut qu'il y rencontre le prince Victor, comme il y pourra rencontrer le prince Napoléon, échappé d'hier à un naufrage. Il est vraisemblable que, sans avoir besoin de beaucoup de philosophie, le général Boulanger, se disant qu'il ne doit pas abuser d'une si libérale hospitalité, se montrera sage, à Bruxelles : l'expérience de son guide, M. Rochefort, lui servira. A la Haye, le roi de Hollande se meurt et la régence est constituée; le duc de Nassau s'apprête, de son côté, à régner dans sa principauté de Luxembourg. L'Allemagne médite sur sa politique coloniale : ce n'est plus seulement à Zanzibar que cette politique la désillusionne; le désastre des vaisseaux qu'elle a perdus dans une tempête, à Samoa, lui est un avertissement grave, après le combat malheureux que ses marins y livraient naguère. Le comte Herbert de Bismarck a-t-il compensé à Londres, par une convention tant soit peu avantageuse, les inconvénients et les risques de ces entreprises? Ne s'est-il occupé que de rapprocher les deux familles royales, séparées dans leur deuil même par un dissentiment si pénible et par un ressentiment si vif? On le saura bientôt. La reine Victoria, après l'entrevue amicale qu'elle a eue, à Saint-Sébastien, avec la reine Christine, est rentrée à Windsor. Espérons que ni l'Angleterre ni l'Allemagne n'auront à s'inquiéter de l'état de l'Orient, comme certains prophètes l'annoncent. Aucun de ces vents de guerre qui, presque à chaque printemps, soufflent sur l'Europe, n'agite encore, cette année, les drapeaux des grandes nations. Puissions-nous n'avoir, tout l'été, d'autres nouvelles bellicieuses que celles de l'Abyssinie, où trois rivaux revendiquent la succession du roi Jean, vaincu et tué par les Derviches, à la grande satisfaction de M. Crispi, témoin intéressé de leurs batailles!

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Pièces de Molière.

Les amateurs ont accueilli avec empressement la publication du Théâtre de Molière en pièces séparées, que vient d'entreprendre la Librairie des Bibliophiles dans le format in-16 elzévirien, si gracieux et si commode, en y ajoutant les beaux dessins de Louis Leloir gravés à l'eau-forte par Champollion. Ce sera, en effet, un plaisir de pouvoir prendre à volonté, sur le rayon de sa bibliothèque, sans avoir à s'embarasser d'un gros volume, la pièce qu'on désirera relire, surtout dans la forme élégante donnée à la nouvelle édition. L'impression en est faite en caractères entièrement neufs, sur papier de Hollande, avec de nouveaux fleurons dans le style du temps. Chaque pièce est accompagnée d'une notice et de notes dues à M. Auguste Vitu.

La troisième pièce, *les Précieuses ridicules*, vient de paraître. Prix : 4 fr 50; sur papier de Chine ou sur Whatman, 9 fr.; sur Japon, 11 fr.

Etat de la France en 1789, par Paul BOITEAU, 2^e édition, un vol. in-8^o (Guillaumin).

Le but de l'auteur, dans ce consciencieux travail, a été de dresser l'inventaire exact de l'ancien régime et de l'ancienne monarchie en faisant connaître quel était, à la veille de 1789, l'état général des terres et des personnes, la situation de l'agriculture et du commerce, des armées, de la marine et des colonies, l'organisation de la justice, de la police, de l'instruction publique, des finances, etc., etc., et tout le détail de la machine administrative et politique : gouvernement, généralités et intendances, assemblées provinciales, conseil du roi, ministères, maison du roi, cour et noblesse, ordre du clergé tiers état, villes et villages, etc., etc.

Grâce à de sagaces et patientes recherches, Paul Boiteau fit un livre

qui a été cité partout comme une autorité. La nouvelle édition de cet utile et intéressant ouvrage a été augmentée d'une notice nécrologique sur Paul Boiteau, par M. Léon Roquet et d'annotations de M. Grassoireille, archiviste.

Histoire de Florence depuis la domination des Médicis jusqu'à la chute de la République (1434-1531), par F.-T. PERRENS, membre de l'Institut, tome II. Un volume in-8^o de plus de 600 pages. — Paris. — (Quantin.) Prix : 7 fr. 50.

Ce second volume embrasse la période la plus originale peut-être de cette histoire, celle où l'indigne héritier de Cosme et de Laurent de Médicis, succombant sous le poids de ses fautes et devant l'expédition du roi Charles VIII, le parti démocratique et républicain ressaisit le pouvoir. Après le récit de la partie de cette expédition française qui se rapporte à la Toscane, l'auteur expose les tragiques péripéties dont Savonarole fut la victime. M. Perrens donnait, il y a plus de trente ans, une monographie importante du célèbre dominicain; la publication postérieure de nombreux documents lui permet aujourd'hui de répandre plus de lumière sur cet épisode, dont le récit appellerait de notre part plus d'une réserve. Après le supplice de Savonarole vient le tableau des vicissitudes pénibles d'une république sans chef, puis l'histoire du chef qu'elle se donne, ce Soderini nommé gonfalonier à vie et qui ne reste que dix ans en place. On croirait lire de l'histoire contemporaine à quatre cents ans de distance.

Etudes sur la société française.

— **Littérature et mœurs**, par Ernest BERTIN, professeur libre à la Sorbonne. — Calmann Lévy, 1889. In-18 de III-371 pages. 3 fr. 50.

L'auteur qui a publié jadis un

intéressant travail sur certains côtés de la vie d'autrefois (*les Mariages dans l'ancienne société française*, 1879, ouvrage couronné par l'Académie française), nous offre une étude de même nature, mais spécialement appliquée à ces deux objets, — la Littérature et les Mœurs. Il a choisi dans ce but quinze essais qui, sous leur apparente diversité, se rattachent à une pensée commune, et qui constituent dans leur ensemble une véritable galerie de portraits.

Grains d'encens, poésies par le P. VAUDON, missionnaire du Sacré-Cœur. Un vol. in-12. Paris, Reaux-Bray.

Le titre de cet élégant recueil est bien trouvé, et chacune des pièces qui le composent rappelle

Les foyers odorants que l'encensoir balance.

Dirai-je cependant que l'auteur qui a chanté ces vers au pied de l'autel, ne s'est pas interdit de regarder quelquefois par les fenêtres de la vieille église normande ou des basiliques romaines qu'il a fréquentées? De là, des traits descriptifs, précis sans être rigides; de là, des échappées sur les verts paysages de l'Avranchin et sur les splendeurs de Rome, regardées au soleil couchant. Même en priant, le P. Vaudon a écouté ou s'est rappelé le son des cloches, et je ne lui en ferai pas un crime; les cloches prient à leur manière et font prier. J'ai goûté l'*Ave Maria des morts*, murmuré le long du Palatin; j'ai goûté plus encore l'*Ave Maria des vivants*. Peut-être ai-je tort, mais je ne puis trouver aux cloches romaines un accent lugubre; tandis que les nôtres pleurent, ces cloches me paraissent chanter toujours. Elles sont comme les églises où leur voix appelle les chrétiens; églises étincelantes de marbre et inondées de soleil, où l'on se sent déjà loin de la *vallée de larmes* dont nos églises gothiques évoquent le souvenir.

J'ajouterai que le P. Vaudon est un artiste; il a des mots heureux qui saisissent par leur imprévu, leur éclat, leur justesse; il varie ses rythmes, il sait le prix de la rime riche. Dédaigne qui voudra ces dé-

tails : les peintres du moyen âge plaisent dans leur grâce naïve où se trahit l'inexpérience; mais n'a-t-il servi de rien à Flandrin d'avoir pour maître l'auteur de l'*Apothéose d'Homère*?

A. LARGENT.

Les familles bibliques, conférences aux pères de famille, par le R. P. MATIGNON. Cinquième série : *Les Machabées*, 1 vol. in-12. (Librairie Palmé.)

A mesure que le P. Matignon avance dans ses conférences aux pères de famille, l'attrait et l'intérêt en augmentent, parce que l'accent en est chaque jour plus suave, et que les tableaux qui y sont mis sous les yeux sont empruntés à des sujets de plus en plus rapprochés de nos temps et plus en rapport avec notre état social et nos mœurs. A cet égard, ce cinquième volume est particulièrement remarquable. Cette histoire des Machabées n'est-elle pas, en effet, toute d'actualité? La vie de cette famille de héros n'est-elle pas une de ces luttes comme notre époque en a vu et en voit — lutte pour la patrie et la foi religieuse, où les fils succèdent aux pères et recommencent, jusqu'à complet épuisement du même sang, le combat engagé contre le persécuteur et l'étranger? Quelle leçon pour nous tous, en ces jours d'oppression et de tyrannie de toutes sortes! On devine tout ce que le P. Matignon a dû tirer d'un pareil sujet, pour l'enseignement spécial auquel il se consacre depuis quelques années. N'est-ce pas un admirable modèle à offrir aujourd'hui, que cette famille héroïque, où le rôle libérateur du père est repris successivement par ses cinq fils, à mesure que la mort les emporte l'un après l'autre! Les faits parlent si haut qu'il est à peine besoin d'en relever l'énergique et saisissant langage. Le P. Matignon l'a bien senti; aussi ces dernières conférences sont-elles plus particulièrement narratives. Cela n'est pas pour leur ôter des lecteurs.

Notre-Dame de Paris, par Victor Hugo, 2 vol. in-18 (Hetzl et Quantin).

Ces deux librairies ont entrepris

une édition complète des œuvres de Victor Hugo dans le format in-18, à 2 francs le volume. Les deux volumes réunis de *Notre-Dame de Paris* ne coûtent donc que 4 francs. C'est la première fois, que pour ce prix modique, le public aura une élégante édition, sur beau papier, avec un texte net et correct, de cette œuvre renommée.

Variétés littéraires, par E. CARO, in-12, 3 fr. 50 (Hachette).

C'est une heureuse idée d'avoir réuni et publié ces études littéraires de l'éminent philosophe. Les deux chapitres consacrés à Rivarol sont particulièrement intéressants. Dans le premier, M. Caro étudie l'influence de Rivarol sur la société française, en s'aidant des substantiels travaux de M. de Lescure; dans le second, il dégage les idées philosophiques du célèbre humaniste. Il établit que Rivarol est supérieur à sa réputation et que « il mérite mieux que cette gloire infinitésimale de bons et de méchants mots qu'on lui a infligée ».

Japonneries d'automne, par Pierre LOTI. Un volume in-18. Prix : 3 fr. 50 (Calmann Lévy).

Ce livre nous met sous les yeux le tableau de la civilisation japonaise, en ce qu'elle a de plus charmant, de plus bizarre et de plus raffiné. Nous visitons avec l'auteur, Kioto, la ville sainte, et la sainte montagne de Nikko; puis Yeddo. Nous l'accompagnons chez l'impératrice Printemps, à la fête des chrysanthèmes. Voici un bal, où les belles dames du grand monde japonais se sont costumées à l'europpéenne; voilà une promenade funèbre au tombeau des Samourais. Et quelle que soit la description, Pierre Loti y prodigue, dans son amour de la vérité, un coloris merveilleux.

La Vie réelle en Chine : Chang-hai, par PAUL ANTONINI. In-12, Paris (Letouzey et Ané).

M. Paul Antonini s'est fait comme

une spécialité de la Chine. Les qualités qu'il avait déployées dans ses *Chinois peints par un Français*, il ne les révèle pas moins dans son tableau de Chang-hai, où il nous présente la *vie réelle* des Chinois. Dans cette étude, il nous décrit les civilisations qui sont en présence : la civilisation païenne, la civilisation chrétienne; et, par un simple exposé des faits, il montre toute la supériorité de la seconde sur la première.

L'étude de M. Paul Antonini est fort agréable, grâce aux anecdotes dont elle fourmille, et elle joint le charme à l'exactitude.

Romanesque, par Mary FLORAN, In-18, 3 fr. 50 (Calmann Lévy).

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce roman délicat qui a paru d'abord au *Correspondant* sous le titre de *Chimères*, et où nos lecteurs seront charmés de retrouver les qualités aimables, la psychologie fine et pénétrante, d'une œuvre qui peut être mise dans toutes les mains.

Le Joug, par M. Eugène DELARD. In-18 de 313 pages, 3 fr. 50 (Calmann Lévy).

La triste destinée de l'ouvrière de fabrique, séduite, puis délaissée par quelque patron ou contremaître sans scrupule, a maintes fois servi de thème aux romanciers : c'est un drame analogue, dont les péripéties ont pour théâtre les campagnes ensoleillées du Midi, que nous conte M. Eugène Delard dans les pages douloureuses de ce roman, poussé un peu au noir.

Blanc et noir, par L. DE LA BRIÈRE (Kolb).

Dè jolis contes, pleins de cœur et d'esprit, gais, alertes par moments, avec une émotion patriotique et sincère composent ce volume dont l'auteur a déjà marqué sa place avec distinction dans le journalisme et dans les lettres.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

Ouvrez la *France ecclésiastique* de 1788, l'*Almanach royal* de 1789, vous serez tout d'abord frappé de ce fait : sur les cent trente évêques qui sont à la tête des diocèses, tous ou presque tous sortent de la noblesse, beaucoup des premières familles du royaume. Metz a un Montmorency-Laval; deux Rohan-Guéméné occupent les sièges de Strasbourg et de Cambrai; un Rohan-Chabot celui de Saint-Claude. Nous trouvons trois La Rochefoucauld à Rouen, à Beauvais et à Saintes; deux Talleyrand-Périgord à Reims et à Autun, un Durfort à Besançon, un Clermont-Tonnerre à Châlons-sur-Marne, un Polignac à Meaux, un Crussol-d'Uzès à la Rochelle, un Sainte-Aulaire à Poitiers, un Breteuil à Montauban, un Seignelay-Colbert à Rodez, un Dillon à Narbonne, un Latour-du-Pin-Montauban à Auch, un Vintimille à Carcassonne, deux Duplessis d'Argentré à Limoges et à Séez, un Maillé-la-Tourlandry à Saint-Papoul, un Narbonne-Lara à Évreux, un Juigné à Paris¹.

Tout l'armorial de France est représenté dans l'épiscopat. Si Saint-Simon avait pu contempler ces prélats, satisfait de leur naissance, il leur eût épargné les qualifications de « cuistres de séminaire », de « cuistres violets ».

Le Concordat de François I^{er}, en enlevant aux chapitres, pour l'attribuer aux rois de France, la nomination des évêques, avait eu

¹ Signalons encore un La Ferronnays à Lisieux, deux Nicolaï à Béziers et à Cahors, un Sabran à Laon, un Roquelaure à Senlis, un Castries à Vabres, deux Bernis à Alby, un Mercy à Luçon, un Lubersac à Chartres, un Bourdailles à Soissons, un Marbeuf à Lyon, quatre Castellane à Mende, Lavaur, Toulon et Senez, deux Brienne à Sens, deux Cicé à Bordeaux et à Auxerre, un Grimaldi à Noyon, un Boisgelin à Aix, un Fontanges à Toulouse, un Bethizy à Uzès, un d'Osmond à Comminges, deux Conzié à Tours et à Arras, un Machault à Amiens, un Amelot à Vannes, un Puysegur à Bourges, un Bonal à Clermont, un Galard au Puy, un Flamarens à Nîmes, un La Luzerne à Langres, un Bausset à Alais, un Fumel à Lodève, un d'Agout à Pamiers, un Belloy à Marseille, un Suffren Saint-Tropez à Nevers, un Pompignan à Vienne, un La Fare à Nancy, un La Baume à Cavillon, un Lauzières-Themines à Blois, un Chalmazel à Coutances, deux Barral à Troyes, un Royere à Castres, un de Pressy à Boulogne, etc.

pour résultat d'appeler les nobles à la tête des diocèses. La cour devenant la source de toutes les grâces, il fallait la fréquenter, attirer les regards du souverain, être d'une famille ayant puissance et crédit pour obtenir ces grands sièges qui donnaient situation et richesses. Quand on parcourt la liste des titulaires avant et depuis François I^{er}, on est frappé, à partir du Concordat, d'un changement subit dans la condition des élus; on constate une poussée générale de gentilshommes dans l'épiscopat français. Sans doute, il y eut place au seizième et au dix-septième siècle pour les sujets d'élite sortant de la roture. Louis XIV, en particulier, sut laisser arriver aux plus hautes fonctions dans l'État, dans l'armée et dans l'Église, ceux qui pouvaient les honorer. Au dix-huitième siècle, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, on ne veut plus que des gentilshommes. Un édit de 1750 laissait la porte ouverte aux roturiers aspirant aux grades de l'armée. Le règlement du 22 mai 1781, renouvelé le 17 mars 1788, annula ces dispositions en exigeant rigoureusement pour tout officier quatre degrés de noblesse. C'était exclure tous les anoblis depuis un siècle¹. Il eût été impossible de porter une pareille loi pour l'Église. On fit mieux, on l'appliqua sans la décréter. Durant les cinquante ans qui précèdent la Révolution française, l'épiscopat est devenu l'apanage exclusif de la noblesse. Un Huet, un Mascaron, un Fléchier, un Massillon, un Bossuet lui-même, malgré leurs vertus, leur science, leur éloquence et leur génie, auraient été trouvés trop petites gens pour porter la mitre. On en vient même à faire de certains évêchés l'apanage d'illustres familles. Depuis un siècle les Rohan se succèdent sur le siège de Strasbourg.

Les raisons ne manquaient pas pour attribuer ainsi à une caste les grandes situations dans l'Église. Si la noblesse, disait-on, a consenti à ce que le clergé fût le premier ordre de l'État, c'est à condition de lui fournir ses chefs. Ouvrir les portes de l'épiscopat à toutes les classes, c'est encourager toutes les intrigues sous prétexte de récompenser tous les talents. La religion relevée par un grand nom est plus imposante. Le gouvernement, pour mieux placer

¹ A la même époque, les parlements semblent prendre pour règle de n'accepter pour conseillers que ceux qui ont deux degrés de noblesse. Sieyès dit en parlant d'eux dans sa brochure : *Qu'est-ce que le tiers état* : « Tout récemment, ils ont, sans autre façon, fait cadeau toujours à la noblesse des places de conseillers et de présidents. » On lit dans les *Mémoires d'Augéard*, p. 344 et seq. : « Il était défendu de recevoir dans les cours souveraines tout sujet qui n'avait pas au moins deux degrés de noblesse. » Le parlement de Bordeaux tarda deux ans à installer le président Dupaty, sous prétexte qu'il n'était pas né gentilhomme, bien qu'il fût déjà conseiller depuis longtemps.

le clergé sous sa dépendance, se plairait à « le ravalier » en prenant ses principaux membres dans la roture. En déshéritant ainsi les gentilshommes d'une longue possession, la noblesse ne serait comptée pour rien sans que le mérite fût assuré d'être compté pour quelque chose. L'épiscopat, perdant l'éclat de son origine, tomberait dans l'avilissement. Renoncer à la naissance, c'est laisser perdre ce grand ton, cette distinction de manières, cette foi solide, héritage des ancêtres, cette politesse de mœurs, « cette tendresse d'âme, cette culture d'esprit, cette cordialité vis-à-vis des égaux, cette affabilité touchante, » qui ont toujours été l'apanage de la noblesse.

Nous venons de résumer en quelques mots le plaidoyer opposé sous Louis XV par les tenants de l'aristocratie aux patrons de l'abbé de Beauvais, qu'il s'agissait de faire évêque. Pour son malheur, il était Beauvais tout court, bien que, selon l'usage assez généralement observé alors pour les gens de mérite, la particule fût venue se ranger d'elle-même devant son nom comme la clef nécessaire de la considération et des honneurs. L'abbé de Beauvais avait des vertus et des talents. Il avait prêché avec éclat le sermon de la Cène devant le roi¹, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française, celui de saint Augustin devant l'assemblée générale du clergé de France². Prédicateur à la cour, félicité au pied de la chaire par le père de Louis XVI, déjà grand vicaire de M. de Broglie, évêque de Noyon, recommandé par une assemblée générale du clergé, appuyé de tout le crédit de Mesdames de France, des instances pressantes de M. de Besons, évêque de Carcassonne³,

¹ Tous les ans, les rois de France lavaient les pieds à douze pauvres, le jeudi saint, en présence de la cour et des courtisans.

² Le procès-verbal de l'assemblée du clergé de 1765 porte : « L'Assemblée, pour témoigner combien elle est satisfaite du panégyrique prononcé par M. l'abbé de Beauvais, a prié Mgr l'archevêque de Reims de le recommander à Mgr l'évêque d'Orléans (Jarente, chargé de la feuille des bénéfices) pour lui procurer les grâces de Sa Majesté, qu'il mérite par ses talents et par sa conduite. »

³ Mgr de Besons écrivit à Mesdames, filles de Louis XV : « Mesdames, sachez qu'un homme qui, comme M. l'abbé de Beauvais, appartient par son mérite aux Bossuet, aux Bourdaloue, aux Massillon, aux Fléchier et aux Mascaron, peut le disputer aux plus nobles familles du royaume. » Le même évêque écrivit à ce sujet au cardinal de la Roche-Aymon : « Monseigneur, si je croyais que la noblesse fut la principale condition requise pour l'épiscopat, je foulerais ma crosse aux pieds et je renoncerais à la haute dignité dont je suis revêtu. » *Vie de M. de Beauvais*. — L'abbé de Beauvais, sacré depuis peu évêque et prêchant, en 1774, le discours de la Cène devant Louis XV, s'écria : « Sire, mon devoir de ministre du Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause et qu'on vous le laisse ignorer. » Prêchant peu après

au cardinal de la Roche-Aymon, c'est à grand'peine qu'il arriva à vaincre l'obstacle de sa modeste naissance. Il est enfin nommé, en 1774, à un des plus petits sièges du royaume, à un des plus éloignés de Paris, à l'évêché de Senez. Ce fut un événement, au point que l'abbé Maury, prêchant l'année suivante le panégyrique de saint Augustin devant l'assemblée du clergé de France, crut devoir s'écrier, en se tournant vers le nouvel évêque de Senez : « Vous avez déjà pu remarquer que saint Augustin fut, selon l'usage de son siècle, un de ces pontifes élevés au plus éminent caractère de consécration qu'imprime le Saint-Esprit par la seule supériorité reconnue de leurs mérites..., je veux dire un de ces prélats qu'un aveugle préjugé croit peut-être abaisser, mais qu'il rehausse encore sans le vouloir, en les appelant des *hommes de fortune*, tandis qu'ils sont les seuls évêques, au contraire, pour qui la fortune n'ait rien fait¹. » Avec ce système de recrutement on était arrivé à composer un épiscopat de gentilshommes. En 1789, sur les cent trente évêques de France, nous ne trouvons que deux noms qui ne soient pas précédés de la particule : Mgr Desnos, évêque de Verdun, et Mgr Moreau, évêque de Mâcon. Encore le premier était-il d'une famille très honorable du diocèse du Mans, et le second appartenait-il à une vieille famille parlementaire, et lui-même avait été conseiller-clerc au Parlement de Paris, chanoine théologal du chapitre de Notre-Dame, prédicateur en renom. Du reste, leur promotion était déjà très ancienne, et ils semblaient mettre une malheureuse obstination à vivre pour faire tache, à la veille de la Révolution, dans le riche armorial de la prélature².

le panégyrique de Louis XV, il se montra sévère et prononça cette parole célèbre : « Le silence des peuples est la leçon des rois. » — Cependant en parcourant les titres des sermons de l'abbé de Beauvais, on voit bien que nous sommes au dix-huitième siècle. Il parla à Saint-André des Arts sur les vertus sociales, l'amour paternel, la piété filiale, la société conjugale, le luxe. Il prêcha à la cour sur *la pudeur chrétienne*. Bourdaloue employait une autre expression devant Louis XIV.

¹ Les *Mémoires d'Augeard* disent à ce sujet, après avoir constaté qu'il y avait autrefois des évêques pris en dehors de la noblesse : « Pourquoi dans les règnes de Louis XV et de Louis XVI, n'en trouve-t-on qu'un seul exemple, qui est dans la personne de l'évêque de Senez? Les évêques et les ministres de la fouille n'avaient pas honte de dire que les évêchés n'étaient faits que pour les gens de qualité. » — M^{me} Campan, dans ses *Mémoires* (édit. Berville et Barrière, t. I^{er}, p. 236-237), après avoir parlé des conséquences militaires du règlement de 1781, ajoute : « Une autre décision de la cour, qui ne pouvait être annoncée par un édit, fut qu'à l'avenir tous les biens ecclésiastiques, depuis le plus modeste prieuré jusqu'aux plus riches abbayes, seraient l'apanage de la noblesse. »

² Mgr Desnos était né à Ernée, diocèse du Mans, en 1716, d'une famille honorable qui subsiste encore dans ce pays. Nommé, en 1761, évêque de

Cette mainmise de la noblesse sur l'épiscopat va soulever, en 1789, des protestations véhémentes. Dans cette liberté de la presse, dans cette discussion publique de toutes les questions de gouvernement auxquelles le pouvoir lui-même a convié la nation, on ne pouvait manquer de signaler l'abus d'un tel monopole. Avec quelle verve, avec quelle passion amère il est dénoncé à l'opinion. « Pour être évêque aujourd'hui, dit une brochure, il faut être gentilhomme... La première place de l'Église est destinée aux gens qu'on appelle de bonne maison... Il semble que le corps épiscopal serait avili si Paul, citoyen romain, avait pour confrère le citoyen Mathieu ¹. » La roture est devenue un « second péché originel ² ». Une « fureur de généalogie » s'est emparée de la nation. On paraît craindre que « le noble fût souillé par le contact d'un plébéien... Est-il gentilhomme? voilà le cri qu'on entend retentir dans toutes les avenues ». On vit autrefois M. Amyot grand aumônier de France. « Quelle clameur une pareille nomination exciterait aujourd'hui parmi notre aristocratie ³! »

Ces prélats gentilshommes, qui jetaient sur leurs sièges l'éclat de leur naissance, devaient en retour à ces sièges mêmes des titres et des prérogatives qui rehaussaient leur prestige. L'archevêque de Reims, les évêques de Soissons, de Laon, de Langres, de Châlons, de Noyon, étaient pairs ecclésiastiques. Ce nom rappelait une puissance, une égalité avec le roi dont le souvenir se perdait, il est vrai, dans la nuit des temps; mais si la royauté s'était élevée sur les ruines de toutes les autres grandeurs, c'était du moins un honneur très ambitionné d'entourer la personne du souverain le jour de son sacre, de prendre une part plus ou moins large à cette imposante cérémonie. L'évêque de Soissons comptait au nombre de ses prérogatives de remplacer, en cas d'empêchement, l'archevêque de Reims comme prélat consécrateur. L'évêque de Beauvais était premier pair. L'évêque de Laon ne manquait pas d'apprendre au monde, par la *France ecclésiastique*, qu'il était second pair, et qu'à ce titre il avait des fonctions particulières à la cérémonie du sacre ⁴.

Rennes, il passa en 1770 sur le siège de Verdun. — François Moreau, né à Paris d'une ancienne famille parlementaire, fut nommé en 1759 évêque de Vence, à l'âge de 37 ans. En 1763, il fut transféré sur le siège de Mâcon. La particule devant un nom n'était pas une preuve de noblesse, ni l'absence de particule une preuve de roture. Les plus grands noms parlementaires tels que les Molé, les Pasquier n'avaient pas de particule.

¹ *Tableau moral du clergé de France*, avril 1789, 164 pages.

² *Ce qu'on n'a pas dit ou lettres véhémentes*, 1789.

³ *Haro sur la feuille des bénéfices*, 1789.

⁴ Cette prétention des évêques de Soissons donna souvent lieu à des

Certains sièges faisaient leurs titulaires pairs de France ; d'autres les constituaient présidents d'états. L'évêque d'Autun est président-né des états de Bourgogne ; l'archevêque d'Aix, des états de Provence ; l'archevêque de Narbonne, des états du Languedoc, province dont l'administration égale en importance celle de certains royaumes. Dans une sphère plus modeste, l'évêque de Tarbes dirige les états de Bigorre, l'évêque de Lescar ceux du Béarn, l'évêque de Mâcon ceux du Mâconnais, l'évêque de Carpentras ceux du comtat venaisin.

Les archevêques de Besançon, de Cambrai, les évêques de Strasbourg, Metz, Toul, Verdun, Belley sont princes du Saint-Empire. Le cardinal de Rohan assiste en cette qualité à la diète de Ratisbonne. Les archevêques d'Arles, d'Embrun, l'évêque de Grenoble se qualifient de princes de leur ville épiscopale ; l'évêque de Sisteron, de prince de Lurs. L'archevêque de Paris est duc de Saint-Cloud, l'archevêque de Reims est duc de Reims, l'évêque de Laon est duc de Laon, l'évêque de Langres, duc de Langres. Les trois autres pairs ecclésiastiques sont évêques-comtes de Beauvais, de Noyon et de Châlons ¹. Un grand nombre de prélats sont seigneurs de la ville où ils siègent ².

contestations. En 1694, le chapitre de Reims prétendit que l'évêque de Soissons avait besoin de la permission du chapitre et que l'offrande appartenait à la fabrique de Reims. A la mort de Louis XV, l'archevêque de Reims, cardinal de la Roche-Aymon, étant malade, on discuta vivement qui de son coadjuteur, M. de Talleyrand-Périgord, ou de l'évêque de Soissons, M. de Bourdeilles, aurait l'honneur de présider au sacre de Louis XVI. Pour couper court à ces compétitions, La Roche-Aymon fit un suprême effort pour faire la cérémonie qui ne finit qu'à trois heures. (Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons*, t. VII, p. 401-404.) Du moins l'évêque de Soissons avait la satisfaction de faire les fonctions de diacre à la cérémonie ; l'évêque d'Amiens faisait celles de sous-diacre. L'évêque-duc de Laon et l'évêque-comte de Beauvais avaient le privilège d'aller en procession chercher le roi, revêtus de leurs habits pontificaux et portant des reliques de saints pendues à leur cou. Les évêques de Senlis, de Verdun, de Nantes et de Saint-Papoul avaient des places réservées du côté droit de l'autel.

¹ Sont également comtes de leur ville épiscopale : l'archevêque de Lyon, les évêques de Lisieux, de Châlons-sur-Saône, de Gap, Rodez, Verdun, Toul, Vabres, etc. L'évêque de Sarlat est seigneur de la ville et prend la qualité de baron. L'évêque de Tulle est seigneur et vicomte de Tulle. L'évêque d'Ajaccio est comte du Frasso et, en 1788, a droit de présider comme le plus ancien évêque, les états de Corse. L'évêque de Luçon est baron de Luçon.

² Citons parmi les évêques qui sont seigneurs de leur ville épiscopale : les évêques d'Albi, de Digne (seigneur de Digne, baron de Lausières), de Lectoure (avec le roi), de Belley, Saint-Brieuc, Die (Dauphiné), Papoul, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Pons, Uzès, Vienne (en parage avec le roi), etc.

Il faudrait de longues pages pour transcrire les droits, les titres qui, traversant les siècles, étaient encore plus ou moins en exercice à la veille de la Révolution ¹.

L'évêque de Dol timbre ses armes d'une couronne comtale et d'un casque guerrier. L'évêque de Cahors est baron et comte de Cahors. Lorsqu'il officie, il a la faculté, sans doute en souvenir de l'humeur guerrière de ses antiques prédécesseurs, de faire mettre sur l'autel, le casque, la cuirasse, les gantelets et l'épée. L'archevêque de Besançon, comme prince du saint-empire, tient le troisième rang parmi les princes dans les diètes de l'Allemagne. Il a six grands officiers qui doivent se trouver en personne ou par procureur à son intronisation, lui faire hommage de leurs fiefs et assister à ses obsèques. Ce sont le marquis de Choiseul-la-Baume, grand maréchal; le prince de Bauffremont, grand chambellan; le marquis de Serrières, grand panetier; le marquis de Saône, grand veneur; le marquis de Lezay-Marnésia, grand échanson; M. de Rans, grand chambrier. Il est à croire que ces grands seigneurs se contentaient de remplir leurs fonctions sur l'almanach; mais ces droits séculaires n'en donnent pas moins l'idée de la haute puissance à laquelle s'étaient élevés les archevêques de Besançon. A cette époque, on gardait soigneusement les traditions. Nous apprenons par Expilly qu'à la première entrée de l'évêque d'Angers dans sa ville épiscopale, quatre barons ², ses vassaux, étaient obligés de le porter. Les évêques de Paris avaient joui, au moyen âge, de la même prérogative, avec la différence qu'ici les gentilshommes tenus de recevoir humblement sur leurs épaules et de porter jusqu'à la cathédrale la litière du pontife, lors de son inau-

¹ L'évêque de Mende est seigneur et gouverneur de Mende, comte de Gévaudan et de Brioude. L'évêque du Puy est comte du Velay et de Brioude, seigneur du Puy. L'évêque de Quimper est seigneur de la ville et se qualifie comte de Cornouailles. L'évêque de Valence est seigneur et comte de la ville de Valence et de ce qui forme le comté. L'évêque de Montpellier est comte de Mauguio et de Montferrand, marquis de Marqueroze, baron de Sauve, Durfort, Salevoise, Brissac. L'évêque de Saint-Claude est seigneur de toute la terre de Saint-Claude. L'évêque de Dol a le droit de faire porter la croix devant lui et prend le titre de comte de Dol. L'évêque de Léon (Bretagne) est comte de Léon, seigneur de la ville épiscopale, d'une grande partie de Brest et de plusieurs paroisses. L'évêque de Saint-Malo est baron de Beignon. Il est seigneur, par indivis avec le chapitre, de la totalité de la ville de Saint-Malo et donne gratuitement, et à l'alternative avec le chapitre, les charges et offices. L'évêque de Viviers est comte de Viviers, prince de Donzert et Châteauneuf du Rhône. — Ces renseignements nous sont fournis par la *France ecclésiastique* de 1788 et les histoires spéciales aux provinces.

² C'étaient les barons de Briolé, Chemillé, Brou et Gratecuisse.

guration, n'étaient rien moins que les sires de Montmorency, les comtes de Saint-Paul, les ducs de Bretagne et le roi de France lui-même ¹. C'est vraiment grand dommage que le temps ait aboli cette coutume. On se figure difficilement Louis XIV ainsi attelé à la litière du pontife.

D'autres honneurs, d'autres titres, tels que ceux de commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit ², conseillers d'État, conseillers du roi en tous ces conseils, conseillers au parlement ³, venaient encore relever le prestige des évêques. Enfin, au milieu de toutes ces gran-

¹ C'était un devoir féodal. L'évêque de Paris semble avoir surpassé en dignité, au moyen âge, les plus hauts barons de France. Le roi de France, la reine de Navarre, les comtes d'Alençon, de Blois, de Nevers, de Melun, de Saint-Paul, de Bretagne, de Bar-le-Duc, les seigneurs de Bourbon, de Montmorency, de Beaumont, de Saint-Marc, de Garlande, de Chevreuse, de Brunoy et autres barons figurent parmi les feudataires de l'évêque de Paris et lui ont rendu hommage. Les possesseurs des fiefs de Corbeil, de Montlhéry et de La Ferté étaient obligés de porter l'évêque à sa première entrée solennelle. Comme ces trois fiefs se trouvaient réunis dans la main du roi, celui-ci était tenu de fournir deux chevaliers pour acquitter ce devoir. Les autres porteurs de l'évêque, mentionnés dans les cartulaires, étaient : le comte de Saint-Paul et, après lui, le comte de Nevers, fils de saint Louis, pour le fief de Montjay; le comte de Bretagne pour celui de Gournay, le comte de Bar pour celui de Torcy; les seigneurs de Chevreuse, de Luzarches, de Combs-la-Ville, de Tournan, de Brunoy pour le fief de Gentilly et le seigneur de Brétigny. Le sire de Montmorency, qui tenait de l'évêque deux fiefs, devait fournir deux porteurs. Ainsi le nombre de porteurs de l'évêque pouvait être de quatorze. Cependant le cartulaire n'en désigne que sept pour l'inauguration de Guillaume de Seignelay et cinq pour l'évêque Renaud, en 1259. Pour ce dernier, le seigneur de Chevreuse et le chevalier représentant le comte de Bar figurent seuls avec les trois chevaliers envoyés par le roi. Si jamais les rois de France acquittèrent eux-mêmes ce devoir féodal, ils ne tardèrent pas à se faire remplacer. Ils refusèrent même de rendre hommage en personne pour les fiefs et se firent remplacer par des chevaliers (Voy. Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, préface, p. LVI-LXXII.) — L'évêque de Châlons-sur-Marne avait aussi compté les principaux seigneurs du pays parmi ses feudataires. Le comte de Champagne avait été son vassal. La justice patibulaire de l'évêque était hors de la ville.

² La *France ecclésiastique* de 1788 porte comme commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi; le cardinal de Luynes, archevêque de Sens; Jarente, évêque d'Orléans; Dillon, archevêque de Narbonne; Roquelaure, évêque de Senlis; La Rochefoucauld, cardinal-archevêque de Rouen; Brienne, archevêque de Toulouse; Marbeuf, évêque d'Autun; Montmorency-Laval, évêque de Metz.

³ L'archevêque de Paris et l'abbé de Cluny étaient de droit conseillers d'honneur au parlement de Paris. L'évêque de Nancy était avec l'évêque de Toul conseiller prélat-né du parlement de Lorraine; il était de plus chancelier-né de l'université de Nancy. L'évêque de Nantes était aussi, avec l'évêque de Rennes, conseiller-né du parlement de Bretagne; il était

deurs faites pour rehausser l'éclat de leur dignité, les prélats revendiquaient avec un soin particulièrement jaloux les prérogatives religieuses de leur siège. L'évêque de Nancy, les archevêques d'Arles, de Narbonne se qualifient de primats. L'archevêque de Rouen est primate de Normandie, l'archevêque de Bordeaux primate de la seconde Aquitaine. L'archevêque de Bourges se dit patriarche et primate des Aquitaines, l'archevêque d'Auch primate de la Novempopulanie et du royaume de Navarre. Il y a comme un renchérissement de titres les plus fastueux. L'archevêque de Reims est primate de la Gaule Belgique, l'archevêque de Lyon, primate des Gaules, l'archevêque de Sens primate des Gaules et de Germanie; l'archevêque de Vienne trouve moyen de surpasser tous ses collègues en se qualifiant de « primate des primats ¹ ».

Toutes ces conditions réunies : la naissance, les fonctions administratives, civiles et politiques, les seigneuries temporelles attachées aux différents sièges, la juridiction spirituelle exercée par les titulaires, donnent à l'épiscopat de l'ancienne France un véritable caractère de grandeur. On peut dire qu'à une époque particulièrement éprise de titres, de représentation et de faste, ces prélats font vraiment figure dans le monde. Quelle entrée en scène dans la cité épiscopale, dans un gouvernement de province, à la ville, à la cour; quel en-tête pour des mandements, quand on s'appelle : Son Altesse Sérénissime et Éminentissime Louis-René-Édouard prince de Rohan-Guéméné, cardinal de la sainte Église romaine, prince-évêque de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince du saint-empire, proviseur de Sorbonne, etc. — Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, premier pair de France, légat-né du Saint-Siège, primate de la Gaule Belgique, etc. — Louis-Hector-Honoré-Maxime de Sabran, des comtes de Forcalquier, évêque-duc de Laon, second pair de France, comte d'Anizy, grand aumônier de la reine, etc. Tous les évêques ne peuvent faire suivre leur nom d'appellations aussi retentissantes, mais tous ont puisé, dans les traditions de race, dans l'éducation de

de plus chancelier-né de l'université de Nantes. L'évêque de Lescar est conseiller d'honneur du parlement de Navarre. — Les deux agents généraux du clergé étaient toujours conseillers d'État.

¹ L'évêque du Puy est suffragant immédiat de l'Église de Rome et a le pallium comme prérogative de son siège. L'évêque d'Autun a également le pallium et il jouit du droit d'administrer au spirituel et au temporel l'archevêché de Lyon pendant la vacance du siège. Il est premier suffragant de l'archevêché. L'évêque de Nancy exerce, comme primate, une juridiction spéciale sur le chapitre de l'église cathédrale. Il nomme des officiers particuliers pour l'exercice de cette juridiction dont les appels sont portés à Rome sans recourir au métropolitain.

famille, dans la pratique de la société, l'aisance et la distinction des manières, l'air du gentilhomme. Hommes de leur temps et de leur pays, Français toujours, fiers de leur nation et de leur roi, je les vois rangés autour du trône, prêtant à toutes les cérémonies, à toutes les fêtes, à toutes les joies comme à tous les deuils privés et publics, le concours du premier ordre de l'État. Sur la fin de l'ancien régime, la majesté du grand siècle a fait place à je ne sais quoi de plus poli, de plus raffiné et de moins solennel; mais les fonctions du clergé, l'habitude de la représentation, ont maintenu dans ses rangs la gravité des manières et la noblesse du port. Aussi les évêques nous apparaissent-ils, avant la Révolution, avec ce mélange de dignité et de grâce, du prélat et du grand seigneur, qui ont marqué l'ancien épiscopat français d'un cachet qu'on ne voyait nulle part et qu'on ne reverra jamais.

L'abbé Frayssinous ayant à faire l'oraison funèbre d'un de ces prélats d'ancien régime que notre siècle a connu, M. de Talleyrand-Périgord, cardinal-archevêque de Paris, archevêque de Reims avant la Révolution, en traçait ce portrait qui fait en quelque sorte revivre devant nous ces évêques de la vieille France. « La sérénité de son âme reluisait sur son front; une douce majesté était répandue sur toute sa personne; simple avec dignité, grand sans faste, il était d'une égalité d'âme que rien n'altérait; on l'abordait sans crainte, mais avec respect. Il n'avait rien de ce qui intimide, mais rien aussi de ce qui provoque la familiarité. Ses manières étaient douces, ses paroles plus douces encore. Le sentiment qu'il faisait éprouver était celui d'une tendre vénération. On trouvait toujours en lui et le pontife et le pasteur, et l'homme pieux et l'homme né dans les plus hauts rangs de la société. Il avait ce goût exquis des convenances qui assortit les paroles aux personnes et fait rendre à chacun ce qui lui est dû. Jamais la grandeur n'avait été unie à plus de politesse, et si la dignité de la chaire comportait une expression familière qui rendrait bien ma pensée, je me plairais à dire que personne n'était plus grand seigneur que lui. »

II

Ce recrutement exclusif dans la noblesse qui donnait ainsi à l'épiscopat français l'éclat de la naissance, pouvait entraîner, à divers points de vue, les plus fâcheuses conséquences. Pousser leurs fils dans l'Église, leurs filles dans le cloître paraissait aux grandes familles désireuses de maintenir à l'aîné tout l'héritage des ancêtres, le moyen de servir à la fois les intérêts du ciel et ceux de la terre. Le jeune clerc n'avait-il pas justement sur le siège de

France un oncle, un parent prêt à l'accueillir, à le pousser. Parvenu à son tour à une grande situation, pouvait-il refuser son crédit aux siens pour l'avancement dans l'Église et même dans l'État.

Nombre de parents se disaient donc, en voyant leurs enfants grandir sous leurs yeux : celui-ci sera prêtre, évêque, cardinal peut-être? celle-là sera religieuse, chanoinesse, abbesse. Il y a des canonicats, des évêchés même qui, depuis cent ans, semblent héréditaires dans la maison. Faut-il laisser perdre ces biens de famille, faute de fournir qui les prendre? Que faire d'ailleurs de ce jeune Charles-Maurice Talleyrand qui a eu le malheur de naître boiteux? Il est l'aîné, mais son frère Archambault, qui devait être un des plus brillants seigneurs de la cour de Louis XVI, prendra sa place. Sa jambe l'empêche de porter l'épée, mais il a une belle tête pour porter la mitre. Le voilà engagé dans les ordres¹, le voilà évêque l'année même de la Révolution. Pour un Juigné qui vient à l'Église sous l'impulsion d'une vocation irrésistible, un peu malgré ses parents, combien auxquels leurs parents présentent, au contraire, la carrière ecclésiastique comme la seule qu'ils puissent parcourir. Dieu tourne souvent à bien cette intervention. Le jeune de Lamotte, tonsuré à neuf ans, sera plus tard le saint évêque d'Amiens². Quel danger de préjuger ainsi l'avenir et de vouer à un état un âge qui ne peut en mesurer les difficultés ni les austères devoirs.

¹ « C'était souvent au sein des familles de la première noblesse que se faisaient ces immolations religieuses et qu'on disait impérieusement aux enfants : Il faut, mon fils, que tu sois prêtre et même évêque; et toi, ma fille, tu seras religieuse. » (Proyart, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, 1819, p. 257.) Cet abus est dénoncé avec violence en 1789. « Un gentilhomme en France interroge ses papiers, calcule ses degrés de noblesse, la chaleur de ses protecteurs; et ses enfants n'eussent-ils en partage que la paresse et l'ignorance, leur conduite ne fût-elle annoncée que par le scandale, ses enfants deviendront évêques. La spéculation est sûre. » (*Tableau moral du clergé de France*, p. 3.)

² M^{me} de Genlis dit dans ses *Mémoires* : « A Sillery, je trouvai nombreuse compagnie, M. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, prélat d'une figure imposante, homme vertueux, austère et de beaucoup d'esprit; son coadjuteur, M. de Talleyrand, non pas celui qui a depuis été si célèbre; celui-ci n'avait rien pour le devenir : la douceur, la piété, l'amour de la paix ne font pas de bruit. Au reste, il était fort aimable dans la société par une gaieté pleine d'innocence et de grâce. L'archevêque avait amené le jeune abbé de Talleyrand destiné de même à l'état ecclésiastique et déjà en soutane, quoiqu'il n'eût que douze ou treize ans. Il boitait un peu, il était pâle et silencieux, mais je lui trouvai un visage très agréable et un air observateur qui me frappa. » (Voir l'intéressante étude de M. A. Marcade : *Talleyrand, prêtre et évêque*.)

Quand on se reporte, en 1789, à l'année de promotion des différents évêques à leur premier siège, on s'aperçoit que le plus grand nombre ont été sacrés entre trente et quarante ans¹.

Il n'était pas facile, même au roi de France, de suivre les impulsions de sa conscience au milieu du tourbillon d'intrigues qui s'agitaient autour de lui. Il fallait d'abord savoir la vérité, ce qui ne fut jamais aisé aux princes; il fallait ensuite résister à un véritable assaut de recommandations, de protections arrivant de toutes parts. Qu'on se figure ce monde de la cour où ministres, maréchaux, grand-maître, grand-chambellan, gentilshommes de la chambre, capitaines des gardes du corps, dames d'honneur, dames du palais et princesses avaient un parent ou un candidat à pousser aux premières dignités de l'Église; qu'on se représente ce siècle si différent du nôtre, où l'esprit public avait des tolérances qu'on ne lui ferait point accepter aujourd'hui, où un Dubois pouvait s'emparer du siège de Fénelon et du chapeau de cardinal, où l'affaire du collier était possible, où Louis XVI est amené à prendre pour premier ministre ce Loménie de Brienne qu'il méprise, et on comprendra à travers quel réseau d'inextricables difficultés devait se mouvoir le ministre des nominations ecclésiastiques.

Saint-Simon a raconté d'une façon piquante les compétitions qui s'élevèrent au dix-septième siècle entre l'abbé de Bouillon et l'abbé Le Tellier, le premier poussé par son oncle, Turenne, l'autre par son père et son frère, Le Tellier et Louvois². Voilà un Le Tellier

¹ Donnons des exemples : ont été sacrés à 26 ans le futur cardinal de Rohan; — à 28 ans, Lefranc de Pompignan; — à 30 ans, de Montmorency-Laval, Talleyrand-Périgord comme coadjuteur de Reims; — à 31 ans, de Grimaldi, de Pressy, d'Osmond; — à 32 ans, Dillon, La Luzerne, Rohan, archevêque de Cambrai; — à 33 ans, Themines-Lauzières, de Marbeuf, de Cicé (évêque d'Auxerre), de Clermont-Tonnerre, de Nicolaï (évêque de Béziers), de Castellane-Mazanges, de Roquelaure, de Conzié (archevêque de Tours), de Crussol-d'Uzès, de Boisgelin; — à 34 ans, de Girac, Amelot, de Chastenot de Puységur, de Laric, de Bonnac, la Tour-du-Pin-Montauban, de Conzié (évêque d'Arras), Loménie de Brienne, cardinal La Rochefoucauld, Polignac; Talleyrand, évêque d'Autun; — à 35 ans, de Lubersac, de la Ferronnays, de Maillé-la-Tour-Landry, de Bausset de Roquefort, de Sabran, de Machault, de Castellane (évêque de Mende), de Cicé (archevêque de Bordeaux), de Cahuzac; — à 36 ans, de Lorry, Duplessis d'Argentré, de Béthizy, de Malide, de Bausset (évêque d'Alais), Lafont de Savines, de Castellane Adhémar, de Juigné; — à 37 ans, de Quincey, de Vintimille, de Fumel, de Breteuil, de Blot, de la Rochefoucauld (évêque de Beauvais), de Grossoles de Flamarens; La Fare, évêque de Nancy; — à 38 ans, de Lastic, de Balore, de Bonneval, de Galard; — à 39 ans, de Durfort, de Castellane (évêque de Lavaur), de Beaupoil Sainte-Aulaire, etc.

² L'abbé Le Tellier, grâce à l'appui de sa famille, obtient à vingt-sept

coadjuteur de Reims à vingt-sept ans, grâce à la protection des siens; voilà l'abbé de Bouillon, cardinal à vingt-six ans, parce qu'il est le neveu de Turenne, et parce que Louis XIV aime mieux en faire un cardinal qu'un coadjuteur de Paris, craignant de préparer un nouveau Retz. Que de fois, dans la suite et au dix-septième siècle, des ambitions de famille poussèrent dans la carrière et les honneurs ecclésiastiques des sujets qui auraient dû rester dans le monde.

Malgré tant d'interventions intéressées et aveugles, tant de cabales de courtisans, tant d'indulgence dans l'opinion, tant de causes de relâchement, tant d'écueils et tant d'obstacles semés sur les pas des ministres de la feuille, l'épiscopat français était, à la veille de la Révolution, bien plus régulier, bien plus recommandable qu'on ne le pense généralement et que ne l'ont dit la plupart des historiens. L'on juge des évêques de 1789 par les scandales d'un Jarente, d'un Brienne, d'un Rohan, d'un Talleyrand; mais il y aurait complète injustice à généraliser. Quand on est mis en demeure de mettre des noms à la suite de ces condamnations universelles, on est bien vite dans l'embarras. « La malignité, dit l'abbé Proyart, se taisait sur *la régularité de cent vingt pasteurs, l'édification de leurs troupeaux, et demandait compte au corps entier des scandales, malheureusement trop réels, d'une dizaine de ses membres.* » L'abbé Proyart, vivant à cette époque, était placé pour bien voir. Son livre sur Louis XVI a un ton de sincérité et des aveux qui montrent qu'il a voulu faire œuvre d'historien et non de panégyriste. Nous acceptons donc

ans la coadjutorerie de Reims. « M. de Turenne, qui n'aimait pas M. de Louvois ni guère mieux M. Le Tellier, en fut piqué au dernier point. C'était de plus un morceau unique qu'il convoitait pour son neveu, qui déjà plein d'ambition fut ennuyé de se le voir ôter, et par l'abbé Le Tellier. » Turenne apporta dans cette affaire « l'attachement extrême qu'il eut pour les grandeurs et les distinctions de sa maison qui, toute sa vie, le conduisit et fut sa passion dominante ». Il avait recommandé chaudement l'abbé de Bouillon à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. Pour se dédommager du triomphe de l'abbé Le Tellier à Reims, « ils imaginèrent la coadjutorerie de Paris et avec les avances d'amitié intime qu'ils avaient avec M. de Péréfixe, ils le lui persuadèrent si bien et sitôt qu'il ne le désira pas moins passionnément qu'eux ». Péréfixe s'en ouvrit au roi. « M. de Turenne vint au secours qui s'y mit tout entier comme pour un coup de partie. Le roi, dans l'embarras du refus à M. de Péréfixe qu'il aimait et qu'il considérait fort, et encore plus à M. de Turenne dans la posture où il était, et qui *était pourtant résolu de ne hasarder pas de faire un second coadjuteur de Retz*, en sortit par proposer à M. de Turenne sa nomination au cardinalat au lieu de la coadjutorerie, et se trouva heureux et obligé à M. de Turenne de ce qu'il voulût bien l'accepter. » (Saint-Simon, éd. in-12, Hachette, p. 373-375.)

comme exact le chiffre de dix évêques affligeant l'Église de France par leur conduite. Dix sur cent trente, c'est encore trop, mais c'est une petite minorité dans le corps de l'épiscopat.

III

Ces évêques gentilshommes auront tout d'abord quelque peine à observer un des premiers devoirs de leur charge, la résidence. L'absentéisme avait été la grande plaie de la noblesse française avant la Révolution, il fut aussi la grande tentation de tant de prélats sortis de cette noblesse même.

La cour avait un attrait, exerçait une fascination dont il était bien difficile de se défendre. L'infatuation des souverains, la politique des ministres, le servilisme des grands, l'imagination populaire, en avaient fait une sorte d'Olympe peuplé de demi-dieux et de déesses au-dessus desquels planait, entourée d'hommages et d'adorations, la personne du roi. Toute la vie de la nation semble s'être concentrée à Paris et à Versailles. Où trouver ailleurs les faveurs, les pensions, les plaisirs, la suprême élégance, l'esprit et cette scène toujours nouvelle de compétitions et d'intrigues qui amusent la frivolité des courtisans. Aussi voyez comme on s'y pousse, comme on s'y rue de toutes parts. Pour aller à la cour le gentilhomme vend ses terres, abandonne le manoir des ancêtres, s'épuise jusqu'au dernier sou et fait des dettes. « C'est là que vient tout l'argent du royaume, et d'après la multitude des impositions, tout écu de 6 livres doit s'y rendre, par une pente insensible, dans le court espace de moins de cinq ou six ans. Que de larmes répandues pour former ce fleuve immense, ce fleuve d'or ! » Chose extraordinaire qu'en pleine France, en plein christianisme, un homme ait pu réaliser une conception asiatique et païenne, absorber toutes les forces vives d'une grande nation, incarner en lui l'État au point de ne faire accepter qu'une seule volonté, « la volonté du roi », et apparaître enfin dans sa haute majesté comme « ce qu'il y a de plus grand après Dieu aux yeux du peuple, et même avant, à ceux des courtisans ² ».

¹ Mercier, *Tableau de Paris*, t. I, ch. LXXV.

² Linguet, *Annales politiques*, 1777, t. II, p. 26. La Bruyère a écrit (*De la cour*) : « Les grands de la nation s'assemblent tous les jours à une certaine heure dans un temple qu'ils nomment église. Il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables. Les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel et paraissent debout, le dos tourné directement aux prêtres et aux saints mystères et les faces élevées vers le roi, que l'on voit à genoux sur une tribune et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le

Il suffit d'avoir lu Saint-Simon pour savoir que les prélats du grand siècle paraissaient à la cour. Quelle variété de personnages l'illustre écrivain fait passer sous nos yeux. A côté de Bossuet et de Fénelon dont le portrait est dans toutes les mémoires, voici l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, avec « ses manières de courtisan du grand air, esprit étendu, juste, solide et toutefois fleuri, qui, pour la partie du gouvernement en faisait un grand évêque, et pour celle du monde un grand seigneur fort aimable et un courtisan parfait quoique fort noblement », prélat d'un profond savoir, d'une véritable éloquence, président des assemblées générales du clergé, habile à manier les hommes, à choisir ses sujets, à conduire son diocèse, mais qui, par malheur, ne savait pas se conduire lui-même. M^{me} de Maintenon le perdit dans l'esprit du roi. « Le clergé, qui s'en aperçut et à qui l'envie n'est pas étrangère, se plut à se venger de la domination, quoique douce et polie, qu'il en avait éprouvée et lui résista pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir. Le monde qui n'eut plus besoin de lui pour des évêchés et des abbayes l'abandonna. » Il ne put « s'accoutumer à cette décadence et au discrédit qui l'accompagna... Toutes les grâces de son corps et de son esprit, qui étaient infinies et qui lui étaient parfaitement naturelles, se flétrirent. » Etrange époque, où on languit loin du roi, où on se flétrit, où on meurt, où on est abandonné de tous quand la faveur nous abandonne.

A côté du prélat courtisan qui a une grande situation à maintenir, voici maintenant l'abbé de Polignac qui a à se la créer et à devenir cardinal. « C'était un grand homme, très bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres, ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir, à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butait toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyait aisément de l'esprit et des connaissances dans sa conversation; elle était en proportion des personnes avec qui il s'entretenait et sa douceur et sa complaisance faisaient aimer sa personne et admirer ses talents. Les bancs, le cœur appliqué. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination : car ce peuple paraît adorer le prince et le prince adorer Dieu. »

séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui pouvaient, il n'avait pu s'y captiver. Il lui fallait du grand, du vaste, des affaires, de l'intrigue... Toute la fleur de la cour l'environnait sans cesse, il y brillait avec éclat, il en faisait les délices... Il était de tous les voyages de Marly, et c'est à qui jouirait de ses charmes. Il en avait pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits ¹. »

Veut-on voir en scène un prélat d'une naissance plus illustre encore, voici un Rohan, le fils de « la belle Soubise ». Le cardinal de Rohan, dit Saint-Simon, « était né avec de l'esprit naturel, qui paraissait au triple par les grâces de sa personne, de son expression, du monde le plus choisi dont le commerce l'avait formé, par les intrigues et les liaisons où M^{me} de Soubise l'avait mis de fort bonne heure. Son naturel était bon, doux, facile, et sans l'ambition et la nécessité qu'elle impose, il était né honnête homme et homme d'honneur; d'ailleurs d'un accès charmant, obligeant, d'une politesse générale et parfaite, mais avec mesure et distinction, d'une conversation aisée, douce, agréable. Il était assez grand, un peu trop gros, le visage du fils de l'Amour, et outre la beauté singulière, son visage avait toutes les grâces possibles, mais les plus naturelles, avec quelque chose d'imposant et encore plus d'intéressant, une facilité de parler admirable et un désinvolte merveilleux pour conserver tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa principauté et de sa pourpre, sans montrer ni affectation ni orgueil, et n'embarrasser ni lui-même ni les autres; attentif surtout à se mettre bien avec les évêques, à se les attirer et à conserver l'attachement de toute la gent doctrinale, qu'il s'était fait un capital de s'acquérir sur les bancs et à quoi il avait parfaitement su réussir. Il travailla de bonne foi à apprendre; et en effet, il acquit de la science qu'il sut tripler par la grâce et la facilité de son débit, et tellement gagner ce peuple lettré, que tout grossier, pédant et farouche qu'il soit de sa nature, il ne voulut que l'admirer et le vanter ². »

¹ Il faut entendre Saint-Simon raconter comment l'abbé de Polignac, voulant arriver jusqu'au cœur du duc de Bourgogne, s'attaque au duc de Chevreuse plus accessible, par le duc de Chevreuse s'empare du duc de Beauvilliers et par Beauvilliers se rend maître de la place. Saint-Simon accourt; il veut dessiller les yeux du duc de Beauvilliers; mais c'est trop tard, et il en est réduit à décharger sa bile dans une vive remontrance. « Une fois établi par vous auprès de Mgr le duc de Bourgogne, dit le charitable Saint-Simon à Beauvilliers, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même à qui je parle, qui avez tant de raison, qui vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre et s'y établira sur vos ruines. »

² Saint-Simon, *Mémoires*, éd. in-12, Hachette, t. I, p. 180. III, p. 226-229. VI, 416-417.

On ne se laisserait pas de citer Saint-Simon, tant il a le génie de faire agir et mouvoir ses personnages. Au siècle suivant, les acteurs ont perdu de leur taille ou plutôt il leur a manqué un Saint-Simon pour les faire revivre à nos yeux. Et cependant que de dons brillants, que d'esprit, que de grâces dans ces prélats d'ancien régime à la veille de la Révolution. On pourrait appliquer à plus d'un le portrait suivant que Mgr de Bausset a tracé de Mgr de Boisgelin : « Il fut peu d'hommes, dit-il, à qui la nature ait prodigué, à un degré aussi remarquable, toutes les qualités qui assurent cet utile ascendant qui est moins l'ouvrage de la force et de la puissance que celui du caractère personnel. C'était par l'effet de ce caractère, toujours ennemi de la contrainte et de la violence, qu'il préférait les moyens de douceur et de persuasion à ceux de l'autorité... La douceur de son caractère ne s'est jamais démentie, ni dans les affaires publiques, ni dans le commerce de la société. Les formes les plus décentes et les plus aimables, un grand usage du monde, une séduction de langage et de manières qui ajoutait à ses discours un charme et un intérêt dont il est difficile de se faire l'idée, lorsqu'on ne l'a pas connu; une imagination brillante, un esprit prompt et pénétrant, une facilité extraordinaire pour exprimer toutes ses idées et pour les revêtir des couleurs les plus agréables, une instruction aussi étendue que variée, le rendirent également propre à toutes les fonctions, à toutes les places, à tous les états : et, quoique annoncé de bonne heure par une grande réputation, il se montrait encore supérieur à l'opinion qu'on avait pu recevoir de son esprit et de ses talents. » Ici le héros du portrait est profondément digne d'estime; Mgr de Boisgelin, qui avait fréquenté la ville et la cour, avait su rester évêque; mais ses relations mêmes avec la société la plus choisie avaient contribué à développer en lui ces grâces natives, ce don de plaire et de charmer qui rendaient sa séduction irrésistible.

Qui n'était alors tenté de passer par une telle école, de faire son stage dans un séjour si enchanteur? Cette vision de la cour, qui hantait le moindre anobli dans sa gentilhommière, venait solliciter le nouveau titulaire de telle abbaye, tel évêché. L'ordination, en imprimant un caractère sacré, en créant de nouveaux devoirs, ne supprimait point les liens de parenté, les relations, les instincts de race, les besoins créés par l'habitude. Comment être transplanté tout à coup de la ville, de la cour, à Glandèves, à Riez, à Senez, à Saint-Papoul, à Saint-Pons, à Comminges, — car à cette époque où l'épiscopat était l'apanage d'une caste, il y avait de grands noms pour les plus petits sièges, — sans être tenté de quitter de temps en temps sa retraite pour retrouver dans l'entourage du roi, dans

l'atmosphère de la capitale, les distractions, le mouvement et la vie. Chaque courrier, en apportant les nouvelles, la correspondance des parents, des amis, d'une mère, d'une sœur, qui sont à Paris ou à Versailles, vient irriter l'impatience et créer une sorte de nostalgie chez de pauvres exilés en ces pays lointains, qui s'appellent Lectoure, Vabres, Dol, Tarbes, Gap, Sisteron et même Orléans.

On n'y tient plus. On part. Voilà le prélat en route pour la capitale. Une brochure de 1789 raconte l'anecdote suivante. Un évêque des extrémités de la France se rendait à Paris pour y passer l'hiver. Arrivé dans le village de ^{***}, il descend chez le curé du lieu, demande à se confesser avant de célébrer la messe. — Volontiers, Monseigneur, si vous voulez retourner sur vos pas, aller dans votre diocèse et y remplir vos devoirs. — Le prélat étourdi par cette remontrance, accepte la leçon, et revient à son troupeau qu'il ne quitta plus et qui le récompensa de son sacrifice et de son zèle par son attachement et sa vénération. « Quel curé, mais aussi quel prélat ! » ajoute le narrateur¹.

Les évêques, en route pour Paris, ne trouvaient pas toujours des curés pour leur crier halte-là, et quand ils allaient du train de Le Tellier, archevêque de Reims, il eût été difficile de les arrêter. Une fois dans la capitale, comment n'y point prolonger son séjour, comment se défendre contre le charme des relations, la fascination de la cour, les mille attraits d'une ville, où il faisait si bon vivre, selon le mot de Talleyrand, où une civilisation raffinée multipliait les jouissances, aiguës l'esprit, répandait les grâces et renouvelait sans cesse l'intérêt et la curiosité par une scène toujours mouvante de comédies à cent actes divers. C'est l'hiver et on meurt d'ennui là-bas, loin, loin, dans la ville épiscopale. Restons à Paris. De Paris seront datés les mandements. C'est à Paris qu'on se permettra même de devenir malade et, à la nouvelle que leur archevêque, Mériadec-Maximilien, prince de Rohan-Guéméné, est en danger de mort, les bons Bordelais voudront bien se porter dans les églises, implorer le ciel pour sa guérison et, à l'annonce de son rétablissement, chanter spontanément des *Te Deum*, illuminer la ville en signe de joie. Les peuples se croyaient si peu en droit de beaucoup exiger des évêques² !

A la cour, le roi est, on le devine, le centre du mouvement et de

¹ *Tableau moral du clergé de France*, p. 9-10. 1789.

² Grégoire a dit avec exagération : « Les fidèles savaient par oui-dire qu'ils avaient un évêque. Il était passé en proverbe, en France, que nos devanciers avaient réduit les sept sacrements à six, celui de la confirmation n'étant plus guère porté que pour mémoire dans les catéchismes. » T. II, p. 24.

la vie. Les évêques sont en prosternation comme les autres gentilshommes. Écoutons cette anecdote racontée par Saint-Simon. Le lundi matin, 8 août, Louis XIV, étant entré dans son cabinet pour donner l'ordre de sa journée, alla droit à l'évêque d'Orléans, M. de Coislin « qui se rangea, croyant que le roi voulait passer outre, mais le roi le prit par le bras sans lui dire un mot, et le mena en laisse à l'autre bout du cabinet, aux cardinaux de Bouillon et de Furstemberg qui causaient ensemble, et tout de suite leur dit : « Messieurs, je crois que vous me remercierez de vous donner un « confrère comme M. d'Orléans, à qui je donne ma nomination au « cardinalat. » A ce mot, l'évêque qui ne s'attendait à rien moins, et qui ne savait ce que le roi voulait faire de le mener ainsi, se jeta à ses pieds et lui embrassa les genoux. Grands applaudissements des deux cardinaux, puis de tout ce qui se trouva dans le cabinet, ensuite de toute la cour et du public entier où ce prélat était dans une vénération singulière¹. »

Ce spectacle d'un évêque se jetant aux pieds du roi et lui embrassant les genoux parce qu'il vient de le nommer cardinal nous paraît étrange et révolte nos instincts démocratiques. Pour le comprendre, n'oublions pas à quelle hauteur l'imagination populaire, l'abdication des grands, avaient placé le monarque, ni quels sentiments d'amour, quel religieux dévouement la noblesse professait pour son prince.

Bien que, au dix-huitième siècle, et surtout à la veille de la Révolution, l'influence et le prestige de la ville aient grandi de tout ce qu'a perdu la cour, le roi n'en reste pas moins le centre autour duquel tout gravite. Les évêques, hommes de tradition, semblent avoir gardé plus que tous autres le culte de la royauté. Le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier, surnommé la vieille Eminence, amuse les courtisans par le sérieux des hommages et des respects qu'il rend à Louis XV. Le cardinal Bernis n'a que le nom du roi à la bouche. Quand les prélats sont l'objet de quelque rigueur, juste ou même injuste, de la part du prince, ils bénissent encore la main qui les frappe. Ne nous hâtons pas de crier à la courtoisie. Tout ce qui est sincère est digne de respect. Les gentilshommes se sont faits, avec un dévouement chevaleresque, les chevaliers servants du monarque. S'ils reçoivent du roi de toutes mains, ils ne calculent pas quand il s'agit de donner jusqu'à leur sang. Ne nous étonnons pas que le cœur d'un évêque sorti tout entier des rangs de la noblesse vibre à son tour au nom du roi. Chaque événement de la famille royale, heureux ou malheureux, qu'il s'agisse

¹ Saint-Simon, t. I, p. 180-181.

d'un mariage, de la grossesse de la reine, de la naissance d'un prince ou d'un décès, provoque des mandements où l'émotion indique assez qu'il ne s'agit point d'une littérature officielle. A la mort de Louis XV, les évêques, dans leurs lettres pastorales, les prédicateurs, dans leurs oraisons funèbres, eurent bien de la peine à concilier les louanges avec la vérité de l'histoire et la dignité de leur ministère; mais certains deuils de la monarchie, tels que la mort du dauphin, fils de Louis XV, la mort du duc de Bourgogne, leur fournirent une occasion plus favorable d'épancher leur douleur et parfois de laisser échapper des cris, des accents qui nous émeuvent encore. La Révolution n'avait point refroidi l'ardeur de ce culte chez les survivants de l'ancien régime. L'archevêque de Reims de 1789, depuis cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, se fit apporter sur son lit de mort la tabatière où était gravée l'image du roi. Ne pouvant la voir de ses yeux, « il s'efforça, dit son historien, de distinguer au toucher le côté où le portrait était enchâssé; il écarta lui-même la camisole dont il était couvert pour la fixer quelque temps sur son cœur. » On comprend que les prélats animés de tels sentiments fréquentassent volontiers la cour. Ce n'était point un crime d'y paraître. Bossuet y tenait son rang en face de Louis XIV et, dans ce milieu rempli de tant de dissipation, agité de tant d'intrigues, il savait se créer une retraite et discuter les plus graves sujets dans cette allée de Versailles qu'on appelle l'allée des Philosophes¹. L'histoire ne nous dit pas si ses successeurs y continuèrent ses doctes conversations.

¹ Tous les prélats n'étaient point occupés à faire de la philosophie à la cour, témoin l'évêque de Troyes, M. de Chavigny, dont Saint-Simon trace un curieux portrait « Il avait, dit-il, du savoir et possédait de plus les affaires temporelles du clergé mieux qu'aucun de ce corps, en sorte qu'il était de presque toutes les assemblées du clergé et qu'il brillait dans toutes. Il avait de plus bien de l'esprit, et plus que tout, l'esprit du monde, le badinage des femmes, le ton de la bonne compagnie, et passa sa vie dans la meilleure et la plus distinguée de la cour et de la ville, recherché de tout le monde, et surtout dans le gros jeu et à travers toutes les dames. C'était leur favori; elles ne l'appelaient que le Troyen, et chien d'évêque, chien de Troyen, quand il leur gagnait leur argent. Il s'allait de temps en temps ennuyer à Troyes, où, pour la bienséance et faute de mieux, il ne laissait pas de faire ses fonctions; mais il n'y demeurait guère, et une fois de retour, il ne se pouvait arracher. » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, p. 271-272.) Saint-Simon (I, p. 183) raconte aussi cette anecdote sur M. de Simiane, premier aumônier de la reine, « vrai gentilhomme », évêque de Langres et qu'on appelait « le bon Langres. M. de Vendôme, M. le Grand, et quelques autres de haute volée, lui attrapèrent gros deux ou trois fois au billard. Il ne dit mot et s'en alla à Langres où il se mit à étudier les adresses du billard. De retour à Paris, voilà ces messieurs à le presser de jouer au

Dans tous les cas, les successeurs ne manquèrent pas. La charge la plus enviée est celle de grand aumônier de France, car elle donne le privilège de ne pas quitter le roi. Le grand aumônier accompagne le roi aux offices de l'Église et lui présente son livre d'heures. Il assiste aux prières du lever et du coucher et aux festins royaux pour la bénédiction et les grâces. Il dispose des fonds destinés aux aumônes du roi; il a l'intendance du service divin à la cour. Il prend acte du serment de fidélité prêté au roi par les archevêques, évêques, généraux d'ordre, etc. Il présente au souverain le livre des Évangiles pour les serments d'alliance, marche à sa droite dans les processions, délivre les prisonniers grâciés aux avènements, mariages et entrées des rois; distribue les aumônes du monarque, lui donne la communion et les autres sacrements; baptise, fiance, marie¹ les fils et filles de France, les princes et princesses du sang; accorde au roi les dispenses d'abstinence. Outre la juridiction sur la chapelle royale, il a l'intendance de l'hôpital des Quinze-Vingts, de la maison de l'Assomption, à Paris, et des Six-Vingts aveugles, à Chartres. Il est de droit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, dont les membres font profession de foi catholique entre ses mains.

Voilà des prérogatives très enviées; voilà aussi parfois des fonctions bien délicates. La mission du grand aumônier n'était pas facile avec un Louis XV tiraillé entre ses maîtresses et son confesseur². Et encore, tiraillé, il ne le fut guère. Il n'en fallait pas moins un grand aumônier. Pour remplir une telle charge avec distinction et faire figure à la cour, on sera de haute naissance. Le temps n'est plus où le seul mérite appelait Jacques Amyot à la dignité de grand aumônier. Depuis cent ans, un Bouillon, un Coislin, un Forbin-Janson, trois Rohan, un La Rochefoucauld, un Tavannes, un La Roche-Aymon, se sont succédé dans ces fonctions avec le titre de cardinal, et quand l'affaire du collier a obligé Louis XVI à chasser de la cour l'évêque de Strasbourg, il a fallu un Montmorency, évêque de Metz, pour représenter après un Rohan.

billard, et lui à s'en défendre comme un homme déjà battu et qui, depuis six mois de séjour à Langres, n'a vu que des chanoines et des curés. Quand il se fut bien fait importuner, il céda enfin, joua d'abord médiocrement, puis mieux et fit grossir la partie: enfin il les gagna tout de suite, puis se moqua d'eux, après avoir regagné beaucoup plus qu'il n'avait perdu. »

¹ Le curé de la paroisse était toujours présent avec l'étole et inscrivait les actes sur ses registres. Le grand aumônier avait comme appointements 1200 liv. d'anciens gages; 1200 liv. de pension, 6000 liv. pour ses livrées et 6000 liv. de l'ordre du Saint-Esprit. Voy. *la France ecclésiastique* de 1788.

² Tous les lecteurs ont présents à l'esprit les récents écrits de M. le duc de Broglie sur cette époque.

Lorsque le grand aumônier est absent, de Roquelaure, évêque de Senlis, premier aumônier, le remplace.

Les aumôniers paraissent encore plus nécessaires à la reine qu'au roi. C'est un Sabran, évêque-duc de Laon, qui est son grand aumônier, un Polignac, évêque de Meaux, qui est son premier aumônier. Auprès de Monsieur, frère du roi, nous trouvons comme premier aumônier, et ayant la feuille des bénéfices du prince, un Duplessis d'Argentré, évêque de Séez. Cette charge doit passer en survivance à un autre Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges. Un Bruyère-Chalabre, évêque de Saint-Omer, remplit le même office auprès du comte d'Artois, et tient la feuille des bénéfices de son apanage. M^{me} la comtesse d'Artois ¹, M^{me} Adélaïde, M^{me} Victoire, etc., ont aussi leurs aumôniers. Les prélats chargés de ces fonctions ont bien soin de faire suivre leur nom de leur qualité d'aumônier et de s'en faire honneur. Est-ce que ce titre ne les lie pas à la cour, ne les rapproche point de la personne du roi?

Ajoutons qu'il n'est pas nécessaire d'être aumônier pour paraître à la cour. On sait quel prix, quel honneur on attachait alors à venir d'une chambre du palais. Un curieux document que nous avons trouvé aux archives, nous montre quelques prélats logés aux Tuileries, d'autres allant et venant à la cour. Le gouvernement avait les noms, l'adresse de tous les évêques présents à Paris. Il était au courant de leurs agissements, les faisait surveiller, et parfois se permettait de les renvoyer dans leur diocèse ². Les lois

¹ Le premier aumônier de la comtesse d'Artois est de Cheylus, évêque de Bayeux; celui de M^{me} Victoire est de Narbonne-Lara, évêque d'Evreux. On sait que Bossuet fut premier aumônier de la duchesse de Bourgogne.

² Nous transcrivons ici un document trouvé aux archives nationale O617 et qui a pour titre : *Liste des prélats qui sont ou ont été à Paris*. Il n'est point daté, mais on voit par le contexte qu'il se rapporte à l'année 1763. Chaque nom est suivi de l'adresse et d'une appréciation. Cardinal de Rochechouart, évêque de Laon : *charge à la cour et n'en abuse pas*. — Archevêque de Cambrai. — De Condorcet, évêque de Lisieux : *pour un procès, n'en abuse pas*. — De Bonneguise, évêque d'Arras : *parti*. — De Milon, évêque de Valence : *bon à renvoyer*. — évêque de Vence : *n'a pas de bulle*. — L'évêque du Mans : *malade*. — L'évêque de Soissons : *malade et n'en abuse pas*. — L'archevêque de Narbonne : *est aux états*. — Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg : *malade et n'en abuse pas*. — L'évêque de Meaux : *à la cour*. — L'archevêque de Reims : *à la cour*. — L'archevêque de Rouen : *parti*. — L'ancien évêque de Léon : *point de siège*. — L'ancien évêque de Québec : *point de siège*. — Le cardinal de Luynes, archevêque de Sens : *à la cour*. — L'évêque de Troyes : *va partir*. — L'évêque d'Agde : *malade*. — L'évêque de Rennes : *malade et député des états*. — L'évêque de Saint-Omer : *item*. — L'évêque de Belley : *va partir, son palais est tombé en ruines*. — L'évêque de Tréguier : *va partir*. — Le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon : *va partir et n'en abuse pas*. — L'archevêque d'Embrun : *bon à renvoyer*. —

du royaume, confirmant les lois de l'Église, faisaient un devoir de la résidence. En 1764, au fort de la lutte contre le jansénisme, le parlement de Paris se fit un malin plaisir de lancer un arrêt contre les évêques présents à Paris. En 1784, le baron de Breteuil écrivit, au nom du roi, à tous les prélats du royaume, pour leur recommander la résidence¹. Quand un évêque avait reçu ordre du roi

L'archevêque de Bordeaux : *item*. — L'évêque de Poitiers : *va partir*. — L'évêque de Carcassonne : *va partir et n'en abuse pas*. — L'évêque de Langres : *parti*. — L'évêque d'Auxerre : *va partir, il est de la commission des congrégations religieuses*. — L'évêque d'Angers : *malade, va partir*. — L'évêque de Senlis : *de la commission des congrégations religieuses*. — L'évêque de Bayeux : *va partir*. — L'évêque d'Autun : *à la cour*. — L'évêque d'Evreux : *parti*. — L'archevêque de Tours (aux Tuileries) : *parti*. — L'évêque de Chartres (aux Tuileries) : *va et vient à la cour*. — L'évêque de Blois : *bon à renvoyer*. — L'évêque d'Apollonie : *n'a pas de siège*. — L'évêque d'Orléans. — Comte de Chateignerey, évêque de Saintes : *va arriver à Paris, n'est pas sacré*. — L'évêque de Noyon : *parti*. — L'archevêque de Lyon : *malade et n'en abuse pas, a un procès*. — L'évêque de Perpignan : *parti*. — De Montesquiou, évêque de Sarlat : *bon à renvoyer*. — Moreau, évêque de Mâcon : *n'a pas ses bulles*. — De Choiseul, archevêque d'Albi : *de la commission*. — De Juigné, évêque de Chalons : *n'a pas ses bulles*. — De Cloyne, évêque Ecossais. — Les mots *n'en abuse pas* doivent s'entendre dans le sens de : *n'abuse pas de venir à Paris ou d'y prolonger son séjour*. Il est justement question d'évêques malades ou qui ont un procès, comme l'archevêque de Lyon, Montazet. Ces mots suivent par exemple le nom de l'évêque de Carcassonne, Bazin de Besons, prélat universellement connu par la sainteté de sa vie. Par contre, *bon à renvoyer* indique des prélats qui s'éternisaient à Paris. En déduisant les évêques sans siège, ceux qui sont partis ou qui n'ont pas leurs bulles, le chiffre des non-résidents atteint environ la quarantaine, c'est-à-dire près du tiers des évêques de France. Les évêques habitent de préférence les rues de Bourbon, de l'Université, du Bac, de Varennes, des Saints-Pères, Saint-Dominique, Taranne, Sèvres, Chasse-Midi, du Pot-de-Fer, Casette, Notre-Dame-des-Champs, etc.

¹ De Versailles le 16 octobre 1784.

« Le roi ayant fixé, Monsieur, son attention particulière sur l'importance de vos fonctions, ainsi que sur les avantages multipliés que recueille son service, comme celui de la religion, de vos bons exemples et de vos soins journaliers; Sa Majesté m'ordonne de vous marquer qu'Elle désire que vous résidiez beaucoup et que vous ne sortiez jamais de votre diocèse, sans en avoir obtenu sa permission. Vous avez donné, Monsieur, trop de preuves de votre zèle au roi, pour que Sa Majesté ne soit pas persuadée que vous entrez dans ses vues avec un empressement égal à leur justice. L'intention de Sa Majesté est donc que toutes les fois que vous serez dans le cas de vous absenter de votre diocèse, vous m'en préveniez, ainsi que du temps à peu près que vous croirez que vos affaires pourront vous en tenir éloigné. Je me ferai un devoir, comme un plaisir, de mettre sur-le-champ votre demande sous les yeux de Sa Majesté, et de vous faire part de ce qu'il lui plaira de décider.

« J'ai l'honneur d'être, etc. — Signé : Le baron de Breteuil. »

Les *Nouvelles ecclésiastiques* (année 1784, p. 208), qui donnent cette lettre,

de rester dans sa ville épiscopale et de ne point paraître à la cour, cela s'appelait, selon une expression consacrée, être *exilé* dans son diocèse.

IV

Il fallait bien cependant s'arracher aux charmes de la cour et de la ville pour aller remplir ses devoirs d'évêque dans son diocèse. Sous l'ancien régime, la première entrée du prélat dans sa cité épiscopale s'opérait au milieu d'une grande pompe. A peine la nouvelle de sa nomination était-elle arrivée en province, qu'on s'entretenait, avec le plus vif intérêt, de l'illustration de sa naissance, de ses relations, de son crédit à la cour, de la carrière qu'il avait déjà parcourue et des espérances qu'il faisait concevoir. La curiosité, le devoir, le respect, les convenances, l'habitude, poussaient sur ses pas une foule immense, avide de contempler son nouveau pasteur. Les histoires locales racontent comme un grand événement ces entrées solennelles où le prestige du pontife était le plus souvent rehaussé par la qualité de seigneur temporel. Toute la ville est sur pied. Le bourdon de la cathédrale sonne à toute volée, les cloches des églises et des couvents font entendre leur joyeux carillon. Les canons dont dispose la cité tirent sans relâche, mêlant leur voix retentissante au bruit des violons, des fifres et des tambours. C'est à travers une immense haie de soldats et de peuple, au milieu des drapeaux, des lumières, des vivats, de harangues sans nombre que le prélat, escorté par le clergé, la noblesse des environs, les consuls en grand costume, arrive enfin à la cathédrale pour en prendre possession d'après les cérémonies accoutumées ¹.

Souvent les procès-verbaux relatent que le nouvel évêque, jeune encore et de haute naissance, charma tout le monde par les grâces de sa personne, la distinction de ses manières et l'amabilité de son langage. Dans plusieurs diocèses, il fut longtemps d'usage que le pontife fit sa première entrée monté sur une mule². Parfois les

ajoutent : « Cette lettre doit naturellement avoir des suites, dont nous ne manquerons pas de rendre compte. »

¹ Masson, *Le cardinal de Bernis depuis son ministère, 1758-1794*, p. 49-50.

² A Amiens on allait attendre le nouvel évêque au delà de la ville. Le prélat était monté sur une mule que le seigneur de Rivery conduisait par la bride, avec l'assistance des autres seigneurs vassaux de l'évêque, les seigneurs de Rocquencourt et de Montigny. Le vidame, les sieurs de Ramboires, de Coisy et d'autres feudataires se joignaient aux corps de ville pour le cortège du prélat. Au pied du rempart, il y avait échange de harangues latines, entre le présidial et l'évêque. Au parvis de Notre-Dame, le seigneur de Rivery aidait le prélat à descendre de sa monture ; pour prix de ce

coutumes locales avaient consacré des droits bizarres. Lors de l'installation du cardinal de Tournon comme archevêque d'Auch en 1547, le baron de Montault conduisit la mule du prélat, le servit à table et, pour prix de cet office, le buffet de l'archevêque devenait sa propriété. Le cardinal de Tournon ne faisait usage que de vaisselle de verre, ce qui parut au baron d'un mince profit. Aussi, après l'avoir reçue, il la brisa avec indignation en présence de toutes les personnes qui avaient assisté au banquet. Le cardinal de Tournon, peiné de ce scandale, quitta Auch pour ne plus y revenir ¹.

Le premier devoir des évêques était alors comme aujourd'hui l'administration spirituelle de leur diocèse; mais le cours des âges leur avait apporté des dignités séculières et par suite des devoirs civiques, une situation et un rôle temporels qui donnaient à l'épiscopat français avant la Révolution un caractère particulier.

Nous avons dit qu'un grand nombre de prélats étaient seigneurs de leur ville épiscopale. Si, à ce titre, ils ne battaient plus monnaie, comme plusieurs l'avaient fait au moyen âge, ils étaient restés hauts, moyens et bas justiciers; ils confirmaient et ratifiaient le choix des maires ou consuls; c'est de l'évêque que ceux-ci recevaient les clefs de la ville promettant de les rendre à toute réquisition. Les officiers de justice présidaient le conseil de la commune. A son entrée en possession, les maires ou consuls ² lui prêtaient

service, il s'emparait de la mule et de son harnais, comme possesseur du fief de la *Mule l'évêque*. L'évêque donnait un grand diner à plusieurs tables. La coupe dont le prélat s'était servi pendant le repas devenait la propriété du sire de Coisy; la vaisselle était attribuée au seigneur de Rivery; celui de la Paneterie avait pour sa part les nappes et les autres linges de table. Le vidame recevait l'anneau d'or que l'évêque portait au doigt ce jour-là. Le prélat donnait une robe aux dignitaires du chapitre; les doyens ruraux recevaient chacun un bonnet carré. Enfin, le pontife donnait à la cathédrale, pour le droit de sa réception, une chape en drap d'or de la valeur de 100 écus. En 1654, Félix Faure fit cesser tout cet appareil, qui coûtait fort cher. Voy. Soyex, *Notices sur les évêques d'Amiens*, 1878, in-8°.

¹ Jean IV de Bonzi, évêque de Béziers (1596-1621), voulut se dispenser de donner le festin que les nouveaux évêques avaient coutume de payer à leur entrée. Les consuls insistaient. Le parlement de Toulouse dut intervenir. Le prélat se contenta de verser 300 livres tournois, et la ville fut dispensée du cadeau qu'elle avait coutume d'offrir au nouvel évêque. Parfois c'était aux nouveaux évêques à recevoir. Au commencement du seizième siècle, Jean de Foix, avait été, sur la demande de Louis XII, nommé à dix-huit ans, par le chapitre, archevêque de Bordeaux. A sa prise de possession, il se fit donner une somme considérable d'argent, à titre de joyeux avènement, par le clergé séculier, les abbés et les religieux du diocèse.

² Les municipalités autres que celle de la ville épiscopale se plaisaient aussi à rendre hommage à l'évêque. Les *archives* de la commune de Lombers portent : « 9 mars 1687, noble J. P. de Najac, sieur de la Bruyère, premier consul expose au conseil général de la communauté, que Mgr l'ar-

serment et venaient de temps en temps lui renouveler leur hommage comme à leur seigneur temporel et spirituel. Bref il était dans certains pays, un quasi-souverain et, à Albi, les artisans se déclaraient « ses plus fidèles sujets ». Parfois la reconnaissance de ces droits ne se faisait point sans difficultés. Il y avait une tendance dans les populations à faire tomber des titres, des privilèges qui paraissaient surannés. De Choiseul-Stainville, archevêque de Cambrai, dut faire appel au crédit de son frère, le puissant ministre, pour reconquérir toutes ses prérogatives de seigneur temporel. Il y réussit, malgré l'opposition de la ville.

Les cités auraient eu tort de mettre trop d'ardeur à refuser à leurs seigneurs pontifes certaines redevances, certains hommages, puisqu'elles étaient largement dédommagées de ce sacrifice par la protection et les bienfaits dont les prélats se montrèrent toujours prodigues. Les évêques n'avaient jamais oublié dans le cours de notre histoire ce rôle de *defensor civitatis* qu'ils avaient rempli avec tant d'éclat dans la décadence de l'empire romain ; mais il semble que sur la fin de l'ancien régime, durant les vingt années qui précèdent la Révolution française, il y ait eu dans l'épiscopat français comme une émulation universelle pour se faire l'initiateur de tous les progrès. Les économistes venaient de formuler les théories, de poser les principes ; il fallait dans chaque province, dans chaque ville importante, un homme assez éclairé pour les comprendre, assez puissant pour les faire triompher. Les évêques se donnèrent cette mission. Ayant par leur caractère même, par l'éclat de leur naissance, par leurs relations avec la cour, souvent par leur qualité de seigneur temporel, de membres ou de présidents-nés de certains États provinciaux, une situation hors de pair, ils étaient les mieux placés pour porter dans tous les coins de la France les bienfaits de la civilisation.

Ecoutez la harangue que le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, adresse aux états du diocèse en 1766 et 1767 ; on croirait entendre un discours du trône ou plutôt un ministre de l'agriculture. « Vous devez, dit-il, prêter une attention particulière à la confection prompte et solide des différentes routes de communication. Les routes sont les veines du corps économique, ce n'est qu'en les désobstruant qu'on peut rendre la circulation libre et générale.

chevêque d'Albi (le Goux de la Berchère) est arrivé depuis jeudi et qu'il serait du devoir des habitants du présent consulat d'aller audit Albi pour faire la révérence audit seigneur archevêque et l'assurer de la *fidélité* des habitants. Sur quoi on a délibéré d'une commune voix que pour aller faire la révérence audit seigneur archevêque sont députés : le sieur premier consul, etc. »

Le flux et le reflux des denrées d'abord converties en argent, métamorphosées ensuite par l'industrie, échangées par le commerce, rapportées au sein de la terre et reproduites enfin par le travail nous ouvriront dans ce diocèse une source abondante pour fournir aux besoins et pour augmenter les richesses. Couvrons la terre d'arbres utiles; enlevons à l'Italie ces peupliers qui croissent rapidement sous la main qui les plante et qui payent avec usure les frais de leur éducation. Démêlons dans l'habitude et la coutume qui nous asservissent ce qui est fondé sur l'expérience ou sur le préjugé. Défions-nous des nouveautés, mais embrassons-les quand nos voisins ont reconnu leurs avantages. Tournons notre effort du côté de l'augmentation des productions rurales ¹. »

Ce langage indique, chez le cardinal de Bernis, des préoccupations que nous retrouvons à cette époque chez la plupart des évêques de France. Ils sentaient que leur situation, leur crédit ne leur permettaient point de borner leur rôle à une mission purement spirituelle. Les histoires particulières des provinces, des diocèses nous les montrent à la tête de tous les progrès matériels. Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, obtient de Charles III, roi d'Espagne, et disperse dans les campagnes les premiers mérinos qui aient amélioré la race des moutons champenois. De Grimaldi, évêque du Mans, fait planter son parc d'Yvré de mûriers et d'arbres étrangers au pays; les religieuses des Maillets imitent son exemple. Forbonnais fit plusieurs rapports à la Société d'agriculture sur ces essais, qui finirent par échouer.

Dans un coin obscur de la Provence, l'évêque de Sisteron, de Suffren de Saint-Tropez ², est attelé à une entreprise autrement importante et difficile. Il s'agit de creuser un canal d'irrigation qui change une plaine stérile en une campagne couverte de prairies et de jardins. Les eaux, qui ont trop souvent porté la dévastation, vont répandre l'abondance. Armé d'une volonté de fer, usant de son autorité et de son crédit, dédaignant les clameurs, les injures d'une population aveugle, l'évêque de Sisteron surmonte tous les obstacles. « Les pères me maudissent, dit-il, les enfants me béniront. » De fait, aujourd'hui encore, Sisteron bénit son bienfaiteur. En 1824, la ville a élevé un obélisque chargé d'inscriptions en l'honneur de Saint-Tropez et de ses collaborateurs dans la construction du canal. Son portrait est placé en évidence à la mairie et le nom de Saint-Tropez donné au canal est une preuve de la persévérante gratitude des habitants. L'évêque de Sisteron méditait

¹ Masson, *op. cit.*, p. 62-63.

² Evêque de Sisteron, de 1764 à 1789, évêque de Nevers en 1789.

d'autres grands travaux et il ne tint pas à lui que la belle route reliant aujourd'hui Manosque, Forcalquier et Sisteron ne fût exécutée sous son pontificat; aussi a-t-on dit de ce prélat qu'il fut le Turgot de son diocèse. A la même époque, dans cette même Provence, l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, faisait creuser le canal qui a gardé son nom.

Dillon est resté populaire à Toulouse. Durant son passage sur le siège de cette ville¹, la cité, qui, auparavant, n'obtenait rien des états de la province vit s'opérer une foule de travaux et d'améliorations. Des quais s'élevèrent pour la préserver des inondations de la Garonne, de vastes promenades furent établies. Son initiative et ses lumières préparèrent la voie dans laquelle s'engagera si fastueusement son successeur, Loménie de Brienne. Toulouse a donné le nom de cours Dillon à l'une de ses plus belles promenades. Loménie de Brienne continua avec éclat les traditions de son prédécesseur. Toulouse doit à ses soins le canal qui porte aujourd'hui encore le nom de *canal de Brienne* et qui joint le canal du Midi à la Garonne. Achèvement des quais, places publiques, larges rues, belles avenues, grandes routes, rien n'échappa à l'activité de Brienne. Il protégea de tout son pouvoir les lettres et les arts, fit doter les bibliothèques publiques dont l'abbé Héliot avait posé les fondements, établit des chaires, des cabinets de chimie et de physique expérimentale, assura à la ville la propriété de l'observatoire que M. Garipuy avait si heureusement organisé. En même temps il multipliait les maisons d'éducation, en particulier pour les jeunes filles, pour les jeunes gens se destinant au sacerdoce².

A Montauban, Mgr de Breteuil mettait de l'égalité et de la justice dans la répartition de l'impôt, faisait sillonner son diocèse par trois grandes routes, dont les ramifications nombreuses portaient partout le mouvement et la vie. Une manufacture, élevée par ses soins, donnait du travail aux ouvriers et occupait nombre d'enfants que l'oisiveté eût livrés au vice et à la misère³. Dans le Rouergue, Cicé et son successeur sur le siège de Rodez, Seignelay-Colbert, présidents de l'Assemblée provinciale de Haute-Guyenne, fondaient des conférences d'agriculture, une chaire de mathématiques, une école d'ingénieurs, des cours d'accouchement; ils amélioraient les routes déjà ouvertes, en perçaient de nouvelles, diminuaient les contributions et les répartissaient plus également. C'est à cette adminis-

¹ Dillon fut archevêque de Toulouse de 1758 à 1763, et passa de là sur le siège de Narbonne.

² Abbé Cayre, *op. cit.*, p. 444.

³ Daux, *op. cit.*

tration que Villefranche doit son quai et sa promenade, Millau son esplanade et son lavoir. A Vabres, l'évêque Jean de Castries concourait à la construction du pont et faisait offrir à Saint-Affrique de contribuer pour la moitié aux frais du pont qu'il était aussi question d'y élever, si la ville prenait à sa charge l'autre moitié¹.

A Alais, M. de Bausset obtenait du roi une belle école pour la marine; il recherchait avec les principaux habitants les moyens de porter l'aisance et la civilisation dans ces montagnes; il faisait percer de belles routes et usait de toute son influence aux états pour accroître la prospérité de son diocèse².

M. de Fumel, évêque de Lodève, durant les quarante années qui précèdent la Révolution, use de son crédit aux états de la province pour rendre d'immenses services à son diocèse. Les Lodevois doivent à son activité, à sa sollicitude, les routes qui traversent le pays en tout sens³. Un grand nombre de localités virent s'élever des églises. M. de Boisgelin, évêque de Lavaur à trente-deux ans, signale son court passage sur le siège de cette ville par la construction⁴ sur l'Agout d'un pont dont l'architecture hardie allait servir plus tard de modèle à des travaux du même genre.

M. de Choiseul-Stainville, archevêque d'Albi, embrasse d'un coup d'œil rapide la disposition de la ville et, en peu de temps, en change l'aspect. Des remparts flanqués de tours et environnés de fossés profonds font place à de riantes promenades et à de belles terrasses. La promenade du jardin royal a porté longtemps le nom de Choiseul et les quais sur la rivière du Tarn l'ont conservé jusqu'à nos jours. L'archevêque d'Albi, comptant sur le secours du ministre, son frère, avait conçu d'immenses projets pour l'embellissement de sa ville métropolitaine, lorsqu'il fut appelé en 1764 sur le siège de Cambrai. Le cardinal de Bernis lui succède et continue son œuvre. Le réseau des chemins en Albigeois est dû presque exclusivement à l'administration de Bernis⁵. Etablies au moyen d'ateliers de

¹ Servièrre, *Histoire de l'Église du Rouergue*, p. 539, 543.

² *Notice sur le cardinal de Bausset*, par l'abbé de Montesquiou.

³ Notamment les routes de Lodève à Soubès et à Grammont et les ponts qu'il fallut élever pour ses communications. Il fit élargir le pont de la Lergue et construire ceux du Gouffre de Celles, de Fornis et autres. Il fit élever le corps latéral du palais épiscopal qui sert aujourd'hui au clergé de la cathédrale, de salle d'audience à la justice de paix et de bureau de la vérification des poids et mesures, etc.

⁴ Le pont sur l'Agout fut voté à sa requête par les états du Languedoc. Projeté en 1768, ce pont ne fut adjugé qu'en 1773 à Jean Chauvet, pour le prix de 340 000 livres.

⁵ Bernis, se montrant financier habile autant qu'administrateur, ne craint pas, malgré les charges du diocèse, de contracter à ce sujet un emprunt

charité, où les indigents trouvaient un travail assuré, les grandes voies étaient terminées au moment de la Révolution, et ce sont les projets des petits états d'Albigeois que l'on a repris plus tard pour compléter le système des routes dans le diocèse. Le cardinal, pour assurer la sécurité, triple le nombre des brigades de maréchaussée. En même temps que, par les ateliers de charité, il fournit du pain aux indigents valides, il s'occupe de débarrasser les campagnes des aliénés que leurs parents laissent vaguer sans secours, en leur ouvrant un asile à l'hôpital d'Albi. Dans les années de mauvaise récolte, il décide les états à subvenir aux besoins urgents des cultivateurs et à leur fournir des semences dont ils s'engagent à rembourser la valeur. Le cardinal fait plus. Convaincu que le meilleur moyen de combattre la misère est de faire produire à la terre tout ce qu'elle peut donner, il s'occupe de changer les procédés de culture, d'introduire des assolements nouveaux, de favoriser l'établissement de nouvelles industries. « Tantôt, dit son historien, il fait semer de la graine de mûriers blancs, et distribue à bas prix la pourette et les jeunes arbres aux habitants qui en demandent ¹; tantôt ce sont des graines de chanvre, de lin, de pastel et de safran qu'il fait venir et qu'il distribue. Il recommande les ruches à miel; il encourage les efforts des éleveurs du haut Albigeois; il fonde pour les cultivateurs du diocèse des concours qui sont de véritables comices agricoles. Il obtient des états du Languedoc des secours en faveur de la manufacture des bougies d'Albi et de différentes filatures nouvellement établies; il appelle d'Angleterre une maîtresse fileuse qui apporte des procédés perfectionnés; il prêche la substitution du charbon au bois de chauffage; il établit un dépôt de taureaux et de béliers, subventionne un haras, entretient des élèves à l'école vétérinaire de Lyon, s'acharne à développer les ressources du pays et y parvient ². »

Une salubre émulation semble régner, en particulier parmi les évêques du Languedoc, pour se mettre à la tête de tous les progrès matériels. A Lavaur, Mgr de Fontanges, suivant l'impulsion donnée autrefois par Sully et Colbert, fait couvrir de mûriers les plaines situées des deux côtés de l'Agout; il essaie, dans sa ville épisco-

de 339 317 livres; mais le fonds de remboursement de cet emprunt a été si bien calculé que, en 1788, le diocèse ne devait plus de ce chef que 41 666 liv. qui auraient été remboursées l'année suivante.

¹ En 1766, après le terrible hiver qui a détruit les vignobles, le cardinal, pour déterminer les cultivateurs à planter des mûriers, qui ne pouvaient être d'un rapport immédiat, obtient des états qu'ils payeront une gratification de 3 sols pour chaque pied de mûrier ayant poussé la première feuille.

² Masson, *op. cit.*, p. 62-64.

pale, d'une fabrication de soie au moyen de procédés mécaniques, inventés et mis en œuvre par le célèbre Vaucanson.

Il suffit de lire la vie d'un prélat dont la réputation n'a pas dépassé les limites de sa province, pour voir avec quelle énergie, quelle initiative, quel succès, les premiers pasteurs des diocèses travaillaient alors au bonheur et au bien-être de leur peuple. Nous voulons parler de Mgr de Barral, évêque de Castres¹. L'étranger arrivant dans la ville, aurait trouvé, près d'une des portes, au milieu d'une route en construction, un homme de taille moyenne, l'œil pénétrant, la tête légèrement inclinée sur l'épaule gauche et couverte d'une perruque ronde, « tenant un compas d'une main, de l'autre un papier avec un crayon, mesurant, calculant, additionnant, ici posant un jalon, là faisant enfoncer un piquet, traçant des lignes au cordeau ou promenant un niveau sur les inégalités du terrain »; cet homme, c'est l'évêque de Castres qui se fait arpenteur, géomètre, architecte², pour donner à la construction des routes, aux travaux de la ville, une marche sûre et une impulsion décisive. Pendant vingt ans, il travaille avec une indomptable énergie à ouvrir le pays castrais à toutes les influences de la civilisation. Pour lier Castres, d'une part avec Toulouse, de l'autre avec Montpellier, pour établir des communications avec les villes voisines, il fait passer des routes à travers les forêts, les ravins, les terres mouvantes de la Montagne Noire, des roches granitiques, des plateaux âpres et décharnés. Par ses conseils, sa compétence, sa persévérance, par ses importunités auprès des états du Languedoc, de l'intendant de la province, de la sénéchaussée, des états castrais, des municipalités, des couvents, il vient à bout de ses entreprises et, avant de mourir, il peut faire en voiture les visites pastorales dans son diocèse, lui qui, pour prendre possession, avait eu de la peine à arriver en litière au siège de son épiscopat. Dans l'exécution de ces travaux, les ateliers de charité, mis à contribution par Turgot dans son intendance de

¹ Il fut évêque de Castres de 1752 à 1773.

² A sa mort, on trouva sur les étagères de son cabinet de travail : « un compas de cuivre, un demi-cercle, un autre compas, un porte-forêt, un étui de mathématiques, une longue-vue, une loupe, une pierre d'agate à brunir, une pierre d'aimant, une écuelle de marbre, une pierre à broyer, un compas de diamètre armé de ses pointes en acier, un thermomètre, un miroir à grossir, un niveau à esprit-de-vin, un compas à ressort, un archet et poitrine à pincer, un microscope, plusieurs écritoirs, boîtes et paquets de couleurs, douze pinceaux, une boîte de couleurs à huit compartiments, molettes de marbre à broyer, boîte avec de la laque fine, soixante mains de papier ministre, etc. » (Anacharsis Combes, *Étude historique sur Mgr de Barral*, 1844, in-8°, p. 191-192.)

Limoges, sont déjà en exercice dans les diocèses d'Albi, de Castres, et donnent une occupation aux pauvres en débarrassant le pays des indigents. Dans la pensée de l'évêque, des routes, en facilitant la circulation, permettront de faire à Castres un entrepôt général des grains qui réponde à tous les besoins des populations¹. L'attention de Barral se porte sur sa ville épiscopale. Il replante ses promenades publiques, comble ses fossés d'enceinte, jette des allées spacieuses sur l'emplacement de cloaques pestilentiels, reconstruit ses portes, élargit ses rues. Il agrandit le jardin de l'évêché, y prodigue les fleurs rares, les arbustes précieux, et y réserve un enclos où les plantes potagères et les arbres fruitiers sont distribués selon les besoins. Barral voulut rendre un éminent service aux pauvres populations de son diocèse en répandant parmi elles la culture de la pomme de terre. Il en fit demander une grande quantité au Dauphiné, confia la semence aux curés et leur imposa par mandement le devoir de s'en faire les distributeurs gratuits à leurs paroissiens. En même temps, les propriétaires riches étaient invités à l'abandon momentané d'une certaine quantité de tenements en friche pour aider à la subsistance du pauvre. Ces efforts furent couronnés d'un plein succès, et Barral eut la gloire de répandre la pomme de terre dans les montagnes du pays castrais plus de dix ans avant que Parmentier² en ait popularisé la culture. Rien n'échappe à l'activité dévorante de Barral. Son attention se porte vers l'industrie comme sur l'agriculture. Il fait tous ses efforts pour fonder à Castres une manufacture d'étoffes de coton, et il intervient auprès du contrôleur général pour faire diminuer à la frontière les droits sur les matières premières. Il n'est pas jusqu'aux casernes de la ville qui n'attirent sa sollicitude. La municipalité, s'étant laissée entraîner, à ce sujet, à des dépenses qu'elle a de la peine à couvrir, l'évêque vient à son secours et, par un emprunt habilement combiné et qu'il aide à rembourser, il lui fournit les moyens de se libérer³.

¹ « Mgr l'évêque a dit que les différentes routes qui s'élèvent presque de toutes parts concourraient admirablement à faire de la ville de Castres l'entrepôt général des grains. » (*Délibération du diocèse de Castres*, 16 avril 1765.) Pour assurer la circulation des grains, Barral fit tous ses efforts, mais sans succès pour faire abolir « un droit appelé du *coup*, appartenant au roi, et qui consiste au soixante-quatrième de tous les grains étrangers vendus dans la ville de Castres. »

² Cette introduction de la pomme de terre dans le pays castrais se fit de 1760 à 1770. Le *Mémoire* de Parmentier sur le principe nutritif de certains végétaux remonte à 1771, et ce n'est qu'en 1774 qu'il se mit à recommander spécialement la pomme de terre.

³ La municipalité ne se montra pas très reconnaissante. Elle contesta à l'évêque, en 1766, le droit d'entrer au conseil politique de la ville.

Les évêques sont ainsi la providence de leurs diocésains. Les populations sentent qu'elles ont en eux des protecteurs. Les communes s'efforcent de se concilier leur bienveillance et les implorent dans leur détresse. On les trouve toujours prêts à répondre à ces appels. On aime à les voir plaider la cause des petits, des artisans, des laboureurs dans la répartition des charges publiques ¹.

V

Les prélats dont l'activité féconde encourageait ainsi autour d'eux tous les progrès matériels, ne pouvaient manquer de songer à leur propre habitation. Dans la plupart des évêchés, les palais sont reconstruits à neuf où reçoivent des améliorations importantes.

Dans le Nord, à Boulogne, la demeure épiscopale est refaite en grande partie par Mgr le Tonnelier de Breteuil. A Saint-Omer, elle est transformée par la munificence de ses hôtes. A Marseille, Belsunce embellit sa résidence que deux de ses prédécesseurs avaient reconstruite à grands frais. A Arras, le palais, aujourd'hui hôtel de la préfecture, réédifié en 1780 par Mgr de Conzié, présentait un aspect princier avec ses nombreuses dépendances et son beau parc. On vantait la beauté des salons et la richesse du mobilier. A une autre extrémité de la France, Philippeaux d'Herbault, évêque de Riez, fait faire de splendides travaux à son habitation; à Béziers, Mgr de Nicolai, pour donner du travail aux ouvriers, fait élever au-dessus de sa demeure cette magnifique terrasse qu'on admire encore. A Bordeaux, Rohan-Guéméné, avant de passer au siège de Cambrai, consacre son immense fortune personnelle à bâtir un palais archiépiscopal qui devait être enlevé à ses successeurs². Celui d'Agen, reconstruit en 1775 par M. de Bonnac, allait aussi échapper à l'Église pour devenir une préfecture³. Les évêques ne pouvaient alors prévoir de telles vicissitudes. A Saint-Brieuc, M. de Bellescize; à Pamiers, M. de Verthamont refont leur demeure épiscopale. A Limoges, M. du Plessis d'Argentré poursuit la réalisation du projet conçu par son prédécesseur, Mgr de Coëtlosquet. A Séz, un autre du Plessis d'Argentré, son frère, fait commencer, en 1778, la construction d'un nouveau palais sur les ruines de l'ancien et le fait communiquer à l'aide d'une galerie avec la cathédrale. Les travaux sont terminés en 1786.

¹ *Le cardinal de Bernis*, par Masson, p. 62-63.

² Ce fut le château royal sous la Restauration et c'est aujourd'hui l'hôtel de la mairie.

³ Barrère, *Histoire religieuse du diocèse d'Agen*, 1856. 2 vol. in-4°, t. II, p. 415.

Certaines demeures épiscopales portent l'empreinte de chaque génération d'évêques. A Albi, le treizième siècle a légué à la cité, sous le nom de la Besbia ou la Verbie, une sorte de forteresse qui embrassait jadis dans ses murs l'église cathédrale et les maisons des chanoines. L'enceinte était défendue par le Tarn, munie de tours, de herses, et de pont-levis, bâtie avec des briques dont l'amoncellement semblait défier toute attaque. Les prélats taillent selon leurs goûts, leur génie et leur temps, dans ce palais qui ressemble à une ville. Les uns, originaires d'Italie, y construisent de vastes salles, de grands escaliers, de doubles terrasses sur la rivière; d'autres décorent la chapelle, font peindre à fresque les salons et tracent des corridors dans le massif des murs. Mais on a beau le transformer, ce vieux manoir ne suffit plus aux nouveaux évêques qui n'ont d'admiration que pour l'art et les magnificences du grand siècle. Gaspard de Daillon du Lude fait bâtir aux portes de la ville un palais à la Louis XIV, avec des jardins, une orangerie¹, des avenues, de larges parterres coupés d'allées droites, des quinconces de grands arbres, des charmilles agrémentées de pièces d'eau. C'était la demeure moderne élevée non loin de l'habitation féodale. Ces deux palais, d'aspect si divers, retraçaient bien le double caractère qu'avaient eu à travers les temps les seigneurs d'Albi. « L'une disait les luttes farouches, les guerres sanglantes, l'asile ouvert aux populations épouvantées, les évêques soldats; l'autre racontait » la vie tranquille, somptueuse, artistique, « les agréables loisirs dans un beau lieu, les évêques grands seigneurs². »

Le besoin d'une maison de campagne pour les évêques devint général au dix-huitième siècle. Ceux qui séjournèrent l'hiver à Paris voulaient passer l'été à la campagne, et était-on à la campagne dans la ville épiscopale? Parfois les projets de construction à venir hantaient la pensée des futurs prélats dès le séminaire. L'abbé Morellet nous montre, dans ses Mémoires, l'abbé de Brienne, à la Sorbonne, traçant déjà, entre deux soutenances de thèses, le plan du château de Brienne, qui devait coûter 2 millions, et la direction des routes qui devaient y conduire.

Ces rêves se réalisaient souvent. Nous assistons en quelque sorte

¹ Le comte de Bristol, ami du prélat, avait fait graver ces deux vers à l'entrée de l'orangerie :

*Semper hic invito fulget poma aurea cælo;
Sic sævas hiemes ludit Ludovicus et ornat.*

² Masson, *op. cit.*, p. 44-46. Les évêques d'Albi possédaient en outre le château de Combefa à 4 lieues d'Albi. De Choiseul-Stainville, en trouvant l'entretien trop onéreux, obtint, le 31 octobre 1761, un arrêt du conseil l'autorisant à le faire démolir.

à un assaut de magnificence. Grimaldi, évêque du Mans, se plaît à embellir son château d'Yvré; Alexandre Lallemand, évêque de Séez, celui de Fleuré; Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, achève, en 1788, la maison de Saint-Thierry, située près de la ville, et destinée à servir de résidence épiscopale. Rochechouart de Faudoas, évêque de Noyon, fait des travaux considérables au château d'Anizy; Rochechouart-Montigny réédifie, à Condé, la maison de campagne des évêques d'Évreux et en fait une demeure charmante. M. de Clugny, évêque de Riez, achète la magnifique propriété de Pilon et y élève une jolie habitation où il passe des mois entiers. Cicé, évêque d'Auxerre, reçoit avec splendeur, dans son château de Régennes, Monsieur, frère du roi. La Rochefoucault, évêque de Saintes, se complait dans le séjour silencieux et enchanteur du château de Crazannes; le dernier évêque de Pamiers aime la belle résidence de Longpré et ses magnifiques ombrages. Le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, dépense un million, au château de Gy, en bâtiments et en jardins qui ne doivent pas lui survivre. Un siècle auparavant, le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, avait fait bâtir à Puy-Ricard une splendide demeure qu'un de ses successeurs, M. de Vintimille, allait faire démolir comme étant trop somptueuse. M. de Polignac, évêque de Meaux, était en train de reconstruire la maison de campagne de Germigny quand éclata la Révolution. Il eut à peine le temps d'achever une des ailes qui allait bientôt tomber sous le marteau des démolisseurs. Avant de partir pour l'exil, ne voulant pas laisser de dettes, il fit venir à Germigny les ouvriers qu'il avait employés, entre autres le charpentier Mayette, qu'il embrassa en gémissant¹.

Ces habitations, construites et décorées avec art, appellent un mobilier digne d'elles. La vente opérée à Albi en 1793 fait passer sous nos yeux la liste des meubles que le cardinal de Bernis avait réunis dans ses deux palais de la Besbia et du Petit-Lude restaurés à grands frais. L'expert porte une galerie de cent soixante neuf tableaux. Que devait être le bureau du cardinal adjugé à 1200 livres, le 17 vendémiaire an III, et ce cabinet poussé jusqu'à 600 livres. On voit signaler dans le procès-verbal de vente, « les lustres, les tables de marbres, les encoignures de laque, les toiles peintes, les grands portraits du roi, les fauteuils couverts de velours cramoisi, de velours écarlate, de velours noir, de satin rouge et jaune, de panne rouge, blanche, verte, bleue, de panne à fleurs; les fauteuils couverts de velours écarlate, garnis en or; toutes les sortes de sièges : dormeuses, dauphines, crapauds, bergères; les écrans de

¹ Allou, chronique des évêques de Meaux.

toute espèce, les grands armoriaux dorés, les bras de bronze doré, tout cela pêle-mêle, si bien que le commissaire-priseur inscrit côte à côte ces deux articles :

« *Un christ et quatre chandeliers de bois doré.*

« *Une paire de bottes fortes*¹ ».

On devine au cadre que Bernis s'était fait une existence grandiose, un intérieur princier. Comment ne pas donner des fêtes dans des palais si bien ornés, si bien meublés : il ne faut point juger par l'allure si simple de nos prélats de l'épiscopat français avant la Révolution. Ces évêques gentilshommes avaient grandi dans leur propre famille, au milieu de relations, d'habitudes, d'un genre d'existence qu'ils ne pouvaient guère complètement abandonner. La vie de château avait pour eux tant d'attraits. M^{me} de Sévigné nous montre, au dix-septième siècle, Mgr de Grignan, archevêque d'Arles, attiré à Grignan par un attrait invincible, et on comprend qu'il ne résistât point au désir d'y rencontrer la spirituelle marquise. A l'approche de la Révolution, plusieurs prélats ouvrent la porte à des réunions mondaines qu'il ne faut point juger d'après nos mœurs et nos exigences. A Nancy, Mgr de la Tour du Pin, pour plaire à une sœur fastueuse et dépensière, donnait chez lui des bals, des concerts, de grandes soirées ; au carême de 1781, les curés allèrent le trouver pour le prier de suspendre, au moins pendant ce temps, les réceptions bruyantes. A Saint-Dié, l'élève de l'abbé Morellet, Mgr de la Galaizière, le jour de son installation, faisait danser toute la ville jusqu'à six heures du matin².

A Albi, le cardinal de Bernis tenait table somptueuse et nombreuse. Sa sœur, M^{me} de Narbonne, installée tantôt à la Besbia, tantôt au Petit-Lude, faisait les honneurs de ses salons. A cette époque où les arts étaient très à la mode, certains prélats attiraient les artistes à leurs réunions et à leurs fêtes. M. de Grimaldi, évêque du Mans, appelle à son château d'Yvré des peintres, des dessinateurs, des graveurs, des musiciens. Lui-même se met de la partie, et, dans quelques années, pendant la Révolution, son talent de dessinateur et miniaturiste l'aidera à se procurer dans l'exil une honnête aisance.

Tous les prélats aiment à représenter. Ils tiennent grand état de maison. A Montauban, M. de Breteuil a une table somptueuse, des équipages magnifiques, des chevaux et des valets à l'avenant. Un gentilhomme, l'abbé de la Loge est chargé de faire les honneurs

¹ Masson, *op. cit.*, p. 69-70. Ajoutons que Bernis avait réuni une très belle bibliothèque. Loménie de Brienne se montra aussi très amateur de livres.

² Abbé Mathieu, *op. cit.*, p. 334.

de son salon. A Bayeux, M. de Cheylus a puisé dans son séjour à la cour l'amour du luxe et l'élégance raffinée des manières. Les hôtes qui lui arrivent du camp de Vaussieux, sont reçus avec une munificence royale. Le jeu figure parmi les distractions, et parfois parmi les émotions qu'on se donne au palais épiscopal; mais la délicatesse du prélat trouve toujours moyen de ne rien laisser perdre à ceux que le sort n'a point favorisés. Son testament porte le nom de dix-sept domestiques ayant des attributions distinctes et entre lesquels il partage 90 000 francs prélevés sur sa fortune ¹.

L'évêque de Soissons, M. de Bourdeilles, mène aussi grand train de maison. Il aime la vie de château, va souvent à Compiègne et se rend aux réunions que la comtesse de Dillon, nièce de l'archevêque de Narbonne, tient à Haute-Fontaine. En 1766, M. de Bourdeilles veut revoir la résidence de Saveille que sa mère a toujours habitée. Son équipage est superbe. Le carrosse tout doré est traîné par quatre chevaux et flanqué de quatre grands laquais galonnés sur toutes les coutures. A une lieue de Saveille, il aperçoit une vieille femme s'y rendant péniblement. Ayant appris que c'est sa nourrice, il la fait monter près de lui, se détourne de sa route et la conduit à sa petite maison du village. Descendu le premier pour lui donner la main, il la bénit ainsi que tous les villageois qui sont charmés de voir tant de condescendance dans un si grand seigneur. Avant de la quitter, le prélat laisse à la vieille Perrigaud des marques de sa générosité, qui firent entrer l'aisance dans cette famille. Un jour, M. de Bourdeilles revenait de Compiègne en calèche. A la poste de Jaulzy, ayant voulu, avec un empressement de gentilhomme, aider une dame de la compagnie à descendre de voiture, il manqua le marchepied et se fractura la jambe, ce qui le rendit boiteux le reste de sa vie ².

La représentation paraissait aux prélats de l'ancien régime une convenance de leur situation spirituelle et temporelle. Les plus saints évêques ne pensaient pas à s'y soustraire. Quand Belsunce, évêque de Marseille, se rendait à Paris, il emmenait toute sa maison épiscopale. Il avait alors le carrosse à quatre chevaux, suivant l'usage du temps, trois chaises roulantes, deux litières et un cheval de selle. Parfois, pour épargner ses chevaux, il les envoyait directement à Paris, et se servait alors de chevaux de poste. Ses historiens nous ont décrit les élégances de sa chaise à porteurs. Elle était dorée, depuis l'impériale jusqu'en bas. Au milieu, on avait peint les armes de l'évêque; les armes des Lauzun, des la Force,

¹ Laffétay. *Histoire du diocèse de Bayeux*, 1876, t. II, p. 199, 200.

² Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons*, t. VII, p. 464.

des Biron, des de Luxe, familles alliées à celle de Belsunce, formaient les différentes pièces de l'écu. Des peintures mythologiques figuraient les vertus du prélat. Il est probable que cette chaise un peu mondaine, avait été offerte à l'illustre évêque par son oncle, le fameux Lauzun. Belsunce avait des goûts de magnificence. Austère pour lui-même, se contentant de soutanes de laine ou de damas avec bordure de soie, il croyait de sa dignité et de son rang d'être large et grand pour les autres. Trois ecclésiastiques, un écuyer, un intendant, une dizaine de laquais ou domestiques bien payés, sans compter les gens occupés à l'intérieur, composaient son service. Il recevait avec splendeur dans son palais épiscopal ou dans son château d'Aubagne, dont il était seigneur haut-justicier, les étrangers de distinction qui passaient à Marseille. Il avait pour eux une vaisselle d'argent marquée à ses armes, et la chronique rapporte que son chef de cuisine était toujours à la hauteur des circonstances ¹.

L'un des plus modestes prélats de l'époque, M. de Juigné, archevêque de Paris, était cependant condamné à avoir un certain train. Il se rendait au Parlement avec la voiture de M. de Vintimille, qu'on appelait la voiture de gala, et qui datait d'un siècle. Comme elle portait tout son monde, c'est-à-dire ses deux aumôniers, un porte-croix, deux écuyers, et au dehors deux pages, trois domestiques et le cocher, les deux chevaux allaient au pas d'ambassadeur.

Comment être gentilhomme, sans avoir tentation de se livrer à la chasse, cette passion de la noblesse avant la Révolution. Quelques prélats n'y résistent point. La maison de campagne où l'on passe une partie de l'été n'est-elle pas justement dans le voisinage des bois. Le château d'Herbey, bâti par les évêques de Grenoble, s'ouvre par un hall splendide, qui était le rendez-vous des chasseurs ². Parmi les plus intrépides chasseurs, on citait Dillon, archevêque de Narbonne, et surtout Grimaldi, évêque du Mans. On pouvait voir ce dernier partir de son château d'Yvré à la poursuite du gibier, entouré de jeunes seigneurs, avec gibecière au côté, veste et culotte rouges, bas blancs et le reste à l'avenant ³. Il avait

¹ Th. Bérengier, *Histoire de M. de Belsunce*, 2 vol. in-8°, t. I, p. 99-122.

² Nous avons pu le visiter. On montre à côté la chambre où, en 1788, au retour des états de Romans, l'évêque de Grenoble, M. de Bouteville se suicida avec son fusil de chasse, dans un accès, croit-on, de fièvre chaude.

³ C'est étrange, mais ici encore il faut oublier notre temps. Le cardinal de Bernis écrivait, le 4 octobre 1769, au duc de Choiseul, au sujet du pape Clément XIV : « Le pape galope tous les jours à cheval, et ses officiers ne peuvent le suivre. Il s'est fait faire un habit court, blanc, des bottes blanches, un chapeau rouge : voilà ce qui compose son habillement de cheval. »

de la peine à renoncer à cet exercice même le dimanche. On l'avait vu, des jours fériés, parcourir la campagne avec sa meute et ses piqueurs durant de longues heures. Un dimanche, raconte son historien, M. de Grimaldi, en équipage de chasse, rencontra une procession qui allait, avec croix et bannière, psalmodier les litanies de la Vierge dans un sanctuaire voisin. Que faire? La décision du prélat est bientôt prise : il traverse carrément à cheval la foule des pieux fidèles, un peu étonnés de cette rencontre ¹. M. de Grimaldi cherche à s'assurer les propriétés de l'abbaye de la Périne qui gênaient sa passion cynégétique. Dès son arrivée au Mans, on remarquait qu'ayant publié un nouveau tableau des cas réservés, il avait supprimé la suspense portée contre les ecclésiastiques se livrant à la chasse. M^{mo} Campan ² raconte, au sujet du cardinal de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, que, « un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniforme vert galonné en or, avaient forcé une procession qui les gênait pour se rendre à une partie de chasse chez le prince de Paars ».

Avec ces maisons de campagne, ces palais, ce luxe, ce train de vie, certains évêques menaient une existence princière. Le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, tenait dans son château de Gy une véritable cour où se rendaient à l'envi les grands seigneurs de la province. Mais le prélat le plus fastueux était le cardinal de Rohan. Saint-Simon avait dit, au sujet du cardinal Armand de Rohan, le premier qui fut évêque de Strasbourg : « Un cardinal est en droit de passer sa vie au jeu, à la bonne chère, et avec les dames les plus jeunes et les plus jolies ; d'avoir sa maison pleine de monde pour le rendez-vous et la commodité des autres, de leurs amusements, de leurs plaisirs, et pour le centre des siens ; d'y donner des bals et des fêtes et d'y étaler tout le luxe et la splendeur en tout genre qui peut flatter, surtout de n'entendre plus parler de livres, d'étude, de rien d'ecclésiastique ; d'aller régner dans son diocèse sans s'en mêler ; de n'en être pas seulement importuné par ses grands vicaires, ni par le valet sacré et mitré payé pour imposer les mains, et d'y vivre sans inquiétude dans un palais, à la campagne, au milieu d'une cour, comme un souverain, parmi le jeu, les dames et les plaisirs, pleinement affranchi, là comme à Paris et à la cour, de toute bienséance ³. »

Saint-Simon fait bien d'ajouter : « Ce n'est pas que nos cardinaux vécussent de la sorte, mais ils en avaient toute liberté. » Il avait sous ses yeux le cardinal de Noailles qui avait porté « son

¹ Dom Piolin, *op. cit.*, t. VI, p. 528.

² *Mémoires*, t. I^{er}, p. 68.

³ *Ibid.*, t. VI, p. 417.

innocence baptismale¹ » sur le siège de Châlons et de Paris, et aussi le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, dont « la jeunesse avait été si pure, qu'elle était non seulement demeurée sans soupçon, mais que jeunes et vieux n'osaient dire devant lui une parole trop libre et cependant le recherchaient en tout, en sorte qu'il a toujours vécu dans la meilleure compagnie de la cour². »

Les cardinaux de Rohan qui se succédèrent à Strasbourg durant près d'un siècle semblèrent prendre à tâche de se montrer tels que Saint-Simon avait peint le cardinal Armand. Celui-ci menait un train royal dans son palais de Saverne. Placé, dit l'académicien Bougainville³, peu après la conquête d'Alsace, sur la plus importante de nos frontières, « entre deux peuples puissants et rivaux, *il semblait s'être chargé de représenter la France* auprès de l'Allemagne. Personne n'était plus fait pour réussir dans cette brillante fonction. La beauté de ses jardins et de ses palais, ornés par les arts, donnaient une haute idée de notre goût; ses manières faisaient aimer nos mœurs, et la grandeur du sujet annonçait la majesté du souverain. Ses correspondances continuelles avec les princes de l'Empire les ont souvent mis à portée de lui donner des marques des sentiments qu'ils avaient pour lui. Il était dans l'habitude de leur donner des présents et d'en recevoir. Les princes de Waldeck, de Bade, de Darmstadt et des Deux-Ponts venaient de temps en temps passer plusieurs jours avec lui. L'électeur de Cologne lui rendit visite en 1739 et trouva Saverne au-dessus de sa réputation ». Le marquis d'Argenson salue de son côté, dans « la belle Eminence, le plus parfait modèle d'un grand seigneur aimable. Il représente, dit-il, à Saverne, mieux qu'aucun prince d'Allemagne, et même que les électeurs ecclésiastiques. Sa cour et son train sont nombreux et brillants. Avec cela, il conserve cet air de décence qu'ont les membres distingués du clergé de France et que ceux de l'Allemagne et de l'Italie n'observent pas⁴. »

A la fin de l'ancien régime, le dernier cardinal de Rohan conti-

¹ Parlant de son séjour à Châlons, « il y porta, dit Saint-Simon (I, p. 181, 182), son innocence baptismale, et y garda une résidence exacte, uniquement occupé aux visites, au gouvernement de son diocèse et à toutes sortes de bonnes œuvres. Sa mère, qui avait passé sa vie à la cour, dame d'atours de la reine, s'était retirée auprès de lui depuis bien des années; elle y était sous sa conduite et se confessait à lui tous les soirs, uniquement occupée de son salut dans la plus profonde solitude.

² *Mémoires*, t. I, 181.

³ Dans l'éloge qu'il prononça du cardinal de Rohan, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

⁴ *Mémoires* du marquis d'Argenson, 1825, in-8°, 208-214.

nuait sur le siège de Strasbourg les traditions de ses prédécesseurs. Il tenait véritablement état de souverain dans son palais de Saverne, où se portait toute la province. Il pouvait mettre sept cents lits à la disposition de ses visiteurs, et encore on manquait quelquefois de place. Les écuries contenaient cent quatre-vingts chevaux; les calèches étaient à volonté. Un maître d'hôtel parcourait le matin les appartements, prenant note de ceux qui voulaient être servis chez eux; on leur portait à l'heure dite un dîner exquis. Le soir, tout le monde se réunissait pour le souper. « M. le cardinal, dit un témoin oculaire, l'ornait par sa présence. La beauté de son visage toujours riant inspirait la confiance; il avait la vraie physionomie de l'homme destiné à représenter; l'ensemble de ses traits lui donnait toujours cet air qui fait adorer; un regard qui ne lui coûtait rien était une politesse ¹. » On jouissait à Saverne de la plus grande liberté et un mot latin, *suadere*, placé comme légende au-dessus de chaque porte indiquait que la persuasion, l'amabilité et la grâce étaient les seuls moyens mis en œuvre pour attirer et retenir les hôtes. Les femmes de la noblesse y venaient de la province et même de la cour. « Il n'était pas, dit M. de Valfons, femme de bonne maison qui ne rêvât Saverne. » Elles prenaient part aux chasses organisées sur une vaste échelle. Six cents paysans rangés avec des gardes de distance en distance formaient une chaîne d'une lieue, parcourant un terrain immense, poussant des cris, battant les buissons et les bois. Les chasseurs attendaient au bas des coteaux le gibier traqué de toutes parts et n'avaient qu'à choisir pour tirer ². Ces fêtes continuelles, ce faste, jetaient dans l'étonnement l'électeur de Cologne qui, malgré l'éclat de sa naissance et le chiffre de sa fortune, était très frappé de tant de magnificence.

Le cardinal de Rohan avait, il est vrai, comme évêque de Strasbourg, d'immenses revenus pour faire face à tant de dépenses. Au moment de la Révolution, ses domaines d'Alsace comprenaient 14 lieues carrées et comptaient vingt-cinq mille habitants. Ils renfermaient les bailliages de Ruffach, de Dachstein, de Mutzig, de Schirmeck, de Markolsheim, de Benfeld, de Wasselonne, de

¹ *Souvenirs du marquis de Valfons.*

² On faisait trois battues jusqu'à une heure de l'après-midi. A ce moment toute la société se réunissait sous une belle tente, dans un site agréable, au bord d'un ruisseau. On dinait gaiement, et comme il fallait que tout le monde fût content, il y avait des ronds et des tables creusés dans le gazon pour tous les paysans, dont chacun recevait une livre de viande, deux livres de pain et une demi-bouteille de vin. Quand la chaleur était un peu tombée, chacun allait reprendre son poste de chasse, et la battue recommençait.

Kochersberg et de Saverne. Ils lui rapportaient annuellement 350 000 florins, environ 800 000 livres. Outre ses possessions d'Alsace, il étendait son autorité princière et épiscopale sur cent quatre-vingts villes, bourgs et villages du margraviat de Bade¹. Comme si ces revenus étaient de mince importance, on y avait joint des abbayes.

Toutes ces redevances ne suffisaient pas à payer tant de fêtes et tant de faste; aussi le cardinal de Rohan, en véritable grand seigneur, se payait-il avec tous les autres luxes, celui d'avoir des dettes. A la même époque, le cardinal Loménie de Brienne, malgré son riche archevêché et ses abbayes, avait une situation obérée. Non loin de Strasbourg, un autre prince de l'Église, le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, occupé à entretenir une cour et à engloutir des sommes folles dans son château de Gy, avait contracté des dettes considérables. Un jour le cardinal avait invité à sa table M. Legros, directeur du séminaire. Celui-ci garda son chapeau. Le prélat, voulant lui faire remarquer son inconvenance lui dit : « M. Legros, vous avez un beau chapeau. » « Oui, monseigneur, et il est à moi, je l'ai payé². » Le convive, avec une rudesse toute plébéienne, voulait faire comprendre au cardinal qu'au lieu de se livrer à ces folles dépenses, il eût mieux fait de payer ses créanciers, en particulier le séminaire, auquel il devait beaucoup d'argent.

Ces remontrances n'avaient guère de prise sur ces grands seigneurs, qui regardaient comme indigne de leur rang de s'occuper de leurs affaires. Le fameux Dillon, archevêque de Narbonne, connu pour son luxe, ses prodigalités et aussi sa générosité envers les pauvres, se trouvait un jour en présence de Louis XVI : « Monsieur l'archevêque, lui dit le roi, on prétend que vous avez des dettes et même beaucoup. — Sire, répondit Dillon, de son ton de grand seigneur, je m'en informerai à mon intendant et j'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté³. »

¹ Seinguerlet, *L'Alsace française, Strasbourg pendant la Révolution*, p. 42.

² Abbé Richard, *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude*, 1851, 2 vol. in-8°, t. II, p. 422.

³ Saint-Simon raconte cette anecdote au sujet du cardinal d'Estrées. « Il ne pouvait ouïr parler de ses affaires domestiques. Pressé et tourmenté par son intendant et son maître d'hôtel de voir enfin ses comptes, qu'il n'avait point vus depuis un très grand nombre d'années, il leur donna un jour. Ils exigèrent qu'il fermât sa porte, pour n'être pas interrompu; il y consentit avec peine, puis se ravisa, et leur dit que pour le cardinal Bonzi, au moins, qui était à Paris, son ami et son confrère, il ne pouvait s'empêcher de le voir, mais que ce serait merveille si ce seul homme, qu'il ne pouvait refuser, venait précisément ce jour-là. Tout de suite il envoya un

Nous venons de montrer les conditions séculières et comme la figure humaine de l'épiscopat français avant la Révolution. Il nous reste à dire les vertus qui se cachaient sous ces apparences mondaines. La seconde partie de cette étude fera peut-être partager au lecteur la surprise que nous avons éprouvée nous-même, celle de trouver un épiscopat bien meilleur qu'on ne le dit et qu'on ne l'écrit généralement.

Abbé SICARD.

domestique affidé au cardinal Bonzi, le prier avec instance de venir chez lui un tel jour entre trois et quatre heures. . Ses gens, ravis d'avoir à le tenir toute la journée sur ses affaires, arrivèrent sur les trois heures; le cardinal laisse sa famille... et passe dans un cabinet où ses gens étalèrent leurs papiers. Il leur disait mille choses ineptes sur la dépense où il n'entendait rien, et regardait sans cesse par la fenêtre, sans en faire semblant, soupirant en secret après une prompte délivrance. Un peu avant quatre heures arrive un carrosse dans la cour : ses gens d'affaires se fâchent contre le suisse et crient qu'il n'y aura donc pas moyen de travailler. Le cardinal ravi s'excuse sur les ordres qu'il a donnés. « Vous verrez, ajouta-t-il, que ce sera ce cardinal Bonzi, le seul homme que j'ai excepté et qui tout juste s'avise de venir aujourd'hui. » Tout aussitôt on le lui annonce; lui à hausser les épaules, mais à faire ôter les papiers et la table, et les gens d'affaires à s'en aller en pestant. Dès qu'il fut seul avec Bonzi, il lui conta pourquoi il lui avait demandé cette visite, et à en bien rire tous deux. Oncques depuis ses gens d'affaires ne l'y rattrapèrent, et de sa vie n'en voulut ouïr parler. Il fallait bien qu'ils fussent honnêtes gens et entendus. La table était tous les jours magnifique. Les équipages l'étaient aussi; il avait un nombreux domestique, beaucoup de gentilshommes, d'aumôniers et de secrétaires. Il donnait beaucoup aux pauvres, à pleines mains à son frère le maréchal et à ses enfants, qui lors n'étaient pas à leur aise; et il mourût sans devoir un seul écu à qui que ce fût. » Citons encore ce trait raconté par Saint-Simon. « Un mot de lui au roi qui dure encore. Il était à son dîner, toujours fort distingué du roi, dès qu'il paraissait devant lui. Le roi, lui adressant la parole, se plaignit de l'incommodité de n'avoir plus de dents : « Des dents, Sire, reprit le cardinal, eh! qui est-ce qui en a? » Le rare de cette réponse est qu'à son âge il les avait encore blanches et fort belles, et que sa bouche, fort grande, mais agréable, était faite de façon qu'il les montrait beaucoup en parlant; aussi le roi se prit-il à rire de la réponse, et toute l'assistance et lui-même qui ne s'en embarrassa point du tout. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 463, 464.)

LA GALERIE D'APOLLON

AU LOUVRE¹

La galerie d'Apollon est, de toutes les œuvres de l'homme, celle qui se rapproche le plus de la perfection. Située au centre de Paris, elle fait partie de cet ensemble monumental qui commence à l'Arc-de-Triomphe, se continue par les Champs-Élysées et les Tuileries, et vient se terminer au Louvre, formant ainsi la plus belle ordonnance de jardins et d'édifices qu'aucune capitale puisse offrir aux yeux. De ses fenêtres, sous lesquelles coule la Seine, on découvre le panorama de la rive gauche, se déroulant entre le dôme des Invalides et celui du Panthéon. Cependant la galerie d'Apollon est encore par elle-même supérieure à sa situation : sa décoration, ses grandes lignes d'architecture laissent bien loin derrière elles les merveilles du palais des Doges, sous le soleil brûlant de Venise, comme l'é�incelante galerie blanche du Palais d'Hiver sur la neige de la Russie. Versailles même, cette conception superbe du grand roi, n'a rien de comparable ; la galerie des Glaces n'a pas l'harmonie de ses dimensions, ni son admirable décoration. Enfin la collection d'objets d'art qu'on y a réunie depuis 1851 est sans égale, et dans aucun endroit ne sont accumulés autant de chefs-d'œuvre et de richesses.

Si tout étranger venu à Paris a visité la galerie d'Apollon, si l'amateur ou l'homme de goût la connaît, si les érudits et les artistes y reviennent souvent pour l'étudier, combien peu de ses visiteurs savent ce qu'elle a été dans le passé ? Qui connaît l'histoire des objets qui y sont placés ? Qui sait, en un mot, comment, de galerie d'un palais, elle est devenue salle de musée, et comment les merveilles qu'elle contient sont arrivées des points du monde les plus différents et, après bien des vicissitudes, se réunir dans ses vitrines ?

¹ *La galerie d'Apollon*, par le marquis de Chennevière. — *Les archives de la France pendant la Révolution*, par le marquis Léon de la Borde. — Alexandre Lenoir, son Journal. — *Musée des monuments français*, par Courajod. — *Catalogue du Louvre*, par MM. Barbet de Jouy, Darcel et Molinier. — Archives nationales et Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français.

I

La partie des bâtiments du Louvre, qui touche aux Tuileries et qui longe la Seine, fut construite par Charles IX; elle contient principalement la grande galerie du bord de l'eau, où sont aujourd'hui les tableaux de l'école italienne, espagnole et flamande; puis le grand salon carré où l'on voit la *Joconde*, de Léonard, et l'*Ascension de la Vierge*, de Murillo, enfin elle se termine par la galerie d'Apollon, qui forme un retour d'angle avec la grande galerie. Séparée de cette dernière par le grand salon, on l'appela d'abord la petite galerie, par opposition au nom de grande galerie donné à sa voisine du bord de l'eau.

La décoration de la petite galerie ne fut terminée que sous Henri IV. Elle était ornée de peintures murales par Bunel et par du Breul et de plusieurs portraits, parmi lesquels celui de Marie de Médicis, qu'avait exécuté Porbus. La petite galerie servit fréquemment de salle de cérémonies sous Louis XIII; Louis XIV y avait déjà donné plusieurs fêtes, lorsqu'un incendie la détruisit en 1661. Le 6 février de cette année, le roi était au Louvre, lorsqu'au milieu de la nuit, on vint le réveiller : le feu avait pris à la petite galerie. Les secours arrivèrent avec promptitude, mais n'arrêtèrent pas l'incendie qui menaçait d'envahir tout le palais. Le roi fit alors demander le Saint-Sacrement à l'église Saint-Germain l'Auxerrois : aussitôt que le prêtre qui le portait fut en présence du sinistre, le vent changea de direction et les progrès du feu s'arrêtèrent. Au matin, les gardes avaient circonscrit l'incendie et tout danger avait disparu. Alors le roi, accompagné de la famille royale et des courtisans, reconduisit en grande pompe le Saint-Sacrement à Saint-Germain l'Auxerrois.

La petite galerie avait été seule détruite dans cet incendie; mais elle paraît l'avoir été entièrement, car le portrait de Marie de Médicis par Porbus, que l'on voit actuellement au Louvre, est, croyons-nous, la seule des peintures qui ait échappé à la destruction.

En 1661, Louis XIV ne s'était pas encore épris de Versailles; il aimait le Louvre, et dès que les ruines de la petite galerie furent déblayées, son premier soin fut d'en ordonner la reconstruction, qui fut bientôt achevée. Le gros œuvre terminé, il chargea Lebrun de la décoration. Cet artiste conçut alors cet ensemble que l'on admire aujourd'hui, et s'il ne lui fut pas permis de l'exécuter en entier, il en laissa au moins l'idée sur le papier par des croquis qui existent encore au musée du Louvre, et qui permirent de terminer son œuvre deux cents ans après sa mort.

Sur le plafond en forme de coque de vaisseau renversé, Lebrun

se proposait, pour flatter le monarque qui, dès ce moment, avait pris pour devise la figure du soleil, de représenter dans onze fresques, les principales scènes mythologiques de la vie du dieu du soleil « Phébus-Apollon ». De là, le nom de galerie d'Apollon. Le peintre se réservait le soin d'exécuter lui-même les onze fresques, et aux deux extrémités de la galerie, les deux culs-de-four formés par la terminaison de la voûte. Comme cadre à ces treize peintures, il y faisait modeler, en relief, des guirlandes de fleurs, se détachant sur des fonds d'ornements d'arabesques et de rinceaux dorés et peints; puis au-dessus de la corniche qui limite le plafond, il représentait en douze médaillons de camaïeux d'or les douze mois de l'année, accompagnés chacun des attributs en relief des signes du zodiaque. Enfin il entremêlait les fresques, les camaïeux, les guirlandes, de groupes ornementaux, de figures ou de grotesques en ronde bosse, exécutés comme les signes du zodiaque en stuc blanc. Les dorures étaient confiées à La Baronnière, les peintures décoratives de fleurs et d'ornements, à Gervoise, à Baptiste Monnoyer, à Bérain, et il chargeait Gaspard et Balthazar de Marsy, François Girardon et Thomas Regnauldin, tous quatre membres de l'Académie, de modeler les sculptures, dont il fournissait les compositions dessinées.

D'abord Louis XIV active l'exécution de ce projet; il est impatient de voir terminer cette œuvre dont il augure si bien, d'après les croquis de son directeur des Beaux-Arts. Mais bientôt l'enthousiasme du monarque s'éteint; c'est que déjà toute sa pensée se porte sur Versailles, Paris ne lui est plus rien. Artistes et ouvriers cessent alors peu à peu leurs travaux au Louvre et la galerie d'Apollon reste inachevée sans que personne semble y songer. Les sculptures des figures décoratives et des ornements sont faites, mais les peintures ne sont pas achevées; quant aux fresques, Lebrun n'en a encore terminé que cinq.

Plus le roi se plaît à Versailles, plus le Louvre est délaissé. Vers la fin de son règne, Louis XIV n'y vient plus, et sous Louis XV, ce palais perd l'aspect d'une résidence royale.

En 1730, la galerie d'Apollon inachevée servit d'atelier aux artistes logés au Louvre par privilège du roi. Cet abus parut ensuite trop exagéré, car en 1740 les peintres qui y étaient installés durent déménager, et l'on fit dans la galerie d'Apollon plusieurs expositions de tableaux, entre autres celle des grandes toiles de Lebrun, représentant les batailles d'Alexandre. Mais en 1756 Vanloo et ses élèves y avaient établi leurs ateliers. Cette nouvelle prise de possession ne fut pas du goût du directeur des bâtiments alors en fonctions : il donna l'ordre aux peintres de quitter la galerie, en même temps il y fit exécuter les sept fresques destinées à remplir

les sept cartouches restés vides. Ces travaux furent confiés à Taraval, à Durameau, à Lagrenée, à Callet et à Renou; les fresques de ces deux derniers ne furent mises en places qu'en 1787. A cette date, les sculptures en stuc et les fresques, sauf la plus grande de toutes, celle du milieu, étaient achevées, mais une partie des camaïeux et des peintures décoratives n'étaient encore qu'ébauchées, et cependant la voûte se détériorait déjà, aussi, à l'époque de la Révolution, fut-on obligé de prendre des mesures pour sa conservation. Sous le Consulat, on établit des échafaudages sur toute la longueur de la salle, afin d'arrêter les progrès des crevasses. La galerie, ainsi remplie de madriers, restait, sous l'empire, sans appropriation, lorsqu'elle fut affectée à l'exposition des pipes du stathouder de Hollande, qui dura jusqu'en 1815.

Sous la Restauration, M. de la Rochefoucauld, directeur des Beaux-Arts, voulut terminer la galerie d'Apollon et la livrer au public, mais son projet resta sans exécution. La galerie, bien que toujours remplie d'échafaudages, servit de local pour les expositions annuelles des produits de la manufacture de Sèvres, et ce ne fut qu'en 1850, alors que les événements politiques avaient laissé un grand nombre d'artistes et d'ouvriers sans travail, que l'on résolut l'achèvement de cette merveille, d'après les projets de Lebrun. Eugène Delacroix fut chargé d'exécuter la grande fresque du centre; il y peignit Apollon vainqueur du serpent Python, et cette peinture est restée l'une de ses œuvres capitales. M. Dieterle reprit et termina les fleurs de Baptiste Monnoyer. Enfin on décida de transporter dans la galerie d'Apollon les plus beaux objets de nos collections nationales, disséminées dans les diverses salles du musée et dans les palais nationaux, et on les exposa dans des vitrines dessinées par M. Rossignaux.

En guise de porte, on plaça à l'entrée, la grande grille, chef-d'œuvre de serrurerie, qui provient du château de Maisons. On décora les murs des portraits des principaux artistes français, exécutés en tapisseries des Gobelins, et enfin le 5 juin 1851, on livra au public cette galerie dont la conception était due au génie de Lebrun et dont l'exécution, commencée sous la surveillance de cet artiste officiel du grand siècle, venait d'être terminée par Eugène Delacroix.

II

Lorsqu'on entre dans la galerie d'Apollon, on la voit dans toute sa longueur; la voûte paraît, en perspective, resplendissante d'or et de couleurs; l'harmonie des lignes, les proportions de chacune des parties donnent une élévation pleine de grandeur, encore

rehaussée par une combinaison de tableaux, de camaïeux d'or, de guirlandes de fleurs peintes ou en reliefs, auxquels viennent s'ajouter des grandes figures de sculpture, se détachant en blanc sur des fonds multicolores. Les lignes fuyantes de la galerie viennent aboutir à la baie lumineuse que fait, au fond, la fenêtre unique donnant sur la Seine, celle-là même où la légende veut que Charles IX ait essayé son adresse à l'arquebuse, sur ses sujets. De chaque côté de cette fenêtre, comme sur deux autels, l'armure en fer repoussé de Henri II, le casque et le morion d'or de Charles IX, la Vierge de Jeanne d'Évreux, l'épée et les éperons dits « de Charlemagne ». Le tout apparaît vaguement au premier abord, on distingue ensuite chaque objet et on voit alors les vitrines-étagères à quatre faces qui s'alignent en file au milieu de la salle : c'est là que sont les belles pièces d'orfèvrerie, les vasques en cristal de roche gravé, les gemmes aux montures d'or ciselé, rehaussées de pierres précieuses et de perles.

À gauche, douze fenêtres qui laissent pénétrer une demi-clarté et dans l'embrasement desquelles sont des vitrines basses qui contiennent les bijoux.

En face des fenêtres, des portes décorées de peintures dans le style de Bérain ; dans leurs baies en renforcement sont, sur étagères, les émaux peints de Limoges.

La collection des objets des vitrines ne saurait être décrite : la vue seule peut donner une idée de pareils chefs-d'œuvre, aussi nous contenterons-nous de raconter comment ces pièces d'art sont venues de différents points, se réunir dans la galerie d'Apollon.

Le trésor de la couronne, ou trésor royal, autrefois à Versailles ; les biens confisqués aux émigrés et aux couvents ; les objets conquis pendant la Révolution et l'Empire et enfin les achats et les dons : telles sont les grandes sources qui ont formé cette collection.

Le musée du Louvre, préparé par les derniers directeurs des Beaux-Arts de la monarchie, qui portaient alors le titre de directeurs des bâtiments, ne fut ouvert au public que sous la Convention, en octobre 1793 : les objets d'art n'y étaient pas représentés, car la collection que l'on voit à la galerie d'Apollon n'a eu son noyau formé qu'en l'année 1795, lors que la Convention décréta le transport au Louvre d'une partie des pièces d'art de la couronne, alors au Garde-Meuble. C'étaient principalement des vasques, coupes, statuettes en matières précieuses gravées et richement montées aux seizième et dix-septième siècles, environ la cinquième partie de l'ancienne collection royale. C'est de cette source que proviennent les cristaux et les plus belles gemmes.

Le trésor de la couronne a une histoire mouvementée qui se

déroule depuis les commencements de la monarchie jusqu'à nos jours. L'histoire particulière de chacun de ses objets se confond tellement avec l'histoire générale du trésor, qu'il est impossible de l'en détacher : il nous la faut raconter aussi loin que l'on en trouve trace, quoique ce semble étranger à la galerie d'Apollon : ce sera le seul moyen d'expliquer par laquelle suite d'événements le trésor de la couronne, souvent diminué et toujours reconstitué, eut un rôle important sous nos rois et comment il vint former le premier et le plus important fond des collections d'objets d'art du musée du Louvre.

Les rois mérovingiens avaient constitué un trésor particulier de bijoux et de pièces d'orfèvrerie qui provenaient des pillages ou qui avaient été exécutés par des artistes gaulois et des serfs de la truste royale. Ils transmettaient ce trésor avec leur royaume à leurs héritiers. Plus tard, sous les Capétiens, une collection d'objets d'or, d'argent ou d'autres matières précieuses forma le trésor royal, qui eut dès lors une existence permanente. Malheureusement, il nous est impossible de connaître exactement sa composition avant le règne de Charles V, car, d'une part, les textes qui auraient pu nous en donner la description ont été détruits, et en second lieu, les objets du trésor royal ont tous été successivement jetés au creuset à des époques déjà anciennes. Cette double disparition tient à deux causes qu'il importe de faire connaître.

Au moyen âge, il n'y avait point de valeurs mobilières; elles étaient remplacées par des pièces d'orfèvrerie qui ornaient les tables des châteaux aux jours de fêtes, durant la paix, et qui pendant la guerre, se transformaient par la fonte, en numéraire et servaient à solder les armées. Ce fut pour subvenir à l'entretien des troupes, que le trésor royal de Charles V disparut pendant le règne de Charles VI.

Les documents, inventaires, comptes d'achats et autres qui donnaient le détail précis des objets du trésor royal étaient, avant 1789, dans des registres que possédaient les archives de la Chambre des comptes. Ces registres étaient fort nombreux, il parut inutile à la Convention de les conserver en totalité. On chargea un sieur Camus, fort peu paléographe et encore moins archéologue ou historien, de choisir les pièces dignes d'être conservées pour servir de documents aux historiens futurs. Parmi celles qui furent classées dans cette catégorie se trouve l'inventaire du trésor royal de Charles V qui est aujourd'hui aux Archives nationales. Le surplus des archives de la Chambre des comptes, registres et pièces en parchemin, ajouté aux pièces provenant des dix mille archives des châteaux, des couvents ou des églises, fut versé à l'Artillerie pour

être employé à la confection des gargousses. Cette destination des manuscrits de la France, parut tellement favorable au comité de l'Artillerie, qu'il en décida l'emploi immédiat : ainsi de 1792 à 1854, chaque coup de canon tiré sur les champs de bataille ou aux polygones, détruisait une pièce de l'histoire de France : à Leipzig seulement, nous envoyâmes 220 000 coups à l'ennemi !

Lorsqu'au commencement du second empire, M. le marquis de la Borde fut nommé directeur des Archives, il obtint la permission de visiter les arsenaux de France. Il fit défaire toutes les gargousses et y retrouva environ cinq mille pièces d'histoire, qui furent reclassées dans des dépôts publics. C'est avec les documents retirés des gargousses qu'il écrivit son livre intitulé : *La Renaissance des arts à la cour de France*, et voilà pourquoi nous n'avons pas d'inventaires du trésor royal plus ancien que celui de Charles V.

Le trésor réuni à grands frais par Charles V fut bientôt dispersé par les folies d'Isabeau de Bavière, ou employé comme numéraire pour l'entretien d'armées qui pillaient bien plus qu'elles ne combattaient.

Sous les successeurs de Charles VI le trésor se reconstitua de nouveau jusqu'au moment où François I^{er} en fit une collection de premier ordre. Le roi employa surtout des orfèvres français, tels que Regnault Danet et Pierre Mangot. Benvenuto Cellini, de son côté, exécuta plusieurs objets de cette collection, entre autres la salière qui est aujourd'hui au trésor impérial de Vienne; mais les pièces de cet artiste habile, plus hâbleur qu'homme de goût, sont inférieures comme style et élégance aux œuvres des artistes français ses contemporains. François I^{er} confisqua en outre à son profit les trésors du cardinal Duprat et ceux du connétable de Bourbon; l'on voit encore à la galerie d'Apollon une aiguière en cristal de roche avec une monture d'or à fleurs de lis barrées, qui doit avoir appartenu au trop célèbre connétable.

Au commencement du règne de Charles IX, le trésor de la couronne courut le risque d'être détruit. En 1562, en effet, le roi, à peine âgé de douze ans, signa (probablement sans savoir ce qu'elles contenaient) des lettres patentes par lesquelles il ordonnait la mise à la fonte de son trésor. Les matières d'or ou d'argent devaient aux termes de l'édit royal, être employées à la confection d'objets plus beaux et plus appropriés au goût du jour! Cette mesure ne fut heureusement pas exécutée, et c'est ainsi que Charles IX, lorsqu'il épousa huit ans plus tard Elisabeth d'Autriche, put offrir au frère de la jeune reine, qui l'avait conduite en France, deux objets choisis dans son trésor, dont l'un était la fameuse salière de Benvenuto Cellini. Elle fut rapportée à Vienne par son nouveau possesseur et

fait encore aujourd'hui partie du trésor impérial à la Hofburg.

Les prescriptions destructives des lettres patentes signées par Charles IX en 1562 n'avaient point empêché ce prince d'aimer l'orfèvrerie et les arts. Il commanda à ses orfèvres Richard Toutain, Claude Marcel et Héronnelle, des objets de matière précieuse qui sont aujourd'hui les plus beaux du musée du Louvre. C'est de son règne que date cette vasque en cristal de roche gravé, avec une anse en or ciselé et émaillé, que notre peintre contemporain Vollon, a reproduite dans ses peintures d'objets d'art.

Henri III, au contraire, non seulement n'augmenta pas le trésor royal, mais il en dissipa les plus belles pièces, soit en les offrant à ses mignons, soit en les engageant aux banquiers et aux prêteurs d'Italie et d'Allemagne.

Lors de la Ligue, les ligueurs maîtres de Paris s'emparèrent de ce qui restait du trésor royal, déjà fort entamé par Henri III et mirent à la fonte les objets d'orfèvrerie les plus considérables. Si quelques objets furent sauvés, ils le furent à leur peu de valeur intrinsèque, tandis que plusieurs, d'une réalisation facile, furent vendus, comme le grand camée antique qui avait été donné à François I^{er} par les chanoines de Saint-Sernin de Toulouse. On peut le voir aujourd'hui à Vienne, où il est arrivé on ne sait ni quand ni comment; il n'est autre que le grand camée de la collection des antiquités impériales représentant la gloire d'Auguste. Nous citons également le *Pater noster* en émail de peinture avec reliure en or, œuvre d'un anonyme qui signait K. I. P. acheté récemment par le baron Adolphe de Rothschild et qui faisait partie du trésor royal disparu lors de la Ligue.

Henri IV réussit à retrouver quelques objets perdus et reconstitua le trésor royal; il fit travailler les orfèvres à l'exécution de nouvelles œuvres d'art. Richelieu l'augmenta par la donation à la couronne de sa fameuse chapelle; Colbert y fit entrer plusieurs objets qu'il acheta pour le compte de Louis XIV, entre autres le *Christ à la colonne*, sculpté dans un morceau de jaspe sanguin dont les veines rouges, se détachant sur le fond vert de la pierre, forment des taches de sang.

Le grand dauphin, fils de Louis XIV, grand amateur d'orfèvrerie, avait accumulé dans les vitrines et sur les étagères de son appartement à Versailles, nombre de pièces d'art, gemmes, cristaux de roche et autres, qui rentrèrent à sa mort dans la collection du roi. Malheureusement, quelque temps après, le duc d'Anjou, partant pour l'Espagne, où l'attendait une couronne, emporta avec lui plusieurs objets du trésor royal. C'est ainsi que, grâce à la libéralité de Louis XIV pour son petit-fils, une série de pièces d'art, que

nous regrettons vivement de ne point voir aujourd'hui à la galerie d'Apollon, fut envoyée à Madrid et y resta.

Sous Louis XV et Louis XVI, la collection demeura telle qu'elle était à la mort de Louis XIV. En 1784, elle fut transportée de Versailles dans les bâtiments de la place de la Concorde, alors affectés au service du garde-meuble et aujourd'hui au ministère de la marine. On organisa dans les salles de cet édifice, un musée où étaient réunies toutes les richesses de la monarchie : aux murs, les merveilleuses tapisseries dont le mobilier national n'a gardé qu'une faible partie, et les armures des rois de France ; dans les vitrines, la collection du trésor royal et les diamants de la couronne. Ce musée pouvait être visité par le public, un jour par semaine.

On sait qu'en septembre 1792, des voleurs pénétrèrent dans les salles du Garde-Meuble et le pillèrent presque entièrement ; les diamants, les pierres précieuses et les petits objets d'or et d'argent faciles à mettre dans les poches disparurent. Seules, les grandes pièces de matière dure et les cristaux de roche, de transport et de réalisation difficiles, échappèrent au désastre et subsistaient encore au Garde-Meuble en 1795.

A cette date, la Convention décréta que sur 583 objets d'art de l'ancienne collection de la couronne, 120 seraient envoyés au Louvre et 8 au département des antiques à la Bibliothèque nationale. Le surplus fut donné en paiement aux fournisseurs des armées, qui réclamaient sans cesse, mais toujours infructueusement leurs arriérés dus.

Sur les 120 objets désignés pour aller au Louvre, quelques-uns furent distraits de cette destination au dernier moment, cependant la part qui entra au musée y forme la série principale des gemmes et cristaux de roche que nous y admirons aujourd'hui. On jugera, par cette faible partie de l'ancienne collection royale, ce que serait notre musée si elle y était parvenue dans son intégrité.

III

Sous l'ancienne monarchie, l'entretien et la conservation des meubles et objets d'art des palais royaux relevaient de l'administration du Garde-Meuble. La Convention voulut d'abord supprimer ce dépôt national et faire vendre les objets qui en dépendaient. Elle revint bientôt sur cette décision et fit nommer deux commissions : celle des arts et celle des monuments, avec mission de choisir pour être conservés, les objets utiles à l'avancement des sciences ou de nature à figurer au musée naissant du Louvre, et ceux qui étaient nécessaires aux bureaux des administrations dont on forma

plus tard les ministères; le surplus devait être vendu. Par suite de la sécularisation des couvents, de la suppression des églises et de la confiscation des biens des émigrés, la Convention se trouva en possession d'une foule d'objets divers, meubles, pièces d'art, etc., qu'il fallut emmagasiner; on les versa au Garde-Meuble où ils furent mélangés avec le mobilier des palais ou résidences royales; on les soumit les uns et les autres à l'examen des commissions qui devaient décider leur vente ou leur conservation. Tous les objets en métaux précieux furent désignés pour être brisés et jetés au creuset; ceux destinés par la commission des arts à être conservés devaient être envoyés dans les musées, administrations ou dépôts publics auxquels ils étaient affectés; enfin, les autres étaient vendus dans les criées qui avaient lieu sur les places publiques de la capitale ou des villes de province. Mais comme les objets confisqués formaient une masse considérable, on fut obligé de créer de nouveaux dépôts, où ils furent emmagasinés en attendant que la commission des arts décidât de leur sort.

En avril 1793, des commissaires de la Convention furent préposés aux ventes. Durant cette année, on ne cessa de vendre à Paris des objets tirés des dépôts nouvellement créés, et à mesure qu'ils étaient enlevés par les acheteurs, on en rapportait d'autres, provenant de nouvelles saisies opérées chez les émigrés. Pendant les années 1793 et 1794, plus de trois mille objets du château de Versailles furent vendus dans cette ville. Les acheteurs des pièces les plus belles furent surtout des Anglais et des Russes, ce qui explique comment, à Londres, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, on trouve, plus qu'en France, des meubles de Riesner, des bronzes de Caffieri et de Goutière, aux chiffres de Marie Leczinska ou de Marie-Antoinette.

La commission des arts désignait, pour être conservés au Muséum les objets présentant un intérêt historique, mais elle marquait surtout une préférence pour les objets qui avaient rapport aux sciences. Ainsi, au dépôt de la rue de Nesle, par exemple, elle accumulait des instruments de physique, alambics ou machines, pris chez le duc d'Orléans et ailleurs; elle les entassait à côté d'objets de haut goût, comme la table de marbre du cardinal de Richelieu, aujourd'hui à la galerie d'Apollon, ou les meubles des Nicolai, des Montmorency, des Condé, des Crussol, qui ornent actuellement les appartements particuliers des ministres. Elle rangeait, à côté d'animaux empaillés ou épinglés, crocodiles ou coléoptères, des tableaux ou des marbres de maîtres et aux plafonds de ces garde-meubles incohérents elle accrochait des cages d'oiseaux vivants, destinés au muséum du Jardin des Plantes.

Dans les objets provenant de l'abbaye de Saint-Denis, désignés pour être conservés avec les collections d'histoire naturelle, se trouvait la momie de Turenne, qui fut transportée au Jardin des Plantes, avec les animaux empaillés, et conservée avec eux jusqu'au moment où le premier Consul la fit retirer pour l'inhumer aux Invalides. Cet emmagasinage à tort et à travers formait un mélange des plus extravagants, d'où on put extraire immédiatement quelques objets qui furent envoyés au Louvre, tels que le morion et le bouclier d'or de Charles IX, que possédait en dernier lieu (nous ne savons comment) le dernier prince de Conti¹. Ce fut ainsi qu'entrèrent au musée du Louvre les premiers produits de la confiscation des biens des émigrés; la plus grande partie des objets de même provenance n'arrivèrent pas au Louvre aussi rapidement; ils furent d'abord recueillis et conservés au « Musée des monuments français ».

Qu'était-ce que ce musée? Quand et comment fut-il créé et comment disparut-il?

L'un des nouveaux dépôts du Garde-Meuble, établi au couvent des Grands-Augustins, qui avait pour gardien le sieur Lenoir, était rempli d'épaves des églises ou des châteaux, telles que colonnes, pilastres de marbre ou statues. Lenoir, homme d'énergie, voulut sauver les plus précieux de ces objets et, dans ce but, il en entassa une grande partie dans les endroits les plus sombres de son dépôt, et parvint si bien à les cacher, qu'une fois oubliés, on ne pensa plus à les réclamer pour les vendre. Ce fut lui qui conserva les fameux émaux de Léonard Limozin, qui décoraient l'un des autels de la Sainte-Chapelle. Il eut aussi la bonne chance de réclamer le portrait du connétable Anne de Montmorency, qui avait été pris rue Saint-Marc, en l'hôtel de Montmorency. Les objets qu'il sauva ainsi de la vente à la criée formèrent, après la Terreur, un musée qui prit le nom de « Musée des monuments français », et dont il fut le conservateur. Cette création fut maintenue durant l'empire et ne fut supprimée qu'en 1816. On rendit alors aux églises les monuments qui leur avaient appartenus; les pièces d'art plus petites furent apportées au musée du Louvre et classées avec les anciens objets d'art de la couronne, à côté desquels on les voit encore à la galerie d'Apollon.

Le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, sur lequel la commission des arts avait mis la main dès son entrée en fonctions, était l'un des plus riches de France : Dagobert, Charles le Chauve, comme ensuite Philippe-Auguste et saint Louis, lui avaient fait les plus somptueux

¹ Ce renseignement et quelques-uns des suivants nous ont été donnés par MM. Courajod et Molinier, du musée du Louvre.

cadeaux. La commission fit fondre la plus grande partie des objets d'or et d'argent, entre autres le fameux reliquaire de Charlemagne, dont on ne conserva que le camée qui en ornait le fronton, et que l'on voit aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ainsi que la coupe sassanide en cristal de roche gravé et le canthare des Ptolémées, qui furent désignés pour être donnés au cabinet des Antiques, à la Bibliothèque nationale; la Vierge de Jeanne d'Évreux, le bras de Charlemagne, les objets montés par Suger et ceux qui sont désignés sous le nom d' « objets du sacre des rois de France », c'est-à-dire : l'épée, les éperons et le sceptre « dits de Charlemagne », et le fermail du manteau de saint Louis, furent envoyés au Louvre, où ils étaient exposés en 1804. Lors du couronnement de Napoléon, l'un de ces objets donna lieu à une anecdote curieuse : l'empereur était désireux de tenir dans sa main le sceptre de Charlemagne, il le fit demander par Duroc à Denon, directeur des musées nationaux, et ordonna qu'on le mit en état pour la cérémonie. Denon et Duroc examinèrent l'objet et constatèrent que le velours qui le recouvrait était usé; ils l'enlevèrent et à leur stupéfaction, ils découvrirent une inscription indiquant que le bâton du sceptre était celui d'un chantre de l'abbaye de Saint-Denis. Denon voulut prévenir l'empereur, Duroc s'y opposa en disant que Napoléon était si impatient d'avoir le sceptre de Charlemagne qu'il entrerait en fureur s'il apprenait que ce sceptre n'existait pas, et qu'il valait mieux le laisser dans son illusion, en faisant gratter l'inscription et en recouvrant le bâton d'un velours neuf. Denon se rendit à l'avis du grand maréchal, et Napoléon resta convaincu d'avoir tenu dans sa main le sceptre de l'empereur d'Occident.

L'anecdote a été reproduite depuis par plusieurs archéologues, et le plus étrange est que Napoléon ne fut pas le seul mystifié, Duroc et Denon le furent aussi, et les archéologues qui ont raconté le fait, encore plus. Ce sceptre, en effet, n'est pas seulement une merveille d'orfèvrerie, il est aussi une relique historique d'une authenticité incontestable. Son nom lui vient de la figure de Charlemagne représentée au sommet, assis sur son trône. Il a été exécuté pour le roi Charles V, dont il a été le sceptre. Conservé depuis à l'abbaye de Saint-Denis, sa tige s'est brisée et perdue; elle fut remplacée par le bâton d'un chantre du quatorzième siècle.

Comme nous allons le voir, ce sceptre de Charles le Sage, représentant Charlemagne sur son trône, sera d'ici quelques jours à côté des joyaux de la couronne, dans une vitrine centrale à la galerie d'Apollon.

Les objets dits du sacre, retirés du Louvre en 1804, n'y rentrèrent qu'en 1854. Ils étaient restés au ministère des finances, pen-

dant toute la durée de la Restauration et du gouvernement de Juillet, après avoir servi encore en 1825 au sacre de Charles X.

La commission des arts s'était aussi emparée en 1793 des objets de la chapelle dite du Saint-Esprit, qui était au couvent des Grands-Augustins, siège de l'ordre. Ces objets en vermeil, rehaussés d'émaux et de pierres précieuses, avaient été donnés par Henri III à cette chapelle, au moment de l'institution de l'ordre du Saint-Esprit. Nous ne savons où ils furent déposés pendant la Révolution ni ce qu'ils devinrent sous les gouvernements suivants, mais ils étaient à Trianon en 1854, lorsqu'un décret impérial les fit transporter au Louvre.

Nos conquêtes de la Révolution et de l'Empire, qui nous apportèrent tant de tableaux, de monuments et de médailles, devaient aussi fournir leur contingent à la galerie d'Apollon. On y voit : un *enlèvement de Déjanire*, exécuté en ronde bosse, en vermeil, qui fut cédé, avec de nombreux tableaux, par le duc de Modène à la France en 1796, et envoyé à Paris par Bonaparte.

Les objets entrés à titre de dons ou à la suite d'achats forment la dernière et non la moins importante des séries de la galerie. Nombre de pièces historiques, volées ou égarées, sont entrées par cette voie : ce sont d'abord les « trésors de curiosités » recueillis par Sauvageot, ce modeste violon de l'Opéra-Comique qui consacrait ses faibles appointements à acheter des objets alors délaissés et tant estimés depuis ; ce sont ensuite le reliquaire de l'empereur Henri II, la cassette de saint Louis et le fameux ciboire émaillé du treizième siècle, signé « Alpais », de Limoges, qui provient de la collection de M. Révoil.

De 1795 jusqu'en 1854, ces merveilles furent exposées successivement dans différentes salles ; elles étaient en 1851, dans la salle dite des bijoux antiques, où sont actuellement le casque d'or d'Amfreville et les diadèmes étrusques. C'est de là qu'en les transporta dans les vitrines que M. Rossignaux avait dessinées pour la galerie d'Apollon, vitrines qui, dans le projet primitif, devaient avoir, à leurs quatre angles, des génies soulevant des tentures, pour laisser voir à tous les richesses artistiques de la France.

En 1854, les objets d'origine royale avaient été retirés de la galerie d'Apollon et transportés dans une autre salle du Louvre, pour y former le « musée des Souverains. » En 1871, chacun de ces objets reprit sa place primitive ; en même temps on plaça dans la galerie les meubles Louis XIV et Louis XV, du château de Saint-Cloud, que M. de Villefosse avait fait transporter à Paris la veille de l'investissement et qui étaient restés en magasin depuis leur arrivée dans la capitale.

Enfin, ce qui subsiste des diamants de la couronne : le « Régent », le rubis la « Côte-de-Bretagne » et d'autres bijoux, s'ajouteront à cette réunion de richesses et de souvenirs historiques. Ils viendront rejoindre, à la galerie d'Apollon, les objets de la collection royale à côté desquels ils étaient conservés à la veille de la Révolution. Ce sera là le dernier contingent apporté à notre collection nationale au musée du Louvre.

L'histoire de la galerie d'Apollon, de sa décoration et de la formation de ses collections, nous amène à croire que, quelque superbe qu'ait été la conception de cette œuvre, la réalisation en est encore supérieure.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la galerie d'Apollon est bien au-dessus de ce que Lebrun avait souhaité de faire, sous les auspices du roi-soleil; comment aurait-il pu prévoir, que les accidents ou les mécomptes, loin de nuire à son œuvre, lui apporteraient un charme de plus, que son talent n'aurait pu lui donner? En effet, par suite d'abandon ou de dégradation, chaque siècle est venu donner sa note particulière à ce superbe monument, sans lui enlever son unité d'ensemble : à côté des fresques ornementales de Lebrun sont des sujets gracieux des maîtres du dix-huitième siècle, et au centre s'étale en son éclat incomparable la fougueuse peinture d'Eugène Delacroix.

Ainsi, la galerie d'Apollon dépasse, par la réussite de sa décoration, les espérances de Lebrun et de Louis XIV. Mais ce que ces deux grands hommes pouvaient encore moins soupçonner que la perfection de l'accomplissement de leur plan, c'est la destination que cette galerie devait avoir. Par suite de révolutions, de galerie de palais elle devient un musée; dans ses vitrines viennent se placer des objets d'art qui sont aussi des monuments historiques : reliquaire de Charlemagne, glaive de nos rois, cassette de saint Louis, sceptre de Charles V, trophées des guerres de Napoléon; nos grands hommes et nos grands faits sont représentés sous les fresques de Lebrun et de Delacroix.

C'est ce qui fait que la galerie d'Apollon n'est pas seulement la plus belle salle et le plus riche musée du monde; elle a pour nous, Français, un titre bien autrement supérieur : elle est le Panthéon des reliques de l'histoire de France.

Germain BAPST.

LA PRÉDICATION MORALE

DANS LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN

Aucun reproche n'a été plus souvent adressé au théâtre contemporain, que celui d'immoralité. Nos auteurs dramatiques ne se prévalent d'ailleurs de rien tant que de la haute moralité de leurs œuvres. Le débat vaut d'être examiné. Car le théâtre reste, quoi qu'on en puisse dire, une des formes les plus vivantes de notre littérature ; et grâce aux moyens dont il dispose, il n'a pas cessé d'exercer sur les mœurs une influence considérable. Peut-être aussi le moment est-il venu de porter un jugement d'ensemble sur une sorte de théâtre qui tend à disparaître, et sur des ouvrages dont on peut déclarer dès aujourd'hui que la série est close. Le dégoût avec lequel nous accueillons les pièces coulées dans le moule banal, l'indulgence au contraire avec laquelle nous en avons écouté d'autres, souvent informes, mais qui offraient quelque trace d'originalité, tout prouve que la formule appliquée pendant ces quarante dernières années est désormais usée, que le moment actuel est un moment de transition, et que le théâtre travaille à son propre renouvellement. Ce genre aujourd'hui déclinant, est justement le genre du théâtre à intentions morales.

C'est aux environs de 1850 que ce théâtre est né de la lassitude produite par les excès du romantisme, du dégoût qu'inspirait le vide des comédies de Scribe, et des souvenirs aussi qu'avait laissés une tentative avortée au siècle précédent. Le dix-huitième siècle, en sa ferveur de prosélytisme, avait rêvé de faire du théâtre un instrument de propagande. Diderot écrivait : « J'ai quelquefois pensé qu'on discuterait au théâtre les points de morale les plus importants, et cela sans nuire à la marche violente et rapide de l'action dramatique. De quoi s'agirait-il en effet ? De disposer le poème de manière que les choses y fussent amenées comme l'abdication de l'empire dans *Cinna*. C'est ainsi qu'un poète agiterait la question du suicide, de l'honneur... et cent autres. » Lui-même s'essaya à remplir le programme qu'il avait tracé ; on s'y essaya autour de lui. L'heure n'était pas venue ; l'entreprise échoua. C'est en notre temps que Diderot devait trouver ses véritables disciples, ceux qui réclameraient pour le théâtre le droit de traiter « des intérêts les plus sacrés et les plus graves de l'homme » et d'agiter « non des grelots, mais des questions ». D'ailleurs le

décor qui convenait à ce théâtre moral et social était tout trouvé. Balzac venait de montrer avec quelle intensité d'effet l'écrivain peut reproduire les tableaux de la vie réelle. Même, le romancier, en avance sur son temps, avait fait le portrait moins de la société où il avait vécu que de celle qui allait sortir de ses livres. Il suffisait donc de transporter ses procédés du roman à la scène. Des théories de Diderot combinées avec les exemples de Balzac est sorti le théâtre du second Empire et de la troisième République. Ce que vaut ce théâtre au point de vue de l'art, nul ne l'ignore. Dans toute notre histoire littéraire il n'est pas de période où la production dramatique ait été plus féconde et plus vigoureuse. Les noms de MM. Augier et Dumas fils sont de ceux qu'on peut mettre hardiment à côté des plus glorieux. — Autre chose est de savoir ce que valent les théories qui, de la scène, comme d'une chaire, ont été lancées dans le public.

Il est bon d'écarter d'abord une objection, qui est sans doute très fondée, mais qui ne rentre pas dans la question dont nous nous occupons. Beaucoup de gens reprochent à notre théâtre moins encore d'être immoral que d'être malsain. Ils ont raison. Au théâtre, la valeur des théories soutenues importe moins que la nature des tableaux qu'on met sous nos yeux, des mœurs avec lesquelles on nous familiarise, de l'atmosphère à laquelle on nous habitue. Or les seuls tableaux que le théâtre moderne nous présente, sont des tableaux de mauvaises mœurs. Non content de nous décrire avec une scrupuleuse exactitude ce qu'on appelle le demi-monde, il a reculé les frontières du demi-monde au point d'y englober à peu près toute la société. Il ne nous entretient que d'unions boiteuses. Il ne nous montre qu'époux coupables, filles séduites, libertins de tout ordre et de toutes nuances. Il donne une importance exagérée à la courtisane, revenant sans cesse à elle, s'intéressant aux alternatives de sa grandeur et de sa décadence, à sa misère et à son luxe, aux affaires de son commerce, de sa famille et de son cœur. En pareille compagnie il y a une certaine délicatesse morale qui risque singulièrement de s'émousser. Puis ce sont des curiosités qui s'éveillent, c'est un courant qui s'établit. Il en est des mauvais exemples du théâtre comme des scandales des tribunaux, ils sont contagieux. Les maladies morales qu'on expose avec tant de complaisance sur la scène sont dangereuses pour la santé publique : cela se gagne. Il est impossible de contester que le théâtre ait accompli en ce sens de tristes progrès, et qu'il y ait aujourd'hui un réel abaissement du goût. Il suffit de réfléchir au ton du dialogue, que nous acceptons même sur des scènes relevées, et au genre de plaisanteries, qui ne choque plus

personne. Le scandale qui est devenu un ragoût nécessaire pour les meilleurs ouvrages, tient lieu de mérite aux plus médiocres. Nous en avons eu récemment plus d'une preuve. Des pièces dont la presse avait signalé le peu de valeur, ont obtenu un succès inattendu et immérité, parce que cette même presse avait été assez imprudente pour en signaler l'inconvenance et la brutalité. On a pu même constater ce phénomène curieux. Le seul public qui soit capable encore de se fâcher et de protester contre l'auteur qui lui manque de respect, c'est ce public des « premières », composé d'hommes et de femmes que le devoir professionnel oblige à ne pas être prudes ; le public des familles demande à ne pas être respecté.

Néanmoins, et quoique nous tenions cette argumentation pour concluante, nous ne nous y arrêterons pas. Les écrivains de théâtre soutiennent — avec un peu plus d'ailleurs qu'une apparence de raison — que le théâtre n'est destiné ni aux jeunes filles, ni même à toutes les femmes, qu'il s'adresse à des gens qui ont vécu ou qui désirent être renseignés sur la vie, et qu'il y a profit à montrer les choses telles qu'elles sont, fût-ce dans leur laideur et dans leur crudité. Qu'on leur passe les moyens en faveur des résultats ; qu'on voie si leur comédie n'est pas véritablement celle qui châtie les mœurs ; qu'on examine leurs théories en elles-mêmes : c'est ce que nous allons faire.

I

L'intention où sont nos auteurs de prendre parti pour l'honnêteté et de se ranger du côté du devoir éclate d'abord dans la façon toute nouvelle dont ils ont mis en scène l'éternel trio du mari, de la femme et de l'amant. Notre ancien théâtre, fidèle à la tradition gauloise, n'avait vu dans les mésaventures conjugales que matière à rire. Peut-être considérait-il que l'homme qui ne réussit ni à se faire aimer d'une femme ni à s'en faire craindre est surtout un imbécile, qui mérite d'être moqué plutôt que d'être plaint. Surtout, il ne croyait pas avoir mission d'enseigner les bonnes mœurs. — Le théâtre romantique a une morale, mais qui lui est spéciale. Il fait de la passion une loi à laquelle nous sommes tenus d'obéir : pour la femme qui aime en dehors du mariage, tromper son mari est le plus sacré des devoirs. Quand la passion a commandé, le mari n'est plus qu'un obstacle ; c'est justice qu'il disparaisse. — La conception moderne est également opposée à celle des classiques et à celle des romantiques. Nous ne plaisantons plus sur le chapitre de la faute, habitués que nous sommes à tout prendre au sérieux, voire au tragique. Et, déplaçant les rôles, c'est le plus souvent du mari que nous faisons le personnage sympathique.

C'est que la question est posée maintenant d'une façon qui n'admet pas deux solutions. A l'amour, mot magique, le théâtre a substitué l'adultère, qui est une chose vilaine. Il s'est efforcé, par des analyses impitoyables et sans cesse renouvelées, d'arracher les voiles et de montrer le néant des excuses qu'on a coutume d'invoquer. On parle d'entraînement : les vrais motifs de l'adultère sont, chez l'homme, la vanité, le désœuvrement, le libertinage; chez la femme, la curiosité et l'ennui. Les poètes peuvent bien suspendre leurs amoureux à l'échelle de soie; on sait quelles réalités se cachent sous les phrases convenues : la lâcheté de l'homme qui s'introduit à titre d'ami auprès de celui qu'il trompe et qu'il vole, le mensonge, la ruse, l'humiliation des complicités qu'il faut acheter et des familiarités qu'il faut subir. Les conséquences sont terribles. Il est rare que l'inclination survive au désir satisfait et que l'adultère n'ait pas pour lendemain le regret et le mépris de soi. Ajoutez les situations équivoques : l'enfant dont on a caché la naissance, celui qu'on installe au foyer où il est un intrus. — Dans ces conditions les amants ne sont plus que des coupables, et le mari est, suivant les cas, une victime ou un justicier.

Nous trouvons pour la première fois dans la *Gabrielle* de M. Émile Augier cette interversion des rôles : l'amant dépoétisé au profit du mari. Gabrielle est sur le point de s'enfuir avec un jeune homme dont elle n'est d'ailleurs pas encore la maîtresse. Le mari, prévenu, se borne à se placer entre eux deux, et à leur faire sous des noms supposés un tableau de l'avenir qui les attend. Il parle de la solitude immense à laquelle les réduira leur liaison coupable; il parle de l'espèce de haine qu'ils ne manqueront pas d'éprouver l'un pour l'autre, enchaînés qu'ils seront, comme deux captifs, à une chaîne honteuse; il parle aussi d'une autre existence dont les joies sont faites du sentiment du devoir accompli, et du sacrifice volontairement accepté. Et, convertie par cette éloquence qui est celle du cœur autant que celle de la raison, jugeant à leur vraie valeur l'homme dont l'amour allait la perdre et celui dont l'amour va la sauver, Gabrielle tombe dans les bras de son mari, du père de famille, du « poète » qu'elle aime. — Nous reverrons maintes fois et dans la même attitude les trois acteurs de cette scène : il ne tient pas à la comédie moderne que nous ne considérions l'amant d'une femme mariée, le plus souvent comme un pleutre et toujours comme un coquin.

Gabrielle s'est arrêtée au bord de la faute, et son mari s'est tiré d'affaire par un discours. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait plus de place pour les maris trompés sur notre théâtre. Bien au contraire. Ils y sont en nombre, et forment une des collections les plus riches et les plus variées dont on ait ouï parler. Quelques-uns connaissent

leur malheur, et d'autres l'ignorent; quelques-uns se vengent et d'autres pardonnent; aucun d'eux ne nous semble ni ridicule, ni odieux. Le moins qu'ils fassent, c'est de nous attendrir. Pommeau, des *Lionnes pauvres*, a épousé une femme plus jeune que lui : c'est un tort auquel notre ancien théâtre ne pardonnait pas, et la situation passait pour essentiellement comique. En outre Séraphine Pommeau est entretenue par son amant; le mari profite, sans s'en douter, d'un luxe qu'il n'a pas payé. Et nous sommes tentés de nous demander si ce vieux mari si facilement dupé ne serait pas simplement un gâteux. Brusquement il apprend sa honte, l'infamie de sa femme, la trahison de son meilleur ami; et quand nous le voyons, étant sorti de chez lui pour n'y plus rentrer, s'affaisser, hébété, sorte de ruine humaine, nous n'éprouvons plus que de la compassion pour cette immense misère. — Mais il était réservé à notre temps de faire du mari trompé un objet d'admiration. Celui-ci est une création qui nous appartient bien : Sganarelle sublime. Le commandant de Montaignin, dans *Monsieur Alphonse*, tient avec une dignité toute particulière cet emploi d'un genre nouveau. Que la femme qu'il a épousée eût été sans tache, ou qu'elle eût réussi à lui cacher sa faute passée, nous n'aurions jusqu'au bout vu en lui qu'un brave homme de mari, un peu trop confiant, comme il y en a beaucoup, et un homme brave comme sont tous nos officiers de marine. Mais il découvre que sa femme a eu un enfant avant le mariage, et domptant sa douleur, sa jalousie, ses révoltes intérieures, il relève la coupable : « Créature de Dieu, être vivant et pensant, qui as failli, qui as souffert, qui te repens, qui aimes et qui implores, où veux-tu que je prenne le droit de te punir? » Depuis ce moment, il n'appartient pas à l'humanité : c'est une transfiguration. Il est plus qu'un héros, étant un saint. Il nous reste à le contempler dans la « gloire » où il s'est élevé d'un coup, et à méditer sur les voies de la Providence.

Pour ce qui concerne la femme, deux alternatives se présentent. Il se peut d'abord qu'elle se repente. Elle n'avait cédé qu'à une erreur passagère : l'expiation a commencé pour elle aussitôt que la faute : maintenant elle tremble sous la tyrannie d'un amant jaloux, elle souffre surtout de se savoir coupable; tant qu'enfin à bout de forces et ne pouvant supporter plus longtemps cette agonie de tout son être, elle se jette aux pieds de son mari et implore de lui un châtiment qui, si rude soit-il, lui semblera une délivrance. C'est le *Supplice d'une femme* d'Émile de Girardin. — Il se peut, au contraire, qu'il s'agisse d'une femme aux instincts pervers et incapable de remords : telle Séraphine Pommeau, la courtisane mariée; telles Sylvanie de Terremonde et Césarine, la femme de Claude,

monstres plutôt que créatures humaines, anges du mal, et fléaux de Dieu. « Sommes-nous même sûres que ce soient des femmes? dit un personnage de la *Princesse Georges*. Elles ne sont ni épouses, ni filles, ni mères, ni amantes... Elles sont d'un sexe à part. Quand je vois la comtesse avec son regard impassible, son sourire fixe et ses éternels diamants, il me semble voir une de ces divinités de glace des régions polaires sur lesquelles le soleil darde et reflète ses rayons, sans pouvoir jamais les fondre. Ces femmes-là sont sur la terre pour le désespoir des femmes et le châtement des hommes. » Contre un pareil monstre tout est permis, et les moyens de défense les plus énergiques sont les meilleurs. On se rappelle la brève formule de M. Dumas : « Si tu as épousé la guenon de Nod, tue-la! » — Que si d'ailleurs c'est le mari qui a manqué à ses devoirs, il est tout aussi bien traité selon ses mérites. Le duc de Septmonts, dans *l'Etrangère*, est tué comme un petit lapin; l'épée de Clarkson vaut le fusil de Claude, et le « vibron » fait pendant à la guenon de Nod. — L'honnête, l'honnête!... réclamait Diderot. Il a été répondu largement à cet appel.

Voulez-vous une preuve que cette campagne en faveur de l'honnête est bien ce qui fait l'unité de notre théâtre? Voyez quelle est la première « idée de pièce » qui s'est offerte à l'esprit d'un écrivain plus au fait que tout autre de la littérature contemporaine. La *Révoltée* de M. Jules Lemaitre est, comme on vous le raconte plus loin, une jeune femme mariée à un homme excellent qu'elle est sur le point de tromper avec un fat. Elle-même est née de l'adultère, et sa mère qui la sent en danger adresse au ciel cette prière : « Mon Dieu! faites que ma fille ne soit pas comme mon péché qui se renouvelle et qui marche devant moi! Montrez-moi en la préservant que vous m'avez pardonné! » Et M. Jules Lemaitre critique de lui-même et rendant compte de son propre ouvrage écrit : « Cette prière d'une mère coupable exprime l'idée première d'où est née *Révoltée*. » Ainsi la pièce d'hier, c'est encore après quarante ans la *Gabrielle* d'Emile Augier, mais compliquée du *Supplice d'une femme*. Le brillant écrivain appelé à prendre place parmi les maîtres de la scène s'inspire de ceux qui l'ont précédé, avant de faire autrement qu'eux. Il étudie après eux la double situation de la femme près de faillir et de la mère qui a failli. C'est en deux traits l'histoire de l'adultère telle qu'elle a été écrite par nos dramaturges : la faute est sans excuse, le châtement sans pitié.

On arriverait à une conclusion analogue, si l'on recherchait quelle a été l'attitude du théâtre vis-à-vis de la courtisane. Les romantiques l'avaient exaltée : et ils ne pouvaient procéder autrement. Ils étaient en révolte contre la société; aussi devaient-il

mettre une auréole à tous ceux que la société rejette, à la courtisane comme au bandit. Ils pratiquaient l'antithèse; et c'est une belle antithèse que celle d'un sentiment pur dans une âme souillée. Ils croyaient enfin à la toute-puissance de l'amour et à son efficacité pour « refaire une virginité ». M. Alexandre Dumas débutant au théâtre reprit l'antienne romantique. *La Dame aux Camélias* n'est que *Marion Delorme* embourgeoisée. Il y eut scandale. Théodore Barrière crut devoir protester dans sa pièce, médiocre d'ailleurs, des *Filles de marbre*. Mais M. Dumas était déjà repentant, et trois années seulement après avoir fait verser tant de larmes sur l'agonie de Marguerite Gautier, il entamait dans le *Demi-monde* la guerre contre la courtisane. On sait avec quelle âpreté il a mené la campagne, avec quelle persévérance il est revenu sur le même sujet, dans son théâtre, dans ses préfaces, dans ses brochures, et sur quel ton inspiré il invite tous ses concitoyens à se grouper pour une croisade contre la « bête qui a sept têtes et dix cornes ». De son côté, M. Emile Augier sur cette question n'a pas varié. Dès l'année 1848 il opposait la barrière de la famille aux entreprises de l'aventurière dangereuse qui aspire à prendre place parmi les honnêtes femmes. Plus tard, et pour protester contre la théorie de la réhabilitation, il n'hésitait pas à faire tuer d'un coup de pistolet Olympe, la courtisane reprise par la « nostalgie de la boue ». — Enfin MM. Meilhac et Halévy, en qui on ne s'attendait pas à trouver de si farouches moralistes, se sont préoccupés, eux aussi, de l'éventualité du mariage de la courtisane. Leur Fanny Lear a beau s'être acquis avec ses millions un titre de marquise authentique; elle est, au dénouement, repoussée par tous, réduite au rôle de garde-malade auprès d'un débauché tombé en enfance : son mariage n'aura été que l'union du vice avec la folie.

On voit maintenant que, sur un point du moins, nos auteurs dramatiques ont pris nettement parti. Il sont les champions du devoir, les soutiens de la morale, les défenseurs de la famille. Il nous reste à chercher s'ils n'ont pas, avec les meilleures intentions possibles, dévié parfois de leur programme et suivi une fausse route; si, pour s'être faits les avocats de la « morale éternelle contre la morale mondaine », ils n'ont pas attaqué sous couleur de préjugés les sentiments les plus légitimes, et si en cherchant à établir la famille sur des bases nouvelles, ils n'ont pas professé des théories qui iraient à en compromettre l'intégrité.

II

Un premier principe sur lequel la famille française a été longtemps fondée et contre lequel le théâtre contemporain n'est qu'une

constante protestation, c'est l'indissolubilité du mariage. On s'est appliqué à mettre en lumière la cruauté de l'union sans issue : les solutions qu'on a proposées au mari pour qui le mariage est devenu un enfer tendaient, justement par ce qu'elles avaient de violent ou d'impraticable, à prouver l'insuffisance de la législation. Conseiller à l'homme de tuer ou d'absoudre, c'est lui conseiller de faire la bête ou de faire l'ange. Le divorce seul pouvait remettre les choses en leur véritable état. Aussi est-ce à le faire inscrire dans la loi qu'ont tendu les efforts persévérants des dramaturges ; et il est exact de dire que le vote de la loi du divorce a fait perdre leur objet à la plupart des drames modernes.

Il nous suffira de prendre un exemple entre cent. M. Émile Augier a abordé la question avec sa franchise accoutumée et l'a posée dans les termes où elle semble le plus difficile à résoudre. Les partisans les plus déterminés du divorce reconnaissent qu'il y a lieu de tenir compte de la situation pénible qu'il peut faire aux enfants. C'est donc une mère de famille que M. Augier mettra en scène. M^{me} Merson a deux enfants : elle a dû quitter son mari qui l'outrage odieusement ; elle rencontre un homme, M. Caverlet, qui est l'honneur, la loyauté même ; pendant quinze ans celui-ci l'aide, la protège, se dévoue à elle et à ses enfants. Ne serait-il pas juste que celui qui a rempli les devoirs du mari et du père en eût aussi le titre ? La loi ne devrait-elle pas permettre aux jeunes Merson de respecter en M. Caverlet le mari de leur mère ? Telle est la conclusion à laquelle on veut nous mener ; telle la situation bizarre qu'on essaie de nous faire accepter dans cette pièce, *M^{me} Caverlet*, dont on a dit spirituellement que le titre devrait être : *les Adultères vertueux*. — On voit assez par là quelle est sur ce sujet la doctrine du théâtre. C'est le théâtre qui a fourni quelques-uns de leurs arguments et beaucoup de leurs exemples aux orateurs du Parlement. C'est lui qui a travaillé de longue main et préparé l'opinion ; il a aidé puissamment au vote d'une loi, qui, pour n'en pas dire autre chose, a eu ce résultat fâcheux de mettre en désaccord dans un pays chrétien la loi civile et la loi religieuse.

Sur deux autres questions, celle de l'enfant naturel et celle de la fille-mère, il y a aussi bien unité de direction dans notre théâtre. M. Dumas s'étant en quelque sorte approprié ces questions par l'ardeur avec laquelle il les a agitées, c'est dans son œuvre que nous irons chercher nos exemples ; nous en trouverions ailleurs d'aussi probants : il n'est que le maître du chœur. — C'est d'abord contre la loi telle qu'elle est faite aujourd'hui que M. Dumas défend le fils naturel. Il a maintes fois réclamé contre la bizarrerie d'une législation d'après laquelle un enfant peut n'être à personne

et appartenir à tout le monde, le premier venu ayant le droit de devenir le père légal d'un enfant dont on connaît le vrai père. « Le code est un bon garçon, il permet à ceux qui ont des enfants de ne pas les reconnaître; mais il permet à ceux qui n'en ont pas de reconnaître ceux des autres. » Que la loi autorise donc la recherche de la paternité! Ce sera le seul moyen de donner à réfléchir aux jolis messieurs qui, le cœur léger, séduisent une jeune fille pour l'abandonner ensuite, oubliant qu'ils ont promis d'être époux et qu'ils sont pères. M. Dumas a présenté sous les couleurs les plus odieuses le type du séducteur.

C'est ensuite contre la société elle-même qu'il faut défendre l'enfant naturel. Un préjugé à peu près universel fait qu'on s'acharne contre lui, et qu'on le rend responsable d'une faute qui n'est pas la sienne. Il en souffre dès le collège, où les petits camarades montrent au doigt l'enfant sans père; il en souffre dans le monde; il en souffre surtout le jour où une famille qui l'estime lui refuse pourtant, à cause de l'irrégularité de sa naissance, la main de la jeune fille qu'il aime. Il fallait donc, pour montrer combien est absurde le préjugé mondain, élever très haut celui auquel il s'applique; il fallait faire l'apothéose du fils naturel: on n'y a pas manqué. Dans la pièce de M. Dumas, Jacques Vignot réunit en lui toutes les qualités: il a une grande intelligence et un grand cœur, il sauve l'État, comme les anciens preux gagnaient des victoires; il est éloquent et il est beau; il est aimable et on l'aime. On dirait d'un héros sorti des romans d'Octave Feuillet. Même il est curieux qu'on ne trouve dans le moderne théâtre réaliste qu'un héros de roman, et que ce soit un enfant naturel: on a rétabli au profit de celui-ci une sorte d'idéal avec lequel il semblait qu'on eût définitivement rompu. — M. Augier, dans cette œuvre de réhabilitation, ne le cède pas à M. Dumas. Le Bernard des *Fourchambault* peut n'être pas séduisant, il a une mâle énergie qui lui tient lieu de beauté: il ne sauve pas l'État, mais il dompte les révoltes à bord rien qu'avec les éclairs qui jaillissent de ses yeux. L'un et l'autre d'ailleurs ont ce trait en commun qu'ils deviennent les bienfaiteurs du père qui les a abandonnés. Bernard vient au secours de la maison Fourchambault qui va suspendre ses paiements; Jacques Vignot, qui n'a reçu de son père pas même un nom, lui donne un titre. Et il faut reconnaître qu'à côté de ces héros illégitimes, les jeunes gens nés des justes noces font piètre figure.

A la question de l'enfant naturel se lie intimement celle de la fille-mère. Autant le théâtre moderne s'est acharné contre le séducteur, autant il s'applique à indulgencier, à absoudre la fille séduite. Clara Vignot et M^{me} Bernard appartiennent à la catégorie des

« nobles femmes » et des « saintes mères ». Jeannine dans les *Idées de M^{me} Aubray* n'est pas seulement la plus gracieuse des créatures, c'en est aussi la plus poétique : sa mélancolie, le mystère dont elle s'entoure, contribuent à lui donner une sorte de charme inexprimable. Ce qui nous frappe chez Denise, c'est moins sa beauté que la noblesse de son attitude, et cette fierté que le souvenir d'une faute allume invariablement dans le regard des jeunes filles de notre théâtre. Nos auteurs poussent bravement et jusqu'au bout leur théorie. Ils ne se contentent pas de dire au fils : Respecte ta mère, plains-la pour ce qu'elle a souffert, aime-la pour les soins qu'elle t'a donnés. Ils ne se contentent pas de dire au séducteur : Épouse celle que tu as rendue mère ; et s'il se trouve qu'elle n'est pas de ta condition, si même tu as cessé de l'aimer et s'il t'est devenu difficile de la respecter : tant pis pour toi ; il est juste que tu sois puni. M. Dumas va plus loin encore. S'adressant à un jeune homme quelconque il lui dit : Cette jeune fille que tu ne connais pas a été séduite par un homme que tu ne connais pas davantage : épouse-la. Tous les membres de la société sont solidaires : paie la dette de la société. « S'il se trouve une femme que cette fausse morale de la société, ou la misère, ou la faiblesse, ou les mauvais exemples aient entraînée momentanément dans le mal, mais pour laquelle, puisqu'elle est femme, on appelle crime ce que pour vous on appelle légèreté ; si cette femme se repent aussi sincèrement que vous ; si elle a déjà même trouvé en elle, en elle seule, les forces nécessaires pour se relever ; si elle a fourni les preuves de son repentir, si elle vous aime, si vous l'aimez, et si votre amour, votre indulgence, votre nom à vous, honnête homme, plus coupable qu'elle au fond, peuvent la sauver définitivement, de quel droit les lui refuserez-vous ? Ah ! je sais bien, il y a le monde, il y a la faute connue, il y a dans le passé un fait qui humilie, un homme qui gêne, un souvenir qui brûle. Et vous, n'êtes-vous pas ce même fait, ce même homme, ce même souvenir pour d'autres coupables ? Combien de femmes vous retrouvent dans leur passé, qui seraient peut-être heureuses et respectées si vous n'y étiez pas ! Eh bien, le moment est venu de la réparation. Tendez la main, la main droite, à cette créature faible, relevez-la tout à fait, et si l'on s'étonne, si l'on sourit, au lieu d'en appeler à la colère, aux armes et au sang, dites-vous, dans votre conscience : Oui, cette femme a été coupable, mais moi aussi je l'ai été. J'ai brisé dix, vingt existences de femmes peut-être, j'en sauve une, je ne suis pas encore quitte avec Dieu. » Ainsi parle M^{me} Aubray : et son propre fils se charge de mettre en pratique les idées maternelles. Je pense que ceci est le dernier mot : la faute devenant un titre au mariage.

Sur cette question de la fille-mère, les auteurs modernes tendent la main aux écrivains d'une autre époque : Denise est la petite sœur de la Claudie de George Sand. C'est qu'ils n'ont pas entièrement répudié l'héritage de leurs prédécesseurs ; il leur est arrivé de revenir, quoique par une autre voie, aux mêmes solutions : il a passé dans leur œuvre plus de romantisme qu'on ne le croit généralement. Les romantiques avaient purifié la courtisane par l'amour et réhabilité en elle la femme ; c'est comme mère aujourd'hui que nous la réhabilitons. Ainsi dans les *Mères repenties*, de Félicien Mallefille ; ainsi dans des œuvres récentes de M. Sardou et de M. Albert Delpit. Il se peut que, pour ne pas heurter trop violemment les susceptibilités du public, les auteurs n'aient pas mis sous nos yeux les conséquences dernières de leur thèse. Il n'en est pas moins vrai que des faits, tels qu'on nous les présente, une seule solution sort logiquement. Le fils de Coralie, qui est un brave officier se mariera, et la Georgette de M. Sardou, — l'ancienne Jojo, — trouvera un honnête homme qui acceptera qu'elle lui dise : Mettez-vous là, mon gendre. Cela encore, nous assure-t-on, est moral ; car si on n'offre pas à la courtisane un moyen de se réhabiliter en devenant bonne mère, on l'encourage donc à pervertir ses propres enfants.

Si vous voulez apprécier à leur juste valeur les garanties qui, dans l'hypothèse où ces théories seraient toutes appliquées, resteraient encore à la morale, faites cette épreuve : prenez les personnages de telle comédie dans la situation où ils se trouvent au dénouement, et demandez-vous où ils en seront dans quelques années, lorsque la force des antécédents, le concours des circonstances, l'action peut-être du hasard aura déjoué l'arrangement factice du dramaturge. Ou bien imaginez, pour voir, que deux quelconques de ces familles bizarres, telles que le théâtre les fait, se soient rencontrées et qu'elles aient eu l'idée de s'allier. — C'est dans un salon dont vous pouvez supposer que l'ameublement est sévère, l'aspect calme, recueilli, avec des airs de sanctuaire. Au coin du feu, un vieillard dont le front est large, l'œil bleu, le regard candide. C'est M. de Montaiglin. Il a accompli le sacrifice tout entier, élevé Adrienne, la fille de M. Alphonse, comme sa propre fille, et il s'est occupé de la marier. Son choix s'était depuis longtemps arrêté sur un officier dont il avait eu l'occasion d'apprécier les rares mérites : un courage à toute épreuve, une piété filiale exemplaire. Il l'avait attiré chez lui. C'est pourquoi le jeune homme, loyal, lui a demandé un entretien et lui a dit : « Oui, j'aime votre fille et je voudrais en faire ma femme. Mais jugez vous-même. Ma mère s'appelle Coralie, et elle n'a jamais pu me

dire le nom de mon père. » Le commandant, devant cette révélation, a hésité, et il a consulté sa femme. Celle-ci lui a rappelé ses paroles de jadis : « Où prendrions-nous le droit de repousser une créature de Dieu qui a failli, qui a souffert, qui se repent? » Les deux mères, inégalement coupables, se sont tendues la main; les jeunes gens se sont mariés et ils ont beaucoup d'enfants; et les petits passent des bras de l'ancienne courtisane sur les genoux du grand-père dont ils n'ont pas une goutte de sang dans les veines. Il ne subsiste dans le théâtre contemporain aucun principe au nom duquel on puisse condamner la réunion de tous ces êtres venus des différents coins du nouveau monde moral. Le père qui n'a pas de fille accepte un gendre qui n'a pas de père. Un père sans enfant, une fille sans père, une mère qui n'a jamais eu de mari... quelle famille! — Notez qu'on pourrait, en combinant, sans choisir, telles autres des plus fameuses comédies de ce temps, composer des tableaux d'intérieur plus étranges encore. Notez que, en faisant intervenir comme complication les effets du divorce, on pourrait arriver à des résultats tournant à l'imbroglio le plus inintelligible. La famille, réformée par le théâtre contemporain, n'appartient plus à la haute comédie, ni au drame, ni à aucun autre genre où le bon sens et la raison conservent encore quelques droits : elle relève purement du vaudeville.

On voit maintenant à quoi aboutit en son œuvre de prédication le théâtre moderne. Il a pris son point de départ dans les tristesses du mariage indissoluble et dans les rigueurs de la famille fermée. Il a prêché la séparation absolue par le divorce de deux existences qui ont été intimement unies; il a prêché l'égalité du fils naturel et du fils légitime devant la famille, l'égalité devant le mariage de la jeune fille qui est restée pure et de celle qui se repent. C'est avoir voulu faire du mariage, au lieu de l'impasse qu'il était, un passage sans gardiens à l'entrée ni à la sortie. C'est avoir voulu faire de la famille une sorte de hall public où l'on est admis sans garanties. A quoi sert alors de professer tant de respect pour la famille, si l'on réussit seulement à en diminuer le prestige? Elle n'est plus qu'un mot vide de sens, si elle ne désigne pas l'association fondée sur le respect réciproque de membres irréprochables, sur l'efficacité de l'exemple, sur la tradition de l'honneur, sur l'hérédité de la vertu. Je sais qu'il souffle de tous côtés un vent d'indulgence; beaucoup pensent qu'il ne faut pas faire de la vertu un monstre à effrayer les gens, et qu'il ne faut décourager personne : comme si la sévérité à l'égard des uns n'était pas la justice pour les autres. Je sais que beaucoup se demandent où l'on peut encore, en présence d'une société qui s'en va par lambeaux, trouver des raisons suffisantes

pour se montrer rigoristes? Or la question dont il s'agit est justement une question vitale. Dans une société démocratique où toutes les barrières se sont abaissées, où toutes les notions sont confondues, où le principe d'autorité n'est plus qu'un souvenir, il est indispensable qu'une institution du moins, la dernière, reste debout et intacte. La famille sort du théâtre contemporain affaiblie et diminuée.

Nous avons essayé d'indiquer la contradiction qui existe entre les intentions excellentes des auteurs du « théâtre utile » et les résultats auxquels ils ont atteint. Comment expliquer l'échec de ce théâtre? C'est que le principe même dont il se recommande est ruineux et que l'idée de la prédication morale par la littérature est une idée fausse. On a maintes fois fait le procès au drame à thèse, et voici les arguments qu'il est d'usage d'invoquer contre lui : il risque d'être ennuyeux, car rien ne nous déplaît tant que la dissertation à la scène; il risque de manquer son but, car dès que nous avons surpris le secret dessein d'un auteur, nous nous mettons en garde contre ses conclusions; il met enfin sa gloire en viager, car la question brûlante d'aujourd'hui risque de n'offrir qu'un médiocre intérêt à ceux devant qui on la débattrait demain. Toutes ces objections sont fondées, mais il en est une autre qui est la vraie : c'est qu'entre le point de vue de l'art et le point de vue de la morale l'opposition est absolue. — L'artiste s'occupe des individus. Quel que soit l'être qu'il nous présente, s'il nous montre en lui une souffrance vraie, cela suffit : il a touché au but en nous émouvant. Aussi trouve-t-il peu de matière pour lui dans les existences calmes qui vont sans secousse jusqu'au terme. Il préfère aux âmes sereines les consciences troublées. Il a le droit de voir dans l'innocent qui souffre un opprimé et de nous intéresser au coupable qui est en même temps un malheureux. — Le moraliste s'occupe non des individus, mais de l'espèce. Ses thèses sont générales. Il a le devoir de négliger les cas particuliers et de passer outre aux exceptions. Il sait que le salut de tous est fait des souffrances de quelques-uns. — C'est pourquoi, en cherchant à faire du théâtre un instrument de prédication morale, on l'a détourné de sa véritable destination. Nos auteurs dramatiques, qui s'y sont travaillés, se sont créés des difficultés dont ils n'ont triomphé qu'à force de talent; en outre, ils ont été à l'encontre de leurs desseins. Ils ont compromis les intérêts de l'art et ils ont mal servi ceux de la morale.

René DOUMIC.

JEAN, DUC DE BERRY

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

Jean II, dit le Bon, eut de son mariage avec Bonne de Luxembourg, quatre fils, dont deux ont reçu de leurs contemporains des surnoms flatteurs que la postérité a ratifiés. L'aîné Charles, qui succéda à son père en 1364, fut surnommé le Sage ; il a été l'un de nos plus grands rois, le plus grand peut-être avec Henri IV, si l'on tient compte de la situation presque désespérée où il avait trouvé la France et de l'état de prospérité relative où son génie sut la replacer.

Le plus jeune des fils de Jean II, Philippe, celui qui fonda la seconde maison de Bourgogne, après avoir gagné dès l'âge de quinze ans son surnom de Hardi à la bataille de Poitiers, où il fut blessé aux côtés de son père, montra plus tard en vingt occasions et notamment à Rosebecque, en 1382, qu'il était digne de porter ce surnom.

Louis, duc d'Anjou, le second des quatre enfants de Jean II et de Bonne de Luxembourg, fut le mieux doué de ces enfants au point de vue des avantages physiques. Ce prétendant malheureux à la couronne de Naples, que Christine de Pisan nous dépeint « pontifical en son maintien », que l'histoire nous montre acharné pendant les dernières années de sa vie à prendre possession d'une royauté lointaine et disputée, aurait mérité d'être surnommé l'Ambitieux.

Moins sage que l'aîné, moins ambitieux que le second, moins hardi que le plus jeune de ses frères, Jean, duc de Berry, le troisième des fils de Jean II, fut par-dessus tout un curieux. Un historien disert, aussi fin lettré que magistrat éminent, nous a laissé de ce prince un portrait achevé. « Toute sa vie, écrivait en 1844 M. Louis Raynal, Jean fut plus soucieux de ses plaisirs que de ses devoirs, des choses d'éclat et de luxe, des beaux livres enluminés, des riches joyaux, des élégantes ciselures, des reliques enchâssées

dans l'or et les pierres précieuses, des somptueux édifices, que des peines et des travaux du gouvernement et de l'administration : nature vaniteuse, sensuelle, avide de jouissances, un peu grossière, à en juger par le type lourd et commun de son visage, et qui n'était relevée et ennoblie que par un amour extrême pour les arts ; grand seigneur dominé par ses valets, prenant de l'argent de toutes mains pour le répandre sans discernement ; bon homme au fond, mais de cette bonté que tout le monde exploite ; très dévot, mais ne comprenant guère de la religion que le côté extérieur et pompeux¹. »

Personne n'a poussé plus loin que le duc de Berry la passion des constructions et n'a encouragé tous les arts avec plus de munificence. Nous lui devons quelques-uns des plus beaux monuments du Berry, le grand portail de la cathédrale, le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges, ainsi que les châteaux de Concessault et de Mehun-sur-Yèvre. Cette partie de l'activité du duc Jean a été l'objet d'un estimable travail qui a paru, il y a deux ans, dans une revue spéciale². Le bibliophile zélé, l'amateur de beaux manuscrits est encore plus connu que le bâtisseur, et la profonde érudition de M. Léopold Delisle³ a réussi à retrouver une notable partie de l'incomparable collection formée avec autant de goût que de persévérance par le troisième fils de Jean le Bon. Toutefois, il sera impossible de tracer un portrait vraiment ressemblant du duc de Berry et d'apprécier à leur juste valeur les services de tout genre rendus par ce prince aux sciences, aux lettres et aux arts, tant qu'on n'aura pas étudié de près les registres de comptabilité émanés de sa chancellerie.

Ces registres de comptabilité, par la variété de l'intérêt qu'ils offrent, la précision et le caractère impersonnel des éléments d'information qu'ils fournissent, doivent certainement être rangés parmi les sources historiques les plus précieuses. Malheureusement l'incendie de la Chambre des comptes, en 1737, a fait disparaître la plus riche collection de ce genre de sources et, comme si cette classe de documents était vouée à je ne sais quelle fatalité néfaste, à l'époque où le chevalier de La Rue était garde général des Archives de France, dites aujourd'hui Archives nationales, de 1816 à 1830, l'infidélité cupide de deux garçons de bureau amena la destruction complète ou la lacération d'un grand nombre de

¹ *Histoire du Berry*, II, 375 et 376.

² *Gazette archéologique*, année 1887, articles de M. de Champeaux. Voyez aussi *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1^{er} novembre 1888.

³ *Cabinet des manuscrits*, Paris, 1868, I, 56-68.

registres de la série des comptes royaux et princiers qui furent alors vendus à la livre comme parchemins de rebut¹.

Si incomplète que soit cette série dans son état actuel, elle n'en conserve pas moins une haute valeur, surtout quand on l'étudie au point de vue de l'histoire des mœurs, des arts, de l'industrie, des finances, de l'économie publique et privée. Les registres dont il s'agit ne remontent guère plus haut que le commencement du quatorzième siècle; et de tous les princes du sang qui vécurent à la fin de ce siècle et dans les premières années du siècle suivant, celui dont les comptes se sont le mieux conservés est Jean duc de Berry. Les Archives nationales ne possèdent pas moins de huit registres de comptabilité du duc Jean : un compte de sa trésorerie en 1413 et 1414²; deux comptes de sa chambre aux deniers sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure; deux comptes de son hôtel, l'un qui correspond aux années 1397 et 1398³, l'autre qui va de 1399 à 1401⁴; deux comptes de ses bâtiments, le premier qui s'étend de 1382 à 1384⁵, le second qui embrasse l'intervalle compris entre 1384 et 1387⁶; enfin un compte de ses bijoux de 1412 à 1416⁷.

De ces huit documents de comptabilité, les deux plus précieux sont les registres de la chambre aux deniers du duc qui offrent un intérêt beaucoup plus général et plus varié que les autres. On y trouve, en effet, le détail de toutes les recettes et de toutes les dépenses de la maison ducale, de quelque nature qu'elles soient. En outre, ces registres correspondent à une période particulièrement importante, pour laquelle les comptes royaux ont à peu près complètement péri, nous voulons dire aux huit plus belles années au règne de Charles le Sage. Le plus ancien de ces deux registres de la chambre aux deniers commence en 1370 et se termine en 1373⁸. Entre ces deux dates, l'épée de Du Guesclin reprit aux Anglais, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, et ce fut le duc Jean que la confiance du roi son frère préposa, avec le titre de comte de Poitou, d'abord au recouvrement ensuite au gouvernement de presque toute la région ainsi conquise. D'où il suit que c'est dans le registre dont il s'agit qu'il faut chercher et que l'on

¹ Bordier, *Les Archives de France*, Paris, 1855, 4 vol. in-8°, p. 22, note 1.

² Ce registre est conservé aux Archives nationales sous la cote KK. 250.

³ KK. 253.

⁴ KK. 254.

⁵ KK. 255.

⁶ KK. 256-257.

⁷ KK. 258.

⁸ Ce registre porte aux Archives nationales la cote KK. 251.

est sûr de trouver l'histoire de la glorieuse campagne qui nous remit en possession de quelques-unes de nos plus riches provinces.

Le registre le plus récent, qui n'est qu'une continuation du premier, nous donne le détail des recettes et des dépenses de la maison ducal, pour la période comprise entre 1373 et 1378¹. Ce registre, dans son intégrité, se compose de 182 feuillets de parchemin. Seulement, par suite de la fatalité néfaste dont nous parlions tout à l'heure, une erreur de reliure, commise il y a une trentaine d'années, avait amené la mutilation du précieux volume auquel il n'était resté que 56 feuillets. Les feuillets 57 à 182 avaient été reliés à la suite d'un compte du comté de Clermont qui va de 1456 à 1458. L'erreur de reliure que nous signalons vient enfin d'être réparée, et c'est un peu pour porter la rectification de cette erreur à la connaissance du public studieux en général, et des lecteurs du *Correspondant* en particulier, que nous nous proposons de dire ici quelques mots du duc de Berry tel qu'il nous apparaît dans ce registre, si fâcheusement déchiqueté pendant un quart de siècle.

Né en 1340, Jean, duc de Berry, qui devait survivre à ses trois frères et prolonger son existence jusqu'en 1416, venait d'atteindre sa trente-troisième année à la date de 1373 où commence le fragment de compte retrouvé, et il avait trente-huit ans au moment où ce compte se termine en 1378. Il montrait dès lors cette curiosité universelle qui devait faire de lui le plus grand amateur de son temps. Reliques de saints, châsses, bijoux, joyaux, manuscrits, miniatures, statues, tableaux, instruments de musique, animaux extraordinaires, végétaux étranges, fruits savoureux, le duc recherchait avec passion tout ce qui était précieux, nouveau, rare, exquis, et n'épargnait rien pour l'acquérir; il en faisait collection ou l'employait à son usage. Il ne faut donc pas s'étonner si le registre de comptabilité que nous possédons maintenant dans son intégrité offre un intérêt capital au point de vue de l'histoire du culte local des saints, des pèlerinages, des arts et de l'industrie pendant la seconde moitié du quatorzième siècle. Pour ne citer qu'un exemple entre beaucoup d'autres, il suffit de rapprocher plusieurs mentions, contenues dans ce registre, d'articles analogues fournis par le registre précédent pour se convaincre que le duc de Berry introduisit le premier ou du moins l'un des premiers dans les églises de notre pays, l'orgue à pédales que venait d'inventer le Brabançon Louis van Vaelbeke², mort en 1358. Cette introduction eut lieu

¹ KK. 252.

² Édouard Fétis, *Les musiciens belges*, p. 61. Cf. Pinchart, *La cour de Jeanne et de Wenceslas*, p. 325.

un peu avant 1370 et 1371 par les soins de deux artistes, dont l'un, religieux dominicain, était sans doute originaire de la grande cité flamande de Gand, et dont l'autre, maître Jean de Tournay, porte le nom d'une ville alors française du Hainaut et la qualification de maître des orgues. Le 31 juillet 1370, le duc fit donner 60 sous ou 3 francs « à frère Jehan de Gan, jacobin, lequel a plusieurs fois apparellé uns des orgues de mon dit seigneur, pour don fait à luy pour une fois tant seulement ¹ ». Le 2 février de l'année suivante, il donna l'ordre de payer 100 livres tournois à « mestre Jchan de Tornay, maistre des orgues, pour don de mon dit seigneur à luy fait, pour une ffois, de grace especial, tant en recompensacion de ce qu'il avoit présenté à monseigneur, de par messire Bureau de la Rivière, trois peres d'orgues, comme pour appareillier et acourder les dites orgues ². » Ailleurs, une somme de 16 livres 11 sous 4 deniers est allouée à maître Guillaume Brunel, secrétaire du duc, pour les frais de transport de Bourges à Poitiers des « grans orgues de monseigneur ³ ». Cette prédilection du duc de Berry pour l'orgue ne l'empêchait point d'accorder ses largesses aux ménestriers qui jouaient des autres instruments alors en usage, notamment de la flûte, de la harpe ⁴, du cor et de la cornemuse ⁵. Un de ces joueurs de cor, nommé Paillart, était un si habile virtuose, qu'en 1377 Charles V voulut le faire jouer tout seul devant lui le dimanche 29 mars, jour de Pâques, et le duc de Berry fit acheter, à cette occasion, au prix de 4 livres tournois, une jaquette neuve à ce pauvre ménestrel, « pour estre plus honnestement devant le roy qui le vult oïr corner tout seul devant luy le jour de Pasques ⁶. »

Le duc de Berry ne semble pas avoir eu un goût aussi vif pour les jeux de hasard que pour la musique; il jouait surtout aux dés ou à la raffle, qui paraît avoir été une forme spéciale, une des variétés du jeu de dés. Une particularité assez bizarre, que l'on a peine à s'expliquer au premier abord, c'est qu'il ne jouait guère que les jours où il s'était fait saigner. A la date du 16 mars 1374, un article de compte est ainsi conçu : « A monseigneur, en sa main, le jeudi xvi^e jour du dit mois de mars qu'il se seigna, à Nyort, pour jouer à la raffle : XL sols ⁷. » Un paiement fait deux ans plus

¹ KK. 251, f^o 26.

² *Ibid.*, f^o 31.

³ *Ibid.*, f^o 102, v^o.

⁴ *Ibid.*, f^{os} 101, v^o et 102 v^o.

⁵ *Ibid.*, f^o 30.

⁶ KK. 252, f^o 133.

⁷ *Ibid.*, f^o 18 v^o.

tard, le 3 août 1376, est libellé dans les termes suivants : « A monseigneur, pour argent à luy baillé comptant en sa main à Poitiers, dimenche m^e jour d'aoust que il fu siegné, pour jouer aux dez aveques monseigneur de Sancerre : L sols tournois ¹. » Enfin, la même justification s'applique à une dépense analogue aux deux précédentes et datée du 30 avril 1377 : « A monseigneur, en sa main, pour jouer aux dez à Lezignen, jeudi derrain jour d'avril que il se signa : XL sols ². » On se tromperait gravement si l'on concluait des articles de compte rapportés ci-dessus que la saignée était pour Jean une sorte d'opération préparatoire au jeu de dés ; une telle interprétation serait singulièrement inexacte. La véritable explication de ces passages est beaucoup plus simple. Comme la saignée a toujours pour effet d'amener une certaine diminution des forces, le duc de Berry avait soin, les jours où il se soumettait à cette opération, de s'abstenir, non seulement d'exercices violents, mais encore de toute occupation nécessitant un travail plus ou moins sérieux, et c'est alors qu'il avait recours au jeu de dés comme au moins fatigant et au plus facile des passe-temps.

On ne se livre point tout entier à une manie aussi exclusive que celle du jeu, lorsque l'on a une foule d'autres goûts non moins impérieux, et c'était précisément le cas du duc de Berry. En même temps que les fêtes religieuses, les pèlerinages, la musique, les beaux manuscrits, les bijoux de prix, ce prince aimait avec passion la lecture des romans. Le 23 janvier 1371, il fit acheter, moyennant 70 livres tournois, quatre romans ³ chez Henri l'Uilier, dont la maison de librairie était la plus importante de Paris sous le règne de Charles V. Sept ans plus tard, le 23 mars 1378, il envoyait de Poitiers l'un de ses serviteurs lui chercher en toute hâte à Bourges « robes pour monseigneur et romans ⁴. » Et ces romans il les achetait ou se les faisait apporter, non pour les déposer sur les rayons d'une bibliothèque, mais bien pour les lire, puisque, dans un article de compte du 4 février 1378, il est fait mention de six palettes d'ivoire et de bois « pour tenir chandelle de bougie à lire romanz que monseigneur meisme prit et achapta de Jehan Cyme, marchand à Paris ⁵. »

Les saignées fréquentes dont il a été question plus haut s'expliquent par la complexion très sanguine du duc et aussi par son régime alimentaire. Les deux registres, conservés aux Archives,

¹ KK. 252, f^o 109.

² *Ibid.*, f^o 133. v^o.

³ KK. 251, f^o 19 v^o.

⁴ KK. 252, f^o 179 v^o.

⁵ *Ibid.*, f^o 170 v^o.

nous font connaître dans tous ses détails ce régime qui paraît avoir été fort luxueux et très échauffant. Et cette partie des registres n'est pas seulement intéressante au point de vue de l'histoire de l'économie domestique; elle mérite d'attirer aussi l'attention des lexicographes qui pourront y recueillir quelques-uns des plus anciens exemples de l'emploi de certains mots appartenant à la langue gastronomique, notamment du mot truffe, au sujet duquel Littré n'a fait, dans la partie historique de son grand *Dictionnaire*, aucune citation antérieure à Agrippa d'Aubigné, c'est-à-dire à la fin du seizième siècle. Le duc de Berry a des droits insignes à la reconnaissance des amateurs de ce précieux tubercule, et l'on ne saurait sans injustice lui refuser de ce chef une mention honorable dans les annales de la cuisine française.

Il y a lieu de croire que l'emploi alimentaire de la truffe, préparée isolément ou ajoutée comme condiment à d'autres mets, s'est pratiqué de temps immémorial dans les pays de production de ce comestible, sans franchir beaucoup en général, dans l'usage courant, la frontière de ces pays. C'est ce qui se passait encore pendant la première moitié du quatorzième siècle. Cantonnée dans le sud et le sud-ouest de la France, la truffe était alors à peine connue au nord de la Loire, puisque ni le *Ménagier de Paris* ni le *Viandier* de Guillaume Tirel, dit Taillevent, ne la mentionnent; elle fait sa première apparition septentrionale, si nous ne nous trompons, dans nos comptes qui s'étendent, comme nous l'avons dit, de 1370 à 1378. On sait que, dans l'intervalle de temps compris entre ces deux dates, l'épée de Du Guesclin avait fait rentrer sous la domination de Charles V le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois; et le duc Jean avait même été investi par le roi son frère de deux de ces grands fiefs, des comtés de Saintonge et d'Angoumois, en même temps que du comté de Poitou. Or la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord ont figuré de très vieille date et figurent encore actuellement au premier rang des pays de production de la truffe. Comment le duc de Berry, toujours en quête du nouveau et du rare, occupé sans cesse à rechercher les belles et bonnes choses, ne se serait-il pas empressé de faire profiter sa table d'un aussi succulent comestible?

Aussi, dès le 4 septembre 1370, au cours d'un voyage qu'il fait à Paris, nous le voyons allouer 60 sous à Jean des Prez, l'un de ses messagers, « qui appourta au boys de Vincennes des truffes à mon dit seigneur ¹. » Quinze jours plus tard, une gratification de 40 sous est accordée à ce même messager, « lequel apporta à mon

¹ KK. 251, f° 71.

dit seigneur des truffes en son hostel à Paris¹. » Le 1^{er} octobre suivant, un autre messenger nommé Pèlerin, envoyé par Jeanne d'Armagnac, restée à Mehun-sur-Yèvre, apporte à Jean, de la part de la duchesse, qui connaît le faible de son mari, un panier de truffes, et le duc donne à ce messenger 20 sous tournois pour les frais de son retour en Berry²; ce premier envoi de la duchesse Jeanne est suivi d'un second au bout de cinq jours seulement³. Les mentions de ce genre se rencontrent pour ainsi dire sur chacun des feuillets de nos deux registres et sont par conséquent trop nombreuses pour qu'il y ait intérêt à les indiquer. Toutefois, il convient de faire remarquer que ces expéditions de truffes correspondent d'ordinaire à des périodes où le duc se trouve de passage, soit à Paris, soit dans quelque localité du nord du royaume, en d'autres termes, de la France proprement dite. C'est ainsi que, vers la fin de 1376, le séjour du duc de Berry à Crécy-en-Brie, le 22 octobre, chez son ami Bureau de la Rivière, à Melun et à Château-Thierry, les 11 et 12 novembre suivants, donne lieu à d'importants envois de truffes à l'occasion desquels les deux messagers qui en avaient été chargés, Jean des Prez et Jean Fremon, reçoivent des gratifications de 4 livres, de 60 et de 40 sous tournois⁴.

Dès la fin du quatorzième siècle, la cuisine royale commençait à faire usage de truffes, comme on le voit par ces vers d'Eustache des Champs, qui doivent avoir été écrits pendant les premières années du règne de Charles V :

Mais nuls n'en veult user presentement ;
Je ment : si fait à la cour souveraine.

Ces deux vers sont empruntés à une ballade dans laquelle le poète, ou plutôt le rimeur de Vertus, en véritable Français du Nord qu'il est, dit beaucoup de mal des truffes.

Or, vous gardez donc de la region
Où les fruits sont perilleus à mal faire.
Ce sont truffes proprement
Dont l'en y sert plus especiaument,
Et si est ce viande trop malsaine
Qu'elle destruit et donne mouvement
De pis avoir que d'accès de tierçaine.

¹ KK. 251, f^o 71 v^o.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ KK. 252, f^o 110 r^o et v^o.

C'est racine d'orrible vision
 Que l'en peut bien à foudre contrefaire ;
 Noire est dehors, mais sa decoction
 Eschauffe trop, le goust en put et flaire ;
 Celui qui premierement
 La desterra fut cause de tourment.
 Par la bouche se met l'erbe villaine ;
 J'en ai mengié, dont mon bas cuer se sent
 De pis avoir que d'accès de tierçaine ¹.

Lequel avait raison du malicieux Champenois qui a parlé des truffes avec cette irrévérence ou du prince de la maison de France dont le goût si prononcé pour ce comestible eut sans doute pour effet d'en introduire l'usage dans les cuisines du roi et dans celles des grands seigneurs avec lesquels il entretenait des relations ? Il n'est que juste de reconnaître que la brillante fortune des truffes et la faveur croissante de ce condiment dans les usages culinaires des temps modernes ont donné raison au duc de Berry.

Tous les ans, ce prince avait l'habitude de faire un ou deux voyages à Paris et un certain nombre d'excursions en Auvergne, soit pendant la session des États de cette province, soit lorsqu'il lui prenait fantaisie de chasser le sanglier, exercice violent auquel il se livrait parfois dans les forêts qui avoisinent le château de Nonette. Il passait le reste de l'année, tantôt dans le Berry, tantôt en Poitou. Il s'arrangeait volontiers pour célébrer les grandes fêtes religieuses à Bourges, principal siège de la cour ducale, que la duchesse sa femme ne quittait guère et où l'appelaient ses constructions, ses architectes, ses peintres, ses sculpteurs, ses enlumineurs, les chantres de sa chapelle et ses orgues. Il résidait de préférence en Poitou au printemps, à l'époque des primeurs, ou bien en automne, dans la saison des vendanges. Là, il se promenait de manoir en manoir, de ville en ville, se mêlant volontiers aux jeux, aux réjouissances, aux processions, aux pèlerinages, aux « branles » populaires, distribuant des aumônes sur son chemin à tous et à toutes, sans excepter les folles femmes, s'amusant de tout, même des parades des bateleurs, des saltimbanques et, comme on disait alors, des joueurs « d'apertise », se faisant héberger, souvent pendant plusieurs jours, par ses bons amis les religieux mendiants et surtout par les Cordeliers, qui possédaient des couvents dans toutes les localités de quelque importance. C'est seulement lorsque les bandes anglaises, encore embusquées dans deux ou trois châteaux des

¹ *Œuvres complètes de Eustache des Champs*, éd. du marquis de Queux de Saint-Hilaire, Paris, 1880, II, 39.

marches poitevines, devenaient trop menaçantes qu'il cherchait un refuge dans le nid d'aigle de Lusignan et se mettait ainsi sous la protection de Mélusine, ou plutôt de l'altière forteresse dont la légende attribuait la fondation à cette fée célèbre.

Le plus souvent, pendant ces séjours en Poitou, le duc de Berry vivait en garçon, et certains écrivains du moyen âge, qu'il est de notre devoir de désavouer, prétendent qu'il y a des cas où cette situation du célibat temporaire n'est pas sans charme, même pour un bon mari, pourvu qu'elle ne se prolonge pas outre mesure. Or, Jean semble avoir été un époux affectueux, prévenant, plein d'attentions et de gâteries. Il ne se lassait pas, sans doute pour se consoler de l'absence de la duchesse demeurée en Berry, de dépêcher dans ce pays des messagers chargés de lui remettre des lettres de son mari et aussi des primeurs, car le Poitou était au quatorzième siècle, comme il est resté de nos jours, une région où les fruits mûrissent beaucoup plus tôt que dans nos provinces du Centre. En 1373, dès le 27 août, de Poitiers, où il se trouvait à cette date, il faisait porter à Mehun-sur-Yèvre, par Antoine de Tournus, l'un de ses messagers, des pêches et des figues destinées à Jeanne d'Armagnac¹. En 1378, profitant d'un cas de précocité plus remarquable encore, il pouvait envoyer de sa résidence de Lusignan, dès le 18 juin, des poires, des cerises et des pois nouveaux à la duchesse sa femme².

Quant à l'Auvergne, à défaut de truffes, comme les Saintongeois et les Angoumosins, à défaut de primeurs, comme les Poitevins, ce que les habitants de cette province avaient accoutumé d'offrir à leur seigneur et maître, c'étaient des produits naturels que l'on rencontre particulièrement dans les pays de hautes montagnes, c'est-à-dire des chiens de grande taille et des ours. Depuis un certain nombre d'années, il s'est produit dans le monde des éleveurs un mouvement de réaction tout à fait digne d'intérêt; on semble revenu, un peu tard, il est vrai, d'un engouement excessif pour les bêtes exotiques, et l'on prend à tâche d'encourager, de remettre en honneur, de reconstituer par tous les moyens possibles les races d'animaux vraiment nationales. Les érudits feraient donc à la fois œuvre de science et de patriotisme en s'associant dans la mesure de leur pouvoir à d'aussi louables efforts et en s'efforçant de retrouver pour ainsi dire les titres perdus ou du moins oubliés de nos races indigènes. A cette entreprise où nous convions les chercheurs, nous sommes heureux d'apporter dès maintenant notre

¹ KK. 251, f° 128.

² KK. 252, f° 180 r° et v°.

modeste appoint en ce qui concerne l'une de ces races, les mâtins de l'Auvergne.

Ces mâtins étaient des chiens de montagne d'une taille et d'une force extraordinaires. Le duc de Berry les recherchait avec une passion extrême, et quoiqu'il en possédât toujours un très grand nombre, il était perpétuellement en quête pour s'en procurer de nouveaux; il les achetait à tout prix et les prenait de toutes mains. Le chenil principal se trouvait au château de Nonette, d'où l'on peut conclure que le duc devait probablement les employer, sous une forme ou sous une autre, à la chasse au sanglier. Quoi qu'il en soit, au mois de mai 1375, le duc Jean fait allouer 40 sous tournois à Jean de Saint-Flour, valet du commandeur de Celles, qui venait de lui présenter de la part de son maître « quatre grans mastins ¹. » Ce qui ne l'empêche pas, le 17 juillet de l'année suivante, de dépêcher de Lusignan un messenger vers ce même commandeur de Celles et vers l'abbé de la Chaise-Dieu pour « quérir certains mastins ² ». En 1377, pendant les mois de septembre et d'octobre, à l'époque du siège de Ravel, le duc paraît avoir fait dans toute l'Auvergne une sorte de battue générale à la recherche de ses chiens de prédilection. Le 15 septembre, on lui présente un mâtin, cadeau du comte de Sancerre; le 27 de ce même mois, on donne 40 sous « à un bon homme du pais des montagnes qui amena son mastin à monseigneur ». Le 10 octobre, les valets de Dudon du Drac reçoivent 4 livres tournois pour avoir amené « à monseigneur trois mastins et une mastine »; le 19, un mâtin est envoyé par le seigneur d'Apchon en Velay; le 24, le duc, qui fait alors sa résidence à Saint-Flour, voit arriver dans cette ville « quatre mastins » aconduits par l'ordre du prieur de la Voulte; le 29, enfin, il assigne une récompense de 4 livres tournois à Hurtaut, valet de dame Galienne de Marsac, qui « présenta à monseigneur un bel mastin ³ ». La réputation de cette race de chiens, particulière à l'Auvergne et surtout à la région montagnaise voisine du Velay, était si répandue que, pendant le séjour à Paris de l'empereur Charles IV, le duc de Berry ne trouva pas de meilleur moyen de se concilier les bonnes grâces de son oncle, que de lui offrir deux de ces animaux, comme on le voit par l'article de compte suivant : « A Meriot, varlet de Jehan Vaillant, envoyé hastivement à cheval de Paris à Melun porter lettres de par monseigneur à madame pour aucunes besoingnes que monseigneur

¹ KK. 252, f^o 106 v^o

² *Ibid.*, f^o 116.

³ *Ibid.*, f^{os} 135 v^o et 136.

vouloit avoir et aussi faire venir deux mastins pour donner à l'empereur ¹. »

Nous trouvons dans le *Ménagier de Paris*, manuel d'économie domestique composé vers 1393, une curieuse anecdote où se montre dans tout son jour la prédilection du duc de Berry, non seulement pour les mâtins d'Auvergne, mais encore pour la race canine en général. Voici ce passage que nous rapportons textuellement, nous bornant à substituer l'orthographe actuelle à celle du quatorzième siècle : « Par Dieu, je vis à Niort (le fait dont il s'agit dut se passer en 1373) un vieux chien qui gisait sur la fosse où son maître, tué par les Anglais, avait été enterré. Et y fut mené monseigneur de Berry et grand nombre de chevaliers pour voir la merveille de la loyauté et de l'amour du chien qui, jour et nuit, ne se partait de dessus la fosse où était son maître que les Anglais avaient tué. Et lui fit monseigneur de Berry donner 10 francs qui furent baillés à un voisin pour lui quérir à manger toute sa vie ². »

Cette même région montagnaise de l'Auvergne, limitrophe du Velay, avait alors une autre espèce d'hôtes, plus sauvages encore que les mâtins, qui servaient aussi à faire des cadeaux au duc de Berry. En 1377, le 7 novembre, celui-ci accorda une gratification de 6 francs à un messenger de l'abbé d'Aurillac « qui avoit aporté à monseigneur deux petits hours que l'abbé li envoya à Nonette ³. » Le 5 juin de l'année suivante, un valet du seigneur de Ravel amena à « Charles monseigneur », c'est-à-dire au fils aîné du duc, qui se trouvait alors à Melle en Poitou, « un petit hours ⁴. » Le 19 décembre 1378, le trésorier ducal remit une somme de 4 livres tournois à Bertrand de Leverdun, messenger de l'évêque du Puy, « qui a présenté à monseigneur deux hours à Nonnette ⁵. » Ces trois articles de compte, dont nous avons reproduit littéralement la partie essentielle, attireront sans doute l'attention des naturalistes qui s'intéressent à la faune de l'Auvergne.

Le duc de Berry ne bornait pas ses recherches aux curiosités naturelles; il avait également au plus haut degré la préoccupation des travaux utiles. De bonne heure, il conçut le projet de tirer parti des richesses minéralogiques de l'Auvergne, et comme l'exploitation des mines était alors plus avancée en Allemagne que dans le reste de l'Europe, il profita du séjour en France de l'Empereur pour se faire donner un certain nombre d'ouvriers d'élite qui

¹ KK. 252, f^o 179.

² *Le Ménagier de Paris*, éd. Jérôme Pichon, Paris, 1846, I, 93 et 94.

³ KK. 252, f^o 147 v^o.

⁴ *Ibid.*, f^o 176.

⁵ *Ibid.*, f^o 178 v^o.

explorèrent, sous sa direction, les montagnes du massif auvergnat, pour « savoir se il y trouveroient miniere ¹ ». Nous ne citerons qu'un dernier trait qui achève de peindre l'universelle curiosité de ce prince. Le 20 décembre 1378, il envoya de Nonette à Lyon son panetier « pour avoir des ossemens d'un jayant (géant) qui a esté trouvé en terre coste Lion ² ».

On voit par les développements où nous venons d'entrer qu'en parcourant deux registres de la chambre aux deniers du duc de Berry, force nous a été de toucher à tous les objets auxquels peut s'appliquer la curiosité humaine, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, depuis les plus frivoles jusqu'aux plus abstrus, depuis la gastronomie jusqu'à la paléontologie. C'est pourquoi, si incomplète et si rapide que soit notre esquisse, nous espérons qu'elle suffira pour inspirer à des savants mieux préparés le désir de creuser plus profondément ce que nous n'avons fait qu'effleurer. Nous disions en commençant que le duc Jean avait été le plus grand amateur de son temps, et nous n'avions ici pour but que de justifier cette appréciation. Envisagé sous cet aspect, le personnage que nous venons d'étudier offre plus d'un trait de ressemblance avec le roi son frère qui fut son aîné encore plus dans l'ordre de l'intelligence que dans celui de la primogéniture, et s'il faut réserver à Charles V le beau titre de Sage, Jean de Berry mérite plus justement qu'aucun autre prince de son temps, d'être surnommé le Curieux.

Siméon LUCE.

¹ KK. 252, f^o 147.

² *Ibid.*, f^o 173 v^o.

LES DEUX PORTRAITS

C'était le jour du « vernissage » à l'exposition des Beaux-Arts de 188...

Dans le salon carré, une foule compacte se pressait devant un portrait placé sur la cimaise : en un cadre de peluche bleu pâle, une tête blonde de jeune fille, adorable d'expression.

L'œuvre était signée d'un nom inconnu.

La cérémonie du « vernissage » n'est, on le sait, qu'un prétexte — pour les femmes à l'exhibition des toilettes nouvelles, — pour les hommes à la vue de jolies personnes bien mises et à la rencontre d'amis... Elle diffère des répétitions générales du théâtre en ce que, au théâtre, on joue véritablement et consciencieusement la pièce annoncée ; au vernissage, au contraire, on passe vite devant la peinture, et c'est à peine si l'on y discute le mérite des trois ou quatre toiles promises au succès.

Cette affluence de curieux devant le portrait dont nous venons de parler n'était donc qu'une de ces exceptions qui confirment la règle.

N'eût, d'ailleurs, l'éblouissante beauté du modèle suffi à captiver la plus rétive admiration, un ignorant se fût fait idée de la valeur artistique de l'œuvre au seul manège des artistes qui défilaient devant elle et dont les visages exprimaient pour la plupart l'étonnement et le dépit... Les critiques mêmes ne s'écartaient point d'un ton de considération respectueuse et, pour nombreuses qu'elles se fissent, n'en donnaient pas moins à cette toile une importance mieux constatée... Bref, le peintre qui avait « pondu » ce morceau-là n'était point le premier venu, et un triomphe s'organisait pour lui... Deux maîtres illustres avaient daigné s'attarder longuement à discuter de ses qualités et de ses défauts, et déclaraient même que Jean Courteville unissait à une science parfaite et à un grand instinct de coloriste une habileté de *patte* extraordinaire et un goût d'artiste accompli.

Si bien que ce Jean Courteville, presque ignoré tout à l'heure, était devenu subitement célèbre. On le désignait déjà pour le prix du Salon et son nom courait toutes les bouches.

Au premier rang des admirateurs étaient venus l'archi-million-

naire américain, M. George Pulsford, et sa fille, miss Nelly... Miss Nelly était une splendide brune aux allures d'amazone, grande, svelte, les cheveux jetés en arrière en boucles libres et bleuissantes, les yeux ardents sous de longs cils soyeux, les lèvres pourpres entr'ouvertes au sourire sur des dents éclatantes, petites, et rangées comme perles en écrin... Un passionné ravissement l'avait prise devant le portrait blond. Sa joie de voir une aussi jolie chose se traduisait en exclamations laudatives à épuiser le dictionnaire anglais et le français, tant à l'adresse du peintre qu'à celle du modèle.

Charmant tableau, en effet, que cette tête mignonne au possible, d'un dessin raphaélesque vraiment, tant les lignes en étaient pures, le modelé gracieux, la pose naturelle, suave l'expression. L'humide limpidité, la clarté, la douceur des yeux d'azur, le jeu de la lumière dans les frisettes dorées, le demi-sourire des lèvres, le sang rose courant sous la chair nacrée, l'artiste avait su rendre tout cela avec une si exquise simplicité qu'on se croyait devant le rêve réalisé de la grâce et de la beauté. On ne savait auquel s'extasier du charme miraculeux de ce visage ou de l'habileté de celui qui l'avait peint.

Le Catalogue ne portait aucune explication... Portrait de M^{lle} X***. On y lisait seulement la date de naissance du peintre. Il n'avait pas vingt-cinq ans...

Après qu'elle eût vu ce portrait, miss Nelly ne voulut plus rien voir... Elle eût donné toutes les toiles du Salon pour celle-ci. Il fallut que son père la ramenât plusieurs fois l'admirer, — ce dont pestait à part soi, en bâillant, le gros homme.

— Il faut, lui dit-elle, que vous me trouviez et m'amenez ce Courteville. C'est un grand artiste, et jamais je ne permettrai à un autre de faire mon portrait.

M. George Pulsford s'inclina, car il n'avait point l'habitude de résister aux caprices de sa fille.

En ce moment, un reporter qui les avait reconnus inscrivit leurs noms sur son carnet. Les reporters ne manquent jamais de citer les millionnaires et les jolies filles.

— Bonjour, Cury! fit M. George Pulsford, qui avait vu le mouvement et se trouvait flatté... Un renseignement, s'il vous plaît?... Connaissez-vous ce Court... Courte...?

— Courteville? dit miss Nelly.

— Tenez, répondit Cury, c'est ce joli garçon qui vient d'arriver et qu'on entoure si bien... Bonjour, Jean!

Une foule de mains se tendaient, en effet, vers le nouvel arrivant, et de tous côtés lui venaient des félicitations : « Bravo! très bien! parfait! chef-d'œuvre! »

Le jeune homme, un peu embarrassé de son triomphe, cherchait à se dérober et rendait machinalement leurs poignées de mains à des gens qu'il connaissait à peine, mais qui, à cette heure, tenaient à passer publiquement pour ses amis. Cependant la joie du succès allumait son regard, et une petite fièvre agréable lui mettait le sang aux pommettes.

C'était un joli garçon, comme avait dit le reporter, de figure avenante et de taille bien prise, simple de tenue et le regard ouvert, avec une fine barbe taillée en pointe, des cheveux très blonds coupés ras, et surtout un charmant aspect de jeunesse.

Quand miss Nelly sut que c'était là Jean Courteville en personne, l'auteur du fameux portrait, l'homme du jour, il fallut que le journaliste le lui présentât.

Il se trouva que le jeune homme avait autant d'esprit qu'on lui savait déjà de talent et de beauté. Il eut vite fait de conquérir complètement l'Amérique. L'Américaine sut bientôt par Cury que Courteville était garçon, pauvre, amoureux seulement de son art, et qu'il vivait de ses portraits de 3 à 500 francs l'un. M. George Pulsford proposa à l'artiste de peindre sa fille pour 5000 francs, ce dont celui-ci fut suffoqué au point qu'il n'eût pas répondu si son ami ne lui eût donné un grand coup de coude. Il fut décidé que miss Nelly viendrait poser chez le peintre et que les séances commenceraient à huit jours de là.

Resté seul avec le journaliste, Jean Courteville remonta les Champs-Élysées en fumant un regalia divin. Cette journée de triomphe lui semblait un rêve. Un peu gris de son bonheur et peut-être aussi du déjeuner chez Ledoyen, il voyait en marchant danser devant lui des banknotes bleues et des yeux noirs brûlants comme braise... car les yeux et le sourire de miss Nelly l'avaient bien un peu ensorcelé.

— Eh bien, fit Cury en lui frappant l'épaule, tu me dois une fière chandelle, mon petit. Voilà ta fortune faite, si tu sais tenir ton Américain... et surtout ton Américaine. La gloire, l'amour, la fortune, tout te sourit à la fois... Veinard, va !

Pourtant, lorsque, après avoir serré la main de son ami, le peintre fut rentré chez lui et se retrouva dans son milieu habituel, seul entre les murs intimes de l'atelier où il avait peint le portrait blond, il sentit, sans se bien expliquer avec lui-même, un remords vague s'emparer de lui.

Dans son rêve, au lieu des yeux noirs provocants de l'étrangère, il vit deux beaux yeux bleus, doux et tendres, le regarder tristement. Il les connaissait bien ; il en savait par cœur toutes les expressions ; il les avait fouillés, scrutés, interrogés, dessinés et

peints avec toute son âme d'artiste. Il leur devait son succès d'aujourd'hui. C'étaient les yeux du portrait blond lui-même. Ils appartenaient à une délicieuse personne de dix-sept ans ayant nom Marguerite Bruyère, sa voisine.

Or ce qui mettait au cœur de Jean Courteville ce remords vague et lui faisait lire comme un reproche dans les yeux bleus évoqués de son joli modèle, c'est que, depuis le moment où il avait rencontré miss Nelly, il n'avait pas pensé une minute à la pauvre Marguerite.

Il se sentait coupable au moins d'ingratitude.

*
* *

Entre les deux femmes qui, en ce moment, occupaient si fort sa pensée, Jean Courteville ne devait pas être en peine pour faire des comparaisons... Le contraste ne pouvait être plus complet : miss Nelly était bien la brune pur-sang, fougueuse, passionnée, empoignante et faite pour le ravage des cœurs... De la vraie race blonde, au contraire, était Marguerite, fine, douce, délicate, sensible, mieux faite pour charmer, séduire et attendrir... L'Américaine se présentait avec la liberté d'allures des filles de son pays, l'orgueil, l'assurance et la morgue d'une reine de beauté et de richesse... La petite voisine pauvre ne montrait qu'un gracieux sourire, le désir de plaire naturel à toutes les femmes, et la caressante modestie de son regard.

Jean Courteville était de l'école éclectique ; il n'avait point de parti pris. Il se fût trouvé, cependant, fort embarrassé s'il eût eu, comme Pâris, à décerner ici la pomme de beauté. Il faut dire, d'ailleurs, qu'aucune préoccupation amoureuse n'entraît encore dans son esprit. Si le souvenir de ces deux visages tenait une si grande place dans sa rêverie, c'était surtout un intérêt artistique qui les y confondait. Conquis par la brune, il n'en restait pas moins charmé par la blonde ; mais ce qu'il voyait surtout en elles, c'était l'œuvre qu'il venait d'achever et celle qu'il allait entreprendre. Il n'avait ou ne croyait avoir en lui que l'enthousiasme du peintre pour le modèle, et ne pensait nullement qu'un sentiment tendre pût être éclos en son cœur.

Parfois, sans doute, pendant le tête-à-tête des séances et la douce causerie des repos, il avait ressenti devant les yeux bleus de Marguerite une émotion plus douce et plus profonde. Mais il avait mis cela, sans s'interroger davantage, sur le compte de sa sensibilité artistique plutôt que sur celui d'une tendresse humaine. Absorbé par l'unique préoccupation de l'œuvre, il n'avait même point vu que la petite voisine timide et rougissante était devenue amoureuse folle du peintre qui faisait d'elle un si joli portrait.

Il l'avait connue gamine de treize à quatorze ans, insignifiante, en somme. Elle habitait avec sa grand'mère, une vieille impotente, l'appartement dont la porte faisait face à celle de son atelier... Elles vivaient là d'une rente très modeste. Lui-même n'était alors qu'un bout d'homme de vingt et un ans et suivait les cours de Cabanel à l'École des beaux-arts. Bien qu'elle ne fût pas jolie à cette époque, il avait eu déjà le caprice de la peindre, à cause de ses cheveux dorés comme paille tendre, frisés naturellement et riches en reflets bien nuancés... Il avait encore dans quelque coin de débarras trois ou quatre études d'après elle, assez médiocres, des tâtonnements de débutants.

La grand'mère, confiante en lui, et ne pouvant prendre ombrage d'une amitié d'enfants, avait laissé s'établir entre eux une intime liberté de relations. Marguerite, en grandissant, était donc restée sa petite camarade, et il était souvent arrivé qu'elle demeurât dans l'atelier, seule avec lui, à le regarder peindre, l'égayant de son babil d'oiseau familier, l'amusant de ses admirations, lui prédisant un avenir glorieux, partageant ses théories, ses ambitions, fière de lui servir de modèle pour un pli de robe ou un arrangement de draperie.

Après un voyage de deux ans en Italie, il l'avait trouvée à son retour, transformée en la belle fille qu'elle était maintenant. C'est alors qu'ébloui, il avait commencé le beau portrait dont peut-être allait dater pour lui la gloire qu'elle lui avait tant de fois prédite. Mais si la fillette était devenue bonne à marier, elle n'en était pas moins demeurée sa petite amie, et leur camaraderie ne s'était point trouvée altérée. Que la nature de leurs sentiments ne fût plus tout à fait la même et que l'amour se fût mis de la partie secrètement, ni l'un ni l'autre n'eussent pu le dire, aucun événement n'étant survenu qui leur ouvrit les yeux et les fit lire au fond d'eux-mêmes.

Cependant, elle tenait assez de place en son esprit, la petite, pour qu'il éprouvât comme un remords de l'avoir oubliée devant le sourire de l'étrangère.

Mais un artiste de vingt-cinq ans qui vient de devenir presque célèbre en un jour n'a pas le temps de se livrer à tant de réflexions, et, somme toute, ce furent les pensées ambitieuses qui eurent ce jour-là la grosse part en la cervelle enfiévrée de Jean Courteville. Des amis vinrent le prendre pour fêter son succès, et on mena joyeuse vie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

*
**

Le succès de Jean Courteville ne fit que s'affirmer les jours suivants. Après avoir eu l'ovation du « vernissage », il avait mainte-

nant ce qu'on appelle « une presse superbe ». Chaque jour, il pouvait savourer le joie de sa gloire naissante affirmée dans toutes les gazettes où à son nom s'accolaient les qualifications de talentueux, artiste fin, coloriste distingué, etc. Déjà, l'effet de cette réclame se produisait ; plusieurs portraits lui étaient demandés à des conditions magnifiques. La fortune entraît chez lui par la belle porte, et l'heureux jeune homme vivait en un constant enivrement de vanité flattée, sentant s'établir autour de lui la considération jalouse des hommes, l'attention souriante des femmes.

Il faut dire que si, dans sa pensée, il reportait sur la gentille figure de Marguerite une partie des éloges reçus, sa modestie ne l'entraînait cependant pas trop loin dans ce sacrifice de son amour-propre. Il se disait surtout que sa gracieuse camarade lui avait porté bonheur, mais il ne s'en attribuait pas moins à lui-même sa part de mérite, et en cela il avait raison.

Le lendemain même du « vernissage », sa petite voisine vint le voir, se réjouir avec lui et chanter victoire. Elle ne se sentait plus de joie, elle n'eût pas cédé pour tout l'or du monde le ravissement d'avoir aidé son ami à l'œuvre qui allait l'illustrer, et elle-même se montrait flattée de figurer ainsi en un portrait célèbre.

Sa présence, son enthousiasme, la part qu'elle prenait à sa joie eurent bientôt reconquis complètement Courteville. Marguerite présente, il oublia presque miss Nelly. Pourtant, il ne parla point à son amie blonde de sa rencontre avec une belle miss brune. Eût-il l'intuition que cette évocation d'une étrangère entre sa petite amie et lui pourrait éveiller une jalousie, ou inconsciemment lui eût-il semblé faire l'aveu d'une faute ?

Marguerite n'en savait pas moins à quoi s'en tenir là-dessus... La renommée qui va vite lui avait déjà appris tous les détails de la rencontre de l'« ami Jean » avec sir George Pulsford et sa fille, et la commande du portrait. Cependant elle n'alla pas au-devant des confidences de son ami. Était-elle donc jalouse inconsciemment et craignait-elle rougir en le questionnant là-dessus ?

*
* *

Jean n'était point un fat. Il ne s'était pas un seul instant mis en tête qu'une fille de la condition de miss Nelly pût devenir amoureuse du peintre pauvre et modeste qu'il était. Sans se trouver mal de sa personne, il n'allait pas jusqu'à attribuer à ses charmes un tel pouvoir de séduction. Il avait mis sur le compte d'une nature exubérante les enthousiasmes de l'Américaine devant son œuvre et les attentions gracieuses dont elle l'avait comblé lui-même.

Si, durant la semaine qui suivit, l'image de miss Nelly visita

quelquefois sa mémoire, ce fut donc surtout grâce au souvenir du traité de 5000 francs conclu pour le portrait de la fille avec le papa millionnaire. Un homme qui n'a jamais fait que des portraits de 500 francs n'a garde d'oublier une affaire semblable.

M. Pulsford et sa fille furent exacts au rendez-vous. Miss Nelly avait revêtu, pour la circonstance, un costume d'une simplicité exquise et d'une élégance accomplie, la jupe de tulle couleur rose-thé, et le corsage en drap de Chine piqué d'une touffette de ces roses. Elle ne portait point de bijoux, mais elle avait dompté et ramené en une seule torsade sa fringante chevelure fixée par un peigne d'or. Quand elle retira sa mantille, il sembla au peintre d'un coup de soleil qui illuminait son atelier.

— Suis-je assez belle ainsi pour que vous me puissiez peindre? demanda-t-elle avec l'assurance d'une femme qui ne doute ni de sa beauté ni de la réponse qu'on lui fera.

Le peintre, suffisamment ébloui, n'eut besoin, en effet, d'aucune complaisance pour affirmer que miss Nelly savait s'habiller en artiste.

M. George Pulsford s'était mis à examiner les toiles, les études clouées au mur, les esquisses, quelques tableaux ébauchés. Le bonhomme qui n'entendait absolument rien à la peinture avait des prétentions d'amateurs et poussait des soupirs de satisfaction devant le moindre panneau barbouillé. Pour bien démontrer la sûreté de jugement qu'il croyait posséder, il lorgna assez négligemment deux ou trois bonnes toiles que Courteville avait placées bien en vue. En revanche, il se prit de tendresse pour quelques bouts d'études oubliées depuis longtemps dans un coin et qu'il avait dénichés sous une couche de poussière... Fier de sa découverte, il en offrit au peintre un prix qui en représentait dix fois la valeur... Miss Nelly avait meilleur goût : elle s'extasia devant les tableaux, et cette approbation suffit à l'artiste.

Déjà la beauté de l'Américaine recommençait à produire sur lui une fascination. En artiste amoureux surtout de l'élégance, il ne pouvait détourner son regard de cette tête fine et altière, de ces aristocratiques épaules et de cette taille bien cambrée.

Miss Nelly avait vraiment le port et le geste d'une fille de race. De plus, elle parlait avec cet accent anglais adorable dans la bouche des jolies femmes par les inflexions et le timbre chantant de la voix et par le jeu des lèvres. Ainsi provocante par son originalité, elle possédait assez de charmes et de séductrices puissances, et pouvait pour elle-même faire oublier ses millions.

L'intimité s'établit rapidement entre un peintre et son modèle. De par les privilèges de son art, le peintre se trouve autorisé à dévisager le modèle jusques au fond des yeux. A la première seconde de pose, dès le premier regard qu'ils échangent, il se fait entre eux un échange de pensées, une magnétique communication. Ils deviennent collaborateurs, apportant à l'œuvre commune, qui, sa beauté, qui, son talent.

A la fin de la première séance, le portrait étant commencé, il y avait donc collaboration entre miss Nelly modèle et Jean Courteville peintre, et tous deux se parlaient déjà de façon plus familière.

Le portrait ébauché était un portrait en pied, de grandeur naturelle. Miss Nelly y serait représentée en sa robe de tulle rose-thé, occupée à disposer des fleurs dans une jardinière, distraitement, et ses doigts erraient parmi des touffes de boules-de-neige et des bottes de violettes pâles... Ainsi placée, son visage se présentait de trois quarts, le buste se profilant un peu, ce qui laissait voir ses yeux noirs ardents et sa bouche, en même temps que se dessinait dans toute son élégance sa taille fine et orgueilleusement cambrée.

Cette œuvre, pour être menée à bonne fin, demanderait bien une trentaine de séances ; l'intimité qui venait de s'établir aurait donc le temps de s'affirmer encore.

Il fut convenu ce jour-là que la belle Américaine viendrait poser trois fois par semaine, ce qui promettait trois mois de relations très suivies entre les deux jeunes gens.

M. George Pulsford, enchanté des acquisitions qu'il venait de faire, ne voulut point entendre que le peintre les fit porter à son hôtel. Il prétendit les emporter lui-même, et le gros homme, deux toiles sous chaque bras, eut toutes les peines du monde à descendre les cinq étages sans se laisser entraîner à une dégringolade par le poids de son formidable ventre.

Comme il descendait très lentement, suivi de sa fille, Jean Courteville, penché sur la rampe de l'escalier, put voir celle-ci se retourner et lui envoyer un dernier sourire avec un amical geste de la main... En ce moment, la porte de Marguerite s'ouvrait, et la petite voisine, sortant de chez elle, surprit le geste et le sourire de l'étrangère.

Son front s'empourpra sous ses cheveux blonds. Puis elle devint très pâle et se sentit sur le cœur le poids d'une grande peine indéfinie. Mais elle maîtrisa son émotion et, avec un sourire forcé :

— Je vous demande pardon, dit-elle... J'ignorais qu'il y eut quelqu'un avec vous.

— Un Américain, répondit Jean, et sa fille de qui je viens de commencer le portrait... Voulez-vous voir?

Il fit passer Marguerite devant lui et lui montra la toile encore vierge de couleurs avec l'ébauche au fusain déjà ressemblante.

Marguerite savait maintenant que l'Américaine était belle et elle ne put se retenir d'en faire tout haut la remarque, en regardant à la dérobée l'artiste ignorant de ce qu'elle ressentait.

— Ah! fit-elle, et elle ne dissimulait point son dépit, je ne vais plus être votre modèle préféré... Ce portrait sera plus beau que le mien!

Ces paroles atteignirent le jeune homme comme un reproche, mais il ne trouva à répondre qu'une banalité :

— Ce portrait ne ressemblera en rien au vôtre : vous êtes blonde comme les blés et miss Nelly est brune comme l'aile d'un merle. Rassurez-vous donc, enfant, et ne soyez point jalouse.

Jalouse!... la pauvrete se reprit à rougir, car ce seul mot prononcé si insouciamment venait de lui révéler la nature de sa peine. Elle était jalouse!

En une seconde une foule de pensées inconnues lui traversèrent l'esprit, et le sentiment dont elle savait le nom, à cette heure, la jalousie, en s'entendant appeler, sembla répondre du fond d'elle-même, tant cette peine s'accrut et, de vague qu'elle était, devint une souffrance réelle et définie. Les larmes lui en vinrent lentement aux yeux et elle eût voulu se cacher le visage, car, avec la conscience de sa jalousie, la conscience de son amour lui était venue. Elle fut sur le point de se sauver et d'aller sangloter dans sa chambre.

Il eût fallu que Jean fût bien aveugle pour ne point voir l'émotion de la jeune fille. Mais, habitué à la regarder et à la traiter en enfant, il n'attribua ce gros chagrin qu'à un enfantillage et il se mit à la consoler gentiment :

— Eh quoi! pensez-vous que je cesserai d'être votre ami parce que je peins l'image d'une autre personne? Estimez-vous donc que mon affection soit si peu solide? Voulez-vous bien me regarder et sourire! Apprenez que cette personne est une grande dame et qu'elle ne pourra jamais être mon amie, ma camarade comme vous l'êtes. D'ailleurs vous êtes bien plus jolie qu'elle, et son portrait ne saurait être aussi beau que le vôtre. C'est avec le vôtre que je vais avoir le prix du Salon, et vous savez bien que je n'oublierai jamais cela, jamais, jamais... Vous êtes un vrai tyran! Faut-il donc qu'après avoir peint votre gentil minois, je renonce à peindre d'autres figures? que je meure sur la paille?... Car enfin, plutôt que de vous voir si triste, je briserai ma palette et mes brosses, et ma boîte, et mon chevalet!... Dites, faut-il que je les brise?

Ce disant, il faisait le geste de tout casser. Mais déjà, de l'entendre, la pauvre s'était un peu consolée et ce fut en souriant,

malgré son regard mouillé, qu'elle arrêta ce geste de comédien. Lui, cependant, éprouvait un plaisir de l'avoir trouvée si sensible. C'est qu'à son insu, bien qu'il la considérât comme une enfant, le charme de la jeune fille agissait sur son cœur, et ainsi la douceur vague d'un commencement d'amour inconscient faisait naître en lui une satisfaction, éprouvée sans l'analyser. Sa voix en prenait plus de caresse et, machinalement, il continuait de tenir la main qu'il lui avait prise en la regardant avec plus de complaisance.

— D'ailleurs, reprit-il, c'est à vous seule qu'il faut vous en prendre... Si vous n'étiez si gracieuse, votre portrait eût séduit moins de monde, et miss Nelly ne m'eût point demandé de faire le sien.

De telles paroles dans une bouche aimée suffirent à apaiser bien des chagrins. Marguerite se trouva, en effet, très sotte d'avoir laissé paraître son dépit et même de l'avoir éprouvé.

Il était bien naturel, après tout, que Courteville fit son métier de peintre, et ne devait-elle pas plutôt se réjouir de voir que le talent de son ami allait enfin être payé à sa valeur, souhaiter qu'il eût à faire beaucoup de portraits semblables.

Elle avoua tout cela avant de le quitter, et si gentiment, qu'elle le laissa tout attendri.

— Cette chère petite! pensa-t-il quand il fut seul. Elle est aussi bonne que belle. Quelle charmante femme elle fera!

Il allait ajouter « dans quelque années ». Mais il n'acheva point cette pensée, car il venait de lui traverser l'esprit que Marguerite pourrait bien faire une charmante femme « tout de suite ».

C'était la première fois qu'il faisait une telle remarque.

Le soir, à dîner, Marguerite ayant laissé brûler le rôti, fut grondée par sa grand-mère, ce qui lui permit de pleurer à son aise. La vieille lui dit qu'elle ferait une femme détestable. Ce qui prouve bien que les vieilles dames et les jeunes hommes n'ont point la même manière de juger les jeunes filles. Il est vrai que la grand-mère ne pensait peut-être pas ce qu'elle disait.

Pour le moment, la jolie blonde n'était qu'une pauvre fille bien effrayée de ce qu'elle avait appris d'elle-même en cette journée d'émotions. Elle se blotit, fiévreuse, dans son lit, où elle dormit à peine, avec l'effroi vague d'une chose inconnue et la tremblante curiosité de ce que peut contenir et signifier, en somme, ce mot, ce grand mot d'amour.

De ce jour, elle n'osa plus retourner chez le peintre.

*
* *

Comme il avait été convenu, les séances de portrait de l'Américaine se suivirent sans interruption trois fois par semaine.

C'étaient chaque fois deux ou trois heures que miss Nelly venait passer à l'atelier, presque en tête à tête avec l'artiste, car son père l'accompagnait rarement et, le plus souvent, elle se faisait accompagner par une vieille dame de compagnie qu'elle tenait, du reste, fort à l'arrière-plan... La seule objection que M. Pulsford eût pu risquer à ce sujet, c'est que la dame de compagnie ne savait pas un mot de français... Mais le bonhomme n'y pensa pas.

Donc, la jeune miss était presque seule avec le peintre. Son incessant et volubile bavardage, sa pétulance, son rire perlé emplissaient de vie et de gaieté l'atelier, et elle s'était bien vite mise avec Courteville sur le pied d'une camaraderie où elle gardait cependant toutes ses coquetteries et ses séductions.

Si le *shake-hand* qu'elle lui donnait au *good day* ou au *good bye* comportait une franchise assez masculine, le regard et le sourire dont elle l'accompagnait étaient certes plus féminins et contenaient une intention de plaire toute spéciale. Il y a dans la manière dont une femme parle à un homme, lui touche la main, se tient ou marche devant lui, mille nuances qui suffisent à marquer entre eux des degrés d'intelligence, à interdire, tolérer, encourager certaines libertés, à souligner les moindres intentions, à déterminer exactement la considération qu'elle accorde ou l'hommage qu'elle désire.

Jean Courteville, n'ayant point connu miss Nelly gamine de quatorze ans, ne pouvait voir en elle, comme en Marguerite, une enfant.

Il se trouvait bel et bien en face d'une grande personne fort désirable, d'autant plus désirable qu'il semblait plus audacieux d'élever jusques à elle son ambition.

A ce contact dangereux, il était impossible, bien qu'il l'eût tout d'abord regardée uniquement en artiste, que des pensées plus terrestres ne s'emparassent quelquefois de lui en face de son modèle.

Cette triomphante beauté qui mettait miss Nelly si fort au-dessus des compétitions vulgaires, entourée qu'elle était de tant de richesse, pouvait bien griser l'artiste et l'homme tout autant.

Certes, surtout quand il crut deviner de tacites encouragements en de spéciales allures que prenait avec lui la jeune fille, le peintre, bien qu'il ne fût point fat, nous l'avons dit, dut se surprendre parfois ému dans sa chair autant que dans son rêve.

A ces vellétés de désir vite refoulé au plus profond de lui-même, à ces minutes d'ambitions combattues autant que caressées, la causerie inclinait fort entre eux à prendre des tournures de *flirtation*.

Il semblait alors à Courteville que la belle Américaine, si hautaine et si superbe avec tous, si gracieuse avec lui, n'eût point montré

trop de courroux de le voir plus entreprenant et plus tendre. Mais il se reprochait bientôt ces tentations comme des faiblesses et, défiant de lui-même, il s'absorbait davantage dans son travail : ce dont enrageait tout bas miss Nelly, car la *flirtation* l'eût beaucoup amusée en véritable Américaine qu'elle était, et — raison plus sérieuse — parce qu'elle était vraiment amoureuse de ce joli Français blond, de ce grand artiste.

*
* *

Les absents ont toujours tort. La petite voisine, qui ne paraissait plus à l'atelier, était bien oubliée dans tout cela. Elle était très malheureuse, maintenant, la mignonnette, car elle sentait bien qu'elle aimait son peintre à en mourir. Elle passait tristement les jours auprès de sa grand-mère, perdue en des rêveries sans fin, des larmes plein les cils, en proie à toutes les tortures de cette jalousie dont son ami lui-même lui avait inconsciemment révélé l'existence.

Bien qu'elle n'osât se montrer à lui de crainte qu'il ne vît cette tristesse et cette jalousie, elle dépensait les heures à guetter de chez elle le bruit de son pas bien connu, ses allées et venues, le cœur tressautant à chacun de ses mouvements. Elle souffrait surtout quand elle entendait arriver l'Américaine, cette miss Nelly abhorrée, si belle et si riche, qui devait lui avoir pris le cœur de l'« ami Jean ».

Tout le temps que miss Nelly restait chez le peintre, Marguerite le passait en une angoisse affreuse avec la sensation d'un poids énorme qui l'écrasait lentement. Ah ! quelquefois l'espoir lui revenait et elle se disait que son ami ne pouvait l'avoir oubliée pour lui préférer une étrangère. Elle le connaissait bien, elle le savait bon et généreux, et toute leur amitié ne pouvait pas être devenue si soudainement pour lui lettre morte ! Mais le mot d'amitié ne lui suffisait plus et elle s'arrêtait complaisamment à cette pensée :

— S'il m'aimait d'amour ? S'il savait que je l'aime ainsi ?

Alors, elle était près d'ouvrir grande la porte quand il sortirait de chez lui, et... Mais non ! l'ingrat ne l'aimait pas, puisque de tout un mois il ne l'avait vue et n'était même pas venu demander si elle était morte !

Deux mois avaient passé de la sorte. L'exposition était close au palais de l'Industrie. Un beau jour, on rapporta dans l'atelier de Courteville le portrait, qui lui avait valu le prix du Salon. Le peintre pensa alors à la pauvre abandonnée, et cette fois ce fut véritablement un gros remords très pénible qu'il éprouva. Honteux et contrit, il sonna chez la petite voisine ; mais Marguerite était maintenant tombée malade, alitée, et il ne put la voir.

Hélas! ce n'était pas le chagrin qu'il en ressentit et dont elle ne fut pas témoin qui pouvait suffire à réparer sa négligence. Pourtant, cette démarche, quand elle l'apprit, causa une grande joie à celle qui se croyait oubliée pour tout de bon. Cette joie se renouvela, car l'« ami Jean » revint souvent s'informer de sa petite amie, et même quelquefois il apportait des fleurs achetées pour elle.

Une fois, miss Nelly arrivant le surprit à la porte de Marguerite, une botte de roses blanches sur les bras.

— Ah! *dear*, dit-elle, je vous prends en flagrant délit de galanterie!... Serait-il indiscret, ajouta-t-elle quand il eut remis les fleurs à la servante, de vous demander à qui sont destinées ces belles roses?

Quand elle apprit que ces belles roses étaient destinées à une malade qui s'appelait Marguerite Bruyère et qui avait servi de modèle au fameux portrait blond, ce fut au tour de la miss brune à se sentir jalouse.

Jalouse!... elle l'était déjà du portrait. De ce jour, elle le prit en haine.

*
* *

Ce portrait revenu, Jean Courteville l'avait exposé en son atelier, sur un chevalet, sous une draperie de peluche gros-bleu coupant un des coins du cadre bleu pâle, à la place d'honneur.

Pendant les séances, il était constamment sous les yeux de miss Nelly, lui tirant le regard, l'obsédant maintenant comme une ironie et une provocation.

Toutes les fois qu'elle avait parlé à Courteville de cette Marguerite Bruyère qu'il avait peinte si séduisante, il lui avait répondu sur un ton d'enthousiasme dont l'orgueilleuse s'était sentie froissée, n'admettant pas qu'il pût éprouver d'autre admiration que pour elle.

Il faut dire aussi que, malgré les encouragements qu'elle lui avait prodigués, l'artiste, ainsi que nous l'avons déjà constaté, avait continué de se tenir vis-à-vis d'elle sur le pied d'une grande réserve et de ne voir dans ses gracieusetés que des avances purement amicales. Miss Nelly ne s'était pas attendue à tant de modestie. Son amour et son amour-propre s'étaient blessés à ce jeu. Sans doute, elle avait fait la part des motifs qui pouvaient et devaient même retenir sur les lèvres du jeune homme l'aveu qu'elle en attendait, — c'est-à-dire la différence des conditions entre elle et lui, la délicatesse de l'artiste opposée à un mariage si disproportionné, le temps moral d'une discrétion bienséante. Mais elle estimait lui avoir marqué dans les limites les plus reculées de sa dignité que ce n'étaient point là des obstacles infranchissables et elle eût souhaité de le voir enfin plus hardi. Cette petite voisine à qui il portait des

bottes de roses blanches était-elle donc pour quelque chose dans la réserve de Courteville?

La hautaine miss ne s'avouait pourtant point qu'elle pût être jalouse de cette « infime » Marguerite Bruyère ; mais cette seule exagération de son dédain était bien la meilleure marque de sa jalousie. Elle dut enfin en convenir avec elle-même, ce qui ne contribua pas peu à augmenter son dépit. Ne pouvant, de bon aloi, s'en prendre au peintre, elle s'en prit au portrait et ressentit des rages folles contre l'innocente image de celle en qui elle se donnait maintenant une rivale. Bientôt, ce lui fut un martyre insupportable que la vue continuelle de cette toile, placée en face de son propre portrait comme un défi. Non seulement cette horripilante obsession la poursuivait pendant les séances, mais il lui arrivait, les jours où elle ne venait pas à l'atelier, de penser avec indignation qu'en son absence les deux toiles restaient encore là en face l'une de l'autre, comme deux ennemies en présence, et que peut-être le regard du beau Jean Courteville s'arrêtait plus complaisamment sur les yeux bleus de Marguerite que sur ses yeux noirs à elle, Nelly Pulsford.

Cela devint une manie. Cette pensée la suivait partout. Elle la promenait, le matin, autour du lac dans sa charrette ; elle l'asseyait, à déjeuner, en face du ventre énorme de M. George Pulsford ; elle la traînait, avec sa dame de compagnie, chez les bijoutiers de la rue de la Paix et chez son tailleur du boulevard ; et le soir, elle l'entendait chanter par Théo ou Judic. C'était à en devenir folle !

Les choses en vinrent au point que, ne pouvant plus résister à l'énervement, obéissant à un vertige, un jour que Courteville se réjouissait devant elle de la guérison de Marguerite, apprise le matin même, elle se saisit d'un grattoir à palette qui se trouvait à portée de sa main et, d'un coup rageur, creva le pauvre portrait blond.

La toile, en se déchirant, fit entendre comme un cri, tandis que, stupéfaite de l'acte qu'elle venait de commettre, et qui était l'aveu de sa jalousie et de sa passion, cette fille fougueuse fondait en larmes devant le peintre ahuri.

— Que faites-vous, miss, qu'avez-vous fait ? Oh ! mon pauvre portrait ! s'écria-t-il douloureusement.

Il ne comprenait pas encore, et tumultueusement se pressaient en lui la surprise, la douleur immense de l'artiste devant son œuvre, sa plus belle œuvre mutilée, l'indignation, la colère. Puis, tout à coup, devant l'attitude de la jeune fille, l'illumination lui vint... Mais il n'osait l'interroger.

— Je vous aime, fit-elle sans découvrir son visage, et vous me forcez à vous le dire !

Et comme il ne répondait pas :

— Je vous aime ! reprit-elle en le regardant en face, cette fois.

... Miss Nelly était une admirable personne, et l'état où elle se trouvait pour l'amour de lui n'était point fait pour la montrer moins belle au jeune homme.

De fait, il croyait bien un peu rêver. Cet événement le prenait à l'improviste.

En une de ces minutes où la pensée semble avoir mille ailes à déployer, tant l'esprit embrasse rapidement d'images et de visions, prend de soudaines résolutions, évoque simultanément le passé, le présent et l'avenir, il se vit l'époux d'une femme merveilleuse en beauté, et dont la fortune colossale lui donnerait toutes ces splendeurs, ces richesses et ce luxe qui sont le rêve et le besoin des artistes, — d'une femme dont les plus grands et les plus difficiles eussent convoité l'amour, abstraction faite de ses millions, — et qui l'aimait, lui, pauvre d'aujourd'hui et inconnu d'hier, pour son talent modeste et sa petite gloire naissante...

Que ceux qui ont refusé cela lui jettent la première pierre : il ne demanda point le temps de la réflexion et ne pensa même pas à lui dire : « Je ne sais pas si je vous aime d'amour. » Il ne savait pas non plus s'il en aimait une autre. Et il se mit à lui baiser les mains, au grand scandale de la dame de compagnie qui ne savait pas le français.

N'empêche qu'après le départ de miss Nelly, quand il se retrouva seul devant son pauvre portrait crevé, le peintre poussa un gros soupir.

*
* *

Il y avait, depuis huit jours, promesse de mariage entre le peintre Jean Courteville et la richissime Américaine miss Nelly Pulsford... Il n'était bruit, dans Paris artiste, que de cet événement, et qu'une voix pour envier le sort de ce bienheureux Courteville.

Le matin du huitième jour, Marguerite Bruyère entendit le peintre sortir de chez lui... Comme il descendait l'escalier, elle glissa en dehors de la porte entrebâillée sa tête blonde.

Bien qu'elle ignorât encore la grande nouvelle, elle était bien pâle, la pauvre Marguerite, bien pâle encore du méchant mal de langueur qui venait de la tenir au lit deux grandes semaines durant, et convalescente tout autant... Cependant, elle était moins triste que deux mois auparavant... Les fleurs de son ami l'avaient guérie. Mais depuis ces huit derniers jours, les fleurs n'avaient plus paru. Elle voulait voir un peu, sans être vue, descendre

son bien-aimé. Peut-être aussi, en regardant dehors, apprendrait-elle quelque chose.

Jean Courteville avait laissé sa clef sur la porte de l'atelier... Cela lui arrivait quelquefois, quand il sortait pour une simple course dans le voisinage... Cette clef attira le regard de Marguerite,... puis la tenta. Si elle osait! Avant que le peintre ne fût remonté, elle aurait le temps de jeter un coup d'œil dans l'atelier, de voir son portrait, — et l'autre, celui de sa rivale! de voir surtout si le bien-aimé avait tenu parole et fait l'autre moins beau, comme il l'avait promis.

On n'est pas pour rien fille d'Ève, et amoureuse par-dessus le marché... Bien timidement, bien doucement, le cœur battant à lui rompre la poitrine, Marguerite ouvrit la porte fascinatrice et entra.

Dans le solennel silence de l'atelier, les deux toiles étaient là, en face l'une de l'autre, chacune sur son chevalet drapé. Courteville n'y avait plus touché depuis la grande scène de miss Nelly.

Miss Nelly, debout, dans sa robe de tulle couleur de rose-thé, avec son corsage en drap de chine piqué d'une touffette de ces roses, était représentée disposant des fleurs dans une jardinière, et ses doigts erraient parmi les touffes de boules-de-neige et les bottes de violettes pâles... Ainsi placée, son visage se présentait de trois quarts, le buste se profilant un peu, ce qui laissait voir ses yeux noirs ardents et sa bouche, en même temps que se dessinait dans toute son élégance sa taille fine et orgueilleusement cambrée.

Tout à coup Marguerite jeta un grand cri. Son portrait, son portrait à elle, son beau, son cher portrait, le prix du Salon de Jean Courteville, était là crevé, crevé tristement, piteusement, lamentablement!... C'était quelque chose d'horrible et de navrant, cette grande déchirure comme une plaie ouverte au cœur de la toile, balafant en travers le pur visage, faisant un trou noir entre les yeux d'azur qui maintenant semblaient pleurer, oh! oui, pleurer d'une douleur indicible!

Oui, indicible, la douleur qui venait de la prendre à la gorge et au cœur l'étranglait, la faisait suffoquer au point qu'elle pensa mourir, enfin mourir!

Car, pourquoi vivre, maintenant qu'il était bien constaté que son bien-aimé ne l'aimait pas, puisqu'il avait pu permettre qu'une chose pareille arrivât!

Et comment était-elle arrivée, cette chose abominable? Qui avait commis ce meurtre, ce sacrilège?

Le gratte-palette tombé à terre au pied du chevalet était encore là pour le dire, lui! et l'autre portrait, l'autre insolent portrait qui

regardait en ricanant l'affreuse mutilation. Car, avec un instinct de fille amoureuse et jalouse, Marguerite, sans chercher ailleurs, avait deviné tout.

Oui, c'était l'autre, l'étrangère, la Nelly, qui avait fait ce coup-là! Elle seule en était capable! Et pourquoi? par jalousie sans doute de voir que le plus beau des deux portraits était celui de Marguerite! Et cette méchante action resterait impunie? Et elle ne se vengerait pas de tout ce qu'elle avait souffert, de son ami perdu, de l'outrage fait à elle, à son image et à son amour?

L'instrument de vengeance était là, sous sa main, le même qui avait servi au crime. Elle s'en empara et elle marcha vers son ennemie, le bras levé, le geste menaçant, la petite blonde, pour se faire justice et rendre le mal qu'on lui avait fait.

Mais au moment d'abattre l'arme vengeresse, elle s'arrêta et laissa lentement retomber sa main levée. Un autre sentiment venait de s'emparer d'elle, de s'imposer à elle, plus grand, plus beau, plus fort encore que sa haine si juste et que sa colère si légitime, le respect de l'œuvre de son amant.

C'était le travail du bien-aimé, cette belle toile au bas de laquelle le peintre avait déjà écrit son nom, en toutes lettres, Jean Courteville, comme le sceau de son talent, de son labeur patiemment caressé, pour attester la satisfaction de sa conscience d'artiste. Il avait mis de son cœur et de sa chair là-dedans, et, plutôt que de songer à la détruire, cette œuvre, une voix cria à Marguerite qu'elle-même devrait plutôt la défendre contre quiconque y voudrait porter la main.

Au lieu de frapper, elle se prit à sangloter.

*
* *

Lorsque Jean Courteville rentra dans son atelier, il trouva Marguerite noyée en ses larmes, à genoux devant le cadre de peluche bleu-pâle, si perdue en sa douleur qu'elle n'avait point songé à s'en aller et qu'elle ne l'avait pas entendu venir.

Le spectacle de ce désespoir immense le saisit au cœur, d'autant mieux que lui-même ne s'était pas encore consolé de la dégradation de son chef-d'œuvre.

Cette communauté de peine lui fit sentir plus vivement la tendresse et la profondeur de l'attachement qu'il portait à son amie et les torts qu'il avait envers elle.

Très ému, il s'approcha sans bruit et lui prit les mains doucement.

— Consolez-vous, pria-t-il, et pardonnez-moi! Cela n'est point

arrivé par ma faute... Peut-être y aura-t-il moyen de réparer ce malheur.

A sa vue et à sa voix, elle releva la tête et, du fond de son désespoir, il lui sembla que les portes du ciel s'ouvraient, que son martyr allait enfin finir... C'est presque sans conscience et comme agissant dans un rêve qu'elle posa son front sur l'épaule du jeune homme où elle continua de pleurer longtemps, pendant qu'il cherchait des paroles caressantes à lui dire.

Puis, tandis qu'il parlait, elle le regarda de ses grands yeux limpides avec une si sublime expression d'amour qu'il comprit enfin qu'il se trompait et qu'elle n'était plus une enfant.

Lut-elle dans le regard de son ami qu'une émotion nouvelle venait d'éclorre en lui? Comprit-elle qu'il suffisait d'un mot maintenant pour que son cœur s'ouvrît et laissât déborder le flot des tendresses endormies jusqu'à cette heure?... Ses yeux rayonnèrent d'une fierté sans pareille et, montrant le portrait de l'Américaine, puis l'arme vandale :

— J'aurais pu me venger, dit-elle... mais cette femme ne vous aime pas... Moi, j'ai su respecter vous-même et votre œuvre!

Ce mot-là suffit, en effet, et elle était bien vengée, car Jean Courteville qui avait baisé les mains de miss Nelly, baisa la bouche de Marguerite.

Il n'y avait point là de dame de compagnie pour crier : *Shocking!*...

*
* *

La veille de son mariage avec Marguerite Bruyère, l'artiste emmena sa fiancée en son atelier devant le cadre de peluche bleu-pâle. La jeune fille poussa un cri de joie!... La blessure faite à son portrait par la main de l'étrangère était si bien cicatrisée qu'il eût été impossible d'en retrouver la trace... Jean Courteville avait passé secrètement des heures à le restaurer ainsi, et il était plus merveilleux que jamais.

— Vous voyez, dit-il, je vous avais promis de réparer tout le mal que je vous avais fait.

Quant au portrait de miss Nelly, il était reparti avec elle pour l'Amérique.

George HERBERT.

L'AGRICULTURE

DANS SES

RAPPORTS AVEC LE PAIN ET LA VIANDE ¹

On l'a vu, les intérêts des cultivateurs et des consommateurs sont tenus en échec par l'accord des commerçants. Les intermédiaires ont ouvert entre l'agriculteur et celui qui use de ses produits un abîme infranchissable. Ce n'était d'abord qu'un fossé; mais le fossé s'est creusé et est devenu un ravin si large et si profond, que les deux riverains, cependant si bien faits pour s'entendre, ne peuvent plus se tendre la main. Ils comprennent toutefois que leurs propriétés et leurs droits sont menacés par les eaux grossissantes du torrent; d'où l'impérieuse nécessité de se joindre pour se concerter contre les empiètements d'un courant qui bientôt emportera tout sur son passage. Détourner le cours de la rivière est chose impossible; mais les travaux d'art que les ingénieurs peuvent exécuter en pareil cas, la science sociale est aujourd'hui en mesure de les conseiller et d'en donner le tracé; s'il faut laisser couler le torrent, on peut jeter au-dessus de son lit un pont qui reliera les deux rives. Ce pont, ce sera l'*Association coopérative*, réunissant en elle-même les deux types de *Société de vente en commun* et de *Société de consommation*, c'est-à-dire une seule société achetant à ses propres membres les céréales et les animaux de boucherie et les revendant, sous forme de pain et de viande, à ses membres et au public, pour répartir ensuite les bénéfices, dans une juste proportion, entre les producteurs et les consommateurs.

Est-ce là, dira-t-on, un remède nouveau que les sociétés coopératives? Mais elles sont connues; il en existe ou il y en a eu dans bien des villes: les unes ont échoué, et celles qui subsistent n'ont rien changé au cours des choses; ce sont là d'honnêtes utopies, des conceptions de penseurs naïfs, des rêves d'idéologues.

A ceux qui opposeraient cette fin de non-recevoir il y a lieu de

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 février, 10 mars et 10 avril 1889.

répondre hardiment que leurs objections, légèrement lancées, témoignent de leur profonde ignorance de la question.

Les premières sociétés coopératives qui ont été fondées en France, il y a cinquante ans, étaient des sociétés industrielles de *production*. De prime abord et sans expérience, les initiateurs avaient adopté le type de société dont le succès est assurément le plus difficile; et cependant celles qui s'étaient établies sur les principes sérieux et sous les saines inspirations de Buchez, le fondateur de la coopération en France, non seulement ont marché régulièrement, mais même ont prospéré¹. Celles qui n'ont pas réussi ont échoué pour des motifs aujourd'hui bien connus, contre le danger desquels il est aisé de se prémunir; leur chute porte en elle-même un enseignement précieux. Quant aux sociétés de *consommation*, beaucoup ont eu un passé brillant, et beaucoup sont aujourd'hui en pleine prospérité. On peut citer au hasard les succès enregistrés, dans ces dernières années, par la boucherie coopérative d'Orléans, par les boulangeries de la Flotte (île de Ré), de Roubaix, de Bleneau (Yonne), de Puteaux, par celle de Châteaubriant (Loire-Inférieure), fondée il y a dix-huit mois seulement, par les sociétés de Lyon, au nombre d'environ quarante, vendant des denrées de toutes sortes, ainsi que par leurs similaires de Reims, de Puteaux, d'Anzin et de Commeny²; enfin, à Paris même, plusieurs sociétés, en tête desquelles il convient de placer la *Moissonneuse* et la *Société du XVIII^e arrondissement*³, sans

¹ Voy. les *Associations coopératives en France et à l'étranger*, par P. Hubert-Valleroux, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Plusieurs emprunts ont été faits à cette remarquable étude.

² Les renseignements que nous avons sur la *Société coopérative des mineurs d'Anzin* et sur celle des *forgerons de Commeny*, deux associations composées d'ouvriers qui les dirigent et les gèrent eux-mêmes, remontent à 1885. Celle d'Anzin, pendant le premier semestre de 1885, a vendu plus d'un million de marchandises avec un bénéfice net de plus de 160 000 francs; elle a distribué à ses sociétaires, au nombre de 2758, un dividende de 13 pour 100 au prorata de leurs achats. Celle de Commeny, pendant le deuxième semestre 1885, a réalisé un chiffre de vente de 421 923 fr. 25 avec 41 fr. 60 pour 100 de bénéfice net, sur lequel on a réparti 9 pour 100 entre les acheteurs.

³ Pendant la même année 1885, la *Société du XVIII^e arrondissement*, qui comprenait 1495 adhérents, a vendu pour 835 000 francs. La moyenne de ses répartitions de 1866 à 1875 a été de 5 fr. 98 pour 100 des achats, et de 1876 à 1885 de 7 fr. 16 pour 100. Ce résultat est d'autant plus beau que les marchandises sont vendues à un cours très inférieur à celui du commerce, puisqu'elles ne sont majorées que de 12 pour 100 sur le prix de revient. Pendant un seul semestre de l'année 1885, la *Moissonneuse* avait réalisé le même chiffre d'affaires et avait fait à ses 4500 sociétaires une distribution s'élevant à 8 pour 100 de leurs achats.

parler de l'Association toute récente *des employés civils de l'État, du département de la Seine et de la ville de Paris*¹, dont les débuts sont excellents, présentent chaque année à leurs associés un bilan des plus satisfaisants.

Si à la suite du mouvement coopératif de 1848 beaucoup d'associations périrent, elles durent leur chute au gouvernement et à l'esprit d'inconstance de leurs adhérents. Bien à tort, l'Empire crut voir un danger dans l'existence de ces institutions; il en abolit arbitrairement un certain nombre, et les autres, effrayées ou découragées, se dispersèrent d'elles-mêmes. D'autre part, les boulangeries coopératives (car à cette époque la boulangerie avait été surtout le principal objectif de la coopération), tout en procurant à leurs affiliés le pain à meilleur compte, avaient amené les autres boulangers à abaisser leurs prix. Ce résultat, si profitable à tout le monde, devait tourner contre les sociétés coopératives encore inexpérimentées. Les boulangers, en effet, se prévalant de l'abaissement de leurs cours et faisant miroiter aux yeux de leurs anciens clients l'avantage du crédit qu'ils n'hésitaient pas à leur faire, les déterminèrent peu à peu à se fournir de nouveau chez eux. Les boulangeries coopératives, abandonnées par leurs adeptes, tombèrent; et les boulangers, délivrés d'une concurrence dangereuse, imposèrent alors à la clientèle, ainsi jouée, leurs prix antérieurs. Tout le mal provint donc de l'inexpérience des associés et de leur défaut de persévérance.

Et pourquoi donc le principe coopératif, qui accomplit des mer-

¹ L'Association coopérative de consommation des employés civils de l'État, du département de la Seine et de la ville de Paris vient de se fonder, comme son nom l'indique, entre les fonctionnaires de l'État, en exercice ou retraités et employés des ministères, des préfectures de la Seine et de police, de la Caisse des dépôts et consignations et autres administrations, sur le modèle de l'Association d'approvisionnement du service civil de Londres (*Civil service supply association*). Cette dernière société, établie en 1866 par les employés du gouvernement, au capital de 2250 livres, divisé en parts de 10 schillings l'une (ou de 12 fr. 50), a eu un succès prodigieux; son chiffre de vente de 1885 s'est élevé à 44 millions de francs, et bien qu'elle ait pour principe de ne vendre qu'au prix de revient augmenté d'un tant pour 100 destiné à couvrir les frais généraux, elle a encore pu distribuer un bénéfice de 1 114 000 francs. Encouragées par cet exemple, deux autres sociétés semblables s'érigèrent sous le nom de *Civil service cooperative society* et *New civil service association*. Enfin, les militaires et marins, ne voulant pas être en retard sur les employés civils, créèrent à leur tour deux associations pareilles: l'*Army and navy cooperative society* et la *Junior army and navy cooperative society*. Loin de se nuire, ces cinq sociétés ont pris chacune un développement inouï; non seulement elles recrutent leurs adhérents dans les classes moyennes, mais elles ont aujourd'hui la faveur du monde le plus riche; leurs stores ou magasins sont encombrés d'une foule élégante et distinguée.

veilles dans tous les États voisins, serait-il stérile en France? Ne sait-on pas qu'il réussit partout où il est appliqué avec intelligence, suite et dévouement, et que, par sa puissance et ses nombreuses ramifications, il tend, dans certains pays, à opérer une révolution économique? Éminemment souple et pratique, il s'adapte, aussi bien dans sa forme légale que dans le jeu de son mécanisme, aux institutions, mœurs et instincts des divers peuples. C'est ainsi, que pour subvenir aux principaux besoins de chaque nation, il s'est principalement développé en Angleterre sous la forme de *Sociétés de consommation*; en Allemagne, sous celle de *Sociétés de crédit mutuel*; en Italie, sous celle de *Banques populaires*; en Belgique, sous celle de *Banques populaires* et de *Sociétés alimentaires*; en Autriche et en Russie, sous celle de *Banques populaires*; en Suisse, sous toutes les formes, y compris celle de *Société de production industrielle*; et aux États-Unis, sous celle de *Société de construction* (*Building Societies*)¹.

En Angleterre, en Allemagne et en Italie, les institutions coopératives se complètent et se couronnent par une organisation centrale qui se traduit par l'existence des deux *Wholesale* de Manchester et de Glasgow en Angleterre, d'un bureau central ou *Union* en Allemagne et d'une *Fédération* en Italie. Dans ces trois pays, comme également en Belgique, se tiennent régulièrement, et souvent annuellement, des congrès où sont convoqués les sociétés, et où peuvent s'apprécier les résultats généraux de l'œuvre.

Au congrès anglais de 1883, on accusait 1243 sociétés, comptant 613 000 membres, ayant vendu dans l'année pour 638 millions de francs, sans comprendre dans ces chiffres les résultats prodigieux des deux *Wholesale*. Celle de Glasgow, à laquelle se rattachaient alors 188 sociétés, avait fait des affaires pour plus de 27 millions de francs, et celle de Manchester, qui était alors le centre de 628 sociétés, pour plus de 100 millions. On en concluait, en comptant que chaque adhérent représente une famille de cinq personnes, que le nombre des Anglais profitant des bienfaits du système coopératif dépassait 3 millions.

Au congrès allemand, la même année 1883, on comptait 3485 sociétés, groupant 1 200 000 membres et ayant réalisé un chiffre d'affaires excédant 2 500 000 000 francs. Encore ne s'agissait-il que des sociétés comprises dans l'*Union* fondée par M. Schulze-Delitzsch, le grand coopérateur allemand; car, en dehors de l'*Union*,

¹ Il ne faudrait pourtant pas croire que les types cités pour chaque pays soient exclusifs des autres. En Allemagne, notamment, on trouve de nombreuses sociétés de consommation, d'achat et de vente en commun ainsi que de production industrielle.

existent des centaines de banques agricoles dites *Raffeisen*, du nom de leur fondateur, ainsi qu'un certain nombre de sociétés alsaciennes de crédit, fondées sous l'influence du clergé catholique, pour arracher les paysans aux étreintes de l'usure exercés contre eux par les juifs.

Au congrès italien de 1881, on signalait cent trente-trois banques populaires ; mais plusieurs de ces banques par leurs nombreuses succursales équivalent à dix et quinze banques, et comptent ainsi chacune des milliers d'associés ¹.

Tel est, en traits sommaires, le bilan de l'association coopérative à l'étranger. Implantée dans les Iles Britanniques et sur le continent, à peu près à la même époque, et sans doute pour répondre aux mêmes besoins et aspirations, elle a poussé ici et là des racines si profondes, qu'au bout de quarante ans elle nous apparaît déjà comme un arbre colossal, abritant de sa puissante ramure trois millions d'individus en Angleterre et peut-être de six à sept millions en Allemagne. Avouons-le sans détour : la France, à ce point de vue, est fort en retard sur tous les peuples voisins ! Saluons toutefois le réveil qui semble se produire parmi nous. Outre les succès très réels d'un certain nombre de sociétés de consommation, voici éclore sur tous les points du pays une nombreuse phalange de syndicats agricoles, presque tous prospères, et dont plusieurs ont déjà su s'attirer des milliers de membres. Les bases d'une organisation centrale sont même déjà jetées, car on sait qu'il s'est fondé à Paris, sous le haut patronage de la Société des agriculteurs de France, un syndicat central et une *Union* des syndicats agricoles. L'action éminemment utile de la plupart de ces institutions a consisté jusqu'ici à procurer aux cultivateurs des engrais, des semences et des instruments de bonne qualité à des prix relativement modérés : au fond, ce sont des sociétés d'*achat en commun*. Ces associations auraient pu librement se constituer depuis longtemps sous la forme de sociétés coopératives ; mais les circonstances en ont décidé autrement ; et tel est en France l'empire des mots qu'une loi récente du 22 mars 1884 ayant autorisé la création de syndicats entre industriels, commerçants et agriculteurs pour la défense de leurs intérêts, l'agriculture vit dans la nouvelle forme d'association préconisée par cette loi une planche de salut pour elle. Toutefois les syndicats agricoles n'ont encore résolu que le problème de l'achat en commun : reste à résoudre celui, plus essentiel, de la vente en commun, l'agriculture ayant plus à vendre qu'à acheter. C'est aux sociétés coopératives à combler cette

¹ Tous ces renseignements sur la coopération étrangère sont extraits de l'ouvrage de M. Hubert-Valleroux, sur les associations coopératives.

lacune. Sans doute, et dans une certaine mesure, les syndicats agricoles pourraient faciliter à leurs affiliés l'écoulement de leurs produits; mais ces produits, dont plusieurs ne peuvent être livrés à la consommation qu'après manutention, ne pourraient toujours être vendus par eux qu'au commerce et non au public; ce procédé laisserait donc subsister les intermédiaires; aussi ne faut-il pas s'étonner que les efforts dirigés vers ce but aient échoué. D'ailleurs, les syndicats ne font pas acte de commerce; ils ne sont pas soumis à l'impôt et ne sont pas assujettis aux conditions fiscales qui pèsent sur les sociétés; récemment ils l'ont fait solennellement reconnaître par une déclaration ministérielle provoquée par les attaques dont ils étaient l'objet de la part du commerce. C'est leur force et leur honneur à un certain point de vue; mais c'est aussi ce qui limite leur action: ils paraissent donc impuissants à apporter à l'agriculture le remède complètement efficace que réclame la crise actuelle, et leur constitution même les empêche de faire face à toutes les exigences de la situation.

Réunir dans une même société les producteurs et les consommateurs en créant entre eux des liens d'intérêt commun, supprimer autant que possible les intermédiaires en s'appropriant leurs bénéfices pour les distribuer entre tous les associés suivant une répartition proportionnelle à la production et à la consommation, procurer à tous ses membres la vie à meilleur marché tout en leur offrant des garanties exceptionnelles au triple point de vue de la qualité, de la salubrité et du poids des denrées, tel est le but matériel que devraient poursuivre les sociétés coopératives dont les circonstances actuelles appellent la fondation. Mais en même temps une mission sociale et plus élevée leur incomberait, celle de réagir contre l'isolement fâcheux de l'artisan et du cultivateur, de développer partout l'esprit d'initiative en suscitant, d'une part, le dévouement des propriétaires et des hommes exerçant les professions libérales et en formant d'autre part les travailleurs à l'administration de leurs affaires, d'élever le niveau moral des classes laborieuses et de créer enfin dans le sein du pays des centres de résistance contre la Révolution.

Le programme peut sembler ambitieux et l'on serait tenté de ne lui attribuer que la valeur d'une brillante utopie, si les résultats obtenus à l'étranger ne devaient faire présager son heureuse réalisation. Or la coopération n'est plus à l'essai; ses preuves sont faites, et elle compte déjà à son actif un passé suffisant pour qu'on puisse juger l'œuvre. Il est avéré que là où elle s'est propagée, elle a apporté aux populations qui l'ont appliquée non seulement des fruits matériels et tangibles, tels que de notables économies

dans la vie, mais encore des fruits moraux incontestables. Partout, en occupant les loisirs des coopérateurs, elle a fait naître chez eux des sentiments élevés. Chez les gens lettrés, auxquels les sociétés doivent souvent leur fondation ou leur bonne direction, elle a développé le dévouement, l'étude des besoins du peuple et les tendances charitables. Chez les ouvriers, elle a encouragé la tenue, la propreté, l'activité, l'économie, le bon ordre de la famille, l'amour du foyer au détriment du cabaret et enfin les idées d'assistance mutuelle. L'expérience l'a démontré : elle exerce une action saine et efficace sur la moralité publique.

La nation, pendant les siècles qui ont précédé le nôtre, était partagée en compagnies de toutes sortes : tout Français, qu'il fût clerc, noble ou vilain, juge, marchand ou artisan, appartenait à un ordre, à une compagnie ou à une corporation. L'individu disparaissait dans la collectivité ; mais s'il n'avait pas lui-même aucune personnalité, la compagnie dont il faisait partie intégrante, jalouse de ses privilèges et prérogatives, défendait vaillamment ses droits et soutenait énergiquement sa cause. Cette organisation reposait donc sur la représentation des intérêts. La Révolution, dont la pensée dominante fut de saper, même sans examen, les institutions du passé, pour y substituer un état de choses nouveau, sacrifia sans merci l'intérêt collectif à l'intérêt individuel. Elle glorifia l'individu, lui octroya des droits et prit à cœur de l'affranchir des liens de solidarité qui le rattachaient à une collectivité. Sur les ruines des compagnies s'éleva donc un État fort et puissant, n'ayant plus à compter qu'avec des individus jouissant de droits égaux, mais tous également faibles et isolés. Cette indépendance individuelle, dont les Français sont si fiers, se dresse aujourd'hui comme un obstacle permanent à la bonne organisation du travail ; en opposant l'intérêt de l'ouvrier à celui du patron, elle a développé l'antagonisme déjà trop naturel entre l'homme qui commande et l'homme qui obéit, et elle a ainsi attisé le feu qui allume les grèves. En n'attribuant à l'ouvrier que le droit strict de réclamer le salaire de sa journée, elle l'a rendu indifférent au succès de la maison qui l'emploie et a fait de lui un simple instrument que la main du patron met de côté quand elle n'en a plus besoin, qu'elle remplace à sa fantaisie et qu'elle rejette quand il est brisé ou usé ; par là, elle a nui à la perfection du travail, et elle est arrivée même, contrairement au but qu'elle se proposait, à rabaisser la condition de l'ouvrier et à porter atteinte à son honneur professionnel.

Cet isolement de l'individu est considéré par tous les vrais économistes comme un des plus grands maux de notre organisation sociale. « On l'a dit cent fois, déclarait Rossi, dans les sociétés

modernes l'individu est trop isolé, trop concentré en lui-même : cette même fixité qui l'isole l'affaiblit, et cette même indépendance personnelle qui l'élève devient une cause de retardement et de faiblesse pour tous. Le correctif, c'est l'association volontaire ¹. » Ce sentiment du célèbre professeur est partagé par tous ceux qui ont étudié la question ouvrière; on ne peut s'empêcher de déplorer l'éparpillement des ressources de la nation et de constater à regret qu'aucune place n'est faite à la représentation des intérêts.

Il est donc urgent d'opposer à la faiblesse de l'individu la force de l'association et à la dispersion des intérêts la puissance de la cohésion. Dans ces derniers temps, cette nécessité s'est imposée avec une telle évidence, qu'elle a fait surgir et grandir une foule d'associations illégales, portant le nom de *chambres syndicales*, auxquelles la loi ne s'est décidée à conférer sa sanction qu'en 1884. Mais, bien avant cette époque, elles avaient tiré de l'esprit du temps une telle consécration, que non seulement le pouvoir n'avait jamais osé les dissoudre, mais que, bien souvent même, il avait cru devoir les appeler dans ses enquêtes pour inspirer ses propres décisions de leurs vœux et de leurs requêtes. Ces institutions, toutefois, portent en elles-mêmes le grave inconvénient de tendre plutôt à l'opposition des intérêts qu'à leur accord. Au lieu de réunir, pour les faire converger vers un même but, les deux éléments essentiels et agents actifs de chaque industrie ou corps d'état, c'est-à-dire les patrons et les ouvriers, elles ne comprennent dans leur sein, les unes que des patrons, les autres que des ouvriers; d'où les *chambres syndicales de patrons* et les *chambres syndicales d'ouvriers*. De chambres mixtes on eût été en droit d'espérer de sérieux avantages, tels que l'amélioration des conditions du travail, la fixation à l'amiable des salaires, la formation de liens d'intérêt, de solidarité et d'estime entre les deux parties et bien d'autres mesures tendant au progrès et à l'honneur de la profession. Des chambres actuelles, au contraire, on n'a recueilli que des ferments de discorde; machines de guerre, elles ont décuplé les forces des belligérants, dont elles sont devenues le centre et le point d'appui : en poussant les ouvriers aux grèves et les patrons à la résistance excessive, elles ont amené les chômages prolongés et ont fomenté les haines entre les classes. Aussi ont-elles plutôt retardé la solution de la question ouvrière qu'elles ne l'ont avancée. Bien différents sont les résultats universellement constatés des sociétés coopératives : celles-là soufflent le vent des grèves, celles-ci en détournent par le bien-être matériel et l'emploi

¹ Ces paroles de Rossi à son cours sont citées par M. Hubert-Valleroux dans son ouvrage sur les sociétés coopératives.

des loisirs qu'elles procurent à l'ouvrier non moins que par les habitudes qu'elles provoquent chez lui; les unes ont recours à la violence et aux procédés révolutionnaires; les autres, en faisant de l'ordre et de la stabilité la condition essentielle de leur succès, sont un instrument de moralisation et d'apaisement social; les unes enfin sèment des germes de guerre et de division, les autres des germes de paix.

Est-il nécessaire d'invoquer le témoignage d'autorités compétentes? M. Hubert-Valleroux nous rapporte qu'en 1864 des hommes, que leur origine et leurs opinions politiques séparaient, mais que le terrain neutre de l'étude des questions sociales avait su grouper, s'étaient réunis dans des conférences intimes pour examiner le parti à tirer des institutions basées sur la mutualité et la solidarité. Or il fut reconnu que « les sociétés coopératives étaient, contre les erreurs et les périls du socialisme, le plus sûr et le plus généreux des remèdes ». Parmi les hommes qui s'accordaient sur cette déclaration, on comptait MM. Andral, d'Audiffret-Pasquier, Odilon Barrot, prince Albert de Broglie, Napoléon Daru, Augustin Cochin, comte d'Haussonville, vicomte de Melun, Casimir Périer, Léon Say, Jules Simon, etc.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de ressusciter les corporations de l'ancien régime. Une différence essentielle existera toujours entre la corporation des siècles passés et l'association à réaliser de nos jours : c'est que, dans celle-là, l'enrôlement de tous les artisans d'un même corps d'état était obligatoire, tandis que dans celle-ci il est volontaire; d'où cette conséquence que celle-là excluait la concurrence, alors que celle-ci la laisse subsister. La coopération entend donc se soumettre aux conditions de la concurrence, qui sont celles de la liberté du travail, de l'émulation et du progrès.

L'établissement de ces sociétés coopératives serait donc profitable à tout le monde, aussi bien aux populations des campagnes qu'à celles des villes. Seul, le commerce pourrait s'en plaindre; encore faut-il faire ici une importante distinction entre les marchands et les intermédiaires proprement dits. La situation et la prospérité des premiers ne seront jamais sérieusement menacées par les institutions nouvelles; elles ne pourraient l'être que là où ils seraient en nombre excessif; leur réduction à un chiffre normal devrait, dès lors, être envisagée comme un service rendu à l'ordre général et à l'universalité des consommateurs. Quant aux commissionnaires et courtiers, il est certain que l'on aurait en vue, non seulement de restreindre l'importance de leurs affaires, mais même de s'en prendre, s'il était possible, à leur existence. Leur utilité est en effet contestable, au moins dans bien des branches commerciales. Une bonne organisation économique ne devrait comprendre que

trois catégories d'individus : les agriculteurs et industriels produisant tout ce qui est nécessaire à l'alimentation et aux besoins de l'homme, les consommateurs utilisant les denrées et objets livrés par l'agriculture et l'industrie, et les marchands servant d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Or une quatrième classe d'individus, qu'on pourrait appeler parasite, et dont le développement exagéré frappe tous les yeux, a su prendre droit de cité parmi les premières, vivant aux dépens des consommateurs et des producteurs. Les commerçants, qui trouvent plus commode de ne plus se rendre chez les producteurs et plus agréable de traiter les affaires chez eux avec les courtiers, ont encouragé cet état de choses. La commission ou les commissions consenties pour chaque négociation, car une transaction en comporte souvent plusieurs, ne diminuent pas le gain des marchands; leur charge en est supportée tout entière par les producteurs, auxquels on achète à meilleur compte, et par les consommateurs, auxquels on vend plus cher. C'est ce désordre social qu'il faut enrayer; il n'est que temps de se défendre contre le danger de ses envahissements.

Si fécond que soit le principe coopératif, il ne conviendrait pourtant pas de lui attribuer une telle vertu intrinsèque qu'il suffise de l'appliquer aveuglément pour être assuré du succès. Comme toute entreprise, sa réussite est subordonnée à des conditions spéciales dictées par le bon sens et confirmées par l'expérience. Heureusement pour notre époque, ces conditions aujourd'hui sont absolument définies et connues; les écueils ne sont pas moins signalés. Aussi bien, dans tout ceci, trouverait-on beaucoup plus à copier qu'à inventer. Voici, selon nous, les cinq caractères essentiels que devraient revêtir les associations dont nous saluons l'avènement : il faudrait qu'elles fussent *honorables, indépendantes, bien dirigées, ouvertes à tous et importantes*.

La parfaite *honorabilité* est avant tout ce qui désignera les nouvelles institutions à la confiance générale; à leur berceau, elles auront à rechercher des parrains entourés de l'estime universelle. Il sera nécessaire de faire comprendre à l'opinion que s'il s'agit d'une affaire destinée à favoriser les intérêts du plus grand nombre, cette conception toutefois implique, au moins de la part de ses fondateurs, des idées de dévouement à la chose publique. L'expérience, qu'encore une fois on ne saurait trop invoquer en ces matières, démontre que ce qui a donné la plénitude de la vie aux associations les plus florissantes a toujours été un principe supérieur à l'intérêt. En France, à l'origine, Buchez avait communiqué aux premières sociétés de production le souffle religieux dont

son âme était remplie; aussi ces fondations, qui devançaient pour ainsi dire l'état des esprits, quoique peu nombreuses et d'une action restreinte, surent-elles se frayer une voie sûre et durable malgré les obstacles de toute nature accumulés sur leur chemin. Il n'en a pas été de même en Angleterre, où la pierre angulaire sur laquelle s'est élevé l'édifice de la coopération a été l'intérêt. Mais voici qu'après trente ans d'une éblouissante prospérité matérielle, les chefs de l'école, attristés des tendances égoïstes qui ont envahi toute l'œuvre, s'alarment pour ses destinées futures. Ils comprennent la nécessité d'assigner à l'institution une fin plus élevée, et ils proclament l'efficacité du principe religieux comme seul capable de sauvegarder son avenir. Leur appel trouve un puissant écho; et, en 1881, au congrès de Leeds, on vote à une très forte majorité, à la suite de débats contradictoires, la déclaration suivante, insérée dans le *Manuel pour les coopérateurs* : La coopération doit être le moyen d'établir « le règne de Dieu et sa justice », et « d'obtenir pacifiquement l'amélioration que d'autres cherchent par la violence ». S'il semble difficile en France d'édifier les nouvelles sociétés sur le terrain absolument religieux, il faudra tout au moins qu'à défaut de cette base, elles trouvent chez leurs pionniers un zèle ardent, un grand désintéressement et un profond attachement à la cause embrassée. C'est aux premiers noms du pays et de l'agriculture française, aux hommes placés par leur naissance, leur mérite personnel ou leur fortune dans une grande situation qu'incombe la charge et presque le devoir de diriger ce mouvement; ils lui doivent l'appoint de leur notoriété, non pas cet apport complaisant ou intéressé, quelquefois légèrement concédé à des sociétés financières en formation, qui en font un objet de spéculation plus ou moins délicate, mais un apport qui comprendra leurs noms, leurs loisirs, et leur dévouement. Ils estimeront, du reste, que leurs efforts et leurs peines seront largement compensés par l'excellence du but à poursuivre. Qu'ils jettent un coup d'œil sur l'aristocratie anglaise : à quel motif convient-il d'attribuer, malgré les tendances égalitaires de notre époque, la perpétuité de son influence politique et sociale? à ce fait constant que toujours elle a suivi, sinon dirigé, le courant agricole, commercial et colonial de son pays, mettant son activité et ses capitaux au service des entreprises suscitées par le génie national. Or la France est la terre natale du dévouement; partout elle fait germer des instincts généreux; peut-il jamais s'offrir aux hommes de cœur une occasion plus favorable de rendre un service éminent aux populations des villes et des campagnes? D'ailleurs, aux yeux d'un public qui jusqu'ici n'a volontiers accordé sa confiance qu'aux affaires garanties

par l'État, il faut que, à défaut de l'étiquette officielle, les nouvelles institutions soient entourées d'un prestige que la haute situation de leurs fondateurs leur confèrera.

L'*indépendance* absolue n'est pas moins nécessaire que l'honorabilité; elle seule peut assurer la longévité. Tout ce qui dépend de l'État est en effet précaire, puisque, en dépit d'un régime constitutionnel permanent, l'instabilité est encore à son comble. Que serait-ce si la forme du gouvernement changeait? Nous assistons à des transmissions de pouvoir incessantes, aux crises incessantes qu'elles provoquent et aux modifications incessantes apportées par les nouveaux cabinets à la direction des affaires publiques. Comment donc une entreprise sérieuse pourrait-elle se rattacher à un principe aussi mobile? On ne bâtit pas sur le sable, mais sur des assises à l'abri des tempêtes et des intempéries des saisons. Le gouvernement, par essence intéressé, n'accordera jamais ses faveurs aux sociétés qu'en échange de certaines stipulations qui restreindront leur liberté et enchaîneront leur sort à la fragilité du sien. L'histoire de ce qui s'est passé en 1848 en est un exemple frappant : dans la pensée d'encourager la production coopérative, un décret du 5 juillet 1848 ouvrit un crédit de 3 millions à prêter aux associations contractées soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers, et un autre décret du 15 du même mois admit les ouvriers associés à soumissionner les travaux de l'État sans cautionnement et à des conditions privilégiées qui constituaient une injustice à l'égard des entrepreneurs isolés. Séduites par l'appât d'une mise de fonds immédiate et de commandes assurées, de nombreuses sociétés s'établirent; mais, formées à la hâte et composées d'éléments vicieux et incohérents, elles furent sans consistance; elles s'écroulèrent presque aussi rapidement qu'elles avaient surgi, sans pouvoir restituer à l'État les sommes qui leur avaient été avancées. Le Trésor perdit environ la moitié de ses 3 millions, et un certain discrédit en rejaillit à tort sur l'institution coopérative, alors qu'en fait le mal était imputable au concours de l'État. La responsabilité de l'échec incombait au gouvernement qui avait commis la faute de tenter les ouvriers par des offres imprudentes. En 1883, on est retombé dans les mêmes erreurs : une enquête administrative fut ouverte à l'effet de « rechercher le moyen de faciliter aux associations ouvrières leur admission aux adjudications et soumissions aux travaux d'État ». C'en fut assez pour déterminer, comme en 1848, l'éclosion de nouvelles sociétés fondées en vue d'obtenir des travaux publics¹. Les faveurs officielles ont donc le double tort de

¹ M. Hubert-Valleroux, *les Associations coopératives*.

consacrer une injustice, en portant atteinte aux droits de la libre concurrence et de nuire à l'avenir des sociétés, en les habituant à escompter l'assistance de l'administration au lieu de s'appuyer sur elle-même et sur les conditions de leur propre existence. Que l'on travaille, que l'on produise ou que l'on vende isolément ou en société, ceci n'est pas du ressort de l'État : son rôle doit se borner à procurer à tous les intérêts un régime égal ; son devoir est de leur assurer la sécurité et la liberté. Sur ce point, rien n'est plus concluant que le témoignage même des intéressés, c'est-à-dire des sociétés sérieuses et solides qui déclarèrent, à l'enquête de 1883, qu'elles ne réclamaient aucun privilège, étaient prêtes à verser les cautionnements réglementaires et à se soumettre à toutes les clauses habituelles des cahiers des charges. Citons, pour terminer, l'avis de la Société d'économie politique, qui, dans sa séance du 5 décembre 1887, déclarait, à propos de l'essai des banques populaires en France, que « l'intervention de l'État est un germe de mort¹. »

Plus encore que pour beaucoup d'autres entreprises, il sera d'une importance capitale, comme le bon sens l'indique, d'apporter une *bonne direction* tant à la marche générale de l'institution qu'à la conduite journalière des affaires. L'impulsion à donner à l'œuvre, l'esprit à lui communiquer, les statuts et règlements à lui imposer, tout cela sera de la compétence des conseils d'administration ; aussi devront-ils se recruter non seulement parmi les hommes honorables et dévoués, mais aussi parmi ceux qui joindront à ces titres des connaissances techniques. D'autre part, dans les centres d'achat et à la tête des maisons de vente seront choisis des directeurs capables. La réalisation de ce dernier point ne présente pas des difficultés aussi grandes que bien des personnes se l'imaginent. A la campagne, d'honnêtes cultivateurs acceptent avec grand plaisir la charge de présider aux achats et de centraliser et expédier les grains et les bestiaux ; cette mission, outre la rémunération qui y sera attachée, leur créera une situation et leur donnera une influence dont ils seront vite jaloux. A la ville, d'anciens boulangers et bouchers, ou des commerçants à l'intelligence desquels le succès n'aura pas répondu, solliciteront la gérance des magasins de détail ; ils seront secondés par un personnel bien choisi et intéressé aux bénéfices, dont le recrutement sera facile assurément, en ce temps de chômage persistant. Sur ce personnel, ainsi que sur les associés, le principe de l'autorité sera fort et indiscuté, car « l'esprit de discipline est le véritable esprit d'association² ». De concert entre

¹ Journal de l'Économiste du 10 décembre 1887.

² Paroles de Buchez.

administrateurs et directeurs, on étudiera les perfectionnements à apporter à l'organisation, à la fabrication et à l'outillage et les mesures propres à réduire le montant des frais. Pour la confection du pain notamment, où tant de progrès sont à réaliser, on devra se mettre à l'abri des reproches formulés plus haut contre la boulangerie et appliquer les nouveaux procédés connus. Dans ces conditions, on réussira, et on réussira largement. Pour ne citer que deux exemples à l'appui, pris au hasard, la boulangerie coopérative de Château-briant, qui semble s'interdire tout bénéfice, a pu, dès sa fondation, en 1887, et tout en rétribuant chèrement son personnel et en affectant une somme relativement considérable à l'amortissement de son capital, livrer le pain à un prix inférieur de 25 pour 100 au cours des autres maisons de la ville. D'autre part, la commission administrative de l'hospice d'Angers, effrayée des prétentions exagérées des bouchers, s'est décidée, en 1887, à se passer de leurs fournitures. Elle a fait acheter, moyennant une commission fixe, des bestiaux vivants, qui furent conduits à l'abattoir et apportés découpés dans ses cuisines. Elle put alors établir le prix de revient du kilogramme de viande, et elle constata qu'aux prix de l'adjudication, le boucher avait gagné 50 centimes par kilogramme de viande de bœuf, ou 46 pour 100, ou environ 135 francs par tête d'animal¹. Ces résultats se passent de tout commentaire; ils montrent quelle part de bénéfice peut être réservée aux établissements bien dirigés.

Enfin de grandes et prospères sociétés coopératives devraient être propriétaires de moulins, pour n'avoir à rétribuer aucune industrie étrangère. De ce chef, il faudrait rechercher si l'on ne pourrait pas obtenir par des artifices de meunerie un rendement en farine de première qualité supérieur à celui couramment obtenu jusque maintenant, lequel varie, suivant les années et l'espèce de blé, de 66 à 75 pour 100. Des hommes compétents auraient à se prononcer sur la valeur et l'application plus ou moins opportunes des nouveaux systèmes préconisés, tels que celui de M. Schweitzer, qui, par le « fendage longitudinal du grain de blé en deux lobes », annonce un rendement de 77 pour 100, et celui de M. Mège, qui prétend obtenir, avec 100 kilogrammes de froment, 115 kilogrammes de pain, soit 15 pour 100 de plus que par les procédés en usage.

Il est de toute évidence qu'un des caractères des nouvelles insti-

¹ Ces faits sont consignés dans deux articles fort intéressants de M. Zolla, professeur d'économie rurale à l'école nationale de Grand-Jouan, publiés dans le *Journal de l'agriculture pratique*, sous ces titres : *le Prix du pain et l'imitative des consommateurs*, *le prix de la viande et le bénéfice des intermédiaires*.

tutions seraient d'être *ouvertes à tous*, aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, à tous ceux du moins qui seraient incapables de les compromettre par leur indignité personnelle, les écarts de leur tempérament et le mauvais état de leurs affaires. Aussi conviendrait-il de fixer à un chiffre minime la valeur des apports ou actions pour attirer les modestes économies et se mettre à la portée de toutes les bourses. Les sociétés les plus florissantes ont débuté par des actions valant 5, 10, 20 et 50 francs. Il ne sera tenu aucun compte des opinions politiques, la politique étant une chose étrangère aux coopérateurs. Il y a longtemps que l'on a dit : on ne vit pas de politique, mais d'affaires. Cette condition est plus nécessaire encore en France qu'ailleurs pour être à l'abri des renversements du pouvoir et survivre aux révolutions. Qu'on le veuille ou non, la France est, à l'heure actuelle, un pays démocratique. Les hommes de cœur ont mieux à faire que de s'en alarmer ; c'est de diriger, élever et moraliser cette démocratie : elle a la puissance du nombre, quelles grandes choses n'accomplirait-elle pas sous l'empire d'une saine impulsion ! Qu'ils délaissent en partie les agitations stériles de la politique pour fonder des institutions utiles et durables qui, en même temps qu'elles donneraient à la nation des forces intérieures et des cadres, les désigneraient à la reconnaissance des générations futures. En ouvrant largement leurs portes à tout le monde, ces nouvelles fondations montreraient qu'elles sont en harmonie avec les idées du jour et qu'elles s'inspirent des besoins de l'avenir. Leurs adhérents seraient donc le public dans toute l'acception du mot ; leurs premiers clients, et ceux qui apparaissent comme naturellement désignés pour soutenir leurs débuts, seraient les associations déjà existantes, telles que les sociétés de secours mutuels, les sociétés de production, là où il y en a, les syndicats agricoles et autres, parce que chez les membres de ces groupes se trouve déjà l'esprit d'union et de solidarité.

Enfin, les institutions coopératives devraient, autant que possible, être *importantes* ; ce serait là un des principaux éléments de succès. Il est notoire qu'un établissement de ce genre ne peut donner de résultats sérieux qu'à la condition de reposer sur un chiffre d'affaires assez considérable ; les premiers profits, en effet, sont absorbés par l'amortissement ou tout au moins l'intérêt du capital initial et par les frais généraux ; les bénéfices nets ne se composent que des profits ultérieurs. Les compagnies d'assurances sur la vie, de création récente, en sont un exemple frappant ; comme leurs opérations sont aujourd'hui basées sur une moyenne de calculs absolument certains et dans lesquels les circonstances aléatoires n'entrent plus pour aucune part, sans le moindre risque l'entre-

prise devient bonne et fructueuse à partir du jour où le montant des primes annuelles excède l'intérêt des sommes engagées et les frais. On sait, en outre, que les frais généraux d'une maison n'augmentent pas proportionnellement à l'accroissement de ses négociations, ce qui équivaut à dire que la part des frais incombant à chaque article et son prix de revient sont d'autant moindres que les ventes se multiplient davantage. Le grand nombre des transactions est d'ailleurs le seul moyen de livrer à bon compte tous les produits et denrées et de défier la concurrence. C'est le nouveau principe commercial en opposition complète avec l'ancien. Autrefois, on cherchait à gagner le plus possible sur chaque objet, quitte à vendre peu. Aujourd'hui les commerçants intelligents demandent les bénéfices à la masse considérable des affaires, quitte à peu gagner sur chaque transaction, quelquefois même à perdre sur certains articles de peu de valeur; c'est ainsi qu'on attire les clients qui désertent peu à peu les maisons rivales. Ce système a été pratiqué par la maison du *Bon-Marché* et par d'autres établissements; un éclatant succès est venu en confirmer l'excellence.

Il serait à désirer qu'une grande société, appuyée par les noms les plus autorisés et réunissant les capitaux suffisants, se fondât à Paris, en vue de fournir à ses associés et au public le pain et la viande. Elle aurait pour le pain des centres de fabrication et pour la viande des magasins généraux qui alimenteraient ses maisons de détail réparties dans les différents quartiers. Dira-t-on que chaque ménagère tient à se rendre à la boulangerie ou à la boucherie la plus rapprochée? C'est vrai dans une certaine mesure; mais on sait aussi aller chercher à une petite distance une denrée plus saine et plus avantageuse. Du reste, les habitudes parisiennes se modifient : dans tous les quartiers riches le pain et la viande sont maintenant apportés à domicile; qu'importe alors qu'ils viennent du carrefour voisin ou d'un peu plus loin? La boucherie, d'autre part, tend à se centraliser : on constate que de grandes maisons s'élèvent au détriment des petites; tous les matins elles envoient prendre chez leurs clients, dont beaucoup sont éloignés et dispersés, la commande de la journée; ce procédé paraît sans doute satisfaisant, puisqu'il se généralise. Enfin l'étranger nous donne, chez nous et à Paris même, l'exemple d'un magasin général pour la viande : la compagnie qui importe en France les moutons de la Plata a un entrepôt central rue Turbigo, où elle ne vend qu'en gros et d'où elle répartit ses animaux entre ses maisons de vente au détail. Une grande société parisienne de consommation tirerait ses produits des régions les plus riches en céréales et en bestiaux;

elle aurait dans ces contrées de puissantes ramifications et compterait à la campagne une foule d'affiliés. En province même, les forces des coopérateurs feraient bien de ne pas se disséminer sur un trop grand nombre d'associations pour donner à chaque fondation l'importance voulue. Au moins pour commencer, il serait sage de ne s'établir que dans des villes d'une certaine population et à proximité de centres d'élevage.

Il ne reste plus que quelques mots à dire de l'organisation et du mécanisme des sociétés à créer.

Au point de vue de la constitution légale, trois formes leur sont offertes : celle en nom collectif, celle en commandite par actions et la forme anonyme. En principe, il semblerait que la première dût être la seule qui convînt aux institutions basées sur la mutualité et la solidarité, puisqu'elle confère à tous les associés des droits égaux, leur impose une même responsabilité et par conséquent les incite directement au travail, à la surveillance et au succès commun ; sans aucun doute, elle répond le mieux à l'esprit des sociétés industrielles de production. Mais pour des associations aussi nombreuses que celles dont il est ici question, la forme anonyme et à capital variable, telle qu'elle résulte de la loi du 24 juillet 1867, paraît être d'une application plus pratique et en définitive la seule possible. Elle a le double avantage de ne recevoir aucune atteinte de la mort ou de la retraite des administrateurs ou directeurs et de limiter la responsabilité de ses membres au montant de leurs souscriptions.

Tout le mécanisme des sociétés reposera sur une double série d'opérations, consistant les unes en achats, les autres en ventes. Les achats ou approvisionnements se feront à la campagne. Dans chaque région ou canton, un associé, d'une probité incontestée et d'une capacité éprouvée, aura la qualité de membre *correspondant* de la société. Il sera en communication constante avec le directeur de la maison de vente, recevra ses ordres et lui expédiera les grains, farines et bestiaux que lui présenteront les coopérateurs de sa circonscription. Il en vérifiera préalablement le poids et la bonne qualité, en fixera le prix qui répondra au cours du pays, peut-être surélevés d'une très légère majoration, et il payera. Il ne devra acheter aux cultivateurs non affiliés qu'en cas d'impossibilité absolue de la part des associés de fournir les commandes arrivées de la ville. Il lui sera interdit de conclure un marché avec les marchands de grains et de bestiaux, les commissionnaires et courtiers, puisqu'un des principaux buts de l'institution est de permettre à l'agriculture d'écouler directement ses produits. Aussi

c'est à peine s'il est nécessaire de dire que les portes de la société seront absolument fermées à tous les commerçants. Quel service signalé serait rendu à la petite culture, si on l'arrachait ainsi aux griffes des commissionnaires en bestiaux ! En effet, presque partout maintenant il lui est impossible de traiter elle-même avec les bouchers. Les courtiers fournissent les boucheries des villes et ont le monopole des affaires ; souvent encore ils ont des sous-agents, et le montant des pièces et commissions, accumulées par tous ces intermédiaires, est prélevé sur le prix d'achat des animaux.

Deux systèmes sont en présence pour les maisons de vente en détail : ou de vendre exclusivement aux sociétaires, ou de vendre en même temps à ceux-ci et au public. Le premier mode peut être appliqué par des sociétés restreintes ; mais il ne saurait convenir à celles que nous envisageons. Le second est le seul qui puisse donner un grand essor aux affaires ; les frais généraux seront plus sûrement et plus vite couverts par l'accroissement de clientèle provenant de l'affluence du public, affluence qui apportera elle-même aux coopérateurs une augmentation de bénéfices ; c'est en outre un procédé de recrutement des meilleurs et des plus sûrs. A tous les acheteurs sans distinction on vendra au comptant ; l'expérience a prouvé que les sociétés de consommation n'auraient jamais dû se départir de cette règle, dont l'omission a été funeste à quelques-unes. Tout associé a un livret nominatif ; chaque fourniture à lui faite, soit qu'elle lui soit livrée au magasin, ou soit qu'elle lui soit portée à domicile, est consignée à la fois sur son livret et sur les registres de la maison. Cette inscription contradictoire servira de contrôle pour la détermination de la part de chacun dans la répartition périodique des bénéfices. Le pain et la viande seront-ils cédés au prix de revient, augmenté de la majoration strictement nécessaire pour couvrir les frais et intérêts dus, ou seront-ils cotés au cours du commerce ? Les deux procédés sont appliqués avec succès. Dans le premier, on s'interdit tout bénéfice ; le profit des sociétaires résulte des économies réalisées par eux pendant tout le cours de l'année. Dans le second, le gain leur est distribué en espèces sonnantes à l'expiration de chaque semestre ou de chaque année au prorata de leurs achats. Seul, ce dernier mode serait applicable. Du moment que les magasins sont ouverts au public, on ne peut lui abandonner gratuitement les bénéfices légitimes qui appartiennent aux affiliés ; tout au plus pourrait-on chercher à l'attirer par des prix très légèrement inférieurs aux cours commerciaux. Avec ce système, on n'est pas exposé, comme dans l'autre, à inviter parfois les associés à rapporter quelque somme d'argent, si les ventes, faites à un taux trop modéré, n'ont pas vigoureusement permis

d'équilibrer les dépenses. A ces réclamations toujours désagréables, il est préférable d'opposer la distribution périodique des bénéfices. Les résultats apparaissent plus clairement; et on est plus sensible à l'encaissement d'un gain qu'à l'avantage d'économies journalières souvent moins bien constatées. Du reste, pour faire participer les producteurs aux profits de l'entreprise, il faut nécessairement réaliser les bénéfices et les distribuer. Cette distribution est une question capitale et assurément fort intéressante : elle comporte, suivant l'esprit et le but des associations, des solutions très variées. Avant toute répartition, il y aura lieu de prélever la somme nécessaire au service des intérêts des actions, et à la formation d'un fonds de réserve, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint une valeur égale au quart, au tiers ou à la moitié du capital social; un vingtième pourrait être affecté à cette dernière destination. Ensuite, avant encore toute distribution aux associés, on attribuerait une petite part, ainsi qu'il est de tradition dans les institutions de ce genre, à un but de bienfaisance ou d'intérêt général, comme la création et l'entretien d'une caisse de secours pour les coopérateurs, et enfin, si on le voulait, une petite part aussi pour l'accroissement du capital social. Le reste, c'est-à-dire la majeure partie, serait dévolu aux producteurs et aux consommateurs affiliés proportionnellement au montant de leurs ventes et achats, défalcation faite d'une petite fraction à revenir aux membres des conseils d'administration et de la commission de surveillance, aux *correspondants* des campagnes et au personnel des maisons de vente. A titre de simple essai, la répartition pourrait s'établir sur les bases suivantes :

- 5 pour 100 pour la Caisse de secours (ou, si l'on préfère, 3 pour 100 pour cette caisse, et 2 pour 100 pour l'accroissement du capital social);
- 3 pour 100 pour les jetons de présence des membres du Conseil d'administration;
- 2 pour 100 pour les membres de la Commission de surveillance;
- 5 pour 100 pour les *correspondants* des campagnes;
- 5 pour 100 pour le personnel des maisons de vente;
- 40 pour 100 pour les producteurs au prorata du montant de leurs ventes;
- 40 pour 100 pour les consommateurs au prorata du montant de leurs achats.

Total : 100.

Le conseil d'administration pourrait autoriser les sociétaires à laisser à leur gré dans les caisses de la société les sommes leur

revenant; il fixerait alors l'intérêt à servir aux capitaux placés. Grâce à l'affluence d'argent provoquée par ce procédé, bien des associations, ayant alors constamment à leur disposition un fond de roulement important, ont pris une extension considérable. Ces capitaux, s'ils abondaient, ne trouveraient-ils pas, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, une destination éminemment utile? Tout naturellement, ils seraient sollicités vers le *Crédit agricole*, question dont on se préoccupe vivement depuis quelques années, pour laquelle on recherche une solution légale et qui, d'autre part, n'apparaît à certains esprits que comme une chimère. Or le problème est résolu à l'étranger par les institutions coopératives, notamment, en Allemagne, par les banques agricoles *Raffaisen*, en Italie, par les banques populaires *Luzzati*, et, en Autriche également, par les banques populaires, nombreuses et florissantes, surtout dans la province de Gallicie. Tout y repose sur l'initiative privée; elle a su, par la connaissance approfondie de la situation foncière et par l'étude des besoins de l'agriculture, aboutir à une organisation procurant aux cultivateurs des avances de fonds et leur prêtant, en même temps, aide et assistance. Chacun constate par lui-même et autour de lui l'emploi de ses épargnes au profit de ses voisins; c'est là une des principales causes du succès des banques ou caisses d'épargne italiennes; la mutualité leur communique la vie et entretient chez elles la prospérité. C'est elle aussi, suscitée par l'initiative privée, qui devra fonder en France le *Crédit agricole*, s'il doit exister; il s'édifierait ainsi sur les bénéfiques et sur l'épargne des coopérateurs, pour devenir le couronnement de leur œuvre.

Peut-être reprochera-t-on à cette étude de s'être exclusivement appuyée sur les cours du pain et de la viande à Paris, et en infirmera-t-on les conclusions en ce qui concerne la situation de la province? Il faut avouer qu'assurément le mal signalé est moins grave à la campagne qu'à Paris, où il atteint son maximum d'intensité; mais toutefois il est général, quoiqu'à un degré différent, et il est aigu dans beaucoup de villes. Pour prendre une autre base que celle adoptée, il eût fallu relever les mercuriales d'un grand nombre de localités, sans espoir fondé d'en tirer une moyenne exacte. D'ailleurs, au point de vue commercial, Paris tend de plus en plus à devenir le régulateur de tout le pays, et depuis longtemps, dans la moitié au moins de la France, les prix de la viande sur pied se règlent sur ceux de la Villette. Outre que la capitale à elle seule comprend la seizième partie des consommateurs français, elle représente en fait une consommation pro-

portionnelle sensiblement plus importante. Ses intérêts sont intimement liés à ceux des campagnes qui lui expédient des points les plus éloignés tout ce qu'elle dévore. Ce géant absorbe pour sa nourriture annuelle plus de 4 millions d'hectolitres de vin, environ 159 millions de kilogrammes de viande de boucherie, 22 millions de kilogrammes de viande de porc, 18 millions de kilogrammes de beurre, 21 millions de kilogrammes d'œufs, 20 à 25 millions de kilogrammes de fromage, 26 millions de kilogrammes de volaille et de gibier, sans compter les fruits, les alcools et bien d'autres denrées¹. Il demande encore à l'agriculture de lui fournir ses innombrables chevaux, avec les grains et fourrages nécessaires à leur subsistance, ses cuirs, ses suifs, ses laines, son lin. Paris est donc devenu le grand marché national qui attire à lui tous les produits agricoles et en assure un écoulement constant; chaque jour, de son côté, il envoie dans les campagnes le prix en argent de sa prodigieuse consommation. Entre lui et la province s'est établi un courant perpétuel, comme le mouvement du sang entre le cœur et les membres; des parties extrêmes la richesse du sol afflue vers lui pour y retourner sous une autre forme et aller les y vivifier.

En résumé, partout il est urgent de provoquer l'accord des intérêts des villes avec ceux de la campagne. Le but à atteindre est là tout entier; le moyen à employer est l'association; c'est une arme à deux tranchants qui attaquera le mal sous ses deux faces, puisqu'elle combattra efficacement la crise agricole et luttera énergiquement contre la cherté de la vie dans les villes. Dans un ordre d'idées plus élevé, elle développera l'esprit d'initiative, principe initial de tant de merveilles, et concourra à la résolution de la question sociale par le rapprochement des différentes classes de la société sur un terrain où on apprendra à se connaître, à s'apprécier et à s'entr'aider.

Jules LE CONTE.

¹ Ces chiffres répondent à la consommation de l'année 1887, telle qu'elle résulte des constatations portées au compte de la Ville de Paris pour cette année.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La préface orageuse de l'Exposition. Vétérinaires et sous-vétérinaires. Le général à la frontière. Un groom historique. La haute cour et les chats de M. Rochefort. Les Jésuites sont dans l'affaire. Romancier et magistrat. Le diapason des polémiques. Le style parlementaire. — M. Chevreul. La fin d'un phénomène national. Louis Ulbach. Réception de M. Meilhac à l'Académie française. Le discours de M. Jules Simon. — Les petites expositions. Pastellistes. Le nouveau Cercle de l'Union artistique et l'inauguration de la salle des fêtes. L'exposition historique de la Révolution française. — Reprise de *Maître Guérin*, *Léna* et la rentrée de M^{me} Sarah Bernhardt. Odéon : *Révoltée*, par Jules Lemaître. Un mot sur *Mensonges*.

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas : le dernier était un peu vide; celui-ci a été rempli outre mesure et jusqu'à déborder. Pourtant, l'Exposition n'est pas ouverte encore, mais la tour Eiffel est terminée; on commence à déballer les paquets et à préparer les étalages; on donne la dernière main aux groupes décoratifs, aux parcs, aux jets d'eau; on époussette les arbres du jardin, qu'on avait recouverts de housses pour les protéger : bref, on s'apprête à frapper les trois coups et à lever le rideau, et l'immense ruche, des hauteurs modérées du Trocadéro jusqu'à l'esplanade des Invalides et au quai d'Orsay, est dans une agitation fiévreuse. Sa Majesté Dong-Khanh avait fait espérer sa visite, mais il est mort, et son successeur Thanh-Taï est bien jeune. On n'ose compter sur la reine de Madagascar. Mais le Shah de Perse est en route; peut-être aurons-nous aussi le sultan de Zanzibar et les fils du Khédive.

La souscription aux bons de l'Exposition universelle a été couverte six fois : c'est un succès. On se hâte, avant l'ouverture, de liquider les affaires sérieuses, pour être ensuite tout à la fête et à la joie, s'il est possible. Il s'agissait d'abord de procéder à l'extermination définitive du boulangisme, et les hommes d'action du nouveau ministère ont attaqué la citadelle sur plusieurs points

à la fois, bien résolu à ne pas s'arrêter avant la victoire, et appelant à la rescousse l'ex-député de Metz au Reichstag, M. Antoine. Mais la place est plus forte et le siège plus difficile qu'ils ne se l'étaient imaginé. L'action n'en est encore qu'à ses débuts, et elle a déjà offert des péripéties inquiétantes. Il ne semble pas que la diversion opérée par M. Antoine puisse produire les effets heureux qu'on en attendait. Le mot de Gambetta sur les sous-vétérinaires de la Chambre est revenu à toutes les mémoires dès que nos parlementaires, en quête d'une popularité qui pût balancer celle du brave général, ont semblé vouloir se grouper autour du vétérinaire messin, et les mauvais plaisants, ceux qui ne respectent aucune agonie, se sont dit, en voyant entrer l'*homme de l'art* : « Oh ! oh ! le gouvernement se sent donc bien malade ! »

On sait le résultat piteux qu'ont obtenu les poursuites contre la Ligue des patriotes. Le procès, engagé le 1^{er} avril, a eu toute l'apparence d'une mystification. On avait imaginé de poursuivre comme société secrète une association dont le grand tort, dès sa première heure, fut toujours de n'être pas suffisamment secrète, de faire trop de tapage, d'être trop encombrante, de crier sur les toits, de se promener par les rues en costumes voyants et avec des trompettes, de sacrifier sans cesse à l'exhibition et à la parade. Les prévenus ont comparu en triomphateurs, et ils ont traité le ministère public avec l'arrogance de gens qui se sentent sûrs de la victoire.

Le jour même où s'ouvraient les débats, le général Boulanger, inquiet de ces travaux d'approche, disparaissait tout à coup, avec la prestesse qu'il met à ces tours de passe-passe. Jamais Dickson ne s'est escamoté lui-même plus subtilement sur le théâtre de Robert-Houdin. Lorsque le bruit se répandit qu'il avait passé la frontière pour aller prendre à Bruxelles la place du duc d'Aumale, dont la rentrée venait de donner le signal de sa propre sortie, on crut d'abord, la date aidant, à un poisson d'avril. Et ce fut un amusant défilé de démentis parmi les intimes et les conseillers qui n'admettaient pas que le général eût pu prendre une pareille décision sans les consulter. Les uns étaient indignés, les autres ironiques, mais tous fort sérieux, même ceux qui riaient à gorge-chaude d'une invention si parfaitement ridicule. Ce n'était pas seulement une erreur, c'était un mensonge ; pas seulement un mensonge, une calomnie infâme, et avant tout une extravagance. Pour qui prenait-on ce grand homme ? Pour un imbécile ? Pour un drôle ? Pour un lâche ? Pour un banqueroutier ? Pour un déserteur ? Tous sortaient de chez lui ; ils venaient de lui serrer la main ; ils avaient déjeuné ensemble. Le lendemain, quand il fallut absolument

se rendre à l'évidence, ils eussent bien voulu faire croire que c'étaient là d'habiles mensonges et qu'ils étaient de l'affaire; mais il n'y avait vraiment pas moyen, tant la sincérité de leur conviction s'était trahie par des accents indéniables! Quelques-uns eurent le mauvais goût de s'en trouver humiliés et de persister, au moins pendant trois ou quatre jours, dans leur mauvaise humeur; quelques autres, gens d'esprit et de discipline, prirent le parti de la trouver *bien bonne* et de déclarer que le général venait de jouer un excellent tour et d'infliger une nouvelle défaite au gouvernement. On vit un journal qui, le 2 avril au soir, écrivait encore en tête de son numéro : *Ils ont menti!* et qui le lendemain, sans aucune gêne, au moins apparente, s'écriait en grandes capitales : *Il a bien fait!* C'est ce qu'on appelle « être doué d'un heureux caractère ».

Mais les deux êtres les plus prodigieux dans la circonstance ont été le groom et la cuisinière de la rue Dumont-d'Urville. Il faudrait entasser toutes les épithètes de M^{me} de Sévigné à propos du mariage de Lauzun pour qualifier dignement leur conduite dans cette circonstance. On téléphonait au général, pour lui demander s'il était chez lui, et le général répondait : « Je suis là, mais je sors et ne rentrerai qu'à la nuit. » Ou : « Je suis occupé et ne puis recevoir. » Et l'on disait au sceptique, d'un air victorieux : « Êtes-vous convaincu maintenant? » Seulement le général, c'était Joseph. — Le groom s'appelle Joseph; j'ai le regret d'avoir oublié le nom de la cuisinière. On me dira que le truc est connu depuis M. Vigneaux et qu'on l'a déjà employé dans je ne sais plus quel vaudeville. Mais n'est-ce donc rien pour un simple groom sans littérature, de faire du vaudeville comme Ernest Blum et de rivaliser avec le juge d'instruction le plus *finaud* que la république ait jamais eu?

Ce n'est pas tout encore. Il fallait imaginer les défaites les plus ingénieuses et les réponses les plus vraisemblables, débitées sur le ton de la bonne foi la plus irrésistible, pour se débarrasser des sceptiques, des méfiants, des importuns, des indiscrets, qui se succédaient à la porte du général en vue de tirer la question au clair. Joseph n'a pas été un moment au-dessous de sa tâche. Joseph ne s'est trahi par aucune maladresse, aucune hésitation, aucune gêne. Ceux qui avaient des soupçons en venant, n'en avaient plus en quittant Joseph. Ce que c'est que d'être bien stylé, de vivre dans une atmosphère propice, dans un milieu où tout concourt à votre éducation! Ce groom, ce simple groom s'est mis, comme sans effort, à la hauteur des circonstances. Il s'est montré, du premier coup, un boulangiste accompli, digne, par son sang-froid, la souplesse de son esprit, l'ingénieuse variété de ses ressources, de remplir une

place importante dans la diplomatie du gouvernement futur. Non, Joseph, ne vous en défendez pas : vous êtes trop modeste. Il y a en vous l'étoffe d'un homme d'État! — Pour une faible femme, la cuisinière n'a pas déployé des capacités moins étonnantes. Elle procédait par le sentiment, comme il sied à son sexe aimable : « Ce n'est pas à un ami de Monsieur comme Monsieur que je voudrais mentir. Tenez, Monsieur, je n'ai qu'une fille, et vous savez si je l'aime : eh bien, c'est sur la tête de mon unique enfant que je vous jure »... Ainsi du moins l'ont rapporté les historiens de l'hégire boulangère, car je n'ai pas eu l'honneur de causer avec l'héroïque cordon-bleu. Ce dernier trait n'est-il pas sublime — en son genre?

Mais, pour être à Bruxelles, le général ne nous a pas abandonnés. Il y a la poste, il y a le chemin de fer, il y a le télégraphe, il y a le téléphone. La poste et le télégraphe seront redevables à ses amis d'un excédant de recettes qui viendra bien à point pour diminuer le déficit, et si les compagnies n'avaient eu la funeste faiblesse d'accorder une carte de circulation aux députés, le chemin de fer du Nord aurait pu augmenter le prochain dividende de ses actionnaires. Pour le téléphone, ses actions sont en hausse. Chaque matin nous avons une lettre, un causerie, le récit d'un *interview* ; tous les deux ou trois jours, un manifeste. Il en pleut. C'est une obsession ; à moins de prendre la fuite nous-mêmes, nous ne nous y déroberons pas. Et encore les conversations, les discours et les manifestes du général nous poursuivraient-ils jusqu'en Amérique. Un de mes amis, qui revient du Canada, m'assure avoir rencontré son portrait partout. Au Caire, il n'est question que de lui, et le roi Marie I^{er} a porté son nom jusque chez les Sedangs. Ses photographies font l'ornement du sérail. On ne saurait pousser plus loin la science d'entretenir l'agitation. De l'hôtel Mengelle il préside les banquets de Versailles ou du lac Saint-Fargeau, grâce au téléphone : pour représenter sa personne, il suffit d'un bouquet d'œillets rouges dans un verre, devant un fauteuil vide surmonté de son portrait.

Tous les journaux de l'Europe et ceux du nouveau monde ont discuté la question de l'entrevue avec le prince Victor. Le général a signé l'exil du prince, mais ce n'est pas une raison, maintenant surtout qu'il est exilé lui-même : le sentiment n'a rien à voir dans la politique. Le journal qui a lancé la nouvelle met un rare entêtement à la maintenir contre tous les démentis, et en particulier contre ceux du général en personne. Si on l'interrogeait dans l'intimité, peut-être répondrait-il que ce sont précisément ces démentis qui le rendent inébranlable. En tout cas, le général ne

saurait se plaindre qu'ils ne suffisent pas, — non, en vérité, lors même qu'il appellerait Joseph à l'appui.

M. Boulanger ne comparaitra donc pas devant la haute cour et son absence enlèvera à ce spectacle nouveau pour nous la plus grande partie de son intérêt. En attendant, l'instruction se poursuit parallèlement par la presse opportuniste et par la justice. L'un a décidément découvert d'où vient l'argent : il vient des jésuites : il y avait longtemps qu'on n'avait parlé d'eux, mais enfin les voici de retour, et on va réimprimer le *Juif-Errant*. L'autre fait saisir les factures et les notes de boucherie des gens déménagés depuis trois semaines, et mettre sous scellé les chats de M. Rochefort.

Au simple point de vue pittoresque, tout a été piquant dans les attributions nouvelles confiées au Sénat précisément par ses ennemis les plus déterminés, par ceux qui ne prononçaient son nom que pour le conspuer, qui criaient : *Sus au Sénat!* et dans ces poursuites contre la grande conspiration bonaparto-boulangiste intentées par un ancien procureur impérial devenu garde des sceaux de la République, et soutenues par un ex-magistrat fort zélé de l'empire devenu procureur général, en remplacement d'un autre qui passait la veille encore pour être prêt à rendre tous les services et qui, en donnant sa démission plutôt que de requérir contre le général juste au lendemain du jour où il avait requis contre la Ligue des patriotes, semble avoir voulu surtout prouver à M. Laguerre combien il l'avait mal jugé. Si c'était là son but, il l'a atteint, et M. Laguerre, qui venait de l'injurier à la tribune de la Chambre, a été condamné à lui rendre publiquement son estime.

Personne n'ignore que le nouveau procureur général est M. Quesnay de Beaurepaire, et que M. Quesnay de Beaurepaire ne fait qu'un avec le romancier Jules de Glouvet, auteur de livres distingués, demi-tableaux de la vie rustique et champêtre, demi-récits : le *Braconnier*, le *Forestier*, le *Marinier*, et de quelques autres ouvrages encore d'une valeur diverse : le *Père*, l'*Idéal*, la *Fille adoptive*, l'*Etude Chandoux*, les *Récits du vieux temps*, dont plusieurs n'ont point passé inaperçus. Il venait même de publier, sous un second pseudonyme assez bizarre, celui de Lucie Herpin, un nouveau roman : *Marie Fougère*, qui se passe encore dans la forêt ou sur la lisière du bois, entre paysans et sabotiers, et qui a fait quelque bruit, moins pour le récit en lui-même que pour la préface, où certains romanciers contemporains sont pris à partie, et qui est surtout une réponse à l'*Immortel* de M. Alphonse Daudet. J'estime que M. Q. de Beaurepaire aurait accru l'intérêt et la valeur de ce manifeste en ne doublant pas son premier masque d'un second, qui allait jusqu'à changer son sexe, mais qui a été

vite levé, peut-être sans grande résistance de la part de l'auteur, lorsque le succès ne fut plus douteux. Il a donné encore une pièce au Vaudeville, et, en 1887, il prononça, à la rentrée de la Cour d'appel, un discours remarqué sur l'*amour des lettres*. On eût pu croire que son ambition principale était d'entrer dans ce groupe aimable qui a fourni l'un des plus intéressants chapitres à notre histoire littéraire, mais il a prouvé qu'il en avait d'autres, et quelques-uns assurent qu'il les a toutes.

On voit combien le magistrat et le romancier sont étroitement unis en M. de Beaurepaire. Le romancier s'est souvenu qu'il était magistrat en écrivant le réquisitoire qui sert de préface à *Marie Fougère*. Le magistrat s'est-il souvenu qu'il était romancier en composant son réquisitoire contre le général? Les boulangistes le soutiennent. Ils l'accusent d'avoir confondu ses rôles, embrouillé ses papiers, mêlé à M. de Beaurepaire Jules de Glouvet et Lucie Herpin. Ils ont beau jeu à prétendre que son acte d'accusation est un mauvais roman, gauchement imité de *Rocambole* et de *l'Enfant du Mystère*, dont Victor Havard ne voudrait pas et qui n'a pu être reçu que par un éditeur aussi inexpérimenté que M. Thévenet.

Que de péripéties et de coups de théâtre! Comment la France fait-elle pour s'ennuyer au milieu de toutes ces surprises? La politique est comme une féerie où les changements à vue se succèdent sans interruption, mais c'est un méchant génie qui tient la baguette. Nous n'avons pas le temps de nous reconnaître et de prendre pied. La littérature n'a jamais été plus opprimée par la politique. On en fait encore pourtant; qui s'en aperçoit? Vous parlez poésie, on vous répond centenaire; vous causez Jules Lemaitre, on comprend Boulanger; vous demandez à votre voisin ce qu'il pense du dernier roman de M. de Beaurepaire, et il vous répond en grinçant des dents que c'est une infamie. Dans les entr'actes de *Révoltée*, deux journalistes se battent au foyer à propos de Rochefort. A la première de *Léna*, deux messieurs de l'orchestre confondent leurs regrets sur l'absence de Dupuis et du général, tous deux partis pour Bruxelles, et font assaut de quiproquos comme dans un vaudeville. L'autre jour, à une matinée de l'Odéon, un conférencier nous parlait d'Eschyle et, sans y mettre aucune intention sournoise, faisait l'éloge de ce grand poète et de ce vaillant soldat qui n'avait jamais quitté son poste : aussitôt une moitié de la salle d'éclater en bravos et l'autre en réclamations, tandis que le conférencier, étonné, inquiet, s'interroge dans son for intérieur. — Les jeunes mariés viennent embrasser M. Naquet; encore si c'était comme *félicite* contre le divorce! — Vous êtes au théâtre : le drame en est à sa situation la plus pathétique, à la

grande scène des mouchoirs. Tout à coup on rit. Quoi! Qu'y a-t-il? Et on vous explique que le médecin qui vient d'entrer pour constater la mort de la marquise, s'est fait la tête de Wilson, à moins, — car Wilson est déjà bien vieux, — que ce ne soit celle de M. Déroulède. Vraiment, nous sommes malades!

La politique, l'affreuse politique se mêle à tout pour tout gêner. Elle se mêle à l'Exposition; elle se mêle à la science; elle se mêle aux lettres; elle se mêle aux arts; je crois bien même qu'elle se mêle au concours hippique. Le centenaire de 89 vient s'ajouter encore à la maladie. On organise à la salle des États une exposition révolutionnaire pour laquelle on a fait appel à tous les collectionneurs, et sur l'emplacement des Tuileries, on se propose d'élever un monument à la gloire de la Révolution, destiné non seulement à célébrer la grande époque, mais encore, suivant l'expression de M. Mesureur, à ruiner pour toujours les espérances de ceux qui songent à reconstruire le château royal, car on n'y doit ouvrir ni portes ni fenêtres, afin que la monarchie n'y puisse jamais entrer.

Telle est, en raccourci, l'aimable préface de l'Exposition universelle. Cette fête de la paix a un prélude singulièrement orageux. Ce qui domine dans cette ouverture, ce ne sont ni les violons ni les petites flûtes, mais les cuivres, les tambours, le tam-tam. Les polémiques sont montées à un diapason qui crève le tympan. On écrit avec un gourdin; on ne se répond plus les uns aux autres, on se boxe, on s'écrase le nez, on se poche les yeux; les coups de plume ne sont même pas des coups de stylet, ce sont des coups de tête en pleine poitrine ou des coups de pied au derrière, avec des épithètes empruntées au vocabulaire de Charonne. On se traite couramment de misérable, de souteneur, de pied-plat, de dernier des drôles, de voleur et d'assassin. Quand on s'arrête à Papavoine, au lieu d'aller jusqu'à Troppmann, c'est de la modération, et si l'on se borne à vous qualifier de polisson et à vous accuser d'escroquerie au jeu, estimez-vous heureux et rendez hommage à la délicatesse de votre adversaire. J'ouvre un numéro de *l'Intransigeant* et j'y lis un article de M. Rochefort, dans ce style qui n'est qu'à lui, sur M. de Beaurepaire : « La fille Lucie Herpin, nommée procureuse ou plutôt proxénète générale... » Je m'arrête, et je crains de ne m'être pas arrêté à temps, quoique je n'aie point dépassé la première ligne. Le reste va *crescendo*, car nous avons affaire au virtuose de l'outrage.

Je conçois que M. le sénateur Lisbonne, homme d'âge et de mœurs paisibles, quoique d'opinions avancées, ait conçu l'idée d'opposer une digue à ce débordement et qu'il ait présenté son projet de loi pour la répression des injures par la presse. Mais

M. Lisbonne voulait-il faire croire qu'on n'injurie qu'avec la plume? Si raides, comme dirait Barantin, que soient les choses qu'on lit dans les gazettes, on en entend de non moins raides à la Chambre, et elles avaient trop beau jeu à répondre : *Medice, cura te ipsum*. Les sténographes savent être sourds à l'occasion, mais les auditeurs des tribunes ne le sont pas et ils en entendent de belles! Il n'est pas une de ces tempêtes en *chambre*, désignées à l'*Officiel* par l'euphémisme de *Mouvements divers*, où n'éclatent des bordées de gros mots à faire rougir les cheveux blancs du vénérable M. Lisbonne, et il s'en faut de bien peu, malgré les efforts trop souvent impuissants de l'infortuné M. Méline, que la tribune ne souffre elle-même tout ce que souffre le papier. Jamais maître d'études ne fut traité par ses élèves en révolte avec autant d'irrévérence que le président du Corps législatif par les grands collégiens chauves dont il est chargé de diriger les débats. On en a vu bondir jusqu'à son fauteuil et vouloir l'en jeter à bas, comme la chose se pratique couramment à la salle Pétrelle, et ce qu'on appelle encore dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* le style parlementaire consiste maintenant à épuiser toutes les expressions du *Catéchisme poissard*, et à déclarer, dans un hémicycle que décore la statue de la Loi, que l'honorable préopinant est un vil greдин qui en a menti.

II

M. Chevreul, qui s'intéressait tant à la tour Eiffel et qui a eu la satisfaction de la voir achevée, n'aura pas atteint l'ouverture de l'Exposition. Il serait excessif de dire que sa mort est un deuil public : il avait rempli sa carrière et on ne pouvait, depuis longtemps déjà, plus rien attendre de lui, que la continuation de son existence. C'est précisément ce qu'on en attendait encore. Il fallait pourtant bien qu'elle prît fin, et cette fin n'a rien de prématuré, mais, depuis qu'il avait dépassé la centaine, il semblait qu'il n'eût plus de raison pour s'arrêter. Chaque fois qu'il commençait une année nouvelle, on s'habituaient à croire qu'il la finirait, et le sentiment qu'on a éprouvé en voyant disparaître tout à coup, dix à douze jours après la mort de son fils, à l'âge de cent deux ans, sept mois, huit jours, ce phénomène national, c'est un désappointement analogue à celui qu'on aurait ressenti si le jeûneur Succé avait succombé brusquement à la faim le trente-huitième jour de son expérience.

Tout a été dit, et depuis longtemps, sur M. Chevreul. Le jour où il a dépassé sa quatre-vingt-dixième année, il a commencé à devenir

légendaire, et les gazettes, où il n'avait guère été question de lui jusqu'alors, se sont occupé de sa personne, nous ont raconté son genre de vie et ses découvertes. Chaque année, chaque mois, chaque semaine ajoutait un fleuron à sa couronne de gloire. En 1886 on a célébré son centenaire comme nous allons célébrer celui de 89, et à cette occasion il a été écrit des volumes sur son compte. Il est devenu populaire non pour ses découvertes en chimie, pour ses recherches sur les corps gras, les teintures, les couleurs et les reflets, pour cette invention de la bougie stéarique qui a créé une industrie nouvelle et enrichi tant de monde sans l'enrichir lui-même et qui, chaque fois qu'ils jouissent de sa petite flamme claire et nette, devrait faire bénir son nom à tous ceux dont l'enfance a été éclairée par la lumière trouble et vacillante de l'affreuse chandelle de suif, mais pour avoir donné à ses concitoyens l'exemple authentique et incontesté d'une vie ultra-séculaire.

Sans doute les centenaires, sans être communs, ne sont pas d'une rareté telle qu'on n'ait, tous les ans, le plaisir d'en voir citer deux ou trois. Mais ceux dont on nous parle de temps à autre sont bien loin, et presque toujours aussi ce sont des gens obscurs, que l'on ne connaît pas et dont les journalistes avisés accueillent l'histoire sans contrôle pour flatter l'abonné. Le bon villageois centenaire, qui fait encore ses deux lieues à pied et qui lit sans lunettes, est l'un de ces vénérables *clichés* qui reparaissent à intervalles périodiques, comme le mendiant qui se laisse mourir d'inanition et dans la mansarde duquel on trouve, sous des chiffons ignobles, une liasse de billets de banque et des titres au porteur. Il n'en était pas ainsi de Chevreul : nous l'avions sous la main, exposé aux yeux de tous et comme sur un piédestal. Il avait fait bien des découvertes, mais pas une aussi généralement appréciée que l'art de vivre cent trois ans sans infirmités, sans goutte, sans rhumatisme, et on donnerait toutes ses autres pour celle-là.

Il est dommage que M. Chevreul n'ait pas écrit son secret, comme Louis Cornaro. Mais s'il ne l'a pas écrit, il l'a dit souvent à ceux qui le lui demandaient. Je transcris ici textuellement, pour être agréable à mes lecteurs et pour leur instruction, l'une de ses dernières consultations à un *reporter* qui l'*interviewait* :

« Oh ! c'est bien simple. Je n'ai jamais fait d'excès ; ce qui ne veut pas dire que je me sois privé de tout plaisir. J'estime, au contraire, avoir vécu comme tout le monde, avec l'exception de n'avoir jamais bu une goutte de vin. Je crois que la nature est une bonne conseillère et qu'on peut tout faire à la condition d'obéir à ses lois. Ainsi, je travaille beaucoup, mais quand je me sens

fatigué, je me couche. Je dors d'un sommeil profond, mais aussitôt que je me réveille, je me lève. Je ne crois pas au repas régulier, mais je mange chaque fois que j'ai faim, et à ma faim. Je fais des promenades à pied tous les jours et je marche jusqu'à ce que la fatigue m'oblige à rentrer. Et il en a toujours été ainsi pour toute chose. C'est mon père qui m'a inculqué cette manière de vivre, et, quoiqu'il soit mort plus jeune que moi, il ne pouvait plus guère passer pour un jeune homme, car il s'est éteint à quatre-vingt-onze ans. »

C'est bien simple, en effet, comme vous voyez. Seulement ce que M. Chevreul a négligé de dire, c'est qu'il est essentiel de joindre à ce régime un estomac solide et une constitution de fer. Ces deux derniers articles pourraient peut-être même à eux seuls tenir lieu de tous les autres, et je crains que rien n'en puisse tenir lieu.

La Chambre a voté des funérailles nationales à M. Chevreul, après un court et éloquent hommage de Mgr Freppel au grand savant, au bon citoyen et au chrétien convaincu dont la réputation d'intégrité et de désintéressement ajoute un dernier trait à sa noble figure. Il ne s'est trouvé qu'une voix pour voter contre le rapport de la commission, sans doute celle d'un fanatique de la libre-pensée qui a voulu protester contre les obsèques religieuses de l'ancien directeur du Muséum, et qui n'admet pas qu'un « chrétien convaincu », mort avec les secours de l'Église, puisse être un savant sérieux.

Peu de journalistes et d'hommes de lettres ont eu une carrière plus active que M. Louis Ulbach, qui vient de mourir dans sa soixante-septième année. Il avait débuté par le volume de poésies traditionnel en 1844, et dès 1848 il avait déjà eu son procès politique. On compterait difficilement ses volumes, et je défierais le plus patient des bibliographes, M. de Lovenjoul lui-même, qui a retrouvé tous les articles de Th. Gautier, d'énumérer tous ceux de M. Ulbach. Il a certainement écrit dans la moitié des grands journaux parisiens et dans presque tous les journaux d'avant-garde, sans parler de l'*Indépendance belge*, où il fit longtemps des chroniques. Il en a dirigé et il en a fondé : on rencontre encore quelquefois sur les quais des numéros isolés de la *Cloche*, pamphlet hebdomadaire de la fin de l'empire qui fut une sous-*Lanterne* et dont il fit ensuite un journal quotidien. De 1853 jusqu'à sa suppression en 1858, il avait dirigé la *Revue de Paris*, et depuis l'an dernier encore, il avait fondé et dirigeait avec M. Jules Simon la *Revue de famille*. Il a touché à tout, même au théâtre, mais surtout à la critique, à la chronique, au roman. On lit encore son chef-

d'œuvre en ce genre : *M. et M^{me} Fernel*. Il n'a jamais sacrifié au naturalisme et, comme on l'a dit sur sa tombe, « dans ses cinquante volumes de romancier il n'y a pas une fange. » Mais, quoique M. Ulbach fût un homme d'infiniment d'esprit et de talent, son œuvre est trop touffue, il a été trop absorbé par le journal et trop contraint à une production continue pour que l'oubli n'ait pas déjà envahi une grande partie de ses travaux. La politique l'avait longtemps attiré presque autant que la littérature. Ce fut un militant, qui combattit dans les rangs avancés, et il dut payer à plusieurs reprises les frais des petites guerres qu'il entreprenait volontiers et qu'il menait avec ardeur. Sous les apparences d'une certaine bonhomie, il avait un tempérament de polémiste. Mais l'âge calma ses fougues juvéniles, et devenu conservateur de l' Arsenal, officier de la Légion d'honneur, président de l' Association littéraire et artistique internationale, qui voyageait beaucoup et qui était reçue ou visitée par les souverains, il avait mis beaucoup d'eau dans son vin démocratique. Il y a quelques mois, nous avons même lu de ce libre-penseur avéré, dans la *Revue de famille*, un article sur la première communion non seulement respectueux, mais que, — sauf une phrase, où perçait le vieil homme, — un catholique aurait pu signer. Ajoutons que, même en ses improvisations, L. Ulbach resta toujours un écrivain correct, respectueux de la langue, soigneux du style, en homme qui était entré dans la vie avec un premier prix de discours français remporté au grand concours.

M. le duc d'Aumale, déjà de l'Académie française et de l'Académie des beaux-arts, a été élu le 28 mars, par 32 voix contre deux abstentions, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Rosseew Saint-Hilaire; et le 4 avril, M. Meilhac, successeur de Labiche, a été reçu à l'Académie française par M. Jules Simon. Au début de son discours, dans son remerciement à l'Académie, le récipiendaire s'est applaudi de pouvoir la remercier tout entière, et le directeur, en lui répondant, a voulu tout d'abord, avant même de saluer le nouveau confrère que la compagnie s'était donné, saluer celui qui venait de lui être rendu.

Il est fort joli, ce discours de M. Meilhac sur Labiche. Ce n'est pas précisément du Meilhac, mais c'est presque du Labiche. Soit qu'il ait subi involontairement l'influence de celui dont il venait de relire et d'étudier le théâtre, soit que, par courtoisie de successeur, il ait cru devoir s'en inspirer, il y a mis plus de rondeur, de bonhomie, de naturel, de gaieté que de finesse : en pareil sujet, c'était de la couleur locale. Dans sa succession d'anecdotes et de

petits tableaux de genre, c'est comme un joli vaudeville un peu sans façon, où M. Meilhac semble s'être fait bourgeois lui-même pour célébrer le talent et le caractère essentiellement bourgeois de son prédécesseur, mais qui nous apprend pourtant sur son compte certaines particularités assez inattendues.

Lorsqu'on lit Labiche ou qu'on voit représenter une de ses pièces, on est porté à croire qu'il produisait des comédies sans effort, sans travail même, comme un pommier porte des pommes, comme l'eau claire d'un ruisseau coule de source. Il n'en est rien : « Labiche travaillait énormément », et s'il écrivait presque au courant de la plume, c'était sur un *scenario* longuement préparé, où tout avait été prévu, discuté, remanié dix fois. De plus, Labiche était un méthodique, ayant la passion de l'exactitude, réglant l'emploi de chaque moment et capable d'étudier le droit uniquement pour remplir une heure inoccupée tous les jours. Je comprends mieux maintenant son étonnante fécondité. Combien de fois n'arrive-t-il pas ainsi que, là où l'on est tenté de croire à des phénomènes de génération spontanée, il n'y en a pas d'autre qu'une force de production moyenne fécondée par l'heureuse répartition et la régularité d'un travail assidu qui ne laisse aucune heure sans emploi.

Le nom de Labiche rappelle aussitôt la farce épique du *Chapeau de paille d'Italie*, et le *Chapeau de paille d'Italie* le souvenir de Grassot. M. Meilhac n'a pas reculé devant cette évocation peu académique. Feu Grassot ne prévit certainement jamais, dans sa carrière de pitre enroué, de *queue-rouge* aphone, suppléant à sa voix absente par une mimique saccadée de macaque atteint d'aliénation mentale, qu'un jour viendrait où il serait question de lui sous l'auguste coupole. Il doit cet honneur à M. Meilhac, et je vois d'ici son geste, j'entends son onomatopée bizarre si on le lui eût prédit quand il jouait *Grassot embêté par Ravel*. Il est vrai que M. Meilhac ne l'a pas nommé; il s'est contenté de le désigner par une périphrase très transparente et par son rôle légendaire de Nonancourt. Les mânes des graves académiciens d'autrefois ont dû tressaillir dans leurs tombes en entendant retentir sous la voûte du palais Mazarin ce nom burlesque et ceux de Cabussat, de Marjavel, de Colladan, de Célimare, de Mistingue et Lenglumé. Cependant le récipiendaire n'a point poussé le courage jusqu'au bout. En faisant une citation de la *Grammaire*, il a altéré le texte par la substitution d'un adjectif convenable à une épithète saugrenue. Je croyais qu'il était interdit de toucher aux classiques, et M. Meilhac m'a fait songer ici à ces éditions *ad usum juventutis* qu'on a tant reprochées au P. Jouvençy.

Je crains que le nouvel académicien, lorsqu'il montre Labiche allant en *Hollande* pour admirer les *Flamands* et pour frétiller de plaisir devant les tableaux de *Téniers*, n'ait confondu, comme bien d'autres d'ailleurs, deux écoles parfaitement distinctes. Je demanderais aussi à faire des réserves sur le rapprochement avec Daumier : dans le comique, Labiche et Daumier ne sont vraiment pas deux talents de même famille. A cela près, le discours est fort aimable. Mais on se doute bien que M. Jules Simon n'était pas homme à rompre la tradition d'après laquelle, dans ce tournoi académique, la supériorité est à peu près assurée d'avance au vétéran qui reçoit sur le novice qui est reçu.

C'est à M. Edmond Rousse que revenait la tâche de faire à M. Meilhac les honneurs de la maison. « Mais, dit l'orateur, l'Académie avait été malheureuse sous le consulat de M. Rousse ; elle avait fait des pertes cruelles ; notre directeur ne pouvait passer sa vie à écrire des discours ; il fallut lui choisir un suppléant. Ce qui vous étonne, et moi aussi, c'est qu'on ait été penser à moi. Il était si simple de choisir un auteur dramatique ! » Seulement, à ce qu'il paraît, « l'Académie a eu peur d'être trop amusante ; et elle a choisi un vieux moraliste tout exprès pour jeter un peu d'ennui dans la cérémonie. Je prends le ciel à témoin qu'on ne m'a pas donné d'autre raison quand j'ai parlé de me récuser. » Eh bien, voilà un calcul qui n'a guères réussi, heureusement ! Mais je soupçonne ici M. Jules Simon de coquetterie : il sait trop qu'il ne risque rien d'alléguer des raisons où l'auditoire ne trouvera qu'un motif de plus à l'applaudir. Je sais tel académicien, et vous aussi, qui se fût bien gardé de répéter un pareil propos, de peur qu'on ne le prit au mot, mais à qui, d'ailleurs, l'Académie se fût bien gardée de le tenir.

S'il faut en croire M. Jules Simon, il n'avait jamais vu ni lu aucune des pièces de M. Meilhac. Je suis peut-être le seul homme dans ce cas, ajoute-t-il pour tourner en compliment cet aveu qui n'a rien d'agréable à un auteur. Faut-il le prendre tout à fait au mot ? Depuis de longues années il habite la même maison que M. Meilhac ; il passait pour voisiner quelquefois avec lui, et il ne se pique pas de vivre en farouche cénobite. Il nous est arrivé de le rencontrer au théâtre. Quoiqu'il en soit, il a poussé la conscience jusqu'à lire les quatre-vingt-dix-huit pièces de M. Meilhac, y compris *Toto chez Tata*. Et il nous parle des plus notables en causeur charmant, en critique d'esprit juste et fin, en moraliste qui, sans froncer un sourcil morose, sait faire ses réserves, tantôt sur un ton de spirituelle bonhomie et de gronderie indulgente, tantôt avec une netteté qui ne laisse rien à désirer. M. Jules Simon a peu de

goût pour l'opérette, surtout il n'aime point la parodie, et il ne s'en cache pas, même devant l'un des auteurs de la *Belle Hélène*. C'est un ridicule qu'il le prie de lui pardonner, en raison de son âge et de son éducation : « Il est si bon d'admirer ! Après le bonheur de croire, le bonheur d'admirer est le plus grand. »

M. Meilhac avait remarqué qu'il n'y a pas à proprement parler, de rôles de femmes dans le théâtre de Labiche ; c'est une remarque qui ne s'applique pas au sien. M. Jules Simon passe en revue quelques-unes de ses femmes, et il analyse finement ces petits êtres nerveux, élégants, pas très honnêtes, pas très pervers non plus, qui joignent seulement beaucoup d'inconsistance morale à une grande subtilité d'esprit, qui manquent de sens, mais ne manquent jamais d'habileté pour arriver à leurs fins, dont plusieurs enfin ne sont que de jolies bestioles ayant l'air de trouver toutes naturelles, par la simplicité avec laquelle elles en parlent, les énormités qu'elles font. Et plus d'une fois, il se trouve que, en ayant l'air de vouloir simplement tracer l'analyse d'un caractère, il fait la critique d'une pièce. Était-il possible d'envelopper plus finement l'observation sur la singulière lacune du discours de M. Meilhac ? Labiche, en prenant possession de son fauteuil, s'était donné le plaisir de présenter ses collaborateurs, et on sait qu'il en eut « de quoi faire toute une académie. » Au contraire, M. Meilhac a gardé un silence complet sur ce chapitre qui manque à son discours, « comme les femmes manquent au théâtre de Labiche. » Pourquoi ? M. J. Simon va vous le dire. C'est parce qu'il n'a eu qu'un collaborateur et qu'il est plus long et plus embarrassant (hum !) de parler d'un seul que de parler d'une foule. — Vous saisissez, n'est-ce pas ? — C'est aussi parce qu'il voulait laisser à un autre le plaisir de dire tout ce qu'il y a en ce collaborateur d'esprit étincelant et de grâce décente. — Assurément. — C'est encore parce que l'amitié a ses scrupules comme l'amour et que d'ailleurs, en prononçant l'éloge d'un homme associé si longtemps et si étroitement à son œuvre, il aurait paru prononcer le sien. — A coup sûr. — « Ce n'est pas que cela vous eût déplu : mais les malveillants auraient glosé, et les curieux n'auraient pas manqué de se dire : Faisons la part de chacun. Vos compliments auraient passé pour des aveux ou pour des artifices, suivant l'opinion qu'on se serait faite de votre sincérité. »

Je ne sais si vous êtes de mon avis, mais moi je trouve cela délicieux, et il n'y a pas moyen de s'en fâcher.

Je vous recommande encore le *couplet* où M. Jules Simon conseille au récipiendaire de ne pas s'irriter si l'on qualifie bon nombre de ses pièces de bouffonneries, et même de parades. Une parade a

du bon : elle nous distrait et nous fait rire. Est-il un plus grand service au temps où nous sommes ? Car écoutez les conversations, partout, dans la rue, dans le monde, à l'Académie même : « Quel ministère ! Je ne parle pas de celui d'aujourd'hui (cela va sans dire), ni de celui d'hier ; pas même de celui de demain. C'est une habitude française, et tellement dans nos mœurs, qu'il m'est arrivé d'être reçu de la même façon, quand c'était moi qui étais le ministère. — Encore une sottise aujourd'hui, dit un autre, et on ne les compte plus. Je ne sais pas ce qu'ils feront demain, mais je sais que ce sera désastreux. » Il est bien entendu que cette dernière phrase n'a rien de plus personnel que la précédente. « Encore une sottise aujourd'hui ! » et « Je ne sais pas ce qu'ils feront demain, mais ce sera désastreux », ne viennent là que pour exprimer « une habitude française », et la suite, car cela continue, n'a également pour but que de montrer combien il est nécessaire d'avoir des parades qui nous arrachent à ces dispositions chagrines. Le premier devoir d'un chef de gouvernement, au temps où nous sommes, serait d'engager Bobèche : on y gagnerait. Vous m'entendez bien.

Je ne dirai pas que le talent littéraire de M. Jules Simon [se soit accru dans ces dernières années, à un âge où chez beaucoup d'autres il s'affaiblit, lorsqu'il ne s'éteint pas. Mais il a du moins trouvé plus d'occasions de se manifester, et il les a saisies, il en a profité avec la verve, la vaillance et la souplesse d'un jeune homme. Il écrit des livres, il fait des conférences, il prononce des discours, il préside des banquets et des réunions ; au Sénat, à l'Académie française, à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est le secrétaire perpétuel, on le trouve toujours prêt ; pour se délasser, il écrit régulièrement au *Matin*, et donne un grand article à chaque numéro de la *Revue de famille*. Quelle sève, et quelle variété d'aptitudes ! Il ne lui manque guères, pour être complet, que d'écrire une comédie. L'idée m'est venue, en lisant sa réponse à M. Meilhac, qu'il s'en tirerait] peut-être aussi bien que l'auteur de *Décoré*.

III

Les petites expositions se dépêchent de jouir de leur reste, avant l'ouverture de la grande. Celle de Feyen-Perrin, qui servait de préface à sa vente, n'a pas fait recette. Celle de M. Bridgmann, un Américain, élève de Gérôme, déjà bien connu dans nos salons annuels, et qui s'est consacré surtout à la peinture des paysages, des mœurs et des types algériens, n'a pas attiré non plus les multi-

tudes. M^{lle} Louise Abbema a convoqué aussi le public autour de son œuvre, et enfin l'on vient d'exposer également les toiles laissées par le paysagiste Eugène Lavieille. C'est une coutume qui se généralise; elle tend même à devenir banale. Mais il en est de ces exhibitions exclusivement personnelles comme des concerts où l'on n'entend qu'un seul instrument et un seul instrumentiste : il faut être bien fort pour se permettre sans quelque ridicule le *Moi seul*, et c'est assez.

Le tour de l'exposition des pastellistes est revenu dans le cycle annuel de la galerie Georges Petit. A la bonne heure, voici vraiment un Salon : 87 ouvrages, pas un de plus, et tous ou presque tous de choix. Dans le nombre, vous trouverez des degrés très divers de mérite, et vous aurez vos préférences, mais pas un ne vous paraîtra indigne d'un coup d'œil. On peut juger M. Emile Lévy, en dehors de sa *Vieille* au modelé vigoureux, et du charmant enfant nu qu'il nous montre assis sur son lit et à qui il ne manque qu'un peu plus de fraîcheur dans la carnation, trop lisse et trop achevé; l'étude de M. Guillaume Dubufe, d'une grâce un peu mignarde et frivole; les Parisiennes de M. Machard, d'un teint un peu maladif; mais quels habiles praticiens, toutefois, et quel art séduisant! M^{lle} Madeleine Lemaire m'a paru moins heureuse qu'à l'ordinaire, dans cette grande étude de plein air où l'on retrouve d'ailleurs quelque chose de son élégance. Dans un genre tout opposé, M. Lhermitte vaudrait le voyage à lui seul, avec ses compositions rustiques où la vérité poussée jusqu'au réalisme des types n'exclut pas une certaine poésie : les *Dentellières*, la *Veillée*, surtout la *Baignade*, dont on peut rapprocher les *Petits maraudeurs* d'Adrien Moreau.

Je ne vois pas trop ce que les plus exigeants pourraient reprendre à la grande *Etude* où M. Puvis de Chavannes a symbolisé la *Botanique* : elle a, comme toujours, la simplicité du faire, mais, comme toujours aussi, cette simplicité se marie avec le style, et cette fois elle ne permet pas de contester la science du dessin. Tout n'est pas égal, il s'en faut, dans l'exposition de M. Thévenot, mais, parmi ses portraits, il en a un surtout, — *Une Parisienne*, — d'un ton chaud et vigoureux, d'une spirituelle et piquante saveur d'exécution. On regarde beaucoup *Sous les arbres*, le *Vol des oiseaux*, une *Eclipse de lune*, par M. Besnard. N'allez pas croire, d'après les titres, à des tableaux de genre : ce sont de simples études. *Une éclipse*, par exemple, représente une figure de femme en buste, reculée dans l'angle de la toile et que l'artiste a imaginé de détacher sur le disque de la lune, qu'elle réduit à l'état de croissant et qui lui fait une sorte de mystérieuse auréole. Cette fantaisie n'est point sans un certain charme poétique. Mais pourquoi avoir exposé

cet autre grand portrait au profil sec, plaqué d'un reflet excessif et un peu brutal, qui est trop visiblement inachevé?

Pour inaugurer son nouveau local, l'Union artistique a organisé une exposition particulièrement brillante. On sait que le cercle de la place Vendôme, — *vulgo* des Mirlitons, — a fusionné avec celui de la rue Boissy-d'Anglas, — dit des *Bébés*. En se réunissant, les deux cercles ont si bien agrandi, embelli, transformé leur hôtel qu'il en est résulté un sobriquet nouveau et que, dans la langue courante du journalisme, le nouveau cercle s'appelle de ce nom expressif : l'*Epatant*.

Eh bien, on pourrait presque qualifier du même titre l'exposition par laquelle il a ouvert au public sa salle des fêtes, — une vaste salle haute et claire, aux voussures décorées d'arabesques d'or, avec des tribunes qui arrondissent entre les arcades leurs balcons en corbeilles. Deux cent trente-cinq tableaux, sans parler des statues, et, sur le catalogue, les noms de Benjamin-Constant, de Berne-Bellecour, Bonnat, Bouguereau, Cabanel, Cazin, Carolus-Duran... Je m'arrête dès la première lettre, car le lecteur peut prévoir par ce début quelles proportions prendrait une simple nomenclature. Un compte-rendu, si sommaire qu'il puisse être, est presque impossible : précisément parce qu'il faudrait le réduire à des proportions succinctes et le rapprocher ainsi d'une table des matières, il serait d'autant plus fastidieux. Et ce n'est point la seule raison qui m'arrête : joignez-y l'extrême difficulté d'approcher des tableaux, de les examiner à l'aise, de prendre quelques notes, parfois même de les entrevoir, dans l'énorme foule qui remplit la salle chaque après-midi et permet à peine de s'y retourner. Je vous conseille d'amasser une large provision de patience si vous nourrissez l'ambition d'arriver jusqu'à l'*Ecrivain* de Meissonier, qui n'est pourtant pas de sa première marque, ou même jusqu'au *Vieux mendiant* de son fils, que beaucoup de visiteurs prennent pour le père, avec une naïveté qui d'ailleurs n'a rien d'excessif, car le *Vieux mendiant* vaut l'*Ecrivain*. Il y a foule devant les portraits féminins de feu Cabanel, où l'on retrouve toute l'habileté et l'élégance de son exécution; devant ceux de Jalabert, d'Emile Lévy, de Toulmouche, de Tofano, — une jolie tête sur fond d'or, tenant une épingle entre ses lèvres, simple prétexte à montrer le sourire perlé de ses dents; devant les *Chats*, les spirituels et sempiternels chats de M. Eugène Lambert, qui du moins cette fois nous donne un peu de nouveau, sinon dans le sujet, — ne soyons pas trop exigeants! — du moins dans la facture, car il a haussé d'un ton le diapason de sa palette; devant la fine et attrayante *Parisienne* de M. Tony Robert-Fleury; M. Febvre en duc de Guise, de M. Char-

tran; *Après le cotillon*, de M. Gervez; la *Samaritain*, d'un modelé gras, lumineux et vivant, de M. Carolus-Duran, qui a envoyé aussi un portrait d'homme, le chapeau sur la tête, la cigarette à la bouche, saisi sur le vif et très crânement enlevé. Quant aux portraits tapageurs de M. Clairin, qui a voulu, dirait-on, tirer un feu d'artifice pour inaugurer la salle des fêtes, je crains bien qu'ils ne fassent plus de bruit que de besogne.

Le défilé de soldats de la République, par la neige et devant un moulin, que M. Fr. Flameng intitule la *Conquête de Hollande*, n'est pas trop indigne d'être rapproché de la *Campagne d'Egypte*, esquisse exécutée de verve par M. Detaille. M. Julien Le Blant a mis dans le *Prisonnier* tout le caractère et le style des scènes de la chouannerie dont il s'est constitué le peintre ordinaire. On nous montre aussi quelques paysages excellents. Je rattache à cette catégorie la *Mignon* de M. Heilbuth, ou la scène s'encadre dans un paysage doux et fin, qui en fait tout le charme. *L'Elseneur* de M. Cazin est le songe poétique d'une nuit d'été. Que dire du désert et du lac bleu à outrance, le long duquel M. Gérôme nous montre un lion *quærens quem devoret*, — sinon que cette toile serait une des plus médiocres de l'exposition, si le même artiste n'avait envoyé une *Battue* qui ne l'est pas moins? Enfin, pour couper court, voici peut-être les deux toiles les plus intéressantes et les plus remarquables : l'une par le sentiment, l'autre par la facture. Je veux parler d'abord des *Bretons en prière*, de M. Dagnan-Bouveret. Prenez garde : l'œuvre est si simple qu'avec un peu de distraction vous pourriez passer devant elle sans la remarquer; mais ce sont précisément cette simplicité extrême, cette vérité parfaite, sans aucun artifice, sans aucune hyperbole, où l'accent est si bien d'accord avec l'exécution, qui en font le mérite. Maintenant, détournons un peu à gauche et regardez le portrait de M. G. du R., par Bonnat. Vous n'aurez pas besoin de le chercher, d'ailleurs, il vous sautera aux yeux. Quel modelé prodigieux, quelle vigueur, quelle netteté, quel relief! C'est presque de la sculpture. Les plis du visage, les orbites des yeux, l'ossature et les rides des mains sont maçonnés en pleine pâte, soulignés comme par le tranchant d'un burin. Il y a quelque chose d'implacable, presque de la cruauté, dans cette façon de faire le portrait des gens comme si on les écorchait.

Je m'aperçois que je viens d'user de la figure de rhétorique qu'on appelle la prétérition; mais vraiment ces quelques lignes ne sont même pas un compte-rendu sommaire. Il faut aussi nous borner aujourd'hui à parcourir, non pas à vol d'oiseau, mais à vol de chroniqueur, l'exposition historique de la Révolution française,

qui s'est ouverte le 20 avril seulement, dans la salle des États, pour célébrer le centenaire de 89. Elle n'est pas officielle : elle a été organisée par une société privée, et les collections de l'État ou de la Ville de Paris, par exemple celle du musée Liesville à l'hôtel Carnavalet, n'y ont pris aucune part. Mais, grâce au concours d'un grand nombre d'amateurs, on n'en est pas moins parvenu à constituer un musée infiniment curieux — le musée des souverains de la République, — comprenant des milliers de pièces du temps : portraits, tableaux, estampes, plans, caricatures, bustes, médailles, autographes, pièces authentiques revêtues de leur signature, souvenirs historiques des genres les plus divers, depuis l'échelle de corde de Latude, qui ne se rattache que très indirectement à la Révolution, jusqu'aux assiettes patriotiques et aux boucles d'oreilles à la guillotine, surmontées du bonnet phrygien et portant, en guise de pendant, la tête de Louis XVI coiffée de sa couronne.

Autant que j'ai pu en juger par deux visites très rapides et en l'absence du catalogue, qui n'est pas encore prêt, il faut rendre cette justice aux organisateurs de l'exposition qu'ils ne l'ont point faite en sectaires. Ils ont réuni impartialement le pour et le contre sans laisser apparaître une pensée d'apothéose, qui d'ailleurs résisterait difficilement à un examen sérieux, ou même à une simple promenade tant soit peu attentive. On peut bien faire l'apologie de la Révolution avec des phrases, dans un article, dans un livre, dans un discours ; mais avec une exposition de documents authentiques, c'est autre chose. Les documents parlent d'eux-mêmes. Ils ont été distribués ici dans l'ordre chronologique. A l'entrée, c'est la salle de Louis XVI et des États généraux, où je signale à mes lecteurs une délicieuse statue de Marie-Antoinette à seize ans, en biscuit de Sèvres ; puis viennent les compartiments consacrés à la prise de la Bastille, à la Constituante, à la Législative, à la Convention. En retour, se succèdent la Terreur et le 9 thermidor, le Directoire, le 18 brumaire, le Consulat. Il me semble pourtant qu'il y a quelques lacunes. Par exemple, je n'ai pas souvenir d'avoir rien vu sur les massacres de Septembre, qui ne laissent pas d'être un épisode notable de la Révolution ; et j'ai vu peu de chose sur les Girondins. L'allée centrale est tapissée des soixante drapeaux de la milice bourgeoise de Paris, car chaque district avait son drapeau, et la plupart sont d'un grand luxe décoratif ; elle aboutit à l'Autel de la Patrie, tel qu'il fut dressé au Champ de Mars le jour de la Fédération. Il est bien entendu que l'autel et les drapeaux ont été reconstitués, mais le plus exactement possible.

Au hasard de mes souvenirs et pêle-mêle je note, parmi les pièces les plus intéressantes ou les plus significatives, des arrêtés

du Comité de salut public, des ordres d'exécution, avec *en-tête* du Tribunal révolutionnaire, signés *Fouquier*; le dernier ordre du jour d'Henriot, daté du 9 thermidor, avec un pâtre sur le chiffre, parce que la plume tremblait dans les mains du commandant général, plus ivre encore que d'habitude; des lettres autographes de Camille Desmoulins, de Marat, de Robespierre, une entre autres de 1783 (signée *de Robespierre*), qu'on peut mettre à côté de ses petits vers galants et sensibles. A côté de cette lettre et d'un dessin qui représente la fiancée du vertueux Maximilien, Eléonore Duplay, voici un Robespierre jeune, — à peu près de l'époque où il écrivait cette missive d'un badinage puéril, — sous les traits d'une sorte de dameret souriant, précieux, compassé, avec un jabot de dentelle et une épée de parade. Le front du futur géant de 93 ne perce pas du tout sous le masque étroit de ce cuistre doux et maniéré. Voici un Talleyrand tout jeune, en costume d'abbé, qui n'est guères plus révélateur; un Vergniaud qui étonne par son insignifiance et sa mollesse; deux Saint-Just, dont l'un surtout nous rend au naturel cet inflexible et sentencieux fanatique, ce froid enthousiaste, à la parole tranchante comme le couperet de la guillotine.

Ce moulage de Marat, pris sur la figure de l'Ami du peuple après son assassinat par Charlotte Corday (dont on nous montre plusieurs portraits du temps, bien éloignés de l'héroïne factice et un peu théâtrale qu'on a créée après coup) porte son cachet d'authenticité avec lui. Je n'en dirai pas autant du masque de Robespierre, dont les certificats, s'il en a, auraient besoin d'être sérieusement contrôlés. Danton et sa famille sont représentés abondamment. Peut-être le propriétaire de ces portraits les expose-t-il comme des reliques, mais à nous, qui ne sommes point des dévots de Danton, il nous est permis de les considérer comme de purs documents et de les retourner contre l'idole. Rien à dire de sa femme : c'est une petite bourgeoise provinciale, à la figure ronde, bien portante et sanguine. La mère a une physionomie autrement expressive et caractérisée. Comment a-t-elle pu mettre au monde ce dogue hideux au muffle camard et brutal? Quelle distance de cette repoussante et triviale laideur à la laideur tragique et puissante de Mirabeau! David l'a exagérée à peine dans la caricature qui fait également partie de l'exposition et qui n'a presque plus figure humaine. Voici encore cette hure de Danton croquée par Vivant Denon, dans son expression très complexe et indéfinissable devant le tribunal révolutionnaire.

Je signale tout particulièrement ces petits croquis à la plume, légèrement teintés et parfois rehaussés au crayon blanc, pris par

Denon tantôt dans l'enceinte du tribunal, tantôt sur le passage de la charrette. Ils sont disséminés en diverses salles et pourraient échapper à une visite sommaire : ce serait dommage. Quel album on en composerait ! Rien n'a jamais évoqué, sous nos yeux, d'une façon plus saisissante les figures des bêtes fauves de la Terreur prises elles-mêmes et forcées dans leur bauge, que ces esquisses enlevées sur un bout de papier. Hébert, par exemple, Hébert *affalé* sous les huées de la populace qui lui crie : « Ah ! ah ! il est b... en colère aujourd'hui, le *Père Duchesne* ! Il va éternuer à son tour dans le sac ! » Gobel et Chaumette emmenés côte à côte à la mort, tous deux courbant la tête avec la même expression d'accablement, mais où se marque par d'imperceptibles nuances la différence de leur caractère, de leur état et de leurs remords ; Fouquier-Tinville réduit cette fois au rôle d'accusé, se défendant avec un sourire plat et cafard, une attitude pateline, un geste doucereux et insinuant ; Carrier devant ses juges, en partie double, de profil et de face, figure inoubliable de dément atroce et hagard. Nous y reviendrons si l'Exposition universelle et les fêtes du centenaire, sans parler de l'imprévu, nous en laissent le loisir ; mais le plus sûr est de ne pas trop s'y fier.

IV

Le théâtre lui-même a participé ce mois-ci à l'activité générale, et on ne peut plus l'accuser de paresse. Chaque année, à pareille date, il prépare ses nouveautés des vacances de Pâques : c'est sa façon de comprendre les devoirs du carême, sans en excepter la semaine sainte, où nous n'avons pas eu, cette fois, moins de trois ou quatre premières : la reprise de *Maître Guérin*, à la Comédie-Française ; *Léna* sur la scène des Variétés ; *Mensonges* au Vaudeville. J'en passe de moindre importance. Ajoutez-y l'ouverture du Théâtre italien de la Gaîté. Et quelques jours auparavant, nous avions eu *Révoltée* à l'Odéon.

Maître Guérin n'est rien moins qu'une nouveauté. On n'avait jamais senti le besoin de le reprendre depuis 1864, et je crois que la nécessité ne s'en faisait pas sentir davantage en 1889. La pièce de M. Emile Augier est certainement une des plus travaillées de son théâtre, mais aussi c'est une de celles où l'on sent le plus le travail. Le jargon du droit sur la scène, — procuration, vente à réméré, clause résolutoire, contrat pignoratif, — ne m'a jamais paru bien réjouissant, et cette comédie, fondée tout entière sur les ruses d'un notaire finaud et peu scrupuleux, avide et retors, qui respecte la loi en la tournant, se promène sur la lisière du Code avec le pied

lourd et sûr d'un mulet qui côtoie longuement un abîme sans broncher, guette les occasions, suit les dissipateurs à la piste comme le requin suit les navires, fait de l'usure légale et méprise le sentiment, tout en aimant à sa façon sa femme et son fils, est assez médiocrement comique. A coup sûr, le caractère est composé avec art et avec vigueur, et celui de M^{me} Guérin, l'excellente femme, à l'esprit un peu borné, mais au cœur d'or, habituée à plier toujours devant son mari et à l'admirer, bien qu'il la rudoie souvent et qu'il l'inquiète quelquefois, le fait valoir encore par le contraste. Ce sont les deux figures les mieux tracées de la pièce, l'une comme une eau-forte, l'autre comme un pastel. Et certainement aussi l'idée de punir le père par la révolte loyale du fils, à qui ses ténébreuses machinations font horreur, quoiqu'il dût être le premier à en profiter, est une conception sinon très neuve, au moins dramatique; seulement elle se déploie sur un terrain ingrat.

Le caractère de M^{me} Lecoutellier, la jolie bourgeoise coquette et prudente, ménageant tous les partis, calculant toutes les chances, ne se livrant jamais, apportant à diriger ses affaires de cœur le soin d'un comptable instruit à la tenue des livres en partie double, recouvrant sa sécheresse et son égoïsme d'un jargon spirituel et de façons aimables, est tracé avec le même souci de la vérité, mais il ne laisse pas d'être parfois obscur, et il n'ajoute pas à l'attrait de la pièce. Et que son neveu Arthur a donc l'esprit, comme le nom, à la fois fade, prétentieux et agaçant! Entre nous, il entre bien de la convention dans les autres rôles, ceux du brave colonel de la garde, de l'inventeur halluciné et de sa fille, ange de dévouement, martyre de l'amour filial qui consent à passer pour une égoïste afin de mieux sauver son père!

Malgré les scènes de sentiment qui détendent un peu la trame serrée de l'action, j'ai éprouvé à *Maître Guérin* à peu près le genre de plaisir que pourrait me causer la vue d'une belle et laborieuse partie d'échecs. Le nouveau dénouement, ou plutôt le dénouement primitif, qu'avait remplacé M. Augier par un autre, parce qu'on le trouvait trop hardi, n'a pas produit l'effet qu'on en attendait, peut-être parce qu'il a été atténué dans les termes et qu'on n'en saisit pas la portée. Le principal intérêt de cette reprise était dans l'interprétation. M^{lle} Blanche Pierson est tout à fait à sa place dans le rôle de M^{me} Lecoutellier, qui semble fait pour elle sur mesure. Laroche a rendu à merveille la folie de cet inventeur visionnaire dont le drame et le roman ont un peu abusé. Worms, qui se montre à la fin sous un costume à panache et à galons, plus chamarré que celui du tambour-major du *Caid*, joue avec son énergie et sa chaleur concentrées. Mais ce sont les deux caractères les mieux conçus

par l'auteur qui ont été les mieux tenus aussi : M^{me} Pauline Granger est parfaite sous les traits de M^{me} Guérin ; elle ne joue pas, c'est la nature. Got incarne avec une autorité magistrale et un incomparable relief le personnage de maître Guérin : on peut dire qu'il en est le créateur presque autant que M. Emile Augier.

Léna est une sorte de mélodrame très noir, trop long, fort ennuyeux, tiré par M. Berton et M^{me} Van de Velde d'un roman anglais de M. Philips (*Comme dans un miroir*) qui est populaire chez nos voisins. Après une vie d'aventures honteuses, Léna Lespard a réussi, en jouant la candeur, à se faire épouser par un honnête homme, qu'elle en vient à aimer ensuite, à aimer d'un amour sincère, plein d'admiration et de respect en même temps que de passion. Dès lors elle vit dans la crainte perpétuelle de voir briser son bonheur par la révélation de l'affreux passé, et le jour où éclate l'inévitable catastrophe, grâce à l'infamie du misérable dont elle a été la complice, qui la tient à sa merci et dont elle ne peut payer plus longtemps le silence, elle s'empoisonne pour ne pas survivre à son rêve et donner une dernière marque d'amour à son mari en le délivrant d'elle. Il est inutile d'appuyer davantage sur une pièce dont la seule raison d'être est de fournir un rôle de rentrée à M^{me} Sarah Bernhardt, un rôle qui mette en lumière les multiples aspects de son talent, et qui lui permette surtout de mourir sur la scène, — c'est sa spécialité et elle tient à montrer qu'elle y fait tous les jours des progrès, — mieux encore que dans *Dora*, *Fædora*, *Théodora* ou la *Tosca*.

C'est toujours jouer gros jeu pour un critique dramatique de donner lui-même une pièce au théâtre en fournissant ainsi à ses justiciables une excellente occasion de prendre leur revanche ; et les gens sages, comme M. Sarcey, ne hasardent guère cette partie. Ils savent que, s'ils échouent, ils auront fourni eux-mêmes les verges pour les fustiger et ébranlé de leurs propres mains l'autorité de leur critique. On ne manquera pas d'en tirer, contre leur compétence, des conclusions qui, pour être absurdes, n'en paraîtront pas moins à beaucoup parfaitement fondées. Mais, si l'abstention est plus prudente, j'aime la loyauté qui ne recule pas devant cette épreuve et qui s'expose sans détour, la poitrine découverte, à se faire dire qu'on ne s'entend pas aussi bien à donner l'exemple que la leçon. Il est vrai que M. Jules Lemaître donne si peu de leçons ! Personne n'est moins professeur que ce brillant élève de l'École normale. Il est quelquefois sévère, mais sans avoir pris le soin de passer préalablement sa robe et de monter en chaire. D'ailleurs, fiez-vous-en à lui pour s'être rendu compte des dangers de son entreprise, qu'il a voulu affronter en toute connaissance de cause.

Il s'en est expliqué lui-même, dans son feuilleton des *Débats*, en guise de prologue à sa pièce, alléguant une foule de raisons excellentes et finissant par invoquer « le droit le plus précieux d'un homme libre : celui de faire une sottise ». Mais une excuse meilleure encore que celle-là, dont je ne méconnaissais pas la force, c'est qu'il a réussi. Il a joué bravement la partie et, en définitive, il l'a gagnée.

M. J. Lemaître n'a pas seulement écrit le prologue de sa pièce, il en a écrit aussi l'épilogue, ce qui était plus difficile encore, et il l'a fait avec beaucoup de dextérité et de bonne grâce, sans tomber dans aucun des ridicules auxquels est exposé un auteur qui parle de lui-même. Pas de suffisance, avons-nous besoin de le dire? peut-être quelque complaisance secrète, — et le moyen qu'il en soit autrement? — mais au moins se cache-t-elle si bien que vous auriez peine à la saisir en flagrant délit. Rien non plus de cette fausse modestie plus orgueilleuse que l'orgueil même. Il ne nous cache pas que son ouvrage n'avait pas été reçu à la Comédie-Française et que l'Odéon n'a été pour lui que ce qu'il est pour tant d'autres : le salon des refusés. Cet aveu, du reste, ne pouvait plus rien lui coûter aujourd'hui. Il nous dit ses tâtonnements, ses hésitations, les consultations qu'il a demandées aux maîtres, les objections qu'ils lui ont faites, les conseils qu'ils lui ont donnés, et il copie même, à l'usage des curieux, l'une des scènes qu'il avait ajoutées pour égayer le sujet qu'on trouvait pénible : on avait bien raison, quoique *Révoltée* porte le titre de comédie, mais il n'en a pas moins eu plus raison encore de ne pas conserver la scène qu'il nous fait connaître. Ce jeune Toto, un composé du petit Bob et de Fanfan Benoiton, qu'il avait adjoint à l'élégant viveur Brétigny en qualité de frère très mineur, foudroyé d'admiration par les succès de son grand frère, et s'essayant déjà à rivaliser avec lui, était vraiment trop gai, ou trop triste, si l'on veut. C'est assez d'un Brétigny dans la pièce.

En outre, il nous expose et nous raconte *Révoltée*; il nous dit ce qu'il a fait, ce qu'il a voulu faire et pourquoi il l'a voulu. Lorsqu'il s'est trompé et que le public n'a pas consenti à le suivre, il le reconnaît avec une bonne foi parfaite. Enfin il passe condamnation sur les lacunes et les défauts, — pas tous, dira-t-on peut-être, mais certainement tous ceux qu'il a vus à la représentation, et quelques-uns même que la plupart de ses confrères n'ont pas vus ou pas voulu voir, car M. Jules Lemaître a eu ce qu'on appelle *une bonne presse*.

Quel est le sujet de *Révoltée*? Le titre l'indique. Il s'agit d'une jeune femme qui tient un peu de Froufrou, un peu de M^{me} Bovary,

— l'auteur est allé lui-même dans sa pièce au-devant de l'observation pour lui enlever de sa valeur, — mais avec des traits qui lui sont personnels. Elle est née d'une faute, et son enfance sans mère, le sentiment de l'injustice dont elle est victime lui ont fait de bonne heure une âme amère, ulcérée et rebelle. Elle s'est mariée pour échapper au couvent, et elle a épousé un brave garçon, professeur de mathématiques, qui l'adore, qui se tue de travail pour subvenir à ses goûts d'élégance, et qu'elle déteste parce que ni sa personne ni la vie étroite qu'il a ouverte devant elle ne répondent à ses convoitises secrètes, où il entre autant d'envie que d'orgueil. Le monde élégant qui la reçoit et la traite en amie, au lieu de satisfaire et d'apaiser ses appétits ne sert qu'à les irriter. Cet état d'esprit la prédispose à écouter les hommages d'un fat sur lequel elle ne se fait aucune illusion, mais qui répond à son idéal d'élégance et de haute vie, — de perversité peut-être, — et qui flatte ses instincts longtemps comprimés. Qui pourrait l'arrêter? Son mari? Elle éprouve pour lui une aversion qui va jusqu'à la répugnance. Ses amis, et en particulier M^{mo} de Voves, qui venait jadis la voir deux fois par an à la pension et qui l'a mariée? De quoi se mêlent-ils? Sa nature est si rétive, si obstinée, si fermée qu'en essayant de la retenir, on ne peut que la pousser en avant. L'idée du devoir? Mais elle ne croit à rien, « oh! mon Dieu, non, à rien. »

Vous voyez déjà, par ce simple croquis, en quoi M^{mo} Hélène Rousseau diffère de la dévergondée provinciale qui s'appelle M^{mo} Bovary, et même de Froufrou, qui est une simple détraquée, n'ayant jamais entendu parler de Darwin ni de Schopenhauer et ne faisant pas profession de pessimisme. Hélène est pessimiste, — ce qui l'ennuie bien, d'ailleurs, car il y a tant d'imbéciles qui le sont, — il est vrai qu'il y en a tant aussi qui ne le sont pas! — et elle est encore plus Parisienne et plus moderne que Froufrou. La note moderne, vous la trouverez partout dans *Révoltée*. Barillon est l'académicien dans le mouvement, qui fait des vaudevilles, même en écrivant ses rapports sur les prix de vertu; M^{mo} Herbeau, qui tient un salon littéraire et académique, est une Cathos rajeunie, une précieuse *fin de siècle*, parlant un jargon à la fois mondain, psychique, naturaliste et décadent. M. de Brétigny est le Lovelace contemporain, qui pratique tous les sports et particulièrement celui du cirque, exécute le saut périlleux chez Molier devant des réunions d'hommes du monde et de femmes du demi, met sa principale ambition à se faire des muscles et à imiter le clown Auguste, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'être un homme d'esprit à sa manière. Ce fat a distingué Hélène et deviné en elle une proie. Il la presse; elle résiste encore un peu, pour la forme, et la scène

d'amour à laquelle l'auteur nous fait [assister entre ces deux êtres est la plus cruellement *moderne* de toute sa pièce. On sent qu'ils ne s'aiment pas du tout, que tout est glacé en eux, qu'Hélène cédera pourtant, par ennui, par curiosité, sans croire en lui, sachant bien ce qu'il est, peut-être même parce qu'elle le sait, et que, lorsqu'elle l'interroge pour lui demander, sans aucune illusion d'ailleurs, sans aucun entraînement et presque sans désir : « Vous dites que vous m'aimez ; combien de temps cela durera-t-il ? » il lui répond : « Toujours, » non seulement sans le croire, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire, mais même sans chercher à le lui faire croire.

Succombera-t-elle ? Ne succombera-t-elle pas ? Que fera le mari, dont la résignation douloureuse ne dépassera point une certaine limite, et qui menace d'être terrible s'il apprend quelque chose de sérieux ? Si elle est sauvée, comment et par qui le sera-t-elle ? Voilà le véritable sujet. Mais il est vrai aussi qu'à un certain moment, par la force des choses, ce sujet se dédouble et l'intérêt se déplace. Sa mère, on ne tarde point à le deviner, c'est M^{me} de Voves, qui pleure sur cette fille de son péché en la voyant s'acheminer à une chute dont elle se sent responsable elle-même. Elle se révèle d'abord au spectateur seul dans une prière d'angoisse : « Mon Dieu, montrez-moi, en la préservant, que vous m'avez pardonné. J'ai besoin de sa vertu pour me sentir absoute. » Mais, de même qu'elle a dû jadis cacher soigneusement sa faute à son mari, de même il faut qu'elle se surveille encore maintenant et toujours, pour ne point se trahir aux yeux de sa fille clandestine et de son fils légitime, André, l'ami le plus intime de Pierre Rousseau, malheureux des angoisses et des douleurs du pauvre garçon, furieux par là même des légèretés d'Hélène, parangon de droiture et de vertu, vrai Grandisson, mais suffisamment moderne, lui aussi, rassurez-vous. Elle est mieux faite pour exciter la sympathie que sa fille, cette pauvre femme qui a failli sans doute, mais dans des circonstances beaucoup plus atténuantes, qui a souffert, qui se repent, qui est en train d'expier, et c'est à elle, dès que je connais sa situation, que se porte mon intérêt, qui ne trouvait point à se satisfaire dans Hélène Rousseau.

Comment va-t-elle s'y prendre pour sauver Hélène ? Elle songe d'abord à se servir de son fils. Dans une conversation où celui-ci, irrité des légèretés insolentes de la jeune femme, s'épanche avec amertume sur son compte et presse M^{me} de Voves au sujet de la mère d'Hélène, de questions qui l'embarrassent et la torturent, elle lui fait à mots couverts, en termes transparents, l'aveu de la faute si bien cachée jusque-là. La scène est délicate : M. J. Le-

maître en a habilement évité les écueils, mais il me semble qu'il l'a traitée avec un peu de mollesse et d'indécision. On ne devine pas bien nettement si l'aveu de M^{me} de Voves est réfléchi ou involontaire, et l'on ne saisit pas assez exactement non plus le point précis où André comprend et le coup qu'il en doit recevoir. Quoi qu'il en soit, il a compris : « Veille sur Hélène, c'est ton devoir. » Son premier soin est de s'adresser à Brétigny, qui répond à ses objurgations par des épigrammes; plus il supplie, sans pouvoir dire de quel droit, plus l'autre raille, et quand il veut ordonner, Brétigny lui riposte sur un tel ton, qu'une rencontre devient inévitable. La scène est tracée de main de maître.

Rien à espérer de ce côté; mais la jeune femme, est-il donc impossible de la ressaisir? Poussé par André, le malheureux Rousseau va tenter un effort suprême. Il est découragé d'avance, il ne croit pas au succès, mais, une fois à l'œuvre, il s'échauffera lui-même, il laissera déborder en paroles brûlantes son amour méconnu; il passera de la tendresse à la colère, à la menace; il se répandra en phrases fiévreuses, sur lesquelles la servante viendra jeter une douche d'eau froide en ouvrant la porte pour lui rappeler qu'un élève l'attend dans son cabinet. Poursuivi jusque-là par les nécessités du métier, le malheureux n'a même pas le temps d'épancher son cœur : il faut qu'il abrège; ses efforts sont coupés; il doit les recoudre péniblement et recommencer sur nouveaux frais, sentant qu'il s'adresse à un cœur de roc, égoïste et ingrat, inaccessible et inexorable. La scène est encore très belle et n'a que le tort de venir *immédiatement* après une autre, moins difficile, mais non moins émouvante, où Pierre Rousseau avait laissé déborder son âme devant André, qui lui avait répondu : « Ce n'est pas à moi qu'il faut dire tout cela, c'est à elle. » Ni Rousseau ni le spectateur ne se prêtent volontiers à ce recommencement si prompt.

A peine le mari a-t-il disparu, qu'Hélène, exaspérée, se jette sur son buvard pour écrire à Brétigny et accepter son rendez-vous : voilà tout le résultat que le malheureux a obtenu. Mais tout à coup une autre porte s'ouvre, et Hélène cache précipitamment sa lettre, en apercevant M^{me} de Voves. C'est ici évidemment la grande scène, la scène à faire. Nous *brûlons*. M^{me} de Voves a vu le mouvement de sa fille; elle devine aisément ce qu'elle a caché; elle l'adjure, elle essaie des conseils, des prières, elle s'empare enfin du billet, qu'elle déchire en morceaux, et comme Hélène se récrie; comme, au moment où M^{me} de Voves essaie une dernière tentative pour se dispenser du terrible aveu, en lui apprenant qu'André se bat demain à cause d'elle avec Brétigny, M^{me} Rousseau demande hautainement de quel droit, elle voit bien qu'elle ne peut plus reculer.

Cette confession est un nouveau châtement de sa faute, mais il va être plus cruel encore qu'elle ne l'avait prévue. Lorsqu'elle lui ouvre ses bras, évidemment les trois quarts de la salle ont dû croire qu'Hélène allait s'y jeter, en criant : « Ah ! ma mère ! » comme il est de tradition à l'Ambigu et même à la Comédie-Française. Mais ceux qui connaissent M. Jules Lemaitre et son horreur du lieu commun ; ceux aussi qui se rendaient compte de la logique du caractère d'Hélène ne s'y attendaient qu'à demi. Mais vraiment ils ne s'attendaient pas à la froideur glaciale avec laquelle la jeune femme accueille cette nouvelle. « Ah ! vraiment, vous êtes ma mère ! C'est singulier, ça ne me fait rien du tout. Que voulez-vous ? Vous m'avez aimée de si loin ! » Vous voyez le thème. Sans doute cela est logique, mais cela est répulsif. La voix du sang ne s'éveille pas tout à coup ainsi. On est mal venu à réclamer l'amour filial quand on n'a pas rempli les devoirs d'une mère. C'est une nouvelle expiation, la plus rude de toutes, légitime, mais bien cruelle. M. Lemaitre reconnaît que cette scène, sur laquelle il comptait beaucoup n'a pas porté. Cela tient surtout, je crois, au caractère vraiment trop antipathique d'Hélène, plus révoltante encore que révoltée, si étrangère à toutes les émotions humaines qu'aucune leçon ne peut venir d'elle et que cette réponse, où elle a le sang-froid de s'analyser, en expliquant la raison des sentiments qu'elle éprouve ou n'éprouve pas, ne sert qu'à l'achever de peindre.

J'abrège et je tourne court, comme l'auteur. Le duel a lieu. André est blessé mortellement ; on le rapporte sanglant sur la scène. Hélène est là, avec sa mère. Pierre a entendu parler de quelque chose et il est accouru. Pour le coup, le cœur inflexible se fend et se fond : elle se jette à genoux, elle pleure sur la main d'André, et celui-ci la réconcilie avec son mari, dont on ne peut s'empêcher de se rappeler alors toutes les menaces terribles, qu'aucun effet n'a suivies. Voilà une conversion bien subite et inattendue, qui durera ce qu'elle pourra, et voilà aussi, pour un homme si ennemi de toute banalité, une scène terriblement de convention ! Il fallait en finir : c'est la seule explication de ce dénouement écourté et brusqué, dont quelques détails même ne s'expliquent pas aisément. « Vous voyez que ce dernier acte est fort médiocre, dit l'impartial critique Jules Lemaitre en jugeant sa pièce. Maintenant j'en conçois un autre meilleur ; mais il est trop tard. » C'est dommage.

Pour moi, ce que j'aime encore le mieux dans cette pièce, qui a des parties de maître, mais aussi des inégalités, des lacunes, certaines inexpériences, et où l'on dirait que l'auteur, en ses rema-

niements, a fini par perdre de vue quelques-uns des jalons qu'il avait posés d'abord, ce sont les scènes de comédie. Ne parlons plus du quatrième acte, qui est manqué; le troisième est dramatique, mais les deux premiers sont ravissants. Vous y verrez des personnages qui ne reparaissent plus et des épisodes qui n'ont aucune suite; mais on n'en sait rien encore et on en jouit. L'esprit y court la scène; les mots y pleuvent; gare aux épigrammes! il y en a pour tout le monde, et c'est une jouissance pour les lettrés d'entendre ce style. On prétend que le style n'est rien au théâtre. C'est un bruit que les vaudevillistes font courir. La vérité est que le style du théâtre a un peu besoin de rouge, comme les actrices. Il faut qu'il soit à l'optique de la scène. Celui de M. J. Lemaître, incisif et d'un tour original, tout en restant ingénieux et fin, sait passer la rampe. La pièce est très bien jouée par MM. Candé et Calmettes, même par M. Dumény, qui n'est pourtant pas là dans un de ses vrais rôles; assez bien par M^{mes} Tessandier et Sisos, quoiqu'on puisse sans trop d'imagination rêver mieux. Tout compensé, victoire incontestable, plus complète peut-être, malgré une ou deux exceptions, dans la presse que sur le public, pour lequel je crains l'effet répulsif du caractère principal, — et brillant début, qui nous donne dès maintenant un auteur dramatique avec lequel il faut sérieusement compter.

Un mot seulement sur *Mensonges*, qu'il ne nous reste ni le temps ni la place d'apprécier en détail. L'idée qu'ont eue MM. Léopold Lacour et P. Decourcelle de tirer une pièce du roman de M. Bourget n'est pas heureuse. Peu de romans se prêtent moins que ceux de M. Bourget à cette transplantation, toujours dangereuse par elle-même. Ils se sont donné beaucoup de mal, ont fait mouvoir un nombre inusité de personnages et dépensé une habileté réelle pour n'arriver à mettre sur pied qu'une comédie lente et mortellement ennuyeuse dans les premiers actes, dont toute la partie spirituelle et légère ne porte pas au delà de la rampe, qui ne s'échauffe qu'à la fin du quatrième acte, pour aboutir à un dénouement d'une moralité fort sceptique, d'une sagesse égoïste et terre à terre, aussi affranchie de tout préjugé que de tout idéal. Réduite à l'action, sans l'analyse qui expliquait, préparait et atténuait, l'œuvre n'est plus qu'une fort vilaine et, au fond, assez banale histoire. D'excellents acteurs, comme MM. Dieudonné et Raphaël Duslos, sont parvenus sans doute à sauver la pièce, mais ils ne parviendront pas, je le crains, à la faire durer bien longtemps.

Victor FOURNEL.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

- I. La rivalité de l'Angleterre et de la Russie à Téhéran. — II. L'Inde et l'Europe au dix-neuvième siècle. — III. Superficie, population, administration de l'empire anglais des Indes. — IV. Les États indigènes. La *Pax britannica*. — V. Les castes et la constitution sociale. — VI. La propriété et la question agraire. — VII. Une application immémoriale du système d'Henri George. Le prélèvement de la rente du sol par l'impôt. — VIII. L'agriculture et les exportations possibles de blé. — IX. Augmentation croissante de la population. Les famines d'autrefois. — X. Le commerce de l'Inde. — XI. La question monétaire. — XII. Le budget et la situation financière de l'Inde vis-à-vis de l'Angleterre. — XIII. Les travaux publics et le développement de l'industrie manufacturière. — XIV. Formation d'une classe instruite parmi les natifs. — XV. Problèmes économiques et problèmes moraux.

I. — L'empire des Indes sera de plus en plus le grand objet de la rivalité de l'Angleterre et de la Russie et déjà il tient plus de place dans les préoccupations des Anglais que Constantinople même. Le plan de conquête proposé par Napoléon à Paul I^{er} ne paraît plus un rêve fantastique depuis que le Tsar est le maître de l'Asie centrale et que le chemin de fer transcaspien peut amener ses armées jusqu'à Merw. L'Angleterre cherche à se prémunir contre ce danger, d'un côté en se faisant l'alliée de la Chine qu'elle a aidée sous main dans sa guerre contre la France et dont elle excite constamment la défiance contre la Russie et d'un autre côté en cherchant à s'assurer la possession de l'importante route commerciale, dont le golfe d'Ormuz est le *terminus*. Depuis longtemps l'iman de Mascate est le vassal déguisé de l'Angleterre, qui est ainsi maîtresse de la sortie du golfe d'Ormuz. Il lui reste, pour s'assurer une communication stratégique rapide avec l'Inde, à construire le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate. La possession de Chypre lui donne dès à présent la tête de cette ligne. Mais l'Angleterre dans sa prévoyance inquiète ne se borne pas au golfe d'Ormuz. Elle aurait voulu aller au-devant de son ennemi et se faire de la Perse une alliée éventuelle contre la Russie, en la dominant

économiquement, en s'y assurant le monopole du commerce. Une lutte acharnée d'influences règne depuis des années à Téhéran entre les deux puissances et passe par des vicissitudes diverses. L'Angleterre, qui déjà était maîtresse en fait de toute la navigation de l'Euphrate et du Tigre, avait obtenu un succès considérable au mois de septembre 1888 en se faisant concéder par le Schah la navigation du Koroun, affluent du Chatt el-Arab, qu'on peut remonter jusqu'à cent milles dans l'intérieur des terres. Cette concession aurait neutralisé en partie la fermeture du chemin de fer transcaucasien au transit international que le gouvernement russe a ordonné en 1883. L'Angleterre espérait par là reprendre pour ses cotonnades et ses objets en métaux une partie des débouchés que l'industrie russe lui a enlevés depuis quelques années dans cette région grâce à sa proximité, à l'intermédiaire des négociants arméniens et à sa meilleure connaissance des goûts des indigènes.

Déjà ses agents les plus confiants parlaient de la construction d'un chemin de fer de Téhéran à Bagdad ¹. Mais voici que la Russie paraît avoir eu le dernier mot, et d'après les nouvelles les plus récentes elle aurait complètement battu l'Angleterre par ses propres armes. La Perse a cédé à la Russie la forteresse de Kalut I Nadir, sur la mer Caspienne. Cette concession est comparable en importance à celle que pourrait faire l'Angleterre en livrant Douvres à la France, ou la Russie en cédant la place de Cronstadt à l'Allemagne. De plus la Perse s'engage à communiquer au gouvernement russe tous les traités qu'elle conclura avec des puissances étrangères, relativement à la construction de chemins de fer, et la Russie aura le droit d'opposer son veto à ces constructions; au cas où elle serait disposée à les faire elle-même, elle aura la préférence sur toutes les autres puissances. Dès à présent la Russie a ordonné la construction d'une route de Meshher à Askabad, en attendant celle d'un chemin de fer qui se reliait au transcaspian.

La Russie aura, en outre, le droit d'établir une ligne de postes de surveillance allant du port d'Euzel à Téhéran, destinée à faciliter le commerce entre la Russie et la Perse.

Comme gage de cette alliance, le shah va commencer son voyage d'Europe par Saint-Pétersbourg. C'est le protectorat définitif de la Russie sur la Perse, et l'on comprend combien l'émotion a été vive au *Foreign Office* en apprenant ces formidables nouvelles.

II. — Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap, doivent échapper dans un temps rapproché à l'Angleterre : elle en a pris son

¹ Voy. un rapport de M. Law, attaché commercial du *Foreign Office* dans *The Economist* du 9 mars 1889 et dans *The Asiatic Review* de janvier 1889. *England and Persia*.

parti et elle a renoncé à une lutte inutile pour ne pas compromettre les relations commerciales qui survivront au dénouement du lien colonial. Mais elle dépensera toute la somme d'efforts dont elle est capable pour garder l'Inde; car les capitaux qu'elle y a engagés sont énormes et elle y trouve un débouché incomparable pour la jeunesse instruite des hautes classes. Tous ces intérêts seraient irrémédiablement perdus, si ce riche domaine passait à la Russie ou s'il retombait dans la barbarie à laquelle sa domination l'a arraché. Toutefois ce n'est pas seulement dans leur rapport avec la puissance britannique que nous voulons étudier les ressources économiques de l'Inde. Tous les États européens sont aujourd'hui intéressés à son avenir. Notre époque voit s'élargir de plus en plus le cercle dans lequel se déploie l'activité commerciale des peuples formant le groupe supérieur de la civilisation, et l'Inde est à son tour entrée dans ce concert économique.

Pendant la guerre de Crimée, le jute vint en Angleterre suppléer au chanvre russe, et depuis lors les textiles européens ont trouvé dans la plante indienne un redoutable rival. L'ouverture du canal de Suez a rendu possibles les exportations de blé indien qu'en 1860 on déclarait impraticables à cause de la longueur de la navigation. En 1877 ces blés ont fait leur apparition sur les marchés européens et pendant plusieurs années ce sont eux qui y ont déterminé les prix. L'agriculture européenne en a reçu un choc terrible, et en même temps les profits des *farmers* du Far-West américain ont été sensiblement réduits. Une quantité considérable de métaux précieux est absorbée chaque année par l'Inde, et la différence dans la puissance d'acquisition que l'argent y conserve comparativement à celle qu'il a en Europe et en Amérique — le problème du change indien comme on l'appelle — a rompu l'équilibre monétaire dans le monde entier.

Enfin le développement des manufactures de coton de Bombay a enlevé au commerce anglais une partie de ses débouchés dans l'extrême Orient, en sorte que les fabricants de Manchester sont fort ébranlés dans leurs convictions libre-échangistes. Ce n'est qu'un commencement; car, pour bien des objets, les manufactures indiennes, bénéficiant d'une main-d'œuvre à très bas prix, pourront de plus en plus lutter avec celles de l'Europe.

III. — L'Inde, — et par là il faut entendre toute la région au sud des Himalayas qui est placée sous la domination des Anglais des deux côtés du golfe du Bengale, c'est-à-dire la péninsule du Dekhan, les bassins de l'Indus, du Gange, du Brahmapoutra, de l'Iraouaddy et la Birmanie, — l'Inde, disons-nous, a une superficie de 4 600 000 kilomètres carrés et une population qui, en 1881, était de 260 367 000 âmes, mais qui doit dépasser aujourd'hui ce chiffre de plus de 10 mil-

lions¹. C'est une superficie égale à celle de toute l'Europe moins la Russie et une population de 70 pour 100 plus considérable, puisque la partie de l'Europe à laquelle on peut la comparer comme étendue n'avait, en 1886, que 453 millions d'habitants. Si la population est éparsée dans les vallées de l'Himalaya et dans les plateaux de l'Inde centrale, elle atteint, dans le Bengale proprement dit, une densité moyenne de 195 habitants par kilomètre carré et dans le Behar de 202 habitants. En Europe, il n'y a que la Belgique (201 habitants par kilomètre carré), la Saxe (198 habitants) qui aient une densité égale; mais l'industrie manufacturière est très développée dans ces pays, tandis que le Bengale et le Behar sont exclusivement agricoles. C'est du reste le trait dominant de l'Inde. Les occupations manufacturières et commerciales n'emploient jusqu'à présent qu'une faible partie de cette masse énorme d'êtres humains. Cela n'empêche pas l'Inde de posséder aussi de très grandes villes. En 1881, Calcutta avec ses faubourgs avait 871 000 habitants, Bombay 773 000, Madras 406 000, Hayderabad, la capitale d'un état indigène, 355 000. Lucknow et Bénarès dépassaient 200 000 âmes et l'on comptait en outre 49 villes ayant 100 000 habitants ou plus.

L'Inde n'est qu'une expression géographique; car cet immense territoire est habité par les populations les plus diverses de race, de langue, de religion. La race dravidienne, la race aryenne, la race jaune, occupent chacune de vastes régions et sont entremêlées dans d'autres. Rien n'est moins semblable aux mœurs et aux croyances des Birmans et des Ceylanais bouddhistes que les castes et les innombrables cultes dérivés du brahmanisme qui est dominant dans l'Indoustan et le Dekhan. Tandis que le Bengali de toutes les classes a une finesse d'esprit égale à celle de l'Européen, dans les montagnes du centre, des tribus barbares, les Khonds, qui sont près de 4 millions, pratiquaient, il y a encore trente ans, les sacrifices humains. Il faut toute l'énergie du gouvernement anglais pour empêcher leur retour à ces coutumes. Ce qui est plus grave au point de vue des idées de la grande majorité des natifs, plus loin, dans le Dekhan, des tribus

¹ Nous comprenons dans ces chiffres Ceylan, la Birmanie avec la partie récemment annexée, le Bélouchistan britannique et le royaume de Kachemire. On pourrait y ajouter les possessions de l'iman de Mascate sur le golfe d'Ormuz et aussi les royaumes du Bohtan, du Népaül et les pays au nord de l'Assam. Cette dernière région a une superficie de 230 000 kilomètres carrés et une population d'environ 3 300 000 habitants. L'influence chinoise y contrebalance encore, quoique de plus en plus faiblement, celle de l'Angleterre. En septembre 1888, une expédition militaire a amené la soumission du prince de Sikkhim dans le Bohtan et assuré à l'Angleterre des passages très importants dans la direction du Thibet.

de Bihls, tout à fait sauvages, tuent et mangent des vaches, l'animal sacré! Près de 50 millions de mahométans, répandus au milieu d'eux, sans parler des Parsis, des Juifs et d'environ deux millions de chrétiens, complètent cette diversité de croyances et de mœurs. La foi chrétienne crée entre les nations de l'Europe une unité morale et un élément de sociabilité qui font complètement défaut aux populations de l'Inde. L'idée d'une nationalité commune leur a été absolument inconnue jusqu'à présent, et, de fait, l'Inde n'a eu une unité politique quelconque que sous la domination étrangère. Au commencement du seizième siècle, Baber, descendant de Tamerlan, fonda l'empire mongol de Delhi, qui s'étendait sur la Boukharie et l'Indoustan. Ses successeurs, Akbar et Aureng-Zeb soumièrent les royaumes du Dekhan, au prix de guerres sanglantes et malgré des révoltes incessantes; mais avant sa mort (1708), ce dernier vit commencer le démembrement de cet empire dont l'action d'ailleurs se bornait, sauf dans la vallée du Gange, à percevoir les tributs des princes vassaux. Dès lors, l'Inde retomba dans le morcellement et l'anarchie qui forment la trame des longs siècles de son histoire ¹.

Les Portugais, les Hollandais, les Français, avaient, depuis longtemps, pris pied dans la péninsule. Au milieu des convulsions causées par le démembrement de la puissance mongole, le génie de Dupleix conçut le projet d'en donner l'empire à la France : insuffisamment soutenu, il succomba et le champ resta libre aux Anglais, les derniers venus. La Compagnie des Indes orientales fut peu à peu entraînée à conquérir une partie de l'Inde, moins encore par son ambition commerciale que par les luttes auxquelles l'engageaient ses alliances avec les divers États indigènes. A ces deux causes d'annexions sont venues, depuis quarante ans, s'ajouter la préoccupation d'assurer au nord une frontière naturelle qui fût une défense contre la Chine et la Russie. Telle a été la raison de la conquête du Pundjab, des Hill-districts, du Bélouchistan et, finalement, de la haute Birmanie, en 1836.

C'est par ces conquêtes, qu'ont été successivement constituées les deux présidences de Bombay et de Madras, qui ont une armée distincte et une administration autonome sous le contrôle du gouverneur général, l'ancien président de Calcutta, puis les lieutenances du Bengale, des provinces du Nord-Ouest et de l'Oude, du Pundjab, enfin les provinces du centre, l'Assam et la Birmanie, qui ont à leur tête des commissaires en chef. Plusieurs autres petites provinces sont placées directement sous l'autorité du gouverneur général. Celui-ci est le chef suprême de tout l'empire anglais des Indes et est en

¹ Voy. les belles études de M. Castonnet Desfosses, *l'Inde française avant Dupleix*, Paris, Challamel, 1887, et *Dupleix, ses expéditions et ses projets*, dans les *Annales de l'Extrême-Orient* de 1888 et 1889.

relations directes avec les États indigènes. Il est assisté d'un conseil exécutif, composé des chefs des départements ministériels, mais dont les avis ne le lient pas, ainsi que d'un conseil législatif composé des membres du conseil exécutif et de membres choisis par lui-même parmi les résidents anglais non fonctionnaires et les indigènes. Le conseil législatif élabore les lois applicables à toutes les provinces. Il a édicté, depuis 1860, un code pénal, des codes de procédure civile et de procédure criminelle, enfin les principales parties d'un code civil qui sont des modèles de clarté et de précision.

Les lieutenants gouverneurs sont assistés, chacun dans sa province, par des conseils semblables. Les provinces sont subdivisées en 234 districts à la tête desquels sont un *collector* chargé de l'administration proprement dite ainsi que des perceptions fiscales, et un juge qui tient les cours de justice. L'un et l'autre ont au-dessous d'eux un certain nombre d'*assistants* ou délégués qui administrent et rendent la justice sous leur surveillance et leur responsabilité.

La plupart de ces employés appartiennent au *covenanted civil service*, qui est recruté en Angleterre par un système organisé de manière à assurer leur valeur sociale autant que leur instruction. Peu nombreux et bien choisis, ils échappent aux défaillances et à l'incapacité routinière des bureaucraties européennes. Des indigènes occupent exclusivement les grades inférieurs du *civil service*, et peu à peu les barrières se reculent devant eux, quoique pas assez rapidement à leur gré, nous le verrons plus loin. Toutefois, quelques-uns ont été déjà promus à des rangs assez élevés dans cette hiérarchie. Des règlements ayant force de loi assurent à tous ces employés la stabilité et la dignité de leur position sans rien diminuer de la subordination nécessaire à une bonne administration.

Dans les provinces plus récemment annexées, qu'on appelle *non regulated provinces*, les fonctions administratives peuvent être remplies non seulement par des *civilians*, mais par des officiers de l'armée. Les *commissioners* et les *collectors* rendent la justice dans ces provinces et ces districts, tandis que les fonctions judiciaires et administratives sont séparées dans les *regulated provinces*¹.

IV. — Entremêlés aux provinces et aux districts se trouvent les États tributaires laissés au gouvernement des princes natifs, qui en fait sont dans une étroite dépendance du résident accrédité auprès d'eux. Les gouverneurs généraux du commencement de ce siècle déposaient assez facilement les rajahs indigènes, non seulement quand

¹ Sur le système administratif dans les Indes, voy. *Statement exhibiting the moral and material progress and condition of India during the year 1882-1883*. London, Hansard, in-f°.

ils manifestaient des velléités de rébellion, mais encore quand ils gouvernaient trop mal leurs sujets. L'amélioration considérable de la condition matérielle des populations devait, pensait-on, leur faire accepter avec satisfaction le gouvernement direct des agents anglais. Mais, depuis la révolte des Cipayes, qui fut occasionnée non pas, comme on l'a dit, par un soulèvement du sentiment national, mais par le soupçon que Brahmanes et Kchatryas eurent que de nouvelles cartouches étaient enduites avec de la graisse de bœuf, depuis cette terrible expérience les Anglais ont compris qu'ils avaient intérêt à gouverner directement (le moins possible et à maintenir les princes indigènes, autant que faire se pouvait. En prenant possession du gouvernement de l'Inde, en 1858, la couronne leur a reconnu le droit d'adoption, ce qui assure la perpétuité de leurs dynasties. En 1880, le fils adoptif du rajah du Mysore, qui avait été déposé par suite de sa mauvaise conduite, a été mis en possession de ses domaines héréditaires, après que le gouverneur général les eût administrés pendant les longues années de sa minorité. La même chose a eu lieu pour le Gaikovar de Baroda en 1882.

On ne compte pas moins de deux cents princes tributaires, ayant entre eux tous plus de 55 millions de sujets. Quelques-uns ont des États fort étendus. Le Nizam d'Hayderabad a un royaume de 211 874 kilomètres carrés, grand comme l'Angleterre et l'Écosse, et peuplé de 9 845 594 habitants. Il exerce tous les droits de la souveraineté, a une armée, bat monnaie, inflige la peine capitale et taxe ses sujets sans contrôle. D'autres n'ont que des États minuscules et n'exercent qu'une ombre de souveraineté. Ainsi à Kathiawar, dans le Bengale, le propriétaire de quelques acres de terre, avec son immunité d'impôt héréditaire et sa modeste justice patrimoniale, rappelle notre roi légendaire d'Yvetot.

Les plus puissants de ces princes sont musulmans, et l'origine de leurs dynasties ne remonte pas plus haut qu'au dix-huitième siècle. Elles se sont élevées au milieu des troubles qui ont suivi le démembrement de l'empire mongol. Pour trouver des races indigènes antiques, il faut aller dans les vingt petits États du Radjpoutana ou les vingt-trois États des montagnes du Pundjab. Là, le système féodal des Aryas s'est maintenu, et ces souverains minuscules ont eux-mêmes des vassaux.

La plupart des États natifs paient un tribut comme signe de vassalité et une contribution pour l'armée indienne. Les plus importants ont des traités formels avec la couronne et sont officiellement considérés comme des alliés. Ils ont alors une armée distincte. Le souverain de Kachemire reconnaît sa dépendance de l'impératrice-reine seulement par l'hommage annuel d'un cheval, de douze chèvres et de six châles.

Les Etats natifs ont un système d'impôts à eux et qui rappelle par bien des traits ceux des nations européennes du quatorzième et du quinzième siècle. Les droits sur le transit des marchandises y tenaient, il n'y a pas longtemps encore, la première place. En 1887, à l'occasion du Jubilé de la reine, le gouvernement anglais a amené la plupart d'entre eux à en faire le sacrifice de manière à établir dans tout l'Empire des Indes la libre circulation des marchandises. Une grande amélioration dans la situation économique de ces Etats eux-mêmes s'en est suivie; mais il faut toujours lutter pour les empêcher d'établir des droits de douane d'importation sur les objets qui franchissent leurs frontières ¹.

La politique anglaise s'efforce de faire comprendre à ces potentats de tout rang l'intérêt personnel qu'ils ont à la soutenir, tandis que la Russie les supprimerait. C'a été la signification du titre d'impératrice des Indes que Disraeli fit prendre à la reine en 1878. Ces princes l'avaient déjà assez compris pour défendre généralement l'Angleterre pendant la révolte des Cipayes, et, en 1887, le Nizam d'Hayderabad a offert spontanément de contribuer pour une plus large part qu'il n'y est obligé par les traités à la défense de la frontière himalayenne. Cette offre a été pompeusement célébrée par toute la presse anglaise.

Le gouverneur général et les résidents se bornent à empêcher, dans ces États, les abus les plus exorbitants et ne se montrent pas trop exigeants sous ce rapport. Les populations sont d'ailleurs faciles à contenter en fait de gouvernement, pourvu qu'on ne froisse pas leurs coutumes. Par leurs exhortations et par des distinctions honorifiques, — car dans l'Inde comme dans la métropole la Couronne est la source de tout honneur, — les représentants de l'Angleterre s'efforcent d'exciter entre les princes natifs une émulation de loyauté et aussi de créer chez eux un sentiment du devoir qui contraste heureusement avec l'idée égoïste du pouvoir et la soumission non raisonnée des sujets propres aux Asiatiques ².

L'immense bienfait du gouvernement anglais est d'avoir fait succéder une paix profonde et une administration régulière de la justice aux guerres d'extermination et aux exactions des despotes musulmans

¹ Voy. *The Economist*, 13 avril 1889.

² M. Ernest Michel, dans son intéressant ouvrage, *le Tour du monde en 240 jours* (Nice, 1882), cite le discours adressé au Gaikowar de Baroda le jour de son couronnement, 28 décembre 1881, par sir James Fergusson, gouverneur de Bombay, dans lequel il lui rappelle que « le temps est passé où les territoires et les populations pouvaient être regardés par les souverains uniquement comme les instruments de leur gloire et de leur plaisir personnel », et après avoir cité l'exemple de la reine-impératrice, il conclut en lui disant « qu'il doit être approuvé et soutenu par ce pouvoir plus haut par lequel seules les rois règnent et les princes décrètent la justice ».

qui détruisaient les hommes et la richesse dans des proportions effrayantes. Même la conquête, paraît-il, a été, dans l'ensemble aussi peu cruelle que la guerre peut l'être dans un pays asiatique. L'histoire contemporaine avec ses sévères méthodes est en voie de réviser les grands procès de lord Clive et de sir Warren Hastings. Les passions politiques du temps les auraient chargés au delà de ce qu'ils méritaient.

La *pax britannica* a été à bon droit comparée à la *paix romaine* qui, après la guerre des pirates, régna dans tout le bassin de la Méditerranée et fit, par ses bienfaits, oublier leurs souvenirs nationaux aux peuples conquis au bout de deux générations. Deux savants éminents sortis des rangs du service civil, sir Alfred Lyall et sir Henry Sumner Maine¹ ont admirablement fait ressortir l'analogie entre les procédés de gouvernement de Rome, qui conservait au milieu des provinces des villes libres et alliées, parfois des rois amis, et ceux de l'Angleterre qui force tous ces princes indigènes à vivre en paix et à la servir et qui, en les surveillant et les redressant, montre peu à peu aux peuples la supériorité de son gouvernement. La haute éducation qu'elle répand parmi les castes supérieures tend à créer une classe semblable aux Anglais par l'éducation et qui, comme les citoyens romains répandus dans tout l'univers, est accessible aux honneurs et aux fonctions n'impliquant pas le gouvernement proprement dit.

D'après le recensement de 1881, il n'y avait dans cet immense empire que 89 015 Anglais, dont 64 000 étaient des officiers et des soldats. L'armée a été depuis lors portée à 70 000 hommes. En déduisant les femmes de la population civile, c'est environ une vingtaine de mille Anglais qui administrent ces millions d'hommes et dirigent comme ingénieurs, négociants, directeurs de banques et de mines, les forces économiques du pays. Le prestige dont l'Anglais jouit est considérable; mais il ne repose sur aucun privilège légal, si ce n'est celui de ne pouvoir être jugé que par un juge de sa race en matière criminelle. En dehors de là, la loi est rigoureusement égale pour tous. Le nombre des Anglais ne s'accroît guère; car le climat est pénible à supporter pour les Européens. La mortalité n'a diminué parmi eux que depuis qu'ils établissent leurs familles durant la saison chaude

¹ Leurs ouvrages ont été traduits sous ces titres : *Etudes sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient* et *Etudes sur l'histoire du droit* (2 vol. in-8°, 1885 et 1888, Thorin). Certaines doctrines de Sumner Maine, surtout dans ses premiers écrits, ont soulevé de légitimes critiques. Mais cette réserve faite, ces deux volumes sont la source la plus précieuse de renseignements sur la société indienne. Leur traducteur, M. de Kerallain, y a ajouté des dissertations personnelles et des notes qui rendent ces traductions très supérieures aux éditions originales; elles contiennent, grâce à sa science, la substance de toute la littérature anglo-indienne contemporaine.

dans les stations sanitaires des montagnes. Le gouvernement du vice-roi se transporte lui-même à Simla. Dès que les fonctionnaires et les militaires ont acquis une pension de retraite, dès que les industriels ont fait une fortune, ils retournent en Angleterre et y transportent tous les bénéfices qu'ils ont pu réaliser. Même avant cet heureux moment, c'est dans la mère patrie qu'ils vont prendre femme, et c'est là qu'ils envoient leurs fils pour faire leur éducation quand les années de *nursery* sont passées. Une éducation dans l'Inde les amoindrirait moralement, pense-t-on. Elle en ferait des *babous* et non des *gentlemen*.

V. — L'analogie avec l'empire romain n'est du reste pas seulement dans les procédés de gouvernement de l'Angleterre. Rien ne peut mieux faire comprendre l'antiquité classique que le monde indien avec ses castes, subdivisées indéfiniment, son polythéisme en voie de croissance continue, ses héros éponymes et ses cultes locaux innombrables.

Il ne faut pas s'imaginer que la société indoue se partage strictement entre les quatre castes décrites dans la loi de Manou : Brahmanes ou prêtres, Kchattryas ou guerriers, Vaycias commerçants et Soudras impurs. Cette théorie n'est qu'un élément de classement social qui a agi sur la formation naturelle des groupes par le clan ou l'extension de la famille et par la profession. La masse de la population de l'Inde est partagée en groupes plus ou moins étendus qui se considèrent comme de même race, ne peuvent manger qu'entre eux et ne peuvent aussi se marier qu'entre eux, pourvu que la parenté par les mâles à un certain degré, d'ailleurs fort reculé, ne soit pas un obstacle. La caste des Brahmanes est la seule caste universelle, c'est-à-dire qui existe dans toute l'Inde : encore faut-il tenir compte des sous-castes locales qui se sont formées dans son sein, par suite de la nécessité où certains de ses membres se sont trouvés de se livrer pour vivre à des occupations défendues par la loi religieuse, et ont par là encouru une déchéance.

L'exercice d'un métier est devenu dans le cours des siècles de plus en plus l'agent de cristallisation sociale. Il n'y a plus en réalité de Kchattryas ni de Vaycias, mais des clans exerçant héréditairement la même profession : ce sont là les vrais castes d'aujourd'hui. Les gens du même métier vivent dans les villes rassemblés dans les mêmes quartiers. Il en est pareillement des nombreux groupés que le Brahmanisme repousse comme impurs et qui trouvent dans leurs cultes ethniques une force d'agglutination. Un troisième facteur de groupement social toujours en action est la confrérie religieuse. Des sectes nouvelles se forment constamment par suite même de la doctrine du Brahmanisme qui admet des manifestations indéfinies de la divinité

dans la nature. Les adeptes d'une secte forment entre eux une caste, et c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre le grand mouvement bouddhique. Quand ces nouvelles sectes ont pris une certaine extension et que leurs membres, par la correction de leurs pratiques ritualistes, se sont élevés à un degré suffisant de respectabilité, elles prennent place dans l'orthodoxie brahmanique. Celle-ci en effet est toujours ouverte, comme le Panthéon de Rome, qui accueillait tous les dieux civilisés de l'Égypte et de l'Asie et repoussait seulement les divinités barbares de la Gaule ou de l'Afrique.

Cette dernière cause de formation des castes tend à devenir de plus en plus active, d'une part parce que le mysticisme se développe sensiblement dans le monde brahmanique, et d'autre part parce que, la circulation des hommes et des choses augmentant, l'influence des deux autres facteurs du groupement social est plutôt en voie de diminution.

Cette constitution sociale essentiellement composite formée par des couches accumulées de civilisations, fait qu'il n'y a point de nationalité indoue. La domination anglaise en est encore plus assurée quoiqu'elle complique et rende singulièrement délicate la tâche des administrateurs. Elle différencie profondément l'Inde de la Chine, qui est beaucoup plus homogène comme population et qui, quoique jouissant de libertés locales très étendues, a une puissante unité politique. La religion officielle et la philosophie de Confucius, dont les lettrés sont les interprètes, donnent aussi à la Chine, malgré les superstitions populaires, une réelle unité morale. Dans l'Inde la réglementation des castes enserrme l'industrie; la société est hiérarchisée héréditairement et forcément par des échelons aristocratiques extrêmement multipliés. La Chine au contraire est une vaste démocratie patriarcale : elle n'a d'autre hiérarchie que l'aristocratie essentiellement mobile et ouverte résultant des examens; la liberté du travail s'y joint à la liberté la plus complète d'association.

La société chinoise a une puissance offensive qui s'est manifestée à plusieurs reprises dans l'histoire sur les contrées voisines et qui n'a peut-être pas dit son dernier mot. La force de la société indoue est essentiellement une force défensive. Elle repousse les éléments étrangers¹ ou les absorbe. Le mahométisme lui-même y a moins qu'ailleurs altéré l'organisation sociale; ses adhérents forment entre eux une sorte de caste.

L'hérédité, qui est l'essence de la caste, a favorisé la continuité

¹ Le nombre des Chinois établis dans l'empire des Indes est très faible, 12 000 en 1881. Ce petit nombre contraste avec leur débordement dans l'Indo-Chine, en Australie, en Malaisie, ainsi que dans les deux Amériques. Ils sont repoussés de l'Inde par le système des castes et aussi par le bas prix des salaires.

des traditions et la conservation des arts industriels à des époques où les conquêtes et les révolutions les compromettaient. Aujourd'hui encore le système des castes supprime le problème de l'assistance publique. Chaque individu ne peut accepter de nourriture que d'un membre de sa caste, et il est nourri par elle en cas de besoin. L'Inde, où la pression de la population se fait sentir parfois d'une façon si terrible, ne connaît pas au moins certains désordres de nos sociétés occidentales. La mendicité des Brahmanes a un caractère religieux qui la rend sans danger pour l'ordre public. Le paupérisme y est inconnu, quoique nulle part plus d'hommes ne meurent victimes de la question des subsistances.

VI. — L'Inde influe actuellement sur la condition économique de l'Europe, surtout par ses exportations de blé. Pour apprécier les chances de leur développement futur, il faut d'abord avoir une idée du mode de possession et de culture du sol.

La densité de la population l'a déjà indiqué, l'Inde est essentiellement un pays de petite culture et plus de 80 pour 100 de ses habitants vivent uniquement de l'agriculture. Les grandes exploitations n'existent que pour certaines cultures spéciales telles que le thé, le café, la canne à sucre; elles ont été constituées par des compagnies européennes généralement sur des terrains conquis sur les eaux dans les deltas des fleuves ou sur les terres vagues des provinces nouvellement annexées dans l'Assam, l'Himalaya, l'Inde centrale.

Le coton, le riz, le blé, sont produits par des petits cultivateurs fixés sur le sol par des modes de tenure aussi variés que ceux qui existaient en Europe au moyen âge ¹.

Les Anglais, au siècle dernier et au commencement de celui-ci, ont tendu à constituer des propriétés foncières perpétuelles et libres sur le type du *freehold*. C'est à ce titre que les terres du domaine public continuent à être concédées aux Européens. Beaucoup de propriétés de ce genre ont été aussi reconnues à des nobles indiens. Elles ont le privilège, comme nos alleux d'autrefois, de ne point payer d'impôt foncier ². Il en est de même des terres comprises dans les

¹ Le servage de la glèbe ne paraît pas avoir jamais existé dans l'Inde. Quoique le cultivateur, *ryôt*, fut, avant l'établissement des Anglais, taillable et corvéable à merci, il avait, à la différence du serf européen du moyen âge primitif, le droit de s'en aller s'il le voulait. Cette liberté tenait à ce que de tout temps le pays ayant été très peuplé, les souverains, propriétaires éminents du sol, étaient toujours assurés de trouver des cultivateurs. Les Khonds, peuplades barbares des montagnes du Dekhan, ont encore des serfs personnels, c'est-à-dire des sortes d'esclaves.

² Outre les ouvrages de Lyall et de Maine cités plus haut, voy. sur le mode de possession du sol, le *Statement* de 1882 et 1883, et surtout la notice de sir George Campbell, un des administrateurs les plus distingués de

très nombreuses fondations charitables et religieuses qui existent pour le culte mahométan ou pour le culte brahmanique.

La plus grande partie des terres est occupée, de temps immémorial, par des cultivateurs, *ryôts*, sous la condition d'abandonner au prince, ou à ses délégués, une part aliquote, plus ou moins considérable, du produit brut. Moyennant ce paiement, ils en restent en possession héréditaire. Les bons princes n'exigeaient pas une rente trop au-dessus des moyens du cultivateur. Quand les mauvais poussaient trop haut leurs extorsions, le *ryôt* fuyait dans la jungle et cherchait des terres à défricher sous un autre maître. Voilà à peu près toute la conception de la possession du sol qu'avaient les natifs de l'Inde avant la conquête. L'idée de la propriété foncière, telle que nous l'avons ou même celle d'un droit absolu sur leur tenure, comportant le droit de la vendre et de profiter exclusivement des améliorations, comme le réclament les tenanciers irlandais et écossais, n'existait pas chez eux.

Entre le *ryôt* et le prince s'élevaient souvent de nombreux intermédiaires. Les empereurs mogols avaient chargé des officiers de leur cour ou des nobles indigènes de percevoir le revenu foncier d'un certain district en gardant tout ce qui dépassait un chiffre fixe. Ces concessions étaient héréditaires, sauf le pouvoir de fait que les princes musulmans se réservaient toujours de leur faire couper la tête ou de confisquer leurs biens arbitrairement. C'est là l'origine des *Zemendars* de l'Oude et du Bengale, des *Talakadars* des provinces du Nord-Ouest que les Anglais ont, sans trop savoir ce qu'ils faisaient, reconnus comme propriétaires éminents du sol et transformés en *landlords* à la manière britannique¹. Tout ce qu'on a pu faire ensuite a été de reconnaître dans beaucoup de localités du Bengale, mais non dans toutes, le droit des *ryôts* à la fixité de la tenure et de limiter la rente que les *Zemendars* prélèvent sur ceux-ci, sans avoir en fait aucune des fonctions et des responsabilités économiques qu'ont les grands propriétaires européens². Dans les présidences de Madras et de Bombay

l'Inde, dans le volume édité par le Cobden-Club en 1876, *Systems of land tenure in various countries*.

¹ On a permis à cette époque aux familles de *Zemendars*, d'adopter le droit d'ainesse. C'est également le gouvernement anglais qui a introduit la pratique du testament proprement dit pour toutes les classes de la société. Elle était inconnue d'après la loi musulmane et d'après les coutumes indoues. Dans ces dernières coutumes cependant le-pouvoir paternel était très grand, mais il s'exerçait d'une autre manière.

² Les *Zemendars*, comme aussi les communautés villageoises dont il sera question plus loin, possèdent des portions de terre qui ne sont pas soumises à des droits conjoints au profit des tenanciers. Ils en abandonnent l'usage aux cultivateurs étrangers qui viennent isolément ou par groupes se fixer sur le sol moyennant une rente débattue, qu'ils cherchent à élever le plus possible (*rack-rent*). Ils ne font jamais aucune amélioration foncière. Dans

il y a peu de *Zemendars*. Les paysans sont généralement propriétaires de leurs tenures, sauf le paiement de la rente à laquelle ils sont tenus individuellement. Dans le Radjpoutana existent des familles très nombreuses de petits propriétaires nobles qui vivent en groupes patriarcaux (*joint families*) et cultivent la plus grande partie du sol. Ils perçoivent des redevances sur les membres des castes inférieures fixés héréditairement à côté d'eux et sur les étrangers qui sont venus s'y établir, les *advenæ*, les *hospites* de notre haut moyen âge que décrit le Polyptique d'Irminon. Enfin dans les provinces centrales, dans le Pundjab, et chez les Afghans du Bélouchistan, on rencontre le type social le plus intéressant : des communautés villageoises dans lesquelles toutes les familles d'ancienne souche sont propriétaires à titre collectif du territoire. Certaines de ces communautés répartissent de loin en loin ou même périodiquement, entre les divers ménages, les parcelles cultivables ainsi que la part de rente à payer au collecteur, sauf à donner des parts plus larges au chef, au prêtre, au crieur public, qui sont les fonctionnaires et les dignitaires de ces petites sociétés. Les pâturages restent en commun, et le pâtre du village y garde le troupeau formé par le bétail des divers ménages. Du reste, la plus grande variété de coutumes existe quant à la manière de jouir du territoire¹.

Ces communautés villageoises font revivre sous nos yeux une organisation sociale qui a été très répandue dans l'Europe primitive — (Tacite l'a décrite dans la *Germanie*) — et qui est encore en vigueur chez les paysans de la grande Russie.

La condition des cultivateurs vivant ainsi en communautés de village est la meilleure : ce régime convient le mieux à leur état d'esprit et à leur degré d'avancement économique. Ces communautés ont eu peut-être autrefois davantage d'extension qu'elles n'en ont maintenant. Mais il serait plus que téméraire d'affirmer qu'elles ont été à l'origine le régime universel de jouissance du sol. Il n'y a point en effet de communautés de village dans la province du Sind ni dans la Birmanie, et il ne paraît pas y en avoir jamais eu. La possession par famille (*joint families*) est au moins aussi ancienne. Il faut du reste se garder de croire que la propriété foncière individuelle soit absolument incompatible avec la communauté villageoise : elle coexiste partout à côté d'elle, et même dans le Pundjab on trouve au milieu des vil-

toutes les provinces de l'Inde, ces tenanciers *at will* sont fort nombreux. Dans l'Oude, ils constituent les 78 pour 100 de la population.

¹ Quelquefois ces communautés sont tenues de payer certaines redevances à de grands propriétaires voisins qui sont comme les seigneurs du pays. Mais ceux-ci n'interviennent nullement dans leur gouvernement intérieur.

lages des propriétés privées héréditaires. Les puits sont souvent possédés à ce titre. Du reste, comme le fait remarquer sir George Campbell, là où les populations sont plus civilisées, on évite les redistributions de terres ; la communauté villageoise se réduit alors à la possession de biens communaux, à la solidarité des charges et à un droit de reprise sur les parts de territoire qui tombent en déshérence ou sont laissées sans culture.

Sans que les Anglais aient eu l'intention de porter atteinte à cette organisation essentiellement coutumière, le contact de leurs institutions et la richesse même que leur domination a apportée dans le pays l'ont fort ébranlée. Avant eux, la terre, soit qu'elle fût la tenure du paysan, soit qu'elle fût concédée à un *Zemendar*, n'était jamais vendue : elle était encore moins saisie pour dettes. L'impôt foncier était si élevé que les rajahs natifs savaient bien qu'ils ne gagneraient rien à exproprier leurs sujets, et, quoique l'usure sévit cruellement, le créancier, après s'être emparé des objets mobiliers de son débiteur, se mettait tout au plus en possession de la terre pour en percevoir les récoltes à sa place, en lui laissant toujours la faculté de revenir l'occuper. Le système de cours de justice introduit par les Anglais a donné aux occupants du sol le bénéfice d'un droit certain et perpétuel, mais il a permis et facilité les ventes amiables et aussi les expropriations pour dettes. Dans certaines parties du pays, des évictions de débiteurs obérés ont amené des mécontentements locaux. En 1857 les Radjpoutes expropriés pour dettes se jetèrent dans l'insurrection des Cipayes, et en 1875 un soulèvement se produisit pour la même cause dans le Sud. En 1879 une loi a dû suspendre toutes les poursuites pour dettes dans certaines parties du Dekhan⁴.

Ainsi que sir Henry Sumner Maine le fait remarquer : « Une énorme richesse commerciale s'accumule chaque jour. Toutes les classes ont sans doute bénéficié du gouvernement de l'Angleterre, mais, plus que toute autre, la classe commerçante ». Sir George Campbell ajoute que dans les provinces du Nord beaucoup de terres ont passé dans les mains de gens appartenant à la classe des marchands et des capitalistes. Ceux-ci se sont, dit-il, montrés fort entreprenants et quelques-uns d'entre eux ont fait beaucoup pour établir des cultivateurs et développer les ressources agricoles du pays.

Dans le Bengale, où la population est très dense et où, depuis le *ryôl* jusqu'au *Zemendar*, les natifs ont pour les titres écrits et la procédure le même goût que les Normands, la terre a acquis une grande valeur et se vend à un taux de capitalisation très élevé.

⁴ Voy. ces lois dans R. Meyer, *Heinstätten und andere Wirtschafts-gesetze* (Berlin 1883), p. 184 et suiv., p. 507. Cf. *Quarterly Review*, avril 1879, *Agrarian Distress and discontent in India*.

Cet aperçu du régime agraire donne une idée de la perturbation apportée par la conquête anglaise à l'antique constitution sociale de l'Inde. Elle occasionne chez certains groupes des souffrances sous le coup desquelles ils perdent de vue les bienfaits du régime politique et économique nouveau. Ces bienfaits n'en sont pas moins immenses.

VII. — De temps immémorial les cultivateurs étaient habitués à abandonner à peu près tout le produit net du sol à leurs rajahs ou aux *Zemendars* là où ces intermédiaires existaient. Était-ce à titre d'impôt ou à titre de rente, les *ryôts* ne s'en préoccupaient pas, quoique le dernier point de vue, qui fait considérer le prince comme le propriétaire éminent de toute la terre, paraisse avoir été celui des natifs¹. La Compagnie des Indes, puis le gouvernement de la couronne, n'eurent garde d'abandonner une si importante source de revenu, et l'impôt foncier continue à être la base du budget de l'Inde.

Les Anglais, au début de leur domination, ont pensé qu'ils assureraient la prospérité du pays en appliquant les fameuses règles d'Adam Smith en matière d'impôts, notamment celle qui recommande leur fixité absolue. C'a été l'objet des *perpetual settlements* qui ont fixé une fois pour toutes, dans la plupart des districts du Bengale et de l'Oude, la rente exigée des propriétaires.

Plus tard la classe des *Zemendars*, qui en profitait, a été considérée avec moins de faveur, et, en présence de la difficulté de créer de nouvelles sources de revenu, on a dans les provinces nouvellement conquises fixé l'impôt foncier pour une longue période, quinze ans ou trente ans, après laquelle il peut être relevé afin que l'État profite de l'accroissement de valeur du sol. On a déclaré que jamais les élévations d'impôt n'absorberaient le produit des améliorations faites par le propriétaire lui-même; mais l'État entend profiter des plus-values causées par l'ensemble des conditions économiques, travaux publics, hausse des prix, extension des cultures, en un mot de l'*unearned increment* dont Henry George fait tant de bruit. N'est-il pas curieux de constater que le système du socialiste américain sur la *nationalisation du sol* et sur l'impôt foncier porté au point d'absorber tout le produit net de la terre est appliqué dans l'Inde depuis un temps immémorial? Ainsi que Le Play le faisait remarquer, la plupart des systèmes socialistes ne sont pas des nouveautés, mais des rétrogradations aux anciennes institutions communautaires que le progrès de la civilisation a partout fait disparaître.

¹ L'impôt foncier consiste en une certaine quantité de produits. Il est établi en nature, mais les contribuables en paient généralement la valeur d'après le prix courant de ces produits sur le marché voisin. Dans le Bengale, les *Zemendars* paient une somme d'argent fixe. Par contre les communautés villageoises du Pundjab font leurs paiements en nature.

Les Anglais, du reste, loin de vouloir faire de l'impôt foncier l'impôt unique, cherchent à le réduire, sinon d'une manière absolue, au moins comme proportion dans l'ensemble des ressources budgétaires. En 1842-43 il en représentait le 60 pour 100; en 1882 seulement le 31 pour 100. Le budget tend en effet de plus en plus à demander les nouvelles ressources nécessitées par l'accroissement de ses charges à des droits de consommation sur le sel et les boissons alcooliques, au monopole de l'opium destiné à être vendu aux Chinois ¹, à l'enregistrement, enfin à un impôt sur le revenu qui, après bien des tâtonnements, a été rétabli en 1886 et a pour but d'atteindre les bénéfices de la classe commerçante et capitaliste, dont la richesse s'accroît rapidement ². Les revenus agricoles pour ne pas faire double emploi en sont exempts. Mais c'est toujours l'impôt direct, l'impôt foncier que les populations sentent le plus. En 1886-87 le *land revenue* est monté à 23 055 724 liv. st., soit, déduction faite des charges de perception et d'assiette, à 19 556 446 liv. st. Pour un pays aussi vaste, ce chiffre ne semble pas énorme à première vue. Quant au poids qu'il fait peser sur les populations, sir Henry Sumner Maine établit ainsi la comparaison entre le passé et le présent :

Au temps des empereurs mongols, l'impôt foncier était le seul impôt et il était beaucoup plus lourd pour les populations. Il variait du tiers aux trois cinquièmes du produit brut.

Les revenus d'Akbar, à la fin du seizième siècle, montaient de ce chef à 17 millions et demi de livres sterling. Or, il y a cinquante ans, la Compagnie des Indes ne percevait pas tout à fait 12 millions et demi sur un territoire beaucoup plus vaste. Aussi lorsque nous constatons qu'un siècle après Akbar, l'empereur Aureng-Zeb recevait à titre de revenu foncier la somme prodigieuse de 38 millions sterling (950 millions de francs), nous nous trouvons conduits à soupçonner que le secret de cette augmentation est moins une simple extension de territoire qu'une élévation graduelle du chiffre de l'impôt... Le poids de l'impôt d'ailleurs était d'autant plus lourd que la valeur d'échange des métaux précieux qui servaient au paiement était infiniment plus grande, et que ces énormes revenus étaient surtout absorbés par le luxe et la pompe de leur cour ou par des guerres inces-

¹ En 1872 le revenu tiré du monopole de la vente de l'opium était de 13 millions liv. st. En 1886-87 il n'a plus été que de 8 millions, ce qui est fort inquiétant pour le budget indien. Cette diminution de rendement ne provient pas de la diminution de la culture, mais de la baisse du prix de vente en Chine. Le gouvernement chinois a renoncé pratiquement à interdire la culture du pavot. Elle s'est développée beaucoup et l'on peut prévoir le jour où la production nationale éliminera complètement l'importation indienne.

² Les revenus inférieurs à 500 roupies (1250 francs) sont exempts de l'*income-tax*. Entre 500 et 2000 roupies (5000 fr.), le taux de perception est modéré.

santes... L'accroissement de l'impôt foncier sous la domination anglaise vient des larges annexions territoriales faites sous le gouvernement de lord Dalhousie et, plus tard, de la culture progressive des terres vagues ou pauvrement cultivées. Il n'y a jamais eu d'augmentation dans le taux même de la rente gouvernementale. Au contraire, il y a eu par endroits des réductions très considérables.

Malgré la modération du gouvernement anglais, l'impôt foncier est fort lourd, au moins dans certaines provinces. Cela s'explique par le grand accroissement des populations. Les produits bruts sur lesquels il est prélevé ont beau se multiplier, le revenu net ne s'accroît pas dans la même proportion, et les *ryôts* pressés sur le sol ne fournissent qu'avec peine leur part à l'impôt. Les taxes locales viennent d'ailleurs s'ajouter à l'impôt foncier au fur et à mesure que les services de police se développent. Enfin dans certaines provinces les prélèvements que les *Zemendars* et les *Talukadars* font sur le *ryôt* en vertu de leurs droits coutumiers ajoutent beaucoup à sa charge. D'après M. de Keralain, le gouvernement ne recevrait guère au total plus de la moitié de la rente perçue en son nom.

VIII. — Le régime alimentaire des habitants de l'Inde est fort sobre. Tous ceux qui se rattachent au culte brahmanique s'abstiennent de la chair de bœuf et de porc. Beaucoup se privent complètement de toute sorte de viande. A l'exception des musulmans et des peuplades sauvages des montagnes, les végétaux combinés avec le beurre et le laitage forment la base de la nourriture des Indous¹. Cela explique à la fois leur peu de force physique et le taux très bas des salaires dont ils peuvent se contenter.

Les salaires des cultivateurs oscillent entre 40 centimes par jour et 2 fr. 50 au maximum. Dans le Behar, le Bengale, l'Orissa, la moyenne des salaires de l'ouvrier adulte est de 30 centimes. Les enfants de douze ans reçoivent 5 centimes. D'après sir John Phear, la nourriture d'un cultivateur dans le Bengale et à Ceylan est de 3 fr. 50 par mois. Un revenu de 15 à 20 francs par mois doit suffire à la plupart des familles, et, si bas que soit le prix des denrées, il est rare que le *ryôt* puisse se procurer le strict nécessaire ! Sir Richard Temple dit avec

¹ Le riz nourrit les populations du Delta gangétique, de l'Assam, de la Birmanie, du littoral de la présidence de Madras. Dans les plateaux du Centre, l'orge et le millet prédominent. Enfin le froment est cultivé dans les provinces du Nord, dans la vallée de l'Indus et dans les plateaux du Centre. Elisée Reclus (*Géographie universelle*, t. VIII, p. 639) compte 75 millions de mangeurs de riz, 100 millions de mangeurs d'orge et de millet, 80 millions de mangeurs de froment; mais même pour ces derniers le froment se combine avec des céréales inférieures dans une large proportion.

raison que dans l'Orissa une différence de 5 centimes par jour sépare la pauvreté du dénuement absolu.

Les salaires industriels sont beaucoup plus élevés, quoiqu'ils paraissent fort bas si on les compare avec les salaires européens ou américains. A Calcutta, dans les fabriques de jute, les ouvriers sont payés à raison de 3 fr. 75 par semaine; ils font du reste à peine la moitié du travail d'un Européen. Lorsqu'ils travaillent aux pièces, ils peuvent gagner le double facilement. Les femmes et les enfants, dont le travail est employé concurremment avec celui des hommes, sont payés un peu moins.

C'est grâce à cette consommation si faible pour chaque habitant que la population a pu s'accroître et en même temps fournir un excédent considérable d'exportations de produits alimentaires.

Celles de riz ont été en 1887-88 de 14 075 000 quintaux métriques. Quant au blé, il était cultivé de toute antiquité dans certains districts; mais il n'est devenu un article d'exportation qu'après l'ouverture du canal de Suez. En 1869-1870, 39 742 quintaux métriques étaient importés en Europe et, en 1871-1872, 323 748. L'abolition en 1873 des droits de douane à la sortie donna un vif essor aux exportations. Elles furent en 1873-1874 de 892 305 quintaux et elles ont monté en 1886-87 à 11 313 342 quintaux¹, le chiffre le plus haut qu'elles aient atteint.

Le blé est produit par le paysan, grâce au bon marché de la main-d'œuvre et au régime de la petite culture, à un prix de revient de 12 shellings le quarter (soit par hectolitre 5 francs), dit le *Statement for 1882-1883*, au moins dans les parties les plus favorisées. Un prix de 16 shellings le quarter (6 fr. 10 par hectolitre) sur les marchés locaux est très avantageux pour le cultivateur. A ce prix s'ajoutent les bénéfices du marchand local, les frais de chemins de fer et de manutention jusqu'au point d'embarquement, enfin le fret maritime. Mais quand le fret est à bas prix², comme il l'est depuis quatre ans, et que d'autre part la dépréciation de la roupie d'argent donne une prime aux acheteurs européens, il y a une grande marge pour les bénéfices à réaliser.

Sous l'impulsion de ces gros profits, la culture du blé s'est fort développée. En 1882 on évaluait la surface emblavée à 26 188 000 acres,

¹ Cette exportation se répartit ainsi : le Royaume-Uni a reçu 4 833 810 quintaux, la Belgique 1 201 890, la France 1 401 840, la Hollande 103 470, l'Italie 2 606 150, l'Égypte en transit pour les ports de la Méditerranée 658 820, les autres pays 325 690. (Voy. *The Economist*, m. trade supp., 11 août 1888.)

² Le fret de Bombay à Marseille est tombé en 1885 à 31 fr. 25 pour la tonne de blé. Après quelques oscillations, il est revenu à peu près à ce taux.

produisant 6 750 000 tonnes. En 1887-88 on la portait à 27 825 313 acres produisant 7 148 000 tonnes. Dans les bonnes années le quart de la récolte peut être exportée.

Cependant il ne faut pas croire que la production du blé indien soit destinée à croître aussi rapidement que celle des États-Unis ou de la Russie. L'extension des emblavures provient du développement des irrigations et des défrichements sur les terrains vagues¹. Deux agronomes anglais fort autorisés, sir James Caird et sir Mackensie Wallace, estiment que les cultures ne peuvent pas s'accroître considérablement autant pour des causes techniques que pour des causes économiques. Un écrivain de l'*Asiatic Review*, dans le numéro de juillet 1888, arrive d'autre part à ces conclusions-ci :

Une partie considérable de l'Inde n'a jamais produit un surplus de céréales pour l'exportation et n'en produira jamais, quelques améliorations agricoles que l'on fasse. Sans doute, dans l'Oude, dans le Pundjab, dans le Behrar, on a multiplié énormément les emblavures dans ces dernières années; mais le cultivateur indien n'est pas dans la situation du *farmer* qui ne peut produire que du blé et doit le vendre sur le marché : le climat lui permet de le conserver dans des silos et il a une grande variété de récoltes. Un bon prix le déterminera seul à faire du blé. Il faut, pour avoir une idée juste des possibilités d'exportation du blé de l'Inde, tenir compte de ces quatre conditions : 1^o la récolte doit avoir été assez abondante dans l'Inde pour les besoins du cultivateur; 2^o il faut qu'il y ait un déficit en Angleterre et en Amérique; 3^o le fret de Kurrachee, Bombay et Calcutta doit être bas; 4^o le change de la roupie doit rester bas. Un changement dans l'une de ces conditions doit couper court aux grandes exportations de blé de l'Inde. Elles ne sont guère profitables pour le cultivateur quand les prix tombent en Angleterre à 38 ou 37 shellings le quarter².

Les faits sont conformes à ces appréciations. En 1887-1888 l'exportation des blés indiens n'a été que de 6 769 080 quintaux. La récolte de l'automne 1887 ayant été moins bonne, les prix locaux se sont

¹ La proportion des terres susceptibles d'être défrichées et non encore occupées varie beaucoup suivant les provinces. Dans le Bengale et dans l'Oude, il n'y a plus aucune terre à conquérir, et de nombreux émigrants sont au contraire obligés d'aller chaque année chercher du travail dans la province voisine d'Assam. Mais dans le Pundjab le tiers du territoire seulement est cultivé et un autre tiers est susceptible d'être mis en culture. Dans les provinces centrales et les états indigènes ainsi que dans la Birmanie, la proportion des terres cultivables mais non cultivées s'élève à 45 pour 100. Le territoire de la présidence de Bombay est entièrement cultivé; mais dans la présidence de Madras de vastes champs attendent encore l'agriculteur. Ces indications sont naturellement très approximatives.

² Le prix de 37 shellings le quarter à Londres équivaut à 21 fr. 54 le quintal métrique à Paris; celui de 38 shellings à 22 fr. 12.

élevés et ont retenu les céréales dans le pays. Cette année ce sont les blés de la Russie qui dominent le marché du monde.

D'autres raisons s'ajoutent à celles-là pour faire croire que la perturbation causée à l'agriculture européenne par les blés de l'Inde ne durera pas trop longtemps. La population de l'Inde est toujours à l'extrême limite des subsistances. Le rapport de la Commission royale sur les causes de la famine de 1877 évaluait en gros la production des subsistances à 51 530 000 tonnes et la consommation à 47 165 000 tonnes, ce qui ne laissait qu'un excédent de 5 165 000 tonnes. Sans doute les chemins de fer et les canaux d'irrigation, qui ont été exécutés depuis dix ans, ont beaucoup accru le total des subsistances, mais s'il n'y a pas de famine — et même en ce cas les progrès économiques réalisés par le gouvernement anglais en atténuerait les conséquences meurtrières — la population doit s'accroître de près de vingt millions d'habitants dans chaque période décennale. Voilà de quoi absorber l'excédent des céréales produites ! Ajoutez à cela que le nombre des personnes vouées à des occupations manufacturières s'accroît rapidement et qu'elles formeront de plus en plus la première clientèle du *ryôl* ¹.

IX. — La question de la population est la grande question de l'avenir pour l'Inde ; car, malgré l'étendue des terres disponibles et le progrès des cultures, elle s'accroît encore plus vite par suite de la très grande précocité des mariages et du faible coût de la vie. Jadis la question ne se posait pas. La population était décimée périodiquement par les épidémies, par les famines et surtout par des guerres d'extermination. La *pax britannica* a fait absolument cesser depuis cinquante ans cette grande cause de destruction des vies humaines. Les administrateurs anglais ont supprimé en partie, au prix d'efforts constants et énergiques, l'infanticide des filles, qui était une coutume presque universelle. C'était le moyen par lequel les Brahmanes mettaient en pratique les théories de Malthus bien avant leur auteur ². Enfin le

¹ Les pages ci-dessus étaient complètement écrites quand nous avons trouvées les mêmes appréciations sur la limite des exportations possibles des blés de l'Inde dans le magistral rapport fait par M. le sénateur Lamperico au parlement italien en 1885 au nom de la commission du tarif général des douanes.

² Une mortalité élevée règne toujours dans l'Inde parce que aucun médecin ne peut franchir le seuil des *zenanas* (gynécées), où vivent les femmes et les enfants. La femme du dernier gouverneur des Indes, lady Dufferin, a donné une grande extension aux études médicales pour les femmes indigènes, de manière à améliorer les conditions sanitaires des familles. La mortalité en sera certainement réduite avec le temps. Dans les quelques lycées de filles que le gouvernement anglais a établis, l'ensei-

gouvernement a depuis quinze ans pris des mesures de nature à diminuer notablement l'intensité des famines. Elles sont une institution de l'Inde, disait-on autrefois; car la situation climatérique de la plus grande partie du pays l'expose à des sécheresses qui détruisent complètement les récoltes. La difficulté, l'impossibilité des communications d'une province à l'autre, faisaient que l'abondance d'une province ne pouvait combler le déficit de l'autre.

Depuis 1771, année pendant laquelle dix millions d'individus succombèrent à la faim dans le Bengale et le Behar seulement, vingt et une grandes famines se sont succédé, dit Élisée Reclus. Dans le dernier quart de ce siècle, quatre famines ont ravagé diverses provinces de l'Inde. En 1866, le pays d'Orissa perdit plus d'un million d'habitants, le quart de sa population. En 1868, on évalue à 1 200 000 le nombre de ceux qui périrent dans le Pundjab et au triple ceux qui succombèrent en dehors du territoire anglais dans le Radjpoutana et les États du plateau central. En 1874, le désastre tomba sur la basse plaine du Gange et trois années après sur le Dekhan. Le nombre des morts s'éleva, d'après les statistiques, à 1 350 000 dans les districts administrés directement par les Anglais; mais la mortalité fut bien plus forte dans les États indigènes de Hayderabad et de Mysore. La population s'est trouvée réduite, entre les recensements de 1871 et de 1881, de 1 682 575 individus dans les deux présidences de Bombay et de Madras et dans le royaume de Mysore.

Le Pundjab et les provinces du Nord-Ouest furent aussi atteintes par la sécheresse en 1878 si bien que dans ces trois années 1876-1878, selon les documents analysés par M. Lampertico, l'Inde anglaise et les États indigènes auraient perdu près de sept millions d'âmes.

Cet effroyable tableau de faits contemporains donne une idée des destructions de population que les famines ont occasionnées dans l'Europe jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, et que les détracteurs du progrès et de la liberté économique sont trop portés à oublier.

On a accusé le régime anglais d'avoir rendu plus désastreuse la dernière famine par l'excès de la taxation et l'accroissement de la rente qu'il a laissée percevoir par les grands propriétaires, *Zemendars* et *Talukadars*, par la destruction dans certaines provinces des forêts livrées à une exploitation désordonnée qui ne pouvait se produire autrefois quand le bois n'avait pas de débouchés, par la désuétude où il a laissé tomber l'usage des réserves locales pour deux ans, enfin par les courants d'exportation de blé et de riz qui se sont établis et qui n'existaient pas autrefois¹. La plupart de ces faits sont exacts et montrent comment même les changements de régime les plus bienfai-

gnement de l'hygiène tient une grande place. Voy. *A Brahmin School girl* dans le *Nineteenth Century*, janvier 1889.

¹ Voy. Devas, *Groundwork of Economics* (London, 1883). § 297, 303, 304.

sants sont mélangés de maux par suite de la triste condition de l'humanité. Mais, si on se reporte à ce qui a été dit du poids des taxes sous Aureng-Zeb et Akbar comparativement au temps présent, on voit que la somme des biens apportés par le nouveau régime est très supérieure. La famine de 1771 avait été en somme bien plus meurtrière que celle de 1877. La population étant beaucoup plus considérable à cette dernière date, le fléau eût dû faire des ravages plus grands sans l'amélioration des conditions économiques générales.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais a exécuté depuis lors un ensemble de travaux de nature à rendre beaucoup moins désastreuses les sécheresses dont le retour paraît devoir se produire en moyenne tous les onze ans.

De 1878 à 1886, un crédit spécial de 1 500 000 liv. st. a été inscrit chaque année au budget de l'Inde comme fond de secours contre les famines. La partie qui n'est pas employée en secours locaux a été affectée à des travaux publics dits de défense, qui ne sont pas compris dans les travaux productifs parce qu'ils ne rapportent pas un intérêt suffisant au capital engagé. Ces travaux consistent : 1° en chemins de fer qui pénètrent dans les vallées et assurent les transports de grains en cas de disette; 2° en canaux d'irrigation qui étendent l'aire soustraite à l'influence des sécheresses et augmentent la quantité de substances alimentaires soit pour l'exportation à l'étranger, soit pour la distribution éventuelle dans l'intérieur du pays. Quand le fléau sévira de nouveau, on disposera pour le combattre d'un outillage bien plus puissant, et la mortalité sera certainement moindre. On s'est occupé aussi de la conservation et de la restauration des forêts; mais là, comme en Europe, l'œuvre de la réparation est bien plus longue que celle de la destruction!

La grande difficulté sera pendant longtemps celle que fait remarquer un économiste éminent, M. C.-S. Devas : le malheureux cultivateur qui déjà se nourrit habituellement avec le minimum nécessaire pour entretenir sa vie et qui a à payer la rente du gouvernement, souvent celle beaucoup plus lourde du *Zemendar*, manque de ressources pour acheter du blé. Les prix ne peuvent pas s'élever assez sur les marchés intérieurs pour y attirer les importations et neutraliser le courant qui porte les négociants à exporter en Europe où les prix sont plus élevés. Cet état des rapports économiques nécessitera toujours en pareille occurrence une large intervention du gouvernement sous forme de travaux publics et de secours¹; mais elle

¹ On a reproché au gouvernement anglais de n'avoir pas, en 1877, supprimé l'exportation des céréales. Pendant que des milliers d'individus mouraient de faim dans l'Orissa et le Pundjab, des cargaisons de blé partaient de Calcutta pour l'Europe. Il n'est pas prouvé qu'étant donné l'état des

se modifiera nécessairement parce que le niveau des prix intérieurs ne peut manquer de s'élever avec le temps. La production manufacturière, ainsi que les cultures industrielles (thé, quinquina, jute, indigo), s'accroissent en effet d'une manière continue et feront de plus en plus sentir leur action sur la constitution économique du pays.

Ce qui dans l'avenir, quand les terrains à conquérir sur le désert ou sur la jungle seront tous occupés, compliquera le problème de la population, c'est la répugnance des Indous des classes supérieures à émigrer. Le Brahmane est exposé dans une navigation à perdre sa caste faute de pouvoir accomplir les prescriptions rituelles dont sa vie est surchargée : aussi ne se décide-t-il pas à traverser les mers. Les *coolies*, qui émigrent dans les diverses colonies anglaises ou françaises, appartiennent aux plus basses classes, généralement à la race dravidienne, qui est restée fixée sur les côtes de la présidence de Madras. Ils sont en petit nombre. On évalue à 500 000 au maximum les natifs de l'Inde vivant au dehors, tandis qu'il y a plus de 48 millions de Chinois établis hors de l'empire du Milieu, et la violence des nations étrangères empêche seule leur émigration de se développer !

X. — L'Angleterre, après avoir à la suite de la révolte des *Cipayes* demandé certaines ressources budgétaires aux douanes, a établi définitivement en 1882 le libre échange le plus absolu dans l'Inde. Tous les droits à l'exportation ont été abolis, sauf sur le riz. A l'importation, les armes, les liqueurs, les vins, l'opium et le sel, sont seuls soumis à des droits qui sont l'équivalent des taxes de consommation intérieure et ont un caractère purement fiscal.

Depuis vingt ans le commerce de l'Inde a pris un développement énorme.

Durant l'année fiscale 1887-1888, il s'est élevé pour les importations communications intérieures à cette époque, ces blés eussent pu refluer sur les provinces où sévissait le fléau. Le gouvernement remplit largement ses devoirs d'assistance en ouvrant immédiatement des chantiers publics et en distribuant en secours des sommes qui montèrent à 130 millions de francs, sans compter les secours distribués par les gouvernements locaux. 857 024 personnes furent employées chaque jour en moyenne sur ces chantiers, tandis que 446 641 recevaient des secours quotidiens. De 1874 à 1877, il a été dépensé plus de 400 millions de francs pour soulager les souffrances causées par les famines qui ont sévi dans les diverses provinces.

Les administrateurs de l'Inde persistent à croire que le meilleur moyen de prévenir les famines est de développer dans le pays la production des substances alimentaires plutôt que celle des plantes industrielles. Mais, pour cela, il faut que les producteurs de blé soient assurés d'une liberté complète d'exportation. Boisguillebert le faisait déjà remarquer à la fin du dix-septième siècle sous le coup des mauvais résultats produits en France à cette époque par le système contraire. L'accroissement des emblavures de froment a répondu déjà à la judicieuse politique de l'administration anglaise.

de marchandises à 46 791 000 liv. st., et pour les exportations de produits indiens à 64 780 000 liv. st. Plus de 66 pour 100 de ce mouvement se fait par le canal de Suez. Le commerce par les frontières de terre qui, importations et exportations réunies, monte à environ 6 millions et demi de liv. st., doit être ajouté à ce total¹.

Les importations consistent presque exclusivement en objets manufacturés (métaux, produits chimiques, textiles, objets de toilette). Quant aux exportations, à l'exception de 5 601 500 liv. st. de produits textiles et de 2 918 950 liv. st. d'objets divers manufacturés, elles sont représentées par le riz, le blé, l'opium, le coton, le jute, le thé, c'est-à-dire par des produits du sol à l'état de matières premières.

Le commerce avec l'Angleterre, tout en croissant d'une manière absolue, n'est plus que de 54 3/4 pour 100, tandis qu'il comptait il y a vingt ans pour 68 pour 100. Les relations commerciales de l'Inde avec l'Australie, la Chine, le Japon et les Etats-Unis prennent d'année en année plus d'extension, et c'est un symptôme très important pour l'avenir. Mais le trait saillant de ce tableau c'est l'énorme excédent des exportations. Ce fait essentiellement anormal est constant pour l'Inde :

Prenant les quarante et un ans écoulés depuis 1842-43, dit le *Statement for 1882-83*, les exportations de marchandises ont excédé chaque année les importations et cet excédent a été en moyenne de 16 170 000 liv. st. par an. Pendant la même période, les importations de numéraire ont excédé les exportations de numéraire chaque année, et l'excédent a été, en moyenne, de 8 650 000 liv. st. par an. Les exportations totales (marchandises et numéraire) ont excédé les importations totales toutes les années, excepté pendant les sept ans écoulés de 1855-56 à 1861-62, l'excédent moyen annuel ayant été de 7 520 000 liv. st.

Prenant seulement la période décennale écoulée depuis 1873, chaque année l'excédent des exportations de marchandises a été, en moyenne, de 24 273 615 liv. st., l'excédent des importations de numéraire de 7 891 204 liv. st., et l'excédent net des exportations totales sur les importations totales de 16 382 411 liv. st. Pendant ces dix ans, les bills tirés d'Angleterre sur le Trésor indien par le secrétaire d'Etat pour l'Inde ont monté, en moyenne, à 16 072 208 liv. st., chiffre balançant à peu près l'excédent net des exportations.

Ces chiffres révèlent d'une manière saisissante les influences prépondérantes qui règlent le commerce extérieur de l'Inde. *Les exportations doivent payer non pas seulement les marchandises et le numéraire importés, mais encore*

¹ Ces chiffres sont établis en comptant la roupie au change moyen de 1887, c'est-à-dire pour 1 sh. 6 deniers. Il est tombé actuellement à 1 sh. 4 deniers 3/16^{es}. On n'y a pas compris les importations et les exportations de marchandises faites par le gouvernement, ni les réexportations, non plus que le mouvement du numéraire.

les dépenses administratives faites en Angleterre, ainsi que les intérêts de la dette détenue par des capitalistes anglais et du capital anglais dépensé pour le compte du gouvernement pour les travaux publics.

Malgré ses excédents d'exportations, l'Inde est donc loin de s'enrichir. La situation se complique d'ailleurs d'un problème monétaire fort délicat.

XI. — Depuis les temps historiques, l'Inde a absorbé des métaux précieux. Montesquieu rappelle dans *l'Esprit des lois* comment une partie considérable du numéraire de l'ancien monde allait se perdre dans cette région pour acheter des pierres précieuses et de la soie tandis qu'elle-même n'achetait aucune marchandise occidentale. A la reprise des communications commerciales avec l'Europe à la fin du quinzième siècle, le même mouvement a recommencé. Il s'est accentué fortement depuis soixante ans que l'Europe demande à l'Inde des marchandises d'une importance telle que le coton, le thé, l'indigo, le jute et, depuis quinze ans, des blés. Quoique les importations européennes dans l'Inde en cotonnades et en métaux se soient développées au fur et à mesure que des besoins empruntés à notre civilisation ont été créés dans ce pays et surtout depuis l'établissement des chemins de fer et des manufactures, des envois considérables de métaux précieux sont toujours nécessaires; on vient de le voir.

Une partie seulement de ces métaux est monnayée : la plus grande quantité est convertie en bijoux et soustraite à la circulation. C'est ce qui explique comment, malgré l'énorme afflux d'argent dans l'Inde, les prix ne s'y élèvent que très lentement. Le luxe en ornements des familles natives contraste avec la sobriété de leur régime alimentaire. Des économistes superficiels ont critiqué cette direction donnée à l'esprit d'épargne; mais Le Play, et après lui Devas, ont fait remarquer qu'à défaut de moyens de capitalisation proprement dite, cet emploi de l'épargne était bien plus avantageux qu'une augmentation de consommation d'étoffes ou de liqueurs; car il fournit une ressource aux populations en cas de disette. A ces époques-là une quantité considérable de bijoux est portée aux hôtels des monnaies.

L'argent est la base de la circulation, parce que les prix sont très bas. L'Inde absorbe la plus grande quantité de la production des mines américaines. Les barres d'argent du Nevada et des Andes ne font que passer à Londres, pour ainsi dire. Cependant le goût pour l'or se développe, et depuis quelques années l'Inde en absorbe des quantités qui ne sont pas indifférentes pour la circulation européenne. Elle possède, il est vrai, des mines qui commencent à donner un certain rendement : mais elles ne sont pas encore suffisantes ¹.

¹ On a beaucoup exagéré il y a quelques années, dans un but de spéculation.

De 1856 à 1869, l'Inde absorba des quantités énormes d'argent pour les dépenses militaires et les constructions de chemins de fer. Comme à ce moment-là les nouvelles mines américaines n'étaient pas encore exploitées, l'argent faisait prime comparativement à l'or sur les marchés européens : il fallait ajouter un demi franc à un louis pour avoir quatre pièces de cent sous. Depuis 1872 la situation est renversée. Les expéditions de numéraire dans l'Inde, quoique toujours considérables, ont diminué parce que la proportion des dépenses à faire en Angleterre par le Trésor indien s'est accrue notablement. Dans les envois de métaux, il a fallu graduellement ajouter de plus en plus d'or pour faire face aux besoins nouveaux qui se révèlent dans le monde asiatique. Pendant ce temps la production du métal blanc dans les deux Amériques a augmenté outre mesure. Le résultat en est qu'à Londres, avec un louis, on pourrait avoir cinq pièces de cent sous et demi, ou, pour parler le langage de la cote l'once d'argent pur, au lieu de valoir à Londres 60 pence, ne vaut plus que de 42 à 43 pence; et dans l'Inde, la roupie, au lieu de valoir 2 shellings, ne vaut plus qu'un shelling 5 pence¹.

Les rapports économiques de l'Europe avec l'Inde en sont profondément changés.

Le Trésor indien subit une lourde perte pour tous les paiements qu'il a à faire à Londres en or, par suite de la dépréciation de l'argent, la seule monnaie qui arrive dans ses caisses². Cette perte, depuis bien des années, s'élève à 4 ou 5 millions de livres sterling par an.

tion, la richesse de l'Inde du Sud en gîtes aurifères. Cependant ceux du Mysore donnent des résultats importants. En 1887 les mines d'or de l'Inde ont produit une valeur de 62 266 liv. st., et en 1888 de 134 555 liv. st. Les améliorations récentes dans les procédés de traitement des minerais sont de nature à augmenter beaucoup leur rendement.

¹ De 1873-74 à 1882-83, il a été importé pour 74 768 086 liv. st. d'argent dans l'Inde, et elle en a exporté 15 607 210 liv. st. : 54 pour 100 de ces exportations d'argent vont en Chine, le reste est divisé également entre le continent européen, le golfe Persique, l'Arabie, Aden et l'Angleterre. Dans la même période, il a été importé dans l'Inde pour 25 734 092 liv. st. d'or et elle en a exporté seulement 5 972 923 liv. st., presque toutes pour l'Angleterre. En 1885-86, l'excédent des importations de métaux précieux a été encore de 14 369 563 liv. st. et en 1886-87 de 9 368 808 liv. st. Pendant longtemps l'Angleterre a envoyé chaque année près de 5 millions de liv. st. d'or, dont il ne lui revient presque rien. Toutefois, dans ces dernières années, l'importation *nette* de l'or s'est réduite de moitié par suite de l'aggravation de la situation financière de l'Inde. Ces statistiques ne tiennent pas compte des exportations de numéraire qui se font par les frontières de terre. Elles paraissent être assez importantes, mais ne sont pas comparables avec celles qui se font par mer.

² Ces sommes sont soldées en fait par des traites, *bills of Indian Council*, qui sont tirées par le secrétaire d'État sur le Trésor indien et qui sont négociées par lui en banque ou vendues au commerce de Londres au cours du change.

D'autre part, les exportations de blé, de riz, de cotonnades indiennes, reçoivent une sorte de prime. Tous les acheteurs de produits indiens se procurent à Londres pour 4 shelling et 5 pence chacune des roupies avec lesquelles ils les paient : cela leur fait un bénéfice de 37 pour 100¹.

En effet, la roupie d'argent, si dépréciée en Europe, a conservé à peu près la même puissance d'acquisition sur les bords du Gange ou de l'Indus. L'augmentation des métaux précieux ne s'est pas encore traduite par une élévation correspondante des prix, comme le veut la théorie. Mais les théories économiques, comme les théories physiques, doivent tenir compte des *frottements*. Or l'état coutumier des rapports sociaux dans l'Inde, la grande multiplication des échanges intérieurs comparativement au commerce international, l'absence dans les relations courantes des procédés de paiement en banque, les habitudes de thésaurisation en nature sont autant d'obstacles à la hausse des prix. Voilà pourquoi les phénomènes économiques ne se produisent pas toujours dans l'Inde avec la même intensité qu'en Europe. Les documents anglais nous apprennent que depuis l'époque du khalife Akbar (1580) jusqu'en 1883 la puissance d'acquisition de l'argent, comparativement aux grains dans les provinces du Nord, avait baissé seulement de 60 pour 100. En Europe, pendant ce temps, elle a baissé de 300 pour 100. Encore cette hausse des prix s'est-elle produite dans l'Inde surtout à partir de 1850.

Tous les expédients proposés pour remédier à la perturbation causée par la dépréciation de l'argent et la baisse du change indien sont inapplicables. L'Inde ne peut pas plus établir l'étalon monétaire d'or que l'Europe ne peut rétablir le monnayage libre de l'argent sur la base de l'ancien rapport avec l'or de 1 à 15 1/2². Il n'y a d'autre remède qu'une hausse de tous les prix dans l'Inde correspondant à l'augmentation du numéraire. Quelques symptômes récents semblent indiquer un mouvement en ce sens. Mais les causes qui, en Europe, abaissent les prix de revient : bas prix du fret maritime, concurrence des différents centres de production, réseau intérieur des chemins de fer, exercent aussi leur action dans l'Inde. Il faudra vraisemblablement attendre pour la hausse des prix que la pression de la population se fasse sentir et que les manufactures se développent.

¹ Le même phénomène se produit dans le commerce avec la Russie par suite de la dépréciation du rouble de papier, la seule monnaie intérieure du pays, comparativement à l'or et à l'argent, qui sont la monnaie du reste du monde. C'est là la cause de la grande baisse du prix des céréales, malgré des récoltes médiocres dans l'ensemble. Les efforts faits par le commerce des États-Unis pour relever les cours ont avorté complètement.

² Voy. notre article dans le *Correspondant* du 10 juin 1887.

XII. — Le tableau suivant des recettes et des dépenses réalisées dans l'exercice 1885-86 donnera une idée des finances de l'Inde ¹ :

RECETTES		DÉPENSES	
	Liv. st.		Liv. st.
Impôt foncier.	22 592 371	Frais de perception, etc.	9 805 278
Monopole de l'opium.	8 942 515	Intérêts de la dette autre	
Impôt du sel et excise.	10 497 264	que celle des chemins	
Timbre et enregistre-		deferetdes irrigations.	4 330 861
ment.	3 974 180	Administration civile.	17 402 169
Douanes.	1 499 976	Chemins de fer y com-	
Taxes provinciales.	2 960 345	pris l'intérêt de la	
Produits des chemins de		dette.	14 415 797
fer.	13 684 084	Irrigations.	2 303 747
Produits des irrigations.	1 588 278	Postes, télégraphes et	
Postes, télégraphes, mon-		monnaie.	2 292 961
naie.	1 965 860	Travaux publics.	5 117 331
Produits divers y com-		Armée et dépenses mili-	
pris les tributs des		itaires.	20 097 779
États indigènes.	7 066 354	Fonds de secours pour les	
Total des recettes.	74 464 197	famines.	1 500 000
		Total des dépenses.	265 925 77

A ces dépenses s'ajoute un budget spécial pour les travaux publics productifs montant à 5 275 364 liv. st., auxquelles il est pourvu par l'emprunt ².

Nous ne reproduisons pas les comptes des deux années suivantes, parce que le gouvernement de l'Inde a cherché à dissimuler le déficit en présentant ses comptes dans une forme différente. Le trait saillant de ces derniers budgets est la suppression de l'allocation de 1 500 000 liv. st. pour travaux publics de protection contre les famines. Le déficit va en s'aggravant. En 1887-88 il paraît avoir été de plus de 5 millions de livres sterling malgré le rétablissement d'un *income-tax*.

Quelque avantageux que soit le taux, 4 pour 100 en moyenne, auquel

¹ Il ne s'agit ici que des dépenses du gouvernement général et des gouvernements provinciaux. Les municipalités, qui étaient au nombre de 720 en 1887 et gouvernaient 13 910 246 individus, avaient des budgets de dépenses montant au total à près de 5 millions de livres. Les octrois sont une de leurs principales ressources. Il est impossible d'avoir une idée des prélèvements que les villages font sur leurs habitants.

Les 55 millions de sujets qu'ont les princes indigènes leur paient des taxes qui ne figurent pas non plus dans le tableau ci-dessus.

² Sur ces dépenses ordinaires et extraordinaires 15 808 502 liv. st. sont payées en Angleterre. Elles entraînent une dépense supplémentaire pour frais de change de 4 976 064 liv. st. qui sont comprises dans les divers articles du tableau ci-dessus.

le gouvernement des Indes emprunte, sa dette fondée constitue une charge fort lourde. Elle montait, au 31 mars 1886, à 166 510 602 liv. st., (à peu près 3 milliards 162 millions de francs), dont 73 806 621 liv. st. payables à Londres ¹.

Dans les deux dernières années, le chiffre de la dette s'est encore élevé, les nouveaux emprunts ayant été plus considérables que les remboursements.

On a beau partager par tête d'habitant le chiffre des impôts et celui de la dette et faire remarquer que la plupart des Etats européens sont beaucoup plus lourdement grevés, il faut tenir compte : 1° de la valeur relative plus grande que l'argent a dans l'Inde ; 2° de la richesse bien moindre des contribuables. M. Fawcett, un économiste et un homme politique, disait fort justement qu'un penny de taxe sur un Indien pèse autant qu'une livre sterling sur un Anglais.

Si tous ces emprunts avaient été employés en travaux publics conçus judicieusement comme les font les Anglais, il n'y aurait pas lieu de plaindre les habitants de l'Inde. Mais plus de la moitié a servi à payer les frais des guerres de l'Afghanistan et de la Birmanie, et ils s'accroissent constamment par suite des travaux énormes de défense faits sur la frontière du Nord. Le Parlement anglais se livre de temps en temps à des dissertations philanthropiques sur le sort des Indous, mais il ne prend à la charge de la métropole aucune des dépenses d'administration de ce vaste empire où tant de sujets britanniques, depuis cent vingt ans, font leur fortune. Il a même fait payer à l'Inde une partie des frais de la guerre d'Abysinie !

Aux intérêts de la dette à payer en Angleterre s'ajoutent les pensions des fonctionnaires en retraite. Aucun d'eux ne reste dans le pays. Les commerçants et les banquiers anglais transportent aussi, dès qu'ils le peuvent, dans la mère-patrie, les bénéfices qu'ils ont réalisés. La richesse de l'Inde est ainsi incessamment drainée ; les changes constamment défavorables en sont la preuve.

XIII. — Il ne faut pas toutefois oublier ce qu'administrateurs et entrepreneurs anglais ont fait pour doter le pays d'un ensemble fécond de travaux publics et pour développer ses industries.

Les anciens maîtres de l'Inde n'avaient jamais rien fait de sérieux en ce genre. Les somptueux palais qu'ils ont bâtis peuvent témoigner de leurs goûts artistiques, mais nullement de leur sollicitude pour le peuple. Les quelques canaux à demi comblés qui existaient quand les

¹ Ce sont en général les capitalistes anglais qui souscrivent les emprunts payables en argent dans les Indes. Les effets économiques produits par ces emprunts ne sont donc pas sensiblement différents de ceux placés directement en Angleterre.

Anglais ont conquis le Bengale et les provinces du Nord-Ouest avaient beaucoup moins d'importance qu'on ne le dit généralement.

La Compagnie des Indes avait elle aussi très peu fait de travaux d'utilité publique; mais, à partir du gouvernement de lord Dalhousie (1848), une vive impulsion leur a été donnée.

A la fin de l'exercice 1887, 30 454 737 liv. st. avaient été dépensés pour créer des canaux qui irriguaient une surface de 7 024 076 acres.

Le développement des chemins de fer est non moins remarquable. Au 31 mars 1888, 14 383 milles de chemins de fer (23 542 kilomètres), ayant coûté 187 221 521 liv. st., fonctionnaient dans l'Inde. Une grande ligne part de Calcutta, traverse l'immense plaine du Nord, dessert les plus populeuses des villes indoues et musulmanes : Patna, Bénarès, Agra, Delhi, Lahore, jusqu'à ce qu'elle atteigne Peschawar qui est la porte de l'Asie centrale. C'est par là que se fera le raccordement des lignes indiennes et du chemin de fer transcasprien, si la paix l'emporte un jour définitivement sur la guerre! Cette ligne, au fur et à mesure qu'elle se prolonge, jette des embranchements dans les provinces du Nord. Une seconde ligne de premier ordre part de Bombay, traverse dans une double direction l'Inde occidentale et centrale, pour rejoindre la ligne du Nord à Agra et Allahabad. Une autre branche se détache sur le Sud-Est et se rattache au grand réseau des chemins de fer du Sud, qui part de Madras. Un quatrième réseau part de Lahore, coupe perpendiculairement le premier réseau et aboutit à Kurrachee, le grand port du Delta de l'Indus¹.

La construction des voies ferrées est poussée si activement que, dans la seule année 1887-88, 988 milles ont été ouverts à la circulation. 95 411 779 passagers et 20 195 177 tonnes de marchandises ont profité de ces artères. Comme le dit sir Henry Sumner Maine, le commerce intérieur de l'Inde, en 1886, doit différer de son commerce intérieur en 1836 autant que le chemin de fer et la route macadamisée diffèrent de la batellerie fluviale, des caravanes de buffles aux lourdes charges et des sentiers grossièrement tracés par les chariots.

Des houillères importantes existent dans le Bengale et alimentent le réseau du Nord. Près d'une centaine d'exploitations sont en activité dans l'ensemble de l'Inde. Elles produisent annuellement de 12 000 000 à 13 000 000 tonnes de charbon et occupent environ 23 000 ouvriers.

La conquête de la Birmanie et du Bélouchistan a donné à l'empire indien des exploitations de pétrole qui rivaliseront peut-être quelque jour avec celles du Caucase et des États-Unis.

Mais c'est la naissance d'une industrie textile (coton et jute), armée

¹ Le gouvernement de l'Inde construit maintenant lui-même les chemins de fer et il a racheté les lignes qui avaient été d'abord construites par des compagnies avec sa garantie.

de toutes les machines modernes, qui est le grand fait économique contemporain. La première filature de coton fut établie en 1857 à Bombay, qui est devenue un Manchester indien. En 1886, année de grande activité, 89 filatures avaient 2 213 345 broches et occupaient 71 577 ouvriers. Leur production est si importante que non seulement elles pourvoient pour une large part à la consommation indigène et diminuent le débouché des manufacturiers anglais, mais qu'elles leur disputent les exportations en Chine et au Japon. En dix ans, les exportations de fils et de tissus de coton ont passé de 1 million de liv. st. à 4 millions. Depuis 1885, le fret de Bombay aux ports de Chine a baissé de moitié, ce qui active beaucoup les exportations dans cette direction.

Calcutta est le centre des fabriques de jute. 24 d'entre elles ont 126 964 broches et emploient plus de 49 000 ouvriers.

Ces chiffres indiquent que la grande industrie est née dans l'Inde. Le temps ne peut que la développer, et, si l'on découvre des mines de houille suffisantes, ce pays peut devenir, lui aussi, une puissance manufacturière ¹.

La jalousie des fabricants de Manchester contre l'industrie cotonnière des Indes est telle, qu'après avoir mis en avant toutes sortes de plans chimériques de remonétisation de l'argent en Europe pour supprimer l'avantage dont jouissent par là les exportations indiennes, ils viennent de demander qu'on appliquât aux manufactures de Bombay la *factory legislation* anglaise sur le travail des femmes et des enfants sans tenir compte des conditions de race et de climat ²!

XIV. — Ces progrès économiques ont accru dans l'Inde la richesse des grands propriétaires terriens et ils ont fait naître une classe de commerçants et de manufacturiers indigènes. Les Parsis absorbent de plus en plus le commerce de la banque. En même temps le gouvernement anglais a poussé avec une grande activité à la diffusion de

¹ Le *Statement* pour 1886-87 signale parmi les grandes manufactures 3 usines de sucre, 3 fabriques de laine, 7 papeteries, 19 brasseries, 9 fabriques de soie, 43 hauts-fourneaux, 65 minoteries, 30 fabriques d'huile, etc. Mais la plus grande partie des besoins du pays en objets manufacturés est satisfaite jusqu'à présent par les produits des industries domestiques et des métiers.

² Dans leurs protestations contre une mesure pareille, les manufacturiers de Bombay ne peuvent nier que les journées ne soient très longues, excessives peut-être, et qu'une certaine intervention législative ne soit nécessaire. Mais ils font remarquer 1° qu'il faut employer de 3 à 4 fois plus d'ouvriers à Bombay qu'à Manchester pour faire marcher une filature d'une importance donnée; 2° que les ouvriers indiens gagnent des salaires équivalant à trois fois leur entretien journalier; 3° qu'ils en profitent pour prendre tous les deux ans un long repos, qu'ils vont passer dans leurs villages où ils rapportent un pécule. Voy. *the Economist* du 12 janvier 1889.

l'instruction. Les municipalités qu'il a créées dans toutes les villes un peu importantes ont établi des écoles qu'elles subventionnent largement. Des écoles secondaires, *high schools*, complètent cet enseignement.

Quatre universités, celles de Calcutta, de Bombay, de Madras, du Pundjab à Lahore ont été organisées sur le modèle de celles de Londres et de Manchester. Elles n'enseignent pas elles-mêmes; mais par les grades qu'elles confèrent à la suite d'examens, elles donnent l'impulsion aux trente et quelque collèges que le gouvernement subventionne et que les fondations des particuliers soutiennent. Le nombre des gradués, qui savent écrire et parler anglais, s'accroît d'année en année. La plupart embrassent la profession juridique. La pratique des cours judiciaires régulières dirigées par des magistrats anglais non moins que l'éducation donnée en une langue européenne développe insensiblement dans cette classe tout un ordre d'idées morales et politiques nouvelles.

Sauf les institutions fondées par les missionnaires des différentes confessions chrétiennes, l'enseignement de ces collèges est donné sous le contrôle des indigènes ¹. Cependant l'influence de l'enseignement anglais les pénètre aussi, ne fût-ce que par les notions des sciences physiques. Les faux dogmes du Brahmanisme et du Mahométisme sont insensiblement mais inévitablement minés par leur vulgarisation. Mais cet enseignement étant *undenominational*, il fait des incrédules dans les classes supérieures de la société indoue. Il y a déjà parmi elles des *nihilistes* spéculatifs comme en Russie et pour les mêmes causes.

Les hommes politiques de l'Angleterre ont commencé depuis quelques années à faire intervenir dans leurs luttes de parti la discussion des affaires indiennes. Leurs critiques platoniques, — car aucun parti anglais ne déboursa jamais rien pour l'Inde, — ont un retentissement fâcheux au delà de l'Océan. L'Inde a en effet une presse périodique qui comptait en 1886 près de 450 feuilles écrites pour la plupart dans les langues du pays. Elles ont peu d'abonnés et encore moins de valeur littéraire, mais elles discutent les questions politiques et sociales en y apportant généralement une violence de ton égale à leur ignorance. La diffusion de l'éducation anglaise et l'action de cette presse ont rendu possible des *congrès nationaux* qui, depuis quatre

¹ L'Université du Pundjab a été fondée en 1869 par des musulmans et des Brahmanes zélés pour donner une haute éducation purement orientale. Ils se plaignent que les fonctionnaires anglais, formant le Sénat de l'Université, donnent aux examens, et par conséquent aux collèges affiliés, une direction intellectuelle européenne. Voy. *The Asiatic Review* de juillet 1888.

ans, se sont réunis tantôt dans une ville tantôt dans une autre, et où des représentants des natifs — qui généralement se sont délégués eux-mêmes comme à certains congrès européens — revendiquent une part plus large dans les emplois supérieurs civils et militaires, et surtout l'élection des membres des conseils législatifs avec le droit pour eux de voter souverainement les budgets, en un mot le *Home rule* indien ! Le congrès réuni le 27 décembre dernier à Allahabad comptait 3000 délégués et a été présidé par M. Yule, négociant anglais de Calcutta. Malgré ce chiffre élevé de *délégués*, la classe d'indigènes qui prend part à cette agitation est très peu nombreuse. Il n'y a pas plus de 25 000 *gentlemen* indiens capables, par leur éducation ou par leur âge, de jouer un rôle dans la politique de leur pays. Ce n'est donc qu'une minorité insignifiante sur une population de 260 millions d'êtres humains retenus par leur organisation sociale et leurs superstitions religieuses dans des sphères fort éloignées de celle où s'agitent les congrès nationaux. Par conséquent la domination anglaise ne risque rien, pourvu qu'elle reste fortement *impériale*, c'est-à-dire césarienne. Ainsi parlent Sumner Maine, tous les Européens expérimentés, à l'exception des cerveaux détraqués qui ont donné dans l'*esoteric Buddhism* !

XV. — Toutefois cette minorité n'est pas une quantité absolument négligeable. Elle ne se compose pas seulement en effet, comme on pourrait le croire, des fils des riches propriétaires indigènes. L'instruction donnée gratuitement dans toutes les écoles crée une classe d'indigènes pauvres et sachant l'anglais, qui, quand ils ne réussissent pas à obtenir une place dans le service civil, se font légistes, *praticiens*, comme nous disons pour désigner les agents d'affaires auprès des justices de paix. Ces légistes de bas étage ou *vakils*, qui postulent auprès des cours indigènes inférieures, et végètent dans un état voisin de la misère, sont les agents de cette agitation. Ils forment des sociétés à demi secrètes pour la défense des droits des natifs, font des conférences dans les villages, répandent des pamphlets venimeux contre la domination anglaise, aboutissant toujours à cette conclusion que toutes les souffrances du pays disparaîtraient si les conseils législatifs étaient élus par le peuple et si eux-mêmes étaient nommés !

Le gouvernement s'est jusqu'ici montré dédaigneux de cette propagande qui croît en audace chaque jour et il lui a laissé toute liberté. Elle est cependant dangereuse, parce que, tout en faisant des protestations emphatiques de loyauté envers la couronne, elle agite précisément les questions économiques que nous avons indiquées. Les derniers congrès ont impressionné l'opinion anglaise moins par leur caractère représentatif que par le bien fondé de quelques-unes de

leurs critiques. Le gouvernement anglais administre forcément à l'euro-péenne¹. Il développe l'enseignement à tous les degrés, les inventions agricoles, les mesures sanitaires, les travaux d'utilité publique. Tout cela ne peut se faire qu'en augmentant le poids des impôts d'autant plus que les dépenses militaires croissent également. Sur qui faire retomber ces nouvelles charges dont l'Angleterre ne veut prendre aucune part? Sa politique, avons-nous dit, est de solidariser avec sa domination l'aristocratie terrienne qu'elle a créée et les gouvernements indigènes qu'elle soutient. L'on a augmenté en 1887 l'impôt sur le sel qui frappe surtout le peuple! Tous les droits de douane ont été supprimés pour ne pas gêner le commerce britannique; mais les industriels indous ripostent aux pétitions absurdes des fabricants de Manchester en demandant des droits protecteurs sur les cotonnades anglaises! En temps de disette, les indigènes instruits s'apercevront aussi de la perturbation dans les rapports économiques qui résulte de l'absorption d'une partie considérable des produits du pays par les pensionnés du gouvernement et les capitalistes résidant en Angleterre.

Les mahométans, qui sont l'élément guerrier et le plus vigoureux du pays, sont très flattés par les administrateurs anglais. Ceux-ci leur représentent volontiers la Grande-Bretagne comme une grande puissance musulmane qui défend les croyants contre la Russie. Mais cette politique n'empêche pas le fanatisme wahabitique d'avoir de nombreux adhérents dans l'Inde, et les mouvements qui agitent le monde de l'islam peuvent avoir un contre-coup terrible sur l'Indus². D'autre part, d'après sir Alfred Lyall, la conquête anglaise a eu pour effet de consolider les classes supérieures de la société brahmanique, fort

¹ Cette administration européenne par ses principes et par son haut personnel a une intégrité absolument au-dessous de tout soupçon; mais elle est forcée d'employer des indigènes, comme agents d'exécution, et la moralité de ce personnel inférieur laisse grandement à désirer. Chaque employé indigène a, autour de lui, deux ou trois de ses parents qui vivent à ses dépens et attendent de lui qu'il les fasse entrer dans l'administration. Les *umédwars* ou expectants, ainsi qu'on les appelle, rendent des services gratuits dans l'espérance qu'il leur en sera tenu compte, et ils finissent par occuper les emplois inférieurs par une sorte de droit de survivance. L'employé indigène vient-il à être frappé par ses chefs hiérarchiques, il est remplacé presque toujours en fait par quelqu'un de ses parents, qui ne cherche qu'à le venger et à continuer ses petites exactions. Les méfaits de ce dernier degré de la bureaucratie contribuent beaucoup au mécontentement populaire. Les mœurs administratives particulières ont été signalées récemment par le lieutenant colonel Robert Osborn, dans la *Nation*.

² Voy. *The Indian Musulmans*, par M. W. Hunter. London, 1872. C'est dans la partie septentrionale de l'Inde que les musulmans abondent le plus. Au Pundjab, ils forment les 53 centièmes de la population; au Bengale, les 32 centièmes; dans l'Assam, les 27 centièmes. Cette proportion est encore de 20 pour 100 dans l'Adjmerc, et de 17 pour 100 dans la présidence

ébranlées dans l'anarchie qui a suivi la dislocation de l'empire mogol, et elle leur a permis de se développer par la protection judiciaire qui a été donnée à toutes leurs institutions religieuses et civiles.

La situation est d'autant plus grave que la classe élevée dans les collèges, comme nous venons de le dire, prend conscience d'elle-même. Sous le rapport des relations sociales comme sous celui de l'union des races, les Anglais se montrent très inférieurs aux Espagnols et même aux Portugais, qui avaient beaucoup mieux su rapprocher d'eux les races indigènes. Il n'y a pas à compter sur la formation d'une population croisée de quelque importance.

On remarque que depuis les communications maritimes rapides, les Anglais, pouvant plus souvent retourner dans la mère-patrie, ont moins de rapports de sociétés avec les natifs bien élevés qu'il y a trente ans. L'avant-dernier vice-roi, lord Ripon, a dû quitter l'Inde par suite du mécontentement qu'il avait soulevé chez les Anglais en voulant les soumettre, dans certains degrés de juridiction inférieure, à des juges indigènes, et d'une manière générale en étant trop favorable aux prétentions des natifs. Son successeur, lord Dufferin, a dû discrètement réagir contre ces tendances. Dans le discours qu'il a prononcé en novembre dernier avant de remettre ses pouvoirs, il a affirmé l'impossibilité d'établir un régime parlementaire dans une agglomération de races et d'intérêts aussi divers que l'Inde.

Les Anglais abandonnent trop souvent vis-à-vis des natifs, surtout vis-à-vis des musulmans les principes chrétiens. Il semble que leur politique, sans être intolérante, serait plus assurée si elle comptait davantage sur la propagation du christianisme. On s'est fait de grandes illusions en croyant qu'un certain syncrétisme religieux, une réforme du Brahmanisme sur la base du déisme rapprocherait les conquérants de la haute classe du pays. Le sécularisme et l'agnosticisme, ces deux vers rongeurs de la société anglaise, lui seront peut-être plus fatals encore sur les bords du Gange que sur ceux de la Tamise ¹.

de Bombay. Elle tombe à 7 dans le Behar et le Curj, à 6 dans la présidence de Madras, à 4 dans le Mysore et à 3 dans les provinces centrales.

Sir Alfred Lyall, *Asiatic Studies*, chap. ix et x, exprime au sujet des musulmans des vues beaucoup moins sombres que M. Hunter. M. de Hübner (*A travers l'Empire britannique*, t. II), fait remarquer que les musulmans frayent socialement beaucoup plus avec les Anglais que les Indous des hautes classes; car ils ne sont pas retenus, comme ces derniers, par la crainte de perdre leur caste en mangeant avec eux. Mais ils sont moralement beaucoup plus impénétrables à l'influence européenne.

¹ Nous lisons par exemple dans l'*Asiatic Review* d'octobre 1888 un article intitulé *Christianity and Islam*, dans lequel l'auteur, un Anglais, soutient que les chrétiens, pour assurer leur succès temporel, doivent abandonner les dogmes par lesquels ils se séparent des musulmans. Dans le numéro d'avril 1889, M. E. de Bunsen soutient que Mahomet a prêché la pure doctrine de

D'après des penseurs distingués, M. Barthélemy Saint-Hilaire notamment, la morale plus épurée que, à défaut d'enseignement dogmatique, la cour de justice et l'école anglaises répandent dans les populations est une préparation évangélique qui, dans un avenir lointain, amènera la conversion de l'Inde. D'autres comptent davantage sur les missionnaires et espèrent que, après une période d'organisation, l'Église catholique, avec sa merveilleuse faculté d'adaptation, apparaîtra comme une force sociale au milieu de ce monde si complexe, ainsi qu'elle s'est révélée dans un tout autre milieu, dans la démocratie américaine¹.

Mais ces grandes questions dépassent le cadre de cette étude. Il suffit de les indiquer pour montrer que là comme partout les problèmes économiques ne peuvent être résolus séparément des problèmes moraux.

Claudio JANNET.

Jésus-Christ en la dégageant des additions de saint Paul inspirées par le Bouddhisme! Quel effet doivent produire de pareilles élucubrations sur les natifs qui lisent l'anglais et à qui cette revue s'adresse spécialement!

Le *Statement for 1882-83* constate que les manufactures de coton indiennes ont en 1881 renoncé à observer le repos du dimanche et se bornent à arrêter le travail les jours de fête des Brahmanes et des musulmans. Que sert à l'Angleterre d'appliquer plus ou moins à ces établissements des dispositions protectrices de l'enfance si elle laisse ainsi outrager la religion qui est l'essence de sa civilisation?

¹ D'après M. Ernest Michel, il y avait en 1880 dans l'Inde (sans compter Ceylan), 1 150 000 catholiques répartis en 21 vicariats apostoliques avec 1121 prêtres, 1542 écoles fréquentées par 60 000 enfants. Il faut y ajouter environ 500 000 Eurasiens, descendants des Portugais, qui sont sous la juridiction du Patriarche de Goa. Au quinzième siècle, les Portugais trouvèrent dans l'Inde des chrétientés nestoriennes nombreuses, qui disaient remonter à saint Thomas. Une grande partie a disparu dans les troubles du dix-septième et du dix-huitième siècle. Les confessions protestantes ne comptaient en 1880 que 300 000 adhérents. Cette disproportion entre les catholiques et les protestants s'est encore accrue depuis lors. Le chanoine Taylor, dans un article de la *Fornightly Review* d'octobre 1888, qui a fait beaucoup de bruit, *the Great missionary failure*, l'a constaté encore spécialement pour l'Inde. Dans les présidences de Bombay et de Madras, plus de 90 pour 100 des chrétiens sont catholiques.

Jusqu'ici, les conversions ont eu lieu surtout dans les castes inférieures. Mais les Brahmanes paraissent être ébranlés à leur tour par l'influence de l'éducation au moins dans le Sud. Le P. Boutelant, S. J., dans une communication faite le 28 novembre à l'Assemblée générale des catholiques du Nord, a développé ce point de vue. Il a cité comme exemple le collège fondé à Trichinopoli en 1882 par les Jésuites. Ce collège compte 1200 élèves dont 500 jeunes Brahmanes. Ils y sont attirés par la nécessité de se préparer aux examens et aux concours dont les emplois civils de plus en plus dépendent. Voy. sur la mission du Maduré, les charmants articles du P. St. Coubé dans les *Etudes des Pères de la Compagnie de Jésus*, de 1888-89.

LE SERVICE MILITAIRE ET LE CLERGÉ ¹

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, vient de publier sous ce titre, une lettre qu'il adresse aux députés et aux sénateurs. Cette lettre est un acte important et de nature à exercer de l'influence sur le vote définitif de la loi militaire qui, depuis plus d'une année, plane comme une menace sur l'Église de France.

D'après le projet soumis aux Chambres, les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, seraient rigoureusement assujettis, durant trois années, comme tous les autres, au service militaire actif. Mgr l'évêque de Nancy propose une solution qui épargnerait aux catholiques un coup si terrible, en faisant au clergé, aux jours du péril, la large et héroïque part qui convient à son patriotisme et à son caractère, sans mettre d'obstacle à son recrutement et à sa nécessaire formation. Voici les termes mêmes de ce projet tel que Mgr Turinaz l'a formulé : « Les élèves ecclésiastiques et les membres des congrégations religieuses, autorisés à continuer leurs études sur la présentation d'un certificat délivré par l'évêque, demeureront, dès le jour de l'appel de leur classe respective et pendant trois ans, à la disposition du ministre de la guerre, pour remplir, en cas de mobilisation, le service de l'avant ou de la première ligne, en qualité de brancardiers ou d'infirmiers auprès des troupes en campagne. Pendant la première année de cette période, ils recevront dans les séminaires ou dans leurs maisons religieuses, par des hommes spéciaux et sous le contrôle de l'autorité militaire, l'enseignement nécessaire à l'accomplissement de cette mission. »

L'éminent évêque défend ce projet avec son éloquence accoutumée. Dans une première partie il résume et condense avec une grande vigueur les arguments qui combattent la loi telle qu'elle est proposée et déjà adoptée. Il établit qu'une telle loi tarirait en grande partie la source des vocations sacerdotales, et qu'en frappant la religion au cœur, soit en France, soit dans les missions, où sa prospérité et son influence sont solidaires de notre prestige national, elle atteindrait du même coup toutes les libertés : la liberté de conscience et des cultes, la liberté d'enseignement, la liberté de réunion. Toutes ces violations s'accompliraient au profit d'une fausse égalité qui, ne tenant aucun

¹ Nancy, Crépin-Leblond, imprimeur de l'évêché.

compte des équivalences, serait une iniquité et deviendrait pour la société une cause de décadence ou de ruine, si elle pouvait prévaloir.

Dans une seconde partie, qu'on ne peut lire sans un perpétuel serrement de cœur, Mgr l'évêque de Nancy démontre qu'à l'heure où l'on songe à jeter dans les casernes quelques centaines de séminaristes, sans profit pour notre armée, les périls de l'avenir réclament qu'on les réserve comme une élite destinée au soulagement et au salut de nos blessés dans la prochaine guerre. Le service de santé a été insuffisant en Crimée, en Italie, et surtout dans nos derniers désastres de 1870. Des centaines, des milliers de blessés peut-être, qu'on aurait pu sauver, ont succombé parce que, abandonnés de longues heures, et quelquefois plusieurs jours sur le champ de bataille, le secours leur a manqué, ou il est venu trop tard, ou il a été insuffisant. La faute n'en est pas aux médecins, qui ont multiplié les prodiges d'activité et de dévouement (Mgr Turinaz leur rend cet hommage), mais c'était une lutte contre l'impossible. Une organisation défectueuse ne leur donnait des aides ni assez nombreux, ni souvent assez intelligents, ni suffisamment préparés à la mission qu'ils devaient remplir.

Or, depuis 1870, rien n'a été tenté par nos législateurs (ils ont bien autre chose à faire!) pour remédier à cette insuffisance que la prochaine guerre rendra plus cruelle encore. L'on y verra, en effet, des masses plus nombreuses que jamais, armées d'engins de destruction perfectionnés et inconnus jusqu'ici, se ruer les unes contre les autres.

Toutes ces douloureuses assertions, Mgr Turinaz les établit sur des témoignages nombreux, irrécusables, et les développements d'un poignant intérêt qu'il y donne révèlent une connaissance approfondie de la question.

Eh bien, cette lacune, cette imprévoyance qui est un crime envers notre armée, l'évêque de Nancy offre un moyen d'y remédier en grande partie. C'est de consacrer au service de nos blessés ces séminaristes, ces prêtres, ces religieux, qui seraient pour nos médecins des aides intelligents, dévoués, disciplinés, incomparables, et qu'il serait facile de préparer de loin à leur délicate et généreuse mission.

Nous sommes convaincus qu'en écrivant cette lettre, qu'anime d'un bout à l'autre une vive flamme de charité et de patriotisme, le vaillant évêque a fait un acte opportun.

A une heure où l'on fait tant d'efforts pour isoler le clergé, pour le représenter comme un ennemi de la société moderne, pour l'abaisser dans l'opinion publique, où l'on voudrait étouffer dans leur germe les vocations sacerdotales, il réclame pour nos séminaristes le rôle le mieux fait pour leur conquérir la sympathie et la popularité en parfaite harmonie avec leur sublime vocation.

A l'heure où la peur, meilleure conseillère, hélas! que la justice,

inspire à certains de nos gouvernants quelques velléités de modération et de conciliation, il va au-devant d'eux et leur offre une transaction honorable et facile.

S'il réussit, il écarte de l'Église de France, un coup qui paraissait désormais inévitable, et pouvait être d'ici quelques années sa ruine.

S'il échoue, il porte dans l'opinion publique qu'il vient de réveiller, un coup droit à nos persécuteurs et rend leur loi deux fois odieuse, en les convainquant d'y sacrifier à leur haine sectaire non seulement la liberté religieuse, mais la vie même de nos soldats. Quel père, quelle mère le leur pardonnera jamais? Ce projet, dut-il être repoussé par la majorité actuelle de la Chambre et du Sénat, nous sommes persuadés qu'il sera repris par le premier gouvernement quelque peu honnête et sensé que nous réserve l'avenir.

D'ailleurs ce projet n'atteint en rien l'immunité du clergé catholique, comme se sont empressés de le dire certains écrivains qui, depuis, paraissent reculer en mettant dans leur retraite aussi peu de franchise qu'ils en avaient mis dans leurs attaques. Mgr Turinaz a répondu victorieusement à leur objection en rappelant que cette immunité avait ici pour principe la défense faite par les lois de l'Église aux membres du clergé de prendre part à la guerre comme combattants, mais nullement d'accomplir dans une armée des actes de dévouement et de charité. S'il en était autrement le principe de l'immunité eût déjà été violé par l'incorporation des aumôniers militaires, car il est évident que l'assentiment de l'Église, dans les circonstances actuelles, serait donnée au projet de Mgr Turinaz, comme il le fut à l'institution de l'aumônerie militaire.

Et puis, il ne s'agit pas de savoir si l'Église aurait à faire ici un sacrifice, mais si le mal qui serait évité et le bien qui serait accompli par là lui sont une raison suffisante pour le faire. Or personne ne peut sérieusement le nier.

Nous devons ajouter que le *Monde* et la *Défense* ont pleinement adhéré à la noble proposition de Mgr l'évêque de Nancy, et que par deux fois le *Moniteur de Rome*, dont on connaît la situation particulière et l'autorité, y a chaleureusement applaudi comme à une manifestation « très opportune et très heureuse », comme à « la solution la plus pratique et la meilleure » du grave problème agité devant nos Chambres.

Ces approbations suffisent à venger l'éloquent et courageux évêque de Nancy des attaques qui lui sont venues d'ailleurs, et auxquelles il a d'ailleurs répondu de manière à n'en rien laisser subsister. — C'est maintenant à nos législateurs d'écouter la voix du bon sens et du patriotisme.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, par M. Fustel de Coulanges. — II. *La Croix rouge de France*, par M. Maxime du Camp. — III. *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, par M. Louis Léger. — IV. *La bonté des saints*, par M. le marquis de Ségur. — V. *Histoire de la baronnie de Craon*, de 1382 à 1626, par M. André Joubert.

I

Un point mal éclairé jusqu'ici, parmi les nombreuses obscurités que présentent les premiers temps de notre histoire, est celui des institutions politiques de la période mérovingienne, c'est-à-dire de l'espace de temps compris entre la fin du régime romain dans la Gaule et l'établissement du régime féodal dans la monarchie française. Quelle était la nature du gouvernement auquel furent soumises les populations sur lesquelles régnèrent Clovis et ses successeurs de 506 à 687, et quelle en était l'origine? Était-ce une importation germanique, une tradition romaine ou, comme on l'a dit, une conception personnelle éclosée au cerveau d'un des conquérants?

Telle est la question que se pose et qu'étudie, dans un nouvel et curieux ouvrage, le savant auteur de *la Cité antique*. Cet ouvrage¹ est le fruit de la méthode d'investigation vigoureuse qu'à suivie M. Fustel de Coulanges dans ses précédents travaux et qui les a placés à un rang si distingué dans leur genre. Cette méthode consiste d'abord à se dépouiller, en matière d'investigation historique, de toute idée préconçue, d'étudier en eux-mêmes et minutieusement les textes et à n'admettre comme acquis que ce qui en ressort directement et clairement; car, ainsi que s'exprime l'auteur, « l'histoire ne doit dire que ce qui est dans les documents ». Tel a été ici particulièrement son procédé.

Après avoir énuméré et caractérisé les documents relatifs à son sujet, et entre lesquels il signale, spécialement pour leur valeur his-

¹ *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : La monarchie franque*, par Fustel de Coulanges. 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

torique, les œuvres de Grégoire de Tours et les vies de saints contemporaines, M. Fustel de Coulanges en dégage avec une réserve discrète les renseignements concernant la question spéciale qu'il s'est posée, à savoir, comme nous l'avons dit, de quelle nature était le pouvoir des chefs mérovingiens et quelles en étaient l'origine, l'étendue et la forme. Or, ce qui ressort des études de M. de Coulanges, c'est d'abord que ce pouvoir était monarchique dans le sens le plus large du mot. Durant le sixième et le septième siècle, les chefs francs qui régnèrent sur la Gaule furent des rois héréditaires et absolus ; car d'élection et de contrôle, il n'y a pas trace dans les documents de l'époque, pas plus d'ailleurs que d'engagements, de promesses et de serments de la part des souverains. On a pris, à cet égard, pour obligations constitutionnelles, des formalités traditionnelles ou de pur usage. « Non seulement la royauté était un patrimoine qui se transmettait selon les règles ordinaires, dit M. Fustel de Coulanges, mais on pouvait même la léguer par testament, ainsi qu'on aurait fait d'un domaine... Les érudits modernes qui ont l'esprit dominé par l'idée préconçue de grandes libertés populaires, peuvent faire, ajoute-t-il, toutes les suppositions qu'il leur plaît ; elles n'ont aucune valeur scientifique : toujours la royauté se transmet comme un héritage. »

Voilà pour l'avènement au pouvoir. Quant à l'exercice de ce pouvoir, pas de restriction, pas de limite, pas de borne. On se trompe quand on fait de l'aristocratie d'alors un corps politique dont les Maires du palais auraient été les chefs et avec qui les rois auraient eu à compter. Nos historiens ont trop vu les choses de ce temps-là à travers celles de leur propre époque.

Cependant, si étendu que fût dans sa sphère le pouvoir des rois, il en rencontrait en face de soi un autre de date antérieure, de nature différente, mais de puissance égale au moins, avec lequel les contacts étaient inévitables et incessants : c'était celui de l'Église, que les Francs avaient trouvée établie dans des conditions d'indépendance vis-à-vis de l'État que nulle religion, avant le christianisme, n'avait encore connues. Les relations de la royauté mérovingienne avec l'Église sont un des chapitres les plus intéressants et les plus neufs du livre de M. Fustel de Coulanges. Il est curieux de voir comment, non sans s'être aidées dès le principe, mais d'ailleurs sans conventions d'aucune sorte, sans concordats, ces deux puissances marchèrent, en fait, d'accord et de concert durant deux siècles, sans chercher, au moins systématiquement, à se dominer ni l'une ni l'autre. Cet accord, qui courut maints dangers de ruptures partielles, fut le résultat de la haute sagesse des chefs de l'Église, et de la mesure qu'ils surent garder, dans leurs sévérités obligées vis-à-vis de natures primitives, saines, mais incultes.

M. Fustel de Coulanges démêle très bien ce qu'il y a de confus et d'inordonné encore dans ce ménage forcé de deux puissances jalouses de leur indépendance et toutefois inconsciemment disposées à empiéter l'une sur l'autre. Il y a bien là quelques erreurs, quelques généralisations insuffisamment justifiées, notamment à l'endroit de l'initiative et de l'indépendance des évêques de la Gaule, mais rien qui respire l'hostilité ou la prévention religieuse qui perce dans tout ce qui s'écrit aujourd'hui sur le même sujet. Le livre de M. Fustel de Coulanges est d'érudition pure, l'auteur y est resté fidèle à sa maxime : « L'histoire ne doit dire que ce qu'il y a dans les faits. » Là est sa distinction capitale.

II

On ne saurait empêcher la guerre, cela est évident ; mais on peut, du moins, espérer de la civiliser, de la rendre moins sauvage qu'elle l'a été jusqu'ici. Gœthe écrivait, à la fin du siècle dernier : « Les longues calamités de la guerre ravissent à l'homme toute croyance à l'humanité. » Il ne penserait probablement plus ainsi aujourd'hui ; les choses ont bien changé, en effet, et ce sont précisément les longues calamités de la guerre qui ont ranimé l'humanité dans les cœurs. La pitié s'est éveillée ; de grandes tentatives ont été faites, dans ces derniers temps, pour ôter ce qu'ils ont de plus cruel à ces inévitables duels des nations. Les gouvernements, lorsqu'ils font la guerre cherchent eux-mêmes à en adoucir les maux. Ne voyez-vous point partout, à la suite des chariots qui traînent les engins meurtriers, les voitures d'ambulance qui, au départ des expéditions, portent les appareils chirurgicaux et les médicaments destinés aux blessés. Ces témoignages de sollicitude pour les hommes conduits aux combats ne sont pas les seules preuves des adoucissements que l'avenir semble promettre aux calamités de la guerre. La pitié humaine, inconsciemment développée par le christianisme dans tous les cœurs, a suggéré chez quelques nobles esprits des idées d'assistance en temps de guerre qui ont été toutes vivement accueillies et dont quelques-unes ont passé à l'état d'institutions internationales. Nous voulons parler de la convention de Genève qui a rendu sacrés les hommes tombés sur les champs de bataille et ceux qui en prennent soin, et des associations libres qui se sont formées partout pour donner aide au service médical des armées qui, bien que généreusement et habilement établi dans certains États, est reconnu presque partout insuffisant. Ce sont choses dont tout le monde a ouï parler, qui sont du plus grand intérêt, mais que personne ne connaît bien. A ceux qui voudront en savoir l'origine, l'histoire, et en apprécier la portée, nous signalerons le volume que M. Maxime du Camp a récemment publié sous le titre de : *la Croix*

rouge de France ¹, deux cents pages émues et chaudement colorées comme tout ce qui sort de cette plume généreuse. Selon M. du Camp, ce sont les guerres du second empire, « ces jours, glorieux à certains égards, qui ont provoqué la convention de Genève et la création des Sociétés de secours aux blessés qui s'y rattachent par des liens un peu lâches aujourd'hui, mais que la guerre resserrerait immédiatement. L'expérience faite au cours de la guerre de Crimée, démontra, dit-il, que le dévouement, l'héroïsme du corps médical de nos armées ne pouvait lutter contre l'insuffisance numérique et l'impuissance où le condamnait le système défectueux auquel il était soumis, et rendit sensible la nécessité d'un corps auxiliaire, plus libre et d'un personnel plus varié. Telle fut l'origine des sociétés de secours que l'on a vues avec admiration à l'œuvre. » Quant à l'idée des immunités internationales en faveur des blessés militaires, passée à l'état de traité et formant engagement entre tous les gouvernements de l'Europe, c'est dans la guerre d'Italie qu'elle prit naissance, à la suite d'un de ces incidents lamentables et si fréquents dans les guerres d'autrefois où le vainqueur, sans pitié pour le vaincu, n'épargnait pas plus le soldat blessé que le soldat valide et les hôpitaux que les forts armés de l'ennemi. L'histoire peu connue en est du plus touchant intérêt. C'est du reste ce qui distingue partout ce volume. On ne sait pas, on n'imaginerait même point tout ce qui a été fait de grand, d'ingénieux, de délicat, d'intrépide pour secourir, sauver ou consoler, du moins, les victimes dans la guerre étrangère et la guerre civile de 1870 et de 1871. Dans ce récit impartial et sympathique, égal hommage est rendu à l'ennemi comme à nous. « Je regrette, dit M. du Camp, que, chez les deux nations rivales, on n'ait pu recueillir tant de faits de compassion, de pitié humaine, qui sont restés inconnus, et qui seraient la meilleure prédication en faveur de la concorde. »

La concorde! M. Du Camp connaît trop bien notre pauvre humanité pour l'espérer et se bercer des illusions de l'abbé de Saint-Pierre. La guerre lui paraît, comme à nous, inévitable et peut-être prochaine. Aussi, après avoir retracé le tableau de ce qu'ont fait les Sociétés de secours aux blessés de terre et de mer, son livre se termine-t-il par l'expression ardente de la foi au bien qu'il leur est réservé de faire. Citons-en au moins les dernières lignes : « La bannière de Genève marchera dorénavant auprès des armées en campagne; c'est l'humanité elle-même qui la porte, elle ne se la laissera pas enlever : *in hoc signo vinces*. La France la tient ferme. J'ai dit et je crois avoir prouvé que notre Société de la croix rouge n'épargne rien pour rester digne de son apostolat. Je voudrais qu'elle eût son trésor de secours, comme la

¹ 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

Prusse a son trésor de guerre, afin qu'elle fût plus bienfaisante encore, et afin de démontrer que, lorsqu'il s'agit de charité, de patriotisme et de dévouement, nous ne cédon's à personne l'honneur de nous devancer. »

III

L'histoire de l'Autriche est une des moins connues et des moins étudiées. Cependant, outre l'intérêt réel qu'elle a en elle-même et le jour qu'elle jette sur les affaires de l'Europe aux temps derniers, elle nous semble particulièrement propre à éclairer celles qui se préparent aujourd'hui dans son voisinage et qui sont l'objet d'une préoccupation générale. C'est une excellente introduction à l'intelligence de cette question d'Orient qui est l'un des gros points noirs de la politique des cabinets et que tant de gens ont peine à comprendre. A voir, en effet, comment s'est formé cet Etat composite des Habsbourg qui a pris, de nos jours, le titre d'empire austro-hongrois, — et qui pourrait en avoir un plus compliqué encore si l'on voulait y faire entrer le nom des débris de races qui en font partie, — on s'explique mieux le mouvement qui s'opère, ou du moins l'agitation qui règne dans le monde confus des populations de la péninsule balkanique, tout occupées à se reconnaître, à se démêler et à s'orienter dans leurs reconstitution. C'est de ces mêmes résidus des invasions barbares qu'est sortie l'agglomération austro-hongroise.

La première histoire vraiment digne de ce nom qui en ait été faite jusqu'ici est celle de M. Louis Léger, dont une nouvelle édition très améliorée vient de paraître ¹. Elle est l'œuvre d'un écrivain compétent en ces matières. M. L. Léger, professeur de langue et de littérature slave, au Collège de France, a recueilli et étudié sur place les éléments de son travail. C'est dans les documents de chacune des populations groupées autour de l'Autriche et dans la conversation avec leurs représentants les plus distingués, dont il entend les divers idiomes, qu'il s'est instruit de leur passé et enquis de leurs intérêts. Il nous apprend et nous explique ce qu'est en réalité cet empire austro-hongrois dont on a voulu faire un Etat allemand. M. Léger prouve et établit, par les faits, jusqu'à l'évidence, la vérité de ce mot d'Elisée Reclus : « L'Autriche, considérée comme Etat allemand, est une déception. » Son histoire est le commentaire de ce ferme démenti donné aux écrivains germaniques et à ceux qui les ont crus sur parole. Embrassé de ce point de vue, le passé de l'Autriche s'explique mieux, dans nombre de circonstances et sur quantité d'événements, qu'envisagé comme on

¹ *Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à nos jours*. 4 vol. in-12 avec 6 cartes. Librairie Hachette.

l'a généralement fait. De sa constitution ethnographique dépendra beaucoup aussi son avenir et le rôle qu'elle aura naturellement et inévitablement dans la solution du problème politique aujourd'hui posé dans la presqu'île des Balkans. C'est ainsi que, tout en restant dans l'exposition des faits passés, le livre de M. Léger ouvre de larges percées sur l'avenir, et se trouve être une véritable actualité.

IV

On a bien et fort justement dit que les saints sont les grands hommes de l'Église, et cependant on se fait trop souvent d'eux une idée qui semblerait les mettre en dehors ou au-dessus de l'humanité. C'est que l'on n'a pas toujours, même chez les catholiques, une juste notion, une conception exacte de ce qu'est la sainteté. Pour quelques-uns, pour beaucoup même, c'est un état auquel l'homme n'arrive qu'en anéantissant ce qu'il y a d'humain en lui.

C'est là une grave erreur dont l'effet serait, tout au moins, de décourager les âmes qui aspirent à la perfection, mais ne se sentent point la force de sacrifier les sentiments généreux dont elles sont remplies. Il importe donc, en ce temps surtout, de montrer que, loin d'être le refoulement des élans du cœur chez l'homme et l'immolation de ses plus nobles facultés, la sainteté en est le perfectionnement, et que, si elle détruit quelque chose en lui, c'est le vice originel qui corrompt ses bons instincts et les fait dévier.

Ce qu'il y a de plus propre à éclairer, sur ce point, les esprits prévenus, ce n'est pas le raisonnement, tout démonstratif qu'il puisse être; c'est ce qu'on appelle la preuve de fait, celle qui ressort de l'histoire authentique des personnes que l'Église propose à nos hommages et nous donne en exemple, — la vie des saints, où se révèle et éclate le vrai caractère de la sainteté.

Telle est la pensée d'où est né le nouveau livre de M. le marquis de Ségur : *la Bonté et les affections naturelles chez les saints*¹. C'est une étude d'un grand charme religieux, une réponse à ce que l'auteur appelle avec une spirituelle indulgence, un « pieux malentendu », réponse où la discussion et la controverse n'entrent pour rien et qui consiste uniquement dans le tableau de la vie des principaux saints. « Prendre dans ce trésor inépuisable de toutes les beautés, de toutes les grandeurs, de toutes les vertus, les traits qui se rapportent particulièrement à la bonté, à la charité, aux tendresses naturelles unies à l'amour divin et développées par cet amour même; montrer chez les saints les plus mortifiés et, en apparence, les moins

¹ 3 vol. in-12 Retaux-Bray, édit.

humains, l'exercice et la floraison de toutes les affections, de toutes les vertus qu'on admire dans l'histoire des grands hommes; faire toucher du doigt et resplendir aux yeux, dans la vie de l'Église, l'amour des parents, des époux, des enfants, des frères, des amis; l'amour des pauvres, des pécheurs, de la patrie et arriver, par les faits, à cette conclusion que les saints sont les meilleurs, les plus parfaits, les plus complets des hommes : voilà, dit le religieux et suave écrivain, le but et l'objet de cet ouvrage. »

M. de Ségur a commencé cette galerie des saints par de belles pages sur le plus saint des saints, N.-S. Jésus-Christ, Dieu et homme, le plus parfait modèle des qualités de cœur dont son ouvrage s'attache particulièrement à faire ressortir la compatibilité avec la sainteté. Viennent ensuite, considérés sous le même aspect, les apôtres, hommes forts et tendres, sur lesquels, faute de documents, l'auteur passe assez rapidement. Mais comme il rachète amplement cette brièveté, quand, franchissant les trois premiers siècles, il arrive aux jours d'épanouissement de l'Église, à la laborieuse et féconde époque du moyen âge, aux temps de haute lutte intellectuelle et morale ouverts par la Réforme et dont la crise dure encore! Des portraits de saints et de saintes, pris dans tous les siècles, toutes les conditions sociales, et empruntés aux sources les plus authentiques, viennent attester que, en effet, loin d'affaiblir et d'éteindre peu à peu dans le cœur le foyer des bonnes et saines inclinations, des nobles et généreux instincts de l'homme, la sainteté de la vie contribue puissamment au contraire à les y entretenir et à les y développer.

V

Si activement que soit fouillé le sol historique de la France, nous sommes loin encore d'en connaître tous les gisements ou d'avoir exploré toutes leurs richesses. Nous le voyons en particulier par le chartrier de la ville de Thouars, où les érudits angevins ont déjà beaucoup puisé et d'où l'un d'eux, M. André Joubert, dont nous avons signalé plusieurs fois les importants travaux, vient de tirer encore un gros et curieux volume. Ce volume, qui a pour titre : *Histoire de la baronnie de Craon de 1382 à 1626*¹, est, comme disent les médecins, une contribution intéressante à l'histoire générale de la France, dans les deux siècles du moyen âge les plus traversés de guerres et de révolutions de tous genres. Cette baronnie de Craon, qui était la première de l'Anjou, et la forteresse d'où ce fief tirait son nom, avaient, dans ces temps-là, une importance qu'on a peine à se figurer aujourd'hui.

¹ 1 vol. in-8°. Paris, Lechevalier, éditeur.

Située dans les Marches angevines, entre le Maine et la Bretagne, la place de Craon était considérée, avec raison, comme une des clefs de la France du côté de cette dernière province. On comprend que son rôle a dû être alors considérable et son territoire le théâtre de beaucoup d'événements. M. Joubert en retrace le tableau dans leurs parties saillantes, depuis les dernières années de la guerre de Cent ans jusqu'à la fin des troubles de la minorité de Louis XIII. Les traits et les couleurs en sont pris à même dans les documents de l'époque et la vérité en est manifeste. Là se peignent, comme d'elles-mêmes, les luttes et les souffrances d'une population vigoureusement trempée de foi patriotique et religieuse, qui, quoique plus vivement et plus longtemps assaillie qu'une autre, resta toujours fidèle à la France, à l'Eglise et à la royauté. Sa vie quotidienne, ses mœurs, ses usages, se montrent là dans des détails nouveaux et très curieux. L'intérêt, qui en est partout attachant, devient, par endroits, douloureux et même navrant, notamment dans le récit des agressions sauvages, des incendies et des massacres des prétendus réformés, comme on disait autrefois. Certainement les premières répressions du protestantisme avaient été cruelles; mais combien ne le furent pas plus, et plus odieuses les représailles des sectaires! Elles ouvrirent la voie à un brigandage organisé qui se faisait ouvertement sous leur drapeau. Du haut en bas de l'échelle sociale, dans le peuple, comme chez les gentilshommes, on se disait protestant pour s'autoriser à piller les églises et les monastères. De la réforme était née ainsi une affreuse immoralité. Ce caractère de la révolution protestante en Anjou ressort en traits saillants des documents explorés par M. Joubert. Combien d'autres points de l'histoire de ces temps malheureux les archives de Thouars n'éclairaient-elles pas encore, en ce volume, d'une lumière aussi neuve! Espérons que l'auteur de *l'Histoire de la baronnie de Craon* poussera plus loin, sur ce terrain, ses fructueuses investigations.

P. DOUHAIRE.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1889.

Si, pour se reposer, il suffit à la France que le Parlement se taise, nous constaterons que la France se repose en ce moment. Non seulement la tribune de la Chambre est silencieuse; mais le tribunal qui supplée le Sénat est muet, si muet que les curieux pourraient se croire à Venise plutôt qu'à Paris. Malheureusement, ce n'est là que l'apparence de la paix. Nous n'avons plus les tumultes du Parlement; nous avons les bruits des journaux, lesquels ne cessent de nous raconter des complots, des perquisitions, ou de nous faire entendre les menaces de la vindicte républicaine. Car, avec plus ou moins d'agitation, nous sommes bien dans une période révolutionnaire. Révolutionnaire, cette république qui se révolte contre la seule souveraineté qu'elle ait reconnue, celle du suffrage universel; révolutionnaire, ce gouvernement qui, pour combattre un homme fort seulement du droit républicain, supprime le droit commun; révolutionnaire, cette justice qui s'arme désespérément de lois exceptionnelles, forgées au jour le jour; révolutionnaire, l'état de ces partis qui, tout en confessant les conjurations où ils s'associaient la veille, ne savent plus que se dénoncer, se jeter les uns aux autres l'écume de leur rage et se prédire mutuellement l'extermination. Le calme d'aujourd'hui n'est pas même une trêve. Obscurément ou non, le tragique commence.

C'est avec une sorte de furie brutale que la Chambre a sanctionné la loi qui transforme le Sénat en cour de justice. Justice! mot dérisoire ici. « Il n'y a pas de justice en politique » : voilà l'odieuse vérité que les justiciers eux-mêmes ont inscrite sur la barre du nouveau tribunal et qu'après le général Boulanger, bien d'autres y pourront lire, à leur tour. Toutes les garanties ordinaires, cette loi inique les refuse à l'accusé. Mgr Freppel, M. Piou, M. Antonin Lefebvre-Pontalis, M. Delafosse les ont aussi vainement demandées que M. Buffet, M. Léon Renault et M. Trarieux. L'exécution n'a pas plus tardé que le vote n'avait languï. Le Sénat, devenu la Haute Cour de Justice, a solennellement entendu le réquisitoire, romanesque à force d'être fictif, de M. Quesnay de Beaurepaire; puis il a nommé les neuf commissaires qui serviront de juges instructeurs. Ce n'est plus seulement le général Boulanger que le réquisitoire incrimine; c'est M. Rochefort et le comte Dillon; mais

M. Quesnay de Beaurepaire n'a pas daigné spécifier leurs crimes : peut-être a-t-il pensé que le crime d'avoir fui avec le général Boulanger démontrait assez leur culpabilité. Pendant que la police fouille leurs bureaux et perquisitionne au logis de deux ou trois anarchistes, les Neuf citent les témoins et entassent par milliers dans un énorme coffre-fort les documents secrets qui doivent, tôt ou tard, prouver à la France qu'un attentat, invisible et réel, a été commis par le général Boulanger contre la République, contre la Constitution. En attendant la fin de cette enquête, qu'on prolongera peut-être indéfiniment, les électeurs se prépareront à juger les justiciers de la Chambre et nous aurons, sur les bancs mêmes des juges, pour vérifier l'enquête, pour défendre la justice, ceux de nos amis qui ont la virile sagesse de siéger avec ce tribunal, jusqu'à l'heure où ils auront pu reconnaître qu'il n'a pas sa raison d'être constitutionnelle, qu'il est incompetent et qu'il viole la loi. Alors seulement ils pourront et devront se retirer, en lui déniaut son droit juridique, et ils laisseront tout son appareil et tout son aspect de justice révolutionnaire à l'arbitraire magistrature de ce Sénat dont nos jacobins essaient de faire une Convention en petit.

M. Jules Ferry domine le Sénat. Les sénateurs que son génie captive et qui reçoivent docilement ses ordres sont le parti le plus nombreux, au Palais du Luxembourg; ils jugeront, selon sa volonté, comme ils votent. Il présidera dans l'ombre au procès; il dictera la sentence. Le jour où le Sénat s'est érigé en haute cour de justice, il était au premier rang des spectateurs : il assurait de son regard la discipline et surveillait l'opération. M. Jules Ferry est l'ennemi implacable du général Boulanger. Il croit que le général Boulanger, malgré tous les serments de son républicanisme, médite de détruire la République et que, bon gré, mal gré, il la détruira, s'il prend le pouvoir. Ce n'est pas notre opinion. Le général Boulanger ne peut régner qu'avec la République et son règne, décevant comme la fatalité l'aura voulu, ne peut finir qu'en rouvrant à la République un cycle nouveau. Mais M. Jules Ferry, s'il protège la République contre le général Boulanger, s'efforce encore plus de préserver sa république à soi. Aveuglé par son orgueil, il ne veut pas reconnaître que le régime opportuniste, tout autant que le régime radical, a désabusé, fatigué, dégoûté la France de la République et, s'imaginant qu'entre les radicaux qu'il accuse moralement et le général Boulanger qu'il va condamner judiciairement, il peut ressaisir son autorité, le voilà qui harangue ses amis, du ton d'un homme sûr du lendemain. A la vérité, il ne dit pas aux radicaux qu'il les exclut dorénavant et déjà du gouvernement de sa république. Il promet plutôt, avec une feinte douceur, de ne pas leur disputer la faveur

du suffrage universel, dans les régions où ils la captent le plus facilement. Mais on n'a pas de peine à bien voir dans les incidents du jour le travail de son ambition et de sa rancune. D'une part, il précipite le jugement du général Boulanger; de l'autre, il met sur la sellette, devant les électeurs, les radicaux suspects d'avoir conspiré avec le César qui vient de fuir. S'il ne peut les rendre inéligibles comme le général Boulanger, il veut du moins les discréditer avant les élections; et c'est le secret du soin studieux avec lequel ses journaux familiers ont révélé les mystères de « la Nuit historique ». Quoi! M. Clémenceau a comploté une insurrection avec le général Boulanger! Quel scandale pour tous les bons républicains!...

L'un des griefs énoncés contre le général Boulanger dans le réquisitoire de M. Quesnay de Beaurepaire, c'est qu'il était venu de Clermont-Ferrand conspirer à Paris, vers l'heure où M. Grévy abandonnait le pouvoir. « Il réunit à plusieurs reprises ses affiliés, raconte M. Quesnay de Beaurepaire, et, dans un colloque avec eux, il déclare que, si une tentative insurrectionnelle devait éclater, l'armée resterait dans les casernes. » A cette accusation deux des « affiliés » ont répondu; c'est M. Andrieux et M. C. Dreyfus. Leurs témoignages, bien qu'incomplets, nous font connaître ce que les journaux appellent pompeusement « la Nuit historique », celle du 1^{er} au 2 décembre 1887. Cette nuit-là, MM. Clémenceau, Lockroy, Granet, C. Dreyfus, le général Boulanger, Laisant, Rochefort, Déroutède et Mayer, s'étaient assemblés dans le salon de M. Laguerre. Ils délibéraient sur la démission de M. Grévy et la candidature présidentielle de M. Jules Ferry. Maintenant que M. Grévy, chassé par leur vertueuse indignation, s'en allait et que M. Jules Ferry apparaissait, prêt à s'installer à sa place, M. Clémenceau et ses amis s' alarmaient. « Non, s'écrie M. C. Dreyfus encore ému de cette chaude alarme, nous ne voulions pas de M. Ferry : c'était pour nous la guerre civile, le sang répandu dans Paris, la capitulation devant l'Allemagne, la revanche du Tonkin; tout nous paraissait préférable à ce déshonneur; et, si quelques-uns de nos amis, comme Clémenceau, refusaient, dès l'abord, de constituer un cabinet qui résistât à une majorité parlementaire emballée, tous, — moi en particulier, — n'éprouvaient pas la même répugnance... J'étais prêt à tout pour éviter M. Ferry. » Nul doute que les discours des autres assistants ne fussent aussi énergiques. Mais comment constituer le ministère qui osera retenir et maintenir M. Grévy au pouvoir, par haine de M. Ferry? Les conjurés, dans leur embarras, finissent par penser que M. Andrieux acceptera cette tâche, bravement. On le mande, vers deux heures du matin. Il arrive, sans savoir ni le complot auquel il va participer ni l'hon-

neur qu'on lui destine. On lui offre le ministère de l'intérieur et la présidence du Conseil; on lui désigne comme ministre de la guerre le général Boulanger. M. Andrieux ne refuse rien, sauf ce compagnonnage ministériel du général. Il croit « impossible de tenter l'aventure avec lui ». Ce serait « susciter immédiatement une coalition des droites et de l'opportunisme ». Il le dit avec une assez brusque franchise au général lui-même et celui-ci s'incline. M. Andrieux s'occupera donc de « former un cabinet radical », sans y admettre le général Boulanger. Mais, le lendemain, l'évènement déjoue toutes les combinaisons des conjurés et de M. Andrieux. M. Grévy, « écéuré », se retire et M. Andrieux se contente dès lors d'observer les choses avec sa philosophie ordinaire. Au résumé, le complot tramé dans la « Nuit historique » n'aurait eu, selon le récit de M. Andrieux, qu'un objet tout parlementaire : « La formation régulière d'un cabinet constitutionnel ».

Quelle avait été, au milieu des conjurés, l'attitude du général Boulanger? Venu à Paris, avec tous les commandants de corps d'armée, pour le classement annuel des officiers, il s'était laissé inviter au dîner politique de M. Laguerre. Le général n'ignorait ni les noms des convives ni la délibération qu'ils devaient avoir, pendant la nuit. Il avait voulu, néanmoins, être là. Non qu'il eût déjà décidé d'engager sa fortune tout entière et qu'il fût prêt à se compromettre. Il ne semble pas, à en croire M. C. Dreyfus, qu'il ait pris au complot la part d'un conseiller ou d'un héros. « Il n'a pas prononcé dix paroles. Il écoutait, un peu distrait. » Il s'étendait sur son fauteuil, « le menton dans la main, d'un air rêveur ». Est-il vrai qu'il ait dit : « La troupe restera dans les casernes »? M. Andrieux ne l'a pas entendu; il n'était pas présent à l'entretien, quand ce mot, « le fameux mot », échappa aux lèvres du général. Mais M. C. Dreyfus certifie le mot. Seulement, il estime que ce ne fut « qu'une boutade, une pointe d'humour. » Quelqu'un demandait si les Parisiens ne se mêleraient pas à la lutte de M. Grévy et de la Chambre. « Allait-on tirer sur les Parisiens? » Alors, « à mi-voix », le général Boulanger aurait répondu : « L'ordre est menacé; la troupe restera dans les casernes. » On rit, « et c'est tout ce que cela valait », déclare M. C. Dreyfus. Les témoins que les Neuf interrogeront confirmeront-ils ce récit? Peu importe. Quand même on prouverait que le mot du général Boulanger fut une menace sérieuse, la question ne changerait pas pour la Haute Cour de Justice. Car il faudrait toujours prouver que le complot de « la Nuit historique » a réellement tourné à l'attentat. Certes, le général Boulanger a commis une faute en assistant à un tel conciliabule : soldat, il n'avait rien à faire parmi ces politiciens qui se conjuraient pour ou contre le chef présent ou futur de l'État. De plus, ironique

ou non, son mot n'est pas de ceux que prononce, devant des agitateurs et à la veille d'un mouvement populaire, un général qui a le sentiment de son devoir. Mais, quelque blâme qu'il mérite, peut-on légitimement et légalement, pour ce grief, traduire le général Boulanger devant la Haute Cour de Justice? Et si, juridiquement, le complot de « la Nuit historique » est un crime, de quel droit innocenter les complices du général Boulanger? La Haute Cour peut-elle excepter de son jugement M. Clémenceau, M. Lockroy, M. Granet, M. C. Dreyfus « et tous autres? »

Peut-être, si la Clio, encore plus souvent hurlante que taciturne, de la République, voulait être indiscreète aujourd'hui, apprendrions-nous que M. Jules Ferry a eu, comme M. Clémenceau, sa « Nuit historique », vers le temps où la période du 16 mai finissait dans des péripéties quasi dramatiques. Mais nous n'avons pas besoin de révélations nouvelles pour être édifiés sur les mœurs et les habitudes du parti républicain. Quand les factieux qui en forment la masse remuante se reprochent les uns aux autres leurs complots, ils ne nous étonnent pas. Est-ce d'hier que leur doctrine enseigne que « l'insurrection est le plus saint des devoirs » et que, ce devoir sacré, ils le pratiquent, quand le droit, la loi, le pouvoir leur fait obstacle? Les conspirations ne se comptent-elles pas par centaines dans l'histoire de la République française? Et cette république n'a-t-elle pas eu ses coups d'État, dans le Parlement, aussi bien que ses batailles, dans la rue? Non, les récits de « la Nuit historique » ne surprennent pas notre curiosité. Seulement, il ne nous déplaît pas que les républicains eux-mêmes complètent par de tels aveux le souvenir que l'opinion publique avait gardé de la journée à demi révolutionnaire où M. Grévy tomba, où M. Jules Ferry prétendit à le remplacer et où M. Carnot surgit. On avait entendu les cris menaçants de la foule, aux portes de la Chambre. On avait vu les chefs de la municipalité s'ameuter à l'Hôtel de Ville et le général Ludes y convoquer ses bandes, pour résister à M. Jules Ferry, s'il revenait de Versailles président de la République. On n'ignorait plus que les hostilités étaient prêtes. Après le complot de M. Humbert et des députés radicaux, il restait à connaître celui des députés radicaux et du général Boulanger. Il sera désormais avéré que, pour s'opposer à l'élection présidentielle de M. Jules Ferry, ceux des républicains qui se flattent le plus d'agir sur le peuple n'ont pas craint de conspirer et d'organiser une insurrection, comme si la présidence de la République leur paraissait un enjeu naturel et rationnel de la guerre civile. Osera-t-on maintenant affirmer encore que la transmission du pouvoir présidentiel, de ce même pouvoir qui s'est brisé trois fois, depuis 1871, entre les mains de ses titulaires, est une opération aussi pacifique et aussi simple que rapide?

La République exerce aujourd'hui sa vindicte contre les siens eux-mêmes; sa fiévreuse logique le lui commandait. Après les religieux, les princes; après les princes, les députés, les généraux. Demain, n'importe qui. Ceux qui représentaient Dieu ou la vieille France ont été les premiers à subir son injustice : aux uns elle a pris leurs autels et leurs foyers; aux autres, la patrie tout entière. Le tour est venu de ceux qui représentent ou qui se targuent de représenter le suffrage universel. Le général Boulanger a fui, pour n'être pas emprisonné ou déporté. Déjà il éprouve le mal de l'exil, il en commence l'expérience : il vient d'apprendre, à Bruxelles, que l'hospitalité de l'étranger n'est pas la licence d'agir et de parler comme on veut; il va se réfugier en Angleterre, où la liberté, sans être un droit absolu, peut se mesurer plus largement à l'exilé. Si son cœur est bien français, s'il aime passionnément son pays et s'il a gardé, au fond de l'âme, quelque chose de cette race bretonne que rien ne console dans son mélancolique regret de la terre natale, il sentira tout ce que le proscrit peut souffrir. Mais ce n'est pas nous que le sort du général Boulanger apitoiera. Car, dans cet exil où, en compagnie de M. Rochefort, il s'en va errant, il rencontrera les petits-fils de nos rois, et ceux-là, coupables seulement de personnifier la Monarchie qui créa la France et d'incarner l'espérance d'un gouvernement réparateur et glorieux, il a été leur proscripteur! Nous n'aurons pas la témérité de prophétiser sur sa destinée. Il semble que, depuis sa fuite, sa force, comme son prestige, ait diminué. Il faut à son ambition la parade. Il est de ceux qui ne brillent plus, quand ils ne se montrent plus. Mais on connaît sa capricieuse fortune et, de plus, il se peut que la République renouvelle, par ses fautes, la popularité du général Boulanger. Ce ne sera pas du moins le parti royaliste que séduira le programme qu'il affiche, à Bruxelles comme à Tours, et qu'on nous commente si hardiment. Nous dire qu'il ne peut présider à « la Consultation nationale » que pour faire consacrer par le suffrage universel la République, celle qu'il doit constituer selon son goût et qui sera la meilleure des républiques; nous déclarer que, pour maintenir les conservateurs dans l'accord d'une certaine neutralité, cette république est nécessaire et qu'il en partagera le gouvernement entre eux et les Naquet, les Laguerre; nous proposer de lui assurer un « septennat », comme à un autre Mac-Mahon; nous exhorter à vivre, avec le général Boulanger, d'un régime que, par un essai déjà trop long, nous avons jugé impossible et qui épuise la France; nous prier de renoncer encore provisoirement, pour cette chimère mortelle, à la Monarchie qui serait le salut; nous demander cet oubli de notre devoir patriotique et vouloir que, fermant les yeux à l'avenir et au passé, nous nous rejetions, pour

la plus grande gloire du général Boulanger, dans le chaos de cette autre anarchie : est-ce sérieux? S'imagine-t-on que le bon sens et l'honneur du parti royaliste accepteront ce programme? Peut-on croire que sa confiance se laissera prendre à un tel leurre?

Pendant que les Neuf instrumentent contre le général Boulanger, accusé d'avoir attenté à la sûreté de l'État, un ancien ministre, M. Raynal, l'un des chefs du parti opportuniste, s'enorgueillit d'avoir fait condamner à la prison et à l'amende M. Numa Gilly, « le Justicier », qui l'avait calomnié, en le dénonçant dans son trop fameux libelle, *Mes dossiers*, comme un concussionnaire et un prévaricateur. M. Numa Gilly avait vivement ému, non seulement la foule, mais le Parlement, le jour où il avait tonné contre « les vingt Wilson » qui étaient alors en train de brasser le budget de la République. Ces « vingt Wilson », il les avait comptés. Quand il a fallu les nommer et préciser leurs méfaits, il s'est dérobé à toutes les sommations, même à celles qui n'étaient qu'impudentes. Il a promis de produire sa liste et ses preuves devant le jury. Or, deux fois appelé, comme calomniateur ou comme pamphlétaire, à la barre de ce jury qui attendait de lui la vérité, il n'a su que balbutier, larmoyer et imputer à ses amis, à son éditeur et à ses collaborateurs, le tort de sa dénonciation. Est-ce un honnête homme qui, après avoir déclamé, a tremblé, trop timide pour braver les plaignants et trop faible pour supporter tant de procès? Était-ce niaiserie? Ou bien s'est-il découragé, abandonné, quand il a vu qu'à la certitude morale il ne pouvait pas joindre, dans sa dénonciation, la certitude matérielle? Ce qui est sûr, c'est qu'il a défailli et trompé le public par cette défaillance. Mais il sied peu à M. Raynal de triompher, du haut de la sentence qui l'innocente judiciairement. Le procès de Bordeaux a pour le public certaines révélations qui sont bien instructives. M. Raynal, député, blâmait violemment les conventions que l'État projetait avec les compagnies de chemins de fer. Ministre, il les a plus qu'approuvées; il a signé le traité. Si ce n'est pas par improbité qu'il a été versatile, c'est par légèreté ou par ignorance. Les politiciens qui, comme M. Raynal, viennent gouverner l'État, gérer ses intérêts et disposer de son avenir, sans rien savoir de leur métier de législateurs et d'économistes, abondent parmi la démocratie républicaine. Les politiciens besoigneux et avides se sont multipliés aussi à la Chambre. M. Raynal était de ceux-là. Le procès de Bordeaux a prouvé, pour le moins, qu'en lui l'homme d'affaires doublait le député. Comme les Rouvier, les Cazot, les Baihaut, les Constans, il mettait la main à des entreprises où son crédit parlementaire lui servait principalement de capital et où sa malechance lui était si pernicieuse que, derrière lui, les actionnaires se ruinaient. Non,

l'absolution dont M. Raynal bénéficie ne détruit pas plus que celle dont M. Wilson lui-même a bénéficié la réputation infamante que tant de scandales assurent à la République d'aujourd'hui, non seulement devant l'histoire, mais devant les électeurs. Quelle qu'ait pu être l'erreur de M. Numa Gilly, la nation sait ce que vaut ce régime de tripoteurs, si sévèrement qualifié déjà par le langage populaire, et son jugement persistera d'autant plus que, pour le fortifier, il reste plus d'un témoignage encore et que la série des révélations n'est pas close.

L'état de l'Europe continue d'être pacifique; du moins, à l'Occident. C'est sans perturbation qu'une principauté nouvelle s'est créée entre l'Allemagne et la France, dans le Luxembourg : le duc Adolphe de Nassau a pris possession de sa régence, parmi les acclamations de son petit peuple que son premier discours, prononcé en français, a charmé. La Suisse propose aux puissances d'élaborer, dans une conférence diplomatique, un code international du travail. Noble et sage initiative qui promet d'étendre l'unité de la civilisation et qui réaliserait pour l'humanité une amélioration de plus. L'Italie arme toujours, mais avec moins de fracas. Soit retenue par ses difficultés financières, soit contenue par les conseils de M. de Bismarck, elle hésite à courir en Abyssinie la carrière sanglante d'une autre aventure, quelques facilités que semble lui offrir la discorde des prétendants qui convoitent la couronne tombée du Négus. A Berlin, M. de Bismarck, devenu le plus modéré des hommes et presque le plus modeste, ne parle plus que d'accommodements, pour réparer les échecs de sa politique coloniale. Il prépare déjà, par des sacrifices exemplaires, par des concessions méritoires, l'œuvre de la conférence qui doit régler l'affaire de Samoa. Il publie, dans le Livre blanc, des télégrammes, datés du 31 janvier et du 16 avril, par lesquels il blâme et désavoue son trop audacieux consul d'Apia, M. Knappe, coupable de tous les conflits qui ont troublé Samoa et provoqué les doléances de l'Angleterre, les remontrances des États-Unis. M. de Bismarck immole le malheureux consul pour adoucir les diplomates américains et surtout pour se concilier les diplomates anglais. Ira-t-il jusqu'à consentir à l'autonomie complète de l'archipel des Navigateurs? Peut-être. Car, en ce moment, M. de Bismarck paraît enclin à négliger toutes les prétentions de sa politique coloniale, pour s'acquiescer dument, à Londres, certains avantages dont sa politique continentale a besoin. Il n'est pas douteux qu'il n'espère gagner par ses bons procédés les bonnes grâces de l'Angleterre et l'induire, sinon à s'engager dans la Triple Alliance, du moins à se lier avec l'Allemagne par quelque alliance latérale, comme elle l'a fait avec l'Italie, dit-on. C'est le dessein qui amenait récemment en Angle-

terre le comte Herbert de Bismarck. Ne sera-ce pas surtout celui de l'empereur Guillaume, quand il viendra, comme on l'annonce, apporter à Windsor les hommages de son respect souverain et le témoignage de son repentir filial?

Les nuages montent au ciel, du côté de l'Orient. L'Autriche et l'Allemagne s'inquiètent, à Bucharest et à Belgrade, de l'empire que la Russie recouvre là et dans toute la péninsule des Balkans. Les régents serbes ont avec la Russie la politique amicale que Milan avait avec l'Autriche; ils ne s'inspirent plus, comme lui, à Vienne. Le roi de Roumanie servait avec le dévouement le plus docile tous les intérêts de l'Allemagne; il y est impuissant désormais. Il a entendu l'oracle qui prédisait qu'il irait bientôt reprendre dans l'armée prussienne son uniforme de lieutenant ou qu'il se soumettrait au vœu national. Il a cédé. Il a fini par abandonner le ministère Rosetti, qui soulevait contre soi le Parlement et le peuple roumain. Il a renoncé prudemment à dissoudre la Chambre et, après plus d'une hésitation, il a confié à M. Catargi le soin de former un cabinet. Le nouveau ministère est à la fois conservateur et libéral. Les honnêtes gens et les patriotes qui vont, avec M. Catargi, gouverner la Roumanie, possèdent la confiance de la nation. Ils sont amis de la Russie; mais ils ne veulent pas plus lui inféoder la Roumanie qu'ils ne voudraient, imitant M. Bratiano, l'inféoder à l'Allemagne. La Russie ne peut que se féliciter de ce changement. Elle est toutefois trop habile pour en profiter jusqu'à l'abus. Elle peut attendre, elle attendra. La patience du Tzar aura été plus heureuse, dans toute cette partie de l'Orient, que sa colère ne l'eût été, au temps où son influence semblait totalement y disparaître et où Alexandre de Battenberg osait même l'affronter, à Sofia. La Russie a rétabli également son crédit à Téhéran. Le Shah ne viendra pas seulement par Saint-Petersbourg à Londres et à Paris. Il accorde à la Russie toutes sortes de bénéfices commerciaux, d'immunités maritimes et industrielles, qui ressemblent à des conquêtes; le prince Dalgorouki en a informé son gouvernement, avec toute la joie de la revanche. Mais ces luttes diplomatiques ne présagent-elles pas d'autres querelles? Ne se peut-il pas que ce soit, pour les rivalités qui se disputent ce monde de l'Orient, un réveil plus ou moins prochain de leurs vieilles hostilités? Et comment limiter une guerre qui éclaterait aux bords du Danube? Est-ce M. de Bismarck qui empêcherait qu'elle se prolongeât jusqu'aux cimes des Vosges?

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

BERRYER

SOUS LA RESTAURATION

(1816 - 1830)

I. — L'OPPOSITION ROYALISTE.

Nous avons essayé, dans une précédente étude de raconter « les premières années de Berryer¹ ». Nous l'avons suivi depuis ses origines, depuis sa naissance en 1790, jusqu'au lendemain de la seconde restauration en 1816.

Nous voudrions, dans les pages qu'on va lire, reprendre son histoire à cette date et la conduire jusqu'en 1830, jusqu'au jour où, élu député de la Haute-Loire, Berryer parut dans les assemblées.

Aux termes de l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui prononça la dissolution de la Chambre des députés, on n'était pas éligible avant quarante ans. Berryer n'eût cet âge qu'en 1830, et ce fut seulement alors que s'ouvrit pour lui la vie parlementaire. Mais dès le retour des Bourbons, sa vie publique avait commencé.

Il avait déjà marqué sa place et donné sa mesure par l'appui qu'il avait prêté aux généraux poursuivis comme complices de l'attentat des Cent jours. Il avait assisté son père défendant le maréchal Ney, fait acquitter Cambronne, arraché Debelle à la mort et montré, dès ses premiers accents, comment s'alliaient dans son âme l'indépendance du caractère et la foi royaliste.

Après avoir défendu en 1816 les soldats de Napoléon, Berryer allait avoir, l'année suivante, à défendre les royalistes. Il servait toujours la même cause. Il avait défendu les généraux de l'empire, persuadé que les vengeances exercées au nom du pouvoir royal ne feraient qu'aliéner à la couronne des forces dont elle avait besoin. En 1817, après la dissolution de la Chambre, les vaincus sont les royalistes. On les dénonce comme les « amis insensés »

¹ *Correspondant* des 10, 25 janvier, 25 février, 25 mars et 10 avril 1886.

de la monarchie. Une coalition se forme contre eux dans laquelle, à l'abri de chefs respectables, se pressent, animés de tout autres desseins, les partisans obstinés de l'empire et de la révolution.

Berryer n'a pas sauvé la vie des soldats de Napoléon pour ressusciter l'Empire. Il a répudié les colères des royalistes, mais non leurs principes. Il ne les a pas toujours suivis, il a combattu dans leurs rangs l'ardeur de représailles, d'épuration, d'inquiète et soupçonneuse animosité contre les personnes; mais il rend justice à leurs qualités; il a le sentiment des grandes influences sociales et morales qu'ils représentent; il honore leur indépendance, leur probe et jaloux souci de la fortune publique, il partage sur beaucoup de points, principalement sur la question électorale, leurs vues réformatrices. Il entend rester des leurs, et si quelques-uns d'entre eux ont mis en doute sa fidélité, lorsqu'il s'élevait contre leurs emportements, ce n'est pour lui qu'une raison de plus de prendre en main leur cause, lorsqu'ils sont à leur tour indistinctement attaqués. Il marche avec Chateaubriand. Il est ouvertement, et jusqu'en 1820, en lutte avec le ministère, et dans ce ministère, dont les membres ont plus d'une fois changé, il vise surtout celui qui n'en est jamais sorti, M. Decazes.

Entre les royalistes et M. Decazes, l'ordonnance du 5 septembre avait consommé la rupture. Tous les ministres avaient donné leur consentement à la dissolution de la Chambre. Mais, amis ou ennemis, chacun en faisait l'œuvre du ministre de la police. Le duc de Richelieu et M. Lainé ne s'étaient résignés qu'avec peine à cette mesure; ils y avaient vu l'avantage de préparer la libération du territoire en rassurant, sur la puissance du gouvernement, l'Europe préoccupée des divisions de la France et de la faiblesse de l'autorité. La décision une fois prise, ils eurent à cœur d'en adoucir l'amertume pour les royalistes qu'elle avait atteints.

Cette pensée n'eût pas trouvé d'obstacle dans l'humeur ondoyante et facile du ministre de la police. Mais il est rarement donné à l'homme qui a porté ces grands coups, d'en effacer la trace et d'être admis à signer la paix avec le parti qu'il a lui-même frappé. Ce sont blessures qui veulent être pansées par une autre main que celles qui les a faites.

Jugeant le retour impossible, M. Decazes avait résolument affronté les conséquences de son entreprise. Il avait fait destituer de son titre de ministre d'État l'auteur de la *Monarchie selon la Charte*, Chateaubriand, et donné ainsi pour chef à l'opposition dont il soulevait les fureurs, le plus grand écrivain du temps, le plus illustre, le plus éprouvé des défenseurs de la royauté. Attaqué par les royalistes, et trop enclin à les traiter

en ennemis du trône parce qu'ils l'étaient de sa personne, poussant et dépassant ses collègues, dont quelques-uns s'effrayaient déjà de ses tendances, il se trouvait entraîné vers les libéraux, qui ne lui ménageaient pas les encouragements. Justement préoccupé du désir de les rallier à la monarchie, il tenait pour une adhésion définitive l'éphémère appui qu'ils prêtaient à sa politique, et fermait les yeux sur le voisinage des factions dont les libéraux étaient, par imprévoyance ou de plein gré, les auxiliaires ou les précurseurs.

De là, entre le ministre de la police et les royalistes, une guerre sans merci que la chute même de M. Decazes ne devait pas éteindre. Berryer y entra vivement. Pour lui, comme pour les royalistes, le favori du roi est décidément l'ennemi. Écarté par son âge de la Chambre des députés, il le poursuit de sa parole et de sa plume dans les débats judiciaires et dans la presse; il le sépare de ses collègues, il dénonce sa politique; il le combat pendant cinq années avec une véhémence qu'exalte la jeunesse, et qu'il ne déploya peut-être à ce degré, dans ses attaques les plus redoutables, contre aucun autre adversaire.

II

Ce qui caractérise dès l'abord sa polémique, c'est que, royaliste déclaré, il s'arme de cette Charte à laquelle on accuse en masse les royalistes d'être contraires. Berryer dément l'imputation par son exemple. Il rallie les royalistes à la Charte, en l'invoquant pour leur défense.

C'est ainsi qu'il écrit un mémoire en faveur d'un négociant de Lyon, Antoine Chedel, arrêté deux fois, en 1816 et en 1817, gardé pendant dix jours au secret, sans avoir pu connaître les charges formulées contre lui. La mesure rappelle un temps qui n'est plus. Elle n'est même pas autorisée par les lois d'exception votées après les Cent jours. Car, si ces lois permettent, en certains cas, les arrestations arbitraires, elles exigent, du moins, que l'ordre en ait été préalablement signé par le président du conseil des ministres, et c'est seulement sur l'ordre du préfet de police, du comte Anglès, ministre d'État, que Chedel a été emprisonné.

Berryer dénonce cette imitation posthume des précédents de l'empire et de la révolution. Il rend hommage à la royauté en leur opposant les garanties que la Charte, émanée du souverain légitime, a consacrées et il réclame pour son client le droit de poursuivre devant le premier président de la Cour royale le préfet de police qui les a méconnues.

Le droit de ne pouvoir être inquiété en sa personne que dans les cas prévus et dans les formes prescrites par la loi, dit-il, est pour chaque citoyen le plus précieux des droits; c'est la barrière la plus assurée contre le pouvoir arbitraire, c'est la seule garantie de la liberté de la presse, du droit de pétition et de tous les autres droits; ce doit être le principal objet des institutions sociales. Aussi la Charte royale fixe-t-elle en des termes clairs et précis les bases de la liberté individuelle des Français.

Mais ces garanties ne seront efficaces que si toutes les institutions s'accordent pour les soutenir. Elles sont inconciliables avec les décrets tyranniques qu'ont légués les gouvernements antérieurs.

Aujourd'hui qu'au milieu du chaos de nos lois politiques, le roi dans sa sagesse a cru devoir pour le bien de ses peuples nous donner le gouvernement constitutionnel sous lequel nous vivons, pour que cet acte important de la munificence royale ne soit point illusoire, nous devons nous attacher fortement à deux choses : la première est de ne point tolérer qu'on aille chercher dans la législation des temps de persécution et de terreur des entraves à la liberté que le roi nous a donnée, et qu'il ne soit point permis de recourir aux lois créées sous le despotisme pour régir un peuple rendu à son gouvernement légitime. Les agents du pouvoir insulteraient à la France, si, lui montrant, d'une main, la Charte de ses libertés proclamée par Louis XVIII, ils la menaçaient, de l'autre, de modérer ces libertés par les décrets et les sénatus-consultes de Bonaparte...⁴

Dans un discours prononcé à la Chambre des députés, M. Decazes avait allégué, pour couvrir les agents du pouvoir, la responsabilité morale qui pèse sur leurs actes « cette responsabilité, qui n'est pas seulement dans la bouche du magistrat, mais dans sa conscience, sur laquelle le public le juge et sans laquelle il ne peut obtenir aucune considération publique ni personnelle. »

Berryer relève ces paroles, il les commente en des termes qui trahissent les préventions de son parti contre le ministre de la police.

On ne peut nier, en effet, dit-il, l'existence de cette responsabilité morale; elle doit exercer tout son empire sur l'âme de l'homme de bien; mais elle [se modifie nécessairement suivant les principes et le plan de conduite du magistrat. Elle serait peu redoutable pour un

⁴ *Mémoire* à consulter et consultation par le sieur Antoine Chedel, négociant. Septembre 1817.

ministre que la confiance de son maître consolerait de ne pas obtenir celle de la nation; elle laisse d'ailleurs une trop vaste carrière aux moyens d'éluder, au développement accoutumé des motifs secrets et des intentions pures; avec cette seule responsabilité morale, la loi perdrait bientôt la puissance de son autorité. Il lui faut un appui plus inflexible, la vanité ambitieuse s'en irritera; mais tout fonctionnaire qui ne se sera rendu coupable que par excès de zèle ou dans de fausses vues de bien public, ne pourra voir avec douleur, s'il aime profondément son roi et sa patrie, que ses actions soient jugées dans toute la rigueur de la loi.

On croit entendre déjà le langage qu'à deux ans de là, un des amis du ministre accusé, son futur collègue, de Serre, devait tenir à la Chambre pour réclamer en faveur de tous les citoyens « dans cette vieille terre de la franchise et de la sincérité, le droit de dire publiquement la vérité sur les actes publics des hommes publics¹ »

Berryer luttait contre le ministère, et il se rencontrait, au fond, sur plus d'un point, avec plusieurs de ceux qui en faisaient partie ou qui le soutenaient.

D'autres débats, plus retentissants, lui fournirent l'occasion d'invoquer avec une nouvelle force les mêmes principes.

III

Deux tentatives d'insurrection, suivies toutes deux d'une répression sanglante, avaient successivement éclaté en 1816 à Grenoble, en 1817 à Lyon. Elles avaient entre elles quelque lien. Le principal auteur de l'insurrection de Grenoble, Didier, était venu, avant de donner suite à son entreprise, en concerter aux environs de Lyon les préparatifs. La révolte avait été étouffée à Grenoble par le général Donnadieu, à Lyon par le général Canuel. Comblés d'honneurs au premier moment, acclamés par les royalistes, félicités par le gouvernement, les deux généraux furent bientôt accusés d'avoir exagéré l'attentat pour se faire un titre de la répression. La rumeur, accréditée par les adversaires de la Restauration, parut trouver accueil jusqu'après des ministres.

Le 16 janvier 1817, M. Decazes, appelé à s'expliquer devant la Chambre sur les événements de Grenoble, déclara qu'on en avait grossi l'importance; il ne voyait plus dans cette conspiration qu'une levée de trois cents paysans « dont un tiers ignorait, dit-il, le motif pour lequel on leur avait fait prendre les armes et croyait venir

¹ 28 avril 1819. *Discours prononcés par le comte de Serre*, I, p. 390.

assister à des fêtes. » L'interprétation était d'autant plus inattendue qu'à la première nouvelle du soulèvement, le même ministre avait ordonné une répression inexorable, et, contre l'avis de deux de ses collègues, le duc de Richelieu et M. Lainé, fait prévaloir le rejet des demandes en grâce que le général Donnadieu, en les appuyant, lui avait transmises pour quelques-uns des condamnés. Il était difficile de ne pas attribuer cette tardive indulgence du ministre de la police au désir de se ménager dans le parti libéral un appui contre l'hostilité croissante que lui témoignaient les royalistes.

Un changement analogue se manifesta dans l'appréciation de la révolte de Lyon. Envoyé dans cette ville pour y faire une enquête, le maréchal Marmont commença par approuver la conduite des autorités; puis, avec une mobilité qui était, paraît-il, dans son caractère¹, il finit par donner violemment raison à leurs accusateurs. Sous son inspiration, le chef d'état-major du maréchal, le colonel Fabvier, publia contre le général Canuel une brochure outrageante, tandis que le lieutenant de police à Lyon, M. Charrier de Sainneville, notoirement dévoué à M. Decazes, attaquait les hauts fonctionnaires du département du Rhône dans un libelle répandu, suivant le mot de l'un d'entre eux², « avec une scandaleuse profusion. »

Les deux généraux, Donnadieu et Canuel protestèrent contre les imputations dont ils étaient l'objet.

Berryer fut leur organe.

A vrai dire, ils étaient l'un et l'autre assez peu intéressants; tous deux fort exaltés : Canuel, ancien jacobin, ayant gagné sous la révolution et contre les Vendéens les épaulettes de général et déployant aujourd'hui pour le service de la monarchie une rigueur de procédés que certains royalistes étaient trop portés à prendre pour un signe de force ou une preuve de dévouement; Donnadieu, brave, intelligent, ne manquant ni de vues ni de faconde, mais incohérent, désordonné, plein de jactance, décourageant les meilleurs vœux (Berryer en fit lui-même l'épreuve) par le dérèglement de ses exigences et l'importunité de ses démarches. Disgrâciés sous l'empire, les deux soldats étaient restés fidèles à la restauration, pendant les Cent jours : grand titre, au milieu de tant de défections, à la confiance des royalistes. Ils étaient devenus des personnages dans le parti. Le *Journal des Débats* les portait aux nues; Chateaubriand prenait la plume pour recommander leur candidature aux électeurs; la droite s'animait d'autant plus à les défendre qu'elle voyait coalisés contre eux les ennemis du trône.

¹ *Histoire de la Restauration*, par M. de Viel-Castel, VI, p. 156.

² *Sur les événements de Lyon au mois de juin 1817*, par le comte de Chabrol, ancien préfet du Rhône. Brochure in-8°, 1818, p. 1.

Quelque jugement que l'on portât sur les actes des deux généraux, les alarmes des royalistes étaient fondées. Ils avaient pu prendre pour un incendie ce qui n'était encore qu'une étincelle; mais le foyer existait, signalé naguère par ceux qui accusaient en ce moment les autorités de Lyon. Dans un rapport du 5 février 1816, le lieutenant de police, M. de Sainneville, avait dénoncé au gouvernement la formation d'un comité central qui, de Paris, venait d'envoyer dans les provinces, dix-sept commissaires chargés de fomentier les troubles et de préparer un soulèvement. A si peu de distance des Cent jours, l'émotion des défenseurs du trône était naturelle; l'empire, en sa pleine force, eût fait de moindres tentatives une justice sommaire et silencieusement acceptée.

Mais la liberté avait changé les mœurs. Pour le parti révolutionnaire, avec lequel se confondaient les bonapartistes, c'était désormais une habitude de traiter d'imaginaires tous les complots, et d'assassins les généraux qui étouffaient les émeutes. En 1820, au moment où Berryer publia son mémoire pour le général Donnadieu, la conspiration militaire, dite du 19 août, fut découverte. Elle était avérée. La veille, elle était niée par ses auteurs, et il se trouva que dans leurs rangs figurait l'un de ceux qui avaient le plus contesté la réalité de l'émeute de Lyon, le colonel Fabvier¹. Ces complots, dont il se prétendait innocent, le parti, en revanche, les attribuait aux royalistes. Berryer citait avec indignation ce passage de la *Minerve* : « Les royalistes sont en conspiration permanente depuis vingt-cinq ans. Ils sont incapables de pardonner ni aux rois ni aux peuples... Ils ne reconnaissent, dans leur for intérieur, ni autorité, ni loi, ni religion du serment. »

Le langage du ministre de la police donnait, dans ces conjonctures, une force inquiétante aux dires de l'opposition. Si les émeutes de Grenoble et de Lyon étaient mises en doute par le gouvernement, si les généraux qui les avaient vaincues étaient officiellement désavoués ou impunément attaqués, les révolutionnaires triomphaient; ils trouvaient, dans la dénégation victorieuse des trames précédentes, le meilleur encouragement pour en ourdir de nouvelles, et s'armaient contre les royalistes des déclarations du ministre et des agents du roi.

¹ Par une singulière représaille des événements, le général Fabvier, devenu plus tard membre conservateur de l'Assemblée législative, entendit en 1851 un de ses collègues de la Montagne, M. Pelletier, protestant contre la répression récente de l'émeute de Lyon, invoquer sa brochure de 1817, pour soutenir que sous la République, comme sous la Restauration, les vrais auteurs des troubles dans le Rhône étaient les royalistes. (Séance du 18 juin 1851).

Telle était la question que faisait naître la querelle suscitée aux deux généraux. Le débat s'agitait, au-dessus de leur tête, entre deux politiques et deux partis.

Une voix grave, d'ailleurs, s'était élevée contre les accusateurs, celle de l'ancien préfet du Rhône, M. de Chabrol, enveloppé, sans être désigné nominalemeut, dans ces attaques qui n'avaient épargné personne. Administrateur éminent, réputé pour la modération de son caractère et la sagesse de ses vues, M. de Chabrol avait rétabli les faits, montré, sans méconnaître des erreurs ou des excès regrettables, à quels périls les autorités civiles et militaires avaient soustrait la région tout entière et protesté dans un langage ému contre des imputations dont son honneur se trouvait atteint : « Je dois sans doute au roi, écrivait-il, le sacrifice de ma vie et de ma fortune ; je ne dois à personne celui de ma réputation ; je l'ai reçue pure de mes pères, je la transmettrai pure à mes enfants ¹. »

IV

Le procès du général Canuel fut le premier qui s'engagea.

Il avait intenté une action en diffamation contre le colonel Fabvier et M. de Sainneville. L'instance allait s'ouvrir, lorsque, par une coïncidence singulière et que les royalistes ne crurent pas fortuite, le plaignant fut lui-même l'objet d'un mandat d'arrestation, comme impliqué dans la conspiration *du bord de l'eau*.

Cette conspiration, ainsi nommée parce que les conjurés se réunissaient, disait-on, sur la terrasse des Tuileries qui dominait la Seine, était, d'après l'accusation, l'œuvre de royalistes exaltés qui, mécontents du système suivi par le gouvernement, avaient résolu d'en finir avec lui par la violence. Ils devaient enlever les ministres, les conduire à Vincennes, et, s'attaquant au roi lui-même, le mettre en demeure de changer de politique ou d'abdiquer. On allait jusqu'à prétendre qu'en cas de résistance, Louis XVIII eût subi le sort de Paul I^{er}. Les plus grands noms du parti, les plus dévoués royalistes, Chateaubriand, le duc de Fitz-James, le marquis de Vibraye, M. de la Rochejaquelein, M. de Vitrolles, étaient, contre toute vraisemblance, compris dans cette étrange histoire. Les gazettes étrangères, inspirées par le ministère de la police, laissaient planer sur eux les plus noirs soupçons. On avait mis en prison MM. de Rieux de Sougy, de Romilly, de Chappedelaine, de Joannis. On recherchait le général Canuel.

La maison de Berryer était prédestinée à recevoir en tout temps

¹ Sur les événements de Lyon au mois de juin 1817, p. 4.

les proscrits. Canuel s'y réfugia. Il se tint caché dans cet asile sûr, tout en faisant annoncer que lorsqu'on appellerait son procès contre ses diffamateurs, il se présenterait devant la justice.

Au jour fixé, le 21 juillet 1818, le général Canuel parut, en effet, assisté de Berryer, à l'audience du tribunal de police correctionnelle. Il demanda l'ajournement du débat jusqu'au jugement du prétendu complot dans lequel on le disait engagé. La remise obtenue, il se rendit chez le juge d'instruction, allant ainsi, comme il l'avait promis, au-devant de l'incarcération dont il se savait menacé.

On l'écroua à la Conciergerie. Pendant qu'il y était enfermé, des attaques violentes se déchaînèrent contre lui et ses coaccusés dans les feuilles libérales et les journaux étrangers. Canuel ne pouvait ni les lire ni les réfuter, étant au secret. Berryer parla pour lui; il publia coup sur coup deux *mémoires*, tout vibrants de son courroux.

Frapper un homme enchaîné qui ne peut ni prévenir ni parer les coups qu'on lui porte, disait-il, c'est l'action du plus lâche et du plus pervers des hommes. Au moment où les lois de l'humanité sont ainsi violées, aucune voix ne s'élèvera-t-elle en faveur de l'opprimé? Les conseils du général Canuel manqueraient au premier de leurs devoirs, s'ils gardaient plus longtemps le silence¹.

Et, allant droit à l'origine des attaques qu'il dénonçait :

Il est peut-être difficile de découvrir nettement le véritable but des diatribes outrageantes répandues contre le général Canuel; il est impossible, du moins, de ne pas reconnaître la source d'où elles sont parties... L'identité des articles qui ont paru le même jour dans différents journaux est frappante. Même style, mêmes pensées, même ordre dans les idées. Ce sont évidemment des articles communiqués qui n'ont pu être l'ouvrage libre et spontané de différents rédacteurs travaillant à l'insu l'un de l'autre. Nous avons vu ces mêmes articles reproduits le 25 de ce mois dans le *Journal des maires* et accompagnés d'une diatribe plus violente encore; personne n'ignore quel est le rédacteur en chef de cette feuille.

Ce rédacteur était M. de Mirbel, confident de M. Decazes et nommé récemment secrétaire général du ministère de la police. On venait de constater dans un procès intenté à une feuille libérale, le *Censeur européen*, que deux articles, incriminés par le parquet,

¹ *Observations préliminaires pour le baron Canuel*. 30 juillet 1818, p. 2.

avaient été faits sur des notes communiquées par M. de Mirbel. Ces deux articles étaient dirigés contre les missionnaires et les royalistes. Les journalistes inculpés allaient en divulguer la source, lorsque le gouvernement, pour éviter le scandale d'une telle révélation, promit d'abandonner les poursuites sur ces deux chefs.

Nous attendons avec sécurité, continuait Berryer, le moment où les pièces de cette longue instruction nous seront enfin communiquées; nous ne connaissons de la conspiration que les préventions répandues dans les gazettes et les déclarations fermes et franches que nous donna encore le général Canuel, au moment où il descendait à la prison.

La prudence commande de se défier des renseignements qu'on a pu livrer à l'autorité. Il n'est point de calomnie atroce ou absurde que les hommes de la révolution n'aient voulu faire triompher dans le monde... On accuse les royalistes d'une conspiration contre leur roi. Les plus augustes personnages ne sont pas respectés dans ces attaques. Le système n'est pas changé, l'accusation n'est pas nouvelle. Ce qu'on fait aujourd'hui, on l'a fait en l'an VI; on sait jusqu'où se portèrent alors les calomniateurs. Carnot, dans son *Mémoire*, le *Censeur*, dans son livre des *Cent jours*, ont reproduit avec audace ces détestables mensonges. Ils ont imprimé que les royalistes ont suscité aux 2 et 3 septembre les massacres dans les prisons, qu'ils ont hâté les émeutes parisiennes, les insurrections du 20 juin, du 10 août, l'arrestation, le procès et la mort de Louis XVI, qui devint pour eux un sujet de triomphe. C'est ainsi que, depuis trente ans, les mêmes hommes ont chargé les royalistes de leurs propres iniquités ¹.

L'espérance des révolutionnaires fut trompée. Le 3 novembre 1818, la Cour royale rendit un arrêt qui mettait hors de cause les accusés de la conspiration *du bord de l'eau*. Berryer, reprenant l'affaire dans le *Conservateur*, ne se fit pas faute d'en démontrer, avec une ironie hautaine, les contradictions et les impossibilités ².

Restait l'instance engagée par le général Canuel. Il avait déjà publié une réponse à M. de Sainneville et au colonel Fabvier, qui, se plaignant à leur tour d'être diffamés, formèrent contre lui une demande reconventionnelle en dommages-intérêts. Leurs défenseurs étaient MM^{es} Dupin et Mauguin. Un ancien du barreau, M^e Couture se présenta pour Canuel. A ses côtés, Berryer soutint la plainte des héritiers d'un officier assassiné à Lyon, le capitaine

¹ *Observations préliminaires pour le baron Canuel*. 30 juillet 1818, p. II.

² *Conservateur*. 1818, 6^e livraison, p. 309.

Ledoux, dont M. de Sainneville, dans son libelle, avait expliqué la mort, en l'accusant d'être un agent provocateur qu'auraient tué, pour se venger de sa trahison, quelques-uns de ceux qu'il avait entraînés à la révolte. Mais, dans la même nuit où Ledoux avait péri, le colonel de sa légion avait été blessé, d'autres officiers attaqués. Il y avait donc dans ces attentats autre chose qu'une vengeance privée, et les héritiers du capitaine Ledoux demandaient réparation pour sa mémoire que déjà le roi venait d'honorer en assurant une pension à sa veuve, et à son fils l'éducation dans un établissement de l'État.

Berryer commença son plaidoyer par une solennelle invocation à l'honneur.

Durant plusieurs siècles, dit-il, l'honneur fut en France le seul principe du gouvernement. L'honneur est encore parmi nous l'âme de la société. Aux yeux du plus simple citoyen, ce n'est point un vain mot, c'est une propriété réelle, c'est un domaine dont le possesseur est jaloux, c'est le plus précieux des biens. Le Français, avec joie, l'achète au prix de la vie, heureux de transmettre à ses proches ce noble et saint héritage. Concevrait-on que, chez un tel peuple, l'audace d'un libelliste qui insulte à la réputation, à la mémoire de ses concitoyens, demeurât impunie? Ce serait blesser nos lois, nos institutions, nos mœurs, nos affections les plus chères. Quand le calomniateur fut assez lâche pour choisir sa victime dans le silence des tombeaux, c'est à la famille qu'est confié le soin de venger les souvenirs d'honneur qui lui furent laissés. Vous écouterez avec recueillement, messieurs, les plaintes d'un frère et d'une veuve; celle-ci surtout qui a reçu du roi un gage des bienfaits que Sa Majesté réservait à un sujet fidèle, doit enfin apprendre à tous qu'elle n'a point obtenu du prince le salaire d'un crime, le prix du sang de ses sujets.

Mais Berryer embrassa bientôt toute la cause, et répliquant aux adversaires de Canuel, il rappela que, pour confondre leur accusation, le général avait sollicité du roi sa mise en jugement. Cette demande, il la renouvelait en son nom; il réclamait, au lieu des débats limités de la police correctionnelle, un procès d'État où toutes les preuves fussent admises, tous les témoignages invoqués. Vainement on alléguait le scandale d'une poursuite dirigée contre un agent du roi. C'étaient là des craintes que ne comportait plus le régime fondé par la Charte, et Berryer d'opposer encore une fois aux détracteurs de la monarchie le contraste entre le gouvernement qui venait de finir et les institutions qu'elle avait établies :

Dissipons de vaines terreurs. Les magistrats ne troublent jamais l'État quand ils ont la fermeté de remplir leurs devoirs. C'est aux agents d'un gouvernement précaire, c'est aux agents d'un pouvoir usurpé qu'il appartient de redouter le mouvement de l'opinion publique. Que les ministres n'oublient pas qu'ils servent le roi légitime, le successeur de soixante rois qui ont fait le bonheur et la gloire de la France. Cette immense autorité, agrandie par les vertus du prince et par celles de sa famille, ne peut être ébranlée par les opinions diverses que ferait naître dans le peuple un procès intenté à quelques hommes plus ou moins puissants. Ayons plus de confiance dans la force de droits aussi chers et aussi sacrés.

Le ministère était trop irrésolu et déjà trop divisé pour prendre parti dans ce conflit. Le procès, remis de huitaine en huitaine, traîna longtemps. Ouvert le 28 novembre 1818, il ne se termina que le 19 janvier de l'année suivante. Dans cet intervalle, des événements s'étaient produits qui devaient se faire sentir jusqu'au Palais de Justice.

Le renouvellement partiel de la législature avait envoyé à la Chambre vingt-cinq libéraux et parmi eux des ennemis déclarés de la monarchie. Le duc de Richelieu était à Aix-la-Chapelle, négociant avec les puissances l'évacuation du territoire, lorsqu'il apprit ces résultats. Contenant les inquiétudes de son âme pour ne pas confirmer les inquiétudes des souverains, le noble ministre avait répondu de la France à l'Europe, qui lui accorda, sur sa parole, le départ des troupes étrangères; mais, son œuvre à peine achevée, le duc de Richelieu revint à Paris avec le ferme propos de se rapprocher des royalistes. Pendant quelques jours, on crut à un nouveau cabinet, qu'il aurait formé d'accord avec M. Lainé, et dont M. Decazes n'eût point fait partie. C'était le triomphe de la droite. Déjà les noms de M. de Villèle, de M. de Montmorency, de M. Corbière étaient mis en avant. Soudain tout est changé. Le duc de Richelieu, rebuté par les difficultés qu'il rencontre, donne sa démission, suivi de M. Lainé, et la gauche reprend confiance en voyant, sous la présidence nominale du général Dessoles, M. Decazes au ministère de l'intérieur et, à la justice, de Serre qu'elle se flattait alors de conquérir.

Quand le gouvernement ne savait pas la veille comment il serait constitué le lendemain, il n'y avait pas à lui demander un avis ferme entre les fonctionnaires de Lyon et leurs accusateurs. S'inspirant de cette situation complexe, l'avocat du roi avait conclu à ce que, réserve faite des droits des héritiers Ledoux, le tribunal compensât les dommages-intérêts entre les plaideurs. Mais d'aucun côté ce partage n'était admis. Tantôt enhardies, tantôt irritées, au

gré des bruits du jour, par l'attente contraire de la victoire ou de la défaite, les deux opinions, qui se disputaient le gouvernement, se retrouvaient devant le tribunal, dans les accents passionnés des défenseurs, comme dans les manifestations opposées et bruyantes de l'auditoire. Ce procès était devenu un champ de bataille. Une foule animée remplissait la salle. Personne ne demeurait de sang-froid; suivant le mot d'un des avocats, qui ne se prétendait pas lui-même à l'abri de la contagion, « la fièvre ¹ » avait gagné tous les esprits.

Berryer n'avait point échappé à ces ardeurs. Mais elles ne le dominaient pas. Il portait jusque dans la mêlée quelque chose de supérieur aux injustices des partis. Au moment de terminer sa plaidoirie, on le vit donner comme un coup d'aile pour s'élever au-dessus de ces violentes et funestes querelles.

Assez déjà, dit-il, cette cause a ranimé la chaleur des partis; assez les défenseurs des plaignants et des prévenus ont semblé sortir de la lice judiciaire et vouloir servir d'autres intérêts que ceux de leurs clients. Ne cessons point, à ce barreau, de nous rallier tous sous la même bannière, celle de la justice. L'indépendance de notre ordre doit consister pour nous à demeurer étrangers aux haines qui divisent les autres hommes. *Craignons surtout que ces passions [diverses ne nous classent et ne nous signalent.* L'opprimé, quel qu'il soit, doit trouver en chacun de nous un défenseur zélé, l'oppresseur, quel qu'il soit, un adversaire inébranlable. Amis constants du juste et du vrai, pour être utiles à nos concitoyens, pour mériter l'estime et la confiance de nos magistrats, ne soyons jamais en leur présence que les hommes de la loi, également menaçante et protectrice pour tous.

Ces paroles, prononcées avec une autorité singulière chez le jeune avocat, eurent au barreau un grand retentissement. L'un de ses adversaires, M^e Mauguin, ne put s'empêcher d'y rendre hommage, et tout en feignant d'y voir une leçon pour le premier défenseur du général Canuel, il reconnut qu'elles devaient rallier un suffrage unanime.

Le tribunal adopta les conclusions du ministère public; il condamna les parties à des dommages-intérêts les unes envers les autres, à l'exception de la veuve et du frère du capitaine Ledoux, envers lesquels M. de Sainneville fut condamné aux dépens. Le général Canuel n'accepta pas ce jugement; il se pourvut en appel et fut encore défendu par Berryer. La Cour royale lui donna gain de

¹ *Mon portefeuille*, par M. Couture, avocat à la Cour royale de Paris. 1840, in-8°, p. 265.

cause. Contrairement à l'avis de l'avocat général, elle déchargea Canuel de toute amende, condamna Sainneville et Fabvier à 3000 francs de dommages-intérêts et ordonna que l'arrêt fût affiché à leurs frais à cent exemplaires.

V

Le mémoire de Berryer « pour le vicomte Donnadieu, lieutenant général des armées du roi » engagea plus directement la lutte contre M. Decazes.

Ce mémoire parut au mois d'octobre 1820. A cette époque, M. Decazes n'était plus ministre. L'assassinat du duc de Berry avait précipité sa chute et ramené le duc de Richelieu à la tête du gouvernement. Mais les témoignages d'affection dont le roi Louis XVIII, en se résignant à l'éloigner, avait comblé son favori, créé duc et nommé ambassadeur à Londres, les efforts du centre gauche qui, après avoir abandonné M. Decazes, en avait eu de tardifs regrets, et travaillait à ménager son retour, faisaient craindre aux royalistes sa rentrée dans le conseil. Ils demeuraient en guerre contre lui, croyant encore à sa puissance.

Le général Donnadieu avait porté une plainte en calomnie contre les signataires d'une pétition adressée à la Chambre par quelques habitants de Grenoble qui l'accusaient d'assassinat dans la répression du mouvement insurrectionnel. Retenue seulement contre le sieur Rey, avocat de Grenoble, dont la pétition était l'œuvre personnelle, la plainte fut renvoyée devant la Cour d'assises de la Seine.

Berryer, en publiant son mémoire pour le général, posait, dès le début, le caractère et les motifs de son intervention.

Libre de crainte et d'espérance, disait-il, je ne suis rien dans les partis; je dirai les vérités dont je peux donner la preuve. J'en tairai d'autres qui, plus tard, deviendront manifestes à leur tour.

Sa défense était, au fond, un acte d'accusation contre la politique ministérielle des quatre dernières années, politique qu'il incarnait et qu'il attaquait dans M. Decazes.

Quand je parle du ministère français, je ne nomme qu'un seul homme; je le dois. M. Decazes, durant le cours des quatre dernières années, a seul dominé toutes les affaires du royaume. M. Decazes a été constamment premier ministre de fait...

Et, pour justifier son accusation contre l'élu du roi, sans

atteindre le roi lui-même, l'ardent adversaire invoquait une parole de Dioclétien :

Hélas ! les plus sages des rois doivent s'égarer, quand ils ont le malheur d'être livrés une fois à des hommes qui ont l'art de se rendre nécessaires. Dioclétien disait : Il n'y a rien de plus difficile que de bien gouverner. Quatre ou cinq hommes s'unissent et se concertent pour tromper l'empereur. Lui, qui est enfermé dans son cabinet, ne sait pas la vérité. Il ne peut savoir ce que lui disent ces quatre ou cinq hommes qui l'approchent. Il met dans les charges des hommes incapables, il en éloigne les gens de mérite. C'est ainsi, disait ce prince, qu'un bon empereur, un empereur vigilant et qui prend garde à lui, est vendu. *Bonus, cautus, optimus venditur imperator.*

La citation était empruntée à la *Politique sacrée*. Déjà, en tête du mémoire pour Donnadieu, on avait pu lire ces mots du livre d'*Esther* :

Plusieurs ont abusé de la bonté du prince et de l'honneur qu'ils en ont reçu pour demeurer superbes et insolents, et non seulement ils tâchent d'opprimer les sujets du roi, mais, ne pouvant supporter la gloire dont ils ont été comblés, ils font des entreprises contre ceux mêmes de qui ils l'ont reçue, en surprenant par leurs déguisements et leur adresse la bonté des princes que leur sincérité naturelle porte à juger favorablement de celle des autres.

L'Écriture, Bossuet, Massillon, revenaient fréquemment, à cette date, dans les écrits ou les discours de Berryer. Sa mémoire en était nourrie, et les réminiscences de cette langue sacrée se mêlaient naturellement au mouvement spontané de sa pensée. Peu à peu les citations deviendront plus rares. L'empreinte restera ; la simplicité vigoureuse de l'orateur, sa parole ample et saine, trahiront toujours les sources auxquelles a puisé sa jeunesse.

Il y avait sans doute beaucoup d'exagération dans cette philippique contre M. Decazes, et Berryer, sans désavouer le fond de son opposition, en eût plus tard effacé ou adouci bien des traits. Mais l'écrit est un signe du temps. Salué par les applaudissements des royalistes, célébré par le *Journal des Débats*, il peint à la fois l'état d'esprit du jeune homme et les griefs de son parti.

En 1817, écrivait Berryer, M. Decazes était entraîné de jour en jour dans toute les conséquences du système sur lequel sa puissance était fondée. Déjà l'irréparable ordonnance du 5 septembre avait présenté à la France les membres de la majorité de 1815 comme les plus dan-

gereux ennemis du prince et des sujets. Déjà les circulaires de ce ministre et les lettres des préfets traitaient les royalistes d'*amis insensés* de la monarchie. Le nom sacré du roi était mis en avant. Il fallait déguiser l'existence et le caractère menaçant des complots révolutionnaires, dénaturer les événements qui pouvaient faire sentir au roi la nécessité de s'environner de ses dévoués serviteurs, éloigner ceux qui, par le souvenir des services rendus, par l'éclat de leurs noms, la supériorité de leurs talents, pouvaient vaincre l'influence de l'homme nouveau, calomnier ces royalistes fidèles et soulever contre eux la haine, le mépris, les accusations de tout genre, raviver les passions populaires, invoquer à son aide et la révolution et le bonapartisme pour triompher de toutes les résistances, jeter enfin jusque sur les marches du trône la dissension et les soupçons impies; c'est ce qu'exigeait le système, c'est ce qu'a fait M. Decazes jusqu'au jour où le sang de nos rois a coulé.

Suivaient dans un exposé rapide et une forte argumentation le récit des événements de Grenoble et la réfutation détaillée des accusations élevées contre le général Donnadiou.

L'affaire avait été plusieurs fois ajournée. Elle vint enfin devant la Cour d'assises le 30 octobre 1820. Le général Donnadiou était présent. Mais le sieur Rey, appelé à trois reprises, ne se montra point.

Illum autem Æneas absentem in prælia poscit,

dit le lendemain le *Journal des Débats*, dans un article où il poursuivait de ses épigrammes l'accusateur évanoui.

La Cour, sur les réquisitions de M. de Vatimesnil, avocat général, condamna par défaut Rey à dix-huit mois d'emprisonnement, 3000 francs d'amende et 40 000 fr. de dommages-intérêts envers le plaignant. L'arrêt devait être affiché, à six cents exemplaires, à Paris et à Grenoble.

Donnadiou honora sa vengeance en versant, comme il l'avait promis, aux hospices de Bordeaux la totalité de la somme que la Cour lui avait allouée.

Cependant il n'était pas satisfait du mémoire de Berryer. Il lui reprochait de n'accuser que M. Decazes; il aurait voulu voir chargés tous les anciens ministres, le duc de Richelieu et M. Lainé aussi bien que leur collègue de la police. « Je vous préviens, écrivait-il à Berryer, que je les traiterai sans miséricorde. » Et encore : « Je me rappelle que vous me dites que votre intention était seulement de prendre Decazes à partie et d'isoler tout à fait les autres ministres de cette affaire. Sans doute, Decazes est ici le principal personnage. Mais les autres... Comment entendez-vous les épargner? » Berryer

ne céda point. Il n'entendait ni épouser toutes les rancunes ni couvrir toutes les idées ou tous les actes de Donnadiéu. M. de Sainte-Aulaire, beau-père de M. Decazes, lui ayant opposé, dans une réponse à son mémoire, les conseils de force que le général, dans une lettre confidentielle, avait donnés au gouvernement : « Il ne s'agit pas, répliqua Berryer, d'approuver les opinions que M. le général Donnadiéu a pu avoir sur les affaires générales de la France. Il s'agit d'examiner sa conduite à Grenoble¹. »

Les partis ont besoin de personnifier dans un homme leurs affections ou leurs haines. Cet homme ne mérite pas toujours les éloges qu'ils lui accordent ou les reproches qu'ils lui infligent. Mais son nom devient fatalement le symbole de ce qu'ils réclament ou de ce qu'ils repoussent. M. Decazes, aux yeux des royalistes, représentait le *libéralisme*, c'est-à-dire la coalition des bonapartistes et des révolutionnaires, réunis sous cette menteuse étiquette². A vrai dire, il n'avait pas de système arrêté. Rendu responsable de toutes les mesures dont les royalistes croyaient avoir à se plaindre, il ne les inspirait pas toutes. Lié avec les doctrinaires, personne n'était moins doctrinaire que lui. La politique était pour M. Decazes affaire de tactique plus que de principes. Il était homme d'expédients, préoccupé de maintenir sa situation en servant le roi, jugeant avec sagesse les hostilités auxquelles les prétentions des ultras exposaient le trône, mais trop porté à ne voir que des ultras parmi les royalistes et n'arrivant ainsi qu'à liguier contre lui les modérés et les extrêmes. Moins soucieux de fonder des institutions que de ménager des intérêts, il s'inquiétait d'écarter les difficultés du jour plus que de conjurer les périls de l'avenir ; il déployait dans cette carrière restreinte les ressources d'un esprit fertile et souple, se pliant avec aisance aux combinaisons diverses et parfois contradictoires dont il avait reconnu l'utilité.

On aurait peine à s'expliquer l'exaspération qu'il avait soulevée chez des hommes tels que Berryer, si l'on ne se reportait à l'âge du jeune avocat, à la société dans laquelle il vivait, aux luttes enflammées que les libertés publiques, largement exploitées par ceux qui en contestaient le plus l'existence, avaient suscitées dans tous les camps. C'était le temps où, dans un écrit dont

¹ Affaire de Grenoble. Lettre à M. le comte de Sainte-Aulaire. Dentu. 1820, p. 8.

² Comment ne pas citer ici ce mot charmant et vrai de M. Jules Simon, dans son éloge d'Henri Martin ? « Il était ce que l'on appelait alors un libéral ; ce qui voulait dire qu'il regrettait l'empire et qu'il n'aimait pas les Jésuites. » (Académie des sciences morales et politiques. Séance du 1^{er} décembre 1888.)

le *Journal des Débats*, disait outrageusement : « Quand on est descendu si bas, le retour est désormais impossible », M. Guizot partageait la France en deux classes ennemies, l'une vaincue par la révolution, l'autre tirée par la révolution de sa longue déchéance et désormais souveraine¹. On était à une époque d'inexpérience, dans les premiers tâtonnements du gouvernement représentatif, avec des passions d'autant plus impérieuses que le régime, d'où l'on sortait, les avait plus comprimées. On répudiait les moyens termes; on procédait par exclusions. Les hommes se condamnaient sans se connaître; ils se connaissaient à peine eux-mêmes; ils se fixaient dans un parti comme ils jugeaient la vie des autres, sur une opinion d'un jour. Un ami de M. Decazes, le président de Bastard, n'avait pu se défendre d'accuser de partialité le maréchal Marmont dans son enquête sur les événements de Lyon. Pour ce seul fait, les doctrinaires le traitaient d'*ultra*, et il ne voyait plus en eux, à son tour, que des *jacobins*!²

Ainsi s'étaient créées, dans l'emportement des luttes de 1815 et de 1816, ces classifications arbitraires dont la France souffre encore; ces séparations fatales qui posèrent, dès le principe, en ennemis des hommes faits pour être alliés. Qu'un Chateaubriand, un Hyde de Neuville, un Fitz-James, un Villèle, fussent en guerre avec un Richelieu, un Serre, un Lainé, un Royer-Collard, cela ne pouvait se comprendre, c'était contre nature. Quand on considère quels liens les rapprochaient, sur quels motifs, sur quelles suppositions, sur quels soupçons ils se combattaient, on se demande comment la guerre a si longtemps duré. Comme dans ces pièces de théâtre où le spectateur voit des personnages prêts à se donner la mort pour une méprise évidente, qu'un seul mot ferait tomber si la durée n'en importait à l'auteur du drame, on est toujours tenté de s'écrier : « Mais vous êtes d'accord; à quoi pensez-vous de vous traiter en ennemis! » Que de fois dans notre histoire, depuis la Révolution, ce cri est venu sur les lèvres devant les combats insensés des partis!

Il était bien vrai que les royalistes, dans leur animosité contre le ministère qui, avec des modifications diverses, avait occupé le pouvoir jusqu'en 1820, oubliaient ou méconnaissaient les œuvres qui l'avaient honoré, le crédit rétabli, le territoire libéré, l'armée réorganisée, l'admirable loi de 1819 sur la presse, et ce large appel à toutes les opinions, soit à la Chambre des pairs, soit au

¹ *Du gouvernement de la France depuis la Restauration*, par F. Guizot. — Paris, 1820.

² *Correspondance de M. de Rémusat*, III, p. 275. — *Lettre de M^{me} de Rémusat à son mari*. Paris, 7 octobre 1817.

conseil d'Etat ou dans les grandes commissions, révélant de la part du gouvernement royal un esprit de conciliation tel qu'il ne s'est déployé à ce degré sous aucun autre régime.

Mais, à côté de ces mérites dont Berryer devait plus tard faire autant de titres de gloire pour la Restauration, se développaient des périls qui justifiaient les reproches et les alarmes des royalistes. La loi électorale de 1817, inspirée, comme l'ordonnance du 5 septembre, par une pensée de défiance contre la droite, avait écarté du pouvoir politique la classe qui, par ses traditions, son indépendance, ses intérêts, était le mieux en mesure de le défendre contre les influences révolutionnaires. Les noms de La Fayette, de Benjamin Constant, de Manuel, sortis victorieux du scrutin, et bientôt après l'élection du régicide Grégoire, encore bien que favorisée par une inexcusable connivence des royalistes extrêmes, marquaient les étapes de l'ennemi dans sa marche contre la royauté. Les ministres s'en étaient émus; ils reconnaissaient, les uns après les autres, la nécessité de se rapprocher des royalistes. Déjà celui d'entre eux qui avait témoigné le plus de confiance à la gauche, de Serre, venait de répondre par un « jamais » indigné aux libéraux demandant au frère de Louis XVI le rappel en masse des régicides, et, sans désavouer son passé, il avait rompu avec le parti dont les invocations mensongères à la liberté avaient abusé son âme loyale. M. Lainé, M. Molé, M. Pasquier, avaient successivement dénoncé le péril. Le duc de Richelieu s'était retiré du ministère pour l'avoir trop prévu; il n'avait consenti à y rentrer, après l'assassinat du duc de Berry, que pour le conjurer. M. Decazes lui-même en était frappé; il n'eut pas décliné la tâche de le combattre, mais la force des événements avait fait de son nom l'obstacle à la réunion désirée avec les royalistes. « Le monde nous divise », lui écrivait le duc de Richelieu, et, sans cesser de témoigner à l'homme estime et affection, il ne croyait plus possible de conserver le ministre.

VI

Ce péril, Berryer avait d'autant plus reproché au gouvernement de ne pas le voir que la variété de ses relations le mettait mieux en mesure d'en suivre les progrès. Au Palais, dans l'armée, dans le monde si mêlé des affaires, il recueillait les échos des espérances, des projets, des trames qui s'agitaient ou se préparaient, sous le couvert de la Charte, contre la royauté. Il couroyait, parmi ses confrères du barreau, à côté d'ardents royalistes, des affiliés des ventes ou des agents bonapartistes. « Ils vont bien, vos jeunes gens du Palais! lui disait un sieur Duperré, ancien

jacobin, dangereux conseiller de la jeunesse, qui avait fait sa fortune dans des spéculations sur les assignats, ils vont bien ! Ils tiennent des clubs ; je leur donne des leçons. J'en ferai quelque chose ; ils donnent ferme dans la révolution. Il y a là un petit *** qui fera parler de lui. »

Celui dont Duperret parlait en des termes que nous adoucissons, devait être ministre sous le gouvernement de Juillet et finir sur les bancs du Sénat du second empire une carrière commencée dans les sociétés secrètes. Berryer ne pouvait prévoir que telle serait la conclusion de plus d'un libéral de ce temps-là. Mais le passé suffisait pour l'éclairer. Lui, si plein de commisération pour les victimes de la réaction des Cent jours, il était révolté par le spectacle de ces anciens complaisants de la révolution et de l'empire, de ces hommes qu'on avait vus subir ou acclamer le joug du comité de Salut public ou de Napoléon, qui avaient supporté, après les massacres de la Terreur, les exécutions clandestines et les incarcérations muettes du régime suivant, et qui, devant la mansuétude des Bourbons, osaient crier au despotisme et s'armer contre la restauration des libertés qu'ils tenaient d'elle. L'impression ne vieillit jamais dans son cœur, et, bien des années après, sous un gouvernement qui était, il est vrai, de nature à la ranimer, il la consignait dans ses notes :

« Le regret de la gloire, écrivait-il, a fait ou pouvait faire naître l'opposition à la Restauration. Mais, quand nous vîmes les séides de l'empire se faire les patrons exigeants, impérieux de la liberté, il devint évident que le regret de l'avancement et des dotations était tout leur libéralisme. En vain une plume spirituelle a écrit que la gloire indemnise de la liberté. Non, ce n'était pas la liberté qu'ils demandaient, nous l'avons vu plus tard par leur ardeur à servir un nouveau despotisme sans gloire¹. »

Les anecdotes ne manquaient pas à l'appui de ces réflexions. Berryer citait, entre autres, une piquante conversation qu'il avait eue avec le rédacteur d'une des feuilles les plus hostiles aux Bourbons, le *Constitutionnel*.

Opposant sous la Restauration, officieux après le 2 décembre, le *Constitutionnel* avait alors pour directeur un ancien censeur du premier empire, devenu fougueux libéral, M. Étienne. C'était le même qu'on avait vu, sous Napoléon, installé à la rédaction du *Journal des Débats* par un décret du maître, qui avait banni de leur propriété les directeurs de cette feuille.

On était en 1818. Berryer venait d'assister à un enterrement.

¹ *Papiers de Berryer.*

L'affluence était grande ; on se pressait, après la cérémonie, dans les voitures de deuil. Berryer avait fui la foule, il était monté seul dans une voiture particulière. Survient l'ancien suppléant de Delille au Collège de France, Tissot, qui, s'étant présenté à toutes les portières sans trouver de place, s'avise d'en demander une à Berryer.

Tissot avait été tour à tour jacobin forcené et bonapartiste enthousiaste. Les plus méchants bruits couraient sur son compte. On prétendait, sans qu'aucune preuve appuyât l'atroce accusation, qu'il était de ceux qui, au 2 septembre, avaient porté au bout d'une pique la tête de la princesse de Lamballe, et l'on répétait le mot terrible que lui avait jeté à la face un homme aux redoutables propos, Dupuis des Islets, créole de Saint-Domingue, parent de l'impératrice Joséphine et grand ennemi des révolutionnaires. Tissot l'avait rencontré marchant fièrement, suivant son habitude, la tête couverte d'un chapeau claqué à la russe : « Tu portes bien haut la tête », lui dit-il. « C'est que je n'ai jamais porté que la mienne », avait répondu des Islets.

Berryer avait accepté, un peu à contre-cœur, ce fâcheux compagnon. L'entretien tomba vite sur la politique, et Tissot de s'emporter contre le gouvernement qui opprime la liberté, etc. « Ah ! ça, monsieur Tissot, lui demande Berryer, à quoi pensez-vous ? Mais vous avez donc oublié vos antécédents ? Au nom de qui, au nom de quoi, vous faites-vous le défenseur de la liberté ? Rappelez-vous 1810. Vous apparteniez à la police de l'empire ; vous touchiez 6000 francs aux douanes, 6000 francs à la Faculté des Lettres, 6000 francs dans la police. Vous vous faisiez une vingtaine de mille francs. Vous êtes aujourd'hui au *Constitutionnel*, soit ; votre position a changé, mais cela n'a pu changer vos opinions. » Tissot réfléchit un instant ; puis : « Pardon ! répond-il avec innocence, je vous assure que je me fais à peu près autant au *Constitutionnel*. »

Ce qu'il disait au journaliste, Berryer le répéta en 1829, dans un débat public, au journal lui-même, en défendant la *Quotidienne* contre une plainte en diffamation portée par le *Constitutionnel*. Parmi les plaignants étaient d'anciens bonapartistes, comme M. Jay, protégé de Foucher, d'anciens fructidorisants, comme M. Bailleul, qui, après le coup d'État du Directoire, avait fait un abominable rapport contre les journalistes proscrits et déportés¹. Berryer les mit rudement en face de leur passé, et comme ils avaient demandé

¹ « Leur existence, disait-il, en parlant des journalistes, accuse la nation, elle compromet l'espèce humaine. Leur audace a été telle dans ces derniers temps qu'on est aussi certain de ne pas oublier un coupable que de ne pas frapper un innocent. » (Voy. *la Terreur sous le Directoire*, par V. Pierre. 1 vol. in-8°, Retaux-Bray, 1887.)

que tous les exemplaires des numéros incriminés fussent saisis et lacérés dans les bureaux de la *Quotidienne* :

Ces messieurs, dit-il, en rédigeant leur plainte, ont été dominés sans doute par un reste d'attachement à la police de M. de Rovigo, et cette demande me rappelle ce que raconte M^{me} de Staël du jour où les gendarmes vinrent assaillir la maison de son libraire; des sentinelles étaient placées à toutes les issues pour lacérer et mettre au pilon son ouvrage de l'*Allemagne*, parce qu'un censeur, que ces messieurs connaissent bien, disait que cet ouvrage n'était pas français ¹.

Berryer n'attendait rien de tels adversaires. Il en était d'autres qu'il n'avait garde de confondre avec eux, mais qu'il s'étonnait amèrement de rencontrer dans leurs rangs ou leur voisinage. C'était ceux dont il écrivait à la fin de sa vie :

Des amis sincères de la liberté, esprits trop abstraits et vraiment chimériques, ont poursuivi des déductions logiques, sans tenir compte des nécessités gouvernementales et du danger de livrer une carrière sans limites à des esprits sans frein, poussés par de mauvaises passions ².

Ces lignes s'appliquaient aux rédacteurs du *Censeur* et du *Globe*, aussi bien qu'aux doctrinaires. Plusieurs de ces opposants ont reconnu dans la suite l'erreur ou l'excès de leur politique. Chose curieuse ! L'un d'eux, et des plus illustres, s'en est expliqué presque dans les mêmes termes que Berryer : « En entrant dans la carrière, a dit M. Guizot, nous avons été lancés sans frein sur la pente des démonstrations excessives et des préoccupations exclusives, vice naturel des partis dans le gouvernement représentatif ³. »

Berryer aimait trop à saluer la supériorité partout où elle s'offrait à ses regards pour ne pas rendre hommage aux doctrinaires. Mais rien n'allait moins que leurs allures et leur caractère à son humeur expansive, à son intelligence ouverte, à sa nature dévouée, indulgente, détachée de tout orgueil et de toute vue personnelle. Sévères pour tout le monde, même les uns pour les autres, les doctrinaires l'étaient surtout pour la Restauration. Ils ne voyaient de péril que du côté des royalistes, repoussaient comme une menace d'ancien régime le ministère d'un Richelieu ou d'un Villèle, et tout en détestant les complots, ne s'effrayaient pas d'entrer dans une opposition dont les meneurs ne cessaient d'en former. Esprits éminents, mais exclusifs, enfermant des vues génés-

¹ *Gazette des Tribunaux*, 1^{er} mai 1829.

² *Papiers de Berryer*.

³ *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, I, p. 491.

rales dans un horizon limité, ils avaient, sur des objets différents, leurs préjugés comme les ultras; ils mettaient l'absolu dans leurs raisonnements comme les ultras dans leurs passions. La mère du plus jeune d'entre eux déplorait chez son fils un certain penchant « à juger froidement et sèchement des choses ¹ ». C'était la marque du groupe. A l'exception du généreux de Serre, qui finit par les abandonner, les doctrinaires subordonnaient trop leur cause à leur personne. Ils n'acceptaient la monarchie qu'autant qu'elle s'inclinait devant leur raison, et ils ne lui engageaient pas leur cœur.

Toute autre était la disposition de Berryer. Il n'était pas homme de spéculation. « J'ai plus senti que médité, » a-t-il écrit, en se jugeant avec trop de modestie. Le vrai est qu'il avait plus observé qu'argumenté. Ses convictions étaient nées de l'expérience; mais à peine entrées dans son esprit, elles avaient gagné son cœur. Personne ne mérita moins que lui l'anathème de Bossuet : « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne point à aimer et se trahit elle-même ² ! »

La nécessité d'un principe l'avait amené à l'idée de la monarchie légitime. Parti de ce point, Berryer s'était, avant tout, attaché à la royauté. Elle était pour lui le fait dominant. C'était d'elle qu'il attendait (et son opinion n'a jamais varié) le développement des libertés publiques; hors d'elle, il ne voyait qu'instabilité et despotisme. Il l'embrassait, comme la patrie elle-même, avec toute son âme, et lui témoignait, dans sa bouillante jeunesse, le dévouement des vieux royalistes.

De là son zèle pour la mettre à l'abri des conspirations; de là son ardeur, l'ayant défendue contre la violence de ses propres amis, pour la protéger contre les perfidies de ses adversaires; de là cette opposition, parfois poussée jusqu'à l'injustice, contre une politique qui lui semble préparer la perte du trône, en divisant les royalistes ou en les livrant aux préventions populaires. Il ne fait point la part de toutes les responsabilités; il oublie les torts des royalistes pour ne voir que les fautes ou les crimes de leurs ennemis, lorsqu'il peint les changements opérés dans les sentiments de la jeunesse. Mais l'expression de ses plaintes n'en a pas moins un intérêt historique.

Quand le roi est rentré dans ses États, quand le nom des Bourbons a été prononcé en France, les cœurs étaient pleins de joie; il semblait aux jeunes Français que c'étaient eux qui sortaient d'un long exil, qui revoyaient une patrie, qui retrouvaient la terre de leurs aïeux; la

¹ *Correspondance de M. de Rémusat. — Lettre de M^{me} de Rémusat à son fils, I, p. 4. Avril 1814.*

² *Connaissance de Dieu et de soi-même, ch IV, § 10.*

gloire, le bonheur, les vertus de leurs pères renaissent à leurs yeux. On a comprimé ce généreux élan. Aujourd'hui les cœurs sont froids et les têtes fermentent, pleines de folles théories et de chimériques spéculations¹.

Il ne se lasse pas d'opposer à l'ingratitude des partis, à leurs aveugles exigences, à leurs mensongères apologies des régimes révolutionnaires, les bienfaits évidents de la Restauration. « Reconnaissons que depuis le retour des Bourbons, nous possédons une liberté que, pendant trente ans, les hommes honnêtes avaient perdue, et qui ne peut être contestée que par les criminels qui ont joui de la licence et les lâches qui ont trafiqué du despotisme. Secondons le pouvoir royal, seul appui, seul défenseur des libertés publiques². »

La personne des princes, la modération de Louis XVIII encourageant Berryer père à défendre le maréchal Ney, la majesté pathétique de la duchesse d'Angoulême, l'affabilité du comte d'Artois, « ce prince tant digne d'être aimé, ce prince dont la *puissance* n'est que grâce et bonté, dont le cœur est si généreux, la piété si touchante, l'âme toute française » ajoutaient une émotion de plus à la fidélité du royaliste. Il s'indignait des accusations dirigées contre l'héritier de la couronne; il signalait dans les feuilles étrangères, il dénonçait chez quelques-uns de ceux qui portaient le plus haut le nom du roi régnant, la pensée de changer, à la mort de Louis XVIII, l'ordre de succession ou la dynastie elle-même. « Les fauteurs de l'usurpation sont mis en honneur, et sous le règne du frère de Louis XVI, on proclame qu'il n'y a point de légitimité en ligne collatérale³. »

C'est ainsi que Berryer a pris, dès la première heure, sa place en avant du parti royaliste. Tout compte fait des brouillons, des ambitieux, des intrigants ou des crédules qu'anime ou que trompe un faux zèle, gens avec lesquels, dans sa longue vie, il aura souvent à se débattre, il estime que ce n'est que dans les rangs de ces royalistes qu'on sait se sacrifier pour le trône, et qu'il est juste autant qu'habile de ne pas tourner contre soi ou rendre suspects au pays les hommes qui seront seuls capables, au jour du péril, de dévouer leur vie pour la royauté. Mais, pour être ouvertement du parti, Berryer ne s'y confine pas; il garde, sous ses ardeurs de langage, son opinion propre et sa personnalité distincte. Il ne connaît ni exclusions, ni préjugés, ni coteries. Plus soucieux

¹ *Mémoires pour le vicomte Donnadieu*, p. 38.

² *Ibid.*, p. 39.

³ *Ibid.*, p. 38. — Voy. aussi *Lettre à M. le comte de Sainte-Aulaire*, p. 10.

comme il le répète souvent, « des choses que des personnes », il a des relations dans tous les camps ; il est ouvert à toutes les idées ; il défend le droit partout où il le juge opprimé, chez les soldats de Napoléon comme chez les émigrés, chez les libéraux du *Censeur européen* comme chez les royalistes de la *Quotidienne* ou du *Drapeau blanc*. Dès ce moment le médiateur paraît dans l'homme de lutte. Il n'est encore qu'un brillant volontaire, et déjà il s'efforce, en invoquant la Charte royale, de rallier les royalistes à la liberté, comme il s'efforcera, dix ans plus tard, reconnu chef du parti, de ramener, en défendant la liberté, ses contemporains à la royauté.

Rendons justice aux royalistes. Ils pardonnaient au jeune homme, en faveur de sa foi, ce que quelques-uns d'entre eux trouvaient peut-être d'excessif dans ses appels aux garanties constitutionnelles. Ils l'avaient vu avec courroux plaider pour les vaincus des Cent jours ; ils s'étonnaient parfois de l'entendre soutenir, au nom de l'ancien droit, des idées qui sentaient quelque peu les temps nouveaux. Mais la générosité de son cœur, sa sincérité, son élan, gagnaient leur confiance, et comme les libéraux du Palais de Justice ne pouvaient s'empêcher d'aimer le confrère dont ils éprouvaient souvent les coups redoutables, les vieux royalistes, tout en grondant contre l'indépendance de ses allures, applaudissaient au talent de leur vaillant défenseur et souriaient aux premiers feux de sa gloire.

VII

Dans ces luttes, Berryer se rencontrait avec Chateaubriand.

Chateaubriand tenait alors le sceptre de l'opinion royaliste. Avec une entière sincérité, il présentait ces contrastes qu'offrent souvent les grandes imaginations, un langage public dont la véhémence ne se retrouvait pas dans ses conversations privées et une mobilité passionnée d'impressions que démentait la modération habituelle et réfléchie de ses idées. Dans le calme de sa pensée, il avait démêlé tout ce que demandait son temps ; dès 1814, dans son terrible pamphlet contre Bonaparte ¹, il avait su rendre hommage à la gloire de l'armée dont il maudissait le chef, grouper dans une invocation commune les forces de la France dispersées ou trahies par le despo-

¹ M^{me} de Rémusat, qui avait vu de près l'empereur, écrivait en 1814 à son fils qui se prononçait contre l'écrit de Chateaubriand : « Malheureusement il ne renferme pas une exagération par rapport à l'empereur. Vous savez que je suis vraie, incapable de haine et naturellement généreuse. Eh bien ! mon enfant, je mettrais mon nom à chacune des pages de ce livre, s'il en était besoin, pour attester qu'il est un tableau fidèle de tout ce dont j'étais témoin. » (*Correspondance de M. de Rémusat*, I, avril 1814.)

tisme, associant déjà à la cause de la royauté tous les droits, tous les intérêts, toutes les aspirations du pays.

S'il faisait une part trop grande aux colères ou aux préjugés de son parti, Chateaubriand se servait, du moins, de l'empire que cette condescendance lui donnait sur ses amis politiques pour leur vanter les bienfaits de la Charte et les amener à prendre leur place dans le nouvel ordre de choses issu de la révolution. Ses *Réflexions politiques* avaient commencé, sous la première restauration, ce qu'il appelait l'éducation constitutionnelle des royalistes. Il la continua pendant les Cent jours, posant à Gand, dans son rapport au roi, avec une précision incomparable, les vrais caractères du gouvernement représentatif. De retour en France, il acheva l'exposé de sa doctrine politique dans la *Monarchie selon la Charte*. Elle parut au lendemain du 5 septembre; œuvre étonnante, où se mêlent et se fondent, dans une étrange harmonie, les revendications exclusives et les vues les plus larges, la sagesse et l'invective, l'esprit nouveau et l'ancien temps, les passions et les principes, l'homme de parti et l'homme d'État. Les passions sont tombées; les principes demeurent. Ils seront invoqués partout où vivront encore des institutions libres, et rendront à jamais inséparable de ces belles institutions le souvenir de Chateaubriand.

Destitué de son titre de ministre d'État, Chateaubriand avait entraîné dans son opposition le *Journal des Débats*. Il la porta bientôt lui-même dans une revue célèbre qui, paraissant toutes les semaines, échappait à la censure, le *Conservateur*. Il fit de cette revue le centre de l'action royaliste; il y appela, comme à « une tribune ouverte » tous ceux qui, avec des origines ou des tendances diverses, étaient, suivant ses expressions, « les plus fidèles aux principes monarchiques et les plus capables de les défendre », et parmi eux, le vicomte Matthieu de Montmorency, le marquis de Talaru, M. de Lamennais, le marquis de Coriolis, M. de Bonald, le comte Jules de Polignac, le cardinal de la Luzerne, le duc de Fitz-James, le comte de Kergorlay, le baron de Vitrolles, le général Donnadiou, MM. de Villèle, Corbière, Fiévée, Genoude, Dureau de la Malle, de Castelbajac; association brillante, dans laquelle se rencontrait une grande variété d'humeurs et d'opinions, où la Charte trouvait à la fois des apologistes et des détracteurs, mais qui, par l'éclat des noms, l'illustration de la naissance, la puissance du génie, l'autorité des situations, l'élévation des caractères, montrait dans le parti royaliste des forces et des ressources avec lesquelles il fallait compter.

On se réunissait dans les bureaux du *Conservateur*, on échangeait ses idées chez quelques-uns des rédacteurs. Le soir, on se

retrouvait dans des salons choisis où de nobles femmes accueillirent les opposants et ajoutaient aux âpres jouissances de la lutte le charme de leurs encouragements. Dans ce monde d'élite qui naissait à la liberté, à la vie publique, à tout ce mouvement des intelligences dont le signal était venu de la Restauration, il y avait un généreux penchant à honorer le talent, à fêter la jeunesse, à seconder ses débuts, à saluer ses espérances : séduction flatteuse qui lui donnait comme un avant-goût de la gloire en la lui promettant.

C'est à cette époque que Berryer eut, avec Chateaubriand, les plus étroites et les plus fréquentes relations. Il l'avait suivi au *Conservateur*, il partageait ses vues, décidé, comme le portait le programme de la revue nouvelle, à ne pas séparer de la défense de la Charte la défense de la royauté. Il le voyait dans cette intimité que, malgré la différence des situations ou des âges, la communauté des luttes crée entre hommes combattant pour la même cause. Chateaubriand aimait à recruter de jeunes auxiliaires ; leur admiration trompait ses ennuis, et il les retenait par une bonté simple que le prestige de son génie rendait irrésistible.

Berryer assistait quelquefois au travail du grand publiciste. Il le vit composer son célèbre article sur la *Morale des intérêts* ; il le contemplait écrivant en quelque sorte « sous l'harmonie ». Cette cadence qui régnait dans son style, Chateaubriand la mettait dans son geste et dans sa voix ; quand il relisait les pages qu'il venait d'achever, on eût dit qu'il les chantait.

Il avait lui-même du premier coup d'œil deviné Berryer. Il entendait un jour le jeune homme développer devant lui les idées dont il était rempli. Frappé de son éloquence, il l'arrêta tout à coup : « Vous avez bien du talent, lui dit-il ; vous irez loin. Vous serez le premier de votre génération. » Il aurait voulu engager Berryer dans cette carrière de la presse qui ne pouvait être pour l'avocat qu'une diversion. Il lui donnait de sages conseils, le mettait en garde contre les recherches du style, lui recommandait la simplicité et le naturel. Il avait trouvé avec un tact rare le vrai langage politique, et, laissant là cette éclatante parure dont resplendissaient ses œuvres littéraires, il avait introduit dans la polémique ce qu'il appelait lui-même la précision dogmatique de ses pensées. Quand il voyait Berryer tenir sa plume hésitante, sans arriver à trouver sa formule : « Que cherchez-vous ? lui demandait-il. Que voulez-vous exprimer ? » Berryer lui exposait alors ce qu'il avait dans l'esprit. « Eh bien ! reprenait Chateaubriand ; ne cherchez pas davantage. Mettez par écrit ce que vous venez de me dire. »

D'autres relations, d'autres amitiés, s'offrirent à Berryer dans les

réunions du *Conservateur*. Il entourait d'une tendre vénération le vicomte Matthieu de Montmorency, avec sa grâce élégante et un peu triste, sa modestie fière, sa physionomie noble comme son âme. Député de son ordre aux états généraux, ce fils de grande race s'était jeté dans le mouvement de 89 avec un élan dont il oubliait la générosité pour s'en reprocher l'imprévoyance. Il avouait s'être trompé, et peut-être ses réflexions, comme celles d'un autre député du tiers, revenu lui aussi de ses premiers enthousiasmes, de Bergasse, que Berryer voyait souvent, ne furent-elles pas sans influence sur les pensées du jeune homme. Berryer n'avait remarqué, sous le contraste du despotisme de Napoléon, que les discussions magnifiques et les appels à la justice dont avait retenti l'Assemblée constituante; il démêla mieux ses erreurs, et, sans moins aimer la liberté, il se prononça davantage contre la révolution. Là encore, Berryer rencontrait le duc de Fitz-James, parole éloquent, cœur intrépide, esprit ouvert, qui, des ardeurs passionnées de la réaction de 1815, s'élevait progressivement à une intelligence clairvoyante des nécessités de son temps et devait, après 1830, reconnaître pour chef l'orateur illustre dont il avait salué les débuts. Il goûtait avec un curieux intérêt l'humeur active et résolue du baron de Vitrolles, personnage original, plein de vues et de verve, qui avait eu l'heureuse audace de se porter, en 1814, au congrès des souverains réunis à Châtillon, comme le mandataire de la France et le héraut de la royauté, capable d'initiatives hardies, d'inspirations lumineuses et décisives dans l'obscurité des heures de crise, mais, en même temps, redoutable par les défauts liés à ses qualités, remuant, agité, incommode pour ceux qui avaient le plus profité de son concours, parce que de cette initiative, de laquelle on pouvait tout espérer, tout également semblait à craindre; à la fois tenu en réserve et laissé dans l'ombre par les princes, parce qu'il était de ces hommes, dont l'esprit d'aventure offre trop de ressources pour qu'on veuille les décourager et trop peu de sécurité pour qu'on ose consacrer leur puissance par un titre officiel.

Fiévée, que Berryer avait déjà vu dans les bureaux de la *Quotidienne*, était aussi un des habitués du *Conservateur*. Enfermé pendant la Terreur, correspondant du Premier consul, préfet et conseiller d'État sous l'empire, publiciste sous la Restauration, devant à son roman de la *Dot de Suzette* sa première célébrité, Fiévée avait traversé toutes les opinions; observateur sceptique et avisé, doutant des hommes et ne doutant de rien, causeur piquant, hardi, parfois profond sous une forme légère et généreux sur un fonds d'insouciance, il s'intéressait à Berryer comme à un jeune rejeton dont il devinait l'avenir : « J'aime qu'on ne doute pas de

l'estime bien sincère que j'ai pour vous, lui écrivait-il en 1819, et si vous aviez un quart dans la *Quotidienne*, je prendrais l'engagement d'y travailler tous les jours, pourvu qu'il me fût permis dans l'occasion de vous présenter à mes lecteurs comme une des espérances de la justice, du bon sens et de la raison. Vous voyez que je ne fais pas de compliments; car il n'y a ni le mot esprit ni le mot génie, et même rien des lumières du siècle dans ce que je vous dis¹. »

Berryer s'était lié surtout d'une étroite amitié avec le plus illustre des collaborateurs de Chateaubriand, son compatriote et son émule, l'abbé de Lamennais. Tout en eux différait. Berryer, large et sympathique nature, corps vigoureux, la tête haute, la voix vibrante, la poitrine dilatée, portant dans son expression bienveillante la sérénité de la force; Lamennais, maigre et chétif, la tête repliée, le teint jaune, la voix hésitante, n'ayant de vie que dans la flamme de son regard, ombrageux, absolu, impatient de la contradiction, contenant à peine, dès la première objection, l'esprit dominateur qui se dressait sous sa timidité. Dans la solitude que lui créaient l'orgueil de sa pensée et son dédain des hommes, Lamennais avait besoin de tendresse. Il goûtait cette douceur dans le commerce de Berryer; lui, qui voyait partout menées ténébreuses, basses rivalités, jalousies noires, il sentait, au contact d'une telle amitié, ces visions détestées s'évanouir; il trouvait dans le cœur de Berryer une affection saine et compatissante; il s'y reposait avec une joie qu'il osait avouer. « Comment ne vous aimerait-on pas, cher? lui écrivait-il; mon pauvre cœur se repose dans le vôtre, et là il sent que tout n'est pas douleur et tristesse sur la terre. Aimez-moi aussi et dites-le-moi; cette douce parole va bien avant; elle ranime mon âme qui plie quelquefois sous le poids de tout ce qui la presse². »

Berryer n'avait pas de termes pour rendre l'impression que lui faisait la conversation de Lamennais: « Quand il vous avait saisi, *pincé*, disait-il, on ne lui résistait plus; il fallait l'arrêter dès les premières phrases, sinon, on était sous le joug. » Lamennais, dans ses entretiens, allait et venait, il semblait d'abord embarrassé, incertain, tâtonnant, on croyait « qu'il n'en sortirait pas. » Au bout de quelques minutes, sa pensée se dégageait, et alors son langage devenait admirable. Ses ouvrages étaient tout entiers dans sa tête lorsqu'il les écrivait, et il les écrivait d'un trait. Sa conversation était un livre qu'il lisait dans son esprit.

Ce fut surtout dans une visite à la Chesnaye que Berryer éprouva le charme séduisant et redoutable de cette conversation. Il était venu à Dinan, en 1822, pour une affaire judiciaire. La cam-

¹ *Papiers de Berryer.*

² 18 septembre 1825.

pagne de Lamennais était proche; il eut l'idée de s'y faire conduire en voiture.

Cette retraite, où Lamennais s'était caché pour achever dans le silence ses grands travaux, rappelait par ses contrastes la nature de l'homme. La maison, simple, peu élevée, n'avait rien qui, dans un site ordinaire, eût excité l'attention; mais, perdue au fond des bois, elle était placée dans un cadre d'une sauvage grandeur. On y arrivait par une avenue profonde, qui semblait ne pas finir, et que remplissaient de leur ombre mystérieuse les chênes et les pins dont elle était bordée. Sur la droite, à travers les arbres, on apercevait deux grands étangs que séparait une étroite prairie; auprès du second étang, un groupe de rochers; l'un d'eux, plus isolé, en forme de pyramide, avait à ses pieds un bloc énorme que dominait l'épais feuillage d'un chêne. Là, M. *Féli*, comme on disait en Bretagne, aimait à venir s'asseoir; il exprimait souvent le vœu que sous cette pierre fût placée sa tombe. Quand la lumière du jour laissait jouer ses rayons sur ce paysage, elle en changeait le sévère aspect et lui prêtait sa grâce, comme aux heures d'abandon et de gaieté, on voyait le visage tourmenté et triste de Lamennais s'éclaircir et sourire; mais quand, sous un ciel noir, se déchainait l'orage, les gémissements de la forêt, qu'agitait le vent des grèves, semblaient redire l'amère souffrance et les plaintes désespérées du solitaire de la Chesnaie.

Lamennais avait sa chambre au premier étage de la maison, séparée, par un corridor, de celles qu'il offrait à ses visiteurs et qui, muettes et vides alors, devaient s'animer, quelques années plus tard, de la présence de brillants et enthousiastes jeunes gens, Gerbet, Montalembert, Boré, Cazalès, Lacordaire, Maurice de Guérin. Il travaillait au milieu de ses livres, épars jusque sur son lit. De temps en temps il descendait dans son jardin dont sa main soignait les fleurs. Un chien de haute taille gardait l'habitation. Lamennais engageait avec l'animal un combat de quelques minutes, et remontait dans sa chambre, reposé par cette escrime.

Berryer n'avait compté faire à son ami qu'une courte visite. Il resta avec lui trente-sept heures, sans que la conversation languît entre eux. Ils s'étaient promenés tout le jour, et le soir Berryer s'étant couché, Lamennais s'assit au pied de son lit pour continuer l'entretien. L'aube les surprit causant encore.

Dans la journée, ils avaient cheminé tout en devisant jusqu'à un tertre verdoyant, situé au-dessus des eaux de la Rance dans un endroit ravissant, que Berryer croyait voir lorsqu'il revenait sur cette époque de sa vie. Ils parlèrent de l'Église militante, de l'Église triomphante et de l'Église souffrante. Puis le mouvement des idées

les porta vers les évocations du magnétisme et les phénomènes de seconde vue. Berryer s'était fort occupé des théories de Swedenborg dont on faisait alors grand bruit. Le sujet anima Lamennais. Il s'y jeta avec ardeur; bientôt il se mit à parler avec un tel entraînement, une telle assurance en des matières si périlleuses, que son interlocuteur en fut ému :

— Mon cher! vous m'effrayez! lui dit tout à coup Berryer en le saisissant par la main comme pour le retenir au bord de l'abîme.

— Quoi! demande Lamennais étonné; que voulez-vous dire?

— Oui, vous m'effrayez. Je sens que je ne résiste plus à l'empire de votre raison. Vous me dominez; mais ce qui m'épouvante, c'est que vous, rien ne vous domine; vous n'avez plus aucune autorité qui vous arrête... Vous serez chef de secte!...

— Moi! chef de secte! s'écrie Lamennais, et avec une émotion sincère que Berryer déclarait pour lui inoubliable : Moi! renier l'Église! jamais! Plutôt rentrer dans le ventre de ma mère! Jamais, non jamais, je ne renierai l'Église! »

Le temps devait venir où Berryer lui rappellerait ces paroles. C'était en 1835, après la publication des *Paroles d'un croyant*. Lamennais se présenta chez son ami. Il avait ce rire amer qu'il contracta vers cette époque, disait Berryer, dans le désespoir de son esprit de n'avoir vu se réaliser aucune de ses chimères.

— Eh bien! dit-il à Berryer, vous m'en voulez; vous êtes irrité contre moi.

— Oui.

— Je vous ai étonné, n'est-ce pas?

— Non, vous ne m'avez pas étonné.

— Comment! n'ai-je pas renié mon passé? Ne trouvez-vous pas que j'ai été bien inconséquent?

— Non, tout au contraire, vous avez été trop conséquent!

Et Berryer lui redit alors cette conversation de 1822 : « Vous m'avez effrayé, ajouta-t-il, dès la publication de votre premier volume sur l'*Indifférence*. Vous n'avez jamais été royaliste. Vous détestiez l'empire, oui, parce qu'il vous opprimait, mais vous n'avez applaudi au retour de la monarchie que parce que vous espériez qu'elle donnerait la domination au prêtre. Elle n'a pas adopté vos idées. Vous vous êtes tourné vers le pape, vous lui avez dit : « Mettez le pied sur la tête de tous ces rois. » Vous avez été à Rome. On n'a pas accueilli vos conseils; et maintenant vous cherchez à gagner les peuples. Vous leur demandez à leur tour de mettre le pied sur la tête du pape et de ces rois qui ne vous ont pas suivi. Tout cela est conséquent. Non, vous n'avez pas changé. » Lamennais écoutait ces déductions avec impatience; il tenait à

établir qu'une révolution s'était faite dans son esprit, et pendant cinq heures le débat se poursuivit, Lamennais soutenant et Berryer refusant de reconnaître son inconséquence.

Leurs relations se continuèrent, quoique plus rares, et leur amitié survécut, se dédommageant quelquefois par de soudaines explosions d'un triste et long silence. Mais cette histoire appartient à d'autres récits.

VIII

Berryer avait débuté au *Conservateur* par un commentaire éloquent de l'affaire de la *Conspiration du bord de l'eau*. Il y publia des articles sur l'ancienne législation et quelques-uns des grands magistrats d'autrefois. Mais son action s'y exerçait par ses conversations autant que par ses écrits; en même temps qu'il y exprimait son avis sur la tactique à suivre et la ligne à défendre, il puisait dans ce commerce quotidien avec ses amis politiques quelques-unes des inspirations de ses luttes au barreau, et des leçons qu'il devait plus tard donner à la jeunesse dans la Société des bonnes études.

Au Palais, Berryer comptait déjà parmi les premiers. En 1819, à peine âgé de vingt-neuf ans, il était porté par ses pairs sur la liste des candidats au conseil de l'ordre et désigné pour en faire partie par le même procureur général qui, en 1816, l'avait traduit, comme accusé, à la barre de cette assemblée¹. Ses convictions ardentes le mettaient en lutte avec bon nombre de ses confrères; son adorable nature le faisait aimer de tous. Il n'avait pas d'ennemis. Il causait littérature avec Berville, il gardait, en dépit de rudes assauts, d'affectueuses relations avec Dupin, avec Mauguin, avec Odilon-Barrot, son confrère de la Cour de cassation. Hennequin n'était son adversaire que dans les rencontres judiciaires, au tribunal ou à la Cour d'assises; royaliste comme Berryer, avec moins de flamme, mais un sincère accent, il consacrait à propager leurs opinions communes les grâces un peu étudiées, mais fort appréciées par ses auditeurs, de son élégante parole. Profonde au contraire était la divergence entre Berryer et Mocquart, alors carbonaro, et depuis conseiller puissant du second empire. Elle n'empêchait pas Berryer de sauver tour à tour la fortune et la liberté de son confrère; double service que Mocquart, dix ans plus tard, sut lui rappeler en s'offrant à défendre Berryer, alors enfermé dans la prison de Nantes par le gouvernement de Juillet².

¹ Voy. *Correspondant* du 10 avril 1886. — *Les premières années de Berryer*, 5^e partie.

² Lettre de Mocquart à Berryer. 18 juin 1832. (*Papiers de Berryer*.)

Les anciens du barreau, avec leur abondante érudition, leurs longues plaidoiries et leurs habitudes un peu solennelles, étaient parfois dépaysés au milieu des formes plus simples et des allures plus rapides de la procédure nouvelle et de la jeune génération. Berryer ménageait pour eux la transition; au Palais comme dans la politique, il était né pour concilier le passé avec le présent. Il avait grandi sous les regards des vieux praticiens; pour les Delamalle, les Bonnet, les Gayral, les Fournel, les Delacroix-Frainville, les Billecocq, il était comme l'enfant de la maison; nourri par son père dans l'étude du droit coutumier, de la législation romaine et du droit canon, il charmait ses devanciers par sa fidélité respectueuse à leurs traditions; il en gardait la trace dans ses discours, en même temps que par la vivacité de son intelligence et l'instinct de son génie oratoire, il s'élançait à la tête de ses contemporains.

Sa voix enchanteresse, reproduisant avec une flexibilité pénétrante toutes les émotions de l'âme, sa dialectique puissante, ses mouvements passionnés, son entente merveilleuse des affaires, son style de plus en plus simple et fort, lui assuraient dans les débats civils ou criminels une égale supériorité. Il arrache à la mort le capitaine Tulasne accusé d'assassinat, en détruisant, par une logique serrée qui ne fait appel qu'au raisonnement, les présomptions qui l'accablent. Il plaide pour les fournisseurs de l'armée, dans les procès que leur fait l'État ou qu'ils engagent les uns contre les autres. C'est à qui, parmi ces riches manieurs d'affaires, aura son concours. Il défend ainsi Seguin contre le célèbre Ouvrard. Celui-ci, frappé de son talent, vient le féliciter et le prie de se charger de ses intérêts : « Mais je plaide contre vous, dit Berryer. — Oui, dans cette affaire; mais j'en ai d'autres, et contre d'autres que M. Seguin. Ce sont celles-là que je veux vous confier. » Berryer, après examen, accepte ces causes, et l'orateur se forme pour la tribune, en traitant pour le Palais, les questions de politique générale, de diplomatie et d'organisation militaire qui y sont engagées.

Il soutient et fait reconnaître contre d'injustes revendications, la validité du testament de M. de Courbeton en faveur du marquis de Vérac. Huit audiences sont consacrées à ce procès qui prend, sous sa parole, le caractère d'un drame pathétique. Pendant quelques jours, il n'est question dans Paris, que de ses plaidoiries; la foule s'empresse pour les entendre, et les survivants de cette époque n'en oublièrent jamais l'effet. Berryer les avait fait précéder d'un mémoire, qui lui attirait de la part du comte Alexis de Noailles, beau-frère du marquis de Vérac, l'hommage suivant : « Je trouve votre mémoire admirable, et je ne puis résister au plaisir de vous exprimer l'impression profonde qu'il m'a faite. Si je ne connaissais

pas M. de Vérac, je l'aurais lu avec avidité, tant vous avez su y faire parler les témoignages, et n'y jamais élever la voix que pour porter avec éloquence des coups terribles... Ce n'est pas la première fois que je bénis votre talent. Je ne cesserai, je vous le dis de tout mon cœur, et pour les miens et pour la patrie, de jouir de tout ce que la Providence vous a dévolu de mérite et de valeur¹. »

C'était bien un débat politique que Berryer soutenait le 28 avril 1821, devant la Cour d'assises en plaidant pour Bergasse. Député aux états de 1789, ayant pris sa part des entraînements généraux du temps, mais défenseur intrépide des droits du trône dès qu'il les avait vus en péril, avocat des proscrits, mis en prison lui-même et sauvé seulement par la mort de Robespierre, Bergasse avait rempli l'Europe du bruit de son courage, de son éloquence, de son dévouement, et il se trouvait, sous la Restauration, l'objet des poursuites du parquet. Rare exemple d'impartialité! un ministère royaliste accusait ce royaliste éprouvé d'avoir porté atteinte aux droits des acquéreurs de biens nationaux, droits consacrés par l'article 9 de la Charte, parce que, dans un ouvrage sur la *Propriété*, il avait exprimé le vœu que ces biens fussent rendus aux anciens propriétaires, sauf à indemniser ceux que la révolution en avait investis.

Berryer montra dans cette affaire la modération de ses vues autant que la chaleur de ses amitiés. Invoquant les paroles que le maréchal Macdonald avait prononcées à la Chambre des pairs pour demander que la générosité nationale envers les émigrés fût « proportionnée à nos désastres... immense comme eux », il pose, bien avant la loi réparatrice de l'indemnité des émigrés, les principes qui devaient la provoquer et la justifier. En même temps, il rappelle, dans une ardente péroraison, la carrière de Bergasse, l'horreur des temps qu'il a traversés, ses périls, son courage, ses vertus, son inviolable fidélité : « Vous ne le condamnez pas », dit-il aux jurés, et les jurés lui répondent, en déclarant, à l'unanimité, Bergasse non coupable².

IX

Le second ministère Richelieu avait loyalement travaillé à l'union du parti royaliste. L'éloquence du garde des sceaux, de Serre, avait emporté le vote de la loi électorale de 1820. Les grandes maximes qu'il avait professées, ces principes « de justice représentative », cette nécessité de faire une part à tous les intérêts, ce

¹ 1^{er} mars 1821, *papiers de Berryer*.

² *Œuvres de Berryer*, VI, p. 97. Librairie Didier et Co.

jugement porté contre les exclusions qui tôt ou tard mènent aux proscriptions, cet appel à toutes les opinions modérées, disaient assez sous quelle haute inspiration marchait le gouvernement. M. de Villèle et M. Corbière avaient fait entrer avec eux la droite dans le cabinet, M. Pasquier et M. Portal y maintenaient la place du centre droit. L'œuvre se poursuivait avec honneur, et le grand cœur qui l'avait entreprise eût mérité de la couronner.

L'exaltation des partis ne le permit point. Une coalition immorale, formée de l'extrême droite et des gauches, que déplorait, tout en s'y associant, le général Foy, et que M. Royer-Collard, sans en méconnaître la monstruosité, dédaigna d'empêcher, fit tomber sous les termes équivoques d'un paragraphe de l'adresse cette réunion d'honnêtes gens.

M. de Villèle fut appelé par le roi à former un nouveau cabinet. Ministre des finances et bientôt après président du conseil, il devait rester au gouvernement pendant cinq années.

Étranger à la coalition qu'il avait blâmée, M. de Villèle arrivait régulièrement au pouvoir. Ses rares aptitudes, aussi bien que la confiance de la droite, l'y avaient désigné. Il y entra avec des hommes qui étaient purs, comme lui, du dernier vote de la Chambre, et que leur caractère ou leur talent recommandaient au choix du monarque, le vicomte de Montmorency aux affaires étrangères, M. Corbière à l'intérieur, M. de Peyronnet à la justice, M. de Clermont-Tonnerre à la marine et le maréchal Victor à la guerre.

Chateaubriand, qui avait contribué à la formation du ministère, fut envoyé à Londres comme ambassadeur.

C'était l'avènement du *Conservateur* au gouvernement. Comment Berryer ne s'en serait-il pas réjoui? Lié avec le marquis de Vérac, ami intime et fidèle du duc de Richelieu, il avait appris à honorer l'âme antique de l'ancien président du conseil; il admirait l'éloquence de de Serre; cette « voix pénétrante et généreuse », comme il disait plus tard, avait animé « de chaudes émotions » sa jeunesse; ces discours, écrivait-il encore, avaient été pour lui, « des leçons inspiratrices »¹. Il eût aimé à voir ces deux hommes rester dans le nouveau cabinet et il s'était, avant leur chute, sa correspondance en fait foi, préoccupé des desseins formés contre eux².

¹ Lettre de Berryer au comte Gaston de Serre, 12 janvier 1866. (*Correspondance du comte de Serre*, VI, p. 418.)

² Nous avons cité ailleurs une lettre de M. de Vitrolles à Berryer, en date du 22 octobre 1821, pour dissiper les craintes que celui-ci lui avait exprimées, au nom des amis de de Serre, inquiets sur le sort du ministère. (*Le comte de Serre, sa vie et son temps*, II, p. 292.)

Mais, quoi qu'il pût penser du malheur ou du danger de leur retraite, il n'avait que des raisons d'appuyer leurs successeurs. C'étaient ses amis, c'était son parti, c'étaient ses frères d'armes qui montaient au pouvoir pour y consommer — on avait lieu de l'espérer — l'union des royalistes. On ne doutait pas qu'il ne fût lui-même appelé à les aider dans quelque grande charge : « J'espère toujours, lui écrivait un de ses amis, M. Royer, sous-préfet d'Hazebrouck, qu'abjurant vos idées contre les places, nous vous entendrons porter la parole à la Cour de cassation ¹. » Mais la résolution de Berryer résistait à toutes les instances. Il était jaloux de son indépendance et voulait continuer à servir les Bourbons, en pleine liberté.

Au mois de mai 1822, des élections eurent lieu sur plusieurs points, conformément à la loi qui prescrivait le renouvellement annuel de la Chambre des députés. Berryer fut nommé par ordonnance royale du 17 avril vice-président du collège électoral du II^e arrondissement de la Seine.

L'ordonnance était accompagnée d'une lettre ainsi conçue :

Monsieur Berryer, nous avons jugé convenable de convoquer dans la ville de Paris pour le neuvième jour du mois de mai, le collège électoral du II^e arrondissement du département de la Seine, à la vice-présidence duquel nous vous avons nommé. Vous prêterez par écrit et vous adresserez à notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur, avant d'entrer en exercice, le serment dont la formule vous a été remise d'après nos ordres.

En conséquence, nous vous mandons par cette lettre que vous ayez à exécuter les dispositions de la Charte constitutionnelle, des lois et des ordonnances relatives à la dite convocation; à vous conformer à tout ce qu'elles prescrivent, et à faire procéder aux opérations dont le collège électoral doit s'occuper.

Notre ministre secrétaire d'État de la guerre a fait connaître au général commandant la première division militaire que vous avez seul la police du collège, que nulle force armée ne doit être placée près du lieu de ses séances, ni pénétrer dans son enceinte sans votre réquisition, et que les commandants de la gendarmerie doivent déférer à vos demandes, et vous prêter assistance si le cas l'exige.

Nous vous avons donné une marque de confiance en vous chargeant d'aussi importantes fonctions; nous comptons que vous vous en montrerez digne par votre zèle, votre sagesse et votre fidélité à vos devoirs. Cette lettre n'ayant d'autre objet, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

¹ *Papiers de Berryer.*

Fait en notre château des Tuileries, le 17 avril de l'an de grâce mil huit cent vingt-deux, et de notre règne le vingt-septième.

LOUIS.

CORBIÈRE.

Berryer fit paraître, dans l'accomplissement de cette mission, l'impartialité qui lui était propre. Au moment où l'on allait procéder au dépouillement des votes, il prévint les réclamations que l'opposition pourrait faire entendre et, s'adressant aux électeurs, il leur parla ainsi :

J'entends dire, messieurs, que le bureau provisoire, sans être l'objet de votre défiance, vous semble du moins devoir être celui de votre surveillance. Je trouve cette susceptibilité naturelle de votre part. Mais, quelque injuste qu'elle soit, il convient que la légalité de nos opérations soit constatée, et j'invite en conséquence trois d'entre vous à vouloir bien passer dans l'enceinte du bureau pour assister au dépouillement du scrutin.

Les journaux de l'opposition rendirent hommage à cette attitude, et deux électeurs libéraux, en envoyant le texte des paroles de Berryer aux feuilles de leur parti, MM. le baron de Perrin et le colonel Bréhambault, ajoutaient : « Nous citons cet exemple d'impartialité dans l'espérance que MM. les présidents de collège ou de section se feront un devoir de l'imiter. »

Un des premiers soins du garde des sceaux fut de préparer la réforme des règlements auxquels était soumis le barreau. En ce temps où les bonapartistes protestaient bruyamment contre le despotisme de la Restauration, où des complots militaires, dans lesquels républicains et impérialistes unissaient leurs haines, se formaient contre elle, l'organisation du barreau demeurait comme un des témoignages du joug que l'empire avait fait peser sur les intelligences. Le décret de 1810 mettait les avocats à la merci du gouvernement ; il dépendait du ministre de la justice de les rayer du tableau ou de leur infliger telle peine disciplinaire que bon lui semblerait. La Restauration, qui comptait dans leurs rangs non seulement des adversaires, mais des conspirateurs, des affiliés aux sociétés secrètes, résolut de les affranchir de cette sujétion. Elle leur rendit le droit d'élire leurs chefs ; elle leur restitua « la plénitude du droit de discipline qui, sous les rois nos prédécesseurs, disait l'ordonnance du 20 novembre 1822, élevait au plus haut degré l'honneur de cette profession et perpétuait dans son sein l'invariable tradition de ses prérogatives et de ses devoirs. »

La réforme, sans doute, était encore insuffisante. On a pu la compléter en 1830 et, voyant ce qui lui manquait bien plus que ce qu'on lui devait, méconnaître sur ce point, comme sur tant d'autres, l'inspiration qui avait dirigé la monarchie. Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque où fut rendue l'ordonnance royale du 20 novembre 1822, on la salua comme un bienfait. Les jurisconsultes les plus autorisés¹ firent ressortir ses avantages pour le barreau, et le conseil de l'ordre des avocats de Paris, par une délibération unanime, décida que le rapport qui la précédait serait, avec l'ordonnance elle-même, imprimé en tête de son annuaire.

Cette œuvre ne s'était pas accomplie sans le concours de Berryer. Répondait-elle à toutes ses vues? L'aurait-il voulu plus complète? Ce qui est certain, c'est qu'il prit à cette réforme une part prépondérante.

Nous en trouvons la preuve dans la lettre suivante que lui écrivait, le 20 septembre 1822², le secrétaire général du ministère de la justice, M. de Vatimesnil :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

22 septembre 1822.

Mon cher ami,

Je suis passé chez vous hier matin, vous veniez de partir. Je voulais vous dire que M. le garde des sceaux goûte beaucoup votre projet, qui lui paraît bien préférable à celui qui d'abord lui avait été soumis.

Maintenant il s'agit donc de mûrir ce projet, aussi important qu'il est bien conçu. Vous voici dans une situation parfaite pour y travailler, puisque vous êtes chez notre excellent président³, qui a sur toutes choses des vues si justes et si étendues. Vous devriez bien tous deux vous mettre à la besogne et arriver ici avec un projet tout fait. Voici quelle est l'intention de M. le garde des sceaux afin de donner plus de poids à cette ordonnance. Il désire la faire préparer avec une sorte de solennité. En conséquence, il lui paraîtrait convenable, si M. Amy et vous n'y trouviez pas d'inconvénient, de composer une commission de six ou huit personnes, prises moitié dans la Cour et moitié dans le barreau, qui discuterait le projet et en arrêterait la

¹ « Ce décret (de 1810) n'accordait pas à l'ordre des avocats la plénitude du droit de discipline dont il jouissait avant 1789. Mais ce nouveau bienfait vient de lui être accordé par l'ordonnance du roi du 20 novembre 1822, dont nous allons rapporter les dispositions, avec l'excellent rapport qui en fera connaître le véritable esprit. » Répertoire de la nouvelle législation par le baron Favard de Langlade. 1823. T. I, p. 285. — Voy. aussi Dalloz, *Dictionnaire général de législation*, 1835. I, p. 283.

² *Papiers de Berryer*.

³ M. Amy, président de Chambre à la Cour royale à Paris.

rédaction de concert avec le conseil de discipline actuel de l'ordre. Réfléchissez sur cette idée... et, si vous l'adoptez, indiquez-moi les personnes que l'on pourrait appeler à composer cette commission. Il me semble que, dans la Cour, outre M. Amy qui, bien entendu, va de droit, on pourrait penser à MM. Quéquet et Larrieux qui ont longtemps appartenu au barreau. Que vous en semble? Si vous admettez ce plan, quelle serait l'époque à laquelle on pourrait l'exécuter? Serait-ce à votre passage à Paris? Votre projet étant tout préparé, je crois qu'une seule séance suffirait.

Tout en révélant la collaboration de Berryer, cette lettre montre dans quel esprit large et élevé le garde des sceaux (c'était alors M. de Peyronnet) avait conçu la révision des règlements du barreau. Le ministre, on le voit, disait vrai lorsque, dans son rapport au roi, il déclarait n'avoir agi que sur les avis et les vœux des membres les plus honorés du barreau et de la magistrature : « Je puis me rendre à moi-même ce témoignage qu'ils ne m'ont rien proposé de favorable à l'honneur et à l'indépendance du barreau que je ne me sois empressé de l'accueillir, certain comme je l'étais que Votre Majesté aimerait à accorder à un ordre composé d'hommes utiles, éloquents et laborieux, ces hautes marques d'intérêt et de confiance. »

Aussi bien il faut citer quelques passages de ce rapport. Après la lettre qu'on vient de lire, on ne s'étonnera pas qu'on l'ait attribué à Berryer; il est, en tous cas, empreint de son esprit, et on peut lui en faire honneur sans rien ôter au mérite du ministre et du gouvernement qui l'ont adopté.

L'indépendance du barreau, disait le garde des sceaux, est chère à la justice autant qu'à lui-même. Sans une organisation intérieure qui l'affranchisse du joug inutile d'une surveillance directe et habituelle, cet ordre ne pourrait plus espérer de recevoir dans ses rangs les hommes supérieurs qui font sa gloire, et la justice sur qui rejaillit l'éclat de leurs vertus et de leurs talents perdrait à son tour ses plus sûrs appuis et ses meilleurs guides.

Rappelant que, « dès le jour même de la publication du décret du 14 décembre 1810 », les avocats n'avaient cessé de se plaindre de mesures qui « blessaient la fierté et offensaient tous les souvenirs », le ministre caractérisait avec exactitude la pensée qui avait inspiré le régime impérial :

Dans un temps déjà éloigné et auquel l'époque actuelle ressemble si peu, on entreprit de constituer l'ordre des avocats et de le soumettre

à une organisation régulière. C'était le moment où les diverses classes de la société, fatiguées de la confusion dans laquelle la révolution les avait plongées, éprouvaient je ne sais quel besoin de subordination et de discipline qui les rendait en général plus dociles aux devoirs qu'on se hâtait de leur imposer... Le gouvernement, d'ailleurs, préoccupé des obstacles qui l'entouraient, était contraint, par l'illégitimité même de son origine, d'étendre perpétuellement ses forces et son influence. L'instinct de sa conservation l'entraînait à n'accorder aux hommes unis par des intérêts communs et par des travaux analogues que des privilèges combinés avec assez d'artifice pour lui donner à lui-même plus de ressort et d'activité.

Mais, à cette époque où l'opposition comptait dans le barreau tant d'appuis, l'occasion était-elle bien choisie pour étendre ses libertés? A cette objection, l'organe du cabinet de droite, de ce ministère que les libéraux et les doctrinaires eux-mêmes, trop oublieux du passé, qualifiaient de rétrograde, répondait en ces termes :

Il y aurait peu de sagesse à craindre les dangers de ces privilèges. On a vu sans doute des avocats, oubliant la dignité de leur ministère, attaquer les lois, en affectant de les expliquer, et calomnier la justice, sous prétexte d'en dévoiler les méprises. On en a vu qu'un sentiment exagéré de l'indépendance de leur état accoutumait par degrés à n'en respecter ni les devoirs ni les bienséances. Mais que prouveraient ces exemples, qu'on est contraint de chercher dans les derniers rangs du barreau, et faudrait-il, pour un petit nombre d'abus, abandonner ou corrompre une institution nécessaire? Votre Majesté, qui cherche avec tant de soin les occasions d'honorer le savoir et les talents de l'esprit, ne partagera point les préventions que cette institution a quelquefois inspirées, et jugera bien plutôt qu'il convient de la consacrer et de l'affermir.

On ne parlait pas ainsi du barreau au temps de Napoléon, et Cambacérès ne se fût point hasardé à tenir un tel langage à son maître.

Charles DE LACOMBE.

La suite prochainement.

LA CROISADE NOIRE

SA LIGNE D'OPÉRATIONS SON ORGANISATION STRATÉGIQUE

Il y a une quarantaine d'années, paraissait, en Amérique, un petit livre intitulé : *la Case de l'oncle Tom*. En l'écrivant, l'auteur ne s'était pas douté de la portée de son œuvre. A cette fiction vivante et passionnée, le monde entier s'émut. Le colosse américain commença d'être agité de ces soubresauts répétés qui sont le prélude des grandes crises, puis enfin, l'édifice social oscillant sur lui-même se rompit du sommet à la base et se scinda en deux tronçons. Un roman, écrit par une femme, avait suffi pour donner naissance à ce mouvement. Il aboutissait à la guerre de Sécession. L'auteur avait résumé les idées d'une époque, et quand il avait jeté un cri de détresse et de pitié, il s'était trouvé que tous les cœurs étaient accordés pour vibrer à l'unisson du sien.

Un pareil phénomène ne se renouvellera pas au sujet de l'esclavage africain. Certes, les souffrances des esclaves américains n'égalaient pas les horreurs de la traite, mais leurs maux étaient plus rapprochés, plus palpables. Chacun pouvait voir et contrôler par ses yeux la vérité saisissante des récits de M^{rs} Beecher-Stowe. C'étaient, enfin, des nations chrétiennes qui possédaient ces esclaves et faisaient commerce de chair humaine.

Aujourd'hui, le fléau nous apparaît avec un caractère plus abstrait, excluant le même genre d'émotion. Ce n'est plus l'oncle Tom, que nous avons fini par connaître, par aimer. Ce sont des milliers et des milliers de noirs qui échappent à nos regards, par conséquent, à notre pitié. C'est l'anonymat substitué à la personnalité. C'est un chiffre!

La lutte aussi n'est pas la même. Les responsabilités sont différentes, et n'était l'idée chrétienne, la vieille Europe pourrait se désintéresser de la question et laisser l'islamisme accomplir, en paix, son œuvre de destruction. Mais, notre époque est meilleure

qu'on ne le pense, et parmi nous les moins zélés, les plus hostiles même, sont noyés dans une atmosphère tout imprégnée de christianisme. Malgré qu'ils en aient, cette atmosphère ambiante les a pénétré jusqu'aux moelles, et leur volonté même ne suffit pas toujours à les en débarrasser complètement. Aussi partout l'appel a trouvé un écho. On veut faire quelque chose, on veut agir.

Cependant, avant de commencer la lutte, il faut en envisager les conséquences. Une tentative avortée serait fatale, l'exemple de Gordon est là pour le montrer. Il faut donc ne rien livrer au hasard, et dans ce but, il faut avant tout, définir la méthode à suivre. Un des dictons favoris de Napoléon, c'était : « Qu'en toute chose il faut d'abord trouver la méthode, qu'il n'y a rien de si difficile dont on ne puisse venir à bout si l'on trouve d'abord le véritable mode de procéder, que, cela trouvé, le reste n'est plus rien ; mais que, d'un autre côté, une chose fût-elle la plus simple du monde, il ne faut pas l'entamer si on n'a pas attrapé la méthode pour la faire, parce qu'alors on gâtera tout et on n'arrivera à aucune fin. »

Nous allons essayer de montrer comment la question se pose dans son ensemble, et de déduire de cet exposé une méthode d'action simple et rationnelle. Ce n'est donc point un récit émouvant, à la façon de M^{rs} Beecher-Stowe, que le lecteur doit s'attendre à trouver ici. En dehors même du talent qui nous manque, notre système est séparé de son œuvre par toute la distance qu'il y a entre le récit d'un drame saisissant et la solution d'un problème algébrique. Il s'agit de dégager les éléments généraux de ce problème, de le mettre en équation, pour ainsi dire, et d'indiquer la marche à suivre pour le résoudre. C'est ce que nous tenterons de faire dans les pages qui suivent.

L'esclavage existe dans toute l'Afrique, mais il ne se présente pas partout sous le même aspect. Dans les pays musulmans où nous pouvons encore l'apercevoir, il revêt une apparence de douceur trompeuse. L'esclave fait partie de la famille. Le Coran recommande de le traiter convenablement, et de fait, une fois arrivé dans la maison où il doit vivre et servir, il n'est réellement pas trop malheureux. Lui rendre la liberté serait alors lui faire un présent peu apprécié. La plupart n'en profiteraient pas. Mais pour amener cet homme, cette femme, cet enfant, dans cette maison où son sort paraît doux, il a fallu porter la guerre et la dévastation dans les pays où il vivait paisiblement. Chacune des créatures humaines ainsi transplantée loin de son pays d'origine, représente une moyenne de dix, vingt, quelquefois trente existences sacrifiées pour obtenir la capture de l'une d'elles.

Aussi, tout le monde est d'accord aujourd'hui pour établir dans l'esclavage une distinction fondamentale et le diviser en deux classes très distinctes : 1° l'esclavagisme local, 2° l'esclavagisme commercial, c'est-à-dire, celui où l'esclave est considéré comme une marchandise d'exportation, en un mot, la traite.

L'esclavagisme local est de beaucoup le plus répandu. Il s'étend sur toute la surface du continent africain. Tout roitelet nègre a ses esclaves. Le fléau sous cette forme est presque insaisissable, et d'ailleurs il est tellement entré dans les mœurs des noirs qu'ils n'en comprennent pas l'immoralité.

M. de Brazza me racontait il y a quelques années le fait suivant.

Dans son exploration du haut Ogooué et de l'Alima, il avait avec lui deux jeunes nègres, l'un de quatorze ans, l'autre de seize ou dix-sept. Parvenu dans le pays des Apfourous, il vit qu'il allait avoir affaire avec des tribus guerrières et redoutables. Résolu à pénétrer le plus avant possible, il ne voulut pas prendre la responsabilité d'emmener avec lui ces enfants incapables d'apporter à une expédition dorénavant dangereuse un concours efficace. Il se décida donc à les renvoyer. Pour leur faciliter le retour il leur construisit un radeau solide et les pourvut abondamment de vivres et de provisions; puis il les embarqua et les mit en route. A peine étaient-ils hors de vue que le plus fort se jetait sur le plus faible, le terrassait, et l'enchaînant aussitôt, il le mena pour le vendre au village le plus proche. Brazza averti à temps dû se rendre au marché d'esclaves pour le faire délivrer. Voilà les mœurs de l'Afrique. La force prime le droit! — C'est là que fleurit dans son complet épanouissement l'axiome cher à M. de Bismarck.

Ce n'est pas, on le voit, pour plaider la cause de l'esclavagisme local que nous le rangeons dans une classe distincte et que nous tenons à éviter de le confondre avec la traite; mais que peut-on contre des faits de cette nature? Pour les faire disparaître, il faut l'action lente mais sûre de la civilisation, celle surtout, plus efficace et plus rapide des missionnaires.

Il n'en est pas de même de la traite. Là, on rencontre, non plus la multiplication de faits isolés et divers, mais tout un système, avec son organisation financière, militaire et commerciale. A la base l'usure, au milieu le meurtre et la rapine, au bout l'esclavage, précédé de tout son cortège d'atrocités innommables.

Comme tout autre commerce, la traite a ses centres de production, ses routes et ses marchés. C'est par là qu'elle est vulnérable. L'organisation financière est primitive.

Un prêteur hindou ou parsi de Zanzibar avance à un Arabe

les armes, les munitions, les étoffes, les verroteries nécessaires à une expédition, sans autre garantie que sa réputation d'audace et d'intelligence. Celui-ci se met en campagne. Au retour, il devra rembourser à son bailleur de fonds dix ou quinze fois sa mise. Il est clair que le vol, la rapine et l'enlèvement de populations entières, peuvent seuls lui permettre de satisfaire à ces monstrueuses exigences. Il s'en accommode cependant, et quand il revient avec son butin, il lui reste, son créancier payé, de quoi recommencer pour son compte. Il ne s'en fait pas faute, et quand il a ainsi amassé un certain pécule, il s'enfonce dans l'intérieur et va fonder ces villes arabes, Tabora Msené, Oujiji, repaires et forteresses d'où s'élancent vers le centre ces brigands qui ravagent aujourd'hui toutes les régions du haut Congo. Seulement, une fois établi, l'Arabe change d'allures, il devient cultivateur et propriétaire, et nul ne reconnaîtrait dans ce riche seigneur aux manières graves et dignes, le négrier qui, peu d'années auparavant, désolait les régions où il s'est établi. Bien des explorateurs s'y sont trompés. Livingstone a eu à ce sujet des surprises étranges en reconnaissant parmi les gens qui mettaient Nyangoué à feu et à sang, des hôtes qui lui avaient offert la plus large hospitalité. Aujourd'hui, les Arabes de Tabora et d'Oujiji n'opèrent plus par eux-mêmes. Ce sont leurs esclaves qui dirigent les expéditions : témoin ce Makutubu, le plus terrible des négriers des bords du Tanganika. Dix ans avant l'époque où M. Giraud le rencontre en 1887, cet homme traversait la fourche au cou les régions qu'il ravage maintenant pour le compte de son maître.

L'organisation militaire de la traite n'est guère plus compliquée.

Un traitant arrive avec des armes et des marchandises; il s'installe chez un roitelet nègre, et au moyen de quelques ballots d'étoffe, il s'en fait un ami. Ce roi a toujours quelque querelle pendante avec un voisin. Pour la vider, il fait appel au traitant, pourvu de fusils et de munitions qui le rendent redoutable. On se rue sur le voisin, et après avoir tué les vieillards et les inutiles, détruits les récoltes et volé les bestiaux, on emmène la fourche au cou tout le troupeau humain susceptible d'être vendu.

On entre ainsi dans la période commerciale, infiniment plus complexe que les deux autres. Alors se mettent en route ces lamentables caravanes, dont les explorateurs et les missionnaires ont tant de fois déjà raconté les misères. Elles s'acheminent lentement vers la côte où elles doivent être embarquées. C'est pendant cet exode, et là seulement, qu'il est possible de prendre sur le fait et d'arrêter le commerce des esclaves. Le noir est encore près de

son pays. On ne peut lui enlever ses chaînes, sous peine de le voir immédiatement s'enfuir et disparaître. La traite se manifeste donc extérieurement d'une manière d'autant plus apparente qu'elle est plus près de sa source. Plus tard, l'esclave passera souvent inaperçu. A un moment donné, il changera de mains et considérera comme un libérateur celui qui, en l'achetant, aura fait cesser ses supplices. Incapable de discerner que cet acheteur est la cause première des atrocités dont il est victime, souvent il s'attachera à lui. En tous cas, il perdra l'idée de s'enfuir. A partir de ce moment, il vivra dans un état de liberté apparente, et rien ne viendra révéler à l'étranger sa condition véritable. Son maître pourra alors le transporter dans le monde entier et se soustraire à tout contrôle. Au besoin, il lui fera délivrer les certificats d'affranchissement nécessaires, et l'esclave passera devant nous, pourra même être transporté sur nos propres navires, sans qu'il soit possible de prendre sur le fait ce commerce devenu insaisissable. De là, la nécessité d'attaquer le mal à sa racine, au cœur même du continent, là où le noir est encore trop rapproché de son pays pour qu'on puisse lui laisser l'apparence de la liberté.

Ces considérations montrent l'insuffisance de la croisière. Une dernière remarque fera saisir le danger qu'il y aurait à en faire la base de la répression de la traite.

Dans l'état actuel de l'Europe, qui peut répondre de la paix du lendemain? Adviene une guerre, les croiseurs seront rappelés. Le fléau dont on aura quelque temps suspendu les ravages reprendra avec fureur. Son intensité sera alors d'autant plus épouvantable que les traitants auront à répondre à des demandes plus pressantes, et que la marchandise humaine aura haussé de prix sur leurs hideux marchés.

II

Les routes suivies par les caravanes ne sont pas choisies arbitrairement. Elles leur sont imposées par des nécessités topographiques et ne peuvent être modifiées. Il importe donc de les déterminer exactement et d'examiner les moyens dont on peut disposer pour les interdire.

Le domaine de la traite peut se diviser en quatre régions distinctes, à chacune desquelles correspond une route particulière.

La première est entourée par le Niger, qui décrit une courbe immense, de ses sources aux rapides de Boussa. Elle alimente le marché de Timbouctou et, par là, le Maroc. Des évaluations assez

vagues portent à 25 000 le nombre des esclaves vendus annuellement sur cette place, et à 12 ou 15 000 le nombre de ceux amenés jusqu'au Maroc.

Les caravanes suivent la route décrite par René Caillé, en 1828; elles se dirigent directement sur le Nord jusqu'à l'oasis de Tafilet où elles bifurquent vers les différentes provinces de l'empire marocain.

Dans toute cette région, la traite est directement atteinte par la pénétration française. Nos canonnières ont fait leur apparition à Timbouctou. Les populations menacées ne tarderont pas à se ranger sous notre pavillon, et la traite disparaîtra d'elle-même de ces parages d'ici à un temps peu éloigné, par le fait même de notre expansion naturelle.

Le bas Niger appartient aux Anglais, qui en ont pris possession par une audacieuse dérogation au traité de Berlin. Ils ont donc assumé la responsabilité de la répression dans cette contrée. Enfin, la nation des Egbas, menacée par le Dahomey, vient de se mettre sous le protectorat de la France, par un traité passé, au mois de mai 1888, avec M. E. Viard, explorateur de l'Afrique centrale envoyé dans ce but à Abéo kuta, leur capitale. L'action dans ce sens laisse donc peu à désirer.

La deuxième région comprend le Bornou, le Wadaï et le Bagirmi. Elle envoie ses caravanes dans la Tripolitaine. Leur route a été décrite par de nombreux explorateurs. « Des deux côtés, dit Gehrard Rohlf, nous voyons les ossements blanchis des esclaves morts. Quelques-uns ont encore le vêtement des nègres. Même celui qui ne connaît point le chemin du Bornou n'a qu'à suivre les ossements dispersés à droite et à gauche de la route, il ne se trompera point. »

Les autorités turques qui se trouvent à Murzouk ferment les yeux, et pourvu qu'on leur fasse la politesse d'introduire les caravanes la nuit, et de leur solder un faible droit de passage, elles favorisent clandestinement le commerce des esclaves.

On estime à dix mille environ le nombre des malheureux exportés par cette voie. Elle sera probablement la dernière par laquelle pourra se faire la traite, à moins qu'on ne se décide à faire occuper la Tripolitaine par une puissance chrétienne. Mais il y a là des difficultés diplomatiques qui ne sont pas de notre compétence.

Le Darfour, le Kordofan, et tout le Soudan égyptien fournissent plus spécialement les ports de la mer Rouge. Les esclaves arrivés

à la côte sont expédiés sur des boutres finement grées, montés par des marins de choix. La traversée est courte. Dans ces contrées de perpétuelle équinoxe et sans crépuscule, la nuit est toujours assez longue pour permettre aux pirates de se dérober à la croisière la plus vigilante. La surveillance est impossible. Deux ports, Djeddah et Hodeïdah sur la côte arabique, ont le monopole de ce commerce. Les navires n'y abordent point. Ils vont accoster à peu de distance, soit au nord, soit au sud. Les esclaves sont ensuite emmenés nuitamment dans la ville, où on les répartit dans les maisons par groupes de cinq ou six. Les autorités turques perçoivent quatre thalaris par tête d'esclaves. On peut penser si elles ferment les yeux.

Pendant l'année 1888, au mois de septembre, il était passé dans le seul port de Djeddah plus de douze mille esclaves.

Le commerce de Hodeïdah est encore plus important. L'exportation par la mer Rouge atteint donc un minimum annuel de vingt-cinq mille esclaves.

Sur ces deux dernières régions, le Mahdi règne en maître. Attaquer la traite dans ces parages, c'est s'attaquer directement à lui. De sa capitale de Djerboub, où il se croit en mesure de braver toute puissance humaine, il organise et dirige au loin les razzias. C'est le grand pourvoyeur d'esclaves du monde musulman. La traite est la source de sa richesse ; avant de la tarir, il faut s'attendre à compter avec lui. Ce n'est pas on le sait une quantité négligeable. La chute de Khartoum, le siège de Souakim, œuvre de ses lieutenants, font prévoir ce que pourra être le choc, alors que reléguant au second plan tous ses sous-ordres, cet homme doué de talents d'organisation véritables et servi par le fanatisme prendra lui-même la direction de l'action ¹.

¹ On a beaucoup parlé du Mahdi depuis quelques années, sans fournir au sujet de ce personnage des explications bien nettes. Il y a eu souvent confusion entre le mahdi de Khartoum, Mohamed-Ahmed, et le chef de l'ordre des Senoussiya, Si-Mohamed-el-Mahdi. Confusion également entre ceux-ci et Osman-Digma qui opérait à Souakim.

Si Mohamed-el-Mahdi est actuellement, par ses confréries, par ses talents politiques et administratifs, par sa propagande et son influence, le personnage le plus puissant de l'Islam. Il nie énergiquement toute solidarité avec Mohamed-Ahmed et Osman-Digma ; mais, en dépit de ses dénégations intéressées, malgré l'opinion même de personnages aussi compétents sur ces questions que M. A. Le Chastelier, nous persistons à croire que Si-Mohamed-el-Mahdi est le seul instigateur de tous les événements du Soudan. La responsabilité des meurtres de Joubert et Dourneau-Duperré, des missionnaires de Ghadamès en 1881, du massacre de la mission Flatters, et enfin de la chute de Khartoum doit remonter jusqu'à lui. Sa prétention officielle de n'agir que par l'obstruction du « Dar-el-Islam » a pour but unique de masquer son action véritable. Toutefois ce

Ce n'est point là assurément une raison pour reculer ; mais, avant d'entamer la lutte, il convient d'en prévoir les suites et d'en mesurer les conséquences. A cette condition, seulement nous ne faiblirons pas quand nous nous trouverons en présence des difficultés qui nous attendent. Toute l'œuvre de Gordon est à reprendre. Mais il faut auparavant assurer les communications, dont l'absence a causé sa perte. Si donc nous concluons à ne pas entamer la lutte de ce côté, ce n'est pas que nous en méconnaissions ni la nécessité ni l'importance. Nous pensons, au contraire, que c'est dans la vallée nubienne que la question de la traite orientale recevra sa solution définitive à la suite d'une lutte acharnée. Mais la position est trop forte pour l'aborder de front, et il est nécessaire d'avoir préalablement établi sa base d'opération et assuré ses derrières.

Ces diverses considérations nous amènent à éliminer de nos calculs les trois premières zones pour nous arrêter à la dernière. Là, rien n'a été fait et tout est possible.

La région des grands lacs est la plus cruellement exploitée depuis quelques années. « La complète dépopulation de la contrée entre la côte et la région où opèrent actuellement les esclavagistes atteste le caractère terrible de leurs expéditions ¹. »

Les caravanes d'esclaves capturés dans la vallée du Lualaba traversent les grands lacs et sont dirigés sur la côte par Oujji, Tabora et Mwapwa. Elles aboutissent dans les environs de Saadani, Bagamoyo ou Dar-es-Salam. Là on les embarque à destination de Mascate, d'où elles gagnent à pied les marchés lointains de la Perse et du Turkestan. En 1888, dès le mois d'octobre, Mascate avait reçu ainsi 22 000 esclaves.

En groupant les résultats précédemment indiqués pour juger de l'ensemble, nous trouvons :

1° Timbouctou et le Maroc.	25 000 évaluation.
2° Kuka et la Tripolitaine.	12 000 évaluation.
3° Les ports de la mer Rouge.	25 000 minimum.
4° Mascate et la côte arabique.	25 000 minimum.

Soit un total de. 87 000

Si on ajoute à ce total déjà formidable, la consommation intérieure qui a pris un important développement depuis quelques

n'est là qu'une opinion personnelle basée sur des raisonnements et des inductions, et non sur des preuves solides, aussi impossibles à administrer dans un sens que dans l'autre.

¹ *The universities missions to central Africa*. Leaflet XI.

années, on arrivera à cette conviction que le chiffre accusé de 100 000 esclaves vendus annuellement loin de leur pays d'origine est très au-dessous de la vérité. Cela correspond à une dépopulation de plus d'un million d'âmes.

III

L'influence du sultan de Zanzibar s'étendait autrefois jusqu'au delà des grands lacs. Tous les voyageurs pénétrant dans l'intérieur avaient eu à se louer de ses procédés, et bien des fois il a fait punir à Zanzibar des crimes dont la répression eût été impossible à toute puissance européenne en raison de la difficulté des informations. Aujourd'hui le traité de Berlin l'a dépossédé du protectorat qu'il exerçait au loin. On ne lui a laissé qu'une zone étroite en bordure de côte. Ce n'a pas été là un progrès bien manifeste. Il y a peu de temps encore, on pénétrait sans difficulté jusqu'aux grands lacs. Mais les Allemands sont venus, ils ont bombardé la côte, et, suivant la judicieuse remarque de M. de Brazza, ces quelques obus, brutalement jetés sur des gens inoffensifs, suffisent, aux yeux des puissances européennes, pour leur constituer sur les régions bombardées un droit plus imprescriptible que tout autre. Ainsi va la logique des choses d'ici-bas ! Mais si les roitelets de l'intérieur reconnaissaient le protectorat du sultan de Zanzibar, ils font moins de cas de la puissance de l'Allemagne. Les canons Krupp ont une belle portée sans doute, nous en savons quelque chose, mais on n'a pas encore trouvé le moyen d'envoyer leurs projectiles à 280 lieues de distance. Il faudrait pour cela atteindre le Tanganika. En attendant ce perfectionnement peu probable de la balistique, on est bien obligé de compter avec les faits et de s'arranger de l'état des choses tel qu'il est. Or, en ce moment, on ne peut plus pénétrer dans l'intérieur par la voie ordinaire. Le résultat du bombardement de la côte a été de faire fermer les routes ; nous ne pensons pas qu'on soit à la veille de les rouvrir.

Pour surcroît de difficultés, l'Afrique centrale jouit d'une réputation d'insalubrité bien établie. Il y a même à cet égard une fâcheuse exagération. La côte est malsaine, mais à mesure qu'on s'en éloigne, on gagne des contrées plus habitables, et quand on arrive sur les hauts plateaux, on rencontre des régions tempérées, peut-être les plus salubres du globe sous ces latitudes. D'ailleurs, les précautions hygiéniques à prendre sont aujourd'hui mieux connues, et en s'y conformant, on résiste assez bien au climat. A part la fièvre, à laquelle tout Européen doit s'attendre à payer un large tribut, la santé n'est altérée que quand une longue prolon-

gation de séjour amène l'anémie. En quatre ans l'expédition belge a perdu 8 pour 100 de son effectif. Stanley, qui la commandait, attribue plus de la moitié de ces pertes à des imprudences, à l'ivrognerie, à la débauche. Et, de fait, la mortalité paraît être beaucoup moindre dans le personnel des missions, astreint à une vie chaste et régulière. Néanmoins, nous le répétons, on ne peut espérer se soustraire absolument à la fièvre, et Schweinfurth, le seul des explorateurs africains qui en ait été exempt, constate lui-même qu'il est resté une exception.

Aux difficultés climatiques s'ajoutent celles des voies de communication. Aucune route nulle part. Aucun animal domestique, excepté l'âne et l'éléphant, ne résiste à la piqure de la tsetsé. Les efforts faits par Gordon et par le roi des Belges pour introduire l'éléphant des Indes n'ont pas été couronnés de succès. Cependant M. Adolphe Burdo, qui commandait l'expédition belge, avait à peu près réussi, et si sa caravane n'eût pas été massacrée par les hommes de Mirambo, à quatre jours de marche de Karema, l'essai tenté eût pu donner des résultats. L'expédition emmenait quatre éléphants. Le premier mourut près de la côte, aussitôt que la nourriture succulente à laquelle il était habitué lui fit défaut. Le second succomba à une sorte d'ophtalmie purulente, particulière à l'éléphant¹. Le troisième périt faute d'eau, dans l'Ougogo. Enfin, le quatrième, ou plutôt la quatrième, car c'était une femelle, parvint jusqu'à Karema, sur les bords du Tanganika. En somme, si la tentative n'a pas réussi, elle montre, du moins, qu'on peut réussir. L'éléphant se dresse très rapidement, et lorsque les Asiatiques auraient dressé un certain nombre d'Africains, s'ils ne pouvaient vivre dans ce climat, ils laisseraient en mourant des successeurs, et on serait pourvu d'un puissant moyen d'action qui fait aujourd'hui défaut.

En attendant, on n'a pas d'autre moyen de transport que les porteurs.

Conduire une troupe dans des conditions aussi difficiles devient une opération des plus délicates. D'ailleurs, même en la supposant arrivée intacte sur le théâtre où elle devrait opérer, elle serait incapable d'atteindre un ennemi, peu redoutable sans doute, mais habitué au climat, à la marche dans les sentiers africains, et vivant avec une frugalité impossible à des Européens.

Un missionnaire a écrit « qu'il suffirait de quelques centaines de soldats pour disperser tous les rougas-rougas² ». Assurément, si

¹ Cette maladie est appelée *Agin-baha* par les Indiens.

² Brigands esclavagistes.

l'on suppose une troupe homogène et valide en face de ces brigands, nul doute qu'elle n'en vint facilement à bout. Mais c'est là une pétition de principe, car le problème consisterait *précisément* à amener cette troupe en face d'un ennemi plus agile, et n'hésitant pas à faire au besoin de longs détours pour éviter sa rencontre. On n'arriverait pas à le joindre et on ferait « un jeu de barres perpétuel et sans résultat ¹ ».

Il faut donc *chercher à transformer une guerre de marches et de poursuites, où on serait vaincu, en une guerre de positions, où l'on est certain du succès.*

Et pour cela, il faut établir des moyens de communication faciles, et trouver dans la topographie locale, dans la supériorité de l'armement, dans les ressources de l'industrie, des moyens simples et sûrs d'intercepter les routes de l'intérieur.

Le seul moyen de pénétration sur lequel on puisse compter, c'est le chemin de fer. C'est ce que disait, il y a sept ou huit ans déjà, le R. Wilson, missionnaire anglican, envoyé auprès du roi de l'Ouganda aussitôt après le retour de Stanley.

« Nous l'avons déjà dit, les animaux de bât ordinaires sont inutiles en raison de la mouche tsetsé... La seule alternative semble être la construction d'une sorte de chemin de fer : et je suis, pour mon compte, convaincu que l'Afrique ne pourra être ouverte que par la puissance de la vapeur. Il serait prématuré de dire quelle espèce particulière de chemin de fer convient à l'Afrique centrale, etc..... »

Sans doute, il y a dans la construction de chemins de fer pour pénétrer dans des régions inconnues quelque chose de contraire à nos idées économiques. Avant de commencer une ligne, on se demande d'abord quel sera son trafic. On veut savoir si « elle paiera », et assurément rien n'est plus légitime. Or, ici, c'est impossible, et l'on tourne dans un cercle vicieux. Si on s'arrête à l'objection économique, on n'avancera pas, parce que le prix élevé du fret actuel empêche absolument le commerce de naître. Le transport d'une tonne de marchandises de Zanzibar à Lukoma, mission protestante située dans une île du lac Nyassa, coûte aujourd'hui près de 600 francs. L'ivoire seul peut supporter un fret si élevé, et ce n'est pas sur l'ivoire qu'on peut compter pour alimenter le trafic d'une voie ferrée.

Le but commercial doit donc être considéré comme secondaire, et les chemins de fer devront être exécutés sans qu'il soit possible d'évaluer leur trafic. Il se créera et se développera tout naturelle-

¹ Expression de Bonaparte en Italie.

ment par le fait même de leur construction et de l'abaissement du fret qui s'en suivra. On devra opérer à peu près comme les Russes pour le Transcaspien. Le train forme à la fois une caserne et un atelier, au besoin une citadelle. On s'avance en posant la voie devant soi, et en faisant au fur et à mesure les études nécessaires. Chaque soir le train revient à son point de départ ou à un magasin intermédiaire. Chaque matin il repart pourvu de tout ce qui est nécessaire au travail de la journée. L'expérience est faite et il n'y a qu'à imiter. Les Russes sont arrivés ainsi à poser plus d'un kilomètre de rails par jour. En diminuant la section de la voie, en se contentant de porteurs Decauville, qui suffiront tant que le trafic n'aura pas pris un développement important, on avancerait beaucoup plus vite.

Des entreprises de toute nature actuellement irréalisables naîtraient aussitôt comme par enchantement. La domination des lacs par les steamers que l'on pourra alors facilement y envoyer ou y construire sera si puissamment assurée que l'effusion du sang pourra être épargnée, la traite cessant d'elle-même devant l'*invasion mécanique*. — Ce n'est pas là un mot à effet, c'est, au contraire, l'expression très condensée de l'ordre d'idées qui doit présider à la campagne abolitionniste. Si l'on veut agir rapidement, il est bon que la civilisation matérielle, compagne de la civilisation morale, se présente aux peuplades sauvages sous une forme capable de les subjuguier par l'idée de sa puissance utile, au lieu de les effrayer par sa puissance de destruction. Celle-ci est la seule qu'on leur ait jusqu'à présent fait connaître.

L'intérêt du capital engagé dans la construction de ces petits chemins de fer serait inférieur aux sommes qu'il faudrait dépenser annuellement pour alimenter, au centre du continent africain, les séries de postes qu'il y faudra créer et dont nous allons avoir à nous occuper.

Il est bien évident qu'on ne pourrait sans tomber dans l'absurde, concevoir en Afrique des lignes rappelant, même de loin, celles du Nord ou de Paris-Lyon. Il faut entendre par là un système de rails légers, à section assez étroite pour épouser toutes les sinuosités du terrain, et par suite éviter les travaux d'art et les terrassements onéreux. Dans ces conditions, une ligne est beaucoup plus facile à établir qu'une simple route, et le mot de chemin de fer n'a plus rien d'effrayant. L'exposition va nous offrir un modèle perfectionné du genre dans le petit Decauville qui la dessert intérieurement.

IV

Quand on déploie une carte d'Afrique, l'œil est frappé tout d'abord par une immense ligne d'eau, s'étendant des bouches du Nil à celles du Zambèse.

Cette ligne, complexe puisqu'elle appartient à trois bassins différents, est presque droite, et interrompue seulement par deux brèches au nord et au sud du Tanganika.

Les régions ravagées par la traite sont situées à l'ouest de cette ligne. Elle doit donc être franchie par les caravanes en un point quelconque avant d'atteindre la côte.

C'est là que la traite pourra être domptée et non ailleurs, parce que *l'obstacle comporte déjà pour lui-même une difficulté de franchissement qu'il suffit d'augmenter.*

Considérons en effet la région des grands lacs. Elle commence par 2° de latitude nord avec le lac Albert, pour se terminer par 15° de latitude sud avec le lac Nyassa.

Si on arrive à se rendre maître des lacs et à les interdire aux traitants, il ne leur restera pour conduire à la côte leurs caravanes d'esclaves que deux espaces libres, entre le Victoria et le Tanganika d'une part, entre ce dernier lac et le Nyassa d'autre part.

Or les bateaux dont se servent les marchands d'esclaves sont des canots forts primitifs. Stanley, dans son séjour à Oujiji a relevé les dimensions du plus grand appartenant au cheik Abdallah-ben-Soliman. « Il avait quarante-huit pieds de long, neuf de large et cinq de haut; on y voyait une dunette pour le capitaine et un petit gaillard d'arrière. » Les conditions de cette flottille n'ont point été améliorées depuis cette époque.

La constatation de cet état de choses va nous permettre de toucher au doigt le nœud de la question.

Si on lance sur les lacs un certain nombre de bâtiments doués des qualités nautiques nécessaires et pourvus d'un armement approprié, on deviendra immédiatement maître de la navigation lacustre. On la soumettra à des règles précises, et contre une flottille de petits bâtiments bien faits et bien armés, toutes les armadas fluviales de la contrée seront absolument impuissantes. Du jour au lendemain on aura intercepté les routes et maîtrisé la traite sur toute la longueur des lacs, soit 125 lieues pour le Nyassa, 150 lieues pour le Tanganika, et 70 lieues pour le Victoria¹. On dominera non seulement ces immenses nappes d'eau, mais encore

¹ Nous ne parlons pas du lac Albert, où Emin Pacha a déjà deux vapeurs.

une bande de terre de 3 à 4000 mètres sur toute la partie abordable de leur périmètre. On aura donc créé, par le fait même, une zone protégée d'une immense étendue où les populations menacées pourront immédiatement s'établir. On y trouvera tous les éléments nécessaires à l'industrie. Des gisements de fer et d'épais filons de charbon ont été reconnus sur les bords de deux d'entre eux. Les plantations de toute nature y réussissent. Enfin la main-d'œuvre abonde si on ne la laisse pas détruire par les épouvantables dévastations des traitants.

Le problème ainsi posé, il s'agit de savoir si l'on pourra relier entre eux ces lacs, distants l'un de l'autre de 70 lieues environ. C'est ici que la construction de chemins de fer doit nécessairement intervenir, à la fois comme condition stratégique de sécurité et de puissance, et comme condition économique pour assurer le ravitaillement et le transport des objets nécessaires au commerce et à l'industrie. Sans doute, on peut concevoir l'occupation d'une ligne de terre de cette étendue sans le secours d'une voie ferrée. Réaliserait-on par là une économie? Cela est douteux dès le début. Le contraire est certain dans un court avenir.

Quant à l'interdiction de la ligne aux caravanes de traitants, quelques simples remarques feront comprendre avec quelle facilité elle est praticable.

Du lac Nyassa au Tanganika, par la route de Stevenson¹, il y a 320 kilomètres. Sur ce parcours on trouve trente-sept villages situés à peu près à égale distance les uns des autres. On voit qu'il suffirait de six postes intermédiaires pour que chacun n'eût à surveiller qu'un rayon de 25 kilomètres autour de son point central. Si l'on voulait aller plus loin et établir un canon de montagne en bonne place dans chacun des villages de la route; les feux se croiseraient sur toute la ligne sans qu'il soit besoin de se déplacer. Nous ne voulons pas tomber ici dans le domaine de la technologie militaire, ni préjuger les dispositions à prendre sur le terrain, nous nous bornons à produire des réflexions de nature à faire saisir la possibilité de l'exécution.

La question se résoudrait de la même manière entre le Tanganika et le Victoria, la distance est la même et la configuration du terrain paraît devoir simplifier encore l'occupation de l'intervalle qui sépare ces deux lacs.

Ces deux solutions de continuité dans la ligne d'eau étant ainsi solidement occupées, on se trouverait avoir établi une barrière

¹ La route de Stevenson est construite jusqu'à Kuivinda. A partir de ce point, un bon sentier mène jusqu'au lac Tanganika.

infranchissable sur 17° de latitude, et on serait maître de la traite depuis le lac Albert jusqu'au sud du lac Nyassa.

On ne devrait cependant pas borner la première campagne à l'établissement de la ligne. Il faudrait la compléter en prenant possession de la contrée inter-lacustre située entre le lac Albert et le Victoria. Son importance est capitale. Elle forme la citadelle centrale où l'on devra s'établir avant de poursuivre l'action anti-esclavagiste dans la vallée du haut Nil. A ce titre, elle mérite une description spéciale, et doit être prise pour objectif terminal de la première série d'opérations.

Cette région comprend l'Ouganda et l'Unyoro. Elle est située sous l'Équateur et domine le lac Victoria dont l'altitude est fixée par les différents auteurs entre 12 et 1300 mètres. La température oscille entre 13 et 35° centigrades¹. Le climat y est donc relativement tempéré et les Européens y vivent dans des conditions tolérables. La fièvre paraît y être plus rare et moins tenace que dans toute autre région de l'Afrique centrale. La fertilité prodigieuse du sol permet d'obtenir sans peine tout ce qui est nécessaire à la vie et à l'entretien d'une population nombreuse. Les naturels de l'Ouganda sont intelligents et forts. La population est compacte. La domination de Mtéça et de Mwanga s'étendait sur cinq millions d'âmes. Il y a donc là une exception au morcellement ordinaire des populations africaines et (si on arrive avant que les musulmans ne l'aient anéantie) une force latente ne demandant qu'une administration intelligente et ferme, pour surgir et donner des résultats considérables. A ces divers points de vue, la région inter-lacustre offre déjà un intérêt particulier; mais sa situation stratégique lui donne une importance plus grande encore.

On se trouve là dans un immense camp retranché naturel. On est protégé, au nord par le Nil Somerset, infranchissable en raison des cataractes, depuis le lac Albert jusqu'à Foweira. De ce point jusqu'au Victoria, par le même fleuve qui fait un coude brusque et s'épanouit en un lac important appelé le lac Ibrahim. A l'est enfin par le lac Victoria lui-même.

A l'ouest on s'appuie sur le lac Albert et sur un autre lac plus vaste encore et longtemps confondu avec lui, le Muta-Nzigue. Au sud enfin, on est couvert par deux lignes parallèles entre lesquelles on peut opter : la Katonga et la Kaghera. De quelque côté que l'ennemi se présente, il ne pourra pénétrer dans l'enceinte sans avoir à franchir un obstacle formidable ou un défilé dangereux. Il suffirait de dispositions très simples pour rendre cette région

¹ R^d Wilson.

absolument inexpugnable, étant donnés les moyens des Arabes.

Il n'est pas besoin de chercher ailleurs les raisons de la puissance des rois de l'Ouganda et de l'Unyoro. Ils ont inconsciemment bénéficié de l'excellence de cette position privilégiée. Elle est depuis quelque temps au pouvoir des Arabes. Ils s'en sont emparés en suscitant une révolution dans l'Ouganda et en ont chassé le fils de Mtéça. Mais le lac Victoria, qui protégera les Européens quand ils seront établis sur ses rives, leur fournira un moyen d'accès facile, et ils pourront, en opérant avec résolution et prudence, se présenter dans la région inter-lacustre avec des conditions de supériorité telles que la lutte sera impossible aux spoliateurs qui la détiennent.

La route à suivre pour pénétrer dans les régions où on devra s'établir est indiquée par des considérations géographiques, politiques et militaires. On devra commencer par une extrémité de la ligne à occuper et s'avancer de proche en proche par le Nyassa, le Tanganika et enfin le Victoria. Le parcours par terre sera ainsi réduit à son minimum, et comme on ne quittera plus sa ligne d'opérations, aucun des efforts de pénétration ne demeurera inutile.

Les Portugais étudient en ce moment un projet de chemin de fer destiné à relier Quelimane au lac Nyassa. A première vue, cette direction paraît étrange car cette ligne doublera la voie fluviale du Zambèse et du Chiré. Mais la navigation de ces cours d'eau est fort difficile. Au mois de janvier dernier, sur six vapeurs établissant les communications entre le Nyassa et la côte, cinq étaient échoués et une seule chaloupe à faible tirant d'eau pouvait encore faire le service. En outre les cataractes Murchison forment, entre le haut et le bas Chiré, un obstacle infranchissable et obligent à des transbordements onéreux. La création d'une voie ferrée était donc indiquée. Les résultats qu'on atteindra par là sont faciles à comprendre. Quel que puisse être le tracé, il ne faudra pas plus de douze heures pour atteindre le Nyassa. Les vapeurs feront la traversée du lac dans le sens de sa longueur en vingt-quatre heures environ. Quand on aura réuni le Nyassa au Tanganika par une voie ferrée, cette nouvelle distance sera franchie en moins de douze heures.

En quatre jours francs, on pourra se rendre de la côte à Oujji, là où Stanley a retrouvé Livingstone. Par la route de Tabora il faut compter sur quatre mois au moins !

De pareils écarts dans la durée des trajets se produiront partout en Afrique quand on se décidera à améliorer les moyens de communication. Ils se sont produits déjà dans la vallée du Nil. Gordon en témoigne lui-même. « L'année dernière, le gouverneur (sir Samuel Baker) est venu ici (à l'embouchure du Sobat) avec deux

steamers et trois compagnies et a coupé l'agglomération végétale qui barrait la rivière. A la fin, une nuit, le fleuve rompit ce qui restait de cette barrière, balaya les embarcations et les steamers à 4 milles de là et s'ouvrit un passage. Il y eut là, dit le gouverneur, un spectacle terrible. Les hippopotames entraînés criaient et mugissaient. Les crocodiles tourbillonnaient de tous côtés et le fleuve était couvert d'hippopotames, de crocodiles et de poissons morts ou mourants qui avaient été écrasés par la masse. Un hippopotame fut lancé contre le bordage du navire et y fut tué. Un crocodile fut tué de même. Le gouverneur, qui était en ce moment-là dans les marais voisins, fut obligé de faire cinq milles sur un radeau pour rejoindre son steamer. *Vous ne pouvez pas vous imaginer les avantages que je retire de l'ouverture de ce passage. Il fallait aux gens deux ans ou dix-huit mois pour aller de Khartoum à Gondokoro. Maintenant il ne faut plus que vingt et un jours en steamer.* »

Si nous avons réussi à rendre notre exposé suffisamment intelligible, on doit concevoir nettement dès à présent les résultats de la tactique indiquée.

Les lacs occupés et reliés, une immense barrière de 1500 kilomètres d'étendue empêche tout mouvement de l'est à l'ouest et inversement. Les régions centrales se trouvent donc définitivement protégées.

Mais les traitants ne renonceront pas facilement aux opérations lucratives de la traite. Contenus à l'ouest, ils s'agiteront sur place et tenteront de se réunir pour forcer la ligne. Ils n'y parviendront pas et se trouveront alors rejetés dans la zone d'action des puissances.

Celles-ci entendent rester chez elles, y agir à leur guise et n'avoir de comptes à rendre à personne. Rien de plus naturel assurément, et si les idées préconisées par nous devaient avoir pour effet de contrarier leur expansion dans leur domaine respectif, on serait arrêté par une question préjudicielle. Mais, loin d'être entravée, leur domination sera favorisée par l'existence d'un corps international agissant au centre du continent. Ces deux actions conjuguées exerceront l'une sur l'autre une action réciproque dont il importe de se rendre compte.

Les traitants, impuissants à rompre le cordon protecteur établi à l'intérieur, chercheront de nouveaux domaines à exploiter. Dominés sur leur front, ils seront entraînés à des déplacements latéraux du sud au nord. Ils seront sollicités dans ce sens, tant par l'existence de populations relativement industrieuses et riches

à l'est du Victoria, que par le besoin instinctif de se rapprocher des centres musulmans, Masai, Çomalis et autres.

Le corps international, établi sur la ligne des lacs sera dans l'impossibilité de s'opposer à ces mouvements. Mais si on examine la région où ils se produiront, on voit qu'on est là précisément dans les régions plus rapprochées de la côte, où les puissances peuvent, sans trop de difficulté, étendre leur action. La Rovuma, le Rujidji, le Rufu, la Tona, forment autant d'obstacles naturels dont la direction, sensiblement perpendiculaire à la ligne centrale, offre de grandes facilités. Ces fleuves sont accessibles par la mer, les puissances peuvent donc aisément s'y établir. On arriverait ainsi, sinon à immobiliser complètement les esclavagistes, du moins, à restreindre leurs évolutions à des zones de plus en plus étroites, et dans ces conditions, l'extirpation radicale de la traite ne serait plus qu'une affaire de peu d'années. Mais, pour que l'action individuelle des puissances puisse ainsi se faire sentir d'une manière efficace, il est essentiel qu'elle soit combinée avec une action générale exercée au centre. Ce n'est qu'après s'être brisés contre la première ligne que les esclavagistes seront condamnés à refluer dans les zones comprises entre les lacs et la mer.

Nous en arrivons donc à formuler les conclusions suivantes :

L'extinction de la traite, dans la région des grands lacs, est soumise à la réalisation de trois conditions principales :

- 1° La création de moyens de pénétration ;
- 2° L'occupation des grands lacs et leur liaison par des postes intermédiaires ;
- 3° L'occupation des lignes secondaires par les puissances.

Ces trois conditions sont nécessaires et suffisantes : nécessaires, parce que l'omission d'une seule d'entre elles détruit toute certitude dans l'action ; suffisantes, car si elles sont remplies le résultat est évident par lui-même.

V

Notre but, nous l'avons dit en commençant, était d'indiquer une méthode. Pour l'asseoir sur des bases rationnelles, il faut qu'il y ait concordance entre les moyens stratégiques, diplomatiques et financiers. Le cadre restreint de cette étude nous oblige à nous limiter à l'exposition des premiers qui d'ailleurs sont plus spécialement de notre compétence. Cependant, nous devons dès à présent faire remarquer que l'adoption d'un plan stratégique déterminé, engage nécessairement jusqu'à un certain point celle des moyens

d'actions. Du moment qu'il s'agit de faire usage de la force, on ne peut se soustraire aux lois qui en régissent l'emploi. Par suite, les combinaisons diplomatiques et financières se trouvent reléguées au second plan. Leur but est d'assurer l'exécution de la conception d'ensemble : elles ne peuvent donc être traitées utilement, que quand on se sera mis d'accord sur l'opération à exécuter. Il est inutile d'insister sur ce point. Il est bien clair en effet que l'on ne peut discuter les moyens d'action que quand l'action elle-même aura été préalablement définie. C'est ce que nous avons essayé de faire. Le jour où les comités antiesclavagistes des différents États se seront entendus sur ce premier point, on aura fait le pas le plus important.

Les bases générales ayant été ainsi arrêtées, il sera temps d'expliquer les moyens de passer de la théorie à la pratique. Nous nous bornons à énumérer les difficultés spéciales de l'opération afin de laisser pressentir les conditions auxquelles devra satisfaire le corps expéditionnaire. Elles suffiront à faire entrevoir le danger qu'il y aurait à confier l'accomplissement de l'œuvre à des troupes constituées d'après les errements suivis dans les armées européennes.

Et d'abord, il faut chercher à se rendre compte des conditions d'existence d'une troupe en Afrique. Dans un climat peu salubre, sous un soleil ardent, elle devra vivre sans pain, marcher sans routes, cantonner sans maisons, bivouaquer sans campement. A de telles causes de destruction, elle ne résisterait pas en Europe. Que sera-ce en Afrique? Brazza, qui a passé la période d'installation, qui jouit dans le Congo français de moyens de locomotion faciles¹, me citait des chiffres il y a peu de jours. Sur le personnel blanc emmené en Afrique, il n'en garde pas plus du quart. Le reste, éprouvé par le climat, démoralisé par les privations ou miné par la fièvre, doit être éliminé dans le délai de deux ou trois mois à dater de l'arrivée. Il faut donc prévoir une destruction au moins égale et prendre ses mesures pour n'être point arrêté par là. A des circonstances spéciales doit répondre une organisation spéciale ; elle ne sera pas facultative, mais dictée par les conditions stratégiques économiques, physiologiques et morales ; imposée par l'expérience du passé.

Il ne s'agira plus seulement, comme jadis pour les zouaves pontificaux, de réunir quelques fils de famille allant porter à Rome l'ardeur d'un sang parfois trop généreux, et dépenser noblement au service du Saint-Père l'exubérance de vitalité de leur jeunesse. Certes, Castelfidardo et Mentana sont de beaux titres de gloire,

¹ Quatre vapeurs d'une force, ensemble, de 320 chevaux.

mais il s'agit ici d'autre chose. Il s'agit d'aller vivre sans pain, sans toit, isolés par petits groupes au milieu des populations nègres, d'affronter le soleil, la dysenterie, la fièvre, et de revenir en Europe, le plus souvent sans avoir combattu, les yeux caves, le foie tuméfié et le corps amaigri, pour se remettre et recommencer de nouveau.

Voilà la vie que devront accepter ceux qui se dévouent à l'œuvre. Leurs précurseurs ont eu d'autres épreuves. Demandez à Brazza au prix de quelles souffrances il a doté notre pays d'une colonie nouvelle. Je ne citerai qu'un trait; je le tiens de lui-même.

Dans sa première exploration du haut Ogooué, son compagnon et lui durent s'enfuir devant les Apfourous. La caisse contenant leurs provisions de chaussures était tombée dans les chutes de Booué, ils se trouvaient sans souliers. Les pieds protégés par des bandelettes de toile ils traversèrent des marécages, marchant devant eux, à l'aventure dans la direction de la côte. L'eau, la vase, les lianes arrachaient leurs chaussures improvisées. Enfin ils parvinrent à sortir du marais, et, pieds nus, ils arrivèrent à des plaines sableuses. Ils se crurent sauvés; mais on ne pouvait s'arrêter. Le sable chauffé par le soleil des tropiques, faisait lever leur peau tuméfiée par l'eau en ampoules énormes. N'importe, il fallait marcher ou mourir. Ils marchèrent, et pendant trois jours, ils vécurent de racines et de papillons de nuit!... Enfin ils atteignirent une de leurs stations, harassés, épuisés; mais ayant résolu le problème hydrographique qui nous a valu l'État du Congo.

Quand il s'agit d'opérer dans des milieux semblables, on ne saurait être taxé de pusillanimité pour s'entourer de précautions de tout ordre. C'est en recueillant avec un soin minutieux les indications éparses dans les livres des explorateurs, en écoutant ceux qui ont visité le centre africain, en méditant ces enseignements, que l'on pourra arriver à déterminer les règles générales à suivre dans la formation du corps expéditionnaire. Nous trouverons à ce sujet, dans les ouvrages de Stanley, mais surtout dans ceux de Livingstone et de Gordon les éléments indispensables de nos études : chez Livingstone, le tableau des mœurs africaines pris sur le vif et rendu avec une simplicité qui en constitue la grandeur; chez Gordon, les détails d'organisation d'un État africain et l'application de mesures mi-partie politiques et militaires qu'il suffira quelquefois de lui emprunter.

Saluons, en terminant, ces deux grandes figures.

Dans les fastes de cette Afrique où ils ont inauguré la lutte contre l'esclavage, elles brillent toutes les deux d'un éclat incomparable. Quel étrange contraste cependant entre leurs destinées!

L'un s'est formé lui-même. Humble ouvrier dans une filature, il consacre ses rares loisirs à acquérir l'instruction qui lui manque. Il devient alors clergyman et parcourt, trente années, ces contrées qu'on croit désertes. Il en révèle les splendeurs à l'univers surpris et un moment incrédule, mais bientôt conquis par le sentiment de son impeccable droiture. Le premier, il fait connaître les horreurs de la traite, dont le tableau sanglant le poursuit dans ses rêves. Il mêle à ses voyages des visions bibliques et s'efforce de dénouer les problèmes géographiques dont son esprit perspicace a pénétré l'importance humanitaire. Il se passionne à son œuvre, mais, épuisé par trente années d'un labeur surhumain, il succombe à la tâche et s'éteint, seul, au fond des solitudes africaines.

Ses serviteurs, en pénétrant le matin dans sa tente, le trouvent agenouillé près de son lit dans l'attitude de la prière... Il était mort.

Sa dépouille, pieusement conservée par ses noirs, est rapportée dans son pays, et, au milieu de toute l'Angleterre qui se presse à ses funérailles, il reçoit, dans Westminster, les honneurs d'une sépulture royale.

L'autre est un brillant officier de l'armée anglaise. Vrai paladin des temps modernes, il met son épée au service de toutes les nobles causes. Doué de talents incomparables, il gouverne en souverain des contrées immenses, et réussit à y terminer, en peu d'années, une organisation réputée impossible. Il pacifie le Soudan, y maîtrise la traite, et son œuvre accomplie, il se dispose à apporter à l'État du Congo son activité et ses lumières. Mais, lui parti, il ne s'est point trouvé de main assez ferme pour maintenir les rebelles. Khartoum menacé fait appel à sa valeur. Il vole à son secours au travers du désert, et seul il organise et soutient la résistance.

Chaque jour, interrogeant du regard ce fleuve qui doit lui apporter la délivrance promise, il voit, avec anxiété, diminuer les ressources de la défense, prolongée bien au delà du terme où on lui a promis de le secourir. Il calcule froidement les heures qu'il a encore à vivre; mais, noble jusque dans la mort, il ne laisse pas échapper une plainte, et se venge en raillant les hésitations qui sont sa perte. Il succombe enfin devant la trahison. Sa tête est promenée, au bout d'une pique, dans les rues de cette ville où il a si longtemps commandé en maître, et son corps méconnaissable est livré aux eaux du Nil, comme pour apporter jusqu'au pied des pyramides le muet et sanglant reproche que son âme altière avait interdit à ses lèvres.

Voilà ce qu'ont été nos précurseurs!

LES ÉTOILES FILANTES

ET LES AÉROLITHES

I

LES ÉTOILES FILANTES

C'est le privilège de l'astronomie, qu'aucun des problèmes dont elle s'occupe ne demeure indifférent à la masse du public. Le physicien, le chimiste, le géologue, le naturaliste, peuvent poursuivre leurs recherches sans exciter d'autre attention que celle d'un petit nombre de spécialistes. A peine si, de temps à autre, la grande notoriété d'un de ces savants ou l'actualité particulière d'une question parvient à soulever quelque émotion en dehors du cercle des initiés. Au contraire, l'astronomie est, pour ainsi dire, dans le domaine commun. Tout le monde en suit les progrès et rougirait d'en paraître ignorer les données fondamentales. C'est que la contemplation du ciel s'impose à tous, sans exception. Quand la nuit est venue et que les bruits du dehors ont cessé, il est impossible que la voûte céleste n'attire pas les regards de chacun de nous et ne le sollicite point à une intelligente et curieuse rêverie. Quelle est la nature et la destinée de ces astres, d'éclat inégal, si harmonieusement semés à travers l'espace? Quels rapports existent entre ces luminaires et le globe que nous foulons aux pieds? D'où viennent les brillantes et passagères apparitions des comètes? Quelle cause détermine ces illuminations soudaines, aussitôt éteintes qu'entretenues, qui, pendant une fraction de seconde, dessinent sur le firmament une traînée de feu? Quelle source nous envoie ces bolides qui, après un instant d'éclat, viennent parfois faire explosion au-dessus de nos têtes, en dispersant sur le sol des fragments où se trouvent des grains de fer natif? Voilà des questions que tout le monde est naturellement conduit à se poser et, s'il appartient aux savants seuls de s'essayer à les résoudre, personne du moins ne peut ni ne veut s'en désintéresser.

Parmi tant de problèmes, il en est deux, étroitement liés l'un à l'autre, dont la solution offre un attrait tout spécial, parce qu'elle met en cause cette immuable sérénité qui, dans un premier examen,

semble être la note caractéristique du monde sidéral. Nous voulons parler des étoiles filantes et des météorites. Tandis que chaque coucher du soleil ramène à nos yeux les mêmes constellations, invariables dans leur figure comme dans leur éclat; tandis que les retours des planètes et même ceux des comètes ne semblent pas moins réguliers que le jeu des saisons, les étoiles filantes et, mieux encore, les aérolithes ou pierres tombées du ciel, apparaissent comme un trouble et apportent une note discordante au milieu de cette majestueuse ordonnance. Mais ce trouble même n'est pas sans charme, par l'élément de variété qu'il introduit dans un ensemble dont l'inflexible régularité pourrait sembler entachée de quelque monotonie. De plus, la nature particulière des météorites, par la prépondérance qu'y prend l'élément métallique, ramène la pensée vers les profondeurs insondables de notre globe, où le raisonnement et l'induction, à défaut de l'expérience directe, nous font soupçonner l'existence d'une masse de fer en fusion. De la sorte, et par une contradiction bien propre à réhabiliter le pauvre astrologue, que le fabuliste a si fort maltraité, c'est du ciel que paraît nous venir aujourd'hui le meilleur moyen de connaître ce qui se passe au centre de la planète terrestre.

Arrêtons-nous donc quelques instants sur ce double objet. Nous le pouvons d'autant mieux que les travaux de deux astronomes, l'un, Américain, M. Newton, de Yale-College, à New-Haven, aux Etats-Unis, l'autre, Italien, M. Schiaparelli, de l'observatoire Brera, à Milan, ont singulièrement éclairci cette question, longtemps demeurée si obscure. Encore n'aurons-nous pas besoin de recourir aux publications originales de ces deux savants. Un père jésuite belge, dont la mort récente est un véritable deuil pour l'Eglise et pour la science, le R. P. Carbonnelle, à la fois mathématicien, philosophe et écrivain éminent, a pris soin, il y a peu de mois, de résumer ces travaux dans une remarquable analyse¹. Sans rien sacrifier de la rigueur des théories, il a su épargner à ses lecteurs l'aridité des démonstrations mathématiques, tout en leur offrant un corps de doctrines complet, qu'il a d'ailleurs grandement marqué de son empreinte personnelle. Nous le choisirons donc pour guide et, plus modeste dans notre ambition, nous chercherons seulement à exposer, devant les lecteurs du *Correspondant*, les conclusions principales d'une étude qui ouvre à l'esprit, comme on en pourra juger, les plus attachantes perspectives. Il nous suffira, pour cela, d'ajouter aux considérations développées par le P. Carbonnelle quelques indications qu'il avait le droit de supposer connues, et,

¹ *Revue des Questions scientifiques*, octobre 1888 et juillet 1889. Bruxelles.

pour le reste, de paraphraser, pour ainsi dire, son lumineux article, en essayant d'en faire, pour le public lettré de cette Revue, une traduction accessible, comme l'éminent Jésuite avait lui-même traduit, pour une clientèle plus spéciale, les travaux astronomiques de MM. Newton et Schiaparelli.

Nous nous occuperons d'abord des étoiles filantes, qui, par le nombre, l'emportent incomparablement sur les météorites, au moins sur celles dont il est donné à l'homme d'enregistrer la chute. D'ailleurs, si le spectacle d'un aérolithe tombant du ciel est chose si rare, que très peu d'hommes en ont été les témoins; si même le nombre est relativement petit de ceux qui ont vu de leurs yeux des échantillons de météorites, soigneusement accaparés par quelques grandes collections publiques, en revanche il n'est personne de nous qui n'ait aperçu, à maintes reprises, des étoiles filantes et ne se soit posé la question de leur origine.

Pour acquérir quelque idée de la nature de ces météores, la première chose à faire est de déterminer exactement le lieu de leur apparition. S'agit-il d'étoiles qui changent de place, de planètes qui se disloquent, ou simplement de corpuscules qui s'enflamment dans notre atmosphère? Pour écarter les deux premières hypothèses, il suffit de recourir à l'inventaire de la voûte céleste. Cet inventaire est aujourd'hui en parfait état et même, depuis quelque temps, la photographie se charge toute seule de le dresser chaque jour, avec une précision supérieure à celle qu'y pourraient apporter les plus habiles observateurs. Or si l'on consulte les cartes célestes, après qu'une étoile filante a tracé son lumineux sillon, on peut vérifier qu'aucun changement n'est survenu dans le monde sidéral. Toutes les étoiles, comme toutes les planètes, sont encore à leur place. Cela ne suffit pas cependant pour qu'on puisse affirmer que les météores n'appartiennent pas à la catégorie des étoiles, où ils auraient pu ne faire qu'une apparition momentanée. Mais il existe un moyen très simple de trancher la difficulté. Pour le bien comprendre, il faut se souvenir que la brillante traînée de feu d'un météore n'embrasse pas toute l'étendue du ciel visible. Elle naît d'ordinaire en un point déterminé, pour aboutir à un autre, et ces deux extrémités, le point d'inflammation et le point d'extinction, peuvent être repérées par un observateur attentif, d'après celles des étoiles fixes avec lesquelles on les voit coïncider. Si les étoiles filantes appartenaient à ce monde stellaire, dont la distance à la terre peut être, nous le savons tous, considérée comme infinie, de quelque endroit de la surface du globe que l'une d'elles vint à être observée, le point

d'inflammation, par exemple, serait toujours vu en coïncidence avec le même élément de la voûte céleste; parce que, en raison de l'énormité de la distance, les rayons visuels, menés vers ce point à partir des divers observatoires, pourraient être regardés comme rigoureusement parallèles.

Il n'en est pas ainsi, à beaucoup près; donc les rayons visuels en question font entre eux des angles très sensibles et de même qu'un topographe peut déterminer la distance qui le sépare d'un point inaccessible, en visant ce point, successivement, des deux extrémités d'une base de longueur connue; de même les astronomes ont pu mesurer facilement la distance à la terre des points d'inflammation et d'extinction des étoiles filantes. Les nombres ainsi trouvés ont offert une concordance aussi satisfaisante que possible. Ainsi Alexandre Herschel ayant calculé autrefois que cette distance oscillait entre un maximum de 413 kilomètres et un minimum de 87, M. Newton a trouvé, pour ces mêmes extrêmes, 418 et 81 kilomètres, tandis que le P. Secchi arrivait respectivement à 420 et 80. Nous voilà loin des milliards de kilomètres qui expriment la distance de la terre à l'étoile la moins éloigné! Ce que nous appelons les étoiles filantes n'appartient donc pas, en réalité, au monde stellaire. Ce sont des corps qui ne deviennent lumineux que pendant la traversée de notre atmosphère; et, que leur inflammation soit due à la chaleur engendrée par le frottement ou qu'elle résulte, comme d'aucuns le croient, d'un phénomène électrique, il reste acquis que ces météores, aussi brillants qu'éphémères, n'ont rien à voir avec les constellations du firmament. Ils circulent dans le voisinage immédiat de la terre. Le point d'inflammation marque leur entrée dans l'atmosphère terrestre, comme leur sortie est marquée par le point d'extinction.

Faudrait-il aller plus loin, et regarder le phénomène comme exclusivement terrestre? C'est la conclusion à laquelle est arrivé un homme qui, dans notre pays, a consacré sa vie entière à l'étude des étoiles filantes, M. Coulvier-Gravier. A partir de 1846, cet infatigable observateur, bientôt secondé dans cette tâche par son gendre, avait passé toutes ses nuits (du moins celles où les nuages ne rendaient pas l'observation impossible) à noter les météores qui passaient devant ses yeux. Le gouvernement, touché de sa persévérance, avait fini par lui allouer, dans les combles du palais du Luxembourg, un modeste logement, qui lui servait d'observatoire. En 1874, le bénéfice de ce logement était encore acquis à sa famille, malgré le peu de sympathie que ces travaux rencontraient auprès des astronomes officiels de l'époque, hommes, il faut le reconnaître, d'une tout autre envergure et peu enclins à l'indulgence envers ces

études, à cause des conclusions qu'en tirait l'auteur et qui leur semblaient, à bon droit, tout à fait fausses. Quoi qu'il en soit, les observations de M. Coulvier-Gravier avaient du moins ce mérite, qu'elles fournissaient les éléments d'une statistique très exacte des étoiles filantes, et ses catalogues, notamment celui qui embrassait la période de 1846 à 1866, ne pouvaient manquer de mettre en évidence quelques faits intéressants. En effet, voici les lois que ces recherches permirent de formuler.

Si l'on appelle *nombre horaire* le nombre des étoiles filantes visibles pendant chaque heure de la nuit, ce nombre, pour une heure donnée, est loin d'être invariable. Il peut changer avec les jours et les années; mais quand les observations ont porté sur une longue période, on peut en faire la moyenne et la regarder comme caractéristique de l'heure considérée, en l'appelant *nombre horaire moyen*. Cela posé, on constate que *le nombre horaire moyen va en croissant de six heures du soir à six heures du matin*; ensuite, qu'on voit plus d'étoiles filantes *de juillet à janvier* que de janvier à juillet. L'expérience enseigne encore que les météores venant de l'est sont plus nombreux que ceux qui viennent de l'ouest, tandis qu'il en arrive à peu près autant du nord que du midi.

Au seul énoncé de ces lois expérimentales, surtout des deux premières, il semble vraiment que la cause de l'origine terrestre pour les étoiles filantes soit gagnée. En effet, ces lois n'établissent-elles pas manifestement que le phénomène dépend de l'heure et de la saison, circonstances exclusivement propres à notre globe et incapables, semble-t-il, d'influer sur des éléments extra-terrestres? Ainsi ont pensé M. Coulvier-Gravier et ses adhérents. Même cette idée leur a ouvert de nouveaux horizons. Ils se sont plu à voir, dans ces passages de corpuscules, survenant aux extrêmes limites de l'atmosphère, un indice précurseur des conditions météorologiques, destinées à prévaloir à bref délai dans les régions inférieures. Depuis si longtemps on était en quête d'une méthode scientifique pour la prévision du temps! N'était-il pas séduisant d'imaginer que les courants d'air de la surface devaient être précédés par un trouble dans les régions supérieures; que l'abondance des étoiles filantes, à de certains moments, indiquait le passage d'une bourrasque; enfin que si l'on relevait, dans chaque trimestre, par exemple, la direction suivie de préférence par la majorité des météores, on connaîtrait celle que devraient affecter, pendant la saison prochaine, les vents dominants à la surface du sol?

Pareille conclusion était peu propre à satisfaire les météorologistes, habitués à constater combien la direction du vent est liée à des circonstances purement superficielles, incapables d'avoir rien

de commun avec ce qui peut se passer à 100 kilomètres au-dessus du niveau de la mer. L'origine terrestre des étoiles filantes n'était pas plus du goût des astronomes; car ceux-ci se rendaient bien compte que, pour cheminer dans le voisinage immédiat de la terre, ces corpuscules n'en avaient pas moins toutes les allures des astres proprement dits. Et pourtant, comment échapper à cette dépendance, vis-à-vis de l'heure et de la saison, mise en incontestable évidence par les lois de Coulvier-Gravier?

Chose curieuse! c'est la discussion scientifique de ces mêmes lois qui va démontrer la nature extra-terrestre des météores, en faisant évanouir le mirage d'une dépendance qui n'existe absolument que dans la forme! C'est ici que triomphe la savante analyse de M. Schiaparelli, présentée dès 1866, sous la forme de lettres dont le destinataire était le célèbre P. Secchi, et admirablement résumée par le R. P. Carbonnelle, dans l'article que nous avons déjà mentionné.

En supposant que les étoiles filantes aient une origine cosmique, il est légitime d'admettre, à moins de cas particuliers, que celles qui passent à proximité de la terre, les seules que nous puissions voir, viennent indifféremment de tous les points de l'espace. Peut-être, à de certains moments, y en aura-t-il un groupe serré, affectant de préférence une direction déterminée. Mais si les observations embrassent une longue période, ces influences locales et temporaires cesseront d'être sensibles. On pourra donc se faire une idée très simple du phénomène, en supposant que la terre occupe le centre d'une immense sphère, la sphère céleste et que, de tous les points de cette voûte, à laquelle nous restituons pour un moment la réalité que lui attribuaient les anciens, notre planète soit uniformément bombardée par des projectiles météoriques, tous dirigés vers elle, c'est-à-dire vers le centre de la sphère, et arrivant en quantités égales des diverses parties de la voûte.

Si la terre était immobile, cette convergence des projectiles serait visible pour tout observateur, en quelque point de la terre qu'il fût placé. Chaque unité de surface de notre globe en recevrait une quantité déterminée, qui serait la même pour toutes les unités égales et aucune direction ne serait privilégiée. Mais, tandis que les météores convergent réellement vers le centre de la voûte hypothétique, la terre se meut, sur son orbite, avec l'énorme vitesse de 30 *kilomètres à l'heure*¹. Lors donc que, sur son chemin, elle

¹ Cette vitesse est celle de la translation de la terre sur son orbite; nous ne parlerons pas de la vitesse avec laquelle la terre tourne autour de son axe; car même à l'équateur, où cette vitesse de rotation (nulle aux pôles) se fait le plus sentir, elle n'est que la soixante-cinquième partie de la vitesse de

rencontre une étoile filante, la direction suivie par cette dernière n'apparaît pas, à un observateur terrestre, telle qu'elle est en réalité. Il se passe exactement la même chose que quand la pluie vient fouetter les vitres d'une voiture ou d'un wagon de chemin de fer en mouvement. Lors même que les gouttes tomberaient juste suivant la verticale, les voyageurs enfermés dans la voiture les verront venir obliquement, comme si elles étaient chassées par le vent à la rencontre du train. Il leur semblera donc que la pluie se dirige en arrière du point qu'ils occupent à chaque instant, et cela d'autant plus que le train ira plus vite. Pour une même cause, la direction apparente des étoiles filantes est déviée et la mécanique permet sans peine de prévoir l'importance de cette déviation. Il suffit de combiner géométriquement la vitesse du projectile avec une vitesse égale à celle de la terre et dirigée en sens inverse du mouvement du globe.

D'après cela, si nous continuons à considérer ce bombardement uniforme, effectué par toutes les parties de la sphère, ce n'est plus vers le centre de cette sphère, c'est-à-dire vers nous, que le mouvement apparent des projectiles doit avoir lieu; c'est en arrière de la place que nous occupons, et à une certaine distance, d'autant plus grande que la vitesse des projectiles l'emportera moins sur celle de la terre. En outre, à chaque instant, ce point de convergence sera le même pour tous les projectiles. Ainsi, notre voûte imaginaire subsiste encore; des parties égales de sa surface continuent à envoyer, avec la même vitesse, le même nombre de météores; mais ceux-ci paraissent se diriger vers un point qui ne coïncide pas avec le centre et qui, par suite, est inégalement éloigné des diverses parties de la sphère.

Concevons maintenant que, de ce point commun de convergence, nous fassions partir, dans toutes les directions, des cônes de même ouverture angulaire, qui tous aboutissent à la sphère. Bien que leur angle soit le même, comme ils ont des chemins inégaux à parcourir, ces cônes découperont, sur la sphère, des bases d'inégale amplitude, d'autant plus grandes, naturellement, que ces bases seront plus loin du sommet. Or chaque cône peut être considéré comme *ramassant* un nombre de projectiles proportionnel à la base qu'il découpe. Donc tous seront inégalement favorisés et l'un d'eux en ramassera plus que tous les autres; c'est celui dont l'axe sera le plus long. Donc la partie de la terre que rencontrera cet axe recevra, à un moment donné, plus de météores que les autres et, de plus, ceux-ci y tomberont d'aplomb, au lieu de venir obliquement. Ainsi translation; et, sous nos latitudes, elle n'en représente que la centième partie. On peut donc la négliger.

il y a dans le ciel un point de bombardement maximum : c'est l'endroit où vient aboutir l'axe du cône privilégié. Ce point a reçu un nom; les astronomes le qualifient d'*apex*, c'est-à-dire sommet, et ainsi l'on peut dire que la région favorisée de notre terre, au point de vue du passage des météores, est celle qui, à un moment donné, voit l'apex passer à son *zénith*, autrement dit dans le prolongement de la verticale. A mesure qu'on s'éloigne de cette ligne, le nombre des météores doit diminuer et il atteint son minimum aux antipodes du point considéré, c'est-à-dire sur le prolongement, à travers le globe, de la ligne qui joint l'apex au point privilégié.

Or la position de la ligne de bombardement maximum est facile à prévoir, pour peu qu'on possède les notions les plus élémentaires, relativement au mouvement propre du globe terrestre. Puisque le point commun de convergence est toujours placé *en arrière* du mouvement de translation du globe et sur sa direction, l'apex, qui lui est opposé, doit être situé *en avant* et sur la même ligne. D'ailleurs la direction que suit la terre, à chaque instant, est sensiblement perpendiculaire au rayon qui la joint au soleil. Donc l'apex doit être situé *à angle droit sur le soleil* et puisque notre globe tourne sur lui-même d'occident en orient, c'est *à l'ouest du soleil* que se trouve l'apex. Ainsi ce point accompagne le soleil dans son mouvement, comme une aiguille d'horloge, rivée à angle droit sur une autre, accompagnerait cette dernière. L'apex passe au méridien de chaque lieu *six heures avant le soleil*, dans le mouvement diurne et il est le plus haut possible (c'est-à-dire qu'il bombarde le plus possible d'aplomb), *trois mois après le soleil*, dans le mouvement annuel. Autrement dit, ce point traverse le méridien à six heures du matin, et, pour notre hémisphère, il apparaît le plus près possible du zénith, trois mois après le solstice d'été (lequel arrive le 21 juin). Par conséquent, le bombardement doit atteindre son maximum à six heures du matin et l'hémisphère nord doit recevoir plus de météores entre juillet et janvier que pendant les six autres mois.

Ce sont précisément les premières lois de Coulvier-Gravier. Ainsi ces propositions qui, au premier abord, semblaient incompatibles avec l'origine cosmique des étoiles filantes, en apportent, au contraire, la meilleure des démonstrations; tandis que, tout en paraissant étayer l'hypothèse opposée, elles n'y trouvaient, il faut bien le dire, absolument aucune explication. Quant à la prépondérance de la direction est-ouest, elle se justifie avec la même facilité, si l'on réfléchit que, pendant les heures de la nuit, les seules où l'observation des météores soit possible, la région favorisée, que nous avons précédemment définie, reste constamment à l'est du méridien de l'observateur.

Ainsi les étoiles filantes viennent du monde ultra-terrestre. Mais là ne s'arrête pas le triomphe de l'hypothèse cosmique. Une autre circonstance ressort de l'observation, qui classe, d'une façon définitive, les étoiles filantes parmi les corps *ultra-planétaires*. Cette circonstance, c'est la vitesse même des météores.

Il ne conviendrait pas d'expliquer ici en détail comment on procède à la mesure de cette vitesse. Nos lecteurs voudront bien, comme nous, croire les astronomes sur parole, s'ils énoncent la proposition suivante : en supposant vraie la théorie cosmique précédemment exposée, la simple inspection des nombres horaires moyens, tels que l'observation les établit, fournit les éléments d'un calcul mathématique, d'où l'on déduit avec sûreté le rapport qui existe entre la vitesse de translation du globe et celle des météores observés. On a trouvé de cette manière que la vitesse des étoiles filantes était, en moyenne, de *43 kilomètres et demi par seconde*; c'est-à-dire que, presque égale à une fois et demie la vitesse de la terre, elle a la même valeur que celle des *comètes* qui passent dans notre voisinage.

Il est donc prouvé maintenant, non seulement que les étoiles filantes sont des corps extra-terrestres, mais qu'elles s'éloignent de la catégorie des planètes, pour faire plutôt cortège aux comètes proprement dites. Si l'on veut bien apprécier la valeur de cette distinction, il convient de se rappeler que l'attraction solaire ou, pour parler plus exactement, l'attraction universelle, exerce des effets très différents, suivant la vitesse des corps auxquels elle s'applique. Supposons qu'un corps, quelles que soient, du reste, ses dimensions, énormes ou négligeables, se trouve, à un moment donné, en présence du soleil et dans la sphère d'action de cet astre. Si le corps est immobile, l'attraction le fera *tomber* en ligne droite vers le soleil. S'il est en mouvement, il faudra que la force d'attraction se combine avec la vitesse acquise et, pour peu que cette dernière ne soit pas dirigée vers le soleil, le corps, constamment dévié de sa direction première, supposée rectiligne, décrira *une courbe* autour de l'astre qui l'attire. Pour une certaine valeur de la vitesse (valeur qui devrait être moindre pour une plus grande distance, et supérieure pour une distance plus courte), le corps sera obligé de décrire autour du soleil une courbe fermée, ayant la forme d'un cercle aplati et qu'on appelle une ellipse; c'est le cas de toutes les planètes, pour lesquelles, d'ailleurs, l'ellipse diffère très peu d'un cercle. Si la vitesse est plus grande (toujours pour la même distance au soleil), l'ellipse se déforme, s'aplatit et finit même par s'ouvrir, se transformant en une parabole (c'est-à-dire en une courbe de la même nature

que celle que décrit, en tombant, un projectile lancé obliquement dans les airs, ou encore pareille à la trajectoire que dessine un filet d'eau, lorsqu'il s'échappe en pression du flanc d'un réservoir); c'est ce qui arrive pour toutes les comètes. Enfin, si la vitesse venait à être encore plus grande, la parabole se transformerait en une hyperbole.

Pour la distance de la terre au soleil (environ 150 millions de kilomètres), toute vitesse inférieure à *quarante-deux kilomètres* par seconde entraîne une trajectoire elliptique. A partir de ce chiffre, la courbe décrite est parabolique. Ainsi toutes les comètes passant à proximité de la terre possèdent au moins cette vitesse de 42 kilomètres, qu'on peut, pour cette raison, qualifier de *vitesse cométaire*. Et alors il sera permis de dire que *les étoiles filantes ont toutes une vitesse cométaire*. Tel est le résultat indiscutable d'une longue série d'observations. Tel est, on peut le dire, le résumé de l'expérience acquise, relativement à ces météores.

L'analogie des étoiles filantes avec les comètes va d'ailleurs s'étendre bien au delà des circonstances de la vitesse. Jusqu'ici, pour plus de simplicité, nous avons supposé que la distribution des étoiles filantes était uniforme. Mais il n'en est pas ainsi, et tous nos lecteurs ont certainement entendu parler (s'ils ne les ont pas eux-mêmes observés) de ces *essaims* ou *pluies périodiques* d'étoiles filantes, qui reviennent à des dates fixes et assignent à certaines nuits une incomparable supériorité sur les autres. De ce nombre est la pluie du 10 août, plus facile à observer, parce qu'elle tombe en une saison où le ciel est moins souvent couvert, et qui, coïncidant avec la fête de saint Laurent, a fait naître la touchante légende des larmes de feu attribuées au saint martyr. Citons ce que dit à ce sujet le P. Carbonnelle :

« A certaines dates, par exemple le 13 novembre, le 10 août, le 20 avril, le 27 novembre, au lieu de quelques étoiles filantes isolées, on aperçoit de véritables essaims, si nombreux parfois, que les observateurs comparent le phénomène à un feu d'artifice, ou l'appellent une pluie de météores. Ainsi Alexandre de Humboldt, qui observa l'essaim du 13 novembre 1799 à Cumana (Venezuela), parle de milliers de météores se succédant continuellement pendant quatre heures. Il n'y avait pas, d'après lui, une seule région du ciel large de trois diamètres lunaires qui ne fût à chaque instant traversée par des étoiles filantes : et les spectateurs se rappelaient alors que les tremblements de terre de 1766 avaient été annoncés (nous dirons précédés) par un phénomène semblable. Le 13 novembre 1833, on évalua à plus de *deux cent mille* le nombre des météores aperçus en diverses stations américaines. En 1866 et 1867 on vit de nouveau, toujours à la même date, des apparitions extrê-

mement brillantes. Mais ces feux d'artifice ne se renouvellent pas chaque année; ils sont séparés par des intervalles de trente-trois ou trente-quatre ans, et dans les années intermédiaires l'apparition du 13 novembre est beaucoup moins riche; elle est même parfois remarquablement pauvre.

« Au contraire, l'apparition du 10 août, qui n'atteint jamais de pareilles splendeurs, se pro luit chaque année avec un éclat à peu près uniforme. Celle du 27 novembre, observée surtout depuis une vingtaine d'années, a été beaucoup plus brillante en 1872 et 1885 que dans les autres années de cette période. »

Ce n'est pas seulement par le nombre considérable des météores, aperçus en quelques heures, que se distinguent les essaims. Quand, au passage d'une semblable averse, on cherche à reporter, sur une carte du ciel, la direction du sillon lumineux tracé par chaque étoile filante, on constate avec surprise que toutes ces traînées de de feu semblent diverger, comme autant de rayons, d'un même point du ciel que, pour ce motif, on appelle *radiant* de l'essaim. Chose curieuse! lorsque revient, au bout d'une année, la même pluie de météores, le radiant n'a pas changé de place. Si, une première fois, on a repéré la position qu'il occupe au sein d'une constellation déterminée, on l'y retrouvera, invariable, à chaque apparition.

Pour interpréter ce fait, remarquons d'abord que cette distribution rayonnante des trajectoires ne peut être qu'un effet de perspective. Il se passe ici la même chose que quand le soleil vient à être masqué par un nuage de peu d'étendue. Derrière ce nuage, le soleil invisible envoie dans toutes les directions des rayons divergents, qui forment ce qu'on appelle ordinairement une *gloire*. Pourtant nous savons bien que, vu le grand éloignement du soleil, tous les rayons qu'il nous envoie sont sensiblement parallèles. D'ailleurs l'expérience quotidienne nous enseigne que les lignes parallèles, par exemple les deux bords d'une route droite, nous semblent converger à mesure qu'ils sont plus éloignés de nous. Ainsi l'existence d'un radiant n'atteste qu'une chose : à savoir le parallélisme absolu des routes suivies par les météores d'un même essaim. Si l'on en doutait encore, il suffirait de comparer entre elles les positions assignées à un radiant, sur la sphère céleste, par divers observateurs, disséminés sur toute la portion de la terre d'où l'essaim est visible au même moment. On trouverait toutes ces positions identiques. Donc les radiants sont trop loin de nous pour que nous en puissions apprécier la distance. Donc on peut dire que ces centres de divergence sont situés à l'infini et, par conséquent, que les trajectoires des météores sont bien parallèles. D'ailleurs la permanence du radiant, à chaque retour de l'essaim,

démontre que son orbite est sensiblement invariable, puisque ce retour se produit quand, au bout d'une révolution, la terre traverse de nouveau l'orbite en question.

L'essaim du 13 novembre ayant son radiant dans la constellation du Lion, les étoiles filantes qui apparaissent à cette date ont reçu le nom de *Léonides*. Celui de *Perséides* a été attribué aux météores du 10 août, qui divergent de la constellation de Persée; tandis que la pluie du 27 novembre, ayant son radiant dans Andromède, marque le passage de l'essaim des *Andromédides*. On connaît aujourd'hui près de *huit cents* radiants, dont soixante-trois correspondent à des passages assez remarquables, pour que l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* juge opportun d'en faire connaître les époques et les positions. Ainsi la terre, dans son mouvement autour du soleil, traverse des centaines d'essaims, dont chacun suit dans le ciel une route bien déterminée et, chaque fois que notre globe repasse par les mêmes positions, il y retrouve les mêmes groupes de météores, invariables quant à la direction de leurs éléments, au moins pour la période embrassée par ce genre d'observations, encore très nouveau.

Pendant quelque temps, on a cru, parmi les astronomes, que ces faits pouvaient être expliqués par la circulation, autour du soleil, d'anneaux composés d'astres minuscules ou astéroïdes, qui accompliraient des révolutions semblables à celles des planètes. Si l'on suppose que plusieurs de ces anneaux soient coupés par l'orbite terrestre, chaque année, notre globe, en revenant aux mêmes points de l'espace, rencontrera les mêmes anneaux et, pendant qu'il en traversera l'épaisseur, on verra se multiplier les apparitions d'étoiles filantes. Si de plus on admet que ces anneaux ne soient pas homogènes sur toute leur étendue, mais que certaines parties aient une densité supérieure à celle des autres, enfin que la durée de leur révolution diffère sensiblement de celle de notre année sidérale, on comprendra que la terre ne rencontre les portions les plus denses qu'au bout d'un certain nombre de révolutions, et qu'ainsi les retours d'une même date puissent se signaler, non tous les ans mais périodiquement, par des chutes exceptionnelles.

De cette hypothèse, en apparence très plausible, rien ne peut plus subsister, aujourd'hui qu'il est absolument démontré que les étoiles filantes ont la vitesse des comètes. Les lois de la mécanique ne laissent à cet égard aucune indécision. Un corps doué d'une vitesse cométaire ne peut pas se mouvoir autour du soleil comme font les planètes, dont les orbites sont des ellipses presque circulaires. S'il ne décrit pas une parabole ou même une hyperbole, sa trajectoire ne peut être qu'une ellipse excessivement aplatie, dont

le grand axe a ses extrémités très éloignées du soleil, et dont un point donné ne peut revenir en coïncidence avec l'orbite terrestre qu'après un grand nombre d'années. Cependant l'observation nous montre que certaines pluies d'étoiles filantes se reproduisent exactement tous les ans, et avec la même direction. Or les météores d'une averse ne peuvent pas être les mêmes que ceux de l'année précédente; car ces derniers se sont éloignés, du point de rencontre, avec une vitesse de plus de 40 kilomètres à la seconde. Puis donc que rien n'est changé à l'aspect du phénomène, c'est que l'essaim garde la même direction et reste identique sur une longueur qui, pour chaque année, est égale à 40 kilomètres multipliés par le nombre de secondes qu'il y a dans trois cent soixante-cinq jours. Donc cet essaim, traversé chaque fois en quelques heures, possède à la fois une longueur presque indéfinie et des dimensions transversales négligeables; c'est une véritable enfilade rectiligne de météores, ce qui lui vaut le nom de *courant filiforme* (ou allongé comme un fil). Et puisque cette conclusion s'applique à tous les essaims rencontrés par la terre, on doit admettre que toute la région planétaire (pour ne parler que de ce qui est à portée de nous) est sillonnée par des milliers, peut-être par des millions de courants semblables!

Ainsi, à l'ancienne notion classique d'un solcil central, avec son cortège de planètes et de satellites en petit nombre, il faut ajouter aujourd'hui, non seulement les centaines de planètes microscopiques, chaque jour enregistrées par les observatoires, mais les milliards de corpuscules qui alimentent les pluies d'étoiles filantes et qui se groupent en innombrables courants filiformes. Quel enrichissement de ce système planétaire, autrefois considéré comme si simple, dont notre globe fait partie!

On a cherché à se faire une idée du nombre des corpuscules qui peuvent passer, dans un temps donné, au travers de l'atmosphère terrestre. D'après M. Lockyer¹, dix-sept années d'observations, poursuivies à Athènes par M. Julius Schmidt, auraient démontré que, par les nuits sans nuages et sans lune, le nombre horaire moyen des étoiles filantes, aperçues entre minuit et une heure du matin, était de quatorze. Mais, diverses expériences autorisent à croire qu'un seul observateur ne voit, au-dessus d'un horizon donné, que la sixième partie de ce qui s'y passe réellement. Il faudrait donc, pour tout voir, six personnes se partageant en quelque sorte la sphère céleste, ce qui porterait le chiffre à 84. D'autre part, le phénomène des météores lumineux se produit dans une couche atmosphérique située au plus à 120 kilomètres de la surface. De

¹ *Proceedings of the Royal society*, Londres, novembre 1887.

cette couche, un lieu donné ne voit (il est aisé de s'en assurer par le calcul) guère que la 300^e partie. Encore tout ce qui est très voisin de l'horizon se prête-t-il mal à l'observation, de sorte que le chiffre peut être réduit à $1/500$. Dans ce cas, le nombre horaire moyen, pour tout le globe, s'élèverait à *quarante-deux mille*, soit environ *un million par vingt-quatre heures*¹.

Maintenant, quelle cause a pu donner lieu à la disposition linéaire des courants de météores? C'est encore M. Schiaparelli qui va nous l'apprendre. Transportons-nous en esprit au delà des planètes extérieures, dans ces régions, infiniment éloignées de la terre, mais où l'attraction solaire continue encore à l'emporter sur celle des étoiles les plus voisines. Imaginons que là, vingt mille fois plus loin du soleil que de la terre, par exemple, il existe un nuage sphérique de poussières cosmiques, dont le centre se meuve autour du soleil avec une vitesse d'une centaine de mètres à la minute, suivant une direction perpendiculaire à celle du *rayon vecteur* qui joint ce centre à l'astre attirant. Dans ces conditions, les lois inéluctables de la mécanique ne permettent pas le moindre doute sur ce qui va se passer. Les particules du nuage, n'ayant pas de cohésion, obéiront, chacune pour leur compte, à l'attraction solaire. Elles ne vogueront pas de conserve, mais les unes prendront de l'avance; les autres se trouveront bien vite en retard et, tout compte fait, le nuage sphérique finira par devenir un groupe elliptique infiniment aplati, et dont le petit axe sera *quatre-vingt mille fois plus court que le grand axe*. Ce sera donc un filament, plutôt qu'un anneau, et comme la théorie indique qu'il y a des cas où de tels anneaux doivent tendre à s'allonger peu à peu, on comprend sans peine que plusieurs aient fini par s'étaler sur toute la longueur de leur orbite, de telle sorte que la terre peut les traverser chaque année dans les mêmes conditions.

Voilà donc expliquées l'origine et la disposition des étoiles filantes. Les essaims linéaires sont le produit final de la déformation de tous ces nuages cosmiques, qui avaient échappé au mouvement général de condensation de la nébuleuse primitive. Mais ce n'est pas assez d'avoir conquis cette notion. On est en droit d'en demander davantage. Quelque aplatie que puisse être l'orbite d'un essaim, on sait, en raison de la vitesse cométaire avec laquelle cette orbite est parcourue, qu'elle est, à très peu près, parabolique. On doit donc, en vertu des lois de la géométrie, pouvoir la déterminer tout entière, puisqu'on connaît : d'abord son foyer, qui est le soleil; puis un de ses points, qui est marqué par la rencontre de la

¹ M. Newton admet même que ce chiffre doive être porté à *vingt millions*.

terre et de l'essaim; enfin la direction de la courbe en ce point, direction qui n'est autre chose que la route suivie par les corpuscules et accusée par le radiant. Une fois cette conséquence entrevue, les astronomes n'ont pas manqué d'entreprendre la détermination des orbites des principaux essaims, et leurs calculs les ont amenés, pour quelques-uns d'entre eux, à un résultat tout à fait remarquable. Ce résultat, c'est que *plusieurs essaims de météores suivent des trajectoires elliptiques très aplaties, qui coïncident avec celles de certaines comètes périodiques.*

Par exemple, dès 1866, M. Schiaparelli constatait que l'orbite des Perséides (ou essaim du 10 août) était à très peu près identique avec celle de la grande comète découverte en 1862. Plus tard on reconnaissait l'identité de la trajectoire des Léonides (essaim du 13 novembre, dont le maximum revient tous les trente-trois ans et un tiers) avec celle de la comète observée à Marseille en 1865, par M. Tempel. Et deux autres cas semblables ont été signalés depuis lors.

On entrevoit sans peine les conséquences d'une telle similitude. Est-il le moins du monde vraisemblable que la même trajectoire puisse être suivie par des corps qui différeraient d'origine et de constitution physique? Les comètes, en définitive, sont aussi des nuages cosmiques. La matière y est condensée, au lieu d'être éparpillée comme elle doit l'être dans un essaim de météores; mais ce n'est qu'une simple différence de variété et non d'espèce, et il semble qu'il soit assez facile d'imaginer comment la transformation de l'une dans l'autre a pu se faire. On sait que, parmi les comètes, il y en a qui ne sont pas périodiques. Celles-là sont animées d'une vitesse considérable et leurs trajectoires paraboliques les entraînent beaucoup au delà de la plus grande des orbites planétaires connues, celle de Neptune. Elles traversent un instant notre système; on ne les voit qu'une fois et Dieu seul sait si elles reviendront jamais. Mais il en est d'autres qui, dans le cours des temps, ont passé assez près d'une de nos planètes pour en subir l'attraction prépondérante. Leur masse très faible les défendant mal contre cette attraction, l'effet de leur vitesse a été partiellement annulé. A partir de ce moment, elles ont été *capturées*, suivant la juste expression qu'emploient les astronomes. Leur orbite s'est trouvée diminuée et profondément modifiée; elle est devenue une ellipse, c'est-à-dire une courbe qui entraîne des retours périodiques et, depuis lors, ces astres circulent autour du soleil, comme une conquête nouvelle de notre système planétaire. Ainsi, d'après les calculs de Le Verrier, c'est en l'an 126 de notre ère que la planète Uranus aurait capturé la comète Tempel qui, depuis cette époque seulement, est assujettie

à une révolution dont la période est de trente-trois ans. Mais si cette conquête est définitive, combien elle doit être instable dans sa forme ! Quels dangers, à travers notre monde semé de planètes, ne menacent pas un nuage cométaire, qui s'est une première fois laissé prendre ? N'est-il pas admissible qu'il puisse se déformer et s'éparpiller, en totalité ou en partie, sous l'influence de nouvelles actions perturbatrices ? Une altération de ce genre, appliquée à la comète de Tempel, aurait transformé une de ses parties en un essaim de corpuscules et ainsi cette comète serait devenue, comme s'exprimait récemment M. Faye, « la mère des étoiles filantes du 13 novembre. »

De la sorte, il y aurait deux catégories de météores : la première comprendrait les véritables courants filiformes indéfinis, pour lesquels la périodicité des retours pourrait n'être qu'apparente, la terre se bornant à traverser, tous les ans, de nouvelles portions du même essaim linéaire, identiques (jusqu'à présent du moins) avec les parties précédemment rencontrées. Dans la seconde catégorie se rangeraient les essaims nés de l'éparpillement, total ou partiel, d'une comète capturée, ceux-là parcourant bien réellement la même ellipse que la comète d'où ils proviennent.

Qu'on ne dise pas d'ailleurs que cette idée de la déformation et de l'éparpillement d'une comète n'est qu'une hypothèse hardie. Un fait s'est produit, sous les yeux de la génération présente, qui en atteste absolument la réalité. Nous voulons parler de la disparition de la comète dite de Biela, disparition survenue après 1852. L'histoire de cet astre est particulièrement instructive.

En 1772, un habitant de Limoges, nommé Montaigne, avait découvert une comète, qui était demeurée visible du 8 mars au 3 avril. En 1805, une comète ayant été aperçue à Marseille, le 10 novembre, on soupçonna son identité avec celle de 1772. Mais plus d'un demi-siècle devait s'écouler avant que la question fût résolue. En 1826, une nouvelle apparition fut signalée par un officier autrichien, W. von Biela ; on l'observa pendant huit semaines, et c'est alors qu'on parvint à calculer les éléments de l'orbite, de manière à établir qu'il s'agissait bien de la comète de 1805 et de 1772. L'astre fut baptisé du nom de celui qui l'avait en quelque sorte ressuscité et l'on ne craignit pas d'en prédire le retour pour 1832, soit un peu plus de six ans après. Ce retour eut lieu en effet. Il devait se répéter en 1839 ; mais le soleil, en s'interposant, rendit l'observation impossible. On fut plus heureux en 1845. Cependant la comète n'offrait déjà plus les mêmes apparences que précédemment et manifestait des symptômes d'altération en voie de rapide développement. Cette altération n'avait d'ailleurs rien

qui pût surprendre particulièrement les astronomes; car il avait été facile de reconnaître que les circonstances du mouvement de la comète l'exposaient à de nombreuses rencontres et, par suite, à autant de dangers. Ainsi l'astre, circulaire au début (28 novembre), était allongé le 19 décembre et, le 29, un satellite, c'est-à-dire un fragment détaché, devenait visible, dans des conditions qui permirent de calculer que cette portion s'était probablement séparée dès le mois de novembre 1844. La comète et son satellite continuèrent à varier de grandeur et d'éclat jusqu'au 3 mars 1846, époque où les deux parties étaient espacées de deux cent cinquante mille kilomètres.

La période de la révolution, qui était de six ans et huit dixièmes au début du siècle, avait fini par se réduire à six ans et demi. Le retour prévu pour 1852 s'accomplit le 26 août pour la première partie; mais le P. Secchi ne revit la seconde qu'en septembre et mesura, entre elle et la première, une distance de 2 millions de kilomètres, c'est-à-dire huit fois plus grande qu'en 1846. La position du soleil ne permettait pas d'espérer qu'on pût revoir la comète en 1852; mais chacun s'attendait à l'observer en 1866, époque où toutes les circonstances semblaient devoir se réunir pour en favoriser la visibilité. Cependant l'astre fut infidèle au rendez-vous et, depuis lors, il n'a reparu ni en 1872, ni en 1879, ni en 1885.

En constatant, dès les mois d'août et de septembre 1872, l'absence totale de la comète, qui, à ce moment, aurait dû être déjà visible, on présuma que sa division s'était accentuée de plus en plus et que, sans doute, la matière en était désormais éparpillée en poussière sur l'orbite. En conséquence, les astronomes se hasardèrent à prédire, pour le 27 novembre (date où la terre devait traverser l'orbite en question), une rencontre exceptionnelle d'étoiles filantes. Cette prédiction se vérifia amplement. A New-Haven, en Amérique, bien qu'on ne pût observer que la fin de l'averse, on compta, le 27 novembre 1872, plus de mille météores en une heure, et, en Europe, on en vit, dans certaines stations, de *cinquante à cent mille* dans le même temps. De plus, le radiant, c'est-à-dire le point de divergence de tous les sillons lumineux, se trouvait dans la constellation d'Andromède. C'était donc une manifestation exceptionnelle de l'essaim des Andromédides. Or si l'on réfléchit que cet essaim, celui du 27 novembre, n'est bien connu que depuis une vingtaine d'années, enfin que ses apparitions de 1872 et de 1885 ont été beaucoup plus brillantes que celles des années intermédiaires, il n'y aura plus le moindre doute sur l'origine de ce riche groupe de météores : c'est le résultat de l'éparpillement définitif de la comète de Biela. En 1872, les deux portions de cet astre auraient

déjà dû, d'après les calculs, se trouver éloignées l'une de l'autre de 300 millions de kilomètres. Ce qu'on a vu à cette date, c'étaient, comme s'exprime le P. Carbonnelle « les traînards de l'essaim qui les remplaçait ». L'averse suivante, celle du 27 novembre 1885, a été aussi brillante que les astronomes l'avaient prédit, et c'est avec la plus entière confiance qu'on annonce celle du 27 novembre 1898.

Ainsi voilà une comète, pour laquelle la durée de la révolution, progressivement réduite, s'était abaissée à six ans et demi, et qui a été définitivement déformée et éparpillée, au point de donner naissance à un essaim linéaire de même période! Comme en outre, après deux révolutions complètes, la terre se trouve ramenée dans le voisinage de la portion la plus dense de l'essaim, la pluie de météores atteint, *tous les treize ans*, un éclat particulier. Donc, de même que le comète de Tempel était la mère des Léonides, celle de Biela est la *mère des Andromédides*; maternités douloureuses, d'ailleurs, car chacune d'elles peut coûter l'existence à une comète périodique! Heureuse encore celle-ci, quand elle peut s'en tirer par le sacrifice d'une partie de sa substance, et continuer à cheminer dans le ciel, sur la même orbite que l'essaim qu'elle a engendré. De telle sorte qu'en la voyant ainsi mutilée, dans le combat qu'elle a soutenu contre les perturbations planétaires, on serait tenté de lui appliquer le vers du fabuliste :

Même, elle avait perdu sa queue à la bataille!

On voit maintenant à quel point était justifiée l'assertion, émise au début de cet article, que la considération des étoiles filantes est venue modifier singulièrement les idées autrefois acceptées sur l'invariabilité du monde sidéral. Qu'on se reporte par la pensée aux premières années du dix-neuvième siècle. Laplace venait d'exposer les principes de la mécanique céleste et, développant les doctrines dont Képler et Newton avaient jeté les bases, il s'était attaché à faire ressortir la permanence et la stabilité qui caractérisent tous les mouvements des astres. L'univers apparaissait comme une machine admirablement construite, qui ne renfermait en elle aucune cause d'altération ni d'arrêt. Rien n'y survenait qui ne pût être prévu à l'avance et la même série de phénomènes était destinée à s'y reproduire sans changement. Les philosophes se reposaient avec complaisance dans le sentiment de cette invariabilité, qui rehaussait à leurs yeux l'essence de la matière, et si quelques-uns croyaient encore à la nécessité d'un premier moteur, pour donner à ce mécanisme admirable l'impulsion initiale, du moins, cet office accompli, toute intervention extra-matérielle devenait inutile, aussi bien que pour la conservation d'un ensemble immuable que pour

l'accomplissement d'une destinée éternelle, qui ne comportait que des changements périodiques.

Combien aujourd'hui la conception du monde est différente! C'est d'abord la géologie qui, remuant les profondeurs du globe, a montré toute la complication de l'histoire ancienne de notre planète, et recueilli des preuves qui attestent, en dépit de préjugés anciennement enracinés, à quel point le soleil actuel diffère, dans sa forme, de celui qui éclairait les premiers âges de la terre. C'est ensuite l'analyse spectrale, qui s'est attaquée au soleil comme aux étoiles, et nous y a fait entrevoir un état physique et chimique essentiellement variable, dont toutes les phases s'offrent simultanément à nos yeux dans les diverses catégories d'astres lumineux par eux-mêmes. Puis les découvertes de petites planètes se sont multipliées, introduisant une certaine complication dans notre monde solaire. A leur tour, des comètes périodiques ont disparu, qui jusqu'alors avaient été fidèles à leur révolution. Les étoiles filantes nous ont révélé l'existence de myriades de corpuscules, restes de nuages cosmiques partout disséminés, et aujourd'hui alignés en essaims, qui encombrant de telle façon l'espace interplanétaire, que notre globe ne cesse pour ainsi dire pas d'en traverser. Enfin on a vu des comètes qui, dans l'origine, poussaient leurs pérégrinations bien au delà de l'orbite de Neptune, se laisser capturer par une planète et devenir tributaires de notre système, subissant chaque jour, dans leur mouvement, quelque nouvelle perturbation, jusqu'à l'éparpillement final de leurs éléments.

Dira-t-on que tout cela porte sur des infiniment petits, que la masse des comètes est négligeable, à plus forte raison celle de leurs débris et qu'en somme le mouvement de la terre n'en est pas affecté? Peut-être; mais songeons que nos observations n'embrassent encore qu'une durée très limitée et que des milliards de quantités négligeables peuvent, à la longue, former quelque chose de très sérieux. Qui vivra verra, dit le proverbe. En tout cas, l'ancienne doctrine de l'univers immuable est sérieusement mise en échec. Le monde sidéral n'est plus cet appareil d'horlogerie dont nos pères croyaient pouvoir se vanter d'avoir défini tous les rouages, et il est permis à l'imagination d'entrevoir des vicissitudes plus sérieuses, sur lesquelles l'observation directe aura peut-être quelque prise, si la carrière de l'humanité doit se poursuivre encore longtemps.

Nous ne nous sommes occupé jusqu'ici que du mouvement des étoiles filantes et de leur origine. Sur la vraie nature de ces météores, nous avons gardé un silence prudent. Même en admet-

tant leur identité avec les comètes, on n'en est pas pour cela beaucoup plus avancé; car l'essence de ces astres est encore un mystère. On ne connaît d'eux, avec certitude, que la petitesse extrême de leur masse; mais, quant à leur état, nul ne peut dire ce qu'il est, solide, liquide ou gazeux. A la vérité, le spectroscopie montre, dans les comètes, des éléments portés à l'état de gaz incandescents. Mais cela ne prouve rien; car les comètes ne sont visibles pour nous que quand elles s'approchent sensiblement du soleil et, à cette distance, la chaleur doit être suffisante pour volatiliser certains corps. On ne peut même pas dire (la chose était tout récemment discutée à l'Académie des sciences) si l'inflammation des étoiles filantes dans notre atmosphère est due à la chaleur dégagée par le frottement ou si c'est un phénomène d'ordre électrique. Selon M. Cornu, les probabilités seraient en faveur de cette dernière hypothèse.

Tout ce qu'on sait, depuis les expériences de M. Lockyer et de divers autres physiciens, c'est que, en s'enflammant, les météores laissent voir au spectroscopie les raies caractéristiques du magnésium et des métaux alcalins, en même temps que les bandes cannelées qui trahissent le carbone. La même chose a lieu pour les comètes. De plus, l'allure des spectres semble indiquer que, pendant leur inflammation, les météores sont à une température supérieure à celle que développe le bec de gaz à courant d'air dit bec de Bunsen, habituellement employé dans les laboratoires.

Ces circonstances étant celles que met en évidence l'examen des étoiles, des nébuleuses et de la plupart, sinon de la totalité, des astres lumineux par eux-mêmes, tout ce qu'on en peut légitimement conclure, c'est que la matière des météores est semblable à celle qui compose l'ensemble des corps cosmiques et cela n'autorise aucun rapprochement plus particulier avec quelques-uns d'entre eux.

L'incertitude disparaîtrait si les météores, au lieu de se contenter d'un rapide passage dans les régions supérieures de l'air, arrivaient parfois jusqu'au contact même de la terre. Tel serait le cas si l'on pouvait prouver l'identité des étoiles filantes avec les aérolithes ou pierres tombées du ciel. Cette identité est-elle admissible? Pour le savoir, il convient de porter notre attention sur les météorites. Ce sera la seconde partie de notre tâche et si, comme tout nous le fait craindre, nous devons aboutir à cet égard à un résultat négatif, ce ne sera pas du moins un temps entièrement perdu que celui que nous aurons consacré à l'examen de l'un des plus intéressants et des plus mystérieux parmi les phénomènes physiques.

A. DE LAPPARENT.

La suite prochainement.

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION ¹

I

Ce serait mal connaître le clergé de France avant la Révolution que de juger l'épiscopat de cette époque d'après un Rohan ou un Brienne. A côté des rares évêques affligeant l'Église par leur conduite ou leur faste outré, l'histoire nous montre sur la plupart des sièges, des prélats admirables, au zèle tout apostolique, et dont quelques-uns auraient mérité d'être canonisés dans les premiers siècles du christianisme. Quand on voit des saints à la cour de Louis XV, à une époque où le duc d'Orléans, fils du Régent, pratique la pénitence dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, où une fille de France se fait carmélite, où le dauphin ¹, père de Louis XVI, ainsi que ses sœurs et sa mère, la reine, mènent une vie si pure en présence de l'avilissement du roi et de la licence qui les entoure, on s'étonnerait de ne point rencontrer des vertus là où les peuples sont en droit d'en chercher la leçon et l'exemple. L'histoire, en particulier celle des diocèses, va nous répondre.

Depuis un siècle, depuis la mort de Harlay de Champvallon, le siège de Paris avait vu se succéder de dignes pontifes. Pendant trente-cinq ans, dans des temps particulièrement difficiles, Christophe de Beaumont était resté sur la brèche. Si le succès ne couronna pas toujours ses efforts, il ne laissa pas du moins ébranler son courage ni amoindrir son caractère. Son successeur, Le Clerc de Juigné, montra sinon les mêmes talents du moins les mêmes vertus, auxquelles il sut joindre un esprit de modération et de paix qui lui valut la sympathie universelle. On aime à le voir, à Châlons, bon, accueillant

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1889.

² Voir sur ce prince l'ouvrage de M. Emmanuel de Broglie; — sur le fils du Régent, les deux articles parus au *Correspondant* (25 janvier et 10 février 1889), *Un saint à la cour de Louis XV*, par Choppin de Janvry.

pour ses prêtres, simple dans sa vie, attentif à tous ses devoirs d'évêque, vénéré de tous, et continuer ensuite à Paris, sur un plus grand théâtre, ces prodiges de charité qui rendirent son nom si populaire en 1788¹. Ne séparons pas de M. de Juigné, M. de Beauvais qui, ayant donné, en 1783, sa démission de l'évêché de Senez, vécut dans l'intimité de l'archevêque de Paris, tout occupé de sa sanctification et de bonnes œuvres. Ils furent l'un et l'autre,

¹ Mgr de Juigné fut nommé évêque de Châlons en 1764, archevêque de Paris en 1781. Quand il arriva à Châlons, le vieil évêché tombait en ruines. Il réunit les fonds pour un nouvel édifice, mais tandis que quelques évêques s'élevaient des palais, il consacra tout l'argent ramassé à bâtir un beau séminaire, qui est devenu depuis l'École des arts et métiers de la ville. C'était d'ailleurs l'usage des évêques de Châlons, dont la principale demeure était à Paris, de prendre leur pied à terre dans une des maisons situées dans le cloître, et d'en payer la location au chapitre. Mgr de Juigné compta, à son arrivée, 7000 livres au chapitre, avec droit d'occuper l'habitation louée tout le temps de son épiscopat. Il s'occupa activement de son diocèse, veillant aux écoles, protégeant le collège, favorisant les missions, les retraites ecclésiastiques, et poussant la délicatesse jusqu'à défrayer de leur route les prêtres qui avaient à s'y rendre. Dans un de ses mandements, faisant allusion à ses visites pastorales, il prie ses curés de « mettre des bornes à leur générosité. Nous vous demandons seulement un asyle et nous vous invitons dès ce moment à venir vous y asseoir à la table de votre évêque. Ne faites donc plus aucun préparatif pour nous recevoir. Cessez aussi de nous préparer des harangues. Si quelque éloge peut nous toucher, c'est le témoignage avantageux que vous nous rendrez de vos peuples. Leurs vertus, voilà le cortège avec lequel nous désirons paraître au milieu de vous. » On devine à ce langage qu'un tel évêque devait se faire aimer, et on comprend qu'en 1776, à la nouvelle que M. de Juigné venait de refuser l'archevêché d'Auch, un des plus riches bénéficiers du royaume, le chapitre ait fait chanter un *Te Deum* d'actions de grâces auquel toute la ville s'associa avec enthousiasme. Tel M. de Juigné avait été à Châlons, tel il se montra à Paris. Il ne voulut rien entendre aux conseils de ceux qui l'engageaient à orner avec plus de luxe l'archevêché où venaient parfois le voir des membres de la famille royale. Il donnait deux dîners par semaine, l'un pour ses prêtres, pour les curés, les prédicateurs; l'autre pour les évêques présents à Paris et les membres du Parlement qui administraient avec lui l'hôpital général. Un prêtre ayant dit qu'il mourrait content s'il dînait à la table de son archevêque, M. de Juigné, ayant appris son désir, s'empressa de le rendre heureux. Dans ses visites paroissiales, il se plaisait à honorer son clergé aux yeux des populations. M. de Juigné, qui maniait très bien la langue latine, fit faire une publication très remarquable, le *Pastoral parisien*, qui était en grande partie la reproduction du Rituel très soigné qu'il avait fait rédiger à Châlons. Le *Rituel de Paris* (p. xxxxi), dit de lui : « Prudentiam, modestiam, mansuetudinem, studium pacis adhibet. Sacram scripturam porsus memoria tenebat; ascivit viros doctrina, pietate conspicuos sui convictores...; ad omnigenis miseriis succurrendum tota anima se dedit, etc. » L'Académie de Châlons le proclama « un sage et un saint ». Nous avons consulté sur M. de Juigné une notice manuscrite qui nous a été communiquée par Mgr d'Hulst.

en 1789, honorés de la députation par le clergé de Paris. Mais M. de Beauvais ne devait pas trouver à la tribune de la Constituante les triomphes qu'il avait remportés dans la chaire; il mourut en 1790.

« Jusqu'à la Révolution, dit l'historien de Châlons-sur-Marne, le diocèse eut le bonheur de se voir dirigé par des évêques à la hauteur de leurs prédécesseurs et qui se faisaient un devoir d'y résider et de s'occuper activement de ses intérêts¹. » Louis de Noailles, son frère Gaston de Noailles, de Saulx-Tavannes, qui « visita jusqu'aux moindres villages et s'occupa dans le plus grand détail des églises rurales », Choiseul-Beaupré, qui marcha sur ses traces, de Juigné, forment jusqu'à Clermont-Tonnerre une succession ininterrompue de dignes pontifes. Clermont-Tonnerre était évêque de Châlons au moment de la Révolution; il devait occuper avec éclat, dans notre siècle, le siège de Toulouse, de 1820 à 1830, et mourir cardinal.

M. de Clermont-Tonnerre avait eu pour prédécesseur sur le siège de Toulouse M. de Bovet, qui, lui-même, avait succédé, en 1789, à M. de Suffren Saint-Tropez, comme évêque de Sisteron. Avant sa promotion à l'épiscopat, il était prévôt de la cathédrale et vicaire général d'Arras. Après la Révolution, les anciens du diocèse, les survivants de la Terreur, aimaient à vanter en M. de Bovet « un savant, un saint prêtre, l'honneur et le modèle du clergé² ».

Durant tout le dix-huitième siècle, le siège d'Amiens fut, comme celui de Paris, occupé par de saints évêques³. Lorsqu'en 1772, Mgr de la Motte, très avancé en âge, demanda à Louis XV l'abbé de Machault pour coadjuteur, le roi lui dit : « Il faut toujours de pieux prélats sur le siège d'Amiens. Je me souviens encore de M. Sabatier, qui faisait les fonctions de sous-diacre à mon sacre; c'était un grand homme de bien; celui d'à présent est un saint; l'abbé de Machault lui ressemblera. » L'éloge était mérité, et Louis XV savait mieux apprécier la vertu que la pratiquer. M. de la Motte fut véritablement, pendant quarante ans, l'ange de son diocèse. Sa bonté, sa charité, son activité féconde et, avec tout cela, sa piété aimable,

¹ Ed. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, 1861. 2 vol. in-8°, I, 69.

² M. de Bovet ne fit que passer sur le siège de Toulouse et donna, en 1820, sa démission à cause de sa santé. Il vécut encore dix-huit ans. Né en 1745, il mourut en 1838, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il avait publié un ouvrage sur les dynasties égyptiennes. Mgr d'Astros dit dans le mandement donné à cette occasion : « Le clergé vient de perdre le dernier membre de l'ancien épiscopat...; la religion et la science lui donneront d'éternels regrets. » (Abbé Cayre, *op. cit.*, 511-523.)

³ Voy. Soyez, *Notices sur les évêques d'Amiens*, in-8°.

sa gaieté proverbiale¹, le faisaient aimer de tous. En même temps, ne se contentant pas d'être simplement un bon évêque, il sut, par ses habitudes austères, son amour de la pénitence, son esprit de prière² et l'élan de son âme, donner à sa vie ce rayonnement de sainteté qui, depuis cent ans, font encore bénir sa mémoire. M. de Machault se montra, par sa bonté, sa simplicité, sa charité, le digne continuateur de M. de la Motte. Un joli mot de lui à Louis XVI nous le montre ennemi de tout luxe. Les évêques d'Amiens faisaient toujours l'office de sous-diacre au sacre des rois. De tous les prélats venus à Reims pour le sacre de Louis XVI, M. de Machault était le seul revêtu d'une soutane de drap violet. Le roi lui demanda pourquoi il ne portait pas de soie comme ses collègues. « C'est, répondit l'évêque d'Amiens, par un privilège de mon siège. »

Deux évêques, Belzunce et Belloy, remplissent à eux seuls le siège de Marseille durant tout le dix-huitième siècle. Belzunce est trop connu pour qu'il soit nécessaire de rappeler son héroïsme dans la terrible peste qui désola la Provence, en 1720 et 1721. Son nom

¹ Il avait cinquante ans quand il fut nommé évêque. Comme le jeune duc de Bourgogne s'étonnait qu'il n'eût point été désigné plus tôt : « C'est que, dit-il, quand le roi, votre grand-père, a une faute à faire, il l'a fait le plus tard possible ». Mgr de la Motte ayant été avec son coadjuteur visiter le religieux de l'abbaye du Gard, ils furent reçus avec une grande magnificence. « Ah ! monseigneur, s'écria le coadjuteur, si saint Bernard revenait, il ne reconnaîtrait plus ses enfants. — Ah ! monseigneur, reprit l'aimable vieillard, prenez garde : si saint Pierre revenait, il nous faudrait, vous et moi, retourner à pied. » Ils étaient venus d'Amiens en carrosse.

² Il venait de grand matin, s'éclairant d'une lanterne, à la cathédrale d'Amiens, parfois avant l'ouverture des portes ; il récitait l'office avec les chanoines. A deux reprises, il voulut se faire religieux et s'enfuit une fois à la Trappe. Il veillait aux retraites ecclésiastiques, faisait donner de fréquentes missions. Il visitait tous les ans deux cents paroisses de son diocèse, qui en comptait mille, et aimait à recevoir l'hospitalité au presbytère. Bien que très apprécié de la reine, du fils aîné et des filles de Louis XV, il n'aimait pas à paraître à la cour. Il disait au sujet de l'expression : un évêque *exilé* : « C'est à la cour ou dans la capitale que nous sommes exilés ; mais c'est une plaisanterie méchante de dire d'un père qu'on l'a exilé au milieu de sa famille et de ses enfants. » Le roi ne le voyait jamais sans se recommander à ses prières. « Sire, répondit-il, je prie tous les jours pour Votre Majesté, et je demande pour elle une grâce que je voudrais lui obtenir au prix de mon sang. — Continuez à la demander, reprit Louis XV, comprenant l'allusion, et assez ému. » Mgr de la Motte favorisait les études ; il aimait beaucoup Gresset, et donna un canonicat à l'abbé Guinée. Il encouragea la fondation de l'académie d'Amiens. Il y laissa cent dix mandements où se révèle un vrai talent d'écrivain. Il mourut à quatre-vingt-douze ans, laissant des regrets universels.

traversera les âges, porté par la bénédiction et la reconnaissance des peuples. M. de Belloy avait un esprit fin, conciliant, un caractère évangélique. Sa bonté, sa douceur, sa charité, qui éclata surtout durant l'hiver de 1789, lui gagnaient les cœurs. On sait que Napoléon le nomma, en 1802, archevêque de Paris. Il mourut presque centenaire.

A Besançon, le dix-septième siècle s'était terminé par l'épiscopat de Antoine-Pierre I^{er} de Grammont. Tout entier à ses devoirs, à la visite de son diocèse, à la tenue des synodes, au soulagement des malades, à la fondation d'un séminaire, d'un hôpital, de missions diocésaines, toujours levé à la première heure, portant le cilice, ne prenant qu'un seul repas par jour, suivant pour modèles saint Charles Borromée et saint François de Sales, il se montra le plus grand évêque qui eût occupé le siège de Besançon depuis Hugues I^{er}¹. La Révolution trouva à Besançon un prélat de non moindre naissance et de non moindre vertu, c'était Raymond de Durfort. Ce fut un évêque des temps apostoliques. D'une bonté sans bornes, d'une charité inépuisable, d'un accueil charmant, surtout avec ses prêtres, résidant strictement dans son diocèse et y vivant très simplement avec les ecclésiastiques de sa maison, d'une vie si pure que la calomnie n'osa jamais élever le moindre soupçon contre sa vertu; et, avec cela, très instruit, fidèle aux séances de l'académie de Besançon, encourageant les études, les fouilles archéologiques; d'une gaieté aimable, aiguisée d'une pointe de malice inoffensive, de bons mots et de traits charmants: sa mémoire est encore vivante dans le diocèse de Besançon². Il a mérité qu'en 1868 l'un de ses successeurs, Mgr Mathieu, fit transporter à Besançon son corps resté sous la garde du chapitre de Soleure.

Non moins saint, non moins apostolique s'était montré Mgr de Partz de Pressy durant les quarante-six ans qu'il gouverna l'église de Boulogne. Son zèle, sa charité, sa science, s'élevaient à la hauteur de tous les besoins. Statuts, rituel, catéchisme, livres d'éducation et de piété, mandements de circonstance, instructions doctrinales, ouvrages théologiques, tout avait paru à l'heure mar-

¹ Richard (abbé), *Histoire du diocèse de Besançon et de Saint-Claude*, 2 vol.

² J. Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, t. I^{er}, p. 2-8. — Son palais était meublé avec abondance et simplicité. Son mobilier, vendu après sa mort, ne monta qu'à 18 000 livres en assignats. L'accueil fait à ses prêtres les mettait d'autant plus à l'aise, que parfois une étiquette de cour les avait gênés dans leurs visites à leur archevêque. Dans les distributions de prix, le bon archevêque baisait au front les fils de marchands et de procureurs qui en étaient glorieux alors, mais qui bientôt allaient laver cette tache en chassant de sa demeure l'auguste vieillard.

quée par les besoins du diocèse ou de l'Église de France. Par les stations jubilaires, les missions diocésaines, les conférences ecclésiastiques, les concours pour les curés, il imprime un admirable élan intellectuel à son clergé dont il assure le recrutement par sa belle fondation du petit séminaire de Boulogne. En multipliant les instructions des pasteurs, en portant lui-même sa parole et ses exemples dans les plus humbles hameaux, il éclaire et développe la piété du peuple, tandis que le contraste de sa vie pauvre et sainte avec ses largesses sans bornes force l'admiration des ennemis de la religion. Le romancier Pigault, qui l'avait vu à l'œuvre, disait de lui « qu'il pouvait servir de modèle à tout le clergé du monde chrétien. » Il fut heureux de la journée du 4 août et il fit chanter un *Te Deum* d'actions de grâces pour des délibérations qui semblaient inaugurer le règne de la liberté en France. Il n'eut point la douleur d'assister à tous les excès révolutionnaires. Il mourut le 8 octobre 1789, après avoir demandé, dans un testament d'une piété admirable, d'être inhumé au pied de la croix du Calvaire, au cimetière de Boulogne, voulant, dit-il, suivre l'exemple de son consécrateur, Mgr de la Motte ¹.

On le voit, les évêques à forte trempe n'ont pas manqué au dix-huitième siècle. Malachie d'Inguibert porta toutes les austérités de la Trappe sur le trône pontifical de Carpentras ². Le diocèse de Carcassonne put voir à sa tête, durant près de cinquante ans, un de ces prélats que leur vie austère, leur piété ardente et leur charité sans bornes, recommandent à la gratitude des peuples et au souvenir de la postérité. Nous voulons parler de Mgr de Besson, oncle de Mgr de Juigné, archevêque de Paris.

Le dernier évêque d'Orange, M. du Tillet ³, a laissé dans son diocèse la trace ineffaçable de ses vertus, et sa mémoire y est encore en vénération. Sa nomination fut la première faite par Louis XVI, et elle ne pouvait être plus heureuse. C'était un prélat de vieille roche, tout entier aux devoirs de son ministère et à l'exercice de la charité. Arrivé dans son diocèse, il se mit à l'œuvre avec

¹ Deramecourt, *Le clergé du diocèse d'Arras, Boulogne, et Saint-Omer*, t. I, p. 10, 443-444.

² Voy. Jules Terris, *Les évêques de Carpentras*, 1886. Cet auteur vante les deux successeurs d'Inguibert avant la Révolution, de Vignoli et de Beni.

³ M. du Tillet était né près de Provins, d'une famille illustre de la magistrature. Sa mère ignorait encore sa nomination, quand son fils lui annonça qu'elle aurait ce jour-là à dîner l'évêque d'Orange. Elle se mit en mesure de le bien recevoir, et ne fut point peu surprise, ne le voyant point arriver, d'apprendre le mot de l'énigme. (Granget, *Histoire du diocèse d'Avignon*, t. II, p. 420-430.)

ardeur. Il commença par régler sa maison : prière, travail, récréation, tout y fut déterminé avec ordre. Il ne négligea point l'apostolat de la parole et, tous les dimanches, il expliquait l'Évangile à sa messe que tout le monde pouvait entendre.

Le diocèse de Lescar eut à sa tête un homme qui se montra près de trente ans le modèle et le père des peuples du Béarn, Mgr de Noé. D'une naissance illustre, il avait voulu, par une éducation soignée, porter ses connaissances en tout genre à la hauteur de sa noblesse. Habile écrivain, orateur disert, prêtre d'une vie sans tache, « sa piété fut l'exemple des fidèles, sa doctrine fut la lumière du clergé, sa charité le refuge des pauvres. » Il se montra en même temps homme de gouvernement dans la présidence des états du Béarn que lui conférait son siège¹. Nommé en 1802 évêque de Troyes, il fut enlevé par la maladie. Napoléon l'avait en telle estime qu'il voulait le faire cardinal.

Mgr Moreau, appelé également en 1802 à l'évêché d'Autun, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, ne fit qu'y paraître. Avant la Révolution, il avait fait aimer à Vence, et pendant plus de vingt-cinq ans à Mâcon, sa bonté, sa douceur, sa simplicité affable, son esprit conciliant et éclairé². Il eut pour successeur M. de Fontanges, qui échangeait ainsi contre un simple évêché l'archevêché de Toulouse qu'il occupait à la veille de la Révolution. « Douce et sainte figure qui se détache heureusement sur le ciel orageux de notre Révolution », il trouva le secret, dit son historien³, de couronner une belle vie par une belle mort. Il succomba à la maladie qu'il avait contractée en soignant les prisonniers de guerre, parmi lesquels l'épidémie faisait de terribles ravages.

Sur le siège d'Agen nous trouvons M. de Bonnac qui, interpellé le premier à la Constituante sur le serment à la constitution civile du clergé, devait prononcer les immortelles paroles que la postérité a recueillies. En 1818, M. de Serre, recevant Cuvier à l'Académie, eut l'occasion de vanter « ce prélat célèbre qui, dans une circonstance mémorable, a été par son courage la gloire de la religion,

¹ Voy. *Œuvres* de Mgr de Noé, 1818. Notice préliminaire.

² L'oraison funèbre de Ferdinand VI d'Espagne, prononcée en 1760, à Notre-Dame de Paris, devant le roi ; quelques mois après, le panégyrique du duc de Bourgogne, lui valurent une réputation d'orateur. Élevé, le 20 juillet 1802, au siège d'Autun, il salua dans son discours à la cathédrale le « héros pacificateur » ; il mourut le 8 septembre de la même année. Voy. *Histoire des évêques de Mâcon*, par le comte de la Rochette, 1867.

³ Abbé Cayre, *Histoire des évêques et archevêques de Toulouse*, p. 471. M. de Fontanges fut d'abord évêque de Nancy, passa sur le siège de Bourges, puis à Toulouse en 1789. Il mourut évêque d'Autun en 1814.

l'honneur de l'épiscopat et dont le nom attaché à l'histoire de nos malheurs vivra autant que leur souvenir ¹. »

Castres nous présente Mgr de la Royère que sa piété, sa douceur, sa charité ², avaient rendu cher à toute la contrée. La Rochelle jouit pendant trente-huit ans des bienfaits de Menou de Charnisay. Constamment infirme, ce prélat n'en fournit pas moins une longue carrière dont son diocèse gardera toujours le souvenir. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, instituant l'hôpital de la ville pour légataire universel et laissant déborder dans un testament admirable les sentiments apostoliques qui avaient inspiré son pontificat. Son successeur, de Crussol d'Uzès, continua ces traditions et fit admirer durant les vingt et un ans qui précédèrent la Révolution son amour de la discipline ecclésiastique et sa fermeté épiscopale ³.

M. de Séguiran, évêque de Nevers, joua un rôle important dans les assemblées provinciales et à l'assemblée des notables. L'abbé Guillon ⁴ vante « son caractère, ses vastes connaissances, ses vertus, ses talents, sa logique et l'art qu'il avait de conduire les hommes par son genre d'éloquence. » Élu député aux états généraux, il fut enlevé par la maladie avant de paraître à Versailles.

François Tristan de Cambon ⁵ termina dignement la série des évêques de Mirepoix. Il succédait à Mgr de Champflour, l'un des plus pieux et des plus charitables prélats de France. M. de Cambon marcha sur ses traces. La paix, l'harmonie, la charité parfaite qu'il fit régner dans son clergé, l'hôpital de la ville rebâti à ses frais, des secours abondants envoyés périodiquement dans chaque presbytère pour le soulagement des pauvres, de grandes routes tracées sous son impulsion dans tous les pays lui avaient gagné l'amour et la reconnaissance de ses diocésains.

En 1782, une maladie contagieuse lui fournit l'occasion de faire éclater son dévouement et son courage. Il se trouvait à Aix pour

¹ En 1818, M. de Bonnac succéda comme aumônier du roi à M. de Roquelaure, évêque de Senlis.

² Voy. *L'Ami de la religion*, 1829. Notice par M. Picot.

³ Briand, *Histoire de l'église Santone et Aunisienne*, t. III, p. 392-397.

⁴ *Les martyrs de la foi pendant la Révolution française*, IV, 568.

⁵ Tristan de Cambon, né en 1716, d'une famille distinguée de la magistrature, avait été successivement archidiacre, conseiller-clerc au Parlement de Toulouse; c'est dans cette ville qu'il vint chercher un asile, au moment des orages de la Révolution. Il y mourut. Sur le bruit que sa famille avait fait mettre un mannequin dans le cercueil, Sermet, nommé évêque constitutionnel de Toulouse, après le refus du cardinal Loménie, le fit ouvrir et s'écria : *Oui, c'est bien là le corps de mon confrère*. M. de Cambon possédait une magnifique bibliothèque composée d'ouvrages rares et de belles éditions. (Salvan, *Histoire générale de l'Église de Toulouse*, 4 vol. in-8°, IV, 518-520.)

un procès relatif aux droits de son siège ; la sentence devait être portée le lendemain. Une lettre lui annonce que la suette ravage son diocèse. Il part aussitôt, prend, en passant à Montpellier, le célèbre médecin Fouquet, arrive à Mirepoix, et parcourt tout son diocèse avec le docteur qui parvient à arrêter le cours de l'épidémie. Apprenant que la population de Toulouse est victime du même fléau, il détermine Fouquet à se rendre avec lui dans cette ville, où avaient succombé, en l'espace de douze jours, plus de mille personnes. Là encore le mal fut vaincu par la science et le zèle apostolique.

Le diocèse de Pamiers eut à sa tête, jusqu'à la veille de la Révolution, Gaston de Lévis. Pendant un long épiscopat de quarante-six ans, ce prélat déploya autant de fermeté prudente que de pieuse charité. Il tenait état d'évêque grand seigneur sans que son train nuisît en rien à ses largesses. Ne quittant guère son diocèse que pour se rendre aux assemblées générales du clergé, il sut à la fois le préserver des troubles du jansénisme et des atteintes de l'incrédulité. Son zèle éclata aussi en 1782, dans l'épidémie de suette qui fit de grands ravages dans la Guyenne et le Languedoc. A Pamiers, plus de quatre cents personnes atteintes par le fléau trouvèrent dans le dévouement du clergé, des médecins et en particulier un vieil évêque qui se multiplia, malgré ses infirmités, des secours de tout genre. M. d'Agoult, successeur de M. de Lévis, sut, pendant les deux ans qui précédèrent la Révolution, faire apprécier son esprit d'initiative, son zèle, son intelligence des grands intérêts du pays. Le siècle, qui finissait bien, avait admirablement débuté par l'épiscopat de M. de Verthamont, un de ces prélats dont la piété, l'ascendant, les bienfaits accumulés dans une grande vie, gravent profondément le nom dans la mémoire des peuples. « Jamais, dit un contemporain, évêque n'a été plus auguste ni plus admirable. Il avait eu les cheveux blancs dès sa jeunesse. Il faisait beau voir sa prestance, son geste, son corps droit jusques à la mort, ses magnifiques habits pontificaux ¹. »

Au moment de la Révolution, l'Église de Montpellier était gouvernée par Mgr de Malide, qui avait déployé à Avranches ses vertus et son zèle apostolique. Marchant sur les traces de ses deux prédécesseurs, Renaud de Villeneuve et Raymond de Durfort, fidèle observateur de la résidence, d'une charité inépuisable, plein de bonté et de douceur, attentif à encourager les études dans son clergé, bien qu'il ne fut point lui-même prédicateur et qu'il ne soit jamais monté en chaire, il avait laissé de tels souvenirs dans son

¹ Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. II, p. 341, 342, 405-415.

diocèse que, par une exception presque unique, le Premier consul songea en 1802 à le replacer sur le siège de Montpellier.

Les plus petits sièges nous offrent, au dix-huitième siècle, comme une lignée de dignes pontifes. Dans le diocèse d'Apt nous voyons se succéder, de Foresta, contemporain de Belzunce et comme lui admirable durant la terrible peste; de Vaccon, qui mérita d'être pleuré par son peuple; de la Merlière, prélat zélé, résident et prédicateur véhément; enfin Eon de Cely, homme de goûts simples, ami des lettres et des arts, peu porté à la représentation, heureux de la société de son clergé et dont son historien a pu dire que, s'il ne fut pas doué de talents supérieurs, il eut du moins les vertus, « la foi, les mœurs et même la science » des grands évêques¹.

Les évêques de Nîmes, au dix-huitième siècle, sont également dignes de tout éloge. A Fléchier, mort en 1710, a succédé la Parisière, prélat plein de foi et d'une vie exemplaire. Après lui, M. de Becdelièvre occupa durant quarante-six ans le siège de Nîmes, où ses vertus, son activité féconde, son empressement à fonder des établissements d'instruction et de secours de tout genre, lui valurent la vénération et la gratitude de ses diocésains. « Les protestants eux-mêmes rendaient justice à ses vertus, à son zèle pour pacifier les cœurs et pour éteindre les vieilles haines religieuses. Ses libéralités de tout genre et ses efforts pour le bien des populations lui ont acquis un droit sacré à l'éternel souvenir du diocèse et de la ville de Nîmes². » M. Cortois de Balore continue ces traditions glorieuses. Remarqué de bonne heure par sa piété et l'innocence de sa vie, il avait été nommé en 1776 évêque d'Alais. Il apporta dans ce pays des Cévennes, longtemps en proie aux guerres de religion, l'esprit de paix, « la tendresse du père, la même pour tous ses enfants » et plus « affectueux encore pour l'enfant prodigue ». Doué de « trop de mansuétude pour être persécuteur », il mérita que les protestants eux-mêmes se fissent les panégyristes de vertus qui l'avaient fait adorer de tout son peuple. En même temps, il usa de son crédit pour achever les travaux de sa cathédrale, pour défendre la ville d'Alais contre le Gardon, pour augmenter le patrimoine des pauvres et répandre à pleines mains les largesses. Tel il avait été à Alais, tel M. de Balore se montra à Nîmes, où il sut

¹ Il était grand amateur de médailles et autres antiquités. Il avait réuni une riche collection tirée en grande partie des environs d'Apt et des autres parties du diocèse. Il s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, et même d'agriculture. Il fit à ce sujet des communications écrites. Voy. abbé Boze, *Histoire de l'Eglise d'Apt*, 1820.

² Goiffon, *Les évêques de Nîmes au dix-huitième siècle*, p. 175.

faire aimer des protestants comme des catholiques sa bonté, sa charité universelle, son esprit pacificateur¹.

M. de Balore eut, en 1784, pour successeur à Alais, M. de Bausset, prélat si connu par ses *Vies de Fénelon et de Bossuet*. Après avoir fait aimer dans son diocèse sa douceur, sa tolérante bienveillance, « un abord également facile, une même obligeance, une charité qui ne distinguait que les malheureux », il déploya pendant la Révolution une force d'âme qui ne se démentit jamais. Malgré ses infirmités précoces, l'Église de France put jouir de ses conseils et de ses lumières durant le premier quart de notre siècle. La Chambre des pairs retentit de son éloge et l'abbé de Montesquiou, son contemporain et son ami, put vanter dans le cardinal de Bausset ce « qu'on aime dans la religion, les vertus qui honorent le plus son ministère, l'oubli de soi-même, la sagesse, la bonté et cette dignité même qui n'est que le sentiment habituel de ses devoirs. »

Notre siècle réservait également la pourpre à M. de Talleyrand-Périgord, oncle de l'évêque d'Autun, archevêque de Reims avant la Révolution, archevêque de Paris de 1817 à 1821. Celle qu'il appelle dans son testament « ma sainte mère » avait développé en lui de bonne heure une « piété tendre » et des vertus qui ne connurent point de défaillance. Durant son séjour sur le siège de Reims, il sut veiller à l'éducation du clergé, encourager les études, présider aux retraites, remplir en un mot ses devoirs d'évêque. Ses instincts et son port de grand seigneur donnaient un nouveau prix à son affabilité et à sa douceur. L'abbé de Montesquiou a pu dire en parlant de ce prélat : « Le roi (Louis XVIII) ramenait en France un évêque dont la vertu, le caractère et même *les manières angéliques* pouvaient rendre agréables et faciles les affaires les plus délicates. C'était le cardinal de Périgord. Personne n'avait donné au roi plus de marques de dévouement, personne n'avait plus honoré l'épiscopat chez les étrangers. Il n'en rapportait qu'une simplicité et une modestie qui soumettaient tout au charme de sa vertu. Ce fut à lui que le roi confia le soin de guérir les maux de l'Église, et lui-même n'en eut point de plus empressé que de s'associer le cardinal de Bausset². »

Ne séparons pas de ces deux prélats La Fare, évêque de Nancy.

¹ Voy. Goiffon, *Les évêques de Nîmes*. M. Cortois de Balore était né à Dijon, d'une famille de robe et d'épée. Son frère, Cortois de Pressigny, fut, avant la Révolution, évêque de Saint-Malo, et mourut, dans notre siècle, archevêque de Besançon. Son oncle, Cortois de Quincey, était évêque de Belley.

² *Notice sur le cardinal de Bausset*, p. 25. On a encore une oraison funèbre du cardinal de Périgord, par l'abbé Frayssinous (1821), et une notice sur sa vie, par le cardinal de Bausset.

Il eut l'honneur de prononcer en présence des trois ordres le discours d'ouverture des états généraux, et prit ensuite quelque part aux discussions de la Constituante. Honoré de la confiance de Louis XVIII pendant l'exil, comblé d'honneurs par le roi sous la Restauration, aumônier de la duchesse d'Angoulême, il devait mourir archevêque de Sens, duc et pair, cardinal.

Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le présenter au lecteur. Il fit surtout admirer en lui l'administrateur et l'homme politique. Son esprit souple et vaste avait l'intelligence des temps nouveaux. Il fut un des prélats qui, par de sages concessions, voulaient opérer sans secousse une évolution reconnue nécessaire¹. Parmi ses prédécesseurs sur le siège de Bordeaux, au dix-huitième siècle, l'histoire vante surtout les vertus de Mgr de Maniban, si strict observateur de la résidence, qu'il refusa la députation aux assemblées générales du clergé pour ne point quitter quelques mois son diocèse, et Mgr de Lussan, dont les vicaires généraux célébraient la douceur, la sagesse, la charité inépuisable, la « piété sans affectation », le « zèle sans amertume ».

Champion de Cicé avait eu pour successeur à Rodez Seignelay-Colbert, prélat vertueux, zélé, d'une piété vive, mais d'un caractère faible. A la même époque, le dernier évêque de Vabres, Jean de Castries, faisait bénir son gouvernement et gagnait « l'affection de ses diocésains par sa bonté et sa charité² ».

La Révolution mit en lumière la haute capacité, la prévoyance, la sûreté de coup d'œil, le calme et le caractère de M. de la Luzerne, évêque de Langres. Ce prélat, que notre siècle devait voir

¹ M. de Cicé regretta toute sa vie d'avoir, comme garde des sceaux, apposé sa signature à la Constitution civile du clergé. Un de ses contemporains, l'abbé Bosc (*Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, 1797), a dit de lui : « Cet évêque était très opiniâtre dans son sentiment, et il le soutenait quelquefois sans ménagement pour ses collègues, tant dans les diverses administrations où il fut employé, que dans le gouvernement de son diocèse. Il paraît cependant qu'il s'adouçissait, dès qu'on avait le courage de lui résister en face. Sa hauteur lui aliéna beaucoup de cœurs ; mais on rendit toujours justice à son expérience et à son habileté dans les affaires. »

² Voy., sur les évêques de Rodez et de Vabres, l'abbé Servières, *Histoire de l'Église du Rouergue*. Seignelay-Colbert de Caste-Hill était né en 1736, au château de Caste-Hill, en Ecosse, de la branche catholique de l'antique famille de Cuthbert. Il protégea les savants et encouragea les études dans son diocèse. « Seignelay-Colbert, dit l'abbé Servières, était doué d'une vive piété. Malheureusement ces qualités n'étaient pas suffisantes pour un évêque dans ces temps désastreux. Le prélat donna des preuves éclatantes d'un jugement peu éclairé et d'une faiblesse déplorable ». L'évêque de Vabres, Jean de Castries, avait été vicaire général et prévôt d'Albi.

cardinal, avait puisé au collège de Navarre, où étudia Bossuet, cette forte éducation théologique, qui lui était commune avec ses collègues de l'épiscopat et qui a fait de ses nombreux ouvrages une véritable encyclopédie ecclésiastique. Sa vie sans reproche jusqu'à la Révolution prit, à partir de cette époque, un caractère particulier d'austérité et de dépouillement. C'est à M. de la Luzerne que s'appliquerait, au dire de son biographe ¹, l'anecdote rapportée ailleurs par une brochure de 1789. Elle montre la délicatesse de conscience de l'évêque de Langres. Un jour il se rendait à Paris et traversait la région de son diocèse voisine alors du pays de Troyes. L'obligation de veiller aux intérêts généraux de l'Église et de l'État justifiait souvent ces voyages. Avant de franchir la limite du diocèse de Langres, il voulut se confesser. Le curé auquel il s'adressa parut embarrassé pour prêter à l'évêque le secours de son ministère ; enfin, pressé par de nouvelles instances, il lui représenta en termes assez durs qu'il manquait à un devoir de sa charge : « Votre diocèse, lui dit-il, souffre de votre absence ; les ordinations ne se font pas ; il faut conduire les clercs à Dijon, à Nancy. Je vous prie de me dispenser, monseigneur, d'entendre votre confession. » La Luzerne ne s'offensa point de ces remontrances ; il les pesa sérieusement, et les jugeant fondées, au moins pour ce cas particulier, il ajourna son voyage, rebroussa chemin et donna au courageux prêtre comme marque d'estime et de reconnaissance un bénéfice plus important.

A côté, ou plutôt au-dessus de Champion de Cicé et de La Luzerne, il faut placer M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, l'une des plus belles figures de la fin du dix-huitième siècle. Tous ceux qui l'ont connu se sont plu à célébrer en lui les grâces d'une vertu aimable et d'une séduction irrésistible. Ecrivain, orateur, membre de l'Académie française, président d'états avant de présider par deux fois l'Assemblée nationale, il sut montrer, durant la Révolution la foi, le courage qui font les évêques, le coup d'œil, l'esprit de décision qui font les hommes d'Etat. Il était né pour les grands rôles et ne fut inférieur à aucun. Il ne tint pas à lui que le terrible passage entre le monde ancien et le monde nouveau se soit effectué sans secousse et sans effusion de sang ². M. de Boisgelin

¹ Voy. *Notice sur le cardinal de la Luzerne*, par l'abbé Godard, en tête des *Œuvres*, éd. Migne. M. de la Luzerne était né à Paris, en 1738, d'une des plus illustres familles de Normandie. Son père avait épousé la sœur de Lamoignon-Malesherbes, le ministre de Louis XVI. Mgr Cortois de Pressigny, qui avait été grand vicaire de M. de la Luzerne, fit son éloge à la Chambre des pairs, le 2 juillet 1821, et vanta en lui la « loyauté, bonté, affabilité, désintéressement. »

² Voy. *Notice sur le cardinal de Boisgelin*, par M. de Bausset, en tête

avait eu pour prédécesseur, dans la capitale de la Provence, Mgr de Brancas¹, auquel quarante années d'un épiscopat tout apostolique valurent cette épitaphe : « Fondateur du petit séminaire, observateur ardent de la discipline et de la foi, modèle et généreux bienfaiteur de son clergé, père de la patrie et refuge assidu des pauvres, il a soutenu pendant sa vie beaucoup de maisons et d'innombrables familles. »

Le Franc de Pompignan était contemporain de Mgr de Brancas. Ses cinquante années d'épiscopat devaient le conduire à la Révolution française. Nommé évêque du Puy, il voulut passer trois semaines chez Mgr de la Motte pour contempler de près l'homme qu'il désirait prendre pour modèle. On le vit au Puy et plus tard à Valence simple, bon, ennemi du faste et des représentations mondaines, suivre dans son palais le règlement de Saint-Sulpice, faire la prière avec ses domestiques, prêcher, présider aux retraites, multiplier les missions, répandre des aumônes, visiter son diocèse qu'il ne quittait jamais, composer enfin contre Voltaire et les incrédules, contre les entreprises des parlements, des écrits qui, s'ils ne rappellent point Bossuet, indiquent du moins un esprit ferme et de profondes connaissances théologiques. Nous retrouverons Le Franc de Pompignan en Dauphiné et aux états généraux.

Le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, ne devait pas suivre, à la Chambre du clergé et à la Constituante, la même ligne de conduite que l'archevêque de Vienne; mais, comme évêque, il pratiquait les mêmes vertus. « Simple, modeste, affable, sobre au milieu de tous les biens de la terre, bon dans le degré le plus éminent, plein de religion, de foi et de cette décence, ornement du sacerdoce, recommandable par une pureté de mœurs que l'air de la cour, la contagion du siècle, ne ternirent jamais, charitable pour les pauvres et s'associant à toutes les bonnes œuvres de son diocèse, d'une piété touchante, d'une vie tout évangélique », voilà quel fut Mgr de la Rochefoucauld. Il apparut aux états généraux comme un patriarche. Louis XVI le vénérât comme un saint. A la dernière visite que lui fit l'abbé Edgeworth, la veille de sa mort, le roi lui demanda : « Qu'est devenu le bon cardinal de la Rochefoucauld? »

Au cardinal La Rochefoucauld il faut joindre deux frères, deux La Rochefoucauld, l'un évêque de Saintes, l'autre évêque de Beauvais. Ils surent couronner une noble carrière par le martyre et, après

des *Œuvres* du cardinal; un article de M. de M. Carné sur Boisgelin (*Correspondant de mai* 1874); une étude de M. Kerviler, *la Bretagne à l'Académie française*, 2^e éd., p. 597-658.

¹ Archevêque d'Aix de 1729 à 1770.

avoir été unis dans la vie par la plus tendre affection, ils ne vouldrent pas se séparer dans la mort¹.

Le même sort était réservé à Mgr Dulau, archevêque d'Arles, qui devait tomber martyr au massacre des Carmes. A sa première entrée dans sa ville épiscopale, en 1775, les pauvres obstruaient par son ordre le vestibule, l'escalier et les premières salles de son palais épiscopal. Sa charité, sa simplicité, sa bonté, le soin qu'il prit du collège, de son séminaire, des missions, du clergé et des paroisses, le firent bénir de tous. Sa réputation comme son zèle dépassèrent bientôt les limites de son diocèse. L'omnie de Brienne ayant perdu la confiance de ses collègues, Mgr Dulau remplit dans les assemblées générales du clergé, en 1780 et 1785, le rôle qu'avait joué auparavant l'archevêque de Toulouse. On lui doit d'importants rapports sur les mauvais livres, la congrue, le concours, la résidence. L'église d'Arles, qui fournissait ainsi un martyr à l'Église dans son dernier archevêque d'ancien régime, pouvait citer aussi avec orgueil, au dix-huitième siècle, l'épiscopat de Forbin Janson. Ce prélat, en qui battait le cœur d'un Belzunce, se montra digne, durant la peste de 1720 et 1721, de son collègue de Marseille. Nous le voyons ferme devant le fléau comme devant la populace soulevée, braver les menaces par sa ferme attitude, courir nuit et jour les maisons des pestiférés, porter les sacrements, aider à ensevelir les morts, vendre chevaux, voiture, argenterie, entraîner tout son clergé par son exemple, ordonner des processions où il marche pieds nus, la corde au cou, les yeux baignés de larmes, s'offrant à Dieu en victime pour son troupeau et, quand tous ses domestiques sont morts, allant chercher un refuge dans la maison

¹ L'histoire nous représente Mgr de la Rochefoucauld, évêque de Saintes, comme un homme de caractère et de foi; c'était aussi un gentilhomme, ayant le sentiment de sa dignité et de sa race. Il avait été, en 1775, agent général du clergé. Quoi qu'il ne fût point décrété d'accusation, il ne voulut pas se séparer de son frère en 1792, et tomba avec lui au massacre des Carmes. Ses prédécesseurs, Léon de Beaumont, Pierre de Lacore, Germain de la Chateigneraye, forment avec M. de la Rochefoucauld une suite de dignes prélats occupant le siège de Saintes, dans le cours du dix-huitième siècle. (Abbé Briand, *Histoire de l'Église Santone et Aunisienne*, 1843, 3 vol. in-8°) — Mgr de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais, fut aussi un excellent évêque, qui prodigua les bienfaits de la charité dans son diocèse. Son testament renferme ces paroles touchantes : « J'institue le bureau des pauvres de la ville de Beauvais mon légataire universel. Je recommande et même ordonne d'être enterré en vrai pauvre. » (Abbé Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*, 1842, 3 vol. in-8°.) Le cardinal de Gesvres, prédécesseur de La Rochefoucauld, avait laissé une mémoire vénérée. « Les anciens qui l'ont connu, dit l'abbé Delettre (t. III, p. 544), n'en parlent qu'avec un religieux respect. »

de son archidiacre. Sur les vingt-trois mille habitants d'Aix, plus de dix mille avaient péri victimes du fléau. Forbin Janson, dont l'âme avait soutenu le courage de son peuple, institua à sa mort les pauvres pour héritiers. Il disait dans son testament : « Je veux qu'on grave sur mon tombeau : *Ci-gît Jacques le pécheur qui a gouverné ce diocèse tellement qu'il lement.* »

Un autre saint prélat, de Maillé la Tour-Landry¹, trouva aussi dans la persécution une nouvelle auréole à ses vertus. Intrépide devant le danger, il ne voudra pas quitter Paris durant la Révolution. Il sera à peu près le seul évêque de France qui n'ait point interrompu ses fonctions et ait continué à faire des ordinations. Découvert après le 18 fructidor, envoyé à l'île de Ré, il y subira d'atroces souffrances. Élevé en 1802 sur le siège de Rennes, il ne pourra l'occuper que deux ans, ses forces étant épuisées par tant de combats. Les curés de Paris célébreront pour lui un service solennel en signe de reconnaissance.

L'épiscopat de Bretagne² était admirable avant la Révolution. Sur les neuf évêchés de la province, il n'en est pas un qui ne nous offre des prélats à l'âme apostolique, et parfois de vrais saints. Tel se montra sur le siège de Tréguier et de Nantes Mgr Fretat de Sarra dont les vertus, la piété angélique ont laissé dans ces deux villes un impérissable souvenir. Il n'avait eu qu'à suivre à Nantes les exemples de Mgr de Sauzay³, un de ces prélats dont la mémoire est bénie par plusieurs générations. Son successeur, M. de la Laurencie, fut un digne évêque.

Saint-Paul-de-Léon nous présente M. d'Andigné de la Chasse, qui donna sa démission en 1772, emportant les regrets universels. Il fut remplacé par Mgr de la Marche, pontife au cœur d'apôtre pendant son épiscopat, la providence des émigrés pendant la Révolution. Il arrivera, par sa charité, par l'ascendant que lui donnent son caractère et ses vertus dans la haute société de Londres, à réunir des millions pour ses malheureux compatriotes⁴.

¹ Il fut évêque de Gap en 1778, évêque de Saint-Papoul en 1782. Pendant la Révolution, il se tenait caché à Passy où il fut découvert après le 18 fructidor. Son voyage à l'île de Ré fut cruel. Il était enchaîné, n'ayant d'autre voiture qu'une mauvaise charrette découverte, dans laquelle il était couché sur de la paille, avec une seule couverture pour s'envelopper, dans la saison la plus rigoureuse. Un jour, durant sa route, une main amie lui jeta par la fenêtre une deuxième couverture. Son exil à l'île de Ré se prolongea jusqu'en 1799. Son courage ne se démentit pas un instant.

² Voy. pour la Bretagne : Abbé Tresvaux, *L'Église de Bretagne*, 1839, in-8° ; — Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, 6 vol. in-8°.

³ Evêque de Nantes de 1723 à 1746.

⁴ Le diocèse de Laon doit à Mgr de la Marche un beau collège, bâti à ses

Les trois derniers évêques de Saint-Malo, de la Bastie, des Laurents et Cortois de Pressigny se firent remarquer par leur piété et leur zèle. Ce dernier avait été élevé sous les yeux de son oncle, Cortois de Quincey, évêque de Belley, que la Révolution trouva entouré depuis quarante ans de l'estime universelle. M. de Pressigny joignait à ses vertus sacerdotales, à son affabilité, à sa charité, une science des affaires et une connaissance des hommes qui le firent nommer sous la Restauration ambassadeur à Rome et pair de France. Il mourut archevêque de Besançon. M. de Pressigny mérita d'avoir le comte de Serre pour panégyriste à la Chambre des pairs. L'illustre orateur nous le montre formé à « cette école fameuse, connue sous le nom d'école de Saint-Sulpice, qui, pendant plus d'un siècle, a répandu tant d'éclat sur la religion et d'où sont sortis un si grand nombre d'évêques qui ont ajouté encore à sa gloire ». Il salue en M. de Pressigny « une piété toujours tendre, toujours bienfaisante, toujours active. » Il le suit à Saint-Malo déployant ces talents d'administrateur, cette expérience précoce qu'il avait développée à l'école de M. de la Luzerne, dont il fut grand vicaire. Son zèle, son dévouement, son esprit pacificateur, ses fondations multiples, ses « charités immenses », lui gagnent à ce point, en moins de cinq ans, le cœur de son clergé et de son peuple, que, plus de trente années plus tard, la nouvelle de sa mort produira une véritable consternation dans ce diocèse de Saint-Malo qui n'avait fait que l'entrevoir et où de rares survivants pouvaient parler de ses bienfaits et de ses vertus ¹.

Quimper nous présente également une lignée de saints pontifes qui se termine dignement par Farcy de Cuillé ², Grossoles de Flamarens et Mgr de Saint-Luc. Ce dernier menait la vie d'un saint ³.

frais, ainsi qu'un séminaire pourvu de ressources suffisantes pour recevoir gratuitement les jeunes gens pauvres. Ces deux maisons lui coûtèrent près de 400 000 francs. Le prélat faisait chaque année sa visite pastorale, présidait les retraites ecclésiastiques et répandait d'abondantes aumônes. Il menait en quelque sorte dans son palais la vie de communauté, sans cesser d'être accessible pour tout le monde, surtout pour son clergé. Il observait une stricte résidence.

¹ Discours du comte de Serre à la Chambre des pairs, 17 avril 1824.

² Cet évêque était plein de zèle et très ferme sur la discipline; il présidait les retraites, les missions et passait de longues heures au confessionnal. On admirait aussi son esprit, son activité infatigable, sa charité inépuisable. Son successeur, Grossoles de Flamarens, fut transféré sur le siège de Périgueux.

³ Mgr de Saint-Luc, nommé en 1773 évêque de Quimper, en remplacement de Grossoles de Flamarens, appelé au siège de Périgueux, donna l'exemple de toutes les vertus épiscopales. Tonsuré dès l'âge de sept ans, il montra dès cette époque une piété qui ne se démentit jamais. Elevé à

Sur le siège de Rennes, M. de Girac faisait apprécier avec les talents d'un administrateur souple, conciliant et habile, sa charité, son zèle, sa sollicitude pour toutes les branches de l'instruction publique. Un de ses contemporains, le cardinal de la Fare, nous le présente se distinguant, « dans ses premières études, autant par ses succès brillants que par la piété tendre et l'esprit de conduite qu'il conserva toujours. » Il se plaît à vanter en lui la « finesse de l'esprit, la rectitude du jugement, la profondeur des vues, l'étendue des idées, une instruction presque universelle, » un cœur ouvert à toutes les infortunes, une mémoire qui, n'ayant rien oublié, lui permettait de faire encore, dans un âge très avancé, le charme de la société la plus choisie. Son souvenir « honorera longtemps l'église gallicane dont il fut jusqu'à son dernier jour la tradition vivante et un véritable oracle ¹ ».

Sur le siège de Vannes, Amelot se montrait plein de modération et de sagesse, strict observateur de la résidence, attentif à tous les détails de l'administration, plein d'affectueuse bonté pour son clergé. Nous aurions à faire le même éloge de Mgr Le Mintier que la Révolution trouva évêque de Tréguier ². Le dernier des évêques

l'épiscopat malgré lui, il résida constamment dans son diocèse, et s'acquit une véritable réputation de sainteté. Levé de grand matin, donnant de longues heures aux exercices de piété, il menait, dans son palais, la vie d'un religieux. Chaque fois qu'il allait aux états de Bretagne, il avait coutume de s'arrêter, au retour, à la chartreuse d'Auray pour y passer quelques jours dans le recueillement et la retraite. Plein de bonté et d'affection pour ses prêtres, attentif à visiter son diocèse, d'une générosité inépuisable pour les pauvres, il fit bénir son nom et se montra le modèle de son troupeau. La Révolution le trouva inébranlable dans ses principes. Il mourut en 1790, au moment où la persécution commençait à se faire sentir dans les provinces.

¹ Cardinal La Fare, *Notice sur M. François Bateau de Girac*, évêque de Rennes, 1821. Bonaparte voulut nommer à un évêché M. de Girac; il refusa et n'accepta qu'un canonicat à Saint-Denis. Il vécut à Paris entouré de la considération que lui méritaient ses vertus, ses lumières et la sagesse de ses conseils. Il mourut en 1820, âgé de quatre-vingt-huit ans.

² Mgr Le Mintier était instruit, pieux, exact observateur de la résidence et plein de bonté pour ses prêtres. On pouvait lui reprocher d'ordonner trop facilement certains sujets qui plus tard firent défection. Il mourut à Londres en 1801. L'abbé de Lubersac, dans son *Journal de l'émigration*, a fait de lui cet éloge qui est la plus belle des oraisons funèbres : « La mort de M. Le Mintier, dit-il, causa un deuil général, non seulement dans le clergé résidant à Londres et dans toutes les parties de l'Angleterre, mais parmi tous les ordres et classes de l'émigration. D'une voix unanime la justice publique proclama qu'en sa vénérable personne l'Église gallicane venait de perdre une de ses lumières, le clergé en général un modèle de perfection évangélique, ses dignes coopérateurs, ministres des saints autels,

de Saint-Brieuc, où ne figurent que de dignes pontifes dans tout le cours du dix-huitième siècle, Regnault de Bellecisz, eut la gloire de convertir La Harpe dans les prisons de la Convention. Le spectacle des vertus du prélat, supportant avec un calme admirable et une force toute chrétienne de violentes douleurs de goutte et les tristesses de la détention, firent autant d'impression que ses discours sur l'illustre littérateur.

La prison, l'exil, l'échafaud, le martyr, apportent ainsi à tous ces évêques « ce quelque chose d'achevé que le malheur donne aux grandes vertus ». M. de Hercé, évêque de Dol, nous en fournit pour la Bretagne un dernier et illustre exemple. Durant les vingt-deux ans d'épiscopat qui précédèrent la Révolution, il fournit une carrière pleine de foi, de zèle, d'ardeur apostolique; couronnée par une fin tragique, elle a rendu son nom populaire et vénéré dans toute la Bretagne ¹.

On le voit, la Bretagne possédait un admirable épiscopat avant la Révolution. Ses évêques durent contribuer largement à conserver, à développer l'esprit chrétien qui est resté vivant dans cette province, et cet esprit chrétien lui-même, en entourant les premiers pasteurs d'une atmosphère de foi et de piété, était un nouveau stimulant pour leur zèle et pour leurs vertus.

Il faudrait reproduire les histoires de chaque diocèse pour montrer tous les mérites de l'épiscopat français avant la Révolution. Ici on risque de se laisser entraîner, par le fréquent spectacle des mêmes vertus, à une sorte de monotonie dans la louange. Nous aurions à signaler de Fumel, le père, le bienfaiteur et, par sa piété, le modèle de l'église de Lodève pendant quarante ans; de Reboul de Lambert qui, durant près d'un demi-siècle, fut à la fois le pontife et l'apôtre du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux ²;

un père consolateur, et les fidèles de son diocèse, un tendre ami toujours prêt à leur donner l'instruction et la nourriture spirituelle. »

¹ Mgr de Hercé, sacré évêque de Dol en 1767, s'annonçait comme un apôtre à son diocèse et soutint, pendant tout son épiscopat, l'opinion qu'il avait fait concevoir de ses vertus. Exact observateur de la résidence, il ne quittait jamais son troupeau; nombre de clercs des évêchés voisins vinrent recevoir l'ordination de ses mains. Attentif à ses visites pastorales, il parcourait à pied les paroisses de son diocèse et se mettait à la tête des missionnaires qu'il chargeait d'évangéliser les pauvres. Il présidait toujours les retraites de ses prêtres, qu'il portait à la piété par ses exemples et par ses discours. Sous la Révolution, M. de Hercé, ayant pris part comme aumônier des émigrés à l'expédition de Quiberon, il fut condamné à mort et fusillé avec son frère. Son neveu a été évêque de Nantes dans notre siècle.

² Ce prélat rendit un jour visite à l'évêque de Viviers, M. de Savines, qui lui montrait sa belle meute. « La mienne l'emporte sur la vôtre, répondit Reboul de Lambert. Elle comprend les pauvres, les borgnes, les

Grossoles de Flamarens, évêque de Périgueux, dont les contemporains¹ se plaisaient à vanter la foi et la pureté de vie; Falcombelle de Ponte d'Albaret, que sa bonté, sa générosité rendaient populaire dans son diocèse, au point qu'il fut élu à l'unanimité maire de Sarlat, sa ville épiscopale²; Desnos³ que fit admirer, à Rennes et à Verdun, sa foi et son inépuisable charité; La Ferrounays, que Saint-Brieuc, Bayonne et Lisieux virent tout entier à ses devoirs, d'une bonté communicative, d'une tendre compassion pour les malheureux; les quatre Castellane, évêques de Mende, de Senez, de Toulon, de Lavaur, et dont le premier devait tomber martyr de la foi à l'orangerie de Versailles⁴.

II

Lorsque nous avons à signaler, sur la fin de l'ancien régime, quelque rare prélat peu édifiant ou moins apostolique, Dieu, pour faire contrepoids, permet d'ordinaire que sur le même siège il soit précédé ou suivi par quelque saint évêque. Entre M. de Choiseul, et Rohan-Guéméné, prélats un peu mondains et hommes de cour, se place, à Cambrai, l'épiscopat de Rosset de Fleury. Ce dernier avait mérité, par sa piété, son amour de la résidence d'être appelé

aveugles, les boiteux, les estropiés. » — Les paysans qui l'avaient connu disaient de lui dans le patois du pays : « *A quo erou un famous abesqué, un grand religionnari; foulé marcha dréztz, si noun, etc.* »

¹ Ces témoignages ont été recueillis par l'abbé Audierne, qui fut pendant vingt ans vicaire général de Périgueux.

² Son administration, comme maire et seigneur de Sarlat, fut très paternelle. Il était indulgent pour les chasseurs qui violaient sur ses terres les lois féodales; il faisait l'abandon de tous les droits fiscaux qui lui revenaient comme seigneur et baron de Sarlat. Il aimait les pauvres et se mêlait simplement à toutes les classes de la population. Après sa prise de possession, il consacra trois ans à la visite de son diocèse. Sa douceur, sa bonté, le faisaient aimer de son clergé. En 1782, une épidémie dite *la suette* atteignit six cents personnes; quarante-sept périrent. M. d'Albaret visita presque tous les malades. Pendant la Révolution il fut découvert à Sarlat où il se tenait caché; le souvenir de ses vertus le sauva.

³ René Desnos, né en 1716, évêque de Rennes en 1761. Il eut des difficultés avec le parlement de Rennes. Louis XV lui offrit en 1770 le siège de Bordeaux; il préféra Verdun, parce qu'il n'y avait pas de parlement.

⁴ L'abbé Guillon (*les Martyrs de la foi pendant la Révolution*, 1820, 4 vol. in-8°) fait l'éloge des quatre Castellane. Il dit que l'évêque de Mende observait la résidence, ne venant à Paris que pour d'impérieuses nécessités bien qu'il y eût sa famille. Il ranima dans son clergé l'esprit ecclésiastique et répandit d'immenses aumônes. Castellane-Adhémar, évêque de Senez, mourut en 1788; l'évêque de Toulon était Elleon de Castellane-Mazaugues, l'évêque de Lavaur un Castellane Saint-Maurice.

le petit saint de Tours. Il refusait de quitter le siège de Saint-Martin pour Cambrai. « Il faut bien que vous acceptiez, lui dit Louis XV, Fénelon n'y est pas encore remplacé. » Rosset de Fleury fit tout pour mériter un tel éloge.

Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, avant la Révolution, est un des prélats les plus attaqués; mais les accusations portées contre lui ne sont pas prouvées¹. M. de Breteuil, en montant sur le siège de Montauban, avait trouvé toutes vivantes les traditions de son prédécesseur immédiat, Michel de Verthamon de Chavagnac. Ce digne prélat, tout entier au gouvernement de son diocèse, s'absenta à peine quelques jours durant un épiscopat de trente-trois ans. Les visites pastorales, les prédications, les retraites, sa sollicitude pour son clergé et chacune des paroisses, remplissent sa longue carrière. Dur pour lui-même, d'une piété tendre, d'une table frugale, d'une vertu sans ombre, il mourut laissant les pauvres dans la consternation et tout le diocèse dans la douleur. Après avoir assisté les malheureux durant sa vie, il ne voulut pas les quitter à la mort; il demanda à être enterré près des bâtiments de l'hospice².

A Montauban, un saint évêque précède un évêque contesté. Au Mans, il le suit. A M. de Grimaldi succède M. de Gonssans, prélat aux mœurs irréprochables, au cœur évangélique, que Louis XVI n'avait pas choisi en vain pour relever la discipline dans le diocèse du Mans³.

M. de Grimaldi prenait la place, à Noyon, de M. de Broglie, frère du dernier maréchal de Broglie et de ce comte de Broglie dont *le Secret du roi* nous a fait connaître le rôle et les talents diplomatiques. Mgr de Broglie était un très saint prêtre, nullement mêlé à la vie agitée de ses frères et passant pour être d'une humeur plus douce que le reste de sa famille. Il mourut jeune, après quelques années d'épiscopat⁴, au moment où il allait recevoir le chapeau de cardinal de la couronne de Pologne. Dans la collection de ses mandements, conservés à Broglie et qui ont tous un grand caractère de piété et d'élévation, on remarque surtout celui où il demande à ses diocésains, sur un ton émouvant, des prières pour une maladie grave qui lui fait entrevoir la mort. Il laissa des regrets universels, et M. de Beauvais, évêque de Senez, son ancien

¹ Voy. à ce sujet, Daux, *Histoire de l'église de Montauban*, 2 vol. in-8°.

² Abbé Daux, *Histoire de l'église de Montauban*, 2 vol. in-8°, t. II, p. 72-87

³ Dom Piolin, *Histoire de l'église du Mans*, t. VI p. 567-568. M. de Gonssans rétablit entre autres choses l'abstinence du samedi supprimée par son prédécesseur.

⁴ Il fut évêque de Noyon de 1766 à 1777.

grand vicaire et son ami, se fit, en prononçant son oraison funèbre, l'organe de la douleur publique.

A Coutances, la calomnie n'avait pas épargné le dernier évêque, Talaru de Chalmazel. Le grand chantre de la cathédrale, Louis d'Auchmail, de processive et arrogante mémoire, ne perdait aucune occasion de l'humilier, même en public. En retour, son prédécesseur, M. de Quesnoy, avait su se faire aimer. Bon, pieux, savant, d'une fermeté tempérée, de manières prévenantes et affectueuses pour ses prêtres, il avait laissé un souvenir béni ¹.

A Dijon, le prédécesseur de M. de Merinville était mort laissant des dettes. M. de Merinville, nommé sur la présentation de la reine Marie-Antoinette, dont il était le plus ancien aumônier, eut le temps, durant ses deux ans d'épiscopat, de faire apprécier sa bonté, son zèle et ses vertus. Notre siècle devait le voir administrateur de l'archevêché de Lyon au nom du cardinal Fesch, en 1802, évêque de Chambéry et de Genève en 1803. M. de Merinville avait pu, dans son premier mandement, saluer en Mgr d'Apchon, l'un de ses prédécesseurs, « un prélat dont le nom sera immortel, puisqu'il est gravé, non sur le marbre et l'airain, mais dans le cœur des pauvres dont il a été constamment le père. Homme rare par la candeur de son âme, homme unique par le prodige de sa charité : elle était le besoin de son cœur ; il l'a portée souvent jusqu'à l'héroïsme ². »

A Dijon, M. de Merinville l'emporte sur son prédécesseur ; à Toul, c'est le contraire. Les vieux évêques qui ont occupé ce siège semblent avoir puisé dans les traditions d'un autre âge une vigueur, une sève apostolique que le siècle sur son déclin prend plaisir à voiler çà et là sous une parure d'amabilité et de grâces. Entre Mgr de Drouas ³, austère, sévère pour lui-même et pour les autres, toujours levé de grand matin, consacrant deux heures à la méditation et à la prière, d'une frugalité extrême, fuyant quelquefois, dans ses tournées de confirmation, la table trop bien servie du curé pour aller demander une omelette à un paysan, faisant lui-même chaque soir, dans la salle à manger, la prière à ses domestiques et à ses convives, confondus pêle-mêle, entre cet évêque et son successeur à Toul, Mgr de Champorcin, gracieux et médiocre, occupé à décorer ses chanoines, du reste irréprochable dans sa vie, le choix n'est pas difficile à faire.

On le voit par ce qui précède, il n'est pas d'évêché en France

¹ Le Canu, *Histoire du diocèse de Coutances et Avranches*.

² Abbé Sautereau, *l'évêché de Dijon et ses évêques*, 1885.

³ Évêque de Toul de 1754 à 1773. Son prédécesseur, Mgr Bégon, avait montré le même caractère et était connu sous le nom de *saint évêque*. (Mathieu, *op. cit.*, p. 150-152, 334.)

qui n'ait présenté de grandes vertus au dix-huitième siècle. La résidence elle-même était mieux observée qu'on ne pense, et Louis XV, Louis XVI, auraient pu dire à la majorité de l'épiscopat les paroles que Louis XIV, passant à Auxerre pour se rendre au siège de Besançon, adressait à l'évêque, Nicolas Colbert : « Monsieur d'Auxerre, il faut bien vous venir voir, puisqu'on ne vous voit pas à la cour. » Il y avait parfois du mérite à s'attirer de tels compliments. Il fallait de la vertu à un Maillé la Tour-Landry pour ne point quitter le diocèse de Saint-Papoul qui comptait à peine quarante paroisses. Il fallait presque de l'héroïsme, quand on avait parents et amis à la cour, pour rester enfermé dans la pauvre ville de Senez, triste, noire, humide en hiver, capitale d'un diocèse comprenant trente-deux paroisses et trente succursales. M. de Beauvais, que nous avons vu arriver si péniblement à l'épiscopat à cause de sa tache de roture, n'y tenant plus¹ et ne voulant pas manquer à ses devoirs, donne sa démission en 1783, et vient habiter Paris, sous le toit de Mgr de Juigné. Un Castellane-Adhémar lui succède. En 1789, Mgr de Ruffo de Bonneval est sacré évêque de Senez. Il se montre intrépide dans la persécution et il s'éprend tellement de son pauvre diocèse qu'après la Révolution, lorsqu'on lui offre le siège d'Avignon, il refuse en s'écriant : « Que l'on me rende ma pauvre église de Senez. Elle est petite, elle est pauvre, elle est perdue dans les montagnes, mais c'est l'épouse de ma jeunesse, c'est mon unique. Je suis et je serai à elle à la vie et à la mort². »

Il ne faut point s'attendre à rencontrer partout un tel héroïsme. Le sentiment du devoir, la difficulté des communications, retiennent pourtant le plus grand nombre des évêques dans leur diocèse. Parfois, des circonstances, des goûts particuliers aident à la résidence. Mgr de Saint-Simon de Sandricourt³ reste durant trente ans à Agde, au milieu de ses diocésains et de ses livres. Pour certains prélats, le désir de trouver un peu de calme après une vie agitée fait facilement accepter la solitude. Tencin se retira

¹ Il était peut-être aussi fatigué de ne point comprendre le langage du pays. Il avait été question de réunir le siège de Senez à celui de Digne. Mgr de Beauvais vécut à Paris dans l'intimité de Mgr de Juigné. Il s'occupait de former un séminaire de prédicateurs auxquels il fit donner des leçons, mais sans succès, par l'abbé Auger. Les évêques de Senez se mirent à habiter à Castellane, qui est dans une position riante.

² Voy. *Vie de Mgr de Ruffo-Bonneval*, par le R. P. Bérengier. Son frère avait été nommé évêque de Senez à la démission de M. de Beauvais et avait refusé.

³ Évêque d'Agde de 1759 à 1790; nommé en 1785 associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort sur l'échafaud le 8 thermidor.

dans son diocèse pour se ménager, disait-il, un intervalle entre la vie et la mort.¹ Le cardinal de Bernis ne se contentait pas de résider¹ à Alby; il visitait toutes ses paroisses et poussait la préoccupation du bon exemple jusqu'à ne point vouloir se mettre en route un jour de fête. « Bien faire ma besogne et me faire respecter et aimer de mes diocésains est, disait-il, mon but unique. »

L'*exil* du cardinal de Bernis à Albi ne dura pas longtemps. Nommé ambassadeur de France à Rome, il y représenta magnifiquement, tenant, comme il disait, l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. Il obtint pour coadjuteur sur le siège d'Albi son parent Pierre de Bernis, qui sut se faire aimer et bénir de ses diocésains. Pierre de Bernis mourut sous la Restauration, archevêque de Rouen et pair de France.

Le cardinal La Fare fit à la Chambre des pairs le plus bel éloge de Pierre de Bernis. « Parent, condisciple et ami de ce prélat, dit La Fare, j'ai, pour ainsi dire, été le témoin continuel de sa vie. Toujours pure, toujours égale, toujours active, elle me l'a montré, dans toutes les positions, religieux, modeste, charitable, fidèle à tous ses devoirs, à la vertu, à l'honneur. Une tentation périlleuse, à laquelle il n'est que trop commun de succomber, mit à l'épreuve sa jeunesse. Dès l'âge de quatorze ans, il fut à la tête d'une fortune ecclésiastique considérable et supérieure peut-être à celle dont la mort l'a trouvé investi. Mais, sans chercher à se prévaloir de cet avantage pour paraître avec plus d'éclat et multiplier autour de lui les jouissances que son âge eût pu lui faire désirer et son état lui permettre, il employait une partie de ses revenus à soutenir, au séminaire et dans les études ecclésiastiques, des jeunes gens dont des informations délicates et secrètes lui avaient fait découvrir les besoins. Aussi, dans le cours de ses études, eût-il toujours en sa faveur cet indice irrécusable de la bonté du cœur et du caractère, l'estime et l'amitié des condisciples. »

Cet éloge n'est point banal. Une jeunesse pure préparait une vie sans tache. Le coadjuteur d'Albi fit apprécier dans son diocèse, aux assemblées du clergé, comme député des états du Languedoc à la cour, comme membre de l'assemblée des notables, « la droiture de son caractère, la solidité de son jugement, la sagesse de

¹ Cette observation de la résidence valait au cardinal des témoignages d'admiration. « Vous êtes donc, monsieur, lui écrivait l'Infant de Parme, le 21 décembre 1764, dans la résolution de passer une année entière à Alby; cela est admirable et digne d'un bon archevêque. » Joly de Fleury lui parle dans sa correspondance « d'un grand archevêque qui, revêtu de la pourpre, aime mieux visiter son diocèse albigeois, que de recevoir dans la capitale les respects de tout le monde. » (Masson, *op. cit.*, p. 54-55.)

son esprit, la simplicité et l'affabilité de ses manières. L'âme toute chrétienne et toute française » de M. de Bernis, dit son panégyriste, éclata surtout aux états généraux. Après être resté pendant la Révolution fidèle à son Dieu et à son roi (les prélats de l'ancien régime ne séparaient pas l'un de l'autre), il eut le bonheur de saluer sur le trône « Louis le Désiré ». Durant les quatre années qu'il passa sur le siège de Rouen, « modèle, conseil et ami de son clergé, il s'en fit aimer. Exemple des fidèles dans ses œuvres et dans ses paroles, il fut agréable à tous. Toujours occupé des pauvres et libéral envers eux, il s'en est montré le père » ; il est mort emportant « les regrets de tous ceux qui l'ont connu ¹ ». Qui pourrait ambitionner pour sa tombe une plus belle oraison funèbre.

Les prélats qui avaient une charge à la cour étaient bien tentés de sacrifier la résidence à ce séjour enchanteur. Ils surent cependant d'ordinaire concilier ces fonctions avec leurs devoirs épiscopaux. M. Duplessis d'Argentré, évêque de Séez, avait été lecteur du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin. Nommé, en 1784, premier aumônier de Monsieur, il n'oubliait pas qu'il était évêque de Séez. Les séjours qu'il faisait dans sa ville épiscopale étaient la joie et l'édification de ses diocésains. Très bienfaisant, il faisait réparer les maisons des pauvres, construire un lavoir, tracer des promenades publiques. Il venait d'acheter une grande maison pour y installer un magnifique séminaire quand éclata la Révolution.

Son frère, Louis-Charles du Plessis d'Argentré, était évêque de Limoges. Il avait succédé sur ce siège à M. de Coëtlosquet, appelé à faire l'éducation du duc de Bourgogne. M. de Coëtlosquet était dans toute la force du mot un prélat évangélique. On le vit refuser l'archevêché de Tours et plus tard le cardinalat, gagner par sa bonté, sa piété, ses bienfaits, le cœur de ses diocésains et, lorsque ses nouvelles fonctions l'obligèrent de séjourner à Versailles, se montrer *un évêque à la cour*². Il est glorieux pour M. du Plessis

¹ Discours du cardinal La Fare à la Chambre des pairs, séance du 25 février 1823. Louis XVIII avait d'abord nommé Pierre de Bernis archevêque de Lyon, mais comme le cardinal Fesch était vivant, les bulles ne purent être expédiées. Il fut alors nommé à l'archevêché de Rouen qu'il occupa de 1819 à 1823.

² Le chanoine David de Brie écrivait à Mgr de Coëtlosquet : « Votre mémoire sera en perpétuelle bénédiction dans notre église. » Le général Lasalle (il devait trouver la mort à Wagram), alors colonel des hussards, passant un jour à Limoges à la tête de son régiment et ne pouvant obtenir de la municipalité l'avance de 10 000 francs pour le prêt de sa troupe, s'emporta en exclamations à la *husarde* et menaçait de faire un mauvais parti à la ville quand le nom de Coëtlosquet sortit par hasard de sa bouche. « Comment, colonel, dit le maire aussitôt, auriez-vous un Coëtlosquet dans votre corps d'officiers? — Oui, dit le colonel, et j'ai de plus une

d'Argentré d'avoir été jugé digne par un tel homme de lui succéder à Limoges. Du reste les deux frères d'Argentré, l'évêque de Sées et l'évêque de Limoges, surent justifier cette confiance. Ils laissèrent dans leur diocèse un tel souvenir que, dans notre siècle, les deux cathédrales de Limoges et de Sées réclamèrent leurs cendres à la terre étrangère.

Coëtlosquet avait dû rencontrer à l'Académie et à la cour M. de Roquelaure, évêque de Senlis, premier aumônier du roi. Roquelaure avait connu dans son enfance Massillon, qui l'interpella un jour en ces termes : « Jeune homme, on dit que vous voulez prêcher? avez-vous des entrailles ¹ : » Il ne manqua pas de répéter lui-même cette parole aux apprentis orateurs. Ce prélat eut l'esprit de vivre jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans et de se ménager comme panégyristes à l'Académie deux hommes de marque, Cuvier et de Serre ². Cuvier, qui prenait le fauteuil de Roquelaure, se plut à le montrer « religieux et tolérant dans l'Église, aimable et bienveillant dans le monde », homme de goût formé à l'école des anciens, toujours prêt, « jusqu'à ses derniers jours », à redire les plus beaux vers d'Horace. « Il semblait, dit Cuvier,

parente qui porte le même nom. Qu'est-ce que cela vous fait? — Ce que cela nous fait? C'est que ce nom est celui d'un de nos anciens évêques dont la mémoire sera toujours sacrée, et il ne sera pas dit qu'une personne alliée à sa famille ait éprouvé de nous un refus. » — Moins d'une heure après, les 10 000 francs étaient comptés. Comme il était d'usage pour les précepteurs des princes, M. de Coëtlosquet fut élu membre de l'Académie française. Voy. sur ce prélat, Kerviler, *la Bretagne à l'Académie française*, p. 529-596.

¹ Le P. Pététot (*Méditations*, 1889, notice par le P. Lescœur, p. 43), raconte le trait suivant : « Je l'ai vu une fois, il y a soixante ans; il en avait quatre-vingt-quatorze. A cet âge, il récitait encore de longs morceaux de Virgile et d'Horace. Il avait connu Massillon qui lui dit un jour : « Jeune homme, on dit que vous voulez prêcher : avez-vous des entrailles? » Roquelaure fit à son tour la même question à l'abbé Rauzan. Nous ignorons si M. de Roquelaure avait des entrailles, mais il prononça l'oraison funèbre d'Amélie de Saxe, belle-sœur du dauphin, et ce discours lui ouvrit les portes de l'Académie. Il prononça aussi le sermon de vêtue pour la fille de Louis XV. M. de Roquelaure, né dans le village de ce nom, en Rouergue, fut nommé évêque de Senlis en 1754, premier aumônier du roi en 1764, puis conseiller d'État, commandeur du Saint-Esprit, enfin membre de l'Académie française en 1771. Il fut du petit nombre des évêques qui ne quittèrent point la France pendant la Révolution. En 1797, il fit un voyage à Senlis, y officia et y donna la confirmation. Nommé en 1802 archevêque de Malines, il apprit par le *Moniteur*, en 1808, qu'il était démissionnaire. L'empereur lui donna pour successeur l'abbé de Pradt. Il fut premier aumônier du roi sous les trois règnes de Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII. Il mourut en 1818 âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Voy. *l'Ami de la religion*, 1818, p. 344-346.

qu'il fût pour vous une tradition vivante; il représentait en quelque sorte vos annales toutes entières. Dans sa jeunesse, il avait vécu avec les contemporains de l'auteur de *Cinna*. Dans son âge mûr, il avait siégé à côté de l'auteur de *Mérope*; dans sa vieillesse, il avait donné sa voix à de jeunes écrivains qui soutiendront encore longtemps l'honneur de notre littérature. » Le discours de de Serre est un hommage rendu à « la sagesse » du prélat qui, « dans sa longue carrière, a toujours mérité l'estime; qui, à la cour, a su conserver de la dignité sans orgueil, de la bienveillance sans souplesse; qui, comme évêque, a servi la religion avec zèle pendant plus de soixante années. » M. de Serre rappelle, comme le meilleur hommage qu'il puisse rendre à M. de Roquelaure, l'amitié que lui témoigna le dauphin, fils de Louis XV. « Ses restes mortels furent, dit-il, confiés à des mains si pures et si dévouées...; il fut chargé de déposer le cœur de ce prince au pied des autels et de le présenter pour ainsi dire à Dieu lui-même. » Cette marque de confiance d'un si bon juge n'est-elle pas le meilleur éloge d'une vie qui ne fut « qu'une chaîne continuelle de bonnes œuvres ¹ » ?

L'évêque de Chartres, M. de Lubersac, n'était pas de l'Académie, mais il joua un rôle aux états généraux. Il avait occupé le siège de Tréguier de 1775 à 1780. Il n'y eut pas grand succès, n'ayant ni le genre de vie ni les manières de son prédécesseur, Mgr de Sarra. On savait d'ailleurs qu'il n'était là qu'en passant, son titre d'aumônier de M^{me} Sophie, tante du roi, devant bientôt le rapprocher de Paris. Il fut, en effet, appelé à Chartres en 1780, et s'y montra bon évêque. Quelques-uns de ses choix prêtent à la critique. Siéyès, qu'il fit chanoine et grand vicaire, ne pouvait être donné en modèle au clergé. Mais M. de Lubersac s'occupa sérieusement de son diocèse. Au moment de sa nomination, il fit sentir à des curés qui étaient venus le féliciter à Paris qu'il eût mieux aimé les voir au milieu de leur troupeau que dans la capitale. Depuis sa prise de possession jusqu'à la Révolution française, il gouverna avec tant de piété, de zèle et d'édification qu'il se concilia le respect, l'estime et la confiance de tous ². »

¹ Discours pour la réception de Cuvier à l'Académie française, 27 août 1818, in-4^o.

² Abbé Tresvaux, *l'Eglise de Bretagne*. L'évêque de Chartres mourut à Paris, en 1822, âgé de quatre-vingt-trois ans. L'abbé de Lubersac dit de lui dans son *Journal de l'émigration* : « Parvenu à l'âge des patriarches, ses mœurs douces en rappelaient la bonté, la simplicité et la sainteté, pendant que les charmes d'un esprit uni et loyal et la sérénité d'une âme sans remords faisaient oublier son grand âge. Il ne laissa rien dans le monde que le souvenir de ses vertus et ne témoigna en quittant la vie que le regret de n'avoir pas fait davantage de bonnes œuvres. »

Louis XVI, par le choix des derniers évêques qu'il lui fut donné de nommer, sembla prendre à tâche d'effacer la mauvaise impression qu'avait faite la promotion de Talleyrand. Le 4 août 1789, M. de Pompignan, archevêque de Vienne, remplaça M. de Marbeuf à la feuille des bénéfices. Le nouveau ministre désigna M. de Coucy comme évêque de la Rochelle, en remplacement de M. de Crussol d'Uzès, M. Asseline, comme évêque de Boulogne, en remplacement de M. de Pressy, enfin M. d'Aviau, comme archevêque de Vienne, M. de Pompignan ayant donné sa démission par crainte de ne pouvoir concilier le devoir de la résidence avec ses fonctions à la cour. Le premier de ces prélats appartenant à la vieille famille des sires de Coucy, aumônier de la reine, grand vicaire de Reims, avait toutes les conditions requises de ceux que l'ancien régime appelait à la mitre¹. L'élévation de M. Asseline était déjà une conséquence de la Révolution. Ce digne prêtre avait beau être une des gloires de la Sorbonne, professeur depuis trente ans dans cette illustre école, vicaire général de Mgr de Juigné, guide et maître d'une foule d'évêques, jamais il n'eût franchi le seuil de l'épiscopat sans le mouvement d'idées qui, de toutes parts, battait en brèche les préjugés de caste². Entre les deux se place, comme naissance, M. d'Aviau, issu d'une très honorable famille. Vicaire général de M. de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, il avait montré une vie irréprochable, de la piété, de la science, du talent, du jugement, de la fermeté et de la douceur, l'intelligence des affaires et la connaissance des hommes³. Il joignait à ces qualités une modestie qui lui fit refuser l'archevêché de Vienne avec une insistance que M. de

¹ Sous la Restauration il fut archevêque de Reims et pair de France.

² La vie de Mgr d'Aviau nous fournit un nouvel exemple de ces préjugés de caste. L'évêque de Poitiers, le vénérable M. de Sainte-Aulaire, étant venu, en 1788, à Paris, à l'occasion de l'Assemblée du clergé, signala à M. de Marbeuf, ministre de la feuille, l'abbé d'Aviau, son grand vicaire, comme très digne par sa science et ses vertus d'être élevé à l'épiscopat. M. de Marbeuf lui répondit que le principal obstacle à sa requête viendrait de la famille de son protégé qu'il croyait d'une trop petite noblesse de province, sans ancêtres et sans renom. L'évêque de Poitiers ne songea pas à combattre un préjugé que sans doute il partageait lui-même. L'armorial à la main, il prouva au ministre de la feuille que la famille d'Aviau de Piolant était d'une noblesse très ancienne et avait compté des membres illustres. La cause était gagnée; M. de Marbeuf promit de tout faire pour l'abbé d'Aviau; mais il était réservé à son successeur, Lefranc de Pompignan, de réaliser ses intentions. Ce fait nous montre toujours persistant à la veille de la Révolution le préjugé qui ne voulait porter à l'épiscopat que des nobles et des nobles de race. (Lyonnet, *Histoire de Mgr d'Aviau*, t. I, p. 223-225.)

³ Lyonnet. *Ibid.*, p. 222 et suiv.

Pompignan dut vaincre par des appels réitérés. Un témoin oculaire, qui assista, en 1789, à une entrevue entre M. d'Aviau et M. de Jarente, a marqué l'impression que lui laissa ce spectacle : « J'étais, dit M. Picot, au séminaire d'Orléans, quand Mgr d'Aviau, se rendant à Paris pour son sacre, vint y loger. Tout le monde fut frappé de sa simplicité, de sa douceur, de sa modestie, de son humilité. M. de Jarente, évêque d'Orléans, ne manqua pas de lui rendre sa visite : mais quel contraste entre ces deux hommes ! L'un, tout fourré d'hermine et de soie, affectant des airs de grandeur et de faste, se drapant comme une femme pour la représentation, annonçait un prélat de cour qui n'avait rien de sérieux dans le caractère. L'autre, au contraire, sans affectation, sans prétention, annonçait de prime-abord, par le laisser-aller de ses manières, la modestie de son langage, la simplicité de son extérieur, un prêtre pieux qui ne connaissait que ses devoirs, qui était disposé à mourir plutôt que de transiger avec ses obligations. Jeune encore et sans expérience, je ne pus m'empêcher d'être frappé de la différence qui se trouvait entre ces deux personnages et, faisant de la philosophie à ma façon, je n'hésitai pas à présager combien différent aussi serait l'avenir de ces deux figures épiscopales. En effet, les deux prélats suivirent des lignes si opposées qu'il était impossible de rencontrer plus juste. Je ne fus pas peu surpris des écarts et de la défection de l'un, que du courage et de la fidélité de l'autre ¹. »

Abbé SICARD.

La fin prochainement.

¹ *L'Ami de la religion*, notice sur Mgr d'Aviau, par M. Picot. Dans la conversation M. de Jarente ne manqua pas de faire l'éloge de Brienne.

LES NOELLET

PREMIÈRE PARTIE

I

Comme ils sont tristes ces soirs d'octobre ! Il y a dans l'air une moiteur qui fait mourir les choses. Les feuilles tombent, comme lasses de vivre, sans le moindre vent qui les chasse. Des troupes d'oiseaux reviennent au nid. Et par le chemin qui monte, un chemin creux de la Vendée angevine, que les orages nettoient et qu'émondent les chèvres, un jeune gars rentre à la ferme, à cheval sur la Huasse.

Elle n'est plus belle, la Huasse, avec ses poils blancs ébouriffés, son ventre énorme pelé par l'attelage, sa crinière en éventail, qui lui donnent l'air d'un chat-huant. Elle va son pas résigné de serviteur usé à la peine, traînant sur les cailloux les traits pendants de son collier, tandis que, par devant, son poulain gambade, comme un petit chevreuil blond et fou. Son cavalier ne la presse pas. Ils sont, elle et lui, presque du même âge. Depuis quinze ans qu'il est au monde, elle l'a si souvent porté sur son dos, de cette même allure maternelle que rien n'étonne ! Maintenant, c'est sa compagne de labour. Toute la journée, ils ont hersé ensemble dans les terres basses. La chaleur était grande, les mottes étaient dures. Tous deux sont las. Il la laisse donc aller, la bonne bête, aussi doucement qu'elle veut, les yeux mi-clos, et lui, tranquille, dépassant la haie de toute sa tête baignée de lumière, il regarde cette campagne superbe dont il est l'enfant.

A sa gauche, la pente roide du coteau, l'Evre tordant ses rives plantées d'aulnes autour d'un mamelon boisé, des prairies au delà, puis l'autre coteau qui remonte, couronné comme d'une aigrette, par le château blanc du Vigneau. A droite, au contraire, les champs s'élèvent en courbes régulières, par longues bandes de cultures diverses, et dont les tons se fondent à mesure que la lumière

décroit. Pierre connaît leurs maîtres, celui de ces chaumes où filent deux rangs de pommiers, celui de ces grands choux où des perdrix rappellent, et de ce guéret d'où monte l'haleine des terres fraîchement remuées. En apprenti qui commence à juger les choses, il songe que la métairie paternelle est mieux cultivée, mieux fumée, reconnaissable entre toutes à la hardiesse de ses labours, à la beauté de ses moissons. Et ce n'est pas étonnant : les voisins sont tous plus ou moins gênés, ils travaillent pour d'autres, écrasés de leurs lourds fermages, tandis que le père!...

Voici justement le premier champ de la Genivière. L'horizon s'élargit démesurément. On voit, à présent, par l'ouverture de la vallée, la succession lointaine des collines, jusqu'à Gesté, jusqu'à Saint-Philbert-en-Mauges, des clochers fins sur le ciel, des futaies comme des brumes violettes. Oh ! tous ces petits villages aux toits de tuiles gaufrées, qu'anime un dernier rayon de jour ! Des bruits se croisent : appels des coqs dans les fermes et des merles dans les fossés, roulements de chariots, jappements des chiens qu'on détache, voix qui partent des maisons vers les hommes atardés au loin, un pas qui sonne on ne sait où et que bientôt l'herbe étouffe. Et les étoiles s'allument là-haut, d'où descend par degrés, sur la terre de Vendée, le calme immense de la nuit.

Parvenu au point culminant du chemin, et prêt à descendre vers la Genivière, Pierre Noellet arrête un instant la Huasse et se dresse, les yeux tournés à droite, vers une masse sombre, comme une tache noire dans le crépuscule. C'est le château de la Landehue dans l'ombre de ses grands arbres. Un point ardent brille à l'une des fenêtres : « Ils sont arrivés ! » pense le jeune gars. Ses yeux s'animent, il sourit. Pourquoi ? une joie d'enfant, des souvenirs qui lui reviennent. Ça été si triste, tout l'été, de voir cette maison fermée, sans maître, sans vie. Pour la première fois, M. Hubert Laubriet a passé la belle saison loin de la Landehue. Dès lors, plus de train de voitures et d'invités, plus de chasse, plus de fanfares, plus rien. Mais les hôtes du château sont revenus, et la preuve en est sûre.

Pierre Noellet est content, et, talonnant la Huasse, il se met, pour s'annoncer, à siffler une chanson du pays.

Au même moment, M. Laubriet entrait dans la cour de la Genivière, formée par trois bâtiments : la grange le long du chemin, puis, perpendiculaires à cette première construction, et séparées d'elle par un large passage, l'habitation du fermier d'un côté, l'étable et l'écurie de l'autre. Du dernier côté, rien ne fermait la vue : c'étaient des cimes d'arbres descendant le ravin de l'Èvre, et, par-dessus, la vallée ouverte.

Le châtelain aimait le site de la Genivière, métairie qui avait jadis appartenu à la famille de sa femme, il aimait surtout le métayer, un des hommes les meilleurs et les plus riches du pays. Il allongea son visage maigre et fin, encadré de favoris gris, au-dessus de la demi-porte d'une pièce, tout à l'extrémité de la maison.

— Bonjour, métayer! dit-il.

La métayère, ayant achevé de mettre le couvert, s'appêtait à tremper la soupe. Un large pain rond appuyé sur la hanche, elle coupait, d'un geste régulier, des tranches de pain qui s'amoncelaient au creux de la soupière. La flambée de l'âtre, dansante au gré du vent qui venait un peu de partout, éclairait en travers la paysanne, de taille moyenne, sèche et nerveuse, son visage régulier, mais vieilli avant le temps, ses yeux très noirs où vivait une âme maternelle qu'on sentait prompte à s'alarmer, puis la table et les bancs de cerisier ciré, l'échelle au pain suspendue aux solives, et, de chaque côté de la porte donnant accès dans la pièce voisine, deux lits à quatre quenouilles, garnis, suivant l'ancienne mode, de rideaux de futaine grise et de couvertures jaunes.

Quand Perrine Noellet vit s'avancer le châtelain, elle posa le pain sur la table, et releva prestement un coin de son tablier dont l'endroit n'était pas sans doute immaculé.

— Bonjour, monsieur Hubert, dit-elle. Vous voilà donc de retour?

— Bien tard, n'est-ce pas? Nous arrivons de Suisse et d'Italie, un voyage de trois mois dont je me serais dispensé volontiers, car, vous savez que j'aime avant tout ce pays-ci, ma Landehue, mes bois et ma paroisse du Fief-Sauvin. Mais, que voulez-vous, mes filles m'ont entraîné : quand les enfants grandissent, on ne leur résiste plus si bien.

— Pourquoi, par exemple?

— Oui, oui, je sais, métayère, chez vous c'est l'ancien régime, l'autorité paternelle des jours passés, tandis que moi, je suis moderne, je gâte un peu mes filles. Croiriez-vous que Madeleine ne veut plus se contenter de son poney et de son petit panier : elle me demande un cheval de chasse. Ah! les enfants!

— Une bien belle demoiselle que vous avez là, monsieur Hubert.

— Vous trouvez? dit M. Laubriet, avec un sourire flatté. Comment va le métayer?

La figure de Perrine Noellet s'épanouit.

— Tenez, dit-elle, en regardant vers la porte : c'est lui!

L'homme, apercevant M. Laubriet, s'était arrêté sur le seuil. Sa haute taille occupait presque toute l'ouverture de la porte. Il avait la tête forte, le visage carré et sans barbe, les lèvres minces, les yeux enfoncés sous des buissons de sourcils, une physionomie

grave et un peu rude. Ses cheveux, courts sur le front, retombaient en mèches roulées sur le col de la veste. Quarante-cinq ans de service au soleil ne l'avaient ni décharné ni voûté, et rien qu'à le voir s'avancer vers son hôte, le regard droit, et lui serrer la main avec une familiarité respectueuse, on eût deviné l'honnête homme, de race ancienne et maître chez lui.

Derrière le père, les enfants entrèrent, une petite d'abord, Antoinette, coiffée d'un bonnet noir d'où sortait une mèche dorée, et qui vint tendre sa joue, d'un air innocent, à M. Laubriet; Pierre, le cavalier de la Huasse; Jacques, son cadet, pâle et fluet, aux grands yeux doux comme des pervenches, enfin, l'aînée de tous, Marie, une fille brune, déjà sérieuse, qui s'en alla se ranger près de sa mère, en rabattant ses manches qu'elle avait relevées.

M. Laubriet promena ses regards autour de lui, et, les fixant sur Marie :

— Dix-sept ans, n'est-ce pas, métayer?

— Oui, monsieur Hubert.

— Ça te vieillit, mon bonhomme.

— Ça nous vieillit tous, répondit le paysan dont les lèvres hâlées se plissèrent d'un demi-sourire.

— Et mon filleul! reprit le châtelain en désignant Pierre. A-t-il grandi! Quel âge a-t-il à présent?

— Quinze ans.

— Est-ce vrai, mon garçon, ce qu'on m'a raconté? Tu fais du latin avec l'abbé?

La tête baissée et l'air mécontent, Pierre regardait le bout de ses sabots.

— Réponds donc, mon Noellet, dit la métayère, dont un peu de fierté, comme une flamme, illumina le visage : puisque monsieur Hubert te parle, réponds donc!

Le jeune gars, sans lever la tête, leva à demi les yeux, le temps de montrer qu'ils étaient plus clairs et plus durs que ceux du père, et, d'un ton où perçait la vanité blessée :

— Je fais même du grec, dit-il.

— Voyez-vous cela : même du grec! L'an prochain, tu seras au collège de Beaupréau, je parie?

— Puisque c'est son idée, répondit le père.

— J'en suis ravi, dit M. Laubriet. Lis, travaille, instruis-toi, mon Pierre, intelligent comme tu l'es, tu auras bientôt rattrapé les autres. Et vous tous, bon appétit! je n'ai pas voulu passer ma première journée à la Landehue sans dire bonjour à la Genivière. Voilà qui est fait : je me sauve.

Et tandis que M. Laubriet se retirait, salué par un concert de

voix jeunes, disant : « Bonsoir, monsieur Hubert ; adieu, monsieur Hubert ; à vous revoir, monsieur Hubert », il se pencha vers le métayer qui l'accompagnait.

— Toi, mon bonhomme, dit-il, je te félicite : un fils prêtre, un autre laboureur, l'image de notre Vendée. Il est gentil, ton Pierre.

— Je ne dis pas non ; un peu trop fiérot seulement. Ça lui passera, j'espère, puisque le bon Dieu le veut pour lui. Mais Jacques sera plus facile, monsieur Hubert.

— Vraiment !

— Plus chérissant pour la mère. Et vaillant au travail avec ça, comme un poulain : il n'arrête qu'à bout de forces.

— Un vrai métayer, alors ?

— Tout à fait.

— Tu es un heureux homme, Julien, ne te plains pas.

Le paysan était arrivé au bord du chemin qui longe la grange. Il serra la main de M. Laubriet, et répondit, de son ton tranquille, un peu traînant :

— Je ne me plains pas non plus, allez !

Puis il revint vers la maison où tout était bruit de voix, et de rires d'enfants, et de sabots claquant sur la terre battue. Un valet de ferme rentra derrière lui. Les hommes allèrent prendre leurs cuillers attachées au mur par une bride de cuir. Ils s'assirent autour de la soupe fumante. Les femmes mangèrent debout, çà et là, suivant l'usage, causant peu, écoutant ce que disaient les hommes du travail de la journée et de celui du lendemain, par phrases courtes, sentencieuses, coupées de silences qu'imposait la faim vorace.

Un air de prospérité marquait cette ferme et cette famille. Les parents étaient sains, les enfants d'allègre venue. Le domestique lui-même robuste et sérieux, attestait le point d'honneur du maître. Le plat de terre brune, plein de lard aux choux, le saladier à fleurs bleues que surmontait un dôme de laitues fraîches, n'avaient pas une écornure. Tous les meubles luisaient. Dans les étables, d'où arrivait par moments le roulement des chaînes à travers le bois des crèches, il y avait les animaux les mieux nourris de la contrée, des vaches laitières dont le beurre faisait prime sur le marché de Beaupréau, six bœufs, superbes à voir quand ils labouraient ensemble, la vieille Huasse et son poulain, et des porcs et des bandes de poules et d'oies, sans parler du bouc, animal solennel, réputé indispensable à la santé des troupeaux. Pour faire vivre tout ce monde, bêtes et gens, 25 hectares de terre cultivés suivant une tradition un peu routinière, mais avec beaucoup de soin : car Julien Noellet est chez lui, à la Genivière ; c'est son bien, sa propriété, le fruit des efforts de plusieurs générations d'ancêtres.

Oh! tous ces disparus, tous ces passants obscurs de la vie qui dorment à présent leur dernier sommeil dans les cimetières voisins, comme ils l'avaient souhaitée, l'indépendance de la propriété, comme, pour l'acquérir, ils avaient travaillé, peiné, épargné! De ferme en ferme, dans leur lent pèlerinage à travers les Mauges, sous des maîtres différents, une même pensée les avait suivis. Quand ils rentraient, le soir, l'échine tordue par la fatigue, au coin de leur feu, dans la demi-obscurité qui leur économisait une chandelle de résine, ils voyaient, par-delà la mort qu'ils sentaient venir, une maison blanche, éclairée, une maison à soi où quelque arrière-petit-fils règnerait en souverain. Leur misère se consolait avec la joie de cet autre en qui se réaliserait l'ambition de toute une race. Ils mouraient : l'épargne grandissait aux mains de l'aîné, plus ou moins lentement, selon les années et le hasard des récoltes, jamais touchée, jamais engagée. Un mariage avait tout à coup doublé l'avoir, et, avec l'argent caché dans un pot de grès, avec le prix d'une petite closerie qu'il possédait sur la paroisse de Villeneuve, avec la dot de sa femme, le père de Julien Noellet avait acheté la métairie de la Genivière, vendue dans un moment de gêne par les anciens propriétaires du domaine de la Landehue.

Il vivait donc, cet héritier d'un si opiniâtre labeur, considéré pour sa fortune, la plus grosse qu'il y eût dans le canton parmi les paysans, plus encore pour son caractère. En lui se retrouvaient l'esprit d'ordre qui avait fait la force de l'espèce, le même souci d'acquérir, avec cette libéralité en plus que donne l'aisance honnêtement acquise, et jusqu'à cette belle figure où s'épanouissait un sourire de tranquille confiance quand il regardait les siens. Il aimait la terre d'un amour profond et soigneux, il faisait l'aumône, il croyait. Oui, le rêve des vieux était bien réalisé, et ce rêve habitait la maison blanche de la Genivière, sur le coteau du Fief-Sauvin, devant les mêmes horizons qu'ils avaient vus, sous le même ciel large ouvert.

II

C'était bien vrai. Pierre commençait le latin sous la direction de l'abbé Heurtebise, curé de Villeneuve, la plus petite des deux paroisses entre lesquelles se divise la commune du Fief-Sauvin.

Tout enfant, dès l'école primaire, il s'était distingué de ses camarades par une incroyable ardeur d'apprendre et de dépasser les autres. Son frère Jacques, d'un an à peine moins âgé que lui, lisait mal et avec ennui, n'écrivait que sous l'œil du maître, par servitude, et ne pensait qu'à des choses simples, comme tous les

petits gars du bourg : à ses sœurs, à des pièges qu'il avait tendus, à un nid qu'il « savait » et qu'on dénicherait au sortir de l'école, à galoper par les champs, tête nue, criant, piaffant au soleil de quatre heures du soir, et surtout à Pierre qu'il aimait follement.

Pierre, c'était pour lui le vrai maître, une sorte de génie ayant autorité, un être qui décidait et commandait à son gré. Nul autant que Jacques ne se réjouissait des succès de Pierre. Il courait en avant le samedi, — jour de paye pour les écoliers comme pour les hommes, — arrivait en nage à la ferme et criait : « Pierre a la croix ! maman, Pierre a la croix ! » Tout triomphant, il embrassait la mère qui demandait : « Et toi, mon Jacques ? » Il faisait une petite moue pour montrer qu'il n'avait rien, lui ; mais cela ne durait guère : tout le monde n'est pas né pour la croix et tout le monde n'y tient pas. Un instant après, l'aîné entraît, fiérot comme disait le père, ses livres sous le bras et le poing sur la hanche. Il se laissait embrasser et complimenter, et vite allait s'asseoir à une table achetée exprès pour lui, réservée pour ses livres et ses cahiers, — un luxe inouï, à la Genivière, — tandis que Jacques criait sur les bœufs qui s'attardaient dans l'abreuvoir, ou ramenait les moutons des prés. « Quel dommage que ce garçon-là ne soit pas poussé, disait souvent l'instituteur, il irait loin ! »

Rien qu'à voir les deux frères on devinait ces différences de natures : le cadet, grandi trop vite, penché en avant comme un rejeton de peuplier sans tuteur, avait une figure de petite fille, rose pâle semée de taches rousses, des yeux bleu clair où il n'y avait que de la vie et de la joie de vivre. Leste et sauvage, il fuyait pour un colporteur, pour un marchand de moutons qui entraît dans la cour de la ferme. Hors ces cas rares, il ne s'écartait pas volontiers de la maison, aidait le père, aidait les sœurs, aidait le valet.

Tout son cœur tenait dans sa Genivière et s'y trouvait heureux. Pierre était tout différent. Physiquement, il ressemblait au père : brun, largement taillé, les traits réguliers. Sa mâchoire carrée, surmontée d'une bouche très fine, annonçait une volonté énergique ; mais les yeux surtout indiquaient une nature puissante. Bleus ou verts, on ne savait trop, enfoncés qu'ils étaient dans l'ombre blonde de l'orbite, ils avaient un regard ardent, droit, le regard sans nuances des êtres forts qui vont brusquement d'un extrême à l'autre. Pour un reproche, pour une contrariété même légère, ils s'animaient et flambaient. Au repos, ils étaient un peu hautains, rarement ils s'attendrissaient. La mère les aimait cependant les yeux sombres de son Pierre, et souvent, quand elle les rencontrait fixés sur elle, il lui arrivait de songer, elle aussi : « Mon Noellet n'a pas son pareil dans toutes les Mauges ! »

Peut-être même l'avait-elle dit. Ni ces mots ni la flatterie muette de ces sourires qu'il provoquait autour de lui n'échappaient à l'enfant. Vers treize ans, il sortit de l'école, et, de suite, remplaça le second valet que le père congédia, tout content d'être aidé par son fils. Mais, chose rare dans les campagnes, l'écolier survécut à l'école, il resta liseur et curieux de savoir ; son esprit n'était point au labour ni même à la joie âpre de la moisson. Pierre travaillait bien, mais sans goût ; il avait une façon de se retirer à l'écart, aux heures de relâche, au lieu de rire avec les autres, tandis que le harnais soufflait, une manière indifférente de regarder les bêtes de l'étable, dont le père s'attristait, lui dont la terre était l'unique orgueil. Son plaisir était de lire, à la veillée ou le dimanche, des livres empruntés à une bibliothèque paroissiale fondée par les Laubriet au Fief-Sauvin, des fragments de journaux dans lesquels étaient enveloppés les coiffes ou les souliers de ses sœurs achetés à Beaupréau, les affiches placardées sur les murs. Aux foires, où il suivait le père à présent, il écoutait les conversations des marchands de grain et de bestiaux, qui voyagent beaucoup et raisonnent un peu sur tout. Mille choses le frappaient que le père ne remarquait pas, bien qu'il les entendît également. Il y songeait en travaillant aux champs. Et ainsi se formait autour de l'enfant une atmosphère d'idées et d'imaginations où il vivait confiné. Chaque jour la distance croissait entre son esprit, ses jugements, ses goûts et ceux de ses parents. Eux le sentaient vaguement, lui plus nettement. Une inquiétude ambitieuse l'agitait ; un désir de s'élever, sans cesse excité par les hommes, par les choses, par cette influence mystérieuse qui vient de tous côtés, par-dessus les collines, les clochers, les rivières, jusqu'aux métairies des vieux pays, jusqu'aux humbles toits situés très loin des centres, comme était la Genivière sur son coteau boisé. Il ne s'ouvrait d'ailleurs à personne, et nul n'aurait pu dire ce que pensait Pierre Noellet.

Brusquement, le lendemain de ses quatorze ans, il déclara qu'il voulait être prêtre. Cette vocation n'avait rien d'étonnant dans ce pays de la Vendée, terre sacerdotale où, depuis comme avant la révolution, Dieu lève chaque année une dime de jeunes hommes. La mère en fut ravie. Elle enviait, dans le fond de son âme, plusieurs femmes du bourg qui avaient un enfant ou curé ou vicaire et qu'on voyait se promener avec lui, à de rares intervalles, émues, partagées et comme embarrassées entre la tendresse pour le fils et le respect pour le prêtre. Aussi n'hésitait-elle point à dire oui. Elle eût voulu que le père fît de même. Mais il refusa de donner, pour le moment, aucune suite au projet. Pour une idée d'enfant toute nouvelle et qui ne durerait pas sans doute, se priver d'un aide déjà

utile, renoncer à l'espoir de le voir un jour prendre la direction de la métairie, l'éloigner et s'obliger pour des années à de lourdes charges, la pension à payer, les livres, les habits, vraiment non ! Il fallait attendre au moins douze mois avant même d'y réfléchir. Et pendant une année entière la question ne fut pas un seule fois agitée entre Julien et son fils. Pierre laboura, hersa, coupa les luzernes et les foins comme un futur métayer, sans une plainte, sans une allusion à ce qui les avait divisés.

Mais l'année expirée, vers septembre, il réitéra sa demande. Cette fois, on ne pouvait plus raisonnablement exiger un nouveau délai. Il fallait consentir ou refuser. Le métayer se résigna. Il alla parler de l'affaire au curé de Villeneuve, l'abbé Heurtebise, qui fit venir l'enfant, l'interrogea et répondit : « Il y a du pour, il y a du contre. Mais comme il y a plus de pour que de contre, et que, d'ailleurs, on ne sait jamais, envoyez-le-moi trois fois par semaine, j'en fais mon affaire : il entrera l'année prochaine au collège de Beaupréau, et pas en huitième, je vous en réponds ! »

Depuis lors, Pierre Noellet se rendait au presbytère de Villeneuve, son sac sous le bras. Ce vieux sac, une poche de cuir autrefois jaune, traîné sur les bancs de l'école, ayant servi tour à tour de massue, de coussin, de boîte à transporter les œufs d'oiseaux dénichés, tout sali et déformé qu'il fut, Pierre le portait fièrement, à présent qu'il pouvait montrer à l'intérieur des livres latins, des dictionnaires, de grosses histoires grecque et française, et des cahiers de devoirs demi-cartonnés comme pas un gars de son âge n'avait eu l'honneur d'en posséder ou d'en voir seulement. Il rencontrait souvent par les chemins de ces anciens compagnons de lecture ou d'écriture. Leurs étonnements le flattaient. Il leur faisait peser ses dictionnaires, à bout de bras. Et c'était bien autre chose quand l'écolier, ouvrant au hasard, devant ces apprentis bouviers, le *De viris illustribus* du bon Lhomond, leur faisait épeler une phrase de latin.

— Comprends-tu ? demandait-il.

— Nenni, répondait le gars.

— C'est pourtant bien facile, reprenait Pierre en haussant les épaules : ça veut dire qu'Épaminondas mourut à Mantinée.

Épaminondas, Mantinée, il n'en fallait pas davantage pour être réputé savant au Fief-Sauvin, et Pierre Noellet ne tarda pas à devenir, dès le début de ses mystérieuses études classiques, l'objet d'une certaine considération parmi ceux de son temps et même parmi les anciens.

Ainsi, quand il se rendait au presbytère de Villeneuve, il lui fallait traverser le bourg du Fief-Sauvin dans toute sa longueur et

faire encore un bon kilomètre au delà : dans le trajet, il passait devant plus d'une maison amie d'où partait à son adresse un mot aimable ou plaisant, un salut, un petit hochement de tête, signes révélateurs d'une importance naissante. Fauvêpre, le maréchal-ferrant et charron, un gros homme jovial dont la forge est à droite, tout au haut de la côte, s'arrêtait de ferrer, et lui criait, tenant toujours le pied du cheval sur son tablier de cuir : « Bonjour, rosa la rose ! » ; l'épicier en demi-gros et détail, le père Huet, toujours à trois pas de la porte, ce qui lui permettait de dire « Après vous » au client qui entrait, et de s'acquérir une réputation d'urbanité, dodelinait de la tête en le regardant ; la mère Mitard, la rentière hydropique, souriait à travers les vitres de sa maison neuve ; l'aubergiste, un libéral, haussait les épaules et lui jetait : « C'est-y pas dommage de faire un curé avec ça ; grand fainéant, va ! »

Il y avait aussi, tout à l'extrémité du Fief, sur la gauche, la maison de Nicolas Rainette, un tisserand qu'on trouvait plus sûrement au cabaret qu'à son métier. Mais si le père n'était pas exact à l'ouvrage, la fille l'était pour deux, Mélie Rainette, d'un an plus âgée que Pierre et la meilleure amie de ses sœurs. Par les fenêtres basses de la cave, on la voyait à toute heure du jour, penchée sur la lourde machine en bois et faisant courir, entre les fils tendus, la navette comme une souris grise. Celle-là, quand Pierre passait, ne disait rien. Elle levait seulement les yeux ; son visage plein et sérieux s'animait un peu, et, jusqu'à ce qu'il fût sorti du cadre de l'étroite ouverture, sans bouger de place, elle suivait l'élève de l'abbé Heurtebise.

Lui, sans penser à rien, ou bien répétant ses leçons, il continuait par la route qui ondoie sur le plateau, et, en un quart d'heure, il gagnait Villeneuve, c'est-à-dire une douzaine de maisons et de closeries groupées sans ordre autour d'une église neuve. A côté de l'église, le presbytère, également neuf et sentant le plâtre : entre les deux, une cour abandonnée où poussaient des touffes d'herbes aromatiques, lavande, hysope et sauge.

Pierre entrait.

— Monsieur le curé n'est pas là, Gillette ?

— Vous savez bien qu'il est dans le pré, voyons. Tous les jours il faut vous le dire.

Le pré n'était qu'une bande de terre étroite, derrière la cure, où l'herbe ne poussait guère, tondue par la vache, martelée par les sabots du curé ou des paroissiens qui venaient l'y trouver. L'abbé n'en parlait cependant qu'avec révérence, et s'y plaisait incroyablement. C'était un grand vieillard à grandes jambes, osseux, droit, avec des cheveux blancs, ras et frisés, le cou cuit par le soleil, un

nez long et épais et deux petits yeux très noirs perdus sous des sourcils gris. Il accueillait son élève très gravement, répondait à son bonjour par une inclination de tête, et prenait le devoir des mains tremblantes de Pierre. Bientôt il s'agitait, soufflait fortement, s'arrêtait pour regarder l'enfant d'un air terrible.

— Tu as fait cela tout seul?

— Oui, monsieur le curé.

— Personne ne t'a aidé?

— Dame, monsieur le curé, qui voulez-vous qui m'aide?

— C'est incroyable, ma parole, tout compris, sans une faute; une version qu'on donnait de mon temps en cinquième!

Et alors le pré, pendant une heure ou deux, résonnait de mots latins, d'apostrophes, de noms propres empruntés à l'histoire ou à la géographie, et bien faits pour déconcerter les vieilles gens assis non loin sur le pas de leur porte, et qui écoutent toujours, dans l'atmosphère silencieuse de leurs maisons.

Les séances se prolongeaient aussi longtemps que le réclamaient la correction des devoirs et la récitation des leçons. Puis l'écolier, la bride sur le cou, reprenait le chemin de la Genivière, le plus souvent par la traverse, assoiffé de liberté et d'exercice violent. Il avait besoin de la fatigue du corps pour se reposer de l'autre, et, venant à l'heure où maîtres et valets, portant tout le poids de la journée, se sentaient moins vaillants, il les surpassait tous, qu'il s'agit de faucher un coin de luzerne pour les bêtes, de tenir la charrue, d'abattre des châtaignes, pieds nus sur une branche, ou d'enlever d'un seul coup de tranche un pied de pommes de terre. Maintenant que ce n'était plus un métier et que personne ne l'y contraignait plus, il aimait ces rudes besognes. Il y mettait l'aisance robuste d'un homme fait. Et le père, qui le remarquait bien, ne pouvait s'empêcher de songer quel beau chef de ferme il aurait eu en lui. Il soupirait, pour se reprocher ensuite cette faiblesse d'un moment.

Pierre ne se mêlait plus, d'ailleurs, que par boutades aux grands travaux de la Genivière. Pour qu'il eût mieux le temps d'étudier, on l'envoyait, avec ses livres et ses cahiers, garder les vaches à la place de ses sœurs. Et c'est là, en pleine nature, dans la solitude parlante de la campagne, que son esprit s'ouvrait aux premières notions des lettres. La bonne école, que celle-là, et comme il en profitait! Une fièvre intense de vie emportait son esprit. Il prenait cela pour des pensées. C'étaient d'étranges échappées dans toutes les voies nouvelles qui s'ouvraient, une procession tumultueuse de rêves, d'images flottantes, d'aspirations vagues. A de certains moments, son cœur débordait aussi. Il s'émerveillait de cette joie qui

lui était venue tout à coup. Car, à présent, de voir des choses ordinaires, cent fois vues, la houle blonde des froments, de petites fuites de vallons, des groupes d'arbres, d'entendre d'une colline à l'autre la chanson des bœufs qu'il avait chantée lui-même, cela l'enivrait. Il avait envie de remercier les arbres, l'herbe et le ciel d'être beaux, souriants, jeunes comme lui. Il se demandait quelle fête c'était dans le monde pour que tout fût ainsi radieux autour de lui ; et parfois, à certaines heures plus tendres du jour, quand il levait les yeux de dessus ses livres, il les fermait aussitôt, sentant quelque chose se fondre dans sa poitrine.

Bien souvent il ne rentrait que pour souper. Le repas achevé, il restait dans la pièce commune, la *maison*, où il couchait avec Jacques, tandis que son père, sa mère et ses sœurs se retiraient dans l'appartement voisin, le plus propre et le mieux orné de la ferme, qu'on nomme en Vendée la *chambre*. Les devoirs n'étaient pas toujours finis, car l'abbé Heurtebise en donnait beaucoup. Une heure, deux heures encore l'écolier veillait. Le feu se mourait dans l'âtre, de gros champignons rouges poussaient dans la mèche de la chandelle de suif, une odeur de levain sortait de la huche, Jacques ronflait, l'épaule saillant hors du lit et faisait une grande tache d'ombre sur le mur : la petite plume tête de mort courait toujours, égratignant le papier, jusqu'à ce que la mère, couchée de l'autre côté et remarquant la lumière qui passait sous la porte, dit à voix basse en frappant le mur du doigt : — Eteins la chandelle, mon Noellet, il est tard.

Il obéissait. Mais, parfois, les nerfs trop montés pour dormir, il ouvrait la porte de la cour pour humer l'air frais, ou bien il s'amusaient à compter, par le trou béant de la cheminée, les étoiles qui passaient là-haut. Il y en avait qu'il préférait entre toutes : les trois du baudrier d'Orion, et, comme il n'était pas sans désir de gloire, il lui arrivait de rêver qu'il portait l'une d'elles sur le front, deux autres à chaque oreille, et qu'il s'en allait ainsi, magnifiquement, parmi les astres.

III

Mélie avait une étoile, elle aussi, qu'elle aimait. Dès le matin, à l'heure, variable suivant les saisons, où le soleil dépassait le toit de la maison d'en face, un rayon entrait par la fenêtre de la cave. Il glissait sur le bois du toilier, gros rouleau où s'enroule la toile, ou sur la châsse, vernie par le frottement, que la main attire et repousse d'un mouvement régulier. Elle le connaissait, elle lui souriait. Il lui manquait dans les jours sombres. Quand il se perdait, le soir,

dans l'angle de la cave, parmi les barriques vides chargées d'écheveaux de fil et de pièces de rechange, elle se sentait le cœur serré.

Ce petit rayon-là, voyez-vous, c'était de la joie. Et il y en avait si peu dans la maison du tisserand !

Aucune maison du Fief-Sauvin n'était plus vieille ni plus délabrée. Les murs, affaissés, coupés de lézardes que cimentaient seules des mousses compatissantes, faisaient ventre sur la route. Le toit se creusait d'une solive à l'autre, et dessinait la charpente. Un petit corridor qui la traversait, une chambre à droite pour le père et d'où l'on descendait dans la cave par une trappe, une chambre à gauche pour Mélie, c'était toute la maison des Rainette. Avec un petit jardin derrière, c'était toute leur fortune. Encore eût-il fallu, pour savoir ce qu'ils possédaient, déduire les dettes du bonhomme. Il en avait dans tous les cabarets du bourg et des bourgs voisins. Le père Rainette buvait. Du temps de sa défunte femme, quelques-uns prétendaient qu'il n'était saoul qu'un jour sur deux. Mais ils devaient se tromper. Mélie n'avait aucun souvenir pareil : dès sa plus petite jeunesse, elle s'était trouvée mêlée aux drames lugubres de la boisson et de la misère et l'image qu'elle avait gardée de sa mère était celle d'un pauvre être battu, résigné, heureux de la mort comme d'une délivrance.

Pour l'arracher autant que possible au triste intérieur du tisserand, les sœurs de l'école avaient retenu Mélie plusieurs années après les années d'études réglementaires, lui apprenant tout ce qu'elles savaient elles-mêmes : beaucoup de douceur et de piété, un peu de littérature, ce qu'il en faut pour le petit brevet et de jolis secrets d'aiguilles, dentelles, crochet, broderie, où elles excellaient. A leur contact, Mélie n'était pas seulement devenue la plus fine ouvrière du Fief-Sauvin : son âme, naturellement délicate, s'était formée. Elle avait pris de ces femmes d'humble condition, mais que leur vocation rendait si supérieures au milieu où elles vivaient, quelque chose de leur manière d'être. La grosse gaité rurale lui était étrangère, les plaisanteries équivoques des repas de noces la gênaient. Ses joues blanches que colorait seulement une tache rose aux pommettes, semblaient avoir connu l'ombre de la cornette. Elle était peu curieuse des choses du dehors. Elle avait tant à faire ! Sa mère morte, — il y avait de cela dix-huit mois, — elle avait dû tenir le ménage, et, le père ne travaillant pas ou presque pas, travailler pour lui. Le matin, d'ordinaire, Nicolas Rainette consentait à descendre dans la cave, à s'asseoir en face de Mélie, et clac, clac, clac, clac, la chanson laborieuse commençait, répétée par le métier de Mélie qui faisait aussi clac, clac, clac. Il était bon ouvrier, la toile paraissait couler de ses doigts, tant il avançait à la tisser.

Mais il n'avait pas fait une demi-journée de travail, qu'il disparaissait brusquement, comme appelé par une force irrésistible.

Ses séances au cabaret lui coûtaient plus qu'il n'avait gagné. En outre, le fabricant, c'est-à-dire le demi-bourgeois qui occupe plusieurs douzaines, quelquefois plusieurs centaines d'ouvriers, auxquels il fournit le fil et paye la toile, n'aurait pas souffert que la tâche de huit jours fût livrée en retard.

Aussi Mélie n'hésitait pas. Sitôt sa pièce achevée, elle continuait l'autre sur le métier abandonné de Nicolas Rainette, et quand le père rentrait, à la brune, ivre-mort, buttant contre les murs pour trouver son lit, elle se levait, lasse et satisfaite, prenait son châle et sortait un peu sur la route. Encore prolongeait-elle quelquefois la journée pour s'acquitter de quelque menu ouvrage confié à ses mains adroites : une coiffe à repriser, une ruche à monter, un chiffre à broder. Il y avait toujours dans son armoire un ou deux objets de cette sorte qui attendaient une heure de loisir.

Elle n'avait donc pas de temps à perdre. Les marchands de veaux et de porcs qui passaient devant la maison dans leurs carrioles à claires-voies, au trot de leurs chevaux efflanqués, avaient beau faire claquer leur fouet, ils n'arrivaient point à voir la couleur des yeux de cette grande fille brune penchée sur sa toile. Les anciens du bourg eux-mêmes qui, par manière de plaisanterie, venaient tambouriner avec leurs cannes sur les vitres du châssis, n'obtenaient qu'un signe rapide de connaissance.

Et cependant un jour, elle fit une exception remarquable à ses habitudes.

C'était un matin d'avril, le samedi d'avant les Rameaux. Il y avait six mois que Pierre apprenait le latin, et, bien que l'hiver fût fini, que le soleil clair chauffât déjà la route, il portait encore la casquette en fausse loutre que sa mère lui avait donnée pour ses étrennes et dont les autres mères du Fief avaient parlé comme d'un luxe sans précédent. Cette fourrure allait bien à ses cheveux blonds. Sa blouse bleue était correctement serrée à la taille par une ceinture de cuir verni. Pierre se soignait, comme un garçon qui grandit.

Justement il s'était arrêté de l'autre côté de la route, un peu en arrière, pour contempler la glycine de la mère Mitard, une grosse liane tordue sur laquelle s'attachaient déjà, par masses duvetées, une multitude de grappes prêtes à fleurir.

— Bonjour, Pierre, dit une voix.

Il se retourna, aperçut la jeune fille à la porte de la chambre, et répondit d'un air étonné :

— Comment, c'est vous, Mélie?

Puis il vint, en se berçant sur ses longues jambes, s'appuyer au

contrevent, à côté de Mélie debout et encadrée dans l'ouverture.

Elle était bien un peu rouge, cette pâle Mélie, d'avoir osé le héler et des regards qui l'observaient. Mais elle avait son projet.

— Je ne sais pas si j'ai bien dit, fit-elle : à présent que vous étudiez, il faudrait peut-être vous appeler monsieur Pierre?

— Oh! dit l'écolier intimement flatté, vous voulez rire. Que faites-vous là?

— Une reprise donc, si fine même que j'en ai les yeux perdus.

— Et c'est pour me montrer que vous travaillez bien que vous m'appellez? Je savais cela, Mélie.

— Mais non, mon pauvre garçon, je veux vous demander si vous avez des rameaux pour demain.

— Je ne crois pas... vous en vendez?

— Non, par exemple, reprit-elle un peu froissée, j'en donne. Autrefois quand les demoiselles de la Landehue venaient à Pâques, elles me désfleuraient tout mon romarin. A présent qu'elles ne viennent plus, j'ai de quoi en donner à mes amis. Si cela vous plaît?

— Certainement, Mélie. Seulement, dépêchons-nous. J'ai ma leçon!

— Venez! dit-elle.

Tandis qu'elle se levait, Pierre ouvrait la porte de la maison. Ils se rencontrèrent à l'extrémité du couloir, où commençait le jardin, bien primitif, des Rainette : une allée entre deux carrés mal cultivés, avec deux poiriers à l'entrée, deux pruniers au bout, et ça et là, près des rangs de choux et de céleri, quelques bottes de tulipes et de primevères rouges qui avaient réjoui plusieurs générations. Dans le coin de gauche, au fond, s'épanouissait le romarin, planté à l'angle de la haie vive qu'il débordait de toutes parts, superbe, empanaché, formant un vrai buisson d'aiguilles argentées et de fleurs mauves. Au delà, il y avait un sentier.

Mélie et Pierre s'approchèrent du romarin. Un bourdonnement de mouches en sortit. Puis, avec son couteau, la jeune fille se mit à couper les plus belles branches qu'elle passait à mesure à son compagnon.

— Tenez, le rameau du métayer..., celui de la métayère..., pour Marie, celui-là..., pour vous...

Pour vous, c'était la tête de l'arbuste, la couronne splendide du buisson.

Pierre répondit :

— Comme ils sentent bon!

— Pour Jacques..., pour Antoinette, continua Mélie.

— Savez-vous, Mélie, ajouta Pierre, que vous êtes encore plus grande que moi?

— Croyez-vous, Pierre?

— Regardez!

— Pour votre valet, celui-ci...

Elle se redressa très droite, à côté de Pierre.

— Bien sûr, Mélie, vous avez l'épaule d'un doigt plus haute que moi. Ça n'est pas étonnant, d'ailleurs, vous êtes plus vieille.

— Oh! fit-elle en riant, treize mois à peine; qu'est-ce que cela? D'ailleurs, vous êtes déjà mon aîné par l'esprit: on vous dit si savant!

— Non, Mélie, dit Pierre gravement, mais je le deviendrai. Vraiment vous êtes une aimable fille, on passerait volontiers plus de temps avec vous.

— Oh! fit-elle.

— Mais j'ai ma leçon, et je suis en retard.

Elle lui aida à ranger sur son bras les branches fleuries, toute contente d'une joie enfantine d'avoir pensé aux rameaux. Il traversa de nouveau le jardin, pour s'en aller. Elle le suivit. Sur le seuil de la porte, il lui jeta un adieu de belle humeur, et sortit en courant. Elle lui fit un petit salut de la tête, et le regarda qui s'éloignait du côté de Villeneuve, par la route ensoleillée.

IV

L'élève de l'abbé Heurtebise faisait de si rapides progrès que, dès la fin de la première année, son maître s'en trouva gêné. L'abbé avait jadis professé la huitième, du temps qu'on y commençait le latin, mais il y avait de cela longtemps, et, malgré tous ses efforts, il sentait des lacunes dans ce vaste ensemble de connaissances qu'il faut posséder pour commencer le moindre bachelier. L'esprit de celui-là, très agile, raisonneur, curieux du pourquoi des choses, devenait embarrassant. Le professeur avait beau se retrancher derrière des faux-fuyants: « Il serait trop long de t'expliquer », ou encore: « C'est un point délicat sur lequel nous reviendrons », ces formules ne rassuraient pas ses scrupules. Quelques solécismes, excusés de la sorte, lui revenaient en mémoire aux heures tranquilles du bréviaire, avec la ténacité d'un remords, et l'excellent homme en rougissait comme d'une atteinte à l'honnêteté de son enseignement.

— Mon gars, dit-il un jour, je vais te mettre au collège, on t'y répondra.

Il négocia lui-même, en effet, l'admission de Pierre Noellet au petit séminaire de Beaupréau. Sur les preuves qu'il donna de la

capacité de son élève, et vu l'âge avancé du candidat, il fut convenu que celui-ci entrerait en quatrième.

Pendant les deux mois qui précédèrent la rentrée, toutes les aiguilles de la Genivière travaillèrent au trousseau du collégien. On marqua son linge à son numéro. Les culottes et les vestes qui n'étaient pas tout à fait hors de service furent soigneusement revues et corrigées aux endroits faibles. Le tailleur du bourg reçut même la commande d'un vêtement complet. Il y mit tous ses soins : mais ses ciseaux n'avaient qu'une coupe et fabriquèrent une redingote que le père aurait pu porter, à la rigueur.

Nul n'y prit garde. Ce fut même avec un sentiment d'orgueil maternel que la métayère, ayant débarbouillé et peigné ce grand garçon, lui dit, le 3 octobre :

— Tu vas mettre ton habit neuf, mon Noellet, pour aller dire adieu à ton parrain.

Chez les Noellet, les enfants ne discutaient pas les ordres. Pierre obéit. Pourtant cette visite à la Landehue l'intimidait extrêmement. Rien ne l'embarrassait plus que de rencontrer le dimanche, dans le bourg, la famille Laubriet. Auprès de ces gens si bien mis, si polis, il se sentait gauche et effaré. Il étudiait leur air et la différence qu'il y avait de leurs manières aux siennes. Cela lui causait, à chaque fois, une sorte de confusion irritée qu'il ne communiquait à personne, car son père, sa mère, ses sœurs, n'éprouvaient évidemment rien de semblable.

Ainsi, voyez la métayère. Elle est déjà partie, en atours de fête, sa coiffe à mille petits tuyaux plats bien serrée avec un beau nœud de ruban, le mouchoir de velours tiré à quatre épingles, la robe retroussée des deux mains. Sur le tout elle a jeté son capot noir, n'aimant pas aller en bonnet, en tête blanche, comme elle dit, dans les circonstances solennelles. Elle va son petit pas mesuré et digne de tous les jours, tenant sous son bras gauche, malgré le temps superbe, le parapluie de coton brun qui sert à toute la dynastie des Noellet.

La distance n'est pas longue de la Genivière à la Landehue, par les champs. A cent pas dans le sentier qui monte vers le bourg, on trouve une barrière à claire-voie, une petite allée rejoignant l'allée principale à travers les prairies, quelques groupes d'arbres, puis le château. Pierre voudrait s'enfuir. Derrière ces fenêtres qui ont l'air de regarder venir, il croit entendre de petits rires étouffés : « Sont-ils drôles, là-bas, voyez donc, Pierre Noellet et sa mère. Oh ! le parapluie de la bonne femme ! oh ! la redingote du garçon ! oh ! ses mains ! »

Pierre ne sait plus où mettre ses mains. Il est rouge et se mord

les lèvres, exaspéré de voir sa mère marcher si tranquille à côté de lui, se pencher pour examiner les corbeilles de fleurs semées le long de l'avenue et dire :

— En voilà de jolis bouquets, mon Noellet ! Ne va pas en cueillir au moins !

Comme si on était tenté de cueillir des fleurs, quand on a seize ans passés et qu'on se rend au château de la Landehue!...

Un valet de chambre venait à peine de les introduire dans le petit cabinet où M. Laubriet recevait les fermiers, quand celui-ci entra. En apercevant la métayère de la Genivière, il leva le bras, d'un mouvement invitatif et bon enfant :

— Ma brave métayère, dit-il, ce n'est pas ici qu'on aurait dû vous recevoir. Amenez-moi ce grand collégien-là au salon. Ces dames seront enchantées de le voir.

— Vous êtes trop honnête, monsieur Hubert.

Et, sans plus de façon, elle suivit M. Laubriet qui s'était emparé du bras de l'écolier.

— Ah ! ah ! la gloire du Fief-Sauvin, votre fils, métayère. En quelle classe entres-tu, mon garçon ?

Pierre glissait et trébuchait sur le parquet du corridor, sur la mosaïque italienne du vestibule ; il eut un battement de cœur quand M. Laubriet ouvrit la porte du salon, en disant :

— Ma chère amie, je vous amène un élève de quatrième. Après un an. Prodigieux, n'est-ce pas ?

Pierre remarqua fort bien le petit mouvement de mauvaise humeur de M^{me} Laubriet, une femme grande, forte, encore belle, qui somnolait dans son fauteuil de rotin, garni de pompons de laine.

— Mais certainement, dit-elle d'une voix lente, entrez donc, Pierre.

Il s'avança, plus rouge que les tentures et les meubles de soie cerise de l'immense appartement, ébloui par le reflet des glaces, des dorures et des lustres, grisé par une odeur de verveine, un parfum élégant et nouveau pour lui. Derrière, il entendait ferrailler les souliers de la maman. M^{me} Laubriet lui désignait le divan du milieu, d'où s'élevait une jardinière pleine de fougères. Pierre crut qu'elle lui tendait la main, serra gauchement les doigts potelés et blancs de la châtelaine, et, voulant s'asseoir sans se détourner pour être plus poli, s'assit sur un livre ouvert. Il se redressa vivement, et écarta le volume. A l'extrémité du salon, auprès des fenêtres aux transparents crème, les deux filles de M. Laubriet, deux enfants, l'une de quinze, l'autre de douze ans, s'étaient penchées, faisant semblant de ramasser un pinceau tombé, pour dissimuler un fou rire terrible.

M. Laubriet, impérieux, appela l'aînée.

— Madeleine!

— Oui, papa.

— Tu n'as donc pas vu la métayère de la Genivière? A quoi penses-tu vraiment?

Puis se tournant vers Perrine Noellet :

— Mes filles prennent leur leçon d'aquarelle avec une de nos amies de Paris.

L'amie, en papillottes blanches, mit son lorgnon, sans bouger de sa place. M^{lles} Laubriet se levèrent, l'aînée grande, souple, en robe de flanelle blanche à col marin, fière de ses cheveux châains qu'elle porte depuis peu relevés par un peigne, sûre de sa royauté de jeune fille qu'elle a lue dans les yeux de son père; l'autre trapue, brusque, une tresse blonde sur le dos.

Madeleine sourit, puisque son père le demande, et va serrer la main de Perrine Noellet.

— Vous êtes bien aimable, métayère.

Marthe se pose carrément devant Pierre qui dénichait si bien les nids dans le temps, et lui fait un petit signe avec les yeux :

— J'ai vu le bouc, dit-elle, il est drôle!

— Mon amie Marie va bien? reprend l'aînée. Je comptais aller la voir ces jours-ci.

— Oui, mademoiselle, très bien.

— Et le poulain de la Huasse, tu ne l'as pas vu, toi, Madeleine?

— Ah! vous avez un poulain, dit Madeleine qui s'intéresse aux chevaux depuis qu'elle monte avec son père. Comment le nommez-vous, Pierre?

— La Roussette, mademoiselle.

— Est-elle jolie?

— Oui.

— J'irai la voir. Vous me la vendrez, n'est-ce pas, quand elle sera grande?

Quelle chose de plus fort que la timidité fit lever la tête au fils du métayer de la Genivière. Il jeta un regard rapide sur la triomphante apparition de grâce et de jeunesse debout à trois pas de lui :

— Elle n'est pas à vendre, fit-il.

— Qu'est-ce que tu dis là? répliqua la mère Noellet, confondue, si cela faisait plaisir à Mademoiselle...

— Vous chasserez peut-être avec? demanda Madeleine en montrant ses dents blanches.

Pierre n'était pas Vendéen, c'est-à-dire entêté et susceptible, pour rien. Il regarda de nouveau la jeune fille, cette fois bien en face, et répondit :

— Oui, si cela me plaît.

Tout le monde se prit à rire de la façon crâne dont il avait répondu cela.

M^{me} Laubriet intervint à propos.

— Nous avons été très heureux, mon cher enfant, dit-elle, d'apprendre que vous alliez commencer vos études à Beaupréau, et surtout du motif qui vous y conduit.

— En effet, le motif... reprit Madeleine qui avait l'air de l'ignorer complètement, mais qui voulait réparer : savez-vous, Pierre, que vous rencontrerez là-bas notre cousin ?

— Mon neveu, le vicomte de Ponthual, ajouta M^{me} Laubriet, qui ne détestait pas rappeler qu'elle était née d'une famille noble du pays.

— Il est bête, mon cousin Jules, allez, s'écria Marthe, et paresseux ! vous n'aurez pas de peine à être plus fort que lui.

Madeleine rougit légèrement.

— Cette petite est insupportable aujourd'hui, dit-elle, elle parle à tort et à travers : Jules n'est pas très travailleur, c'est certain, il a été si longtemps délicat. Peut-on lui en faire un crime ?

— Un bon garçon, surtout, reprit M^{me} Laubriet en manière de conciliation, trop bon et trop riche... Il est d'ailleurs de deux classes au-dessus de vous, Pierre, et vous n'aurez pas à lutter avec lui.

Puis d'un ton plus vif, le ton du congé :

— Ma chère métayère, quand mon mari ira voir mon neveu au collège, il demandera votre fils au parloir.

— Certainement, dit M. Laubriet, mon filleul et mon neveu : deux amis de la maison.

— Vous lui ferez bien de l'honneur, répliqua la petite mère Noellet.

Satisfaite, suivie de son fils, la métayère, après une révérence, quitta le salon, reprit sans trouble le parapluie qu'elle avait laissé à la porte ; et se retroussa pour le retour.

V

Le lendemain, au trot dansant de la Huasse, toute la famille Noellet s'acheminait vers Beaupréau, les trois hommes sur le devant de la carriole, avec la longue malle à poils de sanglier du collégien, les femmes dans le fond, leurs beaux bonnets recouverts d'un mouchoir en pointe, à cause du vent. Ils ne causaient pas, n'ayant le cœur gai ni les uns ni les autres. L'entrée en pension d'un des leurs les troublait à des degrés et pour des motifs divers. C'était pour

cette race de laboureurs une nouveauté grosse d'inconnu, une séparation précoce d'avec un enfant qui, sans le collège, fût resté jusqu'à vingt et un ans sous le toit ; c'était encore pour Jacques et Antoinette la perte d'un joyeux compagnon. Désormais il ne reviendrait plus que rarement et pour peu de temps, surtout il reviendrait très changé, très différent de ceux qui restaient. La famille recevait de ce départ une atteinte profonde. Julien, le père, remuait lentement et silencieusement ces idées en conduisant la Huasse. Parfois seulement, aux côtes, il se retournait pour demander : « Vous n'avez pas froid, les marraines ? » La mère, reconnaissant le long du chemin quelque cortège d'écolier, trottant comme eux vers Beaupréau, disait le plus gaiement qu'elle pouvait pour habituer son Noellet et lui relever le cœur :

— Tiens, mon petit, encore un de par chez nous, celui-là, un gars de Landemont : tu vois bien que tu ne seras pas seul !

Ils arrivèrent bientôt en vue de Beaupréau que couronne la futaie du parc seigneurial des Civrac, et se mirent à descendre vers la basse ville où est situé le collège, au bord de l'Evre. Le métayer remisa sa carriole dans une petite auberge que la rentrée mettait en émoi comme un jour de marché. Puis ce fut, durant plusieurs heures, des courses processionnelles, ahurissantes, du bas en haut et du haut en bas de la petite ville, avec de longs arrêts debout : chez des marchands, des amis, des ouvriers qui devaient exécuter quelque travail à la Genivière.

Partout le même accueil : « Vous voilà donc, maître Noellet ? C'est ça votre gars ? A-t-il grandi ! Va falloir être sage, dame ! » Pierre suivait, traînant le pied, les yeux vagues, absorbé, près de son frère qui lui tenait la main pour ne pas le quitter.

Parfois, au fond des boutiques, de grandes filles, couturières ou lingères, à moitié demoiselles de ville, levaient la tête vers ce garçon robuste et hardi, sain comme une fleur de talus, riaient entre elles et se remettaient à l'ouvrage avec un air de dire : « Est-il bête d'aller s'enfermer ! »

Ce fut la première impression de Pierre quand il pénétra dans la cour de la porterie. Le petit séminaire de Beaupréau n'était pas alors réparé et blanchi comme il l'a été depuis. Du côté de la rue surtout, avec ses hauts murs noirs, il avait un air peu engageant de caserne.

Les Noellet, à la file, traversèrent cette première cour, le vestibule, et se trouvèrent devant la façade principale, sur la terrasse qui domine les cours de récréation et les prairies de l'Evre. Il y avait là des groupes de parents et d'élèves, venus de tous les points de la Vendée militaire. Plusieurs étaient debout à la même place,

depuis des heures, campés autour de la même caisse d'oranger, causant de leurs affaires, comme à une foire, avec la tranquillité naïve de gens qui se sentent partout chez eux, de la Sèvre à la Loire. Le supérieur allait de l'un à l'autre, obligé d'être aimable avec chacun, épuisé d'une telle dépense de sourires et de représentation, vaillant quand même à la corvée. Il vint aux Noellet, leur dit quelques mots, puis, s'adressant à Pierre :

— Portez votre malle au dortoir des moyens. Vous savez où c'est ?

— Non, monsieur.

— On vous l'indiquera.

Pierre et Jacques soulevèrent la malle, et partirent en courant. Arrivés au bas d'un escalier de pierre où montaient et descendaient, avec un bruit assourdissant, des collégiens de toutes tailles, ils demandèrent : « Le dortoir des moyens, s'il vous plaît ? » Des éclats de rire furent toute la réponse qu'ils obtinrent. Ils montèrent, un peu penauds, un étage, et enfilèrent un couloir. De l'embrasure d'une croisée, tout à coup, un élève se jeta dans leurs jambes.

— Sapristi, dit-il, vous m'avez fait grand'peur ! J'allumais une cigarette. Comment t'appelles-tu, toi, le grand ?

— Pierre Noellet.

— Et moi Arsène Loutrel. Où vas-tu par là ? Ce sont les chambres des maîtres.

Celui qui parlait ainsi était un petit à figure ramassée et couverte de taches de rousseur. Ses yeux ronds, extrêmement mobiles et fureteurs, annonçaient une nature dissipée. Serviable, il devait l'être aussi, puisqu'il voulut bien remettre sa cigarette éteinte dans sa poche et conduire les deux frères au dortoir des moyens.

— 47, voilà ton numéro.

Jacques regardait avec effarement cette grande salle blanchie à la chaux, les lits de fer rangés le long des murs, les deux vasques de fonte surmontées de robinets en bec de cygne, et son étonnement semblait se changer en une sorte de malaise. Tant de gens dans une même chambre ! mon Dieu, qu'allait devenir son frère là-dedans ? Il avait hâte de sortir, et, quand il fut dehors, il respira bruyamment, à plusieurs reprises, comme si l'air lui avait manqué là-haut.

Les deux frères retrouvèrent le gros de la famille resté sur la terrasse. Mais, dans l'intervalle, pendant ce commencement d'absence de quelques minutes, les figures s'étaient allongées. La métayère, ferme jusque-là, avait les yeux rouges. Elle jeta les bras autour du cou de son enfant, et le serra longtemps, comme pour donner une provision de baisers et de tendresse à cette jeunesse qui allait se séparer d'elle pour la première fois. Marie, plus

maitresse d'elle-même, plus gênée aussi par tant de témoins de leurs adieux, mais dont la joue un peu pâle, la voix brève et plus nerveuse indiquaient aussi l'émotion, embrassa Pierre rapidement : « Au revoir, dit-elle, le premier de l'an sera vite venu, va ! Je te ferai une tourte pour ton arrivée. » Antoinette pleurait tout à fait. Le père, qui ne voulait pas paraître ému, s'écartait à chaque instant pour aller regarder le ciel où montaient de gros nuages. Il saisit la main de son fils dans sa main calleuse, et dit rudement : « Va, mon gars, et fais-nous honneur. » Le dernier, Jacques, s'approcha, saisit son frère à bras le corps et levant sa tête rousse vers le visage de son aîné : « Mon Pierre, murmura-t-il, mon Pierre ! » Ce mot disait tout, sa vieille amitié, son chagrin, le plaisir qu'il aurait à le revoir. L'écolier fut obligé de faire effort pour se dégager. Il s'échappa en courant, se retournant encore pour envoyer un sourire aux siens, et descendit en quatre enjambées les vingt marches de l'escalier de la cour. Mais Jacques l'avait suivi, et, assis sur le parapet de la terrasse, il continuait d'appeler : « Mon Pierre ! mon Pierre ! » Il fallut les cris des collégiens ameutés pour chasser de là cet enfant, âme tendre et fraternelle.

Quelques minutes plus tard, Pierre Noellet crut entendre dans le chemin qui longe le collège le bruit de la carriole de la Genivière. Il avait si souvent observé le pas de la Huasse, et la plainte particulière d'un des ressorts, les jours de foire, quand on attendait le père, à la nuit tombante, et que les enfants s'amusaient à le deviner de loin ! Il s'étonna lui-même de se trouver si peu ému. Il s'en serait plus étonné encore s'il avait pu voir l'air morne, la tristesse, l'inquiétude de tous ces braves gens qui étaient son père, sa mère, ses sœurs, Jacques, et qui remontaient en effet par le chemin plus court qui borde les murs du petit séminaire ; surtout s'il avait su que l'enfant est un riche dans la vie et que plus tard il n'y a plus de petite sœur, plus de mère dont on remplit l'âme, plus de Jacques désolé pour retenir par ses habits le frère aîné qui s'en va !

Pierre Noellet ne pensait point à cela. Seul, appuyé le long d'un des tilleuls de la cour, il examinait les élèves disséminés autour de lui et dont il était le point de mire, en sa qualité de nouveau de quatrième. Il y avait surtout un gros garçon joufflu qui l'occupait beaucoup. Celui-là, au milieu de ses camarades, bien modestement habillés de redingotes ou de vestes noires, de pantalons trop courts et de gros souliers de marche, avait une mise relativement recherchée, une jaquette, le seul faux-col à bouts brisés qu'on pût rencontrer à Beaupréau, des bottines vernies, un air bien nourri et légèrement insolent qui dénotait la fortune. On devait le craindre, car il parlait haut, et l'on sentait que c'était une habitude chez lui.

Depuis cinq minutes il parlait du nouveau au milieu de son cercle de familiers qu'il dépassait de la tête.

— Noellet? disait-il à l'un d'eux, tu es sûr?

— Oui, je l'ai entendu nommer tout à l'heure par le maître : il est du Fief-Sauvin.

— Alors, c'est bien ça.

— Tu le connais?

— Pas personnellement, tu conçois : c'est un petit fermier de mon oncle Laubriet. A-t-il l'air assez godiche!

— Pour ça, oui.

— Et pas content qu'on s'occupe de lui. Oh! là, le nouveau, là-bas, si ça ne te plaît pas qu'on s'occupe de toi, tu n'as qu'à venir me le dire.

Le sang montait aux joues de Pierre. Il eût volontiers échangé un coup de poing avec cet impertinent qui mentait par vanité, en représentant le père comme un fermier de la Landehue, et la tentation devenait forte, quand il fut abordé par Loutrel. Celui-là n'était pas un élégant, quoiqu'il ne fût pas non plus négligé dans sa tenue. Pierre l'accueillit comme un sauveur.

— Quel est donc ce grand qui pérore, les mains dans ses poches?

— Jules de Ponthual, un élève de seconde.

— Il ne me plaît pas.

— Un brutal. Défie-toi de lui quand il lance une balle.

— Il est fort?

— Oui, des mains, dit en riant Loutrel, et sa petite face chafouine se rida, comme un ballonnet de baudruche dégonflé.

La conversation n'alla pas plus loin. Un coup de cloche, une volée de moineaux très au courant de la discipline qui s'abattent sur les tilleuls : la récréation est finie. Les élèves s'alignent sur deux rangs, le bruit des voix meurt lentement sous les regards du maître, et les files silencieuses, montant l'escalier de la terrasse, disparaissaient peu à peu dans les salles d'étude.

La vie de collègue commençait.

VI

Pierre Noellet s'habitua vite.

Après quelques mois, nécessaires pour combler les lacunes de son instruction hâtive, pour discerner les causes de son infériorité et les modèles classiques en faveur auprès du maître, il prit la tête de sa classe, et s'y maintint. Dès la première année, il eut plusieurs prix; la seconde il les eut tous. Depuis lors, ce fut une réputation établie, une opinion acceptée par tous, que Pierre Noellet, du Fief-

Sauvin était un élève hors de pair, avec lequel il était inutile d'essayer même de lutter. Son intelligence, vive et patiente à la fois, avait cette qualité, — très heureuse chez un écolier, — d'être également développée dans tous les sens. Il était premier en mathématiques et en narration française, premier en vers latins et en thème grec. Aux distributions de prix, son nom, quinze fois rappelé, provoquait des bravos sans fin, qui couvraient de confusion la petite mère Noellet, assise dans un coin et désignée aux regards, par tant de couronnes de laurier qu'elle avait sur les genoux. Si l'évêque ou quelque autre personnage s'arrêtait au collège, c'était Noellet qui faisait le compliment. D'autres succès, ceux-là plus recherchés encore et plus intimement flatteurs, l'attendaient aux « académies », séances littéraires où les meilleurs élèves des hautes classes venaient, à tour de rôle, lire un devoir en prose ou en vers. Ces jours-là, dans la grande salle des fêtes, le théâtre était monté, représentant un salon moderne, avec le buste de Moïse à droite, reconnaissable à sa barbe de fleuve, celui de David à gauche, sa harpe sur le cœur. Au fond de la scène l'orchestre se massait : sur le devant, les cinq élus tenaient leur cahier roulé, un philosophe, deux rhétoriciens, deux élèves de seconde, grands enfants un peu gauches et timides, mais ayant dans les yeux une fleur de jeunesse honnête qui en disait long sur l'excellence de la race et du milieu où ils vivaient. Quand le supérieur se levait et annonçait : « M. Pierre Noellet, du Fief-Sauvin, élève de seconde », un murmure flatteur courait dans l'assistance. Et, la lecture achevée, tandis que la fanfare jouait un refrain très ancien, le fils du métayer de la Genivière se rasseyait au milieu des applaudissements, et, voyant toutes ces mains tendues, tous ces yeux qui le fixaient, chargés de louange ou d'envie, il se sentait roi dans ce petit monde, vainqueur incontesté dans ses premières luttes avec ceux de son rang ou d'une condition plus élevée.

La comparaison lui manquait pour apercevoir l'humilité de ces triomphes. Et longuement, silencieusement, en paysan taciturne des Mauges qu'il était encore, il s'en grisait. Par un travail de son esprit songeur, il en vint à croire que l'intelligence est l'unique maîtresse du monde, capable d'y donner, à ceux qui la possèdent, le premier rang partout, comme au collège.

Quelqu'un l'entretenait aussi dans cette illusion d'orgueil : c'était Arsène Loutrel. Fils d'un petit fabricant de village, à demi usurier, né dans un milieu de bourgeois en formation, il en avait les préjugés, les rancunes, les défiances et l'instinct de flatterie. Le hasard l'avait fait le protecteur et l'initiateur de Pierre Noellet, au début. Lorsque celui-ci eut conquis un rang privilégié dans l'estime de ses

camarades et de ses maîtres, Loutrel en profita habilement. Il sut le flatter, devenir son confident, bénéficiaire de la réputation intacte de son ami, et, lui médiocre et vulgaire, prendre un ascendant incroyable sur une nature en tout point supérieure à la sienne.

Ils causaient surtout les jours de promenade, lorsqu'après une longue marche, le maître d'étude donnait le signal de l'arrêt en quelque endroit consacré par la tradition : au carrefour d'une route, à l'orée d'un bois, sur le tumulus d'un camp de César, ou encore au bord de l'Evre, près d'une closerie perdue sous les arbres et que les collégiens avaient surnommé « la mère au buis », à cause des touffes de buis qui poussaient, on ne sait pourquoi, tout autour. Pierre aimait ce petit coin de pays. L'eau courait à ses pieds, tordant les tiges des nénuphars ; à gauche un moulin virait ; sur le coteau d'en face, la grosse métairie de la Roche-Baraton étalait ses toits rouges et le pampre de son clos de vigne : cela ressemblait à la Genivière.

Un jour que Loutrel et lui s'étaient assis là, tandis que leurs camarades bondissaient dans la châtaigneraie en pente, chassaient un écureuil trahi par sa queue rousse ou tendaient aux poissons des lignes primitives armées d'une épingle tordue, ils en vinrent tous deux à parler de l'avenir.

— Moi, dit Loutrel, je sais fort bien ce que je serai.

— Quoi donc ? demanda Pierre.

— Architecte.

— Ce doit être beau, en effet, de construire des châteaux, des églises, des monuments publics, d'inventer, de trouver des formes nouvelles appropriées à des besoins nouveaux.

— Bah ! dit Loutrel en riant, je n'en chercherai pas si long, je t'assure. Les idées nouvelles, je les laisse à d'autres. 5 p. 400 sur les travaux, voilà ce qui me semble beau dans le métier. Pour ce prix-là, je construirai des maisons à un, deux, trois étages, des fermes, des granges, des toits à porcs, si l'on veut, avec autant de plaisir qu'un palais.

— Je t'ai toujours dit, Loutrel, que tu étais médiocre.

Au lieu de s'emporter, le collégien leva les épaules, et répondit :

— Pratique, mon cher, ne confondons pas. Tu es pour les grands, moi pour les réalités positives. Je sais compter, je ne fais pas de rêves. Je n'étais pas plus haut que ça, mon père m'appelait dans son cabinet, et me disait, en tapant sur son gousset sonnante : « Petit, n'oublie jamais que deux et deux font cinq ! » Il connaît la vie, lui !

— On ne m'a pas appris ça, reprit Noellet dédaigneusement. Où iras-tu pour te préparer à ce métier d'architecte ?

— A l'école des Beaux-Arts.

— A Paris, sans doute?

— Evidemment. J'y passe trois ans, recommandé à un architecte de la ville et à un professeur de l'école, je reviens à Clisson, et j'achète le cabinet de M. Lafeuillade qui s'est presque engagé à me le céder. Il fait 19,000 francs en moyenne, Lafeuillade.

— Tout cela est merveilleusement combiné, je te félicite de voir si clairement devant toi. Tes parents approuvent le projet?

— C'est eux qui me l'ont conseillé, eux qui ont décidé que j'irai à Paris au lieu de moisir dans une étude de province, eux qui ont fait des ouvertures discrètes à M. Lafeuillade. Tu n'as pas eu la même chance, toi, Noellet, il t'a fallu trouver ta voie tout seul. Comment t'est-elle venue ton idée d'être prêtre?

— Comme viennent toutes les idées, répondit Pierre un peu rudement.

— Je ne dis pas qu'elle soit mauvaise, mais, pourquoi celle-là plutôt qu'une autre? Car enfin, tu pourrais prétendre à tout, fort comme tu l'es?

Pierre essaya de rencontrer les yeux toujours agités et fuyants de son camarade, et, voyant qu'il ne se moquait pas :

— A quoi, par exemple? demanda-t-il.

— Mais à tout, je le répète. Un garçon comme toi serait ce qu'il voudrait, avocat, médecin, journaliste, magistrat, que sais-je moi, conseiller d'État!

Loutrel se rendait-il un compte exact de ce que peuvent être les fonctions d'un conseiller d'État, il est permis d'en douter.

Noellet ne répondit pas. Un peu de songerie s'était emparée de lui. Il regardait l'eau grandir dans la rivière, — car le meunier venait de fermer la vanne du moulin, — affleurer la chaussée de pierres moussues, la déborder et retomber en cascade, couvrant dans sa chute mille petites cavernes pleines d'air et brillantes comme de la nacre.

— En rangs, monsieur Noellet! monsieur Loutrel, en rangs! cria le maître d'étude.

Pierre se leva. Puis, impétueusement, il s'élança sur la pente de la châtaigneraie. Il était superbe et nerveux, il avait le pied habitué aux sentiers des coteaux : en une minute, il rejoignit la division, laissant Loutrel embarrassé dans les ronces et trébuchant sur les pierres.

Au fond, il n'avait qu'une faible estime pour Loutrel. Son instinct de paysan discernait le côté vulgaire de cet enfant de petite ville : l'âme honnête et candide encore qu'il tenait de la mère Noellet, l'avertissait du danger de cette nature médiocre et précoce. Et

ependant, à peine le dîner terminé, il retrouvait Loutrel sur la cour, se mettait du même camp au jeu, ou se promenait avec lui, les jours de pluie, sous le hangar du gymnase. C'est que Loutrel n'était pas seulement insinuant et flatteur : parmi ces fils de fermiers qui composaient la majorité de la population du collège, naïfs, bons enfants, réservés dans leur langage, nul n'avait son expérience relative du monde, nul ne savait comme lui raconter une histoire drôle, un de ces propos de gros bourg médisant auxquels il avait été mêlé dès son enfance. Il parlait avec assurance de Paris où il était allé vers l'âge de douze ans, de Nantes où il passait quelquefois, des professions qu'il avait étudiées avec son père, des bals, de la politique, de la mode, d'une multitude de choses dont ses camarades n'avaient, pour la plupart, qu'une idée confuse. Eux ils riaient et se moquaient, eux les vrais enfants, de la suffisance de Loutrel, de ses théories sur le monde et sur l'argent. Ils aimaient mieux la balle et le cerceau, les courses sur les échasses ou les joutes à l'échabot de buis. Que leur importait? Ne possédaient-ils pas, dans leur cœur simple et droit, la science suprême de la vie, ne savaient-ils pas clairement où ils allaient, appelés par une voix qu'ils avaient entendue tout petits et à laquelle ils obéissaient comme alors, avec une candeur et une certitude égales? Mais Pierre Noellet, plus âgé que la plupart, était surtout d'une toute autre trempe. Son esprit inquiet ne se plaisait que hors du moment présent. Dès le début, le monde, l'avenir, l'inconnu, l'avaient tenté. Il ne résistait pas même aux apparences de ces choses : à ceux qui se présentaient en leur nom il allait. Et sa liaison avec Loutrel, incompréhensible au premier coup d'œil, avait des raisons profondes dans la vanité satisfaite et dans l'insatiable curiosité de sa nature.

Ses maîtres remarquaient en lui de brusques changements d'humeur. Pour une mauvaise place, pour un reproche, ils le voyaient demeurer sombre des journées entières. Son intimité avec Loutrel ne leur plaisait guère non plus. Ils s'en affligeaient, ne pouvant se défendre ni d'une vive sympathie pour une nature si richement douée, ni d'une inquiétude croissante avec le temps, en présence des symptômes alarmants qui se révélaient chez lui. L'un d'eux s'en était ouvert à Noellet, un vieux professeur tout rond et tout blanc qui avait volontairement enfoui, dans l'enseignement obscur d'un collège, des talents remarquables d'orateur et de savant. Il l'avait emmené sous la charmille du jardin, sa promenade favorite, tiède par le moindre rayon, dès que le soleil montrait le nez. Et là, plusieurs fois, paternellement, il lui avait rappelé qu'il y a quelque chose, beaucoup de choses même, au-dessus du succès; il avait ramené le jeune homme, comme à une source guérissante, vers

la vocation de l'enfant. Il était éloquent, parlant ainsi. Il avait l'autorité qu'ajoute l'exemple à la parole. Il aurait pu dire : « Faites comme moi, dépensez-vous pour les petits, les humbles qui ne s'en apercevront pas et ne vous remercieront pas ; n'ayez pas même une ambition, avec le droit de les avoir toutes : la joie intime qui vous en reviendra vaut toutes celles de la gloire. »

Mais Pierre, toujours extrêmement poli, touché même de ces marques d'affection, n'y répondait pas par une égale ouverture de cœur. Il éludait les questions, faisait de vagues promesses : rien ne changeait en lui. Il demeurait à la fois ombrageux et attirant, plein de talents incontestables et d'insupportable vanité, triste souvent sans raison, ou pour une raison secrète qu'il ne disait pas.

Nul pourtant n'était plus fêté, plus aimé de ses camarades et de ses professeurs, plus choyé par ses parents. Les jours de sortie, la première carriole qui s'arrêtait devant la porterie du collège, bien avant l'heure fixée, c'était celle de Jacques, attelée de la vieille Huasse ou de la jeune Roussette. La mère quand elle venait au marché, le père quand il venait aux foires, ne manquaient jamais de quitter leurs affaires pour embrasser leur gars. Dans les mois d'été, M. Laubriet, selon sa promesse, l'appelait quelquefois au parloir. C'était un événement pour le jeune homme. M. Laubriet l'avait toujours intimidé : Madeleine lui faisait perdre tout moyen. Il lui trouvait un air de déesse, et s'étonnait que Ponthual, qui n'avait aucun raffinement d'esprit ni de langage, pût trouver grâce devant un être si supérieur et si fort au-dessus de l'humanité. A peine rentré sur la cour, il se remémorait les bévues ou les impolitesses qu'il croyait avoir commises, rougissait, et se torturait l'âme au point d'y rêver la nuit et d'en être malheureux longtemps après.

Les visites de M. Laubriet devinrent naturellement beaucoup moins fréquentes, lorsque son neveu eut quitté le collège. La dernière eut lieu vers la fin de novembre, pendant une récréation de midi. Il y avait plus d'un an que Jules de Ponthual était parti. Pierre commençait sa philosophie. Il n'avait pas vu, de toutes les vacances, M. Laubriet, arrivé seulement en octobre à la Landehue. Et celui-ci, traversant Beaupréau pour se rendre à Paris, s'était enfin souvenu de son filleul.

Au moment où M. Laubriet, accompagné de sa femme et de ses deux filles, ouvrait la porte du vestibule et s'avancait sur la terrasse, Pierre jouait à la balle, au bas du mur, dans la grande cour. Il jouait avec la fougue qu'il y mettait à certaines heures, couvert de poussière, tête nue, le front en sueur. Un pâle soleil de fin d'automne luisait entre deux nuages, et, pour se réchauffer à ses derniers rayons, malgré le bruit, quelques pinsons se posaient sur la fine

pointe des tilleuls, où des nids de chenilles remplaçaient les feuilles tombées.

Tout à coup les ombrelles de M^{lles} Laubriet apparurent au-dessus du mur bas de la terrasse :

— Noellet! crièrent vingt voix, Noellet, on te demande au parloir!

Pierre s'arrêta court. En reconnaissant les châtelains de la Landehue, il eut un instant de si grande confusion qu'il eût voulu pouvoir s'enfuir et se cacher. Puis, brusquement, il prit son parti, renoua sa cravate, secoua la poussière de sa veste, ébouriffa ses cheveux demi-longs collés sur ses tempes, et courut vers l'escalier.

L'absence de Ponthual lui donnait-elle plus de liberté, ou l'âge plus d'aplomb; était-ce un de ces accès de courage comme en ont les timides pris au piège? Il se présenta sans bredouiller et serra la main de M. Laubriet, en disant, ce qu'il ne disait jamais :

— Bonjour, mon parrain!

M. Laubriet parut enchanté. Il regarda le collégien avec un certain étonnement admiratif, comme s'il venait de le découvrir, et répondit :

— Tiens, ce Pierre!... Il y a une éternité que je ne t'ai vu, mon filleul.

— C'est vrai : depuis Pâques dernier.

— Te voilà demi-bachelier, et philosophe tout à fait. Dans quelques mois tes études seront finies, et une autre vie commencera pour toi, la vie sérieuse...

— Dans deux cent cinquante-neuf jours.

— Vous les comptez? dit Madeleine, en riant.

Il osa lever les yeux jusqu'au bas de la robe de l'élégante Parisienne et répondre :

— Oui, mademoiselle, je les compte : j'ai peur d'eux.

— Comment? fit-elle, peur de l'avenir!

— Je le comprends joliment, interrompit Marthe; cela me ferait une terreur folle, à moi, le séminaire, avec sa grille, sa cloche, ses murs nus, sa règle... oh! une règle surtout!

— Marthe! dit M^{me} Laubriet, toujours émue des sorties impétueuses de sa fille cadette, ce ne peut être là la pensée de Pierre. N'est-ce pas, Pierre?

— Evidemment, se hâta de dire le jeune homme : je me trouve bien ici, voilà tout.

Ils continuèrent à causer en se promenant sur la terrasse. Pierre se sentait moins embarrassé que de coutume. M. Laubriet était de belle humeur de retourner à Paris. La conversation fut donc plus animée, plus longue qu'elle ne l'était d'ordinaire entre eux. Madeleine n'y prit point part. Elle ne considérait pas précisément comme

une distraction les visites au collège. A petits pas, sur le sable craquant, elle se contenta d'accompagner ses parents, de regarder toutes choses autour d'elle, d'écouter, avec des airs distraits et, d'échanger avec sa sœur, de temps à autre, un coup d'œil ou un mot qui les faisait rire toutes deux. Cependant, quand Pierre eut quitté la famille Laubriet, au moment où il descendait les premières marches du perron pour retourner dans la cour, il entendit Madeleine dire à son père, de sa voix nette et un peu dédaigneuse ?

— Il a vraiment gagné, ce garçon !

Et, en effet, les traits de Pierre Noellet s'étaient affinés par ce travail lent de la pensée, qui met son empreinte sur le visage de l'homme. Ils avaient perdu quelque chose de leur rudesse primitive. Sur ses joues, au coin de ses lèvres, une barbe fine et frisée commençait à pousser. La physionomie était énergique, l'œil un peu sombre, le sourire charmant.

Rentré à l'étude, ce jour-là, Pierre ne put travailler. Il mit les coudes sur son pupitre, sa tête entre ses mains, et, sans lire une ligne du livre qu'il avait sous les yeux, paraphrasa longuement, avec délices, les six mots aimables de Madeleine Laubriet.

VII

Ils comptent aussi les jours à la Genivière. Et demain c'est jour de sortie. Comme il fait bon veiller, cette nuit d'hiver, au coin du feu ! Dehors il gèle légèrement. Autour du foyer où les tisons d'un fagot entier se consomment peu à peu, recouverts par un bout d'une écorce de cendres, blanche et frémissante, que le vent soulève, les Noellet sont assis en demi-cercle. Le père tresse des paillons pour mettre le pain à lever. Assis et penché en avant, il enroule sur elle-même une torsade de paille qui formera le fond, et lie les anneaux de cette spirale, les uns aux autres, au moyen d'une sorte de lanière verte. Est-ce du jonc, du roseau, de l'osier ? Non, une tige de ronce coupée en quatre. C'est Jacques qui a été cueillir dans les haies ces longs brins souples qui s'allongent derrière sa chaise et s'enlacent comme des couleuvres. Il les prend un à un, les fend avec son couteau et les passe à son père. Tous deux sont absorbés par ce travail, auquel se prêtent mal leurs mains dures à plier.

A côté, il y a quatre femmes, quatre bonnets blancs inclinés aussi vers le feu, presque pareils, quatre bonnets blancs qui ne causent presque pas, et s'appliquent de leur mieux : la métayère d'abord, un peu parcheminée et amaigrie maintenant, sa fille aînée

près d'elle, Marie, plus brune, plus grande, et de physionomie plus sévère, puis Antoinette alerte, éveillée, toute blonde et rose, enfin, la dernière et touchant de sa chaise l'autre montant de la cheminée, Mélie Rainette, qui est venue passer la veillée à la Genivière. Elle y vient souvent depuis quelque temps. Aurait-elle donc changé? Serait-elle devenue coureuse et folle de plaisir comme tant de filles qui s'en vont bavarder, danser et coqueter de ferme en ferme? Mais non, voyez-les toutes. Chacune a sur son tablier un peloton de fil, à la main un crochet fin d'acier et une sorte de rosace blanche à jour qui grandit plus ou moins vite, suivant l'âge et l'adresse. Mélie est la plus adroite, naturellement. C'est elle qui a donné aux autres la méthode et le dessin. Ses maigres doigts d'ouvrière, plissés et piqués, tordent le fil d'un effort sûr et rapide. Antoinette et Marie se dépêchent tant qu'elles peuvent. Mais on sent bien qu'elles n'ont pas l'habitude de ce travail-là. Dans les métairies de Vendée on ne fait pas de dentelle au crochet. Pourquoi donc et pour qui toutes ces femmes travaillent-elles? A peine si elles se disent un mot de temps à autre. Seulement quand elles lèvent la tête et qu'elles échangent un coup d'œil, on voit bien qu'elles ont la même pensée. Leurs sourires se parlent, tandis qu'elles se penchent de nouveau, de ces sourires aux causes profondes qui durent un peu sur les lèvres, comme une fleur qui a le pied dans l'eau. C'est qu'elles ont le même secret et qu'elles préparent ensemble la même surprise. Il y a déjà, le croiriez-vous, plus de cinquante roses dans l'armoire. Il en faut cinq cents peut-être. Mais avant deux ans tout sera fini, cousu, prêt à porter. Oh! la belle aube blanche et mousseuse! Sera-t-il content quand il la recevra de leurs mains? Seront-elles heureuses quand elles la lui offriront et qu'il montera à l'autel, habillé en diacre, avec leur aube toute en roses blanches! Car lui, c'est Pierre, c'est l'aîné de la Genivière, celui qu'on aime et qu'on gâte à l'envi. Il est si beau, si intelligent! Toutes les espérances de la maison sont sur lui. Les yeux se mouillent de penser seulement à l'avenir. Cher enfant! comme on l'aime et comme sa place est bien gardée!

Ce soir surtout, les sourires, les signes d'intelligence sont plus fréquents entre les femmes, parce que demain il sera là. Depuis un mois on s'en réjouit. Et la joie qui va venir, vous savez, c'est au moins aussi bon que la joie venue. Riez donc, Antoinette, et vous, Jacques, et vous, Marie, riez, vieille maman, dont la jeunesse s'est partagée entre ces beaux enfants et s'est perdue en la leur. Soyez fière! Demain, vous aurez votre Pierre à vous, tout un jour, comme autrefois.

Le père, en tordant la paille, pense à tout cela, l'absent. Le voilà qui étend sa main par-dessus les jambes de Jacques et saisit la petite rose qu'achève sa femme, de l'autre côté. Il pèse cette toile d'araignée dans sa main calleuse, et cela lui paraît drôle. Il essaie de passer un doigt dans le plus grand des jours de la dentelle, et, n'y parvenant pas, il a un haussement d'épaules admiratif.

— Comme c'est fin, tout de même ! dit-il.

Une fusée de murmures satisfaits lui répond sous les bonnets blancs. Mais nulle ne s'interrompt de travailler, et l'aube merveilleuse grandit, dans le songe recueilli de la veillée.

IX

Ils n'avaient pas eu tort de se réjouir. Depuis le matin de bonne heure qu'il était arrivé, Pierre n'avait cessé de se montrer aimable et gai compagnon. Il était dans ses bons jours, sans doute. La métayère le trouvait même plus affectueux que de coutume avec elle, et, comme il l'embrassait sans raison apparente après le dîner de midi, elle lui avait dit, en serrant dans ses bras ce grand fils de vingt ans : « Mon Noellet, tu es chérissant aujourd'hui comme quand tu étais petit. Qu'as-tu donc ? » Les deux sœurs, endimanchées, l'avaient accompagné dans le bourg, très fières d'avoir à côté d'elles ce beau Noellet, large d'épaules comme un métayer et habillé comme un monsieur, — du moins le croyaient-elles, — avec sa redingote des jours de sortie, et sa chaîne de montre en argent, legs d'un vieil oncle de Montrevault, dont Pierre avait hérité. Avait-on couru de porte en porte ! Que de claquements de sabots sur la terre gelée ! Que de bonjours et de poignées de mains ! Que d'histoires contées de part et d'autre !

Ce fut vraiment une bonne matinée. Malheureusement, après midi, la neige commença à tomber, par petits flocons rares, d'abord, et qui semblaient hésiter et choisir leur terrain avant de se poser, puis par masses lourdes, plus pressées, que des tourbillons de vent, venus on ne sait d'où, mêlaient et emportaient en gerbes blanches, fouettant les arbres, les talus, les toits où elles s'accumulaient sans bruit.

Et cela dura longtemps, longtemps. Le jour baissait. Tout le monde était rentré à la ferme. Marie avait quitté sa robe du dimanche et repris son travail. On l'entendait plier du linge dans la chambre à côté. Pierre jouait aux cartes avec Antoinette, sur un coin de la table de cerisier. Il ne riait plus, et sa sœur voyait bien qu'il ne prenait aucun plaisir aux cartes. Par instants, quand elle

lui parlait, elle dont les quinze ans n'avaient pas d'heures sombres, il s'efforçait de faire meilleure contenance, mais l'effort paraissait et ne durait pas. Antoinette en fut d'abord étonnée, puis peinée, ne comprenant pas qu'on pût s'ennuyer près d'elle, même par la neige. Quand la partie fut finie, elle se leva, entoura gentiment de ses mains jointes la tête de son frère, et fixant sur ses yeux, ses yeux candides :

— Tu as du chagrin? dit-elle.

— Mais non, petite sœur, je n'ai fait que rire avec vous toute la matinée.

— Alors, pourquoi es-tu triste maintenant?

— Il fait un tel temps!

— Oh! ce n'est pas ça, mon Pierre!

Il l'attira un peu à lui, et baisa son front blanc.

— Chère folle, dit-il, on ne peut rien te cacher. Je pense à la fin de l'année. Songe donc, si j'étais refusé au baccalauréat!

— Tu ne le seras pas d'abord. Et puis, le beau malheur, monsieur l'abbé?

— Ne m'appelle pas comme ça, Antoinette, c'est ridicule.

— Pourquoi?

— Parce que je ne le suis pas, tout simplement, et que je trouve ridicule de donner aux gens des titres qu'ils n'ont pas.

Elle dénoua son bras, et le regarda avec une petite moue et quelque chose comme une larme qu'elle retenait malaisément au coin de ses yeux :

— Tu n'est pas gentil, ce soir, fit-elle.

A ce moment, la tête de Jacques se dressa derrière la croisée.

— La Roussette est attelée, Pierre, dit-il, d'une voix musicale qui fit grésiller la vitre.

Et presque aussitôt on entendit le père crier du dehors :

— Va te dévêtir, Jacques, c'est moi qui conduirai. Les chemins sont trop mauvais.

Ces mots, qui sonnaient le départ, réunirent en peu d'instants autour de Pierre sa mère et ses sœurs. « Bonsoir, mon Noellet. Au revoir. Tu nous écriras? » Elles l'embrassaient, chacune à leur tour, et le regardaient comme si elles avaient voulu se mieux remplir les yeux de son image avant de le quitter. Lui se dégagea rapidement, et marcha vers la cour. Puis, au moment de franchir le seuil, il revint vers sa mère et la serra de nouveau dans ses bras, si fort qu'elle en prit peur. Elle le suivit d'un œil inquiet. Les jeunes filles accompagnèrent la carriole quelques pas. Puis elles rentrèrent, et les deux hommes continuèrent leur route vers Beaupréau.

La neige ne tombe plus, mais elle couvre tout, la route qui s'étend

indéfiniment blanche, les sillons, les prés, les guérets confondus sous sa nappe immaculée, elle monte le long des pentes, elle s'arrondit en dôme au-dessus des barrières et des feuilles de ronces dont elle reproduit la forme, offrant partout une épaisseur moelleuse où l'œil s'enfonce. Elle brille. On dirait que c'est de la lumière tombée, un peu triste, et que c'est la terre aujourd'hui qui éclaire le ciel, un ciel gris perle, très doux, presque uniforme, marqué d'un cercle livide, près de l'horizon, à l'endroit où le soleil décline. Sur ce fond estompé, les arbres s'enlèvent comme des coups de crayon. Au bout de leurs branches, les petits oiseaux dorment par troupes, le cou dans les plumes : de très loin, on aperçoit l'éparpillement de points noirs qu'ils forment autour des souches d'ormeaux. Aucun ne vole, aucun ne chante. Quelques corbeaux seulement tournoient, là-bas, au-dessus d'une proie ensevelie. Il n'y a pas d'autre mouvement dans les champs, à perte de vue. Le bruit même des roues et des pieds du cheval est amorti par l'épais tapis du chemin. L'air est comme mort et ne fouette pas le visage. Il fait à peine froid.

La Roussette entraîne rapidement la carriole et les voyageurs. Ceux-ci ne causent guère : le père occupé de bien tenir sa bête, le fils très avant plongé dans quelque pensée, les yeux vagues.

Pourtant, à une montée, relevant le vieux veston jeté sur leurs jambes, Julien se penche, et dit :

— Tu as froid, petit ?

— Non, père.

— C'est que tu es tout pâle. Tire donc à toi la couverture. Je n'en ai pas besoin, moi.

Et le silence recommence entre eux, et la Roussette court toujours grand train sur ses jambes menues qui ne soulèvent aucun écho.

Pierre est pâle, en effet, non pas de froid, mais d'une émotion qui augmente à mesure que la ville approche. Voici les premières maisons. Derrière les vitres, il y a partout des têtes curieuses, des enfants qui rient à la neige et aux passants, des bonnes gens heureux d'être à couvert. Pierre Noellet ne salue personne. La carriole s'arrête devant la petite porte du collège. Le père descend pour se dégourdir, et traverse à moitié la première cour. Il a coutume de faire ainsi. Et là, au milieu du sentier balayé qui fait de grandes dents sur la neige :

— Allons, mon bon gars, dit-il, en tendant sa main large ouverte à son fils, je n'aurai plus souventes fois à te reconduire ici, maintenant. Ça sera loin, sais-tu, ta nouvelle maison, l'an prochain !

Il voulait parler du grand séminaire d'Angers.

Mais Pierre qui ne ne lui avait pas lâché la main, l'attira à lui, pencha la tête sur l'épaule de son père, et lui dit d'une voix étouffée :

— Je ne serai pas prêtre !

Et aussitôt il s'échappa par le sentier et disparut dans les bâtiments du collège.

Le métayer s'était roidi sous le coup. Tout son corps tremblait. Était-ce possible ? Avait-il bien entendu ?... « Je ne serai pas prêtre ! » Non, c'est un mauvais rêve... Pierre n'a pas pu dire cela !... Où est-il donc ? Parti, enfui comme un coupable... Et ce silence le long de la route, cette pâleur surtout... « As-tu froid, petit ? »... Et cette voix étranglée tout à l'heure. Il avait honte. C'est donc vrai.

— O Pierre, Pierre !...

Il demeurait immobile, les yeux fixés sur la porte par où son fils avait disparu, si troublé dans la paix cinquantenaire de son âme de paysan, qu'il ne remarquait pas une demi-douzaine d'écoliers, arrivés après lui et qui l'observaient curieusement. La neige recommençait à tomber et saupoudrait de blanc sa veste de droguet. Un professeur, traversant la cour, s'arrêta.

— Maître Noellet, dit-il, est-ce que vous attendez quelqu'un ?

La vue de cette soutane de prêtre produisit sur Julien Noellet une impression si étrange qu'il ne put répondre, ayant des sanglots plein la gorge. Et il s'en alla, sans trop savoir ce qu'il faisait, poussé par l'instinct de fierté sauvage qui fait s'enfuir les bêtes blessées.

— Hù, la Roussette ! hu ! cria-t-il, à peine remonté dans sa carriole, la Roussette partit comme un trait. Et les gens qui connaissaient le métayer de la Genivière s'étonnèrent de le voir remonter au galop une côte aussi rude. Les tournants, les descentes, les montées, tout fut franchi à cette allure désordonnée. Penché en avant, son chapeau rabattu sur ses yeux, il laissait courir la jument sans aucun souci d'éviter les fossés ou les rares voitures engagées sur la route. Les guides flottaient. La neige tourbillonnait, et il ne songeait pas même à se couvrir de la limousine étendue au fond de la carriole. « Je ne serai pas prêtre, je ne serai pas prêtre », il ne pensait qu'à cela, il n'entendait que cela. Tant de ruines tenaient dans ces quelques mots ! Tant de souvenirs lui revenaient de la petite enfance de Pierre, des choses qu'il avait retenues et qui faisaient bien augurer de l'enfant ! Et les luttes, et les hésitations avant de lui permettre le latin et les durs sacrifices d'argent consentis pour lui seul ! Tout cela perdu. Et puis la honte, la honte dans le pays qui savait pourquoi on l'avait élevé !

Jamais le pauvre Noellet n'avait porté un pareil poids dans son âme.

Et la Roussette galopait, galopait, sur la neige épaissie.

Il ne s'arrêta que dans la cour de la ferme, laissa la bête en sueur sous l'averse glacée, et, ouvrant brusquement la porte de la salle où la famille tranquille, abritée, attendait son retour, dans ce nid tiède qu'il aimait, au coin de la cheminée où il veillait d'habitude, pendant plus d'une heure il pleura sans rien dire.

Les enfants, stupéfaits d'abord, s'éloignèrent peu à peu, le cœur gros de voir pleurer leur père.

La femme resta. Mais quand elle chercha, timidement, à savoir quelque chose, d'un regard il lui fit comprendre qu'il voulait garder son chagrin pour lui seul.

Elle pensa que cela ne durerait guère, qu'une nuit suffirait peut-être à faire disparaître une peine si subitement venue. Mais le métayer était atteint dans la racine même de sa joie. Il demeura triste. Après le dîner de midi ou le souper, il ne restait plus comme autrefois, assis à sa place, contemplant tour à tour ses enfants avec une tranquillité joyeuse et attendrie. A peine les repas finis, il se levait, sous prétexte qu'il avait affaire dans les étables ou dans la grange; il fuyait la maison, et la métayère, ignorant tout, disait parfois :

— Si seulement Pierre était là, il le dériderait!

IX

A la longue, cependant, Julien Noellet, trop malheureux de son secret, voulant aussi prendre l'avis d'un homme sage avant de retirer son fils du collège, — car, à quoi bon l'y laisser maintenant? ne valait-il pas mieux qu'il reprît sa place au manche de la charrue? — se résolut à consulter l'abbé Heurtebise.

Il se rendit au presbytère de Villeneuve un soir de printemps, à la brune, de peur d'être reconnu : depuis quelque temps, il se sentait plus timide et s'imaginait voir sur le visage des gens des choses qu'ils ne pensaient pas. Au lieu de prendre la grande route, ce fut par le sentier qui longe le jardin de Mélie Rainette qu'il s'achemina, de son pas lent et balancé, semblable à celui de ses bœufs. Des odeurs douces montaient du revers des fossés. Les bourgeons gonflés avaient l'air de petits fruits noirs sur les branches. Il y avait un commencement timide de printemps. Noellet ne le remarquait pas. Mais Mélie Rainette, plus jeune, entendait bien dans son cœur la chanson du renouveau. Elle avait lavé tout le jour. A présent elle ramassait le linge sec étendu sur la haie, chemises, serviettes ou bonnets, qu'elle empilait ensuite sur son bras gauche, en paquet mousseux, comme un bouquet blanc. Quand le

métayer passa, dans le creux du sentier, elle reconnut son pas et s'arrêta de travailler.

— Bonjour! dit-elle, par-dessus la haie. Où allez-vous à cette heure, maître Noellet?

Malgré l'ombre, il la reconnut aussi, à la voix qu'elle avait fine, à la lueur fuyante qui dessinait encore le profil de son visage et de sa taille.

— On a des affaires à toute heure, dit-il sentencieusement. Tu vas bien, Mélie?

— Contente comme un pinson, fit-elle, à cause du beau temps que j'ai eu pour ma laverie. Il y a des jours comme ça : on est heureuse de vivre.

— Tant mieux, dit-il, tout le monde n'est pas comme toi.

Le métayer hâta le pas sans répondre, et arriva à Villeneuve.

L'abbé Heurtebise l'emmena dans son pré.

Pendant une heure, ils se promenèrent le long des ruches d'abeilles que cet homme austère aimait. Ni l'un ni l'autre n'étaient grands parleurs. Leur conversation fut un échange de mots graves, coupés de longs silences qui servaient de commentaires aux paroles déjà dites et de préparation à celles qu'on allait dire. Ils se comprenaient d'ailleurs fort bien. Ils s'entendaient réfléchir l'un l'autre, étant tous deux de la Vendée peu causante et songeuse.

« L'affaire est très sérieuse, dit en substance l'abbé. Il m'a fait peur tout jeune, ton Pierre, à cause de son orgueil... Et depuis je me suis même demandé une chose... Mais nous verrons bien... Crois-moi, ne le retire pas du collège... Ne l'interroge pas avant six mois... Six mois peuvent changer un homme. J'espère un peu... Quoi qu'il arrive, considère qu'il est perdu pour la charrue. Vois-tu, mon pauvre Noellet, ceux qui ont vécu dans les livres ne vivront plus dans les métairies. »

L'entretien se termina ainsi :

— Tes deux fils, dit l'abbé, sont nés la même année?

— Oui.

— Ils ont eu de mauvais numéros au tirage?

— Oui.

— Quand passent-ils au conseil de révision?

— Après-demain.

— Pierre sera pris pour le service.

— Peut-être bien.

— Et s'il ne va pas au séminaire, il exemptera Jacques.

— Ça me consolera un peu, monsieur le Curé.

Il partit sur ces mots, dans la nuit tout à fait noire.

Malheureusement les choses ne tournèrent pas comme l'espérait

la métayer de la Genivière. Pierre était robuste assurément, mais le travail acharné de cinq années de collègue, le surmenage de ces yeux de paysan habitués aux limpidités reposantes de la campagne, lui avait fatigué la vue. Il fut réformé par le conseil de révision séant à la mairie de Beaupréau, tandis que Jacques, chétif pourtant, était déclaré bon pour le service.

Le coup fut rude à la Genivière. Il était certain désormais que les deux fils quitteraient la métairie vers l'automne, certain que Jacques serait soldat, lui si peu fait pour l'être, lui qui avait besoin plus qu'un autre de soins, de tendresse, de liberté pour vivre. En pensant à cet avenir, la mère Noellet pleurait souvent. Mais il n'y avait chez elle que du chagrin. Il s'y mêlait chez le métayer une sourde irritation contre Pierre qu'il rendait responsable du départ du cadet. Dans son cerveau, le même raisonnement tournait sans cesse : « C'est sa faute, pensait-il : s'il était resté à la Genivière, il aurait conservé la vue saine des Noellet, et maintenant il exempterait son frère. C'est lui qui fait partir Jacques. » Il se taisait d'ailleurs, et rien ne paraissait de cette colère intime. Pendant les rares séjours de Pierre à la métairie, il y eut quelque gêne entre son père et lui, mais aucune explication. « Ne l'interroge pas, attends au moins six mois, » avait dit l'abbé Heurtebise. Le métayer attendait donc la fin de l'année, avec sa patience paysanne, comme il attendait la fenaison, la moisson, la vendange, chacune à l'heure marquée. Il savait que l'été ne s'achèverait pas sans que la résolution de Pierre s'affirmât de nouveau ou s'évanouît comme un rêve mauvais. Jusque-là, il se contiendrait, jusque-là aussi, mêlée à cette inquiétude et à cette colère qui l'agitaient, un peu d'espérance resterait dans son cœur. Les longs espoirs lui étaient familiers. Aussi, quand ils causaient de Jacques, sa femme et lui, tous deux pleuraient; quand ils causaient de Pierre, la mère Noellet changeait de visage et souriait avec la pleine confiance d'autrefois, que rien n'avait troublée en elle, et lui-même, il s'attendrissait un peu, se souvenant de tant d'orages advenus à ses champs, de tant de grêles et de sécheresses, que la saison suivante avait réparés.

René BAZIN.

La suite prochainement.

LES HÔTELS
ET
LES SALONS DE PARIS
EN 1789

Il semble que la France n'ait jamais été plus prospère qu'à la veille de ses principales révolutions. En 1789 particulièrement, les embarras des finances publiques n'avaient point empêché le développement de la richesse privée. La valeur des propriétés avait doublé depuis trente ans; à Paris, près de dix mille maisons, de l'aveu de Mercier, s'étaient élevées dans le même espace de temps; à l'ouest et au nord de la ville, des quartiers nouveaux étaient venus s'ajouter, sous Louis XVI, à ceux qui s'étaient construits sous les règnes précédents; la noblesse, la finance et la bourgeoisie libérale cherchaient à rivaliser dans le luxe et l'élégance de leurs habitations, comme si elles voulaient se hâter de jouir, avant l'explosion des troubles politiques, des dernières heures de calme et de sécurité qu'un gouvernement régulier et paisible peut procurer à une nation.

Le luxe et l'élégance des hôtels aristocratiques ne permettent pas, il est vrai, à elles seules de faire apprécier le degré de prospérité d'un peuple; mais elles en sont un symptôme digne d'attention, surtout lorsque leur développement coïncide avec l'accroissement de l'aisance dans les classes inférieures et la progression des salaires dans les masses ouvrières. Cet accroissement et cette progression étaient réels depuis un quart de siècle. S'il existait toujours, comme il existe encore aujourd'hui, un contraste frappant entre les quartiers riches et les quartiers pauvres d'une grande ville comme Paris. Les conséquences qu'on peut tirer au point de vue économique de l'étude du luxe dans l'habitation sont

limitées; mais en tout cas, il peut ne pas être sans intérêt de faire ressortir, au point de vue de l'art, de la magnificence et du goût, un des côtés les plus brillants de l'existence parisienne au moment même où une révolution non moins sociale que politique allait proscrire toutes les aristocraties, notamment celles de la naissance et de la fortune.

I

Si les palais étaient relativement rares à Paris, les hôtels étaient nombreux. Ils l'étaient au Marais, à l'île Saint-Louis, près du Palais-Royal, et surtout dans les quartiers de l'ouest. Leur aspect extérieur n'égalait point l'élégance et la magnificence des palais de Venise, de Gênes et de Rome. Peut-être par un souvenir des châteaux où ils faisaient leur véritable résidence et dont ils tiraient souvent leur nom, les grands seigneurs aimaient-ils à s'isoler de la foule; ils ne se considéraient pas comme les citoyens de la grande ville qu'ils habitaient; ils ne se souciaient ni des suffrages des bourgeois ni de l'admiration des masses; ils vivaient dans leur demeure, avec leurs égaux, au milieu de leurs gens, entre un jardin où ils pouvaient prendre l'air sans se mêler à la foule, et une cour qui les isolait du bruit de la rue. Dans les quartiers aristocratiques, on n'apercevait que des murs, ornés de larges portes parfois monumentales, formées de solides vantaux de chêne, aux panneaux sculptés fréquemment avec art et garnis de marteaux ouvragés. Aussi les rues bordées d'hôtels avaient-elles un aspect noble et triste, qu'augmentait la rareté des passants. Lorsque les suisses galonnés ouvraient les portes massives, on apercevait, au fond d'une cour pavée, un édifice aux proportions sagement combinées, avec de hautes fenêtres au rez-de-chaussée et au premier étage; des ornements sobres et d'une grandeur simple, lorsque les constructions dataient du dix-septième siècle; une décoration plus riche et plus recherchée, lorsqu'elles étaient plus récentes.

A la beauté noble, à la simplicité mâle des styles du dix-septième siècle, succèdent, au temps de Louis XV, la grâce et la séduction d'un style plus efféminé, mais qui n'en est pas moins français et séduisant. Les fenêtres s'arrondissent, les balcons se contournent, les sculptures s'assouplissent; les lignes sinueuses tendent à dominer partout, jusqu'au moment où leur exagération amène une réaction en faveur de la ligne droite. Sous Louis XVI, l'architecture va demander ses inspirations à l'histoire, à l'archéologie, aux traditions classiques; au lieu de se conformer au génie propre de

la nation, elle cherche à être le reflet d'un art incomparable, mais qui s'adaptait à d'autres mœurs et à d'autres climats. Le style grec l'emporte sur tous les autres; et comme les édifices grecs étaient entourés de colonnes, on met partout des colonnes doriques, ioniques ou corinthiennes. On en met aux portes et aux péristyles, et des sortes d'arcs de triomphe servent d'entrée aux hôtels d'Uzès, de Beauvau et de Thélusson. D'ordinaire ce n'est point la beauté des proportions que l'on cherche avant tout : c'est le joli, le fini des détails, la richesse des accessoires. Chacun rivalise de dépenses pour se faire construire la demeure la plus opulente, la plus originale, la plus frappante; et les architectes, comme Le Doux, le plus en vogue et « le plus ruineux », ne sont que trop disposés à dépasser leurs devis pour satisfaire les fantaisies et la vanité de ceux qui ont recours à leur talent.

Beaucoup d'hôtels du Marais, des quartiers du Temple et de Saint-Eustache, étaient délaissés par l'aristocratie; l'hôtel de Mesmes était occupé par les bureaux des Vingtièmes; l'hôtel Bullion était aménagé en salle des ventes publiques; l'hôtel d'Armenonville était devenu l'hôtel des Postes. Plusieurs d'entre eux avaient conservé leur riche décoration intérieure; leurs galeries avaient été peintes par de grands maîtres de l'école française, comme celles de l'hôtel Lambert, à l'extrémité de l'île Saint-Louis où Le Sueur et Le Brun avaient rivalisé de talent; l'hôtel de Hollande, rue Vieille-du-Temple, avait été décoré par Vouet et Corneille. L'hôtel d'Aumont, rue de Jouy, bâti par Mansard, était orné de plafonds peints par Le Brun. L'hôtel de Soubise, où sont installées aujourd'hui les Archives nationales, était précédé d'une cour superbe, ornée de colonnes; il communiquait avec l'hôtel de Strasbourg, bâti par un Rohan, évêque de Strasbourg, qui en avait fait disposer les appartements avec magnificence. Mais c'était surtout au faubourg Saint-Germain que la haute noblesse s'était élevée des constructions dignes de sa richesse et de son rang; les noms des La Trémoille, des Périgord, des Mailly, des Montmorency, des La Rochefoucauld, des Harcourt, des Noailles, des Luynes, des Croy, y étaient inscrits sur le tympan de leurs portes imposantes. Les financiers, enrichis par la perception des impôts, s'étaient fixés pour la plupart dans le quartier Saint-Honoré et dans ses alentours, où résidaient aussi quelques ducs de création récente ou d'ancienne souche. Les hôtels de la rue de Richelieu, de la rue des Petits-Champs et les belles maisons de la place Vendôme étaient presque tous occupés par des fermiers généraux ou des gens qui, comme on disait alors, avaient été intéressés dans les affaires du roi.

Les beaux hôtels modernes étaient justement renommés. Lorsque la comtesse du Nord vint à Paris, elle ne manqua pas de visiter les plus célèbres, tels que ceux de Beaujon, de la marquise de Rivière, du duc d'Aumont. Parcourons pour notre part quelques-uns des plus curieux ; ils nous permettront de juger du degré de raffinement atteint par le luxe et l'élégance à cette époque.

Voici d'abord l'hôtel du duc de Brissac, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des Cent-Suisses. Sa porte, d'ordre dorique, est située en face de l'hôtel du prince de Conti, rue de Grenelle-Saint-Germain. Une salle des gardes, décorée de bustes et de statues antiques, précède la salle à manger, entourée de portraits, parmi lesquels figurent aux places d'honneur ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, donnés par eux-mêmes. Sur les murs du grand salon, tendus de damas cramoisi, sont suspendus des tableaux exquis des écoles hollandaise et flamande ; des coupes de granit, des vases de porphyre, de lumachelle et d'agate, des statues de bronze, des pièces de porcelaine rare, sont disséminés dans cette pièce ou posées sur deux magnifiques armoires de Boule. Dans les angles, des bustes de nègres en marbre noir sur des gaines antiques. Le salon bleu, qui fait suite à celui-ci, est également rempli de vases précieux et de morceaux de sculpture antique ; un superbe lustre de cristal de roche l'illumine. Les appartements de la duchesse de Brissac ne sont pas moins magnifiquement meublés ; ils se terminent par une immense galerie éclairée par dix croisées, garnie de treize glaces, d'une boiserie richement sculptée et dorée, de lustres en cristal de Bohême et de rideaux en taffetas cramoisi. Tout respire, dans cette somptueuse demeure aménagée sous Louis XV, l'ampleur, la magnificence, la grandeur d'autrefois, avec le culte des arts, la recherche du confortable, l'amour de la curiosité précieuse, qui caractérisent le goût du jour.

Le duc de Brissac refusa d'émigrer pendant la Révolution. Adoptant ses principes dans ce qu'ils avaient de sage, il resta fidèle au roi, et devint, en 1791, commandant de sa garde constitutionnelle. En butte aux accusations des royalistes, il fut massacré en 1792, à Versailles, par les bandes révolutionnaires. Plus heureux fut le baron de Besenval, lieutenant-colonel des gardes suisses, tout dévoué à la reine, qui essaya de résister au premier choc du mouvement populaire, et réussit, sans quitter Paris, à se dérober aux vengeances de la Terreur.

L'hôtel du baron de Besenval était celui d'un homme de goût et de plaisir, d'un petit maître de haute volée, d'un des « merveilleux du jour ». Tout y était recherché et galant. Le salon, rempli d'objets précieux, de vases de brocatelle, de jaspe, de brèche verte

antique, de porcelaines rares, de grotesques, de commodes et d'encoignures de laque, de tables de porphyre, était orné d'une statue de marbre de l'Amour lançant des flèches et d'une collection de tableaux des plus illustres maîtres français et hollandais. Le cabinet, avec son poêle de marbre, orné de bronze et surmonté d'une statue de Vénus, contenait une bibliothèque bien composée. Rien n'était plus galant que la chambre à coucher, blanc et or, avec meubles de damas bleu, cheminée de marbre blanc, candélabres tenus par des satyres de bronze, commode et meubles de Boule, pendule de bronze représentant le globe de la terre, et posée sur le serre-papier voisin du secrétaire. Mais la salle de bains dépassait tout en luxe et en élégance. De 30 pieds de long sur 18 de large, elle était disposée dans le genre antique. Un jour mystérieux l'éclairait d'en haut, faisant ressortir les douze colonnes d'ordre toscan qui en supportaient la voûte, les vases grecs dressés entre les colonnes, les larges bas-reliefs des extrémités, et la grande baignoire elliptique de 10 pieds de diamètre, où tombaient par un mascarón de bronze l'eau chaude et l'eau froide, s'échappant d'une urne sur laquelle était à demi couchée une naïade plus grande que nature. Les vases, les bas-reliefs et la naïade étaient dus au ciseau plein de grâce et de morbidesse de Clodion.

L'hôtel du comte de Vaudreuil, rue de la Chaise, mérite aussi d'être visité. Un groupe de bronze, d'après Girardon, se présente aux regards dans le vestibule. La salle à manger est tout à fait dans le goût mythologique du jour; entre les pilastres doriques, sont peintes, dans des niches, Flore, Hébé, des bacchantes; des tableaux de ruines par Hubert Robert y sont suspendus. Quel joli salon que le petit salon de la vicomtesse de Vaudreuil! Une charmante pendule, soutenue par deux figures de bronze, caractérisant l'étude, y marque les heures, entre deux vases de bronze d'où s'élancent des gerbes de girandoles dorées d'or moulu. Des porcelaines rares s'étalent sur un meuble de Boule, tandis que sur les murs, des tableaux de piété de Lemoine et du Poussin alternent avec des sujets profanes de Natoire. Et le salon du comte! quel éblouissement, avec son plafond représentant l'Aurore et la Rosée précédant les premiers feux du jour; ses bas-reliefs figurant sur les portes des jeux d'enfant; ses armoires et ses encoignures de Boule, supportant des girandoles dorées; ses statues de marbre blanc, d'après l'antique, posées sur une superbe commode de vieux laque; sa cheminée dont le feu, provenant de la duchesse de Mazarin, est composé d'aigles et de salamandres de bronze doré; et ses tableaux de Boucher, de Watteau, de Vernet, de Fragonard, de Natoire, de Lagrenée, de Greuze et de David!

Les beaux hôtels, dont le souvenir mérite le plus d'être conservé, sont, à coup sûr, ceux qui contiennent des œuvres d'art remarquables. La grandeur et la richesse ne suffisent pas pour en assurer la mémoire. Sans doute, la mode, la vanité, l'esprit d'imitation, suscitent le goût des collections plus encore que l'amour de l'art et le savoir véritable; mais toute collection a son mérite propre et sa part d'utilité! Il serait trop long d'énumérer les réunions de tableaux de maîtres qui décoraient les hôtels des grands seigneurs, tels que les hôtels de La Rochefoucauld, de Choiseul, de Praslin, de Lévis et de Noailles. Quelquefois ces tableaux étaient un héritage dont les possesseurs actuels ne se souciaient guère, comme ceux de l'hôtel de Bouillon, sur le quai Malaquais, qui dépérissaient dans un garde-meuble. L'engouement pour les sciences naturelles inspirait beaucoup plus que le souci de l'étude les cabinets de minéralogie, de physique et de zoologie que contenaient les hôtels de Chaulnes, de La Rochefoucauld, et d'autres encore. Un des pavillons de l'hôtel de Montmorency, bâti en 1704 par L'Assurance, renfermait des animaux empaillés de tout genre, formant des scènes animées, tels que loups pris au piège, coqs se battant pour une poule, tandis qu'au centre de la pièce, deux colombes blanches se becquetaient sur le carquois de l'Amour, auprès duquel étaient placées des flèches et des couronnes de roses et de myrtes!

Les étrangers riches, que les charmes de Paris attiraient et fixaient s'y faisaient construire des habitations qui rivalisaient avec celles des Français opulents. Tel était le prince Frédéric de Salm-Salm, qui fit bâtir l'élégante et superbe habitation devenue aujourd'hui le palais de la Légion d'honneur. Il s'y ruina si bien qu'il dut la vendre, aussitôt construite, à son architecte, dont il devint le locataire. Salm-Salm, élu capitaine de la garde nationale pendant la Révolution, installa un club dans son hôtel et n'en fut pas moins guillotiné en 1794. La duchesse de l'Infantado, née princesse de Salm-Salm, habitait le bel hôtel qui fait le coin de la rue Saint-Florentin et qui a été plus tard la résidence de Talleyrand. Une autre étrangère, la princesse de Kunsy, avait fait édifier dans la rue Saint-Dominique, par le sculpteur Cauvet, des appartements analogues à ceux du Palais-Bourbon, mais peut-être plus surprenants encore. Dans la salle à manger d'hiver, toute blanche, rehaussée d'arabesques en grisailles, la lumière pénétrait par un double plafond, dont l'intervalle dissimulait une galerie où se plaçaient les musiciens. La salle à manger d'été était une sorte de rêve. On se trouvait sous un bosquet de marronniers en fleurs, dont les rameaux entrelacés laissaient filtrer un jour mystérieux. Les troncs des arbres étaient entourés de roses trémières; entre

eux, des allées en perspective, des arcades de verdure, avec des glaces reflétant les bosquets; aux angles, des groupes de femmes, grandes comme nature, soutenant des cassolettes, et dans le centre, la table disposée autour d'une vasque de marbre blanc, toute bordée de gazon, et d'où s'élançait un jet d'eau. Le salon de musique, avec ses pilastres ioniques dorés et ses murs couverts de glaces, son piano-forté blanc et or, ses statues d'Apollon et d'Orphée, son plafond représentant les dieux de l'Olympe attentifs aux chants d'Anacréon, pouvait-il être mieux approprié à sa destination? Était-il rien de plus élégant que le salon de compagnie, avec ses meubles dorés, garnis de satin vert peint, ses glaces qui le soir recouvraient même les fenêtres; et la chambre à coucher, tendue en satin bleu de ciel sur lequel étaient peintes des fleurs et où scintillaient des girandoles de cristal de roche, avec ses dessus de portes représentant Morphée et le Silence, avec son lit superbe, sculpté, doré, retroussé à la polonaise, drapé du même satin que le reste de la pièce, et couronné d'une impériale empanachée? A cette chambre communiquaient le boudoir, le cabinet de toilette et la salle de bains, dont les lambris blanc et or étaient rehaussés de glaces et décorés de belles estampes anglaises.

II

Sur la rive droite de la Seine, les hôtels des financiers le disputaient en richesse à ceux de l'aristocratie de naissance. Beaujon n'avait-il pas acheté en 1773 l'ancien hôtel d'Évreux, aujourd'hui l'Élysée, et n'avait-il pas dépensé des sommes immenses pour l'embellir, pour en décorer les appartements superbes selon le goût moderne, pour en remplir les salons et les galeries de vases, de statues et de tableaux de maîtres? Cette résidence vraiment princière n'avait pu être achetée que par le roi, qui l'avait payée 1 400 000 livres pour y loger les ambassadeurs étrangers, mais bientôt avec l'intention de la céder à la duchesse de Bourbon. Rien ne coûtait aux financiers pour attester leur opulence: Beudard de Saint-James avait dépensé 100 000 écus, rien que pour décorer son salon de la place Vendôme. Le banquier genevois Thélusson avait fait édifier à l'extrémité de la rue d'Artois (aujourd'hui Laffitte) une sorte d'arc de triomphe, servant d'entrée à un vaste hôtel, pour lequel Le Doux lui avait présenté un devis de 400 000 francs et qui coûta en réalité 2 millions. Un autre constructeur dépassa singulièrement ses devis; ce fut Beaumarchais. Enrichi par ses spéculations plutôt que par ses comédies, il dépensa 1 663 000 francs, quand il croyait n'en déboursier que 300 000, pour édifier, sur le

boulevard, qui porte aujourd'hui son nom, une maison avec façade en hémicycle décorée de colonnes, salle de billards entourée de tribunes pour les spectateurs, salon circulaire avec coupole de 30 pieds de haut, portes en acajou à panneaux de glace, tableaux de Robert et de Vernet. Cette maison fastueuse était terminée en 1791, et Beaumarchais distribuait des billets pour la visiter, ainsi que le jardin qui l'entourait, décoré de statues, de pièces d'eau, de ponts chinois et d'un temple rond dédié à Voltaire.

On donnait aussi des billets en 1790 pour visiter la maison d'une danseuse de l'Opéra, M^{lle} Dervieux. Située rue Chantreine, plus tard de la Victoire, elle avait coûté 1 200 000 francs. Peintures, bronzes, marbres, boiserics, tout brille, tout charme la vue, écrit Karamsine en en parlant. « L'esprit en a tracé le plan; l'art, le goût, la prodigalité y ont joint le beau à l'utile. » Des scènes mythologiques sont peintes sur les murs de la chambre à coucher. Le lit jonché de roses est sur une estrade. Dans la salle de bains, une tribune est disposée pour un orchestre. « C'est une délicieuse bonbonnière », s'écrie la baronne d'Oberkirch, qui visite aussi cette maison. L'ameublement vaut la rançon d'un roi. » Le jardin est merveilleux. La maison de M^{lle} Guimard n'est pas moins célèbre. La façade construite par Le Doux représentait le temple de Terpsichore. Sous le porche, Apollon couronnait la déesse de la danse. L'hôtel renfermait une jolie salle de spectacle, où « tout ce qu'il y avait de plus exquis avait été invité », en 1786, pour voir jouer *Nina ou la Folle par amour*. La salle de bain était un chef-d'œuvre du genre. Le jardin d'hiver n'avait pas son pareil; la verdure et le treillage y produisaient les effets les plus heureux avec les décorations qu'y avait jetées le pinceau de Fragonard. Mais comme le prince de Salm-Salm, M^{lle} Guimard s'était ruinée; elle mit sa maison en loterie; 2400 billets émis à 120 francs produisirent 288 000 livres. La maison fut gagnée par la comtesse du Lau, dont le nom était prédestiné et qui le vendit au banquier Perregaux.

Il faut rabattre quelque peu de l'engouement qu'inspire le goût du jour. La façade de la maison de M^{lle} Guimard manque de la légèreté gracieuse que devrait avoir le temple de Terpsichore, et donne beaucoup plus l'idée de certains palais de justice de chefs-lieux d'arrondissement qu'on a construits dans notre siècle. La façade de l'hôtel du marquis de Brunoy, qui donne sur les Champs-Élysées, aspire à figurer le temple de Flore et n'y parvient guère. Lorsque l'architecte a des visées moins ambitieuses, il réussit davantage, et dans plus d'un hôtel, la noblesse des lignes s'allie à la pureté d'un style inspiré de l'antique. Mais ce qu'on apprécie le

plus, c'est la richesse et l'aménagement des intérieurs. « On a bâti, écrit Mercier, six cents hôtels, dont le dedans semble être un palais des fées. » Si l'on veut toujours de grands escaliers, des salons de seize pieds de haut, de vastes galeries, on recherche plus que jamais toutes les commodités de la distribution intérieure, les boudoirs, les cabinets, les appartements d'hiver et d'été; comme nous avons pu le voir, on les décore avec une élégance raffiné. Les tapisseries de haute et basse lice, à grands personnages, sont, il est vrai, relégués dans les antichambres et les galetas; elles sont remplacées tantôt par des boiseries peintes et dorées, revêtues d'un vernis précieux, plus fréquemment par des damas unis ou de trois couleurs, qu'imitent trop souvent les papiers peints, alors dans la vogue de la nouveauté. La magnificence des ameublements, que les gens élégants renouvellent tous les six ans, est regardée avec raison comme surabondante et déplacée, par ceux qui signalent des tapis de 30 000 livres, des chenets travaillés comme des bijoux et des toilettes d'or festonnées de dentelles.

Au moment de la Révolution, le meuble n'a pas encore perdu l'élégance qui distingue le style connu sous le nom de Louis XVI et qui devrait à plus juste titre être mis sous le patronage de Marie-Antoinette. Il s'alourdit cependant, et déjà l'on peut pressentir la raideur du Directoire dans le meuble à trois dossiers, nommé turquoise, dont on décore un boudoir en 1788. Les chaises à lyre, les *voïeuses* pour salles de jeu, où les hommes s'asseyent à cheval, marquent aussi la transition; mais je trouve encore dans le *Magasin des modes* un élégant canapé, et un sofa à trois divisions, au dossier largement cintré, aux bois ciselés et garnis de nœuds et de festons sculptés. Le joli style du temps brille surtout par la finesse, le fini et le délicat de la ciselure. Les étoffes tendent à la simplicité; les tapisseries sont dédaignées comme vont l'être les damas à fleurs. On couvre les canapés et les sofas de gros de Tours ou de poulte de soie de couleur unie, bleue de ciel, verte, rose ou jaune de soufre; on revêt les fauteuils et les bergères de velours cannelé, de cannelés de soie rayée, quelquefois même de tapisseries des Gobelins; on utilise pour les chaises ou les fauteuils-cabriolets les velours à fleurs coloriées ou chamarrées des habits, vestes ou culottes passés de mode. Quant aux lits, ils sont ornés comme toujours de rideaux et de baldaquins. Les bois sont peints en blanc ou dorés, les rideaux de soie unie ou de gros de Florence chiné; variés dans leur forme et leur disposition, les plus à la mode sont à la polonaise, à la duchesse, à colonnes, à la romaine, à la d'Artois et en chaire à prêcher.

C'est surtout dans les pendules et les girandoles que se déve-

loppe le goût grec, qui ne caractérise pas, comme on l'a dit, l'art de la Révolution, mais dont l'initiative remonte à l'influence de la marquise de Pompadour, qui a pourtant laissé son nom au style rocaille exagéré contre lequel elle essaya de réagir. Comme les façades, les pendules sont ornées de colonnes; on en fait de petits temples circulaires en marbre blanc; on les flanque d'obélisques; on les entoure de chaînes et de bornes. Le goût grec, qui a produit des bijoux d'élégance et de finesse, dégénère là comme ailleurs; il tend à se modifier sous l'influence des idées égalitaires, qui transformeront la grâce attique en une rigidité spartiate. Il y a toujours place pour la fantaisie, mais elle s'inspire de la raideur qui envahit les arts, comme dans la pendule chinoise à la mode en 1788. Le style nouveau s'accentue dans un de ces candélabres qui ont remplacé les girandoles fixées au mur, et que publie le *Magasin des modes*. C'est, debout sur une boule, une Minerve raide et compassée, du casque de laquelle s'élancent symétriquement trois branches de laurier destinées à porter les bougies.

III

Ce qui subsiste le plus de ce temps, ce sont les meubles, et pourtant ils paraissent devoir durer moins longtemps que les édifices qu'ils ornaient; ce qui en reste le moins, ce sont les jardins, pour la plupart recouverts aujourd'hui de constructions. Plusieurs d'entre eux étaient renommés à juste titre. Le genre pittoresque avait remplacé le style symétrique de Louis XIV, où les treillages en forme d'arcs de triomphe, de portiques et de berceaux encadraient majestueusement les parterres. Comme à Monceau, on cherchait à imiter la nature en la parant. Au fond du beau jardin du duc de Brissac, d'immenses blocs de rochers formaient des cavernes surmontées de belvédères. Le quai d'Orsay était bordé de jardins, tels que celui de la princesse de Montmorency, décoré d'une grotte et d'un pavillon chinois. Un des jardins les plus charmants était celui du maréchal de Biron, qui fait aujourd'hui partie du couvent du Sacré-Cœur. Il était ouvert aux visiteurs pendant l'été. « Ce parc, dit la princesse de Gonzague, a l'air d'un enchantement. On dirait que Flore le cultive elle-même (!). Les arbres d'un vert éclatant s'élèvent et échappent à la vue;... des guirlandes de chèvrefeuille, de jasmin et de roses les entrelacent, les enchainent et semblent les caresser. Le tronc et le pied des arbres sont cachés par les feuillages naissants qui s'échappent des guirlandes; des corbeilles de roses et d'œillets... des fleurs de toutes couleurs couvrent la terre, la parent, parfu-

ment l'air et charment l'odorat... Tout ce que la nature a produit dans sa gaieté se trouve dans ce jardin, la vivacité des oiseaux, la variété des fleurs, l'inconstance des papillons... La distraction qu'on y éprouve est si agréable qu'on serait fâché de la perdre; on ne veut pas même rêver; mais lorsqu'on le veut absolument, on s'en va dans une galerie qui ressemble à celle de Flore... Elle est entourée de vases où les fleurs, en montant, forment sur un fond blanc des dessins variés et offrent la plus riante des tapisseries. Aux deux extrémités de la galerie s'élèvent encore des trônes de fleurs qui ravissent les sens et qui ne m'en feraient pas désirer d'autres. »

J'ai reproduit en grande partie cette description où se reflète l'impression que pouvaient produire les jardins de ce temps sur l'esprit d'une femme du monde qui se piquait de goût et de sensibilité. On comprenait tout le charme que le spectacle des arbres et des fleurs ajoute à la décoration des habitations. Quelques hôtels avaient même leur jardin d'hiver, comme l'hôtel d'Estaing, rue Sainte-Anne. C'était un vaste salon, tout en vitrage, sur les murs duquel était peinte une perspective en architecture, et qui était garni de rochers, d'arbres toujours verts et de fleurs. Les sofas, les tables étaient disposés sous les bosquets de cette serre, qu'échauffaient deux poêles de faïence blanche en forme de vase. La fureur des jardins était poussée si loin qu'on en avait disposé sur les toits de quelques maisons des boulevards. Sur la terrasse d'une maison qui formait le coin de la rue Caumartin, et dont la superficie était de 120 toises, l'architecte avait trouvé moyen d'ériger, au milieu de bosquets, des colonnes tronquées, des arcs de triomphe en treillage, des pyramides, des ruines, une petite pièce d'eau formant une île, reliée à la terre ferme par des ponts chinois; pour joindre l'utile à l'agréable, il avait utilisé les ruines pour cacher les cheminées, et la pièce d'eau pour en faire un réservoir communiquant par des tuyaux avec les différentes pièces de la maison.

Ce jardin suspendu était la miniature, à l'usage d'une fortune limitée, des parcs merveilleux que les financiers opulents avaient créés aux abords et dans l'enceinte même de Paris. On citait bien les jardins de la comtesse de Boufflers, de la comtesse de Marbeuf, près des Champs-Élysées, de la chaumière de M^{me} de La Mark, du pavillon de la Boëxière, rue Saint-Lazare, qui contenait 20 arpents; mais ils étaient tous dépassés par ceux de Saint-James, de Boutin et de Beaujon. Ils étaient conçus dans le même goût qui avaient inspiré Monceau, et qui tendait à réunir dans un espace restreint les aspects paysagers de la Grèce, de l'Italie, de l'Angleterre et de

la Chine. Le bon sens populaire les avait qualifiés avec raison de folies. La Folie-Boutin, à Tivoli, près de la rue Saint-Lazare, avait coûté plusieurs millions; après avoir traversé des bosquets agrémentés de statues et de grottes, les visiteurs, comme M^{me} d'Oberkirch, étaient reçus dans un charmant pavillon, meublé avec un luxe de prince, où du lait et des fruits leur étaient offerts dans de la vaisselle d'or. Beaudard de Saint-James avait multiplié, dans son jardin anglo-chinois de Neuilly, les kiosques, les pagodes, les grottes, les champs d'ananas, les ruines, et l'avait décoré d'un ocher qui l'avait rendu célèbre, parce qu'on en évaluait le prix du transport à 1 600 000 francs. Non moins surprenant était le pavillon de la Chartreuse, que possédait M. de Beaujon. C'était une véritable maison de campagne, avec chapelle, laiterie, ménagerie, moulin à vent destiné à monter l'eau et construit dans un style néo-gothique; elle était entourée de charmants jardins, situés sur la butte de l'Étoile et dominant les Champs-Élysées. Le pavillon était aménagé, décoré, meublé avec tous les raffinements d'un luxe que ne limitaient pas les calculs de la dépense. Mais la dépense n'assure pas le bonheur; les propriétaires de ces jardins féeriques en étaient l'exemple. Saint-James faisait une faillite de 20 millions, était enfermé à la Bastille et n'en sortait que pour être enterré avec le convoi du pauvre. Quant à Beaujon, possesseur de l'Élysée et de la Chartreuse, environné de toutes les jouissances du luxe, des arts et de la société, dont une santé délabrée ne lui permettait pas de jouir, il expirait, nouveau Tantale, au milieu de ses richesses, ne laissant pour souvenir de son nom qu'un hospice, qu'il avait fondé en lui consacrant la dîme de son superflu.

IV

Le luxe des habitations était une des conséquences de l'augmentation de la richesse par la plus grande abondance du numéraire. « On parle aujourd'hui d'un million, écrit Mercier, comme on parlait de 400 000 francs, il y a cent ans. » Peu de fortunes dépassaient le chiffre de 900 000 livres de rentes; mais il y en avait un certain nombre entre 300 et 900 000 livres, et celles de 100 à 450 000 livres de rentes passaient pour nombreuses. Les sources de ces revenus élevés étaient diverses: les unes provenaient de biens patrimoniaux et s'étaient accrues par des héritages; les autres avaient été acquises dans l'industrie ou dans le maniement des deniers publics; il était admis qu'on ne faisait pas les affaires du roi sans faire les siennes, et les prélèvements excessifs qui étaient

perçus sur le recouvrement des impôts provenaient de l'organisation défectueuse des finances et non des malversations des agents; d'autres revenus découlaient de la munificence royale. On ne saurait croire à quel point elle se répandait sur certaines familles. La maison de Noailles jouissait, paraît-il, de 4 800 000 livres de pension, réduite à 1 080 000 en 1787. Le maréchal de Soubise touchait 400 000 livres de pension et 500 000 livres de rentes viagères, qui revinrent au roi après sa mort; ce qui faisait dire que sa mort avait été plus utile à l'État que sa vie. Quand la fille d'un grand seigneur de la cour se mariait, le roi lui faisait un cadeau. C'est ainsi qu'en 1788 il offrit 300 000 livres à M^{lle} de Matignon; mais son grand-père les refusa. M^{lle} de Matignon était l'héritière la plus riche de Paris, et quand elle épousa le baron de Montmorency, son trousseau fut évalué à 625 000 livres.

C'était une exception sans doute; mais les trousseaux de 125 000 livres n'étaient pas rares. Celui de M^{lle} d'Amilly, en 1785, montait moins haut; pourtant le mémoire des dentelles et du linge s'élevait à 12 500 livres; celui du couturier La Coste, du *Dauphin couronné*, à 9214. Une robe de bal, de crêpe blanc lamé d'argent, valait 1600 livres, une garniture de robe de présentation à la cour coûtait 3500 livres. Fréquemment, les jeunes ménages vivaient avec leurs parents qui les défrayaient du vivre et du couvert. Le fils aîné amenait sa femme chez sa mère; la fille, qui épousait un cadet, l'introduisait dans la maison paternelle. Ainsi le frère de Chateaubriand demeurait chez son beau-père, le président de Rosambo. Arthur Young est frappé de cette habitude de vivre en famille dans les grands hôtels aristocratiques; c'est, selon lui, un trait caractéristique qui, à défaut d'autres, lui aurait fait aimer la nation.

Si quelques-uns faisaient des dettes, si d'autres se ruinaient, la majeure partie vivait largement et honorablement. La table tenait moins de place dans l'existence qu'autrefois. On dînait à trois heures, on soupa à neuf heures et demie ou dix heures; des cinq repas d'autrefois, deux étaient supprimés. Le dîner était très court. Il était du bel air de manger peu. Les tables étaient servies avec non moins de recherche que de luxe; l'argent, le vermeil se mêlaient à la porcelaine de Sèvres et au cristal d'Angleterre pour charmer les yeux. Les plats étaient exquis et raffinés; mais on ne mangeait pas le quart de ce qui était servi. Les cuisiniers, qui avaient de l'amour-propre, se désespéraient. — « On avale, on ne goûte plus, » s'écriait celui de la duchesse de la Vallière. Dans les grandes maisons, le maître d'hôtel n'annonçait plus le repas; il se montrait à la porte du salon, et la maîtresse du logis se levait.

Quelques hôtels, comme celui de la duchesse de la Vallière, gardaient le décorum d'autrefois. La duchesse, veuve du célèbre bibliophile, avait conservé les restes de son ancienne beauté, fameuse sous Louis XV; malgré ses soixante-dix-neuf ans, elle avait des yeux surprenants, et « le plus grand air possible ». Elle recevait, assise à l'extrémité d'un grand salon, où les hommes se tenaient d'un côté, les femmes de l'autre. Elle-même était parée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, parsemée d'une profusion de diamants, et si bien peinte et ficelée, raconte Henry Swinburne, qu'on l'aurait prise pour la momie d'une reine d'Égypte. Elle parlait sans cesse, mettant en pièce des jardins et des temples de fil d'or que ses amis lui donnaient au jour de l'an. Comme elle était très sourde, sa fille, la duchesse de Chaulnes, lui servait d'interprète.

Un petit chien était couché sur un coussin, aux pieds de cette noble fée. Les femmes à la mode remplaçaient assez volontiers le petit chien par un petit nègre; M^{me} de Beauvau élevait la jeune négresse Ourika, que lui avait rapportée du Sénégal le chevalier de Boufflers. D'autres affectionnaient les singes, comme le jeune singe très privé, de la longueur de 15 pouces, avec la queue très longue, de longs poils verts et le duvet couleur aurore, dont la vente est annoncée dans les *Petites Affiches* de 1789. M^{me} Helvétius, dans sa charmante maison d'Auteuil, était entourée des plus beaux chats angoras du monde. Dix-huit d'entre eux, dans des manteaux de fourrures, étaient étalés sur des fauteuils de lampas, et des domestiques en grande livrée leur apportaient des blancs de poulet sur des plats d'argent.

On ne saurait juger la société d'une époque par les excentricités qu'elle présente. Cette société, à Paris, était aussi variée que les conditions et que les quartiers. Elle n'était pas la même au Marais qu'au faubourg Saint-Germain, dans le quartier Saint-André-des-Arts qu'au quartier Saint-Honoré. Le Marais était passé de mode; il n'y restait que des magistrats et des douairières. On se serait cru dans une grande ville de province. Les domestiques étaient polis, un peu familiers, vieilliss dans la maison. Dans les grands salons à plafonds élevés, à lambris dorés du siècle précédent, sur les parquets recouverts de tapis de Turquie, auprès de larges cheminées du temps de Louis XIV, se tenaient des femmes modestes, prévenantes et douces, qui n'avaient rien d'évaporé, ni d'enlevé; quelques-uns des salons de ce quartier respectable, comme celui de la présidente Doublet, étaient fréquentés par les beaux esprits. Mais ils n'auraient pu le disputer aux salons des Laborde, de la comtesse de Boufflers, de M^{me} de Beauvau, de

M^{me} de Sillery, de la duchesse de Grammont. Il y avait des salons pour tous les goûts et dans tous les genres; et selon les maîtresses de maison, le jeu, la musique, les lettres, les arts, la philosophie ou la politique y dominaient.

Le jeu, surtout en faveur dans les maisons bourgeoises, était dans quelques salons titrés une source de revenus pour les domestiques, sinon pour les maîtres, qui faisaient payer les cartes aux invités. Il y avait des maisons où la valetaille se partageait 2/4 000 francs par an. Quelques-uns de ces salons étaient de véritables tripots que tolérait et surveillait la police.

La musique était de plus en plus en honneur dans la société polie. Aux anciens instruments, la guitare, l'épinette, le violon, le clavecin, s'étaient ajoutés le piano-forté et la harpe. Le piano n'était autre qu'un clavecin perfectionné, un clavecin à marteaux rembourrés, comme ceux que Silbermann vendait 1200 francs en 1789. On en faisait de charmants, avec des caisses recouvertes de peintures riantes ou d'une couche d'or agrémentée d'arabesques. La harpe prêtait encore mieux à l'élégance de la forme et de la sculpture; aucun instrument ne faisait mieux valoir le bras et le petit pied d'une jolie femme. Elle était tout à fait en vogue sous Louis XVI; M^{me} de Genlis en pinçait agréablement, et on l'accusait d'en jouer sans qu'on le lui demandât. Des concerts charmants, où des musiciens de profession se mêlaient aux amateurs, étaient donnés dans plusieurs maisons, notamment chez M^{me} de la Massais et chez la princesse de Chimay, dans son salon orné « d'une volière où gazouillaient les plus jolis oiseaux du monde ». Si la comédie de société était moins à la mode que sous Louis XV, si elle était surtout en vogue dans les salons bourgeois, où on la jouait médiocrement, elle était encore cultivée dans le grand monde. Le duc de Nivernois faisait représenter en janvier 1789, dans son bel hôtel de la rue de Tournon, un proverbe en musique de sa composition, et chantait lui-même le couplet final.

La haute société avait longtemps gardé l'apanage de cette conversation éminemment française, où les mots et les idées se croisaient, sans pour ainsi dire toucher terre, légers, scintillant, vibrant, tournoyant, esleurant tout du bout de l'aile, et ne se posant un instant que pour reprendre plus vivement leur essor. Mais alors la société parisienne n'était pas seulement éprise de plaisirs délicats et frivoles; au goût des arts et des lettres, qu'elle avait toujours eu, elle mêlait celui des spéculations scientifiques, philosophiques et politiques. Elle se plaisait sans doute aux bals brillants du carnaval, aux bals masqués même, comme celui où la baronne de Staël, travestie en statue, était reconnue à son grand

pied par un plaisant, qui s'écria : Quel piédestal ! Elle donnait des fêtes aux princes, comme celle qu'offrit le duc de Nivernois au prince Henri de Prusse ; mais elle honorait aussi les littérateurs et les savants. Pour les accueillir, l'aristocratie financière s'unissait à la vieille aristocratie, à laquelle elle était alliée par de nombreux mariages. M^{me} de la Reynière n'avait pas seulement un hôtel des plus agréables, admirablement situé à l'angle des Champs-Élysées, meublé avec autant de coquetterie que de luxe ; quoique paraissant se mourir sans cesse, elle en faisait les honneurs à merveille. En janvier 1789, elle faisait fête au savant abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, alors dans toute sa vogue, à qui le vicomte de Ségur adressait ce quatrain :

Oui, cet éternel monument
De votre goût, de votre gloire,
Unit le charme du roman
A la majesté de l'histoire.

Dans un autre souper, M^{me} de Staël lui chantait des couplets, qui se terminaient ainsi :

Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère.
Prêtez-la-moi pour vous chanter !

Pour l'amour du grec, les précieuses du jour l'eussent volontiers embrassé, et c'est à la suite de la lecture d'un des chapitres de son livre que M^{me} Vigée Le Brun s'avisait d'improviser un souper à la grecque. Le Brun-Pindare y figura avec une couronne de laurier sur la tête, tandis que Cubières accompagnait sur la lyre un chœur de Gluck au dieu de Paphos, que chantaient de charmantes jeunes femmes costumées en Athéniennes.

L'abbé Barthélemy, bien oublié aujourd'hui, était venu à son heure, en mettant la Grèce à la portée des gens du monde. Ceux-ci ne se piquaient pas seulement de littérature et d'érudition ; ils n'aimaient pas seulement à fréquenter les salons, où se rencontraient les gens de lettres, comme ceux de M^{mes} de Beauharnais, de Genlis et de Sabran ; ils allaient dans ceux où l'on rencontrait les philosophes et les politiques. Au milieu de ses chats, M^{me} Helvétius recevait Volney, Bergasse, Chamfort ; M^{mes} Necker, de Beauvau, de Broglie et de Tessé groupaient autour d'elles les jeunes nobles épris des idées nouvelles et les plébéiens qui en étaient les éloquents panégyristes. « Jamais, écrit M^{me} de Staël, société n'a été aussi brillante et aussi sérieuse tout ensemble que

pendant les trois années de 1788 à 1791. » — On sait que Talleyrand disait : « Qui n'a pas vécu avant 1789 n'a pas connu le bonheur de vivre. » — L'espérance en effet animait tous les cœurs généreux, elle ouvrait devant eux les perspectives idéales de la perfection politique et sociale, elle leur montrait les mirages d'un âge d'or, où la justice, le droit et la vertu auraient régné, mirages prestigieux qu'aucune expérience n'avait encore dissipés. « Quel charme, a écrit la vicomtesse de Noailles, dans ces réunions du commencement de notre révolution, où les intelligences distinguées, les âmes généreuses de toutes les classes, se réunissaient dans le désir du bien ! Le goût ancien y était l'interprète élégant des idées nouvelles. L'exaltation, chez quelques-uns, allait jusqu'à l'aveuglement ; les imaginations vives se flattaient de voir réaliser les plus belles chimères ou se dépouillaient avec satisfaction de ce qu'on croyait abusif... Comme l'astrologue de la fable, on tombait dans un puits en regardant les astres. » Et un autre auteur, de vieille race, ajoute, en parlant des salons de cette époque : « Sans abdiquer les vieilles formes de l'ancien régime, sans rien perdre de sa grâce, de sa légèreté et de sa politesse, non plus que de sa fécondité en traits piquants et en mots heureux, la conversation s'enrichissait de débats sérieux sur les sujets les plus graves et les plus beaux. Ce fut un moment rapide, mais délicieux que nos grands-pères et nos grand'mères, malgré les désastres qui suivirent, nous ont souvent raconté, avec un souvenir toujours charmé. »

Les contemporains pourtant se plaignaient de la vivacité des discussions, où « l'humeur perçait dans le ton comme dans le regard », où chacun soutenait son opinion avec violence et avec aigreur ; on ne causait plus, on pérorait, dit un témoin autorisé ; et dès 1787, une femme de bon sens, tante d'un conventionnel célèbre, exprimait les vagues inquiétudes qui se faisaient jour au milieu des théories et des espérances superbes, en écrivant : « Nous sommes dans un moment où personne ne sait ce que l'on a à faire, ni ce qu'on fait, ni ce qu'on fera. »

Albert BABEAU.

L'ESTHÉTISME

EN ANGLETERRE

I

L'analyse psychologique est fort de mode aujourd'hui. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai, car je ne sache pas d'exercice intellectuel plus propre à tromper — sinon à les satisfaire — les curiosités de l'esprit. Mais quels fruits plus précieux encore porterait l'application de cette méthode à l'étude du tempérament moral des peuples, non moins complexe, non moins fait de détours et d'apparentes contradictions que celui des individus. Dans cet élargissement du champ d'observation on trouverait des lumières sur l'histoire de l'humanité, jaillissant d'une connaissance plus approfondie du génie des autres races ; on y perdrait ces préjugés, enfants de l'ignorance, qui font plus pour séparer les nations que les conflits d'intérêts et le choc des armes ; on y gagnerait un peu de cette tolérance, de cette indulgence, de cette fraternité humaine auxquelles seules — si ce rêve est vraiment réalisable — le monde devra la paix universelle. A se connaître mieux, il est rare que l'on ne s'aime point davantage, quand de part ni d'autre l'on n'apporte de prévention. L'observateur impartial un peu charitable, légèrement sceptique et très philosophe arrive aisément à se convaincre que, si l'on établit une moyenne entre les défauts et les qualités des hommes, non seulement presque tous se valent, mais encore ils se ressemblent. Ce qui est vrai des individus, l'est à plus forte raison des races, le caractère d'une race étant la résultante d'une moyenne faite avec ceux des individus.

Ce serait un beau sujet à traiter que celui-là : la psychologie des races. Mais si la tâche est attrayante et si l'action en serait bienfaisante, elle est écrasante aussi. En attendant qu'il se trouve un esprit assez robuste et assez vaillant pour l'entreprendre, il n'est personne qui ne puisse apporter sa petite pierre à la construction

de l'édifice, ou déblayer le terrain de quelqu'un des préjugés qui l'encombrent. Il y a fort à faire. Et quand on aura résolument abordé cette étude en y apportant toute sa bonne foi, on s'étonnera d'avoir si longtemps vécu sur des idées erronées parce qu'elles sont absolues, fruit de généralisations superficielles et sources de louanges imméritées, ou plus souvent encore de sévérités à contre-temps.

II

Prenez pour exemples les Anglais et nous-mêmes. Nos voisins sont réputés le peuple le plus positif de la terre et le plus brutal parmi les civilisés. Est-ce à tort? Assurément non, si l'on considère d'une part, certains traits de leurs mœurs : les combats de coqs et les matches de lutteurs, les sports violents, souvent cruels, la prédominance de la vie physique, l'intempérance tolérée dans les milieux sociaux élevés; d'autre part, le mercantilisme national, l'égoïsme de la politique, d'où tout élément sentimental est soigneusement écarté, la brutalité des procédés de conquête. Nous passons, au contraire, pour une race de délicats — les esprits chagrins disent d'efféminés — nous vantons nos traditions de politesse et de raffinement, nous tirons vanité de notre supériorité artistique; il est d'usage enfin de déplorer notre manque de sens pratique, noble défaut qui est la rançon de tant de qualités aimables. Voyez pourtant quelles étranges contradictions dans ce double cas. Nous ne sommes pas positifs, et nous avons inventé le positivisme; nous sommes des délicats, et nous avons donné le matérialisme pour base unique à l'existence de l'humanité; artistes, nous avons banni l'idéal de l'art. Plus de spiritualité, partant plus de religion; plus de chimère, par suite un art purement scientifique et expérimental; plus de sentiment : des réalités; plus de fantaisie : de la logique; plus de grâce : de la brutalité. Traversons le détroit. Chez ce peuple essentiellement *matter of fact* — mot cruellement expressif qui ne serait traduisible dans notre langue que par l'affreux barbarisme « matière du fait » — existe un ferme et profond sentiment religieux; il se trouve que parmi ces adorateurs du veau d'or, les vertus évangéliques sont largement pratiquées et fort tenues en honneur; ces athlètes grands buveurs et chasseurs de renard, ces vulgaires fabricants de calicot, ces épiciers imbus de l'amour du lucre, ont à leur usage un art et une littérature procédant du plus pur idéalisme, du mysticisme le plus exalté. Leur roman est moral, leur peinture chaste, leur poésie idyllique. A côté du John Bull classique, engraisé de bière et de roastbeef, les muscles saillants,

le nez rubicond, la face congestionnée, flottent dans une atmosphère chimérique des figures toutes spirituelles, extra-terrestres comme celles de l'école pré-raphaélite ressuscitée par l'étrange peintre-poète Dante-Gabriel Rossetti et son merveilleux émule Edward Burne Jones, grands lis frères et purs, inclinant sur leur tige gracile leur blancheur immaculée, longs cous de cygne, teints de neige, yeux de pervenche, formes virginales, noyées dans le nuage ondoyant d'une chevelure d'or pâle.

Cette figure que je viens d'évoquer, pas n'est besoin de recourir à la magie pour la faire descendre de son cadre. Ces héroïnes de Tennyson, la douce Enide, « fleur blanche et vermeille », l'incomparable Elaine, « la vierge de lis », l'impériale Guinevère, Maude à la sombre histoire, et la dame de Shalott, et la princesse Ida, et l'enchanteresse Viviane, reines d'épopées héroïques, de poétiques féeries et de fantastiques ballades — on les rencontre en chair et en os dans certains salons de Londres. Elles sont vêtues de longs voiles de laine blanche ou de robes de soie vieux vert, bizarrement drapées, avec des ceintures et des agrafes d'or, un lis ou une fleur de souci à la main, languissantes, diaphanes, séraphiques. Une mâchoire un peu trop carrée, des dents un peu trop longues, un soupçon de couperose naissante ne sont pas sans nuire parfois à l'immatérialité de ces incarnations de la chimère esthétique anglo-saxonne; mais elles font ce qu'elles peuvent, et en y mettant de la bonne volonté, on peut vraiment se croire transporté dans la vallée d'Astolat, peuplée de cygnes, de griffons et de licornes, dans la forêt enchantée du rêve de Merlin, ou sous la voûte blasonnée de la grande salle où le roi Arthur, en robe rouge semée de dragons d'or, tient les assises de sa Table Ronde. Les hommes portent les cheveux longs et bouclés, point de barbe, de grands cols rabattus et des cravates de foulard, la boutonnière ornée d'une rose qui se fane, car ils ne peuvent supporter que les parfums de fleurs mourantes; ils parlent d'une voix éteinte, et ils ont fondé un club dont les statuts portent, à l'article premier, que les membres doivent succomber sous le poids d'un éternel ennui. Ne croyez pas que je vous décrive l'intérieur d'une maison de fous. Ces bizarres personnages, gens fort aimables d'ailleurs, parfaitement intelligents et absolument sains d'esprit, je vous assure, se rencontrent dans le meilleur monde : ils constituent la secte des esthètes, autrement dit les décadents britanniques. Ce sont d'inoffensifs et paisibles citoyens de la positive et matérielle Albion.

III

Ce qu'est la doctrine esthétique de ces raffinés d'idéalisme, l'un des plus distingués parmi eux va nous le dire, M. Oscar Wilde, qui a pris la peine de l'expliquer dans le numéro de janvier du *Nineteenth Century*. Je n'ai qu'à résumer ici son article en le suivant pas à pas, et le lecteur aura sous les yeux le *compendium* de ce nouvel évangile de l'art.

En mettant sous la forme démodée du dialogue sa brillante et paradoxale dissertation, l'auteur en a par ce détail même indiqué le caractère antimoderniste, qu'accentuent encore les noms fantaisistes des deux interlocuteurs : Vivian et Cyrille. Celui-ci propose à l'autre de venir respirer la tiédeur d'une belle journée d'été en s'étendant sur l'herbe, la cigarette aux lèvres, pour admirer la nature. Ce jeune homme vous paraît de complexion poétique? Rien au contraire n'est plus odieusement *matter of fact* aux yeux de notre esthète, qui répond dédaigneusement :

« Voilà longtemps, Dieu merci, que j'ai perdu la faculté d'admirer la nature. On prétend que l'art nous la fait mieux aimer, qu'il nous en révèle les secrets, et que l'examen attentif d'un Corot ou d'un Constable nous ouvre sur elle des aperçus nouveaux. C'est tout le contraire. Ce que l'art nous révèle est précisément l'incohérence de la nature, sa grossièreté, sa monotonie, son manque de raffinement. Quand je regarde un coin de paysage, ce sont ses défauts qui me frappent. L'art est une véhémence protestation contre cette imperfection de la nature, une courageuse tentative pour la corriger. Quant à la variété des aspects de la nature, elle n'existe absolument que dans l'imagination de celui qui la regarde avec les yeux de sa fantaisie cultivée. »

Et les néo-platoniciens britanniques étant en même temps enclins au sybaritisme, Vivian ajoute : « La nature d'ailleurs est si peu confortable ! L'herbe est humide et remplie d'horribles petits insectes noirs. Et puis elle est si indifférente, si peu intellectuelle ; quand je me promène dans les champs, j'ai si bien conscience de ne leur être rien de plus que le bétail qui broute ou le chardon qui fleurit. Il est évident que la nature hait l'esprit. Aussi rien n'est-il plus malsain que de penser : on en meurt tout comme d'une autre maladie. Celle-là, heureusement n'est point contagieuse, en Angleterre surtout. » — Voilà pour John Bull. — « Notre remarquable condition physique est due entièrement à notre stupidité nationale. » A méditer par les ligues contre le « surmenage intellectuel. » Si l'introduction dans les collèges français du *cricket* et du

foot-ball ne suffisent pas pour régénérer la race et qu'il y faille joindre l'apathie de l'esprit, ne reculeront-elles point devant cette nécessité ?

Et Vivian offre à son ami, en manière de compensation, de lui lire un article dont il vient de corriger les épreuves, protestation anti-naturaliste qui débute en ces termes :

« Une des principales causes de la banalité qui envahit la littérature contemporaine est sans aucun doute la décadence de l'art du mensonge. Les anciens historiens nous contaient en guise de faits de délicieuses fictions ; le romancier moderne nous présente sous forme de fiction des faits ennuyeux. C'est aux « livres bleus » parlementaires qu'il emprunte son idéal et sa manière. Il compile ses insupportables documents humains, il fouille au microscope son misérable petit coin de la création. Il n'a pas honte d'aller étudier son sujet dans les bibliothèques publiques. Il n'a même pas le courage des idées des autres et s'obstine à tout faire d'après nature. Si bien qu'après s'être encombré le cerveau d'une foule de notations indigestes dont jamais il ne pourra secouer le poids, il aboutit à ce beau résultat de nous peindre sa blanchisseuse. »

Suivent des exemples à l'appui. Les romanciers et romancières britanniques de l'ancienne école *ad usum delphini*, qui photographient des *five o'clock teas* et des parties de *lawn-tennis* ; ceux qui, comme M. Marion Crawford — il aurait pu y joindre Ouida — s'immolent sur l'autel de la couleur locale ; M. Henry James « qui semble en écrivant des fictions remplir un pénible devoir, et qui gaspille en détails mesquins, en imperceptibles recherches de précision les grâces de son style élégant et artistique, son bonheur d'expression, sa délicate causticité. » Ceux-là mêmes qui font de la littérature fantaisiste, comme M. Stevenson, M. Rider Haggard, sont empoisonnés de ce virus du réalisme et gâtent par une note au bas de la page leurs plus fantastiques inventions.

La littérature française, comme l'on pense, a aussi son paquet. M. Guy de Maupassant, avec une ironie acérée, sa langue implacablement exacte, dépouille l'humanité des méchantes loques qui a couvrent encore et nous la montre dans sa vilaine nudité. En vertu de sa théorie que « l'homme de génie n'a jamais d'esprit », M. Zola s'efforce de nous démontrer, à force d'être ennuyeux, qu'il se conforme au moins à l'un des termes de cette proposition. Non qu'il manque d'une certaine puissance ; quelques parties de *Germinal* ont un caractère épique. Mais son œuvre entière repose sur un principe faux. Ce n'est pas un point de vue de la morale que M. Zola est à reprendre. Il peint les choses comme elles sont : qu'est-ce qu'un moraliste peut demander de plus ? L'indignation

soulevée par la crudité de ses descriptions est tout simplement la rage de Caliban voyant sa laide figure dans une glace. Mais, au point de vue de l'art, que dire en faveur de l'auteur de *Nana*? M. Ruskin — le grand pontife de l'esthétisme britannique — a dit des types de George Eliot que ce sont les balayures d'un omnibus de banlieue : ceux de M. Zola sont quelque chose de pire. Que nous importent leurs affaires? Ni les vices vulgaires, ni les plates vertus n'intéressent la littérature : ce qu'elle veut, c'est la distinction, le charme, la beauté, la fantaisie. L'art de M. Alphonse Daudet est supérieur. Mais il vient de se suicider en révélant dans *Vingt ans de ma vie littéraire* que tous ces caractères ont été pris sur nature. Si Delobelle et Valmajour ont vraiment existé, artistiquement parlant, ils ont perdu la vie. Quant à M. Paul Bourget, son erreur est de consacrer d'interminables chapitres à disséquer le cœur des gens du monde. C'est humiliant à avouer, mais nous sommes tous faits de la même étoffe; aussi dans les milieux élégants que fréquente le jeune maître du roman psychologique, ce n'est pas les visages qui sont particulièrement intéressants, ce sont les masques qu'ils portent. Pourquoi alors s'efforcer de mettre à nu la réalité?

M. Oscar Wilde a des indulgences pour Balzac, parce que, à son sens, l'auteur de la *Comédie humaine* n'a pas copié la vie : il l'a créée. C'est lui qui a inventé le Dix-neuvième siècle et la Femme de quarante ans. Vautrin, le baron Hulot, M^{me} de Marneffe sont sortis tout armés de son cerveau. Malheureusement il a tout gâté par l'importance excessive accordée à l'exactitude des milieux, au modernisme de la forme — et c'est pourquoi aucun de ses ouvrages n'approche comme perfection artistique de *Salammbô* ou du *Vicomte de Bragelonne*. L'association des noms de Flaubert et d'Alexandre Dumas est inattendue; mais, avec M. Oscar Wilde, il ne faut s'étonner de rien. Seulement pourquoi n'avoir pas plutôt nommé *les Trois Mousquetaires*, le chef-d'œuvre traditionnel du roman de haute fantaisie? Sans doute parce que tout le monde en parle et que ce serait banal.

Le modernisme en art est tout particulièrement réprouvé par l'esthétisme, comme entraînant fatalement dans la voie de la vulgarité. Le public se figure que, parce qu'il s'intéresse à son milieu immédiat, l'art doit s'y intéresser également, dit M. Oscar Wilde. Mais c'est précisément cet intérêt qu'il y prend qui en éloigne l'art. Il n'y a de beau, c'est-à-dire d'intéressant pour l'artiste, que ce qui est en dehors de nous. N'est-il pas navrant qu'un homme comme Dickens ait avili son art au point de l'employer à faire la guerre aux abus judiciaires et administratifs, à nous attendrir sur

le paupérisme, comme un vulgaire pamphlétaire ou un journaliste à sensation? Il y a de quoi faire pleurer les anges. C'est un sacrilège d'avoir dépouillé les Muses de leur divine parure pour les affubler de notre hideuse livrée moderne, de passer nos jours dans les rues sordides de nos viles cités, au lieu d'errer, en compagnie d'Apollon, sur les hauteurs sacrées du Parnasse. Nous sommes une race dégradée qui a vendu son droit d'aînesse pour un plat de réalités.

IV

L'auteur d'une dissertation dialoguée a généralement soin de laisser le dernier mot à celui des interlocuteurs qui porte la parole en son nom. Toutefois, il est de bon goût de mettre quelques arguments suffisamment topiques dans la bouche de l'autre. Aussi Cyrille ne laisse-t-il pas d'opposer quelques objections aux étranges paradoxes de son fantastique ami. Il reconnaît que la plupart des romans actuels sont conçus dans un sentiment peu artistique, mais il s'imagine, comme les autres, que c'est le contact avec la nature et la vie qui régénèrera l'art, car c'est dans la nature et la vie que l'artiste trouve une inspiration dont la valeur dépend de celle du tempérament intellectuel qui la reçoit. Erreur, réplique Vivian. Ce n'est pas la nature qui inspire l'art, tout au contraire ; quant à la vie, elle en est le dissolvant par excellence. Si, en effet, nous entendons par le mot « nature » le simple instinct naturel par opposition à la culture raisonnée et consciente, l'œuvre produite sous son influence sera évidemment inférieure. Si nous comprenons sous ce nom l'ensemble des phénomènes extérieurs à l'homme, l'homme n'y découvrira jamais que ce qu'il y aura mis de lui-même. La nature est passive et point suggestive. On parle des poètes lakistes : c'est dans la poésie, non dans les lacs, qu'est la source de leur génie. Pour ce qui est de la vie, voici le rôle qu'elle joue dans l'art. Au début, l'art est une sorte d'abstraction décorative, née de l'imagination, et ne mettant en œuvre que des choses irréelles. C'est la première manière. Fascinée par cette merveille, la vie réclame une place dans le monde enchanté des mythes et des chimères. L'art l'accepte à titre de matière première, la crée à nouveau, la modèle à son gré, absolument indifférent aux faits, rêvant, inventant, et maintenant toujours entre lui et la réalité une infranchissable barrière de beau style et d'idéalisme dans la forme. Mais bientôt la vie prend le dessus et met l'art à la porte : cette troisième manière est la décadence dont nous souffrons aujourd'hui.

M. Oscar Wilde la fait remonter bien haut, la décadence de l'art jusqu'à Shakespeare lui-même. Les nombreux passages excessifs, vulgaires, grossiers jusqu'à l'obscénité, qui déshonorent son œuvre sont dus à l'impertinente intervention de la vie, qui ignore l'usage de la langue artistique. Il a méconnu cette vérité que l'art qui quitte la sphère imaginative est comme un ange déchu. Et le réalisme naissant de Shakespeare a engendré le drame anglais moderne : des personnages qui parlent sur la scène comme ils parleraient à la ville, copiés sur nature et en reproduisant la vulgarité jusqu'au dernier détail; ils ont l'allure, le costume, les façons, le langage de tout le monde; ils passeraient inaperçus dans un wagon de seconde classe. Aussi, ce que ces pièces sont ennuyeuses!...

Ce qui est vrai de l'art dramatique ne l'est pas moins de l'art décoratif. Tant que nous sommes demeurés fidèles à l'esthétique orientale, qui rejette l'imitation de la réalité et se confine dans la convention artistique, nous avons fait de bonne besogne. Le jour où, abandonnant la tradition byzantine et mauresque, nous avons prétendu nous inspirer de la nature et de la vie, la vulgarité et l'ennui nous ont envahis. Voyez la tapisserie moderne, avec ses effets de perspective aérienne et tout l'appareil de son laborieux réalisme, elle n'a aucune beauté; nos vitraux sont détestables. Nos tapis deviennent supportables parce que la mode est revenue au style de l'Orient; mais ceux que l'on fabriquait il y a vingt ans, produits de l'art national, reproductions effroyablement exactes d'objets visibles, les plus philistins mêmes en rien aujourd'hui. La vérité est que la seule école pour apprendre l'art est l'art lui-même, non la vie.

En vain Cyrille, légèrement interloqué, se couvre-t-il de l'autorité de Shakespeare pour prétendre que l'art est le miroir de la vie. Les esthètes, nous l'avons vu, ne se laissent pas intimider par les gloires consacrées, et Vivian riposte que cet aphorisme souvent cité et prononcé par Hamlet précisément dans le but de convaincre ses interlocuteurs de sa folie. Il n'y faut pas plus voir les idées de Shakespeare sur l'art que dans les discours de Iago ses doctrines sur la morale. Que si Shakespeare est coupable d'avoir parfois sacrifié aux faux dieux du réalisme, il doit cependant lui être beaucoup pardonné en faveur des sorcières de Macbeth et des fantômes de rois errant dans la brume des landes écossaises, de Prospero le magicien et de ses serviteurs fantastiques Ariel et Caliban, de ses tritons soufflant dans leurs trompes marines autour de l'île enchantée ceinte de récifs de corail et de ses fées chantant un chœur magique dans une forêt près d'Athènes. Comment

le maître ès anachronismes, le prince de la fantaisie, le roi de la chimère aurait-il professé sur l'art des doctrines aussi bourgeoises? Non, l'art n'est pas un miroir : il est un voile. C'est en soi-même qu'il trouve sa perfection, non au dehors. Il ne prend guère souci de notre pauvre vie plate, banale, terre à terre, sans attrait, sans beauté, sans poésie; la nature pour lui n'existe pas. Il évoque des mondes inconnus qui s'évanouissent à sa voix; il fait apparaître devant nos yeux charmés et éblouis ces archétypes éternels dont les choses réelles ne sont que de pâles et informes copies. Les centaures galopent à son côté, les dryades et les faunes lui sourient au travers des branches, les dieux l'adorent.

Cyrille, confus de se découvrir aussi béotien, pense jeter un froid sur ce lyrisme en objectant que pourtant l'art d'une époque en exprime certainement l'esprit, les tendances, le tempérament, la condition morale et sociale. Encore un préjugé contre lequel s'élève l'esthétisme, fondé précisément sur ce principe essentiel que l'art n'exprime rien que lui-même. Aussi la musique, le plus subjectif des arts, est-elle la manifestation artistique par excellence. Dans sa vanité, l'homme se plaît à croire que les Muses s'occupent de lui. Et quand la foule humaine contemple émerveillée l'épanouissement de cette triomphante rose aux mille pétales qu'on appelle l'art, elle s'imagine que c'est une incarnation de son propre esprit. Suggestion de l'orgueil. L'art rejette le fardeau de l'humanité et vit pour soi et par soi-même; il n'est symbolique d'aucune époque : ce sont les époques qui sont ses symboles, ses images, ses échos. Il en est ainsi des arts d'imitation mêmes. On prétend que les sibylles et les prophètes de la chapelle Sixtine symbolisent la Renaissance. Soit; mais, d'après ce principe, faudrait-il voir la grande âme intrépide et patriotique de la Hollande dans les rustres ivres de ses peintres? Pensez-vous que les gens qui vivaient au moyen âge ressemblaient à ces types fantastiques ou grotesques que nous ont transmis les vitraux, les tapisseries et les enluminures du temps, les rétables de bois et les gargouilles de pierre? Il est probable qu'ils étaient faits comme nous. Et les majestueuses figures drapées de la frise du Parthénon, allez-vous croire qu'elles représentent les Athéniennes d'après nature? Lisez Aristophane : vous apprendrez que ces dames se laçaient fort serré, portaient des souliers à hauts talons, se fardaient le visage et teignaient leur chevelure en jaune, tout comme nos beautés d'aujourd'hui.

Et le Japon! Croyez-vous à l'existence du Japon et des Japonais tels que leur art nous les montrent? Il n'y a pas de Japonais, il n'y a pas de Japon : ce sont des inventions d'artistes. Un peintre épris de japonisme est parti un jour pour l'empire du Soleil afin

d'y travailler d'après nature : il n'y a rien trouvé que des lanternes et des éventails qu'il a copiés. Non, ces prétendus types caractéristiques d'un pays ou d'une époque sont tout simplement les types particuliers à tel artiste ou à telle école. La preuve, c'est que moins un peintre met de son modèle dans un portrait et plus il y met de lui-même, plus le portrait est vivant. Ceux d'Holbein, par exemple, donnent l'impression d'une réalité absolue. Et pourtant, jamais les hommes et les femmes qu'il a peints n'ont ressemblé à cela; seulement c'était un grand artiste qui a imposé à la vie ses conditions, qui l'a modelée à l'imitation de l'image qu'il concevait, qui l'a contrainte à paraître ce qu'il voulait qu'elle fût. De même pour Van Dyck : il a importé en Angleterre les types qu'il peignait en Flandre. On dit communément que les véritables artistes ne peignent pas les choses comme ils les voient. Si fait, affirme M. Oscar Wilde : seulement ils ne les voient pas comme elles sont, sans quoi ils ne seraient pas des artistes. Je ne puis me défendre d'une certaine tendresse pour ce paradoxe : le peintre voyant avec son cerveau plutôt qu'avec son œil. Et un cerveau n'étant pas un objectif, c'est là ce qui fait la différence entre lui et le photographe. L'art de la peinture pourrait bien être plus subjectif qu'on ne croit, y compris celui du portrait.

Les esthètes soutiennent donc que c'est la vie qui emprunte à l'art sa forme. Eux-mêmes n'en sont-ils pas un exemple frappant, qui, sous l'influence de Rossetti et de Burne Jones, se sont modelés à l'imitation des figures pré-raphaélites et florentines de la bonne époque? Et ce n'est pas seulement par le costume que s'est opérée cette immatérialisation du robuste type anglo-saxon : les traits physiques mêmes se sont transformés. Il n'est pas rare qu'à Londres la *Primavera* de Botticelli ou la *Vierge au long cou* du Parmigianino vous offre une tasse de thé. Avec leur instinct artistique si sûr, si élevé, les Grecs l'avaient bien compris, eux qui plaçaient une statue d'Apollon dans la chambre de la jeune épouse. Ils savaient que ce n'est pas seulement la spiritualité, les émotions de l'esprit, et de l'âme que la vie gagne au contact de l'art, mais qu'elle est susceptible d'en recevoir aussi l'empreinte matérielle, de lui emprunter la ligne et la couleur. C'est pourquoi ils haïssaient le réalisme à un point de vue purement social, parce qu'il est laid et que la laideur dans l'art enlaidit l'homme. Nous nous efforçons d'améliorer la race par la salubrité de l'eau, des aliments, des habitations, et nous construisons à cet effet d'affreux édifices nus et mesquins, avec le cube d'air, le fameux cube d'air, la préoccupation du jour. Mais l'hygiène ne donne que la santé : c'est l'art seul qui donne la beauté.

V

Si telle est l'action de l'art sur la plastique, que doit être celle de la littérature sur le moral? Voyez les enfants, que guide le seul instinct naturel. Les exemples choisis par M. Oscar Wilde seraient peu intelligibles chez nous; mais je m'approprie son idée et l'accommode à l'usage du lecteur français. Qui de nous n'a pas essayé de vivre les aventures de Jean-Paul Chopart ou celles du Robinson suisse, lesquelles non seulement ne sont pas vraies, mais parfaitement invraisemblables? Surexcitation de l'imagination, disent les esprits superficiels. Pas du tout, répond l'esthétisme, car l'imagination est créatrice par essence et cherche toujours une forme nouvelle. C'est bel et bien l'instinct de la vie à imiter l'art. Et cette doctrine est si séduisante que je me surprends à lui apporter le poids d'un argument négligé par M. Oscar Wilde. On sait que le Robinson de Daniel De Foë a existé : soyons de bonne foi, son histoire ne nous a-t-elle pas tous ennuyés à périr quand nous avions dix ans? J'en parle sagement : c'est un souvenir noir de mon enfance. Et si plus tard nous l'avons relu avec intérêt, c'est à titre d'œuvre philosophique. N'est-il pas curieux que cette tendance imitative, qui se manifeste naïvement chez l'être purement instinctif, fleurisse de nouveau, artificiellement et intellectuellement, chez le raffiné perverti par l'excès de culture?

A ce propos, l'on a accoutumé de dire que la femme, en sa qualité d'esprit inférieur, procède à peu près exclusivement par instinct — ainsi parlent les impertinents. D'autres la disent essentiellement imaginative, ce qui est plus poli. Les gens tout à fait aimables enfin la déclarent douée de capacités artistiques particulièrement accentuées, sinon créatrices, du moins sensationnelles. Quoi qu'il en soit de ces trois façons de voir, il est positif que, semblable en cela à l'enfant et au raffiné, elle possède à un degré remarquable la faculté de se modeler corps et âme sur une chimère — et ce fait d'observation prouverait en faveur de la théorie néo-esthétique.

Revenons à M. Oscar Wilde dont je demande pardon de m'être écartée un moment. Poursuivant sa démonstration, il combat l'opinion généralement admise que le pessimisme de la littérature moderne est le fruit de celui des esprits. A son sens, le pessimisme ne répond à aucune réalité : c'est une invention artistique de Shakespeare, rajeunie et perfectionnée par Schopenhauer. L'humanité est devenue mélancolique parce qu'un pantin, nommé Hamlet, a broyé du noir. Le nihiliste, étrange martyr d'une absence de foi, est un produit purement littéraire, éclos dans l'imagination de Tourguéniéff et

complété par Dostoïevski. Robespierre a été engendré par la rhétorique de Jean-Jacques. Rolla et Werther ont suscité d'innombrables émules, jusqu'au suicide inclusivement. C'est Balzac qui est seul responsable des Lucien de Rubempré, des de Marsay et des Rastignac en chair et en os, dit M. Oscar Wilde. J'ajoute que les Claude Larcher et les Robert Greslou de l'avenir seront les fils spirituels de M. Paul Bourget. Et qu'on n'objecte point que cette dernière création lui a été précisément inspirée par le triste héros d'un crime récent; des gens très sérieux n'ont-ils pas affirmé que le détraqué Henri Chambiges est un fruit de la maladie psychologique dont l'auteur du *Disciple* est l'inventeur? Je ne dis pas qu'ils aient raison : je constate.

Résultat que M. Oscar Wilde n'a peut être pas prévu, sa théorie fait le procès de la littérature dite immorale et délétère. Cet artiste sublimé donne raison sans le vouloir aux gens sévères qui reprochent à l'analyse quintessenciée de M. Paul Bourget par exemple, ou à la brutalité voulue de M. Guy de Maupassant, d'exercer sur notre génération une action dissolvante, d'en déséquilibrer l'esprit, d'en relâcher la morale. A la vérité, il pourrait répondre qu'il est trop artiste justement pour prendre souci de choses aussi bourgeoises que la morale et que tout ce qui est artistique est assez moral à ses yeux. Ainsi pensent les esthètes.

Donc, c'est bien entendu, au lieu que l'art soit le miroir de la vie, c'est la vie qui est le miroir de l'art. Ce qu'Aristote appelait « l'énergie de la vie » est tout simplement le besoin d'une manifestation vitale extérieure, sous une forme quelconque que l'art seul peut fournir, et dont il fournit selon le caprice de chaque artiste une variété infinie. Aux faits caractéristiques nationaux que l'écrivain anglais invoque à l'appui de sa thèse, je demande la permission d'en substituer un seul, mieux connu du lecteur, qui fera tout aussi bien comprendre sa pensée. Cette énergie de la vie, moteur de nos actions, c'est trop souvent, hélas! dans le sens de la férocité qu'elle s'exerce. Or est-il rien de plus fréquent que les crimes littéraires? Tout récemment encore, on se rappelle cet infortuné jardinier d'Auteuil, égorgé dans son lit. Les assassins étaient des admirateurs de Sarah Bernhardt — et leur sinistre besogne accomplie, ils ont répété le fameux jeu de scène de la Tosca plaçant deux flambeaux auprès du cadavre de sa victime. Est-il rien de moins réel que cet effet de théâtre dû à l'imagination féconde d'un ingénieux auteur dramatique? Si singulière qu'elle soit pourtant, cette forme a été aussitôt utilisée par une manifestation d'énergie vitale, dirait M. Oscar Wilde. A Dieu ne plaise qu'il faille rendre M. Sardou responsable de ce crime! Pas moins,

c'est sur sa fantaisie artistique que s'est modelée la réalité — et quelle réalité! — dans un acte de la vie de quatre gredins.

C'est ainsi que, revenant par ses capricieux détours à son point de départ, M. Oscar Wilde déclare voir l'essence même de l'art dans le mensonge, que le divin Platon qualifiait de frère jumeau de la poésie. Aussi les poètes sont-ils universellement demeurés fidèles à leur haute mission de faire triompher l'imposture, à l'unique et déplorable exception de Wordsworth-Français, notre paradoxal écrivain eût dit François Coppée. Il n'en est malheureusement pas de même des prosateurs, et cela par la faute de ces pédants qui, mesurant une œuvre d'art à l'étiage de leur impuissance d'imagination, reprochent gravement à l'auteur d'un conte de fées l'insuffisance de ses connaissances en histoire naturelle, cuistres qui lèvent au ciel leurs mains tachées d'encre si un honnête homme comme sir John Mandeville, qui n'a jamais perdu de vue les charmes de son jardin, écrit de captivants récits de voyage. Ah! soupire M. Oscar Wilde, qui nous rendra les délicieuses fictions d'Hérodote, qu'on pourrait appeler « le Père du mensonge », de Cicéron et de Suétone, du Tacite de la bonne manière, de l'*Histoire naturelle* de Pline et du *Périple* de Hannon, des chroniques barbares et de l'hagiologie, de Froissart et de Joinville, de Marco Polo, d'Olaüs Magnus, d'Aldrovandus et de Conrad Lycosthène, le sublime auteur du *Prodigiorum et ostentorum Chronicon*? Et, faisant grâce au lecteur interloqué des sagas et des Védas, de l'*Edda* de Sigmund Sigfusson et du *Mahābhārata* indou, il passe au *Mémorial de Sainte-Hélène* et à la *Révolution française* de Carlyle, « chefs-d'œuvre du roman historique, où les faits sont maintenus dans la subordination qui leur convient, d'où même ils sont exclus sans pitié lorsqu'ils se présentent sous un aspect par trop anti-artistique. »

Cependant M. Oscar Wilde ne désespère point de voir venir le jour où, excédé de cette plate véracité, de cette réalité vulgaire, de cette pauvreté d'imagination, de cette documentation forcenée qui empoisonnent l'art, qui avilissent l'idéal, qui coupent les ailes à la chimère, le monde se prosternera aux pieds de l'imposture. Brisant les portes de la sordide prison où l'a enfermé le réalisme, l'art se jettera dans ses bras et baisera ses belles lèvres menteuses. La vie enfin, cette misérable vie sans intérêt, sans grâce, sans beauté, et qui elle-même n'est peut-être qu'une illusion de nos sens, faussant compagnie à M. Herbert Spencer et autres économistes et sociologistes, marchera sur les pas de l'art pour s'efforcer de reproduire, en tant que le lui permettent ses facultés limitées, quelques-unes des merveilles dont il lui parle.

VI

Travaillons donc à ressusciter le bel art du mensonge, dit l'esthétisme, un art complexe et subtil, qui comme tous les autres a sa technique, sa méthode, ses procédés, sa virtuosité. Les secrets n'en sont pas absolument perdus, car il est encore pratiqué dans une large mesure au sein de nos sociétés. Il y a le mensonge dans un but d'intérêt personnel, qui est d'un usage constant; il y a le mensonge pédagogique, élément important de l'éducation de la jeunesse; il y a le mensonge politique, rouage indispensable du gouvernement des peuples en général, et en particulier du mécanisme parlementaire. Mais la seule forme du mensonge qui soit à l'abri de tout reproche, la forme pure, élevée, sublime, parfaite, est le mensonge artistique dans l'intérêt du beau, car celui qui n'aime pas la beauté plus que la vérité n'aura jamais accès dans le sanctuaire de l'art; il ne franchira pas les portes de l'iconostase sacré, le voile du temple ne se déchirera pas pour lui.

Oui, la chimère est là, qui danse autour de nous sa ronde fantastique, chantant son air de flûte aux oreilles de notre génération desséchée par l'esprit scientifique, enlisée dans un matérialisme brutal, comme le sphinx dans les sables arides du désert de Libye. Nous finirons par nous réveiller à son appel et par chercher à lui emprunter ses ailes. Et le lyrisme de M. Oscar Wilde s'exalte à la pensée de l'heure bénie où cette joyeuse aurore rougeoiera à l'horizon. Alors on ne croira plus aux faits, la réalité pleurera dans les fers, le roman règnera en maître sur le monde, les contes bleus et les voyages fantastiques aux pays du rêve charmeront nos imaginations. Behemoth et Léviathan surgiront du sein des mers pour guider les galères à haute poupe, comme nous le montrent les cartes délicieusement fantaisistes de ces âges heureux où un traité de géographie était chose lisible. Les dragons peupleront l'espace, le phénix fera dans l'air son nid de flammes; nous toucherons du doigt le basilic enchanté et nous enfourcherons l'hippogriffe nourri d'avoine d'or; l'oiseau bleu enfin planera au-dessus de nos têtes, chantant de belles histoires impossibles et charmantes qui ne sont jamais arrivées, nous parlant non pas de ce qui est, mais de ce qui devrait être.

Et comme il faut conclure, l'écrivain du *Nineteenth Century* résume en quatre principes généraux la doctrine esthétique dont il se fait l'apôtre. D'abord, l'art n'exprime rien que soi-même; comme la pensée, il a une vie indépendante de toute action extérieure. Il n'est pas nécessairement matérialiste à une époque d'incrédulité, ni spiritualiste dans un âge de foi. Tantôt il rebrousse chemin et

retourne à l'archaïsme des siècles écoulés, — ainsi le mouvement pré-raphaélite — tantôt il devance son temps et invente une forme que la postérité seule pourra comprendre et apprécier. Voyez Delacroix et Wagner et tant d'autres. Mais jamais il n'est le produit du milieu ambiant, et le plus souvent même il se trouve avec lui en contradiction absolue. L'erreur fondamentale des historiens est de prendre l'art d'une époque pour base de l'histoire de cette époque, car la seule histoire que l'art nous transmette est la sienne propre.

Secondement, l'art devient mauvais quand il cherche son idéal dans la nature et dans la vie. La vie et la nature sont utilisables comme matière brute, mais à condition d'être transformées en conventions artistiques. La méthode réaliste est foncièrement vicieuse et l'artiste doit, par-dessus toutes choses, éviter deux écueils : la modernité du sujet et celle de la forme. Il n'y a de beau que ce que nous ne touchons pas du doigt.

En troisième lieu, ce n'est pas l'art qui est le reflet ou l'écho de la vie, mais la vie qui reproduit et répète l'art. Et cette formule repose non sur l'existence chez l'homme d'un instinct imitatif, mais sur le désir qu'a la vie de trouver une forme d'expression que seul l'art peut lui fournir.

Enfin l'unique moyen de l'art, celui qui seul peut le conduire à son but suprême, le beau éternel, est le mensonge esthétique, c'est-à-dire le mensonge qui consiste à parer les choses de couleurs fallacieuses pour leur donner la beauté, le mensonge source de la poésie, de la fantaisie, du rêve, de la chimère, de l'idéal.

Et maintenant, termine Vivian en passant son bras sous celui de Cyrille, allons errer au crépuscule. A cette heure où l'ombre vient voiler la réalité des choses, que la première étoile argente de sa vague lueur, venue on ne sait de quelle région lointaine, la nature est non seulement charmante, mais éminemment suggestive de l'au-delà mystérieux où se complait notre rêverie et où parfois nous transportent nos rêves.

Marie Anne DE BOVET.

LE SALON DE 1889

RÉVEIL DE LA PEINTURE RELIGIEUSE

Si dans cette année du Centenaire de 1789 où les beaux-arts français tiennent une très large place, quelqu'un se demandait ce qu'est devenue la peinture religieuse, il s'ierait de lui répondre qu'elle n'a pas plus sombré que nos croyances elles-mêmes. L'art et la foi sont restés vivaces, et, unis, enfantent des chefs-d'œuvre. Fait à constater, il y a même plus de profondeur, de respect, de tendresse chez le maître contemporain qu'il n'y en avait chez son ancêtre du siècle dernier.

Je n'en veux pour preuve que l'admirable tableau du peintre qu'un applaudissement unanime désigne à la médaille d'honneur : la *Madone*, de M. Dagnan-Bouveret. Et M. Dagnan-Bouveret n'est pas seul à consacrer ses pinceaux aux figures saintes inséparables des souvenirs du foyer et de la prière maternelle. M. Adrien Demont, gendre de M. Jules Breton, fait fleurir les *Lys* au jardin de Nazareth, il entoure de leurs doux aromes une touchante *Sainte Famille*. M. D. Maillart, ancien prix de Rome, professeur et peintre très distingué auquel l'église de Saint-Augustin est redevable de deux compositions magistrales, agenouille dévotement un vieux pêcheur aux pieds d'une souriante *Vierge des flots*. Un jeune, mais déjà illustre, M. Henry Lerolle, ayant à peindre pour la Sorbonne un *Albert le Grand enseignant au couvent Saint-Jacques*, parfume toute son œuvre d'une impression de paix, de calme, de sérénité monacale, traduit avec sa couleur reposée et la noblesse de son style tout ce qu'éveille en nous l'idée du cloître au moyen âge, c'est-à-dire le seul et dernier asile de l'intelligence, de la charité.

La *Double aurore*, de M. Hippolyte Lucas, contient une pensée charmante. La *Fuite en Egypte*, de M. Maxime Dastugue, la *Vierge noire*, d'Antonin Mercié, le célèbre sculpteur, nombre d'autres peintures dont l'énumération serait fatigante, témoignent de la vitalité des sujets religieux, de leur excellence persistante comme source d'inspiration.

Quant aux artistes étrangers, M. de Uhde et son élève Hermann

Neuhaus, le premier surtout dans un triptyque d'une extrême poésie, établissent péremptoirement que le socialisme allemand et les théories du D^r Buchner laissent intact leur sentiment artistique.

Que l'on ne vienne pas m'objecter que ces tableaux sont clairsemés dans l'immense hall des Champs-Élysées, au milieu des trois mille toiles qui l'encombrent. Je répondrai d'abord que les cinq cent mille lecteurs de tel journal quotidien intéressent souvent beaucoup moins les lettres françaises qu'une petite Revue rédigée par vingt jeunes et lue par ses rédacteurs seuls.

J'ajouterai, regardez la marche de l'art nouveau, peinture claire, antiacadémique, bafouée d'abord dans Corot, ensuite dans Manet, Puvis de Chavannes, aujourd'hui triomphante. Combien modestes ont été ses débuts dans nos expositions, quel nombre limité d'adeptes! et puis le germe a poussé, grandi, s'est fait chêne et ombrage à cette heure notre école de ses vigoureux rameaux.

Il y a en effet une corrélation qu'il est juste et important de noter entre l'art nouveau et la renaissance de la peinture religieuse. Je vais l'indiquer rapidement avant d'aborder les scènes pieuses traitées au *Salon* et examiner les hautes qualités qu'elles renferment.

Qu'ont dit les maîtres du *Plein air* d'abord? Respectons profondément la nature, faisons-nous petits, humbles devant elle et surtout oublions la leçon apprise. Ne peignons pas suivant la tradition des maîtres Ingres, David, les Carrache, fût-ce le divin Raphaël; ouvrons les yeux et rendons ce que notre œil perçoit avec la plus entière sincérité et bonne foi. Soyons maladroits, grotesques, mais personnels, mais émus. La résultante de cette thèse a été d'abord des œuvres avortées, une moisson de rire dans le public, et plus tard, la science étant venue à ces mêmes artistes sans leur faire rien perdre de leur conscience, en laissant debout leur émotion, leur sentiment, le public a comparé cet art à l'art traditionnel, poncif, de l'école académique, et il a applaudi. Aujourd'hui les conversions abondent et quels convertis! Jusqu'au vieux Jean-Paul Laurens qui peint ses éternels inquisiteurs à la sauce blonde, jusqu'à M. Alexandre Cabanel qui, dans son dernier portrait se préoccupait de l'*ambiance*, de l'atmosphère, des harmonies et des heurts, des reflets provenant des accessoires enveloppant son modèle. Or résumons cette théorie en un mot : c'est celle des *primitifs*. Ce dégagement de toutes les influences d'école et de métier constitue, de propos délibéré, le retour à la naïveté dans le faire, mais aussi à la profondeur des Primitifs. Et seuls les Primitifs ont été des peintres réellement religieux, ont compris et traduit les sujets de sainteté.

L'habileté, la virtuosité de l'exécution, la recherche d'un idéal de beauté qui gît dans les lignes ou dans les tons et non dans le reflet de l'âme sont mauvaises conseillères en matière d'art religieux. Rubens, dans ses *Adorations des rois*, cherchant prétexte à une débauche d'or, de brocart, de velours, de couronnes, de ciboires merveilleusement ouvrés; Raphaël Sanzio, épris de la beauté d'une fille du *Transtevere* et voulant faire à son image la reine des cieux, sont de grands, très grands peintres, mais ne sont point des peintres religieux. L'art religieux appartient aux humbles.

Il appartient aussi aux penseurs, à ceux qui veulent mettre une idée derrière les formes évoquées par leurs pinceaux. C'est pour cela que l'école de M. Puvis de Chavannes, cet illustre qui a su imposer à la frivolité de notre siècle sa grave et austère peinture, au prix de l'effort le plus grandiose et le plus constant, de la lutte la plus douloureuse, c'est pour cela que cette école devait aboutir à la renaissance de la philosophie et de la religion dans l'art. M. Puvis de Chavannes recommandait par l'exemple et par l'enseignement à ses élèves de ne jamais s'attarder aux petites satisfactions du métier, au plaisir de peindre un *morceau*. Il voulait que le tableau, la composition, si immense fût-elle, gardât son harmonie, un effet d'ensemble, un absolu rapport dans toutes ses parties, un rythme de couleurs et de lignes éveillant chez le spectateur non une sensation, une caresse de l'œil, mais une pensée, un rêve profond. Il disait la grande science des sacrifices, sans laquelle la noblesse et le style restent lettres mortes. Il disait surtout : soyez artistes, c'est mieux que d'être seulement peintres; en face de la toile, travaillez avec votre intelligence, avec votre cerveau, et non pas seulement avec vos mains et avec vos yeux; parlez d'une voix discrète et noble à l'âme seule.

M. Puvis de Chavannes, encore plein de force et de vie, jouit enfin d'un triomphe légitimement acquis; nos monuments français se disputent les nobles conceptions de son esprit, cependant que ses élèves ou imitateurs, MM. Lerolle, Pierre La Garde, Aman Jean, se présentent à chaque Salon avec des œuvres d'une véritable émotion religieuse : cette année l'*Albert le Grand*, la *Vision de saint Jean de la Croix*, le *Louis XVII*.

*
* *

Il y avait bien longtemps que je n'avais devant un tableau éprouvé l'émotion que m'a causé la *Madone* de M. Dagnan-Bouveret. Sous une treille verte comme les jeunes rameaux, comme les pousses de l'année nouvelle, vigoureuse comme les beaux espoirs du cœur de l'homme aux heures adolescentes, au long d'un jardin

dont on ne voit que la marge fleurie, la Vierge promène doucement son divin fils. Jésus est encore ce que nos vieux poètes appelaient par un diminutif charmant un enfantelet. Il est tout petit, bien petit. Et d'un geste, d'une grâce adorable, la mère appuie cette tête chérie et si frêle contre son pur et fin visage. Elle a vis-à-vis de lui un mouvement de protection, d'amour profond d'une inexprimable tendresse. Là-haut, le grand soleil, globe d'or semé aux champs de l'infini par le père qui est aux cieux, épand sa chaude et vibrante lumière. Les fleurettes mignonnes du jardin s'avivent de rose et d'azur, les ceps aux pampres verdissants font pleuvoir des reflets verts, dans l'ombre dorée de la treille, sur les vêtements de blanche laine des deux promeneurs. La Vierge et Jésus semblent, sous ce reflet, drapés d'une merveilleuse étoffe tissée aux paradisiaques ateliers des cieux, robes d'or vert à la patine des vieilles orfèvreries.

Cependant la mère de Dieu rêve d'un rêve profond; d'un regard de sphinx, elle interroge, elle voit l'avenir. La nature sourit autour d'elle, mais là-bas le noir Calvaire est couronné de livides nuages. L'arbre de la croix profile sa dure silhouette au delà de la paix du jardin. Elle est mère, profondément mère, et elle étreint son fils dans ses bras. L'inquiétude poigne son cœur; comme plus tard Jésus, elle semble implorer l'éloignement de ce calice, et elle appuie, dans la plus tendre des caresses, contre sa joue, le satin de ce front d'enfant, que meurtrira un jour la couronne d'épines.

Le tableau de M. Dagnan-Bouveret n'est pas seulement une admirable peinture par la noblesse des lignes, le respect de la vérité dans les conditions de la lumière, la dignité et l'élégance des vêtements; le naturel des attitudes, le charme des traits, il nous saisit, il nous arrête par l'intensité de la pensée qu'il renferme. Cette Vierge n'est point une paysanne quelconque, plus ou moins belle, répondant plus ou moins à l'idéal que se fait de Marie le peintre. Non, c'est plus que cela, c'est une âme surhumaine enfermée par la magie de l'art sous ces lignes, sous ces couleurs. Telles les mystiques figures au long regard énigmatique, prisonnières du génie du Vinci, telle la *Joconde* de Léonard, son *Précurseur*. C'est l'image de la maternité, attendrie, tremblante, inquiète des sombres avenir, peureuse, même au sein du bonheur, qui est ici captive. C'est bien ainsi que je me figure la Mère idéale, consolatrice des affligés, vers laquelle lèvent leurs bras suppliants tant de mères, espérant être écoutées au nom de leurs communes souffrances.

Citons un second chef-d'œuvre du même maître : *les Bretonnes au pardon*, scène de mœurs, étude de femmes de Bretagne faite

avec une conscience prodigieuse, un talent sain, discret, point tapageur et aussi intense que celui d'un Holbein, en outre plus ému.

Mais la *Madone* est incontestablement l'œuvre première du *Salon*.

Au jardin de Nazareth les grands *Lys* blancs dressent leurs tiges sveltes, ils se pressent nombreux dans l'étroite cour où Joseph a installé son établi, ses outils de charpentier et travaille sans compter les heures, jusque dans la nuit. Rarement M. Adrien Demont a rencontré pensée plus touchante, d'un accent de poésie plus pénétrant. C'est le soir, la lune monte à l'horizon, son disque de pourpre semble une hostie colossale s'élevant d'une paisible envolée de la terre vers les cieux. Le soleil est invisible au couchant, mais il rosit le toit de la chaumière, il la baise doucement à son faite de ses derniers rayons, et au colombier rentrent les colombes blanches destinées aux saintes offrandes. Près d'un pauvre hangar, la sainte Famille a pris place. La mère qu'enserme une tunique d'un bleu éteint, son fils sur ses genoux, est assise sur un banc rustique. Debout Joseph dessine, calcule, prolonge son labeur. Certainement leur modeste repas les attend, l'heure est avancée, les autres ouvriers ont depuis longtemps délaissé l'ouvrage, mais ici le chef de famille a deux fois charge d'âmes, il compte deux enfants : la mère et le fils.

Le Seigneur d'Israël l'a choisi, lui très humble, pour protéger, nourrir, aimer, la fille de David, le Christ, le Messie promis par les âges, et il ne faillira pas à sa tâche de dévouement. Il est vieux, le crâne chauve, le corps usé et brisé par le fatigant travail manuel, il sait qu'éternellement il restera au second plan, serviteur dévoué qui donne sa vie toute entière sans sortir de son effacement, mais il ne se plaint pas, il est fier de son rôle. Il a pour lui, la joie du sacrifice, la satisfaction de ceux qui, modestes dans l'ombre, assurent le triomphe d'une grande cause. Il est la personnification de cette surhumaine vertu : le devoir.

Mais ce soir les grands lys entr'ouvrent leurs corolles sous la tiède clarté de l'astre lunaire. Ils balancent leurs calices de velours d'une blancheur laiteuse, plus chargés de parfums que l'encensoir des sacrifices, ils enveloppent de leurs aromes le groupe saint. La plante royale met la tache d'émeraude glacée d'argent de ses feuilles, l'ivoire de ses fleurs dans la pauvreté du logis, comme un présent divin destiné à réjouir le cœur du laborieux père, à charmer l'âme très blanche de Jésus et de sa mère, leur sœur mystique, le lys vivant de Saron.

M. Maxime Dastugue a peint une *Fuite en Egypte* qui témoigne de l'intelligence et de la distinction dans le sentiment artistique. L'âne à robe grise, à longs poils, s'en va dans le désert de sable

où lointainement la pyramide de Chéops dresse sa silhouette orgueilleuse. bercé par les pas cadencés de la monture, Jésus dort, sa tête repose sur le sein maternel, où son nimbe dessine une auréole. La Vierge, dans cette immensité, semble chercher une protection céleste, de son œil azuré, elle fouille la voûte scintillante des cieux, elle appuie son regard et tout son être sur l'astre d'or qui vint la visiter à Bethléem en compagnie des rois et des bergers, sur l'étoile de son fils. La facture du tableau est d'une discrétion, d'une légèreté de bon goût.

Voici une page absolument adorable, une perle exquise. C'est la *Double aurore*, de M. Hippolyte Lucas. Sur la terrasse d'une ville d'Orient toute blanche, avec ses maisons cubiques, ses dômes et ses coupoles basses, çà et là un palmier, mettant la rigidité de son stipe, une vierge encore très jeune fille soulève dans ses bras l'enfant-Dieu, qui, de ses petites mains, bénit sous l'aube naissante, et la ville, et la plaine aride, et le monde entier au delà. Dans le ciel, des lueurs purpurines fendent, comme un vol pressé de roses ibis, la pesanteur grise des nuées nocturnes. La terre va s'éveiller. Double aurore, car aux bienfaits du soleil levant va s'ajouter le bienfait d'une loi divine, loi de charité et d'amour combattant la loi de sang.

D'une inspiration charmante et toute moderne la *Madone des Flots*, de M. Diogène Maillart.

Un vieux pêcheur au bon et honnête visage tanné, ridé, peaussu, coloré comme sa cape de cuir bouilli, s'en est venu au matin gréer sa barque pour aller retirer en mer ses filets, et voilà qu'il y trouve, assise simplement comme une jeune mère du village, Notre-Dame Auxiliatrice des matelots et son divin Fils. Sans trop de surprise, parce qu'on est très croyant sur nos côtes bretonnes, où la mer est dure, où le marin voit le danger quasi tous les jours, le vieillard s'est agenouillé. Il a joint ses mains dévotement dans le même geste que tout petit il apprit à l'école et il l'implore de protéger et lui et les siens. La Vierge sourit à la naïve et sincère prière. Son blond visage s'illumine, elle éclaire de sa beauté suave, pudique, chaste, son fervent adorateur. Par les petits doigts de Jésus, elle lui tend un scapulaire que la brise fait flotter légèrement. Derrière ces trois personnages, l'océan déroule ses profondeurs par un temps calme, l'horizon est limpide, les flots murmurent à peine en brochant leur ourlet d'argent sur le sable. Tel devait être le cadre de la figure céleste qui apaise les tempêtes de l'âme et des flots.

M. Diogène Maillart mérite en particulier mes compliments pour la différence qu'il a su établir entre la solidité de construction,

l'énergie de son faire dans le personnage du pêcheur, et la légèreté, la délicatesse de sa touche pour rendre surtout le visage de Marie. Chez lui, qui est un penseur, un poète raisonnant les choses, ceci marque et marque bien l'humanité, la divinité. Quant au paysage, il est d'une très jolie sensation, très exact, très juste. La côte, les maisons, sont une concession au plein air dont je félicite ce prix de Rome, quelquefois trop fidèle aux leçons de la villa Médicis.

La *Vierge noire*, de M. Antonin Mercié, est d'un joli modelé, ce n'est pas surprenant chez le sculpteur du *David* et du *Gloria victis*. Mais elle contient une idée, chose plus rare de la part d'ouvriers du marbre. Jésus se dresse plein d'effroi dans son berceau, comme s'il eût aperçu en songe l'abîme de la méchanceté humaine et la funèbre vision du Golgotha. Il se serre tout frissonnant contre sa mère qui est revêtue du costume religieux, de la robe noire de celles qui pansent les blessures et consacrent leur vie à soigner les vieillards, les petits, les infirmes. Certes oui, si quelqu'un rappelle la Mère des Douleurs ici-bas, ce sont bien ces héroïques femmes, vierges et mères tout ensemble, et comme elle refuge de toutes les afflictions.

Nous sommes habitués à voir dans M. de Uhde un des interprètes les mieux doués de la tradition chrétienne. Cette année il expose un *triptyque*, d'un côté les bergers, faces barbues, pauvres gens de la plus extrême foi. Au centre, la Vierge sur son lit avec l'enfant Jésus, dans la pénombre d'une grande salle basse presque rembranesque. Joseph dort ou veille tout au fond sur les marches de l'escaier qui conduit aux greniers. Et dans ces greniers que représente le dernier panneau, sur les poutres, les chevrons, sous le bois de la charpente est venu s'abattre toute une volée d'angelots. Ils donnent un gai concert au petit enfant qui dort là-bas, sous les yeux maternels. Ils sont assis, juchés, perchés comme des oiselets aux branches et jouent à qui mieux mieux, gravement, leur partie instrumentale, avec la passion de jeunes musiciens allemands, qu'ils sont ! Un seul reproche à adresser à M. de Uhde, la Vierge dans son attitude d'adorante, rappelle trop un Albert Dürer.

J'ai parlé dès le début de M. Lerolle. Son immense panneau réalise une page de haute maîtrise. En un préau de cloître, sous les arbres d'une allée dont l'automne a teint d'or pâle l'élégant feuillage, Albert le Grand enseigne ses disciples. La noblesse du geste et de l'attitude du Dominicain est complète. Ses élèves sont admirablement groupés, les uns assis, les autres debout, tous écoutant religieusement la parole du profond et savant maître. Devant eux un clair soleil caresse d'un dernier rayon la pelouse, avive la couleur rouge des tuiles du toit, découpe la lourde et

massive carrure de l'église et de la tour dominant le couvent Saint-Jacques. Il court un air léger dans cette enceinte paisible, aux murs de laquelle viennent expirer les lutttes sanglantes de la politique, les préoccupations d'intérêt, de combat pour la vie, exclusives de tout sentiment élevé. On comprend, on perçoit le repos d'esprit, la sérénité d'âme, l'envolée géniale du professeur qui parle de Dieu, de dogme, de science. On admire l'homme qui dans cette époque trouble et barbare enténébrée d'ignorance, souleva le voile de la vieille Isis, connut les secrets les plus profonds de la science, passa aux yeux de ses contemporains, pour l'héritier des Mages et des prêtres d'Egypte, et qui aussi puissamment armé resta un fils respectueux de l'Église, un exemple de rigide et inébranlable vertu.

La *Vision de saint Jean de la Croix*, par M. Pierre Lagarde, nous transporte dans la forêt bleue des légendes. Sur les bords du Guadalquivir qui roule des flots de sang, le saint aperçoit volant à travers les arbres un mystérieux séraphin. Il s'arrête, c'est Jésus lui-même dont chaque plaie irradie des flèches d'or perçant le cœur du moine perdu dans son extase. Le Christ traîne après lui la croix où la main des hommes le clouèrent, il vole avec ce lourd fardeau. La nature entière paraît s'associer à cette adoration muette du divin crucifié. Il plane du silence, les eaux du fleuve sont d'un rouge livide, les troncs des pins semblent pleurer eux aussi une rosée sanglante. Seuls les buissons ont conservé quelques pauvres fleurettes, juste de quoi parfumer le linge dont Véronique essuyera la face sacrée.

J'ai encore à louer M. Aman Jean pour son *Louis XVII*, d'une poignante et sinistre tristesse. Le doux martyr, fils du roi-martyr, a sa place au milieu des sujets religieux. Du reste le peintre accentue la religiosité de la scène en plaçant l'innocente victime entre un grand Christ de bois éploré et le dernier baiser d'une figure nimbée drapée de deuil, l'ange gardien de ce dauphin qui, sa couronne perdue, regagna si vite la couronne céleste.

Il était bon, il était sain, qu'une toile d'une profonde éloquence vînt dans cette année du centenaire figurer le contre-poids des apothéoses radieuses, ensoleillées, fêtes de la Fédération, hymnes de joie d'un peuple illusionné qui entraît, la générosité au cœur, le rire aux lèvres, dans l'impasse sombre aboutissant à l'abattoir humain. M. Aman Jean a peint là un superbe revers de médaille. Ce tableau d'une couleur austère, triste, désolée, fait courir un frisson d'épouvante chez qui le regarde avec les yeux de l'âme, sait entendre son langage, lire sa cruelle leçon.

Il est mort ! sans qu'aucun Bossuet laisse tomber sur son cercueil de sapin une parole émue, le fils des rois que le couteau révo-

lutionnaire avait fait deux fois orphelin, que la plus noire vengeance, la plus effroyable hypocrisie de haine avait condamné à une torture encore non inventée. Le hideux bourreau qui tortura à plaisir sa misère, emporte au cimetière cette pauvre dépouille mortelle. Le peintre l'a figuré sous l'aspect classique du sans-culotte, le bonnet rouge au front, tenant pantelant sur son épaule le cadavre du malheureux enfant. Et nous sommes dans le champ de repos des tout petits, qui ont des croix sur leur tombe plus petites. Une image du Christ d'un absolu accablement veille encore sur elles. On ne voit pas le visage du martyr, non plus que celui du crucifié, à peine entrevoit-on une figure ailée nimbée d'un pâle nimbe où s'éteint une dernière étoile. Elle veut donner encore une dernière caresse à cet agneau sans tache, elle tient avec mélancolie sous son bras, et porte aussi au cimetière le vieux blason de la royauté française, d'azur aux lys d'or. Et derrière le mur, dans le chemin, dans les ornières, deux piliers de bois dressent leur sinistre profil, placent la vision de la lanterne : « Ça ira, » non, pas pour cet enfant du moins. Cette fois la phrase historique qu'il prononçait au lendemain du 10 août est vraie : « Hier est fini ! »

Je ne voudrais pas laisser le lecteur sous cette impression de deuil, je lui recommande donc, deux sujets de genre empruntés à la vie du prêtre et traités avec grand respect, avec une émotion attendrie et communicative.

L'*Angelus*, de M. Palezieux. En un tranquille hameau de Savoie, que domine la terrasse de la cure, un vieux pasteur prie pour ses ouailles. Dans l'air pur et transparent qui enveloppe la montagne, tachée de neige blanche et rose, sur le miroir du lac de cristal où les chaumières baignent leur pied, il égrène sa prière avec une ferveur de piété touchante.

Le second tableau est de M. Durand. Il nous fait assister au départ pour la *Première messe* d'un fils d'honnêtes paysans, appartenant à cette classe laborieuse, rangée, sage, digne de toute estime où le clergé puise ses membres quelquefois les plus distingués, toujours les plus solides, les plus vaillants, les plus fermes devant le devoir. Nous sommes sous le toit modeste où naquit le jeune prêtre. Par la porte entrebâillée on voit le cortège processionnel qui est venu l'attendre. Son père et sa mère l'admirent sous ses habits sacerdotaux dans un accès de fierté légitime nuancée de respect qui est fort bien surpris. La joie mouillée de larmes de ces braves gens fait plaisir au cœur.

Charles PONSONAILHE.

REVUE DES SCIENCES

Actualités : les hannetons. — La grande levée de 1889. — Grosse question. — Ravages de l'insecte. — Désastres dans les bois, dans les champs, dans les cultures. — Les mans ou vers blancs. — 25 millions de perte dans un seul département. — Périodicité des apparitions. — Durée des métamorphoses de l'insecte. — Calendrier du hannetonage. — Les larves, l'insecte ailé. — Pérégrinations sous terre pendant chaque mois de l'année. — La lutte contre les hannetons. — Hersage, labour ; destruction des vers. — Commissions départementales. — Les primes. — Poids des hannetons ramassés. — Volume. — Les engrais au hanneton. — Conclusion. — Le phonographe à Paris. — Premières auditions. — Le phonographe de 1878 et celui de 1889. — Reproduction parfaite de la parole. — Les perfectionnements. — Applications : les phonogrammes ; conservation indéfinie de la voix. — Etude de la parole et des discours. — Reproduction de la musique. — Sténographe automatique. — Le phonographe au Champ de Mars.

En France, Dieu merci, nous n'avons pas de criquets comme en Algérie ; mais nous avons les hannetons, et les hannetons font partout des ravages très sérieux. Il existe une véritable question des hannetons ; il nous paraît utile d'entrer dans quelques détails à cet égard.

Dès 1867 M. Jules Reiset, le collaborateur de Regnault, aujourd'hui membre de l'Institut, signalait les dommages importants causés par les hannetons à l'agriculture. Au printemps de 1865, les hannetons s'abattirent par nuées sur les chênes, sur les hêtres et sur les ormes et dévorèrent toutes les feuilles ; dès le mois de juin, les arbres entièrement dépouillés de leur verdure présentaient le triste aspect qu'ils offrent en hiver. En 1886, les larves détruisirent les récoltes, les arbres fruitiers, les cultures maraîchères, les betteraves, le blé, le colza, l'avoine, etc.

D'après le rapport du préfet de la Seine-Inférieure, les pertes dans 160 communes seulement s'élevèrent à la somme de 2 638 702 francs, chiffre encore éloigné de la vérité. M. Reiset admet qu'en 1866, le chiffre des dommages pour le département de la Seine-Inférieure a dû dépasser 25 millions. Dans sa seule exploitation, qui alors comprenait 100 hectares, la perte a été de 48 000 francs sur la culture des betteraves¹. Les cultivateurs de la contrée furent frappés d'une manière aussi désastreuse. Un crédit fut mis à cette époque à la disposition du préfet ; on commença la lutte contre le fléau. Une prime de 40 francs fut accordée par 100 kilos de mans ramassés. Du 4 septembre 1866 au 26 mars 1867 on distribua à titre de primes 37 035 francs qui correspondent à 37 000 kilos de mans. Le poids d'un

¹ Mémoire à l'Académie des sciences, 30 décembre 1867.

seul ver étant de 2^{es}. 2 en moyenne, on détruisit environ 168 millions d'insectes.

Après l'année 1871, la guerre et les lourdes charges qu'elle imposait n'ont plus permis de continuer la subvention départementale; mais la population rurale a compris généralement ses intérêts en poursuivant l'insecte nuisible sous toutes ses formes. Comme cette année, on s'attendait à une levée de hannetons, le conseil général de la Seine-Inférieure a voté un crédit de 30 000 francs et toutes les mesures administratives adoptées en 1866 seront mises en pratique. M. Jules Reiset vient à ce propos de communiquer une nouvelle note à l'Académie des sciences sur les hannetons et le hannetonage ¹ et sur les résultats qu'il a obtenus dans son exploitation rurale qui s'étend maintenant sur une superficie de 190 hectares.

Depuis 1871, depuis qu'il a poursuivi à outrance la destruction des hannetons et des mans, il n'a plus éprouvé de préjudice sérieux. Il faut donc réagir énergiquement contre l'opinion de ceux qui prétendent que l'on ne saurait soutenir la lutte contre l'innombrable. On le peut parfaitement, mais il faut le vouloir.

En 1867, 1868, 1869, 1870, on a payé en primes dans la Seine-Inférieure 204 838 francs correspondant à la destruction de 1 424 000 kilogs de mans et 780 456 kilogs de hannetons. D'après M. Reiset on a :

Poids moyen d'un hanneton	0 ^s ,9
Poids moyen d'un mans adulte.	2 ^s ,2
Poids de 1 hectolitre de hannetons.	10 ^s ,5
Poids de 1 hectolitre de mans très tassés.	100 ^s .

Donc dans 1 kilog. il y a 1411 hannetons, dans 1 litre 460, dans 1 kilog. il y a 454 mans et dans un 1 hectolitre 410 mans.

Donc on a détruit pendant ces années 867 173 000 hannetons et 647 000 000 de mans.

Admettons que la moitié de ces insectes, à l'état de femelles, puisse pondre et mener à bien 40 œufs tous les trois ans. On voit que l'on s'est ainsi débarrassé d'une bonne partie de l'innombrable. Et encore on a négligé dans les chiffres précédents les insectes recueillis par tous ceux qui n'ont pas réclamé la prime et tous ceux qui ont été détruits par l'extirpateur et la herse.

Les métamorphoses des hannetons et de sa larve ont été parfaitement étudiées par divers entomologistes ². M. Reiset, de son côté, a porté son attention sur les pérégrinations de l'insecte dans le sol depuis vingt-trois ans. Or il a constaté que la levée des hannetons s'est toujours faite très régulièrement tous les trois ans, vers la fin d'avril, les années 1865, 1868, 1871, 1874, 1877, 1880, 1883, 1886, 1889. De nombreuses fouilles ouvertes au moment où s'opéraient les métamorphoses ont montré que l'insecte est bien rarement troublé dans

¹ 23 avril 1889.

² Strauss Ratzeburg de Berlin, F. A. Pouchet, de Rouen, Emile Blanchard de l'Institut.

ses habitudes. C'est ainsi qu'une grande levée de hannetons qui eut lieu au printemps de 1874 sur le domaine de Motteville a pu être signalée dès le 30 juillet 1873; dans une fouille de 3 mètres de superficie, sous un beau gazon, on avait trouvé 148 chrysalides, entre 0^m,30 et 0^m,45 de profondeur et pas un seul ver blanc retardaire.

La métamorphose exige trois ans. Chaque levée de hannetons est complète vers les premiers jours de mai; l'accouplement des insectes a lieu vers le 20 mai. Le 15 juin au plus tard, beaucoup de mâles sont déjà trouvés morts sur le sol, les femelles fécondées ont regagné les endroits qui leur conviennent le mieux pour déposer leurs œufs. L'éclosion de ces œufs au nombre de 40 environ par femelle, est terminée avant la fin de juillet; les jeunes vers blancs sont déjà très visibles en septembre et se trouvent presque à fleur de terre.

Au mois d'octobre le jeune ver blanc commence à s'enfoncer dans le sol; en novembre, il est déjà à l'abri des premiers froids et pendant l'hiver, il se trouve de 35 à 60 centimètres de profondeur; l'insecte descend d'autant plus loin que l'hiver est plus rigoureux; un thermomètre enfoncé par M. Reiset, dans le sol, à 50 centimètres de profondeur, ne s'est jamais abaissé à zéro alors même que la température de l'air descendait pendant plusieurs jours à 15 degrés au-dessous de zéro. Dans cette première phase l'insecte mesure 1 centimètre de longueur et 10 ans de six mois pèsent ensemble 4^{gr}. 450. En quittant la surface du sol, en octobre, les ans se retirent gorgés de nourriture. Ils y remontent vers la fin de février, poussés sans doute par le besoin de manger après ce jeûne de cinq mois et aussi encouragés à revenir vers la surface par une température plus clémente.

On comprend, d'après ce qui précède, que le préjugé très répandu qui consiste à dire que les grands hivers tuent les vers blancs est erroné. Si l'hiver est rude, l'insecte se met à l'abri tout simplement.

Les larves commencent leurs ravages dès le printemps au détriment des cultures les mieux soignées; ils sont à 18 ou 20 centimètres de la surface d'abord, et ensuite presque à fleur de terre. Ils dévorent tout. Les larves descendent à l'approche de l'hiver et s'arrêtent à 40 ou 50 centimètres de la surface et plus, selon le froid.

Dès mars et avril de l'année suivante, les ans, devenus adultes, remontent de nouveau et dévorent encore les récoltes : ils sont très voraces et atteignent le poids de 2 grammes. Ce n'est qu'en juin que leurs ravages cessent; l'insecte quitte la surface pour gagner la profondeur moyenne de 35 centimètres, où il se transforme en *nymphe* ou *chrysalide*. Cette métamorphose s'opère en moins de deux mois, car dans une fouille ouverte le 19 août 1887, M. Reiset ne rencontra plus qu'un seul man adulte pour 111 chrysalides.

L'insecte a accompli sa dernière transformation en octobre ou novembre; dès ce moment on trouve, en fouillant le sol, des hannetons très vivaces; le 13 décembre 1867, M. Reiset rencontra dans un trou de 3 mètres de superficie 118 hannetons tout prêts à s'envoler. La levée de printemps s'apprête donc dès l'hiver, et les insectes ailés sortent de terre aussitôt que la température est favorable, soit fin

avril, soit commencement de mai. Le coléoptère à l'état parfait se maintient donc sous terre pendant cinq ou six mois, attendant que l'épanouissement de la végétation lui fournisse sa nourriture. Les hannetons que l'on voit voler en ce moment datent déjà de six mois.

Cet aperçu rapide des pérégrinations de l'insecte sous terre, pendant trois ans, fait facilement prévoir les mesures qu'il convient de prendre pour le combattre. Il est clair d'abord que le hannetonage doit être poursuivi énergiquement du 1^{er} mai au 15 juin. En septembre, avant de repiquer les colzas, en octobre, avant de semer les blés, il faut détruire les larves en employant les extirpateurs et les herbes ; les mans sont presque tous à la surface ; on peut opérer leur destruction très économiquement. Si l'on labourait sans cette précaution, on enfouirait tous les insectes profondément. Les cultures données à la terre en février et mars pour les céréales de printemps ne sauraient généralement être utilisées dans le même but de défense, car les larves sont encore profondément situées. En ce cas, il est préférable de reculer les semis et d'attendre que les mans ne soient plus qu'à 18 centimètres dans le sol. Un peu plus tard encore, on les trouvera avec un labour moins profond. Ces prescriptions sont essentielles et il ne faudrait pas s'imaginer que les nuits froides ou pluvieuses du printemps peuvent suffire pour anéantir les mans ou les hannetons. Ces insectes, comme nous allons le voir, ont la vie extrêmement dure. On peut d'ailleurs procéder à ces moyens de défense très économiquement.

En 1866, M. Reiset rencontra, dans son exploitation, des pièces de terre qui contenaient, en moyenne, 23 mans par mètre superficiel ou 23 000 par hectare. Or par hectare on cultive environ 100 000 pieds de betteraves ; chaque racine pouvait être attaquée par deux mans ; par hectare aussi on élève environ 80 000 pieds de colza, il pouvait y avoir plus de 2 mans par pied de plante oléagineuse. Ces chiffres montrent l'extrême utilité de la destruction préalable des larves. M. Reiset, pour se rendre compte de l'efficacité du ramassage des mans, fit pratiquer sur une pièce de terre trois labours avant la plantation du colza, effectuée dans les premiers jours d'octobre. Deux femmes suivaient la charrue : elles ramassèrent : 1^{er} labour 170 kilogs de mans, 2^e labour 111 kilogs, 3^e labour 63 kilogs ; au total 344 kilogs. Quinze journées de femmes employées pour exécuter ce travail ont coûté 16 fr. 50, soit 11 fr. 80 par hectare et pour trois labours. Cette minime dépense devait assurer la récolte ; à côté, dans d'autres fermes, où l'on avait dédaigné ces précautions, les plantations furent entièrement perdues. On peut admettre qu'une femme ou un enfant ramasse, en moyenne, 10 kilogs de vers blancs par journée de labour.

Il convient aussi de tenir compte de la valeur du hanneton comme engrais. La matière solide desséchée donne, d'après les analyses de M. Reiset, 7 pour 100 d'azote. 100 kilogs de mans, à l'état naturel, fournissent 1337 grammes d'azote. Cette proportion représente une valeur de 3 fr. par 100 kilogs de mans, alors que le guano, donnant 14 pour 100 d'azote, vaut 31 francs les 100 kilogs. La valeur de l'engrais à déduire de la dépense est donc de 30 centimes.

On a recommandé pour détruire les miasmes la naphthaline, 252 grammes avec un poids double de sable à enfoncer dans le sol par mètre carré. La naphthaline, qui n'exerce aucune action fâcheuse sur la végétation, est un poison énergique pour les miasmes. La naphthaline est fournie, au prix de 6 francs à 8 francs pour 100 kilogs, par la Compagnie parisienne du gaz. Même à ce bas prix, la grande culture ne peut en tirer parti, puisque la dépense s'élèverait par hectare à environ 300 francs. On ne peut guères en conseiller l'emploi que pour les pépinières, les cultures maraîchères, les jardins ou pour détruire sur place les hannetons ramassés. Avec la benzine, on a pu débarrasser la forêt de Fontainebleau de ses vers blancs, en introduisant la benzine dans le sol avec un pal; on pourrait encore employer le sulfure de carbone.

En mélangeant dans un tonneau 50 kilogs de hannetons par couches successives avec 5 kilogs de naphthaline, on tue très rapidement tous les insectes et ce n'est pas si facile qu'on le pense de tuer les hannetons par masse. Le hanneton a la vie si dure qu'il peut vivre sans respirer pendant un certain temps. M. Reiset en a placé dix que l'on avait pris au vol, dans un grand pot à fleurs rempli de terre et fermé par un pavé. On enfouit le pot dans le sol sous une couche de 40 centimètres. 150 jours après, sur les dix, six se portaient fort bien et s'envolèrent aussitôt qu'on leur eut rendu leur liberté. On en a placé 50 attrapés au vol sous la cloche de la machine pneumatique dans le vide. Après dix mois, les insectes paraissaient tous morts : au bout d'un quart d'heure d'exposition au soleil, tous se ranimèrent et s'envolèrent. Ces faits, et d'autres analogues, présentent d'autant plus d'intérêt que le hanneton, pendant sa respiration normale, consomme à peu près autant d'oxygène, à poids égaux, que le lapin, le chien et la poule.

Dans l'eau on ne tue les hannetons que difficilement; l'asphyxie n'a été constatée qu'après cinq jours de submersion.

Il y aura donc lieu de tenir compte des prescriptions très judicieuses de M. Reiset et de songer très sérieusement au hannetonage. Il va sans dire que les dates d'apparition des hannetons varient selon les régions, puisqu'elles dépendent du temps nécessaire aux métamorphoses. Il arrive que s'il y a levée telle année dans tel département il y a levée telle autre dans une autre province. La guerre aux hannetons doit donc être poursuivie sans cesse et de toutes parts. Ainsi, en 1888, dans la Mayenne, il y a eu grande levée; à Gorron on avait créé un syndicat de défense. En une seule campagne, dans un seul canton, on a anéanti 77 000 kil. de hannetons ce qui équivaut à 94 440 000 insectes, 230 mètres cubes! Et encore ces chiffres ne s'appliquent qu'aux hannetons achetés par le syndicat; beaucoup de propriétaires ont détruit les hannetons sans réclamer de prime. Le syndicat estime à 100 millions le nombre des insectes tués dans le canton de Gorron.

On voit donc que la question a une véritable importance; son intérêt est général et justifie les détails dans lesquels nous avons cru devoir entrer ici.

Tous les honneurs de la dernière quinzaine scientifique sont certainement pour le phonographe. Tous les journaux politiques ont plus ou moins exactement décrit le curieux appareil d'Edison. Nous avons demandé à l'inventeur américain qu'il voulût bien nous en donner la primeur; nous avons été satisfait; nous venons encore de le faire fonctionner dans une maison amie à la grande stupéfaction des auditeurs. On n'avait en effet rien exagéré, et le nouveau phonographe, sans être, si l'on veut, absolument parfait, n'en est pas moins l'une des plus grandes curiosités des temps modernes.

On se rappelle sans doute le premier phonographe, celui de 1877 que tout le monde entendit parler à l'Exposition de 1878. On prononçait les mots devant une embouchure au fond de laquelle se trouvait une plaque vibrante comme celle d'un téléphone. La plaque portait un stylet et le stylet s'appuyait sur un cylindre garni d'une feuille de plomb. Quand on parlait, le stylet vibrait avec la plaque et marquait sur le plomb de petites traces. Avec une manivelle, on faisait à la fois tourner et progresser le cylindre, si bien que le stylet trouvait devant lui sans cesse une surface nouvelle sur laquelle il imprimait les oscillations communiquées au stylet par la voix. C'est la voix même qui servait de force motrice pour produire ces impressions. Pour faire répéter les mots, il suffisait de ramener le stylet au point de départ sur le cylindre et de tourner la manivelle. Le stylet était obligé de passer sur les creux et les reliefs qu'il avait tracés et ces petites aspérités faisaient vibrer la plaque comme elle avait vibré sous l'influence première de la parole. Les sons produits étaient nasillards et certains mots sortaient mal de l'appareil. Le premier phonographe était un instrument grossier, le nouveau est un instrument de précision.

Il ne diffère cependant du premier que par des détails de construction. On a d'abord remplacé la feuille de plomb enroulée sur le cylindre par un simple petit rouleau de cire, matière bien plus malléable et plus sensible à l'impression que le métal; puis la manivelle mue à main d'homme faisait tourner évidemment le cylindre très irrégulièrement; de là des défauts dans la prononciation et surtout dans le rythme pour la reproduction de la musique; Edison a eu recours à un tout petit moteur électrique actionné par une pile de deux éléments et muni d'un régulateur, de sorte que le mouvement de translation et de rotation est devenu très uniforme. Enfin le stylet qui reproduit les vibrations sonores n'est plus le même que celui qui les inscrit sur la cire; il y en a deux. Celui qui inscrit, bien que flexible, est plus résistant, puisqu'il a un travail mécanique à accomplir, le second, celui qui reproduit, est au contraire très élastique, pour qu'il puisse bien suivre les moindres aspérités de la cire. Dans ces conditions, l'instrument fournit des résultats excellents. Le stylet inscripteur est précédé dans son mouvement par un rabot minuscule qui enlève une mince couche de cire de façon que l'impression se fasse sur une surface bien unie.

Le représentant de M. Edison en Angleterre, le colonel Gouraud, a fait parler l'appareil pour la première fois en public dans la séance du 23 avril de l'Académie des sciences. Les applaudissements ont éclaté dans la grande salle lorsqu'on a entendu la voix même de M. Edison présentant son appareil à l'Institut.

La voix est reproduite merveilleusement, avec toutes ses intonations, avec son accent. On a pu entendre des phrases entières en latin, en espagnol, en taïtien, en grec, etc. Il faut dire cependant que, pour juger réellement la valeur du phonographe, il ne faut pas s'en servir comme on faisait du premier, en plaçant un grand cornet sur le porte-voix. Le grand cornet permet de distribuer la voix dans toute une salle; mais il y a déformation et changement du timbre; on entend très distinctement, mais le son est encore un peu nasillard; l'illusion s'en va; on voit bien qu'il ne s'agit que d'une reproduction mécanique de la parole. Tout change, au contraire, lorsqu'au cornet on substitue de petits tubes acoustiques et qu'on introduit leurs extrémités dans l'oreille! Le tube qui est ajusté sur l'embouchure se divise en douze branches de sorte que six personnes peuvent entendre à la fois en introduisant dans chaque oreille l'extrémité d'une des douze branches. Dans ces conditions, la reproduction de la parole est admirable; à l'Académie, ce ne fut qu'un cri d'étonnement. On dirait que l'on vous parle dans le tuyau de l'oreille en enflant un peu la voix. La puissance de sons est considérable, et l'on a absolument l'illusion d'entendre la personne elle-même.

La musique est reproduite aussi bien. Nous avons entendu la *Marche* jouée par la musique militaire des gardes de la reine, la marche du régiment, l'*Ave Maria* chanté la veille par Gounod et accompagné au piano par lui-même, etc., une sonnerie de cors de chasse vraiment parfaite de reproduction.

Et tout cela sortant d'un petit appareil à peine grand comme un accordéon, inscrit sur de petits cylindres de cire de 10 centimètres de long, pouvant renfermer plus de 1000 mots. C'est à confondre l'entendement humain. Il faut une loupe pour bien voir les traces imperceptibles qui sont marquées sur la cire, et, malgré cette finesse et cette délicatesse d'inscription, le même rouleau peut servir jusqu'à 5000 auditions; quand il est usé, on rabote un peu la surface et il peut recevoir une nouvelle empreinte. On peut faire répéter la même phrase autant qu'on le désire; à l'aide d'un petit taquet, on ramène le cylindre devant le stylet et l'audition recommence. On peut faire varier la vitesse de marche et transposer la musique.

L'inscription se fait facilement; il suffit de parler à voix bien distincte devant l'embouchure après avoir mis en marche le petit moteur. M. Jansen a prononcé les paroles suivantes: « Le problème de reproduire artificiellement la voix humaine est un des plus étonnants que l'homme ait pu se proposer. Le génie de M. Edison nous en donne la solution et son nom sera béni de tous ceux qui pourront entendre encore la voix aimée de ceux qu'ils ont perdu. » Ce phonogramme fut envoyé par la poste à M. Edison qui l'entendra sur l'appareil; ce sera

la première voix française qui sous cette forme si nouvelle aura traversée l'Atlantique.

M. des Cloizeaux, président de l'Académie, a de même phonographié les paroles suivantes que l'appareil a reproduites dans toute leur intégrité : « Je remercie M. le colonel Gouraud de nous avoir montré le phonographe et je le prie de transmettre mes remerciements à M. Edison au nom de l'Académie. »

M. Gouraud reçoit ainsi tous les matins en guise de lettres des phonogrammes d'Angleterre que son appareil lui lit à haute voix. Le phonographe est devenu un sténographe auquel on dicte les réponses aux lettres reçues, réponses que l'appareil répète à loisir à un employé dont le rôle consiste à transcrire ce qu'il entend. Le phonogramme peut même remplacer le manuscrit d'imprimerie et dicter la copie directement au compositeur, ce qui se fait déjà en Amérique et en Angleterre.

Les applications se devinent : transmission postale des messages phonographiques; enregistrement préalable des discours des hommes d'Etat, avocats, prédicateurs, orateurs, etc.; répétition des rôles par les acteurs et chanteurs en vue de corriger l'articulation et la prononciation, car l'appareil redit le bon comme le mauvais; conservation et répétition indéfinie de la voix des hommes célèbres, des adieux d'une personne chère, des conseils d'un parent aimé; impression des livres et lecture à haute voix sans lecteur, etc.

Il n'y a rien de singulier comme la reproduction de sa propre voix. On ne se connaît guère soi-même, et l'on éprouve certaine surprise à s'entendre parler par l'entremise du phonographe.

Enfin, il est une dernière application importante, celle de la reproduction des messages téléphoniques par l'intermédiaire du phonographe, la *téléphonographie*; nous y avons insisté dans notre dernière Revue en rappelant l'expérience de transmission d'un concert de New-York à Philadelphie. Nous avons eu entre les mains le petit cylindre de cire sur lequel avait été inscrit le concert qui a voyagé le long d'un fil téléphonique sur une longueur de 140 kilom., et que l'on a pu entendre de toutes les parties de la grande salle de l'Institut Franklin.

Tout cela touche vraiment au merveilleux; il faut s'attendre à voir le phonographe pénétrer peu à peu dans nos mœurs comme l'a fait si rapidement le téléphone. L'appareil n'est pas encore dans le commerce, mais, on nous affirme que dans quelques mois, il sera possible de s'en procurer à Paris. En attendant, le public pourra entendre le phonographe dans un pavillon spécial à l'Exposition universelle.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1889.

La République adjurait récemment, par la voix de ses ministres, tous les partis et surtout les siens de déposer les armes sur le seuil paisible du Palais de l'Exposition. Elle doit se féliciter aujourd'hui d'avoir eu des fêtes à donner et la tour Eiffel à montrer. Les plaisirs, surtout ceux qui captivent la curiosité, sont, pour une république embarrassée de ses fautes et qui tremble de voir finir son règne, la meilleure manière de s'assurer une trêve; et, à vrai dire, ce fut toujours une magie puissante dans notre pays. S'amuser et amuser les autres, la France l'a toujours aimé. Elle a occupé son esprit tout entier, le 5 mai, à la fête du Centenaire et, le 6 mai, à celle de l'Exposition. Ces réjouissances l'ont distraite de la politique : elle ne pense plus ou presque plus, en un tel moment, ni au sort prochain du ministère, ni au budget, ni au « parlementarisme », ni au « boulangisme », ni au tribunal des Neuf, ni aux machinations nouvelles de M. Jules Ferry, ni même aux élections de l'automne. Elle respire en oubliant pour quelques jours les querelles et les alarmes d'hier. A plus tard les affaires sérieuses ! A plus tard les décomptes et les mécomptes ! Car ce court enchantement d'une féerie si complètement artificielle ne change rien aux réalités du lendemain, ni aux destinées de la République : elles ont leur logique implacable. Le prophète qui eût annoncé à la Monarchie que l'année 1789 lui serait funeste aurait moins mérité d'être cru de la France que celui qui oserait prédire à la République, après le festival du 5 et du 6 mai, que l'année 1889 lui sera mortelle...

Ne troublons pas trop vivement M. Carnot. Il a prononcé majestueusement, à l'envi de M. Tirard, deux discours quasi lyriques, l'un pour célébrer le Centenaire, l'autre pour inaugurer l'Exposition; et rien, dans cette double fête, n'aura manqué à sa gloire, pas même l'honneur d'un attentat. Seulement, plus heureux que nos rois, il n'a eu du péril que la menace, puisque l'assassin prétendu ne prétendait pas à l'assassinat et que, fou ou misérable, il n'a voulu que signaler à M. Carnot, par le bruit d'un coup de revolver tiré à blanc, une injustice de la République, un abus. Quant aux discours de M. Carnot, ils s'effaceront vite de toutes les mémoires. Ce sont ceux d'un homme qui ne sait l'histoire de 1789 que pour l'avoir apprise à l'école paternelle de l'apologiste de Barère. Correct dans sa tenue, modéré dans son langage, M. Carnot est sectaire dans son républicanisme, au fond du cœur. Il ne peut pas se

résigner à croire que l'Exposition est simplement une œuvre du génie français, si industrieux, si fécond, si élégant, si amoureux du beau et du nouveau, en tout temps. Il veut qu'elle soit une œuvre du génie républicain. Pour un peu, cet ingénieur métamorphosé en président de la République assurerait que la Déclaration des Droits de l'Homme a inspiré M. Eiffel et que les Titans de 1789, mêlant leurs ombres avec ceux de 1793, sont venus, à l'appel de M. Dutert, construire le Palais des machines. Le Centenaire de 1789 a beau être, dans la chronologie du siècle, une date monarchique. M. Carnot s'obstine à y voir le commencement de l'hégire républicaine. Etrange illusion! M. Carnot, comme M. Tirard, se sent condamné par la vérité à louer la Monarchie d'avoir fait la France grande, superbe, prospère, entre toutes les nations, et, quand il faut qu'il reconnaisse qu'elle a elle-même, en 1789, changé tout son régime pour celui de la Monarchie constitutionnelle, il lui en dénie non seulement le mérite, mais le pouvoir et presque le droit, comme si un décret de l'histoire défendait à la Monarchie d'être un gouvernement libéral par ses lois et démocratique par ses actes! Cependant M. Carnot daigne, comme M. Constans, proclamer que tous les Français peuvent fêter, avec une égale joie, avec une égale fierté, le centenaire de 1789. Il y a bien, dans ces affirmations incohérentes, quelque contradiction. Leur sincérité, leur droiture n'y a pris garde. Laissons-les raisonner et pindariser, comme il leur plaira, au profit de leur république. Nos amis ne demeurent pas plus inactifs que silencieux, pendant cette période où les souvenirs de l'histoire sont si favorables à notre cause et vont se multiplier si éloquemment. Ils ne se contentent pas de rappeler dans des manifestes très précis, comme le comité royaliste de Bordeaux, ce que fut la Monarchie qui convoqua les États-Généraux, il y a cent ans, et comment la réforme monarchique de 1789 tourna, en 1793, à la révolution républicaine. Ils tiennent des assemblées provinciales, comme celles du Lyonnais, du Forez, de l'Orléanais, du Languedoc et de la Bourgogne. Ils y parlent noblement et franchement, comme M. de Meaux, M. de La Taille, M. Lacoïnta et M. Mayol de Lupé, avec une aussi juste intelligence des besoins de la France moderne qu'avec celle des conditions de l'ancienne France. Ils y recueillent, à leur tour, les doléances de la nation; ils y enregistrent ses remontrances. Ce seront les Cahiers du parti conservateur, en l'an 1889. La République pourra les déchirer. Ils n'en prévaudront pas moins contre elle, s'ils expriment nettement les vœux et les volontés de tout ce peuple que les chimères, les agitations, les scandales et les méfaits d'une telle république irritent ou dégoûtent de plus en plus.

Ce qu'on appelle la Révolution de 1789 ne fut fait ni par un

parti, ni pour un parti. La France peut même regretter que les réformateurs qui, de députés des États-Généraux, devinrent si promptement les législateurs presque souverains de l'Assemblée Constituante, aient été des philosophes plus que des hommes d'État et qu'ils aient mis dans leur œuvre tant de métaphysique. Ils pensèrent trop au genre humain. Ils s'inquiétèrent moins de donner à la France le gouvernement qui lui convenait le mieux qu'un gouvernement qui convînt à toute l'humanité. Ce ne sont pas les droits du Français, ce sont les droits de l'Homme qu'énonce solennellement leur trop fameuse Déclaration. Et, pour eux, le type de l'homme, c'est l'être primitif que J.-J. Rousseau leur a peint, une sorte de créature non seulement supérieure au Français du dix-huitième siècle, mais comme préexistante à tous les citoyens du monde civilisé. Jamais des réformateurs ne se laissèrent dominer davantage par le goût de l'abstraction et de la logique. Les divinités des Encyclopédistes, la Nature, la Raison, furent tout pour eux; l'Histoire, rien. Ils ne voulurent considérer que leur idéal et non l'état du pays. Ils semblèrent ignorer que la France était un peuple doué de son tempérament propre et qui avait un passé. Ils la traitèrent moins comme une société vivante, animée de certaines passions ou mue par certaines habitudes, que comme une entité législative qu'on pouvait défaire et refaire, au gré de la doctrine. Honnêtes et généreux, ils procédèrent comme si leurs théories n'avaient besoin que des formules de la loi pour réaliser tout ce que leur imagination se promettait. Ils n'étaient pas seulement des idéologues plutôt que des politiques. Ils oubliaient que c'était avec la vieille France qu'ils avaient à constituer la France nouvelle. Ils brusquèrent leurs réformes; ils les opérèrent aussi avec la manie de l'uniformité. La France était un royaume en formation depuis plus de dix siècles; la Monarchie avait à peine achevé la conquête militaire du territoire national; vingt-quatre ans auparavant, les fleurs de lys ne régnaient encore ni en Lorraine, ni en Corse; il n'y avait pas plus de cent dix à cent trente ans que le Roussillon, la Franche-Comté, l'Alsace, la Flandre et l'Artois étaient des provinces françaises : le travail de l'unification y avait été, forcément, inégal; la Monarchie, sagement soucieuse des intérêts divers qu'elle avait à ménager et à concilier parmi des peuples assujettis d'hier seulement, n'avait pu y niveler toutes les différences d'institutions et de coutumes sur lesquelles l'unité royale s'étendait, partout où elle était libre. Ce fait historique, les réformateurs de 1789 ne s'en souvinrent pas. Téméraires par inexpérience, violents par impatience, ils précipitèrent leur tâche, ils outrepassèrent leurs desseins. Ils ne furent ni assez sagaces ni assez fermes pour accomplir leur révolution pacifiquement, dans la

mesure où l'aurait commandé la connaissance véritable de la nation, de son esprit, de ses penchants, de ses défauts et de ses vertus, de ses traditions, de ses nécessités. Et voilà comment, à la fois doctrinaires et utopistes, ils ont si mal assuré l'efficacité ou garanti la durée de tant de réformes, qui pourtant étaient justes; voilà comment ils ont préparé, sans le vouloir et sans le savoir, le régime des Jacobins.

Si, le 5 mai 1789, le capitaine de génie Carnot s'était trouvé à Versailles, il aurait entendu les députés et le peuple crier : « Vive le Roi ! » ; ce cri, il l'eût proféré lui-même allègrement, royaliste comme il l'était alors. Parce qu'un caprice de la fortune encore plus que de la France a érigé son petit-fils en président de la République et que, le 5 mai 1889, on chante la *Marseillaise* dans la galerie des Glaces, il n'en sera pas plus légitime de célébrer ce centenaire comme une fête républicaine. Rien de républicain dans les Cahiers, ni dans les harangues des États-Généraux. On est loin des péripéties où la République apparaîtra; entre le 5 mai 1789 et le jour de ce sinistre avènement, il y a un espace de trois ans et quatre mois; c'est un siècle, à en juger par l'opinion du temps. On respecte la Monarchie, malgré l'indignité même du dernier roi. On aime Louis XVI. On veut une réforme et non une révolution. Or non seulement on croit la Monarchie capable de corriger les abus, mais on sait qu'il n'y a pas de réforme qu'elle n'ait déjà effectuée, quand elle le devait. Car la Monarchie avait toujours été réformatrice, autant que l'avaient permis ses luttes et le travail de la vie nationale. De Philippe-Auguste et de saint Louis à Louis XI et à Louis XVI, c'est une amélioration constante de l'état social, politique et civil, de la France : la Royauté ne se repose de ses batailles que pour organiser une meilleure administration du pays. Elle affranchit les Communes. Elle crée le pouvoir du Tiers-État. Elle réduit la féodalité à l'obéissance; elle prend « la souveraine garde du royaume », comme disait Beaumanoir; elle met hors de pair l'intérêt de la nation et de la patrie. Elle protège le peuple. Avec ses juristes, avec les intendants, les « enqueteurs royaux », les maîtres des requêtes, elle surveille et contient les privilégiés. Elle institue la Chambre des Comptes, le Conseil d'État, les Tribunaux de commerce. Elle a ses Généralités, avec les trésoriers et les receveurs généraux, pour unifier et simplifier sa gestion financière. Elle possède, dans ses Parlements, une magistrature qui, par la grandeur de ses exemples et de ses noms, honore tellement la justice humaine qu'elle restera pour la postérité comme le modèle suprême. Elle essaie, avec Louis XIV, de résumer dans un Code tout ce que la loi et la coutume ont édicté séparément, de province à province. Souvent même la Royauté a

devancé son temps par la hardiesse de ses réformes. Quand Colbert veut supprimer les douanes intérieures et Turgot les corporations, aussi bien que quand Maupeou propose un système judiciaire presque identique à celui qui fonctionne aujourd'hui, les populations protestent, les Parlements se rebellent. Peut-être, parmi les hommes d'État, Louis XVI est-il l'un des réformateurs les plus sincères de son siècle; il en est assurément le plus libéral, parmi les souverains. Il n'a pas attendu l'an 1789 pour corriger les abus, pour perfectionner son gouvernement. Il s'y consacre tout entier et il s'en occupe sans cesse, que le ministre soit Brienne, Calonne ou Turgot, Necker. Il établit les Assemblées provinciales. Il accorde aux protestants le droit d'avoir, comme les catholiques, leur état civil. Il abolit à jamais le servage et la torture. Il proclame « la liberté du travail »; il délivre de la corvée le paysan et du régime des maîtrises et jurandes l'ouvrier. Il autorise la libre circulation, la libre exportation des grains. Il fonde le Mont-de-Piété, la Caisse d'Escompte. Il décrète la suppression de « la finance », c'est-à-dire de la vénalité des charges, dans l'armée. Quelles œuvres déjà! et le public sait que le roi médite la rédaction d'un code unique et qu'il veut l'égalité de l'impôt. Quant aux États-Généraux, n'est-ce pas le roi qui, en les convoquant, a ordonné que leurs élections fussent si libres? Le Tiers-État ne lui doit-il pas l'avantage d'avoir une représentation double? Ainsi, avec Louis XVI comme avec ses prédécesseurs, la Monarchie avait été l'initiatrice de presque toutes les réformes qui devaient s'accomplir en 1789. Il est commode, il est toujours aisé de recomposer l'histoire par des hypothèses et d'imaginer, dans le drame des événements, une autre conduite des personnages, une autre suite de l'action. On peut affirmer toutefois que si, en 1789, l'énergie du caractère a manqué à Louis XVI, la prudence a manqué plus encore aux législateurs de l'Assemblée Constituante. Tempérez leur génie spéculatif, modérez leur frénésie dogmatique, et la France refait avec la Monarchie sa force, sa prospérité, sa gloire, sans qu'à l'ère radieuse de 1789 succède l'ère lugubre de 1793.

L'an 1789 avait été pour les peuples, dans leur rêve de félicité politique et sociale, ce que l'an 1000 avait été pour le monde chrétien, dans l'attente du dernier jour. Autant on avait craint que l'univers disparût dans l'abîme de l'éternité, en l'an 1000, autant on avait espéré, en 1789, une renaissance de l'humanité. Quels songes! Quelles acclamations! Quelles bénédictions! Quel délire! On se demande aujourd'hui, mélancoliquement, ce qui reste de tant de promesses et de tant d'essais, de tant d'innovations. On regarde toutes les ruines faites alors ou depuis, pour la reconstitution de la France; tant de sang versé, de richesses gaspillées,

de misères subies, de temps perdu; et on se dit que, si 1789 n'a pas commencé par une erreur, il a du moins fini par un leurre. Mais, cet étonnement et ce regret, nos pères l'avaient eu avant nous. L'histoire a répété les gémissements d'un Mounier ou d'un Duport, les anathèmes d'un André Chénier. Qu'était-ce, parmi toute la nation, ivre de joie en 1789, affolée de douleur ou de peur en 1793? Qu'était-ce, parmi tous ces bourgeois et tous ces paysans trompés dans leurs espérances comme les réformateurs eux-mêmes de 1789? On n'avait voulu que des réformes et c'était, depuis 1792, une effroyable série d'émeutes et d'insurrections, de bouleversements anarchiques, de destructions radicales; c'était la révolution permanente. Spectacle effroyable. Quand les hommes de 1789 comparaient, en 1793, la féodalité aristocratique à la féodalité jacobine, la justice du roi à la justice de Fouquier-Tinville, la Bastille aux prisons de la Terreur, la lettre de cachet à la guillotine, les comptes de Necker à ceux de Cambon; quand ils mettaient en parallèle les abus de 1789 et ceux de 1793; quand ils cherchaient, en 1793, où prier Dieu, où instruire l'enfance, où finir la détresse de la vieillesse et de la vie, et qu'ils voyaient les portes des églises, des écoles et des hospices fermées; quand ils sentaient la domination de l'État plus oppressive, sous la Convention, qu'elle ne l'avait jamais été sous la Royauté; quand ils pesaient les maux de 1789 et ceux de 1793, certes, leur déception était profonde. Après un siècle où les principes de 1789 ont été expérimentés, sous toutes les formes, et où la France a plus de dix fois changé son gouvernement, plus de quinze fois sa Constitution, notre désillusion, à nous, n'est pas moins dure; d'autant plus cruelle même que tant d'épreuves nous ont rendus plus sensibles. Cette république qui fête le Centenaire de 1789 avec un orgueil si usurpateur ne semble régner que pour achever, à la centième année du siècle, de démentir tout ce qui fut le programme libéral de 1789. C'est l'arbitraire, avec un Parlement pour l'exercer; ce sont des lois et des tribunaux d'exception; c'est l'inégalité devant la justice; c'est le gouvernement exploité despotiquement par un parti; c'est la curée démagogique; c'est une perturbation perpétuelle du pouvoir; c'est la liberté de conscience violée; c'est la persécution religieuse; c'est le déficit. Voilà le bilan de la République, alors même qu'elle se prévaut des principes de 1789 comme des siens. Et si, de ce siècle qui s'ouvrit, éclairé par une si brillante aurore, on veut savoir ce qui subsiste et l'apprécier, on constate que les bienfaits ne compensent pas les pertes et les calamités. Ici, un État qui n'a plus de fondements que des débris de constitutions; un gouvernement plus incertain que jamais du lendemain; un peuple qui, las de vivre successivement avec la dictature et la licence, n'a

plus ni foi ni confiance aux doctrines ou aux hommes qui le gouvernent. Là, une France impuissante à reprendre, parmi les discordes de ses partis, la direction de ses destinées; la patrie plus faible ou plus petite, devant l'étranger; le développement de la nationalité française restreint ou arrêté. Ah! les philosophes de 1889 ont quelque raison d'avoir autant de désespérance que ceux de 1789 eurent d'enthousiasme! Et le seul bien que, dans la banqueroute des principes de 1789, nous ayons gardé intact, l'égalité civile, aura été chèrement acheté par nos générations!

Il ne semble pas qu'à comparer l'état financier de la France en 1789 et en 1793, nos pères dussent se consoler davantage. En 1789, le total des dépenses s'élève à 610 millions. La Monarchie a une dette de 931 millions. Au service de cette dette elle emploie 207 millions; à l'amortissement, 27 millions et demi. Le déficit est de 140 millions. La fortune de la France se sera-t-elle améliorée en 1793? Non, la République ruine la France. « En quatre ans et demi, la Révolution a coûté 5 milliards 350 millions en sus des dépenses ordinaires ». Cambon l'avoue et, si l'on rectifie le calcul de Cambon, qui, à dessein, amplifie démesurément les dépenses de la Monarchie, on constate que la Révolution les a quadruplées. L'arriéré du contribuable, au commencement de l'année 1793, montait à 632 millions. Dans le mois de juin de cette même année, on avait déjà émis 4 milliards 320 millions d'assignats, dont chacun devait valoir 100 francs et n'en valait plus que 33; sous le Directoire, il en circulera quarante milliards. Bientôt, ce sera la banqueroute, le tiers consolidé. Que devient la propriété, en 1793? On a spolié de 4 milliards le clergé. On a confisqué 3 milliards aux émigrés; plusieurs centaines de millions, aux familles des guillotines et des déportés. On a séquestré les biens des suspects : soit, quelques centaines de millions. On a pris aux collèges, aux hospices et aux hôpitaux, des centaines de millions, presque un milliard. On a repris les domaines que, depuis trois siècles, l'État avait aliénés ou engagés : 2 milliards. On ne saisit pas seulement, selon la fantaisie de tel ou tel Jacobin avide, les denrées et les marchandises. On saisit le numéraire, à volonté : rien que, dans les mois de novembre et de décembre 1793, la République râfle ainsi 3 à 400 millions. Voilà, pour les gens que le Compte-rendu de Necker a effrayés, voilà le régime de dissipation et de rapine auquel la République les soumet en 1793! Quelle que soit la différence des temps et des nécessités nouvelles, la République de 1889 ne peut s'absoudre du reproche, sinon d'être un gouvernement de pirates, du moins un gouvernement de prodigues et de tripoteurs. Le Français est aujourd'hui le contribuable le plus écrasé d'impôts qu'il y ait dans le monde :

il paie 100 francs par tête, tandis que l'Italien n'en paie que 64, le Belge 53, le Russe 35. Alléguera-t-on que la République est obérée par la dette de la Monarchie et de l'Empire? Depuis 1876, depuis l'année où les républicains ont en mains le pouvoir, la dette s'est accrue de 5 milliards, au minimum. Le budget qui, en apparence, ne s'est enflé que d'une quarantaine de millions, s'est, en réalité, augmenté de 908 millions, puisqu'au chiffre de 3 milliards 30 millions qui forment, en 1888, le total des dépenses ordinaires il faut ajouter celui des 867 millions alloués pour les dépenses extraordinaires ou spéciales; et, malgré l'amas de cette richesse, malgré tant de ressources et de facilités, la République ne semble plus pouvoir subsister sans des emprunts clandestins : le déficit du Trésor a été d'au moins 500 millions en 1888. Se vantera-t-elle donc encore d'être par excellence le régime de l'économie? Et qu'est-ce que penseraient les contemporains de Necker, si, ressuscités pour célébrer le centenaire de 1789, ils avaient à examiner le Compte-rendu de M. Rouvier, nous voulons dire un compte-rendu aussi exact et fidèle que M. Rouvier pourrait le leur présenter?

Il ne suffit pas de relire curieusement l'histoire, le jour d'un centenaire. Il faut profiter de ses enseignements. La France le veut-elle? Ne croit-elle pas qu'il soit temps de finir la trop longue anarchie où, de révolution en révolution, elle se débat depuis cent ans? Permettra-t-elle davantage que sa fortune, sa puissance, sa gloire et sa vie même, s'en aillent à l'aventure? N'éprouve-t-elle pas le besoin de réconcilier dans l'unité d'un grand gouvernement ses forces aujourd'hui discordantes et de mettre un peu d'ordre dans ses destinées? Si elle le veut, elle le peut; et elle le peut dès demain, dans des conditions telles que le Centenaire de 1889 égalerait ou plutôt surpasserait, aux yeux de la nation reconnaissante, le Centenaire de 1789. Elle a devant elle le principe et le prince qui lui en assurent le moyen. Elle possède une famille royale qui, pendant huit siècles, a identifié son sort avec celui de la nation et qui ne personnifie pas moins bien la France nouvelle que la vieille France. Monsieur le comte de Paris représente devant cette France nouvelle le seul gouvernement qui, depuis 1789, ait su lui donner la liberté avec l'autorité; il représente devant l'Europe le seul gouvernement qui n'ait pas diminué la grandeur nationale de notre patrie. Nul de ceux qui l'ont approché n'ignore qu'il rehausse par les mérites les plus personnels et les plus rares l'éclatante valeur de son titre historique. On ne trompe pas non plus la France en affirmant qu'il connaît son temps et qu'il est non seulement prêt à la servir en roi, mais préparé par l'expérience comme par la volonté, par le travail comme par le devoir, par l'amour du bien

comme par le sentiment de l'honneur. Quand, au banquet royaliste du 1^{er} mai, M. Ferdinand Duval, fêtant la Saint-Philippe, déclarait que Monsieur le comte de Paris offrait à la France le bienfait de la pacification sociale et que, ce bienfait, il le réaliserait par la vertu de son gouvernement et par ses vertus propres, il avait raison et il ne disait pas moins justement, pas moins éloquemment, à propos de la révision constitutionnelle qui peut s'opérer après le renouvellement de la Chambre : « De tous les gouvernements entre lesquels le pays devra faire son choix, c'est la Monarchie seule qui peut être le modérateur, l'arbitre des partis, parce que la Monarchie seule, de notre temps, n'est pas mêlée aux luttes des partis et n'a pas d'injures à venger, et que, n'ayant pas non plus de responsabilité dans les événements qui ont amené nos revers et nos malheurs, elle peut seule, dans sa politique étrangère, ne s'inspirer que des grands intérêts de la patrie. » Pour vérifier ces paroles de M. Ferdinand Duval, la France, hélas ! n'a qu'à penser à ce qu'elle souffrait hier, à ce qu'elle souffre aujourd'hui. Souhaitons qu'elle le fasse sans retard, définitivement ; qu'elle écarte les fausses images ; qu'elle repousse les fausses promesses ; qu'elle se préserve des dernières illusions dont on essaie de la leurrer. La Monarchie et Monsieur le comte de Paris ! La Monarchie, « sans transaction et sans transition » ! Apprenons-lui, de plus en plus, de mieux en mieux, cette devise. Et, en attendant que la frontière laisse passer ces fils de France avec une sorte de joie austère et orgueilleuse, comme si elle sentait, à leur passage, tressaillir sur son sol déchiré le souvenir de leur race héroïque et des victoires par lesquelles leurs aïeux créèrent la patrie, saluons-les de nos espérances. Adressons nos vœux les plus ardents, avec nos hommages les plus fidèles, à Monsieur le comte de Paris et au duc d'Orléans qui, selon l'éloge délicat de M. Froment-Meurice, porte « une âme virile dans un corps paré de toutes les grâces de la jeunesse ». Nous ne sommes pas seulement sûrs, plus que jamais, qu'en criant : « Vive le roi ! » nous criions : « Vive la France ! » Une fois de plus, dans notre existence nationale, la nécessité de les unir apparaît impérieuse et urgente. « Vive le roi, pour que la France vive ! »

Les républiques elles-mêmes ont besoin de traditions, elles ne sauraient s'en passer : bon gré, mal gré, c'est une vérité qu'elles attestent par leurs centenaires, ce semble. Du moins la République des États-Unis s'honore d'avoir ses traditions à elle et elle les consacre par des cérémonies religieuses, comme dans cette fête du 30 avril où elle célébrait le centenaire du jour qui vit Washington, le premier de ses présidents, prendre possession de sa magistrature : elle ne renie pas plus Dieu qu'elle ne répudie Washington. La

République helvétique ne se targue pas plus que celle des États-Unis d'être un gouvernement athée et de mépriser toute tradition. On peut supposer même que M. de Bismarck lui reprocherait volontiers de garder et d'observer trop persévèrement ses principes. Il querelle en ce moment la Suisse, qui, selon son antique habitude, accorde son hospitalité à tous les exilés, mais qui ne tolère pas que les policiers de l'étranger, fussent-ils salariés par M. de Bismarck, viennent provoquer une agitation quelconque parmi les réfugiés qu'elle surveille elle-même. Or tel a été le rôle du policier allemand Wohlgemuth. Il avait embauché le tailleur Lutz et il l'excitait « à y aller gaiement avec l'agitation. » Le Conseil fédéral en a saisi la preuve et il a expulsé cet agent provocateur. Vainement les gazettes officieuses ou officielles de Berlin, qui défendent Wohlgemuth avec les plus audacieuses arguties, s'indignent et profèrent contre la Suisse les menaces familières à M. de Bismarck : la Suisse paraît décidée à revendiquer fermement « son bon droit ». M. de Bismarck n'avait-il pas assez de la résistance des plénipotentiaires américains, dans la conférence qui règle l'affaire de Samoa? Non, apparemment. Et puis, M. de Bismarck, qui s'est toujours plu à la dispute, aime à en soutenir plusieurs à la fois. M. Crispi l'imite volontiers. Mais, lui, c'est plutôt l'une après l'autre qu'il s'ingénie à susciter les querelles qu'il estime nécessaires à la dignité de l'Italie. Après la France, la Turquie fait aujourd'hui, coup sur coup, dans deux cas vraiment inoffensifs, l'épreuve de cette méchante humeur de M. Crispi. Son tempérament agressif et sa gloriole le poussent, dit-on, à tenter l'expédition à laquelle l'induit si vivement l'état troublé de l'Abyssinie. Certes, nous ne l'en détournerons pas. Qu'il continue par-delà Massouah l'effort ambitieux de sa politique coloniale; qu'il aille, au Tigré ou dans le Choa, cueillir des lauriers, pour en parer le Quirinal : nous ne pourrons que, derrière les Alpes, le suivre d'un regard tranquille. Pendant ce temps, les Congrès des catholiques redemanderont partout, comme hier à Vienne, à Madrid, à Porto, et demain, à Malines, l'indépendance temporelle du Pape; et si, de plus, ils persuadent aux peuples que le catholicisme contient la meilleure solution du problème social, s'ils persuadent aux puissances qu'elles peuvent et doivent confier au Pape, comme au plus impartial des médiateurs et au plus noble des pacificateurs, l'arbitrage international de leurs contestations, quels services ces Congrès auront rendus à la religion et à l'humanité!

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

BERRYER

SOUS LA RESTAURATION

(1816 - 1830)

II. -- LE MINISTÈRE DE M. DE VILLÈLE ¹.

I

La fin de l'année 1822 fut marquée par la démission du ministre des affaires étrangères, M. de Montmorency.

Les entreprises révolutionnaires menaçaient depuis deux ans l'ordre européen. Réprimées par l'Autriche en Italie, elles avaient gagné l'Espagne, où leur triomphe définitif, secrètement voulu de l'Angleterre, eût renversé l'œuvre de Louis XIV et compromis l'influence française. Les factions s'étaient emparées du roi Ferdinand. Elles lui avaient imposé une constitution qui le mettait sous leur joug; les souvenirs de 93 faisaient planer sur la tête du monarque prisonnier le sort de Louis XVI. Les puissances continentales, réunies au congrès de Vérone, avaient décidé, conformément aux vues de M. de Montmorency, et malgré l'opposition de l'Angleterre, que l'état de captivité du roi d'Espagne ne permettant pas de reconnaître plus longtemps le gouvernement qui prétendait parler en son nom, elles rappelleraient simultanément leurs ambassadeurs, tout en laissant à la France, assurée de leur accord, l'initiative des mesures à prendre contre la révolution espagnole.

De retour à Paris, M. de Montmorency fut reçu par Louis XVIII, qui reconnut ses bons services à Vérone en le créant duc ². Mais,

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1889.

² « Le roi, a raconté lui-même M. de Montmorency, était assez embarrassé pour le choix du nom qui devait être ajouté au titre, à cause de tous les duchés qui étaient déjà dans la famille. Dès le lendemain, dimanche, à la réception après la messe, Sa Majesté m'appela tout haut du titre de duc, en me demandant quel nom il devait y ajouter. Après quelques explica-

lorsqu'il soumit au conseil des ministres les projets concertés au congrès, il rencontra l'opposition du ministre des finances, devenu président du conseil. M. de Villèle exprimait l'avis d'adresser des remontrances au gouvernement espagnol, sans rappeler encore la légation française, ce rappel devant à ses yeux entraîner la guerre dans des conditions qui ne laisseraient pas à la France, engagée avec les autres puissances, sa liberté d'action.

Le roi, qu'animait toujours la fierté nationale, ayant donné raison sur ce point au président du conseil, M. de Montmorency lui remit sa démission. Il quitta le pouvoir, non sans regret, mais avec la dignité qui convenait à sa nature loyale et haute.

Deux jours après, le 28 décembre 1822, Chateaubriand était nommé ministre des affaires étrangères.

M. de Villèle s'efforçait de retarder une rupture avec l'Espagne, tout en s'y préparant. Il redoutait les complications que la guerre pouvait entraîner; il confiait ses incertitudes à Berryer qui, allant le prendre à l'hôtel du ministère, l'accompagnait souvent à travers le jardin des Tuileries. Un jour que Berryer le pressait sur la nécessité de l'intervention : « Vous serez bien avancés, lui dit le ministre, quand nous aurons trente mille Anglais sur les côtes du Portugal. » A quoi Berryer répliqua : « Les Anglais n'enverront pas si tôt trente mille hommes en Portugal; ils en ont déjà près de quinze mille occupés en Irlande. Ils ont trop d'embaras pour nous combattre. »

L'expédition que le président du conseil s'était flatté d'éviter ou d'ajourner allait, au contraire, se trouver précipitée par la nomination de Chateaubriand.

A peine au pouvoir, le nouveau ministre des affaires étrangères se prononça résolument pour une entreprise dont il entrevoyait avec une admirable justesse, pour la France et la Restauration, les conséquences nationales et politiques. Un prince de la maison de France, le neveu du roi, le fils du comte d'Artois, le duc d'Angoulême, conduisant au combat les anciens généraux de l'Empire, largement associés aux officiers royalistes, l'armée, dont le pays et l'Europe interrogeaient avec anxiété les sentiments, se ralliant au drapeau blanc, les tentatives de l'insurrection, abritée sous le drapeau tricolore, échouant au passage de la Bidassoa contre l'élan des troupes enlevées par un lieutenant de Napoléon, le général Valin; les prévisions de l'opposition, dont toutes les nuances s'unissaient avec une déplorable entente pour annoncer

tions dans lesquelles M. de Villèle mit beaucoup d'obligeance, le roi consentit à ce que je gardasse avec le nom distinctif de Mathieu celui de Montmorency auquel je tenais ». (*Écrit sur le congrès de Vérone.*)

la défaite, démenties par la fidélité et le succès de nos soldats, la légitimité bravant les ressentiments de l'Angleterre et les représentations irritées du vainqueur de Waterloo pour donner à la France la gloire des armes comme elle lui avait donné la liberté, c'étaient là des avantages qui justifiaient les prévisions de Chateaubriand et dont son initiative imposa le bienfait à l'esprit moins aventureux de son habile collègue.

Époque véritablement brillante et prospère ! Les libertés régnaient ; les sciences, les arts, les lettres, se développaient avec une puissance et un éclat qui ne se sont plus retrouvés. Les conspirations militaires, huit fois renouvelées en trois années, s'étaient éteintes ; les factions se sentaient découragées. Les réformes financières assuraient, avec le crédit de la France, la probité dans les comptes et l'économie dans les dépenses. La nation s'avancait dans sa force, étonnant l'Europe, fière devant l'étranger, inspirant aux peuples le désir de son alliance et le goût de ses institutions, étendant, sous l'autorité du pouvoir héréditaire, les garanties nécessaires des États libres.

II

Berryer eut occasion de dire son mot sur la guerre d'Espagne en défendant le *Drapeau blanc*.

Il avait déjà plaidé pour ce journal, le 23 février 1823, dans une circonstance que le choix de la juridiction rendit solennelle.

A propos d'un projet de loi — qui n'aboutit point — pour la dotation de la Chambre des pairs, le *Drapeau blanc* avait publié des réflexions ironiques sur les pairs de France ; il visait surtout les anciens serviteurs de la Révolution et de l'Empire et comparait leur opulence, que le projet allait encore accroître, avec le dénuement dans lequel l'absence de toute loi réparatrice laissait les émigrés. Saisie de l'article par un de ses membres, le comte de Noé, la Chambre décida que l'éditeur responsable du journal comparaitrait devant elle. Rien n'avait été prévu pour cette procédure inusitée : ni publicité de l'audience, ni interrogatoire du prévenu, ni ministère public. L'éditeur du *Drapeau blanc*, qui n'était autre que le célèbre Martainville, se présenta, assisté de Berryer, et, sans questions préliminaires, il fut invité par le chancelier à donner ses explications.

Berryer s'étonna, en commençant, de ces formes nouvelles. Il se plaignit de ne pas même savoir sur quel objet portait l'inculpation. Puis, examinant l'article, il soutint qu'il ne dépassait pas les limites d'un badinage permis, qu'en tout cas, on ne pouvait y voir une offense contre la Chambre, les souvenirs peu obligeants qu'il

rappelait ne s'adressant pas à la haute assemblée, mais seulement à quelques-uns de ses membres qui, sans doute, dit-il, ne se lèveraient pas pour se déclarer outragés. La Chambre ne condamna le prévenu qu'au minimum de la peine.

Quelques mois plus tard, le 3 juillet, le *Drapeau blanc* était cité devant le tribunal correctionnel. Organe des royalistes impatients qui reprochaient à M. de Villèle la lenteur dans la répression de l'insurrection espagnole, il avait critiqué avec sa vivacité habituelle les facilités laissées au général Mina, l'un des chefs de la révolution, et signalé « cette politique tortueuse » qui, selon lui, « ménageait les traîtres et s'opposait par des moyens secrets à leur destruction ». L'article était poursuivi comme coupable du délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi.

Berryer fit acquitter le journal. Sa plaidoirie nous est restée par une fortune rare entièrement écrite de sa main¹. Il y célèbre avec un grand accent l'expédition d'Espagne. « Le souvenir de ce qu'a fait notre roi dans cette grande occasion, dit-il, durera éternellement pour sa gloire. Un fils de France est allé venger l'autorité royale; digne descendant de Louis XIV, il a vu, à son tour, les Pyrénées s'abaisser devant lui. »

Il rend hommage aux ministres : « Certes, les ministres du roi sont à l'abri d'une pareille accusation. Leur politique est connue. C'est du haut de la tribune de la Chambre des pairs, c'est du haut de la tribune de la Chambre des députés, c'est dans de courageux écrits que l'Europe entière a lus et admirés, qu'ils ont rendu publics leurs sentiments et leurs principes. »

Mais, en désavouant l'intention imputée à l'auteur de l'article, Berryer n'admet pas que l'on puisse confondre « le gouvernement du roi et les ministres ». Il revendique, en thèse générale, « le droit constitutionnel d'attaquer et de renverser un ministère ».

Quelle cause bien différente, et des plus dramatiques parmi toutes celles qui remplirent sa carrière, s'offrit à Berryer dans le cours de cette même année! Le 10 novembre 1823 paraissait devant le jury de la Seine un jeune médecin, Samuel Castaing, accusé d'avoir empoisonné son ami, Auguste Ballet, fils d'un notaire de Paris, et qui, possesseur d'une fortune considérable, avait institué Castaing, par une disposition récente, son légataire universel. Les deux jeunes gens s'étaient rendus le 22 juin à Saint-Cloud; ils avaient pris à l'hôtel de la Tête Noire une chambre commune, annonçant l'intention de louer un appartement pour la saison d'été. Trois jours après, Auguste Ballet expirait, atteint, dès le lendemain

¹ *Œuvres* de Berryer, t. VI, p. 123.

dé son arrivée, d'un mal mystérieux. Toutes les présomptions accablaient son compagnon. Castaing avait connu le testament, il l'avait remis lui-même à un de ses parents, clerc dans une étude de notaire, en lui annonçant, avant les premiers symptômes, la maladie du testateur; il avait acheté le poison, versé au malade les boissons mortelles; et cependant l'accusation, sûre de ne pas se tromper, manquait de preuve matérielle. L'autopsie n'avait pas révélé la trace du poison. Le crime demeurait à la fois évident et insaisissable.

Les journaux avaient annoncé que Berryer défendrait l'accusé, et la curiosité passionnée qu'excitait la terrible affaire n'en était que plus grande. Berryer n'avait pourtant pas promis son concours; il hésitait à le donner, et voulait laisser le soin de cette cause à un de ses confrères, ami de la famille de l'accusé, M^e Roussel. Mais le matin du jour où devait commencer le procès, la porte de son cabinet s'ouvre; le père de Castaing se présente, il se traîne aux genoux de Berryer, il le supplie, tout en larmes, de ne pas démentir par son refus la rumeur publique; il lui dit que si on ne le voit pas à l'audience, on jugera que la cause de son fils n'est pas défendable et qu'il aura ainsi prononcé d'avance sa condamnation. Le cœur de Berryer ne résiste pas à ces instances. Il se rend au Palais; il assiste à l'interrogatoire, il écoute les dépositions des témoins; il entend la plaidoirie de M^e Roussel, et lorsqu'elle est terminée, le président, ayant demandé à Castaing s'il a quelque chose à ajouter pour sa défense, Berryer se lève, au milieu du silence de l'auditoire qui attendait avec anxiété sa parole.

Ses premiers mots, empreints de l'agitation de son âme, remuèrent les jurés. Tout en s'associant au deuil des parents de la victime, il raconte la douleur de cette famille, jusque-là honorée, qui succombait sous le poids de l'affreuse accusation. Il n'affirmait pas l'innocence; mais il posait en principe que la déclaration de culpabilité exigeait une certitude complète, et, se mettant à la place des jurés, reprenant tous les éléments du procès, les motifs de doute, les contradictions, les tâtonnements des experts, il se demandait comment de ces obscurités la certitude pouvait naître. Il invoquait la jeunesse de l'accusé, les traditions de son foyer, ses propres antécédents; il en appelait à Dieu lui-même, se défendant de vouloir prêter son ministère à un homme qu'il croirait coupable : « Ne croyez pas cependant que nous voulussions lui prêter notre ministère s'il était coupable; ne plaise à Dieu que nous détournions le glaive de la tête du coupable! Nous voudrions alors que notre voix pût le décider à faire de ses fautes un aveu qui, du moins, pourrait satisfaire la justice céleste! »

Quelle n'est pas sa stupeur lorsqu'il entend Castaing subjugué

par cette éloquence, murmurer à voix basse : « Oui, je suis coupable ! »

Berryer put à peine en quelques mots achever sa plaidoirie. Au sortir de la salle, il se trouva mal. L'audience avait été suspendue après son discours. Quand elle fut reprise, le banc de la défense était vide. Le ministère public, au moment de commencer sa réponse, s'étonna de ne voir aucun des avocats de l'accusé. On les fit chercher. On apprit alors qu'une indisposition subite empêcherait Berryer de paraître. M^e Roussel revint seul à sa place, et déclara, pour toute réplique à l'avocat général, que rien n'avait été réfuté des arguments présentés par son confrère et qu'il ne pouvait que s'en rapporter « à la fidélité des souvenirs des jurés ».

Reconnu coupable par le jury, Castaing fut condamné à mort et subit sa peine. Berryer ne se rappelait jamais sans frémissement les émotions de ce drame.

III

La dissolution de la Chambre des députés, prononcée le 24 décembre 1823, fournit au gouvernement l'occasion de manifester ses progrès. L'opposition s'était ruinée par ses propres fautes. Encourageant les conspirations sans en courir personnellement les risques, sachant s'évader ou se cacher à temps, pendant que ceux qu'ils avaient poussés dans les complots mouraient sur l'échafaud, les députés de la gauche avaient joué un rôle dont la postérité a pu seule connaître la duplicité criminelle, mais qui, vaguement soupçonné dès lors par l'opinion publique, l'avait soulevée contre eux. Ils avaient mis tant de complaisance à prédire l'échec de la guerre d'Espagne qu'un désastre militaire eût été pour eux un triomphe politique. La victoire de l'armée acheva leur perte. Les scrutins des 25 février et 6 mars 1824 furent la déroute de l'opposition.

La gauche ne comptait pas vingt représentants dans la nouvelle Chambre. Déjà on tenait pour assurée la substitution de la septennalité de la législation au renouvellement partiel. N'ayant plus à compter avec l'incertitude périodique des élections annuelles, le gouvernement pourrait se promettre une longue durée de tranquillité.

Mais il ne faut pas aux partis un trop complet triomphe. Délivrés de leurs adversaires, ils se retournent contre eux-mêmes et la confiance que leur inspirent leurs forces engendre l'esprit de division qui les affaiblit. Le parti royaliste, se voyant le maître, donna cours à ses exigences, et le ministère se trouva en face d'une opposition plus dangereuse, à quelques égards, que celle des ennemis du trône, parce qu'elle couvrait leurs trames de son auto-

rité et que le dévouement dont ceux qui la dirigeaient se sentaient animés pour la monarchie leur faisait illusion sur la portée de leurs coups.

Le mal n'était pas seulement dans la Chambre. Les dissentiments et les rivalités qui la travaillaient se rencontraient aussi dans le gouvernement.

Il y avait dans le ministère deux hommes qui, faits pour se seconder et se compléter l'un l'autre, se nuisaient par leurs prétentions respectives et leurs défiances mutuelles. L'un, puissant par le génie, capable de vues lointaines et d'intuitions profondes, pénétré pour son pays et pour sa cause d'aspirations généreuses et nationales, mais plein de contrastes dans la mobilité périlleuse de sa riche nature, indolent et passionné, fastueux et simple, découragé et présomptueux, démesuré dans ses revendications s'il soupçonnait qu'on lui en contestât la justice, mais les laissant tomber d'elles-mêmes si on ne les lui disputait pas, tenant plus à l'apparence qu'à la réalité du pouvoir, alliant aux faiblesses de l'amour-propre l'élevation d'un grand esprit et à des susceptibilités orgueilleuses une propension magnanime pour le talent et la jeunesse, sachant flatter l'imagination de la France et comprenant mieux que des sages, qui se croyaient plus politiques que lui, la nécessité de donner de nobles satisfactions à cette passion de l'éclat que des régimes d'aventure ont trop souvent abusée de leur vain charlatanisme. L'autre, officiellement chef du cabinet et plus soucieux encore de l'être que de le paraître, étranger aux diversions mondaines et aux pures jouissances de la vanité, respectable au plus haut degré dans son intérieur, épanchant dans le cœur d'une femme, digne de le comprendre, les pensées et les soucis de sa vie politique et réservant en quelque sorte pour le secret du foyer une sensibilité que ne laissait point soupçonner au dehors la sagacité avisée et froide de l'homme public; avec des idées moins larges, des prévisions moins étendues que son glorieux collègue, peu fait, comme il l'écrivait lui-même, pour « les grands horizons », mais appliqué à son œuvre, poursuivant avec patience le succès de ses projets, et même lorsqu'il semblait les abandonner, se ménageant les occasions d'y revenir, ne négligeant aucun détail et portant dans les réformes entreprises la rigueur, la suite, l'adroite et intègre ténacité de son esprit, jaloux du pouvoir, impatient de la contradiction, supportant avec peine des collaborateurs dans lesquels il pouvait redouter la supériorité que donne l'ancienneté de la race ou l'éclat du génie.

La guerre d'Espagne, en accroissant la renommée de Chateaubriand, avait suscité les ombrages de M. de Villèle et amené entre

les deux ministres les premiers symptômes de refroidissement. Leur entourage ne contribua point à les dissiper. L'intempérance des conversations n'est que trop efficace en pareille conjoncture pour développer les aigreurs et confirmer les soupçons. Tout, jusqu'aux fêtes données par les deux rivaux, était matière aux propos dissolvants. Le bal du ministère des affaires étrangères, splendide, étincelant, paré de la plus brillante société, « une vraie féerie », disait Berryer, était rapproché des soirées du ministre des finances, d'une ordonnance plus simple, avec un monde moins éclatant, un tour plus provincial. On relevait ces différences dans la frivolité des entretiens, et chacun, avec éloge ou ironie, suivant ses préférences, faisait ressortir en elles les contrastes qui séparaient les deux ministres.

Un incident d'une nature plus grave envenima les divisions. L'empereur Alexandre envoya le cordon de Saint-André au duc Mathieu de Montmorency et à Chateaubriand, sans l'adresser au président du conseil. Louis XVIII ressentit l'offense pour son ministre et conféra le cordon bleu à M. de Villèle. Chateaubriand obtint que le czar réparât l'omission dont son collègue avait souffert et il reçut lui-même les ordres du roi. Mais le souvenir de la blessure demeura plus vif que celui de la réparation.

Berryer n'était pas de ceux qui se plaisaient à entretenir ces fâcheux dissentiments. Il en avait vu avec regret les premières étincelles et s'efforçait de les éteindre. Il ménageait par sa délicate déférence la fierté du grand écrivain et faisait appel par la justesse pratique de ses raisonnements au bon sens de M. de Villèle. Il sentait ce que perdrait le gouvernement à la retraite de Chateaubriand ; ce prestige dont profitait la royauté, ces appuis que, dans les rangs variés de la société, de la politique, de la jeunesse, le génie du poète conquérait au trône, et tout ce qui était dû, malgré ses inégalités d'humeur et les prétentions parfois blessantes de son orgueil, aux incomparables services, au généreux dévouement, à la gloire de ce fidèle royaliste. Il pensait avec effroi aux conséquences d'une rupture et saisissait toutes les occasions d'en pénétrer M. de Villèle. « Je me déssole de votre refroidissement avec M. de Chateaubriand, lui disait-il un jour en l'accompagnant jusqu'aux Tuileries ; j'en suis inquiet. Cela finira par un éclat déplorable. — Que voulez-vous ? répondait avec impatience M. de Villèle. On ne peut pas traiter les affaires avec lui ; il est plein de chimères ; il est toujours dans les espaces. — C'est précisément cela qui vous permet d'avoir action sur lui, reprenait Berryer. Il me semble qu'à votre place, j'arriverais à pacifier toutes choses et à vivre en bon accord avec M. de Chateaubriand. Ne lui dites jamais non quand il vous

fait une proposition ; accueillez toutes ses idées, en vous réservant seulement de les examiner. Puis, à l'une des séances suivantes du conseil des ministres, vous, qui possédez si bien les lois, les arrêtés, les règlements, dites-lui : « Mon cher Chateaubriand, votre pensée « est excellente, mais elle présente telle difficulté ; elle est contraire « à telle ou telle loi. Comment arranger cela ? » Soyez sûr qu'il abandonnera bientôt le projet auquel, sur une résistance de parti-pris, il se serait obstiné. »

Chateaubriand venait, en effet, de céder sur le projet relatif au renouvellement intégral de la Chambre. Il aurait voulu que l'âge de l'éligibilité fût abaissé et que le délai du renouvellement de la Chambre ne dépassât point cinq années. Il se résigna au renouvellement septennal que M. de Villèle fit prévaloir au conseil.

L'homme des chimères avait d'ailleurs prouvé qu'il voyait souvent plus juste et surtout plus loin que son contradicteur. Il était plein de sa guerre d'Espagne, mais peut-être l'aurait-il portée moins haut si l'on avait rendu plus de justice à la part qu'il y avait prise, et, comme le disait un noble témoin, à « l'accroissement de considération que la France avait acquis depuis son entrée au ministère ¹ ». Rien de plus précis que les lettres dans lesquelles ce rêveur s'entretenait avec les généraux du détail des opérations militaires. Sa correspondance au sujet du siège de Cadix, les questions qu'il pose, les explications techniques qu'il donne, la lucidité de ses instructions le montre aussi entendu que l'homme d'affaires le plus consommé. En même temps l'esprit d'exclusion qui avait fréquemment animé l'écrivain d'opposition, a disparu des conseils du ministre ; il écarte les défiances étroites, les théories absolues. « Laissez-moi, écrit-il à M. de Gentz, être royaliste constitutionnel, » et lui, qui s'était montré à de certains moments trop pénétré des passions de 1815, il prononce à la tribune ces paroles si flatteuses pour les généraux de l'Empire : « Le roi a remis la garde du drapeau blanc, avec une généreuse confiance, à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs. Eh bien ! ils lui apprendront le chemin de la victoire ; il n'a jamais oublié celui de l'honneur. » Si enfin l'on interroge les écrits du publiciste, on y trouve, au milieu des ombres de l'esprit de parti, des vues prophétiques, éclairant de leur lumière soudaine les obscures perspectives de l'avenir et découvrant au loin des révolutions politiques et des crises sociales que ne soupçonnait pas le

¹ Lettre du comte de la Ferronnays, ambassadeur du roi à Saint-Pétersbourg, au vicomte de Chateaubriand, 4 juillet 1824. Congrès de Vérone, t. II, p. 321, édit., 1838.

regard, plus appliqué aux faits immédiats, de ceux qui raillaient les imaginations du poète¹.

Avec le renouvellement intégral de la Chambre, opéré tous les sept ans, le discours de la couronne avait annoncé, au commencement de la session, un projet de loi sur la conversion de la rente 5 pour 100 en 3 pour 100. M. de Villèle attachait justement à l'adoption de ce projet une grande importance. L'élévation des cours, témoignage de la prospérité que la Restauration avait valu à la France, permettait de rembourser au pair le capital des rentiers qui n'auraient pas accepté la réduction de l'intérêt, et les ressources que la loi devait procurer à l'État fourniraient les moyens de ramener la paix territoriale, en assurant par le paiement d'une indemnité aux émigrés dépossédés la propriété de ceux qui avaient acheté leurs biens. Adopté par la Chambre des députés, le projet trouva à la Chambre des pairs, sous des influences et pour des considérations diverses, une puissante opposition. Attaqué par les financiers, combattu, au nom des petits rentiers de la capitale, par l'archevêque de Paris, il succomba au scrutin. Chateaubriand l'avait appuyé de son suffrage, mais non de sa parole. Plusieurs de ses amis l'avaient repoussé et on lui imputait leur vote. L'accusation parvint jusqu'au trône. Une intrigue, ourdie contre le ministre des affaires étrangères, et qui ne servait les ressentiments de M. de Villèle que pour l'atteindre ensuite², précipita sa marche et décida le coup.

Le lendemain du vote, 6 juin 1824, jour de la Pentecôte, au moment où il se présentait aux Tuileries pour faire sa cour au roi, Chateaubriand fut averti qu'une lettre l'attendait au ministère. Son secrétaire la lui porta avant qu'il eût quitté le palais. C'était la lettre par laquelle le président du conseil lui transmettait, à peine rendue, l'ordonnance royale qui chargeait par intérim M. de Villèle lui-même du portefeuille des affaires étrangères « en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand. »

¹ Voy. dans le *Conservateur* et dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* les prévisions de Chateaubriand sur la France, sur l'Europe, sur les révolutions politiques et sociales du monde, prévisions qui aboutissent d'ailleurs à cette conclusion : « l'idée chrétienne est l'avenir du monde ».

² « Que je voudrais que Corbière s'en aille, écrivait M^{me} du Cayla au vicomte de la Rochefoucauld... et surtout que Villèle nous craigne. Ce sera un premier pas que le Chat (Chateaubriand) par terre; c'est après qu'il faut faire bois de toute flèche, abreuver C. (M. Corbière, ministre de l'intérieur et l'inséparable compagnon de M. de Villèle), et le faire partir pour Rennes. » (Voy. *Mémoires* de M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, VII, p. 464. Michel Lévy, 1862.)

Quelles que fussent ses craintes, Berryer n'avait point prévu un dénouement si prochain et si brusque. Il écrivait le 5 juin :

La politique agite tout en ce moment. Le rejet de la loi des rentes occupe tous les esprits; je ne crois pas cependant à un changement de ministère ni dans le ministère. Je pars aujourd'hui pour les vacances de la Pentecôte. Je vais chez le marquis de Vérac au Tremblay¹.

Un deuil de famille, qui vint atteindre M. de Vérac, fit ajourner, au dernier moment, la réunion du Tremblay, et Berryer se rendit le même soir à Rosay, chez un magistrat qu'il avait en grande affection, M. Amy, président de chambre à la Cour royale de Paris.

Je m'y livrais depuis deux jours à mon indolence naturelle, écrivait-il encore le 21 juin 1824, et je jouissais de cette oisiveté si contraire au train de Paris, quand la chute violente de M. de Chateaubriand m'a tiré de mon repos. Il a fallu revenir ici en grande hâte. Quel tapage! Amis, ennemis, partisans, indifférents, tous criaient. Je me suis mis de la partie comme le sergent des *Plai-deurs*. Malheur à moi, pauvre diable! On m'est tombé sur le corps : la *Quotidienne* est écrasée. J'ai quatre ou cinq procès en mon nom personnel. Le scandale est grand².

Il avait appris la nouvelle à Rosay, le 7 juin, dans la soirée. Immédiatement il voulut partir. Ses chevaux aussitôt attelés, Berryer se mit en route, non sans regret, mais avec cette décision qui, dans les jours de crise, dominait tout.

Son premier soin, en arrivant à Paris, fut de se présenter rue de l'Université, chez le ministre disgracié. Chateaubriand était en conférence; Berryer attendit dans le salon et, voyant sur une table un numéro des *Débats*, il y jeta les yeux. La feuille de M. Bertin avait pris parti pour Chateaubriand; elle contenait en termes véhéments une déclaration de guerre contre M. de Villèle.

La porte du cabinet s'ouvrit, et Berryer entra, tenant le journal à la main. Il embrassa Chateaubriand et lui exprima, avec une tendre effusion, le chagrin que lui avait causé la nouvelle de sa destitution. Puis, après un échange de paroles affectueuses : « J'ai lu cela avec peine, dit Berryer, en montrant l'exemplaire des *Débats*. — Et pourquoi? demanda Chateaubriand. — Mais c'est la guerre. — Eh bien! oui, c'est la guerre; nous la ferons », et du doigt touchant sa plume : « Avec cela, j'écraserai le petit homme. »

Berryer essaya d'apaiser ce trop juste courroux. Il osa repré-

¹ 5 juin 1824. *Papiers de Berryer*.

² *Ibid.*

senter à Chateaubriand que ni sa gloire ni même son intérêt ne lui conseillaient cette attitude violente ; que le silence serait pour lui une vengeance plus noble et plus sûre. Il lui cita l'exemple du duc Mathieu de Montmorency, qui, sans avoir sa renommée éclatante, ses dons merveilleux, s'était fait une grande place dans l'opinion, parce qu'en tombant du pouvoir, il était resté calme, digne et fier.

Chateaubriand était trop ulcéré pour se rendre à ces observations. Il avait peine à contenir son impatience, et prenant un air *pincé* : « Je vous engage, Monsieur, dit-il à Berryer, à reporter ces paroles à M. de Villèle, à votre patron. » Berryer se leva aussitôt : « Je vous demande pardon, Monsieur le vicomte, je ne puis accepter ces expressions. Quoique jeune encore, je suis décidé à n'accepter le patronage de personne, si haut qu'il soit, pas même le vôtre. » Et il se retira. La réponse de Chateaubriand lui était entrée « comme un acier dans le cœur ». Il était arrivé auprès de lui tout ému, pénétré de la sympathie la plus vive pour son malheur, ayant hâte de la lui exprimer, et c'était là l'accueil qui lui était fait !

L'incident laissa des traces dans les relations des deux interlocuteurs. Berryer revit plus tard Chateaubriand ; il le défendit après 1830 ; il ne laissa jamais échapper l'occasion de lui marquer sa déférence et son admiration ; Chateaubriand, à son tour, s'il fut parfois injuste et ombrageux, retrouva son élan et sa générosité naturelle lorsqu'il s'agit, par exemple, sous le gouvernement de Juillet, de provoquer envers le grand orateur éprouvé dans sa fortune, le témoignage de la gratitude que lui devaient les royalistes. Mais il parut toujours à Berryer que quelque souvenir de cette conversation demeurait entre eux.

Pour sa part, il n'en gardait nulle aigreur. Il y a des hommes qui n'apprécient les qualités des autres que dans la mesure des procédés que ceux-ci ont eus pour leur personne. Berryer ne connaissait pas ces étroitesse. Il savait rendre hommage ou service à ceux dont il avait eu à se plaindre, et les blessures privées ne lui étaient rien quand il se trouvait en face d'une nature vraiment supérieure. Il ne racontait jamais l'offensante réplique de Chateaubriand sans en corriger aussitôt l'effet par l'éloge de ce rare génie.

« C'est égal, disait-il ; c'était un grand caractère. Il n'y a plus d'hommes de cette trempe. » Quand il avait mis d'un côté les défauts de l'homme, tels qu'ils apparaissent dans ses Mémoires, image vraie de sa vie, son amour-propre, ses emportements, ses boutades d'orgueil ou d'égoïsme, Berryer plaçait de l'autre les inspirations héroïques et les nobles actions, ce retour précipité en France à la nouvelle du procès de Louis XVI, l'intrépidité solitaire

de cette démission jetée à la face du meurtrier du duc d'Enghien, la constance de cette fidélité qui ne s'affirma jamais plus haut que dans la défaite ou le péril, la pauvreté soufferte, avec des goûts si magnifiques, pour sauver l'honneur, ce trésor de sensibilité, dans une âme parfois si amère et si rude, pour le malheur, pour le dévouement, pour les belles choses, cette invocation attendrie au chevet de son vieux roi exilé, et lorsque, tout brisé par l'âge, il est mandé en Angleterre, auprès du jeune prince qui a hérité du droit monarchique, lorsqu'on essaie de l'effrayer sur les dangers du voyage, dangers pour sa santé ébranlée, dangers pour cette popularité qui lui est chère et que risque de lui faire perdre ce pèlerinage au droit vaincu, sa réponse toute vibrante d'honneur : « Quand on a reçu un tel appel, on y répond, dùt-on se faire transporter dans son cercueil ! »

Ce sont là de ces traits qui peignent le fond d'une âme et qui élèvent en effet Chateaubriand, quelles qu'aient été ses misères, bien au-dessus de ses détracteurs.

Berryer se plaisait à raconter quelques anecdotes qui montraient l'homme dans la spontanéité généreuse de son désintéressement.

« J'étais un jour au ministère des affaires étrangères, disait-il, dans le cabinet de M. de Chateaubriand, quand le chef de la comptabilité, M. Brenier, entra. « Monseigneur, dit M. Brenier, « vous avez prescrit une *donative* au bey de Tunis; mais je n'ai « plus de fonds disponibles. — Ah! Brenier, mais c'est impossible; « nous ne pouvons pas ne pas faire un cadeau au bey. — Mais « je n'ai plus de fonds. » — Chateaubriand réfléchit un instant : « Ecoutez, reprend-il; vous savez la voiture que j'avais en Angle- « terre pendant mon ambassade, nous l'enverrons au bey. » La voiture était splendide; une véritable œuvre d'art. Elle avait peut-être coûté 40 000 francs. Quand Chateaubriand quitta le ministère, M. Brenier la fit évaluer, dans la reddition des comptes, à 14 000 fr. C'est tout ce qui en revint à l'ancien ministre. »

Une autre fois, Berryer dînait au ministère. Il était seul avec le ministre et M^{me} de Chateaubriand. Après le repas, Chateaubriand lui proposa d'aller à l'infirmerie de Marie-Thérèse. Ils se promenaient tous deux dans les allées du jardin, devisant de la politique, des difficultés du ministère, des projets d'avenir pour la royauté. Tout en causant, Chateaubriand s'arrêta pour regarder une petite maison voisine, et la montrant à Berryer : « Vous voyez cette maison; si j'avais 35 000 francs à moi, je l'achèterais pour y finir mes jours. » Il l'acquiesça en effet dans la suite. Mais Berryer,

¹ 26 septembre 1824.

songeant aux fortunes rapides qui s'étaient faites dans le gouvernement, à l'époque où il nous rappelait cet entretien, aimait à leur opposer ce vœu modeste d'un ministre de la Restauration, grand seigneur, pair de France, cordon bleu, personnage européen par l'éclat du rang et du génie.

Quelques jours après son avènement, Charles X fit offrir à Chateaubriand son traitement de ministre d'Etat qui, supprimé après l'ordonnance du 5 septembre, lui avait été rendu sous le second ministère Richelieu. L'ancien collègue de M. de Villèle ne voulut point l'accepter; il expliqua son refus dans une lettre au marquis, depuis duc de Rivière. Berryer avait entre les mains la copie de cette lettre, et dans ces lignes, où saignait encore la blessure du ministre disgracié, il retrouvait avec admiration cette fierté d'âme qui lui faisait porter si haut le nom de Chateaubriand.

Tous les ministres du feu roi, écrivait Chateaubriand, en sortant de son conseil, ont reçu ou des titres ou des places, ou des charges de cour ou des majorats, ou des indemnités annuelles. Rien de plus convenable. Quiconque a pu s'asseoir auprès du souverain, être initié aux secrets de l'État, doit, pour l'honneur de la royauté même, retenir quelque chose du haut rang qu'il a occupé. Non seulement j'ai fait exception à la règle, mais les dignités sociales dont j'étais investi n'ont pas semblé valoir la peine des égards les plus communs. Je suis pair de France, ministre d'État; j'ai été ambassadeur dans de grandes cours, plénipotentiaire à un congrès, ministre des affaires étrangères; je suis chevalier des ordres du roi, décoré des premiers ordres de l'Europe, et je craindrais de qualifier par son nom le procédé dont on a usé envers moi.

L'argent, je vous l'ai dit, ne guérit pas les blessures faites à l'honneur. Je ne puis me défendre d'une triste réflexion : comment les ministres voient-ils la France, eux qui jugent si mal leur position et la mienne? Mais supposons un moment que j'eusse consenti à toucher le traitement accordé; quelle eût été ma conduite subséquente? Me serais-je tu? J'aurais donc apporté à mon tour une conscience au marché public? J'aurais donc démenti toutes mes doctrines? Aurais-je continué d'écrire? Je conviens qu'on peut recevoir les appointements d'une place, sans pour cela prostituer au pouvoir ou son vote ou sa pensée. Je conviens qu'on peut être attaché à l'administration sans être servile; mais enfin mon caractère se refuse à une indépendance commode, et depuis longtemps j'ai su accepter les inconvénients de mon opinion.

Puis, après cet amer et rigide souci de son honneur, la voix émue du fidèle royaliste se faisait entendre :

Noble marquis, mettez aux pieds du roi mes raisons avec la bienveillance et le courage de votre généreuse amitié... Dites-lui que je n'ai pas une pensée, que je ne forme pas un vœu qui ne soient pour la gloire de sa couronne; que pour être mille fois payé de mes faibles services, je n'ai besoin ni d'argent, ni de places, ni d'honneurs, mais d'une seule parole bienveillante de mon roi.

Berryer se reconnaissait dans ces paroles, et il leur donnait en les lisant une vie et une beauté nouvelles.

IV

Séparé pour quelque temps du grand homme à qui il avait avec tant de hâte porté l'hommage de sa sympathie, Berryer n'en continuait pas moins à le défendre devant le public.

La *Quotidienne* avait épousé la querelle de Chateaubriand. En lutte ouverte avec le ministère, elle eut à soutenir un procès que Berryer plaida et dont il faut raconter en quelques mots les singulières origines.

Une campagne avait été commencée avant la chute du ministre des affaires étrangères, pour opérer ce que ses auteurs appelaient l'amortissement des journaux. Le vicomte Sosthène de la Rochefoucauld en était l'âme. Fils du vertueux duc de Doudeauville, gendre du duc Mathieu de Montmorency, le vicomte de la Rochefoucauld, jeune, ardent, généreux, protecteur empressé des arts, ambitieux de pouvoir et zélé pour le trône, se croyait appelé à sauver la monarchie. En correspondance suivie avec M^{me} du Cayla qui possédait alors la faveur de Louis XVIII, il se flattait d'opérer, d'accord avec elle, un changement dans la marche et dans la composition du gouvernement, entrevoyant pour lui-même un rôle dans le ministère reconstitué.

L'amortissement des journaux, autrement dit leur rachat, devait préparer la transformation projetée. Aidé des fonds de la liste civile, M. de la Rochefoucauld avait donné à cette œuvre une part de sa fortune personnelle et s'était entouré, pour la mener à bien, d'une commission dont les membres lui fournissaient à la fois des conseils et des agents¹. Déjà la commission avait acquis différentes feuilles d'opposition, soit de droite, soit de gauche, le *Drapeau blanc*, le *Pilote*, le *Journal de Paris*, l'*Etoile*, la *Gazette de France*, distribuant entre elles les rôles, les maintenant dans leur

¹ *Mémoires* de M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, t. VIII, p. 412 et suivantes. — Dans ces *Mémoires*, M. de la Rochefoucauld raconte tout au long son dessein où se combinait avec des visées personnelles le louable désir de défendre la monarchie contre d'odieuses attaques.

nuance primitive, tout en adoucissant peu à peu leur polémique; la pensée ou plutôt le rêve des fondateurs était de créer une presse modérée, libérale sans « hostilité », royaliste sans « exagération », et qui, sans être « ni servile, ni louangeuse », eut formé « un centre commun de doctrines et de sentiments monarchiques ¹ ».

Le *Journal des Débats* était inabordable; on résolut d'atteindre la *Quotidienne*. Michaud, le membre de l'Académie française, l'historien des Croisades, en était directeur; Michaud, le doux obstiné, âme de fer dans un corps frêle. Il n'avait pas d'organe et causait à ravir; sa bonté égalait son esprit, et la grâce de ses refus en déguisait la ténacité. Quand il voulait éluder un *non* décisif, il était pris d'une petite toux nerveuse, que ses amis connaissaient bien; c'était la *toux de Michaud*. On savait ce qu'elle voulait dire. Royaliste fidèle, mais très indépendant, il n'était pas homme qu'on pût gagner à prix d'argent. Déjà, en 1819, pour une autre politique, un ministre avait essayé d'acheter son journal. « Monseigneur, avait répondu Michaud, il n'y a qu'une chose pour laquelle je pourrais être tenté de vendre la *Quotidienne*, ce serait un peu de santé. Il y a si longtemps que j'en suis privé que, si Votre Excellence pouvait m'en donner, je me laisserais peut-être séduire. »

On essaya de vaincre Michaud en touchant son cœur. On invoqua auprès de lui le nom du comte d'Artois; on lui dit que le prince voyait avec regret l'opposition de la *Quotidienne*. C'était le meilleur moyen de l'émouvoir.

Sur douze actions, dont se composait le fond social de la *Quotidienne*, Michaud en possédait quatre. Les autres ne pouvaient être aliénées sans son consentement. On le décida à accepter comme cessionnaire de cinq actions M. Bonneau, inspecteur des prisons, et comme rédacteur M. Henri Simon, qu'il croyait dans ses vues, et qui n'étaient l'un et l'autre que des représentants de M. de la Rochefoucauld. Restaient trois actions appartenant à M. Laurentie. Ami dévoué de M. Michaud, M. Laurentie dépendait du gouvernement, comme inspecteur général de l'Université. Le ministre de l'intérieur, M. Corbière, ne lui cacha pas qu'il aurait à opter entre sa place et sa part dans la *Quotidienne*. M. Laurentie ayant objecté que Michaud ferait un procès plutôt que de consentir à la vente de ses actions : « Eh bien! vendez-nous un procès! » répliqua le

¹ Expressions du rapporteur de la commission, M. Jules Mareschal. Notes des 25 mars et 25 septembre 1825. « Si la pensée que j'eus alors pouvait aujourd'hui paraître un rêve, c'est du moins, on en conviendra, celui d'un homme d'honneur et d'un homme dévoué. » (Lettre de M. de la Rochefoucauld au docteur Véron, auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. — 4 janvier 1853. — *Mémoires*, VIII, p. 412.)

ministre. Parole qui devait retentir bientôt devant la justice et emprunter à l'éloquence de Berryer une désastreuse célébrité.

L'épreuve était trop forte pour Michaud. Cet indomptable royaliste qui n'avait tremblé ni devant la Terreur ni devant l'Empire, qui, la veille du 20 mars, signait en tête de la *Quotidienne* une déclaration de guerre contre le revenant victorieux de l'île d'Elbe¹, n'était plus maître de lui devant un désir de ses princes. Le cœur déchiré par cette lutte entre sa fidélité et son indépendance, il se jeta dans les bras de Berryer. « Tout son bonheur, disait à Berryer M^{me} Michaud, est de vous avoir pour ami », et il lui écrivait lui-même : « Je remets ma vie entre vos mains. »

Berryer montra en effet dans cette négociation l'attention grave et minutieuse, le dévouement absolu qu'il savait, dans les grandes circonstances, donner aux affaires de ceux qu'il aimait.

Il avait les mêmes vues que Michaud, le même attachement pour le comte d'Artois, ce prince « dont le service, écrivait-il, est toute ma vie² », mais aussi le même souci de l'honneur ; il n'admettait sur ce chapitre, pas plus pour ses amis que pour lui, aucune transaction. Son avis était que Michaud n'acceptât qu'une situation nette : ou rester au journal, en demeurant le maître, ou se réserver la faculté de se retirer, mais à son heure et sans qu'on pût, même en lui versant le prix éventuellement fixé de la cession, « l'expulser ». « Pour vous, mon bon ami, lui écrivait-il, vous devez, ce me semble, plutôt tout abandonner qu'accepter une position équivoque. *Nous devons tout au prince, fors notre honneur*³. » Il lui répétait : « Ne vous jetez pas dans une situation fausse » ; il l'assurait qu'il serait toujours là, prêt à le soutenir de sa présence et de ses conseils : « Convenu, disait-il en *post-scriptum*, que vous m'appellerez avant de signer et de consentir. »

Toute réflexion faite, Michaud se résigna à se retirer, mais à la condition d'expliquer dans une déclaration que publierait la *Quotidienne* et dont il avait concerté les termes avec Berryer, les motifs de sa retraite. Il s'était enfui à la campagne, accablé de chagrin et laissant pleins pouvoirs à son ami.

Un ancien préfet de l'Empire, le baron Capelle, secrétaire général du ministère de l'intérieur, était chargé de suivre l'affaire

¹ « Je crois devoir déclarer que je suis le principal rédacteur de la *Quotidienne* et que je me rends responsable de tous les articles qui y sont imprimés depuis que Bonaparte a souillé de sa présence le territoire français ». Signé Michaud, enrôlé dans les gardes du corps volontaires du roi, compagnie du Luxembourg. (*Quotidienne* du 19 mars 1815.)

² Lettre au baron Capelle, 4 mai 1824. *Papiers de Berryer*.

³ 3 mai 1824. *Papiers de Berryer*.

et d'en rendre compte au frère du roi. Berryer l'informa de la résolution de Michaud, non sans lui exposer, avec une chaleur persuasive, la douleur du vieux royaliste et les raisons qui auraient dû lui faire épargner cette cruelle extrémité. Il maintenait d'avance contre des objections prévues le texte de la déclaration : « Nous l'avons modifiée, disait-il, autant qu'il a été possible; elle ne saurait l'être davantage. Il serait mal de la remplir de mauvais prétextes, il serait dangereux de n'en faire aucune. »

Et déclinant, au nom de Michaud, toute autre exigence : « Cette malheureuse affaire, concluait Berryer, occupe toute la ville, tout le monde en attend l'issue. Si maintenant Michaud traitait pour changer de style, il serait calomnié; on le confondrait avec la tourbe de ceux qui mettent à prix leur plume et n'élèvent la voix que pour faire acheter leur silence ¹. »

La lettre toucha le baron Capelle. Le comte d'Artois en eut connaissance, le projet de vente fut abandonné. De nouveaux pourparlers s'engagèrent, et finalement, après de longues conférences entre Berryer et M. de la Rochefoucauld, on convint que Michaud resterait directeur de la *Quotidienne*; les actions de M. Laurentic devaient être transmises à un secrétaire du comte d'Artois, M. de Valdené, lequel en céderait une à Berryer et lui donnerait procuration de gérer les deux autres. La présence de Berryer était pour Michaud la garantie de son indépendance.

Ceci se passait le 20 mai 1824. Quinze jours plus tard Chateaubriand tombait du pouvoir. La *Quotidienne* se prononça pour lui. On voulut aussitôt lui imposer silence. C'était le moment où Berryer se trouvait à Rosay, chez le président Amy. M. de Valdené prit prétexte de son absence pour lui annoncer, à la date du 8 juin, qu'il lui retirait sa procuration. Mais le 9 juin, Berryer était de retour, et, sans perdre une minute, il adressa à M. de Valdené une lettre véhémement : « De tels actes, lui écrivait-il, en résumant le détail des stipulations passées, ne sont point un jouet et ne peuvent devenir un mouvement de ruse et de supercherie. Il en serait ainsi si, après m'avoir abandonné un droit de gestion, on tentait de me le retirer. M. de la Rochefoucauld a devant nous engagé son honneur... Il vous expliquera comme moi que vous avez acheté sous des conditions qui sont sacrées et que rien ne peut rompre; je dois donc considérer et je considère votre lettre d'hier comme non avenue. » Il gardait d'ailleurs copie de sa lettre « afin qu'étant transcrite sur le registre des délibérations de la *Quotidienne*, elle fixât irrévocablement l'état des choses ».

¹ 4 Mai 1824. *Papiers de Berryer*.

² 9 juin 1824. *Ibid.*

M. de Valdené maintint sa prétention. Le 12 juin, deux *Quotidiennes* parurent, signées l'une de Michaud, l'autre de M. Henri Simon qui, muni des pouvoirs de MM. de Valdené et Bonneau, s'intitulait rédacteur en chef et venait le soir même accompagné d'un commissaire de police, exiger de Michaud la livraison du matériel. Sur son refus, il appelait la force armée et faisait expulser des bureaux de la *Quotidienne* le vieux journaliste qui l'avait depuis tant d'années honorée de son talent et de son courage.

La justice fut aussitôt saisie. Michaud avait cité ses compétiteurs devant le tribunal. Une ordonnance de référé leur donna raison; mais un autre accueil les attendait en appel.

Michaud se présenta le 25 juillet devant la Cour royale, assisté de Berryer.

Le conflit avait fait éclat dans Paris. M. de Villèle était resté étranger à cette campagne. Il avait désapprouvé l'œuvre de la commission d'amortissement, tout en négligeant d'y faire obstacle¹. Mais la presse opposante l'en rendait responsable. Le *Journal des Débats* tonnait contre le ministère; M. de la Bourdonnaye se préparait à porter la question à la tribune; des pairs de France, des députés, des personnages du Château se pressaient dans l'assistance. Le premier président, M. Séguier, avait pris place à la tête de la Cour.

Berryer fit connaître, au milieu d'un religieux silence, les négociations auxquelles il avait été mêlé; il rappela les conventions arrêtées, les promesses échangées, la bonne foi de Michaud surprise, coupant son récit par des traits d'une ironie terrible pour ses adversaires, mais ne donnant aucun détail que ne confirme sa correspondance aujourd'hui dépouillée.

Sa voix trembla et prit un accent tour à tour indigné et attendri lorsqu'en regard du traitement dont Michaud venait d'être l'objet, il mit les longs services et l'intrépide fidélité du royaliste.

M. Michaud, dit-il, est investi de la direction principale de la *Quotidienne* par une possession non interrompue et incontestable de trente années. Rappelons-nous les temps orageux de la Révolution alors que la *Quotidienne* fut persécutée pour sa constance à défendre et la religion et la monarchie. On ne demandait pas alors de quel côté était la majorité ou la minorité des actionnaires. C'est comme directeur principal que M. Michaud a été onze fois emprisonné; c'est

¹ « M. de Villèle n'y fut pour quoi que ce fût », a affirmé M. de la Rochefoucauld, dans la lettre déjà citée. Il semble même indiquer que le président du conseil soutenait en secret la résistance de Michaud. (*Mémoires*, t. VIII, p. 442.) Lettre du 4 janvier 1853.

comme directeur de la *Quotidienne* qu'il a été déporté; c'est comme directeur de la *Quotidienne* qu'il a été condamné à mort. Alors on ne lui disputait pas ce titre. Et si jamais (ce que le Dieu de saint Louis éloignera de nous!) si jamais la révolution reprenait son empire, à qui demanderait-elle compte des doctrines de la *Quotidienne*? Qui serait poursuivi comme directeur de ce journal? Seraient-ce M. Bonneau ou M. de Valdené, qui n'y ont jamais rien fait?... Seraient-ce ceux qui vont la bourse à la main solliciter et ébranler les consciences royalistes, ces gens qui savent acheter des opinions et ne savent pas les défendre? M. Michaud subirait de nouveau la peine de son dévouement, et nul ne viendrait lui disputer le provisoire!...

L'émotion gagna l'auditoire, et, bien des années après, un de ceux qui étaient présents, recevant à l'Académie française le successeur de Berryer, se déclarait encore pénétré par l'impression de cette éloquence. « Quel spectacle et quelle attente! disait M. de Sacy répondant à M. de Champagny! Au moment où je vous parle Monsieur, mes souvenirs raniment toute cette scène. Je vois M. Berryer, sa noble tête, ses yeux pleins de feu; je l'entends, après avoir rappelé tout ce qu'avait souffert pendant la Révolution M. Michaud, emprisonné, proscrit, menacé de mort, pour la cause royaliste, s'écrier, Dieu sait de quel accent ou plutôt de quelle âme : *Et personne alors ne lui disputait le provisoire* ¹. »

L'avocat général, M. Jaubert, se prononça contre l'appel de Michaud; mais il mit tant de soin à relever « les moyens puissants, plausibles, dignes d'être pris en considération, qui venaient d'être présentés avec tant d'éloquence « qu'on put croire qu'il verrait sans regret ses conclusions rejetées. Elles le furent en effet. La Cour ordonna que Michaud serait réintégré dans la propriété et la direction de son journal. A cet arrêt, lu par le premier président, les applaudissements éclatèrent, et la Cour se retira accompagnée des cris de *Vive le roi!* « Les hommes qui savent l'histoire, disait le lendemain la *Quotidienne*, se croyaient reportés à ces temps illustres de la magistrature française où, lorsque l'indépendance des Parlements avertissait les rois des fautes et des imprudences de leurs ministres, l'opinion publique rendait hommage au prince de l'autorité que conservait sa justice. »

V

Berryer ne resta pas sur le pied de guerre avec le gouvernement. Un de ses amis ayant été nommé conseiller d'État, il en remercia

¹ Réponse de M. Sylvestre de Sacy, directeur de l'Académie française, 10 mars 1870, brochure in-8°, p. 56. Librairie Didier.

le garde des sceaux, M. de Peyronnet : « C'a été entre nous, écrivait-il, une manière de réconciliation. Je n'avais point visité Sa Grandeur depuis six semaines ¹. »

Très occupé au Palais, aimant le monde, passionné pour la musique, il se tenait en dehors des conflits de la politique. Il ne s'en désintéressait pas autant qu'il le croyait lui-même; on le voyait, à certaines heures, se jeter dans la mêlée des partis, apaiser les querelles, adoucir les rivalités, prévenir des éclats funestes; mais ce n'était là qu'une action passagère, provoquée par quelque occasion soudaine ou urgente. Berryer rentrait ensuite dans son rôle de « spectateur », observant avec curiosité les personnes et les choses, considérant ces luttes, ces préoccupations, ces jalousies auxquelles sa nature le rendait étranger, et, sans se détacher des groupes qu'avait adoptés sa foi politique, sans oublier tout ce qu'il rencontrait parmi eux de hauts caractères et de nobles existences, puisant dans la vue des misères de son parti l'indulgence pour les fautes et les préjugés de ses adversaires.

Il avait renoué ses relations avec le président du conseil qui le consultait souvent : « Le président m'appelle à Rosay; Ouvrard veut m'emporter à Toulouse; Villèle me retient à Paris », écrit-il le 1^{er} septembre 1824. Berryer mettait plus haut dans M. de Villèle l'homme d'affaires que l'homme d'État; il regrettait que le ministre dont il avait partagé les vues d'avenir, se laissât trop aller à sacrifier pour des expédients momentanés et des succès immédiats ses grands et lointains projets. Il déplorait surtout la tendance de M. de Villèle à se débarrasser, comme de collaborateurs dangereux, de ses plus éminents collègues, et à se créer une prépotence solitaire qui devait amener sa ruine. Déjà M. de Villèle venait de reléguer à la Chambre des pairs M. Lainé, ou plutôt de l'y « enterrer », suivant l'expression qu'il devait plus tard s'appliquer à lui-même, lorsque la volonté du roi Charles X l'obligea à siéger dans cette assemblée². Il avait combattu avec une âpreté inexplicable l'élection du plus grand orateur de la monarchie, M. de Serre; il avait, tour à tour, de son initiative personnelle ou par condescendance pour des influences de cour, fait renvoyer ou laissé partir du ministère M. de Montmorency, le duc de Bellune, Chateaubriand. C'était autant de forces qu'il s'était retirées dans le sein du parti royaliste.

Berryer s'effrayait des dangers que cette politique préparait au

¹ 1^{er} septembre 1824. *Papiers de Berryer*.

² « On a jugé à propos de m'enterrer à la Chambre des pairs. » Lettre de M. de Villèle à son fils, janvier 1828. *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, VIII, p. 627.

ministère et à la couronne. Il signalait avec vigueur au président du conseil l'hostilité croissante des royalistes, l'isolement du cabinet, non pas seulement en regard du pays, mais encore au milieu des amis les plus dévoués du trône, les progrès de l'opposition enhardie par cette division du parti monarchique. Un jour qu'il l'avait entretenu, dans une conversation de trois heures, de ses inquiétudes et de ses vœux, M. de Villèle, frappé des considérations chaleureusement exposées par Berryer, le pria de lui en dresser une note écrite; il se proposait de la soumettre au roi qui devait le lendemain, disait-il, régler toutes choses à Saint-Cloud.

Berryer ne perdit pas un instant. Le soir même, il envoyait la note à M. de Villèle.

Votre position, lui écrivait-il, diffère essentiellement de celle des ministres qui vous ont précédé. M. Pasquier disait à ses amis dans la Chambre et aux fonctionnaires publics : « Prenez garde ! Le ministère Villèle cassera la Chambre ; le ministère vous destituera ; des ultras vous remplaceront. » Quel homme dans la Chambre — je veux parler de ceux qui font la majorité — quel homme placé par vous craindra la destitution, d'un ministère Montmorency par exemple ? C'est qu'en effet le changement ministériel ne peut avoir lieu que dans des nuances d'une même opinion ; ce n'est pas le passage d'un parti à un autre ; c'est une force que vous avez de moins que vos prédécesseurs ¹.

A ce moment, les moyens que Berryer proposait à M. de Villèle étaient ceux-ci : augmenter le nombre des ministères et le porter au chiffre de neuf ; doubler le ministère de la guerre en matériel et personnel, et confier le personnel au duc de Bellune ; créer un ministère du commerce auquel seraient transférés les consulats, et rappeler le duc de Montmorency aux affaires étrangères ; mettre le grand aumônier aux affaires ecclésiastiques et satisfaire par les portefeuilles rendus vacants M. de Polignac, M. de Bouville, M. de Vitrolles ; offrir enfin l'ambassade de Rome ou celle de Constantinople à Chateaubriand. On aurait ainsi préparé l'avènement de Charles X, en réunissant dans le gouvernement les membres les plus capables ou les plus influents de la droite, et l'on se serait donné un répit de quelques années en chargeant de grandes commissions du soin d'examiner et de mûrir les propositions relatives à l'indemnité des émigrés, aux questions religieuses, aux libertés communales.

C'était encore une limite bien étroite que Berryer traçait dans cette note au parti royaliste. Il aurait fallu faire appel au centre

¹ *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, VII, p. 7.

droit et le comprendre dans cette union de toutes les forces monarchiques autour du futur roi. Les blessures étaient vives, les souvenirs d'hostilités récents entre ces deux fractions, également nécessaires au trône; le rapprochement semblait à cette date, malheureusement pour la royauté, difficile ou prématuré. La pensée, on le verra, s'en présenta plus tard à Berryer. Quelque part qu'il fit alors aux passions qui l'entouraient, il n'en suivait pas moins, dès cette époque, cette conviction qui devait, dans une mesure chaque jour plus large, diriger ses vues et sa conduite : la nécessité de sortir des classifications exclusives pour appeler à une œuvre commune tous les hommes qui, avec des dissidences inévitables, s'entendaient sur les principes fondamentaux de l'ordre social et du droit public.

Berryer attendit pendant quelques jours l'effet de son mémoire. M. de Villèle lui avait promis une réponse, qui ne venait point. Le *Moniteur* parla pour le ministre : une ordonnance royale parut le 4 août, qui transférait au ministère des affaires étrangères le baron de Damas, ministre de la guerre, gentilhomme d'un cœur tout français, la vertu et l'honneur en personne, mais dont le choix n'était nullement conforme aux indications et aux vues politiques de Berryer. M. de Villèle lui donna pour explication que le roi avait jugé plus sage de ne pas chercher en dehors du cabinet le successeur de Chateaubriand.

Louis XVIII mourut le 16 septembre 1824. Gravement atteint depuis plus d'un mois et sentant sa fin proche, le vieux monarque avait voulu, malgré l'avis des médecins, tenir sa réception solennelle le 25 août, jour de sa fête. « Un roi de France peut mourir, disait-il, mais il ne doit jamais être malade. » Il avait retardé jusqu'au 12 septembre l'annonce officielle de son état, prévoyant le trouble que la nouvelle jetterait dans les affaires, et ne voulant pas, disait-il encore, en vrai fils de Louis XIV, « faire souffrir si long temps les intérêts publics ».

L'ancien ministre, que la main royale avait si cruellement frappé, oublia sa blessure devant cette tombe, et, dans un écrit publié sur l'heure, rendit au prince qui l'avait banni de ses conseils l'hommage le plus digne de l'histoire.

On peut juger ce règne par une seule observation, écrivait Chateaubriand : il ne se perd point dans l'éclat que Napoléon a laissé sur ses traces. On demande ce que c'est que Charles II après Cromwell... On ne demandera jamais ce que c'est que le sage qui a délivré la France des armées étrangères, après l'ambitieux qui les avait attirées dans le cœur du royaume; on ne demandera jamais ce que c'est que

l'auteur de la Charte, le fondateur de la monarchie représentative, ce que c'est que le souverain qui a élevé la liberté sur les ruines de la révolution, après le soldat qui avait bâti le despotisme sur les mêmes ruines ; on ne demandera jamais ce que c'est que le roi qui a payé les dettes de l'Etat et fondé le système de crédit, après les banqueroutes républicaines et impériales ; on ne demandera jamais ce que c'est que le monarque qui... après des guerres glorieuses, mais longues et funestes, a mis fin en quelques mois, par un vaillant prince, à la prodigieuse expédition d'Espagne, tuant deux révolutions d'un seul coup, rétablissant deux rois sur le trône, remplaçant la France à son rang militaire en Europe et couronnant son ouvrage, en nous assurant l'indépendance au dehors, après nous avoir donné la liberté au dedans.

VI

On croyait à un changement ministériel, après la mort du roi, et déjà s'agitaient, dans la presse et dans les salons, les listes des nouveaux membres du gouvernement. « J'ai lu dans un vieil auteur, écrivait plaisamment Michaud à Berryer, que, lorsqu'un prince gaulois mourait, on enterrait avec lui ses esclaves et ses favoris ; belle perspective pour M^m^e du Cayla, M. Sosthène¹ et M. de Villèle². » Il ajoutait, avec une vérité peu consolante, que le cabinet était également repoussé des royalistes et des libéraux, ceux-ci lui reprochant ce qu'il avait fait, ceux-là ce qu'il n'avait pas fait pour la royauté.

Les bons gouvernements ont le sort le plus ingrat ; on leur demande toujours le mieux, oubliant le bien qu'on leur doit. Aux mauvais gouvernements, au contraire, on sait gré de tout le mal qu'ils ne font pas, craignant sans cesse le pire.

Les journaux étrangers, principalement en Allemagne et en Angleterre, annonçaient, comme chose décidée, la formation d'un nouveau ministère. Ils citaient, parmi les futurs titulaires, MM. de Chateaubriand, de Vitrolles, Hyde de Neuville, de la Bourdonnaye, le duc de Fitz-James et Berryer, dont ils faisaient un garde des sceaux, en rappelant l'éclatant procès qu'il venait de gagner pour la *Quotidienne*. La brochure dans laquelle Chateaubriand célébrait le règne du prince défunt et l'avènement de son successeur semblait tracer le programme du cabinet qui se préparait : « Cet écrit, disait le *Morning Chronicle*, peut être regardé comme la profession de foi du vicomte et de son parti. L'idée de combiner l'ancienne et la nouvelle monarchie en une seule et même nation,

¹ Le vicomte de la Rochefoucauld.

² 5 octobre 1824. *Papiers de Berryer*.

en ne faisant aucune distinction entre les Français de tous les partis et en les soumettant également aux lois fondamentales du royaume, est la base sur laquelle M. de Chateaubriand et ses amis désirent asseoir leur popularité future. »

Berryer n'avait pour son compte aucune arrière-pensée personnelle. Mais il était fermement d'avis qu'un changement était nécessaire. Il adressa, après la mort du roi, une seconde note à M. de Villèle pour lui renouveler, avec une plus pressante insistance, les considérations qu'il lui avait déjà exposées.

N'en doutez pas un moment, disait-il au président du conseil, la composition actuelle du ministère est beaucoup au-dessous de l'attente générale. Avec de tels alentours, votre incontestable supériorité ne suffit pas aux garanties désirées; indépendamment même du plus ou moins de capacité de tels ou tels hommes, le changement du ministère est comme une nécessité qu'impose le changement de personne royale; sentie de toutes parts, comme par instinct, cette idée exerce son influence sur tous les esprits; elle domine dans les journaux, dans les brochures, dans les salons; elle dominera dans les Chambres avec un déploiement de force qui croîtra de jour en jour; elle dominera surtout dans la Chambre des pairs, où les opinions déjà répandues dans la société seront rendues plus énergiques par le sentiment des prétentions personnelles. Le mouvement qui se doit opérer me semble tellement irrésistible que je ne songerais qu'aux moyens de le diriger. Vous pouvez encore en être le maître; mais le temps, en s'écoulant, ne vous apportera point de forces nouvelles; il ne fera qu'alimenter et irriter les foyers d'opposition. La lutte, engagée chaque jour, mettra chaque jour dans l'opinion publique votre existence en question; elle donnera aussi plus d'assurance aux prétentions qui vous seront opposées et les rapprochements deviendront plus difficiles... Ce renouvellement est tellement indiqué que, s'il ne se fait pas avec vous, il se fera sans vous ¹.

M. de Villèle resta au pouvoir avec ses collègues. Il avait à cœur de faire passer deux lois qui, dans son esprit, se liaient l'une à l'autre, la loi sur la conversion des rentes et la loi sur l'indemnité des émigrés. La première devait fournir les moyens d'appliquer la seconde et d'assurer par elle, avec la réparation d'une grande injustice, la réconciliation des intérêts qu'avait mis en lutte le souvenir désormais effacé des spoliations révolutionnaires. La confiscation, dont la Charte avait délivré l'avenir, disparaissait ainsi du passé; grande mesure de pacification dont la pensée, sagement

¹ *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, VII, p. 8.

et heureusement poursuivie, suffit à assurer la gloire d'un homme d'État. M. de Villèle réussit en effet à obtenir le vote de ces lois, après les avoir défendues contre ses adversaires avec l'impartialité prévoyante qui en avait dicté les dispositions. Mais, pour atteindre ce résultat, il fut obligé de faire des concessions fâcheuses aux opinions extrêmes dont il voulait garder l'appui; il ne s'était séparé d'hommes, dont les tendances se rapprochaient bien plus de ses vues générales, que pour se placer sous le joug d'alliés incommodes, qui, la menace d'une rupture à la bouche, lui imposaient des projets et des tentatives que répudiait son bon sens.

Qu'étaient devenues dans cette mêlée de passions contraires, les propositions que M. de Villèle avait soutenues, aux premières années de la Restauration? Libertés communales, institutions départementales, décentralisation, représentation des intérêts, c'était là des idées que Berryer avait goûtées dans le programme de l'opposition de droite. Il essaya souvent d'y ramener le président du conseil, et lorsque plus tard, parlant de ses devanciers politiques, de ceux dont il s'honorait d'avoir suivi la trace, il citait M. de Villèle, il ajoutait : « Villèle, avant qu'il ne fût ministre ¹ », voulant dire par là, sans contester les titres du grand financier, qu'il lui reprochait de n'avoir pas tenté pendant son ministère les réformes dont M. de Villèle avait établi contre les administrations précédentes la nécessité.

Pour Berryer, la question électorale, dès cette époque, primait toutes les autres. Il estimait, comme l'avait autrefois affirmé la droite, que le système censitaire ne donnait pas de la nation une représentation exacte. La loi qui faisait consister dans une contribution de 300 francs le droit électoral, n'était, à ses yeux, qu'une loi de théorie, née d'une pensée d'exclusion et de privilège; elle annulait, au profit de la classe moyenne, devenu elle-même une sorte de caste, l'influence légitime de la grande propriété et tenait, d'autre part, en dehors de toute vie publique, les classes populaires, ainsi condamnées à un isolement qui ne pouvait que les rendre plus accessibles aux préventions contre la royauté. Sans s'être fixée en formules précises, l'opinion de Berryer était, dès lors, de demander à l'association des intérêts, aux délégations choisies par tous les groupes constitués, les principaux éléments de l'électorat politique. Nous l'entendrons, à quelques années de là, développer ses vues. Elles s'inspiraient, plus encore peut-être que des programmes de droite, des considérations qu'avait plus d'une fois

¹ Lettre du 9 octobre 1865, dans laquelle Berryer nous résumait les grandes lignes de sa vie politique.

exprimées, en son pathétique et vigoureux langage, l'auteur de la loi de 1820, le grand orateur du centre droit, de Serre, lorsqu'il parlait de « la justice représentative », de « l'association des intérêts semblables », de cette égalité plus vantée que respectée, qui impliquait pour tous les droits, pour tous les intérêts, l'assurance « d'être *suffisamment* défendus ». Berryer gardait l'impression de cette puissante éloquence, répondant si bien à sa nature chaude et vraie. Il se plaçait, pour traiter la question, à l'opposé des doctrinaires; il prenait la nation, non dans les hypothèses abstraites d'un raisonnement individuel, mais telle que la Providence et les événements l'avaient faite, avec ses variétés d'humeur, d'intérêts, de situations. « Pour faire une bonne loi sur les élections, lui disait un jour M. Royer-Collard, il faudrait être à mille lieues au-dessus de la terre ». Et Berryer de lui répondre : « Pardon, il me semble, au contraire, qu'on ne saurait être assez près de la terre pour y prendre ses racines; il faudrait pénétrer jusque dans ses entrailles, et creuser bien avant, pour trouver une base d'élection sincère qui échappât à l'action des partis par son étendue même. »

VII

Inquiet de la marche des affaires, peu écouté du ministère, qui tenait pourtant à ses conseils, blâmant avec vivacité le traité par lequel M. de Villèle venait de reconnaître l'indépendance de Saint-Domingue, Berryer était tenté de dire adieu à la politique.

La politique me dégoûte et m'assomme, écrivait-il; je disais il y a deux jours au garde des sceaux que je donnais ma démission; je romps avec ces causeurs qu'on ne peut convaincre; je suis tout aux procès; j'en ai par-dessus la tête. C'est un torrent où je me perds et je m'oublie ¹.

Il persiste quelques mois dans cette disposition. Il la croit même définitive; ses prévisions deviennent plus sombres. Il se désole de ne pouvoir rien contre les dangers que son esprit envisage et cherche à se persuader que la vie du barreau est décidément la seule qui lui convienne :

Mille objets divers remplissent ma vie extérieure. La politique seule a été un peu abandonnée, elle m'ennuie à périr, j'enrage de voir ainsi les gens courir à leur perte, je prévois d'immenses malheurs et je ne peux sans me rendre malade songer aux sottises des gens qui mènent ce pauvre pays. J'ai eu bien des espérances, toutes ont été

¹ 14 novembre 1824. *Papiers de Berryer*.

déçues; ce n'est pas pour moi que je les avais, mais pour cette monarchie que j'aime tant. Le dégoût des affaires publiques deviendra bientôt un grand bien pour mon propre repos. Je me suis plus fortifié que jamais dans la pensée de rester attaché à ce palais qui me fatigue, mais où j'obtiens des résultats plus positifs et plus satisfaisants que ne m'en promettait la carrière politique ¹.

C'était à des amis de Bretagne dont il déplorait le récent éloignement, à M. et à M^{me} de la Guibourgère, que Berryer livrait ainsi le secret de ses pensées. Compatriote de M. de Grandville, et plus tard son collègue aux assemblées de 1848 et 1849, M. de la Guibourgère ² n'était pas, comme lui, un camarade de Berryer à Juilly. Il l'avait connu au sortir du collège; les deux jeunes gens avaient travaillé ensemble dans le cabinet de Berryer père et contracté une amitié qui ne se démentit plus. Le mariage de M. de la Guibourgère acheva leur liaison. Il avait trouvé dans l'intimité de la famille Berryer la jeune femme à laquelle il devait donner son nom, M^{lle} Clémence Ladurner, fille d'un artiste distingué, personne d'un mérite rare, imagination poétique, intelligence ouverte, dont « l'admirable cœur », suivant le mot de Berryer, ajoutait à l'agrément d'une conversation vive et spirituelle, l'attrait bienfaisant d'une amitié sûre et confiante ³. Après le départ de M. et de M^{me} de la Guibourgère pour la Bretagne, la correspondance continua les entretiens de Paris. Nous avons les lettres de Berryer. Pour « Prosper », il réservait les nouvelles, souvent demandées, de la politique, quoiqu'elle fût, disait-il, « la plus maussade, la plus fastidieuse chose du monde »; pour « Clémence », pour M^{me} de la Guibourgère, les menus propos, les détails personnels, les jaserics courant sur tous les sujets et ces libres épanchements dont la douceur lui manquait.

¹ 20 mai 1825. *Papiers de Berryer*.

² Il était fils d'un conseiller de grand'chambre au Parlement de Paris, Camus de Pontcarré de la Guibourgère, qui monta sur l'échafaud, le jour de Pâques, 20 avril 1794, avec le président de Rosambo et les conseillers signataires de la protestation du Parlement, en date du 14 octobre 1790, contre le nouvel ordre de choses attentatoire à la constitution de l'Église et de la monarchie.

³ La jeune femme mourut bientôt au château de la Guibourgère. En 1829, M. de la Guibourgère épousa, en secondes noces, M^{lle} de Keroüartz, d'une vieille famille de Bretagne, digne mère des enfants qui honorent aujourd'hui le nom de la Guibourgère. L'intimité subsista entre Berryer et son ami; Berryer fut l'un des témoins du mariage du fils aîné de M. de la Guibourgère, et la suite de la vie du grand orateur montrera plus d'une fois les marques de confiance et de dévouement qu'en tout temps ils se donnèrent l'un à l'autre.

C'est une excellente chose entre gens qui s'aiment, écrit-il, d'entrer en communication de toutes les idées. C'est là ce qui donne tant de charme aux longues et nonchalantes conversations. Rien ne peut remplacer le plaisir de raconter tout ce qu'on fait et de s'expliquer en liberté sur tout ce qui occupe la vie... C'est un grand mal qu'une longue absence, surtout peut-être parce qu'elle rompt le cours de ces communications qui font qu'on se juge à chaque instant, qu'on se goûte, qu'on se plaît ensemble et qu'on trouve plus de charme dans l'affection ¹.

Suivons-le, tandis qu'il se repose de la politique, dans ces causeries familières où il se plaît à « bavarder négligemment de toutes choses », où il porte « ce bien-être et cette aisance qu'une extrême confiance peut seule donner ». Il se peint dans ces lettres avec les contrastes toujours renaissants de sa nature, avec son activité fougueuse et ses heures d'indolence, sa raison clairvoyante, sa décision rapide, son imagination vagabonde, ardent au plaisir, emporté, sans s'y perdre, par le tourbillon des affaires, se plaisant au milieu des contradictions, des difficultés, des luttes de partis, comme dans l'éclat des fêtes, et tout à coup épris de solitude et de recueillement, recherchant les propos intimes et la jouissance cordiale des pleines confidences.

Je me porte à merveille, écrit-il un jour. Occupé, ennuyé, frondeur, frondé, blâmé, vanté, je vis bien dans ce tourbillon, et, si je peste par occasion, au fond, ce mouvement général ne m'est pas déplaisant.

Quelques mois se passent. Tout autre est son impression :

Je veux changer de vie et déjà je change d'humeur; je ne vis en ce monde que d'une vie extérieure, pleine d'agitation et de mouvement. A peine puis-je trouver quelque repos d'esprit. Je n'ai aucun charme de cœur qui puisse remplir mes pensées. Pas une amitié bien faite et bien confiante en qui je puisse me reposer.

Une fois la semaine, il va aux Italiens « entendre la Pasta ou la Monbelli ». Il donne un soir à la réception de quelques amis, ou « ainsi appelés », ajoute-t-il avec une nuance de scepticisme; « on joue, je joue moi-même. Mais on ne parle pas; aussi, j'ai le cœur gros de pensées que je ne puis confier à personne. C'est un supplice ».

Cependant les affaires l'accablent, et il résume bien les diversités de son humeur et de sa vie dans cette phrase : « Les plus grosses affaires sont dans mes mains, et, tout paresseux que je suis, je

¹ 20 mai 1825.

travaille vraiment comme un nègre. » Il semble qu'il n'a laissé la politique que pour être encore plus absorbé par le Palais :

Vous ne savez pas à quel point ma vie est tourmentée par les affaires. Mes vacances ont été coupées par cinq voyages que j'ai été obligé de faire à Paris : j'ai secoué le joug des affaires politiques. Elles ne m'occupent pas un seul instant; je n'en parle avec personne; je reste huit jours sans lire un journal. Mais Ouvrard, mais le canal, mais les salines, mais mille autres choses tiraillent tous mes instants et ne me laissent que de courts loisirs. Dans ces moments de repos, rentré en moi-même, je rêve et cherche ces joies du cœur, ces délassements de tendresse et d'amitié qui raniment la vie et encouragent à tout. Je ne goûte pas ces plaisirs.

On avait voulu l'entraîner au sacre du roi. Il a résisté. « Ici tout le monde est occupé des pompes de Reims; on se presse pour y courir; on m'invite, on me pousse, mais je ne céderai pas. » Et il ajoute délicatement : « Mes yeux ont peu de curiosité; un contentement de cœur vaut mille fois ces plaisirs fatigants et rapides. »

Cependant ses lettrés se font attendre quelquefois. Ses amis s'inquiètent; ils se croient oubliés.

Avec quelle grâce Berryer s'afflige de leurs doutes et répond à leurs plaintes!

Se peut-il bien que vous ayez pensé qu'une trop longue absence avait effacé le souvenir de notre amitié?... Le tourbillon de ma vie est une assez bonne excuse. Mais mon caractère, mais la franchise, la cordialité de mon âme, doivent me protéger contre d'injustes accusations que l'absence seule peut dicter aux gens que j'aime!...

Eh! mon Dieu! quand on a rencontré en ce monde une amitié vraie, se peut-il qu'on la veuille abandonner! On n'en connaît donc pas assez le prix! Je viens d'être témoin de douleurs et de regrets qui me font mieux sentir encore combien il faut garder avec soin un ami assuré! Le baron de Vitrolles, qui est du nombre de ceux que j'aime en ce monde, vient de voir mourir la comtesse de Durfort. Elle avait soixante-quatre ans. Mais il y avait vingt-deux ans d'amitié et de confiance entre eux. Le pauvre homme, qui est un de ces cœurs que j'aime tant, est vraiment désespéré, et je le plains bien, et je n'ai pu le plaindre sans penser que j'ai des amis qui sont séparés de moi, et je n'ai pu ne pas sentir avec tristesse que cette absence était plus cruelle, puisqu'elle rendait injuste envers moi.

Si mon silence, si ma négligence, si l'emportement avec lequel je me jette dans le torrent des affaires de cette ville maudite, me donnent quelque apparence de torts envers mes amis, si j'en ai, si j'en ai eu

envers vous, de grâce pardonnez-les-moi; conservez-moi un attachement qui m'est bien cher, et croyez, je vous prie, qu'il est bien vrai que, d'un cœur qui ne change pas, je suis à toujours votre ami ¹.

Berryer n'avait que trente-cinq ans, et déjà il pensait au repos, lui qui ne devait jamais le connaître.

J'ai songé sérieusement à préparer de loin ma retraite. J'ai vu Augerville; ce lieu serait assez agréable, mais la propriété a été ravagée par un possesseur qui n'a pas le sou et qui vit comme la bande noire. Il faut renoncer à tirer des produits avant sept ou huit ans. J'ai offert un prix raisonnable; on n'est pas décidé. Si cette affaire manque, je chercherai quelque chose à 30 ou 40 lieues de Paris, du côté qui mène en Bretagne ².

L'affaire ne manqua point. L'amour de la propriété était devenu pour Berryer « une de ses idées fixes ». Il rêvait d'avoir, disait-il, « un coin de terre à lui et où il pût se dire que sa tête se reposerait un jour ». Il acheta Augerville, cette terre qui devait mettre dans sa vie tant de charme et tant de tourments.

La propriété avait une histoire; elle se liait à de grands souvenirs de la monarchie : ce qui s'accordait à merveille avec le goût du vieux temps et du vieux droit que professait Berryer.

Augerville était situé dans le Gâtinais, à quelques lieues de Malesherbes, où résidait l'ami d'enfance de Berryer, Louis de Chateaubriand; le château avait été donné par le roi Charles VII à Jacques Cœur. Une fille du grand argentier, Marie Cœur, avait épousé Eustache Luillier, seigneur de Saint-Mesmin, dont un descendant devait présenter à Henri IV les clefs de la ville de Paris. Un serviteur des Condés, le baron de Perrault, président de la chambre des comptes et chef du conseil du prince de Condé, devint ensuite propriétaire d'Augerville et y reçut, au temps de la Fronde, le vainqueur de Rocroy. Souvenirs soigneusement recueillis par Berryer. Il aimait à montrer les peintures et les décorations du temps dans la chambre où Condé avait couché, et dans le grand salon d'Augerville, il fit placer la copie du tableau de Gérard, l'entrée de Henri IV à Paris. D'immenses réparations étaient à faire dans ce domaine longtemps délaissé. Berryer s'y jeta avec ardeur, mettant sur toutes choses son goût exquis, embrassant avec un égal attrait les travaux d'ensemble et les moindres détails, ornant les appartements, disposant le mobilier,

¹ 21 juillet 1825.

² 20 mai 1825.

traçant les allées, ménageant les points de vue, en même temps qu'il rassemblait les fleurs dans les jardins et les plantes dans les serres.

Je demeure ici comme un paysan hébété, je ne cède point aux gens qui m'appellent à Paris, si bien que le *Journal des Débats* d'avant-hier vous aura peut-être appris que j'ai la fièvre tierce. Il n'en est rien; je n'ai eu qu'une fort légère indisposition dont j'ai tiré partie pour rester au milieu de mes vaches et de mes vachers ¹.

Mais on ne ferait pas bien connaître l'homme, si l'on ne disait quelle pensée occupa d'abord Berryer lorsqu'il prit possession d'Augerville. Son premier soin fut d'y appeler son père, son premier désir de faire partager à sa famille l'agrément de la retraite qu'il s'était choisie.

Je suis venu ici prendre mes vacances, écrivait-il à son père, et j'y jouis à la fois du plaisir de la propriété et du repos de la campagne. Ma joie cependant ne sera complète que lorsque tu seras venu me voir, lorsque par ta présence tu auras en quelque sorte consacré ma propriété. Cette maison que je souhaite laisser à mon fils, je veux qu'elle soit aussi celle de mon père; mes vœux bien sincères sont d'en faire le centre de la famille dont je suis le fils aîné. C'est à toi, cher père, qu'il appartient de nous y réunir tous. Viens, je t'en conjure, tu l'as promis à Caroline; tu me rendras heureux en me donnant le plaisir de prendre possession avec toi... M. Gautier est auprès de sa fille, il attend ici que mon père vienne aussi auprès de moi. Cher et bon père, quitte un peu Paris; viens te délasser parmi nous; notre tendresse qui t'est due à tant de titres, et qui est si vraie et si vive, notre joie, notre réunion, t'offriront quelque plaisir et quelque contentement. Ludovic et mon frère ne manqueront pas de te suivre; ils ont leur part de la propriété; ils ont un logement à eux, ils savent qu'ils sont ici chez eux. Ton appartement est consacré pour toi, viens l'occuper, et que ce ne soit pas un vain nom que nous lui avons donné... Adieu, cher et tendre père, je t'aime de toute la tendresse qu'un bon fils doit avoir au fond du cœur pour un père tel que toi; adieu, viens que je te fasse l'hommage de mon bien-être puisque c'est à toi que je dois tout ².

Il ne lui suffisait pas d'adresser à son père cette invitation si vive et si délicate, sous laquelle on pressent quelque crainte que sa renommée, sa fortune, son bonheur n'aient laissé, par le contraste

¹ 20 octobre 1826. *Papiers de Berryer*.

² 2 septembre 1825. *Ibid.*

avec une destinée moins heureuse, quelques-unes de ces amertumes auxquelles n'échappent pas les meilleures natures. Il songe que son père, livré à lui-même, tardera peut-être à venir, et il s'adresse au frère de sa mère, à M. Gorneau d'Huisy, pour qu'en lui proposant de l'accompagner, il le décide au voyage. La lettre est datée du même jour.

Mon cher oncle, j'arrive ici avec l'espoir ou plutôt avec l'assurance que je t'y verrai bientôt; n'oublie pas, je te prie, ce que tu m'as promis. Viens ici; cause avec mon père de ce voyage. Je te conjure aussi de ne pas me priver du bonheur de le posséder. Dis-lui, mon cher oncle, ce que je te dis à toi-même : cette propriété que j'ai acquise pour en faire le centre de mon avenir et autour de laquelle je veux réunir tout ce que je pourrai réaliser de mes espérances, me sera chère et précieuse si elle devient en même temps le centre de la famille. L'habitation est grande et commode; les fruits du jardin, la chasse, la pêche, nourrissent aisément les habitants; il n'y a point de frais à faire pour recevoir ceux qu'on aime et nous y goûterons aisément le bonheur de réunir autour de nous ceux qui nous sont chers... Je veux que mes frères y viennent souvent; je veux que ta présence et celle de mon père soient une prise de possession au nom de la famille. C'est le manoir commun, et dans les vieilles mœurs je suis l'aîné et réclame mon droit pour que mes frères et ma sœur se groupent un peu autour de moi. Il faut que ton exemple et celui de mon père ramènent le vrai esprit de famille au milieu de nous que de petites contrariétés ont trop séparés. Tu vois, cher oncle, qu'il y a dans mon désir de te recevoir autant d'idées graves que de plaisir. Viens, je t'en prie, soit avec mes frères, soit avec mon père, soit avec l'un d'eux, soit avec tous, ce qui serait le mieux...

On voit d'ici l'accueil cordial et vibrant que Berryer, sur le perron d'Augerville, dut faire à ses hôtes, ses larmes de joie en pressant son père dans ses bras, son bonheur de se sentir entouré de sa famille. Jamais il ne renonça à ce droit d'aînesse, dont il revendiquait les charges comme un privilège; jusque dans les moments les plus difficiles de sa vie, en proie à des embarras cruels, il le fit sentir par son généreux concours à ses proches, et le nombre fut grand des parents, même éloignés, qui, à mesure que montait sa gloire au détriment de sa fortune, firent à la bonté de son cœur un appel toujours écouté.

Charles DE LACOMBE.

La suite prochainement.

LA LUTTE ACTUELLE

ENTRE

LE VATICAN ET LE QUIRINAL ¹

ROME SOUS LE NOUVEAU RÉGIME

Dans les études précédentes, nous avons vu se dérouler les principaux événements qui, depuis et pendant le ministère de M. Crispi, ont marqué l'accentuation du conflit entre la Papauté et l'Italie officielle. Après cet examen rapide et sommaire, et afin de mieux apprécier la valeur des diverses solutions que l'on propose à ce problème si grave et si complexe de la question pontificale, il importe de considérer attentivement et de mettre en plein relief la position respective qu'occupent les deux grands pouvoirs ennemis sur le terrain même où ils se trouvent aux prises et où la lutte est engagée avec le plus d'intensité, nous voulons dire dans la Ville éternelle. Une étude consciencieuse et détaillée des transformations matérielles et morales subies par la métropole du monde catholique devenue la capitale du jeune royaume d'Italie, une vue d'ensemble de Rome sous le nouveau régime, nous paraît indispensable pour bien comprendre toutes les formes que revêt et les issues que peut comporter l'antagonisme entre le Vatican et le Quirinal.

La situation actuelle de Rome, devenue la résidence d'une double souveraineté, est un phénomène unique dans les annales des peuples, même dans les annales vingt fois séculaires de cette ville de Rome qui semblait cependant, dans le cours orageux de son histoire, avoir épuisé toute la série des vicissitudes humaines. La Papauté se trouve en quelque sorte revenue à son point de départ, à cette courte période de ses origines qui suivit le triomphe de Constantin, quand la puissance matérielle de l'empereur et la force morale victorieuse du christianisme se trouvèrent côte à côte dans la capitale de l'empire romain. Mais, il y a cette différence essentielle que, au rebours de l'Italie officielle, Constantin représentait un pouvoir ami et protecteur et que la cohabitation de l'empereur et du pape dans la ville des Césars n'eut qu'une durée

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 déc. 1888, 10 janvier, 10 et 25 février 1889.

très limitée et n'aboutit qu'à une expérience fort incomplète, puisque Constantin, comme s'il eût pressenti l'impossibilité de cette cohabitation, se hâta de transférer sur les rives du Bosphore le siège du gouvernement de l'empire. L'installation et la permanence du gouvernement italien dans la ville des papes a inauguré une période nouvelle, et unique, nous le répétons, dans les annales de la Ville éternelle; depuis le départ de Constantin, c'est certainement l'événement, dans l'histoire de Rome le plus considérable et le plus gros de conséquences. Cette installation dure depuis vingt ans. A notre époque de transitions et de métamorphoses rapides, où les événements et les choses marchent à la vapeur, vingt ans constituent un laps de temps plus que suffisant pour juger de la valeur d'une expérience. Eh bien! à quels résultats a abouti l'expérience de Rome capitale? Après vingt ans de conquête, qu'ont fait de Rome ses nouveaux maîtres? A diverses reprises, les hommes dirigeants de l'Italie officielle ont affirmé ambitieusement leur volonté d'implanter à Rome une « troisième » civilisation. Le monde, jusqu'à ce jour, n'avait connu que deux Romes : la Rome païenne et la Rome pontificale qui, toutes deux, ont marqué l'humanité d'une empreinte ineffaçable. On nous parle aujourd'hui d'une troisième Rome qui, héritière de la première, dont elle se réclame uniquement, doit éclipser et écraser la seconde en élevant sur les ruines du pouvoir temporel l'édifice d'un « droit nouveau » et d'une « civilisation nouvelle », ce sont les expressions mêmes dont se servait naguère le principal collègue de M. Crispi, le garde des sceaux, M. Zanardelli. Voyons comment les hommes de l'Italie officielle ont travaillé à la réalisation de ce fastueux programme; examinons ce que Rome, matériellement et moralement, est devenue sous le régime italien, et la place qui est laissée à la Papauté et au catholicisme dans la « troisième » Rome.

*
* *

Le célèbre historien allemand Gregorovius, un des hommes de notre temps qui a le plus étudié l'histoire de Rome, a pu écrire que la transformation matérielle que traverse Rome, en ce moment, est la plus considérable qu'elle ait subie depuis le règne d'Auguste; aucune ville, en effet, n'a subi en si peu de temps un si profond bouleversement. Mais si Auguste se vantait justement d'avoir trouvé une Rome de briques et d'en avoir laissée une de marbre, les hommes du régime actuel ne pourraient, certes, s'attribuer un pareil mérite. Il y a tantôt trois ans que j'ai publié dans le *Correspondant* une étude intitulée la *Destruction de Rome*, où j'essayais de mettre sous les yeux du lecteur le tableau des actes de vandalisme

commis par les nouveaux maîtres de la Ville éternelle. C'était au moment où l'élite savante et intellectuelle de l'Europe entière protestait, au nom de l'art et de la civilisation, contre la déformation sacrilège infligée à la ville des papes. Hélas ! depuis lors, cette déformation, qui arrachait, à MM. Grimm et Gregorovius des cris d'indignation et de douleur, n'a fait que s'accroître : chaque jour ajoute une page nouvelle au chapitre des destructions. L'*haussmannisation* de la Ville éternelle est en pleine activité, *haussmannisation* dépourvue même de ce cachet de richesse et d'élégance qui excuserait peut-être les démolitions qu'elle nécessite. Où trouver encore aujourd'hui cette « Rome si belle et si triste » comme l'appelait Chateaubriand, qui ravissait l'auteur des *Martyrs* ? Quels accents d'éloquence indignée le spectacle de ces désolantes mutilations et de ces embellissements plus affligeants encore, arracherait au grand écrivain qui a écrit sur Rome tant de pages immortelles et dont on peut dire ce qu'on a dit du Poussin qu'il a découvert la campagne romaine ! Que dirait aujourd'hui Chateaubriand, en présence de cette contrefaçon banale de ville de province de troisième ordre, à la vue de ces constructions immondes et vulgaires qui déshonorent le sol sacré où l'art et la foi se sont unis dans un embrassement immortel et ont enfanté de si admirables monuments ?

C'est un spectacle à faire pleurer quiconque a conservé quelque fibre artistique que la déformation systématique et la mutilation progressive de ce chef-d'œuvre. Il y aura tantôt un siècle, Paul-Louis Courier, officier de l'armée française en garnison à Rome, protestant contre les dégradations commises par les armées de la République, écrivait les lignes suivantes. « Dites à ceux qui veulent voir Rome qu'ils se hâtent, car chaque jour le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent ses beautés naturelles et la dépouillent de sa parure. » Aujourd'hui plus que jamais on peut répéter les mots de Paul-Louis Courier. Oui, que ceux qui veulent voir Rome se hâtent ! Mais, hélas ! déjà ceux qui viennent pour la voir ne la trouvent plus, déjà la pioche et l'équerre piémontaise ont accompli leur œuvre de destruction et de profanation. Certes, la Rome des papes pouvait avoir ses défauts, et nous ne prétendons point que tout y fût parfait. Mais elle avait ce que ne possèdera jamais la Rome italianisée, le charme. Elle ressemblait à ces personnes qui malgré leur figure irrégulière ont le don de plaire et exercent une indéfinissable attraction. Dans la Rome des papes, on respirait une atmosphère dont l'influence ne se faisait pas sentir immédiatement, mais qui, à la longue, s'imposait et enveloppait l'âme de mille petits liens invisibles. C'est de cette Rome que disait encore Paul-Louis Cou-

rier : « Combien d'étrangers qui n'y étaient venus que pour un hiver y ont passé toute leur vie ». Aujourd'hui, je doute fort qu'un étranger ait la tentation de finir sa vie dans la nouvelle Rome ! En fait de ville moderne, il trouvera toujours mieux que la pseudo-capitale copiée maladroitement sur le modèle de Turin, la ville la plus banale, la plus horripilante au point de vue artistique que l'on puisse imaginer.

A ces plaintes trop légitimes les Italiens répondent en alléguant les exigences de l'hygiène et l'agrandissement de la ville nécessité par l'accroissement de la population. Ces deux raisons sont assez spécieuses, mais elles ne tiennent pas debout. Les nouveaux maîtres de Rome comprennent l'hygiène à peu près aussi bien que l'art. Était-ce conforme aux préceptes de l'hygiène, au moins des pays du Midi, d'ouvrir partout des rues si larges, qu'elles se transforment pendant six mois de l'année en de véritables fournaies et que la population les évite soigneusement ? Est-ce aussi l'hygiène qui commandait la destruction de ces superbes villas, réservoirs d'air pur et frais en été, retraites ombreuses et tranquilles, les seuls lieux de promenades d'une ville qui, en dehors du Pincio, éloigné du centre et d'une très petite étendue, ne possède pas de jardins publics et dont les alentours sont un désert ? La destruction de la villa Ludovisi, de cette villa, selon l'expression de Gregorovius, « qui semblait un parc tel que pouvaient le désirer des rois et des sages de l'antiquité, » d'un charme élyséen, est un acte de vandalisme odieux et injustifiable qu'une administration intelligente n'aurait jamais dû permettre. Le terrain qu'elle occupait est devenu la proie de la spéculation et il est aujourd'hui couverts de constructions qui sont une honte pour l'architecture.

Quant à l'agrandissement de Rome, il est bien évident que l'augmentation de la population, qui a doublé depuis vingt ans, nécessitait des transformations matérielles considérables. A cet égard, l'origine première de tout le mal est l'installation de la capitale à Rome. Rome, devenue le siège du gouvernement d'un grand royaume de 30 millions d'habitants, ne pouvait rester ce qu'elle était jadis sous les papes et qui constituait son principal attrait, une ville de moines et de poètes, une oasis de tranquillité et, comme disait Chateaubriand, « un appui à toutes les lassitudes de l'âme ». L'art et la religion, dont elle était l'asile enchanté, devaient perdre également à cette transformation. Mais encore y avait-il une mesure à garder et qu'un gouvernement qui se prétend le porte-étendard d'une « troisième civilisation » n'aurait pas dû dépasser. Quand Florence devint pour un temps la capitale de l'Italie, elle dut, elle aussi, subir des transformations ; mais, grâce aux soins

intelligents de la municipalité, ces transformations s'accomplirent sans porter aucun détriment à la ville antique dont elles ne furent pour ainsi dire que le développement harmonieux et continu. A Rome, au contraire, surtout pendant les dix dernières années, on a vu la spéculation la plus effrénée et le vandalisme le plus honteux présider à ce qu'on est convenu d'appeler la transformation de Rome et qui, selon le titre énergique de l'article de M. Grimm dans la *Deutsche Rundschau*, en est l'anéantissement : *die Rom's Vernichtung*. Le fameux « plan régulateur » est une amère ironie. Jamais on ne vit une telle absence de plan et de règle. On a démoli et construit à tort et à travers. Partout où la spéculation a cru trouver une situation de rapport, elle s'y est jetée avec avidité, élevant ces constructions hideuses qui ressemblent à une série de ruches percées à jour ou à de monstrueux phalanstères. Et quelle solidité de construction ! L'expression « bâtir à la romaine » doit se prendre aujourd'hui en sens inverse. *Le case che crollano* : ce titre de chronique, assez étrange on l'avouera, est devenu une rubrique presque quotidienne dans les journaux de Rome. Plusieurs maisons à peine achevées ont dû être déclarées inhabitables. D'autres se sont écroulées engloutissant de malheureuses victimes.

*
* *

Pour montrer à quels excès aboutit cette honteuse spéculation, je citerai deux ou trois exemples entre mille. Il n'y a pas un visiteur de Rome qui, après être venu admirer le portique de Saint-Jean de Latran, ne se soit retourné pour contempler le paysage plus admirable encore qui se déroule en face. Quels souvenirs touchants et quels aspects grandioses ! A gauche, la modeste église de la *Scala santa* ; à côté, l'architecture élégante de Sainte-Croix de Jérusalem, où reposent les reliques augustes de la vraie Croix et la dépouille de sainte Hélène ; au delà, l'immense désert de la campagne romaine avec ses ruines et ses lignes d'aqueducs comme des bras gigantesques que Rome étend vers les montagnes ; enfin, au fond du paysage, sous cette lumière admirable du ciel de Rome, les molles et vertes ondulations de collines albaines faisant suite aux arêtes plus vives et plus âpres des montagnes de la Sabine. C'est un coup d'œil inoubliable. L'esplanade déserte qui s'étendait entre Saint-Jean de Latran et Sainte-Croix de Jérusalem, à laquelle la nature et l'histoire formaient un cadre incomparable, était le coin de Rome le plus propice à la rêverie et à la méditation. Chateaubriand raconte, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, qu'il en avait fait sa promenade favorite. Eh bien, aujourd'hui, la spéculation a trouvé moyen d'étendre sa griffe sur cet endroit et de le

profaner en y élevant une série de maisons ou plutôt de baraques informes dont l'aspect hideux et lamentable est impossible à décrire : on dirait un champ de foire en permanence. Le charme poétique de ces lieux s'est envolé, les grandes lignes de l'horizon romain sont brisées, ce coin de Rome admirable entre tous est gâté à jamais.

Il en est à peu près de même partout. Une des promenades de Rome les plus recherchées en dehors des murs est, ou plutôt était, la voie Nomentane qui conduit de la porta Pia aux catacombes et à la basilique de Sainte-Agnès. Les lecteurs de *Fabiola* se rappelleront peut-être la description à la fois si magnifique et si exacte encore aujourd'hui qu'en trace le cardinal Wiseman. Il y a à peine dix ans, le promeneur qui s'y rendait y rencontrait les mille aspects variés et pittoresques de la vie romaine et qui semblaient détachés de quelque tableau d'étude : un paysan de l'agro romain à cheval, sa pique à la main, un chariot traîné par « les grands bœufs du Clitumne », une compagnie de séminaristes aux costumes multicolores, quelque vieux cardinal y lisant son bréviaire. Aujourd'hui tout cela a disparu : la voie Nomentane est transformée en un immonde faubourg, la plupart des villas sont détruites et sur la voie la plus poétique et la plus artistique de Rome s'aligne une série de constructions sans style ni architecture.

Je pourrais multiplier ces exemples, mais on me fera grâce d'une énumération technique, trop facile et aussi trop fastidieuse. Le fait est patent et crève les yeux. Une invasion de Goths et de Vandales n'aurait pas plus défiguré Rome que ne l'a fait le régime piémontais : la Ville éternelle devient chaque jour plus affreusement méconnaissable. Les barbares s'étaient contentés de détruire, les Italiens ont voulu remplacer, ce qui est bien pis.

*
* *

A cette absence de toute idée esthétique qui caractérise le régime actuel, à cette fureur de spéculation qu'il a déchaînée, il y a deux raisons principales : l'une médiate et lointaine, l'autre immédiate et d'un caractère directement politique.

Le nouveau régime installé à Rome est un régime absolument contraire au génie national italien, génie éminemment artistique, émanation spontanée d'une race et d'un pays favorisés entre tous. Les Piémontais, peuple de frontière, sans originalité nationale, avant tout guerrier et militaire, ne possèdent presque aucun des traits distinctifs de la race italienne. Venise, Milan, Pise, Florence, Rome, Naples, ont été des centres artistiques : le génie italien s'y est épanoui en une magnifique floraison de chefs-d'œuvre. Turin n'a jamais été qu'une caserne. Les princes de la maison de Savoie,

s'ils ont brillé par leur bravoure sur les champs de bataille, n'ont jamais été, que nous le sachions, jaloux des lauriers des Médicis. La monarchie actuelle est une monarchie à la fois bourgeoise et soldatesque, et pour conserver ses conquêtes elle a été amenée à développer chez le peuple italien des qualités militaires et bureaucratiques contraires au tempérament de la race, à fausser et à mutiler un de ses traits les plus glorieux et les plus distinctifs. De fait, depuis l'achèvement de l'unité italienne le génie national semble stérilisé et ne produit plus rien ni dans les lettres ni dans les arts. L'Italie n'enfante plus de chefs-d'œuvre; il est vrai qu'elle construit des cuirassés.

Oublieuse de son passé et s'égarant hors de ses véritables traditions, l'Italie, au lieu de chercher la grandeur dans le développement harmonique et fécond de son génie national, rêve je ne sais quel idéal chimérique de suprématie politique et d'agrandissement territorial. Ce n'est pas là le genre de primauté que Gioberti, dans son fameux livre : *Il primato dell' Italia*, assignait à son pays régénéré. Je ne crois pas que l'Italie soit destinée à moissonner beaucoup de lauriers dans le champ nouveau où elle s'élançait, donnant libre essor à cet esprit guerrier et conquérant qui l'anime aujourd'hui. La fécondité artistique et littéraire est souvent en raison inverse de la prépondérance politique. L'Italie et l'Allemagne en sont aujourd'hui un frappant exemple. Sans pousser plus loin ces considérations, je voulais dire que l'Italie nouvelle, qui aspire surtout à devenir un grand État, semble avoir perdu ce sens et ce goût des choses de l'art qui a fait autrefois dans le passé sa force et sa gloire. L'Italien d'aujourd'hui n'est sensible qu'à ce qui semble flatter ou exalter ses rêves de grandeur politique. Ceci explique comment la transformation actuelle de Rome a pu s'opérer au rebours de toutes les notions esthétiques les plus élémentaires et seulement dans un but d'agrandissement matériel ou de spéculation financière, sans soulever à Rome et en Italie la moindre protestation. Les Italiens sont tout surpris quand on essaie de leur faire comprendre qu'ils détruisent le cachet monumental de Rome et gâtent affreusement la Ville éternelle. Je connais même plus d'un Romain qui est beaucoup plus fier de la via Nazionale ou du ministère des finances que de Saint-Pierre et du Capitole. C'est chez eux une véritable perversion du sens artistique. L'adhésion servile et empressée à la triple alliance rentre également dans cet ordre d'idées. La Prusse, l'état militaire et bureaucratique par excellence et qui a réalisé son rêve de suprématie politique, leur en impose, et leur sympathie pour Berlin est faite surtout d'admiration et de respect. »

Un autre motif qui explique la fièvre de spéculation sur les terrains qu'a encouragée et favorisée de toutes ses forces le gouvernement italien, c'est le dessein, inavoué mais palpable, de rendre à jamais impossible le retour de la domination pontificale. Je l'écrivais il y a trois ans, et les faits m'ont donné plus que jamais raison. Les Italiens veulent attacher à Rome l'étiquette de capitale par le lien le plus fort et le plus difficile à rompre, celui de l'intérêt personnel de milliers et de milliers de Romains et d'Italiens. C'est ce qui explique la hâte fiévreuse qu'ils mettent à démolir et à construire. Il ne s'agit pas pour eux de bien faire, mais il s'agit de faire vite, même en faisant mal; il s'agit d'étrangler la question romaine par l'enlacement des intérêts matériels engagés dans la transformation et l'agrandissement de Rome. On ne saurait nier, au reste, que le plan ne soit habilement conçu, car aujourd'hui la plus forte objection que les libéraux et même que certains catholiques opposent à la restitution de Rome au Pape, c'est l'immense désastre économique et financier que provoquerait le déplacement de la capitale.

Mais, pour le régime nouveau, *italianiser* Rome, c'était la laïciser, la déchristianiser; qu'on me passe ces termes barbares, ils le sont moins que la chose. Aussi Rome perd de plus en plus ce cachet de ville religieuse et pontificale, ce caractère sacré imprimé au front de la cité sainte et qui en faisait pour les catholiques du monde entier la ville bénie et chère entre toutes :

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée,

a dit Voltaire, et Rome, selon la belle expression de Byron, est la « cité de l'âme », la patrie commune et universelle. Au seizième siècle, Montaigne appelait Rome « la métropolitaine de toutes les nations chrétiennes, une ville rapiécée d'étrangers », et l'auteur des *Essais*, malgré son scepticisme, s'en déclarait *embabouiné*. Or voilà vingt ans que le gouvernement italien travaille à faire disparaître de Rome ce cachet chrétien et cosmopolite et à transformer la Ville éternelle en une rivale ou une succursale médiocre de Turin et de Milan.

Oh! je reconnais parfaitement que le régime nouveau y a usé en apparence de certains ménagements et que le Conseil municipal de Paris, avec la fureur de laïcisation dévastatrice qu'on lui connaît, aurait mené plus rondement les choses. Les mœurs italiennes et romaines auraient supporté difficilement un bouleversement brusque et rapide : mais, pour procéder lentement et par étapes, la transformation de Rome n'en fait pas moins son chemin. Après vingt ans de conquête, elle est aujourd'hui visible et

devient de jour en jour extrêmement saillante. La Rome actuelle est une Rome hybride, d'un caractère singulier qui échappe aux Romains par suite de l'habitude, mais qui frappe l'étranger. Là où le nouveau régime n'a pu détruire et remplacer, il s'est contenté de superposer. Si la croix a disparu du Capitole et du Colisée, en maint autre endroit on a respecté les écussons pontificaux qui ornent encore la plupart des bâtiments officiels. L'entrée du palais du Quirinal est surmontée d'une statue de la Madone entre les statues de saint Pierre et de saint Paul. La plupart des ministères sont installés dans des couvents ou des édifices appartenant à l'administration pontificale. Les signes extérieurs qui attestent les titres de propriété des papes sont demeurés intacts. Un grand nombre des couvents annexés aux différentes églises ont été transformés en casernes; moines et soldats s'y coudoient et y fraternisent. Le palais de justice de Rome est l'ancien couvent des *Filippini*, annexé à la belle église de Saint-Philippe de Néri; la cour d'assises occupe précisément l'ancienne chapelle du couvent et on y a laissé subsister les fresques religieuses et les anges en plâtre qui ornent le plafond. M. Daudet a appelé M. Renan « une cathédrale désaffectée. » Eh bien, Rome aujourd'hui a un peu cet aspect. L'État italien laïque et athée s'est installé dans les principaux édifices de Rome, en les respectant plus ou moins matériellement. Avec leur caractère complexe, les Italiens n'aperçoivent pas ces contrastes et ces contradictions qui choquent parfois le sens moral et qu'on aura peine à faire accepter aux étrangers. Le catholique allemand, américain ou français qui vient dans la métropole du catholicisme, ne prend pas facilement son parti de cette italianisation de Rome.

A mesure que le nouveau régime se consolide, il devient évident que les catholiques se trouvent de plus en plus dépaysés dans la Ville éternelle. En sortant de la gare et en descendant la via Nazionale, la première église que le pèlerin aperçoit est un temple protestant. Les mille sectes de l'hérésie sont entrées à Rome par la brèche de la porta Pia et, non point pour satisfaire à des besoins religieux, mais uniquement pour braver le Vatican, elles ont élevé partout des temples, vides pour la plupart du temps. Il n'est pas jusqu'au nom des principales rues, *via Venti Settembre*, *via del Plebiscito*, *via Castelfidardo*, etc., qui n'éveille des souvenirs désagréables ou offensants pour un catholique. Ça et là, il aperçoit des monuments qui rappellent la glorification des plus mauvais jours de la guerre honteuse et déloyale faite à la Papauté par les sectes révolutionnaires, par exemple le monument des frères Cairoli, qui s'élève à l'entrée du Pincio. Dans quelques jours, Rome assistera à l'inauguration

ration du monument à Giordano Bruno, et dans quelques mois la statue équestre de Victor-Emmanuel, élevée sur les ruines du couvent de l'Ara Cœli qu'on a démoli en partie pour lui faire place, dominera le Capitole. Comme on le voit, la « troisième civilisation », qu'évoquait naguère le garde des sceaux, M. Zanardelli, prend peu à peu possession de Rome et y installe sa domination. Libre à certains conciliateurs d'admirer et de célébrer ce contraste des deux Romes comme un signe de tolérance, d'y voir la preuve de la cohabitation possible et de la réconciliation prochaine des deux pouvoirs dans Ville éternelle, la vérité est que le gouvernement italien, par cette transformation matérielle de Rome, veut arriver à y consolider son établissement en le décatholicisant de plus en plus et en isolant le Vatican moralement et matériellement.

Ce but a déjà été atteint en partie. Il est à remarquer que ces dernières années les spéculateurs se sont pris tout à coup d'engouement pour les quartiers des Prati di Castello qui avoisinent le Vatican. Les loges maçonniques ont fait acheter à des prix très bas, presque tous les terrains des *Prati*. Une grande partie a été cédée au gouvernement italien qui y a fait construire une immense caserne de *carabinieri*, ainsi que le nouveau palais de justice, dont on a posé récemment la première pierre. D'autres édifices publics ou officiels y sont en voie ou en projet de construction. Peu importe que ce quartier des *Prati* ait été de toute antiquité un des plus insalubres de Rome et qu'il soit exposé aux inondations annuelles du Tibre. La question politique prime ici la question sanitaire. On veut absolument cerner le Vatican, l'enserrer dans une enceinte d'édifices marqués au cachet de la Rome nouvelle et gouvernementale. Une feuille radicale maçonnique, la *Capitale*, en a fait elle-même l'aveu explicite, en déclarant que l'exécution du plan régulateur dans la partie de Rome qui avoisine le palais apostolique, avait pour but de « mettre le blocus au Vatican ». Dans quelques mois, ajoutait la feuille révolutionnaire, le Vatican sera assiégé comme une forteresse. Eh bien, la prédiction de la *Capitale* est à peu près réalisée. Le quartier des *Prati* est couvert aujourd'hui dans la plus grande partie de son étendue d'un amas de constructions informes, mais qui n'en répondent pas moins au but pour lequel elles sont sorties de terre, qui est, nous le répétons, « d'assiéger le Vatican. » Après le quartier des *Prati*, ç'a été le tour des terrains situés hors la *porta Angelica*, où les travaux sont poussés avec la plus grande activité. Un des côtés du Vatican est déjà cerné, il fallait cerner les autres. On aurait pu construire hors la *porta Cavalleggieri*, mais cette partie de Rome a été complètement délaissée par les spéculateurs. La raison en est bien simple : ces

terrains sont placés trop loin du Vatican et des jardins du pape, tandis que la partie qui avoisine la *porta Angelica* est contiguë à ces jardins. Les constructions élevées dans cette partie de Rome surpassent de plusieurs étages les murs du Vatican, de sorte qu'il est possible de voir non seulement ce qui s'y passe, mais encore de s'y introduire ou tout au moins d'y lancer toute sorte de projectiles. Le pape, qui n'est déjà plus chez lui à Rome, ne le sera bientôt plus même dans l'intérieur du Vatican. Dans ce cas, que devient l'extraterritorialité des palais apostoliques, reconnue par la loi des garanties? Une véritable fiction.

Si donc, au point de vue esthétique, la transformation et l'agrandissement de Rome a procédé au hasard et contre toutes les règles de l'art, on n'en saurait dire de même au point de vue politique. Il y a eu un plan et un plan bien déterminé, qui est à la fois d'empêcher le retour de la domination pontificale par l'accumulation des intérêts matériels engagés dans les entreprises actuelles et d'*italianiser*, au plus bref délai, la Ville éternelle pour lui ôter son cachet pontifical, d'isoler, de plus en plus, le Vatican et les catholiques au milieu des monuments de l'Italie gouvernementale. Là, comme partout, nous retrouvons cette éternelle question romaine dont les Italiens affectent de ne pas se préoccuper, mais qui constitue le mobile déterminant et le dernier ressort de tous leurs actes.

Nous avons suffisamment insisté sur le but final de cette transformation de Rome, il s'agirait maintenant d'en dresser le bilan. Le voici en deux mots : déformation et mutilation de la Ville éternelle, banqueroute financière de la municipalité, crise ouvrière intense, appauvrissement économique de Rome. Tels sont les fruits du nouveau régime, après vingt ans de conquête. Tel est le bilan de la troisième Rome.

Il y a tantôt un quart de siècle que le gouvernement italien est installé dans la ville des papes. Administrant un pays de 30 millions d'habitants, il dispose de ressources matérielles infiniment supérieures à celles dont ont jamais disposé les papes. Cinq ans avaient suffi à Sixte V pour renouveler la face architecturale de Rome et en faire une des plus belles villes du monde. Au bout de vingt ans, le gouvernement italien n'a pas su élever un seul édifice qui revête une idée quelconque, qui ait l'ombre d'une valeur artistique. La médiocrité la plus honteuse, la plus désespérante banalité, voilà ce qui caractérise ces informes bâtisses de la troisième Rome. Si encore on s'en était tenu là! Mais la Rome antique et la Rome chrétienne ont été abominablement défigurées et ont subi des pertes et des destructions irréparables. Le capital artistique incomparable, accumulé à Rome par les générations, a été misérablement gaspillé.

Et naturellement, comme, dans cette œuvre de transformation matérielle, on s'est laissé guider, non par les besoins réels de la population, mais par les idées égoïstes d'une basse spéculation et par des visées exclusivement politiques, il en est résulté la crise que l'on sait, crise qui frappe à la fois les finances municipales, les masses ouvrières et la population tout entière. Cette crise a abouti, on se le rappelle, à une formidable explosion, lors des troubles du 8 février dernier, mais aujourd'hui la situation, pour être calme en apparence, n'en garde pas moins un caractère très aigu et très critique.

Le *krach* sur les constructions, qui était prévu au reste, et qui a éclaté ces derniers mois, continue de battre son plein. On évalue à plus de 25 000 le chiffre des appartements inoccupés dans les nouvelles constructions déjà achevées, sans parler des milliers de bâtiments dont les travaux ont dû être suspendus. Rome offre aujourd'hui un aspect lamentable et qui n'a d'équivalent nulle part. Des rues entières, au centre même de la ville, dans les quartiers les plus peuplés, sont à moitié démolies, comme si quelque tremblement de terre avait passé par là. Presque partout, les démolitions et les constructions commencées restent inachevées; les édifices nouveaux ressemblent à des ruines artificielles. *Pendent opera interrupta*. Ce ne sont pas seulement les entreprises particulières en faillite qui ont suspendu les travaux : la municipalité romaine vient de se déclarer à bout de ressources, et, pour achever les immenses travaux d'agrandissement et de transformation aujourd'hui interrompus, elle annonce au gouvernement qu'elle a besoin de 300 millions. La municipalité a fait appel au concours de l'État, mais l'État a lui-même ses caisses vides et ne sait comment équilibrer son budget. Comment sortir de cette situation? Faire un emprunt? Mais le crédit est épuisé, les capitaux manquent partout. De nouveaux impôts? Mais la population est déjà obérée et suffit à peine aux charges actuelles; les commerçants sont la proie de l'usure? Mais alors quoi? Je n'en sais rien. La banqueroute, ou bien laisser les choses en l'état, c'est-à-dire Rome continuant d'offrir le spectacle lamentable d'une ville démolie et ruinée à moitié, témoignage éloquent et irrécusable de l'impuissance et de l'ineptie de ses maîtres actuels.

La crise financière a produit tout naturellement la crise ouvrière. La suspension des travaux a jeté sur le pavé des milliers d'ouvriers inoccupés et qui, encombrant les rues de Rome et victimes de coupables excitations, deviennent un élément dangereux de désordre et d'agitation. Lors de l'émeute du 8 février dernier, il y avait plus de douze mille ouvriers sans travail et il a suffi de l'audace de quelques meneurs pour ébranler cette masse travaillée par la faim

et la misère et la pousser à la jacquerie et au pillage. Depuis lors, plusieurs milliers d'ouvriers ont été rapatriés, les meneurs ont été emprisonnés, les agitateurs sont surveillés de près, mais la misère reste toujours grande parmi la classe ouvrière, car le travail continue à faire défaut. Les vols, les attentats contre les personnes et les propriétés se sont multipliés ces derniers mois d'une façon alarmante, et, comme la police est fort mal faite, il en résulte que dans beaucoup de quartiers la sécurité publique est gravement compromise.

Il ne faut donc pas s'étonner si la crise économique qui sévit dans la péninsule tout entière double à Rome ses désastreux effets. Le transfert de la capitale a enrichi quelques banquiers et quelques spéculateurs, mais la masse de la population s'est appauvrie. Eu égard au chiffre des habitants, la vie à Rome est plus chère que dans toutes les autres capitales de l'Europe. Les loyers y sont d'un prix exorbitant. Ces derniers mois, la crise s'est traduite par le nombre croissant des faillites et la stagnation complète du commerce. Les statistiques prouvent que les monts-de-piété ont vu presque tripler leurs recettes. D'année en année, l'affluence des étrangers est moins nombreuse, ou du moins leur séjour à Rome devient de plus en plus limité. Comment s'en étonner? L'art et la religion ont également perdu à l'installation de la capitale. Rome n'offre plus aujourd'hui cet attrait captivant qu'elle exerçait sous les papes et qui en faisait le séjour le plus enviable de l'Europe. A mesure qu'elle s'italianise et se modernise, elle cesse d'attirer le touriste et l'étranger, qui n'y retrouve plus ce qu'il y venait chercher, le beau et le pittoresque sous toutes ses formes. Quant au pèlerin, il a malheureusement d'autres sujets de plainte et d'indignation et ce n'est pas seulement la dégradation monumentale et artistique de Rome qui l'afflige, c'est sa dégradation morale. A côté du tableau des destructions et des mutilations matérielles infligées à la Ville éternelle, je dois dire un mot ici de la déformation plus triste et plus navrante encore qu'elle a subie depuis l'installation du nouveau régime.

*
* *

En 1870, Rome avait 220 000 habitants. Aujourd'hui la population s'élève à plus de 400 000. En défalquant 100 000 employés et fonctionnaires qui ont suivi la cour et le gouvernement, il reste à l'actif de l'immigration un total de 100 000 habitants. Malheureusement, ce n'est pas l'élite de la péninsule qui s'est jetée sur la nouvelle capitale et y est venue chercher fortune, ç'en est au contraire le rebut. Ce n'est pas moi qui le dis, mais des journaux libéraux peu suspects l'ont déclaré à mainte reprise. Rome capi-

tale est devenue la sentine de l'Italie. Dira-t-on que j'exagère! Voici ce qu'écrivait il y a quatre ans une feuille libérale italienne, citée par le *Moniteur de Rome* du 11 juillet 1885 :

« Le 20 septembre ouvrit les portes de la Ville apostolique à l'émigration italienne. Les premières couches de *buzzurri* (Piémontais) ne furent naturellement pas les meilleures. Les provinces envoyèrent à Rome leurs rebuts, comme l'Europe envoie les siens en Amérique. Les personnes honnêtes — c'est-à-dire celles qui ont tout à perdre et n'ont rien à gagner à quitter leurs pays — restèrent chez elles. Aux déclassés de toutes les catégories, aux aventuriers de toutes les professions, aux mécontents de tous les âges ce fut, au contraire, une bonne fortune exceptionnelle de trouver ce nouveau débouché, ce marché immense qui s'offrait à leur exploitation. Et tous s'y jetèrent pêle-mêle, les uns sur les autres, chacun contre tous. Le transport de la capitale à Rome devait nécessairement concentrer à Rome non seulement les grandes administrations, mais aussi les grands intérêts du pays. Avant même qu'on vît s'élever de nouveaux palais et s'ouvrir de nouvelles rues, Rome devint le centre des affaires politiques et autres et, par conséquent, un centre de *spéculation*. Ainsi au vieux fond de l'hypocrisie cléricale (!) vint s'ajouter celui de l'immoralité libérale, avec les résultats que nous voyons aujourd'hui. Rome traverse en ce moment une crise financière et morale semblable à celle qu'a traversée Paris sous le fameux Haussmann. Nulle part les affaires ne sont autant l'argent des autres, ou plutôt celui de l'État. Rome est devenue la Mecque des entremetteurs politiques, la Bénarès des vendeurs de consciences, la Sion des exploiters de réputations; Jugurtha lui-même en resterait stupéfait. La capitale du royaume n'est plus qu'un immense camp retranché de spéculation, un terrain neutre en dehors de la morale commune, un campement de conquérants ténébreux où toutes les audaces, tous les attentats trouvent une atténuation sinon l'absolution complète. Les représentants de la loi ne valent pas mieux que ceux qui la violent. A Rome *les turpitudes des gouvernants ne sont un secret pour personne*. Dans les cafés, les restaurants, partout on n'entend parler que des crimes contre nature du président A, des traites fausses du secrétaire général B, des chantages (*ricatti*) du chef de division C. Tel sénateur est un.... (la langue française n'a pas de terme honnête équivalent), tel député un faussaire. Or, comment prétendre que, dans un milieu semblable, le gros public, habitué à voir triompher les plus corrompus, s'indigne des peccadilles des simples particuliers? Aussi, devant cette indifférence ou mieux cette amnistie générale, le pouvoir

public finit par abdiquer. Les scandales, les procès se suivent et se ressemblent. La loi intervient presque toujours en retard. Elle venge les personnes plus que la société, et ne se décide à agir que quand le gouvernement a peur. »

Depuis quatre ans que ces lignes ont été écrites, la situation ne s'est pas améliorée, au contraire. Rome a vu se dérouler ces dernières années une série de procès scandaleux qui ont écœuré ou épouvanté l'opinion. Qu'il me suffise de citer ici les procès Sbarbaro, Sommaruga, Lopez, etc. *It is something rotten*, disait Shakespeare. A Rome, il n'y a pas seulement un peu, mais il y a beaucoup de pourriture, et les pamphlétaires du second empire, qui ont tant déclamé contre les abus et les corruptions de la tyrannie papale, trouveraient aujourd'hui un champ autrement vaste pour exercer leur verve.

Sans doute, la grande majorité de l'ancienne population romaine a conservé ses mœurs et ses habitudes chrétiennes d'autrefois : même parmi les nouveaux venus, grâce à ce fond de catholicisme qui a pénétré la race italienne, un grand nombre, surtout parmi les fonctionnaires piémontais, sont bien loin d'être hostiles à la religion et à la Papauté; dans les églises il n'est pas rare de voir les soldats et les officiers pieusement agenouillés. Mais on ne saurait nier que la pourriture morale apportée par les éléments les moins purs de l'immigration italienne ne fasse d'effrayants progrès et ne gagne de jour en jour comme une gangrène.

Comment s'en étonner? Le nouveau régime ne favorise-t-il pas l'irrégion et l'immoralité de toutes les manières? La licence des mœurs est plus grande à Rome que dans aucune autre ville de l'Italie. Le théâtre et la presse notamment y jouissent d'une impunité effrayante. Toute la littérature obscène qui se fabrique à Paris pour l'exportation européenne se débite à Rome avec la plus large tolérance. Le gouvernement italien n'a pas les scrupules du gouvernement allemand et du gouvernement autrichien qui ont interdit la vente de certains romans de Zola. Le roman la *Terre* a paru en feuilletons, traduit en italien, en même temps qu'à Paris, dans le grand journal le plus répandu de Rome, la *Tribuna*. Le théâtre, et qu'on le remarque bien, le théâtre populaire, non content des productions modernes, a exhumé les pièces les plus immorales du seizième siècle, notamment la *Mandragola* de Macchiavelli, et c'est un auditoire de gens du peuple, parmi lesquels bon nombre de femmes, de jeunes filles et d'enfants, qui assiste à ces représentations. Qu'y vont-ils chercher? Est-ce la belle langue classique de l'auteur des *Storie fiorentine*? Hélas! il y a tout à parier qu'ils se délectent moins à admirer le génie littéraire de Macchiavelli qu'à

entendre les obscénités dont il a semé sa pièce, obscénités plus révoltantes cent fois que ces procès pour lesquels les tribunaux ordonnent le huis-clos. A côté de ces pièces immondes, il y a les pièces antireligieuses où l'Église est bafouée et la Papauté traînée dans la boue. Le 20 septembre 1877, j'assistais, au théâtre Manzoni, à un drame intitulé : *Le 20 septembre*. Dans ce drame, plus que médiocre, figurait un cardinal auquel l'auteur, naturellement, faisait jouer un rôle odieux. Chaque fois que l'acteur représentant ce personnage apparaissait sur la scène, il était salué par des huées sauvages où retentissaient les injures les plus atroces contre le Vatican. Je me demande si la police italienne aurait permis qu'on traitât ainsi l'uniforme italien. Or, jusqu'à ce jour, toutes ces pièces qui sont une offense à la religion ou aux mœurs ont pu être jouées impunément à Rome, tandis qu'elles ont été interdites dans d'autres villes de l'Italie.

D'autres produits de la civilisation moderne ont été introduits à Rome ces dernières années ; d'abord les brasseries de femmes, puis le café-concert, et l'on m'assure que ce genre d'industrie, véritable excitation publique à la débauche, est en pleine prospérité. Les rebuts des cafés chantants de Toulouse ou de Marseille viennent s'y faire applaudir, ajoutant ainsi un lustre nouveau aux splendeurs de la troisième Rome. Des personnages officiels, des ministres mêmes, ne dédaignent pas d'y paraître. Il y a quelques mois, les journaux relataient la présence presque quotidienne dans ce lieu suspect d'un ex-collègue de M. Crispi, en compagnie plus que équivoque.

Il y a un autre fléau qui a pris à Rome, surtout depuis une année, un développement aussi affligeant que scandaleux, je veux parler de la prostitution. Le sujet est délicat, je ne dirai que l'essentiel. Au mois d'août dernier, il a plu à M. Crispi, malgré les réclamations presque universelles qui se sont fait entendre, d'abolir dans toute l'Italie les règlements de police, sanitaires et autres, qui limitaient l'exercice de la prostitution. M. Crispi a déclaré vouloir émanciper ce qu'il appelle « les esclaves blanches ». L'émancipation n'a pas tardé à produire ses fruits immédiats, et les nouvelles « affranchies », libres de toute entrave, ont commencé à pulluler dans des proportions aussi révoltantes qu'anormales. Les premiers jours qui suivirent l'application de la loi Crispi, ce fut un tel scandale que les journaux libéraux et officieux durent réclamer publiquement l'intervention de la police pour le faire cesser. Depuis lors, le mal s'est élargi et l'opinion honnête commence à s'en préoccuper sérieusement. Rome bientôt, malgré le chiffre notablement inférieur de sa population, n'aura plus rien à envier à Paris ou à Vienne.

Je parlais tout à l'heure de la presse. Il existe à Rome une ou deux feuilles heureusement peu connues et, je crois, pas très répandues, mais d'un caractère si ouvertement pornographique qu'elles ne seraient peut-être pas tolérées ailleurs. Le journal le plus lu de Rome est une petite feuille intitulée le *Messagero*, qui semble parfois écrite pour un public innommable, relatant soigneusement tous les jours tous les faits de la chronique la plus scandaleuse et agrémentant ses récits de détails qui flattent les plus basses passions. Quant à l'esprit, il est ouvertement anti-religieux.

On sait la prépondérance usurpée par l'élément juif dans la presse viennoise. Ce qu'on ignore généralement, c'est que la presse libérale romaine, à quelques exceptions près, se trouve aussi tout entière entre les mains des juifs. Les directeurs de la plupart des grands journaux sont juifs, et il n'est pas de journal libéral qui n'ait un juif dans sa rédaction. Comment attendre d'une presse semblable le respect des principes et des droits de l'Église, une appréciation saine des véritables intérêts d'une nation aussi éminemment catholique que la nation italienne? Sous tous les rapports, et à part quelques organes, la presse libérale exerce sur les mœurs et l'opinion un rôle des plus funestes et des plus dissolvants.

Il ne faut pas s'étonner si, dans une atmosphère où se produisent de telles excitations et où toute impunité est assurée à la licence, le niveau moral baisse singulièrement. Relativement au chiffre de la population, Rome est la ville de l'Italie où il y a le plus de crimes et de suicides. Récemment, à l'occasion de la réouverture des tribunaux, le président de la cour d'assises de Rome, dans son discours solennel d'inauguration, en faisait l'aveu explicite. Il suffit, au reste, de lire les feuilles populaires pour s'en convaincre : presque pas de jour où la chronique ne relate quelque assassinat. La population romaine passait autrefois pour avoir des mœurs douces et polies : preuve en étaient les divertissements publics, notamment ceux du carnaval, où, malgré l'encombrement des rues et le vent de folie et d'allégresse qui faisait alors tourner toutes les têtes, tout se passait néanmoins avec bon ordre et décence. Il y trois ans, la police a dû supprimer ou à peu près le carnaval romain parce que, à l'occasion de la bataille de fleurs, les rues étaient envahies par une immonde canaille qui, sous prétexte de lancer des fleurs ou des *confetti*, maltraitait ou assommait les passants.

Quant aux suicides, ils se multiplient d'une façon effrayante; il en est de même des cas de folie. Je pourrai citer à cet égard le témoignage du directeur de l'hospice d'aliénés de Rome. Il y a là un symptôme évident de l'affaiblissement du sentiment religieux,

de l'abaissement des caractères et du détraquement moral produit par la nouvelle civilisation implantée à Rome.

On me dira que tous ces fléaux que je viens d'énumérer, toutes ces excroissances vénéneuses sont inséparables des grands centres, et que Rome, à cet égard, n'est pas plus mal partagée que la plupart des autres capitales de l'Europe. A cela je répondrai deux choses. C'est que d'abord Rome n'est pas, ou du moins ne doit pas être, une ville comme une autre, et le plus grand reproche qu'on puisse faire au nouveau régime, c'est précisément d'avoir dépouillé la résidence du monde catholique de ce cachet, non seulement artistique, mais encore religieux et moral qui lui est propre et qui, sous le régime pontifical, faisait voir vraiment en elle la métropole du christianisme. Aujourd'hui, le pèlerin qui vient à Rome est froissé de mille manières dans ses sentiments les plus intimes, car il voit s'y étaler une foule de spectacles absolument incompatibles avec l'idée qu'il s'était faite de Rome capitale de la Papauté et centre du monde catholique.

En second lieu, le développement de l'immoralité et de la corruption dans la Ville éternelle a pris, surtout depuis quelques années, des proportions si considérables et si rapides qu'on est en droit de se demander si la tolérance que déploient à cet égard les hommes du régime actuel n'impliquerait pas de leur part un calcul prémédité et une connivence tacite. Tout au moins est-il permis de croire qu'en fermant les yeux sur des scandales ou des désordres qu'il leur serait facile de supprimer ou d'atténuer, ils ne sont pas trop fâchés de voir se corrompre l'esprit religieux et moral de la population romaine. C'est pour eux une nouvelle manière d'isoler de plus en plus le Vatican et d'empêcher ainsi une solution équitable de la question pontificale.

Et je suis bien timide dans mes suppositions. Voici en effet ce qu'écrivait le 9 mai dernier le correspondant romain du principal journal catholique de Milan, la *Lega Lombarda* : « S'il restait une ombre de pudeur au parti libéral, il devrait rougir jusqu'à la pointe des cheveux de voir le libertinage et la prostitution transformés à Rome en moyen de propagande patriotique. Et cependant, il en est ainsi : la révolution sait qu'un débauché ne sera jamais un clérical et elle se sert de la corruption des mœurs comme d'une arme de guerre puissante contre le Vatican. *Les nouveaux règlements de M. Crispi* (sur la prostitution), *par lesquels pleine licence est concédée au vice, ont été faits principalement pour Rome.* Ici l'œuvre de perversion morale dans le peuple et la jeunesse, ne procédait pas assez rapidement : il y fallait le cynisme de la débauche, l'entraînement sans vergogne à tous les excès, la porno-

graphie érigée en système. Francesco Crispi a ce mérite auprès des loges, d'avoir introduit à Rome ce régime anticlérical, d'une triste efficacité et qui arrache plus d'âmes à Dieu que tout le reste. On dira que j'exagère quand je prétends que les règlements, dont j'ai parlé plus haut ont été faits spécialement pour Rome et cependant je tiens la chose d'une personne qui en sait long sur la franc-maçonnerie romaine et ses artifices. » Ici j'abrège, le correspondant entre dans des détails plus intimes que je m'interdis de citer.

J'ai tenu à m'abriter derrière le témoignage, malheureusement irrécusable, d'un catholique italien, lequel, on vient de le voir, affirme sans ambages que le régime nouveau installé à Rome, utilise la débauche et la prostitution comme moyen de propagande libérale et comme une arme de guerre puissante contre le Vatican. Hélas ! après avoir vu ce que je vois tous les jours à Rome, je ne me sens pas la force de le contredire. Ce n'est pas la première fois, certes, qu'on a vu un régime faire de la corruption des mœurs un instrument de domination, s'efforcer de dégrader les âmes pour les mieux asservir, mais quand cette œuvre de démoralisation systématique se produit sous les dehors hypocrites d'une prétendue régénération, quand elle s'attaque à l'institution la plus vénérée et la plus auguste d'ici-bas, pour en saper les bases, on a le droit de flétrir doublement le cynisme révoltant d'un pareil régime.

Victor-Emmanuel, le lendemain du 20 septembre, affirmait solennellement à la face du monde qu'il était venu à Rome rétablir « l'ordre moral ». Il y a quelques semaines, M. Zanardelli, le garde des sceaux, l'auteur du Code pénal, nous vantait prétentivement la « nouvelle » civilisation de la troisième Rome. Il est bon que le monde catholique sache ce qui se cache derrière ces déclarations hypocrites et menteuses et avec quelles armes le régime italien combat le catholicisme et la Papauté.

Il y aura tantôt vingt ans que la révolution s'est installée dans la Ville éternelle et déjà on est en droit d'affirmer que son œuvre a été essentiellement néfaste et destructrice. Elle n'a su accumuler dans la nouvelle capitale de l'Italie que des hontes et que des ruines. Non contente d'avoir déformé et mutilé outrageusement la ville la plus artistiquement belle que le monde possédât, elle n'a pas craint, pour mieux asseoir sa domination politique et combattre plus efficacement son adversaire, d'ériger la démoralisation en système, d'inaugurer un régime effrontément corrupteur. Les unes après les autres, toutes les institutions, toutes les grandeurs, toutes les gloires de la vieille Rome pontificale sont l'objet de ses infernales attaques. Le Vatican et Saint-Pierre ne semblent aujourd'hui

dominer la Ville éternelle que pour mieux contempler la dilapidation du glorieux et antique héritage ravi à la possession des papes.

*
* *

Cette courte esquisse de la nouvelle Rome n'aura pas été inutile ; elle aura servi du moins à mettre dans la lumière d'une évidence irrésistible la profonde légitimité des plaintes et des revendications de Léon XIII. Quand le Pape déclare sa situation *intolérable*, il ne fait qu'exprimer une vérité indiscutable et que la passion seule peut contester. Quelle position plus dure et plus angoissante que la sienne ! Ce n'est pas seulement le pontife et le souverain qui souffre, c'est le pasteur, c'est le père, c'est l'homme tout entier. Des fenêtres du Vatican il assiste, témoin impuissant et attristé, à l'œuvre de démolition multiple qui se poursuit sous ses yeux. De jour en jour il voit ses ennemis resserrer le cercle de sa captivité et travailler, avec un acharnement croissant et par les plus tristes moyens à combattre son influence, à entraver son action, enfin à l'isoler de plus en plus dans cette Rome qui ne vit cependant et ne se soutient que par sa présence. Une loi hypocrite lui a soi-disant garanti les attributs antérieurs d'une souveraineté fictive et, au moyen de cette loi, chaque jour les principes qu'il représente sont foulés aux pieds par une législation oppressive, les droits qu'il défend sont méconnus, toutes les grandes choses qui lui sont chères sont honnies et livrées aux attaques impunies des sectes révolutionnaires. Avec la tolérance ou la complicité du nouveau régime, sa personne, ses actes, ses serviteurs les plus fidèles, ses ministres, sont abandonnés aux outrages d'une presse hostile et haineuse. Enfin il lui faut éprouver cette douleur immense de voir cette Rome bénie, entourée par ses prédécesseurs d'une auréole de splendeur incomparable et dont chaque pierre, chaque institution marquait un bienfait et une gloire de la Papauté, se déformer et se dégrader, de plus en plus et dans tous les sens, sous la main de ses nouveaux maîtres.

La révolution, selon l'expression d'un de ses organes, a mis le blocus au Vatican. Ayant découronné la Papauté, ce qu'elle veut aujourd'hui, c'est se substituer dans la Ville éternelle à tout ce qui évoque son souvenir ou représente son action ; et après avoir fait le vide autour d'elle, après avoir poussé aux dernières conséquences cet isolement systématique, à la fois moral et matériel, lui poser enfin cette brutale alternative : la capitulation ou l'exil.

François CARRY.

La suite prochainement.

Rome, mai 1889.

LES ÉTOILES FILANTES

ET LES AÉROLITHES¹

II

LES AÉROLITHES

A l'inverse des étoiles filantes, dont le mouvement et la genèse sont aujourd'hui bien connus, tandis qu'on ignore l'état de la matière qui les compose, nous n'avons plus rien à apprendre sur la nature des aérolithes ou météorites; mais la route qu'ils suivent et la source d'où ils découlent sont encore singulièrement mystérieuses.

Le premier savant qui se soit occupé sérieusement de ces corps est Chladni. Le voyageur Pallas, au cours d'une tournée en Sibérie, venait de découvrir à Krasnojark un gros bloc de fer natif, devenu rapidement célèbre sous le nom de *fer de Pallas*. Dans un travail publié à Riga, en 1794, Chladni eut l'idée de rapprocher cette trouvaille de quelques autres faits analogues et il avança, sur l'origine extra-terrestre de ces masses métalliques, des vues aussi remarquables par leur nouveauté que par leur justesse. Depuis lors, les météorites ont donné lieu à des observations ainsi qu'à des spéculations nombreuses; mais c'est surtout à M. Daubrée que ce chapitre de la science est redevable de ses principaux progrès. Dès son arrivée au Muséum, le savant professeur entreprit de réunir une collection, aussi complète que possible, des aérolithes dont la chute avait été authentiquement constatée. En 1879, cette collection contenait des échantillons de 283 chutes, et son poids total s'élevait à 2086 kilogrammes. Aujourd'hui le nombre des chutes représentées est de 368 et le poids total atteint 2654 kilogrammes. C'est dire que cette précieuse collection ne cesse de s'augmenter. Une seule peut rivaliser avec elle; c'est celle du

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1889.

British Museum de Londres, où l'on compte des échantillons de 385 chutes ; de telle sorte que la visite successive des deux grands musées d'histoire naturelle de France et d'Angleterre donne, à peu de chose près, une connaissance complète du phénomène des aérolithes.

Ce n'était pas pour le seul plaisir d'enrichir la galerie géologique du Jardin des Plantes que M. Daubrée s'attachait ainsi à réunir un grand nombre de spécimens d'aérolithes. En possession de ce trésor, il entreprit une série de recherches, d'abord analytiques, puis synthétiques, qui le conduisirent aux résultats les plus intéressants. Il les a résumés lui-même dans une importante série de publications, dont une surtout, formant plusieurs chapitres de ses *Etudes synthétiques de géologie expérimentale*¹, mérite d'attirer l'attention, même de ceux qui n'ont pas de connaissances scientifiques bien spéciales ; car la matière y est traitée avec une clarté qui la rend accessible à tous, et de nombreuses figures, aussi remarquables par leur précision que par le luxe de l'exécution, facilitent encore l'intelligence du texte. Nous renverrons à cet ouvrage les lecteurs curieux de s'initier complètement au sujet et nous nous contenterons ici d'en présenter un très court résumé.

On sait que les chutes d'aérolithes commencent toujours par l'apparition d'un bolide, c'est-à-dire d'un globe de feu, visible même en plein jour, qui traverse l'espace avec une grande vitesse et finit par éclater, soit en une fois, soit en deux ou trois fois, avec un bruit comparable à celui du canon ou du tonnerre. A ce moment, ou du moins un peu après, une ou plusieurs météorites arrivent en sifflant sur le sol, où elles s'enfoncent, quand elles ne rebondissent pas pour aller tomber plus loin. Certaines chutes ne donnent qu'une seule pierre ou qu'un petit nombre de pierres ; d'autres en fournissent des centaines et des milliers. La chute de Laigle, dans l'Orne, du 26 mai 1803, joncha le sol d'au moins trois mille aérolithes, dont aucun ne pesait plus de 9 kilogrammes. Le 14 mai 1864 eut lieu à Orgueil, en Lot-et-Garonne, une véritable pluie de météorites, annoncée par un bolide dont l'éclat avait pu être observé de Gisors, à 500 kilomètres de distance, et cette pluie se répandit sur un espace ovale ayant 20 kilomètres de long et 4 de large. La grêle de pierres qui s'abattit, le 30 janvier 1868, à Pultusk, en Pologne, représentait un poids total de 600 kilogrammes, sans qu'aucun des fragments, à l'exception d'un seul, atteignît 9 kilogrammes. Le poids moyen était de 67 grammes et quelques morceaux ne pesaient qu'un gramme. Le 1^{er} janvier 1869,

¹ Paris, Dunod, 1879, pp. 473 à 703.

une chute s'étant produite à Hessle, près d'Upsal, en Suède, alors que la terre était couverte de neige, cette circonstance permit de recueillir des fragments d'une extrême petitesse, dont les uns pesaient de 17 à 60 centigrammes, tandis que d'autres descendaient jusqu'à 6 centigrammes.

Parmi les météorites les plus grosses, on peut citer une pierre de 360 kilogrammes, tombée en Amérique en 1860; le fer météorique de Charcas, au Mexique, du poids de 780 kilogrammes, et surtout le fer natif trouvé au Brésil, en 1875, et formant une masse de 25 tonnes; mais, pour ces deux derniers, personne n'a été témoin de leur chute. En revanche, l'histoire mentionne un aérolithe qui, 467 ans avant notre ère, tomba dans la Chersonèse de Thrace, sur les bords de l'Égos-Potamos et dont la dimension, selon Pline, égalait deux fois celle d'une meule de moulin.

S'il fallait en croire certains rapports, les plus considérables de ces chiffres seraient encore dépassés par un bolide qui aurait touché terre en Cochinchine, le 25 octobre 1887, et auquel on attribue un volume de 579 mètres cubes et un poids de 2895 tonnes. Mais ces chiffres ont été calculés d'après une empreinte observée dans le sol et que l'uranolithe aurait produite, suppose-t-on, avant de ricocher et d'aller se perdre en pleine mer, à plusieurs centaines de kilomètres de là. Un pareil fait, dont aucun observateur digne de foi n'a été témoin, ne peut être accepté comme authentique.

Malgré l'extrême difficulté qui s'attache à l'observation des chutes de météorites, parce qu'elles surviennent rarement à portée de quelqu'un qui ait assez de connaissances ou tout au moins de sang-froid pour en bien préciser les conditions, on a pu, dans certains cas, se faire une idée de la vitesse que possèdent les bolides et de la zone atmosphérique dans laquelle ils commencent à s'enflammer. C'est ainsi que la hauteur d'apparition de certains bolides a été évaluée à 60 kilomètres et plus. Lors de la chute du 14 mai 1864, la sérénité du ciel et l'heure peu avancée de la nuit (huit heures du soir) ont permis de suivre le globe lumineux, dans sa marche de l'ouest vers l'est, depuis Santander et autres localités de la côte d'Espagne, jusqu'à sa chute finale à Orgueil, dans le Tarn-et-Garonne. Dans ce cas, comme dans celui de météorites qui ont pu être observées en même temps de stations assez éloignées, on a réussi à déterminer des vitesses, habituellement comprises entre 30 et 60 kilomètres par seconde. Le chiffre le plus élevé qui, selon M. Lockyer, ait été obtenu, est celui de 72 kilomètres (météorite de Stannern en Moravie). D'après ce que nous avons dit à propos des étoiles filantes, de tels chiffres suffisent

pour qu'on puisse affirmer le caractère extra-terrestre des bolides.

Une pareille vitesse rend suffisamment compte, non seulement de l'inflammation des météorites, mais de ce qu'on appelle leur explosion, c'est-à-dire leur rupture, causée par l'énorme tension de l'air que les bolides refoulent devant eux. C'est un fait connu que la résistance opposée par l'air au mouvement d'un projectile croît beaucoup plus rapidement que la vitesse de ce dernier. Elle est quatre fois plus grande pour une vitesse double, neuf fois plus grande pour une vitesse triple, et ainsi de suite. Au contact d'un bolide qui arrive de l'espace avec une vitesse au moins planétaire, l'air se condense de telle sorte et avec une telle rapidité qu'il devient incandescent; c'est ainsi, et non par suite du frottement, qu'il arrive à brûler la surface du bolide et à la rendre lumineuse, en même temps qu'il y fait naître par fusion une croûte noire, ressemblant à de l'émail, alors que la pression de l'air agit puissamment sur la surface ramollie de la météorite, en y faisant naître des cavités arrondies ou cupules, que M. Daubrée a d'ailleurs réussi à imiter artificiellement par l'action du tourbillonnement des gaz sur un grain de poudre brûlant dans le vide ou sur un sphéroïde de zinc soumis, dans une éprouvette à poudre, à une décharge capable de produire une pression de mille atmosphères. C'est sur l'avant des bolides que se produisent les cupules; en outre, de ce même côté, l'émail de fusion est beaucoup mieux marqué; on le voit même composé de plusieurs couches qui, parfois, *bavent* en produisant des bourrelets sur la surface d'arrière. Mais si ce criterium suffit souvent pour permettre de dire quelle portion d'une météorite recevait le premier choc de l'air, il peut quelquefois être en défaut, les bolides étant exposés à tourner pendant leur chute.

La pression de l'air ne se borne pas à creuser des cavités dans les météorites. Il arrive un moment où cette pression, devenue comparable à la tension des gaz dégagés par les substances explosibles, est assez forte pour provoquer la rupture par éclatement du bolide. De là les détonations qu'on entend d'ordinaire avant la chute et qui, pour la météorite d'Orgueil, ont retenti jusqu'à 360 kilomètres. De là aussi cette rapide diminution de la pression, qui fait que les aérolithes, en arrivant sur la terre, ont cessé d'être incandescents. Lors de la chute survenue, le 20 mai 1886, à Tysnæs, en Norwège, l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la détonation et la chute a permis de conclure que l'explosion avait dû se produire à une grande hauteur, probablement comprise entre 20 et 30 kilomètres.

Lorsqu'un aérolithe vient de tomber, il est impossible de le tou-

cher, tant il est chaud. Mais si on le casse, on constate que l'intérieur est assez froid pour que le contact en soit insupportable à la main. C'est qu'il s'agit d'un corps ayant longtemps séjourné au sein des espaces planétaires, où l'on sait que règne une température voisine de 150 degrés au-dessous de zéro. Donc si la résistance de l'air a suffi pour déterminer un échauffement capable de provoquer l'incandescence de la surface et la formation d'un enduit fondu, la mauvaise conductibilité de la pierre n'a pas permis que cet échauffement se fit sentir au delà de la pellicule externe.

Comme l'a justement fait remarquer M. Daubrée, le mot d'explosion, appliqué à la rupture avec détonation d'un bolide, risque de faire naître une idée inexacte. Il n'y a pas d'explosion proprement dite, comme dans le cas d'un obus qui éclate. Il y a rupture par suite de l'excessive pression de l'air, produisant, à peu de chose près, le même effet que le choc d'un marteau pilon. C'est pour ce motif que les fragments d'un aérolithe, au lieu d'être projetés dans tous les sens, sont lancés dans une direction unique. Ils peuvent et doivent d'ailleurs s'éparpiller en tombant, vu la hauteur de chute. Mais, en les ramassant, on constate en général que ce sont bien les morceaux d'une météorite unique; leurs surfaces ne manifestent aucun signe de tension interne ni d'échauffement. Ainsi, même pour les chutes qui donnent lieu à une dispersion considérable des fragments, ce n'est pas d'ordinaire une pluie de météorites en poussière qui s'est produite; c'est un bolide unique, dont la rupture a pu provoquer un éparpillement plus ou moins prononcé.

Il est possible d'ailleurs que tous les fragments n'arrivent pas sur le sol. Un grand nombre de bolides, en éclatant, produisent des nuages et des fumées, qui peuvent persister pendant des heures et entraîner ainsi, dans les airs, des portions de matières météoriques qui retomberont plus tard on ne sait où. Si on vient à les recueillir, par exemple sur la neige, on sera exposé à croire à une pluie *directe* de poussière, ce qui serait une erreur.

Le nombre des chutes d'aérolithes bien constatées, et dont on a pu recueillir des échantillons, ne s'élève pas encore à onze cents¹. Il n'est pas démontré qu'aucune région du globe ni qu'aucune époque soit privilégiée sous ce rapport. L'année 1868 paraît avoir été la plus favorisée; on y a compté neuf chutes, dont six en Europe. Cette même partie du monde en a vu trois pendant chacune des années 1863, 1864 et 1866. Si l'on adoptait ce chiffre

¹ Nous tenons ce renseignement de M. Daubrée, qui a enregistré cent chutes nouvelles depuis 1879, époque où il accusait un total d'environ un millier.

de trois comme représentant une moyenne, en tenant compte de ce que l'Europe forme les 16 millièmes de la surface totale du globe, on arriverait (à supposer une répartition uniforme) à cent quatre-vingts météorites par an. Mais il est à présumer que plus des deux tiers des chutes doivent échapper à l'observation, et l'on peut alors, sans crainte d'exagération, porter le nombre annuel à six ou sept cents¹. Même dans ces conditions, l'accroissement que la masse du globe peut recevoir par l'arrivée de ces corps étrangers est absolument négligeable.

La composition des météorites est très variable. Cependant il est un type qui prédomine d'une façon très marquée et que, pour ce motif, M. Daubrée a qualifié de *type commun*; car, sur dix chutes, neuf lui appartiennent. Ce qui le caractérise, c'est que des grenailles de *fer natif*, allié de *nickel* et formant de 8 à 22 pour 100 de la masse, sont disséminées *sporadiquement* au sein d'une gangue pierreuse, où elles jouent un rôle subordonné; aussi M. Daubrée en a-t-il fait le sous-groupe des *oligosidères* (c'est-à-dire *contenant peu de fer*), subdivision de la classe des *sporadosidères* du même auteur. Au fer nickelé s'associent des grains de sulfure de fer d'un jaune de bronze, et souvent aussi des granules noirs de fer chromé. Quant à la partie pierreuse, de teinte grise et assez rude au toucher, elles résultent d'un mélange de deux ou trois silicates de fer et de magnésie; l'un a la composition du *péridot* des basaltes, le plus magnésien de tous les silicates terrestres, les autres se rapportent, soit au *pyroxène* soit à l'*enstatite*, c'est-à-dire à deux minéraux qui abondent parmi les roches éruptives de grande densité.

Cette constitution est très remarquable, car elle rapproche beaucoup les météorites des roches profondes de l'écorce terrestre, de celles qui doivent être très voisines du bain métallique interne, tandis qu'elle les éloigne des roches plus légères, à silicates d'alumine prédominants, telles que les granites et les gneiss, avec lesquels aucun aérolithe n'a jamais offert la moindre analogie. La similitude qui vient d'être signalée devient encore plus frappante, si l'on tient compte des expériences de M. Daubrée; car, en fondant, au sein d'une atmosphère dépourvue d'oxygène, une roche naturelle de péridot, telle que la lherzolite de l'Ariège, on obtient une masse silicatée comme celle des météorites, avec grenailles disséminées de fer nickelé. Pour empêcher l'oxydation pendant l'expérience, on peut employer soit le charbon, soit l'hydrogène. Ainsi, quelle que soit l'origine des aérolithes, ces corps ont dû se former dans une atmosphère réductrice, par solidification d'une pâte tout à fait ana-

¹ Daubrée, *Études synthétiques*, p. 484.

logue à celle qui a engendré les plus lourdes des roches éruptives terrestres. Seulement, il est à remarquer que la densité des roches péridotiques connues ne dépasse pas 3, 5, tandis que celle du type commun des météorites varie de 3, 5 à 3, 8. Si donc on pouvait faire dériver ces dernières de notre terre, il faudrait les emprunter à une couche encore plus dense, et par conséquent plus profonde, que celles qui fournit les laves les plus lourdes de nos volcans. Cette remarque est bonne à retenir et on en verra plus loin l'application.

Tout ce qui ne rentre pas dans le type commun des météorites se répartit entre deux séries, qui s'écartent indéfiniment de ce point de départ, d'un côté par l'augmentation constante, de l'autre par la diminution de l'élément métallique.

Quand la proportion de fer devient prédominante, c'est-à-dire quand ce sont les parties pierreuses, toujours de même nature, qui apparaissent sporadiquement au sein d'une pâte métallique, laquelle fonctionne à leur égard comme une éponge, on a les *syssidères* de M. Daubrée. Par là, on passe aux météorites entièrement métalliques ou *holosidères*. Ce sont les *fers météoriques* proprement dits et, bien que cette classe ait surtout attiré l'attention, à cause de l'intérêt qu'excitait la découverte de fer natif, elle est de beaucoup la plus pauvre. Ainsi en un siècle, l'Europe n'a vu, avec certitude, que deux chutes d'holosidères : celle de 1751, à Braunau, en Bohême, et celle de 1847, à Agram, en Croatie. Les fers météoriques, toujours alliés à du nickel et renfermant un peu de soufre, sont quelquefois assez purs pour pouvoir être immédiatement forgés. L'action des acides y fait naître tout un réseau de cloisonnements rectilignes, qui laissent en saillie un alliage de fer, de nickel et de phosphore et accusent une cristallisation interne.

A l'autre extrémité de la série, et précédées par les *cryptosidères*, où le microscope seul dévoile la présence des grains de fer, dans une pâte de silicates à la fois magnésiens et alumineux, se trouvent les *asidères* ou météorites dépourvues de fer. Celles-là sont extrêmement rares et se réduisent à peu près aux météorites *charbonneuses*, dont les aérolithes d'Orgueil offrent le type; curieuses pierres, où un composé de charbon, d'hydrogène et d'oxygène, qu'on serait tenté de faire dériver de substances organiques, est associé, d'abord à des silicates magnésiens et à des oxydes métalliques; ensuite, ce qui est plus étrange, à des matières salines et déliquescents. Si donc il avait plu le 14 mai 1864, il est possible que, malgré leur croûte vitrifiée, la plupart des pierres tombées à Orgueil se fussent simplement résolues en une masse visqueuse,

comme il en a été quelquefois observé au moment de l'explosion d'un bolide.

A présent que nous sommes suffisamment édifiés sur la composition et le mode d'apparition des météorites, il convient d'aborder le problème de leur origine. La ressemblance de ces corps avec les roches profondes de notre globe doit, tout naturellement, conduire à les considérer comme des fragments de planètes. Mais quelle cause a pu isoler ces fragments? Une hypothèse s'est présentée à quelques esprits : c'est que le sort commun des planètes devait être de s'émietter ainsi en morceaux. Si l'on attribue, à tous les éléments du système solaire, une commune origine, conforme à la conception de la nébuleuse primitive de Laplace, la lune, dérivée de la terre et sensiblement plus petite, doit être dans un état plus avancé d'évolution. Elle n'a pas d'atmosphère, ce qu'on peut expliquer en admettant qu'elle ait absorbé celle qu'elle a pu posséder autrefois. Sa surface s'offre à nos regards avec toutes les apparences d'un développement extrême des phénomènes volcaniques. De plus, elle est sillonnée de traits rectilignes d'une grande longueur, qu'on peut regarder comme de gigantesques crevasses. De là, à supposer que ces fissures marquent le commencement d'une segmentation de notre satellite, dont les parties, de plus en plus divisées, finiraient par se séparer entièrement, il semble qu'il n'y ait qu'un pas et, de fait, ce pas, plusieurs l'ont franchi. Cependant nous ne pouvons nous résoudre à les imiter; car nous ne comprenons bien ni les causes d'une telle désagrégation, ni la raison pour laquelle les fragments, même brisés, d'une planète, cesseraient d'obéir à l'attraction qui doit les retenir les uns contre les autres. Au contraire, on admettrait plus volontiers que des morceaux originaires séparés tendissent à se réunir en un seul tout.

Il en va différemment s'il s'agit d'une explosion, totale ou partielle, avec projection violente. Cette idée n'est d'ailleurs pas nouvelle et il y a longtemps qu'elle a commencé à s'introduire dans la science. Lorsque, au début de ce siècle, les astronomes Piazzi, Olbers et Harding eurent découvert, entre Mars et Jupiter, les quatre premières planètes télescopiques (commencement d'une série qui compte aujourd'hui près de trois cents termes), l'extrême petitesse de ces astres, jointe à l'égalité presque absolue de leurs distances au soleil, fit naître dans l'esprit d'Olbers une hypothèse fort originale pour l'époque. Il supposa que ces astéroïdes n'étaient que des fragments d'une plus grosse planète, qu'une cause extraordinaire aurait fait éclater en différents morceaux. Frappé de cette

idée, le grand mathématicien Lagrange imagina, en 1812, de l'appliquer à la genèse des comètes. Il chercha quelle devrait être la force d'explosion nécessaire pour briser une planète, de manière qu'un de ses morceaux pût devenir comète, c'est-à-dire parcourir, d'un mouvement direct ou rétrograde (autrement dit dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse), une ellipse très allongée ou une parabole. Il faut pour cela, tout d'abord, que le morceau détaché puisse être affranchi de l'attraction de la planète à laquelle il appartenait. Quand un projectile est lancé par un canon, suivant la direction de la verticale, il ne tarde pas à être arrêté dans son mouvement; d'abord par la résistance de l'air, qu'il est obligé de refouler devant lui; ensuite et surtout par l'action de la pesanteur, qui agit à chaque instant en sens inverse de la vitesse acquise. Cette dernière diminue donc d'une façon continue. Quand elle est devenue nulle, le projectile s'arrête et, dès ce moment, il n'obéit plus qu'à la gravité, qui le fait retomber sur le sol, où il revient avec une vitesse uniquement déterminée par la hauteur de chute. Mais, d'une part, la résistance de l'air est surtout efficace dans les couches inférieures et, comme l'atmosphère se raréfie sensiblement à mesure qu'on s'élève, un boulet qui aurait été lancé à une très grande hauteur aurait moins à compter avec cet élément. D'un autre côté, la pesanteur, c'est-à-dire l'attraction exercée par un astre quelconque, diminue à mesure qu'on s'en éloigne; elle devient quatre fois plus faible, par exemple, quand la distance est deux fois plus forte. On conçoit donc sans peine qu'il soit, *théoriquement* au moins, possible d'imaginer une vitesse initiale assez grande pour permettre à un projectile de surmonter toutes les causes de retard, ainsi progressivement affaiblies. S'il y parvient, ce projectile pourra arriver en un point tel, que l'attraction de la planète qui l'a lancé s'y trouve inférieure en valeur à celle du soleil, pour lequel la grandeur de la masse compense celle de la distance. De même, entre la lune et la terre, il existe, pour toute direction donnée, ce qu'on appelle un *point neutre*, c'est-à-dire tel que, si un projectile lancé de la lune, par exemple, le dépassait, il cesserait d'appartenir à notre satellite pour tomber sous l'action de la terre. Si le projectile atteignait ce point sans vitesse, c'est-à-dire comme à l'extrême limite de ses forces, l'attraction du globe, dont il dépend désormais, le ferait tomber directement sur la surface de celui-ci. Mais si, en dépassant le point neutre, le fragment lancé conservait encore une certaine vitesse et que cette vitesse ne fût pas dirigée vers la terre, il se passerait ce que nous avons déjà dit à propos des étoiles filantes et des comètes. Le projectile, devenu un petit satellite de la terre, décrirait désor-

mais autour d'elle une courbe, dont la forme dépendrait de la grandeur et de la direction de la vitesse qu'il possédait à son entrée dans la sphère d'action de notre planète.

En s'inspirant de ces considérations, Lagrange a établi des formules générales pour le cas d'une planète quelconque. Il en a fait ensuite l'application à la terre, en supposant une explosion capable de détacher, de cette dernière, un morceau égal à sa millième partie, et de le lancer avec une vitesse suffisante pour en faire une comète à trajectoire parabolique.

M. Faye a montré récemment que l'idée de Lagrange était inapplicable aux comètes, et cela par une raison péremptoire de mécanique céleste. Cette impérieuse doctrine, avec laquelle il n'est pas d'accommodements, exige, de toute nécessité, qu'un morceau détaché d'une planète repasse, à chacune de ses révolutions, par l'endroit même où il est devenu indépendant. Si donc les comètes s'étaient formées comme l'admettait Lagrange, toute orbite cométaire devrait rencontrer au moins une orbite planétaire, à savoir celle de la planète dont on peut supposer que l'astre est originaire. Tel n'est pas le cas, ainsi que l'a établi M. Faye, lequel, pour donner à sa démonstration une force encore plus grande, a choisi exprès, parmi les comètes, celles dont les trajectoires sont disposées de manière à rendre le moins vraisemblable une déformation ultérieure de l'orbite primitive. De plus, ce qu'on sait de la minime densité des comètes paraît tout à fait exclusif d'une origine planétaire.

Mais il en est autrement des météorites. Leur constitution, avons-nous dit, est celle des roches profondes de notre globe et, puisqu'elles tombent sur la terre, c'est que leur trajectoire rencontre au moins l'orbite terrestre. En principe donc, l'hypothèse de Lagrange peut leur être appliquée. Il reste à voir si les formules posées par l'illustre géomètre s'accordent, dans ce cas particulier, avec les circonstances des chutes. C'est à cette recherche que s'est livré le P. Carbonnelle, et voici, en quelques mots, le résultat de son investigation. Nos lecteurs voudront bien nous excuser si ce résumé leur semble quelque peu ardu. Entre le danger de rebuter la plupart d'entre eux, et la crainte de faire perdre à quelques intrépides le bénéfice d'une démonstration aussi remarquable, il nous a semblé que nous ne devions pas hésiter et nous avons choisi bravement le parti le plus périlleux.

Les formules de Lagrange font connaître la vitesse que l'explosion doit imprimer à une masse planétaire pour lui faire décrire, dans un plan quelconque, une orbite elliptique ou parabolique. Les conditions varient beaucoup suivant que cette orbite est plus ou moins inclinée sur celle de la planète-mère et suivant que la

moindre distance au soleil du nouveau projectile (ce que les astronomes appellent la distance *périhélie*) reste égale ou devient inférieure à celle de la planète elle-même. En traduisant les formules en chiffres pour le cas où l'explosion se produirait sur notre terre, le P. Carbonnelle s'est assuré, par exemple, que, pour circuler autour du soleil dans le même plan que la terre (c'est-à-dire dans ce qu'on appelle le plan de l'écliptique), et à la même distance de l'astre central que notre globe, une météorite, issue de ce dernier, devrait recevoir de l'explosion une vitesse de *douze kilomètres et demi* par seconde; tandis qu'une vitesse de *cinquante-deux kilomètres* serait nécessaire pour une trajectoire à angle droit sur l'écliptique; s'il s'agissait de permettre un mouvement *rétrograde*, c'est-à-dire de sens opposé à celui de la translation terrestre, la vitesse d'explosion devrait varier entre *soixante et soixante-douze kilomètres* par seconde. Si la météorite devait circuler à une distance du soleil moitié moindre, il faudrait 38 kilomètres au lieu de 12 et demi; mais le chiffre de 52 resterait invariable et 72 se changerait en 63.

Ces chiffres sont énormes; même le plus faible d'entre eux, celui de 12 kilomètres, a de quoi effrayer l'imagination, car il correspond à un projectile qui, lancé du niveau de la mer, atteindrait *en un tiers de seconde* environ le sommet du Mont-Blanc. Il y a deux ou trois ans à peine, aucune arme à feu ne pouvait imprimer, à une balle ou à un boulet, une vitesse initiale supérieure à 600 mètres par seconde, c'est-à-dire *vingt fois plus petite* que le moindre des chiffres cités plus haut. Aussi est-on pleinement autorisé à admettre que la probabilité d'explosions aussi violentes diminue rapidement à mesure que leur intensité augmente; de telle sorte que les plus faibles doivent seules être considérées comme réalisables. On peut, par exemple, écarter comme inadmissibles toutes les solutions qui exigeraient une vitesse initiale supérieure à 30 kilomètres. Si l'on admet ce principe, on reconnaît, à l'aide du tableau dressé par le P. Carbonnelle, que le mouvement dit *rétrograde* a beaucoup moins de chances de se produire que le mouvement direct. On conclut des mêmes calculs que l'orbite d'une météorite qui aurait été détachée par explosion de la terre, peut difficilement être inclinée sur l'écliptique d'un angle supérieur à 30 degrés, et difficilement aussi se rapprocher du soleil plus près que la moitié de la distance de la terre à cet astre.

Quant aux météorites que pourraient lancer par explosion les autres planètes de notre système, il est également possible de prévoir les conditions générales de leur mouvement. Ces conditions sont telles que, d'après M. Robert Ball, astronome royal d'Irlande,

il faudrait qu'une planète lançât au moins *cinquante mille* projectiles, pour qu'un seul d'entre eux eût chance de rencontrer l'orbite terrestre. Enfin le P. Carbonnelle démontre aussi que l'arrivée, sur notre terre, d'un projectile solaire, est chose encore moins probable.

Cela étant, adressons-nous aux météorites elles-mêmes, pour savoir si leurs trajectoires concordent avec les exigences précédemment formulées. Ce n'est pas chose facile de déterminer ces trajectoires; car il ne s'agit pas là d'un phénomène qu'on puisse tranquillement contempler d'un observatoire. Une chute a généralement très peu de témoins, bien souvent illettrés; elle se produit avec la rapidité de l'éclair et il faut quelque présence d'esprit pour en pouvoir définir les principales circonstances. Souvent celui qui veut les résumer devra choisir entre des témoignages plus ou moins discordants. Aussi le travail auquel s'est livré à ce sujet M. Newton peut-il passer à tous égards pour une œuvre considérable. Le savant américain a d'abord rassemblé tous les documents aujourd'hui publiés sur la matière. Écartant, pour plus de sûreté, les chutes dont il n'a pas été conservé d'échantillons, ainsi que celles qui, n'ayant pas eu de témoins, n'ont pu être conclues que de la découverte d'aérolithes gisant sur le sol, il a gardé seulement *deux cent soixante-cinq* apparitions authentiques de météorites. Puis, parmi celles-là, il a opéré un nouveau triage, ne conservant dans un premier lot que les *cent seize* bolides pour lesquels les documents indiquaient à la fois le jour et l'heure des chutes, ainsi que la direction suivie dans l'atmosphère. En effet, cette direction, qui est une direction relative, ne peut mener à la connaissance de la direction vraie que si on définit l'heure, c'est-à-dire la position de l'atmosphère au moment considéré. Pour ce motif, M. Newton a fait un second lot de *quatre-vingt-quatorze* météores, pour lesquels le jour et l'heure de l'apparition étaient seuls connus; car si ces indications laissent subsister une grande indécision, du moins on peut exclure toutes les directions qui, au moment donné, étaient sous l'horizon de l'observateur.

Nous venons de dire que la direction déterminée pour une météorite était une direction relative. Cela résulte du mouvement de la terre, qui se combine avec celui du bolide. Pour un observateur placé à l'endroit même de la chute, le projectile paraît venir d'un certain point de l'espace céleste. Si, par analogie avec ce que nous avons fait pour les étoiles filantes, nous donnons à ce point le nom de *radiant*, ce sera un radiant relatif; mais il est évident qu'il sera facile d'en déduire le radiant absolu, autrement dit la position du point de la sphère céleste par lequel va passer la direc-

tion du mouvement vrai. C'est ce qu'a fait M. Newton et il a pu, de cette manière, construire une carte qui, jointe aux dates et heures des apparitions, renferme tous les éléments du mouvement des 116 météorites du premier groupe ¹.

Cette carte, dont le P. Carbonnelle a publié une reproduction dans son article de la *Revue des questions scientifiques*, est éminemment instructive pour ceux qui sont en état de la lire. C'est une mappemonde céleste, divisée, comme toutes les mappemondes, en deux hémisphères. Or il est une circonstance qui saute aux yeux dès la première inspection. D'abord, l'un des deux hémisphères est presque entièrement vide de toute indication, tous les radiants ou à peu près (109 sur 116) étant concentrés dans l'autre. De plus, dans ce dernier, on observe une condensation de la presque totalité des radiants absolus autour d'un même point. Il est évident qu'une telle disposition, mise en évidence par des chutes tout à fait indépendantes les unes des autres, ne saurait être l'effet du hasard, et qu'elle est la traduction graphique d'une loi naturelle. Quelle est cette loi? C'est à la géométrie et à la mécanique de le dire. En y faisant appel, le P. Carbonnelle a prouvé, par une discussion serrée, véritable modèle de science profonde et de sagacité, d'abord qu'aucune des 116 météorites ne peut provenir du soleil; ensuite qu'il n'en est pas une seule qui puisse être originaire de Jupiter, de Saturne, d'Uranus ou de Neptune; enfin, qu'il n'y en a que cinq ou six qu'il ne soit pas *géométriquement impossible* d'attribuer soit à Mars, soit à Vénus, soit à Mercure. Au contraire, rien ne s'oppose à ce que l'astre, ayant produit par explosion les météorites, soit la terre ou, plus exactement, le système, indivisible à cette occasion, de la terre et de son satellite, la lune. Bien mieux, cette conséquence devient obligatoire, si l'on discute la forme des 116 orbites météoritiques; car on trouve que 103 d'entre elles sont comprises entre la terre et la moitié de la distance de celle-ci au soleil; que plus des deux tiers des trajectoires ont, sur l'écliptique, une inclination inférieure à 35 degrés; enfin, que la plupart sont parcourues dans le sens direct. Or ce sont là, précisément, les conditions que le P. Carbonnelle avait déduites des formules de Lagrange, pour le cas où les météorites auraient pris naissance par explosion sur la terre.!

Voilà, certes, une conséquence intéressante! D'autant plus curieuse qu'elle a échappé à l'auteur même de la carte, à M. Newton; et cela, faute d'avoir songé à combiner les résultats de ses obser-

¹ Une carte semblable a été dressée pour le second groupe de 94; elle confirme, autant qu'on peut le souhaiter, les indications de la première.

uations avec le calcul analytique de Lagrange. En effet, M. Newton est de ceux qui assimilent les météorites aux étoiles filantes. Comme ces dernières, pour l'astronome américain, ce seraient des « morceaux de comètes », venant des lointaines régions ultraplanétaires.

Mais, comme le fait justement observer le P. Carbonnelle, s'il en était ainsi, les météorites devraient, comme les étoiles filantes, nous venir de tous les points de l'espace. Dès lors les lois de Coulvier-Gravier leur seraient applicables, auquel cas on peut vérifier qu'il en résulterait une distribution *presque exactement inverse* de celle qu'accuse la carte même de M. Newton. Si ce résultat n'a pas été explicitement vu par l'astronome de New-Haven, il a été tout au moins pressenti; car M. Newton a eu soin d'établir une habile distinction entre les comètes périodiques et les autres; c'est des premières seules qu'il rapproche les météorites, sans pouvoir indiquer, d'ailleurs, la cause inconnue qui aurait opéré ce rapprochement, alors que toutes les étoiles filantes restaient avec les comètes non périodiques (ce qui n'est pas le cas, nous le savons déjà).

Sur ce terrain, nous allons encore rencontrer la solide argumentation du savant jésuite belge. D'abord il démontrera qu'aucune des grosses planètes ne peut avoir capturé les météorites que la terre rencontre sur son chemin. Ensuite, il fera valoir une curieuse remarque, déjà formulée, dans une conférence publique, par le docteur Hans Reusch, de Christiania. Souvent des chutes de météorites ont lieu à la même date pendant plusieurs années consécutives; en outre, il est d'autres dates qui semblent correspondre à des passages périodiques. Par exemple, le 13 octobre, on a observé des aérolithes dans les années 1787, 1819, 1838, 1852, 1872, années dont les intervalles sont à peu près exactement divisibles par six et demi. Dans le premier cas, il y aurait une sorte de courant filiforme, qui mettrait plusieurs années à passer. Dans le second, ce serait un groupe de météorites, dont la révolution autour du soleil se ferait en six ans et demi. Or il n'est guère probable que des météorites capturées séparément puissent suivre la même trajectoire. De tels faits fourniraient donc un argument très fort contre l'hypothèse de M. Newton.

Ainsi bien des raisons se réunissent pour combattre l'assimilation des météorites aux étoiles filantes. C'est pourquoi, sans aller jusqu'à dire qu'une question aussi délicate soit d'ores et déjà tranchée, nous ne dissimulerons pas nos préférences pour le système du P. Carbonnelle. L'un de ses grands avantages, à nos yeux, est de s'accorder, mieux que tout autre, avec les probabilités géologiques.

La composition des météorites révèle des corps identiques avec ceux qui doivent exister à la base de l'écorce terrestre et, très vraisemblablement aussi, dans l'intérieur de la lune. Si nos volcans étaient sujets à des explosions encore plus violentes que celles qu'il nous a été donné d'observer, ce ne sont pas seulement des laves silicatées qu'ils rejetteraient, c'est-à-dire des composés de silicium, de fer, de magnésium et d'alumine, quelques-uns tout à fait semblables à ceux de la partie pierreuse des météorites. On y trouverait aussi du fer natif; car c'est le métal qui certainement domine dans le bain liquide interne, dont l'oxydation et la scorification ont formé tous les silicates de l'écorce; ce fer, dont quelques parcelles ont déjà réussi à arriver au jour avec les laves; témoins les célèbres blocs découverts par Nordenskjöld dans le basalte d'Ovifak en Groënland, et qu'on s'est obstiné à considérer comme des aérolithes, jusqu'au jour où il a été prouvé qu'ils étaient venus à la surface avec le basalte, qui en renferme de nombreux fragments disséminés. Quant au nickel, il aurait bien des chances d'accompagner le fer natif. Déjà beaucoup de serpentines, qui ne sont autres que des roches péridotiques altérées, se montrent sensiblement nickelifères, et, tout récemment, on a réussi à découvrir, dans une serpentine de la Nouvelle-Zélande, des grenailles d'un alliage naturel de fer et de nickel.

Dès lors, il est permis d'affirmer que les projectiles issus de la base même des volcans auraient toute chance d'être identiques avec la moyenne des météorites du type commun.

Mais il ne suffit pas que cette similitude de composition soit acquise. Il faut encore prouver que la force d'explosion, nécessaire pour affranchir les projectiles de l'attraction terrestre, ne dépasse pas ce qu'il est raisonnablement possible d'admettre. Pour éclaircir cette question, adressons-nous d'abord à l'expérience. Pendant longtemps, la plus grande vitesse qu'un projectile ait pu recevoir d'une arme à feu a été de 400 à 425 mètres par seconde. Les perfectionnements apportés à la fabrication et à l'emploi des agents explosifs ont d'abord porté ce chiffre à 600, puis à 800, même à 900 mètres. Enfin tout récemment, l'artillerie a réussi à obtenir, à Bourges, des vitesses initiales de *onze à treize cents mètres*. Voilà donc le kilomètre dépassé, et ce n'est assurément point le dernier pas dans cette voie. Il est à remarquer que ces résultats dépendent, à la fois, du mode d'emploi de l'agent explosif et de la longueur de la bouche à feu.

Cela posé, réfléchissons qu'un volcan est une cheminée pratiquée à travers une écorce, dont l'épaisseur se chiffre par plusieurs dizaines de kilomètres. Sans doute l'état des parois n'a rien qui

ressemble à l'âme lisse d'un obusier ; mais quelle longueur incomparable que celle de cette bouche à feu naturelle ! En même temps, quand on songe à la masse des gaz que le noyau liquide doit encore retenir en dissolution, quand on réfléchit à la force élastique que ces gaz peuvent atteindre à certains moments, au fond de la cheminée, obstruée par un culot de lave solide, reste d'une précédente éruption, qui donc oserait leur marchander la puissance nécessaire pour faire, en définitive, moins de *dix fois* la besogne que font déjà les canons de nos artilleurs ? Car c'est de cela seulement qu'il s'agit. Nous avons vu qu'une explosion de 12 kilomètres de vitesse initiale suffirait pour un aérolithe destiné à suivre la même orbite que la terre. Est-ce donc un résultat si exorbitant ? N'avons-nous pas déjà vu se produire des explosions volcaniques d'intensité supérieure à celle des expériences de Bourges ? Quand le Cotopaxi, par exemple, ou les volcans de Java, lancent dans les airs une colonne de poussière de *treize kilomètres* de hauteur et cela suivant la verticale, avec une force telle que la colonne se maintient droite sous l'effort des plus violents ouragans, on peut croire que la force élastique développée raccourcit singulièrement la distance entre le chiffre de 1100 mètres et celui de 12 kilomètres. D'ailleurs la géologie est là qui, dans les anciens remparts cratériformes de beaucoup de volcans, tels que la Somma au Vésuve et la célèbre Caldeira de Palma, aux Canaries, nous fournit la preuve irrécusable d'explosions bien plus puissantes qu'aucune de celles dont l'homme ait jamais été le témoin. Aussi nous paraît-il légitime de conclure qu'une vitesse comme celle qu'exige la théorie n'aurait rien, à titre exceptionnel, qui fût hors de comparaison avec ce que l'expérience autorise à admettre.

Cependant, à vrai dire, si cette vitesse est réalisable, il est peu probable qu'elle suffise à produire le résultat cherché. En effet, nous voyons les bolides éclater, par suite de la résistance de l'air, lorsqu'ils pénètrent dans notre atmosphère ; et l'observation nous enseigne que le phénomène se produit à une grande distance de la surface, distance d'environ 30 kilomètres. Or, à cette hauteur, l'air est infiniment raréfié, puisqu'il cesse déjà d'être respirable entre 7 et 8000 mètres. Si donc, avec une atmosphère de très faible densité, un bolide animé d'une vitesse de 30 à 40 kilomètres est brisé par la résistance de l'air, on ne peut guère espérer qu'il n'en soit pas de même, à plus forte raison, d'un projectile lancé, avec une vitesse semblable, par un volcan terrestre et qui serait obligé, tout d'abord, de traverser les couches les plus denses de l'enveloppe gazeuse de notre sphéroïde.

Mais si, pour ce motif, il devait nous être interdit de recourir aux

volcans terrestres, nous garderions, à notre disposition, la ressource encore plus sûre des volcans lunaires. Les instruments d'optique nous apprennent que la surface de notre satellite est hérissée de cavités cratériformes, lesquelles (à moins que les analogies ne soient bien trompeuses) accusent l'existence de volcans, en nombre bien plus grand et sur une échelle incomparablement plus considérable que sur notre terre. En mesurant, d'après les ombres projetées, les hauteurs des bourrelets volcaniques circulaires, on a trouvé des chiffres qui représentent une fraction du rayon lunaire, beaucoup plus grande que la fraction du rayon terrestre qui exprime la hauteur de nos plus grandes montagnes. D'après les mesures de Baer et Madler, il y aurait, sur la lune, au moins vingt-deux montagnes dont la hauteur absolue dépasserait celle du Mont-Blanc. Or, le rayon de notre satellite étant seulement les *trois onzièmes* de celui de la terre, une montagne de 7600 mètres, comme il en existe sur la lune, équivaut à ce que serait, ici-bas, une cime de 28 000 mètres, c'est-à-dire plus de trois fois la hauteur du pic le plus élevé de l'Himalaya. En outre, les plus grands cratères terrestres (et encore les cratères d'explosion, et non les cratères actifs, au fond occupé par la lave) ne dépassent pas de 4 à 6 kilomètres de diamètre, tandis que les montagnes circulaires de la lune peuvent avoir 87 kilomètres, comme Archimède, et 91 kilomètres, comme Tycho. Supposer que l'intensité des explosions puisse être proportionnelle au diamètre des appareils volcaniques n'a rien en soi d'exorbitant. Dans ce cas, la force déployée sur la lune pourrait être, au moins, vingt fois égale à ce qu'elle est sur la terre. Réfléchissons, en outre, que la lune n'a pas d'atmosphère et qu'ainsi les projectiles qu'elle a pu rejeter n'ont pas eu à compter avec la résistance de l'air, cause si puissante d'affaiblissement pour les vitesses.

Cette dernière considération a, dans l'espèce, une grande valeur, car, tandis que la charge de poudre d'un canon est forcément limitée, la provision des gaz qui peuvent s'échapper par une bouche volcanique est telle que, pendant tout le temps que le projectile parcourt la cheminée éruptive, il est dans les conditions d'un mobile soumis à l'action d'une force constante. Dans ce cas, il n'y a pas seulement production d'une grande vitesse initiale; il y a *accélération* continue pendant la traversée. Cet avantage, nous venons de le dire, serait illusoire sur la terre, à cause de la résistance de l'air, qui croît rapidement avec la vitesse du projectile et qui le ferait, au delà d'une certaine limite, éclater comme une météorite. Mais il en est tout autrement sur la lune et, de la sorte, il n'est en aucune façon téméraire d'admettre que le chiffre de 12,

et même de 16 kilomètres, puisse être dépassé¹. Mais il y a mieux; ces chiffres, nécessaires s'il s'agissait de la terre, ne le sont plus pour la lune. Car la faible masse de notre satellite fait que la pesanteur y est *six fois moindre que sur notre globe*. Aussi a-t-on calculé² que, pour dépasser simplement le point neutre, c'est-à-dire le point où les attractions de la terre et de la lune se feraient mutuellement équilibre, il suffirait qu'un corps fût projeté de la lune avec une vitesse de 2270 mètres par seconde. Sans doute, ce chiffre ne suffirait pas pour lancer le projectile sur une orbite elliptique, encore moins sur une parabole; mais il suffirait pour amener le fragment lunaire à la surface de la terre. Or, il y a quatre ans, quand M. Daubrée donnait cette indication, il avait le droit d'ajouter, comme argument contre la vraisemblance d'une telle explosion, que cela correspondait à *cing fois* la vitesse d'un boulet de canon. Aujourd'hui, c'est à peine *deux fois* qu'il faudrait dire, et dès lors une hypothèse qui pouvait sembler peu admissible à cette époque devient, à l'heure où nous écrivons, extrêmement probable.

Aussi, sans prétendre rien affirmer, ce qui serait, de notre part, d'une témérité sans égale, nous croyons que la physique, l'astronomie et la géologie se réunissent pour nous autoriser à voir, dans les anciennes explosions des volcans lunaires, la source des météorites que la terre parvient de temps à autre à capturer. Ajoutons qu'en les recevant la planète terrestre ne fait que rentrer dans une partie de son bien: car, selon toute apparence, on doit voir, dans notre satellite, un fragment de la masse primitive du globe, détaché de celui-ci à l'origine du mouvement de condensation qui, d'une matière originairement gazeuse, a fini par faire une planète.

La manière de voir que nous venons d'exposer a pour elle, d'abord les probabilités géologiques; ensuite, au point de vue astronomique, l'autorité du P. Carbonnelle, derrière laquelle il nous plaît particulièrement de nous abriter. Nous ne devons pas dissimuler, néanmoins, que nombre d'astronomes et de physiciens distingués professent une opinion différente, et admettent l'identité des aérolithes avec les étoiles filantes. Nous avons déjà dit que telle était la manière de voir de M. Newton. C'est aussi celle de M. Lockyer, l'éminent physicien anglais, celui qui partage avec notre compatriote M. Janssen la gloire d'avoir reconnu la composition de l'at-

¹ Cette considération nous a été suggérée par notre camarade et ami le colonel Sébert, si compétent en matière d'artillerie.

² Daubrée, *Les Météorites*, etc. (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1885)

mosphère lumineuse du soleil. Ainsi que nous l'avons rappelé dans la première partie de cette étude, M. Lockyer a constaté, au moyen du spectroscope, la remarquable analogie que présentent les lumières des météores, celles des comètes, enfin celles de la plupart des nébuleuses et des étoiles fixes, avec la flamme développée par l'incandescence artificielle des aérolithes. Et alors, séduit par la simplicité de l'hypothèse, il a admis, non seulement que les météorites, identiques avec les étoiles filantes, résultaient de l'éparpillement de comètes capturées, mais que les mêmes corpuscules, se rencontrant et se choquant en masses nombreuses, suffiraient, par la chaleur que ce contact engendrerait, à constituer tous les astres qui sont lumineux par eux-mêmes.

En présence de pareilles autorités, il peut sembler téméraire, quand on n'est ni astronome ni physicien, d'élever le drapeau d'une doctrine dissidente. Toutefois on voudra bien observer, à notre décharge, que la discussion soulevée par le P. Carbonnelle date de quelques jours à peine et, jusqu'à ce qu'elle ait subi l'épreuve de la critique, il nous est permis d'espérer que l'analyse du savant Jésuite est destinée à faire grande impression sur les hommes du métier. En outre, il est une raison, à la fois physique et philosophique, qui suffit à nous rendre hostile à l'idée d'un lien de nature entre les étoiles filantes et les aérolithes. Lorsque deux phénomènes sont du même ordre et de même essence, il est impossible que leurs manifestations soient indépendantes. Elles peuvent n'être pas rigoureusement proportionnelles les unes aux autres; mais le retour des unes ne peut pas manquer d'augmenter la chance des autres. Si les aérolithes sont, comme les météores lumineux des hautes régions de l'atmosphère, des fragments éparpillés de comètes, et que l'attraction terrestre les ait ensuite détournés de leur trajectoire, en les obligeant à tomber sur notre terre, il est inadmissible que le passage des grands essaims d'étoiles filantes ne soit pas signalé par des chutes plus abondantes d'aérolithes. Quand, à certaines heures, au moment de la traversée de l'essaim des Andromédides, par exemple, il passe, en vue d'un seul observatoire, jusqu'à cent mille météores, comment se pourrait-il que pas un seul d'entre eux ne fût capturé par la terre, dont 100 kilomètres à peine le séparent et qu'une coïncidence quelconque ne se révélât pas entre ces apparitions exceptionnelles et les chutes de bolides? Il y aurait là, selon nous, un véritable défi jeté à toute probabilité!

Pourtant, que nous enseigne l'expérience? Il y a six essaims de météores qui, par leur importance, dépassent tous les autres, ce sont ceux du 13 novembre (Léonides), du 10 août (Perséides), du 20 avril (Lyrides), du 27 novembre (Andromédides), du 2 jan-

vier (Quadrantides), enfin du 1^{er} mai (Alpha-Aquariades). S'il y a identité entre les étoiles filantes et les aérolithes, c'est aux dates qui viennent d'être indiquées que doivent correspondre les chutes les plus fréquentes.

Consultons maintenant le catalogue que vient de publier, cette année même, le docteur Ferruccio Rizzatti ¹. Sept cent vingt-quatre chutes y sont mentionnées, dont les dates s'échelonnent depuis 1478 avant Jésus-Christ jusqu'en 1888. Sur ce nombre, il en est 375 pour lesquelles on connaît exactement le jour de la chute, tandis que, pour 45 autres, on connaît au moins le mois où elle a eu lieu. En faisant le résumé de cette importante partie du catalogue, nous trouvons les résultats suivants : d'abord, sur les 365 jours de l'année, il y en a au moins 225, c'est-à-dire près des deux tiers, où des chutes ont été observées, ce qui va déjà très mal avec une localisation du phénomène au voisinage des rencontres d'essaims. De plus, les jours particulièrement favorisés sont : le 17 mai (*sept* chutes), le 15 février (*six*), les 19 et 28 mai ², 13 octobre (*cinq*), les 12 mai, 12 et 16 juin, 4 et 8 juillet, 5 août, 10 septembre et 29 octobre (*quatre*). *Pas une seule de ces dates ne coïncide avec le passage de l'un des six grands essaims.* Pour commencer à trouver une ombre de coïncidence, il faut descendre dans la catégorie des jours caractérisés par trois chutes. Là, sur 21 cas de ce genre, on rencontrera enfin la date du 10 août, celle de l'essaim des Perséides, justement l'un des moins riches parmi les grands passages. Enfin la date du 27 novembre, celle des Andromédides, n'est représentée que par deux chutes, *l'une et l'autre antérieures* à 1872, c'est-à-dire à l'éparpillement définitif de la comète d'où dérive ce magnifique essaim. Ainsi non seulement, les passages d'étoiles filantes n'amènent pas de chutes de bolides, mais la fréquente répétition de ces dernières se produit à des dates qui ne sont pas celles des essaims. En outre, tandis qu'on voit plus d'étoiles filantes de juillet à janvier que de janvier à juillet, on compte, au contraire, 205 chutes de météorites dans le premier intervalle contre 215 dans le second. Il est donc permis de dire qu'au lieu d'un accord quelconque, il y a contradiction et opposition entre les deux phénomènes. Une pareille constatation vaut, à nos yeux, tous les arguments du monde, et on nous permettra de dire qu'il faut une rare bonne volonté pour persister à identifier deux ordres de faits qui semblent prendre autant de soin de s'exclure l'un l'autre.

¹ *Catalogo cronologico ragionato dei meteoriti*, Faenza, 1889.

² Le mois de mai paraît avoir une supériorité marquée sur tous les autres. On y a enregistré avec certitude plus de 51 chutes.

D'ailleurs, et sans vouloir en aucune façon manquer au respect que nous inspirent des hommes considérables par le rang qu'ils occupent dans la science, il n'est pas défendu, croyons-nous, de se mettre en garde contre la tentation, après tout bien naturelle, à laquelle ils pourraient céder, de grossir outre mesure le rôle des phénomènes à l'étude desquels ils se sont consacrés tout entiers. Les météorites semblent se prêter particulièrement à ce genre d'exagération. Déjà nous avons parlé des masses de fer natif d'Ovifak, qu'on a longtemps persisté à regarder comme des aéroolithes, même après que leur intercalation dans le basalte eut été mise hors de doute. On ne reculait pas alors devant l'hypothèse que, sur ce point du globe, une chute exceptionnelle de fer natif aurait justement coïncidé, par un merveilleux hasard, avec la sortie d'une lave en fusion! C'est aussi à la même époque que l'illustre voyageur Nordenskjöld, l'auteur de la découverte d'Ovifak, essayant de traverser le champ de glaces du Groënland, y recueillait des poussières attirables à l'aimant, dans lesquelles il voulait voir une poudre d'aérolithes, communément dispersée à cet état sur l'*inlandsis* et préservée par la glace du danger de se confondre avec les poussières du sol. Un peu plus tard, quand le navire anglais le *Challenger* exécuta, à travers l'Atlantique et le Pacifique, ces mémorables campagnes qui ont tant agrandi le domaine de nos connaissances, la sonde ramena, du lit des océans, par des profondeurs de 5000 mètres et plus, de gros rognons d'un oxyde de fer et de manganèse, accumulé en concrétions brunes autour de dents de squales ou de caisses tympaniques de baleines. A ces rognons étaient associés, parfois, de petits globules parfaitement sphériques de fer nickelé, entouré d'oxydure de fer, et gros comme des têtes d'épingles. On crut devoir en faire des météorites, tombées à l'état de poussières et dont les grains auraient ainsi gagné le fond des mers en s'oxydant. Et si quelques coups de sonde, donnés çà et là, à travers de tels abîmes, avaient suffi pour révéler quelques-unes de ces gouttelettes, combien d'autres ne devaient pas tapisser le lit des océans, accusant l'abondance des pluies de météores infinitésimaux?

Affirmer que ces interprétations soient sans fondement serait assurément excessif. Du moins avouons-nous qu'il nous est bien difficile d'y souscrire et de considérer la terre comme envahie, à tout instant, par des poussières météoriques invisibles. Qu'un bolide, en éclatant, se sépare en une infinité de fragments, cela se conçoit sans peine, quoique le fait n'arrive pas toujours. Mais que de pareilles poussières puissent partout flotter librement dans les espaces; qu'elles nous enveloppent de tous côtés et viennent,

en quelque sorte, saupoudrer notre globe, où la neige seule révélerait la part destinée à la terre ferme, tandis que celle de l'Océan se répandrait en globules sur le fond des abîmes, voilà ce qui nous paraît plus difficile à admettre. Ne serait-ce pas un peu l'effet du mirage que nous signalions tout à l'heure, et qui tend à grossir, aux yeux de chacun, l'objet habituel de ses préoccupations?

Aimez-vous la muscade? On en a mis partout,

disait le convive de Boileau. Il y a des écoles scientifiques dont on pourrait dire qu'elles mettent des météorites partout. A les entendre, ce sont ces corpuscules qui, par leur choc mutuel, engendrent la chaleur et la lumière de la plupart des étoiles, comme ils ont engendré le soleil, comme ils font aussi pour les comètes. Sans doute la minime densité de ces derniers astres est bien un obstacle à l'hypothèse. Mais qu'à cela ne tienne! Voici M. Georges Darwin, le fils du célèbre naturaliste, qui appelle le calcul intégral à la rescousse et, grâce à la complaisance de ce merveilleux instrument, il prétend faire voir que des météorites, fussent-elles espacées de centaines de kilomètres, peuvent, en s'entrechoquant, même tout simplement en se frottant les unes contre les autres, réaliser quelque chose d'analogue avec ce qu'exige théoriquement la constitution d'un gaz lumineux. L'identité du vide avec le plein prouvée à l'aide des mathématiques! N'y a-t-il pas de quoi réjouir Hegel dans sa tombe? En vain ferez-vous observer que, s'il en était ainsi, les comètes seraient lumineuses par elles-mêmes, ce qui n'est pas le cas. Nous ne les apercevons que quand elles se rapprochent suffisamment du soleil et, selon M. Cornu, leur spectre est alors très semblable à celui de corps électrisés. Mais n'importe! Le siècle de l'école est fait. Il est si commode de n'avoir, dans tout l'univers, qu'une seule espèce de corps, tournant indéfiniment dans le même cercle!

Pour nous, malgré son apparente simplicité, ce *spectre des météorites*, qui se dresse en face de tous les problèmes cosmiques, prétendant leur apporter à tous une commune solution, n'a rien qui nous séduise. Jusqu'à nouvel ordre, au moins, il nous paraît sage de regarder le phénomène des uranolithes comme exceptionnel, et de n'en pas chercher la manifestation ailleurs que dans les rares et brillantes apparitions des aérolithes, lesquels n'auraient, avec les étoiles filantes, qu'une seule chose en commun : à savoir l'éclat qui signale leur chute.

A. DE LAPPARENT.

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION ¹

III

Il y a une vertu que l'épiscopat pratiquait d'une façon admirable avant la Révolution : c'est la charité. La charité a été apportée au monde par le christianisme ; l'Église catholique s'est fait gloire à travers les siècles de prendre en main la cause du pauvre. Sous ce rapport, le clergé de France n'a jamais manqué à sa mission. En élevant des hôpitaux, des refuges, des asiles de tout genre, selon les besoins des temps, il a par ses seules forces et durant quatorze cents ans, créé le capital et assuré le service gratuit de la charité. Les évêques de 1789 marchent à l'envi sur les traces de leurs prédécesseurs ; nous ne connaissons pas un seul prélat de cette époque qui n'ait ouvert, sans compter, son cœur et sa bourse à l'indigence et à la misère.

On a ici l'embarras du choix dans les mille traits de générosité et de bienfaisance que nous apportent les histoires des diocèses. Mgr de Juigné accomplit déjà à Châlons ces prodiges de charité que Paris devait admirer plus tard. Pour pouvoir donner davantage, il a une table frugale et un ameublement modeste. Tous les jours les pauvres viennent à l'évêché chercher leur nourriture. Il se fait indiquer les familles nécessiteuses et il tient à honneur de les visiter lui-même. On l'a vu, l'hiver, la nuit, marcher dans la neige, arriver sans être attendu dans une maison dont on lui a signalé la détresse, et là, parmi les bénédictions et les larmes d'attendrissement, distribuer du pain, du vin et les autres provisions que ce grand seigneur a apportées sous son manteau. Il faut que sa bienfaisance ait été bien grande pour que le souvenir en soit encore vivant à Châlons. Les actions d'éclat n'ont pas manqué à cet apôtre de la charité. Un incendie terrible éclate à Saint-Dizier. A cette nouvelle, l'évêque, qui se trouvait sur un autre point du diocèse, part en toute hâte ; il emprunte à son frère, à ses domestiques même l'argent dont ils disposent ; il distribue aux victimes 10 000 francs comme premier secours. Il se prodigue tellement que le bruit court à Châlons qu'il a péri dans les flammes ; on le pleure,

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1889.

on vante ses vertus. La nouvelle est démentie : on s'embrasse, on court à sa rencontre, les larmes coulent de tous les yeux. L'évêque, pensant que ce n'est point le temps de pleurer, mais d'agir, lance une lettre pastorale émouvante en faveur des incendiés et, grâce à des secours provoqués de toutes parts par les ardents appels du pasteur, Saint-Dizier peut renaître de ses cendres. Juigné se montrera à Paris tel qu'il est apparu à Châlons, augmentant ses charités en raison de l'augmentation de ses revenus et de l'étendue des misères, donnant jusqu'à 10 000, 20 000 francs à la fois à des pauvres honteux pour relever leurs familles, s'interdisant toute dépense de luxe comme un larcin fait à l'indigence et répondant à ceux qui lui proposent d'acheter les volumes en tranche dorée de la bibliothèque de Bourbon : « Des livres couverts d'or, tandis que mes pauvres ne sont couverts que de haillons, ne m'en parlez pas. »

M. de Juigné n'avait fait que marcher sur les traces de son prédécesseur, Christophe de Beaumont. On a dit de ce dernier que sa charité fut « une des gloires du dix-huitième siècle ». Le feu ayant détruit une partie de l'Hôtel-Dieu, les malades furent transportés à la cathédrale et à l'archevêché. Christophe de Beaumont venait de gagner un procès lui attribuant en grande partie le terrain de l'ancien hôtel de Soissons. Il en fit immédiatement l'abandon aux hôpitaux¹ ; c'étaient plus de 500 000 livres données aux pauvres. Aussi, à la nouvelle de sa mort, les vit-on accourir de tous les quartiers de la ville, au nombre de plus de trois mille, assiéger les portes de l'archevêché, redemander un père et témoigner par leurs sanglots de l'étendue de leur perte et de leurs regrets. On comprend les cris des malheureux qui avaient reçu plus d'un million de leur archevêque, la dernière année de sa vie. On découvrit à la mort de Christophe de Beaumont que plus de mille ecclésiastiques et cinq cents personnes retirées dans des couvents ou pensions vivaient des secours au prélat².

¹ Le roi dans ses lettres patentes du 11 novembre 1787 parle de cet abandon fait par « notre cousin l'archevêque de Paris ».

² Sur 600 000 livres de rentes qu'avait l'archevêque, 500 000 au moins passaient aux pauvres. « On compte que, la dernière année de sa vie, ils ont eu de lui 1 100 000 livres, au moyen des 600 000 livres de son procès gagné, qu'il avait abandonnées pour les hôpitaux. » Bachaumont, 16 décembre 1781. — Les traits de sa charité sont innombrables. Un jour que l'archevêque se promenait près de Conflans, un vieil officier l'aborde et lui expose son infortune. « Monsieur, lui dit le prélat, je n'ai d'argent ni sur moi ni au château, mais venez dans huit jours à l'archevêché et nous pourvoierons à tout. En attendant voici ma montre, elle a quelque valeur, disposez-en. » Peu de temps après, Christophe de Beaumont, ayant été voir Mesdames de France, fut bien surpris d'entendre M^{me} Adélaïde lui dire : « Monseigneur l'archevêque, je sais que cette année vous vous

A Boulogne, Mgr de Pressy accomplit des merveilles avec des ressources médiocres. On le voit, à certaines époques de disette, acheter des provisions de riz pour les distribuer aux pauvres, les recevoir lui-même par bandes à la porte de son palais, doter les filles vertueuses, fonder des écoles, des séminaires et même des manufactures et porter jusqu'à la Guyane, au Maroc, en Terre-Sainte, à Paris, partout où il y a des misères à soulager, les gages de son inépuisable générosité. Les pauvres ont une large part dans son testament qui établit le séminaire pour légataire universel. Laisant à sa famille ce qu'il tient d'elle, il dit : « Si je ne lui fais point de legs plus considérable, ce n'est point par défaut d'affection ; mais c'est que je me souviens de ce que m'a dit plusieurs fois mon père, qu'il serait fâché que des revenus ecclésiastiques, qui sont le patrimoine des pauvres, entrassent dans sa famille, sur laquelle il serait à craindre qu'ils n'attirassent les malédictions du ciel¹. »

L'archevêque de Besançon, M. de Durfort, pratique la générosité d'un prince. Chaque jour, douze couverts sont mis dans son palais pour les officiers les plus pauvres de la garnison ; il leur fait servir des aliments gras, quand l'usage le permet aux militaires, pendant qu'il fait maigre. Il recommande d'être large pour ses fermiers, bien qu'il se trouve parfois à court d'argent. Il abandonne à un pauvre gentilhomme la résidence du château de Mandeuve. Son palais est un lieu d'asile, et tel peintre poursuivi pour dettes y trouve un refuge. Quand il officie pontificalement, les pauvres de la ville sont rangés sur son passage, du palais archiépiscopal à la cathédrale. Des serviteurs armés de grandes bourses précèdent le prélat et leur distribuent des aumônes qui atteignent chaque fois le chiffre de 1000 livres. Il ne survient pas dans le diocèse une inondation, une grêle, une calamité quelconque sans que ce prélat de grand cœur ne lance un mandement pour faire appel à la charité publique.

A Lodève, Mgr de Fumel se montre, pendant quarante ans, le

êtes plusieurs fois privé de votre montre, en voici une que je vous donne, mais à la condition que vous la garderez. » Voy. P. Regnault, *Christophe de Beaumont*, t. II, p. 208, 330, 334, 416.

¹ Deramecourt, *op. cit.*, p. 311, 443. A la même époque, M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges, précepteur des petits-fils de Louis XV, écrivait dans son testament : « Si mes parents trouvent que je suis trop resserré dans mes dons à leur égard, je les prie de faire attention que je n'ai d'autre patrimoine que celui de l'Église et des pauvres. » (Kerviler, *la Bretagne à l'Académie*, p. 592-593). Le testament de Fénelon, daté du 5 mai 1705, renfermait ce passage : « On sait que j'aime tendrement ma famille et que je n'oublie pas le mauvais état de ses affaires ; je ne crois pourtant pas lui devoir laisser une succession. Les biens ecclésiastiques ne sont pas destinés aux besoins des familles et ils ne doivent pas sortir des mains des personnes attachées à l'Église. »

père et le consolateur de son peuple. Secourir les malheureux, payer leurs dettes, bâtir des églises, se dépenser pour la cathédrale et l'hospice, visiter son diocèse : voilà sa vie. Il meurt en 1790, ayant pour oraison funèbre les sanglots des pauvres et les larmes de ses diocésains.

L'historien de l'Église de Béziers¹ apprécie, en ces termes, la charité de son dernier évêque : « Prétendre énumérer tout le bien que M. de Nicolai fit dans le cours des vingt années qu'il occupa le siège épiscopal, ce serait entreprendre une tâche impossible à remplir. Il versa l'argent à pleines mains dans la caisse des pauvres. Les sommes de 10 000, de 12 000 livres sortaient à l'occasion du palais de l'évêché et arrivaient à l'hospice. Toute famille honnête tombant dans l'indigence était inscrite d'office sur son livre de pensions, et ses pensionnaires lui coûtaient jusqu'à 40 000 livres par an; et encore, en dehors de ses charités habituelles, que d'infortunes soulagées! » Sortant, un jour, en voiture, il voit un rassemblement. Un malheureux est conduit en prison pour dettes; M. de Nicolai compte immédiatement la somme et le fait délivrer. Ce prélat avait dû se rendre plusieurs fois à Paris pour se faire opérer de la pierre. En 1787, au retour d'un de ces voyages où la crise avait été particulièrement grave, il fut accueilli dans sa ville par des ovations. On lui prodiguait les noms de « pasteur bienfaisant, bien-aimé père ». L'habile médecin, M. Deschamps, chirurgien major de la Charité, à Paris, reçut, en reconnaissance, du conseil de ville le « titre de citoyen de Béziers, avec tous les droits de bourgeoisie ».

Le cardinal de Bernis, en arrivant à Albi, avait dit, au sujet des pauvres, au syndic de l'hôpital : « Je serai leur père autant par inclination que par devoir, et vous me trouverez toujours disposé à seconder et à partager votre zèle pour cette partie si précieuse de mon diocèse. » Il tint parole. Des désastres inattendus, des inondations, puis le terrible hiver de 1766 avaient jeté dans le désespoir une partie de la population de l'Albigeois. Bernis donna tout ce qu'il possédait et s'endetta pour 150 000 francs. On le vit renvoyer ses domestiques et assister, chaque jour, deux cents indigents à son palais épiscopal².

¹ M. l'abbé Sabatier.

² Masson, *op. cit.*, p. 49, 57, 58. L'*Annual Register for 1767* (Londres, 1768 in-8°, p. 113) dit : « Le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, a donné dernièrement une grande preuve de son humanité en renvoyant tous ses domestiques, excepté trois, à cause du prix élevé des provisions qui lui rendait impossible l'exercice de sa charité accoutumée à l'égard des pauvres. Il secourt chaque jour deux cents pauvres qui viennent dans ce but à son palais, sans compter les malades et autres malheureux qu'il soulage dans sa métropole et dans les autres villes de son diocèse. »

Rennes et Verdun reçoivent, tour à tour, les bienfaits de Mgr Desnos. Plein de compassion pour les malheureux, il dépense 130 000 francs pour la maison des Filles de la Charité, à Verdun; il fait construire les nouvelles salles de Saint-Hippolyte en y affectant des revenus assurés. Par la main des curés, il répand ses aumônes sur tous les pauvres du diocèse. Dans l'hiver de 1782 à 1783, il épuise toutes ses ressources et fait vendre toute son argenterie. En 1765, l'évêque de Montauban, M. de Breteuil, répare les ravages causés par l'inondation du Tarn. « Plus de huit cents pauvres, dit un document contemporain, puisèrent dans la charité de M. de Breteuil de quoi couvrir leur nudité. Quel tableau pour des hommes sensibles! »

L'évêque d'Orange, M. du Tillet, envoie, au premier de l'an, aux curés de son diocèse, les sommes destinées aux indigents. Ses promenades ont souvent pour but la visite des pauvres et des malades de la campagne. Il pénètre dans les plus humbles demeures et, dans ces circonstances, Dieu seul connaît le secret de ses aumônes. Il va lui-même, à une heure avancée de la nuit, porter des secours aux pauvres honteux. Son séjour à Orange fut une succession ininterrompue d'œuvres de charité. Une année, le feu prit au gerbier et la récolte était perdue. Il courut sur le lieu du sinistre et voyant de pauvres gens désolés, il leur dit : « Mes enfants, consolez-vous, la perte est pour moi. » Séance tenante, il nomme une commission, fait estimer le dommage et chacun est intégralement remboursé. On pourrait citer une foule de traits de ce genre. A défaut de documents écrits, dit son historien, le cœur de ses diocésains s'est chargé d'en transmettre le souvenir¹.

Il faudrait citer ici Mgr Machault, évêque d'Amiens, que Mgr de la Motte, en le prenant pour coadjuteur, avait présenté à ses diocésains « sinon comme un saint Chrysostome, du moins comme un saint Jean l'Aumônier »; Rosset de Fleury, dont l'épiscopat à Tours, à Cambrai, est une série de bienfaits prodigués aux hospices, aux établissements de bienfaisance et à toutes les formes de la misère; Mgr de Besons², évêque de Carcassonne, dont la charité était telle, qu'il était impossible de se dérober à ses largesses.

Il y a comme un besoin de donner chez ces prélats, qui ont le cœur aussi grand que leur naissance, et en qui l'instinct du gen-

¹ Granget, *Histoire du diocèse d'Avignon*, t. II, p. 420-430.

² « Et n'était-il pas possible de se dérober aux gens qui l'entouraient pour distribuer ses aumônes, car c'était un grand aumônier. S'il jouit d'un grand revenu durant quarante-sept ans d'épiscopat, les églises de son diocèse, les maisons de charité, les pauvres même de son abbaye, tous éprouvaient les dignes traits de sa générosité. » (*Mémoire historique du couvent des capucins*, Mahul, V, p. 518.)

tilhomme correspond ici si bien au devoir le plus sacré de l'évêque. Si quelques-uns, comme Dillon, ont des dettes, il faut dire à leur décharge que la charité plus encore que le luxe les a fait contracter. Ils ne peuvent pas recevoir une demande sans y répondre, voir une détresse sans la soulager, recevoir l'expression d'un simple désir sans le satisfaire. Un enfant, attiré par la bonté du cardinal de la Rochefoucauld, regarde avec des yeux de convoitise sa croix pastorale. « Tu veux ma croix, mon fils, dit le prélat, je te la donne, et il l'attache à son cou. » L'archevêque, en voyage, entend le long de sa route une criée pour saisie. Il fait arrêter sa voiture; il s'informe; il s'agit d'une mère de famille expropriée pour une dette de 8000 livres. Il y a enchère sur un matelas. « Il est à moi s'écrie le prélat; inscrivez le cardinal de Rouen pour 8000 livres, » et, remettant la pauvre femme en possession de sa maison et de son mobilier, il part emportant la bénédiction de l'assistance.

Ces évêques donnent, donnent toujours. « Pauvres familles affligées, au soulagement desquelles je m'intéresse si vivement, s'écrie M. de Beccdelièvre, évêque de Nîmes, dans un ardent appel à la charité publique, je conjure le Seigneur d'amollir par sa grâce les cœurs en votre faveur; mais si, contre mon espérance, je ne puis vous procurer des soulagements de la part des riches, il ne me reste plus qu'à vous offrir tout ce qui est à moi. C'est votre patrimoine et en vous le distribuant, je ne ferai que satisfaire aux sentiments de mon cœur et au devoir le plus indispensable¹. »

Mgr Dulau ne distribue pas moins de 40 000 livres dans sa première visite pastorale. Combien de prélats méritent par leur bienfaisance ce nom de Charles Borromée, qu'on avait, au commencement du dix-septième siècle, donné au cardinal de Sourdis. Leurs distributions s'accroissent avec leurs revenus, et, quand aux biens de leurs charges s'ajoute une fortune personnelle, leurs largesses sont parfois sans bornes. La richesse de Charles II Fontaine de Montées, bien qu'atteinte par la banqueroute de Law, lui permet de renouveler sur le siège de Nevers, l'immense charité dont Guillaume de Saint-Lazare avait donné l'exemple sous saint Louis. On le voit durant des hivers très rigoureux nourrir plus de deux mille pauvres et faire allumer de grands feux devant son palais épiscopal pour les défendre contre le froid.

On raconte qu'un aveugle mendiant ayant reçu à Rome, de Jean IV de Lorraine, une aumône extraordinaire, laissa échapper ce cri sublime d'admiration : « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine! » Les évêques du dix-huitième siècle, malgré leurs grandes

¹ Abbé Goiffon, *Histoire des évêques de Nîmes au dix-huitième siècle*, p. 170.

ressources, n'avaient pas les revenus du cardinal de Lorraine; mais aussi grand était leur cœur, aussi prompt leur charité. Ils avaient trop de générosité et de noblesse pour calculer leurs dons d'après les plus stricts besoins des malheureux. Mgr des Laurents, évêque de Saint-Malo, assistait une honnête famille tombée dans l'indigence. On vint lui dire qu'elle n'était pas très à plaindre puisqu'elle se payait le luxe de prendre du café. « Je vous remercie de m'en avertir, répondit le bon évêque, j'en profiterai pour augmenter mes aumônes en faveur de ces pauvres gens, afin qu'ils ne soient pas exposés à être privés de leur café. »

Cet exercice de la charité n'était pas seulement l'abandon du superflu, abandon facile à des hommes nageant dans l'abondance. Non, les évêques pratiquaient la vraie charité, la charité chrétienne, celle qui exige un sacrifice et est inspirée par la foi. Une femme tombée, après de longs désordres, dans une misère profonde, était atteinte d'une maladie si horrible et si répugnante que la supérieure de l'hôpital avait refusé de l'y recevoir, ne pouvant se résoudre, disait-elle, à infecter la maison. Mgr de Cuillé, évêque de Quimper, blâme la supérieure. Non content de faire entrer la malheureuse à l'hospice, il va fréquemment la voir, la consoler, l'exhorter à la résignation et à la pénitence. Il reçoit enfin sa confession générale et lui administre lui-même les derniers sacrements.

Pour bien montrer que l'assistance du pauvre n'est pas un simple passe-temps et comme un soulagement du riche versant à l'indigent d'une main distraite le trop-plein de son abondance, les évêques portent de préférence leur sollicitude vers les hôpitaux où la vie apparaît dans sa triste réalité. Ils ne pouvaient point oublier que leurs prédécesseurs les avaient fondés et entretenus à travers les âges, presque de leurs seules ressources. Loin de vouloir interrompre ces traditions glorieuses, nous voyons les évêques du dix-huitième siècle les continuer avec une nouvelle ardeur, multiplier les asiles, créer de nouveaux hôpitaux, ou transformer, agrandir les anciens, y introduire les sœurs de Saint-Vincent de Paul, y prodiguer leurs largesses et y faire bénir leur nom par les malades et les malheureux. On sent qu'on a affaire ici à de vrais prêtres pratiquant en disciples du Christ l'apostolat de la charité. Entendez Mgr de la Rochefoucauld, évêque de Saintes, exposer à son clergé, quelle étendue de dévouement il attend de son zèle et de sa foi. « Le sacerdoce, dit-il, n'est qu'une sollicitude laborieuse et universelle qui vous met pour ainsi dire entre les mains les passions, les faiblesses, les besoins et tout le détail des misères humaines. Un pasteur est un homme livré uniquement au soulagement de ses ouailles; c'est là son état, son devoir primitif; c'est là toute sa

constitution... S'il ne peut pas toujours faire le bien par lui-même, il est toujours à sa place quand il le sollicite. » Belles paroles, bien dignes d'un prélat qui, avant de tomber martyr au massacre des Carmes, avait écrit dans son testament : « J'institue le bureau des pauvres de la ville de Beauvais mon légataire universel. Je recommande et même ordonne d'être enterré en vrai pauvre ¹. »

La première visite de M. de Polignac, en arrivant dans sa ville épiscopale de Meaux, est pour les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu et les vieillards de l'hôpital. Son cocher lui demandant ses ordres pour la voiture : « Non, dit le prélat, c'est à pied qu'il faut aller voir les pauvres. » Il avait ordonné d'avance le dîner. Il arrive au moment où les pauvres allaient se mettre à table. Il voulut les servir lui-même, et les personnes de sa suite suivirent son exemple ². Voilà des évêques pratiquant la charité en vrais disciples de Jésus-Christ.

Voilà bien la charité chrétienne, celle que la religion seule inspire. Voici maintenant des hardiesses de zèle où l'instinct de race donne au dévouement de l'évêque quelque chose de chevaleresque. Un enfant est resté dans une maison en proie à l'incendie et va mourir au milieu des flammes. L'évêque de Dijon, Mgr d'Apchon, offre 100 louis à quiconque voudra opérer ce dangereux sauvetage; personne ne répond à son appel. Alors s'enveloppant d'un drap mouillé il s'élançe, arrive jusqu'à l'enfant, le rapporte dans ses bras et place sur sa tête les 100 louis qu'il vient de gagner ³. Dans le diocèse de Saint-Brieuc, une inondation fournit, en 1773, à Mgr de la Ferronnays, plus tard évêque de Bayonne et de Lisieux, l'occasion de montrer le même courage. Un enfant est emporté par les eaux. Le prélat se précipite dans le courant, saisit le noyé et le rend à sa mère. Ce trait est connu à la cour et Louis XV dit que les la Ferronnays vont à l'eau comme au feu. Un anonyme profite de la circonstance pour envoyer 24 000 livres à cet évêque plein de compassion pour les malheureux.

A Bayonne, M. de la Ferronnays aura à pratiquer la charité d'un autre genre. Une épizootie terrible a porté la ruine dans les campagnes; le prélat les parcourt pour consoler les paysans et fournit à chaque paroisse les bœufs nécessaires au labourage. A la même époque, en 1776, le même fléau désole le pays de Lescar. L'évêque

¹ Abbé Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*, t. III, p. 545-554.

² Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, 1876, p. 120-127. M. de Polignac fut nommé évêque de Meaux en 1779.

³ Un jour le peuple s'était soulevé pour avoir du pain. Mgr d'Apchon se porte vers le rassemblement, calme les exaltés et fait distribuer tout le blé dont il peut disposer.

de Lescar, Mgr de Noé, qui donnait tous les ans aux pauvres ses 27 000 livres de revenu, se multiplie pour parer au désastre. Il obtient 1 million de Louis XVI pour ses malheureux diocésains. Il ouvre deux caisses, l'une pour ceux qui peuvent donner, l'autre pour ceux qui peuvent prêter; il verse 30 000 livres dans la première et 15 dans la seconde. Son exemple est suivi et le pays traverse cette crise sans y périr. En ces graves circonstances, une *lettre pastorale*¹ sur l'épizootie avait rappelé aux riches dans un langage enflammé les devoirs qui leur incombent à l'égard du pauvre.

A cette époque où les évêques, par leur rôle religieux, politique et social, par une longue tradition de bienfaits, étaient encore véritablement les pères de leur peuple, leur sollicitude s'étendait sur tout le diocèse, et il n'était pas un progrès pouvant améliorer la condition matérielle ou morale de leurs ouailles, qu'ils ne fussent prêts à provoquer, à appuyer de leur crédit et de leur bourse. Dans l'Est, dans le Nord, les maisons couvertes de chaume étaient fréquemment la proie des incendies. Dans le diocèse de Châlons, les victimes de ces désastres faisaient des quêtes sans fin dans le diocèse. Pour parer à cet abus, Mgr de Juigné établit un bureau pour les incendiés. Pour avoir part aux secours, il fallait payer une cotisation. Certains curés de la ville opposèrent de la résistance, et la foule fit interrompre la lecture du mandement annonçant l'innovation. L'intendant dut intervenir, la ville céda et s'applaudit bientôt de la mesure prise par l'évêque. En 1802, M. de Jessaint, préfet de la Marne, rétablit l'œuvre sous le nom de caisse des incendies. Elle a devancé d'un demi-siècle toutes les sociétés d'assurance. Sous l'impulsion des évêques, le bureau des incendies s'organise partout où il paraît nécessaire. Dès 1766, Mgr de Barral l'a fondé à Troyes. M. de Bourdeilles le constitue de son côté à Soissons.

En 1788, Mgr Machault, évêque d'Amiens, organise une assurance mutuelle contre l'incendie entre tous ses prêtres; deux années plus tard, il publie un mandement portant création d'une caisse de secours pour tous ses diocésains en cas d'incendie. Comme le meilleur moyen de remédier à ces désastres était encore d'en supprimer la cause, Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, pousse ses diocésains à remplacer leurs toits de chaume par les tuiles, s'engageant à payer la différence du prix. La Rochefoucauld, évêque de Saintes, qui a établi en 1779, sa caisse de secours aux incendies, fait, lui aussi, la guerre aux toits de chaume, offrant de fournir à ses frais le bois de charpente aux indigents. A Bresles, il se charge de relever plusieurs maisons dévorées par les

¹ Voy. *Œuvres* de Mgr de Noé, publiées en 1818 par Auguis.

flammes¹. Le mont-de-piété, établi à Reims par Talleyrand-Périgord, prévient la ruine de plus de huit cents familles. De tous côtés on s'efforce de centraliser, d'organiser les secours afin d'arriver, par une bonne distribution, à soulager plus de misères. Mgr Machault, par un mandement du 15 août 1778, annonce la création d'un *Bureau général de charité* siégeant à l'évêché, et composé de l'évêque, de l'intendant de la province, d'un chanoine de la cathédrale, d'un délégué des curés de la ville et d'autres notables. Il aura pour mission de diriger les bureaux particuliers qui, établis dans chaque paroisse, secourent les pauvres à domicile par des dons en nature et s'efforcent surtout, en procurant du travail aux ouvriers, de diminuer le nombre des mendiants. Nous voyons cette institution se fonder à Auxerre, Nevers, le Mans, Embrun, et dans la plupart des diocèses de France. Le bureau général de charité établi à Evreux prend à sa charge tous les pauvres, exigeant en retour le travail de tous les indigents valides. La mendicité est interdite dans toute la ville de Bayeux. L'évêque, M. de Cheylus, promoteur de ces mesures, les justifie dans un mandement du 26 avril 1782.

On comprend admirablement à cette époque qu'un des grands moyens de supprimer la cause de l'indigence est de procurer du travail. On ne veut plus de mendiants : occuper les gens valides et nourrir les autres, voilà le mot d'ordre de la charité, à la veille de la Révolution. Dans plusieurs villes du Languedoc, comme à Castres, à Albi, où les évêques poussent activement à la construction des routes, les ateliers de charité fonctionnent et rendent de grands services. Pendant un rigoureux hiver, la ville de Beauvais n'ayant d'autre moyen de faire subsister les pauvres qu'en les employant aux terrassements, Mgr La Rochefoucauld les paie les dimanches et fêtes comme les jours de labeur. En 1780, l'évêque de Coutances, Talaru de Chalmazel, fonde à grands frais dans les dépendances de l'ancienne abbaye de Montebourg deux ateliers, l'un de blonde pour les femmes, l'autre de tisseranderie pour les hommes ; celui-ci était disposé pour six cents ouvriers. L'un et l'autre étaient en pleine activité quand éclata la révolution où ils trouvèrent leur ruine². A Soissons, M. de Bourdeilles fait établir des ateliers de charité où l'on essaie la filature de la laine et du coton, le tissage des gazes, le polissage des glaces. Ces tentatives ne réussirent guère, mais on fut plus heureux pour les métiers à filer le chanvre. Sous Mgr de Luynes, on avait fondé à Bayeux une manufacture de dentelles.

Il y a quelque chose de plus important que d'assurer la subsistance, c'est de veiller à la conservation de la vie. A mesure que les

¹ Abbé Delettre, *op. cit.*, t. III, p. 545-554.

² Le Canu, *op. cit.*; t. II, p. 64.

médecins faisaient quelque découverte, les évêques aimaient à se faire dans leur diocèse les promoteurs du progrès. Le vaccin de la petite vérole, connu vers 1713, introduit en France en 1754, rencontrait bien des résistances. Mgr de Barral, évêque de Castres, s'en fit le propagateur. Il se faisait accompagner, dans ses visites pastorales, par le médecin Icart, et exigeait que les enfants fussent soumis à l'inoculation ; il demandait aux curés le bulletin sanitaire de leur paroisse. En moins de dix ans, la pratique du vaccin se répandit dans le pays castrais ¹.

Mgr de Barral porta sur un autre point sa sollicitude. Il était reconnu qu'il mourait chaque année, dans son diocèse, de vingt-cinq à trente femmes en couches et de cent quarante à cent cinquante enfants « victimes de la pratique vicieuse et meurtrière des matrones ». Le prélat fit faire à ses frais, en 1781, un cours d'accouchement par le chirurgien Icart. Cinquante élèves s'y rendirent de tous les points du diocèse. Il y avait deux leçons par jour et, « dans l'intervalle, un digne et prudent ecclésiastique instruisait les matrones sur ce que la religion exigeait d'elles dans les cas qui ne s'offraient que trop souvent dans la pratique de leur art ». Pour vaincre le mépris où le préjugé avait fait tomber le métier de sage-femme, l'évêque se proposait de donner à celles qui auraient suivi le cours pendant trois ans le droit de banc à l'église et autres privilèges de nature à relever leurs fonctions. Les curés constatèrent rapidement les heureux résultats de ces instructions ². Elles étaient surtout nécessaires à une époque où la rareté relative des médecins livrait à des mains inexpérimentées le sort de la mère et de l'enfant. Aussi voyons-nous partout comme une émulation à multiplier les cours d'accouchement. Les états du Languedoc s'en occupent. Celui que Mgr de Bernis fonde à Albi voit quarante-trois femmes ³ assister régulièrement aux leçons. Mgr Dulau établit à Arles un cours de ce genre en 1784, Mgr de Champorcin à Toul, etc.

Certaines de ces relations sentent un peu leur dix-huitième siècle. Chaque page nouvelle de notre histoire ne nous apporte pas moins quelque bienfait de notre mère l'Eglise envers cette nation française qu'elle berça dans ses bras jusqu'à la Révolution, et à qui elle serait encore si nécessaire pour éclairer sa route, calmer ses ardeurs et panser ses blessures.

¹ An. Combes, *Etude historique sur Mgr de Barral*, p. 91-93.

² Rossignol, *Assemblées du diocèse de Castres*, p. 95-97. Le 26 novembre 1786, les commissaires du diocèse de Castres affectent une somme de 500 livres à l'achat des instruments nécessaires aux sages-femmes et font imprimer les instructions du chirurgien Icart. En 1785, l'assiette du diocèse de Lavaur vote 500 livres pour entretenir six élèves au cours d'accouchement fait à Castres. (Rossignol, *Assemblées du diocèse de Lavaur*, p. 38.)

³ Masson, *op. cit.* ; p. 59.

IV

Dieu, en envoyant, en 1788-1789, un hiver particulièrement rigoureux, semble avoir voulu donner l'occasion à ce noble évêque de montrer, avant de disparaître, à la France et au monde, tout ce dont il était capable en fait de charité.

On connaît l'admirable conduite de Mgr de Juigné, archevêque de Paris, épuisant toutes ses ressources, s'écriant, lorsque sa bourse est vide en présence des misères à soulager : « Il nous viendra peut-être demain des lods et ventes ¹ », finalement contractant un emprunt de 400 000 livres, qui est garanti par son frère, le marquis de Juigné. La province marche sur les traces de la capitale.

Dans l'ancien régime, par suite de conditions économiques particulières et de la difficulté des communications, c'est par le manque de pain que se produisait la détresse publique. En ces circonstances, les évêques étaient toujours la providence de leur diocèse. Dans une disette, on avait vu l'avant-dernier évêque de Mâcon, M. de Valras, faire venir tout d'un coup et prendre à ses frais 6000 hectolitres de blé ². Louis XVI, au début de son règne, avait fait écrire à tous les curés du royaume pour leur demander d'user de leur influence en vue de calmer le peuple que la faim poussait au pillage des greniers publics. Le clergé fut admirable ³, et ses conseils, ses largesses, aidèrent la nation à traverser cette crise. Celle de 1789 fut autrement redoutable et, pour la conjurer, il fallut un immense effort de la charité chrétienne et française.

Du fond de l'Italie, le pape Pie VI donna l'exemple. Il fit acheter dans la péninsule et expédier à Avignon 9000 rubies, soit environ 261 000 décalitres de blé ⁴. Ce qu'il faut partout c'est du blé, du pain. « Du pain ou le pillage », crie le peuple d'Arles. Mgr Dulau, accourt, provoque une souscription, s'inscrit pour une forte somme, réunit immédiatement 41 000 francs, et le peuple se calme. A Bé-

¹ Les lods et ventes étaient des droits sur les successions, les transactions, et formaient la meilleure part des revenus de l'archevêque de Paris.

² Le même évêque, dans une année de grêle, avait distribué 20 000 livres. (De la Rochette, *op. cit.*, p. 585.)

³ Voir en particulier, pour le diocèse de Soissons, Pécheur, *op. cit.*, t. VII, p. 447 et suiv. M. de Bourdeilles disait dans son mandement : « Je sais quelle est la véritable destination de mes revenus et je ne puis en faire un meilleur usage qu'en les consacrant au soulagement des malheureux. » En la seule année de 1775, la chartreuse de Bourgfontaine donna quatre-vingts muids de blé pour les pauvres et pour les semences. En 1784, M. de Bourdeilles prodigua de nouveaux secours au sujet des ravages causés par un débordement de l'Aisne; en 1788, à l'occasion des grêles.

⁴ Granget, *Histoire du diocèse d'Avignon*, t. II, p. 436. Le vice-légat Casoni fit distribuer des provisions aux pauvres et ouvrir des ateliers publics.

ziers, Mgr de Nicolai, fait livrer le blé à bas prix et paye la différence entre le chiffre d'achat et le chiffre de vente. Les consuls envoient au prélat une députation pour le remercier de sa générosité. A Evreux, Mgr de Narbonne-Lara se rend lui-même tous les matins à la halle pendant cinq semaines. Il fixe le blé au minimum et, suivi d'un domestique porteur d'une bourse, il indemnise les marchands séance tenante¹. Talleyrand-Périgord, comme archevêque de Reims et comme abbé de Saint-Quentin, fait livrer les grains à bas prix. M. de Séguiran à Nevers, M. de Clugny à Riez multiplient leurs efforts. Jean de Castries, évêque de Vabres, fait établir à Saint-Affrique un grenier d'abondance pour lequel il verse 10 000 francs et sauve ainsi son pays de la famine. Ce charitable prélat, mourant à Paris, dès les premiers temps de la Révolution, ordonnera à son secrétaire de distribuer aux pauvres et aux églises de son diocèse « tout ce qui lui restait, tant en argent qu'en numéraire »². M. de Bourdeilles adresse un pressant appel à ses diocésains et tous les couvents du diocèse luttent de générosité³.

Mirabeau avait apporté à Aix cette agitation révolutionnaire dont le résultat fut le pillage des greniers publics, l'outrage aux représentants du gouvernement et des menaces contre le palais de l'archevêché. Mgr de Boisgelin fut admirable. Se regardant, dit son historien, M. de Bausset, « comme investi de cette espèce d'autorité qui peut seule suppléer à la force par la confiance générale », il convoque chez lui les magistrats de la ville, les citoyens les plus considérés, les négociants les plus importants. Il leur parle avec tant de chaleur et d'onction que ces hommes, découragés et encore effrayés par la présence du péril, se raniment à sa voix et lui promettent que tout le blé dont ils peuvent disposer arrivera à Aix dans le courant de la semaine. Assuré de leurs dispositions, il reprend la parole, mais ce n'est que pour ajouter ces mots : *Si les fonds vous manquent, je m'engage pour 100 000 francs*. Ce trait de générosité achève d'exalter les esprits et de remuer tous les

¹ Cet évêque était d'ailleurs extrêmement charitable, limitant ses dépenses personnelles afin de pouvoir donner davantage. On sut à sa mort qu'il payait un grand nombre de pensions. De tout temps les évêques s'étaient cru obligés de nourrir leur peuple dans les rudes hivers. On citait à Saint-Pons la conduite de Mgr Crillon dans une telle circonstance. Les évêques possesseurs d'abbayes se croyaient obligés de donner à la fois comme évêques et comme abbés. Le cardinal La Rochefoucauld multiplia ses aumônes comme archevêque de Rouen et comme abbé de Cluny.

² M. l'abbé Servières, *Histoire de l'église du Rouergue*, p. 542-543.

³ L'abbesse de Notre-Dame de Soissons fait distribuer 3000 livres de pain par semaine, bien que le couvent n'ait plus que 340 muids de blé. (Pécheur, *loc. cit.*, p. 451.)

cœurs. La nouvelle se répand en un moment et le calme se rétablit.

M. de Boisgelin voulut faire davantage et il ménagea à la religion un véritable triomphe. Dès le lendemain, il convoqua les curés de la ville à l'archevêché et il leur dit : « J'ai, autant que la prévoyance humaine le permet, assuré la quantité de blé nécessaire pour les besoins du moment ; mais il serait urgent de rendre aux greniers publics les grains qu'on a enlevés, et c'est à vous à faire parler la religion ; allez remplir cette noble mission. » Ils partent, et quelques prêtres, par la seule force de la persuasion et de la foi, réparent en quelques heures le désordre que la force publique a été impuissante à conjurer. Le peuple étonné, attendri, reconnaît sa faute et il rapporte en triomphe aux greniers publics ces mêmes blés qu'il pillait naguère au milieu de cris de fureur. L'archevêque venait à ce moment de présider une cérémonie religieuse. Il traverse les flots de cette foule qui se montrait naguère si menaçante ; il ne reconnaît pas les mêmes hommes ; le peuple ému environne sa voiture et « le reconduit à son palais, avec les acclamations de la joie du respect et de l'amour. » Les habitants d'Aix accourent à l'archevêché et demandent à l'archevêque de célébrer ce retour à la paix par un acte solennel de religion. Il s'empresse de répondre à ce désir ; il annonce qu'il se rendra à la cathédrale pour y rendre grâces à Dieu et il invite tous les corps de la ville à s'y trouver. Quelques heures lui suffisent pour préparer son discours. « On conçoit facilement, dit M. de Bausset, que M. de Boisgelin n'avait pas besoin du talent de la parole dont il avait fait un si long usage pour s'élever à toute la hauteur de son sujet. Il est des occasions où les hommes les moins éloquents se sentent inspirés par les circonstances ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en ce moment il parut au-dessus de lui-même. Lorsque du haut de la chaire pastorale il déplora le crime et le repentir du peuple qui l'écoutait, la sainteté du lieu ne put arrêter les transports de douleur, de respect et d'admiration qui se firent entendre de toutes les parties du temple et du sanctuaire¹. »

De pareils triomphes, même en 1789, ne sont pas vulgaires. Il y avait quelque chose de plus beau encore que d'emprunter des centaines de mille francs pour les pauvres quand on était en situation de pouvoir les rendre et de ne manquer de rien, c'était en pleine persécution, au moment de quitter la France pour l'exil, de se dépouiller de ses dernières ressources. Que de saintes imprudences de ce genre l'histoire s'est plu à enregistrer chez ces nobles prélats qui ne surent jamais repousser une demande. M. de Serre racontait en pleine Chambre des pairs le trait suivant de M. de

¹ *Œuvres de Boisgelin. Notice préliminaire par Mgr de Bausset*, p. LV à LXIX.

Pressigny, évêque de Saint-Malo. « Au moment où il se disposait à partir, c'est-à-dire dans ce moment que je pourrais appeler suprême puisqu'il était alors impossible de ne pas penser que ce fût le dernier qu'il passait en France, deux curés de son diocèse viennent le trouver et lui font connaître les besoins qu'éprouvaient les paroisses qui leur étaient confiées. Il fait appeler son secrétaire. « De quelle somme, lui dit-il, puis-je disposer? — De 1500 francs, monseigneur, répond le secrétaire, mais c'est tout ce qui vous reste, et vous ne toucherez rien de bien longtemps. — C'est bien, dit le généreux évêque, apportez-moi ces 1500 francs. » Et sur-le-champ il les partage entre les deux curés étonnés eux-mêmes de tant de vertu ¹.

M. de Pressigny, dont on vantait ainsi la charité à la Chambre des pairs, avait eu lui-même l'occasion, trois ans auparavant, de rendre le même hommage à l'évêque de Langres, le cardinal de la Luzerne. « Je l'ai vu, dit-il, vendre tout ce qui lui restait susceptible de quelque prix, pour le distribuer à des prêtres français, que la tourmente révolutionnaire avait poussés jusqu'à la ville éloignée où il habitait alors. »

V

L'exercice de la charité que les évêques de France pratiquaient, nous le voyons, avec une générosité sans bornes, ne les empêchait pas de vaquer aux autres fonctions de leur charge. La principale était la surveillance et le patronage de l'instruction publique. Après l'expulsion des Jésuites, la plupart des cent collèges qu'ils furent obligés d'abandonner durent leur salut à l'intervention de l'épiscopat. Les retraites et les conférences ecclésiastiques, les missions paroissiales, toutes les œuvres destinées à alimenter la ferveur et la science dans le clergé et les fidèles trouvèrent dans les prélats de puissants encouragements. Ils ne négligeaient pas d'adresser des mandements à leurs peuples. Ces documents écrits dans cette forme ample, périodique, qui semble le style obligé du genre, ne pouvaient guère s'imposer à l'attention d'un siècle habitué à la phrase incisive de Voltaire, secoué par l'éloquence de Rousseau. Mais si Dieu refusa le génie aux évêques du dix-huitième

¹ Chambre des pairs, 17 avril 1824. La dignité, chez ces prélats était à la hauteur de leur charité. M. de Serre raconte que M. de Pressigny, envoyé ambassadeur à Rome par Louis XVIII, dut se retirer à Gènes avec le pape et les cardinaux lors du retour de Napoléon. Il se trouvait sans traitement, sans ressources; quelques cardinaux crurent devoir mettre leur bourse à sa disposition. Il refusa. « Je ne sais, leur dit-il, si l'ambassadeur de France pourrait vous le rendre, mais comme simple particulier, je ne possède rien et je ne voudrais pas contracter des engagements que je ne pourrais pas remplir si les événements venaient à se prolonger. »

siècle, ils eurent du moins la doctrine. Presque tous avaient reçu en Sorbonne une forte éducation théologique. Les œuvres de certains prélats, tels que Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne, La Luzerne, évêque de Langres, nous les montrent admirablement versés dans toutes les branches de la science ecclésiastique.

Ils firent de grands efforts pour résister au torrent d'incrédulité qui, grossissant de jour en jour, menaçait de tout emporter. Mais paralysés dans leurs mouvements par les entraves que l'État imposait à l'Église, minés par l'éternelle querelle du jansénisme, s'en reposant sur le roi du soin d'arrêter la marche des esprits dans des voies nouvelles, enchevêtrés dans les mille rouages de la machine administrative et politique, assaillis par une nuée d'adversaires d'un nouveau genre qui, armés à la légère et répondant aux bonnes raisons par le sarcasme et le rire, amusaient un siècle frivole aux dépens de l'Église et de ses graves docteurs, ils se défendirent avec plus de persévérance que de succès.

Dieu permettra que ces prélats reconquièrent par la souffrance et le martyre un terrain qui semble se dérober sous leurs pas. Nous pouvons pressentir, par les pages qui précèdent, qu'ils seront à la hauteur de ce nouveau rôle. Partout où des histoires particulières de diocèses ont été publiées, — et il n'est pas probable que nous les ayons découvertes toutes, — elles nous révèlent des vertus et des bienfaits. Il serait possible, en continuant les recherches sur les prélats dont il n'a pas été question, en y joignant ceux qui reçurent de nouveaux sièges, et qu'on n'y aurait point appelés s'ils n'en avaient point été jugés dignes¹, d'arriver à une démon-

¹ Cicé, archevêque de Bordeaux, fut nommé à l'archevêché d'Aix; Bois gelin, archevêque d'Aix, à l'archevêché de Tours; de Roquelaure, évêque de Senlis, à l'archevêché de Malines; Rohan-Chabot, évêque de Saint-Claude, à l'évêché de Mende; Moreau, évêque de Mâcon, à l'évêché d'Autun où il eut pour successeur M. de Fontanges, ancien archevêque de Toulouse; Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, à l'archevêché de Besançon; d'Aviau, archevêque de Vienne, à l'archevêché de Bordeaux; de Bovet, ancien évêque de Sisteron, à l'archevêché de Toulouse, où il eut pour successeur Clermont-Tonnerre, ancien évêque de Châlons-sur-Marne; Belloy, évêque de Marseille, à l'archevêché de Paris; Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, à l'archevêché de Paris; d'Osmond, évêque de Comminges, à l'évêché de Nancy; de Noé, évêque de Lescar, à l'évêché de Troyes où il eut pour successeur La Tour du Pin-Montauban, ancien archevêque d'Auch; Maillé La Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul, à l'archevêché de Rennes; Bernis, coadjuteur d'Albi, à l'archevêché de Lyon et de Rouen: de Barral, coadjuteur de Troyes, à l'évêché de Meaux, plus tard à l'archevêché de Tours, où il eut pour successeur de Chilleau, ancien évêque de Chalon-sur-Saône; de Coucy, ancien évêque de la Rochelle, à l'archevêché de Reims. Couet du Vivier de Lorris, ancien évêque d'Angers, nommé en 1802 évêque de la Rochelle, mourut avant d'avoir pris possession

tration complète, de prouver que certaines condamnations en bloc portées contre l'épiscopat français, avant la Révolution, ne reposent sur aucun fondement¹.

En général, on a trop jugé les évêques d'ancien régime d'après les vices bruyants d'un Loménie, d'un Rohan, d'un Talleyrand, d'après les anecdotes que raconte Saint-Simon sur quelques prélats de cour. Une vie modeste, consacrée à la résidence et aux austères devoirs de l'apostolat, prête peu aux auteurs de mémoires et à la chronique scandaleuse. Pour les annalistes, dix évêques irréguliers tiennent plus de place dans l'épiscopat que cent vingt pontifes occupés simplement à gouverner leur diocèse. On a pu voir, par les pages qui précèdent, combien d'hommes de foi, de vertu, de piété, comptait, en 1789, l'épiscopat français, auquel ne manquait point, çà et là, l'aurole de la sainteté, en attendant celle du martyre. On ne pouvait demander à ces évêques de n'être pas de leur siècle, de leur rang et de leur race. Leurs habitudes de luxe nous étonnent, mais, à cette époque, la haute naissance, la repré-

de son siège. La Luzerne, rétabli sur son siège de Langres, n'en prit pas possession. Le Premier consul voulait replacer M. de Malide sur le siège de Montpellier. Merinville, ancien évêque de Dijon, fut nommé à l'évêché de Chambéry et administrateur du diocèse de Lyon pour le cardinal Fesch. De Girac, ancien évêque de Rennes, refusa tout siège. Nommons parmi les anciens prélats qui jouèrent un rôle dans notre siècle les cardinaux de Bausset, La Fare, etc.

¹ Nul ne songe à défendre le cardinal de Rohan, Loménie de Brienne, Talleyrand, ni Jarente, évêque d'Orléans, ancien ministre de la feuille, qui mourut en 1788 et fut remplacé à Orléans par un neveu qui devait prêter serment. Grimaldi, évêque du Mans et plus tard de Noyon, est sacrifié par l'historien de l'Église du Mans, dom Piolin. Conzié, évêque d'Arras, est attaqué d'après une anecdote racontée par Metra. Des accusations sont encore portées contre Breteuil, évêque de Montauban, Dillon, archevêque de Narbonne, Montmorency, évêque de Metz, Cicé, archevêque de Bordeaux, Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances. Elles ne nous paraissent pas prouvées; elles ne s'appuient guère que sur l'autorité de Montgaillard (*Histoire de France*, p. 244-245) dont l'histoire est très passionnée. Le lecteur peut juger de la gratuité de certaines accusations quand il voit un auteur contemporain (Jean Wallon, *Le clergé de quatre-vingt-neuf*, p. 493) accuser de s'être fait « une célébrité scandaleuse », le vénérable archevêque d'Arles, Mgr Dulau, prélat universellement connu pour ses vertus. M. Taine lui-même, dans ses belles études sur la Révolution, n'a point apporté de preuves. Il dit après avoir parlé de Rohan : « Je citerai vingt prélats non moins galants. » (*L'ancien régime*, p. 196); mais ces vingt prélats il ne les cite pas et il ne paraît guère avoir sur ce point d'autre autorité à produire que celle de Montgaillard. On nous apporterait ici les propos de Bachaumont et de Metra, qu'on n'est pas tenu de les accepter comme articles de foi. Aussi croyons-nous pouvoir, jusqu'à nouvel ordre, tenir pour exact le chiffre donné par Proyart, 10 évêques sur 130 laissant à désirer pour leur conduite.

sensation, paraissaient nécessaires au prestige du pontificat. Leur grand cœur de gentilhomme semblait donner un nouvel élan à cette vertu de la charité que nous avons vu enfanter des prodiges et qui sera l'éternel honneur de l'ancienne Église de France.

Aussi, à mesure que nous avançons dans nos recherches, étudiant les évêques de la vieille France, diocèse par diocèse, avons-nous vu peu à peu se dissiper les préventions qu'une espèce d'assentiment général semble avoir répandues contre eux. Nous éprouvions l'impression que Tocqueville a formulée en ces termes : « Je ne sais, dit-il, si, à tout prendre et malgré les vices éclatants de quelques-uns de ses membres, il y eut jamais dans le monde un clergé plus remarquable que le clergé catholique de France au moment où la Révolution l'a surpris, plus éclairé, plus national, moins retranché dans les seules vertus privées, mieux pourvu de vertus publiques, *et en même temps de plus de foi*; la persécution l'a bien montré. J'ai commencé l'étude de l'ancienne société plein de préjugés contre lui, je l'ai finie plein de respect ¹. »

Ce jugement auquel l'étude approfondie de l'ancien régime a conduit l'illustre penseur concorde avec celui que deux grands orateurs anglais, deux hommes d'État, deux contemporains portaient sur l'ancien épiscopat français. « Lorsque j'eus l'occasion d'aller en France, a dit Burke dans ses *Réflexions sur la Révolution française*, c'est presque à la fin du siècle dernier; le clergé sous toutes ses formes attira une grande partie de ma curiosité. Bien loin de recueillir contre ce corps des plaintes et des mécontentements, comme j'avais lieu de m'y attendre, d'après quelques ouvrages que j'avais lus, je n'entendis aucune déclamation ni publique ni privée, si ce n'est cependant dans une certaine classe d'hommes, peu nombreuse, mais bien active. Allant plus loin dans mes recherches, j'ai trouvé, en général, le clergé composé d'hommes d'un esprit modéré et de mœurs décentes; j'y comprends les réguliers et les séculiers des deux sexes. Je ne fus pas assez heureux pour avoir des relations avec un grand nombre de curés; mais, en général, je reçus les meilleures informations sur leurs principes de morale et sur leur zèle à remplir leurs fonctions. J'ai été lié avec quelques personnes du haut clergé, et j'ai eu sur le reste de cette classe les meilleures sortes d'informations. Presque tous ceux qui le composent sont des hommes de naissance; ils ressembaient à tous ceux de leur rang, et, lorsque j'ai remarqué quelques différences, j'ai trouvé qu'elles étaient en leur faveur; leur éducation était plus accomplie que celle de la noblesse mili-

¹ *L'ancien régime et la Révolution.*

taire, en sorte qu'il s'en fallait de beaucoup qu'ils ternissent l'éclat de leur profession par leur ignorance ou par aucun manque d'aptitude dans l'exercice de leur autorité... Je les ai réellement considérés comme une classe tout à fait supérieure... J'ai vu dans le clergé de France (et nulle part on ne peut en rencontrer beaucoup de cette sorte) des hommes d'un grand savoir et d'une parfaite candeur... Vous aviez avant votre Révolution cent vingt évêques environ. Un certain nombre parmi eux étaient remarquables par un savoir éminent et par une charité sans bornes... Lorsque j'étais en France, *je suis certain que le nombre des prélats répréhensibles n'était pas considérable*. Quelques individus parmi eux, s'ils étaient moins réguliers dans leurs mœurs, rachetaient par des qualités nobles, ce qui manquait à la sévérité de leurs vertus. Ils avaient les grands talents qui rendent les hommes utiles à l'Église et à l'État. J'ai entendu dire qu'à bien peu d'exceptions près, Louis XVI avait été plus attentif que son prédécesseur immédiat à bien choisir les caractères avant de les élever à cette dignité, et je croirais assez, d'après l'esprit de réforme qui a dominé tout ce règne, que cela doit être vrai. »

Nous avons voulu reproduire tout ce long passage de Burke à cause de son importance. Manifestement, l'illustre orateur anglais est sous le charme. Il n'a pu voir de près l'épiscopat français sans être séduit par la noblesse de son caractère, la distinction de ses manières, par les vertus de la presque unanimité de ses membres, par la charité de tous. Durant la Révolution, Burke resta fidèle à son admiration pour l'Église de France et se montra en Angleterre le plus ardent promoteur des mesures prises pour secourir les prêtres exilés. Burke n'est pas le seul Anglais dont l'ancien clergé de France ait fait en quelque sorte la conquête. Un homme plus grand que lui, non comme orateur, mais comme politique, le fameux Pitt, se trouvant en France pour y apprendre notre langue, avait vu à l'œuvre M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims. Aussi, quand le clergé fut dépouillé, s'empressa-t-il de faire dire à l'archevêque qu'il mettait à sa disposition tous ses moyens de crédit et de puissance, que « son plus grand bonheur serait d'adoucir les peines et les malheurs de l'homme le plus respectable peut-être qu'il eût jamais connu ».

Il n'est donc pas nécessaire de recourir une sorte de création nouvelle, d'appeler le gentilhomme au secours du prélat, pour expliquer la noble et fière attitude de l'épiscopat français pendant la Révolution. Non, ces changements subits, ces miracles de transformation sont rares, même en pleine persécution. Disons-le, les évêques de France résistèrent fermement à une constitution civile

qu'ils jugeaient contraire à leur foi, parce qu'ils avaient la foi; ils déployèrent durant la tourmente révolutionnaire une constance, un désintéressement, une résignation admirables, parce qu'ils avaient des vertus. Par leur facilité à se dépouiller de leurs biens sans un cri de regret, ils se montrèrent supérieurs à ces biens mêmes qu'on leur avait souvent reprochés; par leur inébranlable attachement aux traditions religieuses et aux décisions de l'Église, ils prouvèrent qu'ils prenaient conseil non de leur intérêt mais de leur conscience. S'il y avait quelques taches dans ce grand corps de l'Église de France, elles disparaissent derrière le manteau empourpré du sang de ses martyrs : *Gallia purpurata*.

Les voilà ces prélats : ils ont tout perdu ; les décrets de la Constituante les ont jetés de l'opulence dans la misère. Chassés de leurs diocèses, bientôt de leur patrie, ils traînent à l'étranger une existence malheureuse et, quand un nouveau gouvernement leur rouvre les portes de la France, un sacrifice plus grand que tous les autres les attend à leur retour. Ils arrivent de tous côtés blanchis par l'âge et la souffrance, montrant leurs plaies comme les martyrs des premiers siècles, redemandant à grands cris leurs églises ; mais ces églises, une dure nécessité, le souci de l'avenir et du bien général ont forcé le pape à les donner à d'autres. Ils vivront meurtris, résignés, les yeux tournés vers un troupeau dont ils se sont montrés si dignes et qu'ils voient confié peut-être à des mains moins fidèles.

Pendant ce temps, de jeunes confesseurs de la foi qui ont hérité des traditions de l'ancien clergé de France et puisé dans les luttes de la Révolution une énergie et une flamme nouvelle, se mettent avec ardeur à l'œuvre de reconstruction¹. L'Église de France ruinée,

¹ Mgr Dupanloup a écrit (en son livre sur le catéchisme, p. 569) : « C'est à Saint-Sulpice que j'ai vu ce grand esprit de l'ancienne Église de France, ces belles et pures traditions de la vertu, de la sagesse sacerdotale, de la piété, du respect, de la docilité. C'est là que j'ai connu ces nobles et saints personnages qui furent au commencement du dix-neuvième siècle, les héritiers des grandeurs passées du clergé français : M. Emery, M. de Quélen, M. Frayssinous, M. Borderies, M. Clause! de Coussergues, M. Clause! de Montals, M. Boyer, M. Desjardins, le P. Maccarthy, M. Legris-Duval, M. de Rauzan, le duc de Rohan, le vénérable M. Duclaux, M. Garnier, M. Mollevaut, M. Teyssaire, M. Gosselin, M. Forbin-Janson et bien d'autres encore. Ils furent très supérieurs aux hommes distingués du clergé du dix-huitième siècle. Quoique jeunes encore à l'époque dont je parle, la plupart avaient confessé la foi, au péril de leur vie, pendant la Terreur ; plusieurs revenaient de l'exil. La Révolution avait amoncelé les ruines autour d'eux et sur leur passage. Ils avaient l'ardeur du retour, le zèle de la reconstruction religieuse et je ne sais quelle divine inspiration mêlée d'énergie et de prudence qui les poussait à reconquérir. Ce sont eux

décimée, traquée, dispersée aux quatre coins du monde, aura assez de vitalité pour se reconstituer, reformer ses cadres, renaître de ses cendres, se montrer au dix-neuvième siècle rajeunie et éternellement conquérante.

Bossuet, parlant, un jour de Pâques, devant Louis XIV et sa cour, ne dissimula pas à son noble auditoire les abus dont souffrait déjà l'Église de France. S'adressant avec force aux puissants qui l'écoutaient, il s'écria : « Ah ! ne jetez pas vos amis, vos proches, vos propres enfants, vous-mêmes, qui présumez tant de votre capacité sans qu'elle ait jamais été éprouvée, ah ! pour Dieu, ne vous jetez pas volontairement dans un péril manifeste ; ne proposez plus à une jeunesse imprudente les dignités de l'Église comme un moyen de piquer son ambition, ou comme la juste couronne des études de cinq ou six ans, qui ne sont qu'un faible commencement de leurs exercices. Qu'ils apprennent plutôt à fuir, trembler et du moins à travailler pour l'Église, avant que de gouverner l'Église. » Et alors, jetant un coup d'œil rapide sur les pays où des « sentinelles endormies ont laissé entrer l'ennemi », où « la foi ancienne s'est anéantie par la négligence de ceux qui en étaient les dépositaires », le grand orateur faisait un retour sur la France et s'écriait dans un élan prophétique : « O sainte Église gallicane, pleine de science, de vertus, pleine de force, jamais, jamais, je l'espère, tu n'éprouveras un tel malheur. La postérité te verra telle que t'on vue les siècles passés, l'ornement de la chrétienté et la lumière du monde, toujours une des plus vives et des plus illustres parties de cette Église éternellement vivante, que Jésus-Christ ressuscité à répandue par toute la terre¹. » Cent ans plus tard, l'Église de France, bien que toujours victime des mêmes abus, se chargeait de justifier la confiance de son Bossuet.

Abbé SICARD.

véritablement qui, M. Emery à leur tête, ont refait l'Église de France. Le caractère distinctif de ces hommes c'était, dans une grande simplicité, la foi vive et la pratique des fortes vertus. Je me souviens, entre autres, que M. Borderies me dit un jour de M. Frayssinous : M. Frayssinous, c'est le prêtre que je vénère le plus, ce serait un martyr. Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers, je baiserais ses pieds. — Rien n'est plus vrai et plus beau que ces paroles, me dit un jour le P. de Ravignan auquel je les citais, et lui aussi était bon juge en cette matière. »

¹ Sermon prêché en 1681, édit. Lachat, X, 182-184.

LES NOELLET¹

X

Pierre était depuis un mois sorti du collège.

Il avait plu pendant la nuit. La terre, depuis longtemps assoiffée, avait bu, s'était amollie et gonflée. De tous côtés, autour du Fief-Sauvin, on faisait les premiers labours. La lente chanson des bœufs, sifflée ou chantée, volait sur les collines : « Ohé, les valets, ohé ! » Il était près de midi. Jacques et son père rentraient à la ferme. Devant eux, le harnais allait seul, la Huasse en tête, puis six grands bœufs dont chaque pas plissait la peau luisante autour des épaules. Ils traînaient une herse renversée, les dents en l'air, encore boueuses, qui sautait sur les bosses gazonnées du chemin.

Quand on fut en vue de Genivière :

— Sais-tu où il est ? demanda le métayer. Ça n'est pas ordinaire qu'il ait emmené la Roussette un jour de labour sans ma permission ?

Il disait cela d'un ton de colère, les sourcils froncés, car c'était la première fois qu'un fils prenait une pareille liberté à la Genivière.

Jacques détourna la tête du côté de la haie, pour que son père ne vît pas son embarras, et répondit négligemment :

— Est-ce que je sais, moi ?

Il mentait.

Quand il s'était levé, à l'aube, il avait trouvé Pierre à l'écurie, étrillant la Roussette qui ne bougeait pas, la tête plongée jusqu'au-dessus des naseaux dans une augée d'avoine. Le bridon à rosettes rouges pendait à un pieu voisin.

— Où vas-tu ? avait dit Jacques.

— En forêt. Il y a chasse aujourd'hui.

— En forêt ! et tu emmènes la Roussette ? Le père ne vas pas être content. Il en a besoin pour labourer la grande Musse.

— Attelle la Huasse à la place, mon Jacques, avait répondu Pierre en tapant sur l'épaule de son frère. Je ne serai pas longtemps ici, vois-tu, et je veux me passer cette fantaisie-là, qui me tente depuis dix ans.

En disant cela, il avait jeté sur le dos de la Roussette une couverture en guise de selle, avait sanglé la jument, et puis, sans étrières,

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1889.

un morceau de pain dans sa poche, il était parti pour la forêt de Leppo.

La chose n'est pas rare dans cette Vendée au tempérament égalitaire et hardi. Ceux qui ont chassé dans les forêts de Vezins, de Leppo, de la Foucaudière, ont souvent rencontré, aux carrefours des routes, sur les landes, quand sonnait le débucher, des gars en blouse ou en veste ronde, montés sur des chevaux du pays et coupant au plus court au devant des voitures et des chasseurs en habits rouges. Les grands-pères de ces fils de métayers ont été compagnons des nobles, au temps de la « grande guerre ». Ils montaient avec un mauvais bridon ou une corde serrant la mâchoire de leur bête, côte à côte avec les officiers à écharpe blanche, ils vivaient de la même vie et mouraient souvent de la même mort. Cela crée des droits et des traditions. Les veneurs le savent : les gars mieux encore. Mais ce qui n'était pas commun, c'était de rencontrer des chevaux comme la Roussette.

Elle suivait la chasse, non pas immédiatement derrière les chiens, mais à quelque cent mètres à gauche, obstinée dans cette direction parallèle, toujours au même trot allongé, sans un temps de galop. Pendant plus d'une heure, employée à relever un défaut, la Roussette et son cavalier avaient disparu. Ils venaient de réapparaître tout à coup, au milieu d'une taille, au moment où l'animal de chasse, un brocard, enfin relancé, filait droit pour gagner la lisière de la forêt de Leppo et de là débucher vers celle de la Foucaudière. Le gros des chasseurs fut bientôt égaré, fourbu ou distancé, et deux personnes seulement continuèrent à galoper derrière les chiens : le piqueur Leproux, tout rond sur sa jument maigre, la bouche en cœur et la joue enflée, prêt à sonner de la trompe, et la plus avenante, la plus enragée des chasseresses, Madeleine Laubriet. Elle était ravissante dans son amazone courte, ses cheveux bruns tordus sous le petit chapeau de soie, le regard animé, la joue rose, toute au plaisir de la course et de la poursuite. C'en est un si grand de courir ainsi, rapide, à travers le vent qui cingle le visage, de se sentir emporté par une force intelligente, obéissante, dont une pression du doigt change l'allure ou la route ! Un flot de sensations fortes, l'orgueil d'être maître, l'ivresse de l'espace, une sorte de volupté du danger, la passion primitive du sang, cette vieille férocité que nous retenons d'ordinaire, nous remuent àprement. Et comme l'air emplit joyeusement la poitrine ! Comme il va l'équipage de la Landehue ! C'est une vision qui passe, c'est une fanfare de voix qui court. Toute la forêt est en éveil. Madeleine Laubriet s'amuse royalement. Elle est chasseresse de race. Le vieux piqueur, qui la couve du regard, multiplie pour elle

ses bien aller. Et les notes s'éparpillent, sonores, à travers les bois mouillés, jetant une épouvante de plus au cœur du chevreuil, pauvre bête effarée, qui risque un dernier effort pour la vie et débuche en plaine.

— Il sera bientôt sur ses fins, n'est-ce pas, Leproux? dit-elle en galopant.

— Avant vingt minutes, au train dont nos chiens le mènent, mademoiselle. Regardez-les : ils tiendraient dans la main.

Les chiens chassaient à vue, en effet, ramassés, faisant une tache mouvante sur les guérets et sur les chaumes.

M^ue Laubriet, si passionnée qu'elle fût pour la chasse, avait cependant remarqué ce cavalier dont la jument tenait tête à la sienne, toujours à distance et de la même allure. Il lui avait semblé même qu'il regardait volontiers de son côté. Du moins l'avait-elle induit de certains mouvements de retraite respectueuse, car cet étrange chasseur, chaque fois qu'elle détournait la tête de son côté, se penchait sur sa selle et piquait comme pour fuir. Aussi, après une course folle qui les avait menés dans les premières tailles de la Foucaudière, ne l'apercevant plus, elle dit au piqueur :

— Décidément, nous avons lassé notre compagnon de route. Savez-vous qui c'était?

— La jument, je l'ai bien reconnue, mademoiselle, c'est la Roussette; mais pour le gars, je ne saurais le dire.

Il ajouta, un moment après, d'un air entendu :

— Une bonne petite bête, tout de même, à la carriole.

Le père Leproux confondait presque avec son propre honneur, l'honneur de l'écurie de la Landehue.

Cependant, un quart d'heure plus tard, lorsqu'il porta sa trompe à ses lèvres pour sonner l'hallali, il arrivait second. Pierre Noellet était déjà là, sa veste noire déchirée par les branches, à cheval sur la Roussette qui avait repris son attitude favorite : une patte de derrière à demi relevée, la tête basse et l'air fourbu. A ses pieds, les chiens entouraient le chevreuil qui, à bout de forces, s'était rasé le long d'un buisson de ronces. Le pauvre animal, épuisé de souffle et le sang tourné, ne remuait même plus quand les crocs des limiers entamaient sa chair : un petit bêlement criait seulement pitié, la langue rose pendait, l'œil mourait, à demi renversé.

M^ue Laubriet apparut à son tour, considéra cette bête agonisante sans qu'aucune émotion vînt troubler son sourire de triomphe, refit les plis de sa jupe, flatta de la main le cou de sa jument, et, regardant enfin Pierre Noellet :

— Bravo! Pierre, dit-elle, premier partout!

Pour la première fois, elle lui parlait sans cette nuancé de hau-

teur qui blessait Pierre si vivement. Il le sentit, et cela lui donna du courage pour répondre :

— Un simple hasard, mademoiselle : c'est ma première chasse et vraisemblablement ma dernière.

— Vous avez une bête parfaite. Me la vendriez-vous à présent? dit-elle en souriant.

— Certes oui, mademoiselle, s'il ne dépendait que de moi.

La conversation allait continuer, quand une voix cria :

— Ah! non, par exemple, elle est bonne celle-là!

En même temps débouchait d'une allée, sur un pur-sang qui boitait très bas, un jeune homme athlétique en habit rouge, gilet bleu à pois, culotte blanche serrée au-dessous du genou par deux boucles, bottes à revers, le chapeau de soie posé en arrière et rattaché au col de l'habit par un petit ruban bleu. Il riait à gorge déployée, avec un mouvement de tête de haut en bas qui faisait danser ses moustaches brunes et sortir la cravate blanche qu'ornait la traditionnelle dent de cerf montée en or.

— Non, vrai, elle est bonne! Je ne m'attendais pas à rencontrer ce petit Noellet à un hallali.

Pierre devint tout rouge.

— Dans ce pays-ci, dit-il vivement, la chasse est pour tout le monde. Moi non plus, je ne m'attendais pas à te voir, Ponthual.

Il insista sur ce tutoiement final, sachant bien qu'il ne serait pas du goût de son ancien camarade.

— Je vous croyais à chanter vos *oremus*, répliqua l'autre.

— Pas encore, mon cousin, interrompit M^{lle} Laubriet. Pierre Noellet est encore en vacances, et je trouve qu'il a fort bien fait de suivre la chasse, puisque cela lui plaisait. Vous arrivez bon troisième, mon pauvre Jules, avec un cheval boiteux, et cela vous vexé.

— Moi? Allons donc!

— Mais oui, vous! dit-elle en se cambrant, je vous connais bien : cela vous vexé.

Une demi-douzaine d'habits rouges surgirent de la taille voisine, le piqueur mit pied à terre pour la curée, et Pierre Noellet, qui ne se souciait ni de prolonger le dialogue avec Jules de Ponthual, ni d'assister au dépeçage du brocard, profita de l'incident pour partir. Il salua M^{lle} Laubriet, fit faire demi-tour à la Roussette, et s'éloigna au petit trot par les allées vertes.

La fière Madeleine lui avait souri, elle l'avait défendu même! Cela l'étonnait et le charmait. « Le premier partout! » Qu'importaient, après cela, les dédains d'un Ponthual!

Par une pente naturelle à toute rêverie humaine, son esprit glissa rapidement vers le passé, la source divine où l'homme puise de si

bonne heure. Quand il était enfant et que les demoiselles de la Landehue étaient toutes petites aussi, il avait déjà pour elles une admiration craintive. Madeleine, surtout, l'intimidait, avec son air de princesse. Ses moindres paroles lui semblaient des ordres souverains. A cette époque, M^{lles} Laubriet arrivaient dès le mois d'avril à la Landehue. Que de jours passés à dénicher pour elles des nids, à explorer les prés où poussent le coucou-pelote, le narcisse, la jacinthe sauvage, et cette petite renoncule lie-de-vin dont les gerbes mélancoliques plaisaient à M^{me} Laubriet ! Sitôt qu'elles apercevaient le gars Pierre revenant de la maraude, et le pli de son sarrau relevé enfermant le butin, Madeleine et Marthe échappaient à leurs bonnes : « Qu'avez-vous aujourd'hui, Pierre ? des geais ? des pies ? C'est méchant, les pies ? Non, des étourneaux ! Oh ! les jolis ! où est la cage de l'année dernière ? Vous devez savoir, Pierre ? »

Il savait toujours où était la cage de l'année dernière. On enfermait les pauvres bêtes. Pendant trois jours, M^{lles} Laubriet les soignaient trop bien ; le quatrième, les pensionnaires faisaient triste mine ; à la fin de la semaine, Pierre creusait la tombe au pied d'un arbre. Il y avait plaisir aussi, au temps de la fenaison, à voir courir entre les meules de foin nouveau, ces petits tabliers roses et ces cheveux au vent. Madeleine courait si bien ! Elle aimait déjà la chasse. N'avait-elle pas, une fois, attelé Pierre à une charrette à bras où elle trônait, en robe à fleurs, un fouet enrubanné à la main : « Je suis Diane, vous êtes le cheval, voici les biches, au galop ! allons, plus vite ! à fond de train ! » Et les moutons épouvantés se débandaient à travers le pré, franchissaient les haies, et elle riait d'un rire clair comme un chant de merle. Temps lointains, lointains !...

Quand le cavalier rêve, la monture flâne. Le trot de la Roussette s'était insensiblement changé en un pas berçant. Le soleil déclinait et l'ombre des souches barrait le chemin de part en part lorsqu'il entra dans la cour de la ferme.

Le métayer l'attendait. Il était debout à la porte de l'écurie, les bras croisés.

Pierre descendit de cheval tout près de lui. Il avait encore des feuilles d'arbres sur son chapeau.

— Tu reviens de la forêt ? dit le père.

— Oui.

— Depuis quand prend-on les chevaux sans ma permission ?

Pierre essaya d'ouvrir la porte. Le métayer la ferma d'un coup de poing.

— Depuis quand ? répéta-t-il d'une voix tonnante.

— J'avais cru, balbutia le jeune homme, que pour la première fois...

— Justement, il faut que ce soit la dernière, mon garçon. Quand je serai mort, tu pourras disposer de mon bien. D'ici là, je veux rester le maître, tu entends ?

Puis, saisissant la bride que tenait son fils, il ajouta :

— Laisse-moi la Roussette : les messieurs qui chassent ne soignent pas leurs chevaux !

Il haussa les épaules, et entra dans l'écurie, tirant la bête après lui.

Pierre humilié, irrité, n'osa pourtant ni résister ni répondre tout haut.

Il tourna sur ses talons, et murmura, comme s'il se parlait à lui-même :

— Je suis de trop ici, à ce que je vois. Soyez tranquille, mon père, vous n'aurez pas besoin de me le redire.

XI

Le lendemain, Pierre Noellet, qui avait passé toute la journée hors de la métairie, chez l'un de ses camarades d'une paroisse voisine, revenait à la Genivière, et traversait le Fief-Sauvin. Il fut étonné d'entendre, du milieu du bourg, le bruit qui se faisait dans le cabaret du père Joberie, situé tout en haut de la côte, près de l'église.

A cette époque où les premiers labours se mêlent aux dernières batteries, époque de fatigue extrême pour les paysans, il n'était pas rare que le cabaret fût plein de buveurs, valets de fermes, pour la plupart, accourus à la nuit tombante, tout blancs de la poussière de l'aire. Cependant, ce jour-là, l'affluence était extraordinaire. Aux métiviers se trouvaient réunis des tisserands, des métayers, des marchands du bourg, reconnaissables à leurs mines placides et empâtées au milieu des maigres tâcherons. Leurs éclats de voix, leurs applaudissements, le choc répété des verres, amenaient sur le pas des portes quelques anciens retirés dans les environs de l'auberge, et qui souriaient d'un air d'applaudir, eux aussi, quand de toutes ces poitrines d'hommes le même cri s'échappait : « Vive le gars Louis ! vive le 2^e chasseurs ! »

Ils célébraient le retour de Louis Fauvêpre, le fils du maréchal-ferrant, qui arrivait de Tunisie, son temps de service terminé, les galons de brigadier étincelant sur ses manches. Depuis la veille, le père, rentré en possession de son enfant, le promenait par le bourg, sans se lasser de le montrer ni de le regarder surtout, parlant des Kroumirs comme s'il en avait vu, et le reprenant quand il variait dans ses récits. La boutique chômaît : songez donc, un

filz qui rentre après quatre ans de misère, et qui, demain, n'aura plus le droit de porter l'uniforme! L'hôtelier allait et venait de la cave à la salle bondée de clients, goguenard, ébloui à la pensée de ce deuxième dimanche que la semaine avait pour lui. Quant au héros, un beau soldat, maigre et bronzé, aux traits mâles, sa gloire ne le grisait pas plus que le muscadet nantais du père Joberie. Debout, appuyé au mur, entre le portrait de Mac-Mahon et l'affiche de la loi contre l'ivresse publique, il tendait la main aux nouveaux venus qui, d'instant en instant grossissaient le nombre des buveurs, répondait d'un mot à leurs bonjours, trinquait à droite et à gauche, sans interrompre la narration de ses campagnes qu'écoulaient avidement, les yeux fixes, une vingtaine de jeunes gens attablés auprès de lui. « Vous voyez ça, disait-il : un ravin entre deux montagnes, du soleil à fondre un canon, pas une goutte d'eau. Le régiment s'engage là-dedans. Tout à coup, pif, paf, deux chasseurs tombent à côté de moi, les balles sifflent, nos chevaux s'agitent. Ce sont les Ouled-Ayas qui nous fusillent du haut d'un petit plateau, crénelé comme un château fort. Le colonel fait mettre pied à terre à mon escadron. On tourne le mamelon par la gauche, sans rien dire, en plein bois. Et puis : « A 200 mètres, ouvrez le feu! » Ah! si vous aviez été là, mes gars! Tous les coups portaient. En vingt minutes, il n'y avait plus un seul burnous blanc sur le plateau, rien que des morts, des hommes, des femmes, des enfants et deux mille moutons qui bêlaient de peur! »

Et l'assistance, transportée à la pensée de cette victoire où le Fief-Sauvin avait figuré, saluait la dérouté des Kroumirs : « Vive les gars Louis! vive le 2^e chasseurs! vive le brigadier! »

L'enthousiasme était au comble, et le petit vin blanc commençait à troubler bien des têtes, quand Pierre Noellet passa devant le cabaret.

— Ohé, Noellet, dit une voix, entre donc!

Plusieurs des clients de Joberie parurent à la porte, et crièrent aussi :

— Noellet! Noellet!

Il hésita un peu, puis se décida à revenir sur ses pas.

Son entrée fut saluée par un murmure d'étonnement. Tous les yeux se tournèrent vers lui. Dans ce monde qui était le sien, pourtant, il se sentait gêné. Une hostilité sourde l'enveloppait. Il s'avança, un peu pâle, vers Louis Fauvêpre.

— Comment! c'est Noellet de la Genivière? le petit Noellet que j'ai connu pas plus haut que ça? dit le brigadier en lui serrant la main.

— Mais oui, lui-même, répondit Pierre.

— Tu n'as pas l'air de mener souvent la charrue, mon garçon, continua le brigadier. Que fais-tu ici ?

Il ne disait pas cela méchamment. Mais les anciens compagnons d'école que Pierre avait négligés, jaloux de lui, irrités de ses dédains et trouvant l'occasion de s'en venger, commencèrent à plaisanter lourdement et à rire. Ils se trouvaient en force. L'un d'eux, impossible à reconnaître dans la foule pressée autour des tables, s'enhardit à répondre : « Ce qu'il fait ? Il ne fait rien ; c'est un monsieur, brigadier, salue-le donc ! » Un second l'imita, et les mots blessants, accueillis par l'évidente satisfaction de la majorité, commencèrent à pleuvoir. Pierre, étourdi d'abord de cette brusque attaque, voulut tenir tête aux insulteurs. Dans la foule des buveurs, debout à trois pas de Fauvêpre, il se retournait à chaque propos lancé d'un coin ou de l'autre de la salle. Mais il ne découvrait pas le coupable, aussitôt caché derrière les autres, et sa colère ne faisait qu'exciter les rieurs. A la fin, il se croisa les bras, et, regardant vers le fond du cabaret :

— Vous êtes tous des lâches ! cria-t-il. Vous n'osez pas me parler en face.

— Moi j'oserai bien, mon petit ! dit quelqu'un.

Le « petit » auquel la phrase s'adressait, avait bien cinq pieds trois pouces de haut et la carrure d'un homme ; mais l'autre était colossal. Une sorte de géant, domestique chez un meunier, rouge de teint et de visage, traversa les groupes, et vint se placer, en balançant ses épaules énormes, en face de Pierre Noellet.

— Me voilà, dit-il. C'est à moi que tu as affaire. De quoi te plains-tu ?

— Pourquoi m'insultez-vous ? demanda Noellet.

— Parce que tu nous méprises tous !

— C'est cela ! Bravo le meunier ! bien parlé ! crièrent plusieurs hommes.

— Parce que, reprit le meunier, tu es né comme nous de la terre et que tu fais le monsieur ; parce que nous avons été camarades d'école, et qu'à présent tu ne nous connais plus.

— Est-ce ma faute si mes études m'ont séparée de vous ?

— Non, mais c'est ta faute, je pense, si tu oublies de nous saluer dans le bourg, si tu as honte de boire un verre de vin avec nous et de nous tenir compagnie ?

— Tu as fait semblant de ne pas me voir, dimanche, ajouta quelqu'un.

— Moi aussi ! dit un autre.

— Ton frère laboure comme nous ! dit un troisième.

— Tenez ! s'écria Pierre, de plus en plus nerveux, vous êtes tous jaloux de moi !

La moitié des buveurs se levèrent, frappant la table du poing et criant :

— Jaloux de quoi? A la porte! Meunier, saute dessus!

Le meunier retroussa ses manches en ricanant, et approcha ses deux poings de la poitrine de Pierre.

Celui-ci ne se déconcerta pas, mais, redressant plus haut la tête et regardant en face tous ces visages moqueurs ou menaçants, tous ces poings levés vers lui :

— Jaloux de mon instruction qui me met au-dessus de vous, s'écria-t-il, voilà ce que vous êtes!

Une explosion de colère accueillit cette bravade. Une longue clameur emplit le cabaret de Joberie. Les neutres eux-mêmes s'irritaient et protestaient. Pierre Noellet entouré, menacé, injurié de tous côtés, comprit alors ce qu'il n'avait qu'entrevu jusque-là : il se sentit étranger parmi ceux de sa race, renié, chassé par eux. L'enfant avait dédaigné la terre, et la terre, à son tour, rejetait l'homme. Il en prit orgueilleusement son parti.

— Adieu, les gars du Fief! cria-t-il, vous ne me reverrez pas de sitôt!

Et il se fraya un passage vers la porte, au milieu des huées.

En vain Louis Fauvêpre, qui ne comprenait rien à ce déchaînement de colère, essaya de retenir Pierre et de calmer l'humeur soulevée de ces Vendéens en disant :

— Reviens donc, Noellet, reviens : ils veulent rire!

Il était déjà sur la route et hâtait le pas vers la Genivière.

Quand il arriva près de la grange de la ferme, avant de tourner dans la cour, il aperçut Jacques qui tendait un trébuchet pour les merles, au pied d'un groseiller rouge de fruits.

— Où est le père? demanda-t-il sans s'arrêter.

Jacques, agenouillé pour sa besogne, leva lentement ses yeux étonnés et répondit :

— Dans le grenier, qui remue le grain.

En un instant, Pierre eut monté par l'échelle à barreaux plats qui servait d'escalier. Sur le dernier échelon il s'arrêta, avant d'aborder le père, chose toujours redoutable. Il était haletant et si ému d'ailleurs, qu'il n'aurait pu parler.

Le métayer, dans la partie droite du grenier, une pelle de bois à la main, creusait à même l'énorme tas de froment de la dernière récolte, ramenant à la surface les grains enfouis sous les couches profondes, pour les faire mieux sécher. Il ne laissait jamais ce travail à d'autres. Le ruissellement d'or roux qui s'échappe de la pelle et coule sur les pentes du monceau avec un grillotis de sable

et de monnaie remués, la contemplation des moissons rentrées, plaisaient au vieux paysan. C'était la vie et le profit de l'année. Il pensait sans doute, en remuant son blé, aux craintes vaines qu'il avait eues, aux tourbillons qui versent les champs, aux sécheresses qui les brûlent, aux journées épuisantes de la batterie, et, tout cela étant passé, il souriait à la richesse acquise.

Tout occupé qu'il fût de son travail, et tourné vers le mur du fond, il s'aperçut bientôt, à la diminution de la lumière, que quelqu'un masquait l'ouverture de la porte. Il se détourna, et vit son fils qui n'osait pas s'avancer jusqu'à lui, mais se tenait à quelques pas de l'entrée, vêtu de ce costume bourgeois qui déplaisait tant au métayer. Sa figure tranquille et hâlée prit une expression grave. Et appuyé sur sa pelle, il attendit, pendant que la poussière qu'il avait soulevée l'enveloppait, et dansait dans les rais du soleil.

— Mon père, dit le jeune homme, j'ai à vous parler.

— Eh bien, répondit Julien, tu peux dire : on est bien ici pour causer. Les marraines sont au bourg.

— Mon père, vous m'avez traité rudement hier soir, quand j'ai ramené la Roussette.

— Tu le méritais, mon garçon : tu m'as manqué.

— Vous trouviez aussi que je ne fais rien, depuis un mois, que je ne suis rien encore, et cela vous déplait, n'est-ce pas?

— En effet, tu ne peux continuer à vivre sans travailler, quand tout le monde travaille chez nous.

— Ils me l'ont assez répété, les gars du Fief, ils m'ont insulté de toutes manières.

— Quand donc?

— Tout à l'heure, chez Joberie; et je vois bien, d'après vous et d'après eux, que je suis de trop ici.

— Je n'ai jamais dit ça, Pierre!

— Non, mais je l'ai senti, et cela suffit : je partirai.

— Où iras-tu?

— Très loin.

— Quand ça?

— Demain.

Il y eut un silence. L'heure était venue! Cette question qui tourmentait Julien depuis des mois allait se résoudre. Dans quel sens? Quelle réponse était là, encore inconnue, suspendue entre eux? Serait-ce la joie, la fierté d'une vocation ressaisie, ou bien l'autre réponse, déjà faite? Si maître de lui-même qu'il fût, Julien Noellet avait la voix frémissante d'émotion quand il reprit :

— Où vas-tu donc?

— A Paris.

— Il y a peut-être un séminaire à Paris, dis, mon petit? C'est là que tu vas?

— Non.

— Alors? demanda le père, dont le visage devint tout pâle d'angoisse.

— Je vous ai dit que je ne serais pas prêtre : il est inutile d'y revenir.

C'était fini! Le métayer fut secoué d'un tremblement de tout le corps, comme le jour où, pour la première fois, la résolution de son fils l'avait atteint en pleine paix de son âme. Pour le cacher, il se détourna, et se remit à brasser le froment à grandes pelletées. Mais ses yeux devaient être troubles, car le grain roulait sur le carreau. Quand il s'arrêta, il s'essuya le front, planta la pelle au milieu du tas, et s'adossa au mur du fond, comme si ce travail de quelques minutes l'avait épuisé.

— Pierre, dit-il, et sa voix était d'une tristesse poignante, quand tu étais petit, jusqu'à tes quinze ans, j'ai cru que tu serais mon aide, et, après moi, le chef à la Genivière. J'en avais le cœur joyeux et en paix.

— Il était naturel d'y compter, en effet, répondit Pierre.

— Puis, tu nous a dit que tu voulais être prêtre. Je t'ai fait attendre un an. Alors tu es entré au collège et je me suis mis à espérer dans Jacques. Je pensais qu'ils ne me l'auraient pas pris pour le service. Je me suis trompé. Ils l'ont pris. Et voilà que vous allez me quitter tous deux, et que je vais rester seul à la Genivière, avec des valets, comme ceux qui n'ont pas d'enfants!

— C'est triste pour vous, mon père, mais que puis-je y faire?

— Non, Pierre, ce n'est pas cela qui est le plus triste. Moi, quand j'ai eu dit oui, je t'ai laissé finir tes classes, je n'ai pas retiré ma parole. Et toi, pourquoi as-tu changé?

Le jeune homme baissa la tête, et ne répondit pas.

— Oui, il y a eu un grand changement en toi. Comment est-il venu? Puisque le bon Dieu te voulait hier, pourquoi ne veut-il plus de toi aujourd'hui?

Même silence.

— Depuis longtemps je m'en tourmente l'esprit, continua le métayer. Est-ce que je t'ai donné le mauvais exemple?

— Oh non! dit Pierre vivement.

— As-tu vu dans mes discours ou dans mon air que je te regrettais trop pour la métairie. Ah! mon petit, il y a des jours où cela me revenait dans l'idée : mais j'avais tort, vois-tu bien. Est-ce cela?

— Non, mon père, vous n'êtes pas en faute.

— Alors, c'est toi. Qu'as-tu fait? Dis-le-moi. La mère n'en saura

rien, je te le promets. Dis-le-moi, car j'ai le cœur malade autant de ne pas savoir cela que de te voir partir.

Il était si touchant, ce vieux père, s'accusant lui-même avant d'accuser son fils, s'humiliant pour une faiblesse passagère, que Pierre se résolut à tout dire. Mais sa manière n'était point humble. Il leva la tête, regarda son père, et dans ce regard le métayer vit passer cette lueur rouge sombre qui l'avait si souvent inquiété chez l'enfant, aux heures de colère et d'obstination.

— Je n'ai pas changé, dit Pierre, pas plus que je ne changerai. N'accusez ni vous ni personne. Lorsque je vous ai demandé d'entrer au collège, mon idée était de m'élever. Je n'en avais pas d'autre bien arrêtée. A quoi bon dissimuler avec vous plus longtemps? Sans doute, quand j'avais une dizaine d'années, la pensée d'être prêtre a traversé mon esprit. Mais, chez moi, dans l'ignorance totale où je me trouvais du monde, elle signifiait surtout un affranchissement de la terre. La vie des métairies ne me convenait pas. J'aspirais à sortir du milieu où j'étais né, à grandir comme d'autres l'ont fait, à devenir heureux, riche, puissant par l'intelligence que je sentais en moi. Lorsque je vous ai dit, à quinze ans : « Je veux être prêtre », je prenais le seul moyen que j'avais d'échapper à ma condition de naissance.

Le père, toujours adossé au mur, immobile, semblait ne pas comprendre encore.

— Quel autre chemin avais-je pour sortir d'ici? continua Pierre. M'auriez-vous laissé aller, si je vous avais proposé d'être avocat, médecin, notaire, ou n'importe quelle autre chose? Vous savez bien que non. Je le savais aussi. Ah! la terre tient dur ceux qu'elle tient! J'ai dû prétendre en apparence à une vocation que je n'avais point pour pouvoir apprendre le latin, m'instruire comme les enfants des riches et me faire leur égal, puisque j'étais né au-dessous d'eux. Je ne le regrette pas, j'ai réussi, me voici libre!

— Ainsi, tu m'as trompé! s'écria le métayer qui se pencha, les poings fermés, comme s'il voulait se jeter en avant et corriger l'insolence de telles paroles.

— Croyez-vous qu'il ne m'en a pas coûté? Il m'a fallu l'énergie que vous m'avez transmise avec le sang, pour vous laisser si longtemps dans l'erreur. Vous me trouviez fantasque, et j'étais seulement tourmenté à cause de ce mensonge qui existait entre nous. Je vous voyais vous attacher à un rêve que j'avais à peine formé et qui, presque aussitôt, s'était évanoui pour moi, à un rêve que je devais détruire un jour en vous-même. J'ai souffert, allez, de cette fausse joie que je vous donnais, tellement que je n'ai pu aller jusqu'au bout de ma résolution. J'aurais dû me taire cinq ans

entiers, et, au quatrième j'ai cédé, je vous ai dit : « Je ne serai pas prêtre ». Vous savez le reste.

— Tu n'as pas eu honte, dit le métayer, chez qui la colère montait et grondait à présent, de nous tromper tous : moi, ta mère, tes maîtres, tout le pays !

— Il le fallait bien.

— Tu nous as fait nous priver, pendant cinq ans, pour payer ta pension au collège, et tes habits de bourgeois, et tes livres ! Tu m'as volé ainsi plus de 3000 francs d'argent !

— Volé, mon père ?

— Oui, volé, car je ne l'aurais pas donné, si tu n'avais pas menti. Et tu viens m'avouer cela ! Et tu te défends en insultant la terre ! Misérable enfant, sais-tu qui tu méprises ? c'est moi, c'est ta mère...

— Non pas.

— C'est tous ceux dont tu viens et qui ont cultivé la terre avant moi. Ah ! tu as honte de nous ! Ah ! tu renies la Genivière ! Eh bien, quitte-la, mauvais fils !

Le paysan avait ressaisi sa pelle de bois. Il était blême et frémissant de rage.

— Va-t'en ! répéta-t-il en s'approchant de Pierre. Pas demain ! aujourd'hui ! Je te chasse !

Pierre, immobile, les dents serrées, le laissa approcher jusqu'à deux pas de lui, pour montrer qu'il n'avait pas peur. Puis il s'en alla à reculons, vers la porte, en disant :

— Je pensais bien que vous ne comprendriez jamais l'ambition d'un homme. J'ai grandi malgré vous, et j'arriverai aussi malgré vous, malgré vous, malgré vous !

A ce dernier affront, le métayer leva sa pelle au-dessus de sa tête.

— Va-t'en ! cria-t-il, va-t'en !

Pierre obéit et descendit lentement les barreaux de l'échelle, troublé, épouvanté au fond du cœur de l'audace qu'il avait eue, mais non ébranlé. Ses lèvres remuaient, et des mots en sortaient, continuant le dialogue interrompu. Dans la cour, personne. Pierre la traversa : toutes les portes étaient fermées. Le soleil miroitait sur les vitres de la maison. Autour des mares du purin semées de pailles luisantes comme des lames d'or, des canards dormaient, la tête sous l'aile. Évidemment les marraines n'étaient pas encore revenues. Arrivé près de l'écurie, il se détourna et n'aperçut plus le père à la fenêtre du grenier. Alors il entra sans bruit, avisa un tas de foin fraîchement tiré pour les chevaux, et s'y jeta, les poings en avant, comme un enfant rageur. Là, il pouvait librement accuser le monde et la vie, et se répandre en imprécations auxquelles répon-

dait seul le souffle haletant de la Huasse, vieille et poussive, devant son râtelier vide.

Cet état violent dura longtemps. A la fin, la solitude le dégrisa de sa colère. Il se sentit à bout de reproches, et se redressa à demi.

— Mon pauvre Pierre ! dit à ce moment une voix d'enfant tout près de lui.

Il tourna la tête.

— Mon pauvre Pierre, tu as encore du chagrin ?

Antoinette le considérait, sa jolie figure penchée vers lui. Dans ses yeux, qu'emplissait la clarté de ses quinze ans, il y avait un étonnement. Quel chagrin pouvait ainsi troubler Pierre ? Qu'avait-il à se plaindre ? Elle ne savait pas. Mais, sentant battre en elle de la joie et de la tendresse pour deux, elle prit son frère par la main, très doucement, très sûre d'elle-même : les toutes jeunes sœurs ont déjà de ces airs maternels.

— Viens, dit-elle, mon Pierre, que je te console.

Et il vint.

Ils allèrent derrière l'énorme pailler tout près du ravin, dans un coin favorable aux confidences et qu'ils connaissaient depuis longtemps, où le père mettait en réserve des troncs de cerisiers et d'ormes abattus, bois des barrières à venir. Ils s'assirent l'un près de l'autre. En quelques mots, brusquement, presque brutalement, Pierre lui apprit sa résolution et comment le père l'avait chassé. Puis, presque tout de suite, pour se défendre, il parla d'avenir. Il le fit habilement, sans un reproche pour personne : « Je n'ai pas été compris par mon père, dit-il, il n'a pas d'instruction : je m'y attendais. L'avenir me vengera. » L'avenir, c'était pour lui un ensemble de rêves et d'ambitions, une sorte d'arc-en-ciel lumineux qu'il prenait pour un chemin. Les hommes, les événements, les jours, se pliaient à ses projets. Il en disposait comme d'une propriété. Tout avait été prévu, même quelques objections : la difficulté, par exemple, de se faire un nom ou simplement une place dans les lettres, — la littérature n'était-elle pas l'indiscutable vocation d'un lauréat tel que Pierre Noellet, premier prix de discours français à Beaupréau ?

— Oui, disait-il, je deviendrai riche, alors je vous aiderai tous, mon père me pardonnera, et tous ces imbéciles qui se moquaient tout à l'heure, tu verras comme ils me salueront chapeau bas. Nous serons heureux, Toinette, vous serez fiers de moi. Sais-tu même, ajouta-t-il en se tournant vers elle, que je serai peut-être un beau parti, qu'en penses-tu ?

A mesure qu'il s'exaltait en parlant, la pauvre Antoinette se sentait défaillir davantage. Quoi, plus d'abbé ! plus d'aube blanche ! Où était son frère d'autrefois, sauvage et timide ?

Elle demeurait toute transie, incapable de parler.

Pierre s'en aperçut.

— Eh bien, Antoinette, dit-il, est-ce que tu vas pleurer? Ce n'est pourtant pas triste ce que je te dis là.

Elle n'y tint plus, elle éclata en sanglots.

— Oh si, Pierre, bien triste!... j'ai beaucoup de peine, beaucoup!

Elle lui jeta les bras autour du cou comme pour le retenir à la Genivière, pour le rattacher au passé. Son cœur d'enfant ne trouva que cet argument de tendresse fraternelle contre tant d'aveux et de projets.

Et cela pouvait suffire avec un autre; mais lui la repoussa.

— C'est bon, dit-il en se levant. Tu ne comprends pas mieux que les autres.

Et pendant qu'elle répétait, au milieu de ses larmes : « Oh si, va, je t'aime bien, Pierre... Je comprends un peu, je t'assure », il s'avança de quelques pas, jusqu'au ravin de l'Èvre qui borde l'aire, et, entre les dômes des arbres, par un sentier de chèvre, il disparut.

Antoinette s'en alla vers la maison. Lui, arrivé au bas du ravin, il erra quelque temps dans les prés de la Genivière. Et c'est là, qu'au milieu du délire d'orgueil qu'avaient excité en lui les reproches de son père et la douleur même de sa sœur, l'émotion du départ commença à le saisir. L'ombre de la haute muraille sur laquelle est plantée la Genivière se projetait au loin sur la vallée. Le brouillard qui tombe avec la nuit effaçait un à un les lointains de ce paysage familier. Pierre se mit à songer qu'il y avait déjà des choses disparues pour lui et qu'il n'en reverrait plus. Il regarda autour de lui, l'horizon rétréci, l'eau devenue noire, les rochers qui se confondaient presque déjà avec les buissons de la pente. Que de fois il avait gardé les bestiaux sur les bords découpés de la rivière, où le frisson du vent dans les trembles ne s'arrête qu'un jour ou deux par an! Avait-il souvent chanté là, et sifflé, et joué avec Jacques! Voici la grotte où ils se mettaient à l'abri quand la pluie les surprenait, et le vieux châtaignier dont la fourche porte encore une cabane de roseaux, et plus loin, la lande, les terres de labour qui s'élèvent au delà du ravin jusque sur le coteau. Que d'heures exquises répandues dans ce petit coin du monde et qui sortent des choses, maintenant, avec des voix, des appels profonds qui remuent l'âme! Comme l'enfant fait une leçon cruelle et douce à l'homme qui s'en va! Pierre Noellet s'y laisse prendre. D'autres souvenirs le tentent. Dans la nuit déjà faite, il remonte vers la métairie, il longe le mur de l'étable, aux aguets, comme un voleur, et, n'entendant point de bruit, il veut revoir ses bœufs. Ils sont là, rangés devant les crèches pleines de maïs, éclairés vaguement par

un reste de jour. Ils les reconnaît quand même et les nomme par leurs noms : Vermais, Fauveau, Chauvin, Rougeais, Caille et Nobiais. Il passe derrière eux, et les bonnes bêtes détournent la tête, et le suivent de leurs yeux tristes tout le long de l'allée. La Roussette aussi est là. Il lui donne une petite tape sur la croupe : « Adieu, dit-il, ma Roussette. » Un peu plus loin, c'est le hangar avec ses charrues et ses herses dételées, le pailler énorme, la grange, et, sur leur arbre sec, des poules qui s'éveillent et penchent leurs crêtes. Il marche, comme parmi des ruines, au milieu de ces bâtiments ensevelis dans l'ombre, conduit par sa vieille habitude, étonné de ne pouvoir plus être indifférent à rien. Toutes ces choses qu'il va quitter le retiennent avec une puissance singulière. Et ce n'est que la moins rude partie des adieux. Derrière les vitres de la salle où brille une lueur de flambée, la mère, Jacques, les sœurs sont réunis. Ils savent le malheur qui atteint la Genivière. Ils attendent. Pierre approche. Il monte les marches. Tous ont reconnu son pas.

Quand il parut, au seuil de la porte, Marie, qui desservait le souper auquel personne n'avait touché, se recula, comme saisie d'effroi, d'un air de dire : « Vois quel mal tu as fait ! » et vint se placer à côté de sa mère. Était-ce bien sa mère, cette femme assise sur une chaise basse, au fond de la salle, penchée en avant, ses cheveux gris sortant de son bonnet, le visage défait et hébété par le chagrin ? Quoique ses yeux fussent fixés dans la direction de son fils, elle ne sembla pas le voir, quand il entra. Pas un trait ne changea de sa physionomie d'ordinaire si mobile.

Pauvre mère Noellet, si fière jusque-là de son enfant, si heureuse de le donner à Dieu, que son amour maternel s'en était empreint d'un respect religieux, si éloignée du moindre doute au sujet de cette vocation qui comblait des rêves anciens ! Et puis tout à coup précipitée de si haut ; frappée sans que rien l'eût préparée ! En deux heures elle avait épuisé ses larmes, et tout le ressort de sa vie. Elle demeurait anéantie.

Pierre alla jusqu'auprès d'elle.

— Mère ? dit-il.

Mais elle ne tendit pas les bras, qu'elle tendait si vite d'ordinaire au premier mot de tendresse. Les mains qui avaient bercé Pierre restèrent inertes.

— Mère, reprit-il en se penchant, pourquoi êtes-vous ainsi ? Je vous assure que c'est pour mon bien que je pars : je deviendrai... je serai...

Riche, heureux, il ne put dire ces deux mots. Il se sentit le cœur serré, et une larme, la première, roula sur sa joue, pendant qu'il embrassait le pauvre visage de celle qui avait fait la Genivière si

joyeuse et si douce. Elle le baisa une fois, faiblement. Ses lèvres étaient toutes froides. Pierre en reçut comme un choc douloureux.

Il se redressa, et vit que les yeux de sa mère s'étaient détournés de lui.

Il regarda du même côté : le père était debout le long d'un des montants de la cheminée, la ride de son front creusée profondément, aussi rude d'aspect que tout à l'heure dans le grenier, quand il disait : « Va-t'en, je te chasse ! » Le vieux Vendéen était là pour veiller à l'exécution de sa parole. La mère pouvait supplier, lui-même il pouvait souffrir : rien ne prévaudrait sur l'honneur outragé des Noellet.

Pierre s'avança cependant vers lui, et lui tendit la main :

— Adieu, mon père, dit-il.

Le métayer, impassible, garda la même attitude, les mains derrière le dos, et répondit :

— Prends tes hardes et dépêche-toi. Jacques t'aidera à les porter.

Pierre se détourna. Tout était consommé. Il chercha son frère des yeux et l'aperçut dans un coin, agenouillé avec Antoinette près de la vieille malle à bandes de poil, achevant d'y ranger quelques vêtements, du linge, de petits objets enveloppés de papier : plus de choses certainement que Pierre n'en possédait. Chancelant il traversa la chambre. Il sentait que la force allait lui manquer à la fin.

— Adieu, Marie, dit-il rapidement ; adieu, Antoinette ; viens, Jacques !

Il souleva la caisse par une poignée, Jacques en fit autant de l'autre côté, et tous deux, par la porte restée ouverte, se glissèrent dehors, tandis que les femmes se remettaient à sangloter.

Dehors il faisait noir. L'air piquait. Sur la route, les deux frères se hâtaient pour arriver avant le départ de la diligence de Beaupréau à Cholet. Ils ne se parlaient guère, occupés chacun de leurs pensées. Même lorsqu'ils s'arrêtaient et laissaient reposer la malle à terre pour reprendre haleine, c'était d'un accord tacite, et sans presque rien se dire.

En trois quarts d'heure ils atteignirent Beaupréau.

Quand ils furent rendus devant l'auberge du père Breteau, la voiture était attelée, la bâche serrée, la portière ouverte, et le patron de l'auberge inspectait d'un dernier coup d'œil le harnais de ses chevaux.

Pierre et Jacques s'embrassèrent.

— As-tu de l'argent pour aller à Paris ? dit Jacques.

— Pas beaucoup, répondit Pierre, juste assez pour la route. Mais là-bas, je retrouverai Loutrel qui m'en donnera. Il y a longtemps que j'ai prévu tout cela, vois-tu.

— Maman s'en était tourmentée, reprit le cadet : elle a mis 40 francs dans la malle, à gauche, entre les mouchoirs... Nous reverrons-nous, Pierre?

— Je ne sais pas, mon Jacques. Sois un bon soldat, puisque tu vas au service. Porte-toi bien... Remercie la mère pour moi...

Un instant après, la diligence partait, grimpant la côte. Jacques la suivit un peu de temps, dans l'ombre épaisse, courant de toute sa force. Mais bientôt il s'arrêta épuisé, aux dernières maisons de la petite ville, et les deux rayons rouges des lanternes, qui lui tenaient encore compagnie, dans la brume et dans la nuit s'effacèrent.

XII

Il était bien tard, bien tard, longtemps après minuit. Jacques était revenu de Beaupréau. Dans la chambre, le métayer, sa femme et Marie dormaient. Antoinette n'avait pu fermer l'œil. Son esprit agité, assailli de visions et d'idées tumultueuses, écartait d'elle le sommeil.

Quand elle fut certaine, à la respiration égale qui s'échappait des lits voisins, que tout le monde reposait dans la chambre, elle se leva, chercha la clef de l'armoire, sous un des flambeaux de la cheminée, et, sans bruit, ouvrit le vaste meuble aux battants cirés qui luisaient encore à la lumière de la lune. Il s'en échappa une odeur de lavande. On ne l'ouvrait pas tous les jours la grande armoire. Sur chaque rayon c'étaient des piles de linge rangées dans un ordre admirable, sans un faux pli, sans une tache, sans une reprise à faire : draps, serviettes, mouchoirs, chemises, puis, çà et là, dans les niches que formait l'inégale hauteur des colonnes blanches, une orange venue des serres du château, une liasse de quittances, des images, des pots de confitures, une fiole d'eau vulnéraire où trempait un petit râneau, toutes sortes de choses précieuses en un mot. Antoinette, avec la sûreté que donne l'habitude, étendit la main à gauche, et, du fond d'une cachette, retira les roses au crochet qui devaient servir à fabriquer l'aube. Une à une elle les prit, et les considéra, depuis les premières, qu'on avait eu tant de mal à réussir, jusqu'aux dernières faites, si régulières et si bien épanouies. Tous ces soirs où l'on avait travaillé, — avec quelle ardeur et quelle joie ! — toutes ces heures pleines de lui, elle crut les revivre en comptant les douzaines qu'elle disposa soigneusement les unes à côté des autres. Il y avait beaucoup de roses, plus qu'elle n'aurait pensé, huit, neuf, douze, vingt piles entières. Comme l'ouvrage était avancé ! Puis elle enveloppa le tout dans une serviette, releva les bouts et les fixa avec des épingles. Alors elle

regarda une dernière fois ce petit paquet où tenaient tant d'espérances déçues, les siennes et celles de plusieurs autres, l'approcha de ses lèvres, avec un mouvement de tendresse, y mit un baiser, et vite, vite, se hâta de fermer l'armoire.

Elle étouffait. Il lui semblait qu'elle venait d'ensevelir quelque chose.

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Vers la fin de l'été, Mélie Rainette avait perdu son père.

Ce n'était pas une grande perte. Cependant, elle en eut du chagrin. Si brutal qu'il fût, Rainette avait encore de bons moments. Et puis, même ivre, même endormi, elle le savait près d'elle, témoin grossier, mais témoin quand même et raison de sa vie laborieuse. Elle se disait : « Grâce à moi, il ne manquera de rien. » Et cela lui donnait un courage et une gaîté incroyables.

Depuis qu'il était mort, elle trouvait les journées plus longues, dans cette maison où rien ne parlait ni ne bougeait, qu'elle seule. Le soir même elle travaillait, une lampe à pétrole accrochée au mur de la cave. Car le père avait laissé des dettes : il faudrait bien des coups de châsse et de pédales pour les payer. Et, sitôt le souper fini, — ce qui ne prenait pas grand temps, — vite au métier. Mélie s'asseyait sur son tabouret de tisserande, et tard, tard dans la nuit, elle prolongeait la veillée.

Voilà pourquoi elle était devenue un peu plus songeuse. Ce qu'elle ne disait plus, elle le rêvait, et bien d'autres choses encore, qu'elle n'aurait jamais dites. Cela ne l'empêchait point d'être vaillante ni de se montrer de belle humeur avec ses voisines, quand elle sortait par hasard. Mais la solitude avait développé chez elle le goût de ces méditations lentes qui amusent et bercent le cœur inoccupé.

Elle avait comme tout le monde ses songeries préférées. Et, sans se l'avouer peut-être, c'était à Pierre Noellet qu'elle pensait le plus.

Comment en eût-il été autrement ? Tout le monde parlait de lui. Son brusque départ pour Paris avait été un événement pour le Fief-Sauvin. Quelques braves gens plaignaient les Noellet. La plupart médisaient et faisaient la leçon. Toutes les petites jalousies, toutes les imaginations, se donnaient carrière. Chacun inventait son histoire, et chaque histoire était reprise et discutée à satiété, dans ces milieux populaires, curieux et sevrés de nouveauté.

— Vous savez qu'il n'a pas encore écrit? disait une tisserande. Depuis un mois qu'il est parti! La Noelette en fera une maladie.

— Dame! répondait la mère Huet, l'épicière, filant sur le pas de sa porte, un coup pareil! Un gars qui leur a dépensé des mille et des cents, pour arriver curé, et qui n'a pas seulement mis le pied au séminaire! Il paraît qu'ils se sont battus le père et lui.

— Dans leur aire, madame Huet : c'est le meunier qui les a vus. Le père avait une fourche.

— Une fourche!

— Et le gars un bâton.

— Ils ne se sont pas fait de mal?

— Non, parce que la Noelette est venue les séparer. Mais c'est bien triste, et mieux vaut ne pas avoir d'enfant, comme vous, madame Huet, que d'en avoir un comme ce Pierre Noellet.

— Laissez donc! cria le père Fauvèpre, qui, du fond de sa boutique, entendait causer ses voisins : il se peut qu'il ait des torts, ce garçon-là, mais moi je l'aimerai toujours.

Cette manière de juger était celle aussi de Mélie Rainette. Elle s'étonnait elle-même d'avoir si vite pris son parti d'un changement de vocation qui paraissait à d'autres si blâmable ou si triste, — car elle continuait de croire, et tout le bourg avec elle, que Pierre avait eu vraiment la vocation d'être prêtre. — Quand elle apercevait les Noellet, le dimanche, au sortir des offices, non plus fiers et volontiers distraits par toutes les mains tendues vers eux, mais sombres, fuyant au plus court vers la Genivière, elle cherchait la raison de son indulgence pour son ami de jeunesse. Elle n'en trouvait pas d'autre que le nombre et la vivacité des attaques dont il était l'objet. Qui donc l'eût défendu, si ce n'est elle? Quoi de plus simple qu'elle excusât le frère, étant la meilleure amie d'Antoinette et de Marie? Encore n'osait-elle pas toujours. Le monde est si méchant, si enclin à supposer de l'intérêt, je ne sais quoi d'égoïste, là où il n'y a que de la pitié pure!

Or, une après-midi d'octobre qu'elle repassait dans son esprit le même sujet de méditation, un peu soucieuse du défaut de nouvelles et de ne pouvoir, même en imagination, suivre l'absent dans ce Paris qu'elle ne connaissait pas, Mélie Rainette s'endormit. La chaleur était énervante. De gros nuages d'orage, aux bords roulés comme des vagues d'écume, montaient de toutes parts. Dans la rue, dans la cave même où s'allongeait la nappe de lumière tombée de la fenêtre, les mouches croisaient leurs routes, affolées, épuisant en une ivresse de bruit et de mouvement leur misérable reste de vie. Les gens, au contraire, se taisaient, et n'eussent été quelques lointains claquements de métier, le rouet de la mère Mitard et les

ciseaux d'un voisin taillant sa haie vive, on eût pu croire le bourg abandonné. La tisserande dormait donc, la tête renversée le long du mur. Ses bras pendaient. Sa main, demi ouverte, retenait encore dans le sommeil un brin de fil, comme son cœur un brin de pensée.

Un visage de jeune fille apparut derrière les vitres d'un des panneaux, eut un sourire et disparut. Presque aussitôt la trappe de la cave s'ouvrit, et Antoinette descendit avec précaution par l'échelle. Elle s'approcha, tira une lettre de sa poche, sourit un peu plus fort en pensant à la surprise qu'elle allait causer, puis, penchée au-dessus de Mélie, tout près :

— Mélie, dit-elle, j'ai une lettre de Pierre, qui parle de toi !

La dormeuse ouvrit lentement les paupières, sans se redresser ; ses yeux s'illuminèrent graduellement d'une joie intense, elle enveloppa l'enfant de ses bras, et, d'une voix faible, voilée comme celle qu'on a dans le rêve :

— Oh ! fit-elle, que je t'embrasse !

La lettre n'était ni bien longue ni bien tendre. Pierre écrivait à sa mère :

« J'ai été contraint de quitter la Genivière dans de telles circonstances que je n'ai pu entretenir mon père d'une question qu'il est nécessaire de traiter aujourd'hui. Je suis chassé de chez vous, c'est convenu ; je suis réduit à me créer une existence indépendante, sans un aide, sans un secours de vous, je l'accepte, et je reconnais que je m'y suis exposé. Mais j'ai un droit que mon père ne me dénierait pas : celui de lui demander l'argent qui m'a été légué par mon oncle de Montrevault, il y a quatre ans. Je suis logé chez Loutrel, quai du Louvre, j'ai vécu jusqu'ici des avances qu'il m'a faites. Cela ne pourrait durer toujours.

« Au reste je suis en bonne santé, et j'espère trouver d'ici peu un emploi qui me permettra de vivre, en attendant l'avenir.

« Si j'ai conservé quelques amis au Fief-Sauvin, rappelez-moi à leur souvenir. Dites à Mélie, qui a toujours été bonne pour moi, que je me souviens d'elle. »

Il n'y avait plus rien autre chose qu'une formule banale d'affection à l'adresse de la mère Noellet.

Quand Mélie eut achevé de lire la lettre, dont elle relut la fin, elle dit :

— J'y suis seule nommée.

Et le sourire qu'elle avait eu déjà reparut dans ses yeux ; mais elle ne voulut pas montrer sa joie devant cette enfant, qui ne l'eût pas comprise, et se hâta d'ajouter :

— Ta mère doit être rassurée maintenant.

— Un peu : depuis si longtemps que nous n'avions pas de nouvelles, elle était toute malade.

— Et le père?

— Oh! lui!

— Qu'a-t-il répondu à la demande de Pierre?

— Il a dit : « Je ne lui donnerai ni cet argent-là ni d'autre. J'ai dépensé pour lui plus que je n'aurais dû. Nous sommes quittes à présent. D'ailleurs l'héritage de son oncle de Montevrault, il est dans mes terres, dans mes bœufs, dans le froment que je sème et que je récolte. Qu'il vienne donc le chercher! »

— Il est toujours bien irrité, maître Noellet, n'est-ce pas?

— Toujours. Et la maison n'est pas gaie, va, Mélie. Lui ne dit presque plus rien. Maman pleure quand nous sommes seules avec elle. Jacques va partir pour le régiment. La moins triste de nous est encore ma sœur Marie.

— Et pourquoi?

— Je pense que c'est à cause de Louis Fauvêpre.

— Comment, de Louis Fauvêpre?

— Oui. Voilà plusieurs fois que ce grand Louis vient à la Genivière pour voir si nous n'avons pas de charrues à réparer. D'abord, tu comprends, ce n'est pas la coutume des charrons de courir ainsi les métairies. Et puis, quand il vient, Marie est toujours là.

— Vraiment?

— Et c'est bien les charrues qu'il regarde! ah! mon Dieu, pas même moi! Tout est pour Marie. Et cela la console, il faut croire, car elle est de bonne humeur ces jours-là.

— Voyez donc cette petite! dit Mélie en riant.

— Alors j'ai eu raison de t'apporter cette lettre?

— Oui, ma mignonne.

— Tu es contente?

— Tout à fait.

— Adieu, Mélie.

Et Antoinette remonta par l'échelle.

Oui, elle était contente, Mélie Rainette, elle n'avait plus envie de dormir. Elle se répétait cette petite phrase, écrite pour elle, dans la lettre de Pierre. Si loin, dans la grande ville, où tant de nouveautés devaient distraire l'esprit, conserver le souvenir d'une pauvre fille comme elle, et le dire, n'était-ce point une chose rare et faite pour plaire?

Le cœur lui battait joyeusement. Elle se sentait légère. L'envie lui prenait de se lever et d'aller se promener au soleil, dans la lumière. Le métier lui semblait plus lourd que de coutume, le fil cassait. Un souffle de brise passa, caressant, enveloppant, par la trappe restée ouverte. Aussitôt Mélie se souvint qu'elle était en retard de livrer à la mère Mitard une coiffe dont elle avait réparé la

dentelle. Ce fut vite fait de saisir le prétexte, et de sortir, et d'arriver. Il y avait, sur la fenêtre de la rentière, dans un pot de terre rouge, une de ces plantes antiques que les bonnes femmes cultivent seules aujourd'hui, et qu'on nomme des pyramides. Celle de la mère Mitard, d'un beau violet, comme il convient à une veuve, fleurie du haut au bas de sa tige, se balançait au vent d'orage, malgré son tuteur et ses bagues de jonc. « Voilà-t-il pas les fleurs qui me disent bonjour, à présent ! » pensa Mélie, et elle entra toute riante.

— Bonjour, ma belle ! dit la mère Mitard ; as-tu l'air de bonne humeur ! On dirait un printemps qui vient. Qu'as-tu donc ?

— Votre coiffe que je rapporte, répondit la prudente fille du tisserand.

— Ce n'était pas si pressé : mais tu avais envie de te dégourdir les jambes, pas vrai ?

En parlant ainsi, la mère Mitard, assise dans son fauteuil de paille que les rhumatismes ne lui permettaient guère de quitter, palpait la dentelle et l'examinait par dessous ses lunettes montées en corne blonde. Il fallut considérer l'endroit, l'envers, la transparence, éprouver un fil. Cela prit du temps. Quand elle releva la tête, lentement, comme font les vieilles, elle s'aperçut que Mélie était debout devant elle, tournée vers la fenêtre du jardin, les yeux perdus dans l'horizon. Pendant plusieurs minutes elle l'observa, sans que la jeune fille cessât de regarder là-bas, bien loin dans la campagne ou dans la vie, avec le même air de ravissement. Alors la mère Mitard eut un sourire tendre de grand'mère :

— Mélie, ma fille, dit-elle, tu as sûrement quelque chose !

— Moi, maîtresse Mitard ?

— Oui, quelque chose dans le cœur. Tu ne me le diras pas, mais je le sais bien.

Mélie tourna vers la vieille femme ses yeux si clairs, si clairs qu'il en venait comme une rayée chaude.

— A quoi voyez-vous ça ? dit-elle,

— Eh, ma pauvre fille, j'ai été jeune, moi aussi !

En entendant cela Mélie se mit à rire, d'un beau rire éclatant, dans la chambre où tant de jeunesse heureuse n'entrait pas souvent. Ce n'était pas pour se moquer, oh ! non, mais une manière de ne pas dire oui, de ne pas dire non et de s'échapper en courant. Et les voisins se demandèrent ce que pouvait bien avoir une fille si sérieuse à montrer ainsi ses dents blanches en quittant la maison, tandis que la mère Mitard se traînait jusqu'au pas de la porte, et la suivait des yeux, avec des petits hochements de tête tout émus et tout drôles.

XIV

La mère Noellet prit sur elle de répondre à Pierre. La lettre fut écrite par Antoinette. Elle était tendre celle-là, pleine de mots affectueux, de petits conseils maternels sur la conduite de la vie. La mère Noellet y marquait même, pour cet ingrat, les choses nouvelles qu'elle savait et qui l'avaient intéressée, montrant par là qu'elle le tenait encore pour un enfant de la Genivière et qu'elle pardonnait, bien qu'on n'eût pas demandé pardon. Elle ne parlait pas de la question d'argent, n'ayant ni autorité ni mandat pour le faire. « Ne nous laisse pas si longtemps, disait-elle en terminant, sans nous dire au moins que tu vas bien. Peut-être que nous ne comprendrions pas ce que tu veux faire et que tu as raison de nous le cacher. Mais de te savoir en santé et de lire de ton écriture, vois-tu, mon Noellet, cela console un peu. »

Quelques lettres de Pierre parvinrent, en effet, à la Genivière, pendant cette fin d'automne et l'hiver qui suivit. Courtes, banales, avec des mots vagues d'espoir qui prouvaient que Pierre n'était pas encore sorti de cet état de gêne et d'incertitude du début, elles n'en étaient pas moins avidement attendues par la mère Noellet et par les deux sœurs, apprises presque par cœur et placées, avec l'enveloppe, dans l'armoire aux objets précieux.

Le père ne les lisait jamais, quoiqu'il sût un peu déchiffrer l'écriture : il s'en faisait rendre compte, sans marquer aucun sentiment ni de joie ni de réprobation. Jamais non plus il ne prononçait le nom de ce fils, qui avait perdu sa place au foyer des Noellet, en outrageant sa race et la terre qui l'avait nourrie. Il demandait seulement, quand il voyait les femmes causer entre elles à voix basse : « Que racontez-vous, les marraines ? Il a donc écrit encore ? » Et, timidement, elles donnaient, en quelques mots, les pauvres nouvelles qu'elles avaient reçues. Il faisait semblant de ne pas s'apercevoir qu'elles répondaient, l'une ou l'autre, aux lettres de Pierre, se cachant le plus qu'elles pouvaient, et chargeant quelque gars de l'école de mettre cette réponse à la poste, de peur que le père ne s'irritât si elles allaient elles-mêmes la porter au bourg, et ne défendit toute correspondance.

Ce ressentiment profond du métayer avait introduit une gêne inconnue jusque-là entre les habitants de la Genivière. Les jours s'écoulaient tristement ; les veillées étaient mornes. Dehors, l'hiver était triste aussi. Il pleuvait sans cesse. Le même vent froid et sifflant poussait d'interminables brumes au-dessus des arbres morts et des champs ravinés. Tantôt elles couraient, comme affolées, en masses tumultueuses qui se heurtaient, se pénétraient l'une l'autre,

se tordaient et roulaient confondues; tantôt une nappe grise uniforme tendait le ciel, masse énorme, venue des mers lointaines, et d'où l'eau tombait sans répit, des semaines entières. Les blés jaunissaient, à peine levés. Les chemins noyés, rendaient difficile la moindre course. L'Evre débordée, changée en torrent, rongeaient ou emportait des cornières de prés.

Lugubre hiver, dont les Noellet s'inquiétaient doublement, pour leurs moissons compromises, et pour Jacques, le fils cadet, parti, lui aussi, volé à la Genivière par la conscription.

C'était en novembre qu'avait eu lieu cette séparation tant redoutée de part et d'autre. Sur la grande route du Fief-Sauvin, toute la famille réunie à la barrière d'un champ avait vu Jacques monter et s'éloigner, un ruban tricolore au chapeau, dans une carriole pleine de conscrits avinés et chantants.

Depuis lors, la métayère ne vivait plus de le savoir là-bas, à Angers, très loin d'elle, dans une ville inconnue. Elle pensait continuellement à lui, s'étonnant que cet enfant qui semblait tenir à la Genivière une moindre place que son aîné eût laissé un si grand vide en la quittant. C'est qu'il était bon, voyez-vous, et faible aussi, maladif, abattu pour un rien. Il avait eu sa large part de pitié. Et maintenant qu'elle ne pouvait plus se dépenser pour lui, la mère souffrait et se tourmentait infiniment. Elle s'inquiétait des marches militaires, car il s'essoufflait vite, de la théorie qu'il devait apprendre, des brimades des camarades, des mauvais discours surtout et des mauvais exemples qui pouvaient perdre son Jacques. La nuit, elle avait des rêves affreux; c'était l'hôpital, ou la guerre du Tonkin, dont on parlait tant : elle croyait voir un soldat tombé, qui ressemblait à son fils, blessé d'une balle, un petit rond rouge près du cœur; elle essayait de le soulever, poitrine contre poitrine, de l'emporter vers le bois, du côté où il y a une ambulance, mais elle n'était pas assez forte, et l'enfant retombait, perdant à flots le beau sang pur qu'elle lui avait donné. Elle criait alors, s'imaginant entendre la plainte du moribond. Et son mari, couché près d'elle, l'éveillait et disait : « Femme, il n'est même pas en campagne, notre gars, il dort dans son lit, et mieux que toi. » Au fond, bien qu'il fût moins nerveux que sa femme, songeur plus lent et plus grave, il avait l'âme occupée du même souci, pleine de ressentiment contre les auteurs proches ou lointains du départ de Jacques : il en voulait à Napoléon, dont le nom légendaire signifiait pour lui la conscription, au gouvernement, au médecin militaire qui avait déclaré son fils bon pour le service, et plus encore à Pierre, dont l'ambition avait tout perdu, même ce frère qu'il eût exempté.

Oui, ce fut un long et triste hiver pour les Noellet.

Comme il finissait, un matin, Marie chauffait le four dans la boulangerie, située à l'extrémité de la ferme et voisine du chemin. Elle avait laissé la porte ouverte. Debout, éclairée par la flamme rouge qui venait lécher la gueule du four, elle attendait que le dernier fagot fût entièrement consumé, pour partager les charbons, les attirer sur le devant et enfourner le pain. Une grosse toile attachée à ses épaules et toute blanche de farine, protégeait ses vêtements. Tout à coup une ombre s'allongea sur la terre battue de la boulangerie. Marie se détourna. Elle n'eut pas de surprise d'apercevoir Louis Fauvêpre, qui n'osait entrer, ni de honte de son accoutrement, qui était sa livrée de travailleuse, et dit :

— Vous voilà donc ?

— Oui, mademoiselle Marie, répondit le charron, je suis venu parce que... voyez-vous, j'avais affaire...

— Une charrue encore ?

— Oh ! non.

Il avait l'air préoccupé. Elle le vit bien.

— Ce n'est pas à moi que vous avez affaire ? demanda-t-elle.

— Non, mademoiselle Marie, mais je vous ai aperçue qui chauffiez le four, et je suis venu, n'est-ce pas, pour vous dire bonjour.

— Eh bien, voilà qui est fait, monsieur Fauvêpre, je vous remercie. Qui cherchez-vous ?

— Maître Noellet.

— Allez donc voir du côté de l'étable.

Le métayer n'était pas loin. De l'autre côté de la cour, près de l'étable, comme l'avait dit sa fille, il déchargeait une charrette pleine de choux, pour le pansage des bêtes. Sa blouse ruisselait de l'eau qui coulait des feuilles charnues, gaufrées et violacées pardessous, quand il les saisissait, à larges brassées, et les jetait dans une stalle vide. Il essuya sa main mouillée au revers de sa blouse, et la tendit amicalement au jeune homme :

— Bonjour, Louis Fauvêpre, dit-il, qu'est-ce qui t'amène ?

— Une nouvelle que j'ai à vous apporter.

— De qui ?

— De Jacques.

Julien Noellet, qui s'était déjà remis à l'ouvrage, par habitude de toujours agir, même en causant, s'arrêta.

— J'ai passé hier à Angers, maître Noellet, continua Louis, je l'ai vu : il a eu trop de chagrin de vous quitter, ce garçon-là.

— N'est-ce pas, Louis Fauvêpre, qu'ils ont été injustes de me le prendre ?

— En vérité oui, ça ne fera jamais un soldat.

— Ils sont durs avec lui, pas vrai ?

— Un peu.

— Il est malade, peut-être?

— Oui, maître Noellet.

— Je l'ai pensé tout de suite. Couché?

— Non.

— Tant mieux, car nous autres, quand on se couche... Est-il bien malade, Louis Fauvêpre? Dis-moi tout à moi : la mère n'entendra pas, d'ici.

Il tremblait, attendant la réponse.

— Mais non, dit le jeune homme, affectant de trouver excessive la crainte du métayer, je ne crois pas que cela soit grave : un rhume mal soigné, de la fatigue, du chagrin surtout; voilà ce qu'il a. Il tousse un peu. Tenez, le vrai remède serait de lui envoyer sa mère. J'ai promis qu'elle irait le voir.

— Tu as bien fait, mon gars, elle ira.

Puis ils se turent tous deux, chacun essayant de cacher à l'autre la fin d'une pensée triste, triste qui lui venait. Le métayer soupira profondément et serra la main de Louis. Puis, comme le fils du charron traversait la cour dans toute sa longueur pour rejoindre le sentier, il le suivit des yeux, le trouvant beau, loyal, et, comment dire cette chose qu'il chassa comme une tentation? il envia le charron Fauvêpre.

XV

Il fut donc décidé que Perrine Noellet irait à Angers.

Elle partit en pleine nuit, avec Antoinette et Marie, conduite par le valet, à travers les Mauges endormies. La tête enveloppée d'un mouchoir noué sous le menton, cahotées dans la carriole, engourdis et tombant de sommeil aux montées, puis ranimées par l'air vif quand la Roussette prenait le trot, les trois femmes arrivèrent avant le jour à Chemillé, par la route de Jallais. Et le premier train les amena à Angers.

A peine descendues du wagon, dans la cour de la gare, et tandis qu'elles regardaient autour d'elles cette ville inconnue, elles enlevèrent leurs mouchoirs, assurèrent le ruban de leur bonnet, comme elles faisaient le dimanche, à l'entrée du bourg. Puis elles se dirigèrent vers la caserne d'infanterie, les deux filles devant, dans leur robe d'alpaga jaune brun, d'une couleur très rurale, la mère à un demi pas derrière, toujours en noir, et portant au bras un gros panier plein de provisions qu'elle remporterait plein de mercerie, de coupons d'étoffes, d'une foule de choses convoitées depuis des mois. Il ne leur fallut pas longtemps pour se rendre à la caserne. C'était là, tout près, sur une place étoilée de cinq

rues et couverte de groupes de curieux. Des deux côtés de la grille, il y avait un rassemblement de gamins, d'expéditionnaires en interrompu, d'ouvriers flâneurs, d'anciens militaires décorés de la médaille, et, à l'intérieur, massé en trois colonnes, le régiment en grande tenue, l'arme au pied, immobile. Evidemment on attendait quelque chose ou quelqu'un.

Mais la mère Noellet, qui ne savait rien des consignes militaires, fendit la foule jusqu'au sergent de garde :

— Monsieur le sergent, dit-elle, je voudrais voir mon fils, qui est malade.

— Comment s'appelle-t-il? demanda le sergent, dont la bouche s'allongea jusqu'à sa jugulaire.

— Jacques, Jacques Noellet.

— Deuxième du trois. Il est dans le rang. Après la revue, la petite mère. Vous ne voyez donc pas la compagnie qui rentre? Allons, au large, au large!

En effet, au tournant d'une rue, tout à coup, un détachement déboucha, musique en tête. C'était le drapeau du régiment qui arrivait. La soie aux trois couleurs, sortie de l'étui où elle dort d'habitude, s'avavançait, à demi déployée, étincelante sous le soleil du matin. Un éclair s'échappait de ses franges d'or. Elle passa dans un tourbillon de poussière et de fanfares. L'escorte s'engouffra dans la cour, se coupa en deux tronçons qui gagnèrent des places marquées d'avance, et le sous-lieutenant qui portait le drapeau demeura seul, face au colonel, en avant des troupes. Il avait la main gantée sur la hampe. Tout le monde se taisait, et tout le monde le regardait.

Dans le grand silence, le colonel commanda : « Portez vos armes! Présentez vos armes! » Les commandants répétèrent : « Portez armes! Présentez armes! »

Tous les petits canons gris s'agitèrent et barrèrent la poitrine des hommes. Le régiment saluait. Alors le colonel cria : « Au drapeau! » En même temps, il abaissait son épée, et la musique éclatait de nouveau : clairons, flûtes, tambours, basses de cuivre, bombardes nickelées chantaient ensemble le drapeau, qui remuait doucement, comme animé par ce frisson d'orgueil qui traversait la foule.

La métayère et ses filles s'étaient placées au premier rang, le long de la grille. Et quand le régiment défila pour se rendre au champ de manœuvres, elles cherchèrent à découvrir Jacques. Mais les soldats, tout habillés de rouge et de bleu, se ressemblaient trop, ils marchaient trop vite. A peine avait-on le temps de parcourir d'un coup d'œil tous les visages d'une même ligne. Comment découvrir même un si cher ami, dans ce flot mouvant? Marie et la mère Noellet y renoncèrent bientôt, éblouies par cette succession

fatigante de couleurs vives. Antoinette, au contraire, continua de regarder. Elle aimait ses frères d'une tendresse à part, elle était leur préférée, elle voulait voir Jacques. Et voilà que, vers le milieu du défilé, un adjudant dit à demi-voix, tout près d'elle : « Numéro 7, trois jours de salle de police pour vous apprendre à porter votre fusil. » Elle suivit le geste du sous-officier et le mouvement de tête des camarades qui désignaient l'homme puni. Son cœur se serra. Le numéro 7, une figure encore rose, mais amaigrie, de grands yeux bleus cernés, les épaules voûtées, un être souffrant, qui n'avait du soldat que l'uniforme et l'obéissance peureuse, c'était Jacques, le frère, le fils aimé, celui dont le père attendait encore un aide dans l'avenir!

Comme il avait changé!

— Pauvre gars, dit un gamin près d'Antoinette, ils ne devraient pas le punir, il n'en a pas pour longtemps dans le ventre.

Elle se détourna vivement. Un flot de larmes lui avait monté aux yeux. La mère Noellet ni Marie n'avaient rien entendu. Elles causaient ensemble. Bientôt la foule entraîna les trois femmes à la suite du régiment. Par les rues, par les boulevards plantés d'arbres, elles accompagnèrent le dernier bataillon, forçant le pas malgré elles, au rythme de la musique qui sonnait toujours en avant. De temps à autre la mère Noellet disait :

— C'est-il drôle que mon Jacques soit là et que je l'aie pas vu! Je voudrais pourtant bien le voir!

Marie souriait vaguement, sans répondre, comme ceux dont l'esprit est ailleurs, dans une pensée égoïste et lointaine.

Et Antoinette, la plus gaie de toutes, d'ordinaire, demeurée un peu en arrière, triste jusqu'au fond de l'âme, ne quittait pas du regard le rang où marchait le numéro 7, reconnaissable pour elle à la rousseur de sa nuque.

Ce ne fut que deux heures après la revue que la mère Noellet put embrasser son enfant. Elle l'emmena dans un petit restaurant des environs de la caserne, le fit asseoir devant elle, et commanda pour lui tout ce qu'il y avait de meilleur, ou pour mieux dire tout ce qu'il voulut. Elle le regardait manger sans toucher elle-même à rien, absorbée dans cette contemplation dont elle sortait seulement pour demander :

— Veux-tu encore quelque chose? Des noix? Tu les aimais bien. Du café? Dis, veux-tu? Il faut profiter de ce que je suis là, mon Jacques, c'est fête aujourd'hui!

Elle le trouvait bien pâle. Elle trouvait surtout qu'il avait une voix creuse dont le timbre s'était assourdi. Lui qui chantait si joliment à la Genivière! Et puis, de temps en temps, il s'arrêtait de

manger ou de causer, pour tousser d'une toux rauque, dont la mère sentait l'écho déchirant dans sa poitrine à elle. Ce bon Jacques ! il voyait bien qu'elle se tourmentait de lui. Aussi, chaque fois qu'il venait de tousser, il la regardait en souriant, avec ce même sourire et ces yeux bleus si doux qu'elle reconnaissait. Car, du côté de l'esprit et du cœur, la caserne ne l'avait pas changé, il était resté naïf, simple, attentif à ne pas chagriner les autres, brave contre le mal. Il ne se plaignait pas, il ne parlait pas même de lui. C'était de la Genivière qu'il s'informait, de Pierre, dont il fallut dire tout le peu qu'on savait, des ensemencés, des trèfles bas que les pluies avaient pu gâter, de Vermais et de Fauveau, ses bœufs préférés, de la Roussette. Courait-elle toujours aussi vite ? Le valet prenait-il soin d'elle ? Surtout quand elle rentrait du labour ou d'une foire, en sueur, la couvrait-on bien ? Si elle tombait malade, comme ce serait dommage !

Il demandait encore des nouvelles de Louis Fauvêpre, affectant de se tourner vers Marie assise à côté de lui.

— Je l'ai vu, disait-il, il m'a dit des choses...

Il faut croire que ces choses n'étaient pas très mystérieuses, car Marie comprenait bien et rougissait et s'intimidait de rougir devant tout le monde qu'il y avait là.

— C'est un beau et bon gars, reprenait Jacques toujours plaisantant, si j'avais dans mes connaissances une demoiselle à marier, je lui conseillerais de se marier avec lui.

Marie rougissait un peu plus. Et Jacques, ne sachant plus comment finir, disait, en manière de conclusion :

— Alors, il se porte bien ?

— Mais oui, répondit la mère Noellet. Et toi, mon Jacques ? Tu tousses un peu, à ce que je vois ?

— Oui, un peu. C'est un rhume qui m'est tombé sur la poitrine.

— Depuis quand donc ?

— Je crois bien que cela m'a pris en décembre, après une marche. Nous avons été trempés jusqu'aux os. J'ai eu froid, je n'ai pas pu me réchauffer. A présent, j'ai la fièvre la nuit.

— Bien souvent ?

— Non, quelquefois, quand on nous fait travailler trop dur.

— Pourquoi ne vas-tu pas au médecin ?

— Le major ? Bah ! répondit le soldat en branlant la tête, quand on se plaint, il vous met au clou. J'aime mieux ne rien faire.

— Ce que c'est, tout de même ! dit la mère Noellet dont les paupières ridées battaient plus vite que de coutume. Enfin, peut-être que tu iras mieux quand le temps sera plus doux ?

— Oui, maman, bien sûr, dit-il avec son sourire pâle et en lui

pressant la main : je me sens déjà mieux de vous avoir vue.

— Ça me fait du bien aussi, mon petit gars... Seulement, ajouta-t-elle après un silence, si tu avais la fièvre plus fort, il faudrait me l'écrire.

Jacques se détourna, un peu honteux, riant à demi, et dit :

— J'ai essayé : je ne sais plus.

Ils sortirent du restaurant, et, toute l'après-midi, se promenèrent ensemble. Le temps s'était fait clément pour eux. Jacques allait entre sa mère et Marie, causant toujours de là-bas, de chez lui, sans se lasser. Il ne toussait plus. Ce fut une très douce fin de jour. La mère Noellet partit un peu moins inquiète qu'elle n'était venue.

XVI

Quelques semaines après la visite de la mère Noellet, Jacques rentrait à la Genivière en congé de convalescence. La caserne le lâchait enfin, mais bien tard. La mort ne l'avait-elle pas déjà dans sa griffe ? Tout le monde le croyait, sa mère excepté, qui conservait l'espérance. Elle voulait le sauver à toute force, à tout prix. Infatigable, avec un regain d'activité et des tendresses de jeune mère, elle le soignait, le disputait le jour, la nuit, à chaque heure, à la terrible ennemie qu'elle devinait partout. On la rencontrait, l'après-midi, dans les chemins voisins de la ferme, le bras de son fils passé dans le sien, soutenant ce grand enfant courbé, dont la poitrine faisait un bruit sifflant à chaque respiration. Ils allaient de préférence sur le coteau d'où l'on découvre, par-dessus les pentes boisées, les prairies de l'Evre, et le ciel si bleu en cette saison, tout plein de bon air tiède qui vient par brises, couchant l'herbe haute.

— Tiens, mon Jacques, disait-elle, nous allons nous asseoir ici. Tu te sens mieux, n'est-ce pas ? Respire un peu, va. Il fait du soleil.

Le pauvre garçon essayait, en effet, d'ouvrir sa poitrine à ces souffles qui, jadis, portaient la sensation de la vie jusqu'au fond de son être. Mais ses poumons ne se dilataient plus : le peu d'air qui y pénétrait lui causait une douleur aiguë, et la toux le reprenait, suffocante, et ses tempes se baignaient de sueur, tandis que la mère, appuyant sur son sein la tête du malade, disait, pour le consoler :

— C'est égal, mon Jacques, tu es mieux : tu n'as eu que trois crises depuis ce matin.

Il était, d'ailleurs, facile à soigner et ne se plaignait guère. Aux heures de répit, quand le mal cessait de l'opprimer, le sourire naïf d'autrefois reparaisait dans ses yeux bleus, pâlis et toujours mouillés maintenant par une larme qui ne tombait point. Alors il causait un

peu, par petites phrases, courtes comme son souffle, où des souvenirs se mêlaient à des projets pour le temps où il serait guéri, à des effusions d'amour pour les siens et pour la métairie retrouvée. Le nom de Pierre revenait souvent sur ses lèvres, à ces moments-là, et, si le père était absent, il se faisait lire quelque une des lettres de la grande armoire ou rappelait lui-même des choses du passé, d'anciennes histoires d'écoliers qui se terminaient toutes par le même refrain : « Je l'aimais tant, mon Pierre ! »

Bientôt, cependant, la promenade sur les coteaux de l'Èvre dut être abandonnée. Trop faible pour supporter même une marche aussi peu longue, le malade ne quitta plus la chambre que pour la cour de la Genivière. Elle était vaste, la cour, et vivante. Le père y passait avec son harnais, ses tombereaux, ses charretées de fourrage vert. Le soleil commençait à rire sur les tuiles. Des poules, des pigeons, des canards, picoraient, chantaient, se battaient dans tous les coins. A côté de la porte de la maison, le long du mur bien chaud, au-dessous de la treille, la métayère avait fait mettre pour son fils un petit banc avec deux bras et un dossier. Elle le garnissait d'oreillers, dès que la journée s'annonçait belle. Et Jacques s'étendait là, tout entouré du bruit des siens, veillé par eux, presque heureux.

Le plus souvent qu'elle pouvait, Antoinette apportait une chaise et se mettait près de lui, pour coudre ou pour filer. Ces heures-là étaient les meilleures.

— Antoinette, dit Jacques, vers la fin d'avril, un jour qu'ils causaient ainsi, Antoinette, je vais mourir.

— Que dis-tu là ? répondit la jeune fille, toute émue et s'arrêtant de filer ; tu sais bien que tu me fais de la peine quand tu as de ces vilaines idées ! Vois comme le temps est beau. Peu à peu cela te remettra.

— Non, je vais mourir, répéta Jacques. Il ne faut pas le dire à la mère, mais j'en suis sûr.

— Tu veux que je pleure et que je m'en aille, Jacques ?

— Non, va ! Je ne t'en parlerais pas si je n'avais pas quelque chose à te demander.

— Quoi donc ?

Avec effort Jacques leva la tête, et regarda si personne n'écoutait à la fenêtre au-dessus d'eux.

— Je veux revoir Pierre, dit-il à voix basse.

— C'est impossible, que dirait le père ? Tu sais comme il l'a chassé !

— Je veux le voir quand même ! reprit le malade en s'agitant.

La plaque rose de ses joues s'empourpra. Un accès de toux le secoua pendant plusieurs minutes. Il pencha la tête du côté opposé à celui où se tenait sa sœur, et murmura, épuisé, les yeux à demi fermés :

— Laissez-moi donc mourir, alors. Je n'avais que ce désir-là et vous ne voulez pas!

— Jacques, dit Antoinette qui s'était levée et penchée sur lui, je ne demanderais pas mieux, moi, tu me connais bien. Mais Pierre lui-même, pourra-t-il, voudra-t-il?

— Il viendra! reprit Jacques, s'agitant encore, puisque je te dis qu'il viendra!

— Eh bien, ne te tourmente pas, mon Jacques, fit Antoinette en passant la main sur les tempes moites du malade, je te promets d'écrire.

Il se redressa un peu, la remercia de ses grands yeux apaisés et brillants.

— C'est un secret! dit-il, avec un sourire faible.

— A nous deux seulement, répondit la jeune fille.

Puis elle rentra.

Lui, demeuré dehors, ne parut point s'apercevoir de sa solitude, et tout le reste de l'après-midi, sous la treille et l'ombre des tuiles, sans un accès de toux, il reposa, l'air tout ravi.

Sa mère, qui passa, le trouva mieux.

XVII

Mélie Rainette s'était éveillée de très bonne heure, ce matin-là, dans son grand lit blanc. Il faisait encore nuit. Une pluie d'orage tombait à gouttes serrées sur le toit, et c'était là, sans doute, ce qui l'avait tirée du sommeil en sursaut. « Quel dommage, pensait-elle, un si joli rêve! » Elle voyait l'éblouissement des cieux, des clartés d'aurore, des paysages tout roses, des palmiers, des fougères dont les feuilles étaient des rayons, une prodigieuse végétation lumineuse et des anges qui s'y mouvaient. Ils étaient très loin, dans des espaces infinis. Et voilà que l'un d'eux s'était détaché des autres, pareil à une flamme. Il grandissait à vue d'œil. Mélie distinguait ses ailes ouvertes et immobiles, ses cheveux d'or et son visage. Il approcha jusqu'à la toucher, et arrivé près du lit, tout à coup, il se mit à sourire comme une fleur qui éclate. « Il ressemblait un peu à Pierre, dit-elle à demi-voix; est-ce drôle les rêves! »

La pluie lourde, chaude, coulait sur le toit, avec un susurrement continu qui devenait un bruit dans la tranquillité de la nuit, et, entraînée le long des pentes à travers les mousses, les plantes parasites bossuant les ardoises, se déversait en deux ruisseaux intermittents, dont l'un tombait dans une jarre, et l'autre sur une pierre penchée, piquée dans la terre du jardin. Tous deux chantaient à leur manière. Chacun avait son ton différent. Et il sembla à Mélie

que la première gouttière disait : « Jésus, mon Dieu, comme elles ont bu ! comme elles ont bu ! » et que la seconde répondait : « Ça fleurira mieux ! ça fleurira mieux ! »

Oui, pensa-t-elle ; les joubarbes boivent là-haut... Elles étaient à moitié sèches hier. Depuis si longtemps qu'il n'avait plu ! Je suis sûre qu'elles sont toutes vertes à présent... Des plantes qui n'ont pas seulement de terre au pied... Pour une ondée elle vous ont des fleurs, que le toit embaume... Je suis un peu comme elles, moi... J'ai aussi des jours de sécheresse où je crois que je vais m'en aller, me faner, et puis, il y en a d'autres...

La pluie redoublait, martelant les murs, le toit, le sol autour de la maison, et les gouttières rossignolaient sans relâche. « Comme elles ont bu, comme elles ont bu ! » disait la jarre de terre. « Ça fleurira mieux, ça fleurira mieux ! » répondait l'ardoise penchée.

Au milieu de ce déluge, Mélie crut entendre des pas sur la route. Et la pensée lui vint : « Si c'était lui ! » Elle s'assit, les deux poings appuyés au drap, écoutant. Mais non, rien ne passait sur la route. Quelques moineaux, blottis dans des trous de muraille, pépiaient solitairement sous l'averse. Un rayon de jour glissait par les fentes des volets et par le trou de la serrure.

Mélie se leva, ouvrit sa fenêtre, et se mit à s'habiller.

Deux petits coups frappés à la porte du jardin résonnèrent dans le silence de la maison, et une voix que Mélie eût reconnue entre cent mille, une voix qu'elle entendait de souvenir, bien souvent, dit :

— Mélie ! Mélie !

Elle se hâta d'attacher sa robe, et, sans même prendre le temps de se chausser, courut hors de la chambre.

— Mélie, ouvrez-moi, reprit la voix ; je suis trempé de pluie.

La jeune fille tira le verrou, et s'effaça le long du mur, tandis que Pierre Noellet entrait, et passait devant elle.

— Excusez-moi de vous demander abri de si bon matin, dit-il, mais j'ai vu votre fenêtre ouverte sur la route, et j'ai pensé que vous me recevriez. Il n'y a pas moyen de tenir dehors.

Mélie était restée à l'entrée de l'appartement. Au milieu, Pierre Noellet quittait son manteau de caoutchouc ruisselant d'eau, le jetait sur une chaise, et s'approchait de la cheminée, au-dessus de laquelle pendait une glace. Il se mira un instant, le temps de redresser d'un coup de main ses cheveux coupés en brosse, et se détourna vers Mélie qui n'avait point encore dit une parole. Elle le le regardait, stupéfaite. Ces manières aisées, cette jaquette de coupe élégante, l'épinglette piquée dans la cravate claire, la physiologie hardie et spirituelle de son ancien compagnon de jeunesse lui apportaient tout à coup la révélation d'une transformation pro-

fonde. Ce n'était plus le même homme. Elle éprouvait à le voir comme une admiration, et de la joie et de la peur mêlées. D'où venait-il? Où allait-il, à pareille heure, sous la pluie? Elle demeurait sans bouger, appuyée au montant de la cloison, tandis qu'il l'a regardait aussi, dans la lumière grise de l'aube.

— Mon Dieu, dit-elle enfin, comme vous avez...

Et sa voix s'arrêta, car il lui souriait aimablement, comprenant déjà ce qu'elle voulait dire.

— Comme j'ai changé, n'est-ce pas?

Sans répondre elle vint auprès de lui, et s'agenouilla sur le bord du foyer pour allumer le feu. Quand le fagot de brandes et de menu bois, qui séchait là depuis longtemps, flamba clair dans la cheminée, Mélie se releva, fit asseoir Noellet, et s'assit elle-même sur une chaise plus basse. Elle n'osait pas lever les yeux vers lui.

— Je vous trouve changée aussi, dit-il.

— En mal peut-être? j'ai vieilli depuis huit mois.

— Non, pas en mal, au contraire.

Elle se sentit enveloppée du regard de celui qui était là, tout près, et retira pudiquement son pied nu, qui dépassait le bord de sa robe.

— J'ai eu de la misère, voyez-vous; ce ne serait pas étonnant si ma figure s'en ressentait.

— Quoi donc encore? le chômage?

— Non : mon père est mort.

— Antoinette me l'a écrit, en effet, Mélie.

— Eh oui; je l'ai soigné cinq semaines; il a fallu beaucoup dépenser. Après qu'il a été mort, j'ai eu des dettes à payer. Ce que j'ai travaillé, vous ne sauriez le croire.

— Ma pauvre Mélie, vous avez toujours eu la vie rude.

— Je ne me plains pas de travailler; oh! non, je suis forte heureusement. Mais le triste, je vous assure, c'est d'être seule, de ne jamais voir personne à côté de soi, de n'entendre que le bruit qu'on fait. Il m'arrive, figurez-vous, d'avoir peur... Mais je ne sais pas ce que j'ai, à toujours parler de moi. On ne doit pas faire cela. C'est que je suis toute surprise encore, excusez-moi. Comment êtes-vous ici? D'où venez-vous, par la nuit?

— J'arrive de Paris, pour voir Jacques.

— Il est bien malade, dit la tisserande.

— Je le sais, et j'ai voulu me presser. Hier soir le chemin de fer m'a conduit à Chalonnes. Là j'ai trouvé une place dans la carriole d'un meunier jusqu'à la Poitevinière. Et, plutôt que de coucher à l'auberge, je me suis décidé à venir à pied. Il faisait un temps admirable au départ. Et puis l'averse m'a pris avant la côte de Villeneuve. Quelle nuée d'orage!

Il épongeait, en parlant, le bas de son pantalon, trempé de pluie, qui fumait sous la flamme ardente.

— Votre père vous a donc permis de rentrer? demanda Mélie.

— Lui! dit Pierre en se redressant, et en regardant Mélie avec une expression d'ironie qui lui fit mal, vous ne le connaissez pas! Je suis un proscrit, un banni, moi! Il m'a chassé : et pour rentrer, il faudrait demander pardon.

— Eh bien? dit Mélie.

— On ne demande pardon que quand on a eu tort! répondit Pierre sèchement. Non, mon père n'a rien permis. C'est Antoinette qui m'a prévenu, en cachette.

Puis, subitement redevenu aimable, et le visage souriant, comme autrefois l'élève de l'abbé Heurtebise, il ajouta :

— Il était même convenu, Mélie, que vous nous aideriez.

— Comment cela?

— Je ne puis pas me présenter à la Genivière, je vous le répète. Alors, nous avons pensé Antoinette et moi, que vous ne refuseriez pas d'aller prévenir ma sœur de mon arrivée, que je me tiendrais dans un champ, dans un chemin, n'importe où, et que Jacques viendrait m'y trouver, soutenu par vous deux, comme s'il faisait une promenade.

— Pourra-t-il, le pauvre garçon? dit Mélie.

Elle s'était reculée, un peu rouge, et détournée vers la fenêtre. Le jour grandissait. Voici que les contrevents claquaient le long des murs des voisins. Une ou deux charrettes roulaient, loin, dans la campagne. Et Mélie se trouvait embarrassée d'avoir reçu Pierre Noellet chez elle, si matin. Elle n'avait pas pensé à cela, tout d'abord, dans la surprise et dans la joie de le revoir. Elle avait eu pitié aussi, à cause de la pluie si drue qui tombait...

— Écoutez! dit-elle.

La petite gouttière de droite chantait encore : « Ça fleurira mieux! » Mais ses notes très espacées indiquaient que l'orage s'éloignait. Mélie prit son parti, de belle humeur, avant que Pierre se fût même aperçu de son trouble.

— Nous ne pouvons pas sortir encore, dit-elle; mais, dans dix minutes, la nue aura passé, et je vous aiderai comme vous le voulez.

— Je savais bien que vous diriez oui. Je vous connais si bien! Quand nous parlons de vous, à Paris, ce n'est jamais en mal. Car nous parlons de vous, Mélie.

— Avec qui?

— Avec les Laubriet.

— Vous les voyez?

— Sans doute. Je n'osais pas aller chez eux, vous comprenez.

Un jour, dans la rue, je me suis rencontré avec M. Hubert, qui m'a tendu la main : « Où êtes-vous logé ? m'a-t-il dit, que faites-vous ? pourquoi ne nous avez-vous pas donné signe de vie ? C'est très mal. Venez me trouver demain. »

— Ce que c'est que d'être savant ! fit-elle, d'un air d'admiration. Et vous y avez été ?

— Naturellement. J'y suis même retourné. Et maintenant le petit Pierre Noellet du Fief-Sauvin est reçu chez les châtelains de la Landehue qui lui faisaient si grand peur autrefois. Il ose leur parler. Il est bien accueilli. Depuis un mois surtout que je suis au journal, j'ai passé assez souvent la soirée chez eux.

— Vous écrivez dans un journal ?

— Au *Don Juan*.

— Devez-vous être riche !

— Pas encore, Mélie, je suis même pauvre pour le moment.

La jeune fille le considérait sans répondre, étonnée. Comment se pouvait-il qu'il fût pauvre et si bien vêtu ?

— Je vous surprends, reprit Pierre. Parce que j'écris dans un journal et que je ne m'habille plus comme au Fief-Sauvin, vous vous imaginez que je suis riche.

— Oui.

— Si vous saviez dans quelle misère j'ai d'abord été !

— Vous, dans la misère ?

— Pendant plus de six mois sans aucun emploi, cherchant vainement la moindre place dans un bureau, des leçons à donner, et ne trouvant rien, rien. Personne ne me connaissait, et personne ne voulait de moi. Les commencements ont été rudes, je vous assure.

— Et moi qui ne m'en doutais pas ici !

— Heureusement quelqu'un a eu pitié de moi, m'a pris sous sa protection, m'a rendu la confiance que j'avais presque perdue dans la vie.

— M. Laubriet, je parie ?

— Non, un vieux professeur qui habitait la même maison que moi : M. Chabersot. Vous pouvez retenir son nom, Mélie : c'est celui d'un homme excellent. Quand ma famille même me délaissait, lui m'a secouru et m'a sauvé. Grâce à lui j'ai pu entrer à la rédaction du *Don Juan*. Mais ne croyez pas que ce soit la fortune. Je gagne à peine de quoi suffire à mes dépenses, et j'ai 1500 francs de dettes criardes.

— 1500 francs ! dit Mélie qui n'avait jamais possédé pareille somme.

— Il a bien fallu emprunter.

— Comment les rendrez-vous ?

— Mon père me les doit.

— C'est vrai, je me souviens. Vous les réclamiez à votre père, en octobre, quand vous avez écrit.

— Croiriez-vous que je n'ai jamais reçu de réponse? Cependant il en faut une, et prochaine. Lourel qui m'a prêté ne veut plus attendre... Tant pis, je le laisserai faire ce qu'il me conseille depuis longtemps...

— Encore quelque chose contre maître Noellet, Pierre!

— Non, rien, Mélie, rien. Ne vous troublez pas ainsi.

— Si j'avais cette somme-là, dit-elle, comme je vous la donnerais volontiers.

Une larme était montée aux yeux de Mélie. Tout ce qu'elle venait d'apprendre ou d'entrevoir lui serrait le cœur. Que de choses encore elle devait ignorer, et combien elle se sentait devenue étrangère à la vie de son ancien compagnon de jeunesse!

Pierre Noellet s'en aperçut, et dit en souriant :

— Vous êtes une brave fille, Mélie : je vous ai toujours connue bonne et serviable.

— Vous dites cela pour me faire plaisir?

— Non, je le pense sincèrement, et je suis content de vous retrouver.

— Bien vrai?

— Bien vrai!

Ce fut le tour de Mélie de sourire. Et elle dit :

— Moi aussi, Pierre, je suis contente.

— Vous souvenez-vous, quand j'étais enfant?

— Oui, allez, je me souviens.

— Nous étions comme frère et sœur.

— Je vous voyais passer tous les jours.

— C'était peut-être le bon temps, Mélie!

Elle avait grande envie de dire oui. Mais elle se contenta de le penser et de le laisser voir, dans ses yeux brillants de joie, d'où les larmes étaient parties. Elle se leva et alla soulever le rideau de la fenêtre : plus un nuage! Quelques légers voiles de brume, çà et là, dans le bleu, ondulaient encore et s'en allaient lentement.

— La pluie est bien finie, dit-elle, venez!

Elle prit ses sabots du dimanche, à cause des chemins mouillés. Pierre sortit le premier, et ouvrit la porte du jardin.

Et cela lui sembla si joli dehors, qu'il s'arrêta un peu. Les fleurs, les herbes, les moindres végétations ignorées s'étaient vivifiées sous l'ondée, et se redressaient, et s'étendaient, et versaient tant de parfums qu'on se grisait à respirer. Le gros romarin avait l'air de s'être encore élargi, et de vouloir, dans l'exubérance de sa sève, écraser les deux haies qui supportaient ses bras fleuris. Au delà,

le soleil rougissait les frondaisons jeunes des chênes. Tous les bruits accoutumés surgissaient dans cette campagne qui s'éveillait rajeunie. Pierre écoutait les voix qui l'avaient bercé. Il y avait de la lumière et de la joie partout.

— Que vont-ils penser dans le bourg, dit Mélie Rainette, quand ils nous verront tous deux par les chemins?

— Que nous n'avons pas cessé d'être bons amis, répondit Pierre, et ce sera vrai.

Ils traversèrent le jardin. A l'extrémité, un sentier s'ouvrait : on n'avait qu'à le suivre pour arriver, en passant derrière le bourg, à la Genivière. Mélie et Pierre allaient l'un près de l'autre, baignés dans la fraîcheur matinale, sans plus se parler. Elle était heureuse. Elle marchait très doucement, pour être moins tôt rendue, regardant à la dérobée leurs deux ombres confondues glisser sur le talus du chemin creux. A peine se souvenait-elle du triste rendez-vous qu'elle devait préparer. Un chant de triomphe, puissant et contenu, chantait en elle. Bientôt peut-être un jour viendrait où elle irait ainsi, tout près de lui, en robe de mariée, un long cortège les suivant. Elle se disait qu'il l'aimait. Comme il était beau, et grand, et fier! Elle n'osait lever les yeux vers lui, mais elle sentait cela divinement.

Au détour du sentier, Pierre la prit par le bras. Ils arrivaient. Elle le considéra, subitement tirée de son rêve. Ah! certes, les pensées de Pierre Noellet n'avaient pas dû ressembler aux siennes! Son visage était dur et soucieux. La vue de la grange de la Genivière, qui leur cachait la maison, n'avait rappelé en lui qu'un ressentiment amer. Il était inquiet de cette rentrée en fraude dans la métairie paternelle, et un peu de temps ses yeux errèrent sur les champs voisins.

— Mélie, dit-il, en se penchant et la voix serrée par l'émotion, vous disiez que Jacques ne pouvait aller loin?

— Il ne marche plus seul.

— Alors, je l'attendrai ici.

Sa main désignait la porte de la grange, ouverte à l'extérieur sur le chemin qui coupe le sentier.

— Là, dit Mélie hésitante, c'est si près de la maison...

— Eh bien?

— Je ne sais pas, mais... si votre père vous rencontrait?

— Mon père laisse bien coucher les mendiants dans sa grange! répondit Pierre. Soyez tranquille : je ne mettrai pas le pied sous son toit. Allez, Mélie.

— Et votre mère? demanda-t-elle.

— Ne la prévenez pas. A quoi bon de nouvelles scènes et de nouvelles larmes, puisque je ne veux pas plier et que je ne peux pas

rester. D'ailleurs, je ne viens pas pour les vivants. Allez chercher Jacques, et que je reparte vite.

Ils sortirent du sentier, tournèrent à gauche et longèrent la grange jusqu'à l'extrémité. Là, Pierre entra, au milieu des planches, des perches, des cercles de barrique abrités dans cette partie du bâtiment. Un peu plus loin, il y avait du foin de la récolte dernière, entassé et pressé, dont la tranche, sciée au couteau, formait une muraille à pic. Mélie tourna l'angle du mur, et poussa un petit cri.

Sur le seuil de sa maison, au-dessous du cep de vigne dont le pampre, inondé de pluie et de rayons, semblait d'émeraude taillée, le métayer venait de se montrer. Il leva les yeux du côté où la vallée ouverte éclatait de vie et de jeunesse, comme il avait coutume de le faire chaque matin, pour se rendre compte du temps. Quand il les rabaissa, un valet passait devant lui, portant une faux. Il le suivit du regard, avec un air d'accablement, soupira et descendit dans la cour. Mélie le vit enjamber une barrière à claire voie, tout au bout de l'étable, et s'éloigner par la voyette d'un champ.

Elle courut vers la maison. Quand elle en sortit, plusieurs minutes après, elle donnait le bras à Jacques, qu'Antoinette soutenait de l'autre côté. Le pauvre garçon paraissait petit entre elles deux, voûté et déprimé qu'il était par le mal. Une fièvre lente le rongeaient. Mais, en ce moment, la joie de revoir Pierre lui rendait un reste d'énergie. Il faisait de grands pas comme pour courir, lui qui ne se serait pas tenu debout sans appui; un sourire douloureux, — car la douleur ne le quittait plus, — mais un sourire encore, relevait ses lèvres tuméfiées; ses pieds glissaient, heurtaient, faiblissaient : il souriait comme si la santé et la vie étaient au bout de ce voyage de cent pas.

— Mon Pierre! dit-il en arrivant.

Son exclamation familière, la formule de son amour fraternel lui jaillissait du cœur.

Pierre l'embrassa silencieusement. Il ne fut point maître de l'impression affreuse qu'il éprouvait, et le tint un peu de temps serré contre sa poitrine, le temps de refouler ses larmes. Les deux jeunes filles comprirent ce qu'il pensait et se détournèrent du côté du chemin. Jacques ne vit là qu'une tendresse de son aîné, et, comme Pierre l'asseyait doucement, et l'appuyait le long du foin, il dit :

— Je te remercie d'être venu de si loin.

— Tout autre que toi m'aurait appelé en vain, dit Pierre. Les autres m'ont chassé ou m'ont laissé chasser. Mais toi, tu es ma jeunesse. Toi, tu m'as accompagné seul quand je suis parti.

— Moi aussi, je pars, dit Jacques faiblement, je pars pour bien

loin et bien longtemps. Tu ne m'as pas trouvé bien, n'est-ce pas?

— Un peu amaigri et faible, dit Pierre.

— N'essaie pas, va... je sais... pour moi, c'est fini. Je voudrais seulement que tu me dises ce que tu feras, ce que tu deviendras, toi qui peux vivre. Cela m'inquiète, vois-tu... C'est pour cela beaucoup que j'ai prié Antoinette...

La toux le secoua, rauque et sifflante. Puis elle s'apaisa. Pierre s'assit près de Jacques, et commença à lui parler à voix basse. Jacques écoutait, répondant d'un signe de tête, d'un regard, d'un petit mot bref. Ils avaient tant de fois causé ainsi de projets, sous l'abri des grottes, au bord de l'Èvre, en gardant les vaches. Ce souvenir doux hantait le malade. Une sérénité passait dans ses yeux levés vers la charpente de la grange, des admirations, des étonnements d'enfant, puis des mécontentements, des troubles fugitifs.

— Non, dit-il, à un moment, il faudra leur demander pardon; je ne dis pas aujourd'hui, puisque tu ne veux pas, mais plus tard, quand je serai...

Pierre répondait, mais de telle façon que ni Mélie ni Antoinette, debout de chaque côté de la porte, n'entendaient ce qu'il disait. Un murmure de voix alternées, des mots sans suite leur parvenaient seuls. Elles étaient là aux aguets, remuées par cette scène d'adieux qui se passait derrière elles et par la crainte vague du père. Cependant les champs s'étendaient déserts, au delà du chemin, et, de la cour de la ferme, aucun bruit ne s'élevait. Par où pourrait-il venir? De l'autre côté de la grange? Par le jardin dont la terre bêchée assourdit les pas? Mais non, il est parti, il n'a rien vu, il est loin dans les terres, maintenant, car il y a bien un quart d'heure que Pierre et Jacques causent, sans s'arrêter, sans s'apercevoir que le temps marche. Ils ont tant de choses à se dire, les deux frères, après des mois d'absence, et si près d'être à jamais séparés!

Mélie a peur, mais elle pense que ce serait un crime de les troubler. Antoinette, inquiète aussi, se repent à présent de n'avoir pas mis sa mère dans le secret. Puisque tout est tranquille, pourquoi n'irait-elle pas la prévenir avant le départ de Pierre? Elle peut si rapidement courir jusqu'à la maison, et dire à la vieille femme : « Venez, venez, il est là, Pierre, l'aîné de la Genivière, lui, vous dis-je, lui, venez! »

Et voilà que Jacques, au moment où elle allait s'élancer dehors, s'anime et élève la voix. Son corps chétif est tout frémissant. Il se redresse à demi, les mains appuyées sur le sol, les yeux dilatés par l'angoisse :

— Non, dit-il, mon Pierre, tu n'as pas une pareille idée? Tu me trompes, tu ne peux pas l'avoir...

— Je l'ai, répond Pierre, et depuis des années...

— Alors abandonne-la, dis, abandonne-la. Ce sera ton malheur...

Pour l'amour de moi qui vais mourir...

— Je ne peux pas.

— C'est une folie!

— C'est ma vie, Jacques!

Le malade poussa un cri de souffrance dont la vieille grange fut toute agitée :

— Ah! cria-t-il, tout cela me fait mal!

Et ses forces l'abandonnèrent, ses mains qui le soutenaient fléchirent, il se pencha en arrière et s'étendit de toute sa longueur sur la terre, les yeux fermés et les dents serrés.

Au même moment Antoinette cria :

— Le père! le père!

Et elle s'échappa, folle de peur.

C'était lui. Il accourait à l'appel de Jacques. Il s'était dressé tout à coup dans la pleine lumière du jour.

Mélie se recula pour le laisser passer.

Les sourcils froncés pour mieux fouiller la demi-ombre de la grange, il aperçut d'un coup d'œil Pierre qui se relevait, et Jacques inerte à ses pieds, sur le sol. Tous les muscles de sa figure se tendirent. Il ressemblait à un vieux chouan dans la mêlée. Et il marcha vers le fond de la grange, d'un air si terrible que Pierre s'effaça le long du mur, et s'élança dans le chemin en criant :

— Viens-t'en Mélie : il nous tuerait!

Julien Noellet le laissa partir. Il considéra un instant son malheureux Jacques couché dans la poussière, et il le crut mort. Il s'agenouilla, mit la main sur le cœur : le cœur battait, Jacques n'était qu'évanoui. Alors, très doucement, comme eût fait une femme, cet homme violent et robuste souleva son fils et l'emporta hors de la grange.

Mélie et Pierre s'étaient arrêtés à l'entrée du sentier qui débouche à vingt pas de là, dans le chemin de la Genivière, et se tenaient immobiles, cachés à moitié par l'angle de la haie.

Ils ne savaient que faire, et, dans la première frayeur, s'étaient réfugiés là, attendant ce qui allait arriver.

Le père les vit, et il leva son fils dans ses bras, et le tendit vers eux, leur montrant ce pauvre visage de Jacques, ces jambes pendantes, ces mains abandonnées qui remuaient dans le vide.

— Regarde! cria-t-il à Pierre; regarde ce que tu as fait de lui!

Et sa douleur était si poignante et si vraie que Pierre ne put supporter cette vue. Il se détourna, et s'en alla à grands pas par le sentier, la tête baissée.

— Et toi, Mélie, tu étais donc venue avec lui ! continua Julien Noellet ; toi aussi tu m'as trahi ! Ah ! je comprends, maintenant, c'est toi qui lui a donné ses idées, c'est toi qui me l'a enlevé ! Va donc le rejoindre !

Elle était resté près de la haie, accablée et sans force. Quand elle entendit les paroles du métayer, elle en reçut un grand coup au cœur. Chassée de la Genivière ! Calomniée ! Non, elle n'avait pas fait cela ! Elle se défendrait. Elle n'avait qu'un peu de faiblesse à se reprocher.

Mais elle était tellement saisie qu'elle ne put parler d'abord. Quand elle reprit possession d'elle-même, le métayer n'était déjà plus là. Il avait repris sa route vers la maison, emportant son fils toujours évanoui.

Elle pouvait encore le suivre, lui expliquer sa conduite, obtenir son pardon. Et cette idée lui vint.

Mais alors c'était abandonner Pierre, le laisser partir seul, après l'avoir amené. Pierre était déjà loin.

Quelques secondes elle hésita entre la Genivière et Pierre Noellet, entre toutes ces vieilles amitiés et l'homme qu'elle aimait d'amour.

Et puis ce fut en elle un grand déchirement. L'amour l'emporta, et, tournant le dos à la ferme, elle courut pour rejoindre Pierre.

Lorsqu'ils se retrouvèrent tous deux, à la hauteur de la maison, derrière le jardin de Mélie, pas un reproche ne sortit de la bouche de la tisserande. Elle ne songeait déjà plus à elle-même.

— Mon pauvre ami, dit-elle, vous n'avez pas été heureux.

Pierre l'attendait dans le creux du sentier, très encaissé en cet endroit. Quand Mélie lui parla, il redressa la tête, et, trop orgueilleux pour laisser voir l'émotion qu'il avait éprouvée, répondit de ce ton ironique et hautain qui lui était familier :

— Voilà bien mon père : injuste et violent.

— Qu'allez-vous faire ?

— Partir de suite, et pour jamais, cette fois.

— Pour jamais, Pierre ?

— Oui, dit-il, de ma vie je ne reviendrai, à moins que...

Il n'acheva pas sa phrase, et se tourna du côté où, par une échancre de la haie, on apercevait les toits et les fenêtres closes de la Landehue. Puis il ajouta :

— Je vous remercie, Mélie, de ce que vous avez fait. J'ai peur seulement que mon père ne vous hâisse à présent, comme il me hait.

— Je souffrirai cela pour vous, dit-elle doucement.

Elle monta la marche de terre battue sur laquelle ouvrait la claire voie du jardin, pour rentrer chez elle. Mais au moment de pousser la petite claie d'osier, elle se détourna à demi, et dit tristement :

— Puisque je ne vous reverrai pas, confiez-moi au moins pour-

quoi votre frère s'est évanoui. Que lui racontiez-vous qui l'impressionnait tant ?

— Dans l'état où il est, peu de chose l'émeut, vous comprenez.

— Non, répondez-moi. Je me tourmenterais l'esprit à chercher votre secret, quand vous ne serez plus là, j'en souffrirais longtemps.

— J'ai un secret, en effet, Mélie, et je le disais à Jacques : j'aime quelqu'un.

— Eh bien, fit-elle, et une flamme légère passa dans son regard, quel malheur a-t-il pu voir là ?

— C'est que celle que j'aime ne m'aime pas.

Elle branla la tête d'un air entendu, et répondit :

— Que savez-vous ?

— J'en ai peur.

— C'est donc une princesse ?

— Non.

— Est-ce que je la connais ?

— Très bien, Mélie.

— Alors, dit-elle, souriant malgré elle d'un sourire qu'elle aurait voulu cacher comme un aveu, alors, si vous l'aimez bien et que vous le lui disiez, il y a des chances, allez, pour qu'elle vous aime aussi.

— Vous croyez, Mélie ?

— Oh ! oui !

Il s'approcha vivement d'elle, la prit par la main, tout transporté et dominé par cette pensée d'espoir, beau comme la jeunesse.

— Vous croyez ? Peut-être avez-vous deviné déjà ? C'est tout le secret et tout le ressort de ma vie, voyez-vous, un amour si ancien que je pense être né avec lui. Tout ce que j'ai fait, c'est pour monter jusqu'à elle, pour me rendre digne d'elle. Rien que l'idée qu'elle pourrait m'aimer, comme vous le dites, m'enivre et me dédommage de tout le reste. Vous avez raison, Mélie, je vais vous la nommer.

— Voyons !

— Mais vous m'aidez, vous pouvez beaucoup m'aider.

Elle sourit encore au lieu de répondre, comme pour dire : « Je pourrai vous aider, en effet, puisque cette amoureuse qui n'est point une princesse, que je connais très bien et que vous aimez d'ancienne date, c'est... »

Il l'attira à lui, toute heureuse et frémissante, pencha la tête vers celle de la jeune fille, bien près, pour n'être entendu que d'elle, et dit :

— Madeleine Laubriet !

Puis il s'échappa en courant, et disparut par le sentier.

René BAZIN.

La suite prochainement.

LA FRANCE AU NIGER

Un savant explorateur, M. Soller, vient d'attirer de nouveau l'attention du public sur une question importante, au point qu'elle peut changer la situation économique de la France, la question du Niger.

Tous les voyageurs qui ont pénétré à l'intérieur de l'Afrique occidentale, depuis Mungo-Park jusqu'à nos courageux officiers Mage, Faidherbe, Gallieni et Borgnis-Desbordes, tous ont été frappés, comme M. Soller, des ressources immenses du Soudan.

Cette vaste contrée dont la superficie est égale à six fois celle de la France et à laquelle on ne saurait donner de limites précises, paraît s'étendre entre le 5° et le 18° degré latitude nord, entre la Guinée et le Sahara; elle est bornée à l'ouest par l'océan Atlantique et le Sénégal, à l'est par la Nubie et l'Abyssinie. Un grand fleuve, qui n'a pas moins de 850 lieues de parcours, la traverse du nord au sud; et là, où l'on croyait n'exister que de vastes déserts, vivent, au contraire, de grandes agglomérations d'hommes, évaluées par quelques voyageurs à plus de 100 000 000 d'âmes et présentant les éléments d'un haut trafic international.

Les richesses y sont innombrables; la terre fournit en abondance le riz, le mil, l'arachide, espèce de graine oléagineuse qui donne une huile très appréciable, le café, le gommier et l'arbre à beurre.

Les richesses minérales comprennent l'or, l'argent, le mercure, le cuivre, le fer, le charbon; l'ivoire, en particulier, y est l'objet d'un trafic important; il provient autant des restes d'animaux antédiluviens que des hippopotames que l'on rencontre en grand nombre dans le haut Sénégal et le haut Niger.

Les terrains où le Niger prend sa source sont tellement aurifères que ce fleuve et ses affluents roulent des paillettes d'or relativement très grosses, recueillies par les indigènes avec des moyens rudimentaires; leur procédé consiste à mêler d'eau les terres jetées dans unealebasse qu'on agite dans tous les sens, les parties légères montent à la surface et sont rejetées jusqu'à ce qu'il

ne reste plus au fond qu'un sable noirci par l'oxyde de fer et au milieu duquel on distingue les pépites.

Mungo-Park, dans son *Voyage au Soudan, de 1797 à 1805*, dit que, parvenu sur les bords du Balevel, une femme le conduisit sur une mine d'or, lava, moyennant une barre d'ambre, une terre noircie, d'où il la vit extraire un brin d'or, ajoutant : « J'en trouve quelquefois des morceaux gros comme le poing. »

Eh bien, le centre de toutes ces productions, le marché sur lequel viennent converger toutes ces richesses, c'est Timbouctou, située au haut du grand Fleuve; Timbouctou, dont le lieutenant de vaisseau Caron, lors de son dernier voyage sur la canonnière le *Niger*, vient de rectifier la position géographique, faussée par le voyageur allemand Barth. D'après le relevé de notre officier, la latitude de cette ville est plus au sud d'un degré et sa longitude plus orientale de 30 minutes.

Timbouctou, voilà le cœur de l'Afrique, d'où rayonne toute l'activité commerciale, voilà aussi la terre promise aux nations européennes, qui, depuis le congrès de Berlin surtout, s'efforcent d'y pénétrer; elles convoitent ce centre commercial, mais ne pouvant traverser les immenses étendues qui les en séparent, elles se contentent de les regarder de loin, de s'emparer de certains points de la côte africaine dans l'espérance de pouvoir un jour à l'occasion ouvrir une voie sur ce marché.

C'est ainsi que l'Angleterre, déjà maîtresse de la colonie du Cap et de la Sierra-Leone, vient d'ajouter à ses possessions africaines le cap Juby, sur la côte ouest, non loin du cap Blanc; l'Espagne dans la personne du capitaine Bonnil, vient de placer une factorerie à l'embouchure de la rivière d'or; l'Allemagne cherche sa voie par le Kameroun; la France a le Sénégal; de sorte que les nations européennes autour de l'Afrique peuvent être comparées à des joueurs qui se tiendraient aux quatre coins d'une table, couvant, avec des yeux d'Argus, un monceau d'or placé au milieu du tapis vert et se demandant avec anxiété auquel d'entre eux le hasard de la roulette viendra l'attribuer.

En ce moment une partie de ces richesses roule à travers les déserts, de Timbouctou au Maroc, n'ayant pour toute assiette, au milieu des plaines de sables, que la bosse d'un chameau, et pour toute garantie contre les déprédations des Bédouins, que la faiblesse des caravanes. Aussi qu'arrive-t-il, c'est que les marchands ne parviennent à Tanger qu'après avoir été rançonnés, pillés, et comme dernière consolation, ils doivent payer à la frontière du Maroc un droit d'entrée de 25 pour 100 et un droit de sortie de 15 pour 100.

En sorte que les richesses du Niger nous arrivent grevées en général d'un droit de 60 pour 100. Il y a là quelque chose de mystifiant, de vexatoire pour les nations européennes.

Aussi M. Soller s'est-il inquiété de cette situation. Il vient de jeter le cri d'alarme, et dans des conférences faites tout récemment à Rouen et à Dieppe, il réveille l'opinion publique et opine pour que notre gouvernement crée des comptoirs sur la côte ouest d'Afrique, à l'île d'Aguin.

M. Soller espère faire dévier, au profit de l'île d'Aguin, les caravanes qui vont de Timbouctou à Gaulimini dans le Maroc, et qui passent par l'Adrar-el-Tmar. Les produits pourraient ainsi nous arriver affranchis des droits exorbitants que leur impose le Maroc.

L'idée de M. Soller est assez bonne en elle-même. Cependant nous pensons qu'il y aurait mieux à faire : il est vrai que la route des caravanes passant par l'oasis de l'Adrar-el-Tmar est peut-être plus suivie que celle du Djouf et d'Ilguidi, qui traverse des solitudes dangereuses, mais elle est encore éloignée de 300 kilomètres de l'île d'Aguin, et dans le cas où, malgré la distance, nous réussirions à y attirer les caravanes, celles-ci n'en auraient pas été moins rançonnées par les Bédouins du désert, et c'est là, on le sait, un impôt encore plus dur que celui prélevé par le Maroc.

La France a, au contraire, une voie presque achevée qui lui permettra d'aller au chef-lieu du commerce africain, à Timbouctou, chercher des produits exempts de tous droits, de toute rançon, une voie qui assurera aux caravanes la sécurité et la justice : c'est le Sénégal.

La France a dans le Sénégal un avant-poste précieux qu'elle doit à l'excellente administration du général Faidherbe et au courage de deux officiers qui s'y sont admirablement conduits : Gallieni et Borgnis-Desbordes.

De Saint-Louis à Timbouctou, nous avons deux voies fluviales, le Sénégal et le Niger, séparées l'une de l'autre par une distance de 577 kilomètres; il suffirait de relier ces deux fleuves par un chemin de fer pour obtenir une ligne sans aucune solution de continuité, qui irait de Saint-Louis à Timbouctou. Ce chemin de fer existe déjà sur une longueur de 151 kilomètres, de Kayes à Bafoulabé; il ne reste donc plus qu'une distance de 426 kilomètres de Bafoulabé à Bamako pour terminer la ligne. Ces deux points seraient peut-être déjà reliés si la Chambre, en 1884, n'avait donné ordre d'arrêter les travaux à Bafoulabé, par suite des gaspillages qui avaient été constatés et que toute absence de contrôle avait occasionnés. Le gouvernement a eu là un moment d'humeur regrettable sur lequel il ferait bien de revenir; il a fait en cela acte d'im-

prévoyance, puisque les dépenses du chemin de fer de Kayes à Bafoulabé seront improductives tant que nous n'aurons pas poussé la ligne jusqu'à Bammako, tant que nous n'aurons pas relié le Sénégal au Niger.

Faisons un chemin de fer de Bafoulabé à Bammako et la question du Niger sera tranchée, le fameux problème résolu. On peut, à cet effet, employer un système Decauville, analogue à celui qui relie en Tunisie Sousse à Kehroutan.

Nous ne pensons pas que le gouvernement hésite devant une demande de crédits pour une si petite distance.

On se rappelle, en effet, qu'en 1880, il ne visait à rien moins qu'à lancer un chemin de fer transsaharien à travers les déserts alors qu'il n'avait pas encore abandonné le projet de pénétrer au Soudan par l'Algérie, avant le massacre de la mission Flatters.

D'ailleurs, ce gouvernement a dépensé 600 millions pour le Tonkin, d'où la Chine peut nous mettre à la porte du soir au lendemain. Il a trouvé 2 milliards pour faire la guerre aux croyances religieuses; il sera obligé de trouver 8 milliards pour l'exécution des fameux projets Freycinet, qui ne sont que des plans de propagande électorale, sans aucun bénéfice pour le pays; nous espérons qu'il saura trouver quelques millions qui assureront en même temps la prospérité à notre colonie du Sénégal, où la sécurité existe entière, d'où l'on ne peut nous chasser, et où nous sommes à l'abri de toute complication diplomatique.

La sécurité, cette condition si rare, mais si nécessaire au développement de toute colonie, existe, nous le répétons, au Sénégal, et si nous avons quelque doute à ce sujet, un rapide coup d'œil sur les conquêtes de 1880 à 1883 suffirait à confirmer notre quiétude.

En 1880, M. de Freycinet, alors ministre des travaux publics, fit un rapport concluant à une exploration à l'intérieur de l'Afrique, et, le 4 octobre de la même année, le ministre de la marine envoya au colonel Bognis-Desbordes, sous le gouvernement de Brière de l'Isle, l'ordre de faire une expédition dans le haut fleuve et d'y créer de nouveaux forts.

Pendant cette première campagne, la petite colonne, composée en tout de 244 combattants, en considérant son rôle exclusivement militaire, parcourut 756 kilomètres à pied et 800 kilomètres sur des chalands; elle attaqua et prit Koulombo et fit reconnaître d'une façon effective et sérieuse notre protectorat de Bafoulabé à Kita.

Une seconde campagne eut lieu en 1882 dirigée par le colonel Desbordes, sous le gouvernement de Canard, successeur de Brière de l'Isle; effectuée à l'aide de 350 hommes, cette campagne eut

pour résultat d'affermir notre protectorat de Bafoulabé à Kita, de faire subir un temps d'arrêt à la marche triomphante de Samory, conquérant musulman, de rassurer la population du Niagassola et de montrer, à la stupéfaction des Africains, que les blancs étaient capables d'aller jusqu'au fleuve sacré du Soudan, le Niger.

En 1883, l'amiral Jauréguiberry, alors ministre de la marine, confia encore la direction d'une troisième campagne au colonel Borgnis-Desbordes, alors que le capitaine de vaisseau Vallon remplaçait le colonel Canard comme gouverneur du Sénégal. Pendant cette campagne, la plus rude des trois, la colonne composée de 302 Européens, fit à pied 1575 kilomètres, attaqua et prit d'assaut Daba, pacifia le petit Beledongon, livra trois combats les 2, 5 et 12 avril, et rejeta Samory dans le sud.

Comme on le voit, les résultats militaires obtenus étaient considérables relativement à l'insuffisance des moyens dont disposait notre corps expéditionnaire.

Ces avantages se manifestent non seulement par la pacification du territoire, mais surtout par les différents forts qui ont été échelonnés sur la route de Bafoulabé à Bammako, et qui nous assurent la suprématie sur les indigènes entre le Sénégal et le Niger.

Nous avons fortifié Bakel, Médine, Kayes, Bafoulabé, Badumbé, Kita, Bammako, et nous pouvons compter sur cette ligne stratégique autrement que sur les traités passés avec les noirs, traités qui sont autant de contrats révocables *ad nutum*.

Il ne faut en effet accorder à la parole d'Ahmadou ou de Samory qu'une confiance relative. Chez eux la raison du plus fort est naturellement la meilleure.

Un chef indigène vient un jour demander au colonel Borgnis-Desbordes l'autorisation d'attaquer une tribu voisine placée sous notre protectorat; le colonel demande à ce chef sur quelles raisons il fonde son *casus belli*. « Sur ce que je suis le plus fort », lui est-il répondu. Ce à quoi le colonel réplique : « Si tu attaques cette tribu, je me mettrai de son côté et tu seras le plus faible. » L'indigène convaincu par cette réponse, abandonne ses projets belliqueux.

Nous avons bien un traité avec Samory, mais nous ne devons pas y compter, car il signifie, dans un langage ambigu, que Samory l'observera tant qu'il ne pourra pas faire autrement; cependant nous avons toutes raisons de croire que le chef des Toucouleurs devra, en l'observant, faire de nécessité vertu; en effet, si puissant qu'ait été autrefois son parti, nous apprenons aujourd'hui, par notre gouverneur au Sénégal, M. Clément Thomas, que l'empire d'El-Hadj-Omar se décompose rapidement sous l'action de notre politique, et que ses deux successeurs, Ahmadou et Samory, sont tout

à fait découragés; d'ailleurs, une de leurs dernières forteresses, celle de Khoundian, vient d'être prise d'assaut, le 18 février dernier, par le chef d'escadron d'artillerie de marine, Archinard, commandant supérieur du haut fleuve. Cette forteresse est d'autant plus importante qu'elle commande la route des caravanes dans le Bafing, à 80 kilomètres de Bafoulabé et à quelques lieues du cours d'eau Bafing, qui se réunit au Bakoy pour former notre fleuve Sénégal.

Ainsi la sécurité existe complète au Sénégal et fait la force de notre colonie. Cette sécurité, nous pourrions, avec le chemin de fer de Bafoulabé à Bammako, l'étendre sur tout le Niger; nous pourrions construire des fortins dans la vallée du grand fleuve, y transporter des canonnières, des avisos qui, tout en mettant nos soldats à l'abri de la mousqueterie des indigènes, nous permettraient de combiner des mouvements stratégiques avec ces petites forteresses flottantes et les troupes de terre.

Nous avons bien actuellement deux canonnières : *le Mage*, commandée par le lieutenant de vaisseau Davoust, qui a ouvert le premier la route fluviale vers Timbouctou; et *le Niger*, montée par le lieutenant Caron, qui, dans son dernier voyage à cette ville, en février 1888, a dressé une nouvelle carte de ces régions, assez différente de celle que nous en avait rapportée le voyageur allemand Barth.

Dans l'état actuel, le nombre de ces canonnières ne peut être que très difficilement augmenté si on songe qu'elles doivent être transportées à dos de mulet ou d'âne, sous une chaleur de 40 à 50 degrés centigrades. Mais la vapeur se moque de la chaleur extérieure; elle n'en demande que moins de combustible, et si nous avions notre chemin de fer, nous pourrions donner au Sénégal le véritable caractère qui lui convient, celui de colonie commerciale.

La colonie de peuplement ne saurait y réussir, car les Européens ne peuvent, dans ces pays, être astreints à aucun travail manuel sans risquer de voir la mortalité atteindre, comme dans la troisième campagne de Borgnis-Desbordes, le chiffre vraiment effrayant de 31 pour 100.

Mais, nous ne saurions trop le répéter, le système commercial y sera tenté avec succès, étant donnée l'étendue des communications offertes par le pays. Partant de Saint-Louis, nous avons le Sénégal, dont le parcours jusqu'à Kayes est de 950 kilomètres. Il est navigable trois mois de l'année sur les bateaux jaugeant 2000 tonnes, cinq mois sur les bateaux calant 50 centimètres, toute l'année pour les chalands. De Kayes à Bafoulabé, la ligne du chemin de fer existant actuellement est de 151 kilomètres; de Bafoulabé à Bammako, la ligne, tracée seulement, a 426 kilomètres; de Bam-

mako à Timbouctou, le Niger a 1200 kilomètres, et ses affluents, le Magel-Balevel, le Magel-Danevel, le Magel-Bodevel, le Magel-Bendougon, doublent le développement de sa voie commerciale, ce qui donne 2400 kilomètres.

Voilà donc une étendue de près de 4000 kilomètres qui s'offre à notre activité commerciale et dont le trafic viendra s'ajouter à celui que nous tirerons de Timbouctou, et remarquons bien que toutes les richesses de ce pays sont réservées à la France, qu'aucune d'elles ne peut descendre à l'embouchure du Niger, la cataracte de Boussa, au delà de Timbouctou, arrêtant tout écoulement par le fleuve des produits de ces contrées.

Nous pouvons rayonner de là à l'intérieur des terres, introduire chez les indigènes les mœurs européennes, l'habitude de s'habiller, de vivre plus amplement, susciter chez eux tous les besoins qu'entraîne après elle la civilisation.

Nous pouvons faire des traités de commerce dans le genre de celui que le lieutenant Platel vient de signer au mois de juin 1888, avec Almanys du Fouta Djallon, traité qui place ce souverain sous le protectorat exclusif de la France et ouvre le pays à notre commerce sans droits aucuns.

Nous devons faire cesser, entre ces différents peuples, les guerres constantes qui désolent le pays et que suivent les représailles les plus barbares, dissiper au profit de notre religion les ténèbres du fétichisme, abolir le trafic odieux de l'esclavage.

La France, déjà pressentie par l'Allemagne au sujet d'un Congrès international qui aura lieu prochainement à Berlin, pour l'abolition de l'esclavage en Afrique, continuera l'œuvre de liberté qu'elle a si généreusement soutenue en Amérique, et nous réaliserons à notre profit cette prédiction d'un penseur :

« A quelque point de vue que l'on se place, que l'on se renferme dans la considération de la prospérité et de la puissance matérielle, de l'autorité ou de l'influence politique, ou que l'on s'élève à la contemplation de la grandeur intellectuelle, voici un mot d'une incontestable vérité : Le peuple qui colonise le plus est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. »

Edouard DE FONTBONNE.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le Salon. La journée du vernissage. Physionomie générale et catégories diverses du public. Grand déballage des modes du printemps. Le chapitre des chapeaux. Rapide promenade à travers les galeries des Champs-Élysées. Les tableaux devant lesquels on s'arrête. La toilette de Paris. — Les fêtes du centenaire. Le 5 mai à Versailles. Une fête royaliste célébrée par la République et une fête républicaine célébrée dans un palais royal. Inauguration de l'Exposition universelle. La correction de M. Carnot. Aspect de l'esplanade des Invalides ; du Champ de Mars. Nos colonies à l'Exposition. Les spécimens vivants. L'Extrême-Orient à Paris. Grande kermesse cosmopolite. Les alentours de l'Exposition. Retour au passé. — Petites expositions diverses. La statue d'Etienne Dolet. Les théâtres. Déception des directeurs. Opéra-Comique : *Esclavage*, par M. Massenet. — Jules Barbey d'Aureville.

I

Ouverture du Salon, ouverture de l'Exposition universelle, fêtes du centenaire, c'est à ne savoir où donner de la tête ni par où commencer. Commençons tout simplement par le commencement, c'est-à-dire par le Salon.

Le Salon a ouvert officiellement le 1^{er} mai, officieusement dès le 25 avril. Nous tournons de plus en plus à l'américanisme : il nous faut le compte-rendu des pièces « devant que les chandelles soient allumées. » Il est du dernier bourgeois, maintenant, de n'assister qu'aux premières. Les journaux les plus arriérés ont passé la revue du Salon la veille seulement de l'ouverture ; ceux qui sont dans le mouvement avaient commencé la semaine précédente. L'une des principales revues illustrées de Paris publiait huit jours auparavant tous les tableaux à sensation et même beaucoup d'autres. Le jour où le Salon s'ouvre, il est déjà une vieillerie.

Du reste, je ne sais pas pourquoi les affiches et les livrets portent encore la date du 1^{er} mai. La vraie date est évidemment celle du jour où l'on admet le public et où chacun est en droit d'entrer pour son argent. C'était le 1^{er} mai jadis ; c'est le 30 avril aujourd'hui.

d'hui, en attendant que ce soit le 29. Il y a déjà quelques années que le vernissage n'est plus le vernissage, et qu'on n'y voit guère que pour la forme rouler une ou deux grandes échelles manœuvrées par des ouvriers en blouse blanche. La seule différence réelle qui sépare le 30 avril du 1^{er} mai, c'est qu'on ne paie que 5 francs le 1^{er} mai, tandis qu'on en paie 10 le 30 avril; mais cette différence est moins grande que celle qui sépare le 1^{er} mai du 2 mai, et rien n'empêche, l'année prochaine, de reculer encore d'un jour ce pseudo-vernissage, en demandant 20 francs au lieu de 10. Je suis sûr qu'on y songe à la Société des artistes français, qui entend ses intérêts à merveille, et ce n'est pas un reproche que je prétends lui faire.

Jadis l'entrée au vernissage était un privilège. Elle prouvait ou elle semblait prouver, ce qui revient au même, que si vous ne faisiez point partie de la maison, soit comme artiste, soit comme critique, vous faisiez au moins partie de ce Tout-Paris, composé de quelques centaines de personnes, qui a droit à toutes les primeurs. Seulement, comme il arrive toujours, chaque année on entrebâillait la porte de plus en plus et le petit bataillon des privilégiés était devenu une légion. C'est pour mettre ordre à cet abus que la Société des artistes a décidé la suppression de toute entrée de faveur. Quiconque voudrait devancer l'ouverture officielle, en dehors des critiques reconnus par le bureau et des exposants, ne le pourrait qu'en payant un prix dix fois supérieur à celui des jours ordinaires. Il ne manque jamais de gens pour acquitter volontiers ces impôts levés sur leur curiosité et sur leur amour-propre. S'il s'en trouvait beaucoup, la caisse des retraites y gagnerait; s'il s'en trouvait peu, on aurait du moins réussi à débayer les galeries et à garder un caractère d'intimité relative à cette petite fête de famille. Dans l'un et l'autre cas, c'était tout bénéfique.

Le résultat de cette réforme a été une cohue comme on n'en vit jamais. A une heure, la circulation était impossible. A deux, on s'étouffait; on se sentait emporté, roulé par le courant, et de sérieux accidents semblaient à craindre. A deux heures et demie, un violent orage de pluie et de grêle brise çà et là les vitrages de la toiture, vient fouetter les tableaux de la galerie extérieure, force les visiteurs du jardin à se mettre à l'abri, comme s'ils étaient en plein air et, en un clin d'œil, fait de cinq ou six salles consécutives un lac où pourrait naviguer toute une flottille de petits bateaux. On entend des cris, des rires, des exclamations; les dames s'esquivalent sur la pointe des pieds, en retroussant leurs robes, en s'aidant de leur ombrelle comme d'une perche; les hommes font mine de se jeter à la nage. Tandis qu'ils refluent dans les salles voisines pour fuir l'inondation et y redoublent l'encombrement, les

curieux accourent aux portes pour jouir du spectacle, éclaboussés par les gardiens qui s'empresstent de toutes parts avec des brosses et s'efforcent de faire passer le déluge par de petits trous percés en toute hâte dans le plancher, à l'aide de vilebrequins, à peu près aussi aisément qu'on pourrait faufler le câble de l'Évangile, en le défaisant brin à brin, par le trou d'une aiguille.

Le lendemain, les journaux nous ont donné le chiffre des entrées; je ne les ai plus sous les yeux, mais c'était quelque chose comme 18 000 en chiffres ronds, — sur lesquelles, et voici où commence le phénomène, 17 à 1800 entrées payantes, contre plus de 16 000 gratuites. Ainsi tel est le résultat auquel on est arrivé par la suppression de toute entrée de faveur! Faut-il donc croire qu'il existe 16 000 artistes et critiques! Le livret enregistre 5810 objets exposés, ce qui est énorme, mais ces 5810 objets ne représentent guère plus de 2500 artistes, car la plupart ont envoyé au moins deux ouvrages et beaucoup figurent dans des sections différentes. Défalquez encore les malades, les absents, les provinciaux, les empêchés, ceux qui s'abstiennent par prudence ou par dignité : reste à 2000 au plus. Joignez-y 500 critiques, directeurs de journaux, dessinateurs : d'où peuvent sortir et par où peuvent passer les 13 500 autres? Evidemment les artistes viennent en famille; les uns font entrer leurs modèles, les autres leurs praticiens. Il est clair que toutes les portes s'ouvrent, que tous les fronts se découvrent, que toutes les consignes font la révérence devant un membre de l'Institut ou un simple membre du jury, si accompagné qu'il puisse être. Et les ministres ou leurs protégés, les députés et les sénateurs présents à Paris! Les conseillers municipaux même! Les employés de la direction des beaux-arts! Les amateurs connus, les grands marchands de tableaux; que dis-je? les marchands de couleurs, les encadreurs, les doreurs, qui sont parfois des puissances! Et enfin, car vous jugez bien que je n'ai pas la prétention naïve d'épuiser toutes les catégories, — enfin les dames, d'autant plus irrésistibles qu'elles n'ont point de titre!

Commencez-vous maintenant à vous expliquer un peu mieux ces 16 000 entrées gratuites? Jugez un peu de ce que c'eût été si l'on n'avait supprimé les entrées de faveur! Cependant, lorsqu'elles n'étaient pas encore supprimées, lorsque l'abus s'épanouissait à l'aise, on s'étouffait moitié moins dans les galeries des Champs-Élysées. Il y a donc, dans cette façon de réagir, un mystère que j'ai peine à comprendre.

Le public du vernissage se divise entre ceux qui viennent pour voir et ceux ou celles qui viennent pour se montrer : la séparation, d'ailleurs, n'est pas absolument tranchée, et les deux publics, sans se confondre, se relieut souvent l'un à l'autre par une foule

de nuances. Le premier comprend surtout les artistes, les critiques, les journalistes, les amateurs et marchands de tableaux. Il est curieux de le voir s'épandre en un moment, comme une nappe d'eau, dans les trente salles de la peinture et presque aussitôt former, en chacune d'elles, de petits lacs, devant les toiles à sensation. Laissez monter le premier flot et s'éparpiller le courant à travers les galeries; puis arrêtez-vous à chacun de ces barrages et en deux heures vous aurez aperçu, si vous pouvez percer la couche compacte des dos courbés et des têtes rapprochées, je ne dis pas tout ce qui vaut la peine d'être vu au Salon, mais tout ce qui est de nature à frapper l'attention par le nom de l'artiste, par le charme du sujet, par le talent ou la bizarrerie de l'exécution.

Certes, cet attrait subit qui émiette aussitôt la foule en groupes bien marqués, est fort sujet à caution, et je ne le donne pas pour un jugement d'une esthétique infallible, mais c'est une indication qui a sa valeur. Et voilà comment, dès le premier jour, vous vous trouvez arrêté devant les toiles les plus diverses, appartenant à toutes les écoles : les *Bretonnes au pardon*, de M. Dagnan-Bouveret, un tableau d'une peinture simple et saine, comme le sujet, qui vaut surtout par la vérité de l'observation et la sincérité de l'accent religieux; la *Toussaint*, de M. Em. Friant, où l'on voit, à la porte d'un cimetière, une jeune fille en deuil, accompagnée de sa mère et de sa sœur aînée, déposant un sou dans la sébile d'un aveugle, — petite anecdote touchante, d'un sentiment juste, d'une excellente exécution, mais à laquelle il n'était pas nécessaire de donner les proportions d'une grande histoire; la *Prière*, d'Henner, que vous voyez d'ici, car il ne s'est pas plus mis en frais d'invention qu'à l'ordinaire, — et il ne s'y mettra jamais, prenons-en notre parti, — mais qui est un morceau d'un ragoût exquis et d'une merveilleuse virtuosité.

Si Henner reste toujours le même, M. Bouguereau ne change pas davantage. C'est certainement un des hommes auxquels les impressionnistes de la peinture et de la critique ont dit le plus d'injures. Il est parfaitement reçu d'assurer qu'il peint avec de la pommade et qu'il prend ses modèles parmi les figures de cire qui charment les collégiens aux devantures des coiffeurs, qu'il les douche, les savonne et les frictionne jusqu'à ce qu'ils aient l'épiderme poli comme de la porcelaine. Rien ne l'ébranle, et il poursuit sa carrière sans se préoccuper des clameurs qu'il n'a pas même l'air d'entendre. Le genre de M. Bouguereau étant donné et connu, je ne crois pas qu'il ait jamais rien fait de plus achevé que *Psyché et l'Amour*. On dirait, au contraire, que M. J.-P. Laurens entre dans la voie des concessions, qu'il a tâché d'adoucir sa manière et d'éclairer un peu sa lanterne dans les *Hommes du*

Saint-Office, — toujours un tableau anticléric, mais plus à la manière aussi noire.

On remarque beaucoup aussi les toiles militaires et patriotiques : le *Général Margueritte au plateau de Floing*, par M. Louis Gardette; la *Prise d'armes en Bretagne*, de M. Le Blant; un *Brave*, par M. Boutigny, épisode pathétique de l'invasion raconté par le général Ambert; *Louis XIV aux Dunes*, grande toile où M. Tattelain a multiplié les détails curieux et n'a pas reculé devant les détails horribles, mais qui nous laisse parfaitement froids, aussi bien que l'allégorie académique et déclamatoire des *Mères maudissant la guerre*, de M. G. Ferrier, ce qui n'est point pardonnable avec un pareil thème. On pourrait prendre, à la rigueur, l'auteur de la *Fédération*, M. Henri Martin, pour l'historien dont il porte le nom et le prénom, car il a la même touche, le même style, les mêmes sentiments, les mêmes idées. L'exactitude est le moindre des soucis de M. Henri Martin (le peintre), qui a trouvé tout naturel de remplacer la pluie incessante de cette journée historique par le magnifique soleil dont il avait besoin pour produire son effet.

Si nous en jugeons par les échantillons qu'on nous montre depuis quelques années, la décoration picturale de la nouvelle Sorbonne n'aura rien à envier à celle du Panthéon. Autant l'ancienne était noire et sévère, autant celle-ci promet d'être pittoresque et gaie. Quand je dis gaie, il faut s'entendre. Je ne prétends pas que ni les sujets, ni la facture aient rien de folâtre : ce serait excessif; mais toutes les salles et tous les murs parleront à l'œil, en rappelant aux étudiants par des scènes vivantes les grandes dates de son histoire, les noms illustres dont elle s'honore et les principaux souvenirs de l'enseignement classique ou scientifique. Dans cette tâche, M. François Flameng ne se ménage pas. Voilà un jeune peintre à qui sa bienvenue rit dans tous les yeux, au moins dans tous les yeux officiels. En 1887 et 1888, il nous avait déjà montré divers fragments de la décoration de l'escalier; il nous en donne la fin aujourd'hui : *Rollin, principal du collège de Beauvais*, peinture convenable et sans ressort, tableau vide, dépourvu de caractère et de signification. Je préfère l'*Albert le Grand* de M. Lerolle, pourtant un peu froid aussi; mais surtout l'*Ambroise Paré* de M. Chartran et le *Claude Bernard* de M. Lhermitte, largement et vigoureusement traité, réponse victorieuse à ceux qui le soupçonnaient de ne pouvoir sortir des sujets rustiques.

On ne s'arrête pas moins; que dis-je? on s'arrête plus encore devant certaines toiles bizarres et inquiétantes telles que le *Bal des Ardents*, de M. Rochegrosse, qui décidément tombe du côté où il penchait, dans la caricature, et dont la toile, d'un romantisme

attardé, n'est qu'une enluminure étouffée et confuse, saupoudrée de notes criardes; celle où M. Gérôme nous montre un petit Amour, avec une aigrette de flamme, d'un *faire* propre et sec, qu'on prendrait pour un bébé en porcelaine, domptant toute une ménagerie de fauves couchés à ses pieds; l'étonnante *Junon* de M. Falguière et l'extraordinaire *Sirène* de M. Besnard, qui sont toutes deux de bien mauvaises plaisanteries. M. Falguière, sculpteur remarquable, quoi qu'il ne soit pas toujours heureux dans ses audaces, a un faible déplorable pour la peinture. Sa prétendue *Junon* n'est qu'une jeune blanchisseuse dévergondée, aux allures de gavroche. Et quant à la dame tricolore que M. Besnard intitule : *Une Sirène*, il n'y aurait qu'à la verser dans un bol et à la remuer avec une cuillère comme un sirop, pour la faire fondre en mélangeant ses couleurs. Ce n'est pas les oreilles, comme Ulysse, mais les yeux qu'il faut se boucher devant cette fantastique créature. Et quelle perspective! Si M. Besnard a voulu se moquer du public, le public le lui rend bien. Je ne désespère pas cependant de voir les admirateurs quand même, déconcertés d'abord, reprendre leurs esprits et découvrir dans cet inqualifiable morceau des intentions subtiles et raffinées. Il y a une routine plus agaçante encore que la routine de la *renquête* : celle de la nouveauté, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire la routine qui pousse les badauds à adopter certains mots d'ordre et à crier : *Voilà qui est beau!* devant tout ce qui sort de la plume ou du pinceau des artistes ayant la réputation d'être dans le mouvement, afin de prouver qu'ils ne sont pas des bourgeois imbéciles et arriérés.

M. Carolus Duran a voulu livrer une grande bataille avec son *Triomphe de Bacchus*, ambition légitime, mais qui ne lui a pas réussi. Chose étrange! c'est précisément en traitant un thème qui exigeait les plus brillantes prouesses du coloriste que sa palette semble atteinte des pâles couleurs. On dirait que ce peintre d'un tempérament fougueux a été tout à coup frappé d'anémie. Sa bacchanale fait penser à la « docte et sainte ivresse » de Boileau dans l'Ode sur la prise de Namur. Et M. Bonnat n'a pas été beaucoup plus heureux lui-même dans son *Idylle*, pour des raisons différentes. D'abord ce n'est pas un peintre d'idylles que M. Bonnat. Sa brosse vigoureuse et même un peu brutale n'a point les façons douces et caressantes qu'il y faudrait. Rien de plus indécis, de plus *insignifiant*, au sens étymologique du mot, que l'attitude et le geste de ces deux amoureux debout en face l'un de l'autre. Puis, à propos de cette toile, comme de la *Jeunesse* de M. Raphaël Collin et de beaucoup d'autres, comment ne pas remarquer le nombre toujours croissant des nudités inconvenantes au Salon! Il en est beaucoup, par malheur, où l'amour de l'art n'est assurément pour

rien, et il ne faudrait pas que la tolérance du jury en vint à assimiler le Salon à l'annexe d'une maison de tolérance.

Le portrait et le paysage sont les deux genres où triomphe l'art contemporain. Je ne crois pas qu'on ait jamais exposé plus de portraits excellents. Saluons d'abord un des princes du genre, mort l'an dernier. Regardez ce portrait de jeune femme par Cabanel, et dites s'il est possible de porter dans l'ajustement, dans l'attitude et même dans le coloris, plus de finesse, de grâce élégante et de distinction. M. Machard fait de son mieux pour marcher sur ses traces, mais il ne l'a pas encore rejoint. Bonnat et Carolus Duran se retrouvent tout entiers dans leurs portraits : jamais ce dernier n'a rien fait de plus enlevé et de plus vivant que les *Fils de M^{me} P. M. Benjamin-Constant*, outre le *Jour des funérailles (Maroc)*, écrit en sourdine, dans un savant clair-obscur que percent de notes moins rutilantes qu'à l'ordinaire les étoffes et les tapis orientaux, les robes des femmes, les armes incrustées de pierres précieuses, s'est essayé dans ce genre qu'il pratique peu et ce coup d'essai est presque un coup de maître. Je préfère de beaucoup au *Rollin* de M. Flameng son double portrait de famille, fort jolie toile, encore qu'un peu voyante. Quelle est cette tête démoniaque qui s'avance en trompe-l'œil, avec un relief singulier, du fond d'un petit cadre noir et qui vous accroche au passage? C'est le pamphlétaire de la *Lanterne* et de l'*Intransigeant*, par M. Van-Beers, qui n'est pas sans doute un grand artiste, mais qui, tout jeune encore, est plus rompu que pas un à toutes les roueries du métier.

Le métier est prodigieux aussi, mais plus large et plus franc, dans l'*Aquafortiste* de M. René Gilbert, qui est un très beau portrait en action. M. Hébert, le peintre poétique des jeunes filles étioilées par la chlorose, dévorées par la consommation, a envoyé un crâne et martial portrait du général de Miribel, où l'on ne découvrira aucune trace d'anémie. Il faut jouer des coudes et percer un triple rang de dos pour arriver en face de la toile où M. Jean Béraud a réuni vingt à trente des principaux rédacteurs des *Débats*, assis ou debout, groupés et causant dans les bureaux de la rue des Prêtres-Saint-Germain l'Auxerrois. On sent trop qu'ils posent, au moins pour la plupart : ils ne s'abandonnent pas, ils ne sont pas saisis dans le mouvement de la vie. Quelques-uns sont peints, dirait-on, avec une certaine malice qui frise la caricature. La facture, spirituelle, est un peu pointue. Mais le public a un goût très prononcé pour ces tableaux à légende explicative qui lui permettent de faire connaissance avec des personnages célèbres. Le *Journal des Débats*, contemporain de la Révolution, fête son centenaire cette année, et en même temps qu'il écrivait lui-même son

histoire, il demandait à M. Jean Béraud de fixer sur la toile les traits de ses collaborateurs.

Le paysage nous entraînerait si loin que nous nous bornerons à mentionner spécialement le tableau de M. Roll : *En été*, qui nous montre deux femmes, un chien et un enfant, au milieu d'un jardin. Les corps se détachent en pleine lumière; l'air circule largement, faisant courir le sang rose à fleur de peau, donnant à la bouche, aux yeux, au visage, toute la moiteur de la vie. Et la main de M. Roll est devenue plus légère et plus souple; la touche pesante et les lourds empâtements d'autrefois ont disparu : il n'en reste que ce qu'il faut pour un modelé robuste. Cette étude de plein air est la plus belle du Salon. On pourrait souhaiter seulement un peu plus de distinction dans les figures. Je me proposais aussi de passer rapidement en revue la légion des femmes peintres, qui grandit chaque jour en nombre et en importance. Mais elles sont trop : M^{lles} Abbéma, Beauvy-Saurel, d'Estienne, Breslau; M^{mes} de Beaufond, Alix Enault, Marie Cazin, Demont-Breton, etc., etc. La liste s'allonge tellement qu'elle nous effraie. Beaucoup de ces dames surtout font le portrait comme des hommes, et je sais bien des hommes qui seraient heureux de le faire comme quelques-unes de ces dames.

Dans le jardin, cherchez avant tout le bas-relief de Chapu : *l'Espérance*; la *Gloire et la Douleur*, figures décoratives pour le monument de Baudry, par Antonin Mercié, et la *Jeanne d'Arc* équestre de Paul Dubois. On ne compte pas moins de trois Jeanne d'Arc au Salon. Jamais le culte de l'héroïque libératrice de la France ne fut plus en honneur. Son nom rallie tous les partis. On vient d'ouvrir, à la porte de l'Exposition, un musée-panorama de Jeanne d'Arc, en lui donnant pour façade et pour vestibule la porte des Tourelles, le château de Compiègne, la tour de Rouen et le jardin de Domrémy. M^{me} la duchesse d'Uzès, qui manie habilement l'ébauchoir et qui expose cette année, sous son pseudonyme artistique de Manucla, une figure pour le tombeau de M. Henri de Pène, médite une statue de la Pucelle, dont on peut voir la maquette au panorama. Le 8 mai, pendant qu'Orléans toujours fidèle à cette grande mémoire, célébrait le 460^e anniversaire de sa délivrance, la statue de M. Fremiet, objet d'un pèlerinage patriotique, recevait des bouquets, des couronnes et des *ex-voto*. C'est cette statue, dont l'auteur, par un bel exemple de conscience artistique, expose une variante au Salon actuel. Le monument de la place des Pyramides avait suscité en son temps beaucoup de critiques; il paraît qu'il n'avait pas complètement contenté M. Fremiet lui-même, qui en fait l'aveu loyal en venant après quinze ans soumettre au public un nouveau modèle, qu'il se propose de faire fondre à ses frais. C'est bien le même artiste qui, apprenant l'effon-

drement d'un de ses groupes décoratifs du Trocadéro, victime de l'incurie du conseil municipal, qui reculait d'année en année la métamorphose du plâtre en bronze, s'est consolé en disant : « Aussi bien n'en étais-je pas satisfait. Je vais profiter de l'occasion pour le refaire. »

Mais, au vernissage, on ne regarde pas seulement les tableaux et les statues; on se regarde les uns les autres. On s'aborde, on se salue, on échange ses impressions, ses compliments et ses épigrammes. Le spectacle est à la fois sur les murs et dans les salles. C'est comme une *première* où l'on s'est donné rendez-vous et où généralement, quoique le théâtre soit bien vaste, on finit par se rencontrer. Des élégantes, peintes par elles-mêmes ou par leurs femmes de chambre, artistes du premier ordre qui n'ont pas eu besoin de passer par la villa Médicis, coloristes habiles qui ont retrouvé la recette des plus ingénieuses et des plus délicates mixtures vénitienes, examinent les portraits de Machard, de Saintin, de Toulmouche, avec une compétence qui s'affirme dans les roses et les lis de leurs joues, comme eût dit Dorat. Peinture pour peinture, la plus savante n'est pas toujours celle des élèves de Cabanel. Elles étudient les artifices de la coiffure et de la toilette, le secret des fines nuances, des glacis transparents, des touches qui ravivent et rehaussent le teint, tour à tour dans les portraits des peintres mondains et sur les visages vivants. Elles déploient à miracle l'aimable stratégie de l'éventail, de l'ombrelle et de la face à main. Il est possible qu'elles viennent un peu pour voir des toiles, mais il est certain qu'elles viennent surtout pour regarder et montrer des toilettes.

Le Salon succède immédiatement au concours hippique, et il précède le Grand Prix. Ce sont là, aujourd'hui, les trois dates principales de l'exposition vivante des couturiers et des modistes, quelque chose comme la monnaie de Longchamps disparu. Quel chapitre des chapeaux eût pu écrire Hippocrate¹ après une visite au Salon le jour du vernissage, s'il eût été seulement à l'école de la vicomtesse de Renneville! Oh! que n'ai-je la plume de ces brillantes baronnes qui rédigent les courriers du *high-life* dans les journaux de modes, et que les méchantes langues accusent d'être pour la plupart des officiers de gendarmerie en retraite! Mais le sentiment de mon insuffisance m'accable. J'en ai rêvé, de ces chapeaux, véritables poèmes, les uns courts comme des sonnets, fins comme des madrigaux, troussés comme des villanelles, badins comme des virelais; les autres, amples et majestueux comme des

¹ Hippocrate et non Aristote; je souligne, afin de prévenir la lettre de *rectification* qui ne m'a jamais manqué, chaque fois que j'ai reporté à son véritable auteur, d'après Sganarelle, ce fameux chapitre des chapeaux.

épopées. Ceux-ci s'arrondissaient en dômes; ceux-là se redressaient comme la visière relevée d'un casque, jaillissaient en gerbe, s'élançaient en pointe, comme la tour Eiffel. Il y en avait de pompeux, de fringants, de mutins, de candides, d'effrontés, de folâtres, d'impérieux, de mignons; de ronds et de carrés, de losanges et de triangulaires, d'hexagones et d'octogones, des parallépipèdes et des dodécaèdres. L'un avait la forme d'un pylône, son voisin d'un obélisque, le suivant d'une pyramide. Aucun, de si loin que ce fût, ne ressemblait à l'autre. La moindre de nos modistes a plus d'imagination que Victor Hugo.

A la variété infinie des formes s'ajoutait celle des couleurs et des ornements. C'est là que j'ai vu tout ce qu'on peut faire d'une plume, tantôt enroulée autour du chapeau, tantôt tombant en saule pleureur, tantôt onduleuse et frissonnante, tantôt plantée crânement comme celle d'un franc-tireur. Et les fleurs! Toute une exposition horticole : azalées, guirlandes de lierre ou de roses, dahlias, violettes de Parme, baies et feuillages, bleuets, lilas, tulipes, jacinthes, boutons d'or, fleurs de bruyères, pensées, myosotis, pavots, réséda, muguet, coquelicots, fleurettes des champs. J'ai même vu une touffe de chardons : toute la lyre. Ce n'était pas la forêt qui marche, comme dans *Macbeth*; mais on eût dit une promenade des serres de la Muette, un grand déballage de la flore universelle dans des jardinières ambulantes.

Je ne parle ni des jupes ni des corsages. Les dernières nouveautés, les nouveautés de demain, sont déployées sur certaines épaules comme sur des mannequins de couturiers. Il est des toilettes qui sont des étalages, dans le sens industriel du mot, et des personnes qui remplissent là, à peu près, le rôle des hommes-sandwichs, avec cette différence qu'elles promènent le produit au lieu de promener l'annonce. Il n'y manque que l'adresse et le prix piqués dans le dos. On arrivera certainement à combler cette lacune. Je suppose que, aux prochains vernissages, les reporters, chargés spécialement du compte-rendu des robes dans les comédies modernes de M. Octave Feuillet ou de M. Sardou, compléteront leur sacerdoce en adjoignant à la critique du Salon des appréciations dans le genre de celle-ci :

« Nous avons particulièrement remarqué, dans le salon d'honneur, devant le tableau de M. Carolus Duran, le toilette de la belle M^{me} X. : sous-jupe en soie glacée, recouverte d'un haut volant en dentelle empire, nuance crème; l'habit, en soie brochée vert empire, avec manches à grands revers en soie glacée et dentelle; le gilet rose à larges revers échancrés et, dans le gilet, draperie croisée en valenciennes, etc., etc. Nous croyons être agréable à nos charmantes lectrices en poussant l'indiscrétion jusqu'à leur

apprendre que cette charmante toilette sort des ateliers de M^{me} Y. »

Déjà, dans cette journée du 30 avril, on pouvait, rien qu'en montant l'escalier central du palais des Champs-Élysées, cueillir au vol des bribes de tous les idiomes qui se parlent en Europe. Nous avons entendu rire en une douzaine de langues devant la *Sirène* de M. Besnard, et les *Beautiful*, les *Very gracious* se croiser sur les lèvres féminines avec les *Schaen* et les *Bello*, devant la *Liseuse* de M. Jules Lefebvre, *Psyché et l'Amour* de M. Bouguereau. L'Europe et le Nouveau monde commençaient à arriver. Depuis quelques mois, Paris faisait sa toilette pour les recevoir. Il soignait son parquet et ses entrées, avait pavé en bois le pont de la Concorde, remis à neuf l'Arc de Triomphe, réparé la gare du Nord, reconstruit et transformé complètement la gare de l'Ouest, avec son monumental hôtel Terminus, bâti à la vapeur, installé tout à l'électricité et séché juste à point pour recevoir les premiers Yankees, en leur montrant que Paris n'a plus rien maintenant à envier à New-York.

Mais le monde y retrouvera les ruines qu'il avait déjà vues en 1878 : ruines de la Cour des comptes, avec sa forêt vierge poussée à tort et à travers sur les décombres, entre les marches des escaliers branlants, dans les embrasures des fenêtres écroulées, servant d'asile aux rats, aux chats sauvages et aux vagabonds et qu'un botaniste voué à l'étude de la flore parisienne nous décrira certainement un jour, comme il s'en est trouvé un pour nous décrire la végétation de la place Vendôme ; emplacement vide des Tuileries, où l'on s'est mis en retard pour tracer le jardin à la française qui eût caché sous un voile de verdure et de fleurs cette autre plaie de Paris ; en plus, le trou béant où fut l'Opéra-Comique, qu'on va enfin combler, dit-on, pour la durée de l'Exposition universelle, par un café-concert monstre, car il paraît que nous n'en avons pas assez. Enfin, à défaut du Métropolitain qu'on lui avait fait espérer, le monde trouvera le petit chemin de fer des Invalides au Champ de Mars, ce qui n'est pas la même chose. N'eût-on pu se hâter du moins de terminer la façade de l'École des beaux-arts, l'École de médecine, la nouvelle Sorbonne, d'enlever tant d'échafaudages qui masquent l'escalier du Louvre, l'arc de triomphe du Carrousel, etc ? Ce sont là des lacunes fâcheuses donnant à Paris la physionomie d'un maître de maison qui aurait passé à la hâte une robe magnifique pour recevoir ses visites, mais en gardant ses pantoufles.

II

Les fêtes proprement dites ont commencé le dimanche 5 mai, pour célébrer le centenaire de l'ouverture des états généraux. Tout

s'est bien passé, malgré le coup de revolver inoffensif du nommé Perrin, qui a tiré à blanc sur le président de la république, pour recommander ses petites affaires à l'attention des autorités. Nous avons déjà eu Mariotti; l'homme qui déchargea un pistolet dans les tribunes de la Chambre afin qu'on s'occupât d'une de ces pétitions; la dame qui recommandait son affaire au Palais de Justice par le même procédé, afin d'abrégier les lenteurs de la magistrature, d'autres encore que j'oublie. C'est une série, comme on voit, et cela tourne à la tradition. Signe des temps! Pendant que les Mariotti et les Perrin tirent des coups de revolver contre le gouvernement dans l'unique but d'attirer l'attention sur eux, les peintres impressionnistes, les poètes décadents, les romanciers naturalistes, tirent des pétards à qui mieux mieux pour forcer le public à se retourner. Chacun son moyen. Au fond, c'est toujours le même, et il se sent de l'histrionisme tapageur que l'importance excessive accordée au théâtre et aux comédiens a développée dans nos mœurs.

En cette circonstance, comme toujours, M. Carnot s'est conduit fort correctement. Les rédacteurs du *Sport* et les partisans des immortels principes de 89; les hommes du *Jockey* et les petits-fils des géants de la Convention se sont montrés fort satisfaits de son attelage à la Daumont. Ce n'est pas M. Grévy qui eût fait le voyage de Versailles dans une calèche à quatre chevaux gris pommelés, montés par des postillons en culottes jaunes, en vestons bleus et bottes à chaudron. Mais il aurait pu parfaitement haranguer les municipalités de Sèvres, de Chaville, de Viroflay, et même prononcer à Versailles un discours commémoratif des bienfaits de la Révolution, luttant d'éloquence avec ceux de MM. Méline et Le Royer.

Mon Dieu, cette fête du 5 mai a été véritablement très innocente. D'abord c'est de la décentralisation. Puis elle a pour vingt-quatre heures ressuscité Versailles et fait plaisir aux restaurateurs. Dès sept heures du soir, les vivres ont manqué, car ces industriels timides n'avaient osé compter sur une telle affluence et, faute d'audace, en ont été réduits à s'arracher les cheveux. Ils espèrent qu'on reviendra célébrer chez eux les anniversaires du serment du Jeu de Paume et de la nuit du 4 août; cette fois ils seront en mesure.

Si la France se fût trouvée en monarchie au lieu d'être en république, rien ne se fût opposé à ce qu'elle célébrât également l'anniversaire du 5 mai. Parmi les onze à douze cents députés des trois ordres réunis un siècle auparavant dans la salle des Menus, pas un qui ne se dit royaliste et qui ne le fût; pas un qu'on n'eût gravement offensé en refusant de le croire, aussi bien M. Barère de Vieuzac et M. de Robespierre que MM. Barnave, Pétion de Ville-

neuve, La Révellière-Lepeaux, Merlin de Douai, l'abbé Sieyès, Dubois de Crancé, Mirabeau, — pour ne point parler des députés de Paris, qui n'étaient pas encore élus. C'était une contradiction de célébrer républicainement une date aussi complètement monarchique; mais c'en était une autre, en sens inverse, de célébrer cette fête républicaine dans le palais par excellence de la royauté, et elle réparait à sa façon la première.

Il est correct aussi, le discours de M. Carnot, du moins pour un président de la République. Certainement, même sur ses lèvres, on y pouvait souhaiter quelque chose de plus et quelque chose de moins, — quelque chose de plus dans les réserves, et quelque chose de moins dans le dithyrambe. Quand M. Carnot assure que la France n'a pas dévié de la voie tracée dès la première heure par les hommes de 89; que la Constituante, la Législative, la Convention furent « autant d'étapes, autant de relais sur la route du progrès » et qu'il voit dans les constitutionnels, les girondins, les montagnards les « architectes du même édifice », il nous étonne par la hardiesse de cette assertion qui n'irait à rien moins, si on la prenait au mot, qu'à l'absolution de la Terreur; et quand il parle en passant d'« entraînements à jamais regrettables », et encore en allégeant la part de la Révolution de celle qu'il fait à tous, les partis dans ces entraînements, il est permis de trouver le substantif faible et l'adjectif mou. Cependant le choix, la distinction et la tenue de ces deux mots me plaisent. *Entraînements* est joli, *regrettables* de bon goût, et la correction de l'ensemble me désarme. Pouvait-on demander plus au petit-fils du grand Carnot, qui doit à la Révolution la république dont il est président, et à son aïeul la présidence de cette république?

Si je ne me trompe, la commémoration de l'ouverture des états généraux était la première fête donnée dans la galerie des Glaces depuis le couronnement de l'empereur Guillaume en 1871. Après son discours, M. Carnot, suivi du cortège officiel, s'est rendu, pour le lunch, dans la galerie des Batailles, en passant successivement par les appartements de la reine et les grands appartements du roi, par le palier de l'escalier des Princes, où s'élève une statue de Louis-Philippe, qu'on a bien voulu laisser debout, grâce sans doute à la circonstance atténuante de son emplacement. Puis il a traversé la salle de 1793, où il a pu contempler, sur la toile d'Eugène Lami, son aïeul battant les Autrichiens à Wattignies, avec le concours du général Jourdan, et il a bu quelques verres de champagne dans la magnifique galerie où l'on a résumé toute l'histoire militaire de la France, depuis Clovis et Charlemagne jusqu'à Napoléon I^{er}. Après quoi il est allé s'asseoir dans le parc, au pied du bassin de Neptune restauré, et il a joui du spectacle des grandes eaux.

« Par une coïncidence que nombre de spectateurs remarquaient, ajoute un journal républicain de grand format, qui aime à philosopher, le siège du président était placé au pied d'un groupe de marbre représentant l'Histoire appuyée sur le Temps agenouillé, foulant aux pieds la Calomnie et tenant de la main gauche un médaillon sur lequel elle burine de la main droite les traits de Louis XIV. » Cette remarque a évidemment une signification profonde; je suis d'autant plus désolé de ne pas la comprendre. Je ne sais si l'âge a affaibli mes facultés mentales, mais depuis quinze jours je me creuse vainement la tête pour en découvrir la portée. Il m'arrive même de me réveiller la nuit pour me demander avec angoisse : « Mon Dieu, quelle peut bien être cette coïncidence frappante qui a été remarquée par tant de spectateurs et dont je ne parviens pas à me rendre compte? » Le rapport signalé existait-il entre M. Carnot et l'Histoire, ou entre M. Carnot et la Calomnie, ou bien encore entre M. Carnot et Louis XIV? Je serais reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui pourraient m'aider à résoudre ce problème.

Le lendemain, la voiture à la Daumont et l'éloquence de M. Carnot ont eu une occasion plus belle encore de se montrer, à l'inauguration de l'Exposition universelle. Rendons cette justice à notre président qu'il inaugure très bien. Il a rarement eu son pareil dans cette spécialité, et si l'on essayait de lui contester ce mérite, qui n'est d'ailleurs pas le seul, la Calomnie serait foulée aux pieds par l'Histoire, comme dans le groupe du parc de Versailles. Sans être très décoratif, il a de la dignité, de la conviction, et il est toujours prêt. Il a même poussé la condescendance jusqu'à aller inaugurer le spectacle des Buffalo-Bill. Malheureusement, il lui manquait, dans la journée solennelle du 6 mai, une grande partie de sa couronne. En fait d'ambassadeurs étrangers, il n'avait autour de lui que les ministres des Etats-Unis, du Mexique, du Japon, de la république dominicaine, de la Suisse, de Suède et Norvège, l'ambassadeur de Belgique et quelques autres seigneurs sans importance. Les grandes puissances européennes n'étaient représentées que par des chargés d'affaires, ou même ne l'étaient pas du tout. A peine la date de l'inauguration fut-elle officiellement connue, qu'ils avaient senti le besoin, l'un de visiter ses propriétés du Hanovre, l'autre de conférer avec son souverain, un troisième de soigner ses rhumatismes, un quatrième d'aller à Cannes,

Contempler ton azur, ô Méditerranée.

Ils manquaient déjà au centenaire de Versailles; mais là, rien de plus naturel : la fête n'était pas internationale et cosmopolite, comme celle de l'Exposition.

Malgré ces abstentions, que M. le président de la République a dû trouver *regrettables*, comme nous, la voilà ouverte, et ouverte avec éclat, cette Exposition colossale qui a laissé les esprits inquiets et en suspens, pour ainsi dire, jusqu'au dernier jour! Elle a triomphé de tous les pronostics fâcheux, et l'on aurait mauvaise grâce à contester sa magnificence : les journaux allemands eux-mêmes la reconnaissent à contre-cœur, et les ambassadeurs qui ne se sont pas montrés le jour de l'ouverture ne négligeront pas, soyez-en certains, de la parcourir et de l'admirer incognito. Pourquoi donc l'ambassadeur d'Allemagne, par exemple, la bouderait-il, et pourquoi même s'est-il abstenu le 6 mai? D'abord je ne vois pas trop quel tort la Révolution et la République ont fait à l'Allemagne, au contraire. Puis, le prince de Bismarck aime mieux assurément que nous mettions notre orgueil à construire la tour la plus haute du monde qu'à organiser une armée sans rivale, et il est trop avisé pour nous détourner de ces diversions où notre patriotisme peut trouver à se satisfaire sans danger pour son œuvre. Oui, nous sommes toujours la grande nation par l'éclat de nos arts, de notre littérature, de notre théâtre, de nos expositions universelles; pourvu que nous ne le soyons plus par notre politique et notre gouvernement, par notre influence au dehors et par notre force militaire, c'est tout ce qu'il lui faut. Berlin, qui a la colonne de la Victoire, peut bien passer à Paris sa tour Eiffel. M. Lockroy, qui s'est occupé de l'Exposition à l'origine, expliquait récemment à un journaliste qu'il en avait conçu le plan sous forme de l'Arc de Triomphe couché à terre. C'est à peu près cela, en effet, mais tant que la France ne songera pas à d'autres arcs de triomphe, il n'y a point là de quoi offusquer l'Allemagne.

Quel succès que celui de l'ouverture! Le printemps s'était mis enfin de la partie. Deux cent mille curieux se sont rués à l'assaut des portes. Dans la nuit et la matinée, un dernier et colossal effort avait fini par rendre praticables à peu près toutes les parties du Champ de Mars et de l'Esplanade des Invalides; seulement à l'Esplanade, les gardiens de la paix, groupés devant chaque bâtiment, répétaient, impassibles, à tous les curieux : « On n'entre pas, » et au Champ de Mars, toutes les communications sont restées barrées pendant de longues heures par des cordons de troupes qui interceptaient le passage d'une partie à l'autre et défendaient l'accès des points principaux pour le réserver au cortège officiel. Les commissaires de la fête erraient eux-mêmes, innombrables, inutiles et désorientés, à travers la cohue. Les pelouses et les massifs ont beaucoup souffert de ces consignes trop sévères, qu'on s'ingéniait à tourner aux dépens des obstacles. Des milliers de visiteurs, venant de l'Esplanade des Invalides, se trouvèrent bloqués dans

l'étroit passage entre le quai et l'entrée du Champ de Mars, où ils ne purent pénétrer, après de longs et laborieux efforts, que par un défilé plus difficile, mais heureusement plus court, que celui des Thermopyles et en franchissant sur une sorte de poutre fort mince la pièce d'eau de la maison lacustre. Toutes ces aventures étaient prises avec bonne humeur. Je crois bien que la majorité des visiteurs ne s'est aperçue comme moi de la fête officielle que par les dos des soldats, et en entendant parfois au loin ronfler une note de la *Marseillaise*.

Il est inutile, n'est-ce pas? de vous parler du discours de M. Tirard et de vous analyser en détail celui du Président : « OEuvre de paix et de concorde... La bienvenue... Terre hospitalière... Chère France... Admirable essor de l'activité humaine... Développement de la richesse publique... Travail émancipé... Admirable concours des peuples... Fêtes grandioses du travail. » Très bien ce discours. Très correct, toujours. Mais n'en parlons plus.

Pendant ce temps, la grande armée des visiteurs livrait un assaut furieux aux brasseries dont les myriades de petites tables s'alignent de chaque côté du jardin, sous les galeries des deux palais des Arts! Je ne pense pas qu'on puisse rien voir ailleurs de pareil, à moins d'aller à Munich le jour où l'on met en vente le Salvator-Bier. On faisait queue comme aux guichets; on guettait les départs, et une demi-douzaine de candidats se précipitaient pour combler chaque vide. C'était un spectacle comme un autre et qui faisait partie, à son rang, de celui de l'inauguration. Le soir, les vivres ont encore manqué, comme la veille à Versailles. On a vu des familles, lamentablement échouées sur des caisses d'emballage, se partager un morceau de pain sec. On a vu un sénateur, officier de la Légion d'honneur, prêt à vendre son mandat pour un morceau de fromage. On a vu un saucisson, mis aux enchères, se payer au poids de l'or. Mais aussi quelle récompense après tant d'épreuves! Ceux que n'a domptés ni la fatigue ni la faim ont pu assister de près à la merveilleuse illumination du Champ de Mars et du Trocadéro : bosquets ornés de lanternes vénitiennes, cordons de gaz ou de lampions dessinant les lignes des dômes et des palais, fontaines et jets d'eau multicolores, lançant des gerbes rouges, vertes, orangées, violettes et bleues; tour Eiffel se dressant comme un grand plan dans la lumière électrique et embrasée de feux de Bengale.

A coup sûr on peut adresser bien des critiques fondées à l'Exposition. On peut lui reprocher d'abord son énormité déraisonnable, extravagante, insensée. C'est précisément pour la moins *universelle* de nos expositions universelles que nous avons le plus prodigué l'espace, comme par une sorte de bravade. Bien des chef-lieux de

départements danseraient dans cet espace compris entre l'École Militaire et le Trocadéro d'une part, l'avenue de Suffren et la rue de Constantine de l'autre. Toute promenade y devient une fatigue. Le Champ de Mars, à lui seul, demanderait les forces d'un homme vigoureux pour être parcouru et examiné en détail, si superficiellement que ce fût. Du Champ de Mars à l'Esplanade des Invalides, qui n'est pas moins curieuse, c'est encore une marche d'une demi-heure. Sans doute, on peut prendre le chemin de fer Decauville, si l'on a le courage de faire parfois près d'un kilomètre pour gagner la gare. Mais alors on sacrifiera toute l'exposition du quai d'Orsay, et en particulier la fameuse futaille d'Épernay, le tonneau-monstre de 1600 hectolitres, avec sa décoration artistique où l'on voit, délicatement sculptée en bois sur les douves de fond, la Champagne offrant un raisin à l'Angleterre, et qu'on n'a pu amener jusqu'à sa destination sans défoncer les routes et démolir trois ou quatre maisons. D'ailleurs, par la force des choses, les visiteurs négligeront le Trocadéro, consacré spécialement à l'exposition horticole, et qui n'est point une nouveauté, ainsi que le quai, rempli par l'alimentation, les instruments et les produits de l'agriculture.

On peut lui reprocher encore son décousu, son fouillis, son caractère forain, conséquences presque inévitables de son immense étendue. Malgré les beaux programmes, les expositions universelles sont moins des enseignements que de purs spectacles, des lieux d'études que d'immenses et pittoresques bazars. Les grandes assises du travail, le bilan du progrès, l'inventaire du génie humain, disent les discours officiels. Ah ! je vous assure qu'il n'y songeait guère, aux grands assises du travail, le public qui s'écrasait à l'ouverture de l'Exposition, et que les 50 à 60 000 curieux qui s'y pressent tous les jours n'y songent pas davantage. A l'inauguration, rien n'était prêt, et cela lui était bien égal. Croyez-vous donc qu'il eût envie d'aller étudier les machines, comparer les tissus, analyser les vitrines ? Il avait envie de voir de près ce clou colossal de l'Exposition, la tour Eiffel, qui est au Champ de Mars ce que le fameux escalier de Charles Garnier fut au nouvel Opéra, de se promener entre les pavillons du Mexique, du Vénézuëla et de l'Uruguay, de flâner dans la rue du Caire, de prendre sa demi-tasse au café maure et un bock à la czarda hongroise, de regarder les nègres, les âniers égyptiens, les tirailleurs annamites, les Peaux-Rouges, le Kampong javanais, la hutte africaine avec ses habitants du Congo, que sais-je encore ? Il se moquait bien de la pièce ; les costumes seuls et le décor l'intéressaient. Il n'a vu et il ne verra l'Exposition que par les dehors.

Sans doute il en est toujours un peu ainsi avec la masse du

public superficiel et frivole. Mais plus on en élargit les proportions, plus ce résultat est inévitable; plus il est naturel et nécessaire d'en peupler l'étendue, de l'animer, de la varier par des distractions qui, tout en n'étant que les bagatelles de la porte, suffisent à l'énorme majorité des curieux; plus enfin elle tourne à la foire cosmopolite et internationale. Ce caractère forain est très sensible dans l'Exposition actuelle, dont les enseignements n'ont rien d'austère : on l'a relevé du moins et on l'a fait servir, faute de mieux, à instruire les yeux en les amusant, par l'authenticité des types et l'exactitude des reproductions.

Le genre humain presque entier, l'Extrême-Orient surtout, s'y trouve représenté par échantillons. Là est son caractère essentiel et son mérite particulier. C'est une exposition vivante en même temps qu'une exposition architecturale, artistique, industrielle, et les exhibitions annuelles du Jardin d'acclimatation sont bien dépassées. On peut faire tout un cours d'ethnographie et d'anthropologie sur l'Esplanade des Invalides, où figurent spécialement nos colonies et les pays soumis à notre protectorat. Entrez par la porte centrale qui s'ouvre du côté de l'Hôtel, et vous verrez se succéder sur le côté droit, après le panorama de Tout-Paris et la pagode d'Angkor, le pavillon de la Martinique et de la Guadeloupe, le théâtre annamite, le village cochinchinois, le café bambara, la factorerie du Gabon, le restaurant créole, le village pahouin, la case du chef canaque, le café arabe, le pavillon indou, le souk, et en bordure les grands bâtiments de l'Indo-Chine, de l'Annam et du Tonkin, de la Tunisie, de l'Algérie. Les Tonkinois sont maussades et taciturnes; les Annamites, qui ressemblent à de petites vieilles, ou à des adolescents précoces et déjà flétris, sont plus aimables et plus gracieux; les spahis sénégalais, sous leur turban vert et leur dolman écarlate à brandebourgs d'argent, ont des tournures superbes; les Arabes sont majestueux, les Kabyles doux et prévenants; leurs femmes accroupies devant un métier, tissent la laine du matin au soir. Le chef canaque fume philosophiquement sa pipe au seuil de sa case, pensant peut-être avec un soupir à tant d'excellents rôtis qui défilent devant lui. Quelques Gabonais ont appris notre langue des missionnaires et parlent nègre comme le chef canaque. Les femmes portent des colliers de verre et de perles, avec des bracelets aux genoux; les cheveux des deux sexes sont patiemment réunis en une multitude de petites tresses. Les Pahouins, avec leurs dents limées en pointe, ont un rire qui n'est pas rassurant.

Voici encore des Afouroux, des Loangos, des Peules, des Ouolofs, des tirailleurs sakalaves aux mâchoires énormes, des cipayes dont la peau a la patine du vieux bronze? La troupe du théâtre

annamite n'est pas arrivée au moment où j'écris; elle comprendra 30 acteurs et un corps de ballet de 20 danseuses. Nos colonies n'ont rien à voir dans le Kampong javanais, peuplé par 60 indigènes dont la civilisation paraît fort avancée et que les splendeurs de Paris n'étonnent pas. Là encore des danseuses : on en a mis partout. L'âge de la république athénienne est enfin venu. Nous aurons même, dans le café bambara, des Griots sorciers, noirs comme de l'encre, dansant, chantant, bouffonnant, jouant de la guitare à trois cordes tendues sur une moitié dealebasse. Occasion unique de faire un voyage autour du monde en moins de quatre-vingts jours. Embarquez-vous simplement dans un *pousse-pousse* annamite, une espèce de brouette à voile ou de barque terrestre, et en deux heures vous serez tellement imprégné de couleur locale que vous pourrez vous croire un petit Francis Garnier ou un Brazza en miniature.

La sensation la plus intense qui se dégage de l'Exposition est certainement celle de l'Orient, et non pas seulement à l'Esplanade des Invalides, mais au Champ de Mars, dans la partie qui longe, vers le sud, l'avenue de Suffren. Un soir, je sortais des galeries occupées par la Perse, l'Égypte, Siam et le Japon, et je venais de déboucher dans la rue du Caire. Devant moi s'alignaient capricieusement les petites maisons à porte basse, avec l'étage en encorbellement, les fenêtres garnies de moucharabiehs et les toits en terrasse. J'entendais les chanteurs du café taper sur leurs darboukhas en égrenant ces mélodies bizarres et sans rythme où les notes semblent flotter au hasard, tomber et refluer les unes sur les autres comme les grains d'un collier dénoué qu'on agiterait en tous sens. Un petit ânier en longue gandourah bleue, son bâton pointu à la main, me guettait avec un de ces admirables *bourricots* du Caire qui sont à nos baudets maigres, têtus, pelés et lambins, ce qu'est un pur-sang à un cheval de fiacre. Un parfum de pastilles du sérail flottait dans l'air. Le ciel était pur et la température douce. Tout à coup, au moment où le soleil disparaissait à l'horizon, tomba du minaret de Kaïd-Bey le chant nasillard du muczzin : *La illah ila Allah! Mohammed resoul Allah!* J'eus une minute d'illusion... Mais, au même instant, une voix faubourienne et grasseyante criait dans l'avenue Suffren : « *L'Intransigeant!* Faut voir l'article de Rochefort », et je fus rappelé brusquement à la situation.

En redescendant vers la Seine, on ne tarde pas à changer de continent et à rencontrer les pavillons, pour la plupart très curieux et très pittoresques, des États de l'Amérique du Sud. Le long du fleuve, M. Ch. Garnier a déroulé dans ses types caractéristiques l'histoire de l'habitation humaine, depuis l'époque des cavernes

et des maisons lacustres. Ce sont des constructions très légères, sommairement étudiées, plutôt au point de vue du décor que de l'exactitude scrupuleuse, et d'une échelle fort réduite qui produit une disproportion presque choquante avec les divers spécimens exotiques qu'on y a logés. L'histoire de l'habitation humaine n'en est pas moins très intéressante dans son ensemble et l'un des attrait du Champ de Mars, car il est remarquable que cette Exposition, faite pour célébrer le génie moderne et les conquêtes de 89, se distingue précisément, plus qu'aucune de celles qui l'ont précédée, par ses excursions dans le passé. Je ne parle pas de l'exposition centennale du palais des Beaux-Arts, puisqu'elle a justement pour but de résumer l'évolution de la peinture dans le siècle présent. Mais, outre l'habitation humaine depuis les temps préhistoriques, on nous donne, dans le palais des Arts Libéraux, l'exposition rétrospective du travail, avec les scènes de l'humanité primitive, reconstituées par des savants tels que MM. Maspéro et Heuzey et figurées par des personnages de grandeur naturelle. Les ouvriers de l'âge du silex, de l'âge du renne, de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze, dont les types ont été reconstitués très hypothétiquement, comme on peut croire, fabriquent des outils ou des armes, font de la poterie, construisent un dolmen. Mais ce caractère s'affirme surtout aux abords de l'Exposition, dans les avenues qui en sont comme le vestibule ou l'appendice. Depuis un an, la Nouvelle-Bastille, avec la rue Saint-Antoine, l'hôtel de Mayenne, le pavillon Louis XVI, des revendeuses, des bouquetières du vieux temps, des chaises à porteur, des gardes-françaises, attire la foule dans l'avenue de Suffren. Mis en goût par ce succès, d'autres entrepreneurs ont ressuscité, dans la même avenue, la Maison du baigneur, la Cité sous Henri IV, avec le Châtelet. On parle de relever l'Hôtel et la Tour de Nesle. On projette la même chose pour la Tour du Temple. Ça et là dans l'avenue, nous apercevons des soldats en tricorne, en habit bleu, en gilet rouge et culottes blanches, les cheveux poudrés; des reîtres ou des lansquenets, en costumes de fantaisie, la hallebarde en main, montant la garde devant des monuments exhumés de la poussière. Et nous avons parlé plus haut de la porte des Tourelles, du château de Compiègne et de la tour de Rouen, où fut enfermée Jeanne d'Arc. Ce monument coïncide avec la restauration de l'habit de couleur dans les grandes réceptions mondaines. Jamais on ne s'est plus rejeté vers le passé qu'à ce centenaire de 1789.

Il faut parcourir ces avenues qui entourent le Champ de Mars si l'on veut se faire une idée approximative des petites industries qui se greffent sur la grande Exposition. Elle met toutes les imaginations en mouvement; elle donne l'essor à de folles espérances,

dont la réalité ne tardera pas à faire justice; elle fait éclore les projets les plus délirants et les entreprises les plus saugrenues. Le nombre des cabarets, des bars, des brasseries, des buvettes, des cafés en tout genre et de toutes les formes qui s'efforcent de cueillir le visiteur à l'entrée ou à la sortie est prodigieuse. Quel marchand de bière ou de fricandeau n'a rêvé de devenir millionnaire d'ici à la fin d'octobre. Tous ont fait repeindre leur devanture et ont pris une enseigne ronflante : *Bar de la Bastille, Café du centenaire, A l'union des peuples, Brasserie des Nations, Chalet continental, Brasserie des Deux Mondes, Restaurant international*. Il en est un qui a pris pour façade le Château de Barbe-Bleue, et qui fait servir à boire par des garçons ou des filles costumés en personnages des Contes de fées. Les *camelots* crient la Tour Eiffel en photographie, en chromo, en pierre, en liège, en fer, en pain d'épice, en porte-bonheur, en broche, en agrafe, en boucles d'oreilles; la question de la tour Eiffel, la pensée nationale, la médaille du centenaire, la décoration tricolore, le souvenir de l'Exposition. Les hommes-sandwichs passent, promenant l'annonce des Folies-Bergères, de l'Eldorado, de l'Eden, de l'Hippodrome, de l'*Enfer des revues*. Sur l'enceinte flamboient de gigantesques affiches illustrées qui vous jettent aux yeux, comme dans une fusée, le nom d'un théâtre et d'une pièce, d'une maison de confections, d'un produit nouveau, d'une liqueur hors ligne, d'un grand cirque américain.

Les cicerones vous font leurs offres de services; les *pisteurs* vous guettent, et les *picks-pockets* aussi; une foule polyglotte ruiselle comme un torrent, sans cesse déversée par des milliers d'omnibus, de tramways, de fiacres, de breaks, de tapissières; des paysans circulent, ébahis, endimanchés, la blouse sur la redingote, le parapluie massif sous le bras. Dans les guinguettes voisines, des loustics de Belleville s'amuse à griser bruyamment des nègres dont les dents blanches éclairent le large rire; Paris trinque avec la France; la France avec l'Europe, l'Europe avec le monde. Les crieurs de journaux vous cornent aux oreilles. Les plans, les guides, les programmes, sollicitent le passant de toutes parts. Il serait assez curieux de savoir à combien de périodiques l'Exposition a donné naissance. Il y en avait déjà un en 1886; il a eu tout le temps de mourir avant l'ouverture. Il existe au moment actuel le *Journal de l'Exposition, l'Exposition de Paris, le Courrier de l'Exposition, l'Exposition de 1889, le Livre d'or de l'Exposition, etc., etc.* Combien en restera-t-il à la fin d'octobre?

Nous aurons l'occasion de revenir au Champ de Mars. Pour aujourd'hui, bornons-nous à ce coup d'œil par la porte entr'ouverte. Ces quelques pages n'ont pas même la prétention d'être une

esquisse; ce sont des notes griffonnées en marge du programme, des arabesques tracées à vol de chroniqueur à travers l'immense panorama dont il est tout ébloui encore, sans avoir eu le temps de coordonner ses impressions confuses. D'autres collaborateurs étudieront avec méthode les séries qui sont de leur compétence et enregistreront les résultats acquis. L'Exposition a droit à sa place dans cette causerie, mais rien qu'à sa place.

III

Le lecteur nous excusera sans doute de ne pas le conduire, au sortir du Champ de Mars, à l'exposition des Incohérents, où des rapins en délire, convoquant le public à des farces d'atelier, ont représenté l'*Affranchissement des esclaves* au moyen de timbres-poste qu'on leur colle dans le dos, et les *Principes de S9* avec une gaité tellement irrévérencieuse qu'elle ne leur permettait pas d'inviter M. le président de la République à leur inauguration. Il s'est dédommagé en allant ouvrir la nouvelle exposition des œuvres de Barye à l'École des beaux-arts. Mais il a laissé au conseil municipal le soin d'inaugurer le monument d'Etienne Dolet sur la place Maubert. Déjà en 1884, à l'occasion du 14 juillet, on avait élevé sur le même emplacement une statue provisoire en plâtre qui, après être restée debout pendant quelques mois, fut enlevée, puis démolie et jetée au tombereau, fin vraiment digne d'une pareille œuvre d'art. Dolet avait donné lieu alors à un premier débordement de discours, où tous les orateurs avaient foudroyé le cléricisme et célébré l'hérétique et l'athée, en oubliant à l'envi le meurtrier de Compoing. Les apôtres du matérialisme et de l'athéisme sont ingénieux, on l'a déjà vu avec la statue de Diderot, à se ménager ainsi deux occasions pour une de manifester en place publique; mais nous n'aurions aucune raison valable de nous prêter nous-même à ce manège, en nous arrêtant à cette petite fête de famille de la libre pensée, où la banlieue surtout a fait un grand déballage de ses bannières maçonniques, et qui s'est accomplie au milieu d'une indifférence absolue.

La Comédie-Française a donné deux petits actes, dont l'un, — *Alin Chartier*, par M. de Borelli, — s'est fait vivement applaudir par l'allure du vers et le souffle patriotique dont il est animé. En dehors, l'*Esclarmonde* de Massenet est la seule nouveauté qui ait paru sur nos scènes parisiennes depuis l'ouverture de l'Exposition, et même depuis assez longtemps auparavant. Dans le concert de récriminations que commencent à élever de toutes parts, selon l'invariable usage, les industriels qui s'attendaient à voir une pluie d'or leur tomber des poches de la province et de l'étranger et

ne peuvent se résigner à leur déception, celles des directeurs de théâtres sont d'une amertume particulière. Ils se plaignent que les soirées de l'Exposition les ruinent et que leurs recettes, loin de suivre la progression ascendante qu'ils avaient rêvée, soient tombées fort au-dessous des chiffres antérieurs. N'est-ce pas un peu leur faute? Avec des vieilleries à peine réchauffées et en se bornant à l'art d'utiliser les restes, peut-on se flatter de composer des menus attrayants? De trente pièces affichées chaque jour, vingt-cinq ont traîné sur toutes les tables d'hôte dramatiques. Le Vaudeville vient de faire comme les autres théâtres : après la chute de *Mensonges*, il n'a rien imaginé de mieux que de reprendre les *Faux bonhommes*, une pièce dont la renommée subsiste toujours, qui renferme la scène du contrat de mariage, — un chef-d'œuvre, — et encore deux ou trois autres scènes de premier ordre ; qui, à côté de plusieurs figures de convention, purs grotesques éclos dans l'imagination des auteurs, fantoches dont on voit à l'œil nu fonctionner les ficelles, a quelques caractères, non pas étudiés, non pas creusés, mais saisis sur le vif et comiquement peints dans une attitude invariable, — mais enfin qui a dépassé la trentaine et commence à avoir des rides.

Le grand succès théâtral, depuis l'ouverture de l'Exposition a été pour M. Coquelin, qui a passé en revue, dans sa représentation de retraite, ses principaux rôles de l'ancien répertoire, sans faire appel, suivant l'usage des représentations à bénéfice, à aucun artiste célèbre d'un autre théâtre. La voix sonore et le nez en trompette de Mascarille sonnent toujours avec la même assurance les joyeuses fanfares ; sa verve aussi est restée la même comme son action sur le public, qui ne s'est pourtant prêté qu'avec une répugnance visible à son interprétation du rôle de Tartufe. La Comédie-Française a fait une recette de 37 000 francs ce jour-là, malgré les soirées de l'Exposition et la concurrence de la première d'*Esclarmonde*, dont il me reste à vous dire quelques mots.

Je n'entreprendrai pas de vous analyser cet opéra romanesque, comme l'appelle l'affiche, espèce de féerie bizarre et confuse qui se passe à l'époque indéterminée où régnaient l'empereur Phocas de Byzance et le roi de France Cléomer. Les auteurs du livret, MM. L. de Gramont et Alfred Blau, ont recueilli un peu partout les éléments de cette fantaisie laborieuse et mal fondue, où la fable symbolique de Psyché se mêle aux romans d'aventure du quatorzième siècle et la légende chrétienne à la magie, le pouvoir religieux au pouvoir des génies et des fées, d'une façon confuse, illogique et parfois inconvenante. M. Massenet a eu beau prodiguer l'effort et le talent, il n'est point parvenu à jeter un intérêt réel sur un sujet qui demeure vague dans la profusion des détails, dont le

caractère artificiel éclate à chaque scène et d'où l'humanité est trop absente.

À parler franc, je crois peu au succès prolongé d'*Esclarmonde*. L'inspiration en est rare et courte. Trop souvent le bruit y masque le vide, et l'originalité y est remplacée par la bizarrerie.

Évidemment M. Massenet s'est préoccupé de Wagner, mais d'une façon qui n'a rien d'excessif. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il supprime les vieux moules de l'Opéra, qu'il tend à enchaîner les scènes comme les morceaux et à les fondre ensemble. Il a fait ici du *leit-motiv* un emploi fréquent, qu'on peut trouver assez puéril parce qu'il ne se justifie pas par le besoin de caractériser un personnage ou une situation, mais semble un procédé d'imitation pure. Toutefois l'insignifiance générale des thèmes rend ces répétitions assez peu sensibles, à moins d'une attention particulière.

Le talent de M. Massenet, je crois, est un talent d'essence féminine qui s'efforce de se travestir. Il a surtout le coloris délicat, la séduction, la grâce sensuelle, et sa véritable supériorité est dans les parties tendres, dans les morceaux d'amour, quoiqu'il cherche à faire illusion et peut-être à se tromper lui-même par les déchaînements exagérés de l'orchestre. Moins il est naturellement héroïque, plus il s'efforce de le paraître et on pourrait lui dire de son œuvre, par une variante au mot célèbre d'Apelles : « N'ayant pu la faire énergique, tu l'as faite bruyante. » La meilleure page de la partition, la seule peut-être où se fasse sentir l'accent d'une passion sincère, c'est le duo d'amour de Roland et d'Esclarmonde. On en peut rapprocher, mais à distance, un ou deux autres morceaux, chantés par les mêmes personnages. Ajoutez-y enfin quelques airs de ballet et quelques fragments symphoniques, tels que le premier entr'acte et l'introduction au 6^e tableau.

La mise en scène est généralement fort riche et fort belle; les costumes sont magnifiques; l'exécution a été très soignée. La pièce servait de début au ténor Gibert, dont la voix généreuse a beaucoup plu, et à une cantatrice d'origine américaine, M^{lle} Sybil Sanderson, dont on avait beaucoup parlé d'avance. M^{lle} Sanderson est un soprano suraigu qui monte jusqu'au contre sol. Le compositeur, je le crains, a fait plus d'un sacrifice à ces notes phénoménales, qui pourraient bien être responsables de quelques-unes des bizarreries du rôle.

IV

Les splendeurs de l'Exposition ne doivent pas nous empêcher de rendre l'hommage d'un adieu suprême à la figure originale qui vient de disparaître dans la personne de Jules Barbey d'Aurevilly. Original, il le fut certainement par calcul, mais il l'était avant tout

par tempérament. Naturellement excentrique, il se faisait plus excentrique encore par volonté et par attitude, comme par réaction contre son temps, dont il méprisait la platitude incurable. Il se piquait de n'être de son époque ni par les idées, ni par les goûts, ni même par la façon de s'habiller. On a souvent raillé ce costume de fashionable démodé qu'il promena fièrement par les rues jusqu'à sa quatre-vingtième année, la tête haute, la poitrine cambrée, avec un regard qui tenait les quolibets à distance. Ce costume extraordinaire n'était pas seulement une sorte d'enseigne pour l'historien de Brummell et du dandysme, pas seulement non plus un artifice flamboyant, comme il en pouvait employer, pour déguiser aux autres et se dissimuler à lui-même les apparences de la vieillesse, dont il avait horreur; c'était encore et surtout une protestation contre la pleutrierie bourgeoise de l'habit contemporain. Il adorait le panache, et portait son culte des formes rares et des couleurs voyantes aussi bien dans sa calligraphie que dans son style; dans ses manuscrits à titres peinturlurés et enjolivés de fioritures, à initiales enluminées comme celles d'un Livre d'heures du moyen âge et écrits de quatre ou cinq encres différentes, que dans la doublure de soie écarlate de la limousine qu'il jetait sur sa redingote à jupe bouffante étroitement pincée à la taille. Il y avait, jusque dans ses puérités, l'allure pompeuse et naturellement emphatique dont il ne se dépouillait jamais complètement dans la causerie la plus familière et la plaisanterie la plus hasardée.

Là même où l'on eût cru démêler quelque trace d'imitation, il n'abdiquait point sa personnalité, s'estimant trop haut pour imiter n'importe qui et n'importe quoi. Son costume avait peut-être quelques points communs avec celui de Brummell, qu'il avait connu et qu'il admirait, en le méprisant un peu, et avec les modes romantiques de 1830, mais il était avant tout choisi et composé par lui. Sa limousine se sentait un peu de l'habit râpé que les dandys anglais, à bout d'impertinence, eurent un jour la fantaisie de porter en ayant soin de laisser voir au travers l'habit neuf réduit à l'état de toile d'araignée à l'aide d'un morceau de verre, mais il savait que le dandysme ne va pas sans la fantaisie individuelle et l'imprévu. C'était un romantique à sa façon, qui aimait Nisard et exécrait Victor Hugo. Il avait en horreur la démocratie et la république, mais on ne saurait dire que ce fût un homme d'ancien régime: il a écrit sur la monarchie des pages peu respectueuses et il admirait certainement Napoléon I^{er} plus que Louis XIV. Personne ne fut à la fois plus autoritaire et plus indépendant que lui.

C'était un catholique, et il a trouvé souvent, pour affirmer sa foi, des accents où ne manquent ni la force ni la grandeur, mais il semble qu'il le fût surtout par mépris de l'imbécillité libre-penseuse

et pour horripiler M. Homais. Il était de ceux qui, sous prétexte de catholicisme, courent tout de suite à l'apologie des Borgia, de la Saint-Barthélemy et de l'inquisition espagnole. Il apportait sur ce terrain son outrage paradoxale et reprochait amèrement à Louis Veillot sa tiédeur. Il faisait profession d'intolérance, sauf pour lui, et ce catholicisme intransigeant, qu'il maniait à la façon d'un Templier son épée, ne l'empêchait nullement de frayer avec des athées, pourvu que leur style flambât comme celui de M. Richepin et qu'ils l'admirassent, ni d'écrire, pour sa part, *Une vieille maîtresse*, les *Diaboliques*, dont la première édition fut saisie, l'*Amour impossible*, une *Histoire sans nom*, une *Page d'histoire*. Mais, si on lui eût reproché cette prédilection pour les sujets scabreux, il était homme à répondre, comme Baudelaire pour les *Fleurs du mal*, qu'elle était une profession de foi, car dans les passions terribles ou honteuses qu'il aimait à mettre en scène, il dénonçait la servitude du péché, la redoutable puissance de Satan. C'est précisément dans la préface des *Diaboliques* qu'il s'est qualifié de moraliste chrétien. Il professait que les peintres puissants ont le droit de tout montrer et que leur peinture « est toujours assez morale quand elle est tragique et donne l'horreur des choses qu'elle retrace. »

En réalité, Barbey d'Aurevilly était un fantaisiste, avec le sentiment instinctif et puissant de la règle et de l'autorité; portant sa foi comme une plume à son chapeau, sans aucun respect humain, et plus capable de la défendre en entreprenant une croisade où il ferait mordre la poussière à une foule de mécréants, que de la pratiquer dans ses écrits par l'humilité, la chasteté et la charité. Sa personnalité débordait partout et emportait toujours la balance : « Je suis un solitaire », aimait-il à répéter, d'un air qui rappelait le mot de la Médée de Corneille : « Moi seule, et c'est assez. » Pourtant ce solitaire avait fait école, sans faire d'élèves; mais ses disciples n'ont guère pris que ses défauts : ils sont insupportables. En outre, il avait un petit groupe d'admirateurs fervents, qui entouraient le vieux maître, celui qu'ils appelaient le grand connétable des lettres françaises, d'un culte assidu. Dans sa chambre garnie de la rue Rousselet, qu'on eût prise pour celle d'un étudiant pauvre, mais où il trônait, comme un mage, au milieu d'un grand fauteuil armorié, coiffé du pschent égyptien, vêtu d'une longue simarre rouge ou blanche, il tenait une cour choisie où ne se hasardaient point les profanes, et jetait ses idées et ses jugements sous une forme truculente, hautaine et empourprée. Et c'était des conversations éblouissantes, avec des images imprévues, des mots à l'emporte-pièce, des paradoxes insolents, des épithètes extraordinaires, des anecdotes d'une saveur et d'un relief singuliers, où toujours un nouveau flot sonore sortait

de sa bouche grandiloquente comme d'une source au jet intarissable. Les moindres mots prenaient un accent et une valeur avec sa voix ample, grave et profonde.

De tous les hommes qu'il y avait en Barbey d'Aurevilly, le plus rare fut peut-être le causeur, mais aussi c'est celui qu'il est le plus impossible de faire revivre. On trahirait ses mots en les imprimant, sans compter qu'ils étaient pour la plupart d'un tour hardi et souvent d'une crudité violente qui rendaient bien difficile de les répéter. Mais pour qui l'avait une fois entendu, l'écrivain s'expliquait mieux et s'éclairait. Je n'étais point des intimes de Barbey d'Aurevilly, pas même de ses relations, mais je l'avais assez souvent entendu pour retrouver l'accent de sa causerie dans tout ce qu'il écrivait. Cette phrase, longue et lourde parfois, mais pleine d'heureuses trouvailles, çà et là traversée d'un éclair, avec des incidences, des parenthèses, des reprises, des poussées subites, bref tous les accidents et toutes les rencontres de la conversation; ces longues périodes, avec des coups de pieds brusques dans la queue traînante; cette lave mêlée de scories, ces pétilllements d'étincelles au-dessus de la traînée de flammes, ce mélange de trivialités et de rodomontades, ces chocs de hautes métaphores et de calembours dignes du *Tintamarre*, ces envolées et ces chutes, ces pointes poussées en tous sens, et ce *moi* impérieux qui reparait sans cesse, tout cela est d'un homme qui écrivait comme il causait. Son style est tout le contraire du style haché menu, bref, rapide, sautillant et frétillant, de Voltaire. Il est ample, il a de l'allure et de la race; il a des falbalas et une robe à traîne comme ces grandes dames que leurs airs aristocratiques n'empêchaient pas d'avoir de l'esprit comme des démons, la répartie prompte et le mot salé. On pourrait le croire laborieux; c'est, au contraire, une sorte d'improvisation parlée avec la plume, où l'écrivain voit son public comme un auditoire et en subit le contre-coup; où sa phrase s'arrête, se replie, insiste, presse, redouble, puis se déploie et s'épand quand elle a surmonté tous les obstacles.

Ne disons rien du poète, qui n'a fait que passer et qui ne compte pas. Le romancier compte sérieusement, au contraire. Certes, ses récits ne peuvent être goûtés que d'un petit nombre: «Vulgarité et popularité s'engendrent», a-t-il écrit quelque part. Vous jugez s'il visait à devenir populaire, et s'il y tenait! J'ai nommé déjà plusieurs de ses romans. Dans les derniers il s'était déblayé en partie du fatras romantique qui obstruait ceux de ses premiers temps. Il aimait à en transporter la scène en sa province natale, cette Normandie et ce pays de Valognes ou des alentours qu'il connaissait bien, dont il reproduisait lui-même le type idéalisé dans sa fière physionomie de descendant de Rollon, sa figure aqûi-

line, osseuse, martelée de méplats, son nez busqué, sa moustache de mousquetaire. L'*Ensorcelée* et le *Chevalier des Touches* sont des épisodes détachés des guerres de la chouannerie. Certaines pages de l'*Ensorcelée* et d'*Un prêtre marié* ont une vigueur d'évocation extraordinaire ; il sait tracer des caractères d'un trait ferme et qui creuse ; ses figures se détachent de l'ombre, comme gravées à l'eau-forte.

Le chevalier des Touches est un de ces héros inconnus comme en produisent souvent les guerres civiles. Prisonnier des Bleus, il est délivré par une douzaine de ses compagnons qui viennent donner l'assaut à ses deux prisons en des expéditions d'une intrépidité folle et d'une sublime extravagance. Cet héroïque épisode s'encadre dans le tableau pittoresque d'une sorte de *Cabinet des antiques*, comme eût dit Balzac. Il est conté par une mâle laideron, M^{lle} de Percy, qui fut l'un des Douze, dans le salon rococo des deux vieilles demoiselles Touffedelys, qui forment, avec l'abbé et le baron, une galerie d'originaux dignes du crayon de Hogarth ; et les commentaires de ces revenants d'un autre âge, attendrissants sous les ridicules que l'auteur ne leur a pas épargnés, achèvent de donner tout son caractère à cette histoire qui sonne sur les lèvres viriles de l'antique amazone comme une Iliade royaliste et normande. Mais la variété du ton, l'air d'aisance et de souplesse manquent à ces récits tendus et monotones. Leur puissance, et surtout leur prétention à la puissance, fatiguent. Ce talent semble incapable d'abandon et de simplicité ; même ses airs de petite flûte sonnent encore des fanfares, et s'il a quelquefois le charme, c'est au sens primitif du mot, car son style, a dit Paul de Saint-Victor, est comme un de ces breuvages de sorcière où il entrait à la fois des serpents et des fleurs, du sang de tigre et du miel. Il n'a jamais mieux réussi que dans quelques récits de courte haleine où son imagination intempérante est contenue par l'étroitesse même du cadre, où il concentre sa force d'observateur et de peintre sans s'abandonner à lenflure et à la redondance qui fatiguent.

Son œuvre critique est extrêmement considérable. On en pourrait détacher des pages superbes et en plus grand nombre encore d'excellents passages, de vues pénétrantes, de jugements, de définitions, de portraits d'une forme très expressive : pas un seul chapitre complètement acceptable. Il manquait des qualités élémentaires et essentielles du critique : la justice et la justesse. Il ignorait et voulait ignorer la mesure, il méprisait le goût. Il ne connaît point de milieu entre le dithyrambe et l'égorgement, mais il distribue ses fleurs ou ses coups de massue, — plus de coups de massue que de fleurs, — en homme qui veut étonner la galerie bien plutôt qu'en juge impartial, maître de son esprit et de ses

passions. Tous les excès de son tempérament, tous les caprices de ses préférences et surtout de ses antipathies s'y donnent un libre cours. Ce n'est pas un critique, c'est un polémiste, armé du fouet de la satire, cinglant à tort et à travers et se servant même du manche pour achever ses victimes. Il ne corrige pas, il assomme, et ses moindres nuances sont des hyperboles. Envers Villemain, par exemple, comme envers G. Sand et bien d'autres, il épuise le vocabulaire de l'invective lettrée, cherchant le mot le plus sanglant jusqu'à ce qu'il l'ait trouvé, — et il le trouve toujours, — mais s'appliquant à rester hautain, affectant dans ses exécérations les plus virulentes un flegme olympien et supérieur. Il massacre avec délices, avec un mélange de brutalité et de raffinement, avec des cruautés de bourreau et des impertinences de talon rouge. Pourtant la plupart des gens qu'il a tués se portent assez bien, parce qu'il a discrédité lui-même sa critique par ses violences et ses partis-pris, et que ses roulements de tonnerre, ses emportements et ses imprécations ne sont visiblement que les exercices d'un virtuose jouant une sonate à coups de poing.

Ce n'est pas qu'il ignorât ce qu'il faut à la critique, « cette grande chose de mesure et de poids, de principes et de certitude », a-t-il dit lui-même dans son étude sur Sainte-Beuve. Il lui reproche encore de manquer justement des facultés que la critique exige : « la solidité, la profondeur, l'impartialité et la justice. » On ne saurait mieux dire, et ce serait parfait s'il en eût pris sa part. Mais il n'y songeait pas : ce qui tendrait à prouver que la superbe de cet autocrate qui ne croyait pas à la république des lettres et traitait la plupart de ses confrères en vilains, n'était point dépourvue d'une certaine naïveté.

Ses *Quarante médaillons de l'Académie française* ont la prétention d'être des portraits et ne sont que des écorchés. Il haïssait l'Académie, comme l'École normale et le *Journal des Débats*. Du moment qu'on était de l'Académie, on ne pouvait plus avoir de talent aux yeux de Barbey d'Aurevilly, ou si peu que ce n'était pas la peine d'en parler. Heureusement, son ami Coppée n'en était pas encore. Il y a bien des enfantillages dans les violences à froid de ce capitaine matamore. Dans les *Bas-bleus* et les *Vieilles actrices*, il ne se pique nullement de galanterie, mais il eût répondu que les bas-bleus n'étaient pas des femmes. Son *Théâtre contemporain*, dont le troisième volume va paraître dans quelques semaines, n'est qu'une série d'exécutions féroces. L'art dramatique n'était pour lui qu'un art inférieur et grossier, puisqu'il s'adresse à la foule. On a réuni encore un grand nombre de ses études sous des titres divers : les *Prophètes du passé*, les *Sensations d'histoire*, les *Sensations d'art*, les *Poètes*, les *Historiens*, les *Philosophes et les écri-*

vains religieux, les *Critiques ou les juges jugés*. On se doute bien certainement de tout ce qu'il a dépensé de talent dans cette œuvre considérable, mais on ne se douterait pas sans l'avoir relu, comme je viens de le faire, de tout ce qu'il y a semé aussi d'aperçus ingénieux, saisissants ou profonds, lorsqu'il n'est point égaré par l'un de ces partis-pris qui ne veulent plus rien voir et qu'il ne met pas au-dessus de sa raison le caprice exaspéré de sa fantaisie.

Que de traits heureux et piquants, même en leur exagération, et de jugements frappés en médailles, mais qu'il gâte souvent à force d'insistance : Villemain, « artiste en vide, homme de mots, qui vit par les mots et pour eux ; » Sainte-Beuve, « l'abeille de la critique, qui en eut souvent la grâce et le dard, et le vol ondoyant,... entomologiste littéraire,... bénédictin de l'anecdote, Mabilion de babioles, aiguiser de notes en épigrammes;... » mettant dans sa trousse de carabin « de petites flèches qui, comme celle de Pâris, se tiraient au tendon d'Achille quand on avait le dos tourné ; » Vinet, que Sainte-Beuve « nous a apporté de Suisse comme un fromage de Gruyère ; » Philarète Chasles, « éblouissant feu follet littéraire, qui errait et ne se fixait pas,... radieux Arlequin intellectuel,... élevé comme un chien, mais comme un chien savant, par un père athée et régicide ; » Jules Janin, « le roi de la critique ? allons donc ! il en était bien plutôt le fou, — le fou du roi, avec son esprit mi-parti de brillant et de sérieux. » C'est par milliers qu'il a de ces trouvailles et par milliers aussi, hélas ! qu'il y coud des jeux de mots d'un goût déplorable : « M^{me} de B., Pic de la Mirandole et de la faribole en cornette, mais elle n'est pas *piquante* et cela vaudrait mieux. » Quelquefois l'épigramme s'alourdit jusqu'à la facétie, et l'écrivain si dédaigneux de toutes les vulgarités en arrive à parler ce baragouin, à propos des *Bons villageois*, de Sardou : « L'auteur des *Pattes de mouche*, qui n'écrit que comme cela, a bâti toute sa pièce d'aujourd'hui sur une de ces pattes... seulement il se l'est mise dans l'œil. » Après celle-là, il faut tirer l'échelle.

J'en veux à Barbey d'Aurevilly du tort qu'il s'est fait à lui-même par ces bravades au goût, par des injustices sans frein et sans excuse, comme du tort qu'il a fait à notre littérature en ne lui donnant, au lieu du maître qu'elle était en droit d'attendre, qu'un grand enfant terrible et extravagant, dont les riches facultés n'ont jamais complètement mûri.

VICTOR FOURNEL.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL ¹

I. Les résultats économiques de l'Exposition. — II. La campagne de hausse à la Bourse. — III. Les lois ouvrières et la faillite du Parlement. — IV. Les résultats de l'assurance obligatoire contre les accidents en Allemagne en 1887 et en 1888. — V. La discussion au Reichstag du projet de loi sur l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. — VI. Les finances de l'empire allemand. — VII. Les grèves de Westphalie et de Silésie. — VIII. Le projet de loi français sur les sociétés de secours mutuels. — IX. Les pensions de retraite et la solvabilité de ces sociétés.

I. — Le *Correspondant* s'est occupé et s'occupera encore de l'Exposition au point de vue technique et artistique. Nous avons, pour notre part, à nous demander quels seront ses résultats économiques.

M. de Bismarck a déclaré, il y a déjà longtemps, que ces immenses exhibitions, auxquelles toutes les nations étaient conviées, étaient plutôt nuisibles qu'utiles au peuple qui en faisait les frais. Ce pourrait n'être qu'une boutade déguisant du dépit; mais, à l'appui de cette opinion, on doit remarquer que l'Angleterre, après avoir donné le signal des expositions universelles en 1851 et en avoir fait une seconde en 1862, y a définitivement renoncé. L'Autriche et les États-Unis n'entendent pas non plus renouveler leurs expériences de 1873 et de 1876.

Les premières expositions ont eu leur raison d'être au moment où les industriels de chaque nation vivaient isolés et ignoraient encore les peuples étrangers, tandis que le développement des voies de communication allait les mettre en contact et faire disparaître cette réserve de fait du marché national sur laquelle ils vivaient dans une sécurité trompeuse. L'Angleterre a profité de ses expositions et des nôtres pour développer chez ses manufacturiers le goût artistique qui leur faisait défaut. C'est de l'Exposition de 1851 que date la création, sous le patronage de la *Société royale des Arts* et la persévérante impulsion du prince Albert, des écoles de dessin et de modelage, qui ont modifié agréablement l'aspect de beaucoup de produits anglais.

L'Exposition de 1855 et celle de 1867 ont pu être utiles à nos industriels pour surexciter leur initiative; mais déjà cette dernière et, à plus forte raison, celle de 1878 ont eu le grave inconvénient de faciliter

¹ Dans notre article publié dans le numéro du 25 avril sur l'*Inde et l'Europe*, une erreur typographique p. 384, a complètement faussé la balance du budget indien. Le chiffre des recettes est de 74 464 197 liv. st. et celui des dépenses de 77 265 925 liv. st. et non de 265 925 77.

aux étrangers l'étude des procédés que chaque industriel cherche plus ou moins à garder secrets. Elles ont permis aux Allemands, aux Russes, aux Américains, aux Italiens, d'embaucher nos ouvriers d'art et d'introduire chez eux les principales industries de luxe qui étaient autrefois notre monopole, la soierie, la ganterie, la maroquinerie, pour ne citer que quelques exemples. L'Exposition de 1889 ne peut qu'activer cette diffusion de toutes les branches de l'industrie sur le globe entier et la perte de nos spécialités nationales.

Ces grandes solennités sont très coûteuses pour les industriels qui ont à faire les frais de leur installation et du personnel des surveillants. La publicité qu'ils y trouvent est aujourd'hui insignifiante en l'état des procédés du commerce. Aussi y viennent-ils à contre-cœur, sans espérance de gagner, uniquement pour ne pas déchoir et ne pas risquer par leur abstention de voir encore diminuer leur clientèle. Au point de vue scientifique, les expositions universelles ne servent presque à rien. Les expositions spéciales, comme celle des applications de l'électricité en 1880, sont bien plus utiles.

Tous les hommes pratiques disent ce que nous écrivons là; mais la foule n'en va pas moins remplir les immenses espaces de l'Exposition et tous les organes de la presse la célèbrent comme un grand triomphe. On oublie pour le moment la note à payer. L'Exposition de 1878 s'est soldée par une dépense nette, déduction faite des recettes, de 31 658 277 francs à la charge de l'État, plus 6 424 159 francs en grande partie à la charge de la Ville de Paris, soit 38 072 436 francs. Il faut encore y ajouter des frais de représentation et des suppléments de traitements, répartis dans les budgets des différents ministères. Notre collaborateur, M. Morillon, a indiqué comment la combinaison des bons de 25 francs avait assuré une quantité d'entrées supérieure à celle de 1878; mais les crédits ouverts à divers titres par l'État et la Ville atteignent déjà près de 51 millions. Il est impossible qu'ils ne soient largement dépassés, en sorte que l'Exposition de 1889, même en mettant les choses au mieux, arrivera toujours à coûter autant que sa devancière.

Toutefois M. Krantz, dans le rapport qu'il a publié sur les comptes de l'Exposition de 1878, dit, non sans raison, que, « même au point de vue budgétaire, ce n'a pas été là une perte sèche, et qu'une bonne partie de ces millions est revenue au Trésor sous forme d'impôts divers ». Il ajoute quelques indications statistiques qu'on aimera à retrouver comme éléments de comparaison :

Il faut se rappeler à quel mouvement de voyageurs l'Exposition a donné lieu. Les hôtels et garnis de Paris ont logé, d'après les registres de la préfecture de police, en 1878, pendant les mois où l'Exposition a été ouverte, du 1^{er} mai au 31 octobre, 571 792 locataires, dont 353 170 Français et 218 622 étrangers. En 1877, pendant la même période, ces chiffres avaient

été seulement de 263 018 voyageurs, dont 184 214 Français et 78 804 étrangers; cela fait donc un surplus de 168 956 voyageurs nationaux et de près de 140 000 étrangers attirés par l'Exposition. En estimant, la dépense faite en France par chacun des 218 000 étrangers, à une moyenne de 500 francs, qui est certainement fort inférieure à la réalité, c'est 70 millions que rien que de ce chef l'Exposition a valu à notre pays.

Toutes nos industries ont bénéficié de cette affluence dans des proportions dont on peut juger par celles dont nous avons les statistiques. Les cinq grandes lignes de chemins de fer ont amené à Paris 12 134 905 voyageurs, soit 2 602 491 de plus que l'année précédente. Toutes les industries de transport ont triplé et quadruplé leurs opérations dans l'intérieur de la ville; les bateaux-mouches, à eux seuls, ont transporté près de 7 millions de personnes à l'Exposition. Les théâtres, dont les recettes s'étaient élevées à 8 255 931 francs en 1877, les ont vu monter jusqu'à 18 573 009 francs en 1878, c'est-à-dire qu'ils ont gagné 10 317 078 francs de plus. Les recettes de l'octroi de la ville de Paris qui, en 1877, avaient été de 125 398 041 fr., ont été, en 1878, de 132 182 370 francs, soit 6 784 029 francs de plus.

Ces diverses recettes seront certainement dépassées notablement cette année, car les voyages sont, depuis dix ans, devenus plus faciles, et l'Amérique surtout, qui s'est enrichie pendant cette période, va nous envoyer ses touristes en nombre. En attendant de discuter ces chiffres, nous devons constater que depuis un an, que les travaux ont été vivement poussés et que l'on a eu la certitude de l'ouverture de l'Exposition, une reprise s'est manifestée dans certaines branches de l'industrie. Les constructions en fer, qui sont certainement la plus belle partie de l'Exposition, ont donné une grande activité aux usines favorisées par ces commandes. Les travaux du bâtiment ont repris à Paris, et la crise immobilière, qui sévissait depuis 1883, a cessé. Les salaires ont haussé; les ouvriers ont recommencé à affluer, et la consommation de la viande qui, après 1882, avait décliné, a dépassé sensiblement son ancien niveau. Les prix du bétail, qui avaient subi, il y a deux ans, une formidable dépression dans toute l'Europe, reprennent peu à peu, par suite de la meilleure tenue du marché de la Villette qui, de proche en proche, fait les prix dans la France entière. Un peu de courage revient à nos agriculteurs si éprouvés.

Il ne faut point dédaigner cette reprise des affaires, malgré ce qu'elle a de factice. Il en est de l'organisme économique comme du corps humain : c'est beaucoup parfois que de gagner du temps et d'entretenir la chaleur animale. Cela permet aux forces vitales de reprendre leur équilibre.

Toutefois, dans six mois, quand l'Exposition sera clôturée, de nombreux appartements demeureront vides, le bâtiment n'ira plus, les salaires baisseront, et surtout beaucoup d'ouvriers, venus sans réflexion suffisante, se trouveront sans travail. Cette crise inévitable sera d'autant plus pénible que des dépenses de luxe plus considérables auront été faites par la population pendant cette fièvre de plaisirs

qu'ont inaugurée les fêtes du 5 et du 6 mai. C'est une grande erreur de compter seulement parmi les dépenses de l'Exposition la cinquantaine de millions inscrits aux budgets de l'Etat et de la Ville de Paris. Il y faut ajouter toutes les dépenses d'installation faites par nos exposants, les sommes dépensées dans les hôtels et sur les chemins de fer par les innombrables provinciaux attirés à Paris à cette occasion. Un économiste honnête homme, M. Frédéric Passy, dénonce, depuis de longues années, à l'Académie et au Parlement, l'abus des fêtes foraines. Tout ce qu'il dit de la Foire au pain d'épices et de la Foire de Neuilly peut, toutes proportions gardées, se dire de la grande célébration du Centenaire. Que de bons bourgeois reviennent par le train de plaisir dans leur ville natale avec la conscience chargée et la bourse vide ! Quel resserrement des dépenses productives dans maints ménages l'hiver prochain après la folle dépense de l'été ! L'épargne annuelle en sera d'autant plus atteinte que nous sommes en pleine ruine agricole et en complète décadence commerciale. En 1878, le pays pouvait bien mieux supporter le luxe d'une exposition avec tout ce qu'elle entraîne, car on venait d'avoir six années de prospérité.

Une classe de la population parisienne est directement atteinte par l'Exposition. Ce sont les petits fonctionnaires et employés. Le gouvernement alloue aux officiers et aux employés, dont le traitement ne dépasse pas 2500 francs, une *indemnité* basée sur le renchérissement de la vie. Or les petits employés de commerce et les rentiers ne bénéficient pas de cette largesse. Puis le renchérissement des vivres et des loyers ne cesse pas complètement après la fête. Chaque exposition a marqué un pas de plus dans cette hausse constante du prix de la vie, qui est le problème cruel de l'existence dans la grande agglomération parisienne.

Dans ce mouvement des hôtels et des chemins de fer, il y a cependant un gain net pour la France : ce sont les dépenses faites par les étrangers. S'ils sont 300 000 cette année, comme on peut facilement le présumer, cela ferait, à prendre le calcul de M. Krantz, 150 millions jetés sur le pavé parisien, ou plutôt dans les bourses parisiennes.

En tout temps, les dépenses faites dans le pays par les étrangers que la nature ou les arts attirent sont, pour la France comme pour l'Italie, un élément très important de la balance du commerce. L'Angleterre déjà bénéficie largement de la visite que tout bon Yankee, à son premier tour en Europe, ne manque pas de faire à l'*old-country*. On évalue à 40 000 le nombre des Américains qui passent chaque année quelques semaines à Londres et à 1250 francs leur dépense moyenne, soit 50 millions de francs au total. Les sommes laissées par les étrangers de tous les pays à Paris, à Pau, à Vichy et sur notre littoral méditerranéen sont beaucoup plus importantes, et, comme le nombre des Français qui voyagent au dehors est bien

moindre, notre bénéfice reste considérable. C'est là une des causes, — ajoutées à d'autres, — qui font que, normalement, nos importations sont supérieures à nos exportations. Les étrangers n'apportent que peu de numéraire; ils se munissent à Londres, à New-York, à Pétersbourg, de traites ayant pour cause des importations de marchandises faites en France. Par contre, nos exportations n'apparaissent pas dans nos tableaux de douane avec toute leur importance. Les objets de toilette et autres, que les voyageurs emportent dans leurs bagages, ne sont pas relevés aux bureaux de sortie. Ces *exportations invisibles* seront très considérables cette année, les Américaines regardant comme une grande économie de se monter largement dans leurs voyages à Paris.

Au point de vue économique des gains, certains atténueront donc les pertes que l'Exposition, comme toute dépense de luxe, va nous causer. Mais ceux qui gagneront ne sont pas les mêmes que ceux qui perdront. Nos familles de bourgeois, d'agriculteurs, d'artisans de province, sortiront appauvries du Centenaire; les Compagnies de chemins de fer, les entrepreneurs parisiens, les hôteliers, les cabaretiers, les directeurs de théâtres, les acteurs et les demi-mondaines se seront enrichis. La constitution sociale du pays n'en sera pas améliorée. Est-ce vraiment un beau rôle pour la France que de devenir le lieu de plaisir de l'Univers?

II. — La poussée de hausse de la Bourse, depuis deux mois, se lie évidemment au succès de l'Exposition. C'est un mouvement d'ensemble parfaitement mené. La haute banque cosmopolite, qui enlève les cours à Londres et sur les bourses allemandes comme à Paris, a réussi à entraîner jusqu'à un certain point le comptant, c'est-à-dire l'épargne, parce qu'elle fait briller à ses yeux quelques mois de paix assurée, chose dont on se contente en ce temps-ci!

On peut s'étonner de cette tenue de la Bourse après les deux catastrophes financières qui se sont succédé. L'effondrement du Panama a atteint malheureusement une masse de petits capitalistes dispersés dans tout le pays; mais il n'a, en dehors des ruines individuelles, entraîné aucune répercussion. Quant à l'affaire des cuivres, elle constitue un des épisodes les plus caractéristiques de la spéculation moderne. Nous ne voulons pas en parler incidemment, nous réservant de revenir dans un de nos prochains articles sur la spéculation et l'histoire de la finance au dix-neuvième siècle. Nous constatons seulement que l'intervention des principales maisons de banque et de la Banque de France en faveur du Comptoir d'escompte a évité un désastre à l'industrie et au commerce parisiens. Cette intervention était parfaitement justifiée. Si elle se fût exercée en janvier 1882 en faveur de l'*Union générale*, elle eût épargné bien des ruines au pays;

mais c'était précisément ces ruines que la franc-maçonnerie au pouvoir et la juiverie embusquée dans la Bourse poursuivaient de concert!

En ce moment il faut reconnaître qu'outre le sommeil de la politique extérieure, la spéculation à la hausse s'appuie sur un autre élément, l'amélioration de la situation monétaire de l'Europe. La crise que nous étudions dans notre Chronique du 25 novembre dernier, était alors à son point le plus aigu, puisque l'escompte était monté à Londres à 5 pour 100. Elle s'est dénouée paisiblement et régulièrement. Grâce à l'élévation du taux de l'escompte, auquel les grandes banques d'Etat ont procédé sans se laisser émouvoir par les plaintes de la presse, le drainage de l'or vers l'Amérique du Sud s'est arrêté. L'escompte est aujourd'hui de 2 1/2 pour 100 à Londres et de 3 pour 100 à Paris. Cela montre, pour le dire en passant, combien les partisans d'un retour au libre monnayage de l'argent sont dans le faux, quand ils prétendent qu'il y a une disette d'or. L'habitude de régler les engagements par des compensations en banque devient de plus en plus générale et rend, pour une même somme d'affaires, une moins grande quantité de monnaie nécessaire. Le Clearing-House de Londres a en 1888 compensé pour 6 942 172 000 liv. st. soit près de 175 milliards de francs d'affaires au lieu de 3 425 185 000 liv. st. en 1868. Les mêmes procédés se généralisent en Amérique, en France, en Italie, dans des formes appropriées aux institutions existant dans ces pays. On ne manque donc assurément pas de moyens de paiement.

Les capitaux disponibles deviennent de plus en plus abondants par suite des progrès de l'épargne et aussi par le fait de la diminution des emplois industriels dans les vieux pays comme la France. Cela fait baisser le taux de l'intérêt et par une conséquence nécessaire hausser les cours des valeurs mobilières. Ce phénomène est universel. Il se produit en Amérique dans les États de l'Est où le taux des placements hypothécaires et des valeurs de premier ordre est de 4 à 5 pour 100. Il en est de même dans la province de Québec, où les placements hypothécaires, qui se faisaient il y a quelques années à 6 ou 7 pour 100, sont descendus à 5 ou 6 pour 100. Pendant ce temps, toujours dans les anciens pays, la terre baisse de valeur. Elle monte dans les pays nouveaux, mais lentement; car la concurrence agricole s'universalise de plus en plus, et le niveau tend à se faire entre tous les centres de production.

Il y a donc un élément réel dans le mouvement de la Bourse; mais en l'exploitant, la haute banque ne dépasse-t-elle pas la mesure? Les fonds publics de tous les États ont été poussés de plusieurs points. Notre 3 pour 100 a touché 87, 90 et reste à 87 fr. 50, le cours le plus haut qu'il ait jamais atteint¹. Les obligations et les actions de

¹ En juin 1881 le 3 0/0 a fait 87.25. Un an après il était à 80.55 : c'est sur ce cours que la spéculation est repartie.

chemins de fer ont atteint des cours basés sur le même taux de capitalisation. Ces cours-là dureront-ils? Pour qu'une nouvelle campagne de hausse soit possible plus tard, il faut bien que les cours aient été ramenés en arrière; sans cela, la spéculation mourrait faute d'aliments. Puis il ne faut pas oublier la fausse situation politique dans laquelle est l'Europe. Il suffira de la faillite d'un Etat comme l'Italie ou d'une complication diplomatique menaçant la paix pour que les cours des valeurs s'abaissent d'autant plus qu'ils ont été poussés davantage.

III. — Il y a quelques mois, la Chambre des députés, prise d'un beau zèle, avait déclaré qu'elle consacrerait désormais toutes ses séances à la discussion des *lois ouvrières* ainsi qu'elle les appelle. Depuis lors elle avait eu d'autres soucis, mais à la rentrée elle a décidé d'y occuper ses vendredis. Dès le premier, elle a voté un projet détestable qui, sous prétexte de protéger la liberté des syndicats, enlèverait toute autorité au patron dans son usine. Heureusement ces projets passent par le Sénat, qui généralement les renvoie à la Chambre. Celle-ci fait de même, en sorte que c'est un vrai jeu de balle. Tel a été notamment le sort d'un projet de loi sur les rapports des Compagnies des chemins de fer avec leurs employés, que la Chambre a renvoyé au Sénat pour la troisième fois en se refusant à adopter le texte beaucoup plus sage de la haute assemblée. Il en sera vraisemblablement de même du projet sur les accidents du travail que le Sénat a commencé à discuter au milieu des incidents du procès Boulanger. M. Fresneau a dit le mot de la situation :

Ce n'est pas une loi, cette espèce de code noir du patron; c'est une manifestation du Parlement du même genre, de la même famille, de la même valeur que la manifestation manquée dont on a menacé la rue il y a quinze jours. C'est une manière d'avoir l'air de faire quelque chose lorsqu'on ne fait rien ou moins que rien, avec l'arrière-pensée peut-être que le Sénat arrêtera ce produit d'une délibération confuse, en laissant aux initiateurs le bénéfice de belles et vides intentions exprimées dans une langue tribunitienne non moins brillante et non moins vide. Si telle a été la pensée de quelques députés, comme il n'est pas interdit de le croire, j'estime que cet espoir ne doit pas être déçu, qu'il convient que la confiance ainsi indirectement témoignée au Sénat soit justifiée.

Il est cependant fâcheux que de telles questions soient agitées sans jamais aboutir. Les conditions de l'industrie se sont en effet modifiées depuis 1804. La multiplication des accidents du travail, dus à des causes fortuites ou à des négligences inévitables et partant non coupables, est un fait nouveau dû au développement des moteurs mécaniques. Il y a donc, à côté des responsabilités de droit commun, quelque chose à faire pour indemniser les victimes de ces accidents, pourvu qu'on reste sur un terrain limité et nettement circonscrit. Nous avons essayé de le montrer l'an dernier, et au Sénat des hommes

d'une haute compétence, comme MM. Blavier, Delsol, de Lacombe, ont dit des choses excellentes dans cet ordre d'idées.

En réalité, c'est sur l'Italie que nous devrions prendre modèle, on l'a fait justement remarquer dans la discussion. Sans apporter aucun changement aux principes juridiques sur la responsabilité qui sont les mêmes que ceux de notre Code civil, sans créer de vastes et dangereuses organisations d'Etat comme les corporations professionnelles allemandes, le gouvernement italien a provoqué l'initiative, puis a sanctionné les accords pris par huit grands établissements publics libres pour résoudre pratiquement cette délicate question. Les caisses d'épargne de Milan, de Bologne, de Turin, de Venise, de Cagliari, le mont-de-piété de Gênes, le Monte dei Paschi de Sienne, le Banco di Sicilia¹ ont fondé une *Caisse nationale d'assurances contre les accidents du travail* à qui elles ont constitué un capital de garantie de 15 millions et dont elles payent tous les frais d'administration, en sorte que la prime perçue est seulement la prime nette. La *Caisse nationale* italienne pratique à la fois l'assurance individuelle et l'assurance collective. Dans ce dernier cas, elle assure non seulement des indemnités aux ouvriers en cas de mort, d'infirmité temporaire ou permanente; mais encore elle garantit le patron contre sa responsabilité civile. Des tarifs provisoires basés sur les statistiques allemandes et surtout sur les résultats des compagnies ont été fixés pour une période de cinq ans. Ils sont fort bas. Du 19 août 1884, jour auquel la *Cassa nazionale d'assicurazione* a commencé à fonctionner, jusqu'au 31 décembre 1888, elle avait reçu 4439 polices, la plupart collectives, assurant 159 767 ouvriers. Ses opérations dans ces quatre ans, on le voit, ont été bien supérieures à celles de la Caisse française, fondée en 1868, et qui, au 31 décembre 1887, c'est-à-dire en vingt ans, n'avait reçu que 25 279 cotisations assurant un pareil nombre d'ouvriers.

La *Cassa Nazionale* a des agences gratuites sur tous les points du territoire, grâce aux instituts qui l'administrent. Son action s'étend chaque année. Au 31 décembre 1888, 70 222 ouvriers étaient assurés par 2181 polices, tandis qu'au 31 octobre 1887 il n'y avait que 1387 polices assurant 41 424 ouvriers. Les nouveaux tarifs et les nouveaux règlements qui sont élaborés en ce moment vont donner un grand développement à cette institution. L'Italie moderne devra d'avoir pu résoudre si heureusement ce grave problème aux puissantes fondations et aux libres établissements de bien public qu'elle a eu la sagesse de conserver. La société agit ainsi par ses forces organisées et pourvoit aux besoins nouveaux des temps, sans livrer à l'État la liberté individuelle et la vie économique.

¹ Depuis, la Caisse d'épargne de Rome et le Banco di Napoli sont entrés dans ce *consortium*.

IV. — Ces discussions donnent un intérêt aux statistiques publiées récemment sur le fonctionnement en Allemagne de l'assurance contre les accidents en 1887. Le nombre des personnes assurées s'accroît chaque année avec les progrès de la population et de l'industrie. En 1887, il y a eu 3 861 560 ouvriers assurés, répartis dans 62 corporations professionnelles auxquels il faut ajouter 239 977 employés assurés directement par 48 administrations publiques.

Les dépenses effectives totales imposées aux patrons ont été de 19 157 394 marks au lieu de 10 305 253 marks en 1886. Cette augmentation s'explique par la somme beaucoup plus grande des indemnités à payer, puisque chaque année il faut servir les rentes aux victimes des années précédentes. De 1 711 699 marks en 1886, cette partie de la dépense est montée à 5 373 496 marks en 1887, et il en sera ainsi encore pendant bien des années.

Les frais d'administration courante ont monté de 2 324 294 marks à 2 897 165. Cette augmentation n'est nullement justifiée par le nombre plus grand des assurés. Comme les dépenses pour arbitrage, qui de 277 247 marks ont passé à 725 419 marks, elle indique que la bureaucratie avec ses vices envahit ces grandes corporations officielles.

Ce qui est surtout significatif, c'est l'augmentation du nombre des accidents. De 100 159, il est monté à 115 475. Pour les accidents entraînant une incapacité de travail ne dépassant pas treize semaines, il y a une diminution relative, le nombre des assurés ayant augmenté de 10,63 pour 100 et celui des accidents de 8,87 pour 100. Ces accidents-là sont supportés par les caisses des malades auxquelles les ouvriers contribuent pour les deux tiers. Par conséquent il y a un contrôle assez efficace. Mais les accidents à la charge des corporations et des administrations publiques ont augmenté dans une proportion énorme: de 10 540 ils ont passé à 17 402, soit 47 pour 100 d'augmentation eu égard au nombre des ouvriers employés! Il est évident que beaucoup de maladies ont été prolongées pour être mises à la charge des corporations, que des hommes qui pouvaient travailler encore, se sont fait passer pour infirmes permanents. Il faut aussi accuser la négligence plus grande à prévenir les accidents, puisque les cas de mort ont été de 3270 au lieu de 2716. La loi s'est donc retournée contre son but. Un écrivain suisse, grand partisan de l'assurance obligatoire, M. Bodenheimer, ne peut s'empêcher de faire cette réflexion :

L'ouvrier s'est relâché sachant qu'au bout d'un accident grave, il y avait une rente viagère. Le patron, qui n'était plus aiguillonné par la perspective désagréable des effets de la responsabilité civile et par la perspective des saignées faites à son coffre-fort en cas d'accident, a négligé d'exercer comme simple membre de la corporation, la surveillance sévère dont il ne se départissait pas quand il était seul à payer les primes d'assurance ou à

indemniser ses ouvriers non assurés. Ainsi il est prouvé une fois de plus que la responsabilité collective peut n'être que l'irresponsabilité de tous dans les organismes sociaux comme en politique ¹.

Au point de vue humanitaire, nous avons lieu d'être bien plus satisfaits des résultats donnés par nos sociétés françaises pour prévenir les accidents.

Du reste l'expérience allemande est loin d'être complète. L'assurance contre les accidents s'étend chaque année, soit par des applications administratives, soit par des lois qui l'imposent à de nouvelles catégories de travailleurs. D'après les résultats approximatifs de 1888, le nombre des corporations professionnelles s'est augmenté de deux. Il s'y est ajouté vingt-deux corporations locales pour l'assurance des ouvriers agricoles et forestiers en vertu de la loi du 5 mai 1886 qui est mise graduellement en vigueur. En outre le nombre des corporations formées par les industries en régie de l'État est de 139. Cela fait en tout 4 100 000 exploitations ou patrons et 10 millions d'assurés. En 1889 ces chiffres augmenteront encore ².

Les patrons allemands paraissent généralement satisfaits de la nouvelle institution. Là où les corporations sont administrées honnêtement, les frais ne sont pas considérables. Dans le syndicat des textiles de l'Alsace-Lorraine, ils ne se sont élevés qu'à 39 pfennigs par tête, tandis que d'autres corporations ont des frais d'administration de 2 marks 45 et de 2,75. Les industriels alsaciens trouvent que le système actuel leur coûte moins que les primes qu'ils payaient auparavant aux compagnies. C'est là le bon résultat de la tarification absolument fixe des indemnités en cas d'accidents, qui sert de base à

¹ *L'Association des industriels de France pour prévenir les accidents du travail*, fondée en 1883, compte aujourd'hui plus de 800 membres et son action s'exerce sur plus de 80 000 ouvriers dans onze départements. Elle exerce cette action au moyen d'un corps d'ingénieurs-inspecteurs choisis parmi des ingénieurs ou d'anciens industriels possédant la compétence nécessaire. Les inspecteurs visitent les ateliers avec l'industriel et donnent des conseils pratiques se conciliant avec les exigences du travail. Voy. la discussion à la *Société d'économie sociale* sur les accidents du travail dans la *Réforme sociale* du 16 avril 1889. M. Jules Michel a donné des détails très précis sur la grande diminution du nombre des accidents dans les entreprises de construction de chemins de fer par suite des précautions prises.

² En Suisse un courant d'opinion pousse à l'adoption d'un système d'assurances obligatoires sur le modèle allemand. Le gouvernement fédéral, voulant procéder sagement, a ordonné une statistique des accidents du travail qui doit durer trois ans et dont les premiers résultats viennent d'être publiés. Dans le canton de Bale-ville une loi, établissant l'assurance obligatoire contre la maladie, a été rejetée par le *referendum* populaire en 1887. Tout récemment, le grand conseil de Genève a rejeté une proposition d'assurance générale à partir de dix-huit ans contre le chômage et la maladie d'après laquelle l'État aurait payé la cotisation des indigents.

la loi allemande. Cela ne veut pas dire qu'il faille la copier servilement en France. La discussion de la loi sur les accidents au Sénat prouve une fois de plus, ce que la discussion de la Chambre avait montré, qu'une législation aussi difficile doit être préparée par un gouvernement responsable devant la nation, au sens élevé du mot, et être formulée par un Conseil d'État composé d'hommes compétents. L'initiative parlementaire et celle des ministères de politiciens qui se succèdent au pouvoir y sont absolument impuissantes.

V. — L'assurance contre les accidents du travail, quelque importance pratique qu'elle ait, est une question secondaire comparativement à l'assurance d'une pension de retraite en cas de vieillesse ou d'invalidité, pour tous les travailleurs de l'un et de l'autre sexe, qui est sur le point d'être votée en troisième lecture au Reichstag allemand.

Le projet primitif dont nous tracions l'esquisse, il y a un an, a été amélioré dans quelques détails qui l'ont rendu moins choquant. La pension promise ne serait plus uniformément fixée à 120 marks. Elle varierait selon les localités, qui sont divisées en cinq classes, d'après le coût de la vie et les salaires moyens présumés.

La pension de retraite pour les hommes, en cas de vieillesse, serait acquise à 71 ans et représenterait le 24 pour 100 des salaires : elle varierait de 72 à 168 marks selon les classes. Celles d'invalidité, qui peuvent être acquises après cinq ans de contribution, seraient du même chiffre, mais s'élèveraient avec le temps de contribution de manière à pouvoir atteindre la moitié du salaire, soit 150 marks à 350 marks au maximum pour les hommes. Celles des femmes seraient des deux tiers de celle des hommes dans chaque cas.

Cela constitue une rectification théoriquement juste au projet primitif, mais comporte une énorme aggravation des charges financières. Les traits essentiels en subsistent d'ailleurs. La pension de retraite sera payée directement par une caisse d'État qui recevra : 1° une cotisation hebdomadaire fixée provisoirement de 12 à 28 pfennigs, selon les catégories et imposée à tous les travailleurs de plus de seize ans pendant 47 semaines chaque année; 2° une cotisation égale imposée aux patrons; l'une et l'autre devront être capitalisées; 3° une contribution annuelle du tiers, payée par l'Empire.

Les libéraux proprement dits, les *Freisinnige*, réduits à une poignée, et le Centre ont énergiquement lutté contre la loi. Encore des défections se sont-elles produites dans les rangs du Centre.

Le comte de Stolberg-Wernigerode, M. A. de Reichensperger, le baron de Frankestein et quelques autres, emportés par les maximes du socialisme d'État qu'ils professent, ont apporté leur adhésion à M. de Bismarck; mais les hommes qui jouissent d'une véritable autorité par leur talent, M. de Hertling, M. Ortener, M. Windhorst et

M. Winterer, au nom de la représentation d'Alsace-Lorraine, ont fortement combattu cette loi monstrueuse.

Le Centre paraît implicitement admettre l'assurance obligatoire d'une retraite pour l'invalidité et la vieillesse, à la condition qu'elle fût une charge spéciale de la grande industrie, à qui elle reproche de constituer un mode de vie contre nature à la famille ouvrière, de *prolétariser* le travailleur. Ses représentants ont combattu l'extension de l'assurance aux ouvriers agricoles, aux ouvriers des métiers, aux domestiques, ce qui fait prévoir au projet de loi *comme premier point de départ* le chiffre énorme de 11 018 000 assurés (7 322 000 hommes et 3 696 000 femmes). Puis, ils ont vivement attaqué la contribution directe de l'Empire à l'assurance. Ces deux points constituent, en effet, le pas le plus grave dans la voie du socialisme d'État.

Quand plus de 13 millions d'hommes auront un droit reconnu à être entretenus par l'État dans leur vieillesse et en cas d'invalidité, a dit M. Winterer dans la séance du 4 avril, ces enfants adoptifs sauront se retourner vers leur père nourricier pour lui rappeler ses devoirs. Bientôt ils lui rappelleront qu'un père qui donne trop peu à ses enfants n'est pas un bon père. Les amendements déposés par les chefs du *Social-Democrat partie* le disent déjà. On le dira de plus en plus. L'augmentation de la contribution de l'Empire, l'amélioration de la rente des vieillards et des invalides du travail sera la question de l'avenir, question toujours ouverte et toujours menaçante !... J'aperçois des conséquences morales encore plus graves à la contribution de l'Empire. Les masses qui compteront sur l'obligation de l'État, oublieront et les obligations envers soi-même et les obligations envers la famille. Les enfants, au lieu de prendre soin de leurs vieux parents, les familles, au lieu de s'occuper de leurs vieux serviteurs, les chefs d'industrie, au lieu de s'intéresser à leurs ouvriers âgés ou infirmes, se tourneront vers l'État comme vers le grand et principal obligé. On le regardera comme la providence universelle, mais comme il ne pourra pas donner tout ce qu'on lui demandera, ce n'est pas la paix, mais l'antagonisme qui régnera dans la société. Alors les fauteurs de la démocratie sociale viendront et diront : « L'État est bien la providence universelle, mais ce n'est pas l'État actuel, c'est l'État socialiste. »

M. Windthorst s'est surpassé lui-même dans ces débats. Après avoir fait justice des thèses sur l'omnipotence de l'État soutenues par quelques-uns de ses amis, il a conclu ainsi :

Cette séparation du travailleur d'avec la famille, d'avec la commune, et d'avec tous les liens que la vie locale comporte est fatale. Il est nécessaire de se rattacher fortement à ces liens primordiaux et naturels et de lier notre existence à eux au lieu de confondre tout dans la notion de l'État où il n'y a point de fin aux nombres et point de limite à la puissance. Or, comme la loi telle qu'elle est présentée aboutit à augmenter

¹ M. Charles Grad a judicieusement fait remarquer que dans quarante ans, époque où la loi sera à peu près en pleine application, ces pensions auront beaucoup moins de valeur à cause de l'élévation croissante du coût de la vie et de la dépréciation de la monnaie.

l'omnipotence de l'État et compromet nos finances, [je n'hésite pas à déclarer qu'elle jettera l'Allemagne dans un grand danger. Dieu veuille l'en préserver!

Pour triompher de ces résistances, il a fallu l'intervention personnelle de M. de Bismarck. Il a déclaré que la consolidation de l'Empire dépendait du vote de sa loi et que ses ennemis seuls pouvaient la repousser. Il a en outre consenti à soustraire à son application certaines catégories d'ouvriers agricoles pour gagner les voix des grands propriétaires des provinces orientales qui voient avec inquiétude l'aggravation de charges qui en résultera pour eux.

Malgré cela, l'article principal a été voté seulement par 195 voix contre 133. Les démocrates-socialistes ne désarmeront pas pour cela. Bebel a affirmé hautement que cette loi n'était pas de nature à faire cesser le mécontentement des classes ouvrières et que rien n'arrêterait les progrès de son parti.

La *Germania* a fait les derniers efforts pour empêcher le vote de la loi. Les *Christlich-Socialen Blätter* jettent un cri d'alarme et montrent comment la politique sociale que le Centre a, depuis quelques années, essayé de faire prévaloir par des compromis avec le gouvernement, est complètement détruite par ce grand triomphe du socialisme d'État. L'esprit césarien qui avait inspiré le *Kulturkampf* reparait sous une autre forme¹. N'est-ce pas une preuve décisive du danger qu'il y a de notre temps à sacrifier la liberté économique, qui est une forme de la liberté civile, en présence à la fois des menaces du socialisme et des empiètements du dieu-État?

VI. — Au point de vue financier, les calculs qui ont été présentés au Reichstag sur les conséquences de l'assurance contre la vieillesse sont absolument fantastiques. En comptant 11 018 000 ouvriers des deux sexes soumis à l'assurance, dont les cotisations, jointes à celles des patrons, seraient de 80 216 990 marks, on estime que la première année 7 600 000 marks seulement seraient absorbés par les pensions. Ce chiffre croîtrait d'année en année; mais, pendant les vingt premières années, il y aurait un excédent des cotisations avec lequel on créerait un fonds d'assurance. Ce fonds, constitué la première année avec 73 800 000 marks, s'accroîtrait graduellement par les excédents des cotisations et par l'intérêt composé à 3 1/2 pour 100. A la fin de la dix-septième année, il serait d'un milliard de marks. La quatre-vingtième année, il serait de 2 313 800 000 marks et per-

¹ Année 1889, 7^e livraison, p. 201 et suiv. L'auteur de cet article donne des détails très curieux sur les plans du socialisme d'État que dès 1869 Rodbertus et Hermann Wagener ont inspiré à M. de Bismarck et sur le rôle d'auxiliaire subordonné qu'il voulait faire jouer à l'Église catholique. Le *Kulturkampf* en sortit fatalement après la guerre.

mettrait de réduire les cotisations ou de supprimer la contribution de l'Empire.

Ces chiffres sont un pur trompe-l'œil. Les chances d'invalidité sont absolument inconnues. Ce qui est certain seulement, c'est que les cas d'invalidité, quand l'Etat paiera une pension, se multiplieront comme les incapacités de travail depuis la loi sur les accidents; or, la retraite de la vieillesse n'étant acquise qu'à soixante et onze ans, c'est par cette voie d'eau, si l'on peut ainsi parler, que la caisse d'assurance se videra incessamment.

Nous ne contestons pas la fécondité des accumulations de capitaux; mais elle n'existe qu'à la condition de s'exercer dans des proportions raisonnables. Elle ne peut être pratiquement réalisée que par des institutions autonomes existant au profit d'un groupe familial, corporatif ou communal déterminé. L'Etat n'a jamais que deux modes de pourvoir aux charges qu'il assume : l'impôt ou l'emprunt. Voilà la réalité. Or M. de Bismarck prépare déjà des emplois aux fonds libres de la Caisse d'assurance en augmentant la dette publique avec une rapidité vertigineuse. A la fin de 1874, grâce au paiement de l'indemnité des 5 milliards, la dette de l'Empire (nous ne parlons pas de celle des Etats) était complètement éteinte. Par des emprunts successifs faits pour les armements, elle atteint actuellement 1 238 614 000 marks. Dans l'espace de dix-huit ans, les 5 milliards de l'indemnité de guerre ont été dévorés, et il a fallu demander au crédit plus d'un milliard et demi de francs! M. de Bismarck rivalise dans sa vieillesse avec la République française, et sa politique à outrance prépare la ruine financière du nouvel Empire.

VII. — Les espérances basées sur le *socialisme d'Etat* sont déjà, de son vivant, condamnées par les faits. Le 3 de ce mois, près de 100 000 ouvriers se sont tout d'un coup mis en grève dans les districts miniers et dans les usines sidérurgiques de la Westphalie. C'est la partie la plus prospère du pays; c'est là que les grands industriels se déclaraient le plus satisfaits des lois d'assurance, et prétendaient qu'elles faisaient régner la paix dans le monde du travail. Rien n'y a fait : la fameuse usine Krupp a été abandonnée comme les autres. Partout les ouvriers ont brusquement cessé leur travail en réclamant à la fois des augmentations de 15 pour 100 sur les salaires, une diminution des heures de travail et la cessation de plusieurs mesures disciplinaires d'un caractère oppressif.

Le parti démocrate socialiste paraît avoir été étranger à ces grèves ¹.

¹ Les districts où la grève a d'abord éclaté ont surtout nommé, aux dernières élections, des conservateurs gouvernementaux, puis des députés du Centre. La *Germania* a rappelé qu'en 1870 ces populations, foncièrement religieuses, restèrent sourdes aux excitations de l'Internationale et refu-

Elles sont nées d'un sentiment profond des ouvriers, qui, quoique ayant un travail régulier et assez bien rémunéré, *eu égard au coût de la vie* dans le pays ¹, sont justement irrités de voir que les compagnies minières maintenaient des taux de salaire établis à une époque de dépression industrielle et ne voulaient en rien les faire participer aux énormes bénéfices qu'elles réalisent depuis cinq ans, grâce aux faveurs que l'État leur prodigue.

Nous avons dit ici même comment les houillères westphaliennes et les usines sidérurgiques avaient formé des syndicats pour la hausse de leurs prix de vente et comment le gouvernement prussien avait pesé de toutes ses forces pour obliger la minorité à s'y joindre ². Tarifs d'exportation de faveur, commandes de l'État à des prix de 50 pour 100 en sus de ceux du marché libre : tout a été mis en œuvre pour assurer, aux dépens des consommateurs et des contribuables, de larges bénéfices aux sociétés minières et faire hausser leurs actions. Celles de l'*Union de Dortmund*, qui étaient en décembre 1887 à 65 marks sont montés à 102 marks en mars 89; celles de la *Bismarck-hütte*, de 125 marks à 189 marks, et ainsi de toutes les houillères de la région.

Les directeurs de ces compagnies se sont fidèlement inspirés de la nouvelle politique sociale qui met à la charge de la collectivité et de l'État le bien-être de l'ouvrier, et ils ont absolument rompu avec les anciennes traditions du patronage. Non seulement ils n'ont pas augmenté les salaires, mais ils se sont livrés à des exactions dignes des patrons américains, comme de confisquer à leur profit les bennes de houille remontées par le mineur quand il y avait un léger déficit dans le poids, comme de faire payer à haut prix l'huile de lampe et la poudre que le mineur doit fournir. Les subventions, si développées dans cette région, au temps où Le Play la visitait, ont été peu à peu supprimées. Le charbon nécessaire à la consommation de la famille était autrefois donné gratuitement aux mineurs; d'abord on le leur a livré au prix de revient, puis dans ces derniers temps on le leur a fait payer au prix de vente sur le marché! Vraiment ces gens-là sont dans leur rôle quand ils vantent les bienfaits de l'assurance obligatoire,

sèrent de se mettre en grève. Elle attribue l'explosion actuelle, d'une part, au refus des compagnies de les faire bénéficier équitablement d'un retour de prospérité, et, d'autre part, à l'expulsion des Jésuites et des Rédemptoristes qui exerçaient une influence considérable, et aux mesures prises pendant le *Kulturkampf* contre le clergé séculier local.

¹ Les salaires moyens des mineurs sont de 3 francs à Dortmund et à Halle; la journée de travail est seulement de huit heures; mais ils se plaignent de la fréquence des heures supplémentaires qui leur sont imposées.

² Voy notre article dans le *Correspondant* du 25 septembre 1887 et notre ouvrage : *Le Socialisme d'État et la réforme sociale* (in-8°. Plon et Nourrit, 1889), p. 327 et suiv.

qui, en cas d'accident, les soustrait à toute responsabilité vis-à-vis de leurs ouvriers !

L'opinion s'est fortement prononcée en faveur des grévistes, et le gouvernement, l'empereur lui-même, qui a assumé avec beaucoup de tact les fonctions de médiateur, a exercé une pression sur les compagnies pour leur faire accepter de si justes demandes. Elles ont cédé, mais de mauvaise grâce, et cette grève aura marqué une ligne de séparation dans l'histoire des rapports sociaux dans la Westphalie¹.

Elle aura eu d'autres conséquences. En effet, presque immédiatement dans toute l'Allemagne, la population ouvrière s'est agitée comme mue par un sentiment de sympathie et de solidarité. Les mineurs de Silésie se sont soulevés, et, au lieu d'imiter la conduite pacifique de leurs camarades de Westphalie, malgré la brutalité des troupes, ils se sont livrés à de graves désordres. Leur noire misère, les salaires dérisoires qu'ils reçoivent, expliquent trop ces violences². En même temps, à Berlin, maçons, couvreurs, ébénistes, chaudronniers, vanniers, demandaient des augmentations de salaire. A Hambourg, les garçons brasseurs et les ouvriers potiers se sont mis en grève. A l'autre extrémité de l'Empire des grèves éclataient dans les mines d'Aix-la-Chapelle, ainsi que dans une fabrique de verres de montres à Biberkirk en Alsace. A Munich, les ouvriers en métaux ont tenu une grande réunion dans laquelle ils ont décidé de se mettre en relations avec les grévistes de Westphalie. Sans doute les socialistes ont la main dans cette extension de l'agitation. On rappelle maintenant que des bruits de grève générale étaient mis en circulation

¹ Dans sa réponse aux délégués des compagnies, l'empereur a insisté auprès d'eux pour qu'ils se rapprochent autant que possible de leurs ouvriers et fassent que ceux-ci puissent toujours formuler leurs réclamations. En fait, les mineurs du district de Dortmund avaient, dès le 7 avril, demandé une augmentation de salaire, sans que les directeurs des compagnies y fissent même attention. Ceux-ci ont été complètement surpris par la grève, quoiqu'elle ait été évidemment longuement préparée.

A cette occasion, on a fait remarquer l'utilité d'organiser des commissions consultatives d'ouvriers dans ces immenses exploitations où le capital est aux mains de sociétés par actions et où la maladresse, la hauteur de caractère des directeurs et des ingénieurs peut avoir des conséquences déplorable. Il est une multitude de questions de détail, comme plusieurs de celles soulevées par les mineurs westphaliens dans cette grève, qui gagneraient à être traitées d'une façon représentative. Le principe du patronage est éternel, mais sa pratique doit se modifier selon les temps et les conditions économiques. Des conseils de ce genre ont donné d'excellents résultats dans les exploitations de Mariemont et de Bascoup, en Belgique, même au milieu de circonstances très difficiles. (Voy. un article de M. Weiler dans le *Journal des Économistes* de mai 1889 relatif à la grève de trois jours qui a eu lieu en novembre 1888 à Mariemont.)

² La journée de travail dans les mines de Silésie est de 10 heures et elle est payée seulement 1 fr. 85 !

depuis quelques mois. Quoi qu'il en soit, ces faits sont une révélation sur l'état d'esprit des populations de l'Allemagne.

Il est certain que le mouvement ne s'arrêtera pas et que les ouvriers allemands entendent rapprocher leurs salaires du niveau de ceux de la Belgique, de l'Angleterre et de la France. Les industriels allemands s'étaient trouvés, depuis quelques années, dans une situation exceptionnellement avantageuse; car, tout en profitant des plus récents progrès techniques, ils bénéficiaient d'un prix de main-d'œuvre très bas basé sur les conditions anciennes de la vie. Désormais il n'en sera plus ainsi : le nivellement qui s'opère graduellement dans toute l'Europe occidentale a atteint l'Allemagne, et son industrie finira par se trouver dans des conditions analogues à celle de ses compétiteurs.

Mais revenons aux *lois ouvrières* françaises.

VIII. — Un projet de loi sur les sociétés de secours mutuels, déposé en mars 1882, par le gouvernement, est encore de ceux que le Sénat et la Chambre se renvoient sans pouvoir aboutir. Il touche cependant à des intérêts qui, pour ne pas faire l'objet de réclamations bruyantes, n'en sont pas moins fort sérieux.

Au 31 décembre 1887 il y avait en chiffres ronds 8000 sociétés de secours mutuels comptant environ 1 200 000 membres participants, auxquels s'adjoignent 200 000 membres honoraires. Elles renferment, peut-on dire, l'élite des ouvriers français, des vrais travailleurs qui vivent en famille et savent par la prévoyance s'assurer des ressources en cas de maladie de manière à pouvoir être soignés à leur foyer. Ces sociétés ont distribué en 1887 20 millions de secours et d'arrangements de pensions. Elles possédaient 85 millions de fonds de réserve et 69 556 983 francs de fonds de retraite, en tout 155 millions. Ces utiles institutions se développent d'année en année, ce qui prouve le bon sens de la masse de nos travailleurs et la résistance qu'ils offrent aux excitations des meneurs socialistes. Elles ont eu des catholiques pour premiers propagateurs, d'abord sous la Restauration, puis après 1852, grâce à la féconde impulsion donnée par M. de Melun. Aujourd'hui encore, quoique les hommes de zèle portent plutôt leur activité sur des objets de nature à lui donner plus de relief extérieur, beaucoup d'esprits perspicaces continuent à comprendre que les sociétés mutuelles forment une solide assise à la paix sociale.

Après les secours en cas de maladie et le paiement des frais funéraires, le grand objectif des mutualistes est de s'assurer une pension de retraite dans leurs vieux jours. Quelque minime qu'elle soit, elle leur permet de rester dans leur famille et d'éviter l'hospice, qui fait horreur à l'ouvrier français ayant le sentiment de sa dignité.

La législation de 1852 a accordé des subventions et des faveurs

financières assez importantes à celles de ces sociétés qui obtiennent le titre d'*approuvées* en consentant à se plier à certaines règles, fort sages d'ailleurs.

Les principales de ces règles sont d'admettre des membres honoraires et de ne promettre de pensions qu'autant qu'il y aura des fonds libres, sans donner par conséquent de droit absolu à un membre déterminé. L'assemblée générale désigne chaque année ceux de ses membres à qui l'état de la caisse permet d'accorder une retraite et on lui achète une rente viagère. L'État, depuis 1856, favorise la constitution des fonds de retraite pour les sociétés approuvées, en recevant à la Caisse nationale des retraites les versements collectifs qu'elles font et en réservant à la société, après la mort des titulaires de pensions, le capital qui a servi à constituer leur pension sur la base des tarifs à capital aliéné. C'est une subvention indirecte qui accroît le fonds des retraites de la société. Une subvention directe de 600 à 800 000 fr. par an leur est en outre répartie selon certaines règles.

Grâce à ces secours de l'État et aux efforts des sociétés, une quantité assez importante de retraites est assurée aux mutualistes. En 1885, dernière année pour laquelle nous ayons un compte-rendu détaillé, 3247 sociétés approuvées possédaient un fonds de retraite de 59 333 842 francs sur les revenus duquel elles avaient pu accorder à 19 904 pensionnaires des pensions montant en moyenne à 72 fr. 39. Mais en outre elles ont accordé sur leurs fonds de réserve à 7617 de leurs membres pour 959 594 francs de pensions, dont la moyenne a été de 126 fr. 73. D'autre part les sociétés simplement autorisées ont accordé à 4315 vieillards ou incurables pour 633 356 francs de secours, soit en moyenne 146 fr. 78.

Ces pensions et ces secours sont bien faibles sans doute en moyenne, mais ils sont consommés en famille¹. Nous les souhaiterions beaucoup plus nombreux. Il faut toutefois constater que ces chiffres représentent un progrès continu. Malheureusement depuis lors la situation des sociétés mutuelles a été compromise.

D'une part la loi du 6 juillet 1886 a réduit à partir du 1^{er} janvier 1887 le taux d'intérêt sur lequel est calculée la capitalisation de la Caisse des retraites. Au lieu de 5 pour 100, il n'est plus que de 4 pour 100. Avec la somme qui procurait autrefois à une société cinq retraites, elle n'en obtient plus que quatre. D'autre part, un arrêté du ministre des finances a réduit de 4 1/2 à 4 pour 100 l'intérêt

¹ Les statistiques générales ont l'inconvénient de réunir des faits dont la signification réelle est fort différente par suite des circonstances du milieu. Une retraite de 72 francs est insignifiante dans une grande ville. Une retraite de la moitié moins est quelque chose dans un village de montagne. D'ailleurs toutes les sociétés de secours mutuels sont loin d'être administrées de la même manière, et elles sont confondues dans les moyennes.

que la Caisse des dépôts et consignations fait aux sociétés de secours mutuels sur leurs fonds de réserve.

Ces deux mesures se justifient par la baisse générale du taux de l'intérêt et par des raisons financières de premier ordre. La Caisse des retraites pour la vieillesse a été complètement détournée par l'Empire de son but primitif, qui avait justifié un taux d'intérêt si favorable. On pouvait faire jusqu'à 4000 francs de versement par an et s'assurer 1500 francs par tête, soit par ménage 3000 francs de rente viagère! La caisse a fourni des placements avantageux à de riches capitalistes; elle a rendu des services à la bourgeoisie; mais cela a coûté aux contribuables 90 millions en vingt ans et le peuple n'en a presque pas profité. La loi de 1886 a porté bien imparfaitement remède à cet abus en faisant fixer chaque année le taux de l'intérêt par un décret, en réduisant à 1000 francs le chiffre des versements annuels et en ramenant à 2400 francs par ménage le maximum des rentes. Il eut fallu être beaucoup plus radical sur ces deux derniers points et laisser les sociétés mutuelles bénéficier pour leurs retraites du taux de 5 pour 100. La même solution devrait être adoptée pour les caisses d'épargne. La petite épargne mérite d'être encouragée; mais il est injuste de donner 3 ou 3 1/2 pour 100 sur des dépôts à vue, auxquels une banque sérieuse ne peut donner que 1 1/2 pour 100, à des personnes qui ont à la Caisse d'épargne jusqu'à 2000 francs, soit 4000 francs par ménage. Notre bureaucratie toujours routinière a prétendu qu'il était impossible de calculer des intérêts à des taux différents suivant l'importance des dépôts. Les caisses d'épargne et les banques populaires italiennes le font bien : donc c'est faisable.

Un intérêt de faveur et les subventions directes de l'État, des communes ou des départements au profit des sociétés de secours mutuels se justifient, pourvu qu'on reste dans une juste mesure, par leur caractère préventif du paupérisme et par l'économie que leur développement permet de réaliser sur l'Assistance publique.

Un des propagateurs les plus dévoués et les plus intelligents de la mutualité, M. H. Vermont, président de l'*Émulation chrétienne* de Rouen, a très bien exposé ce point de vue :

Parmi les mutualistes, la criminalité est presque inconnue; leur mortalité est inférieure de 40 0/0 à celle des hôpitaux. Même en y ajoutant l'indemnité de travail que nous leur donnons et qu'ils ne trouvent pas ailleurs, nos malades dépensent en moyenne 66 francs et ceux des hôpitaux 150; la proportion pour les vieillards est beaucoup plus considérable encore. Tout cela s'explique parce que nous n'avons à payer ni directeurs, ni comptables, ni frais de bâtiments, tandis que dans les hospices (surtout depuis qu'on les laïcise) les médecins et les malades sont les seuls qu'on ne paye pas. L'Assistance publique avilit et dégrade plus souvent qu'elle ne console, elle développe la misère plus souvent qu'elle ne l'arrête, et ses charges, sans utilité pour le pays, grandissent constamment d'une manière

effrayante. A Paris, depuis sept ans, la part contributive de la Ville aux frais de l'Assistance publique a augmenté de 6 millions.

Les sociétés de secours mutuels, personnification de l'*assistance préventive*, ne prélèvent aucun impôt, elles atténuent et souvent empêchent la misère, elles développent à la fois la richesse et la moralité publique; on avait promis de changer leur législation pour les étendre et les multiplier.

C'est tout le contraire qu'on fait.

Le projet de loi remanié successivement par le Sénat et par la Chambre des députés ne donne pas satisfaction aux réclamations des sociétés mutuelles sur les deux points que nous avons signalés. Les modifications qu'il apporte à la législation de 1852 sont fort discutables. Nous y trouvons toujours la même défiance absurde vis-à-vis de l'ombre de la mainmorte : la nécessité d'autorisations administratives arbitraires pour l'acceptation des dons et legs, la défense de posséder des immeubles. Tout immeuble légué à une société devra être vendu dans un délai fixé par le décret d'autorisation. Quelle intelligente manière de provoquer la générosité des testateurs!

C'est faire absolument fausse route. Le seul moyen de barrer le chemin au socialisme collectiviste et ne pas verser non plus dans le socialisme d'État allemand, c'est de favoriser la multiplication des patrimoines spéciaux au profit de groupes ouvriers déterminés. Le législateur devrait le faire; mais il faudrait aussi que les gens de bien qui peuvent disposer d'une partie de leur patrimoine en faveur des pauvres fussent mieux éclairés sur les véritables intérêts populaires. Dans l'état actuel des choses, des legs faits aux sociétés de secours mutuels profiteraient beaucoup plus au peuple que les libéralités faites aux hospices communaux, qui sont absorbées presque en entier par les frais d'administration ou le luxe des constructions ¹.

IX. — Ces libéralités seraient d'autant plus nécessaires, que l'assurance de pensions de retraite par les sociétés de secours mutuels, comme par toute autre institution, exige des capitaux considérables. Les compagnies le savent bien et elles constituent, suivant des tarifs mathématiquement calculés, les capitaux nécessaires à assurer le service des rentes qu'elles promettent. Les sociétés mutuelles sont exposées, par la facilité même de leurs débuts, à des illusions contre lesquelles des savants dévoués s'efforcent de les prévenir ².

Leurs cotisations sont généralement beaucoup trop faibles eu égard aux charges qu'elles assument. En ce qui touche les secours aux

¹ Pendant l'année 1884, les établissements hospitaliers et charitables ont reçu pour 12 141 927 francs de libéralités, et les communes et départements pour 5 463 752 francs. Pendant ce temps, les libéralités faites aux établissements de prévoyance n'étaient que de 521 405 francs!

² Voy. E. Cheysson, *l'Imprévoyance dans les sociétés de prévoyance*, Guillaumin, 1888, et Prosper de Lafitte, *Essai d'une théorie rationnelle des sociétés de secours mutuels*, Gauthier-Villars, 1888.

malades, les erreurs sont faciles à corriger; mais quant aux promesses de retraites, on peut être longtemps sans s'en apercevoir. La statistique officielle, qui dit que le nombre actuel des membres âgés de plus de cinquante-cinq ans n'est que de 16 pour 100 du nombre total des inscrits, est de nature à tromper les sociétés sur leur situation réelle. La plupart n'ont qu'une période d'existence encore courte. Vingt ans, trente ans même sont la jeunesse d'une société de ce genre. Ce n'est qu'au bout de cinquante ans qu'elle arrive à son fonctionnement normal, c'est-à-dire qu'elle compte des membres âgés dans la proportion de la population générale. Les sociétés de secours mutuels se croient actuellement au plein de leurs charges avec 10 pour 100 de retraites. En réalité elles doivent en avoir un jour 17 et 20 pour 100 selon que l'âge moyen d'entrée est de vingt-cinq ou de trente ans. Pourront-elles alors tenir leurs promesses?

Déjà un certain nombre de sociétés anciennes ne peuvent plus accorder de nouvelles pensions à leurs membres qui arrivent à l'âge où on la leur avait fait espérer. Tel est par exemple le cas de la Société du quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Les membres reçus plus récemment se trouvent avoir contribué aux pensions des premiers sans en recevoir l'équivalent. Il n'est pas conforme à l'esprit de ces sociétés de trop compter sur les radiations ou les démissions de membres qui, après avoir fait des versements, perdent leurs droits au profit des autres¹. On ne peut pas non plus compter indéfiniment sur un recrutement incessamment renouvelé de membres jeunes. Ceux-ci s'aperçoivent du danger qui les attend dans une société d'ancienne formation. Quant aux libéralités des membres honoraires et aux subventions de l'Etat, les sociétés devraient en faire un compte distinct pour ne pas se tromper elles-mêmes. C'est pour répondre à ces préoccupations que le 20 mars dernier le ministre de l'intérieur a constitué une commission, présidée par M. Maze, et dans laquelle se trouvent plusieurs actuaire d'une haute valeur chargée d'étudier la comptabilité des sociétés de secours mutuels et d'aviser aux moyens de mettre en balance leurs diverses natures d'engagements (secours en cas de maladie — pensions de retraites — frais funéraires) avec les ressources qu'elles ont pour y faire face. La loi nouvelle devra tenir grand compte des résultats donnés par les travaux de cette commission. La mutualité serait gravement compromise si elle continuait à se développer en dehors des bases scientifiques.

CLAUDIO JANNET.

¹ Une des meilleures dispositions du projet de loi, due à M. Léon Say, oblige les sociétés mutuelles à affecter la part des cotisations de leurs membres participants destinée à la retraite à l'acquisition de *livrets individuels* à la caisse nationale. Leur *fonds commun de retraite* ne pourrait plus être alimenté que par les subventions de l'État et les libéralités des membres honoraires.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1889.

Voici nos députés rassemblés pour finir leur législature. Quelque intérêt que puisse avoir ce règne parlementaire qui expire, le public, distrait par les spectacles du Champ de Mars, ne se presse guère au Palais-Bourbon. Les mystères du budget captent moins sa curiosité que la féerie de la fontaine lumineuse; il aime mieux hanter la galerie des machines que la salle des Pas-Perdus; le concert tunisien, avec ses chants aigus et monotones, lui plaît autant que la tribune, avec ses harangues discordantes et vaines; il lui est aussi agréable de regarder Paris du haut de la tour Eiffel que de contempler M. Méline sur son fauteuil. Public frivole! s'écrieront les politiques, en se lamentant. Sans doute. Mais il faut bien reconnaître que personne n'attend plus de ce Parlement rien de nouveau, ni rien d'utile. On sait d'avance quelles seront ses dernières disputes et ses dernières lois. On est sûr que les partis se sépareront, s'assourdissant de toutes les clameurs qu'on a déjà entendues. Et puis, cette nation, que lasse sa perpétuelle inquiétude et qui veut aujourd'hui se reposer, s'amuser, jouit de ces fêtes comme d'un intermède délicieux: le temps de l'agitation et de la lutte viendra vite, avec l'automne, et peut-on dire que, dans cette période électorale de septembre ou d'octobre, qui, au fond, mettra en question le gouvernement de la République tout entier, les affaires sérieuses ne tourneront pas aux affaires tragiques?

Les sages de la République, ses sages et ses ministres, auront eu beau souhaiter que l'époque de l'Exposition fût une ère de paix, pour ses propres partis au moins. Les républicains sont trop les ennemis les uns des autres, dans leur jalousie de créer chacun pour soi la République idéale, et l'occasion de s'en procurer le moyen par la souveraine faveur du suffrage universel est trop proche: ils ne pouvaient pas plus se réconcilier au Champ de Mars qu'ils ne peuvent concilier, au Palais-Bourbon, leurs doctrines constitutionnelles ou même leurs théories parlementaires. M. Goblet, irascible, mais honnête, n'a pas voulu laisser croire qu'il acceptait une trêve qui l'obligeât à ménager, à respecter M. Jules Ferry. Il a, dans plusieurs discours, sévèrement parlé de cette république opportuniste qu'il voit ambitieuse de renaître, comme si elle avait suffisamment expié déjà ses fautes criminelles. M. Millerand, plus hardi encore, a véhémentement invectivé contre M. Jules Ferry. Il a demandé aux républicains comment ils pourraient jamais replacer le gouvernement de la République entre les

mains de l'homme à qui naguère, après le désastre de Langson, ils adressaient cet anathème, par la bouche de M. Clémenceau : « Nous ne vous connaissons plus, nous ne voulons plus vous connaître ». Mais, depuis quatre ans, M. Clémenceau a bien tempéré sa vertu radicale. Il oublie volontiers sa fameuse imprécation d'alors. On raconte qu'il se défie des élections de 1889, qu'il tremble pour la République comme pour lui-même et que, sous l'empire de cette peur, il s'est résigné à pactiser avec M. Jules Ferry. Ce serait même pour observer ce pacte qu'il aurait refusé la publicité de son journal aux tirades violentes de M. Millerand, son ami pourtant et son disciple. Soit. M. Clémenceau abaissant devant M. Jules Ferry sa farouche indépendance; les opportunistes et les radicaux fraternisant, après s'être, à l'envi, décriés et outragés réciproquement : si ce prodige moral et politique peut scandaliser la foule des électeurs, ce n'est pas nous qu'il étonnera; car qui de nous n'a prévu que les républicains s'uniraient, malgré toutes leurs inimitiés mutuelles, aussitôt qu'ils sentiraient que la République périt? L'alliance, plus ou moins intime, de M. Jules Ferry et de M. Clémenceau ne se forme que pour cette seule raison et à cette seule condition : ils vont s'efforcer ensemble de sauver la République, son titre, son enseigne. Il restera que les électeurs décident si des gens qui s'accusaient hier, tour à tour, d'avoir causé tous les maux auxquels succombe la République, sont vraiment capables de l'en préserver à l'avenir et s'ils peuvent assurer à la France, dans une phase nouvelle de leur gouvernement alternatif, la paix du jour et la sécurité du lendemain.

Toutefois, quand on s'appelle Ferry et Clémenceau, il n'est pas si facile de s'unir et, derrière soi, de joindre ses drapeaux, de mêler ses troupes. Il y a des hontes qu'on efface en secret, mais qui reparassent devant le public. Il y a des soupçons qu'on n'assoupit pas, quand on en a, pour ainsi dire, vécu. Par exemple, en discutant le budget, M. Amagat énumère et précise les erreurs financières de la République; il en impute les premières (et ce ne sont pas les moins graves) à la politique scolaire et religieuse de M. Jules Ferry. Faudra-t-il que M. Jules Ferry, condamné à se taire depuis quatre ans, continue à garder le silence, aujourd'hui que l'évènement le favorise, que M. Clémenceau transige avec lui et que les radicaux ne peuvent presque plus le huer? Non, c'est trop que d'avoir été réduit, pendant quatre ans, à rester muet dans la Chambre et à ne discourir qu'extra muros. Tout frémissant d'une hardie impatience, M. Jules Ferry annonce qu'il prendra la parole, pour répondre à M. Amagat; il se justifiera, lui et la République. Certes, c'est son droit et personne ne niera qu'une république qui, quatre années durant, interdit la tribune à un républicain, jugé passible de cet

ostracisme oratoire, ne soit une république étrangement parlementaire. Mais quoi! M. Jules Ferry, redevenu sûr de lui-même, viendra faire son apologie et, relevant la tête, il se montrera prêt à ressaisir le gouvernement! Cet acte, les radicaux le toléreront! Ils ne retiendront pas seulement leurs murmures, ils l'encourageront par un accueil respectueux! Voilà une complaisance qui les courrouce et, s'il faut en croire certains confidents de M. Clémenceau, on aurait immédiatement averti M. Jules Ferry qu'il avait une démanaison de parler un peu trop imprudente, qu'il risquait de rompre l'accord et que le mutisme lui était encore obligatoire. O l'ingénieuse manière de s'entendre! On affirme, à la vérité, que M. Jules Ferry ne subira pas cet ordre tyrannique du parti radical : il parlera, définitivement, quand on débattrà le budget de l'instruction publique. S'il l'ose, il embarrassera les radicaux : ils ne pourront ni l'applaudir, ni ne pas l'applaudir. Par bonheur, les républicains modérés sont libres. Si, réellement, le serment que M. Léon Say a juré pour eux, au banquet de l'Union libérale, engage leur conscience et commande à leur honneur, ils protesteront contre l'apologie de M. Jules Ferry. Allons même, dans notre espérance, jusqu'au bout de leur promesse : ils lui déclareront, face à face, que la République opportuniste, pas plus que la République radicale, n'aura leur assistance désormais, pas même dans les élections prochaines; déclaration qui, présentement, vaudrait quasi celle des Droits de l'Homme...

La République surmontera-t-elle l'opposition conservatrice? Qui possédera le pouvoir, pendant l'interrègne de la Chambre, et qui présidera aux élections? C'est la préoccupation qui tient en haleine, au Palais-Bourbon, tout le parti républicain. Le budget ne l'inquiète que parce qu'il craint ses électeurs. Aussi essaie-t-il, par tous les sophismes, par tous les artifices, d'abuser l'opinion publique. Il faut lui cacher l'état misérable où la République a mis nos finances. Il n'est pas d'assertion mensongère qu'on n'emploie à ce genre de dissimulation. « Nous avons les meilleures finances de l'Europe », telle est la thèse de M. Rouvier. Le rapporteur général, M. Burdeau, compare minutieusement les budgets de tous les peuples de l'Europe; selon lui, c'est le budget de la République qui s'est le moins amplifié, proportionnellement. Non seulement M. Burdeau établit son calcul sur des chiffres faux, mais il omet dans le parallèle de sa statistique un chiffre considérable : il compare le budget ordinaire de la République à celui de chaque État, sans aligner dans son compte le budget extraordinaire qu'elle s'est composé par supplément, sous divers noms et sous diverses formes. M. Jamais rivalise, par sa sincérité mathématique, avec M. Burdeau. Il prétend que la République diminue ses

impôts, tandis que tous les empires et toutes les monarchies de l'Europe augmentent les leurs. Mais, dans le zèle de son républicanisme financier, M. Jamais néglige d'indiquer la part proportionnelle de l'impôt pour les contribuables : le Français paie 110 francs par tête; l'Italien, 61; le Belge, 53; l'Autrichien, 50; le Russe, 35; l'Allemand, 20. La différence a son prix. Non, l'opinion publique ne se laissera pas tromper et nous remercierons M. de La Marzelle, M. Amagat, M. Keller, M. d'Aillières, des discours si éloquemment instructifs pas lesquels ils l'éclairent. L'histoire de la troisième République n'est pas finie et déjà on constate que son budget va s'accroissant de 37 millions, chaque année : or, sous la Monarchie, il ne s'est accru, de 1815 à 1830, que de 10 millions, par an, et, de 1830 à 1848, que de 21 millions. Le commerçant sait qu'en 1880, le total des exportations et des importations était de 8 milliards et qu'il n'a plus été, en 1888, que 7 milliards 263 millions. Le paysan sait, lui aussi, que si, en 1862, l'étranger apportait à notre pays ses produits agricoles pour une somme d'un milliard 186 millions, il en apportait, l'an dernier, pour 796 millions de plus. Et si le contribuable qui, chaque année, sent l'impôt peser davantage sur lui, se plaint de la République, quoi de plus rationnel? Ne lui a-t-elle pas fait toutes sortes de promesses? Ne s'est-elle pas vantée d'être le régime le plus économique et le gouvernement le plus économe? N'a-t-elle pas dissipé follement nos deniers? Sa démocratie ne s'est-elle pas ruée à la curée? Ses hommes d'État ne sont-ils pas coupables de gaspillage et de tripotage? La moralité financière ne lui a-t-elle pas manqué autant que la capacité?

Le peuple français ne connaît guère mieux, en 1889, l'état réel de ses finances qu'il ne le connaissait, il y a un siècle, la veille du jour où Necker publia son Compte rendu. C'est que rien n'est plus complexe et plus obscur que la comptabilité de la République. Il faut toute une étude pour découvrir, d'année en année, le chiffre exact de ses dépenses extra-budgétaires. Seulement, l'énormité de ces dépenses se manifeste dans le budget ordinaire lui-même par le chiffre des intérêts que l'État paie pour les emprunts qu'elles ont nécessités. Il est aujourd'hui certain que, de 1882 à 1886, il y a eu, chaque année, un déficit d'environ 630 millions. Dans les années 1886, 1887, 1888, le total des emprunts qui suppléent à l'insuffisance du budget ordinaire s'élève de plus en plus; le déficit moyen est de 645 millions par an. En définitive, pas une année qui, depuis 1882, n'ait élargi le gouffre; au minimum, les dépenses dépassent de 600 millions les recettes, annuellement. La dette publique monte au chiffre fabuleux de plus de 34 milliards. L'État doit 30 milliards et demi; les départements, 496 millions;

les communes, 3 milliards 20 millions. Pour le service de sa dette, l'État donnait 506 millions, en 1870. La guerre n'appauvrit pas seulement la France de deux provinces, elle l'obère. L'État double, en 1876, la somme qu'il affectait, en 1870, au service de sa dette : il donne 1 milliard 15 millions. Et, en 1889, après une longue paix, combien ? 1 milliard 306 millions. Ainsi, dans cette période de 1876 à 1889, la République a augmenté de 291 millions l'intérêt annuel de sa dette. Continuez cette comparaison de l'an 1876 et de l'an 1889 : l'ère de ce qu'on appelle la « vraie République » s'étend d'une date à l'autre. En 1876, le total du budget, y compris le budget sur ressources spéciales et les crédits supplémentaires, est de 3 091 836 735 francs; les recettes, de 3 190 000 000 : il y a un excédent de 98 millions. En 1889, le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales forment déjà un total de 3 milliards 450 millions. Il faut y ajouter, pour les dépenses extra-budgétaires auxquelles l'État s'est engagé, une somme de 550 millions, au minimum. Donc, en 1889, la République demande au Trésor quelque 908 millions de plus qu'en 1876. Les deux législatures de 1878 et 1881 avaient, chacune, créé un déficit de 2 milliards et demi à 3 milliards. Celle de 1885, qui, selon le mot de M. de Freycinet lui-même, ne voulait « ni emprunts ni impôts », a augmenté de 104 millions le budget ordinaire; elle laissera un déficit d'au moins 2 milliards 300 millions. En onze ans, la République aura dépensé 8 milliards de plus qu'elle n'a reçu. Quelle prodigalité ! Mais ce n'est pas tout. Supputez tout ce qu'il lui faudra, en 1890, pour remplir ses engagements et pour appliquer ses lois nouvelles. Elle n'aura pas moins de 800 millions à emprunter. Que ce régime dure et la République ruinera la France !

La République menace également de ruiner notre puissance militaire. La loi de recrutement que le Sénat a recommencé de discuter ne fournirait à la France que des soldats joyeux d'échapper promptement au service et qui ne pourraient ou ne voudraient même pas porter les galons de sous-officiers; elle affaiblirait dans l'armée l'esprit de discipline et dans la nation l'esprit de sacrifice. Mais quel avantage, quelle gloire pour la République ! Cette loi, si peu nationale, est une loi spécialement « laïque », comme le dit M. Spuller. Plus de soldats vigoureux; plus de sous-officiers capables; mais des séminaristes, des missionnaires, des curés qui portent « le sac au dos » ! Cette niaiserie sectaire est tout le fond de la loi et M. de Freycinet, qui n'est, certes, ni un sectaire, ni un niais, ne permet pas plus au Sénat de la corriger que ne le permettait le général Boulanger. Le Sénat sera-t-il aussi docile à M. Thévenet ? Ou bien le jugement de sa Haute-Cour ressemblera-t-il à celui de la neuvième chambre et M. Quesnay de Beaurepaire, ce

procureur général qui a l'art de trouver le coupable avant de connaître le crime, en sera-t-il pour sa courte honte devant le Sénat comme devant le tribunal correctionnel? On ne sait. Mais déjà la France rit de ce procureur général qui, voulant faire punir les journaux qu'il accuse de l'avoir diffamé, se trompe de juridiction. Il voulait que le tribunal correctionnel vengeât en lui l'homme privé, quand c'était le magistrat qu'on attaquait. Le tribunal correctionnel s'est, à bon droit, déclaré incompétent. Que M. le procureur général traduise ses diffamateurs devant la Cour d'assises, s'il l'ose! Par malheur, il y a dans la justice de la République bien d'autres erreurs que celle de M. Quesnay de Beaurepaire. M. Le Provost de Launay en a signalé une qui est scandaleuse, qui est criminelle. Dans le Morbihan, un notaire est dénoncé pour un faux qu'il n'a pas commis. On s'empresse de l'arrêter, et, trois mois, on le tient au secret. Mais il est innocent, on le remet en liberté. Libre, il poursuit son dénonciateur et ce misérable est condamné à un emprisonnement de huit mois, à une amende de 10 000 francs. Dans les Côtes-du-Nord, un notaire commet des faux; les tribunaux civils les constatent par six jugements. Il est suppléant du juge de paix. Il faut donc que le procureur général le cite devant la Cour d'appel. Cependant le procureur général s'en abstient et le faussaire continue librement ses faux. Pourquoi cette odieuse différence? Pourquoi la justice républicaine, qui se hâte de sévir contre l'un, épargne-t-elle l'autre obstinément? C'est que le notaire du Morbihan a le tort d'être conservateur et le notaire des Côtes-du-Nord l'honneur d'être républicain, même conseiller général et maire. Allons! électeurs des Côtes-du-Nord, fêtez le Centenaire de 1789 et remerciez la République qui vous assure si impartialement l'égalité devant sa justice!...

Pour se consoler des vices et des fautes de la République, les républicains se sont plu, dans leurs journaux, à comparer l'état social de l'Allemagne et celui de la France. Les grèves de la Westphalie et de la Silésie les réjouissaient dogmatiquement, parce qu'elles leur témoignaient que la Monarchie peut avoir de grands troubles économiques, comme la République elle-même. Quel publiciste sérieux et sincère, quel historien consciencieux, quel politique sagace l'a jamais nié? Les royalistes français prétendent-ils donc que la supériorité de la Monarchie soit ailleurs que dans le principe de l'hérédité qui fait qu'un peuple possède un gouvernement stable, un pouvoir sûr et propre à garder des traditions, un régime qui tempère la liberté par l'autorité? Un empire, fût-il autocratique et absolu, subit, comme une république, fût-elle la plus démocratique du monde, les lois générales et fatales que les économistes marquent de plus en plus précisément, dans l'ordre des choses

industrielles. C'est certain. Les grèves règnent partout, à Londres et à Bruxelles, à Berlin et à Vienne comme à Paris et à Genève. Il n'y a pas longtemps que la république des États-Unis, la plus libre des républiques et celle qui livre le plus d'espace, qui ouvre le plus largement la carrière au travail humain, a souffert d'une grève qui s'est changée en insurrection et qu'il a fallu réprimer violemment, avec une dureté impitoyable. N'est-ce pas par centaines que, morts ou blessés, les grévistes tombèrent sur le pavé, dans cette émeute? N'est-ce pas un statisticien américain qui a calculé que les grèves de ces derniers temps ont coûté aux États-Unis plus de 400 millions? Laissons donc là les comparaisons inconsistantes. Cent mille ouvriers se sont mis en grève dans les bassins houillers de la Westphalie et de la Silésie. Ils ont demandé un accroissement de salaire : il faut dire qu'ils gagnaient à peine leur pain quotidien. Ils demandent aussi qu'on réduise leur tâche en la limitant à une durée de huit heures : c'est une réclamation moins juste et qui voudrait un règlement nouveau. Les compagnies ont partiellement résisté. Il a fallu protéger les usines, contenir des foules furieuses et menaçantes. Ça et là, des conflits graves ont éclaté; il y a eu des victimes. Mais les grévistes n'obéissaient à aucun parti; ils criaient : « Vive l'empereur ! » la plupart sont des catholiques fervents; tous, ils ont repoussé les meneurs et les tribuns que les socialistes leur envoyaient. L'empereur a reçu leurs délégués et les représentants des compagnies. Sans vouloir intervenir en maître entre les uns et les autres, il a donné de sages conseils qui ont préparé la pacification. Aujourd'hui, tous les ouvriers de la Westphalie et presque tous ceux de la Silésie ont repris ou vont reprendre leur besogne, confiants dans l'espoir d'obtenir un salaire plus rémunérateur. Assurément, cette grève aura été moins dramatique et moins désastreuse que M. de Bismarck n'a pu le craindre, au premier jour.

Jamais peut-être l'humanité n'eut plus de sollicitude pour ses misères et de tendresse pour les malheureux, pour les faibles, pour les humbles, qu'en ce dix-neuvième siècle. Jamais plus de cœurs ne se sont voués à leur soulagement et à leur protection. Jamais on n'avait encore imaginé tant de systèmes ou créé tant d'œuvres pour supprimer le mal social ou du moins pour l'adoucir. On peut dire aussi que jamais les murmures des peuples, soit irrités par leurs souffrances, soit excités par les utopistes et les démagogues, n'ont monté plus formidables vers leurs gouvernants; jamais ils n'avaient versé plus de sang dans les révoltes de la faim ou de la convoitise; jamais on n'avait vu des grèves fermer les bras de tant d'hommes à la fois. Nobles rêves, efforts généreux, plaintes effrayantes, soulèvements terribles : c'est, ce semble, la

grande inquiétude de ce siècle; elle le trouble et elle est féconde. Que tous, quels que soient les noms et les drapeaux de nos partis, nous tournions vers ces masses qui travaillent à la sueur de leur front notre attention et nos sympathies, non pas seulement parce que les ouvriers votent, mais parce qu'ils sont des hommes et que nous sommes des chrétiens : rien de plus juste. Et nous nous féliciterons spécialement, si, parmi nos amis, beaucoup se décident à reconnaître que, plus on aura pris le gouvernement social de ce monde, plus on en exercera le gouvernement politique. Toutefois, il semble qu'aujourd'hui on emploie un peu plus qu'il ne faut le mot de socialisme, sans souci d'en abuser. Voici qu'on parle d'un socialisme d'Église, comme on a parlé d'un socialisme d'État. Le mot est mauvais; la chose n'est bonne pour l'Église que dans la mesure de la charité, comme elle n'est bonne pour l'État que dans la mesure de la liberté. Certes, les catholiques ne sauraient trop appliquer leurs âmes à cette assistance de l'ouvrier, à cette association du patron et du travailleur, à ce rapprochement du riche et du pauvre; et il y a longtemps que le christianisme s'y consacre. On n'a pas moins raison de vouloir que l'État ait recours à des lois pour améliorer le sort de l'ouvrier et même pour diminuer, dans les difficiles conditions de la vie, quelques-unes des inégalités qui séparent la classe pauvre de la classe riche. Et nous revendiquons ce droit, ce devoir, cet honneur pour la Monarchie aussi fermement qu'on peut les revendiquer pour la République. Car, l'histoire l'atteste, il n'est pas de réforme sociale que la Monarchie ne puisse opérer aussi bien que la République; et le socialisme, cette chimère de la démocratie, n'est pas plus possible à celle-ci qu'à celle-là. Mais les catholiques se garderont des promesses qui dépassent l'Évangile ou qui méconnaissent les nécessités morales de la lutte, ici-bas. Quant aux monarchistes, ils ne pourraient favoriser le socialisme d'État sans une singulière imprévoyance. Ce socialisme est fatalement despotique. Il finirait par nous composer une société où l'obligation d'être heureux, selon le règlement commun, étoufferait l'individu; et Dieu sait quel César nouveau, il légitimerait pour tyranniser les nations, sous le masque de la Providence!...

Personne n'a été plus hardi que M. de Bismarck à pratiquer le socialisme d'État. Sans doute, dans ses spéculations politiques, il a compté que l'empire en retirerait, un jour, une grande puissance. Mais, quand il en a inauguré l'essai par le régime de l'assurance obligatoire, il l'a cru plus bienfaisant et plus efficace qu'il ne pouvait l'être dans la société allemande, telle qu'elle est organisée actuellement. D'une part, M. de Bismarck n'a pas davantage attaché le peuple à l'empereur par son socialisme d'État. D'autre part, il n'a ni diminué la propagande des socialistes, ni calmé leur idéa-

lisme avide; il a même dû renforcer contre eux la sévérité de ses lois. C'est que le socialisme d'État ne peut suffire à un peuple qui, comme l'Allemagne, a tant d'autres genres de démocratie à ambitionner et à s'assurer. M. de Bismarck continue néanmoins son œuvre. Aujourd'hui, il médite d'accroître en Allemagne le nombre des petits capitalistes. Qu'il le puisse vraiment par la loi qu'il propose, nous ne saurions le préjuger. Mais il a dit très sensément, en recommandant cette loi au Reichstag : « J'ai observé assez longtemps les conditions sociales de la France, pour me convaincre que l'attachement des Français au gouvernement existant provient en grande partie de ce que la plupart des Français sont porteurs de rentes, jusqu'aux concierges. Ceux qui comptent sur l'État pour la moindre rente se disent que, si l'État est bouleversé, ils perdent leur rente, et, serait-ce seulement 40 francs par an, c'est une perte qu'ils ne peuvent supporter. Ils portent donc intérêt à la stabilité de l'État. Si nous créons en Allemagne une classe de 700 000 porteurs de rente qui aient tout à perdre et rien à gagner à un changement dans l'État, nous aurons fait une œuvre extrêmement utile. » M. de Bismarck ne se trompe pas : la France est surtout protégée contre le socialisme par son état social. Mais cet état social ne se crée pas artificiellement, par des lois : il y faut autre chose que la volonté d'un empereur et d'un chancelier; il y faut l'esprit, le tempérament, les mœurs d'un peuple; il y faut même le temps et l'histoire. Non, on ne forme pas une classe de rentiers comme on forme une landwehr. Combien d'éléments divers la société française a dû combiner dans son unité si laborieuse et après quels efforts, quels troubles, quels sacrifices, elle a établi chez elle le régime de la propriété dans ses « conditions » présentes, on semble trop l'oublier, à Berlin. Mon Dieu ! M. de Bismarck flatte un peu la France en lui enviant la quantité considérable de ses rentiers, quantité qu'il estime plus qu'intéressée à conserver le gouvernement. Certes, les rentiers français sont peu ou point révolutionnaires par profession. Mais les gouvernements qu'ils conservent nous paraissent disparaître assez vite, dans ce siècle. Car la vertu que M. de Bismarck leur reconnaît est passive, presque inerte; nous la voudrions plus résistante. Ils ne se battent pas, mais ils sifflent; ils ne dressent pas de barricades, mais ils vont regarder ceux qui les construisent. Au surplus, puisque M. de Bismarck étudie l'état de la France, notre exemple lui enseignera une vérité grave : c'est qu'une société qui, comme la nôtre, devient entièrement démocratique par ses idées et par sa constitution, est aussi celle qui, sous le nom de république, supporte avec la pire patience le pire gouvernement.

Quelque souci que l'état social de l'Allemagne donne à M. de

Bismarck, Berlin s'illumine : le roi Humbert est arrivé, accompagné du prince de Naples et de M. Crispi. « *Viva Umberto, re d'Italia, benvenuto in Germania!* » Le roi Humbert lit partout cette galante devise, sur les guirlandes et les banderolles qui ornent les rues. On lui montre des troupes dont les forces semblent l'inviter à se fier pour jamais à la puissance de l'Allemagne et l'empereur lui adresse les toasts les plus aimables, en l'honneur de l'Italie et de son armée. Peut-il pourtant oublier son voyage? Pour éviter, à Milan, les cris d'une population qui déteste la politique de M. Crispi et, dans le Trentin, les acclamations des « irrédentistes » qui voudraient secouer la domination de l'Autriche, il lui a fallu faire un long circuit et passer par la Suisse. N'a-t-il pas gardé de cette double précaution quelque souvenir mélancolique? Et, tandis qu'on l'entoure à Berlin d'hommages et de plaisirs, peut-il ne pas penser à la misère à laquelle les populations du Milanais et des Pouilles sont en proie? Peut-il ignorer les désordres de Magnano, d'Inverno, de Cornasco, et tant d'autres? M. de Bismarck, qui ne s'inquiète ni des souffrances des agriculteurs lombards ou des viticulteurs siciliens, ni du dommage qu'endure si péniblement le commerce de l'Italie, depuis qu'elle a rompu son traité avec la France, pressera sans doute M. Crispi, son cher et digne ami, de multiplier et d'activer encore ses armements. Le roi et le Parlement cèderont-ils aux belliqueux désirs de M. de Bismarck et de M. Crispi? Voudront-ils épuiser les finances de l'Italie au service de cette Triple alliance dont les bénéfiques futurs sont si douteux? Quand il reviendra, Humbert n'aura qu'à regarder, sur la pente des Alpes, les chemins par lesquels les fauves nations de cette Germanie qui flatte en ce moment son orgueil sont descendues tant de fois dans les plaines de l'Italie. Qu'un jour l'Allemagne, de plus en plus favorisée par la fortune, étende son unité jusqu'au Tyrol, jusqu'au Trentin, jusqu'aux bords de l'Adriatique, l'Italie pourra trembler que les troupes impériales ne les rouvrent, ces routes de l'invasion, et alors, si elle regrette de s'être aliéné la France, il sera trop tard. C'est maintenant qu'il faut qu'elle sache prévoir ce qu'il peut advenir d'elle-même, après que, de ses armes ingrates, elle aura aidé l'Allemagne contre cette France dont le voisinage lui est si peu dangereux.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE 1889

ET LES CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

PREMIER ARTICLE

Pour la troisième fois, une exposition universelle vient de s'ouvrir au Champ de Mars. Le sacrifice que l'administration de la guerre avait déjà fait en 1867 et en 1878, par l'abandon de son principal terrain de manœuvres, elle a consenti à le renouveler en faveur des grandes assises industrielles de 1889. Aujourd'hui, en face de l'École militaire, où, devant une ligne de quartiers de cavalerie, l'élite de nos jeunes officiers se prépare aux fonctions de l'état-major, par l'étude approfondie des moyens les plus efficaces que l'homme puisse employer pour détruire ses semblables, se dresse le Palais des Machines. Une rangée de hautes cheminées le précède, par où s'échappe dans les airs la fumée noire du charbon que réclame chaque jour l'entretien de plusieurs milliers de chevaux-vapeur. Il y a cent ans, nos pères, habitués aux métaphores mythologiques, auraient dit peut-être : « C'est Vulcain qui prend sa revanche de Mars. » Mais le contraste est d'une portée encore plus haute. Ce n'est pas seulement aux rudes produits de la métallurgie et aux pesantes machines des ateliers que les exercices militaires ont fait place. Au delà se déroule toute la série des multiples applications de l'industrie, depuis le matériel des usines métalliques jusqu'aux plus délicates productions de la céramique et de l'orfèvrerie. Et tout cela vient aboutir au palais des Arts libéraux et à celui des Beaux-Arts, comme pour marquer que le progrès de la civilisation matérielle n'est enviable que s'il facilite aux peuples l'acquisition d'un plus haut degré de culture intellectuelle et artistique.

Ce n'est pas tout. De même qu'en 1867 l'Exposition du Champ de Mars n'avait pas été absolument sans influence sur le maintien de la paix, compromise alors par les changements qui venaient de s'accomplir dans le vieil équilibre européen; de même qu'en 1878 le renouvellement de cette fête pacifique avait ôté du moins tout prétexte à ceux qui méditaient de se ruer sur la France, coupable de s'être trop promptement relevée d'un désastre sans précédent; ainsi, et mieux encore, au milieu d'incidents sans cesse renaissants, dont chacun semblait devoir mettre le feu aux poudres, la préparation de l'Exposition de 1889 a clairement attesté, devant le monde, que la France voulait la paix. C'est un bienfait qu'il serait injuste d'oublier, quelque répugnance que puissent inspirer plusieurs des souvenirs historiques auxquels on s'est plu, de certains côtés, à rattacher la date de cette solennité, laquelle, en somme, succède, à onze ans d'intervalle, à celle de 1878, comme celle-ci avait été, onze ans auparavant, précédée par l'Exposition de 1867. Les chefs de notre vaillante armée ont donc bien fait de céder encore la jouissance de leur domaine à ceux qui se proposaient d'y passer la grande revue des travailleurs de la paix. A aucun point de vue, ce service n'aura été perdu. Non seulement des catastrophes imminentes ont pu être évitées, qui auraient entraîné en Europe une lamentable effusion de sang; mais, à la faveur de ce retard, les prodiges de labeur accomplis, dans les arsenaux comme dans les régiments, ont mis les moyens de défense du pays sur un tel pied, que même nos ennemis les plus acharnés et les mieux préparés se sentent contraints d'y regarder à deux fois, avant de tenter une expérience à tout le moins dangereuse. Sachons donc, en dehors de toute préoccupation de parti, saluer comme il convient cette pacifique manifestation du Champ de Mars, où la vitalité de la nation, ses heureuses facultés artistiques, son aptitude à suppléer, par les qualités de certains hommes d'élite, à l'insuffisance ou à l'incohérence des gouvernants, viennent de s'affirmer avec tant d'éclat. En vérité, le moment serait mal choisi pour se tenir à l'écart, quand de tous côtés les étrangers affluent, pour rendre au génie français un hommage spontané; quand, par une bizarre contradiction du sort, il est donné à nos hôtes de rencontrer chez nous une sécurité, une facilité de vie, une aménité de rapports, une paix sociale, dont ils chercheraient en vain l'équivalent chez ceux qui, dans l'enivrement de leur puissance, se sont rendus coupables, à l'égard de la France, des plus blessantes insinuations; quand enfin la nature elle-même se met de la partie, nous accordant, après vingt années constamment marquées par quelque désordre des saisons, un printemps régulier, une végétation superbe, un

ciel lumineux et chaud, en un mot, tout ce qu'on pouvait souhaiter de mieux pour faire valoir les merveilles que l'art et l'industrie viennent d'enfanter à Paris.

Chacune des expositions qui se sont succédé au Champ de Mars s'est distinguée par un caractère spécial, et le cadre, en apparence si uniforme, des exhibitions internationales n'a cessé d'y revêtir de nouveaux aspects. En 1867, on admirait surtout la disposition, à la fois rayonnante et concentrique, imaginée par le génie organisateur de Le Play, et qui permettait si bien, soit d'apprécier l'ensemble des produits d'une nation, depuis les machines jusqu'aux beaux-arts, soit de poursuivre, à travers tous les pays du monde, la comparaison systématique des travaux d'une même industrie. Jamais l'ordre et la méthode, ces deux qualités essentiellement françaises, n'avaient brillé d'un plus vif éclat, et beaucoup pensaient qu'après un tel succès, l'ère des expositions universelles devrait être fermée, faute de pouvoir faire mieux. Il est vrai que, si cette ordonnance facilitait merveilleusement les recherches des hommes d'étude, si même elle flattait, chez tout le monde, le goût qu'on éprouve naturellement pour les choses bien classées, l'art et le plaisir des yeux étaient loin d'y trouver leur compte. Malgré ses proportions grandioses, la galerie des Machines produisait, par la constante courbure de son axe, un effet qui n'avait rien d'architectural; et l'œil était encore moins satisfait par l'aspect extérieur de cette immense rotonde de fer et de verre, dont quelques oriflammes, plantées sur des apparences de clochetons, venaient seules rompre la monotonie.

En 1878, l'état politique général et, notamment, l'abstention de l'Allemagne, qui consentit, seulement en dernière heure, à se faire représenter par quelques œuvres de peinture, aurait suffi pour rendre illusoire la reproduction pure et simple du plan de Le Play. On se rabattit sur l'effet extérieur, et tandis qu'on édifiait, en bordure sur la Seine, un immense vestibule qui, malgré quelques défauts, ne laissait pas que de produire une impression satisfaisante, les architectes prenaient possession du Trocadéro. Certes, ce qu'ils ont fait à cette occasion n'est pas de nature à rendre jalouses, dans l'autre monde, les grandes ombres des Perrault, des Mansart, des Gabriel. Du moins doit-on reconnaître qu'ils ont installé, en face du Champ de Mars, un décor assez agréable, surtout le soir, quand des cordons de lumières s'étagent le long des cascades et lors des grandes fêtes, quand les tours et les colonnades servent de prétextes à de riches illuminations. D'ailleurs, comment ne serait-on pas indulgent pour le Trocadéro, quand on sait qu'il abrite aujourd'hui, d'un côté, l'intéressant

musée ethnographique du D^r Hamy, de l'autre, au rez-de-chaussée, l'admirable collection de plâtres où sont si bien reproduits, en grandeur naturelle, les plus beaux spécimens de l'architecture religieuse ou civile depuis le moyen âge?

Tels étaient les précédents, quand l'Exposition de 1889 fut résolue. Tout le monde sait dans quelles conditions difficiles a débuté l'entreprise. Hostilité manifeste des puissances européennes, indifférence d'une grande partie de la nation, éloignement systématique d'un bon nombre de Français, justement blessés de la signification, exclusivement révolutionnaire, qu'un gouvernement de sectaires malavisés s'obstinait à donner à l'œuvre; rien ne manquait, semble-t-il, de ce qui devait fatalement conduire à un échec. Heureusement il y a, pour certaines tâches, des hommes dont le concours s'impose et qui les font réussir malgré tout. Les Expositions antérieures en avaient mis deux surtout en relief; deux hommes de qui tous les partis, sans distinction, n'eussent pas manqué de rechercher la collaboration en pareille occurrence. Nous voulons parler de MM. Alphand et Georges Berger. Depuis plus de trente ans que le directeur des travaux de Paris est à l'œuvre dans la capitale, il a suffisamment fait ses preuves pour que ce soit chose superflue de louer son infatigable activité, son goût artistique, ses talents d'ingénieur, ses facultés diplomatiques, son art à choisir et à encourager ceux qui le secondent, sans parler d'une probité au-dessus de tout soupçon. Quant à M. Berger, associé à l'œuvre de Le Play en 1867, chef de la section française en 1878, organisateur, en 1881, de cette Exposition d'électricité, qui obtint un si légitime succès, nul ne pouvait, mieux que lui, soit combiner, avec le service de la construction, l'heureuse appropriation des locaux, soit stimuler le zèle des commissions, soit amener les exposants à remplir le cadre qui leur était préparé. Et de fait, c'est en grande partie à lui, c'est à l'influence personnelle qu'il avait su conquérir sur les étrangers lors des précédentes expositions, c'est aux relations qu'il s'était partout créées, grâce à un caractère à la fois plein d'entrain et de droiture, que le pays doit d'avoir vu réussir avec éclat, par la participation des industriels et des artistes, nationaux ou étrangers, une entreprise dont, jusqu'à la dernière heure, on a pu s'obstiner à mettre en doute, non seulement le succès, mais encore la simple réalisation!

Combien pourtant la tâche était difficile! En dehors de l'appui financier, donné avec l'argent de tous les contribuables, qu'elle était maigre, la part des pouvoirs publics dans la préparation de l'œuvre! Du côté du gouvernement et des Chambres, un manque absolu d'unité d'action, des crises ministérielles incessantes; du

côté de la Ville de Paris, une sorte de parti-pris de ne rien faire d'utile. Absorbé par sa rage de laïcisation des écoles et des hôpitaux, le Conseil municipal avait réussi à ajourner indéfiniment l'exécution de tous les travaux qui auraient pu prêter un nouveau charme au séjour de Paris. Les ruines de la Cour des comptes étaient toujours là, plus hideuses que jamais, envahies par une végétation sauvage; à peine si, depuis quelques semaines, un semblant de jardin commençait à se dessiner sur l'emplacement des Tuileries. Ni le boulevard d'Enfer ni le boulevard Haussmann n'étaient achevés. Rien n'avait été entrepris pour effacer les traces de la catastrophe de l'Opéra-Comique. Pas un mètre cube d'eau de source n'était venu se joindre à ce que Belgrand avait autrefois amené dans les réservoirs de Ménilmontant et de Montsouris. Le seul progrès accompli depuis 1878 était l'introduction du pavage en bois; encore l'usage en était-il restreint à un petit nombre de boulevards, alors qu'en moins de dix ans, la ville de Londres avait réussi à assurer cet avantage à presque tous ses quartiers. En état d'hostilité irréconciliable avec la Compagnie du gaz comme avec celle des omnibus, le Conseil s'était enlevé le droit de réclamer de ces deux services des efforts exceptionnels. Enfin, pour comble, la question du métropolitain demeurait toujours à l'étude et Paris se trouvait ainsi, sous le rapport des moyens de communication, en arrière de toutes les capitales de l'Europe. Tout cela, parce que, depuis dix ans, les élus de la Ville-Lumière avaient cru devoir consacrer toute leur énergie, comme aussi toutes les ressources du budget, à chasser Dieu des écoles et à installer dans les hôpitaux le coûteux appareil des infirmières laïques.

N'était-ce pas, dans de telles conditions, une véritable gageure que d'ouvrir l'Exposition de 1889? Pourtant cette gageure a été tenue, et le succès a été immédiat, éclatant. Une fois de plus, on a pu voir combien le peuple français valait mieux, et que ceux qui le mènent, et que la réputation qu'il se laisse trop souvent faire. Honneur donc aux hommes qui ont su procurer à la France un triomphe aussi peu attendu! Que ce triomphe coûte cher, c'est possible; que la liquidation finale en puisse être délicate à divers points de vue, nous ne le contestons pas. Toujours est-il que, pour le pays, c'est une victoire qui, de plus, a eu cet inappréciable avantage de reléguer du coup, au dernier plan, les questions politiques les plus irritantes. Elles étaient donc bien méritées, à nos yeux, ces hautes et rares distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur, que la journée du 6 mai a vu conférer à MM. Alphand et Berger, ainsi qu'aux ingénieurs et architectes qui les avaient si brillamment secondés. Leurs noms, joints à celui de M. Eiffel, qui

porte si haut et si loin la renommée de l'industrie française, méritent d'être prononcés avec quelque gratitude par tous ceux chez qui vibre encore la fibre patriotique et dont le cœur, trop souvent attristé par de douloureuses défaillances, a pu battre dans un sentiment de légitime orgueil, en voyant enfin la France faire de nouveau, devant le monde, une figure conforme aux dons naturels que la Providence lui a prodigués.

Si le cadre au milieu duquel se déroule l'Exposition de 1889 est magnifique dans toutes ses parties, deux d'entre elles, par leurs dimensions grandioses et par la hardiesse qui a présidé à leur conception comme à leur exécution, sont surtout destinées à demeurer devant l'histoire comme la vraie caractéristique de cet épisode national : il s'agit de la tour de 300 mètres, si justement appelée par tout le monde la tour Eiffel, et du palais des Machines.

Ce sont deux chefs-d'œuvre de l'art des constructions métalliques, de cet art dont on peut dire que son éclosion remonte à 1779, date de l'établissement du pont en fonte de Coalbrookdale, et qui a reçu, en 1788, sa première consécration officielle, le jour où la Société des Arts d'Angleterre décernait une médaille d'or à l'auteur de ce travail véritablement nouveau. Comme, d'ailleurs, c'est en 1790 que l'architecte Louis terminait à Paris la charpente en fer forgé du Théâtre français, il est vraiment permis de dire que le *Centenaire des constructions en métal* coïncide presque exactement avec celui de la révolution française, auquel on aurait pu le substituer avec avantage si, au lieu d'obéir à des préoccupations de parti, on s'était sérieusement proposé de réunir tous les esprits dans une commune pensée d'apaisement.

On ne s'étonnera donc pas qu'ayant assumé la tâche d'offrir aux lecteurs du *Correspondant*, à propos de l'Exposition, quelques aperçus généraux sur les principales branches de l'industrie, nous donnions la place d'honneur à l'art des constructions métalliques, si brillamment représenté au Champ de Mars. Une revue sommaire des étapes parcourues depuis cent ans par cet art essentiellement moderne n'offre pas seulement par elle-même un puissant intérêt ; elle cadre bien avec le caractère spécial de l'Exposition, où la tendance historique et didactique s'affirme dans les curieuses séries d'objets, de modèles et de dessins qu'abrite, sous le nom d'Histoire du travail, le palais des Arts libéraux. Comme il eût été imprudent de compter sur un grand nombre d'exposants étrangers ; comme, au surplus, il ne restait pas beaucoup d'instruction à attendre d'une comparaison, par nationalité, entre les diverses spécialités industrielles, comparaison tant de fois faite, depuis quarante ans,

à Londres, à Paris, à Vienne, à Anvers, à Philadelphie, à Melbourne, à Barcelone, etc., on a pensé, non sans justesse, qu'il y aurait profit à mettre sous les yeux des visiteurs une sorte de revue rétrospective du développement de chaque branche du travail humain. Par là cette Exposition, où quelques-uns affectent de ne voir qu'un immense champ de foire, dans lequel tout aurait été conçu uniquement pour le plaisir des yeux, offre en réalité, pour les esprits avides de savoir, une ample moisson d'enseignements. Ce ne sera donc pas s'écarter de la pensée qui en a dirigé l'organisation que d'essayer de suivre, à travers les cent dernières années, les progrès successifs de la grande industrie, en commençant par ceux de l'architecture métallique, art complètement ignoré à la veille de 1789, et dont les productions actuelles, figurées au Champ de Mars par deux de leurs types les plus gigantesques, dépassent tout ce que l'imagination la plus hardie eût osé concevoir.

On peut dire qu'il y a cent ans, le bois et la pierre étaient les seuls matériaux employés d'une manière courante dans les constructions. Ce n'est pas que les avantages propres des métaux fussent aucunement méconnus. On savait déjà que le fer présentait, à surface égale, une résistance dix fois plus grande que celle du bois et vingt fois supérieure à celle de la pierre. Sans doute les ouvrages en pierre pouvaient passer pour indestructibles, tandis que le fer, s'il a sur le bois l'avantage de l'incombustibilité, ne peut prétendre, quand il n'est pas soustrait à la rouille, qu'à une durée limitée. Mais une construction n'a pas seulement à supporter l'effet des intempéries; il lui faut aussi résister à des vibrations, à des chocs, quelquefois à des secousses violentes. Or, à ce point de vue, le fer présente une incomparable supériorité, grâce à ce qu'on appelle son *élasticité*, c'est-à-dire la faculté qu'il a de subir une déformation momentanée, après laquelle, pourvu que la limite de résistance n'ait pas été dépassée, il revient à ses conditions premières. Au contraire, une maçonnerie exposée à de tels efforts, ainsi qu'aux alternatives de la chaleur et de la gelée, voit ses pierres se disjoindre et ses mortiers se fendre. Le résultat est surtout sensible sur les grandes voûtes, qui se lézardent et sont alors menacées d'une destruction prochaine, si on ne rétablit pas la cohésion entre les voussoirs, en les reliant par un corps élastique.

Voilà pourquoi toutes les coupes, notamment celle de Saint-Pierre de Rome, celle du Panthéon, celle de Saint-Paul de Londres, ont dû à la longue être armées de cercles en fer. La première était maçonnée avec un excellent mortier de pouzzolane, qui d'abord avait paru donner aux pierres une consistance parfaite; mais la

chute répétée de la foudre et quelques secousses de tremblements de terre suffirent pour faire naître des lézardes, dont le fer seul put conjurer l'effet. Quant aux murs verticaux, quoique moins menacés, ils devaient aussi résister, soit à la poussée au vide, produite par les voûtes, soit à divers effets de renversement. Aussi jugeait-on prudent de les armer à l'aide de barres et de crampons, établissant une solidarité complète entre les parties les plus exposées à se séparer.

C'est de cette façon que le métal a été employé, concurremment avec la pierre, dans beaucoup de constructions anciennes. A l'origine, ce rôle était surtout rempli par le bronze, que l'homme a appris à connaître et à manier bien avant que l'usage du fer eût pu se répandre. D'après M. Ch. Normand, on a constaté l'emploi de colonnes de bronze et même de fer dans beaucoup de monuments assyriens et judaïques. Le portique du Panthéon de Rome possédait encore, au dix-septième siècle, une charpente en bronze, qu'Urban VIII fit enlever pour en composer les colonnes du baldaquin de Saint-Pierre. Chez les Romains, on savait édifier des plafonds par une combinaison de solives de bronze et de poteries, usage qui, de nos jours, reprend, avec les poutrelles en fer, une grande extension.

Au dix-huitième siècle, l'emploi du fer à titre accessoire, dans les édifices en pierre, devait jouer déjà un très grand rôle, si l'on en peut juger par une anecdote, que nous avons entendu conter à propos de l'église Saint-Sulpice. Ce monument, dont la construction, commencée sous Louis XIV, n'a été achevée qu'en 1749, avait donné lieu, de la part du prince de Conti, à d'importants sacrifices d'argent. Fatigué de les répéter, le prince avait résolu de répondre par un refus à de nouvelles obsessions du curé, quand celui-ci le supplia de consentir du moins, comme dernière libéralité, au paiement des *serrures* de l'église. Le grand seigneur finit par se laisser faire et signa l'engagement désiré. Malheureusement pour lui, selon l'écriture du temps, l's du mot serrures se formait comme s'écrivait encore aujourd'hui la lettre *f*. Il n'y manquait qu'une petite barre en travers. Le malin ecclésiastique, dit-on, demanda au prince, tout négligemment, la permission de rectifier une lettre mal écrite et, le consentement ayant été donné sans défiance, le prince de Conti se serait trouvé comptable de toutes les *ferrures* de l'église, c'est-à-dire d'une somme d'un bon million.

Si l'authenticité de l'anecdote est contestable, ce qui ne l'est pas, du moins, c'est l'importance de la quantité de fer qui pouvait alors entrer dans un édifice, où la complication et la grandeur des voûtes mettaient l'architecte dans la nécessité de multiplier les précautions. Toutefois cette quantité résultait du grand nombre

des barres de fer employées, et aucune d'elles n'avait de dimensions considérables. On ne pouvait alors obtenir le fer en barres que par la forge, ce qui limitait singulièrement sa longueur. C'est pourquoi il est permis de dire que, durant cette première période, qui s'est prolongée jusqu'à l'aurore du siècle actuel, l'usage du fer dans les constructions appartient exclusivement à l'histoire de la serrurerie. Pour qu'il en soit autrement, il faudra qu'une révolution s'accomplisse dans les procédés de fabrication du métal. Ainsi ce n'est ni l'ignorance, ni la négligence, ni l'oubli qui ont paralysé l'essor des constructions métalliques; c'est simplement l'absence de tout moyen de production, qui permit d'obtenir le fer en grandes quantités à la fois et à un prix suffisamment bas. On ne sera donc pas étonné de voir l'enfantement du premier ouvrage métallique de quelque importance si bien lié à un progrès nouveau de la métallurgie, que c'est le maître de forges même par qui ce progrès aura été réalisé qui concevra et mettra à exécution l'idée de la construction nouvelle. Mais, pour l'intelligence de cette relation, il est indispensable de rappeler quelques notions préliminaires.

On sait que la nature ne nous offre pas le fer à l'état natif. Il n'y a d'exception que pour les météorites, où se trouvent des grenailles, parfois des masses de fer allié au nickel; pour les gros blocs de fer découverts à Ovifak, au Groenland, par Nordenskjöld (et aujourd'hui conservés au musée de Copenhague); enfin pour quelques grains de fer nickelé, tout récemment trouvés dans une roche éruptive de la Nouvelle-Zélande. L'état naturel du fer est celui de *minerai*, où le métal est combiné d'ordinaire avec l'oxygène, parfois avec l'acide carbonique. Tantôt l'oxyde de fer est hydraté (et sa composition est alors celle de la rouille); tantôt il est exempt d'eau et possède une couleur d'un rouge-sang, qui lui a fait donner le nom d'*hématite*. Quelquefois enfin l'oxyde est noir et attirable à l'aimant; c'est le minerai dit *magnétique*.

Pour obtenir le fer à l'état métallique, il faut *réduire* le minerai, c'est-à-dire lui enlever son oxygène, ce qu'on fait en le chauffant au milieu du charbon, avec intervention d'un courant d'air forcé. L'art de cette réduction a été connu de très bonne heure, et quelques peuplades de l'Afrique le pratiquent encore sous sa forme la plus primitive. Pendant longtemps, en Europe, le traitement des minerais s'est fait dans des appareils appelés bas-foyers, d'où l'on extrayait directement de petites masses d'un fer malléable ou *fer doux*, qu'on façonnait ensuite au marteau, sur une enclume, pendant qu'il était encore très chaud.

Certaines variétés de fer possèdent la propriété d'acquérir, par

une immersion à chaud dans l'eau ou dans l'huile, qu'on appelle la *trempe*, des propriétés nouvelles. Le métal trempé est plus dur, plus élastique, moins malléable et plus cassant à froid; il est alors très propre à la fabrication des armes et des outils tranchants. C'est de l'*acier*. On peut aussi transformer en acier le fer doux, en le chauffant au milieu du charbon en poussière. Enfin l'acier peut être fondu dans des creusets et ensuite coulé dans des moules.

Vers le seizième siècle, la fabrication du fer est entrée dans une voie nouvelle par suite de l'invention des *hauts-fourneaux*, appareils où l'on opère en grandes masses, non seulement la réduction du minerai, mais sa fusion, à la condition d'y ajouter un fondant calcaire, appelé *castine*, qui doit s'emparer des impuretés constituant la gangue et les entraîner à l'état de *laitiers* vitreux. Seulement, ce n'est plus du fer qu'on obtient; c'est de la *fonte*, combinaison de fer et de carbone, dépourvue de malléabilité comme d'élasticité, mais se prêtant mieux que le fer à la compression et susceptible de recevoir, par le moulage, toutes les formes possibles. Des opérations spéciales permettent, une fois la fonte obtenue, de la convertir soit en fer doux, soit en acier. De nos jours, on fabrique une sorte de produit intermédiaire qui, possédant la dureté de l'acier et sa résistance, n'est cependant pas susceptible de se modifier par la trempe. C'est le *fer fondu* (souvent aussi désigné, mais à tort, sous le nom d'acier), très employé pour la fabrication des rails de chemins de fer, qui ont besoin, tout en conservant leur flexibilité, de ne pas s'écraser sous le passage des trains. Ajoutons que, depuis la fin du dix-huitième siècle, la transformation de la fonte en fer se fait dans des fours à réverbère, appelés fours de *puddlage*, où la matière en fusion, étalée sur une large sole, subit un brassage énergique en présence d'un courant d'air, mêlé à la flamme d'un feu de houille. Les masses pâteuses de fer, obtenues par ce brassage, et dégagées des scories qui les entourent, sont soumises, encore brûlantes, à l'action de marteaux-pilons, qui leur donnent de la cohésion en soudant les diverses parties les unes aux autres, pendant que la violence du choc expulse au dehors les dernières impuretés. Il ne reste plus qu'à réchauffer les masses martelées pour les transformer, soit en barres ou en feuilles de tôle par laminage entre deux cylindres de fonte dure, soit en fils de fer, par étirement à travers les trous d'une plaque métallique dite filière.

Ces notions préalables une fois rappelées, transportons-nous en esprit au centre de l'industrielle Angleterre, juste au début du dix-huitième siècle. Les hauts-fourneaux sont encore bien modestes; ils ne travaillent qu'au charbon de bois et produisent au plus

5 tonnes (5000 kilogrammes) de fonte par semaine ¹. Cependant le pays est prédestiné à devenir, en Europe, la terre classique de la métallurgie du fer. Le minerai y abonde; les forêts sont encore bien pourvues de taillis et le charbon de terre ou « charbon marin », c'est-à-dire la houille, qui affleure en de nombreux points de la contrée, promet d'amples ressources à celui qui découvrira le moyen de substituer, dans les hauts-fourneaux, le combustible minéral au charbon de bois. Le Shropshire est alors une des régions de la Grande-Bretagne où s'exerce particulièrement l'activité des maîtres de forges. Là serpente la rivière de la Severn, où vient se jeter, à quelques lieues en amont de Shrewsbury, un petit cours d'eau qui tombe en cascades au milieu d'un pays accidenté, couvert de bois, riche en minerais et en castine, recélant de la houille dans les profondeurs de son sol. L'usine de Coalbrookdale, qui a été établie pour profiter de toutes ces ressources naturelles, notamment de la force motrice des chutes d'eau, vient de devenir, en 1709, la propriété d'Abraham Darby. Ce dernier, qui exploitait depuis trois ans l'usine à cuivre de Bristol, a réussi tout récemment, grâce à l'habileté d'un de ses apprentis, John Thomas, à couler la fonte de fer dans des moules en sable, jusqu'alors uniquement appliqués au moulage du laiton. Dès lors sa fortune est assurée et le procédé est jugé de telle importance que, plus de cent ans après, l'atelier de moulage de Coalbrookdale continuera d'être soigneusement verrouillé, pour qu'aucun étranger ne surprenne le secret si laborieusement conquis. Darby meurt en 1717, laissant un fils, comme lui nommé Abraham, qui, en 1730, reprend la direction de l'usine et applique tous ses efforts au remplacement du charbon végétal par la houille. Après bien des tentatives infructueuses, l'idée lui vient, en 1735, au lieu d'employer la houille crue, de la carboniser préalablement en meules, suivant le procédé partout usité pour la fabrication du charbon de bois. Il obtient ainsi du *coke* et, de ce jour, le problème est résolu. Grâce à ce combustible, à la fois consistant et poreux, doué d'une grande puissance calorifique et dépourvu de matières volatiles, dont le départ donnerait une inutile fumée, la réduction du minerai s'accomplit plus facilement, la production des hauts-fourneaux passe de cinq à vingt-cinq tonnes par semaine (en attendant que l'emploi de l'air chaud dans les souffleries permette, en 1828, de quadrupler encore ce chiffre). Aussi, quand, après la mort de Darby, son fils (qui porte également le prénom d'Abraham) prendra en 1768 la

¹ Aujourd'hui, nombre de hauts-fourneaux arrivent à 80 et même à 100 tonnes par vingt-quatre heures.

direction de l'usine, bien qu'il n'ait encore que dix-huit ans, il y fera merveille. La difficulté de couler de grosses pièces ne pouvant plus l'arrêter, le moment est venu pour lui de montrer ce que peut faire le métal, et c'est ainsi qu'il conçoit le projet de jeter, sur la Severn, un pont en fonte d'une seule arche, de 30 mètres de portée. C'est ce pont, exécuté en 1779 avec la collaboration de Wilkinson, qui, neuf ans plus tard, devait valoir à son auteur la distinction que nous avons rappelée plus haut.

Chose curieuse! juste dans cette même année 1779, le célèbre chimiste français Guyton de Morveau était appelé à donner son avis sur deux projets de ponts en fonte, soumis à son examen. Le plus sérieux, émané d'un M. de Maupetit (d'autres écrivent Montpetit), consistait à assembler, en un seul arc surbaissé, de 200 à 250 pieds de portée, plusieurs lames de fer fondu, c'est-à-dire de fonte, formant comme autant de voussours. Morveau, dans son rapport (dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'École des ponts et chaussées), écrit les lignes suivantes : « Le fer étant la plus solide de toutes les matières de construction, j'ai souvent pensé que l'on pouvait en appliquer l'usage à différents objets et particulièrement à l'établissement des voûtes sur les grandes rivières. » Mais il critique l'emploi de la fonte, à laquelle il préfère de beaucoup le fer forgé; à quoi l'auteur du projet réplique en faisant valoir l'avantage que présente son système de claveaux en fonte évidée, et qu'il propose du reste d'armer, à l'intrados comme à l'extrados, avec des lames en fer doux. M. de Maupetit a d'ailleurs connaissance de la construction qui s'exécute au même moment en Angleterre et l'invoque pour sa justification. Appelée, de son côté, à se prononcer sur la question, l'Académie des sciences en confiait l'examen à une commission, dans laquelle figurait Perronet, le célèbre constructeur de tant de beaux ponts en pierre, dont notre génération admire encore la hardiesse et la légèreté. Naturellement, ces souvenirs influent sur l'opinion des commissaires, qui estiment qu'un pont de trop grande portée coûterait autant et serait beaucoup moins solide en fer qu'en pierre ¹.

Enfin, en 1789, un sieur Racle ayant proposé d'établir, à Pont-de-Vaux en Bresse, un pont formé de voussours en fonte, l'assemblée des ponts et chaussées, sans rejeter l'idée, pour la réalisation de laquelle elle admettait que les forges de Montcenis pourraient

¹ C'est encore à la bibliothèque des Ponts et chaussées que se trouve, en manuscrit, cet intéressant document. Il en est de même de celui que nous citons après.

bien offrir quelques facilités spéciales, indiquait cependant sa préférence pour un ouvrage en charpente.

L'usine de Montcenis, dont il est ici question, c'est la fonderie du Creusot. Ainsi cet établissement, qui a tant fait, dans la seconde moitié de ce siècle, pour la gloire de l'industrie française, était considéré, dès 1789, comme un élément important de notre outillage national.

Il nous a paru intéressant de rappeler ces souvenirs, qui ne laissent place à aucun doute sur la question de priorité en matière de constructions métalliques. Cette priorité appartient sans conteste aux Anglais. Cela devait être, du reste, en raison du rôle prépondérant que la métallurgie était forcément appelée à jouer dans la question. On peut dire que la nature l'avait voulu, en dotant l'Angleterre de richesses minérales, qui nous ont été mesurées avec beaucoup plus de parcimonie. Et il faut ajouter que le pont de Coalbrookdale, construit au voisinage immédiat de l'usine, avait encore l'avantage de ne nécessiter aucun transport de matériaux lourds à grande distance, ce qui facilitait grandement son exécution, à une époque où l'état des communications se prêtait mal au déplacement de pièces d'un grand poids.

Mais si le nom d'Abraham Derby mérite certainement d'être prononcé avant tout autre dans l'histoire des constructions en métal, il s'en faut que le pont sur la Severn ait réalisé du premier coup la meilleure des solutions. L'arche presque circulaire de ce pont était faite de barres en fonte courbes. Il y en avait trois systèmes concentriques, l'un formant l'intrados ou intérieur de la voûte, un autre l'extrados, tandis que le troisième partageait en deux l'intervalle. L'écartement des arcs était maintenu, de distance en distance, par des entretoises en fonte, boulonnées sur chacun d'eux. Ainsi, dans les barres courbes, la fonte travaillait en grande partie par *flexion*, c'est-à-dire dans des conditions très défavorables pour ce genre de matière. Ce qui convient essentiellement à la fonte, c'est le travail par *compression*; car sa résistance à l'écrasement est double de celle du fer et décuple de celle du granite. Aussi, tandis qu'en 1803 on répétait, au pont des Arts à Paris, la même faute qu'à Coalbrookdale (mais avec moins d'inconvénients, puisqu'il s'agissait d'une simple passerelle), les ingénieurs anglais adoptaient, dès 1796, pour le pont de Sunderland, sur la Wear, une solution beaucoup plus rationnelle. Les fermes du pont conservant la forme d'arcs, chacune d'elles était composée de plusieurs châssis en fonte évidée, se juxtaposant exactement comme les voussoirs d'une arche en pierre. C'était donc une vraie voûte de fonte, où le métal travaillait par compression. Dix ans plus

tard, en 1806, Lamandé adoptait le même type pour le pont d'Austerlitz (reconstruit depuis lors en pierre), avec des arches de 32^m,50 d'ouverture.

Cependant la forme et l'assemblage des châssis étaient loin d'être satisfaisants. Chaque voussoir avait été relié aux voussoirs voisins par des entretoises en fonte, et les boulons par lesquels s'opérait cette jonction éprouvaient une fatigue extrême. Ce fut donc un notable progrès quand, en 1818, Rennie, chargé de construire le pont de Southwark à Londres, avec l'énorme portée de 73 mètres, imagina de donner aux arcs la forme de poutres courbes, posées de champ et ayant la section d'un double T. Chaque arc était composé de treize voussoirs, appuyés les uns sur les autres par de larges patins.

Ce modèle a prévalu définitivement pour les ponts en fonte. On s'en est inspiré notamment, à Paris, en 1859, pour la construction du pont de Solférino, où les arches ont 40 mètres d'ouverture, et pour celle du pont Saint-Louis, où une portée de 64 mètres est franchie par une arche unique, dont chaque ferme se décompose en onze voussoirs. Un seul pont s'écarte de ce type; c'est celui du Carrousel (ou des Saints-Pères), construit en 1833 par Polonceau. Les arcs, de près de 48 mètres d'ouverture, sont composés, non plus de plaques posées de champ, mais de véritables tubes creux en fonte, à section elliptique. En outre, dans le but d'épargner au métal les efforts obliques de tension, Polonceau crut bien faire de rendre les arches indépendantes les unes des autres. De là vient que chacune d'elles, jouissant de toute son élasticité propre, vibre, comme chacun sait, au passage de la moindre charge. Bien que, depuis cinquante-six ans, ce pont ait parfaitement résisté, on n'hésite pas aujourd'hui à préférer le système contraire, celui qui consiste à rendre les arches solidaires entre elles, de manière à répartir les efforts sur toute la masse de l'ouvrage, en rendant ainsi la trépidation insensible.

Il n'y avait pas de motifs pour que les essais de voûtes en fonte fussent limités aux seuls ponts. Au contraire, l'idée devait naturellement venir d'appliquer le même procédé à la construction des dômes et des coupoles. C'est ce qu'on fit en 1809 pour la halle aux blés de Paris. Le projet fut dressé par un architecte appelé Belanger. Il comportait cinquante et une fermes, dont chacune était divisée en quatre parties ou voussoirs, le diamètre intérieur de l'espace à couvrir étant de 36 mètres. Le rapport rédigé à cette occasion par F. Brunet, auteur des calculs préliminaires, fait bien connaître les raisons [qui avaient déterminé le choix de la fonte. Il y est dit en propres termes : « S. Ex. Mgr Cretet, comte de Champ-

mol, ministre de l'intérieur, a ordonné que la coupole qui doit couvrir la halle aux grains fût en fer fondu, autant pour éviter l'incendie qui a détruit l'ancienne couverture que *pour favoriser une fabrication beaucoup plus économique que les ouvrages en fer forgé.* » On devine que cette déclaration finale fait allusion aux combles en fer que l'architecte Louis avait établis, vingt ans auparavant, au Théâtre-Français. Le mémoire de Brunet se termine comme il suit : « MM. Chardon, Chagot et Cie, administrateurs du superbe établissement du Creusot situé à Montcenis, département de Saône-et-Loire, sont chargés de la fonte des fers qui composeront cette coupole. Le choix des fontes, la précaution de les employer en seconde fusion, et les talents connus des administrateurs, donnent la certitude d'une parfaite exécution. »

Dans la détermination arbitraire des dimensions des diverses parties, Belanger paraît avoir été guidé par son expérience des coupoles en maçonnerie; il a du reste mis un soin extrême à assurer les contacts; le serrage des joints est énergique et des feuilles de cuivre y sont partout interposées, qui corrigent les inégalités provenant de la fusion¹. Aussi ce bel ouvrage, renommé pour son élégance et encore parfaitement intact, a-t-il été conservé lors de la reconstruction, opérée en 1888 et 1889, du bâtiment de la halle aux blés.

Pendant que l'art d'employer la fonte se développait comme nous l'avons dit, la difficulté qu'on éprouvait à forger de grosses pièces de fer, jointe au prix très élevé des produits obtenus, mettait longtemps obstacle à l'utilisation de ce métal dans les grandes constructions. En revanche, comme il était facile d'en fabriquer des barres, des chaînes et des fils, on pensa de bonne heure à mettre à profit, dans les ponts suspendus, la précieuse résistance à la traction qui caractérise le fer forgé. A cet égard, c'est d'Amérique que l'exemple est venu. Dès 1796, Finley y construisait un pont de ce genre, dont les chaînes étaient formées par une suite de longs anneaux de fer. En 1815, on inaugurait, pour une passerelle à Philadelphie, l'emploi des câbles constitués par des faisceaux de fils de fer, système bien préférable à celui des barres forgées. C'est cependant à des barres qu'était suspendu le grand pont de 110 mètres, construit en 1820 à Berwick sur Tweed, en Angleterre. Mais, deux ans après, quand il s'agit de traverser le détroit de Menai, qui sépare le pays de Galles de l'île d'Anglesey, à l'aide d'une travée centrale de 177 mètres de portée, on eut soin d'em-

¹ Canovetti, *Génie civil*, août 1888.

ployer des câbles en fil de fer, au nombre de quatre rangées superposées, de cinq câbles chacune.

Le pont de Menai avait été achevé en 1826. Enhardi par ce succès, on osa jeter, en 1834, sur la Sarine, à Fribourg en Suisse, un pont suspendu de 217 mètres; puis, en 1836, sur la Vilaine, à la Roche-Bernard, un pont de 198 mètres, dont le tablier dépassait de 33 mètres le niveau des plus hautes mers. Mais les Américains furent encore plus audacieux. En 1855, ils franchirent le Niagara par un pont suspendu de 250 mètres de portée, disposé pour servir de passage à une voie ferrée et à une voie charretière, placées l'une au-dessus de l'autre. Enfin les perfectionnements apportés à la métallurgie ayant rendu possible la fabrication de fils d'acier dont la résistance à la traction, quintuple de celle du fer ordinaire, peut atteindre 150 kilogrammes par millimètre carré de section, on conçut l'idée grandiose de jeter, au-dessus du bras de mer qui sépare Brooklyn de New-York, un pont suspendu comprenant une travée de près de *cinq cents mètres*, et livrant passage à la fois à deux voies de chemins de fer, une de piétons et deux de voitures. Ce tour de force a été exécuté avec un plein succès en 1887. Les câbles sont en acier et au nombre de quatre. Chacun a *quarante-huit* centimètres de diamètre et se compose de 5296 fils, dont le diamètre moyen est de 3 millimètres. Comme au Niagara, l'ensemble est d'ailleurs rendu à peu près rigide par des dispositions spéciales.

Ainsi l'exemple de l'Amérique est là pour attester que les câbles en fil d'acier peuvent permettre, même à des chemins de fer, de franchir, sans appuis intermédiaires, des espaces de plusieurs centaines de mètres. Toutefois, ces solutions d'une extrême hardiesse sont peu goûtées en Europe, où l'on aime à garantir, d'une façon plus complète, la stabilité des ouvrages d'où dépend la vie des voyageurs. Aussi, sur le continent, a-t-on cherché, aussitôt que les progrès de la métallurgie l'ont permis, à opérer la traversée des rivières à l'aide de poutres ou d'arcs en fer forgé. Cette solution ne se recommandait pas seulement par les qualités propres du métal; elle s'imposait aussi, surtout à partir de la création des chemins de fer, en raison de l'importance des ouvrages que la traversée de certaines vallées eût rendus nécessaires. Quand une construction est telle, que son poids propre l'emporte considérablement sur la charge accidentelle qu'elle est appelée à supporter, pour le service en vue duquel elle a été établie, il y a grand intérêt à réduire ce poids autant qu'il est possible. Avec la pierre, cette réduction est difficile à opérer. Evider les maçonneries d'une voûte

ou d'un viaduc, c'est d'abord imposer au reste des pierres une charge plus élevée; c'est ensuite multiplier ce qu'on appelle les *parements vus* et les *pierres d'appareil*, c'est-à-dire tout ce qui exige une taille particulièrement soignée et par conséquent coûteuse. A cet égard, la supériorité du fer est considérable. En outre, on ne peut assembler les pierres d'une voûte que sur des cintres solidement assis. De là, pour les arches de grande ouverture, la nécessité d'échafaudages énormes, dont le prix peut arriver à dépasser celui de la maçonnerie. Heureux encore quand l'installation de ces échafaudages est possible; car il est des conditions, comme celles d'un fleuve rapide ou d'un bras de mer, qui en interdiraient l'établissement d'une façon absolue. L'assemblage des pièces de fer n'exige pas, à beaucoup près, des préparatifs aussi coûteux, et c'est une raison de plus de donner la préférence au métal.

Toutefois il ne suffit pas de proclamer la supériorité théorique des ouvrages en fer. Il faut encore que la métallurgie soit en mesure de fournir aux constructeurs le genre de pièces dont leurs spéculations ou leurs calculs ont démontré l'excellence. Là encore, et même plus que jamais, l'ingénieur est dans la dépendance du maître de forges. Savoir produire et ensuite affiner à bon marché de grosses masses de fonte; disposer pour le martelage d'outils d'une grande puissance; être en état de donner au fer, par le laminage, toutes les formes possibles; posséder des moyens d'assemblage assez perfectionnés, pour que les pièces composées de fragments ajustés aient la même cohésion que si elles étaient faites d'un seul morceau, telles sont les conditions indispensables à l'exécution d'un grand travail métallique. Or aucune de ces conditions n'était réalisée dans les premières années du dix-neuvième siècle. Il suffit de rappeler que le premier marteau-pilon à vapeur a été construit, vers 1840, par Bourdon, alors directeur de l'usine du Creusot, passée aux mains des Schneider, pour faire comprendre comment, jusqu'à cette date, l'emploi du fer a été forcément restreint à des usages secondaires, tels que la construction des charpentes. Encore ne pouvait-on songer à exécuter les arbalétriers autrement qu'en bois; seulement, on les armait de tirants en fer avec un tendeur en fonte, suivant le type de ferme imaginé par Polonceau et qui, successivement agrandi, a fini par être employé dans toutes les gares de chemins de fer comme dans les halles; fournissant des toitures de plus en plus légères, à mesure qu'on prenait plus de confiance dans la résistance du métal. A l'origine, ces toitures ne comprenaient que du fer forgé en barres. C'était donc encore œuvre de serrurerie. Plus tard on y fera

entrer la *tôle*, jusq'ualors réservée aux chaudières, et ainsi les ateliers de *chaudronnerie* viendront prendre, dans les constructions métalliques, une part prépondérante.

Sur ces entrefaites, l'Europe occidentale commence à se couvrir de chemins de fer. Il en résulte pour l'industrie des conditions nouvelles, qui vont exercer la plus heureuse influence sur le développement de la métallurgie. Etablies, dans l'origine, en vue de circonstances locales, ici pour utiliser une chute d'eau, là pour être à proximité d'un gisement de minerai ou pour profiter du voisinage d'une forêt, qui fournissait le charbon de bois en abondance, les usines vont pouvoir étendre, presque à l'infini, leur rayon d'alimentation et de production. Quel meilleur exemple pourrait-on citer que celui du Creusot qui, après avoir exclusivement exploité les minerais et les combustibles de la lisière du Morvan, était destiné à devenir un jour le principal centre de traitement des minerais extraits à Mokta, en Algérie et à Bilbao, en Espagne, en même temps qu'il ferait venir son coke de grandes distances et qu'il expédierait les produits de son industrie dans tous les pays de l'univers? A la vérité, les chemins de fer eux-mêmes, tant pour la construction de la voie que pour celle du matériel roulant, avaient besoin du concours des usines. Mais leurs exigences étaient plus limitées au début et c'est ainsi que ces deux industries, appuyées l'une sur l'autre et se rendant tour à tour des services bientôt récompensés, ont pu se développer parallèlement à pas de géant.

Naturellement, l'Angleterre devait être la première à bénéficier de ce nouvel état de choses. Aussi est-ce là qu'on voit apparaître, en 1844, l'emploi de la tôle de fer dans la construction des ponts. Le mérite en revient, paraît-il, à Harrison. L'un des plus anciens ponts métalliques d'Angleterre est celui que Robert Stephenson fit construire en 1846, dans les ateliers de Fairbairn, pour le chemin de fer North-Western. Les poutres étaient formées de tubes creux en tôle, à section rectangulaire, reposant sur une semelle en tôle, tandis que la plaque ou plutôt la boîte supérieure était en fonte. On avait cru devoir adopter cette solution parce que, dans une poutre posée sur deux appuis, la flexion fait travailler la base par extension, ce qui convient au fer, tandis que le sommet subit une compression, pour laquelle la fonte semble indiquée. Mais on reconnut bien vite que cette combinaison, admissible pour une construction qui n'est pas exposée à vibrer, ne valait rien pour des ponts sur lesquels doivent rouler des trains, et, dès 1848, Fairbairn se faisait breveter pour des ponts exclusivement construits en tubes plats de tôle, formés de feuilles assemblées et posés

de champ: A cette époque, Stephenson s'occupait, depuis 1844, de combiner un projet de pont, pour la traversée du détroit de Menai par le chemin de fer de Chester à Holyhead. Il avait pensé d'abord à construire des arches en fonte; mais le Parlement s'y refusa, en raison des besoins de la navigation, à laquelle on n'eût laissé que des ouvertures trop étroites. Il songea ensuite à établir un grand tube en tôle, suspendu à des câbles en fer. Le tube, pour offrir moins de prise au vent, devait d'abord être circulaire ou elliptique; mais les expériences exécutées, à la demande de Stephenson, par Fairbairn et Hodgkinson, établirent la supériorité des tubes à section rectangulaire, et dès lors Stephenson arrêta le projet grandiose d'une double poutre tubulaire à parois de tôle pleine, chacune contenant une voie de chemin de fer et reposant sur des piles en maçonnerie, à 30 mètres au-dessus du niveau des hautes mers. Ces piles laissaient à la navigation deux immenses ouvertures, de 140 mètres de largeur, et par surcroît de précaution, des câbles en fer appuyés sur les piles devaient assurer la rigidité de l'ouvrage.

L'exécution de cette conception infiniment hardie se poursuivit dans des conditions tout à fait spéciales, bien caractéristiques du génie anglais. Après des conférences entre ingénieurs, où chacun apportait le tribut de son expérience personnelle, on construisit, au sixième de la grandeur naturelle, un modèle du pont projeté. Ce modèle fut soumis en 1847 à une série d'épreuves, dans des conditions analogues aux charges que devait supporter l'ouvrage définitif. On observa avec soin comment le tube se comportait, en quels points s'exerçaient les plus grands efforts. Ces épreuves coûtèrent plus de 150 000 francs; mais ce ne fut pas de l'argent perdu, car on reconnut que le tube offrait une résistance suffisante pour que l'addition des câbles devînt tout à fait inutile. On procéda donc à la construction des piles, et chacune d'elles fut élevée fort au-dessus du niveau d'établissement de la poutre, dans la pensée que sa partie supérieure servirait d'appui à des câbles, lesquels supporteront un pont provisoire, destiné à l'assemblage des tôles du pont définitif. On évitait de cette manière toute interruption de la navigation par des échafaudages. Mais, entre temps, Stephenson et ses collaborateurs, notamment Edwin Clark, imaginèrent un mode de montage bien autrement ingénieux. Chacune des grandes travées fut construite sur la rive, puis amenée, sur un bateau, entre les piles qu'elle était destinée à relier; ensuite, à l'aide de puissantes presses hydrauliques, cette masse de 2 millions de kilogrammes était hissée jusqu'au niveau qui lui avait été assigné. Le pont reçut le nom de *Britannia*. C'était justice; car l'Angleterre tout

entière avait le droit de revendiquer ce triomphe, pour lequel la nature l'avait vraiment prédestinée.

Commencé le 10 avril 1846, le pont Britannia était livré à la circulation le 5 mars 1850. Dans l'intervalle, du 8 avril 1847 au 2 janvier 1849, avait eu lieu la construction, à Conway, d'un pont tubulaire identique, mais plus petit, formé d'une seule travée de 122 mètres.

Ajoutons que, à l'époque même où se poursuivaient les préparatifs du pont Britannia, c'est-à-dire en 1849, le grand ingénieur Brunel jetait sur la Tamise, à Windsor, un pont de 61 mètres, formé d'une poutre de fer en forme d'arc, c'est-à-dire que la partie supérieure et principale de la poutre étant un arc en tôle, jeté d'une rive à l'autre, la poussée de cet arc sur les piliers était annulée par une corde horizontale également en tôle, formant tablier et reliée à l'arc par des supports verticaux et des croix de Saint-André. Au rebours des ponts ordinaires, où le tablier horizontal *repose* sur un arc, sous la concavité duquel se trouve l'espace réservé à la navigation, ici, l'arc tournait sa convexité au dehors et le tablier s'y trouvait suspendu. Ce fut le type du système connu sous le nom de *bow-strings*. La forme de la poutre y est évidemment rationnelle, puisque le maximum de force est donné au point où se produit le plus grand effort; mais l'aspect de ces poutres arquées est peu agréable, à cause de la contradiction, au moins apparente, qu'implique leur courbure tournée vers le ciel.

La construction du pont Britannia fut un événement en même temps qu'une révélation. Dès 1850, M. Clark fit connaître les expériences auxquels le pont avait été soumis et tous les ingénieurs s'empressèrent, ou de visiter le nouvel ouvrage, ou de s'initier, par la lecture du livre de M. Clark, à cette conquête dont le génie de Stephenson venait d'enrichir leur art. Mais ici commence, dans l'histoire des constructions métalliques, une phase tout à fait particulière. L'Angleterre vient d'accomplir, à la fois, un coup d'essai et un coup d'éclat. A son tour, la France va entrer en scène. L'esprit net et précis de ses ingénieurs, leur aptitude aux choses de la théorie, vont s'exercer sur le champ nouveau qui leur est ouvert et ils y déploieront une telle supériorité que, pendant bien des années, le sceptre des travaux en fer pourra difficilement leur être disputé.

Nous avons dit que le choix des dimensions du pont tubulaire de Menai avait été, de la part de Stephenson et de ses collaborateurs, affaire d'instinct et, en quelque sorte, de divination. Leurs expériences, jointes à ce qu'on savait déjà de la manière d'être des

métaux, n'en fournissaient pas moins des données numériques très précieuses, sur lesquelles il était loisible d'édifier une science nouvelle, la science de la *résistance des matériaux*. Déjà les principes fondamentaux de cette doctrine avaient été esquissés par Navier, dans son cours à l'École des ponts et chaussées, publié en 1833. Clapeyron qui, à la même date, avait donné un beau mémoire sur l'équilibre intérieur des corps solides et qui depuis s'était occupé activement du chemin de fer de Saint-Germain (1835) ainsi que des études et projets relatifs à la ligne du Nord (1837-1845), fut sollicité, vers 1851, de vouloir bien traiter par le calcul la question suivante : « Quelle est la répartition des efforts dans une poutre élastique, reposant sur des appuis inégalement espacés et soumise, en dehors de son poids, à des charges déterminées? » En très peu de temps, il trouva la solution de ce problème (qu'il ne devait publier qu'en 1857 dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences). Ce fut le point de départ d'une série de travaux théoriques, où se distingua particulièrement Belanger, ingénieur des ponts et chaussées et professeur à l'École polytechnique¹. Il est aisé d'en faire en deux mots apprécier l'importance. En effet, dans une poutre qui travaille, il y a nécessairement des déformations, si petites qu'elles soient. Certaines parties sont comprimées, d'autres sont étirées. Non seulement il importe que, dans les unes comme dans les autres, la limite d'élasticité ne soit pas dépassée (auquel cas la déformation deviendrait permanente); mais il est évidemment désirable qu'on se tienne partout à la même distance de cette limite. Donner à la poutre une forme qui satisfasse à cette condition, c'est construire ce qu'on appelle un *solide d'égalé résistance*. La section d'un tel solide présentera des renforcements aux points où doit avoir lieu le plus grand effort, des étranglements dans ceux où l'effort est nul et où par conséquent il n'y a pas lieu d'accumuler la matière. Dans chaque cas particulier, la théorie doit indiquer la forme qui convient le mieux et les dimensions sont réglées par cette considération, qu'il est prudent de n'exposer le métal qu'au cinquième ou au sixième de l'effort qui en déterminerait la rupture.

Avec le bois, on ne pourrait former une section d'égalé résistance qu'en amincissant certaines parties d'une poutre équarrie, c'est-à-dire en perdant à la fois de la matière et de la main-d'œuvre. Il en est tout autrement du fer. Que la forme soit donnée directement par le laminage, ou qu'on l'obtienne en assemblant, avec

¹ En 1851, deux Allemands, MM. Schwedler et Culmann, ont aussi abordé par le calcul la question de la forme des poutres.

des rivets, des tôles sur des épaisseurs proportionnelles, en chaque point, aux efforts prévus, c'est une matière essentiellement malléable et que le constructeur peut façonner au gré de ses besoins. Par exemple, tout le monde sait qu'il y a avantage à poser de champ une poutre qui doit travailler par flexion. Cela posé, la théorie indique que le milieu de la poutre peut être considérablement aminci, tandis que sa face inférieure et sa face supérieure ont profit à être aussi larges que possible. La section qui lui convient le mieux est donc celle d'un double T (工). S'il s'agit de pièces de faible calibre, comme les poutrelles qu'on emploie aujourd'hui dans les maisons, la métallurgie peut donner cette forme au fer par simple laminage. Pour des pièces plus grandes, on les composera d'une feuille de tôle placée verticalement et reposant, en bas, sur une lame horizontale, tandis qu'en haut elle en supporte une autre identique; alors, pour faire du tout un système unique, on assemblera ces feuilles à l'aide de *cornières*, c'est-à-dire de tôles courbées à angle droit, et rivées à la fois sur la feuille horizontale et sur la tôle verticale. Au début, la courbure des cornières s'obtenait par martelage; mais bientôt les laminoirs ont réussi à les produire directement. De même, si le calcul établit que, dans la longueur d'une poutre, certaines parties subissent un effort plus grand que d'autres, il sera possible de donner, à ces parties seulement, le surcroît d'épaisseur voulu, soit directement, soit le plus souvent par addition de portions de feuilles, rivées aux précédentes.

On conçoit sans peine que le parti que des ingénieurs, experts dans l'art des calculs et secondés par des industriels habiles à manier la tôle, ont pu tirer de cet ordre de considérations. Là est tout le secret de l'avance que les constructeurs français ont réussi à prendre sur leurs émules d'Angleterre qui, mieux aidés par la nature et plus anciens dans la pratique, n'ont jamais montré le même goût ni la même aptitude pour ce qu'on peut appeler l'*étude rationnelle* de l'emploi du fer. Il nous reste à esquisser, en quelques mots, l'histoire des débuts de cette nouvelle phase, où l'on a vu les usines métallurgiques suivre pas à pas les exigences de la théorie, s'ingéniant, par d'incessants progrès, à réaliser, le plus simplement possible, les formes *rationnelles* que les ingénieurs leur demandaient en les perfectionnant sans cesse.

Le premier pont français en tôle est le pont très biais que la Compagnie de l'Ouest a jeté, en 1852, à Clichy, sur la route de Paris à Argenteuil. La même année, avait lieu, sous la direction d'Eugène Flachet, avec la collaboration de Clapeyron, la reconstruction en tôle du pont d'Asnières. La poutre n'était plus un

tube, comme à Menai, mais une tôle en double T. L'exécution de ces deux ouvrages fut confiée à la maison Ernest Gouin, des Baignolles. L'ingénieur en chef de cet établissement, M. Lavalley (qui devait plus tard terminer si brillamment le percement de l'isthme de Suez, par l'invention de sa drague à long couloir), était allé, en 1850, recueillir les documents les plus nouveaux en Angleterre, pays où, du reste, il avait fait ses premières armes comme constructeur, aussitôt après sa sortie de l'École polytechnique. Il exécuta, à l'occasion du pont d'Asnières, d'intéressantes expériences, tant sur la résistance du fer que sur celle des *rivets*. Nos lecteurs doivent savoir qu'on désigne sous ce nom de petits cylindres en fer, destinés à réunir les feuilles de tôles, en pénétrant dans des trous, ménagés à cet effet dans les deux feuilles, en regard les uns des autres; après l'introduction du rivet, fortement chauffé dans un four spécial, on rabat au marteau, des deux côtés, l'excédent de longueur de la pièce, de manière à produire l'équivalent d'une tête ronde de clou. Dans ces conditions, on pourrait croire que le rivet agit surtout par sa résistance à l'effort *tranchant* qui tendrait à séparer les deux feuilles en contact. Les expériences de M. Lavalley ont montré que la principale utilité du rivet consiste à serrer les feuilles de tôles l'une contre l'autre, en développant entre elles une adhérence d'autant plus grande, que le *serrage* est plus énergique. Et comme cet effet est produit par la contraction du rivet, quand il passe de la température du rouge à celle de l'air ambiant, il en résulte qu'il est avantageux de poser les rivets aussi chauds que possible, comme aussi d'en multiplier le nombre.

Eclairée par ces premiers essais, la maison Gouin construisit, en 1855, sur la ligne du Midi, le pont de Langon sur la Garonne, avec une portée de 74 mètres pour la travée centrale. Flachet et Clapeyron étaient les auteurs du projet, et M. de Dion en avait effectué les calculs. Dans les années 1855 et 1856, les mêmes constructeurs jetaient des ponts à travées de 70 mètres sur le Lot, à Aiguillon, et sur le Tarn, à Moissac.

Dans tous ces ouvrages, la poutre était en feuilles de tôle pleine. Mais, en 1857, au pont biais sur l'Orbieu (ligne de Bordeaux à Cette), les ingénieurs de M. Gouin inaugurent le système des poutres en *treillis*. Il est clair, en effet, qu'une tôle pleine peut être avantageusement remplacée, dans sa partie verticale, par un entrecroisement de pièces plus étroites, pourvu que la position et les dimensions en soient exactement calculées. Ce progrès, d'ailleurs, atteste un pas en avant fait par les métallurgistes. A l'origine, le laminage de la tôle avait lieu entre deux cylindres, sans que rien, à droite ou à gauche, limitât la largeur de la pièce, dont

l'épaisseur était réglée par l'écartement variable des cylindres. Les bords des feuilles (lesquelles étaient habituellement larges de 50 à 55 centimètres) se trouvaient donc mal dressés. Pour y obvier, il fallait donner aux tôles un excès de largeur qu'on enlevait, au moment de la construction, par rabotage, ce qui occasionnait des frais et entraînait un déchet. En Angleterre, où la tôle était peu coûteuse, cet inconvénient n'était pas très vivement ressenti; mais, en France, où les prix étaient sensiblement plus élevés, on s'ingénia à trouver de meilleures dispositions, et ainsi la raison d'économie devint pour l'art national un précieux stimulant. D'abord, on réussit à laminier la tôle dans de véritables *cannelures*, où le dressage des bords était obtenu en même temps que l'aplatissement des deux faces. Puis, on parvint à augmenter beaucoup la longueur des tôles et ces perfectionnements permirent aux ingénieurs de se montrer plus hardis dans l'emploi des pièces obliques. Alors, tandis que, jusqu'à cette époque, on n'avait jeté, d'une pile à l'autre, que des poutres droites, on put songer à former des arches courbes en pièces de tôle, raccordées au tablier par une combinaison de pièces droites et de pièces obliques, formant des tympan à jour. C'est la solution que la maison Gouin appliqua, en 1857 et 1858, au pont de Szegedin, sur la Theiss. Elle offre l'avantage de produire un effet extérieur beaucoup plus agréable, et se recommande partout où la beauté du paysage a besoin d'être respectée; chose que comprennent particulièrement bien les Français, chez qui, généralement, le constructeur et même l'ouvrier sont doublés d'un artiste.

Durant cette même période, entre 1850 et 1857, les ingénieurs allemands construisirent de grands ponts en treillis de tôle, à Dirschau, sur le Vistule (avec 121 mètres de portée) et à Marienburg, sur le Nogat (98 mètres). Plus tard, de 1856 à 1860, ce devait être le tour du Rhin d'être franchi de la même façon à Kehl (travées de 50 mètres de portée) et à Cologne (travées de 98 mètres).

L'année 1859 est marquée par la construction du grand pont sur la Garonne, à Bordeaux, avec travées de 77 mètres. Là débute, dans un poste modeste, un ingénieur dont le nom devait avoir la bonne fortune de dépasser tous les autres en popularité. C'est M. Eiffel, alors âgé de vingt-sept ans et attaché à la maison Pauwels. Puis le gouvernement russe décide la construction de son réseau de chemins de fer et en confie l'exécution à une compagnie française. Dans ce pays, mal pourvu de matériaux de construction, les ouvrages métalliques s'imposaient. La maison Gouin en accepte l'entreprise, et de 1860 à 1863, ses ingénieurs, sous la direction de M. Lavalley, exécutent un remarquable ensemble d'ouvrages

en poutres droites, la plupart en treillis, et dont quelques-uns, comme le pont de Kowno sur le Niémen, ont des travées de 75 mètres. Celui de Varsovie, sur la Vistule, en a même de 80 mètres. Pendant ce temps, d'autres maisons françaises de constructions, et notamment le Creusot, se distinguaient par des ouvrages analogues en France, en Italie, en Espagne, en Suisse. Presque partout, la clientèle étrangère était acquise à nos ingénieurs; succès bien flatteur et propre à nous dédommager d'avoir dû nous laisser devancer au début par l'Angleterre.

Mais ce n'était pas tout de construire des ponts et d'y employer rationnellement le métal. Il fallait encore amener, par des moyens économiques, ces énormes poutres sur les piles destinées à les supporter. L'esprit inventif des ingénieurs s'y appliqua de tous côtés et l'art du *levage* fit ainsi de rapides progrès. Parmi les plus intéressants, il convient de mentionner le système qui consiste à *lancer* les travées dans l'espace, en les faisant glisser sur des rouleaux. La première travée étant construite sur la rive dans l'axe même du pont dont les piles sont déjà édifiées, on a eu soin de faire reposer la poutre sur des rouleaux. En les déplaçant, on peut faire avancer cette poutre (en la retenant en arrière par des câbles), jusqu'à ce qu'elle vienne s'appuyer sur la première pile et ainsi de suite.

Mais le tableau des difficultés vaincues seraient incomplet, si nous ne disions pas un mot des remarquables procédés qu'on a dû employer pour fonder, la plupart du temps au milieu de terrains meubles, les piles et les culées des ponts. De tous ces procédés, le plus curieux et en même temps le plus fécond a été celui de l'air comprimé, inventé par notre compatriote Triger, appliqué pour la première fois en grand, par l'ingénieur français Fleur-Saint-Denis, à la construction du pont de Kehl sur le Rhin, et devenu depuis d'un usage général. Il consiste à enfoncer, dans le fond meuble, des caissons métalliques où l'on comprime de l'air, à une pression suffisante pour que, même sous une profondeur de plus de 20 mètres, l'air refoule l'eau qui tendrait à envahir le caisson, ce qui permet aux ouvriers d'y travailler. Arrivé au point voulu, on remplit la caisse de maçonnerie et l'on peut édifier la pile par-dessus, soit en pierres, soit en fonte.

Il faudrait des volumes pour faire valoir, comme ils le méritent, les efforts déployés dans ces diverses directions par les ingénieurs de tous les pays, et la place serait ici mal choisie pour une telle tâche, quand il existe à cet égard tant d'ouvrages spéciaux remarquables, comme, par exemple, le *Cours de construction des ponts* de M. Morandière. Notre ambition devait être seulement d'en

donner un aperçu général. Peut-être trouvera-t-on que, dans cet aperçu, nous avons fait bien petite la part des États-Unis, ce pays des hardiesses et des initiatives grandioses. Mais la voie dans laquelle s'est développée l'industrie métallique en Amérique diffère assez notablement des tendances qui prédominent sur le continent. Pendant longtemps, les Américains se sont inspirés, à peu près exclusivement, du système que le capitaine Warren faisait breveter en Angleterre dès 1844. C'est le système qu'on peut appeler *articulé*, parce qu'il consiste à réunir les pièces de fer à l'aide d'articulations ou *axes* mobiles et de boulons, dont les têtes vissées sont tenues par des écrous. Par là on connaît mieux et même on peut mieux régler, à volonté, la distribution des efforts. Mais la sécurité est beaucoup moindre, surtout avec une matière exposée, comme le fer, à ressentir l'effet des variations de la température. La continuité qu'on obtient par la rivure est donc de beaucoup préférable, pourvu qu'on ait eu soin de ménager ce qui convient à la dilatation ou à la contraction du métal. Pour ce motif, il est permis de dire que, au moins pour cette première période, l'industrie du fer en Europe n'a pas grand'chose à envier ni à apprendre de l'autre côté de l'Atlantique.

Il nous reste maintenant à parler de l'application du fer aux édifices proprement dits, ainsi que des grands travaux d'art, offrant un caractère exceptionnel de difficulté, et qui ont marqué surtout les vingt-cinq dernières années. C'est un second chapitre de l'histoire des constructions métalliques, bien digne, à lui seul, de faire l'objet d'un deuxième article.

A. DE LAPPARENT.

LES ÉTATS - UNIS DU CENTENAIRE

Je me trouvais récemment, chez un homme d'État anglais, en compagnie d'un Américain intelligent et distingué qui, pendant plusieurs années, a représenté les États-Unis auprès du cabinet de Saint-James. Comme il m'exprimait le plaisir que lui causait son séjour en Angleterre, je lui demandai pourquoi il n'y fixait pas sa résidence. « Si j'aime ce pays, me dit-il, je lui préfère encore les États-Unis; l'Amérique, croyez-le, est une meilleure Angleterre (*a better England*). »

Qu'un citoyen du nouveau monde puisse ainsi parler, c'est chose naturelle; que telle soit sa conviction véritable, on peut l'admettre encore, mais ce qui peut surprendre, c'est qu'un fils de la vieille Angleterre semble partager ce sentiment. Je ne crois cependant pas me tromper en disant que telle est la conclusion réelle, quoique non formellement exprimée, d'un ouvrage considérable qui vient de paraître à Londres.

Professeur de droit à l'Université d'Oxford, représentant au parlement de la ville d'Aberdeen, ancien sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, auteur d'une étude très remarquée sur le saint-empire romain, libéral sincère et éclairé, M. Bryce est du nombre de ceux dont la parole fait autorité. Son livre sur la *République américaine* ne forme pas moins de trois volumes¹, et c'est assurément, avec l'ouvrage que M. le duc de Noailles achève en ce moment, le travail le plus considérable qui ait été publié depuis la *Démocratie en Amérique*.

Jeune encore, mais déjà mûr d'esprit, Tocqueville avait été vivement saisi, en présence de ce grand pays qui présentait au monde étonné le drame vivant de la liberté la plus absolue dans l'égalité la plus entière. Il considérait la démocratie avec une sympathie inquiète, il en voyait les grandeurs, mais aussi les dangers

¹ *The american commonwealth* by James Bryce, 3 volumes in-8°. Macmillan and Co; London and New-York.

et il traçait, d'une main ferme, les traits de l'étonnant spectacle que lui offrait ce peuple à peine adulte et déjà si puissant.

Plus de cinquante années se sont écoulées depuis lors : long espace de temps dans la vie d'une nation si jeune; la république américaine a récemment fêté son centenaire, et voici qu'en France comme en Angleterre, deux hommes de grande valeur se demandent à la fois si le présent justifie les espérances du passé.

Je n'ai pas à m'occuper, quant à présent, du travail si remarquable mais encore incomplet de M. le duc de Noailles¹; je me propose seulement de signaler quelques-uns des points mis en lumière par l'ouvrage de M. Bryce. Parmi tant d'autres mérites, l'auteur de la *République américaine* a celui de la sincérité; c'est d'ailleurs une qualité commune chez les Anglais; ils peuvent se tromper et cela même leur arrive souvent, parce que, malgré leur prétendu flegme, ils sont essentiellement passionnés, mais ils ne dissimulent pas volontairement la vérité. M. Bryce admire le grand pays dont il décrit les institutions et les mœurs, et les revues américaines qui s'occupent de son livre lui reprochent volontiers son optimisme, mais, comme il est avant tout sincère, il ne manque pas de signaler les erreurs ou les défauts dont il constate l'existence. On peut donc le prendre pour guide, sauf à ne pas oublier que ses critiques pèchent généralement par excès de bienveillance.

I. — LE SYSTÈME FÉDÉRAL.

Lorsque l'on veut se rendre compte de l'état d'une nation, il convient d'examiner les deux facteurs de sa vie sociale : les institutions et les hommes. Voyons d'abord les traits principaux des institutions, d'après le tableau qu'en trace M. Bryce.

Il est peu de personnes qui n'aient, une fois au moins, visité un couvent de chartreux; les femmes même peuvent aujourd'hui pénétrer dans l'incomparable monastère de Pavie, le plus célèbre de tous. On y voit une série de logements contigus, dont chacun est absolument complet et indépendant, puis un centre commun : la salle capitulaire et la chapelle; le tout est entouré de murailles qui forment l'enceinte extérieure. L'ensemble du couvent est donc quelque chose de plus qu'une agrégation de cellules, et cependant, si l'on venait à détruire le mur de clôture et les centres de réunion, chaque logement continuerait à exister sans modification : la vie commune des habitants serait interrompue, leur vie individuelle ne

¹ *Cent ans de république aux États-Unis*. Le premier volume a seul paru.

serait pas touchée. Telle est exactement la situation du gouvernement des États-Unis d'Amérique. L'Union n'est pas seulement une agglomération d'États, elle a une existence propre; si elle venait à disparaître, il n'y aurait plus d'enceinte extérieure ni de centre commun, mais chacun des États qui la compose continuerait à vivre et à former une république indépendante.

C'est précisément ce dualisme particulier, cette coexistence de deux organisations politiques à la fois réunies et distinctes, qui rend difficile à bien comprendre le mécanisme du gouvernement américain. Pour en faciliter l'intelligence, il est nécessaire de préciser d'abord l'étendue des domaines respectifs de l'Union et des États, puis d'étudier séparément la constitution de l'Union et celles des États qui la composent.

La répartition des pouvoirs entre le gouvernement national et ceux des États résulte d'une série de dispositions positives, qui confèrent au premier certains droits, et de dispositions négatives qui enlèvent aux derniers certains privilèges. Il ne faut pas croire cependant que tout soit compris dans l'une ou l'autre de ces catégories; plusieurs attributions appartiennent à la fois à l'Union et aux États, tandis que certaines autres sont refusées aux États, sans être formellement données au gouvernement fédéral et, par suite, ne peuvent être exercées qu'au moyen d'un recours au peuple, duquel émane tout pouvoir.

Le gouvernement fédéral peut *seul* traiter les questions relatives aux rapports du pays avec les puissances étrangères et aux affaires d'intérêt général, telles que l'armée, la marine, le commerce général, la circulation monétaire et fiduciaire, les poids et mesures, les postes.

Les gouvernements des États peuvent *seuls* statuer sur les affaires intéressant le gouvernement intérieur, telles que les lois civiles et criminelles, la police, l'administration locale, l'instruction publique et l'assistance des indigents.

Le gouvernement fédéral et ceux des États ont *concurrentement* le droit de faire des lois sur les faillites, sur les questions commerciales, sur celles relatives à la navigation, à l'administration de la justice, au mode de juger la validité des élections, mais à la condition que la législation des États ne soit pas en contradiction avec celle de l'Union. Le droit d'établir des impôts appartient également, sous certaines réserves, à l'Union et aux États.

Les prohibitions sont nombreuses. Aucune loi fédérale ne peut suspendre l'*habeas corpus*, conférer des titres de noblesse, établir ou interdire une forme quelconque de religion, limiter la liberté de la parole, de la presse, des réunions ou du port d'armes, soustraire

au jugement du jury les causes civiles ou criminelles, etc. Aucun État ne peut établir une forme de gouvernement autre que la républicaine, maintenir l'esclavage, priver du droit de vote un citoyen, en raison de sa race ou de sa couleur, etc., etc.

Il faut, d'ailleurs, remarquer que l'Union étant une création artificielle, ne peut exercer que les pouvoirs qui lui sont explicitement attribués par la Constitution. Quand une difficulté s'élève, il est nécessaire d'établir l'existence de son droit; car la présomption légale est toujours qu'à défaut d'un texte formel, le pouvoir appartient exclusivement aux États.

Le gouvernement national exerce son autorité sur les citoyens de l'Union, directement et sans avoir recours à l'intermédiaire des États; mais chaque État reste d'ailleurs souverain dans son domaine, de sorte qu'il n'existe, en réalité, que trois points de contact entre le gouvernement fédéral et ceux des États. En premier lieu, les États contribuent à la constitution du gouvernement fédéral; deuxièmement, les cours fédérales exercent le contrôle que leur confie la Constitution, enfin le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif de l'Union exercent certaines fonctions gouvernementales.

Les États contribuent à former le gouvernement national en nommant les électeurs présidentiels et les sénateurs, et en déterminant les conditions du droit de vote pour l'élection des représentants. En fait, les électeurs présidentiels sont partout élus par le suffrage direct, mais plusieurs États les ont longtemps fait nommer par leur législature. Quant au droit de vote pour l'élection des représentants, il est plus ou moins étendu; dans treize États par exemple, on est allé jusqu'à le conférer aux étrangers même non naturalisés.

Les États peuvent être traduits devant les cours fédérales par un autre État ou par un pouvoir étranger. Ils n'ont pas le droit d'annuler les contrats, et ils sont tenus de livrer à la justice des autres États, les accusés qui se sont réfugiés sur leur territoire.

Enfin le Congrès peut, dans la limite de ses pouvoirs, voter des lois qui sont exécutoires dans tous les États et qui abrogent *ipso facto* les dispositions contraires de tout statut local. Quant au président, il n'intervient que pour faire exécuter les lois fédérales.

Le droit et le devoir de chaque individu peuvent, en fait, se résumer en deux mots : s'assurer si une loi fédérale est valable d'après la Constitution et, dans ce cas, lui obéir sans hésiter; dans l'hypothèse contraire, considérer la loi comme non existante et se conformer à la législation de l'État dont on est citoyen.

Théoriquement, le système fédéral présente de nombreux inconvénients, mais il en a réellement assez peu, et l'on peut dire que,

depuis la fin de la guerre de sécession, la plupart des périls jadis redoutés sont désormais imaginaires. La diversité même des lois particulières et des systèmes d'administration des États n'est pas un mal bien grave; elle n'est, d'ailleurs, pas très considérable, car la base est presque partout identique : c'est la législation coutumière et écrite de l'Angleterre. D'un autre côté, cette organisation politique présente de nombreux avantages : elle fournit le meilleur moyen de développer un pays neuf et vaste, en permettant de varier la législation suivant les besoins respectifs des diverses régions. Elle empêche le pouvoir central de devenir despotique, elle maintient la vie politique locale, elle forme les citoyens en les associant à la gestion de leurs intérêts directs et en leur permettant d'exercer un contrôle incessant et efficace sur la conduite des fonctionnaires et des représentants. Elle permet les expériences en diminuant les risques qu'elles entraînent, puisque chaque État forme une sorte de compartiment étanche, enfin elle décharge le Congrès d'une énorme quantité d'affaires qu'il n'aurait pas matériellement le temps de traiter.

Le problème à résoudre consiste à maintenir en équilibre la force centripète et la force centrifuge, c'est-à-dire à sauvegarder l'unité nationale sans nuire à l'indépendance des États. Les auteurs de la Constitution l'ont résolu, en donnant au gouvernement fédéral une autorité directe sur tous les citoyens et en plaçant la Constitution au-dessus de ce gouvernement lui-même. Ce système, si ingénieux qu'il soit, n'aurait cependant pas suffi pour obtenir le résultat voulu, sans le concours d'une énorme influence morale et matérielle plus forte que tous les systèmes politiques, je veux dire, d'une part l'attachement au *self-government* et aux libertés locales, de l'autre, la communauté du sang, de la langue, des coutumes et des idées, l'orgueil national et le patriotisme. Les dispositions de la Constitution qui excitent le plus notre admiration seraient probablement inapplicables dans un pays où l'amour de la patrie, l'esprit d'initiative et le respect de la loi seraient moins répandus qu'en Amérique.

II. — LA CONSTITUTION FÉDÉRALE.

Nous connaissons la forme extérieure du gouvernement, il convient désormais d'en examiner le mécanisme.

Les auteurs de la Constitution fédérale avaient, sous les yeux, deux modèles, l'un pratique, l'autre purement théorique : c'étaient, d'une part, les institutions de l'Angleterre, de l'autre, l'*Esprit des*

lois. La Constitution de la mère-patrie était alors dans un état de transition, le cabinet n'avait qu'un rôle effacé et la royauté avait reconquis une grande partie du pouvoir effectif qu'elle semblait avoir perdu depuis la révolution de 1688. Les légistes, et notamment Blackstone, le plus considérable d'entre eux, exaltaient à l'envi la prérogative de la couronne, et Georges III tendait sans cesse à l'étendre. D'un autre côté, Montesquieu présentait, dans son livre, l'image d'un gouvernement plus idéal que réel, mais sa théorie de la séparation des pouvoirs semblait offrir un moyen unique et singulièrement efficace pour éviter les abus et les conflits que l'on voulait avant tout prévenir. Les Américains n'hésitèrent pas à préférer le système de l'*Esprit des lois* à celui des *Commentaires* de Blackstone, et ils posèrent comme principe fondamental de leurs institutions la séparation complète et absolue du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire. Ils allèrent plus loin : outre que chacun des pouvoirs fut indépendant, il fut essentiellement limité, c'est-à-dire renfermé dans le cercle des attributions expressément conférées par la Constitution, de telle sorte que tout acte d'une autorité ou d'une assemblée quelconque est radicalement nul s'il excède les pouvoirs légaux de son auteur.

Dans la pensée de ses rédacteurs, la Constitution des États-Unis devait être fixe ; elle l'est encore, en ce sens qu'elle ne peut être modifiée par une loi ordinaire, et que le Congrès lui-même est impuissant contre elle. Au peuple seul appartient le pouvoir suprême, et ce pouvoir ne peut être exercé que suivant certaines formes. Il y a deux moyens d'introduire des amendements dans la Constitution : le Congrès peut prendre l'initiative par un vote émis à la majorité des deux tiers des voix dans chacune des deux assemblées, ou les législatures des deux tiers des États peuvent requérir le Congrès de réunir une convention constitutionnelle ; ce dernier procédé n'a jamais été employé jusqu'ici. Il y a également deux systèmes pour ratifier les amendements et pour les déclarer désormais applicables : l'un est la ratification par les législatures des trois quarts des États, l'autre, auquel on n'a jamais eu recours, est la réunion, dans chaque État, d'une convention qui adopte l'amendement par le vote des trois quarts de ses membres. En aucun cas, le consentement du président n'est nécessaire. Une seule disposition de la Constitution ne peut être changée dans ces formes, c'est celle qui accorde à chaque État un droit égal pour la nomination des sénateurs ; une modification ne pourrait être introduite sur ce point qu'avec l'assentiment formel de l'État directement intéressé.

Ce principe de la fixité de la Constitution n'a jamais été théorique-

ment contesté, mais il est formellement contredit par la pratique. Le mouvement est le propre de l'homme et le changement est la loi inévitable de ses institutions. La Constitution formule des principes généraux, elle n'a pas tout prévu et elle a, par là même, laissé un vaste champ à l'interprétation et à l'extension.

L'interprétation de la Constitution n'appartient pas seulement à l'autorité judiciaire. Les tribunaux, et particulièrement les cours fédérales, statuent sur les questions soulevées par les contestations dont elles sont appelées à connaître, mais, sur les autres points, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ont le droit d'interpréter les dispositions qui touchent à leurs attributions respectives, et il n'existe aucun moyen légal de trancher un conflit qui viendrait à s'élever entre les trois pouvoirs. En fait, on peut dire que la jurisprudence est à peu près fixée. Lorsque le gouvernement fédéral ou ses agents affirment que la Constitution leur accorde certains droits, ils doivent en fournir la preuve formelle; s'ils n'y parviennent pas, leurs actes sont nuls; s'ils y réussissent, la justice estime qu'ils peuvent user largement de ces droits, et elle donne aux textes le sens le plus large. Le procédé de l'interprétation a donc été principalement employé pour développer la Constitution.

Quant à l'extension, elle résulte surtout de la coutume; c'est ainsi, par exemple, que la coutume seule interdit de réélire plus d'une fois un président; elle seule empêche le Sénat d'exercer son droit de *veto* sur la nomination des ministres; elle seule donne au président le droit de révoquer, sans le consentement du Sénat, les agents qu'il ne peut nommer sans l'assentiment de cette assemblée; c'est elle encore qui maintient l'existence des comités permanents du Congrès, qui confère au *Speaker* le droit de les nommer et qui fait, en quelque sorte, des présidents de ces comités des seconds ministres, etc., etc.

Comme le disait un éminent juriconsulte, le juge Cooley, « la Constitution est, en réalité, ce que le gouvernement, dans l'exercice de ses fonctions, et le peuple, dans l'accomplissement de ses devoirs civiques, reconnaissent et considèrent comme tel; elle n'est rien d'autre. »

III. — LE POUVOIR EXÉCUTIF DE L'UNION.

La constitution des États-Unis attribue le pouvoir exécutif à un président, le pouvoir législatif à deux assemblées qui forment le Congrès, le pouvoir judiciaire aux cours fédérales.

Le président est nommé pour une période de quatre années. Les

auteurs de la Constitution n'avaient voulu confier son élection ni au peuple ni au congrès. Ils désiraient éviter à la fois de donner une trop haute situation au premier magistrat de la République et de le subordonner au pouvoir législatif; ils eurent donc l'idée de le faire choisir au moyen d'une double élection. Chacun des États nomme un nombre d'électeurs présidentiels égal à celui de ses représentants dans les deux Chambres; ces électeurs s'assemblent, dans chaque État, au jour fixé par la loi, et ils votent pour la nomination du président et pour celle du vice-président. Leurs bulletins, placés sous scellés, sont envoyés à Washington, où le président du Sénat dépouille le scrutin, en présence des deux Chambres. On avait pensé que, par ce moyen, les citoyens les plus considérables de chaque État seraient appelés à choisir librement l'homme le plus digne d'être placé à la tête du gouvernement, et l'on avait décidé que les bulletins seraient mêlés avant le dépouillement, de telle sorte que tous les votes fussent secrets.

Aucune des dispositions de la Constitution n'avait été plus étudiée, aucune n'avait semblé plus satisfaisante, et cependant, aucune n'a plus complètement démenti les espérances de ceux qui l'avaient édictée. Les électeurs présidentiels ne sont nommés qu'après avoir pris l'engagement formel de voter pour certain candidat, de sorte qu'en réalité c'est le peuple qui choisit le président, mais comme le nombre des électeurs présidentiels de chaque État n'est pas proportionnel à sa population, il peut arriver, et il arrive en effet que le président élu n'a pas obtenu la majorité des suffrages¹.

Le choix du président entraîne, tous les quatre ans, une énorme dépense d'énergie, de temps et d'argent et provoque une crise, qui pourrait être dangereuse, si elle se produisait dans un moment où quelque violente passion agite le peuple. Il peut soulever, comme cela s'est vu, en 1876, des contestations très difficiles à résoudre et dont les conséquences peuvent être graves.

Dans le cas où le président vient à mourir avant l'expiration

¹ C'est ainsi, par exemple, qu'en 1876 les électeurs présidentiels ayant pris l'engagement de voter pour M. Hayes avaient obtenu 4 033 708 voix, tandis que ceux devant voter pour M. Tilden en avaient eu 4 285 992. Néanmoins, M. Hayes fut élu président par 185 voix contre 184 données à M. Tilden. En 1884, M. Cleveland fut élu, grâce aux 36 votes de l'État de New-York; or la majorité, pour la nomination des électeurs sénatoriaux, n'avait été que de 1100 sur 1 100 000 électeurs, et cette faible majorité suffit pour faire pencher la balance dans une élection à laquelle prirent part, dans l'ensemble de l'Union, près de dix millions d'électeurs. En 1889, enfin, les voix en faveur du président élu étaient au nombre de 5 445 003, tandis que le concurrent démocrate non élu en avait 5 539 764.

de son mandat, il n'est pas procédé à une nouvelle élection, mais le vice-président devient immédiatement président. Comme les fonctions de vice-président sont presque nulles, on les donne généralement à un personnage insignifiant; il en résulte que la première magistrature du pays peut être occupée par un homme qui n'y était ni destiné ni préparé.

M. Bryce constate, et le fait n'est pas douteux, que le choix du président n'est pas toujours heureux et il explique comment et pourquoi cette haute situation est généralement confiée à des personnages d'une médiocre valeur. En premier lieu, le nombre des hommes de premier ordre qui embrassent la vie politique est plus faible aux États-Unis que dans tout autre pays, parce que l'on y trouve, moins qu'ailleurs, le moyen de se distinguer par son éloquence et par ses talents personnels. En second lieu, les citoyens éminents ont plus d'ennemis que les individus obscurs et ils prêtent davantage le flanc aux attaques, or, pour le choix des candidats, on cherche avant tout l'homme qui a le plus de chance de succès. Les électeurs n'ont, d'ailleurs, pas de grandes exigences. Ils aiment qu'un candidat soit sensé, vigoureux et par-dessus tout *magnétique*, suivant leur expression, mais ils n'attachent aucun prix à ce qu'il soit original ou profond, bien élevé ou savant.

Aussi bien le rôle est-il assez facile à remplir. Le président ne siège pas au congrès, il n'a presque jamais l'occasion de prononcer un discours, ses fonctions sont à peu près semblables à celles du président d'une grande compagnie industrielle; elles consistent à choisir des fonctionnaires, à surveiller leur travail et à résoudre, avec bon sens, les questions qui se présentent.

Le président est le commandant suprême de toutes les forces de terre et de mer, cependant il n'a pas le droit de déclarer la guerre, ce pouvoir étant réservé au Congrès. Il conclut les traités avec les puissances étrangères, mais ces actes ne deviennent définitifs qu'avec l'approbation des deux tiers des membres du Sénat. En matière administrative, ses attributions sont peu considérables, car la plupart des affaires sont traitées par les gouvernements des États et les lois fédérales ne laissent presque aucune initiative au pouvoir exécutif.

En ce qui concerne le pouvoir législatif, le président a un rôle purement passif. Il ne peut être membre du Congrès, il n'a pas le droit de présenter une loi ni de la faire proposer par ses ministres, puisque ces derniers ne siègent pas dans les assemblées; il peut seulement adresser des messages aux Chambres pour signaler la nécessité de certaines mesures. Son unique prérogative consiste à renvoyer à l'examen du Congrès, dans les dix jours qui en suivent

l'adoption, toute mesure qu'il désapprouve. Dans ce cas, les assemblées doivent procéder à une nouvelle délibération, et si la loi est votée, dans chacune des deux Chambres, par une majorité égale aux deux tiers du nombre des membres, elle devient exécutoire sans que la signature du président soit nécessaire. Ce droit de *veto*, quoique rarement appliqué, n'est pas resté à l'état de lettre morte, comme celui qui appartient théoriquement au souverain de la Grande-Bretagne. Jusqu'en 1885, c'est-à-dire pendant une période de quatre-vingt-seize ans, il a été exercé soixante-dix-sept fois. M. Cleveland en a fait un usage beaucoup plus considérable, mais seulement en ce qui concerne des mesures relativement insignifiantes, telles que des concessions de pensions individuelles. L'expérience montre, d'ailleurs, que, grâce à la division des partis, il est presque impossible de réunir, dans les deux Chambres, la majorité nécessaire pour passer outre au *veto*. Le président possède donc, à défaut d'arme offensive, un instrument défensif d'une réelle valeur.

La Constitution confie au président le droit de nommer les juges de la Cour suprême et les fonctionnaires de l'administration fédérale, toutefois ses décisions ne sont valables qu'à la condition d'être approuvées par le Sénat. Le nombre des emplois à distribuer s'élève à trois mille cinq cents environ, mais, en fait, la liberté du choix est singulièrement restreinte et, sur ce point encore, la pensée des auteurs de la Constitution a été méconnue. Ils avaient donné au Sénat un droit de *veto*, afin de lui permettre d'écarter, au besoin, des individus indignes; le résultat de cette disposition a été que le président est à peu près forcé d'accepter les candidats que lui recommandent les sénateurs des États dans lesquels se trouvent les emplois à donner. Ce système est si bien établi, qu'on lui a donné un nom : *la courtoisie du Sénat*¹.

Les Américains ont un grand respect pour le président lorsqu'ils le jugent digne de cette haute fonction, mais leur déférence est plus familière qu'obséquieuse. Washington se rendait au Congrès dans une voiture à six chevaux, avec des piqueurs et des valets de pied en livrée, tandis que Jefferson y allait seul, monté sur un cheval, qu'il attachait lui-même à la porte. Les présidents de nos jours évitent ces deux extrêmes; leur attitude est plutôt celle du maire d'une grande ville d'Angleterre ou d'un ministre en voyage.

¹ Ce droit de nomination donne au président beaucoup de souci. On raconte que, pendant la guerre de Sécession, un ami du président Lincoln lui disait : « Vous semblez inquiet, avez-vous de mauvaises nouvelles de l'armée? — Non, lui fut-il répondu, il ne s'agit pas de la guerre, ce qui me préoccupe, c'est cette nomination du maître de poste de Brownsville, dans l'Ohio. »

On les traite comme étant les premiers personnages de l'endroit où ils se trouvent, et chacun leur cède le pas, mais c'est tout; ils n'ont ni gardes ni chambellans, et l'appareil qui les entoure est infiniment plus simple que celui du gouverneur de la plus insignifiante des colonies britanniques.

En fait, le président a un rôle qui ne peut être comparé ni à celui d'un souverain constitutionnel, ni à celui d'un premier ministre. Il ne dépend pas du bon plaisir d'une majorité parlementaire, les ministres sont ses agents et n'ont aucun rapport avec le Congrès. On dit que les monarques héréditaires sont forts parce qu'ils règnent en vertu de leur droit propre; on peut dire que la force des présidents tient à une cause précisément opposée : leur droit, comme celui des membres du Congrès, vient directement du peuple et c'est dans cette origine qu'ils puisent l'autorité nécessaire pour lutter, au besoin, contre les assemblées délibérantes.

Le cabinet se compose de sept membres : le secrétaire d'État, le secrétaire de la trésorerie, l'attorney général, le secrétaire de la guerre, le secrétaire de la marine, le maître général des postes et le secrétaire de l'intérieur. Les ministres sont nommés par le président, avec l'assentiment du Sénat; ils reçoivent un traitement annuel de 40 000 francs. Aux termes de la Constitution, ils ne peuvent faire partie d'aucune des deux Chambres du Congrès. En fait, ils assistent aux réunions des commissions, mais ils ne paraissent jamais aux séances générales.

Le secrétaire d'État est le premier personnage du cabinet; c'est, en réalité, le ministre des affaires étrangères et le garde des sceaux; le secrétaire de la trésorerie remplit les fonctions de ministre des finances. L'attorney général est, en quelque sorte, le ministre de la justice; il est non seulement le premier jurisconsulte du gouvernement, mais encore le surveillant général de l'administration de la justice fédérale. Quant au secrétaire de l'intérieur, ses fonctions n'ont que peu de rapports avec celles des fonctionnaires qui portent, en Europe, un titre analogue; il est particulièrement chargé de l'administration des terres qui composent le domaine de l'État, de la concession des brevets d'invention et des pensions, enfin des affaires indiennes. Les titres des trois autres membres du cabinet indiquent suffisamment la nature de leurs attributions respectives.

Il n'y a, comme on le voit, ni ministre des colonies, puisque les États-Unis n'ont pas de possessions, ni ministre de l'instruction publique, parce que tout ce qui concerne l'éducation est traité par les gouvernements des États, ni ministre des cultes, car la séparation de l'Église et de l'État est absolue, ni ministre des travaux publics, puisque le Congrès accorde lui-même les concessions et les crédits,

ni ministre de l'agriculture et du commerce, parce que l'action du gouvernement fédéral, en ces matières, est très limitée.

L'administration ne constitue pas un ensemble homogène, elle forme un groupe de fonctionnaires, dont chacun est individuellement soumis au président, mais qui n'ont pas une politique commune et entre lesquels n'existe aucune solidarité. Le mot de cabinet n'a donc pas, en Amérique, le sens qui lui est attribué dans les pays dotés du régime constitutionnel. Le président est seul responsable; les ministres qui sont simplement ses agents ne sont responsables que vis-à-vis de lui, aussi leur situation est-elle inférieure à celle que les titulaires des principaux portefeuilles occupent en Europe; les sénateurs ont le pas sur eux.

IV. — LE POUVOIR LÉGISLATIF DE L'UNION.

Le pouvoir législatif appartient au Congrès, qui se compose de deux assemblées : le Sénat et la Chambre des représentants.

Les sénateurs sont élus par les législatures des États. Chaque État, quelles que soient son étendue et sa population, nomme deux sénateurs. Le nombre des États étant actuellement de trente-huit, celui des sénateurs est de soixante-seize; il n'atteindra même pas le chiffre de cent, lorsque tous les territoires auront été élevés au rang d'États. Les sénateurs ne peuvent être choisis que parmi les habitants de l'État qu'ils représentent; ils doivent être âgés de trente ans, au moins. La durée de leur mandat est de six années, mais le renouvellement a lieu par tiers, c'est-à-dire qu'un tiers des sénateurs se retire tous les deux ans. Le Sénat est présidé par le vice-président des États-Unis.

Les attributions du Sénat sont, à la fois, législatives, exécutives et judiciaires. En matière législative, cette assemblée est appelée à voter les lois, concurremment avec la Chambre des représentants¹. Comme pouvoir exécutif, le Sénat ratifie les traités conclus par le président et les nominations des juges et des fonctionnaires; constitué en cour de justice, il est chargé de juger les personnes mises en accusation par la Chambre des représentants.

Le Sénat a perdu, en grande partie, le caractère que les auteurs de la Constitution avaient voulu lui donner. C'était, à l'origine, un corps peu nombreux, composé de vingt-six membres, sortes d'ambassadeurs ou de délégués de leurs États respectifs, et dont les

¹ Les lois de finances doivent être d'abord soumises à cette dernière assemblée, mais le Sénat a, d'ailleurs, les mêmes pouvoirs d'amendement, de rejet et d'adoption que pour les autres lois.

fonctions administratives étaient plus importantes que les attributions législatives. Aujourd'hui, les sénateurs sont élus, en fait, par le peuple, car les membres des législatures des divers États doivent, au moment de leur élection, s'engager à voter pour le candidat sénatorial désigné par les chefs du parti; ils sont plus nombreux, puisque le nombre des États s'est accru, et leur rôle presque exclusif est celui de législateurs.

La majeure partie du Sénat est recrutée parmi les membres du barreau. Élus pour une plus longue période et plus souvent réélus que les représentants, les sénateurs ont à la fois plus d'indépendance et plus d'expérience que ces derniers : c'est parmi eux que se trouvent les hommes politiques les plus considérables et les plus distingués. Beaucoup d'entre eux ont des fortunes énormes : les uns sont devenus sénateurs à cause de leur opulence, les autres sont devenus riches parce qu'ils étaient sénateurs.

La Chambre des représentants représente directement le peuple. Ses membres sont nommés par les États, proportionnellement au chiffre de leur population respective constaté par le dernier recensement décennal. Chaque État délimite, comme il l'étend, les districts électoraux; cette opération est souvent faite d'après le procédé nommé *gerrymandering*, qui consiste à dessiner les circonscriptions de façon à faciliter l'élection des partisans de ceux qui exécutent le travail.

Le nombre total des représentants est invariablement fixé à trois cent vingt-cinq. Les sièges sont répartis, entre les États, au prorata de leur population, ce qui donne actuellement un député pour cent soixante mille habitants. Quatre États ont un seul représentant, quatre autres en ont deux, tandis que New-York en compte trente-quatre et la Pennsylvanie, trente-huit. Chacun des territoires nomme un délégué, qui a le droit de siéger dans la Chambre et d'y prendre la parole, mais qui ne peut jamais voter.

Les conditions requises pour prendre part à l'élection des membres de la Chambre des représentants ne sont pas uniformes. Le principe général et absolu, c'est que les électeurs qui nomment la Chambre la plus nombreuse de la législature de l'État ont le droit de voter pour l'élection des représentants. Chaque État peut donc limiter à son gré le droit de suffrage, mais comme la base de sa représentation au Congrès est diminuée proportionnellement au nombre des citoyens mâles que la législation prive de ce droit, on cherche naturellement à l'étendre autant que possible.

Les représentants sont élus pour deux ans. Ils ne s'assemblent qu'un an après l'élection : ainsi la Chambre nommée au mois de novembre 1888 ne se réunira qu'au mois de décembre 1889, à

moins que le président ne la convoque en session extraordinaire, ce qui est tout à fait exceptionnel; ses pouvoirs n'expireront qu'en mars 1891, c'est-à-dire quatre mois après l'élection de l'assemblée qui doit lui succéder.

Le président de la Chambre des représentants porte le titre de *speaker*. Il possède un très grand pouvoir et il en use largement dans l'intérêt de son parti; en accordant la parole, il donne toujours la préférence aux orateurs de son opinion et il tranche le plus souvent, en leur faveur, toutes les questions de procédure. Il a de grandes facilités pour accélérer ou pour retarder, sinon pour empêcher, le vote des projets de loi; mais son principal privilège consiste dans le droit qui lui appartient de nommer les nombreux comités permanents et le président de chacun d'eux. Ce pouvoir seul fait de lui le personnage le plus puissant, après le président des États-Unis; peut-être même, avec un rôle moins apparent, exerce-t-il une action plus profonde et plus réelle. Son traitement est de 40 000 francs et il a rang immédiatement après le président.

Chaque sénateur et chaque député reçoit un traitement annuel de 25 000 francs, augmenté des frais de route fixés à un franc par mille de distance entre son domicile et Washington et d'une indemnité de 600 francs pour frais de bureau.

Le personnel du Congrès est très changeant. Les sénateurs sont souvent réélus deux ou trois fois, mais les représentants siègent rarement pendant plus de six ans ou de huit ans, et il n'est pas rare que plus de la moitié des membres ayant fait partie d'un congrès ne soient pas réélus à l'Assemblée suivante. Les partis aiment à partager leurs faveurs, et le fait qu'un homme a déjà occupé un siège, loin d'être un motif de préférence, est souvent une cause d'exclusion. La démocratie aime ces changements, qui lui semblent conformes à la doctrine de l'égalité, elle trouve bon que les représentants, sans cesse préoccupés de leur réélection, soient maintenus dans une perpétuelle dépendance de leurs électeurs. Aux yeux des Américains, la politique n'est ni une science ni un art, ni même une occupation pour laquelle l'expérience est avant tout nécessaire, c'est une connaissance naturelle que tout citoyen possède au même degré.

Les députés ne sont donc pas des hommes d'État, dans le sens européen de ce mot, et la vie qu'ils ont menée avant leur élection n'est pas de nature à leur donner cette qualité, mais ce sont des hommes pleins de volonté et d'adresse. Leur intelligence est pénétrante quoique limitée, leurs manières, sans être polies, ne sont pas précisément rudes, et les scènes de violence, fréquentes avant la guerre de Sécession, sont aujourd'hui très rares. L'ensemble de

l'assemblée est d'ailleurs très homogène : sur six représentants, cinq au moins appartiennent à une classe parfaitement distincte, celle des *politiciens*.

Chaque congrès tient deux sessions : la première, dite *longue session*, commence vers la fin de l'année qui suit l'élection et se prolonge jusqu'au mois de juillet ou d'août, la deuxième ou *courte session* va du mois de décembre suivant au 4 mars de l'autre année. En fait, les représentants siègent douze mois environ pendant les deux années de leur mandat. Les séances durent de midi à quatre heures ou à six heures ; elles commencent par la prière que récite le chapelain. En principe, aucun membre ne peut parler plus d'une fois sur la même question, mais cette règle n'est pas toujours observée ; aucun discours ne doit durer plus d'une heure, toutefois chaque membre peut céder à l'un de ses collègues une partie du temps qui lui appartient. On peut toujours mettre un terme aux débats, en proposant la question préalable, cependant on n'a jamais recours à ce moyen, tant qu'un orateur parle sérieusement et utilement.

Il y a des partis dans le Congrès, mais aucun d'eux n'a de chef. J'ai déjà dit que les ministres et les fonctionnaires salariés ne peuvent faire partie des assemblées, et il arrive souvent que la majorité des Chambres est opposée au président et à ses ministres, ce qui est, d'ailleurs, conforme à la théorie constitutionnelle de la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. La nécessité des *leaders* n'existe pas, car chaque membre vote uniformément dans le même sens que ceux de ses collègues qui appartiennent au même parti. Toutefois, cette lacune est comblée, dans une certaine mesure, par l'institution des comités permanents, dont les présidents sont considérés comme les *leaders* de l'Assemblée, pendant la discussion des mesures émanant de leurs comités respectifs.

La quantité des projets de loi présentés, chaque année, est très considérable ; la moyenne en est de sept mille environ, et ce chiffre tend à augmenter¹. Il est vrai que la plupart des mesures affectent seulement des intérêts locaux ou personnels et il faut ajouter que le nombre de celles qui sont finalement adoptées est à peine de une sur treize.

Aucune loi n'est présentée par le gouvernement ; l'initiative ne peut être prise que par un membre du Congrès. La valeur d'une mesure dépend donc de l'intelligence de son auteur, qui peut proposer des dispositions affectant certains services publics, sans

¹ Dans le Congrès de 1861-63, le total avait été de 1026 ; dans celui de 1871-73, il était de 9481. En 1886-87, le nombre a été jusqu'au mois de juillet 1886, de 12 906.

posséder aucun des renseignements propres à l'éclairer sur la question. La seule garantie que divers projets ne se contredisent pas formellement consiste en ce que toutes les mesures de même nature sont renvoyées au même comité; mais cette sauvegarde est souvent insuffisante, car des projets connexes peuvent être renvoyés à deux comités différents ayant des opinions opposées.

Le nombre des comités permanents est variable. En 1888, le Sénat avait quarante et un comités élus au scrutin pour deux ans et comprenant de trois à onze membres, la Chambre en avait cinquante-quatre, composés de trois à seize représentants, nommés pour deux ans par le *speaker*¹. Tout projet de loi est renvoyé à l'un de ces comités, qui l'examine et qui présente un rapport à l'Assemblée. Les neuf-vingtièmes des projets sont rejetés, au moyen soit d'un rapport défavorable, soit d'un ajournement qui ne permet pas d'examiner l'affaire avant la fin de la législature.

Les séances des comités sont généralement secrètes, et, quoique le public soit admis pendant les dépositions des personnes dont l'on entend le témoignage, les journaux ne publient le compte-rendu des enquêtes que dans des cas exceptionnels. Les comités font comparaître les fonctionnaires publics et leur posent des séries de questions : c'est le seul point de contact qui existe entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; il permet à ce dernier d'exercer un sérieux contrôle et de faire sentir son influence, dans une large mesure, l'administration ayant tout intérêt à ménager et à satisfaire ceux qui peuvent voter les lois et ouvrir les crédits.

Quand un comité a terminé l'examen d'une mesure, il charge un de ses membres d'en présenter le rapport à l'Assemblée. Le rapporteur a le droit de parler pendant une heure, mais il cède généralement une partie de ce temps à ceux de ses collègues qui veulent attaquer ou défendre le projet. En fait, chaque comité dispose, en moyenne, de deux heures pour présenter son rapport et le faire discuter; l'examen de la Chambre est donc essentiellement sommaire, sauf dans les cas où il s'agit d'une loi absolument exceptionnelle. Le résultat de ce système, c'est que tout le travail se fait dans les comités et que la Chambre est moins une assemblée législative qu'une réunion de personnes parmi lesquelles on choisit les membres des comités.

¹ Les principaux sont ceux des voies et moyens, d'appropriation, des élections, des banques, de la circulation monétaire, des comptes, des rivières et ports, des chemins de fer et canaux, de la justice, des affaires étrangères, de la marine, de l'armée, du domaine public, de l'agriculture, et ceux respectivement chargés de l'examen du budget de chaque service public.

Les comités n'ont pas, il est vrai, le droit d'initiative, mais comme ils peuvent toujours amender un *bill* qui leur est soumis, ou faire présenter à l'Assemblée un projet qui leur sera nécessairement renvoyé, ils ont, en réalité, un pouvoir à peu près absolu sur les affaires qui rentrent dans leurs attributions respectives.

Le *speaker* choisit les représentants les plus distingués pour faire partie des deux ou trois comités les plus importants, les autres comités sont composés de membres moins intelligents, souvent nouveaux venus dans l'Assemblée et n'ayant, par conséquent, aucune expérience des affaires. Et comme il n'y a, en fait, ni débat sérieux ni discussion approfondie dans la Chambre, chaque comité agit librement dans sa sphère. « Il semble qu'il s'occupe d'une planète, tandis que les autres comités s'occupent d'autres planètes. » C'est dire que la législation manque absolument d'ordre, de méthode et d'unité.

Un autre inconvénient non moins grave, c'est que le sort de chaque mesure dépend d'un petit nombre de membres; chaque voix a donc une certaine valeur, ce qui donne une grande tentation de la vendre. Il existe une classe spéciale d'individus des deux sexes, nommé *lobbyists*, dont la profession consiste à *voir* les membres des comités et à obtenir leur concours pour faire réussir un projet. Contre ce mal, il est difficile de trouver un remède. La presse ne peut pas surveiller ce qui se passe dans chacun des cent comités des deux Chambres et, si une mauvaise loi est votée, on ne peut ni blâmer le cabinet, qui n'y est pour rien, ni attaquer l'assemblée qui a simplement adopté le rapport du comité, ni imputer la faute au parti qui est au pouvoir, car il n'a aucune action sur le comité. Le comité est le seul coupable et c'est un corps obscur, dont les membres sont habituellement trop insignifiants pour qu'on ait l'idée de les attaquer. Le mécontentement public n'a donc même pas la satisfaction de trouver une sanction, et c'est seulement dans les cas où un scandale extraordinaire vient à éclater que l'on se décide à faire une enquête pour connaître les noms des coupables et les signaler à l'indignation des électeurs.

Le pays s'intéresse peu aux travaux du Congrès, qui, sauf pour les affaires exceptionnelles, ne fait que ratifier précipitamment les décisions des comités, sans que le public puisse en connaître les motifs. C'est ainsi que l'on vote des lois, dont la gravité se révèle quelques mois après; les journaux se demandent alors, mais trop tard, comment elles ont pu passer.

En fait, les présidents des comités importants deviennent des seconds ministres, devant lesquels les administrations tremblent; ils ne peuvent ni nommer ni révoquer un simple agent des postes,

mais ils peuvent voter des lois qui imposent au gouvernement une série d'obligations. Ce pouvoir est d'autant plus terrible qu'il est secret et que ceux qui l'exercent n'encourent, en réalité, aucune responsabilité. C'est ainsi qu'en voulant maintenir entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif une trop profonde séparation, les auteurs de la Constitution ont amené un résultat diamétralement contraire à leur volonté. En fait, le législateur intervient dans l'administration plus directement et plus fréquemment qu'il ne le fait en Europe; n'ayant pas la faculté d'interpeller les ministres, il se charge d'administrer à leur place.

Le rôle du pouvoir exécutif n'est pas moins insignifiant, en ce qui concerne les lois de finances. Le secrétaire de la trésorerie envoie, chaque année, au Congrès, un compte rendu des recettes et des dépenses de l'exercice clos, auquel il joint les observations qu'il juge nécessaires; là s'arrêtent ses fonctions. A partir de ce moment, un comité permanent de onze membres, dit *comité des voies et moyens* prépare des lois autorisant la perception des impôts qu'il croit devoir établir ou maintenir. Lorsque ces projets ont été adoptés par la Chambre des représentants, ils sont envoyés au Sénat qui procède de la même façon.

D'un autre côté, deux comités, l'un, celui d'*appropriation*, ayant toujours existé, l'autre, celui des *rivières et des ports*, créé en 1883, proposent les dépenses qu'ils jugent nécessaires et en fixent le montant, en se basant sur les chiffres demandés par les divers comités spéciaux de l'armée, de la marine, de la justice, des pensions, etc. Les projets de loi sont soumis à la Chambre, puis transmis, après adoption, au Sénat, qui les renvoie au comité d'*appropriation* et qui les vote ensuite, sur le rapport de ce comité. Le Sénat exerce largement le droit d'augmenter ou de diminuer les crédits: si ses décisions ne sont pas ratifiées par l'autre Assemblée, les deux Chambres nomment un comité mixte de conférence qui tranche les questions.

Le gouvernement n'ayant pas le droit d'intervenir devant les Chambres et le comité qui établit le chiffre des recettes étant absolument indépendant de celui qui fixe celui des dépenses, il arrive souvent que les crédits votés pour certains services sont insuffisants. Le seul moyen de remédier au mal est de présenter ultérieurement une loi de déficit pour ouvrir des crédits supplémentaires. « Aucune autre nation, disait un auteur distingué, ne pourrait agir ainsi sans aboutir à une catastrophe; notre salut, c'est que nous avons un énorme revenu et que nous n'avons à faire aucune dépense pour l'armée. »

Les deux Chambres représentent également le peuple, tout le

peuple, rien que le peuple. Toutes deux sont recrutées dans la même classe d'hommes, ont les mêmes idées et ont également le sentiment de leur responsabilité vis-à-vis de l'opinion publique. Les États les plus grands prédominent dans la Chambre des représentants : neuf d'entre eux nomment la majorité de cette assemblée, tandis que leurs élus ne forment pas le quart du Sénat, et cependant les divergences d'opinion sont insignifiantes entre les deux assemblées. Les collisions sont cependant fréquentes et le fait qu'une des Chambres a voté un *bill* n'ajoute rien au poids d'une mesure lorsqu'elle est portée devant l'autre assemblée, mais les conflits sérieux sont rares et ils sont généralement apaisés au moyen d'une conférence entre les délégués du Sénat et ceux de la Chambre.

Chacune des deux Chambres ou les deux Chambres réunies peuvent adopter des résolutions pour inviter le président ou les ministres à prendre certaines mesures ou pour blâmer leur conduite, mais ces votes n'ont aucune valeur, car les actes des ministres sont légalement ceux du président, et ce dernier est absolument indépendant du pouvoir législatif.

Les Chambres peuvent, il est vrai, voter des lois pour contraindre le gouvernement à faire ce qu'elles désirent, mais le président a la ressource d'user de son droit de *veto* et, si le Congrès passe outre, à la majorité voulue, les tribunaux peuvent déclarer que les lois sont illégales comme empiétant sur le domaine constitutionnel du pouvoir exécutif. Enfin, dans le cas même où la justice considère l'acte comme valable, le président peut refuser de l'exécuter; une seule ressource existe alors, celle de la mise en accusation (*impeachment*) remède héroïque, à peu près inapplicable, à cause de sa violence même.

V. — LE POUVOIR JUDICIAIRE DE L'UNION.

La Constitution a posé le principe de l'existence de la justice fédérale, mais les détails de l'organisation judiciaire sont réglés par des statuts que le Congrès conserve le pouvoir de modifier. Il y a trois catégories de tribunaux : la Cour suprême qui siège à Washington, les Cours de circuit et les Cours de district.

La Cour suprême se compose actuellement de neuf juges qui sont nommés par le président, avec l'approbation du Sénat, et qui ne peuvent être révoqués qu'à la suite d'une mise en accusation. Le justicier en chef reçoit un traitement de 53 000 francs et chacun des juges touche 50 000 francs. Tout jugement doit être rendu par six juges au moins.

Il y a neuf circuits, dans lesquels se tiennent annuellement des sessions. A chacun d'eux est attaché l'un des juges de la Cour suprême et un magistrat spécial, dit *juge de circuit*, qui reçoit un traitement de 30 000 francs. Les audiences sont tenues par les deux juges siégeant ensemble ou séparément, ou par l'un d'eux assisté d'un juge de district. Les arrêts de ces cours peuvent être déferés à la Cour suprême. Quant aux Cours de district, elles sont au nombre de cinquante-cinq ; le traitement des juges varie entre les chiffres de 18 000 francs et de 25 000 francs. La Constitution ne fixe pas le mode de nomination des juges des Cours de circuit ni de ceux des Cours de district, mais, en fait, ces magistrats sont nommés dans les mêmes conditions que ceux de la Cour suprême.

A chaque cour fédérale est attaché un fonctionnaire nommé *marshal*, qui est chargé de faire exécuter les jugements, de percevoir le montant des amendes, d'arrêter les condamnés, etc. Il y a également, dans chaque district, un *attorney des Etats-Unis*, qui intente les poursuites contre tous ceux qui violent les lois fédérales. Tous ces fonctionnaires sont sous les ordres de l'*attorney général* ; ils sont absolument indépendants des cours des États.

Les cours fédérales connaissent des causes relatives à l'application de la Constitution, des lois de l'Union et des traités conclus par le gouvernement, de celles qui affectent les agents diplomatiques et consulaires, des affaires d'amirauté, et de celles qui intéressent directement l'Union, enfin des contestations entre deux ou plusieurs États, entre un État et les citoyens d'un autre État, entre les citoyens de divers États, entre un État ou ses citoyens et les États ou les citoyens étrangers, mais un amendement de la Constitution porte que les citoyens d'un État ou les étrangers ne peuvent assigner un État devant les cours fédérales.

La Cour suprême juge, en premier et en dernier ressort, tous les procès affectant les agents diplomatiques et ceux dans lesquels un État est en cause ; toutes les autres affaires sont portées en première instance devant les tribunaux inférieurs et ne lui sont déferées que par voie d'appel.

On a souvent dit que la justice est particulièrement chargée de veiller au maintien de la Constitution et qu'elle a le pouvoir d'annuler les actes du Congrès. La proposition ainsi formulée n'est pas exacte. Il y a, en Amérique, quatre sortes de dispositions légales : la constitution fédérale, les statuts fédéraux, les constitutions des États et les statuts des États. La justice peut être appelée à examiner s'il y a conflit entre les dispositions de ces divers actes et, lorsque cette question est résolue affirmativement, la conséquence va de soi : les statuts d'un État ne peuvent prévaloir contre sa

Constitution, de même que ni la Constitution ni les lois d'un État ne peuvent prévaloir contre les lois ou contre la Constitution fédérale. Enfin, en cas de conflit entre un statut fédéral et la Constitution des États-Unis, l'autorité de cette dernière l'emporte nécessairement. Les juges sont donc simplement appelés à constater un fait ; quant au résultat de leur jugement, il est réglé par ce principe général que l'acte ayant le moins d'autorité est annulé par celui qui en a davantage.

En exerçant ce pouvoir, les magistrats ne prétendent assumer aucune suprématie, ils ne font qu'exécuter la volonté du peuple ; s'ils déclarent nul un acte de la législature, ce n'est pas parce qu'ils ont le droit de contrôler le pouvoir législatif, mais parce que l'acte est contraire à la Constitution et parce que la volonté du peuple est supérieure à toutes les lois¹.

Aucune disposition de la Constitution ne fonctionne mieux en pratique. Les affaires difficiles, délicates et particulièrement susceptibles d'exciter les passions populaires, sont traitées dans l'atmosphère froide et sèche des cours de justice. Si les questions relatives aux droits respectifs du président et du Congrès, du gouvernement fédéral et de ceux des États étaient discutées par des assemblées délibérantes, les conflits seraient certainement nombreux et probablement très graves. Si une autorité quelconque intervenait pour annuler une loi à peine votée, il y aurait une extrême irritation, parfois même des résistances, mais les questions de validité ne sont soulevées qu'accessoirement, dans des procès entre particuliers et souvent après un certain temps : c'est à peine si l'on y prend garde.

La Constitution a pourtant une lacune : elle ne fixe pas le nombre des juges de la Cour suprême ; c'est ainsi que, pour les besoins d'une cause, on l'a successivement porté à dix, puis réduit à sept, et enfin fixé à neuf. L'on comprend aisément à quels abus pourrait donner lieu une entente entre le président et la majorité du Congrès, pour modifier la composition du tribunal suprême. La seule sauvegarde, en pareil cas, le seul frein possible, c'est l'opinion publique et, si l'opinion était favorable au président, la Constitution pourrait être impunément violée. En fait, c'est donc toujours sur la volonté et sur la sagesse du peuple que repose, en dernier ressort, la stabilité d'un gouvernement si sagement constitué.

¹ Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le pouvoir exécutif pourrait refuser d'exécuter un arrêt de justice. Lorsque, en 1832, la Cour suprême rendit un arrêt qui déplaisait au président Jackson, celui-ci, qui aurait dû en assurer l'exécution, se contenta de dire : « Le juge a prononcé son jugement, qu'il l'exécute s'il le peut. »

On connaît maintenant les traits principaux de la Constitution fédérale, il convient de faire connaître les institutions des États.

VI. — LE POUVOIR EXÉCUTIF DES ÉTATS.

Le sol des États-Unis est divisé en trente-huit États et huit territoires. Les territoires sont destinés à disparaître; plusieurs d'entre eux vont être prochainement constitués en États, les autres le seront à leur tour, dans un délai plus ou moins rapproché. L'étendue et la population respective des États présentent d'énormes différences. Le Texas a 265 780 milles carrés, tandis que Rhode-Island en a seulement 1250; l'État de New-York a près de six millions d'habitants, celui de Nevada n'en a guère plus de quarante mille.

Chaque État est régi par une constitution qu'il peut modifier à son gré; une seule restriction est imposée à ce droit : la forme du gouvernement doit être républicaine. En réalité, la population change avec une telle rapidité et les communications sont aujourd'hui si faciles que les institutions des divers États sont devenues presque absolument uniformes sur les points essentiels.

Les constitutions des États ont une origine plus ancienne que celle de l'Union; elles sont, en quelque sorte, la continuation des chartes coloniales octroyées par la couronne d'Angleterre. Mais, qu'elles datent de 1780, comme celle de Massachussets, ou de 1886 comme celle de la Floride, elles sont l'œuvre du peuple et ne peuvent être modifiées que par lui. Les formes varient, et c'est généralement la législature qui prend l'initiative des propositions d'amendement, mais tout projet doit être soumis au vote des citoyens, et, dans quelques États, il ne suffit même pas d'une simple majorité des suffrages pour modifier ce pacte fondamental ¹.

La Constitution est la loi organique de l'État et tout pouvoir émane d'elle; toute loi qui est contraire à ses dispositions est nulle de plein droit.

Chaque constitution comprend généralement quatre parties : 1° la constatation des limites du territoire de l'État; 2° une déclaration des droits essentiels des citoyens; 3° l'indication de la forme du gouvernement, des noms et des attributions respectives des fonc-

¹ Les constitutions changent plus ou moins fréquemment dans les diverses parties de l'Union. L'Arkansas, dont l'existence date de 1836, en a eu cinq, sans compter les amendements; la Louisiane en a eu sept depuis 1812, tandis que le Connecticut et le Rhode-Island n'en ont eu qu'une. En considérant l'ensemble des États, on calcule que la durée moyenne d'une constitution est de trente ans.

tionnaires, des corps législatifs, administratifs et judiciaires; 4° divers articles relatifs à l'administration et à la législation. En fait, les Américains ne tiennent pas plus que les Anglais à suivre l'ordre logique dans la rédaction de leurs actes officiels et leurs constitutions sont un curieux mélange de dispositions d'importance très diverse. La déclaration des droits est une sorte de reproduction de la grande charte de Jean sans Terre et du *Bill des droits* voté à l'avènement de Guillaume III; elle est complétée par des dispositions qui assurent la plus entière liberté religieuse et l'égalité absolue des citoyens devant la loi. La plupart des constitutions défendent d'accorder à aucune confession religieuse des subventions sur les revenus de l'État, mais quelques-unes déclarent que les citoyens ont le devoir de s'assembler fréquemment pour rendre à Dieu un culte public et que tout chrétien doit observer le repos dominical; plusieurs contiennent une disposition qui exclut de toute fonction publique, même de celle de juré, les individus qui ne croient pas à l'existence de Dieu.

La Constitution de la Louisiane, qui date de 1879, porte que tout gouvernement est fondé sur la volonté du peuple et ne tient ses pouvoirs que du consentement des citoyens; son seul but est d'assurer à chacun la jouissance de sa vie, de sa liberté et de ses biens; s'il sort de ce domaine, il commet une usurpation et une oppression. Vingt-six États déclarent que tous les hommes ont le droit naturel, inhérent et inaliénable de jouir de leur vie et de leur liberté et de les défendre au besoin, et qu'ils possèdent également le droit naturel de chercher le bonheur. Toutes les constitutions affirment la liberté de la presse et celle de la parole; presque toutes établissent comme inviolables l'institution du jugement par le jury, garantissent le droit de réunion et celui de pétition et interdisent la création de titres de noblesse; plusieurs sanctionnent le droit de porter des armes.

Les dispositions diverses présentent une grande variété et sont d'une importance très inégale; les unes sont relatives aux banques, aux chemins de fer, aux sociétés; les autres aux traitements des fonctionnaires, à la procédure civile, à l'organisation des écoles, à l'administration des canaux, à la prohibition des loteries et de l'usure; quelques-unes même s'occupent des traités à passer pour la fourniture du chauffage et de la papeterie des assemblées législatives, du maximum des droits à percevoir pour le magasinage des céréales, etc., etc.

J'arrive à la question la plus importante, celle de la forme du gouvernement établi par les diverses constitutions.

Il y a, dans chaque État, un pouvoir exécutif composé du

gouverneur et de divers fonctionnaires, une législature comprenant deux Chambres, un système d'administration locale pour les comtés, les cités, les communes et les districts scolaires, une série d'impôts perçus au profit de l'État et de taxes locales, enfin une dette que l'État peut, d'ailleurs, répudier quand et comme il lui plaît.

Chacun des États est soumis à une législation civile et criminelle spéciale, et possède des cours de justice dont les arrêts sont souverains, sauf lorsqu'ils touchent aux matières réglées par la législation fédérale. Il a le pouvoir de conférer, aux conditions qu'il fixe lui-même, la qualité de citoyen des États-Unis, car ce titre n'appartient qu'aux individus qui sont citoyens d'un État particulier. Tout citoyen doit allégeance et fidélité à l'État et peut être puni comme coupable de trahison, s'il y manque. En un mot, chaque État est souverain et possède tous les droits qui appartiennent à un gouvernement ordinaire, à l'exception de ceux dont la Constitution le prive formellement et de ceux qu'elle attribue au gouvernement fédéral.

Dans la plupart des États anciens, le pouvoir exécutif est fort, les juges sont nommés par le gouvernement, enfin les constitutions sont brèves, c'est-à-dire qu'il est rarement nécessaire de recourir à un vote populaire. Les constitutions des États nouveaux, notamment celles des États du Sud et de l'Ouest, sont infiniment plus détaillées, de sorte que les limites imposées au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif sont plus étroites. Elles disposent généralement que le suffrage est universel; elles accordent la nationalité très promptement et avec une grande facilité, et elles portent que les juges sont élus par le peuple et seulement pour un certain nombre d'années.

En somme, le caractère général des constitutions est, d'une part, l'extrême méfiance que le peuple témoigne à tous les fonctionnaires, y compris les juges, de l'autre, l'intention bien arrêtée de défendre les prérogatives de l'État contre le gouvernement fédéral.

VII. — LE POUVOIR EXÉCUTIF DES ÉTATS.

Le pouvoir exécutif est confié, dans tous les États, à un gouverneur, qui ne peut faire partie d'aucune des assemblées législatives, l'indépendance du pouvoir exécutif étant partout absolue.

Le gouverneur est nommé par le peuple, c'est-à-dire par les électeurs qui prennent part à la nomination des assemblées législatives. Dans seize États, la durée de ses fonctions est fixée à

quatre ans et dans deux autres à trois ans, tandis que dix-huit États la limitent à deux ans et deux États à un an seulement. Le traitement varie entre les chiffres de 50 000 francs et de 5 000 francs.

Le gouverneur est chargé de veiller à l'exécution des lois et des arrêts de la justice; il est le commandant en chef des forces armées de l'État; il a la faculté de convoquer la milice et le devoir de réprimer toute insurrection; il a le droit de grâce parfois limité à certains cas. En général, il ne peut nommer qu'à peu d'emplois, car, outre que le nombre des fonctionnaires n'est pas considérable, les postes les plus importants et les plus lucratifs sont conférés par le vote populaire. En fait, la principale prérogative du gouverneur consiste dans l'exercice de son droit de *veto* suspensif, dont l'efficacité est en réalité considérable, parce qu'il est assez difficile de réunir, dans les assemblées, une majorité suffisante pour passer outre.

Les principaux fonctionnaires sont : le secrétaire d'État, le trésorier, l'attorney général, le contrôleur, l'auditeur et l'intendant de l'instruction publique. Il y a encore, dans certains États, des ingénieurs, des inspecteurs des prisons et des commissaires des chemins de fer, des canaux, des prisons, des domaines, de l'agriculture, de l'immigration, etc. La plupart de ces agents sont élus par le peuple; quelques-uns sont nommés par les Chambres; un très petit nombre par le gouverneur avec l'assentiment du Sénat. Les traitements n'excèdent pas 25 000 francs, et ils sont généralement très inférieurs à ce chiffre. La durée des fonctions est toujours limitée et généralement courte.

La plupart des fonctionnaires sont indépendants du gouverneur; ils n'ont pas à prendre ses ordres, ni même à recevoir ses conseils; ils ne sont responsables ni vis-à-vis du pouvoir exécutif ni vis-à-vis du pouvoir législatif. Chacun d'eux remplit les fonctions dont il est chargé, sans s'inquiéter des autres services. Quant aux agents inférieurs, ils sont peu nombreux, mal payés et mal choisis. Les hommes intelligents n'ont aucun désir d'occuper les emplois administratifs, qui sont exclusivement destinés à récompenser les services électoraux. J'ajoute que, dans la plupart des États, le peuple, loin de réélire les fonctionnaires au moment où expire le terme de leur mandat, préfère les remplacer, afin de satisfaire un plus grand nombre de personnes et pour que chacun ait, à son tour, le plaisir d'épargner au budget. Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, les employés n'ont aucune émulation, aucun intérêt à bien faire. Il faut remarquer, d'ailleurs, que la décentralisation est poussée très loin et que la plus grande partie des fonctions administratives sont confiées aux agents des

comtés, des cités ou des *townships*, de sorte que ceux de l'État ont des attributions restreintes. Il résulte de toutes ces circonstances que le titre de fonctionnaire donne aussi peu de pouvoir que d'influence et de considération.

VIII. — LE POUVOIR LÉGISLATIF DES ÉTATS.

Le pouvoir législatif est exercé, dans chaque État, par deux assemblées, savoir le Sénat et un deuxième corps, qui porte le titre de *Chambre des représentants*, sauf dans six États, où on le nomme *Assemblée* et dans trois autres, où il est désigné sous celui de *Chambre des délégués*.

Dans presque tous les États, la législature est élue par le suffrage universel; les criminels ou les pauvres assistés sont seuls privés du droit de vote, encore cette dernière restriction n'est-elle pas générale. Certaines constitutions exigent que l'électeur soit imposé ou qu'il sache lire, mais ces dispositions ne sont habituellement pas observées; elles fixent aussi la durée du domicile dans le district et dans l'État, ce délai est d'ailleurs très court. Les listes électorales sont identiques pour les deux assemblées, mais les circonscriptions pour les élections sénatoriales sont toujours plus étendues et, par conséquent, moins nombreuses, de sorte que le nombre des sénateurs est inférieur à celui des représentants. La durée du mandat de sénateur est de quatre ans dans vingt-six États, elle varie entre trois ans et un an dans les autres; le renouvellement est généralement partiel. La plupart des constitutions fixent une limite d'âge différente pour les deux assemblées et exigent que les sénateurs soient plus âgés que les représentants. Dans tous les États, les fonctionnaires publics et les membres du congrès fédéral ne peuvent faire partie des assemblées; nul ne peut être élu que dans le district électoral qu'il habite; certaines constitutions ajoutent d'autres incompatibilités.

Le nombre des sénateurs varie, entre neuf et cinquante-un; celui des représentants entre vingt et un et trois cent vingt et un.

Les membres des deux assemblées reçoivent toujours un traitement, mais le montant en est très variable; dans le Maine, par exemple, il est de 750 francs seulement, tandis que dans l'État de New-York, il s'élève à 7500 francs; la moyenne est de 2500 francs. Dans certains États, le traitement est remplacé par une indemnité, qui varie entre cinq francs et quarante francs par jour de session et à laquelle s'ajoutent des frais de route calculés d'après

les distances, mais alors la Constitution limite la longueur des sessions; ici elles ne peuvent durer plus de quarante jours, là elles peuvent se prolonger pendant cent cinquante jours. En somme, la charge est assez lourde pour les États; en Pennsylvanie, elle représente près de 3 millions et demi de francs, en Californie, 3 300 000 francs, sans parler des frais accessoires. Pour l'ensemble de l'Union, la dépense afférente aux traitements des membres des législatures excède 50 millions de francs.

Les deux assemblées ont les mêmes pouvoirs, avec cette seule différence que, dans un certain nombre d'États, les lois de finances doivent être d'abord soumises à la Chambre des représentants. Presque partout, le Sénat est appelé à juger les fonctionnaires mis en accusation par l'autre Assemblée, et la plupart des constitutions lui attribuent le pouvoir de confirmer ou d'annuler les nominations faites par le gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur est habituellement président *ex officio* du Sénat, tandis que la Chambre nomme son *speaker*; sauf cela, les règles de la procédure des deux assemblées sont à peu près identiques. La plupart des affaires sont examinées par des comités respectivement nommés par le président du Sénat ou par le *speaker*.

Le gouverneur n'a pas le droit de dissoudre les Chambres, mais, dans presque tous les États, il peut renvoyer à une nouvelle délibération tout *bill* déjà voté, et la mesure ne devient définitive que si elle est adoptée, cette fois, par une majorité généralement fixée aux deux tiers ou aux trois cinquièmes des voix. La plupart des constitutions contiennent certaines dispositions ayant pour objet de limiter le pouvoir des assemblées, soit en leur interdisant de voter des lois sur certains sujets, par exemple pour créer des titres de noblesse, pour favoriser une secte religieuse, pour autoriser des loteries, soit en fixant le maximum que ne peut dépasser la dette de l'État ou en posant les règles principales de la procédure parlementaire. Ainsi qu'on l'a déjà dit, toute loi contraire aux dispositions de la Constitution est nulle de plein droit.

Les législatures des États présentent de grandes analogies avec le Congrès, elles exagèrent même ses défauts. Elles comptent encore moins d'hommes éminents, car le système de la désignation des candidats par les conventions des partis a pour effet d'écarter les citoyens intelligents et honnêtes, et la coutume de nommer exclusivement, pour représenter un district, des personnes qui y résident effectivement rétrécit singulièrement la liberté des choix. Enfin presque toutes les capitales des États sont de petites villes peu peuplées, éloignées des grands centres, dans lesquels il n'y a ni journaux importants ni public curieux et qui n'offrent aucune

sorte d'attrait à des hommes de valeur¹. Il faut encore remarquer que les affaires à traiter sont généralement peu intéressantes puisqu'elles n'affectent guère que des intérêts particuliers, et que les assemblées n'ont pas de *leaders* reconnus. « Les meilleurs représentants, dit un auteur américain, sont encore ceux des campagnes ; ils ont souvent l'esprit étroit et ils comprennent lentement, mais quand ils ont une idée, ils y renoncent difficilement ; presque tous sont des fermiers, de modestes légistes, ou des négociants. Les plus mauvais viennent des grandes villes : la plupart sont des étrangers sans éducation, qui ont les idées les plus larges en fait de morale, et dont l'ignorance est si profonde qu'elle serait comique si elle ne produisait pas souvent les résultats les plus désastreux². »

Les sessions sont très courtes et, sauf dans six États, elles n'ont lieu que tous les deux ans. Les Chambres déploient une activité formidable et votent une série de mesures dont les conséquences ne se font sentir que plus tard³, aussi les bons citoyens sont-ils toujours très inquiets pendant la durée des sessions et très heureux d'en voir arriver la clôture. Ce fait est si connu que l'on tend à éloigner le plus possible les sessions et à limiter leur durée : « Les Américains se disent : puisque les Chambres sont naturellement inclinées à mal faire, moins elles en auront l'occasion et mieux cela vaudra. Si elles s'assemblent, elles voteront de mauvaises lois, empêchons-les donc de s'assembler. »

En ce qui concerne les mesures affectant la politique ou l'administration publique, il est facile de constater que les législateurs n'ont pas d'opinion propre. Quand les intérêts de leurs constituants sont en jeu, ils votent naturellement dans le sens qui leur est prescrit et, quand il s'agit d'une loi intéressant leur parti, leur vote est connu d'avance. Il en est autrement pour ce qui concerne les questions affectant des intérêts privés. Les assemblées des États sont entourées de tentations plus fortes que le Congrès et elles sont encore moins surveillées par le public, car la plupart des affaires sont traitées en comité ; la presse elle-même rend rarement compte des débats parlementaires, de sorte que les électeurs ne peuvent exercer aucun contrôle sur leurs représentants. Les lois d'intérêt local ou particulier, que l'on nomme en Angleterre les

¹ On sait, par exemple, que la capitale de la Pennsylvanie est Harisbourg et non Philadelphie ; celle de l'État de New-York est Albany, etc.

² *Roosevelt, century magazine*, avril 1885.

³ Dans la session de 1886, les Chambres de l'État de Kentucky ont été saisies de 2390 bills, dont 1400 ont été adoptés ; celles de l'État de New-York de 2093 bills, dont 681 ont été adoptés, etc.

bills privés, ouvrent un vaste champ à la corruption et à l'abus des influences; les formes varient, mais le scandale est criant, surtout au Sénat, dont les membres sont moins nombreux et où chaque vote a, par conséquent, plus d'importance. Les membres des deux assemblées s'entendent, d'ailleurs, sur toutes les questions, et chacun s'empresse de voter les mesures que lui recommandent ses collègues, afin d'obtenir à son tour la même complaisance.

Les journaux dénoncent parfois les abus, mais ils le font en termes généraux; ils accusent tous les membres des assemblées, de sorte que le public ne sait pas exactement quels sont les innocents et quels sont les coupables, et qu'il établit, dans son esprit, une sorte de moyenne : « il se figure que personne n'est tout à fait noir, mais que tout le monde est gris, et il en arrive à penser qu'une chose que chacun fait ne peut pas être très répréhensible. »

Tandis que les revenus fédéraux proviennent exclusivement du produit des droits de douane et des contributions indirectes, ceux des États consistent presque entièrement en impôts directs. Le principal impôt est une taxe basée sur la valeur de la propriété mobilière et immobilière de chaque citoyen, telle qu'elle résulte de l'évaluation faite par des fonctionnaires dits priseurs ou assesseurs, nommés par les autorités locales. Or, comme la part contributive de chaque localité dans les dépenses de l'État est fixée d'après le chiffre de la valeur imposable, les assesseurs ont, tout autant que les contribuables, intérêt à diminuer les évaluations. Pour remédier à cet inconvénient, un conseil d'égalisation, nommé par l'État, révisé le travail et arrête la répartition définitive. En fait, les évaluations sont généralement trop faibles, les inégalités considérables et les plaintes nombreuses. En outre, s'il est impossible de dissimuler les immeubles, rien n'est plus aisé que de cacher les valeurs mobilières, et il est certain que des revenus énormes échappent à l'impôt.

Lorsque le montant des recettes à effectuer a été fixé par les assemblées, l'État le répartit entre les comtés. Les comtés, à leur tour, établissent une répartition entre les cités et les *townships*, en ajoutant aux sommes réclamées par l'État celles qui sont nécessaires à leurs propres dépenses. Chaque cité ou *township* fixe le contingent de chacun des habitants et perçoit à la fois les sommes destinées aux dépenses locales, celles demandées par le comté et celles qui doivent être payées à l'État. Plusieurs constitutions limitent le chiffre total des impôts qui peuvent être perçus pendant une année.

On sait à quel point les États avaient naguère abusé des emprunts, et on n'ignore pas que plusieurs d'entre eux ont trouvé un

moyen commode de se libérer, en répudiant purement et simplement leur dette. Pour éviter le retour des anciens abus, on a inséré, dans la plupart des constitutions, une série de clauses qui exigent que toute loi d'emprunt soit votée à la majorité des deux tiers des voix dans les deux Chambres, et qui fixent un maximum au chiffre total des emprunts. On limite également la somme que les autorités locales peuvent emprunter : le maximum est généralement de 5 à 10 pour 100 de la valeur des propriétés imposables du district. Il faut remarquer, d'ailleurs, une curieuse anomalie : tandis que tout État peut impunément faire banqueroute, les villes ou autres localités n'ont pas la même faculté ; dans quelques États même, la dette municipale est considérée comme une dette personnelle de chaque habitant.

IX. — LE POUVOIR JUDICIAIRE DES ÉTATS.

Il y a, dans chaque État, trois degrés de juridiction : une Cour suprême ou Cour d'appel, des cours supérieures et des cours locales, mais leurs dénominations et leurs attributions respectives varient singulièrement. La compétence de ces tribunaux est illimitée et leurs arrêts ne peuvent être déférés aux cours fédérales que dans certains cas prévus par la Constitution ¹.

Dans vingt-cinq États, et ce sont généralement les plus importants, les juges sont nommés par le peuple ; dans cinq autres, ils sont choisis par la législature ; dans les huit derniers, le droit de nomination appartient au gouverneur, sauf ratification par l'une des assemblées ou par les deux Chambres. Tous les magistrats peuvent être révoqués par un vote des deux assemblées, pour lequel on exige généralement la majorité des deux tiers des voix ; ils ne sont nommés à vie que dans quatre États, partout ailleurs, la durée de leurs fonctions est limitée ; d'après certaines constitutions, ils ne sont élus que pour deux ans, d'après d'autres, ils restent en fonctions pendant vingt et un ans ; la durée moyenne est de huit à dix ans.

Les traitements des juges des hautes cours ne dépassent pas 40 000 francs ; dans certains États, ils ne sont que de 10 000 francs ;

¹ La plupart des constitutions des États limitent, sous certains rapports, les pouvoirs des juges ; elles portent, par exemple, qu'ils n'ont pas le droit de faire des résumés, qu'ils doivent se borner à exposer la loi ; quelques-unes disposent qu'un magistrat ne peut toucher son traitement sans affirmer, sous serment, qu'aucune cause inscrite au rôle depuis quatre-vingt-dix jours ne reste à juger.

la moyenne est de 20 000 à 25 000 francs. Les magistrats des tribunaux inférieurs reçoivent naturellement des sommes moindres.

Le choix des juges est une affaire exclusivement politique; il dépend d'une série de *politiciens*, qui se préoccupent uniquement de récompenser les services rendus à leur parti et de placer leurs partisans dans des fonctions qui permettent de rendre des services. Toujours préoccupé de sa réélection, le juge est forcé de rester en bons termes avec ceux qui l'ont élu, mais il perd, par là même, toute dignité et toute indépendance. La modicité des traitements écarte, d'ailleurs, les avocats qui ont une clientèle sérieuse. La magistrature est donc placée socialement au-dessous du barreau ¹; elle a peu de prestige et, si la corruption proprement dite semble assez rare, les juges sont accessibles à tant d'influences diverses que nul ne croit à leur impartialité.

Comte DE FRANQUEVILLE,

Membre de l'Institut.

La fin prochainement.

¹ M. Bryce raconte ainsi ce qu'il a vu, en pénétrant, à New-York, dans le *sanctuaire* de la justice :

« Un homme à l'apparence suspecte, fort mal vêtu, et aux manières rudes était assis derrière une table, tandis que deux autres hommes lui faisant face s'adressaient à lui; tout le reste de la salle était livré au désordre. Si l'on ne m'avait pas dit que c'était un des juges de la plus haute cour, je l'aurais pris pour un criminel. » L'auteur rappelle encore qu'il y a vingt ans environ, à New-York, le *ring* avait fait nommer comme juges, « des hommes qui auraient dû siéger sur le banc des accusés plutôt que sur celui des magistrats, des aventuriers besoigneux, sans caractère et sans honneur, indifférents à toute censure sociale, car ils n'avaient jamais été admis dans une société honnête, assurés de n'être pas poursuivis, car les Chambres étaient composées des élus de ceux qui les avaient eux-mêmes choisis. Ne craignant ni Dieu ni les hommes, ils ne pouvaient résister aux tentations que les capitalistes leur offraient. » Trois d'entre eux disparurent de 1869 à 1874.

LES
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION
A PARIS EN 1789

I

On sait que les zélateurs de la révolution française en font le point de départ de tous les progrès de la civilisation moderne. C'est surtout en matière d'enseignement que, suivant eux, la Révolution a exercé son initiative et montré sa puissance; à les entendre, elle a créé l'instruction primaire, elle a régénéré l'instruction secondaire, elle a organisé l'instruction supérieure. L'étude des faits ne confirme pas ces affirmations absolues. Elle montre que si la Révolution a mis son empreinte sur les établissements d'instruction, elle les a trouvés en grand nombre et pour la plupart florissants au moment où elle a éclaté. De nombreux écrivains l'ont attesté pour les collèges; des érudits de province, en première ligne desquels figurent MM. Maggiolo et Fayet, ont établi l'existence de petites écoles dans la plupart des paroisses de France; cependant Paris semble avoir moins attiré, sous ce rapport, l'attention des chercheurs. Sur l'histoire de l'instruction primaire dans cette ville, nous ne connaissons qu'un mémoire publié en 1839 par Pompée et dont la première partie seule a paru. Ce mémoire ne s'étend pas au delà du dix-septième siècle, et pour la période qui précède immédiatement la Révolution, aucun travail spécial n'a été donné, même par ceux qui se sont le plus occupés des questions actuelles de l'enseignement primaire.

Ce qui a fait supposer que cette instruction n'existait pas ou existait à peine avant la Révolution, c'est d'abord le silence que gardent les documents législatifs sur elle; la Convention, en décrétant qu'il y aurait une école primaire dans chaque commune, se garde bien de dire qu'il se trouvait des écoles paroissiales dans la

très grande majorité d'entre elles ; c'est aussi que les dépenses de cet enseignement ne figuraient pas au budget de l'État, et pas toujours dans les budgets communaux. A Paris particulièrement, ni l'État ni la Ville ne lui apportaient un concours pécuniaire. Les maîtres et les maîtresses d'école étaient rétribués par les parents des élèves ; les écoles gratuites de charité, les écoles congréganistes, étaient entretenues par les paroisses ou par des fondations pieuses. Les unes et les autres n'en étaient pas moins nombreuses, et mettaient l'enseignement élémentaire à la portée de toutes les conditions et de toutes les bourses.

Il existait en effet à Paris, à la fin du règne de Louis XV, 160 maîtres d'école et 157 maîtresses d'école qui tenaient leurs classes dans les vingt quartiers de la ville ; il y avait en outre 95 écoles de charité établies dans chaque paroisse pour les garçons et les filles. En tout 412 petites écoles pour une population d'environ 600 000 âmes, tandis que Paris en 1886 offrait à ses 2 344 000 habitants 367 écoles primaires publiques et 794 écoles libres. S'il faut se hâter de faire remarquer que la plupart des écoles actuelles sont mieux installées, mieux organisées et plus peuplées que les anciennes, il est nécessaire aussi de faire observer que le chiffre de 412 pour l'ancien régime paraît être un minimum¹, et que toutes les écoles tenues par des congrégations religieuses et celles des maîtres écrivains n'y figurent pas.

Les maîtres et les maîtresses des petites écoles de Paris dépendaient de la juridiction du grand chantre de Notre-Dame, qui leur donnait des lettres de commission, valables pour un an seulement, et leur désignait le quartier où ils devaient s'établir. Par le fait, cette nomination était une sorte de réception ; le maître d'école faisait partie d'une corporation et cédait, moyennant finance, sa classe à son successeur ; il était même d'usage que le nouveau maître reprit le mobilier de son prédécesseur sur l'estimation du greffier. Les droits de réception s'élevaient à 54 livres 4 sous : savoir 30 livres pour la communauté, 3 livres pour le pain béni, 17 livres pour le greffier et le clerc. Dans la liste que donne l'*État ou Tableau de Paris de 1760*, les maîtres sont qualifiés de « messieurs », les maîtresses de « mesdames » ; les adresses de chacun d'eux sont indiquées, et l'on peut voir que leur nombre est en rapport avec la densité de la population du quartier où ils exercent.

¹ Pompée signale à Paris, en 1626, l'existence de 334 maîtres et maîtresses d'école ; M. Brouard, dans le *Dictionnaire pédagogique*, note 191 écoles pour les garçons et 170 écoles pour les filles, en 1736, « avec un personnel de 600 maîtres et maîtresses, chaque école comprenant un ou deux auxiliaires. »

Le dix-septième siècle s'est plus occupé des petites écoles que le dix-huitième, en ce sens qu'il les a réglementées et qu'il a établi des écoles de charité dans la plupart des paroisses. Auparavant, les enfants indigents étaient reçus gratuitement par les maîtres sur un billet du curé ; mais, dans le but de soustraire les autres enfants au contact des « pauvres gueux », dont « la saleté et les haillons inspiraient le mépris », des classes spéciales furent ouvertes pour ces derniers. Ces écoles de charité, sur lesquelles le grand chantre essaya de maintenir son contrôle, prospérèrent souvent au point de faire un tort réel aux maîtres et aux maîtresses, qui se plainquirent vivement à diverses reprises de leur concurrence.

La tenue, l'organisation, l'aménagement intérieur, la discipline des petites écoles, furent, au commencement du règne de Louis XIV, l'objet d'une sollicitude particulière. Un petit livre rare, l'*Instruction méthodique pour l'école paroissiale*, qui a eu au moins deux éditions, en 1654 et en 1669, entre dans de minutieux détails sur les dimensions des locaux, sur le mobilier scolaire, sur les images pieuses qui devaient garnir les murs, sur les rapports des élèves entre eux et des maîtres avec les parents. Il était d'usage de faire aider les maîtres, dans la direction pédagogique et matérielle des classes, par des enfants choisis parmi les plus dociles et les plus intelligents. Les uns exerçaient les fonctions d'intendants et d'observateurs ; les autres, d'admoniteurs et de répétiteurs ; celui-là était récitateur des prières ou lectures ; celui-là, officier d'écriture, receveur pour l'encre et la poudre ; celui-ci, balayeur ou portier ; un autre, sous le titre d'aumônier, recueillait pour les pauvres les restes des déjeuners ou des goûters des élèves. En outre, des visiteurs allaient deux par deux dans les familles pour s'enquérir de la conduite des élèves dans les maisons. Les maîtres devaient aussi se mettre en rapport avec les parents ; ils devaient les engager à « disposer en douceur leurs enfants à embrasser une vocation moralement sortable à celle de la maison paternelle. » S'il se rencontrait parmi eux des sujets d'une intelligence remarquable, on leur apprenait le latin et on leur fournissait les moyens de poursuivre leurs études classiques avec succès. Si, au contraire, les élèves ne manifestaient que des aptitudes ordinaires, on se bornait à leur enseigner le catéchisme, à leur apprendre à lire, à écrire, à jeter ou compter à la main et à la plume, à connaître les règles de l'arithmétique et à « bien servir à la sainte messe ».

Les excellentes prescriptions contenues dans l'*Instruction méthodique* furent-elles toujours observées ? L'étaient-elles encore au dix-huitième siècle ? Nous n'oserions l'affirmer. Toujours est-il que le programme de l'enseignement n'avait pas sensiblement varié au

milieu de ce siècle. Les classes, de huit heures à midi et de deux heures à quatre, se tenaient comme en 1672, époque à laquelle le grand chantre Joly fit publier *les Règlements et Statuts des petites écoles de grammaire*. L'enseignement qu'on donnait dans ces écoles était quelque peu supérieur à celui des écoles de charité. Le curé de Saint-Louis en l'Île, voulant remplacer « la fille qui faisait depuis plusieurs années son école de charité », fait écrire pour demander « une autre fille habile et entendue, qui puisse montrer aux enfans la lecture et l'écriture avec la *resmétiq*ue pour les pouvoir apprendre à conter et à jetter ». Dans l'école de charité de Saint-Leu, en 1778, il n'y avait que trois petites filles qui apprirent à écrire; et quand on demanda pour cette école une « maîtresse écrivaine », qui pût enseigner l'écriture, les sœurs réclamèrent, prétendant « qu'elles seraient humiliées et qu'elles ne seraient plus les maîtresses ». L'enseignement restreint qu'elles donnaient paraissait à quelques-uns suffisant pour « des filles ramassées de la paroisse »; mais les efforts que l'on faisait pour introduire l'écriture dans leur programme prouvaient qu'on sentait l'utilité de l'élargir.

Ces écoles étaient presque toujours administrées par les Compagnies de charité des paroisses; à Saint-Merri, celle des messieurs se réunissait chaque dimanche après vêpres; celle des dames le premier jeudi du mois; toutes deux étaient présidées par le curé. A Saint-Eustache, les membres des sociétés de charité nommaient les maîtres et les maîtresses des écoles paroissiales; ils donnaient aux premiers 450 francs d'honoraires, aux secondes un peu moins. Les administrateurs délivraient aux enfans des billets pour être admis dans les classes sur lesquelles ils exerçaient, avec le curé, une inspection indépendante de celle du grand chantre de l'église de Paris et du recteur de l'Université.

La paroisse de Saint-Eustache seule comptait huit écoles de charité, tant pour les filles que pour les garçons; la paroisse de Saint-Sulpice en renfermait sept. Les écoles de garçons de Saint-Eustache étaient dirigées par des maîtres laïques; celles de Saint-Sulpice, par les frères de Saint-Yon. En outre, les Frères des écoles chrétiennes, dont la maison principale était Notre-Dame des Champs, tenaient des classes dans les quartiers nouveaux et sur la paroisse Saint-Etienne du Mont. Le financier Beaujon avait appelé plusieurs d'entre eux à donner l'instruction primaire aux enfans pauvres du quartier, dans le bel hospice qu'il avait fait construire au faubourg Saint-Honoré. D'autres établissemens avaient été également fondés sur différens points de la ville. Telles étaient des écoles formées, en 1713, dans le faubourg du Temple, par l'abbé Tabourin, et qu'

étaient desservies par quarante laïques, portant l'habit ecclésiastique et dirigés par un supérieur. Beaucoup de congrégations de femmes ouvraient aussi des classes gratuites pour les filles en dehors des écoles de charité créées par les paroisses.

Si l'enseignement de l'écriture n'était pas donné partout, c'est qu'il avait longtemps été réclamé comme un privilège par les maîtres écrivains. A la suite de longs procès avec les maîtres d'école, le droit d'enseigner les éléments de l'écriture avait été maintenu à ces derniers; mais il n'appartenait qu'aux maîtres écrivains de montrer « les grands principes de l'art d'écriture considéré dans toute sa perfection. » Ils étaient en 1760 au nombre de cent quarante-trois, disséminés dans les vingt quartiers; la plupart enseignaient l'arithmétique; quelques-uns, la tenue des livres et les changes. C'est de leurs classes que sortait cette écriture nette et lisible, vraiment française par sa clarté, qu'on remarquait dans les écrits des expéditionnaires de ce temps, surtout dans les lettres provenant des bureaux des ministres. Plusieurs jeunes gens de famille ne dédaignaient pas, leurs études classiques terminées, d'aller s'asseoir sur leurs bancs pour acquérir une habileté dans la calligraphie qu'ils n'avaient pas apprise au collège. Le fils d'un fermier général fut ainsi mis en pension chez un maître écrivain, qui demeurait rue du Petit-Reposoir, près de la place des Victoires. Dans la salle voisine de celle où il travaillait en compagnie d'un jeune domestique et du fils d'un compagnon sellier, le maître écrivain montrait à lire, écrire et calculer à une « troupe considérable d'enfants de l'un et l'autre sexe, sur lesquels il paraissait exercer un empire fort sévère, à en juger par la suite non interrompue de cris et de gémissements qui se faisaient entendre pendant les deux heures de classe du matin et du soir. » Les maîtres écrivains, on le voit, pouvaient donner l'enseignement élémentaire, malgré les arrêts du Parlement, et les classes de quelques-uns d'entre eux devaient encore augmenter à Paris le nombre déjà si élevé de petites écoles.

Il y avait, en outre, des individus qui ne faisaient pas partie de la corporation, et qui se mêlaient d'enseigner en ville et quelquefois chez eux l'art d'écrire et l'arithmétique. Le maître écrivain Paillasson s'en plaint amèrement dans l'*Encyclopédie méthodique*. « Ces buissonniers, dit-il en parlant d'eux, par leur grand nombre font aux maîtres écrivains un tort qu'on ne peut imaginer. »

Le nombre des élèves était-il en rapport avec le nombre des maîtres? En l'absence de toute statistique contemporaine, il est difficile de répondre avec quelque précision à cette question. Malgré les efforts des curés et des bureaux de charité, tous les

enfants n'allaient pas à l'école. Certaines classes devaient être plus fréquentées que d'autres; l'affluence qu'elles attiraient pouvait dépendre des qualités personnelles du maître comme de la dimension des locaux. Quelques écoles étaient très suivies, comme celle que l'on signale sur la paroisse Saint-Jean-en-Grève, « où plusieurs maîtresses enseignent en diverses classes quatre ou cinq cents filles ou demoiselles bourgeoises et autres, de toute condition et bien vêtues, qui payent et font des cadeaux ».

Si tous ne savaient point profiter des moyens d'instruction qui étaient mis à leur portée, si tous ne savaient pas lire et surtout écrire, il n'en est pas moins vrai que le goût et la pratique de la lecture n'étaient nulle part plus qu'à Paris répandus dans toutes les classes. L'allemand Henri Storch en fut vivement frappé en 1786 : « Tout le monde lit à Paris, écrivait-il. Chacun, surtout les femmes, a un livre dans sa poche. On lit en voiture, à la promenade, au théâtre, dans les entr'actes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfants, ouvriers, apprentis, lisent; le dimanche, les gens qui s'asseoient à la porte de leurs maisons lisent; les laquais lisent derrière les voitures; les cochers lisent sur leurs sièges; les soldats lisent aux postes et les commissionnaires à leur station. » Dans quelle autre ville aurait-on rencontré, jusque dans les derniers rangs du peuple, pareille curiosité d'esprit, pareille ardeur pour s'instruire ou se distraire par la lecture, et ceux qui s'y livraient, n'en avaient-ils pas appris les éléments dans les écoles ouvertes largement pour tous et disséminées en si grand nombre dans tous les quartiers ?

II

L'instruction secondaire était aussi accessible à tous que l'instruction primaire. Elle était donnée en 1789 dans dix collèges de plein exercice, tous situés entre la Seine et la montagne Sainte-Geneviève. Ils portaient les noms des personnages qui les avaient fondés à partir du moyen âge, le chanoine d'Harcourt, le cardinal Lemoine, Jeanne de Navarre; Montaigu, archevêque de Rouen; du Plessis, secrétaire de Philippe le Long; Guy d'Harcourt, évêque de Lisieux, et Guillaume de La Marche. Le collège des Grassins avait été créé au seizième siècle par le conseiller Grassin. Les plus importants étaient le collège Mazarin ou des Quatre-Nations, qui est aujourd'hui l'Institut, et le collège Louis-le-Grand, institué par les Jésuites et qui, à la dispersion de leur ordre, avait été pourvu de toutes les bourses de trente-deux collèges de moyen exercice supprimés à la même époque.

Les collèges de plein exercice renfermaient ensemble environ 5000 élèves, soit un élève sur 120 habitants, tandis qu'en 1886 les huit lycées et les deux collèges qui sont admis au concours général en contenaient 10 994, soit un élève sur 212 habitants. La proportion des enfants qui recevaient l'instruction secondaire à Paris il y a cent ans était supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

Non seulement cette instruction était le partage d'un plus grand nombre d'enfants, mais elle leur était offerte avec une libéralité plus large. L'ancien régime, tout monarchique et aristocratique qu'il était, admettait dans les collèges de Paris deux fois plus de boursiers que le régime républicain et démocratique n'en reçoit de nos jours; on évaluait en 1789 le nombre des boursiers des différents collèges à 1046, tandis qu'en 1886, l'on ne compte dans les lycées de Paris que 524 internes boursiers. De plus, tous les externes, au nombre de 1970, étaient admis gratuitement dans les collèges de l'Université, depuis que Louis XV lui avait accordé dans ce but une subvention sur la ferme des Postes, qui s'élevait à 300 000 francs en 1789.

« Ces bourses, dit un document législatif de l'Assemblée constituante, conservé aux Archives nationales, avaient été fondées par des provinces, des diocèses, des villes, des provinces, des familles. » Une clause spéciale des actes de donation stipulait que les jeunes gens seraient élevés à Paris dans le sein de l'Université. La plupart des provinces étaient ainsi représentées dans les collèges de la capitale. La Franche-Comté possédait 40 bourses, qui étaient à la nomination du gardien des Cordeliers et du chancelier de l'église métropolitaine de Paris; la Normandie avait 68 bourses; les diocèses d'Amiens et de Beauvais, 44. Parmi les boursiers du diocèse d'Arras figura le jeune Maximilien de Robespierre. Beaucoup de ces jeunes gens, élevés grâce à des fondations qui remontaient pour la plupart au moyen âge, se firent un nom dans les lettres, comme Jean-Baptiste Rousseau, Rollin, Thomas et Delille.

Ces fondations s'élevaient en 1789 à plus d'un million. Elles étaient ainsi réparties :

Collège Louis-le-Grand, et les trente-deux collèges réunis.	520 000
— de Mazarin.	120 000
— d'Harcourt	40 000
— du Cardinal-Lemoine.	24 000
— de Lisieux.	30 000
— de Montaignu.	35 000
— de la Marche.	18 000
<i>A reporter.</i>	<hr/> 787 000

	<i>Report.</i>	787 000
Collège du Plessis.		6 000
— des Grassins.		6 000
Maison et boursiers de Navarre.		20 000
Maison et société de Sorbonne.		90 000
Bourses fondées dans les séminaires pour l'éducation.		100 000
		4 009 000

Le rapporteur de l'Assemblée nationale, qui a dressé ce tableau, y a fait figurer la dotation des maisons de Navarre et de Sorbonne, parce qu'elles s'appliquaient à des bacheliers étudiant en licence, que l'on pouvait considérer comme des boursiers. Quant aux bourses des séminaires, pour lesquelles il a compté 100 000 francs, il déclare qu'en réalité elles s'élevaient à 275 000.

Le taux des bourses et la condition des boursiers variaient selon les collèges. Au collège de Lisieux, les grandes bourses valaient 540 livres; les petites, 392; au collège du Cardinal-Lemoine, les boursiers devaient meubler leur chambre et payer 4 sous par portion au cuisinier; au collège de Montaigu, ils étaient obligés, aux termes des fondations, de jeûner et de faire maigre tous les jours : régime frugal et rude, qui excitait au seizième siècle les railleries de Rabelais; à Louis-le-Grand, les boursiers, au nombre de 500, étaient en très grande majorité; ils participaient au régime ordinaire des collèges, et, en cas de maladie, recevaient des soins dans une infirmerie récemment organisée avec soin, sous la direction d'un médecin logé dans l'établissement. Presque partout, les boursiers recevaient une somme modique pour pourvoir à leurs besoins particuliers et des subventions pour retourner dans leur pays. Outre les prix qui étaient distribués annuellement, le bureau d'administration de Louis-le-Grand accordait des gratifications aux meilleurs élèves. C'est ainsi que, en 1781, une gratification de 600 livres fut donnée au sieur de Robespierre, « en raison de sa conduite et de ses succès dans les cours de ses classes ».

Le tiers état de Paris ne se plaignait pas en 1789 de l'insuffisance des collèges; il aurait voulu seulement qu'ils fussent répartis plus également entre les différents quartiers de la ville. Un cahier particulier s'élevait même contre le nombre trop considérable des bourses; il aurait voulu, disait-il, voir « diminuer cette quantité d'écoles gratuites de dessin et autres, de bourses dans les collèges, ce qui dépeuple journellement les campagnes et les ateliers, bien plus utiles à la société que cette foule de barbouilleurs, d'abbés, de clercs, de commis sans place, d'écrivassiers, qui n'ayant pour tout bien que leur plume et leur pinceau, traînent partout leur

indigence et leur ignorance orgueilleuse ». Certains philosophes, comme Diderot, certains publicistes, comme Mercier, ne se plaignaient pas moins de la diffusion de l'instruction secondaire. « N'est-il pas ridicule et déplorable, disait Mercier, de voir des boutiquiers, des artisans, des domestiques même, vouloir élever leurs enfants comme les premiers citoyens, se repaître d'une profession imaginaire pour leurs descendants et répéter imbécilement d'après le régent de sixième : Oh ! le latin conduit à tout. » A la même époque, un autre publiciste gémit « du torrent d'instruction qui submerge tant de chaumières, dépeuple tant de campagnes, qui fait tant de charlatans, d'intrigants, de jaloux, d'enragés et de malheureux en tous genres, qui introduit la confusion dans tous les états ».

Tous les états étaient représentés dans les collèges de Paris. En 1789, ceux du Plessis, d'Harcourt, des Grassins et de Navarre comptaient surtout au nombre de leurs pensionnaires « les enfants des citoyens les plus opulents du royaume ». Les plus pauvres entraient à Montaigu où, moyennant 350 francs par an, ils partageaient la maigre chère des boursiers. D'ordinaire, les internes payaient une pension de 450 à 600 livres, qui représentait les frais de logement, de nourriture et d'entretien ; au collège de Navarre, elle était de 605 francs, blanchissage et perruquier compris. Le collège le plus beau, le plus riche, le plus fréquenté, était le collège des Quatre-Nations, fondé par Mazarin, dont le corps reposait sous un mausolée sculpté par Coysevox, sous le dôme de sa chapelle. L'enseignement qu'on donnait dans ses cours, suivis par 1100 externes, n'était pas en rapport avec la grandeur de leur installation. Les professeurs, qui recevaient, comme dans les autres collèges, de 2000 à 2400 livres d'appointements, passaient pour médiocres. Comme ailleurs, les châtimens corporels étaient encore en usage ; sous les yeux d'un principal, qualifié de « chien de cour », un correcteur frappait le patient de coups de verges, que celui-ci devait compter lui-même. On racontait qu'un écolier, ayant voulu se dérober à cette humiliation, avait tué d'un coup de canif l'Auvergnat chargé de le fouetter.

Certaines institutions se rattachaient aux collèges voisins, comme le collège Sainte-Barbe, où la pension n'était que de 350 francs, et qui envoyait ses élèves aux classes du collège du Plessis. Le quartier Saint-Victor contenait plusieurs pensions qui dépendaient de l'Université. Comme dans les collèges, les élèves y étaient surveillés par des précepteurs d'un aspect ridicule et minable, traités de *gacheux*, mal nourris, payés moins cher que les valets de la maison, et tourmentés sans répit par les élèves et les supérieurs.

Les programmes et les méthodes des collèges suivaient fréquemment les anciens errements ; l'enseignement secondaire, sur lequel les travaux de M. Jourdain et de M. l'abbé Sicard ont jeté de vives lumières, pouvait avoir besoin de réformes ; mais il ne manquait ni d'élévation ni de profondeur. Comme le disait, en 1788, le comte d'Allonville, dans un mémoire destiné à l'instruction du dauphin, on apprenait dans les établissements de l'Université « la religion sans bigoterie et les sciences sans pyrrhonisme ». En 1809, Joubert faisait hautement l'apologie des anciens collèges, dans une lettre adressée à Fontanes, que cite M. l'abbé Sicard, et qui semble avoir été écrite de nos jours : « La philosophie et les mathématiques, dont on fait tant de bruit, dit-il, y avaient des chaires ; l'histoire, la géographie et les autres connaissances, dont on parle tant, y tenaient leur place, non pas en relief et avec fracas... Elles étaient fondues, insinuées et transmises avec les autres enseignements. On les goûtait et on emportait le désir de les apprendre ; on les apprend aujourd'hui, et on part avec le désir de les oublier. Pour me servir d'une métaphore musicale, on faisait résonner les touches de toutes les dispositions, on déterminait tous les esprits à se connaître et tous les esprits à éclore. » Il était difficile de faire d'une manière plus délicate l'éloge de l'enseignement classique qui, tout en admettant avec trop de mesure certains progrès, s'attachait avec persistance à la tradition, dont la valeur lui avait été révélée par l'expérience.

III

L'instruction était plus moderne, moins scolastique, moins chargée de latin, dans les institutions particulières, indépendantes de l'Université, surtout dans celles qui étaient situées dans les faubourgs et les villages limitrophes, tels que Passy et Picpus. Les partisans de l'Université s'élevaient contre ces « pensions à la moderne », où l'on ne formait que des hommes « superficiels ». On se plaignait même de ce que l'éducation y affectât de plus en plus des allures militaires ; les heures de classes et de récréations souvent étaient annoncées par le tambour au lieu de l'être par la cloche. « C'était une des grandes jouissances de la bourgeoisie parisienne, écrit l'abbé Proyart, en parlant des années qui précédèrent la Révolution, que de se rendre le dimanche dans la pension de son fils, pour le contempler en uniforme, exécutant avec ses jeunes camarades des évolutions militaires et des combats simulés. » Telles étaient les écoles de mathématiques, de dessin, de géographie et d'histoire, dirigées par de Longpré dans la rue de Reuilly, et

par la veuve Berthaud, rue Neuve-de-Berry, où l'on préparait les élèves pour la marine, l'artillerie et le génie; telles étaient les institutions militaires pour la jeune noblesse. Dans celle de Rollin, rue de Sèvres, l'uniforme était de drap bleu galonné, le chapeau était surmonté d'un plumet; chez Loyseau, l'habit était écarlate, la veste chamois. Dans l'un et l'autre de ces établissements, la femme du maître de pension s'occupait de l'ordre intérieur et de la toilette des enfants, et, comme le disait un prospectus, leur servait de mère. Les exercices du corps, mis en vogue par les écrits de Jean-Jacques Rousseau, étaient surtout en grand honneur à la pension Verdier, rue Saint-Victor; le maintien, le marcher, la course, le saut et le jet étaient enseignés par les maîtres ordinaires de la maison et deux fois par semaine par un sergent-major des gardes françaises; il y avait en outre des professeurs d'escrime, de tactique, de natation et d'équitation. Les prix de ces pensions étaient plus élevés que ceux des collèges. Ils variaient de 800 à 1050 francs par an, sans compter le trousseau, 50 francs environ d'entrée, les étrennes des domestiques et des maîtres, montant à 36 livres, et les professeurs d'arts d'agrémens.

Moins chères étaient les pensions de Passy et de Picpus; elles ne dépassaient guère 500 francs par an, en dehors des suppléments, qui étaient par mois de 9 francs pour la danse, de 12 francs pour le dessin, la musique ou les mathématiques. Chez Audet de la Mésangère, à Picpus, on payait 24 livres pour le papier, les plumes, l'encre et la pommade. Husson, à Passy, prévenait les parents qui avaient peur du surmenage, qu'il avait soin de ne pas surcharger ses élèves par trop d'application. Un autre annonçait qu'il mangeait, ainsi que son épouse, avec ses pensionnaires, veillant à ce que la table fût bien servie. Quelques-uns étaient pénétrés des idées nouvelles, et pour corriger les élèves faisaient appel au sentiment plutôt qu'à la rigueur. Henri Storch visita dans un faubourg paisible l'institution d'un de ces disciples de Rousseau. « Une partie des élèves, écrit Storch, se promenait avec un livre dans le jardin; d'autres jouaient et dansaient. Au centre, s'élevaient des statues représentant les vertus aimables. A certains moments, le maître faisait asseoir ses disciples devant les statues, et leur en faisait valoir les mérites. « Souvent, dit le maître à son visiteur, pendant que je parle, je vois briller les larmes du sentiment dans les yeux de mes élèves; ils se pressent autour de moi, et me demandent, dans le langage touchant de l'innocence, à couronner les vertus. Alors nous allons dans le parterre des roses cueillir des fleurs que nous tressons pour en former des couronnes destinées à parer le front des déesses. Un tel jour est pour toute la maison une fête,

dont seuls les enfants paresseux et méchants sont exclus; et l'effet que produit cette punition est surprenant. » Dans ces pensions largement aérées, où l'éducation était peut-être plus sentimentale que solide, on était loin des cours étroites des vieux collèges et des rudes châtimens qu'ils avaient conservés. A cette époque, du reste, les établissemens d'instruction secondaire les meilleurs n'étaient pas à Paris; l'étude du français, des sciences et de l'histoire, conformément aux progrès modernes, étaient conciliées de la manière la plus heureuse avec les traditions classiques dans les grandes écoles des Oratoriens et des Bénédictins, à Juilly, à Pontlevoy et à Sorrèze.

IV

Les collèges et les pensions n'étaient que des classes préparatoires pour les écoles supérieures où se complétait l'enseignement pour ceux qui voulaient embrasser une carrière libérale. L'Université de Paris, que les rois appelaient leur fille aînée, avait à sa tête un recteur qui siégeait au collège Louis-le-Grand; elle se composait des quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. La faculté de théologie avait sa bibliothèque et ses salles de cours dans les vastes bâtimens de la Sorbonne que Richelieu avait fait construire pour les abriter, avec la belle église, où il repose lui-même, sous un élégant tombeau, regardé comme le chef-d'œuvre de Girardon. C'était dans l'une des salles de la Sorbonne que se faisait tous les ans, depuis 1746, la distribution du prix de l'Université, à la suite d'un concours, le concours général, auquel prenaient part les élèves des collèges de plein exercice. Les cours de la faculté de médecine avaient lieu dans les anciens bâtimens de l'École de droit qui avaient été installés à la fin du règne de Louis XV, dans un noble édifice construit par Soufflot, presque en face de Sainte-Geneviève. Tout un peuple d'étudiants suivait les cours des différentes facultés et remplissait les quartiers adjacents : les sorbonnistes, en soutanes de précepteurs, les étudiants en droit, en rabat; quelques-uns, les anciens boursiers des collèges, mis aussi pauvrement que des compagnons artisans et réduits pour vivre à servir comme garçons chez des perruquiers ou des marchands. Les inscriptions à l'École de droit coûtaient 150 livres pour la licence, 450 livres de plus pour le doctorat; mais la faculté accordait tous les ans des degrés gratuits aux sujets distingués qui n'avaient pas les moyens de les payer. Les droits pour le doctorat en théologie s'élevaient à 500 livres et même à 800, sans compter les faux frais pour l'impression de la thèse, la tenture de la salle, le carrosse et le déjeuner.

Il en coûtait davantage pour être reçu docteur en médecine; il fallait déboursier environ 6000 livres afin d'en obtenir le titre. Il est vrai qu'il était décerné au récipiendaire dans une cérémonie solennelle, où l'on parlait latin, comme au temps du *Malade imaginaire*. Tandis que la vieille faculté de médecine se complaisait dans des formes surannées, oscillant d'un système à l'autre, l'enseignement de la chirurgie faisait des progrès sans précédents. L'Académie de chirurgie, fondée en 1731, avait installé ses écoles dans un beau bâtiment orné de colonnes ioniques, qui était regardé comme « le second de la capitale pour la pureté de ses profils et la régularité de ses parties ». C'est aujourd'hui l'École de médecine. Les cours étaient faits dans un vaste amphithéâtre où pouvaient tenir douze cents auditeurs, aux meilleurs desquels l'Académie décernait des médailles d'or, tous les ans, le jour de la Quasimodo. Le collège de pharmacie, ouvert en 1777 rue de l'Arbalète, n'était pas moins prospère. Des cours de chimie, d'histoire naturelle et de botanique y étaient faits par des professeurs, nommés pour six ans par les quatre-vingt-dix-sept maîtres en pharmacie de Paris.

La monarchie, qui était restée étrangère au développement de l'instruction primaire et secondaire, avait toujours favorisé l'enseignement supérieur. C'est à Philippe-Auguste que l'Université devait ses privilèges; ce fut François I^{er} qui fonda le Collège royal; ce fut sous Louis XVI, que ce collège, qui est aujourd'hui le Collège de France, fut reconstruit en entier sur les plans de Chalgrin. Vingt professeurs y enseignaient les langues orientales et classiques, la littérature, les sciences, le droit, l'histoire et la morale. Il suffit, pour apprécier leur valeur, de savoir que le titulaire du cours de poésie était Delille et celui d'astronomie Lalande.

La nécessité de l'étude des sciences se faisait de plus en plus sentir, même pour les carrières où elles paraissaient inutiles autrefois. Il semble qu'on veuille donner les fonctions au mérite plutôt qu'à l'hérédité, ou que le mérite doive légitimer l'hérédité. Louis XV rendait hommage, sans le savoir, à cette opinion, en fondant l'École militaire qui est restée l'un des plus beaux monuments de son règne. Le vaste escalier, qui conduisait aux appartements du gouverneur, était orné des statues de Condé, de Turenne, des maréchaux de Luxembourg et de Saxe. La chapelle, entourée de tableaux représentant la vie de saint Louis, était le siège de l'ordre de Saint-Lazare. Le réfectoire et la bibliothèque méritaient d'être visités. L'école avait subi dans son organisation plusieurs modifications depuis sa création. En 1776, les élèves avaient été répartis entre douze collèges militaires créés dans les provinces; mais bientôt on y fit revenir un certain nombre d'entre eux, et ils formaient une

sorte d'école militaire supérieure, qui se recrutait parmi les boursiers du roi sortant des écoles de province et parmi les fils de famille assez riches pour payer 2000 livres de pension.

La création de l'École militaire avait porté un coup funeste aux académies, où la jeune noblesse apprenait les mathématiques et les éléments du métier des armes. La seule qui fût encore suivie était l'académie royale d'équitation, où les jeunes gens recevaient des leçons de dessin, d'armes, de voltige et de danse. Elle se tenait en face le couvent des Feuillants, dans la vaste salle du manège des Tuileries, qui devint plus tard le siège de l'Assemblée nationale et de la Convention.

Aux grands établissements créés au dix-septième siècle pour le développement des sciences, l'Observatoire et le Jardin du roi, Louis XV avait ajouté l'École des ponts et chaussées, Louis XVI l'École des mines. La première de ces écoles, située rue de la Perle, était dirigée par Perronnet, qui avait réuni dans une galerie les modèles des plus importants travaux exécutés sous son impulsion. A juste titre estimée et prise pour exemple par les nations étrangères, cette école était la pépinière des ingénieurs qui avaient rendu superbes les 6000 lieues de route dont la France était sillonnée et qui avaient construit d'importants édifices publics dans les provinces. L'École des mines, installée dans le nouvel hôtel des Monnaies, avait été créée sous l'inspiration de Sage, qui en était le principal professeur. Son cabinet de minéralogie était installé dans une salle dont les proportions élégantes et nobles charmaient autant les savants étrangers que l'excellente classification des objets exposés. Le docteur Townsend admirait la libéralité avec laquelle les élèves étaient admis aux cours de cette école, sans distinction de nationalité ni de religion. Il en prenait texte pour louer l'élévation et la noblesse de sentiments des souverains de la France, qui s'étaient efforcés de répandre gratuitement et largement l'instruction dans tous les rangs du peuple.

L'Etat n'avait pas moins favorisé l'enseignement pratique des arts que celui des sciences. Les académies, qu'il avait instituées pour honorer et stimuler les arts, présidaient à leur enseignement ; elles en posaient les préceptes ; elles le dirigeaient. L'académie de peinture et de sculpture était une véritable école des beaux-arts. Dans les vastes salles et dans les galeries qu'elle occupait (au Louvre, les étudiants copiaient, sous la direction des professeurs de l'académie, le même modèle, et le dessin qu'ils en tiraient s'appelait une « académie ». Chaque année, les élèves les plus méritants recevaient quatre grands prix qui leur donnaient la faculté de séjourner à Rome pendant trois ans aux dépens du roi. En 1789,

l'un de ces prix fut remporté par Girodet. L'académie d'architecture, également fondée par Louis XIV, faisait aussi des cours au Louvre et décernait aussi deux grands prix ; le titulaire du premier de ces prix était envoyé à Rome. Parmi ces cours était celui d'hydrodynamie, fondé par Turgot, et qui était fait par l'abbé Bossut.

La monarchie ne se contentait pas de concourir à former des artistes, elle voulait perfectionner le travail des artisans « pour rendre plus célèbre, disait le roi, s'il était possible, l'industrie de nos sujets ». C'est dans ce but que Louis XV avait fondé, en 1767, l'école gratuite de dessin. Quinze cents élèves y étaient reçus par escouades de cinq cents, qui venaient étudier, deux jours par semaine, les uns l'architecture et la géométrie, les autres la figure et les animaux, les autres les fleurs et les ornements. Des bourses étaient fondées pour les plus méritants. Tout ouvrier, tout enfant était admis, à partir de l'âge de huit ans, aux cours qui se tenaient dans la rue des Cordeliers. Les professeurs examinaient les dessins et les revêtaient d'un timbre marqué du quantième du mois et du numéro de la place des élèves. Des prix nombreux étaient distribués annuellement. Le lieutenant de police, de Crosne, présida la distribution de 1788, qui se tint aux Tuileries, le 24 décembre, en présence des princes d'Orléans. A la suite d'un discours du directeur de l'école, Bachelier, peintre du roi, trois maîtrises d'orfèvre, de serrurier et de bourrelier, et six grands prix furent remis aux lauréats, sans compter les prix de persévérance, les accessits et les quatre-vingt-seize prix de quartier. « Les titulaires des grands prix eurent l'honneur, dit la *Gazette de France*, d'être embrassés par les magistrats, au bruit des fanfares et des acclamations. »

C'est également pour favoriser les progrès de l'industrie que Louis XVI avait installé, rue de Charonne, un cabinet royal de mécanique dont les premiers éléments avaient été fournis par les chefs-d'œuvre de mécanique que Vaucanson lui avait légués. Le directeur de cette collection voulait y réunir les modèles des machines employées dans l'industrie, et les outils nouveaux, rares et dispendieux, qu'on aurait pu mettre à la disposition des travailleurs. On peut voir dans cette collection comme dans d'autres du même genre, qui avaient été formées par l'académie des sciences et à la Bibliothèque du roi, le germe du Conservatoire des arts et métiers.

Parmi les créations du règne de Louis XVI, il faut aussi mentionner l'école de chant et de déclamation, fondée en 1784 à l'hôtel des Menus-Plaisirs, et qui a été le point de départ du Conservatoire de musique actuel. Faut-il également rappeler que c'est au même

règne que se rattachent deux admirables institutions : l'école des Sourds-Muets, créée par l'abbé de l'Épée dans la rue des Moulins, et qui fut installée par l'État, en 1785, avec une subvention spéciale, dans les bâtiments sécularisés des Célestins; et l'école gratuite pour l'éducation des pauvres aveugles, due à l'initiative philanthropique de Valentin Haüy, directeur du « bureau académique pour la traduction des langues étrangères? » Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, le public était admis aux cours dirigés par Haüy, dans un local un peu étroit, mais convenable, de la rue Notre-Dame des Victoires. Les jeunes aveugles, âgés de dix à dix-neuf ans, étaient assis sur des bancs en gradins; les filles tricotaient, faisaient des lacets ou du filet; les garçons formaient un orchestre, qui jouait avec précision. Puis les exercices d'histoire, de géographie, de calcul et de lecture commençaient; les visiteurs posaient des questions; à celles de géographie, les jeunes aveugles répondaient en désignant du doigt les emplacements sur une carte. A la fin de la séance, ils chantaient des strophes d'Aubert mises en musique par Gossec, en l'honneur de leurs bienfaiteurs :

O ciel! pour combler tes bienfaits
Ouvre un instant notre paupière,
Et nous n'aurons plus de regrets
D'être privés de la lumière.

Que notre œil contemple les traits
De ceux dont la main nous soulage
Et referme-le pour jamais!
Nos cœurs en garderont l'image!

Des Anglais, qui venaient de verser quelques louis dans le tronc, pleuraient d'attendrissement, et les étrangers se retiraient du cours de Valentin Haüy comme de ceux de l'abbé de l'Épée, avec un sentiment de profonde sympathie pour une nation et pour une ville qui avaient produit de tels hommes.

Le goût pour les sciences et les lettres était si vif, que les cours officiels et classiques ne suffisaient pas à l'alimenter. De toutes parts, on annonçait des cours gratuits ou payants d'architecture, de belles-lettres, d'histoire, de géographie, de physique et de chimie. En janvier 1789, Coulon de Thévenot ouvrait un cours sur l'art d'écrire aussi vite que l'on parle, sous le nom de tachygraphie. Des sociétés se formaient pour le développement des connaissances utiles. Telles étaient l'Académie d'écriture, qui tenait ses séances au rez-de-chaussée de la bibliothèque du roi; le Musée de Paris, sorte de cercle littéraire qui se tenait dans les vastes salles du couvent des Cordeliers; telle était la Société philologique, où l'on

faisait des cours de langues étrangères pour les Français et de langue française pour les étrangers. Tel était surtout le Lycée, qui avait remplacé le Musée de Monsieur et du comte d'Artois, fondé par Pilâtre de Rozier. Grâce aux gratifications des princes et aux cotisation des membres, qui étaient de 4 louis par tête, le Lycée avait pu acquérir un cabinet de physique du prix de 50 000 francs et l'avait installé près du Palais-Royal, dans un vaste local, loué 15 000 francs. Dix cours y étaient faits par des littérateurs et des savants célèbres : Marmontel professait l'histoire; Condorcet, les mathématiques; Fourcroy, la chimie; Monge, la physique; Laharpe, la littérature. L'élite de la cour et de la ville composait l'auditoire. « La plus grande décence, la plus grande attention, écrit Laharpe, règnent dans ces séances de plus de trois cents personnes, où les sciences et les lettres paraissent avec un éclat qui rappelle les beaux jours d'Athènes. »

V

Les femmes étaient admises au Lycée, et suivaient même les cours du professeur de physique. Une Allemande remarque la gentille façon dont elles s'y asseyaient, vêtues simplement quoique avec goût, montrant un grand intérêt pour les sujets dont le professeur devait parler, mais causant avec leurs voisins et leurs voisines dès que la leçon commençait. La première instruction que les femmes recevaient les préparait rarement à ces études arides, que le bonhomme Chrysale aurait trouvées au-dessus de leur portée. Il y avait peu de pensions laïques pour les filles comme celle du sieur Royer, à Passy, qui avait soin non seulement de leur enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire et la géographie, mais « de les former à ces manières polies et honnêtes qui décèlent la bonne éducation ». L'éducation des filles était à Paris presque exclusivement entre les mains des religieuses. Les Ursulines, les Filles de la Visitation, les Miramionnes, les Dames de Sainte-Elisabeth, les Filles Saint-Thomas, les Filles-Dieu, les Filles de Saint-Chaumont, l'Abbaye-aux-Bois, les abbayes de Port-Royal, de Sainte-Périne et de Montmartre, recevaient dans leurs maisons de nombreuses élèves, dont la pension variait entre 400 et 700 livres. D'autres maisons religieuses d'éducation s'élevaient dans tous les quartiers et pour toutes les classes aisées ou riches. Les jeunes bourgeoises, comme Manon Phlipon, qui fut depuis M^{me} Roland, étaient reçues dans des couvents de moyenne importance, où le nombre des élèves était restreint, où l'éducation était appropriée à leur future condition. M^{me} Roland parle avec attendrissement du temps qu'elle

passa chez les Dames de la Congrégation, du faubourg Saint-Marcel, où l'on enseignait la grammaire, la géographie, l'histoire; elle prenait des leçons de musique et de dessin; et certains jours, comme celui de la fête de la supérieure, fournissaient l'occasion de réjouissances innocentes, telles que représentations de petits drames, danses, et simulacre de foire sous les arcades du cloître.

Rien de claustral, d'austère ni d'ascétique dans l'éducation qu'on recevait dans certaines maisons religieuses, surtout dans celles qui étaient destinées aux filles de qualité. Les plus grands noms de France étaient réunis à l'Abbaye-aux-Bois. Lorsque l'abbesse était une Richelieu, on cite la réponse que fit à une menace de sa part une de ses élèves, qui était une Montmorency : « Ce n'est pas la première fois que les Richelieu ont été les bourreaux des Montmorency. » L'abbesse recevait dans un parloir aux lambris blanc et or, et sa chambre était tendue de damas bleu et blanc. Le catéchisme, l'histoire, la géographie, l'écriture et le calcul étaient enseignés avec soin. Au bout de quelques années, une jeune fille, comme la princesse Hélène Massalska, qui nous a laissé un journal attachant de son séjour à l'abbaye, savait l'histoire de France, l'histoire ancienne et la mythologie; elle pouvait réciter le poème de la *Religion*, les fables de la Fontaine, deux chants de la *Henriade* et des tragédies de Corneille et de Racine. Si elle avait appris un peu de clavecin, de harpe et de dessin, elle savait parfaitement danser et passablement jouer la tragédie. Il y avait à l'Abbaye-aux-Bois un théâtre très bien organisé, avec de beaux décors et des costumes élégants; de grands acteurs de la Comédie-Française, Molé et Larive, donnaient aux jeunes filles des leçons de déclamation et de lecture à haute voix; les ballets étaient dirigés par des coryphées de la danse à l'Opéra. Sur aucun théâtre de Paris on n'aurait pu voir des costumes aussi riches; lorsque Hélène Massalska joua *Esther*, sa robe blanche et argent était ruisselante de diamants valant plus de 100 000 écus que lui avaient prêtés M^{mes} de Choiseul, de Mortemart et de Gramont. Si l'été, les jeunes filles jouaient à la chasse dans les ombrages du jardin, imitant les piqueurs, les chiens et les cerfs, l'hiver, pendant le carnaval, elles prenaient part à un bal qui était donné une fois par semaine, dans les salons de l'abbaye, et auquel étaient conviées les jeunes femmes récemment sorties du couvent. Rien n'était négligé pour que les élèves devinssent des femmes du monde accomplies, sachant figurer avec grâce, aisance et dignité à la cour; rien n'était oublié non plus pour en faire des maîtresses de maison expertes et pratiques. Quand elles étaient passées de la classe blanche dans les classes supérieures, désignées par les rubans bleus ou rouges qui

en étaient les insignes, elles étaient chargées à tour de rôle des différents services du couvent, la sacristie, l'apothicairerie, la lingerie, la cuisine, le réfectoire, le dortoir. Elles dirigeaient les converses chargées des gros ouvrages, elles raccommoiaient les chasubles, elles veillaient au balayage, elles mettaient le couvert, et en sortant des représentations théâtrales où elles avaient figuré avec des robes couvertes de diamants, elles préparaient des tisanes et des cataplasmes à l'apothicairerie.

On les habitait aussi à la pratique de la charité. Dans la maison de l'Enfant-Jésus, fondée par Marie Leczinska pour 30 jeunes filles qui pouvaient prouver une noblesse remontant à deux cents ans, les pensionnaires étaient vêtues de noir et en robe de cour à l'intérieur, habillées de blanc quand elles sortaient; elles recevaient une éducation digne de leur naissance; mais en même temps, initiées à tous les détails du ménage, elles secundaient les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve dans les secours que celles-ci donnaient aux pauvres du quartier. L'apothicairerie était un modèle d'organisation et de propreté; la boulangerie fournissait 100 000 livres de pain aux indigents; la vacherie distribuait du lait à 2 000 enfants. Comme dans les couvents où l'on donnait des soupes aux pauvres, mais avec beaucoup plus de largeur, la maison nourrissait plus de 800 femmes, et les mettait à même de gagner leur vie par la filature du lin et du coton.

Dans la bourgeoisie surtout, les jeunes filles quittaient fréquemment le couvent après avoir fait leur première communion. Leur instruction se complétait dans la maison paternelle ou dans des cours particuliers, comme « l'académie des enfants et musée des jeunes filles », ouverte en 1786, où, dans l'intervalle des leçons, les élèves chantaient des morceaux de musique et jouaient des pièces du Théâtre d'éducation de M^{me} de Genlis. En 1789, une baronne Duplessy voulait fonder un musée des dames; elle publiait un répertoire des lectures qu'elle comptait y faire, et parmi lesquelles se trouvait une dissertation sur les génies et le dieu Pan. Afin de mieux fixer leur attention, certains éducateurs s'efforçaient de les instruire en les amusant. L'abbé Curioni avait composé pour elles une méthode d'italien très facile, très précise et très amusante; mais la palme dans ce genre appartenait à un certain abbé Barthélemy, qui offrait « aux aimables Françaises », en avril 1789, un cours de grammaire d'où il avait banni tout appareil scientifique, en donnant pour exemple des chansons choisies avec goût. Ce cours était intitulé : *La Cantatrice grammairienne, ou l'art d'apprendre l'orthographe sans le secours d'aucun maître, par le moyen de chansons érotiques, pastorales, villageoises,*

anacréontiques, etc., avec un portrait des poètes chansonniers et un modèle de lettres mêlées de réflexions sur le style épistolaire. Ouvrage destiné aux dames... Cela voulait dire que plus d'une dame avait besoin d'apprendre l'orthographe; mais si elles laissaient à désirer sous ce rapport, leur style épistolaire avait souvent une élégance facile que n'atteignait point celui des hommes. Selon Storch, leur esprit était plus cultivé que le leur, elles parlaient d'une manière plus distinguée, prononçaient mieux, et le langage français prenait un attrait tout particulier dans leur bouche. L'éducation qu'elles avaient reçue n'avait pas seulement contribué à l'attrait qu'elles pouvaient exercer; elle avait développé chez elles des qualités plus solides et plus sérieuses, et dans les temps de crise qu'elles furent appelées à traverser, elles montrèrent la plupart du temps une force d'âme et une élévation de caractère égales à la distinction de leur esprit.

Quant aux hommes, l'instruction leur était répartie avec une largeur qu'on ne saurait trop faire valoir. Sous Louis XVI, Paris était plus que jamais un foyer de lumières, de science et d'instruction. L'instruction particulièrement y florissait dans toutes les branches et à tous les degrés; et si nous devons rendre pleine justice aux efforts qui ont été faits dans notre siècle pour la diffusion et les progrès de l'enseignement, il n'en faut pas moins témoigner l'estime qui est due à une société civile et religieuse, à des institutions et à un régime qui avaient établi à Paris plus de 550 écoles primaires, en y comprenant celles des maîtres écrivains, 40 collèges, où plus de 3000 externes et boursiers étaient reçus gratuitement, des pensions nombreuses, les quatre facultés de l'Université, suivis par des milliers d'étudiants, les écoles de pharmacie et de chirurgie, le Collège Royal, plus tard le Collège de France, l'École militaire, les Écoles des ponts et chaussées et des mines, les cours des académies de peinture et d'architecture, l'école gratuite de dessin, l'école de chant et de déclamation, les cours des sourds-muets et des aveugles, sans compter les cours particuliers et les lycées, les séminaires, les quelques pensions et les nombreux couvents destinés à l'éducation des filles. En présence de l'énumération de ces institutions aussi diverses que nombreuses, dont nous avons essayé de rappeler sommairement l'existence, il faut reconnaître que si la part de la Révolution dans la création de nouveaux établissements d'instruction n'a pas été tout à fait nulle, elle a du moins été bien restreinte.

LE RÉALISME

ET LE NATURALISME

DANS LA LITTÉRATURE ET DANS L'ART¹

Aux yeux de la postérité, la grande querelle littéraire du dix-neuvième siècle ne sera pas cette bataille qui s'est livrée de 1820 environ à 1850 entre les classiques et les romantiques. Autant qu'on en peut juger, elle attachera bien plus d'importance aux luttes du réalisme et de l'idéalisme. C'est là, en effet, une guerre autrement sérieuse. Les causes en sont profondes et remontent loin dans le passé; les conséquences en sont graves et peuvent durer longtemps.

Ce n'est plus seulement à la forme littéraire que s'en prennent les réalistes, et ils n'envient pas à Victor Hugo la joie qu'il éprouve à se dire le révolutionnaire du lexique,

... le novateur horrible et débordé
Et le dévastateur du vieil A B C D.

Ils compteraient pour peu d'avoir détruit les périphrases ou les adjectifs nobles, remis en honneur les termes techniques et les mots bas, et ils sourient de ce chant de triomphe :

J'étais du cou du chien stupéfait son collier
D'épithètes; dans l'herbe, à l'ombre du hallier,
Je fis fraterniser la vache et la génisse.
Je nommai le cochon par son nom : Pourquoi pas?

Ce n'est pourtant point que dans ce dernier genre d'innovations

¹ *Le Réalisme et le naturalisme dans la littérature et dans l'art*, par M. David-Sauvageot. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris. 1889. 1 vol. in-18. Calmann-Lévy.

les réalistes soient restés en deçà des romantiques ; et si je n'ose pas dire qu'ils aient fait mieux, je puis bien affirmer qu'ils ont fait davantage. Mais c'est là pour eux un mince titre de gloire.

Ils estiment moins encore l'honneur qu'a eu le romantisme de renouveler l'inspiration poétique. Les poètes ne sont à leurs yeux que de grands enfants, et ils leur assignent simplement un rôle d'orchestre. « Ils peuvent, disent-ils, continuer à nous faire de la musique pendant que nous travaillerons¹. »

Les réalistes ne s'occupent point de pareilles futilités, bonnes tout au plus pour les idéalistes, « qui, tous, font une besogne vaine et nuisible ». Eux-mêmes « travaillent seuls à la puissance et au bonheur de l'homme », parce que, seuls, ils procèdent scientifiquement et « soumettent chaque fait à l'observation et à l'expérience ». Qu'on ne les traite point de groupe littéraire ; ce n'est pas sur une rhétorique nouvelle que leur art est fondé, mais bien sur une philosophie scientifique. En France, particulièrement, ils ne font que transporter dans l'art, pour le renouveler de fond en comble, les procédés et les principes du positivisme.

Le réalisme s'en prend à la méthode fondamentale de toutes les œuvres artistiques et aux sujets qui y sont traités. Il faut se résigner à briser les cadres provisoires où l'on enfermait déjà l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle : le romantisme, qui s'occupait seulement de la forme, des mots et de la couleur, ne fut contre la tradition classique et spiritualiste qu'un combat d'avant-garde ; la grande guerre est celle qui se livre aujourd'hui sous nos yeux, et dans laquelle le réalisme a engagé partout et sur tous les points sa nombreuse armée. En France il est presque devenu le maître du roman, il envahit de plus en plus le Salon annuel, il livre, au théâtre, de bruyants assauts. En Angleterre, c'est pour lui qu'a écrit G. Eliot et que les Préraphaélites ont voulu renouveler la peinture. De la Russie, où il absorbe la sève ardente d'intelligences encore jeunes et mal pondérées, il nous envoie des romans étranges qu'on se hâte de traduire et dont la force naïve intéresse par le contraste nos esprits blasés : *Crime et châtiment* sont représentés sur les scènes parisiennes, *la Guerre et la Paix* sont lus dans tous les salons, et il s'est trouvé un ministre, au dernier concours général, pour laisser entendre que bientôt dans tous nos collèges Tolstoï remplacerait les Grecs.

La question du réalisme et de l'idéalisme est au fond de toutes les discussions littéraires et artistiques depuis plusieurs années, et elle a, de part et d'autre, suscité de nombreux ouvrages. Qu'il

¹ Zola, le *Roman expérimental*, p. 103.

suffise de rappeler ceux de MM. Brunetière, de Vogüé, Taine et Zola.

Il y a quelques années l'Institut mit le sujet au concours dans les termes suivants : « Etude historique et critique sur le réalisme dans la poésie et dans l'art. » Ce ne fut pas l'Académie française qui le proposa, mais l'Académie des sciences morales et politiques, comme pour bien marquer qu'il ne relève pas moins de la philosophie et de la morale que de la littérature. C'est l'origine du livre que M. David-Sauvageot, professeur de rhétorique au collège Stanislas, vient de publier sous ce titre : *le Réalisme et le Naturalisme dans la poésie et dans l'art*.

Ecrit d'un style alerte et vif, où une élégance toute moderne s'allie très heureusement à la pureté classique, plein de vues originales sur la littérature et sur les arts, notamment au dix-neuvième siècle, il reçoit du grand public un accueil aussi favorable que de l'Académie. On n'avait peut-être jamais approfondi à ce point le sujet qui y est traité, et ce livre certainement fera date dans l'histoire de la critique. Aussi a-t-il paru bon d'examiner, à l'aide des recherches et des idées vraiment neuves de l'auteur, cette importante question du réalisme.

Comme dans son ouvrage, le réalisme sera ici pris au sérieux, car il le mérite, au moins par la gravité des conséquences qu'il entraîne. Mais l'impartialité n'est pas l'indifférence, et l'on me permettra de laisser voir si je préfère les *Géorgiques* de Virgile à celles de M. Zola.

I

M. David-Sauvageot n'a pas, lui non plus, caché ses préférences, mais, s'il ne partage pas l'opinion des réalistes, il n'a garde de leur opposer des protestations émuës qui prouveraient bien la sincérité de sa foi idéaliste, mais n'atteindraient en rien le système de ses adversaires. Ces sortes d'effusions ne sont plus de mode aujourd'hui : la critique ne croit plus guère qu'aux informations précises et aux faits eux-mêmes. On peut alléguer en faveur de cette méthode, et non sans raison, que des événements imprévus, comme la découverte récente des statuettes de Tanagra, renouvellent en partie l'histoire de l'art.

C'est donc sur le terrain des faits que l'auteur s'est placé pour définir le réalisme, en montrer les caractères et le discuter scientifiquement. M. Zola, qui, du reste, est constamment cité dans l'ouvrage, ne se plaindra pas cette fois que son adversaire « se soit fait un petit naturalisme à son usage, et qu'il enfourche le natura-

lisme des plaisantins de la critique ». Il a écrit dédaigneusement, à la fin d'une réponse à M. Charles Bigot : « J'attends toujours un adversaire qui consente à se mettre sur mon terrain et qui me combatte avec mes armes ¹. » Peut-être voudra-t-il bien convenir que M. David-Sauvageot a eu la témérité de relever ce défi.

Il importe tout d'abord de s'entendre sur les mots *réalisme* et *naturalisme*, que le public et la critique même emploient volontiers l'un pour l'autre. On sait que le premier doit sa fortune à Courbet et le second à M. Zola. Il n'est pas si aisé qu'on pourrait le croire d'en bien préciser le sens, et M. Brunetière a récemment consacré à cette entreprise un article entier de la *Revue des Deux Mondes* ².

M. David-Sauvageot a le mérite d'en donner une idée claire et parfaitement d'accord avec la doctrine que professent les théoriciens du parti. Après avoir écarté du débat les œuvres qui relèvent plutôt de la police des mœurs que de la critique, il étudie sommairement dans son Introduction les caractères généraux du réalisme, et il le définit avec une parfaite justesse : « Un système qui astreint l'art à reproduire la réalité sensible telle que l'expérience la fait connaître. » Le réalisme, ajoute-t-il en substance, accepte sans distinction et sans retouche tous les éléments que la nature lui fournit; il se contente d'études fragmentaires, sans se rendre compte des ensembles; il ne se préoccupe pas d'achever l'incomplet, de reproduire les choses ou les hommes dans leur plénitude; il montre indistinctement le faible et le fort, l'intéressant et le banal, et peu lui importe de laisser dans l'esprit une impression indécise et vague; enfin, il considère l'impassibilité comme un devoir et il s'efface autant que possible derrière son sujet.

L'auteur ne s'est pas contenté de déterminer ainsi les procédés des réalistes. Il s'est demandé quel était leur but, quelle intention les animait. Il ne lui a pas suffi de connaître *comment*, il a voulu savoir *pourquoi* ils imitaient la nature. Cette recherche l'a conduit à une distinction très importante qui domine entièrement son ouvrage, et qui éclaire le sujet d'une lumière toute nouvelle. Il a mis en plein jour deux tendances distinctes qui se sont souvent manifestées dans l'histoire du réalisme et dont la diversité est devenue presque évidente en notre siècle.

Tantôt, en effet, le réalisme se met au service d'une doctrine, soit de la religion, comme au moyen âge, soit de la morale, comme aujourd'hui dans les romans anglais et russes, soit de la philosophie positiviste, comme dans les œuvres de Proudhon et de M. Zola;

¹ Zola, *le Roman Experimental*, p. 291 et 296.

² Une définition de mots. (*Revue des Deux Mondes*, le 1^{er} mars 1889.)

et, dans tous ces cas, on peut l'appeler le *réalisme didactique*.

Tantôt, avec les naturalistes de la Renaissance, et de nos jours avec Flaubert et ses disciples, « il copie la nature simplement parce qu'il obéit au penchant qui porte l'homme à l'imitation, et qu'il tire d'une reproduction exacte un plaisir » : c'est alors le *réalisme indifférent* ou réalisme « de l'art pour l'art ».

L'auteur regrette qu'on n'ait pas réservé le nom de Naturalistes aux partisans du réalisme indifférent et le nom de Réalistes aux partisans du réalisme didactique. Cette acception un peu nouvelle des deux termes ne prévaudra peut-être pas, bien qu'elle soit de nature à mettre de l'ordre dans les idées de la critique sur un point fort important. Il est probable qu'on verra longtemps encore dans les mots de « réalisme » et de « naturalisme » de simples synonymes.

Mais, quant au fond, la distinction entre le réalisme *indifférent* et le réalisme *didactique* est trop conforme à la vérité pour n'être pas désormais adoptée. A mesure qu'on avance dans l'étude historique du système, on la voit s'imposer avec plus de force. Pour nous en tenir provisoirement à un seul exemple, n'explique-t-elle pas admirablement à quels titres divers on a pu classer dans la même école l'auteur de *Salammbô* et l'auteur des *Rougon-Macquart*? Les dissemblances, il est vrai, ne sont pas toujours aussi nettes, et souvent les deux réalismes, si divers qu'ils soient dans l'intention, se rapprochent tellement par l'usage des mêmes procédés esthétiques, qu'on a de la peine à les distinguer. Mais, à quelque degré qu'ils justifient leurs devises respectives, « l'art pour l'art », ou « l'art pour l'enseignement », ils ont toujours en commun ce caractère essentiel de se borner à la reproduction exacte de la réalité sensible.

Les deux tendances du réalisme, à peine marquées dans l'antiquité, déjà bien apparentes au moyen âge, se retrouvent plus aisément dans les temps modernes et à la fin du dix-huitième siècle. De nos jours, ce ne sont plus seulement des tendances, mais de vrais systèmes.

II

« Dans la plupart des œuvres d'art, dit M. David-Sauvageot, on s'accorde à démêler deux éléments : l'un que l'homme emprunte à la réalité, l'autre qu'il tire de soi. Les maintenir dans un juste équilibre est le propre de certains auteurs et de certains siècles qu'on appelle classiques. Il fut, chez les anciens comme chez les modernes, un temps où cet équilibre n'existait pas encore, un temps où il n'existait plus... « L'âme est une lyre », dit Platon.

C'est une lyre dont l'harmonie naît du concert de nos facultés. »

Ce juste équilibre, qu'on voit si bien disparaître dans la littérature alexandrine et, chez nous, à la fin du dix-huitième siècle, ne fut connu d'aucune nation avant l'épanouissement du génie grec. Si l'on voulait s'arrêter aux civilisations primitives, on trouverait plus d'un exemple de réalisme indifférent chez ces races orientales habituées par de longs loisirs à la tranquille contemplation de la nature. Combien de sentences, de paraboles, de fables transparentes rentreraient dans le réalisme didactique ! Ne reconnaît-on pas l'esprit général du réalisme dans ces peintures assyriennes que les captifs exécutaient avec si peu de goût et de variété pour le compte des rois leurs vainqueurs, et qui sont assez exactes pour tenir lieu aujourd'hui d'annales et de documents historiques ? Il y a bien aussi quelque réalisme dans les dessins qui ornent, en Égypte, les parois des chapelles mortuaires, et dans les inscriptions des stèles funèbres. Il est telle de ces descriptions, par exemple, d'où s'exhalent des « relents » de vieux poisson, qui seraient bien faits pour piquer de jalousie nos modernes réalistes, s'ils n'avaient eux-mêmes trouvé pire¹.

Dans l'antiquité grecque, on pourrait suivre la tendance didactique du réalisme à travers les auteurs de Sentences, depuis Hésiode jusqu'à Euripide, depuis ce poème des *Travaux et des Jours*, où sont distribués avec tant de calme des conseils pleins de bon sens et de prosaïsme, jusqu'à ces drames où moralise si souvent le poète novateur. Le réalisme indifférent se montre à Alexandrie chez Théocrite, dans les peintures qu'il fait de la vie rurale ou populaire, chez Apollonius de Rhodes, qui, dans sa *Médée*, fait penser déjà aux modernes par ses descriptions plastiques et certaines recherches de physiologie. Homère ne reculait pas toujours devant les détails vulgaires, et il ne prenait point de périphrases

¹ Voy., dans M. Paul Lenoir, *Histoire du réalisme et du naturalisme*, une citation où est dépeinte, en traits que M. Zola ne désavouerait pas, la condition malheureuse des classes ouvrières : « J'ai vu le forgeron à ses travaux, à la gueule du four. Ses doigts sont rugueux comme la peau de crocodile ; il est plus puant qu'un œuf de poisson. — Le maçon est exposé aux rafales, construisant péniblement, attaché aux chapiteaux en lotus des maisons. Ses deux bras s'usent au travail, ses vêtements sont en désordre ; il se ronge lui-même ; ses doigts lui sont des pains ; il ne se lave qu'une fois par jour. Quand il a son pain, il rentre à la maison et bat ses enfants. — Le teinturier, ses doigts sentent l'odeur des poissons pourris ; ses deux yeux sont battus de fatigue, sa main n'arrête pas. Il passe son temps à couper des haillons ; c'est son horreur que les vêtements. — Le cordonnier est très malheureux, il mendie éternellement ; sa santé est celle d'un poisson crevé ; il longe le cuir pour se nourrir. »

pour dire que le vieux chien Argos gisait sur le fumier, rongé par la vermine. Mais il serait puéril de regarder comme un réaliste l'auteur de tant de fictions merveilleuses et le poète qui a fait de ses héros les représentants éternels des sentiments généraux d'orgueil ou de bravoure, de sagesse ou de patience.

L'équilibre entre les éléments que l'artiste emprunte à la nature et ceux qu'il tire de lui-même ne fut jamais plus parfaitement maintenu qu'au siècle heureux de Périclès. C'est le triomphe de l'idéalisme, c'est l'âge classique par excellence. Certes ils connaissaient la nature, ces Grecs toujours imités, toujours inimitables. C'est bien l'Attique réelle, avec son ciel glorieux, avec ses chevaux rapides, ses oliviers, ses hardis navires, que chantait dans l'*OEdipe à Colone* Sophocle octogénaire. Les peintres et les sculpteurs étudiaient le corps humain; Myron avait pris au gymnase le type de son Discobole, et les Crotoniates, ayant demandé à Zeuxis cette Hélène qui fut son chef-d'œuvre, lui avaient fourni cent jeunes filles pour modèles. Mais comme ces grands artistes savaient choisir avec discernement parmi les images que leur offrait la réalité! Et qui, jamais, fut si habile à se servir de la nature pour faire mieux qu'elle? L'idée animait si bien leurs œuvres en apparence les plus simples et les plus matérielles, qu'aujourd'hui encore le voyageur se trouble devant les murailles nues des Propylées.

Les Romains ne surent jamais unir l'idéal avec l'observation de la réalité aussi parfaitement que les Grecs leurs maîtres. Ils cherchèrent trop souvent dans les livres les modèles que ces derniers avaient demandés directement à la nature. Quand leur littérature parvient à l'âge adulte, il y a trop longtemps qu'ils sont fixés dans la ville, et que la campagne, au lieu de les inspirer, ne sert plus qu'à les distraire, à les reposer des soucis ou des plaisirs de Rome. Toutes réserves faites en faveur du poème de Lucrèce, des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, il est permis de dire que la littérature latine a un caractère trop rationnel et que l'inspiration en est un peu factice. Mais, malgré cette tendance générale vers la convention pure, il n'est pas douteux qu'on puisse trouver dans les œuvres nombreuses qu'elle nous a laissées des traces de réalisme. La tendance au réalisme indifférent se manifeste chez Plaute, chez Catulle, Properce et Ovide, chez les sculpteurs de l'empire, qui souvent se bornent à copier les modèles les plus vulgaires. Le réalisme didactique pourrait revendiquer certains vers dans Lucrèce, dans Térence, dans les Satires morales de Lucilius, de Perse et de Juvénal. Virgile et Horace ont pu quelquefois faire servir l'art à répandre les idées auxquelles ils attachaient une importance pratique, et il se

rencontre chez eux plus d'une peinture fidèle des choses et des hommes, mais on n'a jamais prétendu qu'ils aient borné leur effort à la reproduction du réel.

Ainsi, tandis que la Grèce nous a laissé des chefs-d'œuvre où l'élément réel et l'élément subjectif se mêlent dans la plus parfaite harmonie, Alexandrie et Rome tendraient plutôt à faire dévier l'équilibre en faveur de l'idéalisme, au risque de tomber dans la convention. Quant aux artistes de l'antiquité qui inclinent davantage vers le réalisme, ils ne l'emportent ni par le nombre ni par le génie. Du reste, ils ne se rendent pas toujours bien compte de leurs procédés et ils se gardent de les imposer aux autres comme le seul vrai système. Les anciens avaient trop de raison pour ne pas comprendre qu'il est impossible d'imiter strictement la nature. Zeuxis, dans un de ses tableaux, avait représenté des raisins avec tant d'habileté que des oiseaux vinrent les becqueter, — Tœpffer croit que c'étaient des grives. Comme on félicitait l'artiste d'un hommage si sincère : « Si j'avais aussi bien réussi, dit-il, à peindre l'enfant qui porte la corbeille de fruits, jamais les oiseaux n'auraient osé s'abattre sur les raisins. »

III

Si l'on place ordinairement les artistes et les écrivains du moyen âge parmi les idéalistes, et même « à l'extrême droite ¹ » des idéalistes, c'est que l'on considère exclusivement le but élevé de leurs ouvrages. Mais il s'en faut qu'ils aient toujours tendu vers ce but élevé, et quand ils l'auraient fait constamment, ils ne seraient pas pour cela des idéalistes si, comme il n'est pas impossible de le prouver, la forme dont ils se sont servis est empruntée sans changement à la réalité sensible.

Nous n'entrerons pas dans le détail des causes qui, depuis la fin du quatrième siècle et après la période relativement courte du symbolisme byzantin, font pencher l'art de plus en plus vers le réalisme. Ces causes sont diverses. Peut-être faudrait-il considérer comme la plus importante de toutes l'invasion des barbares. L'auteur insiste davantage sur l'influence du christianisme, et il essaie de déterminer dans quelle large mesure et pour quelles raisons l'Eglise aurait favorisé au moyen âge le développement du réalisme. Cette théorie lui est toute personnelle, et je ne sais si les preuves qu'il en donne sont bien claires et bien convaincantes. Du moins n'irais-je pas jusqu'à dire comme lui que « si, au treizième siècle,

¹ Brunetière, art. cité.

l'Église eût vu l'art passionner trop vivement les imaginations pour les belles couleurs et les belles formes, elle n'eût pas manqué d'en prendre de l'ombrage ». Elle eût craint, d'après lui, « que la forme, remise trop en honneur, n'entraînât dans sa réhabilitation la matière, source de corruption et de péché... Elle trouvait quelque intérêt à ce que l'idée mystique empruntât pour se traduire des représentations d'une réalité banale et vulgaire ».

L'Église n'aurait rien perdu à voir ses dogmes et sa morale présentés par les artistes et les écrivains sous une forme digne du sujet. S'il avait pu se rencontrer des Corneille et des Racine au moyen âge, je ne dis pas que l'Église eût applaudi à *Phèdre*, mais à qui fera-t-on croire que *Polyeucte* et *Athalie* lui auraient déplu par leur perfection même, et qu'elle se serait alarmée de voir exprimer les sentiments religieux avec un art si accompli ?

Quelles qu'en soient les causes, le réalisme existe au moyen âge, et l'on peut, même à cette époque, en discerner les deux tendances.

Le réalisme indifférent n'apparaît guère qu'au moment de la décadence, dans certaines miniatures de Jean Fouquet et surtout dans ce roman de *Jehan de Saintré*, où La Salle décrit sans choix tous les sentiments et abaisse le caractère de la femme autant que Flaubert le fera plus tard dans *Madame Bovary*.

C'est déjà le temps des désillusions : « Quand ces chevaliers ou écuyers vont faire leurs armes et ont pris congé du roi, s'il fait froid, ils s'en vont à ces poêles d'Allemagne, se rigolent... tout l'hiver ; et s'il fait chaud, s'en vont en ces délicieux royaumes de Sicile et d'Aragon », puis ils vont crier à la cour qu'ils ont gagné le prix des armes, « et, povres dames, n'y êtes-vous pas abusées ? » A quelle distance ne se trouve pas de la générosité chevaleresque un héros qui est capable de maltraiter ainsi la dame qu'il a aimée : « Lors la prend par le toupet de son atour et haussa la paume pour lui donner une couple de soufflets... Et tout en pleurant et comme de deuil pâmée, la fit choir sur le banc que onques ne s'en osa mouvoir. »

Le moyen âge, qui s'intéressait si passionnément à tout, devait faire la part la plus grande au réalisme didactique. On n'en pourrait citer de meilleur exemple que les vers célèbres où Villon nous donne de si sages conseils après avoir, pour son instruction non moins que pour la nôtre, décrit très fidèlement le corps des pendus « déchirés par la pluie, noircis par le soleil, plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre » :

Frères humains, qui après nous vivez,
N'ayez les cœurs contre nous endurcis :

Car si pitié de nous, pauvres, avez,
 Dieu en aura plus tôt de vous merci.

 Ne soyez donc de notre confrérie,
 Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre.

Les souvenirs de la vie quotidienne sont plus frappants encore dans la représentation des Mystères. Les acteurs sortent des rangs des spectateurs, et à la fin tous s'unissent pour chanter le *Te Deum*. Si les décors sont souvent destinés à figurer l'autre monde, c'est bien à celui-ci qu'ils empruntent leurs images. Une estrade fait le paradis, et les limbes sont des tours grillées; les âmes sont des hommes en chemise, et les diables pour les emporter se servent de civières ¹.

Dans l'art lui-même il n'est pas impossible de démêler les deux tendances du réalisme. Sans doute nos cathédrales dans leurs grandes lignes sont inspirées par l'idéalisme le plus parfait, et les émotions mystiques qu'elles éveillent sont bien faites pour élever l'âme vers Dieu. Mais lorsque sa faiblesse native la ramène sur la terre, elle trouve dans les détails de la peinture et de la sculpture des enseignements plus simples et plus pratiques. Dans le travail minutieux des verrières et des statues, sur les rosaces, autour des portails, le long des galeries, partout se déroule la vision des dogmes sous une forme palpable; les vérités religieuses s'expliquent par des commentaires sensibles, elles deviennent concrètes comme les scènes mêmes de la vie réelle. Jamais le réalisme didactique ne se donna si belle mission. Mais dès le treizième siècle et surtout dans les deux suivants, on voit le réalisme indifférent pénétrer à son tour dans les cathédrales: moins respectueux, les peintres et les sculpteurs copient pour leur plaisir, et au hasard de la rencontre, un ustensile, un chou frisé, une feuille de chêne; ils oublient plus d'une fois jusqu'aux simples convenances, et l'on sait que les restaurations modernes ne peuvent pas tout reproduire.

Les réalistes contemporains pourraient s'autoriser de ces exemples, et, tout fiers de se trouver tant d'ancêtres, s'écrier d'un air de triomphe: « Si du milieu du treizième siècle jusqu'au commencement du seizième, on a employé notre système, il n'est donc nécessairement ni stérile ni caduc; s'il a vécu, c'est qu'il peut vivre. »

Observons d'abord que pour le réalisme didactique la ressemblance se borne aux procédés et ne s'étend pas à l'inspiration,

¹ Cf. Petit de Julleville, *les Mystères*, t. I, p. 85-86.

puisque, au moyen âge, le but était d'enseigner la religion et que ce n'est point du tout le cas aujourd'hui. De plus, quand il s'agit d'un système, l'important n'est pas qu'il soit longtemps appliqué, c'est qu'il produise de belles œuvres. Or, de bonne foi, qu'y a-t-il de vraiment admirable dans l'art du moyen âge? Beaucoup d'édifices religieux, c'est vrai, mais il se trouve que, considérée dans ses grandes lignes, et en faisant abstraction des arts auxiliaires, l'architecture ne doit rien au réalisme; — deux ou trois poèmes, la *Chanson de Roland*, les *romans de la Table Ronde* et le *Roman de la Rose*, mais ils sont loin d'être parfaits, et ce qu'ils ont de meilleur est vivifié par l'idéalisme; — une comédie, *l'Avocat Pathelin*, mais elle n'est guère conforme au système dramatique de MM. Zola et de Goncourt. Quant au reste, faisons-en notre deuil : l'érudition a le droit de s'en occuper, l'art n'en a que faire; si l'inspiration en fut souvent élevée, l'exécution en fut presque toujours malheureuse.

Il faut, du reste, se garder de voir des intentions arrêtées où il ne se trouve que de l'ignorance. Les auteurs d'aujourd'hui prétendent régler leurs procédés sur un système préconçu; les écrivains et les artistes du moyen âge, sans chercher de savantes excuses, se bornaient à copier la nature par incapacité de mieux faire et parce que l'esprit français n'avait pas encore reçu son éducation esthétique. C'est, dans notre littérature, un fait étrange, mais incontestable, qu'à part deux ou trois exceptions nul n'écrit avec goût s'il n'a fréquenté les anciens, au moins dans leurs disciples. Ce fut le cas des réalistes du moyen âge; n'est-ce pas le cas des réalistes d'aujourd'hui, dont la plupart, avec cette « sérénité d'ignorance » qui fait la joie de M. Brunetière ¹, ont écrit déjà quatre ou cinq volumes à l'âge où un ancien élève de l'École normale compose timidement son premier article? Il serait excessif de dire qu'un réaliste est un écrivain qui n'a pas bien fait ses études; mais, pourtant, combien dédaignent l'art parce qu'ils en ignorent le secret! combien s'arrêtent au réalisme par impuissance d'aller plus haut!

IV

Enfin l'on découvrit l'antiquité. Les savants byzantins, fuyant un vainqueur qui n'admettait pas d'autres livres que le Coran, apportèrent à l'Europe occidentale les chefs-d'œuvre que leur esprit vicilli n'avait pas su imiter, mais qu'ils avaient sauvés de la

¹ Brunetière, *le Roman naturaliste*, p. 107.

ruine. On se mit avec une fougueuse ardeur à les étudier et à les traduire.

Le goût si pur des anciens allait-il subitement se transmettre à leurs disciples enthousiastes? C'eût été un prodige. L'imagination des peuples était alors trop surexcitée pour laisser à la raison son rôle modérateur. La découverte du nouveau monde et l'invention de l'imprimerie fascinaient les esprits, multipliaient les rêves, excitaient à un souverain degré la cupidité, l'ambition et l'amour de la gloire; le protestantisme, en révolte contre la plus haute des autorités, jetait le désordre dans les consciences, exaltait l'orgueil de la raison en la livrant à ses seules forces dans la recherche de la vérité, brisait, l'unité chrétienne de l'Europe et allumait pour plus d'un demi-siècle le feu des guerres religieuses et civiles.

On n'attendit pas que le calme se fût fait pour se livrer à la culture des lettres et des arts. En Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, les œuvres se succèdent nombreuses, originales et souvent puissantes. Leur multitude même et leur importance rendent difficile de les apprécier en quelques lignes et de montrer jusqu'à quel point dans chacune d'elles se fait sentir l'influence du réalisme.

Sous sa forme désintéressée, il apparaît à maintes reprises dans les œuvres étonnantes de Shakespeare, où cependant l'idéalisme nous semble encore avoir la plus grande place; le *Roi Lear* ou les *Joyeuses Commères de Windsor* pour la crudité des détails, *Roméo et Juliette* pour la délicatesse des sentiments, forment, pour ainsi dire, les deux extrémités d'une échelle où toutes les œuvres du grand dramaturge s'élèveraient progressivement d'un réalisme parfois grossier jusqu'au plus pur idéalisme; l'un et l'autre s'unissent le plus souvent dans les mêmes pièces, voire dans les mêmes scènes. On retrouve, quoique à des degrés fort divers, un mélange analogue dans l'Arioste, dans Guilhen de Castro, dans Rabelais, dans plusieurs écrits de la Pléiade, dans du Bartas et Agrippa d'Aubigné.

Le réalisme indifférent ou naturalisme n'a qu'en partie inspiré ces différentes œuvres. Il domine presque exclusivement dans une foule de peintures flamandes et hollandaises, par exemple dans la *Tabagie* de Téniers; et aussi dans les tableaux du Caravage et du Guerchin, de Velasquez et de Ribera, de Callot et de Chardin, dans les faïences de Bernard Palissy, et beaucoup plus tard dans les statues de Houdon.

En littérature et sans sortir de la France, nous lui attribuerons

⁴ Brunetière, *le Roman naturaliste*, p. 107.

de même les *Satires* de Régnier, les *Fragments d'une histoire comique* de Théophile de Viau, les *OEuvres* de Scarron, et beaucoup d'écrits du dix-huitième siècle que leur grossièreté doit maintenir dans l'oubli.

Le réalisme est surtout frappant dans les *Propos rustiques* de Noël du Fail, — il aurait peut-être été bon d'indiquer que les recherches de l'érudition actuelle retrouvent jusqu'au nom de ses personnages sur les registres de sa paroisse, tant il a poussé loin l'amour de l'exactitude. Que de vérité, par exemple, dans ses portraits de Pierre Claquedent et de Robin Chevet ! Celui-ci « volontiers après souper, le ventre tendu comme un tambourin, saoul comme Patault, jasait le dos tourné au feu, teillant bien mignonnement du chanvre, ou raccourtant, à la mode qui courait, ses bottes. » Pierre Claquedent était l'homme d'affaires du village, « vrai coq de paroisse », qui « régnait à cause de sa grande diligence aux affaires d'autrui... Car pour mourir (qui est grand cas), un procès ne se fût intenté que premier il y eût mis la main... avec ses lunettes opposées au nez, haussant un peu sa vue ». C'est bien dans le même groupe de naturalistes qu'il faut placer Saint-Amant, l'auteur des *Cabarets*, des *Crevailles*, des *Goinfres*, l'auteur surtout de l'*Ode au fromage* et d'un « Caprice » intitulé *le Cantal*, où il chante ainsi le fromage de ce nom, après lui avoir immolé le roquefort et le brie :

..... Ce bouquin de Cantal.

Cet ambre d'Achéron, ce diapalma brillable.

Ce poison qu'en bonté l'on peut dire ineffable,

Ce repaire moisi de mites et de vers,

Où dans cent trous gluants, bleus, rougeâtres et verts,

La pointe du couteau mille veines évente,

Qu'au poids de celles d'or on devrait mettre en vente.

L'amour grossier du bien-être, la peinture des jouissances ou des peines physiques, l'étude des tempéraments, des instincts et des appétits, la sensation sans le sentiment, le désir sans la volonté, voilà presque les seuls objets que se soit proposés, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, le réalisme indifférent ou naturalisme.

Le réalisme didactique, dans cette même période, « obéit à deux grands courants : l'un, celui de la Réforme, qui le porte vers l'enseignement de la foi et de la morale évangéliques ; l'autre, celui de la Renaissance, qui l'éloigne de l'enseignement religieux pour le tourner vers l'enseignement de l'humanité à la façon antique de la morale païenne et de la science indépendante ». On voit que

la part du catholicisme n'est pas importante dans ces grands mouvements réalistes; presque toujours, quand il l'emporte, c'est l'idéalisme qui est en honneur. Il lui suffit d'avoir inspiré des œuvres comme la *Transfiguration*, la Chapelle Sixtine, *Polyeucte* et *Athala*. Mais suivons, dans les temps modernes, la double marche du réalisme didactique.

Sa tendance religieuse, aujourd'hui évidente dans les romans anglais et russes, se manifeste de bonne heure et avec beaucoup d'éclat chez les peintres de l'école allemande, Dürer et Holbein. S'ils n'ont pas adhéré à la Réforme, ils semblent bien en avoir subi l'influence générale; le premier fut ami de Mélanchton, et le second, favori de Henri VIII; tous deux furent liés avec Erasme. Ils n'imitent ni l'un ni l'autre les modèles classiques. Dürer appartient presque au moyen âge par la raideur de ses contours et de ses draperies, le caractère fortement accusé de sa musculature; mais il met une grande fermeté et une grande finesse de pinceau au service des vérités austères que rappellent ses Martyrs et ses tableaux de la Passion. Holbein, quoiqu'il se préoccupe davantage de la plénitude des formes, rappelle aussi les Mystères et les Moralités du moyen âge par les enseignements qu'il cherche à donner en peignant la Richesse, la Pauvreté, et surtout la Mort. En Angleterre, au dix-huitième siècle, Hogarth se propose nettement de donner, à ses peintures un sens utile et un caractère moral; il châtie les ridicules et les vices de son temps dans la *Vie du libertin*, la *Carrière d'une courtisane* et le *Mariage à la mode*. Dans le même pays, Daniel de Foë prétend écrire son *Robinson* « pour instruire les hommes par un exemple, et aussi pour justifier et pour honorer la sagesse de la Providence ». Fielding et Goldsmith poursuivent le même but, et Richardson commente ainsi le titre de son premier roman : « *Paméla* ou la vertu récompensée, suite de lettres familières écrites par une belle jeune personne à ses parents, et publiée afin de cultiver les principes de la vertu et de la religion dans les esprits des jeunes gens des deux sexes, ouvrage qui a un fondement vrai. »

Bien que le retour à l'antiquité ait eu pour effet d'aider au développement de l'idéalisme, ce n'est pas sans raison que M. David-Sauvageot rattache à la Renaissance ce réalisme didactique dont la tendance ou mieux la prétention vaine est d'enseigner une morale indépendante de la religion. Le jour vint en effet où, après avoir imité de leur mieux les chefs-d'œuvre de l'antiquité, les modernes se dirent qu'ils feraient peut-être sagement de suivre la méthode libre et féconde qui consiste à prendre directement des modèles dans la nature. Le dessein était hardi, et il aurait pu amener

d'heureuses conséquences. Où ne serait-on point parvenu en unissant la forme parfaite de l'antiquité avec l'esprit d'initiative du moyen âge, avec la foi et les sentiments élevés du christianisme?

Par malheur ce sentiment d'indépendance à l'égard des anciens ne se leva guère qu'au dix-huitième siècle, en un temps où déjà la foi s'était affaiblie et où la vieille société tombait en décadence. Le culte des belles formes, inspiré par la Renaissance, était devenu plus sensuel qu'artistique. Des esprits plus étendus que profonds avaient abandonné le christianisme pour une philosophie à peine déiste et souvent toute matérialiste. On se demande pourquoi, si peu soucieux de la vertu pour eux-mêmes, ils s'efforcèrent de l'enseigner aux autres. Il est certain qu'une semblable préoccupation a lieu de surprendre chez un Diderot, par exemple. Et pourtant l'auteur de la *Religieuse* fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à rapprocher l'art de la nature et à lui donner comme but l'enseignement de la morale,

D'où lui venait un tel besoin d'instruire et d'édifier? Voulait-il en cela imiter les auteurs païens, où n'était-ce de sa part qu'un calcul hypocrite? Voulait-il montrer qu'on peut se passer de la religion pour former la conscience du peuple, ou son ambition n'allait-elle qu'à se poser par tout moyen comme un novateur? Il est du moins incontestable qu'il joua un très grand rôle dans cette révolution littéraire qui ébranla si fort l'art classique dès la seconde moitié du dix-huitième siècle, qui fut reprise par les romantiques, et que les réalistes continuent sous nos yeux.

Un homme, cependant, comprit encore mieux et formula plus nettement que Diderot les principes de l'esthétique nouvelle. Ce fut Sébastien Mercier. Il y a peu d'années que la critique s'occupe de cet écrivain, et son *Essai sur l'art dramatique*, imprimé à Amsterdam en 1773, est devenu très rare. On est tout surpris d'y trouver à l'avance, exprimées très complètement, quoique avec une modération relative, toutes les idées qu'ont proclamées en notre siècle les romantiques et les réalistes. Il faut, d'après Mercier, que l'art revienne à la nature, qu'il l'imite seule et tout entière. Artistes et poètes, abandonnez les sujets anciens, connaissez votre siècle, étudiez la famille, les conditions diverses de la société, sans dédaigner les plus modestes. Tenez compte des besoins matériels. Voyez l'influence qu'exercent sur vos personnages les circonstances où ils se meuvent. Plus de héros principal! « une figure trop détachée paraîtrait bientôt isolée, ce n'est point une statue sur un piédestal que je demande, c'est un tableau à divers personnages ». Pour copier fidèlement la nature, sacrifiez, au besoin, les arrangements de l'art, secouez le joug des règles, mêlez le comique et

le tragique, soyez libres ! « Vous pouvez faire des fautes, et malheur à celui qui n'en fait pas ! mais elles tiendront à des beautés originales... Tombez, tombez, murailles qui séparent les genres ! Que le poète porte une vue libre dans une vaste campagne et ne sente plus son génie resserré dans ces cloisons où l'art est circonscrit et atténué¹. »

Ceux qui suivirent au dix-huitième siècle cette nouvelle méthode n'eurent pas à s'en louer, et il leur est peu glorieux d'avoir pour chefs-d'œuvre les romans de Marivaux, les drames de Diderot, ceux de Nivelles de la Chaussée et l'*Eugénie* de Beaumarchais. Ils ne s'étaient affranchis des règles que pour tomber sous la domination plus brutale et plus tyrannique de la réalité.

V

Au dix-neuvième siècle, les partisans de l'idéalisme classique passé à l'état de convention se serrent d'abord en assez grand nombre autour de Delille et de Fontanes ; notre sujet ne permet pas de nous arrêter aux œuvres élégantes et froides qu'ils publièrent avant de disparaître. Le romantisme, qui, à la suite de Rousseau, de Chateaubriand et de M^{me} de Staël, faisait à l'imagination une part plus grande qu'à la raison, l'emporta le premier ; et c'est de lui, en dépit des apparences, qu'est venu le réalisme indifférent. Le réalisme didactique, qui domine aujourd'hui, rappellerait davantage Diderot et Mercier ; bien qu'il ne prétende remonter qu'à Balzac, il doit son existence à la philosophie sensualiste du dix-huitième siècle continuée par le matérialisme contemporain. En Angleterre et en Russie, le réalisme didactique s'est mis au service d'une morale déduite, non sans dévier, de la doctrine chrétienne. Avant de nous étendre sur le réalisme, ajoutons, pour compléter cette vue synthétique de l'art au dix-neuvième siècle, qu'il faut attribuer à un idéalisme vraiment digne des époques classiques certaines inspirations très élevées de l'école romantique, les chefs-d'œuvre des Ingres, des Delacroix, des Scheffer et de toute notre grande école française, plusieurs statues qui rappellent les meilleures époques, et des compositions musicales qui ont dépassé toutes celles des siècles précédents.

Le réalisme de l'art pour l'art apparaît donc déjà chez les romantiques. Il est vrai que souvent ils se livrent à tous les caprices de l'imagination et aux fantaisies les plus arbitraires ; mais souvent aussi ils se confinent dans l'exacte reproduction de la nature, et c'est pour la mieux imiter qu'ils admettent dans leurs œuvres le

¹ Sébastien Mercier, *Essai sur l'art dramatique*, p. 107, 325, 405, note a.

mélange de tous les tons et de tous les genres, le banal comme l'extraordinaire, le médiocre ou le grotesque aussi bien que l'héroïque et le sublime. Personne plus qu'eux ne s'est préoccupé d'être fidèle à la réalité historique. Voyez les emprunts que font à l'érudition Chateaubriand, dans les *Martyrs*; V. Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, dans ses drames et dans la *Légende des siècles*; Alexandre Dumas, dans *Caligula*; Flaubert, dans *Salammbô*, dans la *Tentation de saint Antoine* et dans *Hérodiade*. Et l'on pourrait citer nombre de textes où tous ces auteurs témoignent de leur respect presque superstitieux pour les réalités historiques. « Il n'y a pas dans *Ruy-Blas*, dit V. Hugo, un détail de vie privée ou publique, d'intérieur, d'ameublement, de blason, d'étiquette, de biographie, de chiffre ou de topographie qui ne soit scrupuleusement exact. Ces petits détails d'histoire ou de vie domestique doivent être scrupuleusement étudiés et reproduits par le poète ¹. »

C'est le romantique Théophile Gautier qui a expliqué le plus brillamment l'impassibilité tout olympienne de l'artiste et l'indépendance absolue où il doit se maintenir vis-à-vis de la philosophie, de la religion et de la morale : « La Muse est jalouse; elle a la fierté d'une déesse et ne reconnaît que son autonomie. Il lui répugne d'entrer au service d'une idée, car elle est reine, et dans son royaume tout doit lui obéir. Elle n'accepte de mot d'ordre de personne, ni d'une doctrine, ni d'un parti ². »

Cette indifférence morale est peut-être, avec la beauté toute plastique de la forme, le caractère dominant de nos Parnassiens, ces héritiers du romantisme. L'auteur des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares* plane dans un orgueil tranquille au-dessus de tous les systèmes religieux et philosophiques, Théodore de Banville ne connaît pas d'idée qui vaille une rime riche, et François Coppée lui écrit :

Faisons des vers pour rien, pour le plaisir.

Une telle indifférence serait un crime aux yeux des réalistes anglais et russes. Autant et plus que les romantiques français, ils s'appliquent à reproduire la vie telle qu'elle est, mais ce n'est pas « pour rien, pour le plaisir. » G. Eliot nous confie qu'elle trouve « une sorte de sympathie délicieuse dans les peintures fidèles de la monotone existence domestique qui a été le lot du plus grand nombre de ses semblables. » Les Préraphaélites, par l'organe de

¹ Edit. *Ne varietur*, drame, t. IV, p. 880.

² Th. Gautier, S. de Sacy, etc., *Rapport sur le progrès des lettres*, 1868, p. 91.

M. Ruskin, exigent que l'art représente les événements contemporains avec une exactitude absolue et en vue de faire du bien aux âmes. Etudier tous les spectacles de la nature « jusque dans les minuties en apparence insignifiantes et méprisables »; y chercher l'opération incessante de la puissance divine qui embellit et qui glorifie; enseigner toutes ces choses à ceux qui ne regardent pas et qui ne voient pas », voilà ce qui est vraiment, selon eux, « le privilège et la vocation spéciale de l'esprit supérieur; voilà par conséquent le devoir particulier qui lui est assigné par la Providence. » Ainsi c'est « par la lettre que doit régner l'esprit ¹ ».

Le réalisme russe, ainsi que le montre M. de Vogüé, est tout aussi religieux que le réalisme anglais et plus préoccupé encore d'être utile. « J'ai poursuivi la vie dans la réalité, non dans les rêves de l'imagination, et je suis arrivé ainsi à celui qui est la source de la vie », nous dit Dostoïewsky. Et ses livres, qu'il proclame inspirés des Actes des apôtres, vont tout droit au peuple pour le convertir et pour alléger ses maux en lui rappelant que la souffrance rend meilleurs ceux qui la supportent en solidarité avec leurs frères. Son vague christianisme, faute d'être dirigé par une autorité sûre, se résout bien vite en une sorte de mystique socialisme. Le roman russe veut réformer le monde par le communisme de la charité. A l'exemple de Dostoïewsky, qui honorait d'un culte presque égal Jésus-Christ et Fourier, il faut joindre l'exemple de Tolstoï, converti par le paysan Sutaïef, distribuant ses biens aux pauvres et prêchant dans ses livres l'évangile communiste.

Ce n'est pas au service des idées religieuses que s'est mis en France le réalisme didactique. Ses partisans et ses théoriciens les plus autorisés, Balzac, Proudhon, Courbet, Zola, ne nous laissent aucun doute sur leurs intentions. Ils se proposent, eux aussi, d'instruire, mais ce qu'ils veulent enseigner, ce sont les prétendues vérités de la science athée, matérialiste et positiviste. « Un écrivain, dit Balzac, doit se regarder comme un instituteur des hommes. » Il déclare ailleurs que « la volonté est une force matérielle semblable à la vapeur, une masse fluide dont l'homme dirige à son gré les projections ». C'est là, en termes fort peu logiques, admettre encore une certaine liberté. Proudhon et M. Zola sont nettement positivistes et déterministes. Non seulement il est constant pour eux que l'homme est une simple machine dont les phénomènes tout matériels peuvent être scientifiquement déterminés, mais encore « le milieu social n'est, lui aussi, que chimique et physique; ou plutôt il est le produit variable d'un groupe d'êtres

¹ Cf. Chemeau, *la Peinture anglaise*, p. 178 et suiv.

vivants, qui, eux, sont absolument soumis aux lois chimiques et physiques qui régissent aussi bien les corps vivants que les corps bruts¹ ».

Si tout ce que nous faisons est soumis à des lois aussi aveugles, on ne voit pas très clairement de quelle manière l'homme peut s'améliorer, même s'il recourt aux lumières des réalistes qui enseignent « l'amère science de la vie ». Mais comment n'être pas touchés de leurs bons desseins? L'objet de l'art, d'après Proudhon, c'est de nous conduire à la connaissance de nous-même, et par là de contribuer au développement de notre dignité, au perfectionnement de notre être. « Nous montrons le mécanisme de l'utile et du nuisible, dit M. Zola, nous dégageons le déterminisme des phénomènes humains et sociaux, pour qu'on puisse un jour dominer et diriger ces phénomènes : en un mot, nous travaillons avec tout le siècle à la grande œuvre qui est la conquête de la nature, la puissance de l'homme décuplée. » Il faut donc aller au réalisme si on aime l'humanité. Il faut y aller encore si l'on aime la France : « C'est en appliquant la formule scientifique qu'elle reprendra un jour l'Alsace et la Lorraine. » Le réalisme, qui sauve l'humanité et la patrie, peut même sauver la république, et je signale à la méditation du gouvernement cette pensée de M. Zola : « La république sera naturaliste, ou elle ne sera pas². » On a cherché bien loin les causes de la crise actuelle; il n'y en a qu'une : évidemment la république a fait trop de part à l'idéal.

Par quels moyens les partisans du réalisme espèrent-ils obtenir de si grands résultats? C'est, avant tout, en bannissant des recherches artistiques toute ingénierie de l'imagination. Si elle vient colorer la prose des Goncourt, de Flaubert et même de Zola, la poésie de Baudelaire et de Leconte de Lisle, c'est pour ainsi dire malgré eux et non pas à titre de faculté créatrice, mais comme une sorte de mémoire très vive qui conserve et rend plus intense la vision de la réalité.

La vraie méthode, c'est l'information scientifique, l'étude rigoureuse des « documents humains ». Les réalistes de l'art pour l'art admettent qu'on puise ces documents humains dans le passé historique ou légendaire, et, s'ils en cherchent aussi dans la réalité contemporaine, c'est avec une certaine bonne grâce sans raideur et en dissimulant leurs intentions inquisitoriales; ils se contentent d'observer le monde comme il se présente, et de noter au hasard les impressions de la vie quotidienne; M. E. de Goncourt, pour

¹ *Le Roman expérimental*, p. 49.

² *Ibid.*, p. 29, 105, 374.

faire valoir un de ses romans, déclare « qu'il est peu de livres fabriqués avec autant de causeries, de confidences, de confessions féminines ». Les partisans du réalisme didactique ne veulent rien emprunter à l'histoire : « Le passé ne peut servir que comme éducation, dit Proudhon, on ne doit s'inspirer que du présent dans ses œuvres »; et il est facile de constater chaque année que les tableaux d'histoire disparaissent du Salon à mesure que le réalisme y domine. Ce qui l'emporte dans la peinture actuelle, c'est le paysage et le portrait, et le « moulage » envahit la sculpture.

Dans les écrits des vrais réalistes, on ne trouve plus que des descriptions de la nature extérieure telle qu'elle se présente aux yeux. Les réalités invisibles, Dieu et l'âme, sont bannies tout aussi bien que les souvenirs du passé. L'industrie, le travail des mains, ce qu'il y a de matériel dans la vie, en voilà l'éternel sujet. Si, lorsqu'on a fini de montrer nos actes extérieurs, on se préoccupe, par hasard, de ce qui se passe en nous, c'est en laissant de côté l'étude directe de l'âme pour demander à la physiologie plus ou moins bien comprise l'explication et le sens des phénomènes humains. Toutes les classes sociales seront admises dans le roman, et les classes inférieures auront la préférence, comme étant les plus nombreuses et les plus « naturelles ». Le mal sera décrit en principe tout autant que le bien, et dans la pratique beaucoup plus souvent, parce qu'il est plus instructif, et non point, comme le prétendent des idéalistes jaloux, parce qu'il sert davantage au succès du livre.

Enfin, à la différence des partisans de l'art pour l'art, qui attachent tant d'importance au style, on prendra « le langage omnibus des faits divers », on bannira autant que possible les artifices de la composition, parce qu'ils masquent la nature, donnent à la description un caractère définitif et complet que n'a point la réalité. Et pour ne pas s'exposer à faire passer ses propres sentiments dans son œuvre, il faudra y travailler « sans amour et sans haine », avec une souveraine impassibilité. Arrêtez-vous en n'importe quel temps devant la vie réelle, copiez exactement ce qui se passe sous vos yeux, que ce soit extraordinaire ou banal, n'ajoutez rien qui vienne de vous, et, quand votre copie aura les dimensions suffisantes, terminez-la brusquement; vous aurez fait une œuvre réaliste par excellence, et elle ressemblera à ce roman de Huysmans que M. Jules Lemaître résume ainsi dans le premier volume des *Contemporains* : « Un Monsieur en quête d'un bifteck mangeable. Quand il a fait un certain nombre d'expériences inutiles, l'auteur met un point final. » Bien que M. Huysmans ne soit pas l'un des moindres parmi les réalistes, il convient de dire que tous ne pous-

sent pas la logique à un si haut degré. Mais les principes que nous avons donnés comme ceux du réalisme ont été formulés tous par les chefs de l'école; il n'en est pas qu'on ne puisse appuyer sur des textes empruntés au *Roman expérimental* ou à cet ouvrage posthume de Proudhon, dans lequel M. Zola a puisé une partie des idées qu'il n'a pas prises chez Claude Bernard, et qui porte ce titre significatif : *Du principe de l'art et de sa destinée sociale*.

VI

Telle est, à grands traits et dans tous les siècles, l'histoire du réalisme comme on peut la comprendre après avoir lu le livre de M. David-Sauvageot. Suivons-le maintenant dans « l'étude critique » où il se prononce en homme de goût et en moraliste sur les doctrines dont il a montré le développement avec une si méritoire impartialité.

On ne peut examiner à fond le réalisme, tel que l'enseignent aujourd'hui ses partisans les plus connus, sans s'apercevoir qu'il leur est absolument impossible d'en faire l'application, et qu'ils violent sans cesse dans la pratique leurs principes les plus importants. Comment, en effet, reproduire la nature telle qu'elle est? Si l'artiste pouvait atteindre à ce but extravagant de mettre sous nos yeux quelque chose d'entièrement semblable à la nature, à quoi donc servirait-il, et ne ferait-il pas mieux de nous engager à l'aller voir elle-même? Si le théâtre, par exemple, doit me représenter une journée de cabaret sans y rien changer, et si de telles scènes m'intéressent, pourquoi n'irais-je pas les voir dans un cabaret véritable? Cet exemple est mal choisi, car le théâtre, à la rigueur, peut reproduire complètement certaines parties de la réalité. Mais que dirons-nous des autres arts? Quel peintre fera sur son tableau un arbre naturel? et ne saura-t-on pas toujours que ce bois n'est que de la couleur broyée? Une statue, si *réelle* qu'on la suppose, ne l'est jamais au point de se mouvoir et de parler comme la personne qu'elle représente. Si ces arguments ont un air de naïveté, c'est qu'ils montrent le défaut évident de prétentions plus naïves encore.

Les réalistes sont obligés, dans la pratique, de recourir à certains compromis entre la nature et l'art, et de respecter, eux aussi, quelques-unes des conventions contre lesquelles ils ont le tort de protester avec tant d'énergie. Il est entendu que le dix-septième siècle et surtout le dix-huitième ont abusé de certaines conventions, et qu'il était excessif, par exemple, de faire noyer un

héros dans le bassin des Tuileries, parce que l'unité de lieu lui défendait d'aller jusqu'à la Seine. Mais les conventions fausses empêchent-elles les conventions légitimes de demeurer nécessaires? N'est-il pas indispensable de faire un choix dans la réalité qu'on veut reproduire? Le domaine de l'art n'est-il pas borné par le temps et l'espace plus étroitement que celui de la nature? Pourra-t-on jamais faire le tableau complet, je ne dis pas d'une guerre, mais d'une seule bataille? Il saute aux yeux que, dans un pareil sujet, de gré ou de force, le réaliste le plus convaincu devra omettre une foule de circonstances; et le mieux sera pour lui de les omettre volontairement. Voltaire a dit que « les détails sont une vermine qui ronge les grands ouvrages », et c'est encore bien plus vrai des petits. De plus, si l'art ne peut embrasser les sujets trop complexes, il ne peut pas davantage se borner aux sujets trop simples, et il doit écarter ceux qui ne disent rien à l'intelligence. Ira-t-on peindre, sans y rien ajouter, un poteau de télégraphe qui s'élève tout nu d'un carré d'herbe verte?

Se trouverait-il un réaliste assez absurde pour vouloir appliquer jusqu'au bout son principe de reproduire la nature sans changement, qu'il n'y pourrait pas réussir. Fatalement et à son insu, l'artiste, quel qu'il soit, met toujours dans son œuvre quelque chose de lui-même. Tœpffer fit un jour une double expérience : il proposa le même modèle à vingt peintres, les copies ne se ressemblèrent pas; il proposa vingt modèles au même peintre, les vingt toiles eurent un air de ressemblance. Tonnellé a eu raison de dire que « l'artiste voit la nature non pas comme elle est, mais comme il est ».

Je ne voudrais pas faire aux réalistes nos contemporains une application trop rigoureuse de la seconde partie de ce principe, car leur manière peu séduisante de comprendre la nature ne permet pas de penser qu'ils la voient « telle qu'ils sont ». Mais il est aisé de démontrer que la première partie leur convient à merveille, et qu'ils ne voient pas la nature « telle qu'elle est ».

Les erreurs de détail fourmillent dans les livres qui ont le plus de prétention à l'exactitude réaliste. Le public s'y trompe à cause de l'appareil imposant et scientifique dont s'enorgueillissent les auteurs; mais consultez sur chaque espèce de renseignements ceux qui les connaissent par profession : demandez aux financiers ce qu'ils pensent des opérations de Balzac, aux philosophes ce qu'ils pensent de sa philosophie, aux médecins ce qu'ils pensent de sa médecine; demandez à un paysan s'il est vrai qu'on fauche la luzerne au mois de février, comme le dit M. Zola, ou demandez à un prêtre ce qu'il pense de la liturgie du *Rêve* et de la manière dont y est comprise la Vie des Saints. Et quand bien même la

boutique du chasublier y serait exactement dépeinte, que nous importe? Si l'on y trouve une épave, un mennelourd, un diligent, un taignon, qu'est-ce que cela fait au *rêve* de la jeune hystérique? Cela prouve tout simplement que l'auteur a passé une après-midi dans un atelier ou un magasin de la rue Saint-Sulpice. Ceux qui veulent apprendre à faire des chasubles feront mieux d'y aller eux-mêmes que de lire l'obscur procès-verbal de M. Zola.

Nul ne reprocherait aux réalistes leurs petites inexactitudes de détail, s'ils n'avaient la prétention de reproduire fidèlement la nature. Mais ce qu'on ne saurait leur pardonner, c'est l'idée fausse et calomnieuse qu'ils ne cessent de donner de la nature humaine; il s'agit ici plus spécialement des réalistes français. En vain l'on cherche dans leurs livres quelques personnages honnêtes; si la vertu s'y montre quelquefois, c'est sous le manteau du ridicule. En revanche les vices de toutes sortes y abondent, et la société y apparaît comme un vaste repaire d'hypocrites, de débauchés, d'avares, d'égoïstes et de voleurs, sans compter que la plupart du temps, la maladie de l'esprit ou du corps s'y joint à celle de l'âme : partout le crime et la névrose. Prenez dans la préface de *Marie Fougère* une idée de *la Terre* (ce livre n'étant pas de ceux qu'on peut toucher), et comparez à nos paysans de France les brutes immondes de M. Zola. Étudiez la société que vous fréquentez à Paris, et vous n'y trouverez pas la vingtième partie des hontes que *l'Immortel* lui attribue. Après cet examen, et sans vouloir chercher quel instinct misérable pousse tant d'écrivains, dont plusieurs ont un vrai talent, à n'observer dans la vie que les êtres les plus disgraciés ou les plus vicieux et à donner ensuite pour le tableau vrai de la société la peinture de ces monstres, vous ne pourrez que vous associer à cette protestation où notre auteur a fait passer quelque chose de lui-même, l'indignation généreuse d'une âme que le scepticisme n'a point abaissée.

« Nous aussi, sans être des observateurs de profession, nous avons observé et nous voulons bien vous faire part de nos découvertes, et nous vous mettons au défi de les nier. Nous avons vu des paysans et des ouvriers qui n'étaient ni des avares, ni des paresseux, ni des ivrognes, et quand nous rencontrons les uns dans une ruelle, les autres dans un sentier, sans attendre le salut qu'ils nous refusent maintenant, nous leur tirerions volontiers notre chapeau comme à tout calomnié qui passe... Il est des demeures où l'amour ne prend pas le masque de l'amitié, où les conversations ne veulent dire que ce qu'elles disent, où l'on ignore les secrètes intrigues, où les seuls mystères sont ceux d'une douce surprise que l'on prépare et d'une douleur que l'on tait.... L'héroïsme est une

exception, mais moins rare qu'on ne le croit. Ce qui manque au héros dans la vie ordinaire, c'est un costume qui le distingue, un milieu qui le fasse valoir; c'est le décor et le panache.... L'esprit de sacrifice est plus répandu dans la société chrétienne qu'il ne l'était dans la païenne. Seulement l'héroïsme s'est organisé; il a revêtu un uniforme, celui d'un marin sauveteur, d'un médecin d'ambulance ou d'une sœur de Charité. »

Les réalistes ont donc formulé des théories inapplicables, et il est radicalement impossible d'obtenir dans l'art l'imitation exacte de la nature. Pour intéresser le public, ils ont dû s'éloigner de leurs principes essentiels. Quand ils ont essayé malgré tout de s'en rapprocher le plus possible, ils n'ont atteint parmi les choses réelles que les plus ennuyeuses et les plus grossières; encore les ont-ils reproduites avec une incontestable exagération. Ils sont ainsi condamnés au nom de l'expérience même et au nom des faits, seuls arguments qu'ils veulent bien admettre.

S'ils se souciaient vraiment de la morale, on leur prouverait sans peine qu'ils sont loin d'en servir les intérêts. Je sais bien qu'ils se donnent pour de grands maîtres de vertu et « pour les ouvriers les plus utiles et les plus moraux du travail humain ». Mais comment peuvent-ils concevoir l'espérance d'aider au progrès de la vertu s'ils ne croient pas à la liberté, et si pour eux « un même déterminisme doit régir la pierre des chemins et le cerveau de l'homme ». Que M. Zola a donc meilleure grâce de nous révéler en ces termes, à propos du *Gil Blas*, sa pensée de derrière la tête : « Il y a eu — dans ce journal — des histoires absolument grossières; non pas que j'en blâme l'inspiration; mais en vérité ces histoires étaient trop mal écrites. Telle est toute ma querelle. On est très coupable, quand on écrit mal; en littérature, il n'y a que ce crime qui tombe sous mes sens, je ne vois pas où l'on peut mettre la morale lorsqu'on prétend la mettre ailleurs. Une phrase bien faite est une bonne action ¹. » Aussi bien chacun avait le droit de s'étonner que le maître et ses disciples voulussent « la mettre ailleurs », cette pauvre morale, et notamment dans le spectacle détaillé des pires débauches, comme si la longue contemplation du mal n'était pas capable, à elle seule, de souiller les âmes encore neuves, ou comme si les âmes déjà tentées ou coupables ne devaient pas, en face de certains vices, s'arrêter moins à leur laideur qu'à leurs sélections.

Et quand bien même, soutenu par le dégoût, l'on traverserait tous ces bas-fonds sans la moindre chute, n'est-il pas vrai qu'on en sortirait plein de tristesse et de fatigue, découragé de la vie et

¹ Zola, *le Roman expérimental*, pp. 24, 15, 364.

plein de mépris pour les hommes, de mépris surtout pour le guide qu'on aurait eu la faiblesse de suivre en ces mauvais lieux? Et c'est pour en arriver là, illustres novateurs, que, vous parant du nom barbare d'utilitaires, vous avez voulu supprimer dans l'homme le sentiment et l'imagination, toutes ces facultés esthétiques dont vous proclamiez la futilité parce qu'elles n'avaient pas leur emploi dans vos œuvres! Par quoi donc les remplacez-vous? — Par l'abus, poussé à l'absurde, de méthodes maladroitement empruntées aux sciences naturelles et dont vous ne vous servez que pour affliger les hommes en niant la vertu et la beauté, que pour les décourager en niant la liberté morale, que pour les tromper en niant Dieu et l'âme.

Une telle entreprise ne saurait réussir, et le réalisme est voué par essence à un échec inévitable. Les notions de l'absolu, du bien et de la beauté, qui constituent le domaine de l'idéalisme, reposent sur des fondements éternels, sur l'existence de Dieu et sur la nature de l'âme; c'est faire une œuvre vaine qu'essayer de les détruire. Ceux-là volontairement bornent l'horizon de l'intelligence et se rétrécissent le cœur, qui ne veulent tenir compte que des réalités palpables et matérielles; ils sont à plaindre de ne pas connaître les réalités invisibles, aussi vraies que les autres et bien plus admirables. En face des vivants problèmes de notre destinée et de nos mystérieux rapports avec Dieu, en comparaison des hauts sentiments et des aspirations généreuses, que nous importe le jeu futile de ces naturalistes qui chantent, impassibles et uniquement soucieux de l'élégance plastique, les vaines apparences des choses périssables? que nous importe le lourd effort des réalistes doctrinaires pour mettre devant nos yeux, sous prétexte de nous instruire, la peinture à peu près exacte des spectacles matériels ou des besoins inférieurs de l'homme?

Mais puisqu'ils se défient, non sans cause, de la raison et du sentiment, appelons-en une dernière fois à l'expérience, et demandons-leur quel succès ils ont obtenu. L'attrait du mal assuré, il est vrai, de nombreux lecteurs à ces romans dont les tribunaux étrangers, ces jours derniers encore, interdisaient la traduction pour cause de salubrité. Mais, au théâtre, que MM. Zola et de Goncourt nous disent si chacune de leurs tentatives n'a pas honteusement échoué, et quels sentiments leur ont inspiré cet aveu : « Aujourd'hui encore, nous applaudissons à tout rompre, lorsqu'une bouffée de poésie lyrique nous passe dans les oreilles ¹. » Dans les arts, il serait

¹ Zola, *le Roman expérimental*, p. 77.

trop facile de leur opposer les tableaux des maîtres anciens; mais, cette année même, la grande médaille du Salon ne vient-elle pas d'être accordée, par un jury d'accord avec le public, à un tableau où l'inspiration s'unit à la connaissance du réel, où, dans un paysage reposant, tout près du vieux clocher, la foi intérieure anime de son tranquille reflet le visage simple et pur des chrétiennes de Bretagne?

Il nous en coûterait de comprendre dans une même réprobation, avec le réalisme indifférent ou positiviste, l'erreur de ceux qui, à l'étranger, imposent aussi à l'art la tâche impossible de reproduire complètement la réalité des choses, mais qui, du moins, ne limitent pas à la matière leurs laborieuses recherches, et ne s'interdisent pas d'avancer tout essor vers les hautes régions de l'invisible. Comme nos ancêtres du moyen âge, les Russes d'aujourd'hui mettent l'art au service des nobles idées, et ils s'adressent à tout le peuple; mais, comme eux aussi, ils ignorent les merveilleuses ressources du goût et cette beauté de la forme que nous a enseignée la Renaissance classique. D'ailleurs ils n'ont pas comme eux la main de l'Église pour les préserver des doctrines trompeuses.

Mais nous qui avons encore dans son entier la vérité chrétienne, nous à qui la connaissance de tant de chefs-d'œuvre a donné le sens exquis de la juste mesure, de la grâce et de la clarté, nous que les tentatives d'un art grossier ont délivrés des raffinements excessifs, qui sait si nous ne puiserons pas, dans le souvenir d'un passé plus hardi, dans le contact d'un peuple ardent et jeune à qui tant de liens nous attachent, assez de force et de courage pour nous élever bientôt et élever nos amis avec nous vers un art supérieur, aussi chrétien et aussi populaire que celui du moyen âge, aussi parfait que celui du grand siècle, digne à la fois des chansons de geste et de Racine?

FÉLIX KLEIN.

LES NOELLET¹

XVIII

Après une nuit qu'elle avait passée à pleurer, Mélie Rainette s'était levée plus tard que de coutume.

Elle achevait de mettre en ordre sa chambre, quand un domestique de la Landehue pencha sa tête frisée et son gilet de velours à raies jaunes par la fenêtre ouverte.

— Mademoiselle Mélie, dit-il, nos maîtres sont arrivés d'hier soir. M^{lle} Marthe vous prie de venir au château cette après-midi, pour l'aider à faire ses corbeilles.

Il se retira, sans même attendre la réponse. Car Mélie Rainette acceptait toujours. C'était pour elle une tradition, et, d'ordinaire, une joie d'aller passer, au beau temps, quelques après-midi au château. Elle était adroite, elle avait une habitude des travaux délicats d'aiguille, une finesse innée de coup d'œil et de goût qui la rendaient une auxiliaire précieuse en mainte occasion. Qu'il s'agît de coudre des ruches, de monter des coques de rubans, d'improviser même un costume pour une charade, ou de composer des gerbes, un surtout de table pour un dîner, des bouquets pour une fête, Mélie était prête. Un signe de M^{lles} Laubriet, et elle accourait de son pied léger, contente à la pensée de ces heures d'élégance et de liberté.

Mais aujourd'hui! elle avait bien le cœur à cela, en vérité!

Elle s'assit sur une chaise à côté de sa fenêtre, et se remit à pleurer, la tête dans ses mains. Elle pleurait tant d'heures calmes et consolées, tant de courage perdu, tant de tendresse envolée!... Pauvre songe d'amour! Depuis longtemps elle en vivait, sans bien se rendre compte de la place qu'il occupait dans son cœur. Il avait grandi follement, comme ces graines tombées dans une cave profonde et qui germent au milieu des espaces vides, et rampent, et s'élèvent démesurément, et atteignent enfin la lumière : ce qu'il en paraît au dehors est bien peu, un bourgeon, une fleur pâle, mais l'ombre est remplie de leur végétation prodigieuse. Tout était mort et brisé, Pierre ne l'aimait pas : il aimait l'autre...

Oh non! elle n'irait pas à la Landehue. Pour voir celle qu'aimait

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai 1889.

Pierre Noellet, n'est-ce pas? Pour laisser peut-être deviner quelque chose de ce qu'elle souffrait? Cette Madeleine Laubriet! Qu'avait-elle donc besoin du bonheur des pauvres? Elle en avait tant sans toucher à celui des autres! Mais c'est ainsi. Toute la joie aux unes, toute la peine aux autres! Allons, esclave, au métier! Tu n'as même pas le temps de pleurer. Assieds-toi sur ton tabouret dont la paille usée pend aux bords, tire la châsse, fatigue tes pieds sur les pédales, mêle ton corps et ton esprit à cette machine, reste là, dans l'humidité de la cave, jusqu'à ce que le sommeil brutal de l'épuisement t'y prenne, jusqu'à ce que tes yeux refusent de distinguer les fils, et puis demain recommence, après-demain, jusqu'à la mort, toujours pauvre, toujours seule.

Quelle dérision!

Agitée, mauvaise dans tout son être, la tisserande sortit de sa chambre, et descendit par la trappe. Le métier cria et partit d'une allure désordonnée. Elle avait si souvent travaillé à cette même place! Le bois était tout verni du frottement de sa main. En y touchant de nouveau, elle se sentit mieux encore rivée à cette besogne dure, et son premier sentiment fut un dégoût de la vie, une rage sourde de ne pouvoir secouer le joug de misère qui l'opprimait.

Longtemps elle se débattit, impuissante, contre le malheur qui la frappait.

Un regard qu'elle jeta sur le vieux crucifix de plâtre dont la blancheur luisait dans l'ombre de la cave, au-dessus des barriques où s'emplissaient les écheveaux de fil, un regard involontaire et rapide pourtant, la fit rougir. Qu'était devenue la vierge sage qu'on citait comme un modèle de vaillance? la Mélie Rainette d'autrefois, si forte et si sûre d'elle-même? Elle avait honte d'y penser.

Et puis, — est-ce une vertu cachée de ces instruments de labeur quotidien, quelque chose de nos heures calmes qui les pénètre et qu'ils nous rendent un jour? — elle s'aperçut qu'à la longue elle redevenait meilleure. Le métier, moins rudement mené, reprit son rythme habituel. Il se mit à causer raison avec Mélie, et lui représenta, avec son petit claquement de tous les jours, qu'elle avait tort, et qu'il l'avait vue très patiente, très gaie, très heureuse même dans la pauvreté, avant que ce souci d'amour ne lui fût venu.

Elle en convenait peu à peu. Elle mettait à le manier une souplesse voulue, comme une caresse à ce bon serviteur maltraité. Lui se faisait de plus en plus docile. Et quand la barre de la châsse, blonde de cire et de frottement, arrivait près de la poitrine de Mélie, dans l'enfilade de la fenêtre, un rayon pâle s'échappait d'elle.

Mélie le connaissait, l'humble sourire de son compagnon de travail. Et tout à coup elle se sentit assez forte pour avoir une

volonté, pour secouer cet abattement et cette lâcheté. Elle arrêta un instant son métier, et dit à demi-voix, lentement, comme s'il avait pu l'entendre :

— J'irai quand même au château!

La brave enfant sortit en effet, à l'heure habituelle, et traversa le parc. Le temps était admirable, le foin haut déjà, toute la terre étincelante de verdure jeune. Mélie n'y prit aucun plaisir.

Dans l'office de la Landehue elle trouva Marthe Laubriet assise devant une table chargée de monceaux de fleurs et de feuillages. Madeleine n'était pas là, et la tisserande en éprouva ce contentement qui nous vient quand l'occasion d'un sacrifice s'éloigne de nous. Marthe l'accueillit avec sa brusquerie de bonne humeur.

— Assieds-toi là, dit-elle, fée des champs, sœur des primevères. Voilà trois fois que je recommence ma corbeille de marguerites : je ne fais rien de bien avec des fleurs de haies. C'est ton affaire; prend-les toutes : Tiens, tiens, prends-les!

Et sur le beau tablier noir de Mélie, sur ses épaules, sur son bonnet, elle jetait des brassées de marguerites. La tisserande en était couverte. Elle les ramassa, les rassembla en gerbe devant elle, et rapidement, avec une décision et une justesse de mouvements qui décelaient l'ouvrière agile, se mit à piquer une à une, dans le sable d'une jardinière, les tiges qu'elle coupait de longueur, d'un coup de canif. L'ouvrage avançait vite, tout blanc et or, d'une courbe jolie, enserrée de verdure sombre. Marthe, de son côté, maniant à présent des fleurs de serre ou de massif, plus lourdes, d'une grâce moins sobre et plus fournie, réussissait à merveille. Elle inventait des groupements heureux, des retombées languissantes de grappes, elle plantait une aigrette sur un dôme, se reculait, se rapprochait, prenait Mélie à témoin : « Est-ce bien? qu'en penses-tu? »

La conversation n'allait donc ni bien fort ni bien loin entre les jeunes filles. Mélie le préférait ainsi : elle avait tout juste le courage qu'il fallait pour être là, se taire, et disposer des fleurs dans une corbeille, en songeant à lui toujours. Car elle ne pouvait se défaire de cette obsession du chagrin récent qui nous prend tout nous-mêmes, jusqu'aux pensées par lesquelles nous espérons lui échapper, les tourne à sa manière, les aiguise d'une pointe inattendue, et nous torture avec. Les banalités mêmes devenaient douloureuses. Et si Marthe disait : « Nous avons eu un orage hier, en voyage; en avez-vous eu ici? » Mélie se souvenait de ce beau songe de la nuit, du réveil, de la chanson railleuse de la gouttière qui chantait : « Ça fleurira mieux! » Mensonges, mensonges.

Une voix d'or, de l'autre côté de la fenêtre, jeta un ordre à un domestique. Et quand elle entendit cette voix et le bruit d'un pas

nerveux sur les marches du perron, Mélie devint blanche comme ses marguerites.

Madeleine Laubriet entra.

Mélie la regarda venir depuis la porte jusqu'à la table, dans une si grande confusion qu'elle ne trouvait ni un mot ni un signe à lui adresser. Quelle élégance souveraine ! Comme cette robe bleu marine seyait bien à Madeleine ! Comme, de l'échancrure mousseuse du col, la tête se dégageait, impérieuse et forte ! Malheureuse Mélie, tisserande de toile, quelle distance de séduction d'elle à toi ? Quoi qu'il arrive et quoi que tu fasses, celui qui l'a aimée ne t'aimera jamais. Vois comme elle s'avance avec un air admiratif qu'elle a pris tout de suite en t'apercevant, par instinct de race et par raffinement d'éducation !

— Mais c'est un chef-d'œuvre, ta corbeille, Mélie ! Moi qui suis si maladroite pour ces arrangements de fleurs ! Comment fais-tu ?

Mélie surmonta son trouble, et rien, si ce n'est un peu de tremblement dans la voix, ne décelait la lutte intérieure qui l'agitait. Elle répondit quelques mots, sans cesser de travailler. Madeleine se mit à fouiller, du bout de ses doigts fins, dans les jonchées de verdure, pour y découvrir un jasmin d'Espagne, sa fleur préférée.

— Dis-moi, Marthe, fit-elle après un moment, quelle robe mets-tu ce soir ?

Cela signifiait : « Conseille-moi, je veux être jolie, quelle robe dois-je mettre ? » Marthe le comprit ainsi, et répondit :

— Ta rose.

— Crois-tu ?

— Elle te va bien.

— Il y a si peu de monde à dîner ?

— Qu'importe ? Une robe célébrée par les poètes !

— Marthe !

— C'est positif, chantée par les poètes, par M. Noellet, du Fief-Sauvin, aujourd'hui rédacteur au *Don Juan*. Car je t'apprendrai, Mélie, que mon père l'a reçu plusieurs fois à la maison. Ce n'est plus du tout le Pierre Noellet que tu as connu. Il a de l'esprit, n'est-ce pas, Madeleine ?

— Oui, passablement.

— Moi, je trouve qu'il en a beaucoup. En tous cas, il tourne assez bien les vers, et son dernier sonnet, imprimé dans une petite revue de débutant, était « sur une robe rose ». « L'étoffe en était douce aux yeux comme un nuage », et patati, et patata. Je crois même, Madeleine, qu'il la comparait à l'aurore.

— Peut-être bien.

— Ce qui est nouveau, d'ailleurs, reprit Marthe en riant. Et voilà pourquoi je te conseille de la mettre.

— Mon Dieu, dit Madeleine, un peu piquée et hautaine, s'il plaît à Pierre Noellet de rimer sa reconnaissance pour l'hospitalité qu'il reçoit à la maison, je ne puis pas l'en empêcher : c'est tout simple. A propos, qu'est-ce qu'on m'a raconté, ce matin, qu'il est revenu pour voir Jacques? qu'il a eu une nouvelle scène avec son père? Tu dois savoir cela, Mélie?

Elle jeta le brin de jasmin jaune qu'elle torturait et émiettait en parlant, et se tourna vers Mélie.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, qu'as-tu?

La tisserande était à demi défaillie. Renversée sur le dossier de sa chaise, elle fixait Madeleine avec une expression d'angoisse et de souffrance.

— Je me suis coupée, répondit-elle faiblement.

Un mince filet de sang coulait en effet de sa main abandonnée et pendante, et cela faisait impression, cette tache de pourpre autour d'une chair plus pâle que de la pierre blanche.

Madeleine courut dans l'appartement voisin, rapporta une trousse et un peu de linge, éteignit le sang, enveloppa d'une bandelette le doigt blessé, sans que Mélie fit un mouvement. La plaie n'était pas profonde. La tisserande, d'habitude, se montrait énergique et vaillante. Qu'avait-elle donc? L'aînée de M^{lles} Laubriet, femme déjà et cherchant aux choses des raisons de femme, s'était un peu reculée, et, les yeux dans les yeux de Mélie, se demandait pourquoi cette émotion vive et cette révolte de volonté qui s'étaient fixées sur les traits d'une jeune fille si douce et respectueuse toujours.

Mélie revint assez promptement à elle; un peu de rose reparut sur ses joues.

— Eh bien! dit Marthe, en voilà une sensitive! pour une coupure au doigt tomber en un pareil état! Voyons, Mélie, remettons-nous à l'ouvrage : ce n'est rien.

Mais Madeleine reprit aussitôt :

— Tu ne comprends donc pas qu'elle a besoin de repos, au contraire? Va, Mélie, va : tu ne peux plus nous aider.

La tisserande se leva, et sortit, comme égarée.

Le plus vite qu'elle put, par l'allée du parc, elle regagna sa maison, et, sans prendre le temps de quitter le beau tablier qu'elle avait mis, la pauvre fille, pour se présenter à la Landehue, elle descendit, elle se réfugia dans sa cave, près du seul ami qui lui restait, son métier. « Pierre Noellet, Pierre Noellet, pensait-elle, pour qui m'avez-vous abandonnée? Vous avez deviné qu'elle ne vous aimait pas : moi je l'ai vu à son air, à son attitude, à ses paroles. Vous aimera-t-elle jamais? Arriverez-vous à monter jusqu'à elle? Franchirez-vous l'énorme distance qui vous sépare?

Au-devant de quelles déceptions, de quels dangers peut-être ne courez-vous pas ? Pierre Noellet, Pierre Noellet, si vous aviez voulu ! » Et elle l'aimait tant, qu'elle en vint à le plaindre. La pitié, l'ancienne tendresse maternelle qu'elle avait eue pour l'élève de l'abbé Heurtebise, voilà ce qui veillait et s'inquiétait pour lui. Tout le reste était mort : mortes les pensées d'amour, morts les souhaits de bonheur égoïste ! Mélie ne pleurait plus, elle ne se sentait plus ni mauvaise ni envieuse. Ce qu'elle éprouvait, à présent, c'était une extrême lassitude, un sentiment de solitude affreux, comme ceux qui survivent, sur les champs de bataille, quand les débris de ce qui fut des hommes, des chevaux, des armes, des moissons, dorment autour d'eux sous la lune. Tout était fini à jamais. Elle l'avait compris en voyant Madeleine Laubriet.

Et une seconde fois son énergique volonté éleva la voix, et Mélie Rainette se dit :

« Je pardonnerai. Je tâcherai d'oublier. Il ne faudra plus aller à la Landehue, ni dans le monde, parce qu'on y verrait mon chagrin. Je resterai ici. Je serai très douce avec chacun, mais je n'ouvrirai plus mon cœur à personne. Je ne me marierai pas. Je ferai comme si j'étais veuve. »

XIX

C'est, hélas ! la commune tentation humaine de faire des coupables avec des malheureux, et Mélie Rainette l'éprouva. L'imprudence qu'elle avait commise en recevant chez elle Pierre Noellet, leur promenade du Fief-Sauvin à la Genivière, le courroux du métayer, l'évanouissement inexplicable de Jacques, furent racontés et commentés sous chaque toit du Fief-Sauvin. Sans qu'elle pût se défendre, sans qu'elle sût même nettement toutes les calomnies répandues contre elle, elle se sentit enveloppée d'une curiosité insultante et railleuse. Plusieurs matrones du bourg crièrent au scandale, et lui fermèrent leur porte. Des filles de son âge, tisserandes comme elle et ses anciennes amies, s'écartèrent avec ostentation.

En quelques jours, après l'abandon de Pierre, Mélie Rainette connut l'abandon du monde.

L'épreuve lui fut cruelle et surtout l'attitude des Noellet. Quand elle les rencontrait, ils ne semblaient pas même la voir. Ils passaient, droits, tristes, le métayer sans lever son chapeau, la métayère et ses filles sans un signe de connaissance à cette enfant qui, la veille encore, faisait presque partie de la Genivière. Complice du fils rebelle et ingrat, elle avait, comme lui, perdu sa place au foyer. Elle n'était pas même une étrangère. L'ancienne amitié qui l'avait

tant protégée et soutenue s'était tournée contre elle, et la livrait, par son silence même, aux mauvais propos du grand nombre.

Il en coûtait à Mélie Rainette d'interroger maintenant sur la Genivière des indifférents et de savoir par eux des nouvelles qu'elle eût données autrefois. Elle apprenait chaque jour que l'état de Jacques s'aggravait. Elle aurait voulu courir, s'asseoir au chevet du malade, soigner avec Autoinette et Marie le meilleur ami de Pierre. Mais ce dévouement même lui était défendu.

Un matin, comme elle sortait de l'église et rentrait chez elle, elle croisa l'abbé Heurtebise qui l'arrêta, — cet homme austère était clément.

— Mélie, dit-il, j'en reviens : il ne passera pas la journée.

— Monsieur le curé, répondit-elle, je ne peux pas y aller, n'est-ce pas?

L'abbé branla la tête. Et la tisserande reprit son chemin toute humiliée et en larmes. Et quand elle fut dans son jardin, elle regarda, une heure durant, les chênes lointains de la Genivière.

..... Dans la chambre, d'où l'abbé Heurtebise venait de sortir, sur le lit où couchaient d'habitude le métayer et sa femme, Jacques se mourait, en effet.

Son entrevue avec le prêtre lui avait donné un moment de calme et je ne sais quelle grandeur. Il avait dû comprendre quelque chose de l'au-delà de la vie, car ses traits s'étaient illuminés d'une expression noble et comme transfigurés. Qu'est-ce qu'il fixait ainsi du côté de la fenêtre ouverte : ses sœurs agenouillées, sa mère accroupie de lassitude et qui lui tenait toujours la main? non; les brins de vigne qui descendaient de la treille, dans la lumière bleue de la baie, ou les rideaux blancs que le vent agitait avec un frémissement d'oiseau qui s'envole? le petit arbre, en face, où pendait encore un reste de cerf-volant, débris des jours lointains? Non. Ses regards allaient bien par-delà. Il voyait la mort, et il n'en avait plus peur, car il souriait. La paix, une espérance déjà certaine, une joie où l'âme était tout, quelque chose de détaché et de supérieur à la vie, voilà ce qui se lisait sur ce visage où la mort écrivait aussi : j'arrive.

Une oppression terrible le prit, et, dans l'angoisse, il retrouva la force de se redresser encore sur l'oreiller. Sa mère était déjà debout, qui le soutenait, et le recoucha doucement quand l'accès fut calmé. Seulement il avait fermé les yeux.

Il appartenait de nouveau tout entier à la souffrance.

Et les heures coulèrent, lentes, lentes, au bruit de cette respiration qui comptait les secondes et s'obstruait de plus en plus.

Des voisins, quelques gens du bourg s'étaient joints aux Noellet. Il y avait bien quinze personnes dans la chambre, toutes age-

nouillées autour du lit qui les dominait comme un autel, épiant avec une pitié mêlée d'attendrissements égoïstes et de retours sur elles-mêmes la commune et souveraine maîtresse des hommes qui venait. Quand l'une d'elles se levait, les autres la suivaient du regard, et il y avait un grillotis de rosaires remués dans le silence de la chambre. Parfois, Julien Noellet, immobile comme une statue de granit gris, à la tête du lit, ouvrait un vieux livre à la couverture gondolée, le même qu'il ouvrait chaque soir depuis quarante ans, et, sans prévenir, d'une voix un peu moins forte seulement que de coutume, il lisait un psaume ou une litanie. Un murmure de voix de tous les âges lui répondait, puis, subitement, quelqu'une de ces voix s'arrêtait, coupée par les larmes, et deux ou trois seulement finissaient la réponse qu'elles avaient toutes commencée.

Vers quatre heures, Jacques souleva sa main, toute froide, qu'il avait posée sur le drap le long de son corps. En même temps ses paupières s'entr'ouvrirent, et son regard, d'une anxiété profonde, sembla chercher et demander un regard d'outre-tombe jeté à travers des espaces infinis.

— Que veux-tu, mon Jacques? dit la mère.

Il entendit sans doute.

Ses lèvres s'agitèrent et dirent :

— Mon frère l'abbé, où est-il?

Jacques respira une dernière fois. Puis, brusquement, le souffle s'arrêta, la poitrine, tendue dans un suprême effort, souleva le drap, l'étincelle de vie disparut du visage, et une pâleur bleue courut de son front à ses pieds.

Alors les voisines et les sœurs de Jacques avec elles se mirent à pleurer tout haut et à pousser des cris. Leurs voix aiguës, mêlées, se répandirent par la fenêtre, dans la tombée tranquille du jour, et annoncèrent au loin que Jacques était mort, tandis que le père et la mère, recueillis, immobiles, regardaient reparaître et grandir sur le visage de leur fils l'expression surhumaine qu'il avait eue le matin.

XX

Le surlendemain, de bonne heure, les gens des fermes voisines revinrent à la Genivière. Les femmes, couvertes de leurs capots noirs et semblables à des religieuses, entraient par la première chambre demeurée ouverte, et allaient s'agenouiller dans la seconde, si gaie et si blanche d'ordinaire, toute close à présent et pleine de ces formes sombres. Au milieu, sur deux chaises, on avait placé le cercueil recouvert d'un drap blanc, et sur le drap un bouquet cueilli le matin par Antoinette et un brin de romarin trempant dans

une soucoupe d'eau bénite. A droite et à gauche du cercueil, par terre, deux flambeaux dont le vent de la porte couchait la flamme permettaient à peine de se diriger dans cette ombre, tant leur lumière semblait bue par toutes ces robes et ces capes noires. Il y avait là aussi des parentes de Montrevault et de plusieurs bourgs de la Vendée, de ces cousines qu'on ne voit qu'aux noces et aux enterrements : toutes pleuraient, plusieurs avec de grands soupirs et des sanglots qui s'entendaient jusque dans la cour où se tenaient les hommes.

Eux, plus froids, comme il convient à des chefs, groupés devant la maison, devisaient des froments dont on pouvait voir les épis d'un gris d'argent, vers le moulin de Haute-Brune; ils pronostiquaient, de différentes sortes, sur le temps qu'il ferait à la fin de l'été, et traitaient quelques autres sujets du même ordre, mais gravement, avec la pensée toujours présente du deuil qui les réunissait. Tous ces paysans avaient le respect de la mort, et Jacques, un des moindres d'entre eux, un pauvre petit soldat, trouvait dans ces parentés lointaines un cortège ému, des larmes vraies et la pitié qui prie quand elle pleure.

Le métayer se tenait parmi eux, le plus près du seuil. De temps en temps il arrivait une carriolée de parents, en noir. Quelques hommes se détachaient pour donner un coup de main, dételer le cheval et lui trouver une place dans les hangars, tandis que les nouveaux venus s'avançaient vers le chef de la famille, et l'abordaient avec ces formes cérémonieuses, ces longues formules de salut qui sont dans le code de la politesse vendéenne. — Bonjour, mon cousin, comment vous portez-vous? — Je vous remercie, je me porte bien. — Et votre femme, ma cousine, comment se porte-t-elle? — Ça va bien aussi, Dieu merci. — Et vos filles, mes cousines, et tout le monde comment se portent-ils?

Le métayer répondait encore et reprenait, pour son compte, la litanie des interrogations qu'on venait de lui faire subir, s'enquérant de la santé, de son cousin, de sa cousine, et de « chacun chez vous. » Alors seulement les femmes pénétraient dans la maison, les hommes se mêlaient à l'un des groupes formés dans la cour.

Quand huit heures sonnèrent, il fit signe à deux jeunes métayers ses amis, celui de la Renaudière et celui de la Grande Ecorcière, qui allèrent sous le hangar en face chercher une perche de frêne, longue et solide. Ils entrèrent alors dans la chambre, au milieu des femmes dont les gémissements redoublèrent, et suspendirent le cercueil à la perche au moyen de deux cordes. Puis, soulevant le fardeau jusqu'à leurs épaules, ils traversèrent la salle voisine, celle où Jacques avait couché toute sa vie, franchirent le seuil, et remon-

tèrent lentement la pente de la cour pour gagner le chemin. Quand le corps passa près de l'écurie, les chevaux hennirent et s'agitèrent. Il les avait menés si souvent ! Au-dessus du cortège, les arbres étendaient leurs branches, chênes, ormes, cerisiers dont les fruits verts, gonflés de sève, étincelaient dans cette lumière de printemps, pommiers en pleine fleur dont l'écume blanche et rose tombait sur le chemin. Les champs de lin s'inclinaient, les champs d'orge et de blé secouaient la tête. Il n'y avait pas d'oiseau. La mort passait. A chaque fois qu'un sentier croisait celui du bourg, les porteurs s'arrêtaient, déposaient le cercueil sur l'herbe, et l'on entendait les cordes tendues crier sur le bois de frêne. Le cortège s'arrêtait aussi, et un parent des Noellet, qui portait trois ou quatre petites croix d'un pied de long, en lattes de châtaignier, en piquait une à l'angle de deux talus, parmi d'autres qu'avaient laissées là les morts de l'année passée. Et cela voulait dire : « Vous qui êtes du même coin du Bocage, quand vous menez vos bêtes au champ ou ramenez vos charrues, bonnes gens que j'ai connus, priez pour Jacques Noellet l'un des vôtres, qui a traversé ce chemin, comme vous le traverserez vous-mêmes, allant à sa dernière demeure sur les épaules de deux laboureurs du Fief-Sauvin. Bonnes gens, hâtez-vous, et ne m'oubliez pas tant que la terre et la pluie n'auront pas pourri ces deux brins de châtaignier plantés ici en souvenir de mon passage. »

Puis le cortège se remettait en marche, ondulant avec le chemin dans la campagne tiède et troublée.

O pères, ô Celtes blonds, vous emportiez ainsi vos morts suspendus à une branche des bois jusqu'au tertre vert où ils devaient reposer. Vous longiez ainsi les sentiers, en troupe lamentable. Les cris des femmes, les voiles dont elles se couvraient, les têtes hardies et rudes, les cheveux longs des hommes, ces natures primitives, aux sensations violentes, que le plaisir ou le deuil fond tout entières : rien n'avait changé. C'étaient les usages et le décor même que vous avez connus. Vous étiez là dans vos fils, dans vos filles et jusque dans les choses. Vos os étaient mêlés à la poussière qu'ils foulaient. Votre sang devenu sève emplissait les épis. Il y avait dans les pervenches ouvertes au bord des fossés un peu du regard bleu de vos vierges. Il y avait un regard aussi dans les gouttes transparentes qui pendaient au bout des rameaux. Des frissons de vent passaient comme des voix, des voix qui n'ont plus de mots, mais qui pleurent encore. La terre, les herbes, la rosée, les fleurs du chemin, toute cette matière qui avait formé des corps et touché des âmes s'agitait autour du cercueil de Jacques, et l'enveloppait de sa plainte.

La cloche se mit à sonner. A ce moment, Jacques sortait à

jamais de la campagne où il était né, la Genivière s'effaçait, et l'église neuve, tout près, dressait sa flèche ajourée où la silhouette du sonneur se courbait en mesure...

Lorsque, après le long office de l'église, le corps fut porté au cimetière et descendu dans la fosse dont l'argile jaune tachait le gazon, lorsque la dernière bénédiction du prêtre l'eût abandonné au fossoyeur, il y eut encore de grands cris, et, pour la dernière fois, la pensée de Jacques traversa l'esprit de beaucoup de ces gens venus là par convenance ou par sympathie. Puis cette foule se brisa et s'émietta dans le cimetière. On se cherchait autour des tombes. Le lien qui avait groupé les femmes et les hommes était rompu. Les familles se reformaient pour sortir et s'écoulaient dans toutes les directions, déjà ressaisies par la vie, éprouvant je ne sais quelle joie à parler, à marcher à pas plus grands, à oublier le mort sur lequel retombait maintenant la glaise lourde et molle.

Après les autres, les Noellet quittèrent le cimetière. Le métayer et sa femme allaient l'un près de l'autre, étrangers à ce réveil de paroles et de mouvement qui bruissait autour d'eux. Ils étaient seuls, — car leurs enfants avaient pris les devants, — et si avant plongés dans la vision de celui qui venait de les quitter qu'ils ne faisaient nulle attention à nulle autre chose. La mère le revoyait tout petit, quand elle l'allaitait, dans ces premières années du mariage qui sont bien chargées et bien douces : il était bel enfant vraiment et si fort ! il riait volontiers. Pour Julien, il songeait surtout au vaillant laboureur que l'enfant promettait d'abord, et à la pauvre figure qu'avait plus tard le petit soldat quand il revint de la caserne, dans sa tunique trop large.

A voix basse, en quelques mots rapides, ils échangeaient leurs douleurs résignées.

Et Pierre ? Tous deux ils y pensaient peut-être. Mais ils ne prononcèrent pas son nom.

XXI

Le soleil n'était pas levé quand la voix de Julien Noellet éveilla le valet qui dormait au-dessus de la boulangerie.

— Ohé ! descends lier la grande paire de bœufs, et dépêche !

L'homme fut étonné, car, au mois de mai, la saison des labours est loin, celle des charrois n'est pas commencée, et quant aux foires, outre que le métayer n'y allait plus régulièrement comme autrefois, il n'en avait point été question la veille. Or vendre une paire de bœufs, — celle-là surtout ! — c'est une affaire grave qui se discute et se mûrit. Le métayer n'avait parlé de rien de pareil, Pourquoi donc enjuguer les bêtes ?

Le valet raisonnait ainsi tandis qu'il se vêtissait à la hâte et descendait, les yeux lourds, l'échelle qui conduisait à sa chambre.

Il trouva son maître sur la chaussée pavée qui coupe en deux l'étable, occupé à considérer, les bras croisés, ses six bœufs de labour qui tournaient la tête vers lui, et demandaient, d'un mugissement bref, la crêchée du matin. Julien Noellet paraissait sombre. Mais n'était-ce point l'ordinaire, à présent? Le valet n'osa rien demander. Il alla prendre, le long du mur, le joug de cormier poli, le posa sur la tête des deux plus beaux bœufs, Vermais et Fauveau, tachés de blanc et de roux, hauts d'échine, larges de croupe, et, tandis qu'il serrait la pièce de bois au ras des cornes avec la courroie, il remarqua que deux larmes coulaient sur la joue creusée du métayer. Quand toute la lanrière fut enroulée, il décrocha l'aiguillon, et attendit un ordre, appuyé sur l'épaule énorme de Vermais. Julien soupira, et dit :

— Tiens, mon pauvre gars, regardes-les bien : tu n'en lieras pas souventes fois dans ta vie d'aussi beaux que ceux-là.

— Ça se peut, répondit le valet.

— Ils font joliment la paire, reprit le métayer ; c'est la même robe et le même âge : Vermais serait peut-être un peu plus fort. Jamais ils n'ont refusé de tirer, jamais ils n'ont été malades : pourtant il y a eu des journées dures.

— Pour ça oui, patron.

— Ce n'est pas que je méprise les autres : Chauvin et Rougeais sont de bonnes bêtes aussi ; Caille et Nobiais feront leur devoir tout comme d'autres, quand ils seront plus vieux ; mais ceux-là, je les aimais.

— Vous allez donc les vendre, que vous les regrettez? demanda l'homme.

— Je vais où je veux, répliqua sèchement le métayer. Mène-les dehors, et prends la route.

Le domestique passa une blouse par-dessus ses vêtements, car il bruinait, et poussa les bœufs hors de l'étable. Au fond, que lui importait? Vendre une paire de bœufs, en racheter une autre, être ici, être là, suivre les chemins ou faucher, c'était toujours obéir et gagner sa vie. Son large visage, un instant étonné, reprit bientôt sa placidité habituelle. Sans plus rien dire ni rien penser, il se mit au pas de ses bêtes, à la hauteur de leur poitrail, sifflant deux notes connues d'elles, pour les encourager.

Le métayer s'en allait derrière, appuyé sur son bâton d'épine roussie qu'une cordelette de cuir rattachait au poignet. Le plus souvent il baissait les yeux. Quand il les levait et qu'il apercevait les croupes fauves de ses bœufs préférés, leur poil bien tacheté,

leurs mufles balancés de droite et de gauche par la cadence de la marche et d'où s'élevait un souffle blanc dans l'air glacé du matin, un soupir lui gonflait la poitrine. Il se remémorait les profonds labours qu'il avait faits avec Vermais et Fauveau, le jour où il les avait achetés, à la foire de Sainte-Christine, avec Jacques, toutes les occasions qui s'étaient offertes de les vendre à gros bénéfice. Mais il y tenait trop. C'était sa joie, à lui, de contempler son harnais au complet, ses six bœufs attelés ensemble. Peut-être en était-il puni, car il s'était souvent enorgueilli à leur endroit. Les vendre et surtout ne pas les remplacer, quelle honte ! Quel chagrin de suivre pas à pas cette richesse de la Genivière qui s'en allait ! Et la cause ? la cause, c'était toujours la même.

Les métayers du Fief-Sauvin et d'au delà qui se rendaient à la foire de Beaupréau, lancés au trot de leur carriole, le saluaient d'un mot gouailleur ; des coconniers, marchands d'œufs et de volailles, sortaient la tête des toiles tendues de leurs voitures au-dessous desquelles se balançaient des paniers à claire-voie ; des messagers le dépassaient en levant leur chapeau : il ne répondait rien, ne regardait pas même.

Il continuait l'examen de son malheur. Le matin même de la mort de Jacques, il avait reçu une lettre de Paris. Pierre, cette fois, n'avait écrit ni à sa mère ni à ses sœurs ; il disait à son père : « Vous me devez une somme que vous retenez sans droit. Il y a sept mois je vous l'ai réclamée. Jamais je n'ai eu de réponse. Aujourd'hui je ne puis plus attendre. Mon prêteur connaît ma créance contre vous. Et si je ne lui ai pas versé 1500 francs dans huit jours, vous serez poursuivi par lui. Je ne puis l'en empêcher. » Au premier moment il s'était emporté, il avait répété qu'il ne paierait rien, qu'il avait dépensé déjà en faisant instruire son fils plus que ne valait l'héritage de l'oncle de Montrevault ; qu'il n'avait pas d'argent, au surplus. Ces 1500 francs, ils étaient dans la métairie depuis des années, et, pour les en séparer, il fallait vendre des bêtes ou des arbres, déchoir, se priver encore ! Non, il laisserait plutôt s'accomplir la menace. On verrait si ce fils indigne oserait aller jusque-là, poursuivre son père, l'amener en justice ! Pendant vingt-quatre heures, Julien Noellet s'était tenu à cette résolution violente... A la réflexion, cependant, il avait cédé, car il la devait, cette part d'héritage. Il avait, dans son esprit, désigné Vermais et Fauveau pour acquitter les dettes de Pierre. Et il les menait maintenant au marché, ses bons bœufs. Comme cette humiliation lui pesait de se sentir vaincu par son fils, et contraint d'obéir à la loi, puissance de second ordre, à ses yeux, et subordonnée jusque-là à son autorité domestique !

Il se trouvait arrivé au bas d'une petite côte qui se lève à peu de distance de Beaupréau. Vermais et Fauveau montaient la pente de leur même allure forte et pacifique. Il les regarda encore, sous le soleil, superbes, roux comme des châtaignes mûres, et songea en lui-même : « Il vaut mieux que Jacques soit mort. Il aurait eu trop de peine. »

Puis, connaissant que la ville était proche, il tira sa courte pipe de son gousset, et l'alluma, pour se donner contenance, selon la coutume qu'il avait. Le valet, content de voir les toits monter dans le ciel plus clair, lui qu'aucun souci ne hantait, s'était mis à chanter une chanson. Noellet le rejoignit, et tous deux, flanquant les bêtes de chaque côté, firent leur entrée dans Beaupréau.

Les rues étaient pleines de blouses bleues et de coiffes blanches en mouvement vers la place du marché. De toutes parts cette foule, avec la continuité régulière des ruisseaux, coulait et se déversait dans le vaste champ en pente, déjà encombré d'un tel grouillement d'hommes et d'animaux qu'on n'apercevait plus la glaise jaune du sol. Les nouveaux arrivants entraient quand même dans cette masse, y produisaient un remous d'un instant, s'arrêtaient et se fondaient avec elle. Le valet de la Genivière, quand son tour fut venu, ne fit point autrement : il saisit Vermais par une corne, et, avec un petit sifflement qui leur disait d'être sages, il poussa ses bœufs en avant. Ils n'allèrent pas loin. Un gros marchand de la Villette fit un signe à Julien Noellet, et le valet, posant l'aiguillon en travers, tint ses bêtes immobiles.

Ce n'était pas la première fois que Julien Noellet vendait des bœufs pour la boucherie. D'habitude, il ne pensait guère au sort prochain qui les attendait. Mais, cette fois, il vit en imagination le maillet de l'assommeur s'abattre sur l'étoile blanche que Vermais et Fauveau portaient tous deux au front, et, au moment de conclure le marché, il hésita.

— C'est pour les tuer que vous les voulez? demanda-t-il.

— Pas pour autre chose, dit le marchand, en riant. Croyez-vous que je les achète pour leur faire des rentes?

Il fallait cependant bien se résigner. Julien frappa dans la main de l'acheteur, et, se tournant vers le domestique :

— Toi, dit-il, tu as entendu : dans deux heures tu les livreras à l'entrée de la route du Pin. Après, tu pourras aller à tes affaires, si tu en as. Voilà quarante sous pour ta dépense.

Le valet fut stupéfait de voir son maître vendre ses bœufs sans en racheter d'autres et lui donner congé de si bonne heure. Les yeux ronds, sans bouger, il semblait attendre la suite de cet ordre, évidemment incomplet.

— Touche donc tes bœufs, sapré gars, et ne me regarde pas comme ça ! cria le métayer, d'un ton qui mit fin aux incertitudes du valet.

Et brusquement il se retourna, entraînant le boucher hors du champ de foire, pour terminer l'affaire et recevoir le prix au cabaret, tandis que ses deux grands bœufs reculaient, les cornes basses, à travers la foule.

Julien Noellet n'était pas buveur. D'ordinaire, il ne faisait que passer dans les auberges. Il s'y attarda ce jour-là, d'abord avec le marchand auquel il venait de vendre ses bœufs, puis avec des métayers, des gens de toutes les paroisses des Mauges qu'il voyait rarement et qu'il se contentait, d'habitude, de saluer en passant. Il leur offrait à boire, parlait haut et beaucoup avec eux, sans jamais traiter d'une affaire quelconque et sans quitter la table où il avait déjeuné.

Les anciens du Fief ou de Villeneuve qui le voyaient ainsi, à la même place, boire et fumer, comme pour s'étourdir, lui taciturne et sobre entre ceux de sa race, disaient entre eux :

— Croirait-on que c'est lui ? Depuis la mort de son gars on ne le reconnaît plus.

Il avait en effet bien du chagrin, le métayer de la Genivière, et il buvait pour oublier.

Vers le coucher du soleil seulement, il sortit de l'auberge, et, au lieu de prendre la route du Fief, se rendit chez son notaire qui demeurait dans le milieu de la ville. Il n'était pas ivre, mais il commençait à se sentir la tête lourde et les jambes molles.

La vue des panonceaux de l'étude le remit un peu d'aplomb.

— J'apporte de l'argent, dit-il, dès qu'il fut entré dans le cabinet à rayures noires et vertes où tant de ses pareils avaient défilé depuis le matin.

— De l'argent, maître Noellet, dit le notaire, et pourquoi ?

— Pour envoyer.

— Ma foi, je ne vous connaissais pas de dettes.

— Ce sont les fils qui en font, répondit le métayer.

Sans s'expliquer davantage il chercha sa bourse de cuir, prit un à un les louis d'or, et les rangea sur le bureau, par pile de cinq, se défiant de lui-même et recomptant chaque pile.

Après la septième il s'arrêta, et dit gravement :

— Voilà Vermais.

Il se remit à compter. A la quatorzième il dit encore :

— Voilà Fauveau.

Enfin lorsque, sur l'acajou fané du meuble, les 1500 francs furent disposés en quinze petites tours d'or lentement extraites de la vieille bourse et lentement abandonnées par la main qui les édifiait :

— Voilà tout l'héritage de l'oncle Thomas de Montrevault, ajouta le métayer.

— Je me rappelle l'affaire, dit le notaire : le legs était fait à votre fils.

— Oui.

— Et c'est à lui qu'il faut envoyer l'argent ?

— Oui. Mais je voudrais que vous lui écriviez en même temps.

— Facile, maître Noellet, très facile : je lui dirai ?

— Vous lui direz que maintenant qu'il est payé, il n'y a plus rien de commun entre lui et moi, plus rien, vous entendez ?

— Très bien.

— Vous lui direz encore que j'ai défendu à sa mère et à ses sœurs de lui écrire, et que ses lettres, je ne les recevrai plus, ni personne chez moi.

— Vraiment, maître Noellet, dit le notaire, qui était un homme conciliant, vous me donnez là une commission...

— Vous ne voulez pas la faire ? interrompit le métayer.

— Je sais que votre fils vous a causé des déceptions...

— Vous ne voulez pas, alors ? répéta Julien Noellet en avançant la main pour reprendre son argent.

— Si vous y tenez absolument...

— Eh bien, faites-la : les raisons voyez-vous, ça me regarde, je suis le père.

Le notaire connaissait bien sa Vendée. Il reconduisit le client jusqu'à la porte, et le laissa partir sans renouveler l'objection.

Julien Noellet serra autour de son poignet la cordelette de son bâton, traversa quelques rues de la ville, et, dans le soir tiède, reprit la route du Fief-Sauvin.

Il marchait à longues enjambées.

C'était l'heure où les derniers métayers ou marchands revenaient dans leurs carrioles, avec femmes, enfants et marchandises. En apercevant le maître de la Genivière, ils ralentissaient le trot de leur cheval et proposaient à Julien de monter. Mais il se sentait le sang tout brûlant, et refusait, espérant que la marche le calmerait.

— Non, disait-il, une autre fois.

— Tu as vendu tes grands bœufs, dis ?

— Oui.

— Tu n'en as donc pas racheté que tu t'en vas comme ça ?

Cette question, dix fois répétée, exaspérait le paysan.

Quand il fut rendu près du moulin de Haute-Brune il quitta la route, afin d'éviter de nouvelles rencontres. Son dessein était de rentrer à la Genivière par les prés. La nuit approchait. L'ombre

avait saisi la vallée. Seules les hauteurs, à droite et à gauche, gardaient une aigrette de lumière, un dernier champ de blé, un bouquet d'arbres qui voyaient encore le soleil en allé. Bientôt toute flamme disparut, et la brume, venue des eaux prochaines, épaissit le crépuscule autour du paysan.

Il avait à peine laissé à cent mètres derrière lui le moulin dont la roue faisait son bruit de plongeon qu'il s'arrêta, stupéfait, épeuré. Sur une de ces grosses pierres grises roulées au milieu du courant de l'Èvre, autour desquelles l'eau grésille, un vieil homme était assis, les jambes pendantes. Peut-être n'était-ce que le meunier qui tendait ses lignes à anguilles? Mais Noellet, à des signes certains, reconnut son grand-père mort depuis vingt-sept ans, un bonhomme rude comme l'ancien temps. Comment douter? N'était-ce point son air, ses cheveux blancs comme neige, sa veste aux basques écourtées, ses guêtres brunes montant jusqu'aux genoux, et même le mouvement de sa tête, qu'il ramenait vers la poitrine, quand on lui demandait de se souvenir? Car il avait fait toute la grande guerre de 1793, l'aïeul, vécu dans les genêts, couru les chemins de nuit et de jour, il avait reçu trois blessures, passé la Loire avec l'armée en déroute, et tout vu, tout connu, tout souffert : il racontait cela longuement, aux veillées. Pourquoi revenait-il? Comment se trouvait-il là, sur le passage de son petit-fils, à cette distance habituelle des fantômes de nuit, qui ne sont jamais ni près ni loin? Julien eut peur qu'il ne demandât des nouvelles de Pierre, et se glissa, courbé, vers la haie de saules qui filaient le long du pré, à sa gauche. Mais il en était encore à vingt pas au moins, quand un son de voix lui arriva par-dessus la rivière et par-dessus les sepées.

— Tu es bien pressé, Julien?

Le respect et la peur le clouèrent sur place. Jamais il n'avait parlé couvert devant l'aïeul. Il ôta son chapeau, et attendit un peu. Les oreilles lui sonnaient comme si tous les grillons du pré les eussent habitées. La voix reprit :

— Tu as vendu tes bœufs, Julien, et tu n'en as pas racheté d'autres. Ils étaient donc trop chers?

Il percevait distinctement les paroles, mais il ne voyait plus qu'une forme indécise, à cause de la distance et surtout des ondes de brume que le vent charriait entre la rivière et lui. Il répondit :

— Non, grand père, ils n'étaient pas trop chers. C'est pour payer les dettes du fils que j'ai vendu mes bœufs.

— Tes deux meilleurs?

— Oui, certes.

Et la voix se fit profonde pour dire :

— C'est grande pitié, mon pauvre Julien, des enfants d'aujourd'hui... Nous savions mieux vivre autrefois, autrefois, autrefois...

Toutes sortes d'échos des bois, des criques de l'Evre, des coteaux noyés d'ombre, répétèrent : « Autrefois, autrefois. »

Et le métayer vit se lever un bataillon de soldats vêtus de blanc avec une cocarde au chapeau. Des canons de fusils, des faux redressées, au-dessus de leurs têtes jetaient un éclair pâle. Ils marchaient au pas de charge, à l'assaut d'un rempart immense dressé là-bas dans la nuit grise. Le grand-père était en avant. La terre tremblait sous leurs gros souliers, les branches craquaient dans les buissons, les roseaux pliaient sur leurs rives, et la colonne avançait toujours, en rangs pressés. Julien les reconnaissait presque tous, pour les avoir vus dans sa jeunesse, ces anciens vénérables, hommes des jours finis, débris de l'antique Vendée glorieuse. Ils le reconnaissaient aussi, et chuchotaient entre eux quelque chose qu'il n'entendait pas, d'un air de pitié. Ils passaient. On les eût dit chassés par l'orage tant ils couraient vite, le grand père toujours devant, très loin, très loin, et qui continuait de fixer l'endroit où Julien s'était arrêté, les pieds dans l'herbe haute, au milieu des prés enveloppés par la nuit, pleurant de honte.

XXII

Et maintenant la fin de l'été était venue, la saison où le soleil, jusqu'à son déclin, pèse, formidable, où mille sortes d'insectes se glissent dans les fentes de la terre et crient. Les herbes craquent, les tiges rampantes abandonnent leurs fruits. Presque plus de fleurs : elles se sont flétries dans cette fournaise qui mûrit la graine. Et le soir, au lieu du parfum qu'elles n'ont plus, c'est une odeur de moissons qui flotte. Orge, avoine, froment, tout est coupé. Ils ont fini de rire et de bavarder entre eux les beaux épis tremblants, ils sont à bas, les uns amoncelés en gerbes, toutes leurs têtes tournées les unes vers les autres et s'embrassant dans la mort, les autres déjà rentrés. Depuis des jours et des jours les gens des fermes les fauchaient à pleines faucilles, trempés de sueur, les hommes, les femmes, chacun fonçant dans un carré fauve. C'est fini. La campagne a donné sa récolte : elle est déserte, nue, livrant ses chaumes aux tourterelles, qui sont des glaneuses, comme les pauvres femmes, et qui longent le creux des sillons, poursuivies, elles aussi, par le cri du nid affamé. De toutes parts la batterie est commencée. On entend de loin, à travers les arbres, croître, diminuer et grossir encore le ronflement des machines, râle dou-

loueux où l'on devine toutes les phases de la lugubre histoire de la gerbe, poussée, étreinte, tordue et séparée comme nous : le grain d'un côté, la paille de l'autre. A la Genivière, on battait aussi, depuis la pointe du jour jusqu'au soir, et les gens de la vallée, ou du Fief et de Villeneuve, ou des coteaux d'en face disaient : « Il est quatre heures, ceux de Genivière commencent ; ils s'arrêtent, il est midi ; les voilà qui reprennent, il est deux heures. » Sous le soleil d'août qui mettait les veines en feu, dans la poussière qui hâlait les cous, l'aire était pleine de travailleurs accourus de partout à l'appel des Noellet : des parents, des métayers voisins, des domestiques, des amis même dont ce n'était pas le métier de faire la moisson, comme les deux Fauvêpre et le petit tailleur, car chacun offre ses bras et devient métivier à ces heures de régal et de presse. Un ruisseau de blé roux coulait du déversoir de la batteuse. Il recelait la vie, et la vie le saluait et se multipliait autour de lui. Les femmes à pleins râteaux ratissaient le grain ; quatre chevaux tournaient attelés aux branches du pivot ; les hommes passaient et repassaient portant la paille battue ou les gerbes au bout de leurs brocs d'acier bleu ; d'autres détruisaient une à une les assises du gerbier ; d'autres s'élevaient avec le pailler énorme, enfoncés à mi-jambe dans l'or de la paille fraîche ; le petit moulin agitant son clapet, soufflait en arc la balle de froment, comme une queue de comète ; au-dessus d'eux la machine avec ses engrenages et ses volants, tournait, grondait, couvrant de son vacarme le son des voix et des rires et les hennissements des bêtes excitées par le fouet. Partout la joie, partout l'ivresse du bruit et du mouvement.

Un seul homme, au milieu de la ferveur de tous, restait impassible : c'était Julien. Debout à sa place de chef, près de la gueule béante qui broyait la moisson, il recevait les gerbes, les déliait d'un tour de main, et les poussait, l'épi en avant, le long du plan incliné. La poussière qui couvrait ses cheveux le faisait paraître tout blanc. Ses yeux mornes ne s'allumaient d'aucune flamme quand il les levait. Il accomplissait sans goût sa besogne, ayant la pensée ailleurs. Parfois même, distrait, il oubliait de donner la pâture à la machine, et demeurait immobile, le front penché vers sa maigre poitrine. Alors le bruit des cylindres tournant à vide avertissait les batteurs. Et tous ces gens répandus autour de lui regardaient à la dérobée, d'un air de compassion, le métayer de la Genivière. Ils ne s'arrêtaient pas de travailler, mais, pour une minute ou deux, la joie de l'aire était suspendue.

TROISIÈME PARTIE

XXIII

A Monsieur Chabersot, officier de l'Instruction publique, professeur honoraire de l'Université, à Fontainebleau.

Paris, 10 juin 188...

Mon cher maître et ami,

Depuis bientôt deux mois que vous avez quitté Paris et pris votre retraite, vous vous plaignez que je n'aie pas encore commencé pour vous ce journal intime que je vous ai promis. Accusez la vie assez laborieuse que je mène, l'accablante chaleur, le chagrin que j'ai ressenti de la mort de Jacques, tout excepté l'oubli. Non, je ne vous oublie pas. Chaque jour, au contraire, je vous cherche et vous regrette. Votre voisinage m'était précieux : vous étiez un conseil, une force toujours secourable. Vous m'avez littéralement sauvé de la misère. Je me rappellerai toute ma vie notre première rencontre, un soir d'hiver, sur le palier haut perché de l'appartement que j'habite encore, quai du Louvre. Peut-être vous en souvenez-vous aussi, mais ce n'est sûrement point avec cette précision de détails que laisse après elle une tristesse consolée. Je souffrais tant ! Je rentrais, ayant vainement sollicité ici et là une de ces maigres places d'employé de bureau que tant d'affamés se disputent ; je vivais de l'argent prêté par Loutrel ; je travaillais, l'esprit inquiet, une licence problématique ; je voyais s'assombrir et se resserrer jusqu'à m'étouffer cet avenir que j'avais cru si large ouvert devant moi. Il faisait plus noir encore dans mon cœur que dans cette maison étroite dont je montais les escaliers. Au moment où j'arrivais devant ma porte, quelqu'un sortait de la chambre en face. Je le heurtai. Nous nous regardâmes. Du premier coup d'œil je vis que j'avais affaire à un homme aimable. Il n'était pas fâché de ma maladresse. Le reflet de la bougie qu'il tenait à la main dansait sur son front chauve. Mon voisin de palier me parut très grand, très vieux aussi avec sa barbe en collerette, toute blanche, très indulgent surtout, car, au lieu de répondre aux excuses que je balbutiais, il me considérait et devinait mes angoisses secrètes, mon abandon, le besoin que j'avais d'un soutien. Tout autre que lui aurait, avec un peu de compassion stérile, continué sa route. Lui m'interrogea. Il me tint un grand quart d'heure sous le feu de sa bougie et de ses petits yeux mobiles de régent d'étude. Et quand il sut que je me destinais aux lettres, que je commençais seul et à demi découragé ma licence, il me dit

avec un sourire, le meilleur que j'eusse vu chez un indifférent : « Nous nous reverrons, mon jeune ami. »

Nous nous sommes revus, en effet, mon cher maître, chaque jour et plusieurs heures par jour. Vous avez repris avec moi le rôle de professeur que vous abandonniez ailleurs, vous m'avez prodigué vos trésors de science, de patience et de sévérité. Naïvement, je m'imaginai que vous prépariez le licencié : c'était le journaliste que vous armiez.

Votre raison pratique a eu bientôt fait de me montrer la vanité de mes ambitions d'écolier. Licencié ès lettres! docteur! lorsque je manquais de pain! Le goût des titres m'a passé lorsque vous m'avez dit un jour : « Écrivez un article. — Et sur quoi? — Sur ce livre qui vient de paraître. — Comment, monsieur, il est d'un membre de l'Institut! — Raison de plus. — Qu'en ferez-vous après? — Écrivez toujours. »

L'article achevé, corrigé, accepté grâce à vous par un important journal dont les bureaux n'étaient pas loin du quai du Louvre, vous souvenez-vous avec quelle impatience de naufragé, chaque jour, je guettais mes deux initiales, comme les voiles du bateau qui devait m'emmener? Celui-là publié, d'autres ont suivi. Et puis, lorsque l'essai a été jugé par vous suffisant et satisfaisant, le même ami qui avait déjà tant fait pour moi a négocié mon engagement au *Don Juan*.

Alors moi le sauvage et le timide, moi qui, jusque-là, vous avais caché le secret de ma vie, je vous ai tout avoué. Combien d'heures a-t-elle duré, cette promenade le long de l'avenue des Champs-Élysées, sous les marronniers dont les fleurs pyramidaient, comme de petits sapins blancs ou roses au soleil printanier? Combien? Le temps de tout dire. Vous écoutiez avec la patience de ceux qui aiment. Vous m'avez grondé doucement, pas trop fort pour que je ne perdisse pas toute confiance. Vous avez fait ce qu'aurait fait mon père, sans doute, s'il avait pu comprendre une telle confiance. Pauvre et cher secret qu'un seule personne au monde connaît avec vous : Mélie Rainette, une tisserande du Fief-Sauvin, une fille de mon pays, qui porte un brave cœur, elle aussi, sous sa guimpe de toile blanche.

Quand je vous le disais, marchant près de vous, dans nos longues causeries, vous brauliez la tête : « Folie! disiez-vous, folie! » Mais vous n'aviez pas la cruauté de me briser cet avenir d'un mot décourageant.

Laissez-moi donc vous en parler encore!

Plus j'étudie cet amour qui s'est emparé de moi, plus je vois qu'il ne ressemble à aucun autre. Les jeunes gens de famille, comme ils

se nomment eux-mêmes, nés dans un milieu qui leur suffit, ne connaissent pas cette ambition précoce qui m'a fait sortir du mien ; ils n'ont qu'à se laisser vivre et porter par la vie ; leur jeunesse n'est troublée par aucune lutte ni par aucune dissimulation ; ils jouissent d'elle pleinement, et quand déjà leur voie est tracée, qu'ils savent où ils iront, de quels revenus ils disposent et quel train leur convient, alors ils se demandent qui partagera cette fortune acquise. Leur choix est réfléchi. Mais moi ! moi je suis né à ses pieds, dans la terre pénétrée de son nom et qui me le répétait avec celui de mes parents ; son château, ses bois, ses prés, ont été mon premier horizon ; elle-même a éveillé ma première admiration et le sentiment d'une existence différente de celle de la Genivière. Par elle j'ai entrevu un monde que j'ignorais, et quand j'étais trop petit encore pour l'aimer comme je l'aime à présent, j'aimais déjà en elle la richesse, la beauté, la splendeur élégante de la vie qu'elle représentait.

Et ainsi, peu à peu, les deux grandes passions qui tiennent le cœur de l'homme m'ont attaché à elle : l'ambition et l'amour. Je l'ai aperçue comme le but suprême, comme la récompense éblouissante à laquelle j'atteindrais. L'effort prodigieux qu'il m'a fallu pour monter, je l'ai fait d'abord à cause d'elle et bientôt pour elle.

Faut-il que je l'aie aimée, dites, pour lui avoir déjà sacrifié tant de choses ! des affections qui ne se remplacent pas, des camaraderies, ma Vendée, dont l'image est sans cesse devant moi, et la paix, la paix, qui m'eût appartenu sans doute si j'étais resté parmi les miens, braves gens sans ambition, à qui suffirent un printemps pluvieux et l'été sans orages !

20 juin.

Les Laubriet ne sont plus ici, comme vous le savez peut-être : jusqu'en novembre ils habiteront la Landehue.

Et moi, dans ce grand Paris où je suis seul, sans parents, sans amis, — car Loutrel n'en est plus un, quoique nous vivions encore sous le même toit, — je rassemble les souvenirs de ce rude hiver et de ce printemps meilleur qui vient de finir. Je vois plus nettement l'obstacle, la distance sociale qui me sépare des Laubriet : je me connais mieux et je les connais mieux. Sans doute, dès le début, tout enfant, j'avais compris qu'il y en avait une. Mais laquelle ? Je m'imaginai, écolier que j'étais, qu'une fois bachelier je serais à moitié route et qu'il suffirait d'avoir fait du latin pour être de leur monde. Je me suis aperçu depuis que la distance en avait à peine diminué et qu'elle était encore longue, longue, presque infinie. Je l'ai mesurée à deux choses, au sourire de vos yeux d'abord, quand je vous ai dit : « M^{lle} Madeleine est riche, sa mère

est noble, son père a un château en Vendée. » Puis j'ai été reçu chez eux. Et alors cette impression que votre scepticisme indulgent m'avait donnée, je l'ai ressentie, de plus en plus vive et profonde en les voyant.

La première fois que j'ai rencontré M. Laubriet, c'était en février, le 16. Le lendemain, comme il m'en avait prié, je sonnais à la porte de l'hôtel de la rue La Boétie. « Venez le matin, m'avait-il dit, vous êtes sûr de me trouver. » C'était le matin, en effet; l'heure que les hommes très répandus comme M. Laubriet consacrent d'habitude aux affaires et à la correspondance. Tous les effrois de ma jeunesse me ressaisissaient. J'étais si pauvrement mis! Ma redingote avait si souvent gelé ou mouillé sur mon dos! Le dédain des domestiques m'humiliait. Le valet de chambre hésitait à me faire monter. « Ce petit Noellet, vraiment! se déranger pour si peu! Monsieur était bien bon de le recevoir! »

Et, en effet, pourquoi me recevait-il? Je me le suis demandé depuis, et je pense que c'était un peu par bonté naturelle, par souvenir de mes parents, un peu aussi par convenance. Il ne se pouvait guère qu'un propriétaire rural comme lui laissât vivre ou dépérir à Paris, sans s'en inquiéter autrement, un enfant de sa paroisse de Vendée, né dans le rayon de son château, et, de plus, son filleul. L'honneur de son patronat exigeait qu'il essayât de me dégrossir un peu. Je faisais partie des devoirs sociaux de M. Hubert.

Certes, il les remplissait affablement. Dans ce cabinet où le bruit et le jour mouraient parmi des tentures lourdes et la multitude des objets précieux, où j'entraais comme dans un sanctuaire, il m'accueillait le mieux possible, assis à son bureau, en veston de travail. Je le dérangeais : il avait grand soin de n'en rien laisser paraître. Il se faisait extrêmement simple et familier, cherchant avec un effort d'esprit à peine sensible ce qui pouvait intéresser un homme aussi jeune, aussi peu fortuné et aussi étranger que moi à toutes ses occupations et au mouvement habituel de sa pensée. Même, à deux ou trois reprises, il me proposa délicatement, en termes voilés, une aide pécuniaire dont j'avais grand besoin, et que je refusai pourtant. Il m'encourageait, m'indiquait une solution d'avenir, une place à prendre, avec la meilleure envie de m'être utile et l'inexpérience totale de cette lamentable course au gagne-pain où j'avais usé déjà beaucoup de mon courage; il m'invitait à revenir le voir.

Mais pouvait-il m'empêcher d'être gauche et de le sentir? De moi à lui, il y avait une gêne immense, et, malgré tout, il y en avait une petite aussi de lui à moi : cette nuance d'embarras qui s'accuse, entre gens de mondes différents, dès que les banalités sont épuisées.

Aucun raffinement d'éducation n'est capable de la dissimuler tout à fait.

Vous ne sauriez croire les révoltes que me laissaient ces premières entrevues, ces questions qui revenaient, toujours les mêmes, parce que, au delà, l'intimité aurait commencé ! Plus d'une fois je me suis dit : « N'y retourne pas. »

Et j'y retournais, poussé par la force persévérante de ma race, ayant déjà réparé les fissures invisibles par où mon rêve s'échappait de mon âme.

Puis, je suis devenu journaliste.

A partir de ce jour-là, un changement s'est produit dans nos relations. Je prenais un peu d'assurance, je possédais un habit, des nouvelles, un titre sans doute un peu vague, journaliste, mais qui sert de passeport quand même. J'étais présentable. La porte du salon s'est entr'ouverte. Jusque-là M. Laubriet m'avait reçu le matin : j'ai été reçu un soir, avec les amis de la maison. J'ai revu M^{me} Laubriet, M^{lle} Madeleine, Marthe... et, grâce peut-être à cette dernière, demeurée très prévenante et attentive pour moi, deux fois encore, pendant ce mois d'avril, le dernier de leur séjour ici, j'ai passé la soirée à l'hôtel de la rue La Boétie.

Là j'ai vu les Laubriet dans leur vrai milieu et sous leur vrai jour. O mon ami, comme votre sourire avait raison ! Ce nouveau pas me l'a montré mieux encore.

J'ai trouvé M. Laubriet aussi accueillant que dans son cabinet, avec ces façons de grand seigneur qui sont gênantes pour un pauvre garçon comme moi. Il m'appelait volontiers son filleul devant ses amis : et ce titre seul provoquait chez eux des comparaisons muettes dont je me sentais rougir. Un de ces trois soirs, qui comptent tant dans mes souvenirs, il m'emmena au fumoir, son bras passé sous le mien, en disant : « Voyons, Pierre, quoi de nouveau au *Don Juan* ? » Mais rien que l'inimitable manière dont il allumait son cigare eût suffi à détruire toute illusion d'égalité, si pareille idée me fût venue.

M^{me} Laubriet n'est pas non plus précisément hautaine. Elle représente à merveille la vieille aristocratie terrienne de chez nous. Au milieu de Paris elle reste Vendéenne, paroissienne du Fief-Sauvin avant de l'être de Saint-Philippe-du-Roule, prodigieusement forte sur l'histoire des guerres locales que ses parents ont faites. Elle considère les paysans comme attachés encore par une sorte de servage honorable à la terre. Le rompre, c'est déchoir. Jamais elle ne comprendra ce que j'ai fait. Un journaliste, eût-il tout le talent et tout l'esprit imaginables, lui semble, comme un musicien, quelqu'un qui joue de quelque chose pour de l'argent. Et la pente naturelle de son esprit, toute vers la campagne, amène toujours

sur ses lèvres la même question, avec ce sourire digne dont l'image m'est demeurée présente depuis ma petite enfance : « Eh bien, Pierre, où en sont les récoltes à la Genivière? »

Et Madeleine? direz-vous.

Ermite, qui ne l'avez pas vue et qui ne la verrez pas de longtemps sans doute, retiré que vous êtes dans vos bois de Fontainebleau, imaginez-vous une grande jeune fille aux cheveux bruns dorés dont la tête, un peu hautaine celle-là, repose sur un cou délicat. Les traits sont énergiques et légèrement trop forts, comme chez les Ponthual. L'expression habituelle de ses yeux, d'un bleu gris, est une sorte d'indifférence distraite. Mais qu'un plaisir, un mot original jeté dans la conversation, l'entrée d'un ami ou d'un fâcheux tire M^{lle} Laubriet de ce demi-sommeil, ils s'animent, deviennent d'un vert profond, tantôt impérieux, tantôt caressants. Ses yeux la font superbe d'une beauté d'intelligence et de vie. Elle le sait et s'amuse elle-même de l'effet produit par ces brusques changements de physionomie sur ceux qui l'observent pour la première fois. Jamais je ne l'ai vue répondre à une fadeur. Mais je l'ai vue sourire d'un beau trait de courage ou d'esprit. Lorsqu'un homme de quelque valeur entre dans le salon, il est rare qu'au bout de cinq minutes elle ne soit pas auprès de lui, en train de causer ou d'écouter. L'intelligence exerce sur elle une fascination. Et c'est par là seulement que je puis approcher d'elle. Je travaillerai, j'arriverai, je l'envelopperai dans ma réputation naissante. Quand elle entendra parler d'articles que j'aurai réussis, d'un volume de vers où, nulle part nommée, elle sera partout célébrée; quand je me serai fait une place dans les lettres, alors peut-être se dira-t-elle : « C'est à cause de moi, c'est pour moi! » peut-être, mesurant l'immensité de l'effort, en sera-t-elle touchée.

Elle est toute simple avec moi, elle si fière avec d'autres. Elle n'a pas changé. Je la retrouve telle qu'elle était lorsque, moi sortant de la Genivière, elle du parc de la Landehue accompagnée de sa bonne, elle me disait : « Pierre, avez-vous trouvé quelque chose pour m'amuser, aujourd'hui? » et que, m'ayant suivi jusqu'au bord d'un fossé, pendant que j'écartais les ronces, les mains et le cou déchirés par les épines, elle, toute blonde alors comme une petite fée, avançait la tête sans risque de se blesser, pour voir trois œufs bleus au fond d'un nid.

Quand donc sera-t-elle moins simple? Quand ne serais-je plus pour elle Pierre Noellet de la Genivière?

De la Genivière! Comme ce sera difficile à faire oublier!

Tenez, quand M. Laubriet me présentait chez lui à quelqu'un, — j'excepte les artistes, qui font peu de cas des origines, lors

même qu'ils en ont une, — tout d'abord, j'aurais juré lire dans les yeux de l'ami un vif désir de me connaître : la main se tendait franchement, l'attitude était toute sympathique. « M. Pierre Noellet ! » Il semblait véritablement que je manquais à la liste de ses relations. M. Laubriet ajoutait-il : « Rédacteur au *Don Juan* », il y avait déjà une nuance qui s'effaçait. Et s'il avait le malheur de dire : « Du Fief-Sauvin », « Ah, très bien ! » répondait l'autre. J'apercevais un pli léger au coin de ses lèvres, et je me sentais jugé.

25 juin.

J'étais hier au Salon, et je m'étais assis, un peu las, sur un divan. En levant les yeux, je découvris, dans un coin, tout en haut, un petit tableau si bien perdu vers le plafond, si modeste de dimensions, que certainement un passant sur mille ne l'avait pas remarqué. Ce qu'il représentait ? Une femme à demi vêtue de draperies flottantes qui se mirait dans une fontaine. L'invention n'était pas riche, mais le paysage, le ciel avaient une fraîcheur naïve, toutes les feuilles remuaient au vent, la fontaine dormait comme une enfant, avec un sourire : c'était une œuvre toute jeune. Et j'eus pitié de celui qui l'avait faite, un obscur, un pauvre sans doute, égaré, rudoyé dans la foule des parvenus ou des protégés. Il avait travaillé longtemps, il avait mis dans son tableau tout son cœur, tous ses rêves, une grande espérance. On l'a pendu là-haut, à trois mètres du plancher, où personne ne l'a vu. Il était si content d'avoir été reçu ! Dans quelques jours il viendra décrocher sa toile qui n'a rencontré ni acheteur, ni médaille. L'atelier lui semblera triste, la vie lourde.

De quoi se plaint-il ? N'a-t-il pas figuré dans le même Salon que les plus célèbres et que les plus heureux ?

2 juillet.

Arsène Loutrel m'a quitté, il a loué un appartement dans le quartier latin, sous prétexte de se rapprocher de l'école, ce qui est une pure plaisanterie. Séparation froide, qui nous évitera une rupture violente. Nous étions mal ensemble depuis qu'il a exigé si rigoureusement le remboursement des sommes qu'il m'avait prêtées : son père peut être tranquille, les traditions de si bonne heure inculquées à son fils ont été comprises et retenues. Deux et deux font cinq : j'ai payé un gros intérêt à un camarade de collège, et nous avons échangé des quittances avec la dernière poignée de main.

Je conserverai pour moi seul les pièces de notre quatrième. J'y retrouve les souvenirs de mes premiers mois et particulièrement le vôtre, et puis je ne suis pas riche, bien que je porte sur mes cartes de visite « rédacteur au *Don Juan* » ; enfin l'endroit me plaît : de

la chambre de Loutrel devenue la mienne, par-dessus les platanes du quai, je découvre la Seine, le Pont-Neuf et sa petite île verte, l'écluse, et tout le vieux Paris de la Cité que nous regardions ensemble et que vous m'expliquiez, dans cet hiver laborieux et misérable qui eut quelques bonnes heures.

Je travaille là, le matin, je lis, j'écris des articles qui seront refusés par Léonce Gay ou par Thiénard, les deux rédacteurs principaux du *Don Juan*. D'avance je sais que je serai refusé. Mais je m'entête et je recommence. Il y a en moi de cette persévérance des métayers qui resèmeront le même sillon jusqu'à ce que l'herbe ait levé ou que la saison soit trop avancée. Je m'essaye en des genres divers, tâchant de varier les sujets et le style même. A une heure, je m'achemine vers la rue Caumartin. Je monte à la rédaction : il n'y a personne que le garçon de salle, qui me dit : « Voilà M. Noellet qui vient faire sa *Revue de la presse*. » Mon Dieu oui, cinquante journaux m'attendent, pliés, en pyramides rectangulaires. Mais d'abord j'entrouve la porte du cabinet de Léonce Gay, et je glisse un de mes articles sous la statuette de femme en cristal de roche qui lui sert de presse-papier ; j'entre aussi chez Thiénard, et je pose son chien de bronze sur mon second article.

A l'œuvre alors ! Paris, province, il faut tout lire, — et c'est dur ! — éventrer les journaux à coups de ciseaux, classer les fragments, appréciations politiques d'un côté, faits divers de l'autre, enfin coudre les premières d'une phrase qui puisse à la rigueur servir de transition : « La *Justice* se montre sévère pour le discours du président du Conseil » ; « L'*Intransigeant* est impitoyable », « le *Figaro* ne serait-il pas dans la vérité quand il dit... » « Ouvrons maintenant l'*Abeille Savoisiennne*. » A l'aide de deux pains à cacheter, sur une bande de papier, les petits carrés blancs et noirs s'alignent, comme des dominos. Je ne me doutais pas autrefois que ce fut là le début dans la littérature.

Après dîner je reviens, pour les journaux du soir.

Vers huit heures, les bureaux commencent à prendre vie. Du fond de la salle commune, — où je suis encore seul, — j'aperçois les rédacteurs qui arrivent un par un, terminant le cigare allumé, la copie en poche. Où ont-ils écrit leur petite colonne divisée par trois étoiles en paragraphes sautillants ? Chez eux, dans la rue, au café, au théâtre. Le *Don Juan* se rédige en l'air. Dans la journée on ne rencontre que le garçon de salle et moi. De huit heures à minuit il y a Thiénard, c'est-à-dire l'homme journal, qui fait toutes les besognes non faites, taille dans le reste, donne au *Don Juan* sa physionomie, revoit les pages, travaille pour quatre et joue à la Bourse. Tous les autres passent. « Bonjour, Thiénard. Tenez, voilà

mon courrier... mes échos... mon carnet mondain... ma chronique théâtrale... Bonjour, Thiénard, avez-vous une place pour une réclame en deuxième page?... Dites-donc, Thiénard, connaissez-vous l'affaire du petit X? Impayable! Figurez-vous... » Et la porte retombe sur eux. Cette dernière catégorie de gens n'appartient pas à la rédaction. Ce sont les amis à nouvelles, qui montent des grands boulevards, la nuit tombante, contents d'avoir leurs entrées dans un journal assez bien coté dans le monde et facile d'accès, grossissant le moindre bruit de coulisse pour se donner de l'importance, et qui quêtent, en échange, un renseignement sur les courses ou l'original d'une dépêche qui traîne sur les tables. C'est un va-et-vient continu. Les épreuves arrivent de l'imprimerie, le téléphone n'arrête pas de sonner. Léonce Gay, tout l'opposé de Thiénard, qui ne bouge pas de son cabinet, court de l'un à l'autre. Il est tout à tous. Il a un air d'officier, comme Thiénard, mais point de cette grosse cavalerie brune, sévère, qui besogne en grondant, avec le geignement du bûcheron : c'est le joli lieutenant blond, rose, rieur, bon enfant et mauvais sujet, qui cause bien, fait des mots, écrit comme il parle, jamais embarrassé, jamais étonné, et, en apparence, jamais pressé.

Dans ce manège où tournent tant d'hommes et tant de choses autour de moi, je demeure au bout de la table verte, sous mon abat-jour, caché derrière mes journaux du soir que je déploie un à un comme j'ai fait pour ceux du matin. Le tourbillon m'effleure et ne me touche pas. Qui s'inquiéterait de ce débutant à 200 francs par mois gagnant sa vie à coups de ciseaux?

Il passe là, près de moi, certains jours, beaucoup de gens connus dans la politique ou dans les lettres : connus de tous les autres. Je me les fais nommer. Ils pourraient m'être utiles; mais si mon ambition n'a pas changé, ma confiance en moi-même a décréu : je n'ose les aborder. Personne ne s'offre à leur présenter un pauvre garçon comme moi.

Et je reste immobile derrière l'écran de mes journaux dépliés.

Quand j'ai collé mon dernier pain à cacheter, il est encore d'assez bonne heure. Je me lève. Et, avant de sortir, j'accroche au passage Léonce Gay. « Avez-vous lu mon article? — Sans doute. — Eh bien? — Pas assez parisien. » Je frappe à la porte de Thiénard. Il cause à trois personnes en revoyant la première page toute humide et retombante autour de sa main comme un mouchoir. « Que voulez-vous? — L'article que j'ai... — Je verrai ça demain, le journal est plein. »

Demain, je ne sais pas quand ce sera.

Et je sors, et je me laisse emporter par la grande foule, inconnu,

noyé, perdu, tâchant de me ressaisir moi-même et d'avoir mon rêve aussi, parmi toutes ces cupidités, toutes ces passions en éveil, tous ces projets ignorés qui me pressent et me coudoient.

.... Forestier, forestier, qui le soir, tranquille, le cœur libre, vous reposant de la vie, ouvrez votre fenêtre au souffle qui vient des bois, vous allez me comprendre. Quand j'étais adolescent, dans mes Mauges, et que, ma rude journée finie, je me redressais pour endosser ma veste et retourner à la maison où m'attendait le souper, oh ! quelle aspiration pleine, profonde ! Quelle joie m'en venait au cœur ! Je ne regrette pas la terre. Mais cela !

25 septembre.

Étrange effet de ces méditations prolongées ! Quand j'étudie maintenant ma vie passée, elle m'apparaît nouvelle. De toutes petites circonstances auxquelles je n'avais pas pris garde, des mots endormis dans la paix d'un souvenir d'enfant, revêtent un sens à présent qu'ils n'avaient point eu jusque-là, et ma première jeunesse elle-même, cette heure toute pure et innocente où la Genivière ne comptait pas un ingrat, se remplit d'images et de rêves qui troublent l'homme de vingt ans.

Autrefois, à cette époque-ci de l'année, c'étaient leurs premières chasses à eux, et nos premiers labours à nous. O mon vieux maître, vous ne saurez jamais l'étrange sentiment qui me saisissait, moi tout jeune et paysan, à la voir passer, accompagnée de son père, sur son poney gris. Ce n'était pas de l'amour, c'était de l'orgueil, l'orgueil d'être de la même paroisse, de son voisinage, de ceux qu'elle connaissait et qu'elle regardait. Car elle n'y manquait guère, et du côté de nos bœufs sa jolie tête d'enfant s'inclinait par-dessus les haies. Mon père soulevait un peu son chapeau et n'y prenait pas autrement garde. Mais moi je suivais des yeux la cavalcade qui trottait vers le rendez-vous, dans l'aube laiteuse. Et mon père criait souvent : « Petit, Nobiais va de travers, gare-le ! » Ces jours-là, d'ordinaire, cela m'enlevait l'envie de chanter, et je pensais au collège.

13 octobre.

Les jours fuient. L'époque où Madeleine va revenir s'approche. Je devrais être joyeux, et je ne le suis pas.

J'ai peur de la revoir. Il y a six mois bientôt qu'elle a quitté Paris et qu'elle habite la Landehue ou qu'elle voyage. Je ne sais rien d'elle. Six mois ! que d'imprévu peut tenir dans un pareil intervalle ! Que d'inconnu s'est accumulé, entre elle et moi : tout ce qu'elle a vu, pensé, entendu ! La bienveillance apitoyée, hésitante encore dont je bénéficiais auprès des Laubriet ne s'est-elle

pas refroidie, évanouie? Dans ce pays dont je suis le transfuge, je ne manque pas de détracteurs. Presque tous ceux qui m'ont aimé se sont écartés, et certainement aucun ne m'aura servi près d'elle. Mes parents eux-mêmes parleront contre moi...

A Paris, le milieu où je vis peut lui faire illusion : c'est le journaliste, l'écrivain, l'homme qui peut-être arrivera, qu'elle aperçoit. Mais là-bas, ma place vide au foyer de la Genivière lui rappellera le paysan. Les chemins, les prés, les masses ombreuses des chênes, l'horizon bleu qu'elle découvre de ses fenêtres ont une voix ; ils m'ont vu tenir l'aiguillon et ramener mes bêtes, un livre sous le bras : ne vont-ils pas le lui répéter? Je redoute cette trahison des choses de là-bas : car j'éprouve un plaisir infini à me souvenir de Madeleine enfant, mais je voudrais qu'au contraire, ma jeunesse à moi lui fût inconnue, ou qu'elle pût l'oublier.

10 novembre.

Cette après-midi, sorti du journal de meilleure heure que de coutume, j'étais allé au Bois. Je suivais une allée, à pied, content de la beauté du jour, bercé par le roulement continu des voitures et le bruit des chaînettes d'acier secouées par les chevaux. Des femmes passaient, nouvellement revenues à Paris, en landaus découverts malgré le vent qui piquait et les feuilles jaunes. L'hiver ramenait les châtelaines. Des pans de fourrures débordaient des portières armoriées. C'était le premier tour de Bois, une fête, un défilé de jolies toilettes, et des sourires et des saluts de la main, de muets compliments d'une voiture à l'autre : on se retrouvait Parisienne, dans le luxe fin de la grande ville, et le Bois lui-même était de bonne humeur d'avoir reconquis son monde.

Tout à coup, deux tailles brunes, deux toques ornées d'une plume aiguë : j'ai reconnu Marthe et Madeleine Laubriet... Elles ne m'ont pas aperçu. Elles m'ont dépassé au trot relevé de leur équipement, toutes deux droites sur le devant du landau, fraîches comme des provinciales, les cils à demi baissés sous l'averse de rayons qui venait rasant la terre, à travers les branches. Elles ont emporté sans le savoir mes pensées, loin, jusqu'au bout de l'avenue où elles ont tourné, puis dans le rêve, où les visions se prolongent.

En rentrant, j'ai griffonné un article, à la hâte, intitulé : « Une première au Bois ». Ma plume courait toute seule. J'écrivais avec ma joie et ce petit brin d'émotion dont il reste toujours quelque chose, comme d'une fleur fanée entre deux pages. Léonce Gay en a lu trente lignes :

- Mais vous y êtes!
- Ça paraîtra?
- Demain matin.

11 novembre.

Avant déjeuner, je reçois une carte-télégramme de Thiénard : « Philips est souffrant. Remplacez-le au Sénat. Je me charge de la revue. »

Je pars donc pour le Luxembourg, où je vais faire le compte rendu de la séance du Sénat, à la place de Philips.

Vous connaissez, mon cher maître, cette galerie où monte et attend, sous l'œil des huissiers, la clientèle sénatoriale : amis, sollicitateurs, électeurs en quête de billets de séance. J'étais là, causant avec un de mes collègues de la presse, quand je croisai, devinez qui? M. Laubriet. Il quitta le bras d'un sénateur et vint à moi.

— Mon cher ami, me dit-il, j'ai à vous parler. Un instant, si vous voulez bien, et je suis à vous.

En effet, je n'étais pas rendu à l'extrémité de la galerie qu'il me rejoignit. Je l'avais vu aimable; jamais à ce point : il avait un service à me demander.

— Mon cher, m'a-t-il dit, ce pauvre M. est mort.

M. était conseiller général du canton de Beaupréau.

— C'est une grande perte, ajouta le châtelain.

— Et la Landehue? lui demandai-je, et la Genivière? Depuis des mois que je n'ai parlé à personne de la Vendée? Êtes-vous ici depuis plusieurs jours? Qu'y a-t-il chez moi de nouveau? Comment se porte...

Mais il ne faisait pas attention à ce que je disais, et, préoccupé d'une idée bien différente des miennes, continua :

— Oui, croyez-le bien, personne ne le regrette plus que moi. Mais la terre appartient aux vivants, n'est-il pas vrai?

— Sans doute.

— C'est ce que précisément me rappelait tout à l'heure mon excellent ami G., le sénateur de la Loire-Inférieure. Et figurez-vous qu'il insistait auprès de moi, prétendant que je devais me présenter au conseil général pour remplacer ce pauvre M... D'après lui, je suis le seul candidat possible, le seul désigné... Et il insistait tellement, tellement... Que pensez-vous de l'idée?

Un peu étonné d'être consulté, moi chétif, étonné aussi de cette ambition que je n'eusse pas soupçonnée chez M. Laubriet, je répondis, naturellement, que l'idée était excellente.

Et je lui fis plaisir.

— Eh bien, dit-il vivement, il faut prendre les devants. D'autres candidatures pourraient surgir. Je compte sur vous. Un mot dans le *Don Juan* préparerait les esprits. Il s'agit d'être adroit, insinuant, laudatif sans lourdeur, conciliant sans concessions. Et qui mieux que vous... vous dont le talent..., etc...

— Surtout ne me mettez pas en cause : il est entendu que l'idée vient de vous. Est-ce convenu ?

Vous supposez bien, mon cher maître, que j'ai promis volontiers mon concours.

Cependant je n'étais pas sans inquiétude sur le résultat de la démarche que j'allais tenter au journal. Le *Don Juan* ne s'occupe pas des clochers de province. Et mon crédit n'y est pas grand. Je ne me voyais pas bien allant frapper à la porte du cabinet de Thiénard pour lui dire : « Le conseiller général de Beaupréau est mort. C'est un siège vacant, etc. » Mon article de ce matin a tout sauvé. Léonce Gay m'a paru mieux disposé à mon égard. Et comme il met un peu de tout dans ses *Echos*, j'ai été le trouver. Il m'a d'abord refusé. Quand il a vu que j'insistais :

— Ah çà, Noellet, m'a-t-il dit, vous y tenez donc beaucoup ?

— Plus que je ne puis le dire.

— Pour lui ou pour vous ?

— Pour moi.

— Une affaire d'amour ?

— Peut-être.

Il a eu un sourire singulier.

— Décidément, Noellet, vous devenez tout à fait Parisien. Je vous en félicite. Entendu, mais quinze lignes, vous savez, pas une de plus.

Demain donc M. Laubriet pourra lire dans le *Don Juan* l'entre-filet suivant :

« Nous annonçons, il y a quelques jours, la mort de M. M., en son château de ***. Déjà, paraît-il, les électeurs du canton de Beaupréau se préoccupent de chercher un successeur au noble châtelain, leur conseiller général depuis trente ans. Nous ne nous mêlons pas, d'ordinaire, de ces élections locales. Mais, dans la circonstance, un homme nous paraît si nettement désigné que nous n'hésitons pas à le nommer. M. Hubert Laubriet, le sportsman distingué, bien connu de tout Paris artiste, membre de la Société des agriculteurs de France, est un des plus grands propriétaires du canton. Très homme du monde, riche, libéral, il serait un candidat merveilleux. Reste à savoir si l'on réussira à vaincre sa modestie et son éloignement de la politique. M^{me} Laubriet, née de Ponthual, est adorée dans le pays. »

12 novembre.

J'étais au journal à trois heures ; on me demande au petit salon. M. Laubriet ravi me serre les deux mains : « Tout à fait cela, me dit-il. La note est absolument réussie. Tout s'y trouve. Le mot sur M^{me} Laubriet est fort juste. Elle en a été très flattée. Vous

pourrez vous en convaincre en dinant ce soir à la maison. C'est pour sept heures. En intimité. »

Je suis arrivé, sept heures sonnant, rue La Boétie. J'ai trouvé l'accueil de madame Laubriet d'une cordialité plus vraie qu'avant ces longues vacances. Elle ne quitte guère sa grande mine fière, qui, d'ailleurs, lui sied. Mais elle l'avait adoucie pour moi d'un sourire et d'un mot flatteur :

— C'est la note d'un Vendéen qui se souvient, m'a-t-elle dit, et d'un écrivain qui parviendra.

M^{lle} Madeleine a ajouté :

— Qui est déjà remarqué !

— Oh ! mademoiselle !

Elle regardait sa sœur en disant cela, elle avait cet air de ne penser qu'un tiers de ce qu'elle disait, cet air de son monde qui m'a si souvent dérouté et inquiété.

— Mon père, qui est un connaisseur, nous l'a plus d'une fois répété, Pierre. Et nous-mêmes, si mauvais juges que nous soyons, nous nous sommes beaucoup amusées ce matin, Marthe et moi, avec votre « Première au Bois ».

— Vous l'avez lue, mademoiselle ?

— Mais oui, Pierre, et ce n'est pas mal du tout. Il y a seulement quelques petits détails de trop. Vous mentionnez, par exemple, comme une nouveauté de la saison...

— Pourquoi dis-tu cela, Madeleine ? a interrompu M^{lle} Marthe, Pierre ne peut pas savoir...

— Dites, dites, mademoiselle, ai-je répondu, déjà très malheureux et intimidé, vous me rendrez service, au contraire.

— Oh ! mon Dieu, c'est peu de chose. Vous décrivez deux toques de loutre, ornées « d'une plume aiguë », que nous avons fort bien reconnues. La pensée était charmante, on ne peut plus aimable. Mais, mon pauvre Pierre, ce sont deux horreurs de l'hiver dernier, dont vous auriez mieux fait de ne pas parler.

J'étais rouge comme un coquelicot ; elle l'a vu, et, tout de suite, elle a repris :

— Ne vous troublez pas. Vous n'êtes pas obligé de savoir que ce n'est plus de mode. Nous ne sommes désignées par aucune initiale, et puis la plupart de nos amies, arrivées comme nous de la veille, n'avaient pas plus que nous leurs toilettes neuves.

M. Laubriet est rentré là-dessus. Nous nous sommes mis à table. M^{lle} Madeleine, pour réparer cette petite blessure qu'elle m'avait faite sans le vouloir, sans penser qu'on ne doit pas plaisanter avec les gens de ma sorte, déjà froissés de tous côtés par la vie, m'a fait causer de plusieurs sujets qui rentraient mieux que les

modes dans ma compétence : un peu de littérature, de théâtre, de chronique parisienne. Je crois que j'ai assez bien réussi. J'avais la petite supériorité d'informations que donne le séjour à Paris sur des châtelaines qui viennent de passer six mois en province. Il y avait sur la table une corbeille de roses d'arrière-saison apportées de Vendée, légèrement ternies déjà, jolies encore, et conservées peut-être à mon intention. Leur parfum doux, un peu triste me venait, à moi, et me troublait par moment, disposé que j'étais à m'émouvoir de toutes choses. Tandis que M. Laubriet ou M^{lle} Marthe causait, involontairement mes yeux se reportaient sur ces fleurs qui avaient là-bas leurs tiges, et qui venaient là, comme moi, coupées par la même main sans doute, à peine regardées maintenant. Précisément au-dessus d'elles, de l'autre côté de la table, le beau visage fier de M^{lle} Madeleine s'enlevait, éclairé par la lumière crue de la lampe. Elle était vibrante d'entrain et d'esprit. Elle avait même une plénitude, une liberté dans la joie qu'aucune nuance de compassion ou de rêve n'atténuait. Je la revoyais petite, déjà insolemment fêtée par la vie, quand elle courait dans nos prés, parmi les boutons d'or que nous nommions des alleluias. Bien d'autres pensées m'entraînaient ; et puis M. Laubriet, d'une question rapidement jetée, me ramenait au présent. Je ressaisissais à grand'peine mon imagination emballée. La conversation était pleine de ces soubresauts.

Pas un mot de la Genivière. Le thème était trop délicat. Par un raffinement d'éducation, toute cette famille qui me recevait pour la première fois à sa table s'ingéniait à causer d'autre chose. Je le sentais, et une inquiétude en naissait en moi.

Après le dîner, M^{me} Laubriet s'assit au coin de la cheminée du salon, me fit asseoir près d'elle, et la question jusqu'alors réservée se posa naturellement entre nous deux. M^{lle} Madeleine, debout non loin, mais presque complètement détournée, maillait un grand hamac dont elle avait accroché le bout à l'espagnolette d'une fenêtre. M. Laubriet et Marthe feuilletaient au piano une partition nouvelle.

— J'ai été deux fois voir vos parents, me dit M^{me} Laubriet, et mon mari plus souvent encore. Vous savez, Pierre, que nous avons toujours eu beaucoup d'estime pour ces excellentes gens.

— Ils vous le rendent, madame.

Je n'osais pas m'informer d'abord de mon père, et j'ajoutai :

— Antoinette va bien ?

— C'est la plus jolie fille du bourg.

— Et Marie ?

— On prétend qu'elle ne tardera pas à se marier. Ce sera une vraie métayère. Vos parents mettent leur espoir en elle, et je crois qu'ils ont raison. L'avenir est là, maintenant.

— Comment vont-ils?

— Bien vieillis, Pierre, votre père surtout.

— Lui avez-vous parlé de moi?

— Naturellement.

— Qu'a-t-il dit?

M^{me} Laubriet qui jusque-là considérait distraitemment le dessin de l'écran japonais qu'elle tenait à la main, tourna vers moi ses yeux bruns, d'un velours large, où des pensées sages passaient l'une après l'autre.

— Il est toujours irrité, dit-elle. Et que voulez-vous, mon enfant, je le conçois. Vos parents n'ont pu comprendre une détermination comme la vôtre. A présent surtout que Jacques leur manque, voilà une métairie qui tombera de plus en plus aux mains des valets de ferme. Je ne sais rien de si triste que cet abandon de la terre.

— Mais, madame, ai-je répondu assez vivement, mes sœurs se marieront, comme vous venez de le dire, et continueront la tradition paternelle : moi je l'ai rompue.

— Vous ne l'avez pas regretté?

— Non, madame.

— Je souhaite que vous ne le regrettiez jamais. Il y avait là pour vous une vie si honorable, si large, si belle.

— Enfin, madame, vous admettriez donc qu'un homme qui a fait ses études pût retourner à la charrue?

Elle hésita un peu, ses yeux se reportèrent sur l'écran, et elle répondit négligemment :

— Je ne dis pas cela, Pierre.

Elle ne le disait pas, mais elle le pensait. M^{lle} Madeleine tirait plus lentement son aiguille de bois chargée de cordelette bleue, et je me sentais écouté par elle. Je ne sais quelle audace me vint.

— Non, madame, ai-je répondu à demi-voix, mais fermement, cela est impossible. Chacun a sa voie en ce monde. Ma séparation d'avec la terre est irrévocable. J'ai une ambition très différente de celle de mes parents, et désormais je lui appartiens tout entier.

— Et c'est?

— C'est de me faire un nom, madame. Combien de fois, depuis que je suis au journal, n'ai-je pas coudoyé des hommes sortis comme moi d'une métairie, même de plus bas que moi, puisque après tout mon père est maître chez lui, qui sont maintenant peintres, statuaires, musiciens, écrivains, qui forment une élite à côté de celle de la naissance et de la fortune, partout à sa place et partout bien reçue. Ici même, madame, j'en ai rencontré plusieurs. Eh bien, mon ambition serait qu'après m'avoir reçu d'abord à titre d'enfants des Mauges, par commisération...

— Oh! Pierre!

— Mettons par bonté, madame, vous fussiez fière un jour de Pierre Noellet du Fief-Sauvin. Et ce jour-là, combien je vous remercierais de m'avoir accueilli, de l'encouragement, plus grand que vous ne pouvez le supposer, que la moindre de vos attentions m'aura donné!

Je crus remarquer que M^{lle} Madeleine appuyait beaucoup sur le nœud de son fil sans recommencer une nouvelle maille. Que pensait-elle? Je ne voyais pas son visage. Et le coup d'œil que je jetai de son côté me montra seulement que l'ovale ferme de sa joue s'était un peu relevé.

M^{me} Laubriet, touchée peut-être, mais non convaincue, souriait faiblement.

— Ne croyez pas, dit-elle, que je blâme tout dans votre ambition, Pierre. Il y a des fiertés qui ne me déplaisent pas. La vôtre a cela de mauvais seulement que vos parents en ont beaucoup souffert. J'aurais voulu pouvoir vous réconcilier avec eux. Je vois qu'il est trop tard pour revenir sur le passé.

— Beaucoup trop tard, madame.

— Et alors, je ne connais plus aucun moyen de calmer cette irritation de votre père... en savez-vous un?

— Aucun, madame. Il y a, d'ailleurs, plusieurs causes qui nous divisent, mon père et moi. J'ai par deux fois été chassé de chez moi, et pour y revenir, même en passant, je ne ferai point le premier pas.

— Ne dites pas cela, Pierre. C'est une mauvaise parole à laquelle je ne veux pas m'arrêter... Le temps change bien des choses.

— Pas beaucoup en Vendée, madame.

Elle a souri un peu douloureusement. Je me suis levé, et je l'ai remerciée. M. Laubriet est venu à moi, l'air dégagé, comme s'il n'avait rien entendu. Nous avons passé dans une pièce voisine, joué quelques parties de billard qu'il a bien voulu perdre.

Et je suis parti.

13 novembre.

Cette première entrevue que je redoutais a donc été bonne. J'ai été mieux reçu qu'auparavant, avec une nuance plus marquée d'intérêt. J'ai pu indiquer à M^{me} Laubriet, devant sa fille, vers quel avenir je tendais. Elle n'a eu l'air ni surprise ni incrédule. Mon ambition ne l'a pas fait sourire. Elle croit comme moi que j'arriverai. M^{lle} Madeleine, autant que j'ai pu le voir, avait en m'écoutant relevé la tête, de ce petit mouvement fier qu'elle a quand une chose lui plaît. « Votre article sur une *Première au Bois* n'était pas mal du tout », m'a-t-elle dit. Sans doute un peu d'expérience et d'usage du monde y manquait. Mais cela s'acquiert.

Je sens ce matin mon courage tout rajeuni et doublé.

Confiance, Pierre Noellet, voilà le vent qui souffle. Tu seras quelqu'un. Tu vaincras malgré les obstacles entassés devant toi. Bientôt nul ne songera plus à l'humilité de ta naissance. Ton nom d'artiste sera un nom nouveau. Alors ceux qui t'ont blâmé t'applaudiront. Alors tu pourras dire à la fortune, à la beauté : je suis votre égal et je m'appelle le talent. Alors Madeleine Laubriet pourra t'aimer.

Elle t'aimera, Pierre Noellet, car tu l'aimes trop !

O mon vieil ami, quel rêve ! Et c'est le mien plus que jamais ! N'y touchez pas : laissez-moi rêver.

10 décembre.

M. Laubriet est élu conseiller général, sans concurrent.

J'ai appris la nouvelle par une dépêche, cette après-midi, au journal. Et ce soir à neuf heures je sonnais rue La Boétie : je croyais de mon devoir d'aller féliciter M. Laubriet. J'étais content d'avoir une part dans le succès, et l'inepte amour-propre de nos œuvres me murmurait en route des mots d'accueil flatteur.

Quel devin merveilleux !

A peine ai-je ouvert la porte du salon, voici le tableau que j'ai aperçu :

Figurez-vous, au milieu des Laubriet attentifs et groupés en demi-cercle autour de la cheminée, un inconnu debout, le dos au feu, l'air d'un planteur américain, le bas du visage caché par une longue barbe noire tombant jusqu'au milieu de la poitrine, très grand, un peu courbé en avant vers M^{lle} Madeleine qui l'applaudissait, et disait en riant :

— C'est très gentil, cela, très gentil !

Il se redressa quand j'approchai du groupe, et me toisa du regard. J'étais mécontent de la familiarité de Madeleine Laubriet avec cet étranger. Et il faut croire que ma physionomie exprima un peu la surprise désagréable que j'éprouvais, car M^{me} Laubriet se mit à rire, et me dit :

— Vous ne le reconnaissez pas ?

— Non, madame.

— Cherchez bien.

— Est-ce que, par hasard, ce ne serait pas...

Ils m'interrompirent tous à la fois, chacun plaçant une réponse à mon adresse, ou une exclamation à l'adresse du nouveau venu.

— Eh oui, c'est lui, notre cher Jules de Ponthual. Est-il superbe ?

— Quatorze mois autour du monde !

— Arrivé de l'Inde hier. A Paris ce matin, et dès ce soir chez nous. Est-ce gentil ?

— Sans prévenir, toujours le même!

— Il a vu des choses!

Mon ancien condisciple Ponthual a laissé pousser sa barbe, il s'est bronzé, mais j'aurais dû le reconnaître : il n'y a pas vingt hommes de cette carrure-là à Paris. Lui n'était peut-être pas plus enchanté que moi de notre rencontre. Il m'a tendu la main cependant.

— Si je n'ai pas mal voyagé depuis quelque temps, m'a-t-il dit, vous me paraissez avoir fait du chemin, vous aussi.

J'ai vu qu'il était renseigné déjà.

Et tout de suite il s'est remis à raconter le tour du monde, des histoires longues, quelques-unes d'une férocité froide, mêlées de ciels d'or, de marécages d'où s'élèvent des flamants roses, de jeunes fellahlines d'Égypte tendant leurs amphores pleines d'eau vers le voyageur altéré, et d'alertes, de bêtes féroces, de chasses, tout cela d'un inmanquable effet. Les Laubriet l'admiraient. Lui jouissait de leurs étonnements. Moi, je l'écoutais à peine. Je regardais Madeleine Laubriet qui ne le quittait pas des yeux, et une jalousie insensée me mordait au cœur. M^{lle} Laubriet ne perdait pas un mot, pas un geste de son cousin. Lui seul l'occupait. Pour lui cette fière jeune fille était devenue empressée, prévenante. Elle riait de choses qui n'étaient pas drôles. Elle exagérait les sentiments que pouvaient faire naître les récits de Ponthual, étonnée, craintive, émue pour le moindre danger qu'il avait couru. Tout en elle était une flatterie inconsciente à l'adresse de son cousin. Quelque chose de plus fort que le monde et que les conventions et que l'éducation l'avait subitement transformée.

J'étais si malheureux, que je n'ai pu supporter l'épreuve jusqu'au bout.

Après une demi-heure, j'ai prétexté un travail urgent à faire pour le journal, et j'ai pris congé des Laubriet.

Je suis sorti dans l'inattention de tous, presque inaperçu, comme un enfant trop petit quand le cercle de famille est groupé autour de l'aïeul qui raconte. Aucun d'eux ne m'a retenu, aucun ne m'a dit : « Vous reviendrez? » Madeleine n'a pas même tourné la tête. Rentré chez moi, devant mes livres que je n'ai pas le courage d'ouvrir, je revois ses yeux fixés sur Ponthual, ces longs regards où il y avait plus que la joie ordinaire d'un retour.

Et lui, pourquoi s'est-il tant hâté d'accourir vers elle? Que se passe-t-il? J'ai peur de trop bien le deviner. Il a toujours été mon ennemi, ce Ponthual. Au collège, nous ne nous parlions presque pas. Quand je pouvais, au jeu, saisir la balle et la lancer contre lui, je le visais avec une rage secrète et j'essayais de lui faire mal. Quelque chose me disait déjà que nous serions rivaux dans la vie,

Et le voilà qui se jette à la traverse d'un rêve si ancien et si cher !
Je le déteste.

Hélas ! et je vois aussi les avantages qu'il a sur moi : la fortune, le nom, l'éducation. J'avais sur lui la supériorité de l'intelligence. Et ce soir j'ai été stupéfait. Comme il a gagné à ces longs voyages ! Comme, au vivant contact des choses et des hommes, il a réparé l'insuffisance de ses études ! Ce n'est plus le même homme. Je l'ai quitté lourd, ignorant, brutal, et je l'ai retrouvé fort, intéressant comme tous ceux qui ont vu, d'une belle politesse froide. Quelle transformation rapide chez lui, tandis que moi je remontais péniblement la pente de la misère et de l'obscurité.

Madeleine va l'aimer !

Je ne puis supporter cette pensée, mais elle s'impose à moi. Je suis sûr qu'elle l'aimera. Et d'ailleurs, si ce n'est pas lui, elle en aimera un autre avant que j'aie pu monter jusqu'à elle. Madeleine Laubriet a vingt ans, elle est riche, elle est charmante. Elle n'a qu'à choisir autour d'elle. Pourquoi regarderait-elle au-dessous, vers ceux qui luttent et qui souffrent ?

Le temps me manquera pour atteindre mon rêve. Comment ne l'avais-je pas vu tout d'abord ? Je le vois si clairement aujourd'hui ! Je comptais sur la gloire et elle n'est pas venue. Elle ne pouvait pas venir. Il y a seize mois que je me débats dans la foule de ceux qui, comme moi, veulent parvenir. Qu'ai-je gagné auprès de celle à qui remonte la souffrance quotidienne de l'effort ? Ne suis-je pas aussi loin d'elle qu'au premier jour ? Chaque pas que j'ai fait dans le monde a été une humiliation. Je ne suis personne ici. Ma vie me paraît inutile et vide et presque coupable. Il aurait fallu des années, des années que je n'aurai pas !

Mes pauvres illusions, je les cherche et je ne les trouve plus. Même aux jours les plus durs, dans la misère de mes commencements, elles m'entouraient et me soutenaient. Je les sentais battre de l'aile autour de moi. Je leur disais : « Allez-vous-en, je vous aime et je ne veux pas vous suivre ; vous reviendrez plus tard, quand un peu de renommée me rendra digne d'elle : illusions nées de son sourire, mes bien-aimées, allez-vous-en ! » Mais je disais cela faiblement, et il en restait toujours quelque une pour me consoler.

Où sont-elles ?

Le vent souffle en tempête, ce soir. Il ébranle mes fenêtres et secoue ma porte par saccades. A tous les angles des murs et des toits il s'est heurté, brisé, émietté : il crie et il pleure. Tant d'obstacles lui barrent la route ! Comme il passait librement, fièrement, là-bas, sur nos collines ! C'était un grand fleuve qui coulait avec un bruit de flots, régulier, monotone et puissant. Et la Genivière, haut perchée

sur son roc, était une petite île autour de laquelle il ployait son courant énorme...

Toujours ces souvenirs, toujours !... Mon enfance heureuse, lorsque je l'ai brisée, m'a fait comme une blessure qui se rouvre sans cesse.

Je me demande ce soir avec effroi si je ne me suis pas trompé?... Je ne puis revenir en arrière, et l'avenir est si sombre devant moi!

Que vais-je devenir ?

.

XXIV

Délaissée, calomniée, Mélie Rainette demeura fière et ne sortit plus que le moins possible de chez elle. L'amour des fleurs lui était venu. Elle passait des heures dans son jardin, bêchant et sarclant les herbes, regardant fleurir quelques plantes d'arrière-saison qu'elle s'était procurées çà et là. Vaguement elle se trouvait une ressemblance avec ces végétations combattues par la rudesse du temps. Elle avait pour leur mort des pitiés mêlées de retours sur elle-même. Une langueur la prenait. Elle n'était pas malade, mais elle ne se sentait plus aussi forte qu'autrefois. Son visage par le chagrin s'était lentement amenuisé. Sous sa cape noire, elle avait maintenant un air de veuve qui pense en dedans à des bonheurs disparus, et qui retire autant qu'elle le peut sa pensée de ses yeux.

Puis l'hiver arriva. Tout gela dehors, sauf le romarin, qui dépérisait pourtant avec les années. Ce furent des jours tristes pour Mélie Rainette, car l'abandon s'augmentait d'une misère croissante. Le travail allait mal. Dans toutes les Mauges, les fabricants diminuaient les prix. Les commandes se faisaient rares, et les meilleurs tisserands ne recevaient plus de fil que pour trois ou quatre journées par semaine.

Pauvreté, solitude et tristesse de cœur, c'était beaucoup pour une fille si jeune encore.

Cependant Mélie Rainette ne se plaignait pas.

D'abord, moins occupée au métier, elle donnait plus de temps à ces petits travaux de couture ou de broderie, fatigants, peu payés, mais qu'elle aimait pour eux-mêmes et pour la belle lumière qu'ils demandent. Sa chambre était si blanche et si bien ornée ! Elle s'y plaisait plus qu'ailleurs. Il y avait là toute la richesse de la maison : des dentelles aux rideaux, un écran de cheminée en mousse piquée de fleurs artificielles, un fauteuil qui avait appartenu au père, une armoire, à peu près vide à l'intérieur, mais d'un bois de noyer si joliment veiné, si bien verni à la cire blonde, que c'était merveille de la voir, et, entre deux flambeaux de verre, sur la cheminée, la

couronne de noces de la pauvre mère Rainette, retirée enfin d'un vieux coffre où elle avait été reléguée, et replacée bien en vue sur son coussin de velours rouge.

Les heures que Mélie passait là lui paraissaient plus légères.

Quelques bonnes gens la visitaient aussi de temps en temps.

Mais surtout elle avait une fonction nouvelle qui la charmait. Le curé du Fief, la voyant si vivement attaquée, ne lui avait pas retiré son estime, et, pour la venger des calomnies répandues contre elle, l'avait chargée d'aider, dans la décoration et le ménage de l'église, la sacristaine, vieille fille dont les yeux se mouraient.

C'était une vraie joie pour Mélie, ce maniement des fleurs, des ornements, des nappes, la distribution de l'encens aux enfants de chœur et la décoration de l'église, la veille des fêtes, quand il fallait retirer des placards les oriflammes, les guirlandes, diriger le menuisier chargé de les suspendre, se retirer de quinze pas, dire : « Plus haut, plus bas, là, c'est bien », recouvrir de feuillages frais d'anciens arceaux qui avaient servi, ou disposer en amphithéâtre, des deux côtés de l'autel, les lauriers roses et les palmiers envoyés des serres de la Landehue. Le goût de Mélie pour cet emploi qui s'harmonisait si bien avec son caractère, s'était encore accru de tous les mépris qu'elle avait soufferts. Le recueillement de ces voûtes blanches lui plaisait. Elle s'y sentait à l'abri, très oubliée et très loin de tout le reste. Pour une banderolle bien attachée et retombant avec grâce, pour une inscription en lettres d'or sur le fond léger d'une mousseline, ou seulement pour un linge parfumé d'iris dont elle développait les plis devenus lisses et brillants du passage du fer, elle éprouvait des joies de petite enfant que tout enthousiasme, dont toutes les sensations ont des ailes. Même les devoirs les plus humbles acquéraient là, pour elle, un charme singulier. Et quand elle lavait le carreau ou frottait à la cire le buffet de la sacristie, le silence de ce lieu qu'animait à peine le grésillement des vitraux entre leurs mailles de plomb causait à Mélie Rainette une impression de paix profonde et délicieuse.

Son chagrin, d'ailleurs, et ses regrets avaient pris la tranquillité des choses qui durent. Dans son âme qu'ils ne troublaient plus, les souvenirs passaient, avec cette apparence d'événements très anciens que leur donne une brisure de la vie. Elle se revoyait petite, adolescente, puis déjà femme, à l'heure où, sans qu'elle s'en rendit bien compte, son amitié protectrice pour Pierre Noellet avait changé de nature : amour qui n'avait point paru, qu'elle n'avait pas avoué, et qui s'était flétri tout entier dans son cœur. Et comme font les mères pour les enfants qu'elles ont perdus, ornant elles-mêmes la terre où ils dorment, Mélie groupait autour de cette tendresse

ensevelie les visages, les mots, les moindres circonstances au milieu desquelles la chère morte était née. Douceur des tombes aimées, elle vous connaissait bien !

Quelquefois cependant, le courage lui manquait, les jours où la misère était plus grande, ou lorsqu'un incident lui rappelait, sans qu'elle y fût préparée, des joies finies pour elle et des amitiés brisées.

L'un de ces jours-là, ce fut le 28 décembre, quand elle vit passer au matin les gens de deux fermes de Villeneuve qui se rendaient à la Genivière. Elle savait que le métayer avait convoqué une *guerrouée* d'amis pour *serper* de l'ajonc dans une lande qu'il voulait défricher. En d'autres temps, elle serait partie avec eux. Elle y songea bien après qu'ils furent disparus, assise dans sa chambre, près de son maigre feu couvert de cendre pour qu'il durât davantage. Eux ne la virent pas, et bruyants ils traversèrent le bourg. Et avant que la nuit fût tombée, ils avaient mis à bas ce vieux coin de lande, un des derniers du pays, qui descendait vers l'Èvre, forêt de genêts et d'ajoncs, plus haute qu'un homme, que le printemps vêtissait d'or chaque année. Hommes et femmes, à coups de serpe ou de faucille, ils abattaient les longues tiges épineuses. D'autres les liaient en fagots, les mains saignantes de toutes les piqûres de la brande. Ils allaient vite en besogne. Ils riaient. La terre apparaissait, rousse de débris morts, sans un brin d'herbe, hérissée de troncs aigus dont le vent séchait la tranche humide et verte encore. Quand le soleil baissa, quatre feux allumés aux quatre coins élevèrent leurs colonnes de fumée qui bientôt poussées, tordues, roulées par-dessus les collines, apprirent à la vallée prochaine que l'épais fourré où jadis les chouans s'étaient cachés, où leurs petits enfants s'abritaient pour garder les moutons, que la lande du vieux temps, pleine de chansons et de fleurs et de souvenirs, comme tout le reste avait vécu.

Alors, pour finir la journée, après le repas du soir, les jeunes gens se mirent à danser une gavotte, selon l'usage lorsqu'un chef de métairie convoque une *guerrouée*. Dans les deux chambres de la Genivière, deux par deux, puis tous ensemble, ils sautaient, les filles gravement et les gars un peu animés par les libations du souper. Les marraines mariées, debout le long des murs, regardaient en filant leur quenouille. Il n'y avait pas de violon, ni de biniou, à cause de la mort de Jacques trop voisine encore. Mais deux filles qui avaient de petites voix claires s'étaient mises à gavotter avec la langue : « ah, ah, ah, ah ! » et cela suffisait pour mener la danse. Ils dansaient tous, excepté Marie Noellet, assise dans un coin, et qui tendait, avec son air digne et un peu triste, un pichet de boisson de cornes aux danseurs fatigués.

Il était plus de dix heures quand les anciens et les marraines emmenèrent la jeunesse et s'éloignèrent avec elle, jetant encore, dans la nuit calme d'hiver, des bruits joyeux de pas et de voix qui revenaient en arrière jusqu'à la ferme.

Louis Fauvêpre était resté.

Pendant que Marie et ses sœurs aidaient la mère à remettre en ordre les chaises et les tables entassées dans les coins, lui, songeur, assis sur un banc près de la fenêtre, il attendait le métayer qui était allé faire un pas de conduite à ses gens de la guerrouée. Son entrain de tout à l'heure était tombé. Sa belle allure militaire que copiaient les gars du Fief avait fait place à une gaucherie étrange, et il semblait mal à l'aise sous le regard de ces deux jeunes filles qui allaient et venaient, actives, silencieuses, émues aussi. Une même cause les agitait diversement les uns et les autres. Surtout quand Marie traversait la chambre et s'approchait du banc, Louis Fauvêpre n'osait plus lever les yeux.

Et sur la bouche sérieuse de la jeune fille, un petit sourire fier se dessinait, comme le premier bourgeon d'une graine qui veut fleurir.

Le métayer rentra, secoua son chapeau couvert de givre, et apercevant le jeune homme, il alla s'asseoir à quelque distance de lui, sur le banc. Puis, de la tête, il congédia les femmes.

Les deux hommes demeurèrent seuls, éclairés par le fagot de brande sèche qu'avait allumé Marie. Le plus jeune se taisait, ne sachant par où commencer ce qu'il avait à dire, et ce fut le vieux qui parla d'abord.

— Tu as l'air tout émoyé, mon gars, dit-il, qu'as-tu donc ?

— Vous le savez bien, maître Noellet.

— Ça se peut que je m'en doute, mais faudrait voir tout de même, répondit le paysan qui redressa la tête, et la face un peu tirée par l'émotion, les yeux vagues vers le fond de la salle, se recueillit pour écouter.

— Maître Noellet, voilà : je ne crois pas qu'il vous ait été fait de mauvais rapports sur moi ?

— Non, mon gars.

— Vous avez toujours été l'ami de mon père.

— Et du père de ton père, un ancien que j'honorais.

— Je gagne à présent ma vie, maître Noellet, même un peu plus.

— C'est bien, Louis Fauvêpre, c'est très bien cela !

— J'ai l'âge de m'établir.

— Je ne dis pas non.

— Et c'est votre fille Marie que je voudrais.

La lourde main de Julien Noellet s'abattit sur l'épaule du jeune homme, leurs yeux se rencontrèrent.

— Mon pauvre gars, dit-il, je n'ai pas besoin d'un charron chez moi. J'avais deux fils, vois-tu bien, l'un est mort, l'autre est comme mort. Puisque je n'en ai plus, il faut que celui qui sera mon gendre tienne la charrue à leur place, à la mienne quand je ne serai plus là.

Puis, baissant le ton, il ajouta :

— Tu trouveras femme ailleurs, mon Louis, il ne manque pas de filles à marier dans la paroisse.

— Non, c'est la vôtre que je veux, maître Noellet, dit Fauvêpre impétueusement.

— Tu ne l'auras pas, fit le métayer.

— Oh ! si, je l'aurai ! quand je devrais quitter mon père et changer de métier ! J'ai fait un peu de tout dans ma vie, maître Noellet : soldat, forgeron, mais toucheur de bœufs et charrueur aussi. Vous savez bien que cet été, quand le travail n'allait pas assez pour le père et pour moi, je me suis loué à la métairie de la Grande Ecorcière. La terre, ça ne me fait pas peur, allez. Donnez-moi Marie. J'habiterai la Genivière avec vous. Et j'y resterai à votre place quand vous ne serez plus du monde. Maître Noellet, si vous voulez un fils pour conduire vos charrues, me voilà !

Il s'était levé tout droit, superbe, ses yeux flambaient, ses bras musculeux croisés sur sa poitrine bossuaient les manches courtes de sa veste. Et le métayer, qui s'était dressé à demi, le considéra un temps tout saisi et tout fier. La sève lui monta du cœur moins vite qu'à l'autre qui était jeune, mais elle monta. Son regard devint brillant, toute sa physionomie se détendit, il oublia pour un instant sa peine en voyant qu'un fils lui était venu, que devant lui se tenait un vrai paysan, un Vendéen amoureux de la terre noire, un maître futur de la Genivière, de la même race que les vieux. De ses deux bras il l'embrassa fortement, et touchant de ses cheveux gris la tête hardie du jeune homme :

— Alors, dit-il, je veux bien. Dimanche, tu pourras lui causer, Louis Fauvêpre !

C'était le mot des fiançailles. L'âme des aïeux devait être là quand il fut prononcé. Toute la maison blanche eut un frisson pour saluer l'héritier. La porte battit doucement. N'était-ce pas la joie qui rentrait ? La flamme du foyer jeta un grand éclat. De l'autre côté de la muraille, il y eut un frôlement de robe, un pas glissant qui s'éloignait. Au bout de la cour un rouge-gorge, en rêvant, jeta trois notes dans la nuit.

.

A la même heure, Pierre Noellet invité la veille par un mot de M. Laubriet, entrait dans les salons de l'hôtel de la rue La Boétie :

— Venez mon cher, tous nos amis seront là demain soir, votre place est au milieu d'eux.

Il y avait beaucoup de monde, aussi, après avoir salué la maîtresse de la maison, Pierre s'était retiré dans son observatoire habituel, près d'une fenêtre.

Malgré le laconisme du billet de M. Laubriet, il avait eu le pressentiment qu'une chose cruelle l'attendait là. Il était venu quand même, par une sorte de bravade désespérée, par ce sentiment formé d'orgueil et de courage qui nous jette au-devant d'une douleur ou d'un danger qu'aucune fuite n'éviterait, et nous fait lui dire : « Tu me cherches, eh bien, me voici, frappe en pleine poitrine et que je te voie bien en face. » Son vieux grand père lui avait transmis ce sang batailleur. Pierre Noellet redoutait tellement cette nouvelle au-devant de laquelle il accourait cependant, que, depuis quinze jours, il n'avait pas reparu chez M. Laubriet. Très pâle et sans se préoccuper des jeunes gens qui passaient près de lui, leur claque blasonné à la main, étonnés et souriants de l'air tragique de ce pauvre garçon, il suivait des yeux M^{lle} Laubriet. Elle était regardée par tous, entourée, tout à fait exquise dans une robe réséda à dessins gris et blancs. Son maintien seul, d'ailleurs, la souveraineté passagère du bonheur qu'elle portait au front, disaient assez haut que la fête se donnait pour elle. Son cousin de Ponthual la suivait de groupe en groupe comme pour partager les félicitations qu'elle recevait, souriant dans sa grande barbe. C'étaient autour d'eux des habits noirs qui s'inclinaient, de jolies mains de femmes qui se tendaient, gantées jusqu'au coude, un murmure de mots fades et convenus qu'on devine sans les entendre et dont chacun pénétrait, aigu comme un poignard, dans le cœur de Pierre Noellet.

Il avait eu le temps de savourer l'entière cruauté de ces hommages, quand Ponthual, achevant le tour du salon, aperçut son ancien camarade et vint à lui. Madeleine était restée en arrière, parmi plusieurs jeunes filles ses amies qui l'enveloppaient de questions et de sourires en étudiant sa robe. Ponthual n'était plus ni insolent ni railleur. Il avait l'air bon enfant, il tendit à Pierre sa large main bien ouverte, avec la cordialité des gens heureux et des forts qui n'ont point de rancune.

— Eh bien, mon cher, dit-il, vous savez?

Pierre toucha à peine le bout des doigts de Ponthual et répondit :

— Mais non, je ne sais rien.

— Alors, je me hâte de vous apprendre la nouvelle. Nous sommes d'anciens camarades et je suppose que vous vous réjouirez avec moi : depuis avant-hier je suis fiancé à ma cousine Madeleine... Cela vous surprend?

Il prenait pour de l'étonnement la pâleur et le regard à demi égaré de ce pauvre être à qui, sans le vouloir, il brisait le cœur.

— Non, dit Pierre, cela ne m'étonne pas. Et c'est... décidé?...

— Tout ce qu'il y a de plus décidé et officiel. La réunion de ce soir en témoigne. Nous nous marions au milieu de mars. J'emmène Madeleine en voyage; nous allons... Tiens, bonjour, cher! vous nous manquiez ce soir...

Ponthual venait de se détourner pour serrer la main d'un nouvel arrivant.

Le supplice avait trop duré : Pierre se sentait prêt à éclater en sanglots. Il sortit de l'embrasure de la fenêtre, et à travers les groupes gagna la porte. Une voix lui criait : « Hâte-toi, cache à ce monde en fête le spectacle de ta peine, échappe-toi dans ce grand Paris indifférent où les douleurs sont, comme les joies, solitaires, ignorées, noyées, et dont la poussière est faite aux larmes : hâte-toi ! »

Et cependant, plus forte qu'elle, au moment où il allait quitter le salon des Laubriet, une pensée se fit jour en lui : il voulut voir une dernière fois Madeleine.

Elle était un peu loin devant lui, causant avec d'autres jeunes filles, ayant au milieu d'elles le charme incomparable de celles qui se sentent aimées. Et, du premier coup d'œil, dans l'éblouissement des lumières, des tentures éclatantes; des toilettes en mouvement, par-dessus la foule, Pierre Noellet la retrouva.

Elle aussi l'aperçut. Elle crut qu'il entrait. Le sourire de ses lèvres se fit plus gracieux, et, aimablement, mue par une de ces idées prévenantes qui abondaient en elle ce soir, Madeleine fit un mouvement pour aller vers lui, pour le remercier d'être venu, pour se montrer à lui dans sa joie nouvelle où tout le monde prenait plaisir.

C'en était trop. Pierre Noellet ne put supporter cette vue, et il se sauva...

Bientôt il se trouva seul, dans la nuit fraîche, marchant à pas rapides sur le trottoir de la rue. Et alors, comme une ironie sanglante au milieu de la douleur qui l'étreignait, deux mots, deux mots jetés à sa jeunesse ambitieuse sonnèrent dans sa mémoire : « Quel dommage qu'il ne soit pas poussé ! » disait l'institutteur, et Loutrel répondait, de sa voix chevrotante : « Tu pourrais prétendre à tout, fort comme tu l'es ! »

René BAZIN.

La suite prochainement.

UNE VISITE AU CANAL DE SUEZ

ISMAÏLIAH - SUEZ

Il y a vingt ans, l'Égypte célébrait par des fêtes magnifiques l'achèvement du canal de Suez. Cette œuvre immense conçue par un homme de génie, commencée le 25 avril 1859 après cinq ans de luttes et d'efforts de toute nature, était inaugurée solennellement le 17 novembre 1869 en présence des souverains de l'Europe et des nombreux visiteurs accourus de tous les points du monde ¹. Ce jour-là, 130 navires parmi lesquels on comptait plus de 50 navires de guerre portant tous les pavillons de l'Europe traversèrent pour la première fois l'isthme de Suez. L'impératrice des Français, l'empereur d'Autriche, le prince royal de Prusse, le prince et la princesse des Pays-Bas, tous les ambassadeurs accrédités auprès de la Sublime Porte et plus de 6000 invités applaudissaient au succès d'une entreprise qui n'était rien moins qu'une révolution maritime et commerciale.

Ismaïl-pacha était alors dans tout l'éclat de son règne, et c'est avec une somptuosité tout orientale qu'il recevait dans son palais de *Gesireh*, les souverains venus pour assister à cette inauguration. On sait que ce fut à cette occasion et pour faciliter à ses hôtes la visite des Pyramides, qu'il fit construire la superbe route qui y conduit encore aujourd'hui, c'est aussi pendant ces fêtes que l'opéra d'*Aïda*, le chef-d'œuvre de Verdi, fut pour la première fois représenté sur la scène, dans un théâtre construit exprès pour cette circonstance et comme par enchantement dans l'espace de trois mois. C'est l'opéra actuel du Caire.

Cependant, malgré l'éclat de cette inauguration et la séduction

¹ L'acte de concession fut octroyé à M. le comte F. de Lesseps par le khédivé Mohammed-Saïd, le 30 novembre 1854 et renouvelé par lui le 5 janvier 1856. Le premier coup de pioche fut donné à Port-Saïd le 25 avril 1859, et les travaux, après avoir duré dix ans, furent achevés dans les délais prévus.

du magnifique voyage que firent à cette occasion les nombreux invités du gouvernement égyptien et de la Compagnie du canal, beaucoup rapportèrent des doutes sur le succès définitif de l'entreprise. La possibilité de l'ensablement du canal, les difficultés de son entretien et aussi, disons-le, la situation financière où se trouvait à ce moment la Compagnie, épuisée par ses derniers efforts, inspiraient à beaucoup de bons esprits des craintes pour l'avenir. Vingt années se sont écoulées depuis l'achèvement du canal, il fonctionne aujourd'hui avec une régularité parfaite et le développement inévitable et continu de sa prospérité ne fait plus doute pour personne.

Nous avons eu la bonne fortune, pendant un voyage au Caire, de visiter le canal dans des conditions exceptionnellement favorables, et l'impression qui nous en est restée est celle d'une admiration très vive pour cette œuvre grandiose et pour celui qui a su la conduire à bien au milieu des difficultés de toute nature. Le percement de l'isthme de Suez, que tant de souverains avaient rêvé, que lord Palmerston, déclarait inexécutable, auquel il ne cessa pendant quatre ans de susciter des entraves, a été, pour l'honneur de la France, accompli par un Français dont la persévérance et le courage ont su triompher de tous les obstacles.

Est-il, en effet, besoin de rappeler ici les paroles que, dans la séance de la Chambre des communes du 7 juillet 1857, lord Palmerston prononçait en réponse à M. H. Berkeley :

Le gouvernement de Sa Majesté, disait-il, ne peut certainement pas entreprendre d'employer son influence sur le Sultan pour l'induire à permettre la construction de ce canal, parce que, dans les quinze dernières années, le gouvernement de Sa Majesté a usé de toute l'influence qu'il possède à Constantinople et en Egypte *pour empêcher que ce projet ne fût mis à exécution*. C'est une entreprise qui, je le crois, au point de vue du caractère commercial, peut être jugée comme étant *au rang de ces nombreux projets d'attrape (Bubble)* qui de temps en temps sont tendus à la crédulité des capitalistes gobe-mouches. Je pense qu'il est physiquement impraticable..., etc.

Ce projet est hostile aux intérêts de notre pays... Je suis surpris que M. Ferdinand de Lesseps ait assez compté sur la crédulité des capitalistes anglais pour penser que, par une tournée dans les différents comtés, il réussirait à obtenir l'argent anglais pour un projet *qui est de tous points opposé aux intérêts britanniques*, etc.

Pendant ce temps M. de Lesseps, bravant le lion dans son antre, parcourait l'Angleterre, tenait partout de nombreux meetings, et sa parole entraînant portait dans les esprits la chaleur de ses convic-

tions. Une partie du public lui devenait favorable, mais le gouvernement anglais restait inébranlable. Le 1^{er} juin 1858 lord Palmerston renouvelait à la Chambre des communes ses violentes attaques contre l'entreprise qu'il déclarait encore n'être *en réalité qu'une duperie*; dans cette même séance l'illustre ingénieur Stephenson, avec l'autorité de son expérience technique, affirmait publiquement que le canal était pratiquement *inexécutable*, et la Chambre, par 290 voix contre 62, engageait le gouvernement anglais à continuer « à peser de toute son influence sur le Sultan pour l'empêcher d'autoriser le percement de l'isthme ¹. »

Aujourd'hui, le canal de Suez est en pleine activité, il rend à la civilisation et au commerce du monde entier des services inappréciables; mais, par une véritable ironie du sort, c'est précisément le peuple qui s'opposait à son exécution qui en profite le plus et qui voudrait l'accaparer : tant il est vrai que les grandes idées humanitaires ne sont trop souvent que des prétextes derrière lesquels s'abritent les intérêts matériels ².

Quant à l'Égypte, dont les souverains et les peuples ont tant contribué à ce grand travail, les adversaires du canal prétendent qu'elle n'en a pas tiré tout le profit qu'elle devait en attendre. Autrefois, disent-ils, le transit avec l'Inde, par suite des nombreux transports qu'il exigeait, apportait au Caire et à Alexandrie le mouvement la vie et la richesse. Aujourd'hui les navires traversent l'isthme loin de ces deux villes et quelque nombreux qu'ils soient, ils ne laissent pas de traces en Égypte.

Ces reproches ne sont pas fondés; car, en admettant que certains intérêts privés aient pu être momentanément lésés, comme cela arrive toujours lorsqu'un grand courant d'affaires se déplace, compte-t-on pour rien la création de centres importants, tels que Port-Saïd avec ses 24 000 habitants et Ismaïliah avec ses 4500 habitants sans parler de *Port-Tewfik*, *Port-Ibrahim*, etc.? Ces villes créées, comme par enchantement là où il n'y avait autrefois que le désert, et dont la population tend chaque jour à s'accroître, sont habitées, en grande partie, par des négociants européens, des Grecs

¹ *Times* du 2 juin 1858.

² En 1887, 3137 navires ont traversé le canal, et sur ce nombre 2330 étaient anglais, 185 seulement étaient français.

En 1888, les passages de navires se sont élevés à 3440, dont 2625 anglais et 187 français.

Le prix du passage des navires est actuellement de 9 francs par tonne et 10 francs par passager, en sorte qu'un des grands navires des messageries maritimes de 2400 tonneaux, comme le *Natal*, le *Saghalien* ou le *Calédonien* paye environ 30 000 francs pour la traversée de l'isthme.

et des Arméniens, tous gens sobres et économes, dont l'industrielle activité ne peut qu'être un élément de richesse pour le pays où ils sont venus s'établir. De son côté, le canal d'eau douce n'a-t-il pas aussi puissamment contribué à la richesse de l'Égypte, en fécondant les terres qu'il traverse, outre qu'il a doublé la population de Suez en lui apportant la vie qui lui manquait. Et enfin le canal maritime, par suite de l'importance qu'a prise le transit, n'a-t-il pas singulièrement augmenté le nombre des voyageurs qui visitent aujourd'hui l'Égypte? C'est par milliers que l'on compte maintenant les touristes qui passent une partie de l'hiver dans ce pays apportant ainsi leur tribut dans les caisses de la douane dont ils doublent les revenus tout en répandant le bien-être dans la population et dans le commerce local.

Cependant, à un autre point de vue, c'est-à-dire au point de vue politique, il est peut-être permis de se demander si, dans certaines éventualités toujours possibles, l'existence du canal ne serait pas un danger pour l'indépendance de l'Égypte. Voilà le *canal neutralisé*; c'est là un résultat considérable, dû à l'énergie et à l'habileté de notre diplomatie; mais qui peut garantir que, en dépit de tous les traités du monde, l'Angleterre abandonnera jamais sincèrement la pensée de garder la haute main sur un pays dont la possession doit aujourd'hui lui sembler d'autant plus nécessaire, qu'il est devenu plus que jamais la grande et véritable route de l'Inde?

Quoi qu'il en soit, le percement de l'isthme de Suez restera l'honneur du gouvernement égyptien et le signalera toujours à la reconnaissance des peuples civilisés.

I

Si l'on traverse le canal à bord des navires qui vont dans l'extrême Orient ou qui en reviennent, on peut se faire une idée des travaux immenses qu'il a coûtés; mais cette traversée exige environ dix-huit heures, et la partie nord, c'est-à-dire celle située entre Port-Saïd et Ismaïliah, bordée sur presque tout son parcours par le désert à l'est et le lac Menzaleh à l'ouest, quelquefois par des berges élevées, présente peu d'intérêt. Il vaut mieux visiter le canal depuis Ismaïliah jusqu'à Suez, et c'est ce que nous avons fait en nous rendant d'abord du Caire à Ismaïliah, point central situé sur les bords du lac Timsah et exactement au milieu du canal, à 80 kilomètres de Port-Saïd et de Suez.

Autrefois, c'est-à-dire avant l'ouverture du canal maritime, il existait un chemin de fer allant directement du Caire à Suez au

travers du désert, mais ce chemin que le manque d'eau rendait difficile à exploiter, est devenu inutile, et il a été détruit.

En quittant le Caire, le chemin de fer se dirige au nord et longe la partie orientale du Delta. C'est la contrée qui a toujours passé pour la plus fertile de l'Égypte et que les anciens nommaient la terre de Gessen (ou Goshen), celle dont parle la Bible comme ayant été donnée par le pharaon Menephtah (celui-là même dont Mariette a placé le buste au musée de Boulak) à son ministre favori l'Hébreu Joseph, pour y établir ses frères et leurs descendants : ce qui prouve, soit dit en passant, combien les enfants d'Israël ont eu, de tout temps, l'art de bien choisir et de recueillir avec discernement les bienfaits de Dieu ou des rois de la terre.

C'est principalement dans cette partie de l'Égypte que les Hébreux captifs vinrent peu à peu s'établir, et c'est de là, que, plus tard, accablés par les travaux excessifs que leur imposèrent les successeurs du généreux pharaon, ils partirent un jour sous la conduite de Moïse. — Il est impossible de traverser ces plaines verdoyantes, sans que l'esprit se reporte à ces merveilleux récits des livres saints que la science tend à confirmer chaque jour et dont l'authenticité ne peut être mise en doute, — le nom seul de Moïse en serait au besoin la preuve, car dans la langue copte, qui est celle de l'ancienne Égypte, le mot *mocha* veut dire : « celui qui sort des eaux ». Rien ne fait mieux comprendre les faits que la vue des lieux où ils se sont passés. Voici sur notre droite le désert qu'ont dû d'abord traverser les Hébreux en quittant les villes dans lesquelles ils étaient internés (Ramsès, Tanis, Belbès, etc.), et plus loin l'endroit où très probablement ils ont traversé ce qui était autrefois la mer Rouge. C'est donc avec un double intérêt que nous considérons ces paysages témoins d'événements si célèbres de l'antiquité.

Le long du chemin de fer cheminent des chameaux chargés de verdure ou de cannes à sucre, des moutons à large queue, et de ânes sur lesquels se pavane le mari portant l'enfant dans ses bras, pendant que la femme trotte à pied dans la poussière. — Tout ce monde, hommes et bêtes suit les bords de la voie que rien ne sépare de la campagne, et quelquefois la voie elle-même; car en Égypte il n'y a que des sentiers et ce sont les canaux et les chemins de fer qui sont les seules grandes routes. Aussi les accidents sont-ils assez fréquents; mais, chose curieuse, lorsque, malgré ses coups de sifflet répétés, la locomotive a écrasé quelqu'un, homme ou bête, c'est la victime ou son propriétaire qui paie l'amende. Singulière justice, dira-t-on; assurément, mais, vu les mœurs du pays, et en

raison du fatalisme oriental, ce système est fort pratique. On voit en effet des fellahs conduisant à la file douze ou quinze chameaux, se déranger à peine de leur route au bruit du sifflet qui les menace, et considérer avec stupéfaction l'écrasement de leurs bêtes en poussant des *Allah!* mais sans faire le moindre effort pour sauver les autres. Forcer ces gens-là à payer, n'est-il pas le meilleur moyen d'éviter les accidents?

La plaine est sillonnée de canaux, et du fouillis de roseaux qui les bordent de jolis martin-pêcheurs au plumage d'azur s'envolent en criant. Dans les champs des buffles à la silhouette difforme tirent lentement des charrues dont la forme primitive est encore la même qu'au temps d'Abraham, et sous leurs pas picorent tranquillement des petits hérons blancs qu'on nomme *pique-bœufs* parce qu'ils vont jusque sur le dos des buffles chercher les insectes dont ils se nourrissent. Partout des quantités d'oiseaux, corneilles grises, aigrettes et vautours qui sont les grands nettoyeurs de l'Orient. Tout ce monde ailé fouille et gratte la terre sous les yeux des fellahs (le mot *fellah* veut dire *laboureur*) sans aucun sentiment de crainte, car l'indigène ne chasse pas; ces bêtes se croient encore au temps du paradis terrestre, mais l'Européen plus civilisé leur apprendra bientôt à redouter le voisinage de l'homme.

Bientôt nous arrivons à la station de ZAGAZIG, une des villes les plus importantes du Delta, et où se fait un assez grand commerce de blé, coton et grains de toute sorte; le quai de la gare est encombré de marchands qui nous offrent des oranges, des fruits aux vives couleurs, du café et aussi des morceaux de canne à sucre dont les indigènes font en Égypte une assez grande consommation et qu'ils mâchonnent comme font les enfants des sucres d'orge. Nous retrouvons là comme partout ces femmes fellahs, vêtues de longues robes bleues flottantes, la poitrine presque nue, mais se voilant soigneusement le visage à la vue des Européens. Cette robe forme le plus souvent leur unique vêtement. Leur démarche est bien celle que nous dépeignent les poètes, pleine d'élégance et de noblesse. Les unes portent un enfant sur l'épaule, d'autres une amphore dont elles offrent l'eau pour une pièce de monnaie. Le voile qu'elles ramènent sur leur visage consiste en une bande d'étoffe légère de couleur noire tombant jusqu'aux genoux et retenue par une sorte d'étui en cuivre placé entre les deux yeux. Le front et la tête sont également couverts et l'on n'aperçoit du visage que deux sourcils très noirs se rejoignant, grâce peut-être à quelque artifice de pinceau, et deux yeux qui sont en général fort beaux, quand ils ne sont pas atteints par cette

affreuse ophthalmie qu'engendrent chez les indigènes la poussière et le manque de soins. « Des yeux, des dents et des bracelets, voilà la femme fellah! » Quelqu'un l'a dit avec raison.

D'autres marchands portent devant eux des éventaires pleins de petits cartons sur lesquels sont attachés des objets de toute sorte, statuettes, anneaux, colliers, scarabées, etc., provenant des fouilles que l'on fait encore dans les ruines de l'ancienne cité de Bubastis, à très peu de distance de la gare. Une société (*l'Exploration fund*) s'est même créée spécialement dans ce but; mais, ici comme à Memphis, il ne reste de la ville, autrefois grande et célèbre, que des collines de terre mélangée de débris.

C'est près de Zagazig que commence le canal d'eau douce, travail déjà considérable par lui-même et qu'il a fallu achever tout d'abord avant de songer au creusement du véritable canal; car seul il devait rendre possible l'existence au milieu du désert des nombreux ouvriers que nécessitaient les travaux projetés. C'est aussi le canal d'eau douce qui alimente la ville d'Ismaïliah, celle de Suez et celle de Port-Saïd, car ces trois villes sont par elles-mêmes absolument dépourvues d'eau potable. Il s'embranché près de Zagazig sur un petit bras du Nil (l'ancienne branche Tanitique) et se dirige d'abord à l'est sur Ismaïliah, pour continuer ensuite vers le Sud jusqu'à Suez, où il porte ses eaux bienfaisantes.

Suez n'avait autrefois d'autre eau à boire que celle des *Sources de Moïse*, situées dans le désert à 12 kilomètres, et qu'il fallait aller chercher dans des outres à dos de chameaux — encore cette eau était-elle saumâtre, — nous en parlerons plus loin.

Quant à Port-Saïd, qui est le point d'entrée du canal sur la Méditerranée et qui est devenue une ville importante (elle compte 24 000 habitants), l'eau douce n'y arrive encore aujourd'hui (1889) que par une conduite en fonte partant d'Ismaïliah, d'où elle est refoulée par de puissantes machines jusqu'à son point d'arrivée, après un parcours de 80 kilomètres. Trois machines, dont une est toujours en action, sont affectées à ce service si important (nous les avons visitées à Ismaïliah) mais un accident est toujours possible, et la Compagnie, qui a déjà fait élargir le canal d'eau douce entre Zagazig et Ismaïliah de manière à le rendre navigable pour les bateaux de marchandises, a commencé les travaux nécessaires pour le prolonger jusqu'à Port-Saïd, ce qui assurera l'eau indispensable à l'existence de ses habitants comme au ravitaillement des navires à leur sortie du canal.

Un peu au delà de Zagazig, on nous montre *Tell el Kébir*, lieu célèbre par la défaite d'Arabi en 1882, défaite dont les consé-

quences ont été si graves pour les destinées de l'Égypte; on voit sur la droite du chemin de fer des restes de fortifications qui paraissent avoir été importantes, et quelques tombes de soldats anglais bien entretenues et soigneusement entourées d'un mur. Après le bombardement des forts d'Alexandrie par la flotte anglaise et les massacres d'Européens qui en furent malheureusement la suite, les Anglais qui, par une regrettable défaillance de la politique française, débarquèrent *seuls* pour réprimer l'insurrection d'Arabi, le poursuivirent d'abord jusqu'à *Kafr el Dawar*, point situé sur le chemin de fer à quelque distance d'Alexandrie, et dont nous avons vu les redoutes à notre arrivée en Égypte. Puis, sans perdre leur temps à des escarmouches peu décisives, ils se dirigèrent droit à l'est vers le canal de Suez, leur véritable et principal objectif, et s'en emparèrent. De son côté, Arabi, ramenant son armée vers le Caire, s'était fortifié à *Tell el Kébir*, situé entre le canal et le Caire, pour leur barrer la route de la capitale, et cela dans des conditions qui eussent dû faire chèrement acheter la victoire aux Anglais, si le Dieu des batailles y eût seul présidé. Mais il est avec lui des accommodements. Le combat fut court. Arabi s'enfuit dès le début, son armée livrée à elle-même et sans chef se débanda et lui-même se constitua bientôt prisonnier.

Son étrange procès dans lequel il fut défendu par des avocats anglais, puis tout à la fois condamné à mort et gracié dans la même séance du tribunal, et enfin son soi-disant exil dans l'île de Ceylan, tout cela appellerait le rire sur les lèvres, si de pauvres diables (un régiment noir surtout et quelques braves soldats anglais) n'avaient payé de leur vie toute cette tragi-comédie, qui a valu à cette bataille de Tell el Kébir le surnom caractéristique de *Tell el Bakchich*. Il faut lire le dramatique récit de ces événements de 1882 et du scandaleux procès d'Arabi, à la suite duquel on vit une dame anglaise lui offrir un bouquet. Ce récit de M. Gabriel Charmes concorde absolument avec ce que l'on entend dire encore sur les lieux, et aucun doute n'est possible sur l'exactitude des faits que nous rappelons ici.

Mais ce qui fut réellement admirable, car il faut rendre justice à qui de droit, c'est la marche audacieuse et foudroyante de la cavalerie anglaise qui, immédiatement après le combat, et malgré son petit nombre, partit à fond de train et à travers champs pour le Caire éloigné de près de 60 kilomètres et vint, au grand ébahissement d'une population de près de 400 000 habitants sommer la citadelle de se rendre. Malgré la surexcitation des esprits, il n'y eut pas l'ombre de résistance, et la citadelle ouvrit ses portes au vainqueur.

Ce fait mémorable rappelle la prise, par quelques hussards français, de la flotte hollandaise, enfermée dans la glace pendant la campagne de Hollande. Le général Wolseley, aujourd'hui lord du Caire (titre assurément mérité), vint ensuite avec son état-major prendre possession de la capitale de l'Égypte, tout simplement en chemin de fer. Le train qui l'amenait ne portait qu'un régiment de fusiliers écossais. C'est ainsi que les Anglais occupèrent l'Égypte.

II

Mais continuons notre voyage. Après Tell el Kébir, nous entrons dans le désert. Partout à droite et à gauche du sable ou des terrains pierreux parsemés de quelques touffes d'alfa ou d'herbes dures que paissent des moutons à large queue. Quelques fellahs marchent dans le sable, on se demande où ils vont, perdus dans cette immensité. Vers cinq heures du soir, nous arrivons à Ismaïliah. D'abord un village arabe ou plutôt un amas de huttes en roseaux et de maisons basses d'un aspect assez misérable. C'est là qu'habitent les indigènes qui vivent du canal; la ville européenne est un peu plus loin, nous apercevons bientôt ses maisons entourées de jardins et assez coquettes. Elle compte environ 4500 habitants dont 2000 Européens, sur lesquels 600 Français, presque tous fonctionnaires ou employés du canal.

Ismaïliah est dans une charmante situation, sur les bords du lac *Timsah* (le lac des Crocodiles), dont les eaux bleues et tranquilles reposent les yeux fatigués par la vue du désert; elles attirent, nous dit-on, d'assez nombreux baigneurs pendant l'été, car, bien entendu, il n'y a plus de crocodiles.

En parcourant la ville et ses larges avenues plantées d'acacias-Leybecks et de philaos, on voit que, dans la pensée de son fondateur, elle était destinée à un brillant avenir; et, en effet, pendant toute la durée des travaux, le nombreux personnel et les ouvriers qu'ils occupaient y avaient créé une grande activité. Elle était devenue un centre de commerce assez important; le khédivé Ismaïl y avait même fait bâtir un palais. Aujourd'hui tout ce mouvement a disparu; les navires passent à l'autre extrémité du lac, c'est-à-dire à 2 kilomètres de la ville, sans s'arrêter, et Ismaïliah n'a plus guère d'autre importance que celle que lui donne la présence, toujours nécessaire sur ce point central, des hauts fonctionnaires et des employés de la Compagnie.

Dans les premières années la ville était fiévreuse. On a remarqué du reste non seulement en Égypte, mais partout qu'il en est sou-

vent ainsi lorsque l'eau douce vient à se mêler avec l'eau de mer, si celle-ci reste un peu stagnante, soit que l'eau douce en favorisant la végétation apporte dans l'air une humidité chaude et malsaine, soit qu'elle tue les infusoires qui vivaient autrefois dans l'eau salée. Il est malheureusement certain que pendant quelque temps les Européens établis à Ismaïliah ont souffert des fièvres, tandis qu'elles y étaient inconnues avant l'achèvement du canal d'eau douce.

Mais la Compagnie a remédié à cet inconvénient en plantant beaucoup d'eucalyptus, essence résineuse à odeur balsamique, dont l'heureuse influence avait été déjà constatée maintes fois en Algérie, et aussi en détournant la plus grande partie des eaux douces qui se déversaient dans le lac Timsah pour les conduire plus au nord dans le lac Menzaleh d'où elles vont se perdre dans la mer. De plus de superbes jardins maraîchers ont été créés le long du canal, et, grâce à ces travaux d'assainissement, la fièvre est devenue à Ismaïliah un accident presque négligeable; chaque année le nombre des cas y diminue dans les proportions les plus rassurantes.

Pendant la construction du canal, M. de Lesseps habitait un grand chalet à la fois simple et confortable; c'est une construction à un seul étage avec un large toit et des verandahs qui l'abritent de tous côtés contre les ardeurs du soleil. Le jardin qui l'entoure doit aussi pendant l'été donner l'illusion de la fraîcheur. Depuis que M. de Lesseps ne vient plus que rarement en Égypte, il permet que ce chalet soit mis à la disposition de certains visiteurs qui y reçoivent la plus aimable hospitalité.

Le soir de notre arrivée, nous assistons à un grand dîner chez l'ingénieur en chef du canal, M. Lemasson. Plusieurs des fonctionnaires que nous avons le plaisir d'y rencontrer sont en Égypte depuis l'origine des travaux et ont été dès le début les collaborateurs actifs et dévoués de leur illustre chef. C'est ainsi que le directeur actuel de la Compagnie en Égypte, M. de Rouville, M. Lemasson et beaucoup d'autres dont les noms m'échappent, n'hésitaient pas à partir à toute heure de jour et de nuit à cheval ou à chameau, lorsqu'il fallait porter à travers le désert un ordre pressant pour hâter la marche des travaux ou parer à quelque accident imprévu.

N'est-il pas triste de penser que dans un avenir assez prochain cette magnifique entreprise conçue et exécutée par un Français, Dieu sait au prix de quels efforts, et à laquelle, sinon le peuple anglais, au moins le gouvernement anglais n'a cessé de faire l'opposition la plus acharnée, se trouvera peut-être dans les mains d'ingénieurs et de fonctionnaires anglais? En effet le conseil d'administration de la Compagnie se compose, on le sait, de

32 administrateurs sur lesquels, en vertu de la convention internationale de 1876, 22 sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, en majorité Français actuellement; les 10 autres doivent être Anglais. 7 d'entre eux sont désignés par les armateurs, les 3 autres par le gouvernement anglais. La majorité actuelle dans le conseil d'administration est donc encore française; mais il ne faut pas oublier que les 176 000 actions [que s'était, à l'origine de l'entreprise, réservées le gouvernement égyptien, ont été achetées, il y a quelques années, par le gouvernement anglais. Ses coupons, vendus d'avance par l'ancien khédivé Ismaïl, en avaient été détachés jusqu'en 1894, et pour le moment ces 176 000 actions ne peuvent pas être représentées à l'assemblée générale des actionnaires; mais n'est-il pas permis de supposer qu'après cette époque et lorsque ces actions auront recouvré la plénitude de leurs droits, le gouvernement anglais ait la pensée de les répartir de façon à leur attribuer autant de voix qu'il sera nécessaire, et la majorité du conseil deviendrait dans ce cas anglaise. Le gouvernement anglais y compte sans doute, car il est à remarquer que depuis que cette éventualité est devenue probable, il a cessé toute opposition, l'avenir est à lui, il le sait et cela suffit.

Le lendemain matin une voiture nous conduit, par une belle route, le long du lac Timsah, au point qu'on appelle encore le *chantier n° 6*. C'est là qu'était le fameux seuil d'*el Gizr*, dont le creusement a présenté tant de difficultés à cause de l'élévation de la colline qu'il s'agissait de trancher. On estime à près de 18 millions de mètres cubes la masse de terre et de sable qu'il a fallu déplacer sur ce point.

De la berge élevée où nous sommes, nous dominons le canal qui est profondément encaissé en cet endroit. Un grand navire anglais venant de Port-Saïd débouche précisément dans le lac, tout le monde est sur le pont. Nous échangeons des saluts. Le navire marche lentement poussé par son hélice; il traverse le lac et rentre dans la partie sud du canal où nous le perdons bientôt de vue pendant qu'il poursuit silencieusement sa route vers l'Inde.

À notre gauche, sur une hauteur, on nous montre l'ancien palais bâti par Ismaïl. Il était abandonné et faute d'entretien allait tomber en ruine lorsque le khédivé actuel, Tewfik-pacha, eut la bonne pensée de le céder à la Compagnie du canal pour en faire un sanitarium destiné à ses employés. Le point où il est situé est en effet le plus élevé de tous les environs, et l'air doit être salubre. Au moment de notre passage, la Compagnie y faisait exécuter les travaux d'appropriation nécessaires. Plus loin, l'hôpital créé par la Compagnie, très bel établissement où sont installés une soixantaine

de lits et qui est très bien tenu par des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

En revenant à Ismaïiah, nous visitons les machines, qui envoient l'eau douce à Port-Saïd, et nous remarquons les travaux d'installation d'un tramway; puis, grâce à l'obligeante courtoisie d'un haut fonctionnaire du canal qui se propose d'y faire une tournée d'inspection, nous montons avec lui sur un petit vapeur, *le Vigilant*, appartenant à la Compagnie, et qui, en six heures, nous transportera jusqu'à Suez (80 kilomètres). Le directeur de la navigation, M. Tiller, ancien lieutenant de vaisseau, homme aussi aimable qu'instruit, est à bord, et veut bien, pendant le voyage, nous donner les renseignements les plus intéressants sur les travaux accomplis, et ceux qu'on exécute en ce moment pour élargir le canal.

III

A la sortie du lac Timsah, deux lignes de bouées, l'une blanche, l'autre rouge, indiquent aux navires l'entrée du chenal. Ces bouées, placées à environ 400 mètres les unes des autres, existent sur toute l'étendue du canal, et de distance en distance quelques-unes portent un feu blanc ou rouge qui brûle sans interruption, grâce à un ingénieux système de réservoirs qu'on alimente seulement tous les mois. On sait, en effet, que depuis le mois de mars 1887 les navires traversent le canal la nuit comme le jour, grâce à la lumière électrique. Une grande caisse portant un phare électrique actionné par la machine du navire lui-même est suspendue à l'avant, et projette au loin un large faisceau de lumière sur les bords du canal. Ces traversées de nuit offrent un spectacle splendide; au point de vue pratique, elles ont l'avantage d'abréger considérablement la durée du passage qui ne s'opérait, au début, que de jour. Les navires y trouvent donc une économie notable; aussi beaucoup d'entre eux profitent-ils de cette faculté, plus de 60 pour 100, nous dit-on.

Le canal est creusé en plein désert; à droite et à gauche, et aussi loin que la vue peut s'étendre, du sable ou le sol rocailleux et jaunâtre, cependant il ne faut pas croire que le canal ait rien à redouter de ce voisinage. La quantité de sable que pourraient y jeter les vents est insignifiante: tout au plus celui qui provient des berges pourrait-il préoccuper les ingénieurs, car le mouvement de l'eau provoqué par le passage des navires tend incessamment à les désagrégier. Aussi a-t-on la précaution de ne permettre aux navires qu'une vitesse de 40 kilomètres à l'heure. Les berges sont en général solides. Là où le terrain l'exige elles sont empier-

rées, et l'administration du canal cherche à les planter partout ; malheureusement l'eau salée ne laisse pousser que des herbes aquatiques qui viennent là où le veut la nature, sans que la reproduction artificielle ait pu en être obtenue jusqu'ici.

Çà et là de puissantes dragues à vapeur sont occupées à approfondir le canal qui devra avoir partout 9 mètres de profondeur. Nous rencontrons sur notre passage plusieurs de ces dragues, versant des torrents de sable et de pierres dans de grands chalands que des remorqueurs emmènent ensuite dans les lacs Amers où ils déchargent leur contenu en s'ouvrant par le fond.

Bientôt nous entrons dans les *lacs Amers*, vaste étendue d'eau qui a ses vagues et ses agitations comme une mer véritable. Avant le creusement du canal, il y avait là une dépression de terrain absolument desséché et dont le fond très au-dessous du niveau des deux mers était couvert d'une couche de sel de plusieurs mètres d'épaisseur. Ce fait nous a été attesté par des ingénieurs qui ont assisté aux travaux ; il est donc certain que la mer Rouge occupait autrefois cet emplacement. Ces lieux étaient alors tellement sauvages et stérilisés par la présence du sel que, lors des études préliminaires faites en 1854 par M. de Lesseps accompagné des célèbres ingénieurs *Mougel-bey*, *Linant-bey* et *Aïvas*, il ne fallut pas moins de soixante chameaux, dont vingt-cinq étaient chargés d'eau, pour assurer l'existence de la caravane dans ces déserts où il n'y avait aucun animal vivant, à l'exception de ceux qu'elle emportait avec elle (poules, moutons, etc.), et ces animaux eux-mêmes avaient un tel sentiment du danger, que, leurs cages restant ouvertes toute la nuit, ils s'empressaient d'y rentrer le lendemain avant le départ, car l'abandon c'était la mort. Cet immense bassin contient aujourd'hui, dit-on, deux milliards de mètres cubes d'eau.

On croit que c'est dans la partie sud des lacs Amers, près de la gare de *Schalouf* qu'a eu lieu le passage des Hébreux ; les ingénieurs qui, ayant creusé le canal, connaissent le mieux la contrée et beaucoup de savants partagent cette opinion. La mer Rouge est soumise au régime des marées comme l'Océan bien qu'elles y soient moins sensibles et cette circonstance explique que les Hébreux aient pu passer à pied sec là où quelques heures plus tard leurs persécuteurs furent surpris et engloutis par les flots.

C'est dans les lacs Amers que s'est opérée en 1869 la jonction des eaux de la Méditerranée avec celles de la mer Rouge. Ce fut, dit-on, un spectacle grandiose et émouvant. Les eaux rompant toutes les digues que la prudence des ingénieurs avaient accumulées pour en modérer la violence se précipitèrent avec impétuosité

à l'encontre l'une de l'autre comme deux sœurs, qui, séparées depuis des siècles, ont hâte de confondre leurs embrassements. Il fallut plus de six mois pour remplir les lacs. Aujourd'hui leur niveau parfaitement établi n'indique plus, en dehors des marées qui s'y font sentir, aucun courant régulier d'une mer vers l'autre.

La largeur du canal est de 70 mètres à la surface de l'eau et de 35 à 40 mètres au fond, ce qui suffit amplement pour le passage des navires, quelles que soient leurs dimensions, mais à la condition toutefois qu'ils ne se croisent pas ailleurs que dans les gares; et pour que cela n'arrive pas on emploie un système fort ingénieux; le canal est partagé en bassins ou biefs. Tous les 10 ou 12 kilomètres le canal s'élargit et forme une gare de 1000 mètres de longueur, un poste de surveillance établi à chaque gare se relie télégraphiquement avec les deux postes voisins et avec les trois stations principales de Port-Saïd, Ismaïliah et Suez. Aucun navire ne peut poursuivre sa route, si la portion du canal dans laquelle il va s'engager n'a pas été signalée comme étant libre; si elle ne l'est pas, le navire reste garé. En outre, le passage de chaque navire d'un bassin dans un autre est immédiatement signalé par le télégraphe aux deux extrémités du canal ainsi qu'à Ismaïliah, en sorte que sa position exacte est connue à tout moment depuis son entrée dans le canal jusqu'à sa sortie. Nous avons eu la preuve de ce fait en voyant une barque se détacher de la berge, dans un endroit désert pour venir remettre un télégramme à l'un de nos compagnons de voyage. On savait exactement où se trouvait le *Vigilant*.

Enfin, pour éviter les garages qui entraînent toujours des retards, l'administration du canal s'efforce, autant que possible, de réunir en convoi les navires qui marchent dans le même sens, et au besoin le télégraphe fait garer, sur un point déterminé, les navires isolés qui viendraient en sens contraire. La traversée se fait donc le plus souvent sans interruption, et sa durée est de seize à dix-huit heures pour les 160 kilomètres, longueur totale du canal, c'est-à-dire 10 kilomètres à l'heure. Mais cette rapidité n'a pas paru suffisante, et l'on se rappelle qu'à la suite des réclamations, plus ou moins fondées, des armateurs anglais qui, au fond, ne tendaient à rien moins qu'à enlever à M. de Lesseps la surveillance de son œuvre, une convention internationale intervint en 1876 : l'élargissement du canal fut résolu. Il sera porté à 100 mètres au plan d'eau et à 70 mètres au fond avec une profondeur de 9 mètres, ce qui permettra à tous les navires, quelle que soit leur grandeur, de se croiser et de traverser l'isthme à toute heure et sans arrêt. Ces travaux d'élargissement qui, du côté de Port-Saïd, sont déjà

terminés jusqu'à *Raz el Ech*, c'est-à-dire sur une longueur de 14 kilomètres, sont commencés entre Ismailiah et Suez, et ils offrent un spectacle fort intéressant.

Sur la berge orientale, celle d'Asie, de nombreux ouvriers fellahs, arabes et bédouins, enlèvent la terre dans des petits paniers, qu'ils vont ensuite verser dans de grands couffins en sparterie que portent des chameaux agenouillés pour recevoir leur charge. Quand elle est suffisante, ils vont au loin la verser dans le désert. Chaque chameau peut faire ainsi dix-sept à dix-huit voyages par jour, et chaque fois il transporte environ 300 kilos de terre. Lorsque la berge, ainsi coupée par tranches sur la largeur voulue, a atteint le niveau de l'eau, une drague à vapeur, placée le plus près possible du bord, provoque l'éboulement des terres sous l'eau jusqu'à ce que le profil de l'élargissement soit atteint.

Un spectacle non moins curieux est celui qui s'offre à nos yeux un peu avant d'arriver à Suez. Sur la rive d'Asie, une dizaine de tentes, surmontées de petits drapeaux rouges sur lesquels se détachent en blanc les lettres C et S, attirent notre attention. Des chameaux sont là, accroupis et chargés de sacs ou de caisses, quelques-uns même portent du bois à brûler. Des bédouins et quelques Européens complètent ce campement. C'est l'agence *Cook and son*, l'inévitable *Cook and son*, dont le réseau couvre le monde entier et qu'on trouve partout en Orient. Ces gens attendent des voyageurs du Caire pour les conduire au Sinaï, voyage assez fatigant, qui demande environ six jours pour aller et autant pour le retour. Il en fallait le double lorsqu'on partait du Caire.

Un bac est établi sur ce point, car c'est là que passent les pèlerins qui vont à la Mecque. Il y a d'autres bacs sur le canal, un notamment à *Kantara* un peu au nord d'Ismailiah, véritables ponts jetés entre l'Afrique et l'Asie.

Vers six heures du soir, nous arrivons à Suez ou plutôt à *Port-Tewfik*, point extrême où le canal débouche dans la mer Rouge, à 2 kilomètres environ au delà de la ville qui reste isolée au fond de la baie et profite fort peu du passage des navires. Sa situation est cependant bien changée depuis que, grâce aux travaux de la Compagnie, elle reçoit l'eau du Nil. Sa population a plus que doublé et sa prospérité s'est singulièrement accrue; bien que la ville soit séparée du canal, elle en profite indirectement; un petit chemin de fer, dont les trains partent toutes les heures, la met aussi en communication avec Port-Tewfik et avec Port-Ibrahim, où sont situés les établissements de la Compagnie, les dépôts de charbon, les docks, etc.

A Port-Tewfik nous remarquons sur le quai le monument élevé par la Compagnie du canal au lieutenant de la marine anglaise *Waghorn* qui, par les nombreux voyages qu'il a faits de 1827 à 1835 à ses risques et périls et au milieu des plus incroyables difficultés, a prouvé le premier que l'on pouvait en traversant l'isthme de Suez, faire parvenir les correspondances entre Bombay et l'Angleterre en moins de cinquante jours et sans le secours de la vapeur, hommage spontané rendu par la compagnie de Suez à l'intrépide explorateur anglais et qui prouve mieux que de longs discours l'élévation du point de vue auquel s'est placé l'illustre auteur du canal lorsqu'il a conçu et accompli cette œuvre de civilisation vraiment internationale.

Après une soirée fort agréablement passée chez un des hauts fonctionnaires du canal, M. Chartrey, nous trouvons un gîte très convenable dans un hôtel tout neuf, que tient très proprement l'excellente M^{me} Bachet, veuve d'un des anciens employés de la Compagnie, à qui est due la création de l'hôtel. Nous y trouvons de bons lits et, chose rare en Egypte, pas de moustiques; pour la première fois nous dormons sans moustiquaire.

Le lendemain, nous jouissons à notre réveil d'un spectacle enchanteur. Devant nos fenêtres, la mer d'un bleu d'azur, que termine à l'horizon une ligne verte éclatante. Au fond du golfe, la grande chaîne de l'*Attaka* dresse ces cimes rocheuses qui se perdent au loin vers le sud dans un violet transparent. Il semble qu'elles soient tout près de nous. Tout ce paysage est inondé de lumière, on en est pénétré, et nos brumeux climats ne sauraient nous donner la moindre idée d'un pareil spectacle. La coloration de ces montagnes qui passe, selon les heures du jour, du rose vif au violet pourpre justifierait à elle seule le nom qu'a reçu la mer Rouge. Aucune palette ne saurait rendre de semblables effets de lumière, et l'œil qui les a vus en garde un souvenir ineffaçable.

Vers onze heures du matin, nous remontons à bord du *Vigilant* et en très aimable compagnie nous nous dirigeons vers les *Sources de Moïse*. Pour faire cette excursion, on part ordinairement de Suez, on traverse d'abord le canal au point où nous avons vu les tentes *Cook and son*, et de là il faut environ trois heures à âne ou à chameau pour arriver aux sources situées à 12 kilomètres, dans le désert arabe. Ce voyage nous est plus facile et plus rapide en partant de Port-Tewfik par bateau; en effet, au bout d'une heure de navigation, nous débarquons près d'une jetée en pierre, que le gouvernement a fait construire pour les pèlerins de la Mecque, dont quelques-uns, au lieu de suivre la voie du désert toujours pénible et longue, reviennent par mer, de Djeddah à Suez.

Nous trouvons sur la jetée des chameaux et des ânes, que d'obligeants amis y ont fait conduire d'avance. Les plus braves d'entre nous grimpent sur les chameaux. Je dis les plus braves, car il faut un apprentissage véritable pour voyager à l'aise sur cet animal grincheux, dont les allures houleuses sont des plus pénibles pour un débutant; elles justifieraient à elles seules le nom de navire du désert, qu'il mérite à tant d'autres titres. Son pas est insupportable par le balancement d'avant en arrière qu'il donne à ceux même qui y sont le plus habitués; et si l'animal prend le trot et surtout le galop, rien n'assure que vous pourrez l'arrêter.

Le moment du départ est aussi difficile, et il faut se tenir ferme lorsque l'animal que l'on avait fait s'agenouiller pour vous recevoir, relève brusquement sa haute échine sur laquelle vous vous trouvez tout à coup perché. L'Arabe monte sans faire agenouiller sa bête, en plaçant simplement son pied sur le genou du chameau.

Enfin chacun s'est installé. Nous partons trottant ou galopant dans le sable, suivis par nos âniers qui tapent à tour de bras sur leurs bourricots, et nous nous dirigeons vers un petit bois de palmiers qu'on aperçoit comme une tache bleue dans le sable jaune à quelque distance de la côte, entre la mer et les montagnes.

Nous y arrivons en une demi-heure, c'est là que sont les fameuses sources. L'oasis se compose de plantations de palmiers-dattiers, au milieu desquelles il y a quelques maisons. Une des principales appartient au chancelier du consulat de France, à Suez, M. Costa. C'est à son obligeance et à celle du consul, M. Labosse, que nous devons la facilité de notre excursion et la très agréable hospitalité que nous trouvons dans l'oasis, sans oublier un excellent lunch auquel tout le monde s'empresse de faire honneur.

Bientôt nous sommes entourés d'un cercle de bédouins. D'où sont-ils sortis? Ils s'assoient par terre et restent là accroupis, les pieds dans leurs mains, nous regardant et échangeant à voix basse leurs observations. Tous ces gens, que l'on n'aimerait pas à rencontrer la nuit, sont vêtus de guenilles, et avec leur poitrine garnie de cartouchières à la circassienne, leurs jambes nues, leur barbe hérissée, ils ressemblent à de vrais brigands. Ils le sont du reste à l'occasion.

Je voudrais en quelques coups de crayon fixer sur un album de poche, le souvenir de ces types étranges, mais ces gens sont superstitieux et craignent le mauvais œil. Dès que mon regard semble s'attacher sur l'un d'eux, il se lève et disparaît. Tous ces nomades appartiennent à des tribus qui habitent les montagnes que nous voyons devant nous, et dont la chaîne, entrecoupée de quelques vallées fertiles, se prolonge au travers de toute la

presqu'île jusqu'au mont Sinaï, qui en forme l'extrémité sud.

Bien que sujets du Sultan, ils n'obéissent en réalité à personne. Aussi les voyageurs qui vont au Sinaï font-ils bien de s'entendre d'avance avec leur *cheik*, que l'on rencontre assez souvent à Suez, et, moyennant cette précaution que prennent toujours les chefs de caravanes, ils ne courent aucun risque; mais au delà du Sinaï, c'est-à-dire dans la partie orientale de la presqu'île, vers le golfe d'*Abaka*, la sécurité ne serait, dit-on, que très relative. Aussi, peu de voyageurs s'y aventurent.

Les caravanes qui partent de Suez s'arrêtent ordinairement, le premier jour, aux Sources de Moïse. La tradition veut aussi que ces sources aient été la première halte des Hébreux dans le désert, après le passage de la mer Rouge. Ce n'est cependant pas là qu'aurait eu lieu le miracle dont parle la Bible et que Moïse aurait fait jaillir l'eau douce. Il existe, à quelque distance plus au sud, une source, au pied d'un rocher, qui semble répondre mieux au récit du livre saint, mais on la visite peu, à cause de la distance.

Les sources forment plusieurs petits bassins. L'eau en est jaunâtre et ne sert qu'à l'arrosage des plantations de l'oasis, puis elle se perd dans le sable. L'endroit est charmant comme but d'excursion, mais les sources n'ont rien de très remarquable.

Nos farouches bédouins sont toujours là, attendant notre départ. Que nous veulent-ils? Ils sont venus tout simplement, nous dit-on, comme en Algérie les Arabes, quand un chef offre la *diffa* à des hôtes. Ils ont appris, par une de ces voies mystérieuses dont le désert a le secret, qu'il y aurait, ce jour-là, quelque chose à glaner et ils sont accourus, pareils à ces vautours qui planent à des hauteurs où ils sont invisibles et qui fondent du haut des airs dès qu'une proie s'offre à leurs yeux perçants. On nous dit cependant que quelques-uns d'entre eux travaillent comme ouvriers dans l'oasis et qu'en temps ordinaire ils ne donnent lieu à aucune plainte.

Mais il est temps de songer au retour. Chacun reprend sa monture et nous regagnons la côte. Puis, après un embarquement assez laborieux pour les dames, nous rentrons à Suez, en admirant le merveilleux paysage qui nous entoure et les teintes purpurines de l'Attaka au soleil couchant.

Le lendemain, le chemin de fer nous ramène au Caire, couverts de poussière, les yeux saturés de lumière, et l'esprit charmé de notre visite au canal, la plus intéressante excursion qu'il soit possible de faire en Égypte.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

ET LA RÉFORME SOCIALE ¹

Ce livre est sans contredit une des publications économiques les plus importantes qui aient paru depuis dix ans; il pourra servir de guide à ceux qui, tout en étant adversaires déclarés du socialisme sous toutes ses formes et partisans résolus de la liberté du travail, comprennent que tout n'est pas parfait dans le monde économique moderne, et qu'à des souffrances incontestables dans la condition de l'ouvrier, à des vices évidents dans l'organisation du travail, il y a des remèdes efficaces à apporter. Nul n'était mieux préparé à prouver ces vérités que l'éminent professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris; ses longues études sur le socialisme en Europe et en Amérique, sur les institutions susceptibles de le développer ou destinées à le combattre, le désignaient d'une façon toute spéciale pour répondre à l'appel du Souverain Pontife Léon XIII qui, dans sa célèbre encyclique *Humanum genus*, a convié les catholiques instruits à l'étude des problèmes sociaux et à la réfutation des hérésies économiques.

M. Claudio Jannet, — on le reconnaît dès les premières pages de son livre, — est de son temps, franchement, sans arrière-pensée. Les écrivains (fût-ce des écrivains catholiques comme lui) qui regrettent l'ancienne organisation du travail, trouveront en lui un adversaire convaincu : il leur prouvera, chiffres en main, que, malgré les souffrances résultant du développement subit de la grande industrie, la condition matérielle des classes ouvrières s'est notablement améliorée dans tous les pays civilisés. Pourquoi donc les plaintes de l'ouvrier sont-elles de plus en plus vives, son mécontentement de plus en plus grand? La première, la principale cause en est que ses besoins se sont accrus plus vite que ses salaires, et que les principes religieux qui font accepter les misères inévitables d'ici-bas, en vue des récompenses futures, ont perdu sur lui une partie de leur empire. Il est donc bien vrai de dire, avec M. Jannet, que la question sociale est avant tout une question *religieuse*. Plus on travaillera à restaurer les sentiments chrétiens dans l'atelier, chez le patron comme chez l'ouvrier, le premier se montrera animé de la vraie charité envers son personnel, le second résigné aux souffrances qui sont le lot de chacun en ce monde, plus l'harmonie croîtra dans le monde du travail et plus l'ouvrier sera heureux. Grande est donc la faute des gouvernements qui combattent

¹ Le *Socialisme d'État et la Réforme sociale*, par M. Claudio Jannet, professeur d'Economie politique à l'Institut catholique de Paris. Un vol. in-8°, chez Plon. Paris, 1889.

ou gênent l'action de l'Église sur les classes ouvrières ; nulle influence ne vaudra jamais la sienne.

Au lieu d'être pénétrés de cette vérité, les États modernes, effrayés des progrès du socialisme révolutionnaire, ne songent à le combattre que par le socialisme d'État, et ils ont trouvé des auxiliaires même chez des hommes sincèrement religieux qui se sont faits les apôtres de ce que l'on a appelé le *socialisme chrétien*. L'Allemagne avait, la première, enseigné, dans ses chaires universitaires, le *socialisme d'État*. Le prince de Bismarck, toujours à l'affût des réformes susceptibles d'accroître sa puissance, a mis la théorie en pratique ; on connaît les différentes lois qu'il a fait voter aux assemblées allemandes, et par lesquelles il a la prétention d'assurer à 15 millions d'ouvriers ou artisans des secours contre les accidents, les maladies, avec des retraites pour leur vieillesse. L'engouement professé aujourd'hui pour toutes les innovations allemandes est tel, que bon nombre de personnes ont adhéré au socialisme d'État aussitôt que M. de Bismarck s'en est déclaré le chef : convaincues que le grand chancelier avait découvert la pierre philosophale, elles ont réclamé en hâte l'adoption de mesures semblables dans leur pays.

M. Claudio Jannet a fait, dans son livre, une étude approfondie de ces lois allemandes, et il montre d'une façon irréfutable que, tout en imposant à l'État dans l'avenir un fardeau vraiment écrasant, elles ne sauraient donner satisfaction aux besoins de la classe ouvrière. Leur seul effet sera d'exciter les appétits des masses et de fournir de nouvelles recrues au socialisme révolutionnaire. Les résultats des élections qui ont eu lieu depuis la discussion de ces lois n'ont fait qu'accuser les rapides progrès des socialistes.

Ce n'est donc pas sur l'État, mais sur l'initiative privée, sur les efforts des gens de bien et surtout des associations, qu'il faut compter pour combattre le socialisme. Sans doute, l'État a une tâche à remplir dans cette lutte ; loin de l'oublier, M. Claudio Jannet énumère avec soin les principaux devoirs qui lui incombent. Avant tout, il faut lui demander de faire de bonne politique et surtout de bonnes finances. Comme le dit très justement M. Claudio Jannet, l'augmentation des salaires n'est réelle que si elle n'est pas annulée par l'élévation du prix des objets nécessaires à la vie ; cette augmentation *réelle* n'est possible que par l'abaissement de la part prélevée par le capital sur la production, c'est-à-dire par la baisse du taux de l'intérêt. Or la baisse du taux de l'intérêt ne saurait résulter que du bon état des finances publiques. Ajoutons que la prospérité des finances publiques permettrait seule de remanier quelques-uns de nos impôts dans un sens plus favorable aux classes les moins aisées. Enfin l'État a le devoir de nous donner une bonne police et de faire, autant qu'il dépend de lui, la guerre aux vices, tels que la débauche et l'alcoolisme, qui deviennent de plus en plus la lèpre des sociétés modernes. Qu'il remplisse bien ces diverses tâches déjà assez lourdes ; on n'a rien de plus à lui demander. Les réformes qui peuvent apporter un remède efficace aux maux de la société moderne seront accomplies, bien mieux que par lui,

grâce au patronage dans la grande et la moyenne industrie, aux associations professionnelles dans la petite industrie, au développement des sociétés coopératives de toutes sortes, enfin grâce aux efforts de la charité pour le soulagement des misères qui resteront toujours nombreuses en dépit de tous les progrès économiques.

Le patronage et l'association : voilà deux grands mots qui vont soulever des tempêtes et attirer à M. Claudio Jannet les foudres d'adversaires de tout genre. Faire l'éloge du patronage, s'écrieront les socialistes, c'est vouloir restaurer le moyen âge, les liens juridiques entre le maître et ceux qu'il emploie, c'est rétablir une forme du servage, etc., etc. Nullement, leur répond l'auteur; le servage est mort et ne ressuscitera pas; mais ce qui ne saurait mourir, c'est le devoir, pour ceux qui ont la richesse et l'instruction, de travailler à améliorer le sort des classes moins fortunées, c'est ce qu'on appelle dans le langage chrétien, la *charité*. La liberté des relations entre patrons et ouvriers est un fait acquis, sur lequel personne ne peut songer à revenir : mais si le patronage ne revêt plus les mêmes formes qu'autrefois, il doit subsister dans des conditions nouvelles et rien ne le remplacera.

Dans sa défense de l'association ou, pour employer le mot moderne, du syndicat, M. Claudio Jannet va rencontrer d'autres adversaires. On conteste de moins en moins aujourd'hui le rôle utile de l'association dans le monde du travail, et ceux qui, héritiers de Turgot et de la Constituante, ne veulent laisser en face de l'État que des individualités isolées, sont de moins en moins nombreux et de plus en plus timides. L'association est utile aux patrons, elle est un besoin pour l'ouvrier, surtout dans certaines industries; l'interdire, c'est provoquer la formation de sociétés secrètes beaucoup plus dangereuses. Mais les adeptes du socialisme d'État, avec M. de Bismarck à leur tête, et, à côté d'eux, certains catholiques et plusieurs groupes du socialisme révolutionnaire veulent la corporation *obligatoire*, comme au moyen âge, et ils demandent que chaque corporation comprenne tous les membres de la profession, avec interdiction pour chacun d'eux de rester à l'écart ou de former une association concurrente. M. Claudio Jannet n'a pas de peine à montrer combien ce retour aux anciens régimes sociaux serait difficile à réaliser, et quelles conséquences dangereuses il amènerait. Comment songer à rétablir des institutions « incompatibles avec l'essor incessant des inventions, avec la communication de tous les marchés, et avec les nécessités de la grande industrie? » Vouloir que les associations de patrons et d'ouvriers soient obligatoires, qu'elles comprennent tous les membres de chaque profession, vouloir empêcher les sociétés concurrentes de se former, c'est laisser à chaque corporation le droit de régler à sa guise la production et les prix, ou obliger l'État à intervenir pour empêcher une limitation constante de la production ou une élévation artificielle des prix; on ne sait lequel de ces deux résultats serait le plus funeste.

Empruntons aux anciennes formes sociales l'esprit chrétien qui les

animait aux meilleures époques, rien de plus louable ; mais respectons la base essentielle du régime économique moderne : la liberté du travail. Les associations de patrons ou d'ouvriers, ou de patrons et d'ouvriers tout à la fois, ne seront bienfaitantes qu'à condition d'être *volontaires*.

En s'élevant ainsi contre le rétablissement de l'association obligatoire, M. Claudio Jannet n'a fait qu'interpréter avec éloquence la pensée de l'Église catholique et de ceux qui ont le plus d'autorité pour parler en son nom. Dans une très remarquable lettre *au Comité catholique des œuvres ouvrières de Caen*, le savant évêque de Bayeux, Mgr Hugonin, a soin d'indiquer que l'Église, qui ne provoque ni ne défend aucune transformation économique, « continue son apostolat à l'égard de tous les régimes, en l'accommodant avec les besoins créés par les relations nouvelles ». Dans deux ouvrages récents, un membre de la Compagnie de Jésus, le P. Fontaine, et un Franciscain, le P. Ludovic de Besse, tiennent le même langage. Enfin, dans la célèbre encyclique *Humanum genus*, que l'on a déjà citée, Léon XIII recommande l'imitation des anciennes corporations, *dans des conditions appropriées aux besoins du temps présent*.

Nous ne saurions fermer le livre de M. Claudio Jannet sans dire quelques mots du long et intéressant chapitre que l'auteur a consacré à la situation de l'agriculture française et aux conditions de sa lutte contre la concurrence des pays neufs. Sur le terrain agricole comme sur le terrain industriel, c'est dans le patronage et l'association que M. Claudio Jannet voit le remède à la crise présente ; le patronage dans la grande propriété, l'association entre petits propriétaires, existent dans des pays étrangers et y donnent de bons résultats ; il faut les organiser ou, plutôt, les réorganiser chez nous. On ne saurait étudier avec trop de soin les pages que le savant économiste a écrites à ce sujet. L'idée qui domine et inspire son travail est qu'il importe d'attacher davantage les familles au sol, les familles des propriétaires comme celles des cultivateurs. Pour les grands propriétaires, encore nombreux en France, il est essentiel que, contractant dès leur jeunesse, par une éducation appropriée, le goût de l'agriculture, ils résident dans leurs domaines ruraux et consacrent une notable partie de leurs revenus soit à améliorer les terres qu'ils cultivent directement et à en augmenter le rendement, soit à fournir les avances nécessaires à leurs fermiers et métayers, dont ils doivent être les seuls banquiers ; car toutes les combinaisons que l'on imaginera pour organiser le crédit agricole ne vaudront jamais les prêts du propriétaire à son fermier.

Rien de plus sage que ces conseils aux grands propriétaires et à la jeune génération qui leur succédera ; mais il conviendrait d'ajouter une réflexion qui est certainement dans la pensée, sinon sous la plume, de M. Claudio Jannet. Ces avances à la terre ou à leurs fermiers dont ils sont en effet les banquiers naturels les propriétaires doivent les faire *sur leurs revenus*, et non en contractant des emprunts qui les conduiraient à la gêne et peut-être à la ruine. D'où cette double con-

clusion : 1° Le propriétaire foncier doit avoir, en dehors de sa terre, d'autres sources de revenus certains, afin de pouvoir attendre sans impatience le paiement de son fermage, ou le remboursement de ses avances; 2° Celui dont toute la fortune consiste en immeubles ruraux d'un rendement à peine égal à ses besoins, fera sagement d'aliéner une portion de ses terres et d'en convertir le prix en valeurs mobilières sûres dont les revenus lui donneront le moyen de tirer meilleur parti du restant de sa propriété. Dans son bel ouvrage sur *l'Économie rurale de l'Angleterre*, Léonce de Lavergne a très bien fait ressortir que la richesse mobilière des propriétaires fonciers anglais, — riches — qui leur a permis de faire, sans emprunter, d'énormes avances à la culture, — a été la principale cause des grands progrès de l'agriculture anglaise au dix-neuvième siècle.

Au-dessous, ou plutôt à côté des grands propriétaires, il y a, en France, un nombre encore considérable de paysans propriétaires dont le maintien est du plus haut intérêt, car ils forment une des assises les plus solides de notre constitution sociale. Malheureusement, sous l'influence de la crise actuelle, cette *propriété paysanne*, comme l'appelle M. Jannet, est menacée; le nombre croissant des expropriations ne le prouve que trop. C'est l'association qui sera le salut de ces petits propriétaires, l'exemple de l'Allemagne suffirait à le montrer. Il faut lire les pages consacrées à cette question par M. Claudio Jannet, pour avoir une idée des services de tout genre, notamment des services économiques que rendent les associations de paysans en Westphalie, en Bavière et dans le pays Rhénan. Pour n'en donner qu'une preuve, le crédit agricole, sous toutes ses formes, soit à court terme, soit à long terme, y est assuré, dans les conditions les plus favorables, aux cultivateurs associés. Le législateur, de son côté, pourrait, par de sages réformes, améliorer notablement la condition des petits propriétaires ruraux. Il serait trop long d'entrer avec M. Jannet dans l'examen de ces réformes législatives : il en est deux, entre autres, qui se recommandent à l'attention par les bons résultats qu'elles ont eus en pays étrangers. L'une, bien connue aux États-Unis sous le nom de *Homestead exemption*, rend insaisissable, dans certains cas et jusqu'à concurrence d'une certaine valeur, la maison du chef de famille rural et quelques terres environnantes; l'autre, adoptée en Allemagne, assure l'indivisibilité des domaines inscrits sur un registre appelé *Hoeferolle* et leur transmission intégrale à l'un des enfants du défunt, avec soulte pour les autres enfants.

Laissons au lecteur le soin de s'instruire plus complètement par l'étude attentive du livre qu'on vient de lui signaler. Il pourra parfois différer d'opinion avec M. Claudio Jannet, mais il approuvera certainement la plupart des solutions recommandées par lui, car l'auteur n'en propose aucune qui n'ait déjà été expérimentée, chez nous ou chez nos voisins, et qui n'ait eu les plus heureuses conséquences.

Anatole LANGLOIS.

REVUE DES SCIENCES

Au Champ de Mars. — Fêtes internationales et dépenses. — Les constructions passagères. — Ce que coûte l'Exposition par heure. — Prix de l'heure, soirée comprise. — La lumière à l'Exposition. — Gaz et électricité. — 4000 chevaux-vapeur absorbés pour l'éclairage électrique. — Cent soixante-dix-sept mille becs carcel. — Les fontaines lumineuses. — Débit de 1000 mètres cubes à l'heure. — Expérience de Colladon sur la coloration des jets d'eau. — L'Exposition de Manchester et de Glasgow. — Installations du Champ de Mars. — Les dessous. — Le machiniste. — Les régulateurs électriques. — 250 000 bougies. — Eclairage des jets et des gerbes. — 250 chevaux-vapeur. — Les galeries souterraines. — Manœuvre des verres de couleur. — Le grand jeu. — A propos de la tour Eiffel. — Les illusions d'optique. — Le tour du chapeau. — Erreurs de la vue. — Les dimensions du palais des machines. — La grande nef et l'Arc de Triomphe. — Pourquoi la lune est grosse à l'horizon. — Silhouettes et profils.

La foule qui se rend à l'Exposition ne se doute probablement pas du prix considérable auquel revient l'heure de ce spectacle sans précédent. C'est cher, très cher, si cher que l'on a toujours le droit de se demander si les avantages que l'on en retire sont en proportion des dépenses que l'on fait. La question est complexe parce qu'elle se complique de considérations d'ordre moral et politique. Mais n'importe, on peut dire que depuis le 6 mai, chaque heure de l'Exposition coûte gros : fixons les idées à cet égard.

L'Exposition de 1889 aura coûté tant à l'État qu'à la Ville de Paris, une somme ronde supérieure à 50 millions; les exposants au nombre de 50 000 dépenseront en moyenne au moins 3000 francs chacun, ce qui fait 150 millions à ajouter aux 50 premiers millions. Certains pavillons ont entraîné à des dépenses énormes. C'est donc au minimum plus de 200 millions de francs qui seront engloutis au Champ de Mars et aux Invalides. On en sauvera quelques-uns si l'on se décide à conserver certaines constructions comme le Palais des Machines et les Palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux, mais en réalité, on restera toujours bien près des 200 millions.

La durée de l'Exposition étant de 180 jours, il y aura, à raison de 9 heures par jour, si l'on ne tient pas compte des entrées du soir, 1620 heures disponibles. Chaque heure reviendrait donc à 123 000 fr. On a ajouté 5 heures par soirée; ce qui donne un supplément de 900 heures. De ce chef, le prix par heure descend à 79 000 francs. L'ouverture de l'enceinte dans la soirée permet de gagner 44 000 francs sur l'heure. Néanmoins, les visiteurs peuvent se dire qu'on leur donne un spectacle qui revient à 79 000 francs de l'heure, un joli chiffre. C'est un peu moins du chiffre moyen des entrées par jour. Par jour, on dépense en gros 1 110 000 francs et l'on reçoit aux guichets, en laissant de côté les redevances diverses une moyenne probable de 95 000 francs. L'écart entre la recette et la dépense n'est pas précisément négligeable. Il est clair qu'il ne faut pas voir les choses à ce point de vue étroit; mais encore est-il qu'il n'est pas superflu de se rendre compte un peu et sommairement de ce que coûtent ces grandes fêtes internationales. On a bien fait d'allonger chaque journée et de la porter de 9 heures à 14 heures. Les fonds dépensés sont évidemment mieux utilisés sous tous les rapports. Mais les chiffres précédents ne légitiment pas moins dans une certaine mesure les critiques de certains esprits qui déplorent que, pour des efforts aussi éphémères, on se livre à des dépenses aussi énormes.

Je ne sais trop si le public a aussi une idée nette de la quantité de lumière qu'il a fallu accumuler dans l'enceinte de l'Exposition pour prolonger la journée de 5 heures. Le gaz n'occupe qu'une place très restreinte au Champ de Mars; les anciens rôles sont intervertis; autrefois l'électricité était l'auxiliaire du gaz; cette fois c'est le gaz qui occupe le second rang; sauf au Trocadéro, à la tour Eiffel, au grand dôme du palais des industries diverses, au pavillon du gaz naturellement, à la galerie des Machines où il actionne quelques moteurs, il joue un rôle secondaire et tout à fait effacé. Au Trocadéro, pour l'éclairage de la cascade, on brûle environ 10 000 mètres cubes à l'heure, 600 mètres cubes à la tour Eiffel, 1000 mètres cubes au dôme central. A vrai dire, c'est partout la lumière électrique qui règne en maîtresse. Nous voilà loin de 1878 et même de 1881!

On a consacré 4000 chevaux-vapeur à la production de la lumière électrique, y compris l'éclairage des jardins, des avenues, de la place des Invalides, etc. Voici le relevé des différents foyers :

51 régulateurs de 60 ampères représentant 4000 carcels chacun; 100 régulateurs de 25 ampères à 350 carcels; 10 à 15 ampères donnant 200 carcels; 726 à 8 ampères donnant 400 carcels; 87 bougies Jabloekhoff fournissant 40 carcels; 16 lampes-soleil à 400 carcels; 72 lampes à incandescence à 50 carcels; 10 à 25 carcels; 3500 à 1 carcel; 6500 à un demi-carcel.

Ce qui fait au total une intensité lumineuse de 176 680 carrels, environ *cent soixante-dix-sept mille carrels!*

L'éclairage électrique du Champ de Mars a permis de placer sous les yeux du public les fontaines lumineuses, une des grandes attractions du Champ de Mars. Cette véritable féerie exige la force de 300 chevaux-vapeur et, au total, une intensité lumineuse de 33 000 carrels, 250 000 bougies! La pièce d'eau centrale du parc rappelle un peu celle de Saint-Cloud. Une fontaine monumentale, due à MM. Formigé et Coutant, représente le Génie de la France monté sur le vaisseau de la Ville de Paris et renversant la Routine et l'Ignorance. Ce groupe colossal se dresse au milieu d'un vaste bassin supérieur sur le terre-plein qui aboutit au dôme de l'entrée d'honneur. Les eaux tombent de ce bassin sur une ligne de 40 mètres de développement dans un bassin inférieur prolongé par un troisième bassin un peu moins large et rectangulaire; enfin ce bassin se termine par un quatrième bassin octogonal. L'eau sort de la fontaine par des attributs décoratifs, des cornes d'abondance, des dauphins, des urnes. Quatorze jets verticaux, sept de chaque côté, s'alignent en bordure sur le bassin allongé; enfin, au milieu du bassin octogonal, jaillit une superbe gerbe à 40 mètres de hauteur. L'eau sous pression qui alimente ces jets vient de loin, du réservoir de Villejuif, à la cote de 90 mètres; elle est montée par l'usine hydraulique installée sur les bords de la Seine, à Ivry. On en dépense 1000 mètres cubes à l'heure. Ces eaux jaillissantes ne suffiraient pas pour remplir les quatre bassins. Ils sont encore alimentés par les eaux de la cascade du Trocadéro qui passent de la vasque terminale par un conduit souterrain jusqu'à la fontaine monumentale du Champ de Mars.

C'est dans cette grande pièce d'eau que l'on produit tous les soirs ces effets de lumière vraiment magiques qui font l'étonnement et l'admiration des visiteurs. On tire chaque soir un véritable feu d'artifice avec l'eau rendue flamboyante par les illuminations électriques. Rien de merveilleux comme ces jets étincelants aux teintes si vives et à la fois si douces, comme cette pluie continue de diamants, de perles, de saphirs et d'émeraudes. Ces nappes d'eau ruisselantes de feu, ces gerbes d'argent, ces étincelles, ces paillettes, toute cette eau comme enflammée, bouillonnant, jaillissant, retombant avec des scintillations éblouissantes, toute cette orgie de lumière séduit le regard et transporte le visiteur dans un pays des *Mille et une nuits*.

La première idée des fontaines lumineuses remonte à 1841; elle appartient à un éminent ingénieur de Genève, à M. Colladon. Prenons un réservoir carré en tôle plein d'eau. Si l'on perce un trou vers la base, le liquide s'échappera en jet parabolique; en face de ce trou,

dans la paroi opposée, encastrons solidement un verre grossissant, une lentille et derrière plaçons une lampe. La lumière de la lampe est concentrée par le verre et le faisceau lumineux tombe sur l'ouverture par laquelle s'échappe le liquide. Les rayons lumineux pénètrent dans l'eau et s'y réfléchissent; au lieu de s'en aller en droite ligne par l'ouverture, ils rebondissent sur la surface courbe du liquide, s'y réfléchissent de proche en proche en suivant la courbure du jet; ils subissent, comme disent les physiciens, la *réflexion totale*¹. Aussi l'eau absorbe toute la lumière qui ne dévie ni à droite ni à gauche et le jet apparaît étincelant. Il va de soi que si l'on interpose entre la lampe et la lentille un verre coloré, le jet sort lui-même coloré. Tout le monde sait bien que derrière un vitrage rouge, tous les objets apparaissent en rouge, s'il est bleu, en bleu, etc. La lumière passant par un verre rouge, bleu, vert, le jet devient rouge, bleu, vert.

On peut répéter l'expérience de Colladon avec un jet d'eau vertical. Il suffit de disposer horizontalement sous un jet tout près de l'ajutage une lame de verre protégeant une lampe et un réflecteur placés dans un petit puisard ménagé sous la vasque du jet d'eau. La gerbe liquide absorbera toute la lumière qu'on lui enverra. En 1884, à Londres, le colonel Bolton donna à l'expérience de Colladon une forme industrielle. M. Galloway a perfectionné le dispositif primitif et on a pu admirer ses fontaines aux expositions anglaises de Manchester en 1887, de Glasgow et de Barcelone en 1888.

C'est encore M. Galloway qui, au Champ de Mars, a installé l'illumination de la grande gerbe du bassin octogonal. Les autres petites gerbes du bassin allongé, les jets paraboliques de la grande fontaine ont été illuminés par les soins du service des eaux. Tous les dessous de la pièce d'eau sont machinés comme un théâtre. Pour se rendre compte de l'installation générale, il est bon, avec l'agrément de l'ingénieur en chef M. Bechmann, de pénétrer dans la crypte sous la fontaine. On lève une trappe et l'on descend un petit escalier en pierre. On se trouve dans une chambre circulaire de laquelle partent à droite et à gauche deux galeries dont la direction jalonne la position des jets d'eau. On est sous le bassin et l'on suit la ligne des jets d'eau jusqu'au grand bassin octogonal. Là un mur de séparation. De l'autre côté se trouve l'installation anglaise, la chambre des appareils Galloway, indépendante de la partie française.

En avançant dans les galeries souterraines, on voit de place en place s'ouvrir dans le toit comme une cheminée aboutissant à une dalle de verre de 60 centimètres de longueur. Au-dessus débouchent

¹ Képler a découvert le premier le phénomène de la réflexion totale. Arago a prouvé que la réflexion totale était si complète qu'il n'y avait aucune perte; toute la lumière reste dans le liquide.

le tuyau et l'ajutage d'une gerbe. La dalle se trouve un peu au-dessus du niveau de l'eau et pour que le public ne puisse la voir, elle est entourée d'une touffe de roseau en fonte. Dans le souterrain, on a placé au bas de chaque cheminée un foyer électrique puissant, au-dessus entre le foyer et la dalle on a installé les verres de couleurs sur lesquels nous reviendrons. La lampe électrique est un régulateur à arc de 40 ampères (600 carrels); régulateur dont les deux charbons sont verticaux et se rapprochent automatiquement à mesure qu'ils s'usent. Un régulateur vertical envoie toute son intensité lumineuse dans le sens horizontal. Il a donc fallu disposer un réflecteur en verre argenté latéralement en face des charbons, puis du côté opposé un miroir plan incliné à 45 degrés pour renvoyer le faisceau lumineux réfléchi dans la direction de la dalle et du jet d'eau. On trouve ainsi 40 régulateurs à arc dans les différents postes de la partie française.

Les jets paraboliques qui sortent des cornes, des urnes, des dauphins de la fontaine monumentale ont exigé pour leur éclairage une disposition spéciale. Quand on a essayé d'éclairer ces jets courbes comme l'avait fait Colladon, on a échoué; la lumière est éteinte en traversant cette grande masse d'eau. M. Bechmann, ingénieur en chef des eaux de la ville, a eu la bonne idée de remplacer le jet plein par un jet creux; économie d'eau d'abord et surtout diminution de l'absorption de la lumière par le gros volume d'eau débitée. En conséquence, il a fait sortir de l'eau par un ajutage à double paroi, deux entonnoirs mis l'un dans l'autre. L'eau s'échappe en lames minces par l'ouverture annulaire laissée entre les deux parois. Puis la lumière parvient au jet par l'ouverture laissée libre de ce récipient à doubles parois. On parvient à éclairer ainsi des jets de 22 centimètres de diamètre sur une longueur de 4 mètres. L'épaisseur des parois de la gaine liquide peut ne pas dépasser 1 à 3 millimètres. Il est bon de faire l'orifice de sortie elliptique plutôt que circulaire. Le jet sortant des attributs décoratifs, on ne pouvait songer à placer à leur intérieur la lampe et le réflecteur. On a fait aboutir le conduit horizontal des cornes d'abondance, des dauphins à une cheminée verticale au bas de laquelle on a placé la lampe électrique et son réflecteur. Puis, à l'angle du conduit horizontal et de la cheminée verticale, on a disposé un miroir plan qui renvoie la lumière à travers le jet parabolique. Ici, le syndicat des électriciens a adopté des régulateurs à charbons horizontaux avec réflecteur parabolique installé au-dessous comme le fait M. Galloway. Le faisceau lumineux s'en va directement dans la verticale.

Dans la section anglaise, nous retrouvons un dispositif analogue. Les divers jets dont le groupement en couronnes concentriques fournit

la grande gerbe sont placés sous des dalles, et les dalles éclairées par des régulateurs installés à la base de chaque cheminée. Ici les lampes ont 60 ampères (1000 carrels). Les régulateurs ont leurs charbons horizontaux et le réflecteur en étain placé en dessous est percé à sa base d'une échancrure pour laisser tomber les cendres des charbons. Ces régulateurs horizontaux évitent l'emploi d'un même auxiliaire, puisqu'ils projettent toute leur intensité dans le vert mat; ils coûtent 4 ou 5 fois moins cher que les régulateurs automatiques; seulement il faut constamment les surveiller et rapprocher les charbons à la main. On a préféré les régulateurs automatiques dans la plus grande partie de la section française pour diminuer la surveillance. Les deux systèmes ont du bon.

Les jets sont aussi illuminés; maintenant il faut les colorer et faire varier instantanément les colorations. Pour cela, on a disposé sur un bâti une série de 5 plaques de verre superposées dans chaque poste. Chaque plaque est montée sur galets et peut rouler sans efforts indépendamment de sa voisine. On peut les mouvoir un peu à la façon d'un tiroir et les placer exactement sous la dalle ou au contraire la ramener en dehors. On a aussi des plaques rouge, bleu, vert, jaune et blanc. Il est clair qu'avec ces cinq teintes, on peut en obtenir autant que l'on veut, en les combinant, en les superposant en totalité ou en partie. On a obtenu des teintes notamment variées, très éclatantes, ou très fondues.

On ne s'amuse pas, bien entendu, à déplacer ces plaques colorées à la main et une à une; il faut que toutes les plaques de même couleur puissent s'entreposer à la fois partout simultanément pour que l'on obtienne de l'harmonie dans les effets. Tout se manœuvre mécaniquement et bien simplement. Toutes les plaques de même teinte sont reliées à un câble unique que l'on voit courir au plafond des galeries. Ce câble aboutit donc, à la chambre d'entrée, à un levier analogue à celui que l'on voit sur les chemins de fer pour produire les signaux. C'est une transmission de mouvement par câble. Il existe dans cette chambre une batterie de leviers actionnant les divers groupes de verres teintés. Un coup de bascule en avant et toutes les plaques rouges, par exemple, se placent entre le foyer lumineux et les gerbes; un coup de bascule en arrière et tout rentre en place. Un homme suffit pour opérer ces changements dans chaque partie des installations anglaise et française. Il a devant lui un tableau portant des numéros qui sont répétés sur les leviers. Quand un numéro tombe, cela veut dire qu'il faut manœuvrer le levier correspondant. On peut ainsi à distance faire fonctionner à volonté tous les verres colorés.

Maintenant au premier étage d'un kiosque vitré construit à 25 mètres environ du bassin octogonal, se tient caché au public un véri-

table machiniste qui règle tous les effets d'eau et de lumière; il domine la pièce d'eau et peut varier toutes les combinaisons de teinte. Ce chef d'équipe est Anglais, c'est celui qui a l'habitude de faire jouer les fontaines de M. Galloway. Il a devant lui dans le kiosque une série de leviers et une rangée de boutons électriques. Au moyen des leviers qui actionnent des tringles, il augmente ou réduit à volonté la puissance des jets. Au moyen des boutons électriques sur lesquels il lui suffit d'appuyer, il transmet électriquement ses ordres à la fois à la partie française et à la partie anglaise, de façon que partout les hommes puissent agir sur les mêmes leviers. C'est ainsi que l'on obtient simultanément les changements de couleur dans toutes les gerbes.

L'œil est trompeur, ce n'est pas nous, certes, qui l'aurons dit le premier. Les impressions qu'il nous communique sont quelquefois fausses; toutes les illusions d'optique n'ont pas d'autre origine que des défauts non pas dans l'instrument, mais dans nos perceptions. Qui ne connaît cette petite expérience amusante que l'on fait avec un chapeau d'homme? On prie quelqu'un d'indiquer le long d'une paroi d'une chambre la hauteur à laquelle atteindra un chapeau placé à terre tout près du mur. La personne fait gravement une marque après avoir bien regardé le chapeau. Voilà! dit-elle, ce doit être là et elle est convaincue qu'elle ne se trompe pas de deux ou trois centimètres. On approche le chapeau. Stupéfaction; il y a une erreur presque du simple au double, la marque est beaucoup trop élevée. 9 fois sur 12, l'expérience conduit au même résultat. Pourquoi cette erreur d'estimation? Parce que vraisemblablement l'œil est dérouté par le voisinage du plancher et du mur; il juge mal des dimensions et tend à diminuer les hauteurs au détriment des largeurs.

C'est de même par suite d'une mauvaise éducation de l'œil qui n'a pas l'habitude des hauteurs que beaucoup de personnes éprouvent en ce moment une véritable déception en regardant la tour Eiffel du Champ de Mars même ou des avenues voisines. Comment c'est cela, dit-on, 300 mètres! Mais ce n'est rien! Et l'on est tout surpris. Cependant il y a bien 300 mètres du sol au sommet. Et du premier étage l'effet est bien autrement sensible. Les 240 mètres qui restent ne produisent plus aucun effet sur nous. Ce n'est rien, rien, rien du tout, pense le public. Il eût fallu doubler pour étonner l'œil.

En observant les choses d'un peu près, on remarquera qu'à la sortie du grand dôme, quand on rentre dans le parc, la tour ne paraît pas très haute; quand on s'approche jusqu'à l'extrémité de la pièce d'eau, l'impression est plus satisfaisante, la tour grandit; en approchant encore elle perd de nouveau. Puis si l'on s'en va au loin, sur le pla-

teau de Passy, aux environs de Paris, la tour commence à apparaître avec des dimensions gigantesques; elle a certainement bien 300 mètres. L'œil divague et nous trompe. Tout dépend de la distance à laquelle on se trouve du pylône et du point de vue. L'œil évidemment n'est pas habitué à considérer les objets dans la verticale comme il l'est dans l'horizontal et il est influencé par les objets environnants qui peuvent lui servir de comparaison. L'impression définitive est rarement rectifiée au point de devenir exacte. Ainsi de près, la tour ne semble pas très haute, sans doute parce que les dimensions réelles très bien perçues ne sont plus en rapport avec l'idée que l'on se fait d'une hauteur de 300 mètres. L'Arc de Triomphe a 44 mètres de hauteur, la colonne de la place Vendôme a aussi à peu près la même dimension. Cela nous semble très élevé et cependant la galerie des machines qui a, au faite, 45 mètres nous paraît avoir bien moins de hauteur. La largeur entre en jeu au palais des Machines, 115 mètres de large, près du triple, et surtout la forme de l'ogive surbaissée des grandes fermes articulées. L'ogive nous est connue se reliant à de hauts piliers; ici, il n'y a pas de piliers, l'arc se dresse tout d'une venue à travers la nef, s'élevant du sol jusqu'au faite; il en résulte une sensation de raccourci, de surbaissement. Quand on dit : mais cela a 45 mètres de hauteur, on est tout étonné; si on ne le disait pas, on ne le verrait pas. Toutes les lignes et les contours d'un édifice sont si intimement liés les uns aux autres pour le regard que l'impression qu'ils causent n'est qu'une résultante générale. Il était évident que la hauteur gigantesque, unique pour de semblables constructions, du palais des Machines passerait inaperçue à cause de la largeur de l'édifice et de la forme des travées.

De même la base énorme de la tour Eiffel diminue l'impression de hauteur. De près la base fait tort à la hauteur. Le second étage contribue pour son compte à influencer le regard; tout cela est large, massif malgré la contexture légère de l'architecture, et ce que l'œil perçoit en largeur, il le perd en hauteur. De loin tout change, la masse se fond, la flèche s'élève élancée, l'impression devient plus favorable; plus loin encore cette tour laisse un sentiment de grandeur. Ce devrait être le contraire à première vue; mais point du tout, l'illusion l'emporte sur la réalité optique, et la tour grandit positivement.

Il doit se produire ici un effet analogue à celui que l'on observe en montagne, quand un homme apparaît au sommet d'une crête; sa silhouette se profile sur le ciel avec des dimensions étonnantes; il a l'allure d'un géant. C'est le même phénomène du reste que celui qui nous permet de voir la lune si grosse à l'horizon, bien plus énorme qu'au zénith. Nous voyons les objets se dessinant sur le ciel comme projetés sur un tableau de fond, et plus ce tableau est éloigné, plus le

volume apparent est considérable, les rayons qui sortent de l'œil après avoir circonscrit l'objet s'écartant d'autant plus qu'ils vont plonger à une distance plus grande. L'objet se peint sur le fond avec un diamètre qui dépend de la distance de l'objet au fond lui-même. En ce qui concerne la lune à l'horizon, le regard s'en va projeter l'astre sur un tableau qui est à l'extrémité d'un rayon terrestre, tandis qu'au zénith il le projette seulement sur un tableau qui est à l'extrémité bien moins éloignée de la couche atmosphérique. Le ciel nous apparaît surbaissé en conséquence et l'astre volumineux à l'horizon.

Nous projetons de même sur le ciel à la cime d'une montagne les objets qui s'y trouvent et ils nous apparaissent très agrandis. Ceux qui ont observé une croix, un chamois, un chasseur sur une crête savent quelles dimensions étonnantes tous les objets peuvent acquérir. On pourrait expliquer par un effet du même ordre les apparences de la tour Eiffel vue de loin. La tour se profile sur le ciel; l'œil la projette sur le ciel comme tableau, et naturellement elle se montre à nous avec des dimensions qui dépassent de beaucoup la réalité. Le regard est satisfait et il croit cette fois avoir la notion exacte des 300 mètres! C'est encore une illusion; il a la perception de dimensions trop fortes. Le mont Valérien a 150 mètres environ; de loin, c'est quelque chose, le regard est trompé par la projection de la masse sur le fond blanc de l'atmosphère, et de près ce n'est plus rien. Quand on descend la grande avenue de Meudon, près Paris, qui va de l'ancien château aux versants qui dominent la Seine, souvent quand le ciel est convenable, on voit se dresser devant soi, au bout de l'avenue, une véritable montagne, une chaîne presque gigantesque; on n'en revient pas, on croit à une illusion d'optique. Il y a à la fois illusion et réalité. Cette montagne élevée qui dresse sa cime dans le ciel, c'est tout bonnement le mont Valérien; il a acquis des dimensions colossales comme par enchantement parce que nous le voyons resserré entre les arbres de l'avenue, sans base et projeté sur le ciel. Encore quelques pas et cette fantasmagorie disparaît. Mais elle est bien curieuse et je ne sais si elle a été observée par les physiciens. La tour Eiffel bénéficie des mêmes illusions optiques. Le tout pour la voir haute, plus haute qu'elle n'est, c'est de bien choisir sa place.

En résumé déflions-nous donc des impressions de nos yeux; nous risquerions fort de nous tromper souvent si nous n'avions pas d'autres moyens de nous édifier sur les véritables dimensions des objets terrestres et de contrôler nos perceptions intimes.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1889.

Jamais le public ne parut détourner davantage son attention de tout ce que le Parlement dit ou fait. Est-ce parce qu'il le sait impuissant, pendant cette période finale, à autre chose qu'à un peu de fantasmagorie législative et à beaucoup de bruit? Est-ce parce qu'il le connaît assez ou qu'il le connaît trop, ce Parlement qu'il va souverainement juger dans quatre ou cinq mois? Est-ce insouciance seulement? Peu importe aujourd'hui. Ce qu'il faut surtout constater, c'est que le Parlement paraît se distraire non moins de lui-même, tant la préoccupation de son intérêt électoral le domine tout entier! Ses discours, ses actes ne sont plus ceux d'un Parlement composé de députés, mais d'un Parlement composé de candidats. Les lois ne lui servent plus qu'à préparer les votes des électeurs. On ne discute le budget qu'en calculant le bénéfice qu'on peut, par telle proposition ou par telle autre, s'assurer devant le suffrage universel. On reprend, à la tribune, l'habitude des professions de foi, des tirades, des devises et des formules qui sont bonnes dans les clubs. Les élections! ce souci, cet unique souci règle toute la politique du Parlement et des ministres. Si on en croit les historiens de la vieille Rome, les consuls employaient la dernière moitié de leur règne annuel à des brigues, à des manœuvres, qui devaient leur obtenir du peuple le renouvellement de leur pouvoir. Le régime électif ne change pas de république à république : on le voit. Seulement la fortune de la France est plus aux mains de ses consuls et leurs fautes lui coûtent plus cher.

L'intérêt électoral ne peut rien faire de plus odieux que de troubler les consciences. C'est le crime de ces charlatans de popularité impie qui affectent, devant la foule, de vouloir supprimer le budget des cultes et opérer la séparation de l'Église et de l'État, tout en reconnaissant, derrière l'estrade où ils ont péroré, qu'ils ne peuvent ou ne doivent tenter ni l'un ni l'autre de ces actes téméraires. Hier encore, à la Chambre, ils simulaient cette velléité : ils votaient impunément, avec un fracas hypocrite, la suppression de l'ambassade de France au Vatican et celle du budget des cultes. Ils étaient bien certains que ces votes n'auraient point d'effet réel; qu'il y avait une majorité plus que suffisante pour les annihiler; que, conséquemment, c'étaient des votes purement honorifiques dont ils se prévaudraient à l'aise devant leur clientèle d'utopistes et

de démagogues, lors des prochaines élections. Mgr Freppel a dénoncé, dans un discours très net, très spirituel, très vif, ce jeu de leur philosophie et de leur impuissance. Ceux d'entre eux qui sont intelligents se sont résignés à écouter en silence ces paroles si judicieuses de l'évêque d'Angers : « Tant qu'il y aura en France, je ne dis pas seulement un Concordat, mais 30 à 35 millions de catholiques, 90 diocèses, 40 000 paroisses, 50 à 60 000 prêtres, il ne se trouvera pas un homme d'État assez dépourvu de sens politique pour vouloir rompre les relations avec le chef spirituel de ces 30 à 35 millions de catholiques. Cet homme d'État ne se trouvera jamais; car ce serait lui supposer un état d'esprit voisin de la démence. » Mgr Freppel a pu même leur rappeler que, non contents de dépenser leur haine du Concordat et du budget des cultes en harangues emphatiques et vides, en votes platoniques et superflus, ils se gardaient soigneusement d'achever les lois qu'ils élaboraient pour la séparation de l'Église et de l'État. Ils étudient, ils méditent, ils n'agissent pas, tant ils savent pertinemment que la France ne supporterait pas leur logique destructive ! M. Floquet lui-même, devenu ministre avec M. Lockroy et M. Peytral, s'est abstenu d'exécuter le programme par lequel il promettait de supprimer le budget des cultes; et, comme si la grâce même de l'opportunisme l'avait touché, il a maintenu l'ambassade de France au Vatican. Mgr Freppel a eu raison de signaler ces contradictions et ces contrastes de la politique radicale. Il est misérable que la religion, non seulement d'un grand peuple, mais de tout ce qu'il y a d'âmes supérieures dans l'humanité, devienne ainsi une sorte de matière électorale pour d'éhontés démocrates. Ah ! si l'expérience était libre en ces choses sacrées, si l'essai des théories qu'ils professent contre Dieu et le catholicisme pouvait ne durer qu'un jour et n'était pas funeste par soi-même, comme on les défierait de pratiquer dans leur gouvernement ces doctrines mensongères avec lesquelles leurs tribuns abusent tant d'électeurs ignorants !

La loi militaire que le Sénat vient de voter nous fournit un autre exemple de la hardiesse trompeuse de cette fausse démocratie. Tout a été dit sur cette loi qui obérerait nos finances et qui affaiblirait notre puissance militaire. Le Sénat a été averti par M. Buffet, par le maréchal Canrobert, par le général Billot, par le colonel Meinadier, qu'on ne pourrait pas, avec le budget actuel de la République, entretenir les trois classes appelées sous les drapeaux, et qu'on ne pourrait pas davantage recruter de bons sous-officiers, avec le seul contingent où il faudrait les prendre. M. de Freycinet lui-même a dû avouer que « l'armée était plus forte avec le service de cinq ans qu'elle ne le serait avec le service de trois ans. » Mais

quoi! cette loi illusionne le suffrage universel, elle le séduit, et, tout inapplicable qu'elle est aux yeux mêmes des égalitaires qui la lui vantent, toute dangereuse qu'elle est aux yeux des soldats qui savent qu'une cohue n'est pas une armée, on l'accepte, on la sanctionne! L'intérêt électoral l'emporte sur l'intérêt national. Et quelle comédie! On confesse que la loi qu'on fait n'est pas sérieuse et qu'on ne la fait pas sérieusement. La Chambre compte que le Sénat la rejettera. Le Sénat compte que le gouvernement l'annulera. Le gouvernement compte que, de correction en correction, le Parlement l'ajournera. Mais tout ce manège a son utilité : il sert à duper les électeurs. Tant pis si c'est la vie et l'honneur de la France qu'on risque à ce jeu législatif! Nous regrettons que le Sénat n'ait pas eu le courage de repousser cette loi comme sa conscience l'en avisait. A quoi bon l'institution d'un Sénat, dans ces conditions? Autant le réduire à n'être qu'une Haute Cour de justice. Encore ne lui confie-t-on aujourd'hui que le mandat et le soin de parodier la justice, selon le mot trop vrai de M. Laguerre et de M. Paul de Cassagnac. On a beau haïr et mépriser le général Boulanger. On ne peut nier que le Sénat a créé contre lui une juridiction exceptionnelle et une procédure plus exceptionnelle encore. On ne peut nier que le gouvernement dirige ce procès et que, de tous les policiers du tribunal des Neuf, M. Constans est le premier : M. Andrieux l'a pu affirmer pleinement, dans cette séance tumultueuse et scandaleuse où le despotisme ingénu de M. Méline a rivalisé avec le despotisme grossier de la majorité pour fermer la bouche aux interpellateurs. Eh bien! quelque mystérieuse que soit l'enquête des Neuf, le public n'en aura pas moins perçu la vérité : les Neuf ont commencé par trouver le coupable; ils n'ont pas pu finir par trouver l'attentat. Que ce tribunal si docile à la vindicte du gouvernement subsiste par-delà cette législature et il n'y aura plus en France, à la veille des élections, une seule sauvegarde pour le droit commun et pour la liberté : ce sera l'intérêt électoral érigé en dictature, au plus grand profit du parti républicain et de M. Jules Ferry.

Car M. Jules Ferry redevient ou paraît redevenir le chef du parti républicain. Il a repris possession de la tribune; il en était tombé, il y a quatre ans, sous les imprécations de la France; il vient d'y remonter, pour faire l'apologie de sa politique scolaire, et il n'a pas seulement parlé plusieurs heures, on l'a écouté. Comme toujours, il a mêlé à des affirmations arrogantes des mensonges qui sentaient le sophiste autant que l'imposteur. Après avoir glorifié ses œuvres et loué le parti républicain tout entier d'avoir été son inspirateur ou son auxiliaire, il s'est tourné vers la droite et il a protesté qu'il avait toujours haï l'intolérance et

qu'il voulait plus que jamais la pacification religieuse. A ce trait on a reconnu l'homme, le ministre dont les assertions à la fois impudentes et captieuses ont jadis étonné tant de fois les honnêtes gens. M. Jules Ferry jurant qu'il est et qu'il a toujours été l'apôtre de la pacification religieuse, lui qui a chassé les religieux de leurs écoles et qui leur a même interdit leurs maisons, lui qui a « laïcisé » à outrance l'enseignement tout entier, lui qui a été si spécialement, par ses lois scolaires, l'ennemi acharné du catholicisme et du clergé ! M. de Mun, en lui répondant aujourd'hui, lui dira pourquoi une telle déclaration a indigné tout le monde, sur les bancs de la droite. Au surplus, M. Jules Ferry n'a pu être doucereux jusqu'à la fin ; son dernier mot, agressif et perfide jusqu'à la sottise, atteste assez que son tempérament n'a pas changé : « Les catholiques ne sont pas persécutés et ils sont bien près d'être persécuteurs ! » M. Jules Ferry estimait que ce mot lui vaudrait les applaudissements de tous les sectaires, sur les bancs de la gauche. Tous néanmoins ont gardé le silence : nul doute que son amour nouveau de la paix religieuse ne leur soit suspect et qu'il ne les ait irrités, en semblant la promettre aux conservateurs. Si donc M. Jules Ferry a reconquis la tribune, il n'a pas reconquis la confiance du Parlement et du public. Mais il n'avait qu'un dessein, celui de clore l'ère de son ostracisme oratoire, et, ce dessein tout personnel, le voilà réalisé. Déjà il gouvernait le ministère. Il a voulu, sinon ressaisir son empire au Palais-Bourbon, du moins y préparer son règne, pour le jour où les élections de 1889 lui composeraient, selon son tenace espoir, une majorité. M. Clémenceau et ses amis ont témoigné, en courbant la tête, qu'il avait quelque forte raison de leur imposer le respect. Il est évident qu'entre eux et lui il y a un marché électoral et qu'ils subissent, de par ce traité seul, la domination qu'il exerce aujourd'hui. Domination éphémère, assurément. Non, M. Jules Ferry, fût-il assisté par M. Clémenceau, ne persuadera pas aux électeurs que le ministre qui a inauguré la persécution religieuse et qui a gaspillé si follement, au Tonkin, le sang et l'argent de la France appauvrie de l'Alsace-Lorraine, mérite de recouvrer le pouvoir. Les radicaux peuvent s'unir aux opportunistes dans les élections prochaines : ni ensemble, ni séparément, ils ne s'innocenteront devant la France de tout le mal que leurs erreurs et leurs méfaits lui ont causé ; l'avenir leur échappe...

Le 30 mai, dans la petite chapelle de Saint-Raphaël, à Kingston, on priait pour la France, en priant pour les princes qui en représentent la vieille et glorieuse royauté. Monsieur le comte de Paris et Madame la comtesse de Paris y célébraient le vingt-cinquième anni-

versaire de leur mariage, devant l'autel même où Dieu les avait unis. Heureuse union, si l'on comptait seulement dans la vie des princes les années que leur cœur a bénies et les vertus qui sont l'honneur de leur foyer. Mais pourquoi ne pas le dire? De tout ce qui rehausse les fêtes de ce monde, rien n'a, certes, manqué ni à la beauté de cette cérémonie, ni à l'éclat de la réception qui, dans le parc de Sheen-House, l'après-midi, réunissait tant de Français et les princes de la famille royale d'Angleterre. Que d'hommages! quels présents magnifiques! quels souhaits ardents! quels vœux loyaux! Il faut que les exilés à qui on les apporte en soient bien dignes, dans le respect de la France et de l'Europe; il faut qu'ils possèdent dans l'exil une force bien particulière, faite vraiment d'un prestige et d'une autorité que donne, seule, à travers les siècles, la supériorité d'un principe; il faut qu'ils incarnent bien légitimement l'orgueil et l'espérance d'un peuple. Puis, personnellement, quels mérites à saluer dans cette Maison de France dont nous sommes si fiers! Chez Monsieur le comte de Paris, une raison si haute, une si sagace intelligence de son temps, un si profond sentiment de son devoir, une volonté si active et si persévérante! Chez Madame la comtesse de Paris, tant de vaillance, tant de bonté généreuse et simple! Chez M. le duc d'Orléans, tout le charme de la jeunesse, avec une âme noble et un jugement droit! Et, pourtant, les Français qui s'empressaient fidèlement autour d'eux étaient involontairement saisis d'une pensée mélancolique, que leur patriotisme leur inspirait tout autant que leur royalisme. Pourquoi était-ce donc sur la terre étrangère qu'il fallait assister à cette fête? Quelle fatalité cruelle avait ramené d'un rivage à l'autre, d'Eu à Kingston, ces princes à qui il eût été si doux de remercier Dieu, le jour de leurs Noces d'argent, sous le ciel de leur cher pays? L'épreuve n'était-elle pas trop longue déjà pour eux et pour la France? N'était-il pas temps que la France se souvint qu'il y a entre les peuples et les princes certains pactes qui marient leurs destinées, pour leur grandeur mutuelle; qu'une union, neuf fois séculaire, a mêlé son existence à celle de la dynastie dont Monsieur le comte de Paris reste aujourd'hui le chef; qu'elle n'a qu'à vouloir pour redevenir, dans cet accord royal et national, la France puissante et prospère que l'Europe a connue? Voilà ce qu'on se demandait tout bas, le 30 mai, sur le seuil de la chapelle de Kingston ou à Sheen-House, et ce ne sera pas pour les royalistes une vaine question. Douleurcuse là-bas, virile ici, cette question ne peut que stimuler leur énergie. Travailleons! luttons! osons! Et tenons-nous prêts, par tous les efforts, par tous les sacrifices, à saisir l'occasion suprême que l'année 1889 peut nous offrir!

La France a eu, vers ce même moment, une émotion vive que l'Europe a également ressentie. Le roi Humbert, au dire d'un journal allemand qui reçoit souvent de M. de Bismarck des informations indiscrettes, allait, en quittant Berlin, accompagner l'empereur Guillaume à Strasbourg : visite toute militaire; les troupes de la garnison défileraient devant eux; puis, le roi reprendrait le chemin de Rome par le Saint-Gothard. Ainsi l'Italie serait venue, dans la personne de son roi, consacrer solennellement à Strasbourg la conquête de l'Alsace-Lorraine; elle serait venue, jusque sur notre frontière, jusque parmi les tombes sanglantes de ces soldats qui se battirent pour elle à Solférino et qui moururent pour nous à Reichshoffen, ratifier allègrement le traité qui a retranché de la France deux de ses provinces, deux de ses boulevards! C'était plus qu'un acte d'ingratitude brutale; c'était une inconvenance diplomatique, presque une provocation. L'opinion publique de l'Europe, encore plus que de la France, a protesté. On a entendu ce cri de réprobation, à Berlin, et aussitôt, soit que le roi Humbert ait de lui-même renoncé à ce voyage fâcheux, soit que M. de Bismarck ait prudemment interposé ses conseils, il a été décidé que ni l'un ni l'autre des souverains n'irait à Strasbourg, bien que déjà les préparatifs de la réception y fussent commandés. Il y a plus : M. Crispi affirme que la France et l'Europe ont été les dupes d'une dépêche toute fictive, artificieusement imaginée, on ne sait où, par on ne sait quels agioteurs; et le général Menabrea s'est hâté de déclarer à M. Spuller que jamais le roi, son maître, n'avait eu « l'intention » de faire à Strasbourg un tel voyage. Soit. N'en parlons plus et contentons-nous de constater que, si un mauvais génie quelconque a simplement voulu marquer et accentuer, par cet incident, l'hostilité qui anime l'Italie contre la France, c'était une peine presque inutile. Personne, à Paris ni ailleurs, n'ignore que la haine de la France et l'appât des biens dont on espère la dépouiller, sur les bords de la Méditerranée, ont principalement allié l'Italie à l'Allemagne. Nul n'a pu douter non plus que les généraux italiens, emmenés à Berlin par le roi Humbert, n'y fussent venus concerter avec les généraux allemands un double plan de mobilisation pour envahir la France par le Midi et l'Est. Toutefois, il ne semble pas que le voyage de Berlin, même sans l'excursion de Strasbourg, ait été tant soit peu profitable à l'intérêt ni à l'honneur de l'Italie. Elle s'est montrée à Berlin la sujette encore plus que l'alliée de l'Allemagne : le roi Humbert, malgré toutes les caresses de l'empereur, a paru être son vassal, comme M. Crispi, malgré toutes les politesses de M. de Bismarck, a paru être son valet. Les conventions qu'on les a forcés

de signer pour des armements nouveaux aggravent le mal financier dont l'Italie souffre tant déjà. Et, s'il est vrai que M. Crispi et M. de Bismarck aient conclu un traité distinct de la Triple Alliance, ce traité peut-il ne pas exciter la défiance de l'Autriche? N'en déplaît à nos Machiavels modernes, cette politique, si âpre et si subtile, si tranchante et si humble, est bien périlleuse : elle escompte trop l'avenir, elle risque de ruiner le présent...

C'est aux pays du soleil que l'Europe se sent le plus agitée depuis quinze jours ; c'est en Espagne, c'est en Orient. A Madrid, une crise toute parlementaire a failli se changer en une crise ministérielle ; d'autant plus facilement que M. Sagasta commence à lasser à la fois la patience des conservateurs et l'impatience des démocrates. Dans un débat où les conservateurs demandaient qu'on surélevât les droits établis sur les céréales, M. Martos, président du Congrès, est intervenu pour favoriser leur proposition, et, avec lui, quelques-uns des libéraux qui forment l'un des groupes dont se compose l'incohérente majorité du ministère se sont joints aux conservateurs. La fureur des ministres et de la majorité a été si violente que M. Martos n'a pu ni continuer la séance ni reparaitre sur son siège ; on se serait cru au Palais-Bourbon ; M. Martos n'est sorti sain et sauf de la salle du Congrès que protégé par les huissiers. Tel a été le désordre et telle est l'impuissance de M. Sagasta qu'il a fallu clore provisoirement la session. On ne rouvrira les portes du Congrès que le 14 juin à ces députés incapables de se maîtriser. Mais il est douteux que cette sorte d'armistice parlementaire suffise à calmer leurs esprits. Que si le trouble recommence, il faudra que M. Sagasta dissolve le Congrès et en appelle aux électeurs, à moins qu'il ne modifie son ministère et que, par une de ces combinaisons où excelle le « parlementarisme » espagnol, il ne remette un peu d'ordre dans la confusion des divers partis avec les prétentions et les jalousies desquels il gouverne depuis trois ans. Déjà cette crise force sa politique à temporiser ; il ajourne quelques-uns des actes graves ou même dangereux qu'il préparait. Faute de pouvoir emprunter les 600 millions dont il avait besoin pour combler le déficit et pour améliorer l'état économique de l'Espagne, il songeait à certaines aliénations domaniales. Il ne saurait regretter beaucoup cet expédient. D'autre part, il lui devient impossible de présenter son projet de loi pour le rétablissement du suffrage universel ; les démocrates qu'il avait flattés par cette promesse doivent reconnaître que les discordes qui divisent aujourd'hui le parti libéral empêchent M. Sagasta de les satisfaire. C'est un empêchement dont nous ne pouvons que féliciter l'Espagne. Car, si sage et si habile que soit la reine régente, l'Espagne n'a pas assez de fixité dans son gouvernement

pour supporter actuellement le régime du suffrage universel. Serait-ce l'heure d'augmenter l'instabilité ministérielle et la tyrannie parlementaire dont elle se plaint déjà, presque au même titre que notre république?

En Orient, l'état de la Serbie se trouble de plus en plus. Ce n'est pas assez des personnages qui l'agitent, comme M. Garaschanine, et de ceux qui reviennent ou de ceux qui passent, comme le métropolite Michel et le roi Milan. Au lendemain d'une émeute, M. Ristitch juge bon d'offenser et de léser la France en spoliant la Compagnie française des chemins de fer serbes. Sans sommation, il la dépossède par un ukase, le 1^{er} juin, du réseau qu'en vertu de conventions parfaitement régulières, elle avait à exploiter jusqu'en 1911. Pourquoi cet acte arbitraire qu'il n'a pas même daigné justifier, au préalable, en énonçant un grief quelconque? Quelle intrigue l'a poussé? Quels banquiers, quels diplomates ont mis la main dans cette affaire? Quelle puissance soutient secrètement M. Ristitch? Comment la France procédera-t-elle, si elle veut protéger contre le spoliateur l'intérêt de ses nationaux? A quelle difficultés se heurtera-t-elle? Quels arrangements peut-elle accepter? Autant de questions, autant d'énigmes, en ce moment. Ce qui est sûr, c'est que les complications se multiplient en Serbie et sur ses confins. La Bosnie commence à inquiéter l'Autriche; la Macédoine inquiète la Turquie. La propagande du « panslavisme » redevient ardente dans toute la presqu'île des Balkans. Et, tandis que du haut de la montagne Noire on attend le signal de la nouvelle lutte, tandis que le prince Karageorgevich guette le trône abandonné par le roi Milan à un enfant débile, tandis que le petit souverain de Monténégro est reçu, à Saint-Petersbourg, presque avec autant d'honneur que le shah de Perse, et qu'il y fiance sa fille au grand-duc Pierre de Russie, une parole brève, fière, impétueuse, du Tzar, qui interrompt son long silence, remue tout à coup les cœurs dans ce monde des Slaves si passionné, si chimérique aussi. En buvant, dans le banquet militaire de Péterhof, à la santé du prince de Monténégro, le Tzar a déclaré qu'il saluait en lui « le seul allié fidèle et sincère de la Russie ». Cette parole a retenti indirectement, comme un défi, à Berlin et à Vienne. Elle gronde aujourd'hui dans toute la péninsule balkanique comme la manifestation d'une force qui est sûre d'elle-même, qui ne craint rien et qui regarde l'avenir avec une courageuse confiance. Ce simple toast du Tzar serait-il pour répondre aux discours des hommes d'État qui vantent si orgueilleusement les bienfaits invincibles de la Triple Alliance?

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Égypte et l'occupation anglaise, par E. PLANCHAT. 1 vol. in-18. 3 fr. 50. (Plon.)

Comment la France a-t-elle laissé compromettre, peut-être pour jamais, les intérêts considérables qu'elle avait en Égypte, et qu'est devenu ce riche pays sous la domination de l'Angleterre? C'est à cette double question que répond l'ouvrage très solide et nourri de faits dont la publication ne sera pas agréable à nos voisins d'outre-Manche, car il résulte de ses constatations que cette contrée paisible et féconde est aujourd'hui moins heureuse, moins prospère qu'à l'époque du *condominium*, qu'elle est plus pillée et plus asservie que sous le règne d'Ismail.

L'auteur trace un tableau détaillé de l'Égypte contemporaine, de sa population et de son gouvernement; il analyse son état politique; il montre ses réformes financières, commerciales et agricoles, son organisation au point de vue de l'armée, de la justice et de l'instruction publique. C'est un ouvrage écrit avec compétence et précision, plein de documents intéressants et d'aperçus nouveaux.

De la Monarchie, par HARTOGENSIS. 1 vol. in-18. (Kolb.)

Le livre est original et, comme on dit aujourd'hui, suggestif. L'auteur, qui se cache sous un pseudonyme et qui est, dit-on, un Allemand de distinction, trouve que le régime imposé par M. de Bismarck à son pays lui est funeste; il le démontre en faisant de curieux rapprochements avec ce qui s'est passé en France, en 1788, et il arrive à cette conclusion que l'Allemagne n'est peut-être pas loin d'une révolution. Il y a beaucoup d'érudition dans ce volume dont la lecture est cependant agréable et fait penser.

La mort de Danton, par Georges BÜCHNER, drame en trois actes, traduit par Aug. DIETRICH. 1 vol. in-18. 3 fr. 50. (Westhausser.)

C'est la traduction d'une œuvre renommée de l'autre côté du Rhin, en tête de laquelle M. Jules Claretie, de l'Académie française, a placé une préface intéressante.

Les Canaux, par H. DE FONT-RÉAULX. In-18 de 276 pages avec gravures de la Bibliothèque d'Éducation et de Récréation. (Hetzl.)

Livre instructif. Les canaux français; mécanisme des écluses; chronique de la navigation; canal du Languedoc; puis les grands canaux, Suez, mer du Nord à la Baltique, Panama, etc. M. de Font-Réaulx a écrit un résumé très intéressant.

Souvenirs intimes de la cour des Tuileries, par M^{me} CARETTE. 1 vol. in-18. 3 fr. 50. (Ollendorff.)

C'est beaucoup moins de l'histoire et des mémoires proprement dits qu'un témoignage de reconnaissance et d'attachement. L'auteur a vécu dans l'intimité de l'impératrice Eugénie; elle reste fidèle dans le malheur à la souveraine qu'elle a aimée dans la toute-puissance, et elle ne parle de ses actions, de ses charités, de toutes les choses auxquelles elle a été mêlée qu'avec une admiration enthousiaste et une sorte de piété assurément touchantes et respectables, mais qui ne laissent pas à ses jugements toute l'impartialité que réclame l'histoire.

Les grandes fortunes aux États-Unis et en Angleterre, par C. de VARIGNY. 1 vol. in-12. 3 fr. 50. (Hachette.)

Ce livre offre plus qu'un simple intérêt de curiosité, car le nombre

des grandes fortunes, leur constitution, leur origine, la façon dont elles ont été acquises ou dont elles se sont maintenues dans une famille caractérisent une époque et une société. Ainsi le caractère essentiellement démocratique des sociétés modernes est attesté par ce fait que toutes les grandes fortunes actuellement existantes sont d'origine récente et possédées par des hommes sortis généralement des classes les plus humbles et plus rarement de la bourgeoisie. L'individu le plus riche du monde, M. Jay Gould, celui qu'on appelle aux Etats-Unis « le roi des chemins de fer », est le fils d'un modeste fermier de Roxbury, dans l'Etat de New-York. Son père augurerait mal de ce fils, qu'il envoyait chercher fortune à l'âge de douze ans, en lui remettant pour tout capital un vêtement de rechange et 2 shillings, en lui disant : « Tire-toi d'affaire comme tu pourras. » Jay Gould s'est merveilleusement tiré d'affaire. Il est vrai de dire qu'il a été un travailleur infatigable et un spéculateur d'une hardiesse extraordinaire. Sa fortune est évaluée à près d'un milliard et demi. Son revenu annuel serait de 70 millions, soit près de 200,000 francs par jour. Quel rêve des *Mille et une nuits*.

Après Jay Gould, c'est encore un Américain, M. J.-W. Mackay, qui tient la corde parmi les milliardaires. Sa fortune est évaluée à 1250 millions de capital et 62 500 000 francs de revenu. Viennent ensuite M. Rothschild de Londres, avec un milliard de capital; M. Vanderblit, américain, avec 625 millions; M. J.-B. Jones avec 500 millions. L'aristocratie territoriale anglaise est représentée dans cette nomenclature des fortunes qui vont au moins à 100 millions. Au-dessous, on estime à environ 700 le nombre des individus de tous pays qui possèdent une fortune d'au moins 25 millions. L'Angleterre en compterait 200, les Etats-Unis 100 et la France 75. Ces chiffres, bien entendu, sont approximatifs.

Faut-il envier les possesseurs de ces immenses fortunes et croire qu'ils ont des jouissances proportionnées aux trésors dont ils disposent? Voici

ce qu'écrivait à ce sujet, à un de ses amis M. Vanderblit. « Une fortune de 200 millions de dollars (plus d'un milliard de francs) est un fardeau trop lourd pour un homme. Ce poids m'écrase et me tue. Je n'en recueille aucun plaisir, je n'en retire aucun bien. En quoi suis-je plus heureux que mon voisin qui possède un demi-million? Il goûte mieux que moi les vraies jouissances de la vie. Sa maison vaut la mienne. Sa santé meilleure; il vivra plus longtemps, et lui du moins peut se fier à ses amis. » Combien de puissants millionnaires tiendraient un langage analogue, si on leur demandait de laisser voir le fond de leur pensée!

Charles X et Louis XIX en exil, Mémoires inédits du marquis de Villeneuve, 1 vol. in-8°. (Plon.)

Ces Mémoires sont un des plus intéressants ouvrages qui aient été publiés jusqu'ici sur la politique légitimiste après 1830. L'auteur était par sa situation, à portée de savoir ce qui se passait dans les conseils des Bourbons, de juger l'état d'esprit du roi et de ses ministres. Accueilli chaleureusement par Charles X exilé, il vécut quelque temps dans la presque intimité de Louis XIX (le duc d'Angoulême) et fut en faveur près du comte de Chambord. Il trace un tableau très piquant de la cour en exil, et l'on peut citer des portraits tels que celui de Blacas, qui sont de véritables modèles.

De nombreux documents, des lettres, des analyses de conversations échangées entre l'auteur et le roi, jettent le jour le plus curieux sur la politique des Bourbons proscrits et sur les intrigues nouées au sujet de l'éducation du duc de Bordeaux.

Berryer et la magistrature française, par P. BISTOX. — Brochure in-8°. (Dentu.)

C'est un éloquent hommage rendu à l'indépendance de la magistrature et l'auteur reproduit plusieurs passages des beaux discours où Berryer a mis en relief l'intégrité et la ferme attitude des représentants de la justice dans notre pays.

Le P. Joseph du Tremblay. — Notice biographique et essai bibliographique, par l'abbé DEDOUVRES. — Brochure in-8°. 1 franc. (Retaux Bray.)

L'auteur, qui est ancien professeur de rhétorique à l'institution Saint-Maurice d'Angers, a réuni dans cette savante et curieuse brochure toutes les indications bibliographiques recueillies jusqu'à présent sur le célèbre auxiliaire du cardinal de Richelieu. Il publie, en outre, une courte notice biographique du P. Joseph qu'il a trouvée manuscrite à la bibliothèque Mazarine, et il annonce la publication prochaine de la *Turciade*, poème latin de 6647 vers, attribué au P. Joseph, dont il a récemment découvert le manuscrit.

Questions de morale pratique, par FRANCISQUE BOULLIER. 1 vol. in-12 (Hachette.)

On peut dire que ce recueil d'articles qui ont presque tous paru dans le *Correspondant* est un vrai régal pour les esprits élevés et délicats. Les altérations du sens moral ou la fausse conscience, les petits plaisirs et les petits déplaisirs, la civilisation sans la morale et la morale sans la religion, le mensonge, l'hypocrisie sont traités là avec une sagacité fine et pénétrante, l'ingéniosité, la sûreté qui font de l'auteur un de nos philosophes les plus judicieux et les plus attrayants.

Pastels. — *Dix portraits de femmes* par Paul BOURGET. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. (Alph. Lemerre.)

Le titre dit ce qu'est le livre : une étude de cœurs féminins à des âges et dans des conditions diverses. C'est de la psychologie la plus raffinée, et l'on sait si l'auteur excelle dans cette espèce de dissection morale où son scalpel fouille jusqu'aux derniers replis. Ce n'est évidemment pas là un ouvrage d'éducation, mais c'est un bijou littéraire qui brille de toutes les qualités du ciseleur et du peintre.

La Jeunesse de Frédéric Ozanam, par Léonce CURNIER. 1 vol. in-8°, avec portrait, 325 p. Prix : 4 fr. (Hennuyer.)

Ce livre est arrivé en peu de temps à sa troisième édition, et ce rapide succès dit assez haut son charme et son mérite. La première édition a paru au mois de mars de l'année dernière, et dès le début l'ouvrage a été placé par les familles chrétiennes à côté de la suave correspondance de Montalembert et de Cornudet. C'est la même foi, c'est le même parfum qui s'en dégage, et il était tout naturel qu'il trouvât le même accueil auprès de ceux qu'attire le spectacle d'une belle âme.

L'auteur s'est particulièrement attaché à la jeunesse d'Ozanam parce que c'est la période de sa vie pendant laquelle il a été dans son intimité. Cette jeunesse d'ailleurs est presque toute la vie du Vauvenargues chrétien, puisqu'il est mort à quarante ans; et M. Curnier nous révèle bien des faits et des détails ignorés de ses précédents biographes. Mais il n'a pas borné là son œuvre. Il a tenu à résumer aussi tout ce que présente d'intéressant l'âge mûr d'Ozanam, en retraçant avec émotion sa mort prématurée. C'est donc en réalité le tableau de sa vie tout entière qui se déroule dans ces pages d'une chaleur pénétrante et où la figure d'Ozanam rayonne d'un nouvel et pur éclat.

Mathématiques et Mathématiciens : Pensées et curiosités, recueillies par A. REBIÈRE. In-8° de 280 pages. (Nony.)

Ce livre, sans figures et sans équations, peut être facilement parcouru par le lecteur. Première partie : Aperçus sur les mathématiques empruntés aux philosophes, aux historiens, aux mathématiciens. Seconde et troisième parties : Anecdotes, paradoxes et singularités. Quatrième et cinquième parties : Choix de problèmes célèbres ou piquants.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LA

NOUVELLE CRITIQUE DE LA BIBLE

Mgr Meignan, archevêque de Tours, s'apprête à publier un important ouvrage d'exégèse intitulé : *David roi, psalmiste, prophète*. Nous ne savons si le lecteur partagera l'impression que le manuscrit nous a causée : nous croyions connaître David; nous confessons que nous ignorions une grande partie de sa vie pleine de drames émouvants, de poésie et de couleur homériques. Ce livre est une réponse attendue à des contradictions audacieuses aux plus respectables traditions juives et chrétiennes, touchant le peuple d'Israël. C'est une projection lumineuse jetée sur l'histoire obscure d'une nation d'Orient à une époque très voisine des temps chantés par Homère. Le croyant en sera fortifié et réjoui; car si David nous est représenté comme poète, homme de guerre et grand organisateur politique, il nous est peint aussi comme prophète du Christ futur et psalmiste divin.

On connaît la compétence particulière de l'éminent archevêque de Tours dans ces matières et les savants écrits qui ont fondé sa réputation. Ce volume, composé d'après les derniers travaux de la science allemande, nous paraît appelé, par son allure neuve et originale, par le groupement de textes peu remarqués, épars dans la Bible, les Pères et les auteurs contemporains, à ajouter grandement aux succès qui ont couronné les divers travaux de Mgr Meignan, et notamment les premiers volumes des *Prophéties messianiques*, dont *David* est la suite logique.

Nous sommes heureux de pouvoir en placer sous les yeux de nos lecteurs la belle Introduction, qui en résume la pensée et en précise le caractère.

PRÉFACE

Cette étude sur la personne de David, ses œuvres et ses psaumes, demeurerait, comme plusieurs autres études bibliques qui ne seront probablement jamais publiées, dans les cartons de notre cabinet de travail. Une publication récente d'un caractère agressif contre nos traditions et absolument calomnieuse contre David, la fait sortir de son obscurité.

Si imparfaite qu'elle soit, elle nous a semblé répondre pour une part à des attaques qui seraient sans portée à une époque moins ignorante des titres de l'histoire sacrée à l'autorité et au respect. Dans les conditions et les dispositions d'esprit de nos contemporains, elle nous paraît avoir quelque utilité et même satisfaire à un besoin de l'apologétique chrétienne.

À la méthode hypothétique de M. Renan, qui, dans son *Histoire du peuple d'Israël*, ouvrage d'apparence scientifique, a permis à l'écrivain de créer plus d'un roman correspondant à l'état d'une âme sceptique amie du paradoxe et de l'impiété, nous substituons la méthode historique.

Nous avons, dans un volume précédent ¹, établi l'autorité du premier et du second livre des *Rois*, appelés *Livres de Samuel*. Nous avons démontré que ces livres, dus à l'inspiration du Saint-Esprit, avaient été composés d'après les archives royales, les mémoires, les annales de la maison de David et de Salomon, d'après les contemporains, à la manière, si l'on veut, des *Mémoires* de Xénophon. Maintenant, sur ces bases solides, avec les documents officiels, nous élevons un monument d'une inébranlable fermeté, nous racontons la vie de David telle qu'elle a été : nous rassemblons comme en faisceau les rayons épars de cette vie, et nous en éclairons la figure du berger comme celle du capitaine, celle du poète chanteur comme celle du roi créateur et organisateur, celle du grand prince comme celle du grand prophète. Nous montrons le roi de Juda après des épreuves inouïes, triomphant de ses ennemis, asseyant son trône dans une capitale fondée par lui, élevant un palais imposant, rétablissant et perfectionnant le culte mosaïque, préparant les matériaux du temple le plus illustre du vieux monde, organisant une armée, une cour et enfin un système presque complet d'institutions politiques, étonnant pour ces époques reculées, dix siècles avant Jésus-Christ, presque au temps des Grecs d'Homère.

Nous dégageons de tous ces événements et des tableaux dans lesquels ils s'encadrent, l'élément messianique. Nous montrons en David la figure du Christ méconnu, persécuté, fondateur de l'Église, auteur de la hiérarchie catholique, roi spirituel de tous les siècles et de toutes les nations.

Toutes les prophéties futures ont un point de départ dans les psaumes de David, quand elles ne s'y trouvent pas en germe ou formellement. C'est le plus riche et le plus abondant des prophètes.

Nous nous proposons, nous aussi, d'éclairer un problème que la critique négative aborde sans le résoudre et que nos contemporains

¹ *Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois.* (Palmé, 1878. Tome II des *Prophéties messianiques.*)

posent en ces termes : comment et pourquoi le christianisme est-il sorti du judaïsme? comment le monothéisme juif est-il devenu la religion de l'Évangile et l'un des grands facteurs moraux de la civilisation?

Nous n'avons pu, dans ces volumes, épuiser l'élément messianique. Nous n'avons guère fait que montrer où le chrétien doit le chercher. Nous avons voulu l'initier aux études salutaires qui ont été la consolation de notre vie. Nous n'avons ici qu'un faible mérite; nos guides ont été nos pères dans la foi, les apôtres, les Pères de l'Église, et tous les commentateurs chrétiens. Nous n'avons point craint d'aller chercher jusque chez les protestants allemands ce qu'ils ont conservé de l'antique tradition catholique, chez les Hengstenberg, les Delitsch et chez ceux qui, comme M. Bœhl, ont rédigé de précieux résumés. Nous n'avons fait qu'ajouter à leurs pensées et à leurs paroles ce qui, dans la phase que nous traversons, peut les faire comprendre et rendre leurs travaux plus utiles. Dans l'immense et inépuisable trésor du Père de famille, il y a, comme nous l'apprend Jésus-Christ, ce que l'on peut toujours appeler l'Ancien et le Nouveau, *nova et vetera*, des choses anciennes par le fond, nouvelles par les considérations et la forme; c'est pour cela que nous avons exposé la vie et les œuvres de David à plus d'un égard autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici : *non nova, sed nove*. C'est pour cela qu'aux témoignages des commentateurs les plus anciens, nous avons ajouté ceux des plus récents.

Puisse le Seigneur bénir, au déclin de notre vie, ce fruit tardif, mûri par la réflexion et les études. Qu'il soit une nourriture pour le lecteur sincère et avide de vérité; qu'il soit, avec les volumes qui l'ont précédé, une œuvre de quelque poids dans la balance où sont pesées les œuvres, de manière à incliner en notre faveur les jugements de Dieu, qui ne peuvent plus tarder beaucoup pour nous.

INTRODUCTION

La Bible est en ce moment l'un des champs de bataille où l'apologétique livre ses plus importants combats.

Ils sont loin les temps où, entre protestants et catholiques, dans une émulation de respect pour les saintes Écritures, le débat se bornait à discuter le degré d'autorité des livres deutéro-canoniques et de quelques épîtres du Nouveau Testament. Dans le camp protestant comme dans le camp incrédule, on met aujourd'hui en question la valeur historique du Pentateuque et de presque tous les

livres de la Bible. Moïse, d'après la critique négative, ne serait plus qu'un personnage indécié, comme un nuage insaisissable flottant aux frontières qui séparent la légende de l'histoire.

Bossuet l'avait prédit aux luthériens et aux calvinistes de son temps : aussi bien que les deutéro-canoniques, tous les livres de la Bible, l'un après l'autre, seraient atteints par les principes de la Réforme.

Cette prophétie, qui mettait si fort en colère MM. Claude et Jurieu, n'est que trop justifiée.

Dans cette introduction à l'étude de David envisagé comme roi, comme psalmiste et comme prophète, nous nous proposons de mettre sous les yeux du lecteur quelques considérations utiles. Il est vrai que la critique négative veut bien admettre que Saül et David sont placés sur le terrain solide de l'histoire d'Israël, et qu'à ce titre ils échappent à la vaporisation du mythe et de la légende. Mais, à beaucoup d'autres égards, la même critique touche les prophéties messianiques, question qui nous est chère et dont nous poursuivons l'étude en ce troisième volume. Les considérations qui vont suivre ne sont pas un hors-d'œuvre, et le lecteur voudra bien les accueillir.

Nous voulons l'entretenir des dernières évolutions de la critique, réduire les prétentions, remettre à son vrai point la question biblique et dire les sentiments que nous inspirent les thèses allemandes transportées en France par M. Renan.

Ce n'est pas que nous soyons ému ou inquiet plus qu'il ne convient. La Providence a voulu asseoir la vraie religion sur des bases inébranlables, et la placer au-dessus des attaques et des systèmes changeants de la critique négative. Quand nos apologistes descendent avec leurs adversaires dans le champ clos des hypothèses, des questions d'histoire, de philologie et d'archéologie, en un mot, dans celui où les appelle à cette heure M. Renan, la religion, par la plume de ses enfants, combat non pour l'existence mais pour l'honneur. Les Pères de l'Eglise, les docteurs de tous les siècles, bâtissant sur la pierre angulaire, Jésus-Christ, sur son autorité, sur sa vie, sa mort et sa résurrection, sur ses actes et sur ses enseignements, sur les prophéties qui l'ont annoncé et sur les miracles qui les ont confirmés, sur les transformations immenses et divines qui ont suivi la résurrection du Christ, sur la fondation de l'Eglise, sur les bienfaits qu'elle a semés le long des siècles, sur sa vitalité prodigieuse et ses garanties d'éternelle durée, sur tant de faits certains arrivés jusqu'à nous par les apôtres et la tradition, les Pères et les docteurs ont construit pour notre foi un rempart inexpugnable.

Armée par le Christ aux premiers jours, l'Eglise n'éprouve pas.

comme les États modernes, le besoin de changer son système de défense. Mais il entre aussi dans sa tradition d'ajouter incessamment à sa puissance défensive. A cet égard, elle laisse à ses enfants le choix, suivant le cas, des armes opportunes : anciennes quand il suffit, nouvelles quand il convient. La foi est immuable comme la vérité ; mais l'Église n'en suit pas moins avec intérêt les manifestations de la science et les directions de la pensée humaine, soit pour y applaudir, soit pour y reprendre.

I

La guerre faite à la Bible, menée aujourd'hui, en Allemagne et en Hollande, par MM. Wellhausen, Reuss et Kuenen, et en France par M. Renan, guerre qui, par son principe et sa tactique, se distingue de toutes celles des âges passés, a commencé à peu près avec le siècle. Les noms des chefs ont changé, les procédés n'ont guère varié ; seulement, les audaces et les témérités ont été plus loin. Elle a été engagée, il y a plus de quatre-vingts ans, par les Eichhorn, les de Wette, les Bohlen, les Hupfeld, et poursuivie par les Baur, les Ewald, les Knobel, les Hitzig, etc., prédécesseurs des critiques de nos jours qui l'ont continuée. C'est le même but cherché par les mêmes moyens. Le but est l'élimination du miracle ; les moyens, l'hypothèse sous toutes ses formes. Les problèmes, à leurs yeux, semblent résolus quand, dans cette école, on croit avoir découvert d'ingénieuses combinaisons à l'aide desquelles on voudrait éliminer les faits surnaturels. Suivant eux, la rédaction du Pentateuque ne remonterait pas au temps de Moïse.

On affirme donc, sans preuves suffisantes assurément, que l'histoire d'Israël n'a été écrite qu'à des dates éloignées des événements par des siècles. Les auteurs incertains des livres historiques, compilations, disent-ils, hétérogènes et pleines de contradictions, appartiendraient, pour les parties les plus anciennes, aux temps qui se sont écoulés depuis Jéroboam jusqu'à la fin de la captivité.

Depuis quatre-vingts ans, on s'attache à ce clou, on pivote autour de cette hypothèse ; on travaille sans relâche à la faire prévaloir : la Bible, pensent-ils, doit s'y ajuster.

Ceux qui ont lu ou essayé de lire en entier l'*Histoire du peuple d'Israël* de M. Renan savent par quels liens étroits elle se rattache à cette hypothèse qui a donné lieu déjà à tant de systèmes contradictoires. Quoi qu'on dise, et malgré le bruit tenté pour faire croire à une nouvelle méthode, à d'importants résultats, il n'y a en réalité, dans la plus récente école protestante et chez M. Renan, rien qui puisse réellement s'appeler nouveau. En se prolongeant,

la guerre se fait toujours sur le même théâtre et toujours avec les mêmes engins. Ce qu'on en doit conclure, c'est qu'ayant épuisé ses moyens, elle touche à sa fin. Un peu plus tôt, un peu plus tard, elle finira au milieu de la lassitude et de l'ennui, comme toutes les guerres qui se prolongent trop, et on la jugera sans appel. Nous estimons qu'il y aura peu de gloire pour ceux qui s'y seront attardés. Les chefs d'école avaient promis de résoudre ce qu'ils appelaient le problème mosaïque et chrétien, en particulier celui de la rédaction et de la formation de la Bible. Celle-ci devait se révéler à nous dans des conditions toutes nouvelles et en dehors des données traditionnelles. Ils n'ont rien établi et, il faut bien qu'ils l'avouent, rien détruit de ce livre divin. Ils ont surtout réussi à jeter, dans les esprits prévenus et sans défense, des doutes, des ombres, et peut-être à y faire la nuit. Si nous pouvions nous désintéresser du sort des âmes, nous attendrions bien tranquillement le dernier jour de cette nouvelle guerre de Cent ans.

Tant d'attaques auront du moins pour résultat d'avoir beaucoup fait étudier l'Ancien Testament, et d'avoir mis en lumière la solidité, la grandeur, la majesté et les trésors de toute sorte renfermés dans la Bible, livre que même M. Renan a nommé « le grand consolateur de l'humanité ¹ ».

II

Il n'était pas rare, à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, de voir les adversaires de nos croyances comparer les livres de la Chine et de l'islam, les *Kings* et le Coran, avec la Bible, et ce n'était pas toujours à l'avantage de celle-ci. On s'accorde aujourd'hui dans tous les camps à reconnaître la prodigieuse supériorité de ce livre divin sur les livres sacrés de tous les autres peuples : M. Renan en dit assez pour lui concilier l'admiration de tous les hommes de goût et de savoir. Il est bon de l'entendre.

« Il n'y a vraiment dans le passé de l'humanité, dit-il, que trois histoires de premier intérêt : l'histoire grecque, l'histoire d'Israël et l'histoire romaine. L'histoire du peuple juif est la plus belle qu'il y ait, et je ne regrette pas d'y avoir consacré ma vie ; elle est, avec la grecque, l'histoire maîtresse du monde. Elle doit être rangée parmi les *unica* de l'histoire de l'humanité. La Bible, en effet, raconte l'œuvre unique que le souffle de Dieu a réalisée par Israël, et la religion de ceux qui, supérieurs à tous les peuples de

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, vi.

leur temps, occupent une place de premier ordre dans l'histoire de l'humanité. La belle page : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre », a été le froid mistral qui a épuré le ciel, comme le coup de balai qui a chassé de notre horizon les chimères qui l'obscurcissaient. C'est tantôt un style de bronze dont on chercherait vainement l'analogue dans la plus haute antiquité; tantôt un style plein de sentiments de douceur, de politesse, d'amour de la vie pacifique. Ce sont des idylles exquises, présentant des images toujours nobles, où l'horreur de la violence s'exprime sous toutes les formes. C'est la foi la plus forte qu'il y ait : deux fois elle a vaincu le monde¹. »

Tous les hommes d'un esprit élevé continueraient sur ce ton à célébrer les excellences de la Bible. Même dans les camps infidèles, on louerait les prophètes, les prêtres, les princes qui, selon nous, avec l'autorité de Dieu et par son inspiration, ont contribué à la conservation et aux restaurations de la Bible, en améliorant les textes, en rééditant ce qui allait se perdre, en corrigeant ce qui était fautif, en expliquant ce qui était devenu obscur; surtout on constaterait que tout a été fait de bonne foi, par amour de la vérité et des lettres sacrées, pour la conservation des monuments historiques, et avec le sentiment du grand, du saint, du divin. De même qu'on a loué Alexandre le Grand, Aristarque et les grammairiens grecs de tout ce qu'ils ont fait pour l'*Iliade* et l'*Odyssée*, de même, sans assimiler plus qu'il ne faut les procédés des uns et des autres, on louerait Josias, Ézéchias, les Prophètes, Esdras, de leur sollicitude pour la Bible.

Mais la Bible est le livre divin d'une religion vivante, un livre sur lequel les chrétiens font reposer leur foi et leur culte; de plus, ce livre renferme une morale, un dogme et surtout des miracles, des miracles dont on ne veut plus à aucun prix.

On n'ose plus, comme Voltaire, railler et attaquer chaque miracle en particulier : le procédé n'a pas réussi. On préfère avoir recours à des motifs généraux de négation. On glisse sur eux en passant, quand on les invoque, parce qu'on en sent bien la faiblesse. « On n'a jamais, dit-on, découvert, comme facteur et agent, une intelligence supérieure à l'homme, soit dans les faits de l'histoire, soit dans l'observation de la nature. » M. Littré disait qu'il avait pour méthode d'éliminer résolument le miracle du champ de l'histoire et de l'observation; il ajoutait qu'il s'en était toujours bien trouvé. M. Renan, plus résolu, s'exprime ainsi dans son *Marc-Aurèle* :

¹ *Hist. du peuple d'Israël*, t. I, I, V, XI, XII, XXIX, 25, 43, 80. — T. II, 239, 343, 403.

« La négation du surnaturel est devenue un dogme absolu pour tout esprit cultivé. »

Forts d'une méthode empirique et trop confiants dans une expérience fort courte et bien bornée, ils jettent sans façon par-dessus bord, comme une marchandise avariée, les récits des faits prodigieux et le rôle historique de Jéhovah dans la Création et dans l'histoire d'Israël.

Mais pour agir de la sorte avec un semblant de raison, Moïse, auteur du Pentateuque et contemporain des événements où il intervient, est un témoin gênant. On n'accepte donc point que Moïse soit l'auteur du Pentateuque.

III

En réalité, la critique biblique de nos jours relève de la philosophie beaucoup plus que de l'histoire. L'exégèse d'aujourd'hui est le corollaire logique, la conséquence d'un système de philosophie. Elle est fille des théories idéalistes ou matérialistes du dix-neuvième siècle. Elle correspond à l'état des esprits depuis Hegel jusqu'à Schopenhauer.

L'exégèse biblique se prétend indépendante, et néanmoins elle s'est montrée la suivante fidèle et soumise des systèmes philosophiques et dogmatiques depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours¹. Au siècle dernier et au commencement du nôtre, elle tournait au déisme; aujourd'hui, elle est au service de l'athéisme, qui se cache sous le darwinisme, le transformisme, etc. Nous savons bien que le transformisme n'exclut point nécessairement Dieu; mais, par le fait, on s'en sert pour l'éliminer, et il est bien difficile de reconnaître un Dieu conscient et personnel dans le Dieu de l'école transformiste. De quelque manière qu'on définisse l'être indécis et fuyant des livres modernes, on est obligé d'avouer qu'il ne ressemble en rien au Dieu de la Bible, et qu'il faut que l'un des deux disparaisse pour que l'autre demeure.

Le panthéisme matérialiste ou spiritualiste, le positivisme, les théories socialistes, se sont infiltrés dans l'esprit des exégètes allemands, protestants ou autres, et semblent maintenant l'avoir presque entièrement envahi. En tout cas, MM. Kuenen, Reuss et Wellhausen parlent aujourd'hui de la Bible comme s'ils se fussent chargés de fournir des armes aux matérialistes.

Le principe générateur de la guerre faite à la Bible est donc, quelque nom qu'on lui donne, la philosophie athée de notre

¹ Voyez *l'Évangile et la critique au dix-neuvième siècle*.

époque. Non, ce ne sont point les nécessités de la science qui ont imposé les systèmes destructeurs de l'histoire des premiers siècles d'Israël : c'est la passion d'irréligion qui en est le principe. Dans le livre de M. Renan, cette passion se découvre souvent ; dans l'école allemande, elle se cache.

IV

Il est dans la nature de la religion de passionner les esprits. Nul sujet n'est capable de les élever plus haut et de les faire descendre plus bas. Un instinct profond et sûr révèle à tous ceux qui prennent le temps d'y penser les immenses intérêts qui s'y attachent. On a parlé d'un siècle indifférent en matière de religion, et sur ce sujet on a écrit des pages vraiment éloqu岸tes. Il n'y a point, il n'y aura jamais de siècle indifférent à la religion. Il y a des classes d'hommes plus ou moins nombreux, préoccupés d'intérêts matériels qui les empêchent, pour un temps, de réfléchir sur cette grave question : le fait est malheureusement trop vrai. Mais la pensée humaine y revient toujours ; elle y revient avec une passion qui ne peut étonner que les esprits légers : la religion, modératrice de la vie morale au foyer domestique et dernier mot de notre destinée, ne peut être oubliée.

Les hommes les plus agités, livrés corps et âme aux distractions mondaines, dévorés par l'ambition, ou absorbés par la spéculation et l'agiotage, ont leurs heures de tristesse et d'infortune ; aux affaires heureuses succèdent la déception. Des jours et des mois de maladie les ramènent à la pensée tantôt effrayante, tantôt consolante, de leur fin dernière ; et dans ces heures, sous l'apparence du calme ou au milieu des signes d'une vive préoccupation, chacun apporte de l'émotion, soit qu'on s'enfonce avec effort dans le scepticisme, dans le préjugé et l'erreur, soit qu'on s'élève à la région des vérités éternelles. M. Renan affecte, dans ses écrits, de jouir d'un grand repos d'esprit ; mais pourquoi l'affirme-t-il si souvent ?

Dans la vie des sociétés se révèlent aussi des phases, des états, où la religion s'impose, comme un intérêt supérieur et passionnant, aux législateurs et aux hommes politiques. Les nations alors offrent le spectacle des mêmes luttes et des mêmes combats qu'on observe individuellement dans tout homme qui pense.

Il ne faut jamais méconnaître ce fait consacré par l'expérience si l'on veut comprendre comment et pourquoi il y a dans les manifestations religieuses, dans les faits ou dans les livres, d'une part tant d'entraînement, tant d'enthousiasme dans la défense, et de

l'autre tant de haine dans l'attaque, tant de fiel, tant de dénigrement, tant d'erreurs, tant de dénégations absurdes.

Telles sont les réflexions qui s'offrent incessamment à nous quand nous lisons l'histoire du christianisme, et particulièrement les pages où sont retracées les luttes les plus vives de cette Église terrestre qu'on appelle si justement l'Église militante.

L'époque contemporaine, ce siècle de prétendue indifférence religieuse, ne présente-t-elle pas de nombreux témoignages d'une haine singulière contre Jésus et sa religion? Des lèvres d'un orateur homme d'État est tombé naguère avec calcul un mot : *cléricalisme*. Ce mot a suffi chez nous pour allumer des guerres ardentes, on dirait inextinguibles.

La passion égare manifestement les recherches de la critique négative, alors même qu'elle traite des questions d'apparence toutes scientifiques.

Pour être juste envers tous, il convient de faire la part à l'inquiétude, à la curiosité intempérante de l'homme, à l'amour du changement qu'il faut distinguer de l'amour du progrès, aux illusions quand il ne s'agit plus de sciences exactes et d'observation dont le contrôle est facile.

Mais à ces causes, pour expliquer les allures de la critique négative, il faut ajouter comme agent principal la passion contemporaine de l'irréligion.

V

Pour ne citer qu'un exemple de la passion irréligieuse aujourd'hui, un témoignage de ses excès, une preuve du trouble qu'elle apporte dans un cœur et dans une intelligence, nous dirons : que l'on observe M. Renan. Toutes les fois que Dieu et son Christ ne se mêlent point au sujet qu'il traite (et cela est rare puisque cet esprit en subit l'obsession), il traitera ce qu'il connaît, une question d'archéologie, de philologie, d'art ou d'histoire avec intelligence, avec goût, et presque toujours avec succès.

Mais que la religion apparaisse, non seulement l'intelligence, mais même le goût subissent une éclipse. Son *Histoire du peuple d'Israël* en fournit la preuve, j'oserai dire, à chaque page. A la fin de sa vie, comme Charles-Quint, il se fait un tombeau. Il y ensevelira toutes les distinctions natives ou acquises qui ont frappé ses contemporains. Ce médiocre Voltaire du dix-neuvième siècle a fini par manquer absolument de logique, de critique, de tact et de goût; nous ne voulons point en chercher d'autres preuves que dans son dernier ouvrage. Retrouvera-t-on les qualités du littérateur

délicat et de l'historien que nous connaissons, dans ce que nous allons citer?

Il en vient aux gros mots, à des mots qu'on ne trouverait pas sous sa plume assurément, s'il s'agissait des pires sujets de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Ceux de fanatique, d'aveuglé et même de faussaire, ne sont que des euphémismes. C'est sous les noms de voleur, d'assassin, de brigand, qu'il dépeint les héros israélites et jusqu'aux plus saints personnages. Non seulement les personnes, mais aussi les objets sacrés, les choses, l'agacent et mettent en exercice sa verve acrimonieuse.

L'éphod, cet ornement du grand prêtre dont il est difficile de savoir la nature, l'*urim* et le *tummim*, devant lequel David aimait à prier et à interroger Jéhovah, ne peut être qu'un instrument grossier de superstition, « une machine à divination, un outil, un tourniquet » auquel il conviendrait d'adapter « une manivelle¹ ».

Le temple est « une simple chapelle de palais où les prêtres vivent dans une bombance perpétuelle, un joujou de souverain que Salomon est presque seul à prendre au sérieux; un magasin de décors poudreux et de machines de théâtre, orné à la manière d'un sérail; un édicule humide, qui devait terriblement sentir le renfermé, ce qui nécessitait de fréquentes fumigations. OEuvre de souverain profane, presque indifférent en religion, le temple rappelle un peu l'église de Ferney : *Deo erexit Voltaire*, lit-on sur le fronton d'un édifice devenu un grenier à foin. Le saint des saints est un sombre réduit qui ne pouvait guère être visité de nuit que par les chauves-souris² ».

Qu'il traite Jephthé de « bandit, de déclassé, de malandrin³ »; Samson de « héros burlesque, faible pour les drôlesses⁴ »; Saül d'homme « de peu de tête qui a pris chez les prophètes des habitudes d'exaltation, et est devenu épileptique par suite de rapports prolongés avec eux⁵ », nous y reprendrons sans doute plus d'une exagération. Mais qu'il prodigue les outrages aux plus saints personnages et les blasphèmes contre Dieu, dans le langage qu'on va lire, voilà ce qui ne s'explique que par la passion irréligieuse que nous avons dite.

Il traite les prophètes « d'espèces de corybantes qui, lorsqu'ils sont pris d'une ivresse orgiastique, parcourent le pays en monôme, comme on dirait dans l'argot parisien »; ce sont encore « des

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, t. I^{er}, 275 et suiv.

² *Ibid.*, t. II, 142, 145, 148, 151, 155, 161.

³ *Ibid.*, t. I, 338.

⁴ *Ibid.*, t. I, 347.

⁵ *Ibid.*, t. I, 393.

espèces d'enragés, des visionnaires, des utopistes, des démocrates inspirés, commandant les révolutions, souillés de haine, de barbarie, et d'abominables actes de vengeance et de cruauté¹, des aliénés, des énergiques, que Baal met en de vraies rages; ils ont des façons bizarres d'accrocher l'œil, et font des tours de prestidigitation et de passes magnétiques². »

Moïse est « un sorcier, un chef à la manière d'Abd-el-Kader, à la tête d'une bande de fuyards³; » Josué et son peuple ont des « mœurs de Peaux-Rouges⁴ ».

Quant à David, « pas un mouvement de piété pure ne paraît s'être fait jour dans cette âme essentiellement égoïste; à la hardiesse de sa politique religieuse, il joint la scélératesse et l'art de s'entourer de bandits; il est, lui-même un vrai bandit, un condottiere sans scrupules, un brigand, bien que le roi des prêtres et le chef du parti clérical⁵ ». Salomon est « un enfant adultérin⁶ ».

Jéhovah est « une créature de l'esprit le plus borné, à cheval sur son droit jusqu'à l'absurde; il se plaît aux supplices immérités; il se monte sans raison contre les gens, et ne s'apaise que si on lui fait humer la fumée d'un sacrifice, au-dessus duquel il dilate ses deux larges narines. Il tue, il ment, il trompe, il vole pour le plus grand bien d'Israël. Il est féroce, quand on le fraude de la quantité de sang qui lui est due. Une rancune profonde paraît être le sentiment de ce Dieu, trop capricieux pour être bon justicier⁷. » Enfin, M. Renan s'égayait aux dépens du « Dieu pleureur du christianisme, du Dieu à qui on fait de la peine, qu'on afflige en l'offensant, et qui attend en bon père le retour du pécheur⁸ ».

Notre cœur saigne en pensant que ce qui émeut si profondément les âmes chrétiennes : le Dieu fait homme, le Christ pleurant avec nous, se réjouissant avec nous, le Christ avec ses miséricordes infinies se peignant sous les traits du père de l'enfant prodigue, enfin tout ce qui captive et ravit dans l'Évangile, ce qui captiva et ravit M. Renan dans d'autres jours, devient aujourd'hui pour lui

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, 325.

² *Ibid.*, t. I, 379; II, 278.

³ *Ibid.*, t. I, 219; 179.

⁴ *Ibid.*, t. I, 235.

⁵ *Ibid.*, t. Ier, 334, 412, 416; II, 48, 66, 69, etc.

⁶ *Ibid.*, I, 338. Au tome II, M. Renan prend la défense de David justement quand il ne le faudrait pas, en traitant de légendaires les rapports coupables de ce roi avec Bethsabée. D'ailleurs Salomon, second fils de Bethsabée, était légitime.

⁷ *Ibid.*, I, 283, 284, 289; II, 49.

⁸ *Ibid.*, II, 504.

une occasion et un objet d'ironie, de bonne humeur apparente et d'insulte à la piété.

VI

L'exégèse biblique de M. Renan, telle qu'elle se montre dans son *Histoire du peuple d'Israël*, s'applique à justifier l'athéisme franc ou déguisé des incrédules de nos jours. Sa popularité est là presque tout entière. Voici le programme qu'il a accepté ou qu'il s'est tracé lui-même. « Dieu n'étant pas, détruire dans toutes ses parties l'histoire de la création biblique. » Puisqu'il « est contraire à l'observation et à la science ¹ qu'un être supérieur s'occupe, dans un but moral ou immoral, des choses de la nature ou des choses de l'humanité, et intervienne dans le mécanisme de l'univers » ², effacer tous les miracles de la Bible, établir des hypothèses où disparaîtraient, comme superfétations et inutilités, la vocation d'Abraham, les plaies d'Égypte, le passage de la mer Rouge, le Sinaï; enfin chercher par tous les moyens possibles à donner aux faits racontés dans le Pentateuque une couleur et des formes mythologiques; en somme, supprimer l'histoire merveilleuse d'Israël.

Que M. Renan se soit réellement tracé ce programme, ou qu'il l'ait accepté de l'Allemagne, nous n'avons nul intérêt à le savoir; il suffit qu'il s'y soit montré fidèle.

Dans son *Histoire d'Israël*, les faits historiques sont transformés en légendes, en chants populaires, en fables ingénieuses ou grossières. Ces légendes, ces chants, ces fables, n'ont pu être pris au sérieux qu'après les temps qui les ont vus naître; ils n'ont pu trouver place dans les livres historiques que de longs siècles, dit-il, après les événements auxquels ils font allusion.

On place donc les premiers rédacteurs des livres historiques de la Bible, soit au neuvième, soit au huitième, soit même au cinquième siècle avant Jésus-Christ. La Bible presque tout entière est transformée en une compilation d'écrits anonymes dont les plus récents sont mêlés aux plus anciens. On crée un enchevêtrement tel que MM. Kuenen, Reuss, Wellhausen et Renan seront seuls à s'y reconnaître. On sourit quand on voit le sérieux qu'ils mettent à opérer de fantastiques et prétendues restitutions de tel ou tel fragment du Pentateuque à un lévite de leur choix, à un prophète du temps d'Amos, aux lévites jéhovistes ou élohistes.

Ce n'est point dans une Introduction comme celle-ci qu'il s'agit

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, I, 40.

² *Ibid.*, t. II, p. 3 et 271.

d'exposer l'arbitraire, la déraison, et même le ridicule des procédés employés : nous aurons occasion, dans le récit de la vie de David, d'en faire toucher quelques-uns du doigt. Il faudrait un grand courage pour accomplir le travail tout entier. L'apologétique chrétienne et biblique n'en sent pas le besoin. Ce qui ne veut pas dire qu'il serait tout à fait sans utilité de révéler plus largement qu'on ne l'a fait, à tous les yeux, les folies des critiques réputés de nos jours. L'histoire des hypothèses, des témérités, des audaces de certains philologues et érudits dégoûterait à jamais, nous n'en doutons pas, les esprits sérieux de ces puérités, ne serait-ce que par la lassitude qu'engendre la fréquentation de ce monde où l'on s'ennuie.

« Il ne s'agit pas, dit M. Renan, en de pareilles histoires, de savoir comment les choses se sont passées; il s'agit de se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer. Ce qui n'a pas été vrai dans un cas l'a été dans un autre... Toute phrase doit être accompagnée d'un *peut-être*. Je crois faire un usage suffisant de cette particule. Si on n'en trouve pas assez, qu'on en suppose les marges semées à profusion. On aura alors la mesure exacte de ma pensée ¹. »

C'est ainsi que M. Renan a écrit l'histoire d'Israël! Se moque-t-il de lui-même ou de ses lecteurs?

VII

L'histoire sainte se déroule dans la Bible comme les anneaux successifs d'une chaîne dont le Créateur tient le premier anneau. M. Renan rompt cette chaîne, et déclare reconnaître dans ses débris, au milieu de reliques archéologiques de valeur, beaucoup de scories. D'autres fois il considère la Genèse comme une mythologie où se trouvent des fables puérides, mêlées à des légendes pleines de fraîcheur.

Nous avons exposé ailleurs ² l'histoire des premiers jours de l'humanité, telle que Moïse la raconte, et nous y avons trouvé ce qu'on a justement appelé les véridiques archives du genre humain. Quant à l'histoire proprement dite du peuple d'Israël, elle se présente à nous avec tous les caractères d'un récit documenté.

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, t. I^{er}, p. 15. — Il y a un an, Wellhausen écrivait de M. Renan : « Dans la Bible, Renan accepte ce qui lui plaît. Ce qui ne lui plaît pas, il le ramène à ses vues, ou n'en tient pas compte. » Rien de plus exact; seulement, ajoute fort judicieusement M. de Broglie, Renan pourrait retourner contre Wellhausen exactement le même reproche.

² *Autorité du Pentateuque*, I^{er} volume des *Prophéties messianiques*.

On a sous les yeux, écrite et même vivante, la législation du peuple choisi pour conserver la révélation divine, sa physionomie originale, son contraste avec les institutions des autres peuples, législation commentée par des mœurs et des usages continués jusqu'à nous. D'où vient-elle? Quelle est la raison de son autorité? Quelle est la cause et le secret du monothéisme de cette nation, de sa religion, de ses infidélités répétées envers Jéhovah et des retours successifs et tout à fait extraordinaires à son culte? De même que sans un Dieu créateur, sans une puissance et une intelligence supérieures à l'homme, il est impossible d'expliquer le monde, comment serait-il possible aussi d'expliquer une législation sans législateur, c'est-à-dire sans un Moïse, un peuple envahissant la Palestine sans un Josué, le culte juif sans des prêtres comme Aaron et les lévites, le maintien de la foi sans des prophètes comme Élie et Élisée?

Deux choses nous ont toujours étonné et nous étonneront toujours : les sciences naturelles athées, et l'histoire d'Israël sans la Providence divine et sans miracles.

Nous n'avons jamais pu comprendre que le monde, cette œuvre où une intelligence supérieure s'accuse dans l'ensemble comme dans les plus légers détails, pourrait être l'œuvre d'une force inconsciente, aveugle et fatale; et la parole de Voltaire nous est souvent revenue : Une montre suppose un horloger. L'histoire d'Israël à son tour nous apparaît inexplicable sans miracles.

VIII

Sa vitalité, par exemple, doit être rangée parmi les *unica* de l'histoire. Elle est merveilleuse.

C'est celle d'un peuple qui, composé d'abord de quelques familles, passe en Égypte, y devient une nation. Réduit en esclavage, il est assez heureux pour échapper à ses maîtres, traverser la mer Rouge, séjourner « dans un désert, peut-être, dit M. Renan, le plus inhospitalier qui soit sous le ciel, où quelques centaines de bédouins ont peine à vivre dans la dernière misère ¹ »; s'y multiplier, s'y armer, s'y civiliser, et bientôt changer de rôle : de fugitif, devenir agresseur et conquérant.

Il triomphe des nombreux peuples guerriers retranchés dans leurs villes ou postés sur des points défensifs, choisis depuis longtemps. Il les soumet tous, qu'ils s'offrent à ses coups soit

¹ *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 471, 265.

individuellement, soit en coalitions. Puis, divisé contre lui-même en deux partis, il s'affaiblit, il est vaincu, transporté dans un des plus puissants royaumes du monde ancien, dispersé partout sur un immense territoire. Nonobstant, il conserve, avec son caractère distinctif, ses lois, sa religion et ses indomptables espérances.

Une seconde fois, les maîtres, chez lesquels il sert employé aux offices publics, lui rendent la liberté; il retourne en Palestine, s'y défend contre de grands empires : l'Égypte, la Syrie, et Rome elle-même; il est souvent victorieux. Enfin, brisé par le grand colosse romain, chassé, répandu partout, toujours homogène, conservant avec un succès incomparable et sans cesse progressif, ses lois, sa religion, son originalité native; partout maudit, décimé, persécuté pendant de longs siècles, il repousse sur sa tige, se multiplie, se répand toujours plus loin, augmente incessamment ses richesses, et il devient au dix-neuvième siècle, par ses banquiers les plus puissants de la terre, par son activité dans les affaires, son influence dans la presse, l'un des grands ressorts de la vie moderne. C'est une puissance qu'on attaque partout et qui résiste partout; toujours vaincu, jamais abattu, plus que jamais il est loin d'avoir dit son dernier mot, et le Nouveau Testament lui a donné un rendez-vous auquel il sera fidèle, un rôle mystérieux aux temps troublés qui précéderont le dernier jour du monde, à la veille des destructions *eschatologiques*, comme disent les Allemands.

Voilà, sous le rapport de la vitalité, un exemple qu'aucun autre peuple n'offrit jamais, une énigme dont la religion seule sait le mot.

IX

La religion de ce peuple est aussi étonnante que sa durée. Il est monothéiste au milieu de l'univers idolâtre et païen. Si l'on écarte les miracles, la vocation d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et la révélation de Dieu sur le Sinaï, il est impossible de dire pourquoi ce peuple unique a été et est demeuré monothéiste.

M. Renan s'est proposé de résoudre le problème des origines monothéistes d'Israël; il a échoué au milieu d'étonnantes contradictions et d'explications impuissantes et ridicules.

A cette question : pourquoi Israël se montre-t-il seul monothéiste? Il a répondu successivement par des mots et non par des raisons. Encore faut-il dire que ces mots ont considérablement varié. Dans son *Histoire des langues sémitiques* (1^{re} édition), M. Renan plaçait le principe générateur du monothéisme dans le

désert, dans l'instinct de la race ¹, dans la langue ²; aujourd'hui, c'est dans la vie nomade et pastorale du patriarche. Parmi les raisons alléguées on trouve celle-ci :

« La vie de la tente est celle qui laisse le plus de place à la réflexion et à la passion. Dans ce genre de vie austère et grandiose se créa un des esprits de l'humanité... C'étaient vraiment les pères de la foi que ces chefs de clans nomades... La tente du patriarche sémite a été le point de départ du progrès religieux de l'humanité... La vie nomade exclut l'attirail nécessaire à un culte idolâtrique; il faut que le panthéon puisse s'enlever avec le *douar* (comme si dans un coffre de voyage, on ne pouvait pas, à l'exemple de Rachel (Gen., xxxi, 19), loger autant d'idoles que de quilles dans un sac.) En fait d'images matérielles, le Sémite nomade ne connaissait guère que les cippes fichés en terre; quand la tribu décampait, elle laissait ces dieux derrière elle... Une sorte de déisme sans métaphysique, voilà ce que les pères du judaïsme et de l'islam inauguraient, dès cet âge reculé, avec un instinct juste et sûr ³. »

Puis, comme si M. Renan eût oublié que, dès le berceau, ce peuple avait été monothéiste, c'est, dans le courant de son *Histoire*, l'exclusivisme des prophètes et des prêtres qui, au huitième siècle avant Jésus-Christ, fonde le monothéisme au milieu des Juifs idolâtres. Il oublie sans doute qu'il était plus facile à Moïse, au lendemain de la fuite d'Égypte, de fonder au nom de Iahvé une religion monothéiste que d'y rappeler un peuple qu'il suppose dès longtemps habitué aux pratiques sensuelles et passionnantes du culte païen.

¹ Cette « disposition de race » lui suffit pour affirmer que les peuples sémites croient à un Dieu unique. Sans doute la Bible laisse à entendre que les Ismaélites et les Édomites, issus d'Abraham, ont cru au vrai Dieu au moins d'une manière partielle. Mais les branches collatérales issues de Tharé, apparaissent dans le texte biblique, quoi qu'en dise M. Renan, comme polythéistes. Les peuples sédentaires parlant les langues sémitiques, tels que les Assyriens et les Phéniciens, ne sont certainement pas monothéistes : les découvertes modernes en font foi. Les nomades eux-mêmes avec leur adoration de rochers et de petites idoles, et leur pèlerinage à la Kaaba, véritable panthéon, avant Mahomet, donnent un formel démenti à la théorie de M. Renan. (*Les Nouveaux Historiens d'Israël*, par M. l'abbé de Broglie, p. 76.)

² « Les langues sémitiques comme les langues aryennes se prêtent également bien, chacune en leur manière, à la multiplication des noms de Dieu, les langues aryennes par leur tendance à personnifier les objets visibles, et les langues sémitiques par leur facilité à transformer en substantifs les épithètes destinées à exprimer les attributs divins. » (Max Müller, cité par M. de Broglie, *loc. cit.*)

³ *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 13, 43, 46, 51, 59.

On n'a jamais expliqué, on n'expliquera jamais le monothéisme sémitique sans les révélations faites à Abraham dès son arrivée en Palestine, et sans la promulgation qu'en fit Jéhovah sur le Sinai, au milieu des éclairs et de la foudre.

Il faut aller plus loin.

La religion de Jéhovah, avec son origine mosaïque, devient la base fondamentale de la religion chrétienne, et le législateur Jésus est comme le continuateur de Moïse. Le mosaïsme se couronne dans le christianisme, et l'Église est devenue la synagogue agrandie, l'Israël universel, le *facteur*, pour nous servir de l'expression de M. Renan, le facteur de la religion universelle des peuples civilisés au dix-neuvième siècle.

Comment M. Renan explique-t-il sans miracle les destinées du même monothéisme devenu chrétien?

A ces deux faits, la vitalité d'Israël et le monothéisme, inexplicables sans l'intervention divine racontée dans la Bible, les exégètes allemands et leurs vulgarisateurs, M. Renan et ses amis, ne trouvent, l'histoire sainte écartée, ni explication ni raison suffisantes. Ce qu'ils disent révèle l'immense disproportion qui existe entre ces faits grandioses et l'explication mesquine qu'ils en donnent.

Si l'exégèse moderne prétend, par les procédés médiocres dont elle use, suffire à la tâche entreprise, l'élimination du surnaturel et du miracle dans la Bible et dans l'histoire d'Israël, elle se trompe étrangement. Devant la tradition constante des Juifs et leurs monuments, la critique philologique, les coupures artificielles, les mosaïques faites avec des textes ajustés, les peut-être et tous ces intéressants procédés des professeurs allemands à l'usage de leurs élèves, sont impuissants et stériles.

X

Et maintenant, que les tenants de la critique allemande nous entendent et nous comprennent.

Il est manifeste que les faits indéniables que nous venons de citer, en particulier la vitalité d'Israël et son monothéisme, ne s'expliquent adéquatement que par l'histoire d'Israël racontée par la Bible.

Pour détruire cette histoire nécessaire, la méthode qu'emploie la critique négative est trompeuse et les résultats obtenus sont sans valeur. Ils n'atteignent sérieusement ni la véracité de la Bible ni son inspiration.

Des hypothèses, des insinuations, des indices cherchés et trompeurs, le désossement, pour ainsi dire, de la Bible, sa dissection

puis sa recomposition arbitraire, sont des moyens violents inconnus à la critique sérieuse.

Dans le cas où nos livres historiques, tels qu'ils sont aujourd'hui, auraient été définitivement rédigés au huitième siècle, suivrait-il de là que l'histoire, telle qu'elle s'offrirait dans cette hypothèse, reposerait sur des titres insuffisants? Nous ne le pensons pas. Pour rédiger, même à cette époque, l'histoire vraie d'Israël, les informations suffisantes, les monuments, n'auraient pas fait défaut.

Il y aurait lieu de rappeler ici la puissance et les conditions de la tradition au sein du judaïsme.

Pour conserver la mémoire du passé, les peuples anciens d'Occident ou d'Orient, et particulièrement les Hébreux, avaient, avant l'invention de l'écriture et tant qu'elle demeura rare, des moyens nombreux et souvent fort ingénieux. L'âge de pierre, qui semble avoir existé partout, a déjà fourni des exemples de mnémotechnie primitive, et quand on le comprendra mieux, il en fournira d'autres encore. Sur le coin de terre où s'établissait une tribu, au bord des eaux, sur la lisière des forêts, on rencontre une foule d'éléments mnémotechniques. Le coin de terre était un immense papyrus dont les bétyles, les dolmens et les menhirs étaient l'écriture. Quand la pierre était rare, la terre elle-même, élevée en tumulus, venait la suppléer. Les noms des enfants, aussi bien que celui des pères et mères, les usages particuliers et locaux, les rites sacrés, le langage, les chants, les poèmes plus ou moins longs, plus ou moins brefs, la dénomination de chaque grotte et de chaque cabane, son pauvre et sommaire ameublement, une multitude de moyens perdus aujourd'hui, servaient à aider la mémoire. Nous avons traité cette question ailleurs¹, et nous ne pouvons y revenir.

Rappelons ce qui existait encore au temps des apôtres²; rappelons que les évangélistes, les prêtres, les diacres, ne pouvaient être élevés à leur dignité sans fournir la preuve qu'ils savaient par cœur un grand nombre de formules, et comme un abrégé de religion. Tout porte à croire qu'il en était ainsi dans l'ancienne Loi pour les divers grades de l'ordre lévitique.

On a parlé d'infidélités au culte de Jehovah. Il y en eut, en effet, de déplorables et de nombreuses; mais, même alors, l'Israélite conservait ses habitudes de prier, de sacrifier et de raconter le passé. On voit, par l'histoire des Israélites demi-païens du livre des Juges, combien le culte et la mémoire du passé se mêlaient aux emprunts faits au culte nouveau.

¹ *Prophéties messianiques du Pentateuque*, 2^e partie, § III.

² *Les Evangiles et la critique rationaliste*, 7^e leçon.

Le peuple hébreu s'est toujours distingué par la fixité et l'unité de ses traditions. Les Grecs, les Romains, ont varié jusqu'à l'inextricable confusion dans l'histoire de leur culte, de leurs dieux, de leurs héros. Beaucoup d'autres peuples aussi ont connu les variations qui déconcertent la critique, et dépistent l'investigateur et le philosophe. Un phénomène surprenant est l'unité, la simplicité, la fixité des traditions en Israël ¹.

Les anciens cultivaient beaucoup la faculté éminemment extensible de la mémoire. La rareté des manuscrits faisait qu'on se décidait à apprendre mot à mot le contenu des ouvrages qu'on ne pouvait retenir chez soi. On en faisait son bien propre, ou du moins un bien à exploiter à son profit. Les rapsodes chez les Grecs, les râouis chez les Arabes, faisaient un métier de la récitation des poèmes; chez les Indiens, c'était aussi une profession. Sans aller si loin, le P. Petau, au dix-septième siècle, selon ses contemporains, savait la Bible en entier. Saint Antoine de Padoue fut appelé de son temps *Arca testamenti*, et il aurait pu, dit-on, dans le cas de la disparition de la Bible, la reconstituer tout entière de mémoire ².

On comprend que les saints personnages israélites durent placer dans leur mémoire les prescriptions et les discours de Moïse comme dans un sanctuaire sûr et inviolable. La tradition, jusqu'au temps d'Esdras, fut plus souvent invoquée que les Écritures elles-mêmes. Bellarmin en donne la raison suivante qui n'exclut pas la nôtre :

¹ Voy. M. l'abbé de Broglie, *les Nouveaux historiens d'Israël*, p. 20 et 21.

Le savant abbé de Broglie, dans ses nombreuses publications, est l'un des critiques contemporains qui éclaireront le mieux nos lecteurs dans les questions d'histoire ancienne et d'exégèse. Ses livres, avec ceux de Mgr Bougaud, renferment des précieux et nouveaux éléments d'apologétique. Nous ne parlons pas des ouvrages de M. l'abbé Vigouroux : tous connaissent ses doctes et utiles travaux et ceux de la savante et prudente congrégation de Saint-Sulpice.

² Il n'est point de siècle qui n'ait eu ses phénomènes de mémoire. Mithridate, qui comptait sous sa domination vingt-deux nations différentes, les haranguait chacune dans sa langue et appelait tous ses soldats chacun par son nom. On dit la même chose de Cyrus, de Thémistocle et d'Hadrien. — Hortensius retenait mot pour mot non seulement les discours qu'il avait prononcés sans les écrire, mais aussi ceux de ses adversaires. — Lipse, si connu par son érudition, s'offrait de réciter l'histoire de Tacite mot pour mot, consentant qu'on se tint près de lui avec un poignard à la main et qu'on l'en perçât s'il se trompait d'une syllabe. — J. Scaliger apprit en 21 jours l'*Iliade* et l'*Odyssée*. — On raconte enfin d'un grand nombre, entre autres de Sénèque et du P. Ménétrier, qu'ils pouvaient répéter sans aucune erreur jusqu'à 2000 mots détachés, qu'on avait prononcés devant eux. — Voy. *les Évangiles et la critique au dix-neuvième siècle*, 8^e leçon.

Causa, dit-il, *cur uterentur Hebræi magis traditione quam Scriptura videtur fuisse quia ad tempora Esdræ, Scripturæ non erant redactæ ad formam librorum, ut facile et commode haberi possent, sed erant dispersæ in variis annalibus* ¹.

Il est cependant inadmissible que tous les souvenirs nationaux, jusqu'au neuvième siècle, aient uniquement été confiés à la mémoire, et que les prophètes, les prêtres, les lévites qui auraient alors entrepris d'écrire l'histoire d'Israël, l'eussent fait s'ils n'avaient pu s'aider ni de manuscrits ni de documents anciens. Et, en effet, des documents anciens sont invoqués et cités non seulement par ceux que la critique négative appelle les rédacteurs définitifs, mais dans d'autres textes que la même critique n'attribue pas à ces derniers.

On ne peut douter, dit le jésuite Sanchez, si versé dans la science des Écritures, que les fonctions des scribes, presque telles qu'on les trouve sous les Rois, n'aient été établies dès le temps de Moïse, à l'imitation des scribes employés aux archives des rois d'Égypte, à l'époque où il y vécut.

David avait installé dans son palais des archives, des secrétaires. Au témoignage de Hitzig, les deux livres de Samuel sont pleins de mémoires et de bulletins officiels concernant le règne de ce roi.

Eh bien, il existait avant David d'autres documents historiques et, si l'on veut y prendre garde, on reconnaîtra dans le Pentateuque des notes, prises au moment et sur les lieux, concernant les campements et les stations au désert, les hommes, les faits moins importants, etc. Moïse, très vraisemblablement, avait à ses côtés des Israélites instruits, élevés tout près de la cour des Pharaons, peut-être des secrétaires de personnages distingués en Égypte. Ainsi que l'assure Sanchez, il n'avait point négligé, devenu chef d'un peuple, d'imiter ce qu'il avait vu se pratiquer dans les diverses administrations égyptiennes. Moïse et ceux de ses compatriotes qui étaient les plus capables de l'aider, que leur éducation et la situation qu'ils venaient de quitter en Égypte désignaient à son choix, avaient à leur disposition, comme les textes insérés dans la Genèse le doivent faire supposer, de vieux documents apportés de Chaldée ². Il y a quarante ans, cette hypothèse était rejetée bien

¹ *De verbo Dei non scripto*, l. III, c. IV.

² Un savant Jésuite a traité ces questions délicates. Il a élargi, avec une prudence et une discrétion qui n'ont rien de contraire à la foi, la notion que les Bergier et les De la Luzerne se sont faite de l'authenticité et de l'intégrité des livres saints. En parlant du Pentateuque, voici la question que se pose le P. Brucker, relativement à son auteur. Faut-il dire que Moïse a lui-même personnellement rédigé et écrit, ou dicté le Pentateuque?

loin. Mais aujourd'hui elle s'offre à nous avec des caractères de vraisemblance, et presque de certitude. On a trouvé à Tella Mana des briques cunéiformes apportées d'Asie, dont quelques-unes paraissent avoir été écrites en Palestine antérieurement à Moïse ¹.

On sait aujourd'hui par les fouilles de Mossoul, de Khorsabad et de Koyundjik, l'ancienne cité royale de Ninive, combien est ancien en Assyrie l'art d'écrire sur des briques, *coctiles laterculi*. On a extrait des bibliothèques royales de Koyundjik de véritables livres en briques; les pages sont de toute dimension, et sont écrites en caractères quelquefois très fins et très serrés, presque aussi fins que nos caractères d'imprimerie.

M. George Smith a découvert et publié deux séries de ces tablettes dans l'une desquelles se trouve l'histoire de la création, et dans l'autre, celle du déluge, semblables pour le fond et souvent pour la forme au récit biblique. Ces cunéiformes sont antérieurs à Moïse, peut-être contemporains d'Abraham. Ce dernier, les compatriotes qui l'ont rejoint, d'autres émigrants, ont bien pu en emporter de semblables avec eux. « Les découvertes récentes rendent cette hypothèse à peu près certaine », dit M. Vigouroux. Dès le dix-septième siècle Vitringa écrivait : *Schedas et scrinia patrum apud Israelitas conservata, Mosen opinamur collegisse, digessisse, ornasse, et, ubi deficiebant, complevisse atque ex iis primum liborum suorum confecisse* ².

Alors même que nos textes bibliques ne seraient, ce que nous ne pensons pas, qu'une réédition, abrégée ou développée par un Nathan ou un autre prophète, suivant les nécessités et les besoins, une revision suivie, contenant les récits de Moïse lui-même, comme fond et texte général, et les notes des secrétaires, notes commentées ou non commentées par des prophètes, manqueraient-

— La réponse doit être affirmative, sans exclure néanmoins toute possibilité de l'hypothèse contraire. Il resterait encore vrai de dire que Moïse est l'auteur des cinq livres qui lui sont attribués, même s'il s'était borné à les faire rédiger sous sa direction et sa responsabilité, se contentant de fournir les matériaux et les idées, et chargeant un ou plusieurs secrétaires d'y mettre la forme... Mais ce n'est pas le cas, croyons-nous... Si, malgré tout, l'apologie se trouvait quelque jour sérieusement embarrassée par des difficultés de ce genre (différences de style), ni l'Écriture ni l'Église ne lui interdiraient l'usage modéré de cette hypothèse des *secrétaires* sur qui Moïse se serait déchargé d'une partie de son travail et qui, par la diversité de leur manière, aurait donné lieu à une variété de style. (*Études religieuses*, mars 1888.)

¹ *Revue des questions scientifiques*, 1^{er} janvier 1887, 1^{er} octobre 1888, articles du P. Delattre.

² Smith, *Explorations and discoveries on the site of Nineveh during 1873 and 1874*; Vigouroux, *Manuel biblique*, t. I, 1^{re} partie.

ils pour cela d'autorité? Il serait absurde de supposer que des prêtres, au neuvième siècle, aient pu fabriquer une histoire fantastique. Les faits racontés ne pouvaient être que des faits admis par toute la nation. La *Thora*, la Loi, les divers livres qui la constituent n'étaient point nouveaux et ne pouvaient l'être. C'est parce qu'on aurait réédité, au neuvième siècle et dans les siècles suivants, des lois, des faits, des événements vivants, pour ainsi dire, dans la conscience des peuples, que les écrivains dont nous parlons auraient pu accomplir leur œuvre sans réclamation et avec l'acquiescement de tous les prophètes, de tous les prêtres et de tous ceux qui exerçaient quelque autorité en Israël.

Non, l'hypothèse d'une rédaction du Pentateuque et des autres livres historiques, 800 ans avant Jésus-Christ, si elle était admissible, ne détruirait point la véracité de la Bible. Une rédaction nouvelle au neuvième siècle supposerait, au préalable et avant tout examen, que ses auteurs ont reproduit et les documents des archives d'Israël et les souvenirs les plus anciens et les plus avérés dans la nation. A cette condition seulement, les prophètes et leurs écoles, le sacerdoce et ses lévites, la nation tout entière, auraient pu recevoir des textes nouveaux sans protestation. A cette condition seulement, une réédition, une restauration d'anciens textes, auraient eu quelque chance d'être acceptées.

Cette rédaction entièrement nouvelle n'a pas eu lieu; le silence de l'histoire et les traditions le démontrent; au temps de David, Israël avait déjà depuis cinq à six cents ans son histoire dans le Pentateuque. Mais nous avons voulu montrer que les hypothèses des nouveaux critiques, fussent-elles acceptables, n'établiraient rien de contraire à la véracité de la Bible. Les témoins des faits étaient morts; mais leurs écrits, ceux de Moïse, alors même qu'ils n'auraient pas été le Pentateuque dans sa forme actuelle, les notes, les bulletins de ses contemporains, les traditions, demeuraient. La mémoire de la nation les confirmait, et les institutions en auraient prouvé la sincérité et la vérité. Rien d'important, au huitième siècle avant Jésus-Christ, ne pouvait être inventé ou innové.

S'il s'agissait de tout autre peuple que celui d'Israël et si l'on découvrait une histoire documentée et suivie de Ninive ou de Babylone racontant, huit cents ans avant Jésus-Christ, des événements qui remonteraient à 1500, à 1800, et à 2000 ans avant notre ère, la science historique la considérerait comme un trésor et y chercherait des lumières; on aimerait à s'appuyer sur elle. On se garderait bien de la déchirer et de la détruire. Les papyrus égyptiens, les tables de dynastie des rois de Thèbes ou de Mem-

phis, les briques de Ninive, sont considérés à juste titre comme d'inappréciables reliques. La Bible ne serait-elle qu'un récit refait avec suite et remis en ordre au huitième siècle, de toute l'histoire d'Israël, il faudrait la traiter avec un souverain respect, ne pas se livrer, sur les plus légers prétextes, à des suppositions absolument aventureuses, indignes de l'histoire, ni se permettre des remaniements absolument systématiques.

Ces observations ne visent que la véracité de la Bible. Mais on peut aussi, par des considérations fort simples, montrer que les hypothèses de M. Kuenen et de M. Renan n'en détruiraient pas davantage l'inspiration. Nos saintes traditions nous montrent les auteurs de la Bible peu nombreux : le Pentateuque et les livres de Josué, des Juges, de Samuel, etc., sont considérés comme n'ayant chacun qu'un seul auteur. Chacun d'eux et tous ensemble sont regardés comme inspirés. Eh bien, dans le cas où plusieurs des livres cités seraient, ainsi que la nouvelle critique le suppose, une œuvre collective, pourquoi l'inspiration serait-elle refusée aux prophètes, aux prêtres, aux auteurs vénérables associés pour coopérer à une même œuvre, à une même rédaction et à un même livre ? Ou si l'on veut, comme ces livres se présentent à nous avec un caractère d'unité, pourquoi le pieux personnage inspiré par le Saint-Esprit, ayant le rôle principal et dernier, rassemblant les témoignages d'auteurs aussi saints, aussi vénérables que lui, ne garantiraient-ils pas l'inspiration générale du livre ? Il nous semble que si l'on a renfermé jusqu'ici l'inspiration dans un cercle restreint, c'est parce qu'on a attribué chacun des livres sacrés à un seul auteur. Dans le cas où les auteurs devraient être multipliés, on pourrait faire entrer en partage du don divin un nombre plus considérable d'auteurs sacrés. Toutefois, ne l'oublions jamais, le Pentateuque n'appartient, dans son ensemble, qu'à Moïse ; la tradition juive est formelle à cet égard.

L'Écclésiastique est un livre inspiré, puisque le concile de Trente, confirmé par celui du Vatican, le range parmi les livres *sacrés et canoniques*. On peut voir, par l'histoire de ce livre, que l'inspiration consacre un livre à la rédaction duquel dans sa forme définitive ont concouru diversement, et à des époques éloignées les unes des autres, plusieurs auteurs. Voici l'histoire de ce livre d'après dom Calmet et d'autres critiques autorisés.

Ce livre fut primitivement composé en hébreu ; saint Jérôme en a vu le texte original. Le petit-fils de l'auteur, comme il nous l'apprend lui-même dans la préface, en a fait une traduction grecque en suivant rigoureusement l'hébreu.

La traduction latine que nous avons dans nos Bibles est fort

ancienne : elle est citée par tous les anciens Pères. L'auteur en est inconnu. Saint Jérôme n'y a fait aucun changement. Quand on la compare à la traduction grecque du petit-fils de l'auteur, on voit qu'elle s'en écarte en beaucoup d'endroits par des additions considérables. La raison de ces changements est multiple. Dans certains endroits, le traducteur donne deux versions d'une même sentence, dans la crainte sans doute de n'avoir pas entièrement exprimé le sens de l'auteur dans une première version. Ailleurs, le traducteur semble avoir eu dessein de joindre au texte qu'il traduisait des gloses et des explications. Enfin, le plus grand nombre de ces additions paraissent être des notes marginales, soit du traducteur, soit de lecteurs inconnus, transportées avec le temps dans le texte par les copistes.

Par contre, un assez grand nombre de passages qui se trouvent dans le grec n'ont pas été reproduits par le latin.

Pour ces raisons, saint Jérôme regardait de son temps l'Écclésiastique comme un simple livre d'édification ; il ne voulait pas qu'on s'en servît pour prouver les dogmes de la religion : *Ad ædificationem plebis, non ad auctoritatem ecclesiasticorum dogmatum confirmandam*¹.

Ces faits, s'ils sont admis, peuvent jeter quelque lumière sur l'économie divine de l'inspiration.

Nous le répétons, nous ne croyons ni à la légitimité de la méthode employée par l'école négative, ni à la valeur de ses résultats. Ceux-ci n'entament sérieusement, que nos lecteurs en soient persuadés, ni la véracité ni l'inspiration de nos saintes Écritures.

Le P. Brucker le pense aussi. « Les critiques démolisseurs s'efforcent, dit-il, de reculer les origines des saints livres le plus loin possible des événements qu'ils rapportent. Ce n'est pas que l'autorité ou la vérité de l'histoire biblique dépende essentiellement des questions d'auteurs et de dates, qui constituent le problème de l'authenticité. La certitude de la vie historique de la Bible est donnée par le fait de l'inspiration des saints livres que garantit le témoignage infaillible de la tradition... De plus, du fond des tombeaux de l'Égypte et des ruines de l'Assyrie sortent d'innombrables témoins qui viennent déposer en leur faveur ². »

Nous reconnaissons avec le P. Brucker, que l'argument qui s'appuie sur la rédaction substantielle de la Bible par les auteurs que la tradition lui donne est le plus persuasif et le plus fort pour

¹ *Præf. in libros Salomonis.* — Saint Jérôme a été ici trop rigoureux. L'Église a déclaré que l'Écclésiastique est inspiré.

² *Etudes religieuses*, décembre 1888.

prouver la véracité des saintes Écritures. Nous ne l'abandonnons point. Nous le maintenons. Nous croyons toujours fondées et vraies les paroles suivantes de Hanneberg.

« Dans plusieurs passages secondaires du Pentateuque, les anciens exégètes catholiques eux-mêmes n'hésitaient pas à reconnaître une main différente de celle de Moïse, passages qu'ils regardaient comme ajoutés à la rédaction primitive par quelque éditeur juif. Ces additions, très peu nombreuses et qui ne sont que des éclaircissements au texte mosaïque, n'arrivent, ni par leur étendue ni par leur contenu, à former une partie tant soit peu considérable du livre sacré : elles ne sauraient faire aucun tort sérieux à son authenticité. Ce sont de petites phrases, relatives à des détails accessoires sans lien nécessaire avec l'ensemble du livre, ressemblant à des gloses ou à des notes marginales¹. »

Les ennemis de la Bible sont loin d'avoir triomphé dans leurs conclusions illogiques et forcées.

Que le lecteur ne s'y trompe pas : nous ne battons pas en retraite devant les adversaires. Nous leur montrons seulement que, pour défendre la Bible, nous possédons des réserves. Nous repoussons non seulement les conclusions de la critique négative, nous repoussons aussi ses principes et sa méthode, inconciliable avec la vérité catholique et les règles de l'interprétation traditionnelle de l'Église.

XI

La critique négative suppose gratuitement un travail scripturaire énorme accompli dans la Bible, vers le huitième siècle avant Jésus-Christ. Dans le silence de l'histoire, nous croyons l'hypothèse sans fondement. Mais l'histoire témoigne qu'au retour de la captivité la Bible a été réellement soumise à un travail de révision et de restauration très considérable². Il convient de rappeler ce grand événement. Nous verrons par ce que la Providence a fait au temps d'Esdras, ce qu'elle n'aurait pas manqué de faire au temps de Josias et d'Ézéchias, si les circonstances l'eussent demandé. Notre

¹ Hanneberg, *Histoire de la révélation biblique*, traduite par Goschler, t. I, p. 122.

² Après les persécutions d'Antiochus, il fallut de nouveau rechercher et retrouver une partie de la Bible; mais il est à croire que les manuscrits étaient demeurés en bon état. « Judas Macchabée (ou Judas l'Essénien, suivant d'autres auteurs) recueillit tout ce qui s'était égaré pendant la guerre et la persécution d'Antiochus », persécution pendant laquelle « on déchirait les livres saints, et l'on mettait à mort ceux chez lesquels on trouvait des exemplaires ». (I Macch., II, 57; II, II, 13 et 14.)

foi en la Bible doit reposer beaucoup moins sur les moyens humains, si rassurants qu'ils soient, employés pour perpétuer ce monument de l'Esprit-Saint, que sur le fait d'une providence spéciale de Dieu, et sur la réalité d'un double miracle, l'inspiration et la conservation de la Bible : ni cette inspiration ni cette conservation ne sont des faits purement humains.

Quel était l'état où se trouvaient les divers manuscrits de l'Ancien Testament au temps d'Esdras? En quoi consista ce que, d'après saint Jérôme, on peut appeler leur restauration.

S'il fallait prendre à la lettre les paroles des saints Pères, les divers livres de la Bible, à la fin de la captivité, se trouvaient dispersés : il fallait en chercher les exemplaires entre les mains des vieillards et des prêtres. Personne ne possédait peut-être le trésor complet de l'Ancien Testament. Les archives d'Israël avaient été disséminées comme les feuilles des arbres par un temps d'orage : on n'en possédait, semble-t-il, aucun exemplaire complet. Le temple se rebâtissait ; comment ferait-on pour restaurer dans leur ensemble les livres de Moïse et ceux des prophètes, le psautier, les livres historiques, dogmatiques, liturgiques, civils et moraux, et reconstituer la bibliothèque sacrée du temple? La dispersion des textes sacrés avait commencé de longues années peut-être avant la transportation du peuple de Juda à Babylone. Saint Jean Chrysostome peint ainsi la situation : « Beaucoup de nos livres saints avaient été perdus au temps de la première captivité ; que dis-je, bien avant cette époque comme en témoigne la fin du quatrième livre des Rois, puisque ce ne fut qu'à grand'peine qu'on trouva alors au milieu d'immondices un exemplaire du Deutéronome ¹.... Il s'éleva des guerres... les livres furent brûlés. Alors Dieu inspira Esdras pour en recueillir les restes ². »

Les commentateurs et les historiens ecclésiastiques depuis Belarmin n'acceptent pas, sans faire de justes réserves, ce témoignage de saint Chrysostome ni celui des autres Pères que nous allons citer. Ils supposent qu'ils ont généralement été influencés par le quatrième livre du faux Esdras, livre que l'Église a, depuis eux, déclaré apocryphe en ne l'insérant pas au canon des saintes Écritures, et qui contient beaucoup de fables juives.

Pendant il ne faudrait pas exagérer cette manière de voir. Nous ne croyons pas que tous les Pères se soient inspirés du faux Esdras. Ils n'admettent pas tous que l'illustre et saint restaurateur de la Bible ait accompli son œuvre à l'aide seul de la mémoire. Nous allons nous en convaincre par leurs propres paroles. Citons

¹ *In Epist. Id Corinh.* Homil. VII, n. 3.

² *In Epist. ad Hebr.* Homil. VIII.

d'abord les Pères qui semblent attribuer la restauration de la Bible uniquement à la mémoire inspirée d'Esdras. Nous n'en avons trouvé que quelques-uns.

« Les saintes Écritures ayant été corrompues durant la captivité, dit saint Irénée, au retour, Dieu donna son esprit à Esdras, et il put se rappeler toutes les paroles des Prophètes et rendre au peuple la loi de Moïse ¹. »

L'un des plus savants docteurs de l'Orient, Eusèbe de Césarée, cite le passage de saint Irénée, et il y ajoute : « L'exemplaire même de la Loi avait disparu : Esdras, très versé dans les saintes Écritures, le renouvela *de mémoire* ². »

Clément d'Alexandrie croyait que nos livres sacrés avaient entièrement péri dans la captivité de Babylone. Il ajoute : « Esdras, inspiré de Dieu, *prophétisa* et les renouvela ³. »

Cependant ce n'était là qu'une opinion. Même quand l'Église n'avait pas encore décidément rejeté le quatrième livre d'Esdras, cette opinion n'était pas partagée de tous. Il y avait des Juifs et des chrétiens qui l'admettaient; mais Origène laisse supposer que d'autres ne lui donnaient pas crédit.

« *Il est des Israélites*, dit-il, qui soutiennent qu'Esdras et les anciens de son temps avaient fait le recueil des Psaumes et des autres Écritures, *suivant que leur mémoire le leur fournissait*. Chacun y contribua de ce qu'il en avait autrefois appris par cœur : il sortit de leur travail une édition de nos livres sacrés plus claire et plus correcte qu'elle n'était auparavant ⁴. »

On peut distinguer un double courant d'opinion. Si, d'un côté, saint Basile assure que de son temps on montrait en Judée une plaine où Esdras se retira pour dicter *toutes* les saintes Écritures à l'utilité du monde entier ⁵; d'un autre côté, Tertullien se borne à parler seulement d'une restauration ⁶. Esdras, suivant Théodoret, ne dicte doint de mémoire les saintes Écritures : il *rétablit* les livres saints qui avaient été corrompus et gâtés par la négligence des Juifs et l'impiété des Babyloniens ⁷. Toutefois ce Père, généralement bien informé à l'égard des saintes Écritures, nous semble exagérer la rareté des manuscrits au temps d'Esdras : « Les livres saints, dit-il, ayant été entièrement perdus, $\pi\alpha\rho\tau\epsilon\lambda\omega\varsigma$, par l'impiété

¹ Lib. III, c. xxv.

² *Hist.*, l. V., c. viii.

³ *Strom.* I.

⁴ *Ex commentariis in Psalm.* Præf. in finem

⁵ *Epist.* ad Chilonem.

⁶ *De habit. mul.*, I, c. viii.

⁷ *Præf. in Psalm.*

de Manassé et les malheurs de la captivité, le divin Esdras les rétablit plusieurs années après, au retour de l'exil. Il rétablit non seulement Moïse, mais Josué, les Juges, les Rois, Job, les Psaumes, les XVI Prophètes, l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques, sans le secours d'aucun exemplaire ¹. »

Il est regrettable que saint Jérôme ne joigne pas son témoignage à celui des Pères qui l'ont précédé. Il y a cependant une parole dans les écrits de ce grand docteur qui fait une allusion manifeste à l'œuvre d'Esdras : *Sive Mosem volueris auctorem Pentateuchi, sive Esdram ejusdem restauratorem, non recuso*². Saint Jérôme semblerait n'avoir pas voulu prendre part au débat.

Au sixième siècle, Procope de Gaza, dont les commentaires résument si parfaitement la doctrine des Pères, écrivait dans son *Explication de la Genèse*³ : « On peut conclure de nombreux passages de la Bible qu'après Moïse, un prophète inspiré de l'Esprit-Saint a fait la collection des livres de l'Ancien Testament. On dit que ce fut Esdras. » Procope démontre ensuite que c'est à ce collecteur qu'il faut attribuer les passages explicatifs et complétifs de l'Écriture.

Au siècle suivant, un docteur de l'Église, saint Isidore de Séville, a longuement parlé de l'œuvre d'Esdras, en plusieurs endroits de ses ouvrages. Voici son sentiment : « Esdras, prêtre de Dieu, est appelé par plusieurs Malachie, ange de Dieu. Cet écrivain sacré peut être nommé le second législateur après Moïse, car ce fut lui qui, après la captivité, renouvela la Loi qui avait été brûlée par les Gentils. Il est l'inventeur des caractères hébraïques ⁴. » Ailleurs, le même docteur s'exprime plus clairement encore : « *Bibliothecam Veteris Testamenti Esdras scriba post incensam legem a Chaldæis, dum Judæi regressi fuissent in Jerusalem, divino afflatus spiritu reparavit, cunctaque legis et prophetarum volumina, quæ fuerant a gentibus corrupta, correxit, totumque Vetus Testamentum in viginti duos libros constituit, ut tot essent libri quot habebantur et litteræ* ⁵. »

On pourrait croire, par ces paroles : *divino afflatus spiritu*, que saint Isidore appuie son sentiment sur le quatrième livre d'Esdras. Mais cela n'est pas : le saint docteur a pris soin de nous avertir qu'il regarde comme apocryphe le quatrième livre d'Esdras : *Inter apocryphos deputatur*⁶.

¹ *Præf. in Cantic. cant.*

² *Contra Helvidium.*

³ Cap. XI, v. 7.

⁴ *De ortu et obitu patrum*, c. LX; *Etymol.*, lib. V, c. 39; *Chronicon*, an. 4774.

⁵ *Etymol.*, lib. VI, c. v.

⁶ *Etymol.*, lib. VI, c. II.

Enfin, voici ce que dit le quatrième livre du faux Esdras :

Esdras dit au Seigneur : « Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, envoyez-moi votre Esprit, afin que j'écrive ce qui s'est passé sur la terre depuis le commencement et ce que renfermait autrefois le livre de votre Loi. » Le Seigneur répondit : « Rassemble le peuple, dis-lui qu'il ne te cherche point durant quarante jours. Pour toi, prends un grand nombre de tablettes (*buzos*), et adjoins-toi Saréa, Dabria, Salémia, Echanum et Abiel : ce sont cinq scribes prompts et habiles. J'allumerai dans ton cœur la lumière de l'intelligence, et cette lumière t'éclairera jusqu'au bout. » — « Et moi, Esdras, je dictai, sans m'arrêter ni jour ni nuit, pendant quarante jours, deux cent quatre livres ¹. »

On a beaucoup disserté sur les textes que nous venons de citer. Voici les réflexions qu'ils nous suggèrent.

Les exagérations manifestes du faux Esdras, reproduites en partie par quelques-uns des saints Pères, n'auraient été adoptées par aucun d'eux si elles n'avaient nullement correspondu à des traditions chrétiennes du temps des apôtres. Comment le livre apocryphe d'Esdras aurait-il été accepté comme inspiré par plusieurs évêques et docteurs de l'Eglise, s'il n'avait contenu à l'égard de la restauration de la Bible que des fables juives? Comment jusqu'au seizième siècle la tradition chrétienne aurait-elle suivi ce guide trompeur? Les saints Pères ne reproduisent pas les paroles du faux Esdras et même ils y dérogent. Nous croyons que c'était sur d'autres témoignages que les écrivains ecclésiastiques, jusqu'au seizième siècle, ont parlé de l'état du manuscrit de la Bible après la captivité et ont fait dans sa restauration une part si large à la mémoire. Le véritable Esdras, selon nous, a trouvé les manuscrits de la Bible rares, mêlés et confus. Il a restauré les saintes Ecritures, avec le secours de l'inspiration de Dieu, d'abord; ensuite à l'aide des manuscrits et de la mémoire. La mémoire d'Esdras a joué le rôle de juge et d'arbitre. Un homme même très versé dans les saintes Ecritures du Nouveau Testament ne pourrait sûrement dicter les quatre Evangiles et les Epîtres de saint Paul à l'aide de la seule mémoire; mais celle-ci pourrait suffire à juger si le texte d'un manuscrit est authentique ou non, et à déterminer par arbitrage entre plusieurs versions quelle est la meilleure et la plus certaine.

Ne pourrait-on pas dire que ce fut là le travail d'Esdras? Ne pourrait-on pas concilier ainsi les textes cités, en écartant, bien entendu, les exagérations du faux Esdras? Nous ne nous écartons pas ici du sentiment de Bellarmin sur la question, sentiment qui

¹ IV Esdr. xiv.

nous paraît entre tous de beaucoup le plus sûr et le meilleur.

Après avoir longuement examiné les témoignages des Pères que nous venons de citer, il s'exprime ainsi : « Il n'y a que saint Basile qui fasse une allusion manifeste au quatrième livre d'Esdras. Son opinion ne nous paraît pas probable, appuyée qu'elle est sur un livre apocryphe, rempli de fables juives. Mais (c'est toujours Bellarmin qui parle), mais il est une autre opinion qui a pour elle les auteurs du plus grand poids, *gravissimi auctores*. C'est celle des Chrysostome, des Hilaire, des Théodoret, des Irénée, des Tertullien, des Clément d'Alexandrie. Tous soutiennent qu'Esdras est le restaurateur de nos saints Livres. Il ne les a pas entièrement dictés sans doute, *non omnia iterum dictando*; mais il les a recueillis, *sed colligendo*; il les a mis en ordre et il en a fait un seul tout, *ordinando in unum corpus*; ils étaient épars de côté et d'autre, morcellés; on n'en avait que des parties : *partes variis in locis invenerat*; Esdras les fit rechercher, et il corrigea les fautes et les altérations qui s'étaient glissées soit par la négligence des copistes, *sed etiam emendando si quæ depravata erant negligentia scribarum*, soit par suite des malheurs des temps de la captivité pendant laquelle on avait traité la Bible avec tant d'insouciance : *cum toto tempore captivitatis negligenter lex servata sit*.

« Esdras, dit en terminant l'illustre cardinal, n'a donc point dicté entièrement de nouveau toutes les Ecritures; il n'a fait qu'en recueillir les parties éparses, mais authentiques. Autrement, toute la Bible serait, comme le livre qu'il a lui-même écrit, remplie de locutions syro-chaldaiques. Nous avons donc les livres de la Loi et des Prophètes écrits par Moïse et les anciens Prophètes ¹. »

¹ *De verbo Dei*, lib. II, cap. 1. — Causa cur uterentur Hebræi magis traditione quam scriptura videtur fuisse quia usque ad tempora Esdræ, scripturæ non erant redactæ ad formam librorum, ut facile et commode haberi possent, sed erant dispersæ in variis annalibus et chartis, et interdum ex negligentia sacerdotum non inveniebantur, ut patet ex IV Reg. 22, ubi narratur tanquam novum quid, quod in diebus Josiæ fuerit inventum unum volumen legis Domini in templo. Esdras autem, post captivitatem omnia collegit, et simul in unum corpus redegit, addens in Deuteronomio ultimum caput, et quædam alia hinc inde ad historiæ continuationem... Esdras non reparavit libros perditos, sed emendavit, et collegit eos qui exstabant. (*De verbo Dei non scripto*, l. III, c. 1v.)

Les catholiques de la plus stricte orthodoxie ont parlé comme Bellarmin. Génébrard, qu'on ne peut assurément accuser d'une critique trop large, Pererius, Cornelius a Lapide, Bonfrère, etc., ont tous admis sans difficulté que les livres de Moïse et la Bible ont été soumis à un travail de restauration, où se montre la main des scribes inspirés et des prophètes. « Scripturas a Babyloñiis incensas, dit Génébrard, Esdras scriba restituit, et in hunc ordinem quem hodie Hebræi servant, reduxit. » (*Chronol.* ad an. 3638.)

L'Allemagne savante et catholique admet généralement aujourd'hui que le travail restaurateur qui suivit l'exil n'appartient pas exclusivement à Esdras. Néhémie et les docteurs de la grande Synagogue y concoururent, et le travail ne fut terminé que vers la fin du royaume des Perses, un peu avant Alexandre, époque, disent-ils, où le premier canon, le canon de Jérusalem, fut définitivement clos; peut-être même ne le fut-il qu'au temps des Macchabées¹. L'exemple des Hellénisants d'Alexandrie n'en put déterminer la réouverture. Les deutéro-canoniques, bien que vénérés à Jérusalem, en demeurèrent exclus. Les règles que non seulement les Juifs de Jérusalem, mais aussi ceux d'Alexandrie adoptèrent, furent de suivre les traditions et de s'y conformer rigoureusement. Malgré l'émulation qui régna entre eux, leurs reproches mutuels et l'aigreur de leurs rapports, jamais les Juifs de Jérusalem ne trouvèrent à reprendre dans le travail accompli par les Grecs, leurs émules. Si, après la ruine de Jérusalem, les rabbins réprochèrent la version grecque au point d'instituer un jour de jeûne pour en réparer le scandale², ce fut par haine pour les chrétiens qui puisaient dans cette version des arguments triomphants en faveur du christianisme. Josèphe et Philon se servent particulièrement du grec, quelquefois seulement de l'hébreu.

XII

Quoi qu'il en soit, l'état où se trouvaient les saintes Écritures, et la manière dont elles ont été restaurées, d'après les saints Pères et Bellarmin, au temps d'Esdras, doivent être présents à l'esprit dans un moment où l'on recherche avec tant de passion les conditions dans lesquelles les textes bibliques que nous possédons ont été édités. L'apologiste a besoin d'être exactement informé pour défendre la vérité et n'en rien exagérer. Il serait imprudent, en ce moment surtout, de se laisser entraîner par le zèle au delà de ce

Génébrard cite ensuite le sentiment de Raban Maur sur le même sujet. — « Placet mihi, dit à son tour *Pererius*, sententia eorum qui existimant Pentateuchum longo post Mosen tempore, interjectis multifariam verborum et sententiarum clausulis, veluti sarcitum (*raccommodé*) et explicatius reditum, et ad continuandam historiae seriem melius esse dispositum. » (*Comm. in Genes. Pref.*). — Cornelius a Lapide ne va pas moins loin : « Averte, dit-il, Mosen Pentateuchum simpliciter conscripsisse per modum diarii vel annalium, Josue tamen, vel quem similem, eosdem Mosis annales in ordinem digessisse, distinxisse, et sententias nonnullas addidisse et intexuisse. (*Argument. in Pentateuch.*)

¹ V. Munk, *la Palestine*, p. 480.

² Keil, *Einleitung*, etc. § 176.

qui est de foi. Les téméraires seraient ceux qui, sortant du rang, compromettraient la cause catholique. On sait qu'une opinion devenue très commune parmi les érudits d'Angleterre, comme d'Allemagne, nous parlons de ceux qui se montrent ordinairement respectueux des traditions, admet couramment la possibilité de la fusion de textes de diverses provenances et de différentes époques dans un même livre sacré attribué communément à un seul auteur. Ces savants veulent expliquer par là ce qui leur paraît être, dans la Bible, des locutions, des mots, des idées, des faits, des récits correspondant, selon eux, à des époques et à des auteurs différents. Les documents, l'histoire d'Israël, ses annales, ses chants, ses poèmes, appartenaient, disent-ils, à la nation. On était loin de l'idée qui en a fait plus tard une œuvre entièrement personnelle, à laquelle pas même un prophète n'aurait eu le droit d'ajouter. Le sacerdoce, sans y voir rien d'anormal, aurait placé sous le patronage et sous l'abri d'un nom célèbre ce qui pouvait compléter, honorer et faire valoir l'œuvre que ce nom désignait. Dans l'opinion populaire, toujours d'après eux, Moïse aurait été l'auteur de toutes les prescriptions légales comme David l'auteur de tous les psaumes; comme Salomon l'auteur de tous les proverbes du livre qui porte ce nom; comme plus tard, Constantin et sainte Hélène, selon l'opinion qui régnait au moyen âge, restaurèrent et bâtirent tout ce qui se fit avant les croisés, en Palestine. Celui qui avait un beau papyrus, un rouleau, un *volume*, le regardait et le traitait beaucoup trop comme son bien propre. Il y plaçait des notes marginales; il y intercalait ce qui lui paraissait utile. Au moyen âge on avait des livres de prières manuscrits dans lesquels on plaçait à peu près ce que l'on voulait. Le collecteur et le propriétaire ne se trompaient pas quant à la provenance des textes; mais le copiste pouvait se trouver quelque jour exposé à les confondre tous. Il suffisait que la piété et l'orthodoxie fussent satisfaites. Tels ont été souvent les manuscrits, surtout aux époques anciennes, disent les savants dont nous citons l'opinion. Il est certain que les variantes, les additions, les retranchements, ont fait le tourment des éditeurs.

Dans le cas où, au temps d'Esdras, la Bible aurait été en quelques endroits reconstituée à l'aide de la mémoire, et où l'on aurait, pour l'ensemble, collationné entre eux les divers manuscrits, comment les a-t-on contrôlés? Que faut-il attribuer aux manuscrits? Quelle part faut-il faire aux savants de la grande Synagogue, aux prophètes surveillant, dirigeant les scribes et les prêtres dans leurs travaux respectifs? En corrigeant, en émen-dant, en complétant les manuscrits, n'a-t-on pas fait quelque

mélange dans un même livre de sources différentes? Peut-on déterminer exactement à cet égard quelle a été l'économie de l'inspiration? Le Saint-Esprit a permis que le dernier chapitre du Deutéronome fût inséré dans un livre appartenant à Moïse : n'a-t-il pas permis, quand la foi, les mœurs, l'histoire, n'en avaient rien à souffrir, d'autres additions utiles? Il en a été le juge et non pas nous.

Esdras a substitué, dit-on, dans la Bible, aux caractères phéniciens les caractères hébreux d'aujourd'hui, bien que la nation ne les ait pas complètement abandonnés, comme on le voit par des monnaies des Macchabées, portant des caractères phéniciens. Mais la Bible, telle que nous la possédons, n'aurait-elle pas, à cette époque ou antérieurement, revêtu cette uniformité de style et de langage que l'on y a si souvent remarquée? Les idiotismes, les locutions archaïques, y sont assez rares. En Orient, dit-on, rien ne change. On cite des faits favorables à la perpétuité des langues; on en cite d'autres contraires à cette perpétuité.

Tel est communément le langage que tiennent les exégètes protestants et même les savants catholiques de l'Allemagne. Ainsi M. Kaulens a écrit : « Certainement le Pentateuque ne subsiste plus que sous une forme rajeunie du temps de David¹. » Une hypothèse de ce genre, dit le P. Brucker, est parfaitement conciliable avec l'authenticité des écrits mosaïques, telle que l'Eglise l'entend. Cette authenticité ne présuppose et ne garantit que l'intégrité substantielle de l'œuvre du législateur hébreu, et pareille intégrité a pu sans peine subsister avec des rajeunissements successifs plus ou moins étendus, quant à la langue².

¹ *Kirchenlexicon* de Fribourg (1886), t. IV, p. 98.

² *Études religieuses*, mai 1888. — Le P. Brucker, après avoir dit que Moïse a pu se servir de documents, dans le triage et la rectification desquels l'inspiration l'a guidé, après avoir affirmé que la part de son travail personnel est suffisante pour justifier son titre d'auteur, ajoute une sage observation qu'il importe de mentionner et de recommander aux jeunes exégètes : « Ce serait une forte illusion, dit-il, que de s'imaginer que, grâce à l'hypothèse des secrétaires dont Moïse a pu s'aider, on parviendra à concilier la foi et la critique rationaliste. Celle-ci regarde le Pentateuque comme un agrégat de fragments non seulement différents de style, mais représentant des idées, des traditions, des institutions opposées, contradictoires. Il y aurait encore fort à combattre contre les rationalistes. » Ce que le P. Brucker observe à l'égard de la critique rationaliste du Pentateuque, répréhensible à tant d'égards, s'applique à celle de presque tous les autres livres de la Bible. Nous avons voulu, quant à nous, enlever aux adversaires le bénéfice majeur de leur principale hypothèse, à savoir les conséquences qu'ils veulent tirer d'une rédaction tardive du Pentateuque, conséquences illogiques opposées à la véracité et à l'inspiration de la Bible.

Quant à nous, nous ne serions pas loin de penser que l'exégète catholique trouvera, dans les conditions mieux connues de la rédaction et de la conservation de l'Ancien Testament, une réponse à faire aux attaques de l'école négative, qui voit, dans des faits faciles à expliquer, des faux et des supercheries. Il faut sans doute maintenir le caractère primordial des textes des saintes Ecritures, toutes les fois que l'on n'est pas contraint d'agir autrement, et il en est presque toujours ainsi : les retouches, les explications postérieures, ne sont que des exceptions ; mais n'est-on pas coupable de quelque témérité quand, au nom de traditions qui ne sont pas explicites, on veut que tout, absolument tout dans un livre sacré, même le dernier chapitre du Deutéronome, émane de l'auteur dont il porte le nom ¹ ?

Peut-être s'engagerait-on beaucoup en allant trop loin dans cette voie, qui n'est pas absolument sûre. Les assertions rigides mises autrefois en vogue par les protestants pour qui la Bible est tout, ne renferment-elles rien de compromettant pour la vérité ? Les positions qu'ils ont prises jadis ne deviendront-elles pas, alors qu'ils les ont abandonnées pour des raisons quelquefois décisives, un poste de résistance difficile à garder et à défendre ² ?

Les livres sacrés aujourd'hui sont comptés, fermés et scellés ; mais avant Esdras en était-il ainsi ? Et depuis Esdras jusqu'à saint Jérôme, que s'est-il passé pour les deutéro-canoniques ? Saint Jérôme nous fera mieux comprendre, par ce qu'il a fait de son temps, ce que l'on fit peut-être au temps d'Esdras, ce que l'on a fait si, par suite des guerres, des incendies, de la négligence

Nous croyons avec lui que le Pentateuque a pu subir quelques modifications, et que malgré cela il est demeuré vraiment l'œuvre de Moïse.

¹ La belle merveille, écrivait Bossuet dans un temps d'orthodoxie rigide et étroite, la belle merveille que ceux qui ont continué l'histoire de Moïse aient ajouté, non quelque loi nouvelle, quelque dogme, quelque miracle ou quelque prédiction ; mais sa fin bienheureuse, une généalogie commencée, un nom de ville changé par le temps, une date, quatre ou cinq remarques de cette nature... (*Hist. universelle*, II^e p. c. xxviii.)

² Il convient ici de rappeler les textes des conciles de Trente et du Vatican, norme de la foi catholique en ce qui touche l'Écriture :

L'Église n'a jamais défini que Moïse fût l'auteur du Pentateuque, mais c'est sa croyance : *Quinque Moysi, id est Genesis*, etc. (Trident, sess. IV). Le saint concile s'est basé sur l'interprétation traditionnelle des paroles de Jésus-Christ et des apôtres attribuant le Pentateuque à Moïse.

Omnes libros tam V. quam N. Testamenti, cum utriusque unus Deus sit auctor... suscipit (synodus) et veneratur. Si quis autem libros ipsos integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia catholica legi consueverunt et in veteri Vulgata latina editio habentur, pro sacris et canonicis non susceperit, a. s. (Trid. sess. IV.) — Eos libros Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati,

ou même de l'impiété des temps, on a dû procéder à des restaurations bibliques devenues nécessaires. L'opinion des Pères est une quand il s'agit d'affirmer l'inspiration des saintes Ecritures, mais ils ne s'accordent ni sur l'étendue ni sur le mode des restaurations de la Bible.

« Le chaldéen, dit-il dans sa préface sur Tobie, approchant beaucoup de l'hébreu, je me suis servi d'un homme qui entendait parfaitement les deux langues, et je fis écrire en latin tout ce que cet homme me dictait en hébreu; ce fut l'ouvrage d'un jour. » Le P. Houbigant prétend cependant que la traduction des Septante est supérieure à celle de saint Jérôme, dont elle ne diffère d'ailleurs que sur des points accessoires. Le plus récent commentateur catholique de Tobie, M. Gutberlet, est porté à croire que saint Jérôme a *résumé* le texte original.

Voici ce que dit encore saint Jérôme dans sa préface sur Judith. « Les exemplaires de ce livre différaient entre eux et étaient très corrompus. J'ai mis de côté les leçons diverses et souvent fautives d'un grand nombre d'exemplaires, et me suis attaché à faire passer dans ma traduction uniquement ce qui m'a paru fondé sur le sens exact et vrai de l'original, et à rendre le sens plutôt que les mots du texte : *magis sensum e sensu quam ex verbo verbum transferens.* »

Le livre d'Esther indique un travail encore plus surprenant. Saint Jérôme s'est servi de deux textes différents. Pour les neuf premiers chapitres et les trois premiers versets du chapitre x, il s'est servi d'un exemplaire hébreu, qu'il s'est attaché à rendre aussi littéralement que possible : *Verbum e verbo pressius trans tuli.* Pour les six derniers chapitres, il s'est servi d'une édition de l'ancienne Vulgate très diffuse où, dit-il, les copistes se sont donné de grandes libertés, en faisant parler les personnages de l'histoire comme ils l'ont jugé à propos, suivant la méthode des écoles de rhétorique ¹.

sua deinde auctoritate sint approbati, nec ideo duntaxat quod revelationem sine errore contineant, sed propter quod Spiritu Sancto inspirante conscripti, Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesie traditi sint. — Si quis sacrae libros integros cum omnibus suis partibus, prout illos S. trident. synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit, a. s. (Vatic. sess. III.)

Dieu est l'auteur des livres inspirés, des livres canoniques. Les livres sacrés contiennent la révélation sans erreur; Dieu est l'auteur des livres deutéro-canoniques, comme des livres proto-canoniques, des livres d'Esther, Judith, etc.; toutes les parties des livres insérés au canon (ce qui se peut appeler partie) sont inspirées, comme les parties deutéro-canoniques.

¹ Quem librum editio Vulgata laciniosis hinc inde verborum sinibus

XIII

Il est certain que si, pour toutes les questions qui se rattachent à la composition, aux rééditions, aux traductions et à la conservation de l'Ancien Testament, nous n'avions, comme les protestants, d'autres moyens de fixer nos idées que ceux que fournit la science de la critique historique et les efforts du libre examen, nous serions souvent dans un grand embarras, et nous n'arriverions sur beaucoup de points qu'à des vraisemblances. Mais nous sommes guidés par une lumière plus haute et plus sûre, celle que nous fournit l'Eglise. C'est l'Eglise qui en reconnaissant comme sacrés et canoniques tous les livres inscrits par elle dans ses définitions et consacrés par ses traditions, fixe les limites du juste et du vrai, ferme, avec des secours et des lumières qui n'appartiennent et n'ont été promis qu'à elle, la porte aux doutes et aux erreurs. On ne saurait jamais sans elle le point où il faut s'arrêter, et ce que, dans l'ordre des faits que nous venons de dire, le Saint-Esprit a permis et laissé faire aux agents humains : « Je ne croirais pas à l'Évangile, dit saint Augustin, si l'autorité de l'Eglise n'entraînait mon assentiment ¹. »

Les travaux allemands ne peuvent ni nous émouvoir ni nous étonner quand, de leurs combinaisons et de leurs hypothèses, s'élève le doute énervant et le scepticisme délétère. A moins de reconnaître dans l'Eglise une autorité divine après laquelle il ne faut plus examiner ni douter, les faits et les enseignements des saintes Ecritures, leur autorité, seraient, avec tous les dogmes de la foi, l'objet de continuelles contestations, et la variété des opinions engendrerait inévitablement l'incrédulité. Sans le secours de Jésus-Christ toujours vivant dans son Eglise, comment les fidèles seraient-ils capables d'avoir une croyance fixe sur l'autorité de la Bible, sur la vérité des faits, et sur le sens des dogmes de ce livre divin qui nous a été donné pour nous instruire, et non pour devenir l'objet d'éternelles disputes?

trahit : addens ea quæ ex tempore dici poterant et audiri, sicut solitum est scholaribus disciplinis sumpto themate, excogitare, quibus verbis uti potuit qui injuriam passus est, vel ille qui injuriam fecit.

¹ Ego Evangelio non crederem, nisi me catholicæ (Ecclesiæ) commoveret auctoritas. (*Contra. Epis. Fundam. c. v.*) — L'authenticité des Évangiles est assurément prouvée par des témoignages relevant de la critique historique, et supérieurs à ceux qu'on invoque ordinairement pour les livres profanes : l'Eglise l'entend ainsi. Mais elle ajoute à ces témoignages la puissance et l'autorité divine des promesses que lui a faites Jésus-Christ et que nous a conservées la tradition catholique.

Le protestantisme, rejetant à la fois l'autorité des traditions et l'infaillibilité de l'Eglise, a tout détruit ou du moins finira par tout détruire chez lui en fait de religion révélée.

A côté des faits divins et surnaturels de la vitalité d'Israël, de son monothéisme: à côté du fait divin de la fondation de l'Eglise, s'offre à nos yeux, le fait divin et miraculeux de la conservation de la Bible.

De même que les Israélites, aux mauvais temps de leur histoire, sous les Juges, sous les rois impies d'Israël, ont fait des efforts inouïs pour échapper au monothéisme qu'ils voulaient détruire jusque dans leur conscience, sans y parvenir, car l'action surnaturelle de Dieu s'y est opposée par la voix et les prodiges des prophètes; de même qu'Israël a vécu, a triomphé de tout ce qui devait le détruire et le faire périr le long des siècles, parce que Dieu a voulu conserver à la religion chrétienne un témoin dont elle ne doit jamais être privée; de même, Dieu a réalisé, au milieu de causes de destruction sans cesse renouvelées, la miraculeuse et surnaturelle conservation de la Bible. Et si la main des prophètes, des prêtres, qui l'ont sauvée en la copiant, qui l'ont complétée en y ajoutant non pas des faits importants, ni une loi, ni un miracle, ni une prophétie, mais des indications et des explications utiles, s'y laissait apercevoir, loin de m'en attrister et de m'en émouvoir, j'y constateraï l'acte persévérant, immanent, d'une protection divine et d'une inspiration du Saint-Esprit, dont Dieu a rendu participants tous ceux qui ont écrit quelques pages de ce livre mystérieux et divin. Chose admirable et que les siècles célèbreront! Tant d'écrivains divers ont fait un livre dont la rédaction a duré plus d'un millier d'années, et ce livre est pénétré dans toutes ses parties de la même inspiration, de la même doctrine, de la même morale, des mêmes désirs, des mêmes aspirations messianiques. Jamais l'unité n'a revêtu des caractères plus frappants au milieu de la variété des auteurs, de la différence des temps, au sein des destructions et des changements qu'amènent les révolutions. Citons ici un beau passage de saint Jean Chrysostome :

« On ne veut point, dit ce Père, prêter une sérieuse attention aux Écritures. Si nous le voulions, non seulement nous ne tomberions pas dans des erreurs, mais nous délivrerions de l'erreur ceux qui se trompent et les arracherions au danger d'errer de nouveau. Il y en a aujourd'hui parmi nous qui ne savent même pas ce que c'est que la sainte Écriture. Cependant, pour nous la conserver, l'Esprit-Saint lui a donné tous ses soins.

« Voyons avec quelle bonté Dieu l'a gardée depuis qu'elle existe. Il a inspiré Moïse... Ensuite, il a envoyé les prophètes qui

ont souffert pour les Écritures des maux indicibles. Puis la guerre est survenue. Tous les livres saints furent ravés, déchirés, brûlés. Alors Dieu inspira un autre Moïse, un homme admirable, Esdras : il rassembla les parties qui demeuraient des Écritures et en fit un seul livre. Après Esdras, Dieu suscita les Septante qui les interprétèrent. Enfin vint le Christ Jésus : il reçut et accepta les Écritures ; en son nom, les apôtres les répandirent par tout l'univers¹. »

La conservation de la Bible, comme la vitalité et le monothéisme d'Israël, doit être rangée dans les *unica* de l'histoire. M. Renan suppose, au temps des rois de Juda, une littérature moabite ; mais qu'est-elle devenue ? Que sont devenus les livres prétendus sacrés des royaumes de la Syrie, de Ninive, de Babylone et de tant d'autres peuples contemporains du royaume de Juda ? Où faut-il aller chercher aujourd'hui les rituels de la vieille Égypte ? Au fond des tombeaux.

Nous croyons à l'autorité et à l'inspiration de la Bible pour cette forte et dernière raison : le Christ Jésus l'a scellée du sceau de sa divinité. L'Église, après la synagogue, l'a prise sous sa garde pour conserver ici-bas le trésor des révélations divines. Nous croyons à la Bible par l'autorité que lui a donnée Jéhovah au mont Sinaï ; nous croyons à la Bible par l'autorité que lui a donnée Jésus au jour de la Résurrection et de l'Ascension, au jour de la Pentecôte, au milieu de la tempête des vents et des langues de feu descendant sur les apôtres ; nous croyons à la Bible par l'autorité de l'Église, des conciles et des vieillards infallibles du Vatican.

Et elle est bien vraie cette parole de l'écrivain que nous avons combattu déjà et que nous combattons encore dans le courant de ce livre : « Tous les livres modernes disparaîtront, et il ne restera peut-être dans les siècles lointains encore, de toutes les œuvres à qui nous vouons notre admiration facile, que ces deux seuls livres : la Bible et Homère. »

Je n'oserais rien garantir pour Homère : le temps triomphe de tout ce qui est terrestre. Mais je donnerais vingt fois ma tête pour l'immortalité de la Bible, dont on pourra dire aussi au jour des dernières justices de Dieu :

*Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur.*

¹ *In Epist. ad Hebræos*, homil., VIII, n° 4.

XIV

Et maintenant, j'offre au lecteur l'étude et l'examen de l'un des livres de cette Bible sacrée. Je n'ai point à faire valoir dans ce volume, aux yeux de la critique, son incontestable autorité; nous l'avons fait antérieurement. Les livres de Samuel ont pour eux les témoignages décisifs des rationalistes les moins suspects. Ils renferment une suite de documents contemporains de David devant lesquels il a bien fallu s'incliner. Nous invitons le lecteur à lire les preuves d'authenticité des deux premiers livres des Rois, telles que nous les avons exposées dans notre second volume des *Prophéties messianiques*.

Quant aux psaumes de David, nous y trouverons la justification et l'épanouissement des prophéties messianiques telles que la Bible nous les offre et telles que nous les avons suivies depuis le lendemain de la chute au Paradis terrestre.

Nous avons rangé dans les *unica* de l'histoire la durée du peuple d'Israël, son monothéisme, la Bible conservée en sa merveilleuse unité. Il faut encore ajouter à ces *unica* la prophétie messianique. L'histoire d'Israël se meut tout entière autour du Messie comme la sphère du monde autour de son axe. C'est au Messie comme à un centre que nous avons rattaché le monde patriarcal, le mosaïsme, son histoire et sa loi, la royauté, les prophètes, tous les grands hommes et toutes les révolutions du peuple juif. C'est en effet autour de Jésus, le Messie-Rédempteur, que, selon Bossuet, gravite l'histoire universelle considérée dans son ensemble et dans les destinées dernières de chaque grande nation.

Mais la vérité de cette philosophie chrétienne de l'histoire éclate avec une puissance bien plus saisissante dans l'histoire particulière d'Israël. Les apôtres et Jésus-Christ lui-même ont mis les saintes Ecritures à la tête de toutes les preuves de la divine rédemption : *Scrutamini Scripturas, testimonium perhibent*.

Notre siècle, oublieux et léger, va chercher souvent bien loin les preuves de la divinité de la religion chrétienne. La meilleure preuve est renfermée dans la Bible : *Scrutamini Scripturas*. C'est parce que nous en avons toujours eu une conviction croissante, que nous avons consacré les meilleures années et les meilleures journées de notre vie à l'étude de nos saintes Ecritures, aux prophéties messianiques en particulier, lesquelles en sont, comme nous l'avons dit, le centre lumineux.

Puisse ce troisième volume des *Prophéties* être reçu avec la bienveillance qui a accueilli les deux premiers. Qu'on n'y cherche

pas l'intérêt éphémère que lui donne aujourd'hui son opportunité comme réponse aux attaques récentes de M. Renan. Que l'on cherche en David et dans ses psaumes, la promesse, la figure, la prophétie du Christ Jésus et des destinées de son Evangile.

IDÉE GÉNÉRALE ET DIVISIONS DE L'OUVRAGE

Il est peu de chrétiens, même parmi les plus instruits, qui se soient rendu complètement compte de l'importance du rôle de David dans l'histoire et dans l'économie de la religion révélée. Pour y arriver, il faut, du point culminant où David apparaît, arrêter un instant le regard sur les temps antérieurs à ce fondateur du royaume de Juda, et voir ensuite ce que le roi d'Israël a fait et ce qu'il a préparé.

Avant David, les aspirations messianiques, presque exclusivement renfermées dans les limites d'une nation sans influence sur l'histoire du monde, n'avaient qu'un caractère vague et général.

En parlant de la sorte, nous sommes loin assurément de vouloir amoindrir l'importance de la promesse faite à nos premiers parents au lendemain de la faute originelle et de nier l'influence des prophéties qui l'ont suivie. Si le lecteur veut bien se reporter à ce que nous avons écrit sur les oracles messianiques du Pentateuque, il en sera aisément convaincu¹.

Toutefois les événements qui ont suivi la prophétie si importante de Jacob et annoncent les destinées de Juda n'ont, jusqu'à Samuel, que la valeur historique d'une préparation éloignée assez confuse encore. Le gouvernement des Juges par le caractère incohérent de ses chefs, par une anarchie intermittente et par ses échecs multipliés, avait créé une situation déplorable. Les destinées d'Israël semblaient compromises. Le peuple, première victime des mauvais gouvernements, en avait grandement pâti. L'impatience éclatait : on voulait sortir de là par l'institution de la monarchie.

Samuel se prêta à l'élection de Saül, mais en déclarant aux enthousiastes du nouveau régime les charges et les inconvénients auxquels il fallait à l'avance se résigner. Le premier roi d'Israël établit avec habileté, il faut le reconnaître, l'hégémonie militaire. Il fit reculer les Philistins et devint bientôt l'égal en autorité et en puissance des petits rois ses voisins. Israël dut se féliciter. L'enchantement toutefois fut de peu de durée. Les violences, les

¹ *Les Prophéties messianiques du Pentateuque*, Palmé, 1878, p. 198.

superstitions, les allures despotiques et profanes du monarque lui aliénèrent les plus sages et les plus pieux de ses sujets. Ce n'était pas Samuel, son consécrateur, son ami, qui fomentait le mécontentement. L'hypothèse est gratuite sous la plume de M. Renan. C'étaient les actes du prince correspondant mal à l'idéal messianique qui flottait déjà dans l'imagination des Israélites, depuis surtout la prophétie d'Anne. Cependant avec Saül avait été posée la première base de l'institution de la royauté en Israël. C'est pour établir et organiser définitivement, c'est pour sauver et illustrer cette institution qu'apparaîtra David, la figure typique du Christ, figure saisissante qu'Israël n'oubliera jamais.

La préparation du règne du Messie ne sera pas seulement constatée par les paroles et les actes prophétiques : elle apparaîtra dans les grands faits politiques et les institutions. Le caractère éminemment messianique d'Israël s'incarne dans les réalités et les péripéties de l'histoire de ce peuple. Le règne de David devint rapidement dans l'opinion de tous les Israélites plus qu'une promesse, plus qu'une préparation des grandes destinées du peuple choisi : il en fut la réalisation initiale. Israël considérera l'œuvre de David comme la première organisation du royaume qu'il attend du règne du Messie. La continuation, le développement, le couronnement de ce règne, seront l'objet des aspirations nationales, et ces aspirations auront un caractère si singulier, qu'avec le temps le monde tout entier le remarquera. Tacite un jour en parlera, et les poètes finiront par y rattacher un idéal, une sorte d'âge d'or vaguement entrevu par eux. Tandis que les aspirations messianiques, dont le point de départ est manifestement beaucoup plus ancien, sembleront, aux yeux du peuple juif, se rapporter presque exclusivement au fils de Jessé, l'attente d'un roi sauveur, aura, en dehors de lui, de transformations en transformations, d'échos en échos, son retentissement dans les oracles prophétiques des sibylles et dans ces voix d'Orient qu'entendit le grand historien romain.

Nous voudrions mettre en lumière l'importance prophétique non seulement des psaumes de David, mais aussi celles de son règne lui-même : car, à nos yeux, les psaumes qui appartiennent à David, ne sont que sa vie chantée par lui, ou plutôt la vie du Christ Rédempteur dont David était la figure.

Au cours de notre étude des prophéties messianiques, nous nous sommes attaché à faire remarquer que l'avènement de Celui qui devait les réaliser toutes, a été préparé non seulement par des promesses verbales et des oracles prononcés par des voix inspirées, mais aussi par l'enchaînement des grands événements et la suite de l'histoire du peuple d'Israël. Les hommes, à leur tour, par leur

vie, leur caractère et leurs actes, ont eu leur signification prophétique et sont entrés pour une large part dans la préparation messianique. Cette divine économie de la Providence apparaît avec une évidence saisissante, à l'avènement de la royauté dans Israël et particulièrement dans l'histoire de David et de son règne. C'est méconnaître la préparation et l'annonce prophétique du règne de Jésus-Christ, c'est mutiler la preuve apologétique de la mission divine du Christ, que de les enfermer dans quelques textes scripturaires interprétés dans leur teneur et mis en lumière dans les manuels et les traités où l'on se propose de résumer les démonstrations évangéliques. Les textes prophétiques ont sans doute une importance décisive pour ceux qui peuvent les comprendre et les interpréter fidèlement, mais le plus puissant commentaire, la lumière la plus convaincante, sont les faits historiques qui les encadrent et les expliquent, et le parallélisme qui s'établit entre les faits prophétiques d'une part, et les oracles révélés d'autre part, entre le caractère et la vie du prophète et ses discours ou ses chants inspirés : les faits s'éclairent à la lumière de la parole et les paroles voient leur sens et leur portée confirmés par les faits.

Nous diviserons ce livre en trois parties : dans la première, nous exposerons le récit historique de la vie de David : nous raconterons les épreuves que le persécuté, le fugitif a subies, que le roi lui-même a connues ; les préservations, les victoires, le triomphe définitif de celui que les décrets de Dieu avaient substitué sur le trône d'Israël à Saül infidèle.

Dans la seconde partie, nous exposerons la nature et l'importance des institutions de David, étonnantes quant au temps où elles ont été fondées, et préparatoires au règne messianique.

Dans la troisième partie, nous étudions le poète, le psalmiste, et nous le montrons chantant les divers événements et les grands traits de sa propre vie, puisant en eux des motifs à la fois de confiance et de reconnaissance envers Dieu, d'énergie et de courage pour l'accomplissement du devoir, fournissant ainsi à tous les siècles un modèle incomparable de prière au milieu des vicissitudes humaines.

Dans la quatrième partie, nous interpréterons et discuterons les textes prophétiques, c'est-à-dire un choix de psalmes de David concourant au but que nous nous sommes proposé.

En d'autres termes, le lecteur, dans une vue d'ensemble, embrassera toute l'histoire de la vie de David. Reprenant ensuite l'une après l'autre, pour les considérer mieux dans leur organisation et leurs détails, les principales institutions de David, nous en verrons l'importance politique et religieuse. A la lumière de l'auréole mes-

sianique dont l'histoire sacrée aura déjà couronné David, nous montrerons le psalmiste et le prophète.

Le lecteur, après y avoir été préparé, comprendra et goûtera mieux l'analyse, l'explication exégétique et le caractère prophétique des principaux psaumes messianiques offerts à ses méditations.

C'est avec regret que, vu le caractère de cet ouvrage, nous omettons de traiter des psaumes de David au double point de vue de la piété et de la liturgie. Tous les chrétiens, à travers les siècles, se sont nourris des psaumes comme d'un aliment délicieux pour l'âme. Toutes les prières, tous les chants, tous les offices liturgiques ont emprunté, reproduit les paroles de David, sans épuiser cette mine de poésie, de sentiments pieux et d'enseignements fortifiants. L'Eglise s'est approprié la langue du psautier, elle l'a faite sienne dans des applications variées à l'infini, qu'il s'agisse de pleurer ou de se réjouir, de craindre ou d'espérer, d'édifier ou d'instruire : *Totius Ecclesie vox una*.

Nous ne parlerons pas des psaumes au point de vue littéraire. On a dans toutes les langues célébré et traduit ce livre vraiment universel. Les peuples chrétiens d'Orient et d'Occident offrent, dans leur langage, comme des reliques méconnues et mêlées à des éléments profanes, des expressions, quelquefois des phrases entières, empruntées au psautier.

Un monde auquel le nôtre ne ressemble pas en avait multiplié les exemplaires; il avait rempli sa mémoire et son cœur de cette bienfaisante et populaire poésie. C'était un miel à la bouche de nos pères, un baume à leur cœur, un or pur dans lequel ils sertissaient leurs pensées et leurs sentiments. Jamais livre humain n'eut de pareilles destinées.

Puissions-nous, quoique nous bornant à rappeler le côté messianique des psaumes, faire ressouvenir les chrétiens distraits de nos jours, d'un livre qui a si longtemps consolé, instruit et soutenu les générations passées, et les a charmées au milieu des inévitables tristesses de la vie terrestre! Puissions-nous faire revivre ces temps dont Théodoret pouvait dire : *In omnibus urbibus, pagis, agris, terminis, montibus et colibus terra marique, inque omni regione divus David per piorum linguas Deum laudando celebrat*. Comme l'or, le diamant et les perles, les poésies de David ne connaissent ni la dépréciation, ni le déclin, ni la vieillesse qui décolore, fane, ride et détruit tant d'œuvres, tant de gloires, tant de beautés que l'enthousiasme d'une époque avait déclarées immortelles!

LA LUTTE ACTUELLE

ENTRE

LE VATICAN ET LE QUIRINAL ¹

VI. — LE DÉPART DU PAPE

La capitulation ou l'exil : tel est bien le dilemme fatal dans lequel la politique violente de M. Crispi prétend enfermer et acculer la Papauté : la permanence du gouvernement italien à Rome, aggravée par l'acuité croissante du conflit, comporte nécessairement l'une ou l'autre de ces deux issues. La capitulation, c'est-à-dire l'abdication volontaire des droits territoriaux du Saint-Siège, l'acceptation pure et simple du *statu quo*, c'est là un rêve monstrueux que peuvent caresser certains conciliateurs égarés, mais qui, sans doute, ne se réalisera jamais. Le Pape le salarié de ses spoliateurs, le Pontife romain à la solde de M. Crispi, le Père des fidèles devenu le grand aumônier du roi Humbert ! c'est là, nous le répétons, une hypothèse qui doit être écartée *a priori*. Jamais la Papauté ne se résignera au rôle subalterne et avili du patriarcat schismatique de Constantinople : ce serait la fin de son influence morale dans le monde. Je le sais, parmi les libéraux et les officieux italiens beaucoup sont persuadés que tôt ou tard le Pape finira, de guerre lasse, par accepter la situation nouvelle qui lui est faite dans Ville éternelle, et ils comptent sur le bénéfice du temps pour résoudre la question qui les importune aujourd'hui. Il est permis de croire à toutes les solutions, sauf à celle-là. Le monde catholique peut être tranquille à cet égard, et ce n'est pas encore le sacré collège actuel, dont tous les membres font preuve d'une égale fermeté dans

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 décembre 1888, 10 janvier, 10 et 25 février, et 25 mai 1889.

la revendication des droits de la Papauté, qui fournira à M. Crispi le Pape de ses rêves, qu'il attend pour couronner les résultats de sa politique et achever la réalisation de son programme.

Reste donc l'autre alternative, celle d'un exil de la Papauté de la Ville éternelle. Cette solution, qui surgit dès le lendemain de l'occupation violente de Rome, a fait depuis quelques années, nous ne craignons pas le dire, des progrès continus; elle peut compter désormais parmi les éventualités possibles et, dans certains cas, probables de l'avenir. Cette question du départ du Pape revêt pour le monde tout entier un tel caractère d'importance et de gravité qu'on nous permettra d'en retracer ici l'origine et les phases diverses et de tâcher en même temps d'en prévoir l'issue définitive.

*
* *

Au lendemain du 20 septembre 1870, la question de l'exil de la Papauté de la Ville éternelle dut nécessairement se poser et se posa, en effet, au Vatican. Si elle fut résolue négativement, il n'est pas difficile, indépendamment des motifs supérieurs qui ont dicté l'attitude de Pie IX, de trouver des explications plausibles de ce fait. En 1848, lors de la fuite à Gaëte, les jours de Pie IX, surtout après l'assassinat de Rossi, étaient directement menacés. La fuite était une nécessité absolue. D'ailleurs Pie IX était encore dans la force de l'âge, et, fait capital, il n'avait pas à sortir de l'Italie pour trouver un asile. En 1870, Pie IX n'était plus jeune, l'âge et les épreuves avaient brisé ses forces. En quittant Rome, il aurait dû se réfugier hors de l'Italie. Mais on sait qu'en ce moment même l'Europe se débattait dans d'effroyables convulsions et que la France, cette protectrice née du Saint-Siège, s'abîmait dans une catastrophe. En outre, au Vatican et dans l'entourage du Pape, on était alors persuadé que la situation violente créée à Rome par l'entrée des Italiens ne pouvait être de longue durée et allait bientôt prendre fin. L'état précaire de l'Europe, après l'écrasement momentané de la France, justifiait jusqu'à un certain point ces illusions respectables. Puis, à mesure que les mois et les années s'écoulaient, les forces de l'auguste pontife s'affaiblissaient davantage et un départ de Rome devenait de plus en plus impossible. Pie IX mourut en prison et non pas en exil... Qui nous dira qu'il en sera de même de son successeur?

Au lendemain de la mort de Pie IX, le conclave, dit-on, agita la question de savoir s'il se réunirait en dehors de l'Italie. On assure qu'un premier vote fut émis dans ce sens, mais que le sacré collège revint ensuite sur sa décision, sur les instances de son

doyen, le cardinal di Pietro. On conçoit facilement que, dans les circonstances nouvelles et extraordinaires au milieu desquelles il se réunissait, le conclave ait voulu abrégé le deuil de l'Eglise et déjouer les espérances insensées des adversaires de la Papauté qui prétendaient l'ensevelir dans le tombeau de Pie IX.

A peine installé sur le siège de saint Pierre, Léon XIII dut naturellement subir la situation anormale et violente qui lui était faite et, renfermé dans l'enceinte du Vatican, il attendit les événements. Bientôt on put voir que, malgré l'avènement du nouveau Pape, dont tout le monde exaltait les intentions pacificatrices, le gouvernement italien n'était pas disposé à rien relâcher de ses prétentions et persistait dans son intransigeance. Les Italiens libéraux veulent bien la conciliation, mais à condition que le Pape en fasse tous les frais. Le changement de règne ne modifia donc en rien l'attitude respective du Quirinal et du Vatican. Les deux adversaires restèrent dans les positions de lutte qu'ils occupaient précédemment.

La question du départ du Pape, sous le pontificat de Léon XIII, reparut pour la première fois à l'occasion des scènes honteuses qui marquèrent les funérailles solennelles de Pie IX, le 13 juillet 1881. On sait que la translation des restes de l'auguste pontife à la basilique de Saint-Laurent, où lui-même avait choisi son tombeau, fut le signal de désordres scandaleux qui eurent dans le monde entier un douloureux retentissement. Une bande de forcés rompit violemment le cortège, l'assailit à coups de pierre, et au moment où la procession des fidèles traversait le pont Saint-Ange, peu s'en fallut que quelques misérables ne jetassent dans le Tibre le cadavre de Pie IX. On put, dans tous les cas, entendre ces cris hideux : « A l'eau le Pape ! Au Tibre cette charogne ! » (textuel). Ces désordres qui s'étaient accomplis avec la tolérance ou la complicité du gouvernement italien projetèrent une lueur sinistre sur les véritables desseins de la secte révolutionnaire installée à Rome et sur la situation douloureuse du Pape dans la Ville éternelle. L'idée d'un départ de la Papauté fut agitée non seulement dans la presse mais encore dans des notes diplomatiques. C'est alors que le *Times* écrivit que « la question romaine est un problème dont la gravité s'accroît de jour en jour ». *A problem of which the gravity grows each day.* Léon XIII cependant, esprit mesuré et calculateur s'il en fut, n'était pas homme à précipiter les choses, et pour prendre la décision opportune, il laissa se dérouler le cours des événements.

La question fut posée pour la seconde fois en mars 1884, au lendemain de la spoliation de la Propagande, et cette fois d'une

façon plus pressante. Quand les biens immeubles de l'institut international de la Propagande, ce ministère extérieur de la Papauté, furent incamérés par le gouvernement italien, l'énormité de cet attentat, en dévoilant les intentions dernières du nouveau régime, ouvrit les plus tristes perspectives sur l'avenir réservé à la Papauté, L'émoi fut très vif au Vatican et l'indignation générale dans le monde catholique. Quelques jours après la consommation de cette spoliation légale, un journal qui, dans ces sortes de matières, ne parle qu'à bon escient, le *Moniteur de Rome*, se déclarait en mesure d'annoncer que « le projet de transférer à l'étranger le centre administratif de la Propagande à la suite de la conversion violente des biens de cet institut avait rouvert la question du départ du Pape. » La sensation proluite dans tous les pays par cette nouvelle de l'organe pontifical fut considérable. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les journaux de l'époque. La presse française, notamment, s'occupa de ce grave incident avec une attention marquée, et ses commentaires, même ceux des journaux hostiles, attestent une fois de plus la place immense qu'occupe aujourd'hui la Papauté dans la préoccupation des hommes publics aussi bien que sur le théâtre de la politique. Tandis que le *Temps* prétendait voir dans le départ du Pape « le signal d'une décadence rapide de la Papauté », le correspondant du *Journal des Débats* au contraire assurait que le gouvernement italien se loutait tort ce départ. Le correspondant ajoutait : « Un homme d'État éminent qui vit encore à l'heure qu'il est me disait : « Voyez-vous, quand on « s'en va, on finit toujours par revenir tôt ou tard. Tandis que si « le Pape reste, il finira par s'habituer à sa nouvelle position. » Au fond il y a à Rome deux principes en lutte. Le gouvernement veut subordonner le Saint-Siège à la monarchie italienne : il est dans son rôle (?); Léon XIII veut conserver à la Papauté son caractère universel : il est aussi dans le sien. »

Quelques journaux conservateurs, tels que le *Soleil*, semblaient aussi appréhender que ce départ ne créât à la Papauté des périls redoutables qui contrebalançaient les inconvénients et les dangers de son séjour dans la Ville éternelle. Le *Soleil* disait : « Si nous étions à Rome, si nous avions quelque influence dans les conseils de la Couronne, nous supplierions, dans l'intérêt de l'Italie, le fils de Victor-Emmanuel de dissuader Léon XIII de son projet en lui témoignant tout le respect, toute la sympathie que mérite son caractère. Des jours meilleurs peuvent venir pour le Pape, et c'est au Vatican qu'il doit les attendre. » Les jours meilleurs que prédisait le *Soleil* ne sont pas venus, et le conflit, bien loin de s'atténuer, s'est accentué de jour en jour. Le *Correspon-*

dant, interprétant justement le sentiment catholique, s'exprimait en ces termes : « Une grande question s'est un instant posée devant la catholicité. Léon XIII quittera-t-il Rome pour échapper aux vexations, aux outrages ou aux menaces qu'il y subit? Ce n'est pas à nous de scruter ce que médite Léon XIII; nous savons seulement que le monde catholique veut que le Pape soit libre. A quelque heure et sous quelque partie du ciel que Léon XIII doive jamais assurer sa liberté, il aura l'approbation du monde catholique. » La *Revue des Deux Mondes* déclarait que, pour le gouvernement italien, « rendre le séjour de Rome possible pour le Pape n'est pas seulement une affaire de dignité et d'équité, mais aussi un intérêt très sérieux de politique extérieure. » Quant au Souverain Pontife, ajoutait la revue, « est-il à croire qu'il ait eu dès ce moment, comme on l'a dit, la pensée précise, arrêtée, de quitter Rome et le Vatican? Qu'il ait débattu ou laissé débattre dans ses conseils le projet d'aller à Jérusalem ou à Malte, à Brixen ou dans quelque ville d'Allemagne, il n'est point douteux qu'il serait reçu avec respect partout où il voudrait s'abriter. C'est là cependant une extrémité à laquelle le Pape, selon toute apparence, ne se résoudra que le jour où il ne pourra faire autrement. » Parfaitement : mais toute la question est de savoir si ce jour est venu ou si le Pape doit l'attendre.

La presse italienne et étrangère commenta, avec le même et significatif empressement, cette grave nouvelle. Le *Diritto*, l'organe de M. Mancini, alors ministre des affaires étrangères, déclarait invraisemblable la nouvelle d'un départ du Pape, attendu, disait-il, que nulle part « le Pape ne se trouverait aussi libre qu'à Rome ». C'est là le langage habituel de la presse libérale italienne chaque fois qu'on agite cette question de l'exil de la Papauté : la légèreté de cette assertion, son absurdité se réfute d'elle-même. Par contre, les journaux catholiques de la péninsule se montrèrent consternés. Le *Corriere di Torino* disait que le départ du Pape de l'Italie serait un grand malheur. « Le Pape, ajoutait-il justement, est plus nécessaire à l'Italie que l'Italie au Pape. »

Le *Nord*, l'organe autorisé de la chancellerie russe, trouvait la formule exacte de la situation, quand il écrivait que « *théoriquement la coexistence de deux souverainetés dans la même ville, peut être considérée comme une anomalie intolérable* ». Et la feuille russe n'avait pas de peine à montrer combien l'exil du Pape serait dangereux pour la monarchie italienne. « Léon XIII au Vatican, disait-elle, peut être incommode; établi à Brixen (ou ailleurs), il deviendrait une menace permanente pour l'Italie. »

Les journaux autrichiens, et même les journaux officieux alle-

mands, se prononcèrent à cette occasion dans un sens très sympathique au Vatican. La lune de miel de la triple alliance ne brillait pas encore dans son plein. L'*Allgemeine Zeitung* de Munich, qui fait autorité dans les questions de politique extérieure, puisqu'elle reflète les idées de la chancellerie allemande, écrivait : « Le fait seul que l'idée du départ du Pape a pu surgir de nouveau, prouve la profonde incertitude et le caractère dangereux de la situation en Italie. Les expérimentations religieuses sont aujourd'hui hors de saison, parce qu'elles ne manqueraient pas de prendre une importance internationale. Aucune puissance, qui a des sujets catholiques, ne peut être indifférente à la question de savoir vers quel centre gravite le monde religieux. »

Nous pourrions multiplier ces extraits, mais ils suffisent, croyons-nous, à montrer quelle profonde émotion saisit le monde tout entier, il y aura tantôt cinq ans, à la seule annonce d'un départ possible du Pape de la Ville éternelle, émotion parfaitement compréhensible, puisque les destinées du monde sont liées à l'avenir de la Papauté.

La question reparut il y a quelques mois, à la suite du vote du Code pénal. Cette idée est désormais, on peut le dire, à l'état chronique et latent ; et, à chaque nouvel attentat consommé par le gouvernement italien, elle se pose avec plus d'insistance devant le monde catholique. Au mois de novembre dernier, quand cette œuvre oppressive et tyrannique, qui s'appelle le Code pénal, fut sanctionnée par les Chambres, la presse pontificale fit entrevoir très clairement que cette solution, douloureuse et violente si l'on veut mais que M. Crispi s'attache de plus en plus à rendre inévitable, forme l'objet constant des préoccupations du pontife. L'*Osservatore romano*, dans un article inspiré, affirma que le but final de la politique de M. Crispi était de forcer le Pape à l'exil, et il concluait ainsi : « Que le gouvernement italien y prenne garde, le Pape n'est jamais si près de Rome que quand il en est sorti. »

Le *Moniteur de Rome*, répondant à un organe très officieux de M. Crispi, le *Capitan Fracassa*, qui avait prétendu que l'Italie envisageait avec une suprême indifférence l'issue de cette question, disait à son tour :

« Au gouvernement italien de bien considérer s'il est profitable à ses intérêts de continuer, en persévérant dans ses errements d'aujourd'hui, à préparer et hâter cette éventualité.

« Le départ du Pape, que nous importe! c'est un embarras de moins pour l'Italie, répondent avec désinvolture les organes de M. Crispi. En sont-ils bien persuadés? Cette indifférence qu'ils affectent à cet égard est-elle bien sincère? Nous en doutons. Qui

ne le voit en effet? Si le Pape prisonnier est un danger pour l'Italie, le Pape exilé devient un péril bien autrement redoutable.

« Le Pape hors de Rome, c'est la question romaine non plus à l'état latent, mais à l'état aigu, posée à la face du monde dans toute sa rigueur et son implacable logique, s'imposant pour ainsi dire aux gouvernements et aux peuples jusqu'à ce qu'elle ait trouvé sa solution naturelle, qui est la réintégration de la Papauté dans sa résidence providentielle et historique. Les hommes de l'Italie officielle hausseront dédaigneusement les épaules, mais nous en appelons contre eux à l'histoire. Chaque fois que les Papes ont quitté Rome, ils y sont rentrés, rappelés bien moins encore par une force étrangère que par la logique des choses, par le besoin, le vide immense qu'ils avaient laissé derrière eux, à Rome et dans toute l'Italie. Car si on comprend à la rigueur le Pape hors de Rome, on ne saurait comprendre l'Italie et Rome sans le Pape.

« Le Pape parti, Rome « n'est plus dans Rome », la Ville éternelle est décapitée, la péninsule découronnée de sa plus belle gloire, Rome enfin est privée autant de sa splendeur idéale qu'elle le serait de la prospérité de tout genre que lui apporte la présence du Souverain Pontife : ce serait une accumulation de toutes les ruines morales et matérielles. A l'intérieur, le départ du Pape, en privant l'ordre social de son plus solide boulevard, marquerait inévitablement une recrudescence effrénée du radicalisme, le triomphe définitif de la révolution, qui aurait enfin atteint son objectif. Cette digue dernière rompue, les eaux débordantes de la démagogie submergeraient tout.

« Le Pape parti, l'Italie verrait alors qu'il est sorti d'elle une vertu, la seule peut-être vraiment efficace qui lui reste encore, et qui l'empêche de s'abîmer dans les convulsions intérieures. »

Ces articles des journaux catholiques romains provoquèrent, comme il y a cinq ans, une intéressante polémique dans la presse européenne. Une feuille juive de Vienne, le principal organe de l'Autriche-Hongrie, la *Nouvelle Presse libre*, prétendit que ce n'était là qu'« une manœuvre destinée à affoler les partis catholiques ». Le *Moniteur de Rome* lui répondit que le temps de ces manœuvres-là est passé, « et que la situation est trop triste pour qu'il soit permis de jouer avec des procédés surannés et stériles ». Au même moment, le *Journal des Débats*, peu suspect de partialité pour le Vatican, déclarait « que toute la politique intérieure de M. Crispi a pour but de décider le Pape à capituler pendant qu'il n'a à attendre aucun secours de l'extérieur ». Et la feuille républicaine, parlant d'un départ éventuel du Pape, dont elle révoquait d'ailleurs en doute la possibilité, ajoutait fort justement : « Quand

on est parti, on revient. Les prétendants exilés ont la vie dure, et l'Église est d'un tempérament autrement mieux trempé que les dynasties les mieux enracinées. »

Il suffit, comme on le voit, que cette idée du départ du Pape soit agitée par quelque organe autorisé pour que, aussitôt, l'opinion publique s'émeuve et s'ébranle en Europe. Que serait-ce le jour où elle entrerait dans la période d'exécution?

Cette question de l'exode de la Papauté de la Ville éternelle n'est-elle, comme affectent de le dire les organes du libéralisme européen, qu'une tactique, une menace, une pure manœuvre d'intimidation? Elle est plus que cela, croyons-nous, et, sans affirmer qu'elle constitue l'issue certaine de l'avenir, nous pouvons dire hardiment que les probabilités en faveur de cette solution augmentent tous les jours. Ce n'est plus, dans tous les cas, une simple question théorique : au Vatican, on l'envisage de plus en plus comme une éventualité dont la réalisation ne dépend plus que des circonstances. A chaque pas en avant du gouvernement italien dans la voie de la violence et de la persécution, à chaque tour de vis, si l'on me permet l'expression, qu'il donne au cercle de fer qui étreint le Vatican, la question se pose dans des termes plus pressants et, au moment même où j'écris, elle vient de réapparaître à l'occasion de la triste manifestation dont Rome a été le théâtre pour l'inauguration du monument à Giordano Bruno. Nous avons raconté, il y a trois mois, les phases et les péripéties de cette scandaleuse question. Le dénouement a pris de telles proportions, il jette un jour si effrayant et si caractéristique, aussi bien sur la situation du Pape dans la Ville éternelle que sur le plan final des sectes révolutionnaires, qu'on nous permettra de nous y arrêter un instant.

*
* *

La manifestation qui s'est accomplie à Rome, le 9 juin dernier, dépasse en gravité et en signification toutes celles dont Rome a été le théâtre depuis la brèche de la porta Pia : jamais la Papauté, captive au Vatican, n'avait été exposée à des violences aussi raffinées, à des outrages aussi cruels. Bien que le gouvernement ait affecté de ne prendre aucune part officielle à cette orgie d'anticléricalisme maçonnique, c'est lui qui en a été, nous l'avons montré dans un précédent article, l'instigateur et l'auteur responsable, et si M. Crispi, par une réserve hypocrite dont personne ne lui a su gré, s'est abstenu d'assister à la solennité du 9 juin, c'est bien sa politique qui triomphait à *Campo di Fiori*.

L'apothéose du moine apostat est devenue la glorification officielle et publique, non seulement de la révolte contre l'Eglise, mais encore de l'athéisme et de la libre pensée. La Ville éternelle a vu, pendant quelques jours, se dérouler sous toutes les formes les saturnales de l'impiété. Le cadavre de Giordano Bruno, exhumé pour faire pièce au Vatican, a servi de prétexte à une démonstration de la franc-maçonnerie italienne et cosmopolite contre le Saint-Siège et le catholicisme. Nous laissons de côté le fatras de déclamations absurdes et ineptes qui a rempli les colonnes des journaux, mais dans les discours officiels et les articles des feuilles gouvernementales des aveux ont été faits que nous devons recueillir, parce qu'ils éclairent d'une lumière significative l'objectif final que poursuit le nouveau régime.

« La date que nous célébrons aujourd'hui, a dit M. Bovio, un des orateurs officiels, député au Parlement, est égale en importance à celle de 313, la date de l'Edit de Milan qui inaugure l'entrée officielle du christianisme sur la scène du monde. Le 9 juin 1889 inaugure l'avènement à Rome de la religion de la libre-pensée, et c'est pour cela qu'elle sera plus douloureuse au cœur du Pape que celle du 20 septembre 70. L'une a marqué la chute du pouvoir temporel de la Papauté, celle-ci marque la disparition de son autorité spirituelle. Cette date doit être le millénaire d'une nouvelle *catholicité*, la catholicité de la libre-pensée. » De son côté la *Riforma*, l'organe personnel de M. Crispi, écrivait : « La nouvelle Rome, la Rome italienne, a montré qu'elle savait, elle aussi, être *internationale*. La Rome antique l'a été par la raison de la force, la Rome chrétienne par la violence morale de la foi, la Rome nouvelle l'est aujourd'hui par la liberté de penser... Une nouvelle *catholicité* surgit à la place de l'ancienne, son autel est la libre intelligence, ses prêtres tous les libres-penseurs, et ses dévots tous les hommes libres ou tous ceux qui aspirent à l'être. »

Si grotesques et si prétentieuses que puissent paraître de telles affirmations, elles n'en possèdent pas moins pour nous un prix inestimable, car elles ont le mérite de mettre en pleine lumière et dans sa véritable perspective le conflit engagé à Rome entre la Papauté et le gouvernement italien. L'Italie officielle en fait aujourd'hui l'aveu explicite. Ce n'est point seulement la Papauté temporelle qu'elle a prétendu remplacer, c'est la Papauté spirituelle, c'est l'Idée religieuse et chrétienne qu'elle représente, qu'elle aspire à détruire.

Ainsi, dans la pensée des maîtres actuels de Rome, la métropole de l'univers catholique doit faire place au chef-lieu du « grand

diocèse de la libre-pensée », comme disait Sainte-Beuve. En face du Vatican le nouveau régime dresse, selon le mot de la *Riforma*, l'autel de la Raison et de l'Incrédulité.

Un publiciste italien, qui fut toujours d'ailleurs un adversaire déclaré de la Papauté, Petrucelli della Gattina, dissuadait un jour ses amis de transporter la capitale de Florence à Rome, et s'appropriant une pensée de l'historien Mommsen, il écrivait : « Rome est une cité internationale, et pour s'y établir et s'y maintenir, il faut une pensée internationale ». L'Italie officielle vient de faire connaître au monde « la pensée internationale » qui l'a guidée à Rome et au moyen de laquelle elle prétend s'y maintenir. C'est de faire de la Ville éternelle la capitale de la libre-pensée cosmopolite.

Substituer le règne de la franc-maçonnerie révolutionnaire au gouvernement pontifical et chrétien; après avoir pris Rome, en chasser le Pape et détruire le christianisme : tel est l'objectif suprême du nouveau régime. Le 20 septembre 1870 n'a été qu'une étape vers ce but final, aujourd'hui dévoilé. La politique italienne n'a été jusqu'ici qu'un trompe-l'œil : le modérantisme de M. Depretis et de ses prédécesseurs a fait son temps. M. Crispi est venu et a déchiré tous les voiles. Aujourd'hui l'Italie officielle affirme carrément son programme et arbore audacieusement son drapeau. La troisième Rome doit devenir la capitale de l'irréligion et la métropole de l'athéisme.

Après cela, comment concevoir la possibilité d'une coexistence pacifique, durable et permanente des deux pouvoirs dans la Ville éternelle? En s'emparant de Rome, l'Italie n'y a point seulement installé sa capitale et le siège de son administration; elle y a assumé le rôle d'organe et d'instrument de la franc-maçonnerie cosmopolite. Le Quirinal et le Vatican représentent deux forces antagonistes dont l'une est la négation de l'autre. Elles pourront cohabiter momentanément, mais entre les deux la répulsion devient chaque jour si vive, qu'il faudra nécessairement que l'une déloge et cède la place à l'autre, et à ce point de vue, nous avons raison de dire que les fêtes de Giordano Bruno, par les constatations et les scènes qu'elles ont provoquées, ont fait faire un pas de plus à la question du départ du Pape.

Nous l'avons déjà remarqué, la « troisième » Rome se réclame uniquement de la Rome païenne. C'est un paganisme nouveau qu'on prétend implanter à Rome, paganisme vieillot et abâtardi, sans l'excuse et aussi, avons-nous besoin de le dire? sans les grandeurs de l'autre. On aura peine à le croire, et c'est vrai cependant, le rêve de domination universelle que réalisa la Rome des Césars hante le cerveau des détenteurs actuels de la ville sainte. Mis-

rables pygmées, obscurs et imbéciles plagiaires, qui prétendent et s'imaginent recommencer la « grande Rome! »

Stolta che volli cozzare colla gran Roma,

comme a dit un de leurs poètes contemporains. Mais où sont vos titres? où se dressent vos trophées? Que représentez-vous ici-bas? Est-ce le droit? Est-ce même la force, vous qui n'avez grandi que par les défaites, vous qui, reniant vos origines, allez mendier servilement l'appui de vos oppresseurs d'antan?

Mais je ne veux point faire ici de rhétorique, quoique le sujet n'y prêtât que trop, car jamais on ne vit un tel contraste entre l'immensité des appétits et des ambitions et l'incapacité de les satisfaire.

Ces fêtes de Giordano Bruno, je le répète, ont mis à nu le caractère aigu et violent de la situation dans la Ville éternelle. Quand le gouvernement aperçut que le mouvement prenait de telles proportions qu'il ne lui serait bientôt plus possible de le maîtriser, il eut recours alors à un déploiement inouï de force matérielle pour empêcher des désordres et des troubles qui eussent donné prise contre lui. Le 9 juin, Rome a été pour ainsi dire mise en état de siège. Les abords du Vatican, les ambassades de France et d'Autriche étaient gardées par les troupes. Pour la première fois depuis 1870, le Vatican et la basilique Saint-Pierre ont été fermés pendant deux jours, et tous ceux qui portaient un habit ecclésiastique été invités officieusement à ne pas sortir de peur de paraître provoquer les bandes anticléricales qui parcouraient les rues de Rome ce jour-là. Nous le demandons à tout homme de bonne foi, est-ce là une situation normale, tolérable et digne de la métropole du monde catholique? Les prêtres obligés de se cacher à Rome! Ce fait seul en dit plus que tout le reste.

Au Quirinal, les appréhensions n'étaient pas moins vives qu'au Vatican. Le conseil des ministres s'y réunit en permanence pendant la journée du 9 juin et quand, le soir, on vit que, grâce aux mesures prises, l'ordre matériel n'avait pas été troublé on cria au miracle et on se félicita d'avoir échappé à un grand danger.

Si telle est la situation de la monarchie italienne dans la capitale où elle commande, on s' imagine facilement ce que peut devenir celle de la Papauté qui, elle, y est prisonnière. Le Quirinal est le geôlier du Vatican, mais la révolution est le geôlier du Quirinal. Le Vatican se trouve ainsi à la merci de l'un et de l'autre.

Le Pape est le chef *visible* de l'Église. C'est là une vérité élémentaire que les enfants apprennent au catéchisme. Cette expression de visible doit se prendre dans son sens le plus large. Le Pape doit être en communication permanente et directe avec ses enfants : il doit pouvoir se montrer à eux librement et en public, se promener au milieu d'eux avec l'appareil extérieur et les pompes touchantes de la dignité dont il est revêtu, accomplir en leur présence les rites sacrés de la religion dont il est le régulateur suprême. Le Pape n'est point fait pour mener au fond d'un palais solitaire la vie invisible et cachée des monarques de la Chine et des souverains de l'antique Orient. Le Pape est le Pape, il n'est ni le Fils du Ciel ni le grand Lama. La Papauté, cette divine institution qui embrasse le temps et l'espace, ne saurait être condamnée indéfiniment au régime cellulaire. Or telle est cependant la dure et incroyable extrémité à laquelle se trouve réluit, depuis tantôt vingt ans, le chef de l'Église. Sa prison est un palais, c'est vrai, mais le palais splendide construit par Bramante, décoré par Michel-Ange et Raphaël, procure au Pontife romain à peine plus de liberté et d'espace que les catacombes où s'enfermaient les Papes martyrs des premiers siècles.

Eh bien, hasarderont peut-être quelques lecteurs, que le Pape sorte dans les rues de Rome : le gouvernement italien est lui-même le premier intéressé à faire rendre à l'auguste vieillard les honneurs dus à son rang et à protéger sa dignité. Ceux qui tiennent ce langage ne se rendent compte, je crois, que très imparfaitement de la situation. Et d'abord, si le Pape sortait du Vatican, cette démarche serait considérée par tout le monde, et surtout par le gouvernement italien, comme un acte formel d'abdication et une acceptation publique du *statu quo*. Les apparences seules d'un fait semblable entraîneraient d'incalculables conséquences. En second lieu, le gouvernement italien, qui a en effet un intérêt de premier ordre à faire croire à la possibilité d'une cohabitation pacifique des deux pouvoirs dans Rome, recourrait sans aucun doute à un luxe extraordinaire de précautions pour assurer la dignité et la sécurité personnelle du pontife. Mais le pourrait-il? Qu'on ne l'oublie pas : toute la politique italienne, depuis un grand nombre d'années, tend à surexciter les passions religieuses, à enflammer les haines sectaires. M. Crispi lui-même ne perd aucune occasion de désigner le Vatican aux haines des partis comme l'« ennemi public » qu'il faut écraser. Ne se trouverait-il pas quelque fanatique pour traduire en acte ces tristes excitations? Il y a quelques années, le Pape recevait un catholique français éminent, lequel, au cours de son audience, fut amené à faire au pontife la déclaration suivante : « Très Saint-

Père, je voyais l'autre jour M. Minghetti, et il m'a assuré que, si Votre Sainteté sortait dans Rome, Elle serait saluée par des acclamations telles, que le roi Humbert en tremblerait au Quirinal. » Le Pape répondit tranquillement et fort justement par les paroles suivantes, dont je reproduis ici la substance : « C'est possible, mais ces acclamations susciteraient des tempêtes contraires, tempêtes dont il est difficile de prévoir l'issue, mais auxquelles la dignité auguste du chef de l'Église l'interdit de s'exposer. » Cela est évident. On ne peut demander raisonnablement au Pape de venir jeter sa personne comme une sorte d'enjeu dans le triste et redoutable conflit engagé à Rome, au risque d'y compromettre, non seulement sa sécurité personnelle, mais encore l'inviolable majesté de la tiare. Et même si l'ordre matériel n'était pas troublé, si le gouvernement parvenait à contenir le zèle fanatique des sectes anticléricales, croit-on que l'épreuve, renouvelée périodiquement, aboutirait aux mêmes résultats? Mais le jour où le gouvernement voudrait, dans un intérêt quelconque, peser sur le Vatican et l'intimider, il déchaînerait à son gré l'émeute et livrerait la personne auguste du Pape aux attaques impunies des sectes.

Le Vatican, on le voit, n'est pas seulement une prison morale : la captivité où se trouve réduit le Pape équivaut à une captivité réelle et matérielle, puisque, pour en sortir, le Souverain Pontife devrait courir des risques redoutables et tenter une aventure qui, certainement, tôt ou tard, se retournerait contre lui.

Mais, dans cette prison même où l'a confiné la révolution, sa sécurité personnelle est-elle sauvegardée? L'inviolabilité du Vatican est-elle pleinement assurée? L'extraterritorialité des palais apostoliques constitue-t-elle une réalité tangible? Hélas! non. Le Vatican, aujourd'hui, est à la merci d'un coup de main, avec ou sans le consentement du gouvernement italien. On en a eu la preuve frappante lors des troubles du 8 février dernier. Pendant quatre heures, une bande de forcenés est restée maîtresse absolue de la place publique, terrorisant la population et saccageant les propriétés privées. Si, au lieu de se ruer contre l'ordre social, l'émeute avait choisi le Vatican comme point de mire de ses attaques, qui l'aurait empêchée de pénétrer dans l'intérieur des palais apostoliques? Ce n'est pas la police, qui tout le temps qu'ont duré les désordres — j'en ai été le témoin oculaire — s'est trouvée impuissante là où elle ne s'est pas éclip­sée. Ce jour-là a fourni la preuve irréfragable de l'absolue insécurité du Vatican et du danger permanent que court la personne auguste du Pontife.

Aujourd'hui, sans doute, le gouvernement italien a trop souci de ses intérêts pour permettre que l'enceinte du Vatican soit

violée? Mais si demain ces intérêts exigeaient le contraire, quels scrupules l'arrêteraient? Il y a cinq ans, quand le choléra menaçait la Ville éternelle et que le Pape fit construire un lazaret dans les annexes du Vatican, les organes officieux revendiquèrent pour le gouvernement le droit de visite et de contrôle de cet établissement pontifical. La *Riforma*, l'organe de M. Crispi, alla jusqu'à déclarer que la police italienne pourrait, quand elle le voudrait, « pousser ses perquisitions jusque dans les appartements du Saint-Père » (textuel). On voit par ce langage que l'invasion légale du Vatican par le gouvernement italien est loin de constituer une hypothèse absurde.

Mais si, dans des circonstances ordinaires, on affirme de telles prétentions, qu'advierait-il le jour où les passions populaires seraient violemment excitées à la suite de quelque grave événement? Qui se sentira assez fort pour dire au flot de la révolution, frémissant derrière la porte de bronze : « Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin!... » Le gouvernement? Mais le voulut-il, qu'il ne pourrait pas : il serait le premier débordé.

Il y a notamment une éventualité pour laquelle la question du départ du Pape peut devenir non seulement l'issue probable, mais peut-être la solution forcée. Nous voulons parler de la guerre.

Supposons que demain éclate cette guerre dont le fantôme obsède l'Europe depuis tant d'années et que la triple alliance se trouve aux prises avec la France et la Russie. La situation du Pape devient alors extrêmement critique, si critique qu'on peut à peine l'envisager sans effroi. Les représentants diplomatiques des puissances ennemies accrédités près le Vatican seraient exposés aux plus graves périls, dans le cas, assez improbable, d'ailleurs, où il leur serait permis de continuer de résider à Rome. Les communications entre le Saint-Siège et les puissances seraient donc, par le fait même, gravement troublées ou violemment rompues. Mais, il y a plus, supposons l'Italie envahie et Rome assiégée, — cette éventualité a été prévue, puisque Rome est entourée d'une enceinte de fortifications, — le chef de l'Eglise, s'il reste à Rome, subit forcément le sort des assiégés; il est exposé aux mêmes dangers, et, bloqué dans la Ville éternelle, il ne pourra communiquer avec aucune partie du monde catholique. Ce n'est pas assez encore. Supposons que la fortune soit défavorable aux armes de l'Italie, — cette éventualité a des précédents — alors tout est possible. On verrait peut-être se renouveler les scènes de la Commune et le massacre des otages. Le Vatican serait rendu responsable de tous les désastres, et c'est sur lui, c'est sur la personne du Souverain Pontife, sur le clergé tout entier que se déchaîneraient et s'assouviennent

l'exaspération et les vengeances populaires. Il y a quelques années, dans une polémique avec le *Moniteur de Rome*, une feuille libérale modérée, la *Rassegna*, — son ex-rédacteur en chef dirige aujourd'hui un des principaux journaux de Rome, l'*Opinione* — en faisait la déclaration formelle et explicite. « Le jour, disait-elle, où une armée étrangère marchera sur Rome, nous mettrons la dynamite à Saint-Pierre et nous ferons sauter le Vatican. » La Providence peut sans doute empêcher de si terribles excès, mais, selon le cours normal des choses, ces menaces sacrilèges ont mille chances sur une de recevoir leur accomplissement.

En cas de guerre heureuse pour l'Italie, les conséquences, pour ne pas se traduire en ces atrocités sauvages, ne seraient peut-être pas moins graves pour l'avenir de la Papauté. Si aujourd'hui l'Italie officielle croit pouvoir s'arroger de telles libertés, se permettre de tels abus de pouvoir vis-à-vis du Vatican, que serait-ce le jour où, pour la première fois, la victoire couronnerait ses armes? La Papauté serait à sa merci. La question romaine serait enterrée, qui sait pour combien d'années? Au contraire, si le Pape se trouve hors de Rome, la question change d'aspect, et les puissances belligérantes, vaincues ou victorieuses, réunies en Congrès, devront forcément prendre en considération une solution opportune de la question pontificale. Dans tous les cas, la Papauté ne sera pas exposée aux insultes, au mépris et aux violences que ne manqueraient pas de lui prodiguer l'Italie officielle enivrée par ses succès et rendue plus arrogante et plus brutale par son triomphe.

C'est pour cela que nous disons que le signal de la guerre peut être celui du départ du Pape.

*
* *

Il est une autre raison, celle-ci à la vérité moins immédiate et plus lointaine, qui peut déterminer à la longue le transfert de la Papauté hors de sa résidence traditionnelle et séculaire. Avec toute la délicatesse, tous les ménagements que le sujet comporte, nous en dirons quelques mots ici. On parle souvent de ce qu'on appelle la *désitalianisation* de la papauté — qu'on nous passe cette expression un peu étrange. — Il s'agit de s'entendre. Il est indéniable que la rapidité des communications peut agir sur les conditions extérieures du gouvernement de l'Eglise comme elle a agi sur tous les autres gouvernements. Jamais le monde catholique n'a été en contact aussi direct et aussi rapide avec Rome qu'aujourd'hui. On considère avec raison comme un prodige de célérité les marches de César qui, en huit jours, transportait ses

légions du Capitole aux bords du Rhin. Aujourd'hui, on va de New-York à Rome en dix jours, et pour se rendre des antipodes à la Ville éternelle, le cardinal-archevêque de Sydney met tout au plus quarante jours. Cette rapidité inouïe de communication matérielle, — et par le fait même morale, — entre l'univers et Rome doit nécessairement avoir pour effet d'élargir les bases de l'administration centrale de l'Église. Léon XIII l'a si bien compris que l'élément extra-italien — la parole étrangère n'est pas de mise ici — n'a jamais été aussi nombreux et aussi influent qu'aujourd'hui dans le sacré collège, qui est la source du pouvoir pontifical. Autre fait caractéristique : le denier de saint Pierre, qui est la liste civile du Pape, est fourni dans sa presque totalité par les catholiques non italiens. Un prélat d'esprit me disait un jour : « A mesure que le monde se romanise, il faut que la Papauté s'universalise. » L'idée est juste et la formule heureuse. Toutefois, sans la chute du pouvoir temporel, l'intérêt et l'opportunité pour la Papauté de s'*internationaliser*, non dans sa nature, puisque catholique est synonyme de cosmopolite, mais dans ses formes administratives et gouvernementales, auraient semblé moins évidents. La constitution de l'Italie, en grand Etat politique, et l'installation du gouvernement italien à Rome modifie du tout au tout la position des catholiques et des gouvernements non italiens vis-à-vis de la Papauté.

Un exemple le fera comprendre. Supposons que l'exil d'Avignon se soit prolongé jusqu'au dix-septième siècle et au règne de Louis XIV, et que, à la longue, l'administration extérieure de l'Église soit devenue française comme elle est aujourd'hui italienne. De quel œil le monde catholique aurait-il regardé le pasteur de l'Église universelle vivant sous la protection du grand roi, résidant en terre française, soumis, en apparence, du moins, à toutes les influences françaises, et administrant l'Église par des prélats et des cardinaux français? Évidemment, à ne juger que d'après les faits extérieurs, l'indépendance, morale sinon spirituelle, du chef de l'Église aurait semblé suspecte, car, on l'a fort bien dit, il ne suffit pas que le Pape soit libre, il faut qu'il le paraisse : ce qui n'eût certainement pas été le cas. Sans vouloir comparer l'Italie d'aujourd'hui à la France de Louis XIV, — oh ! non, — la position de grand État assumée par l'Italie et le rôle politique grandissant qu'elle peut être appelée à jouer sur la scène de l'Europe, bouleversent les conditions matérielles et extérieures qui entouraient et justifiaient la résidence du chef italien sur la terre italienne. L'Italie, jusqu'à ces trente dernières années, pouvait passer pour un territoire neutre. Aujourd'hui elle ne l'est plus. En regard non seulement des susceptibilités légitimes, mais des plus hauts intérêts du monde catholique,

le séjour de la Papauté sur le territoire de la péninsule ne peut se comprendre qu'à deux conditions : ou bien que la Papauté soit mise dans une situation telle, qu'elle paraisse en pleine possession de son absolue liberté : cette solution, qui suppose l'indépendance territoriale et la réintégration de Rome, est celle que réclame le Pape et, avec lui, tous les catholiques; ou bien alors que l'antagonisme actuel se maintienne entre le Vatican et le Quirinal, car, dans ce cas, le conflit, la lutte est une des formes et une des garanties de l'indépendance morale du chef de l'Église. Mais la perpétuité d'un état de choses aussi violent ne saurait, on le comprend, constituer une solution, puisque tout l'effort de la Papauté et du monde catholique tend précisément à le modifier.

En dehors de ces deux issues il n'y en a qu'une troisième, le transfert de la Papauté hors de l'Italie.

Les conciliateurs italiens, disposés à faire bon marché des droits territoriaux du Pape et qui songent à une alliance entre l'Italie et la Papauté — tout au profit de la première — qui rêvent de faire, selon le mot de Gioberti, « des deux rives du Tibre la double ellipse du monde » oublient trop ce point de vue capital de la question, ce caractère international et cosmopolite de la Papauté qui, aujourd'hui, a besoin de s'accuser encore plus qu'autrefois. Ils ne savent combien l'opinion catholique est chatouilleuse à cet endroit de la liberté du Pape et l'importance de premier ordre qu'il y a pour le Saint-Siège, non seulement d'être mais de paraître libre, dégagé de toutes préoccupations nationales exclusives, surtout de celles auxquelles on peut croire, à tort selon moi, qu'il est le plus facilement accessible.

Mais, nous dira-t-on, vous êtes donc intransigeant! Vous ne voulez donc aucun accommodement entre la Papauté et l'Italie! Nullement, nous croyons au contraire que cet accommodement peut et doit se faire, mais à une condition, c'est que la Papauté ne conclue point, comme on le prétend d'elle, un marché de dupe, et que le Quirinal accepte, comme base de l'accord, les clauses que le Souverain Pontife considère comme nécessaires et indispensables pour assurer aux yeux du monde le libre et plein exercice de son autorité spirituelle.

Tant que ces conditions ne seront pas remplies, tant que le gouvernement italien travaillera comme il le fait aujourd'hui à s'assujettir la Papauté, la question du départ du Pape est et restera ouverte, et l'acuité croissante du conflit non moins que les périls d'une conciliation déshonorante contribueront à en hâter la solution.

D'ailleurs pour l'honneur, le prestige et les intérêts du Saint-

Siège, mieux vaut cent fois un Pape fugitif, exilé, errant, qu'un Pape qui pourrait passer pour le protégé et le salarié du Quirinal.

*
* *

Mais, nous dira-t-on, avez-vous bien réfléchi aux graves objections que soulève et aux conséquences immenses et incalculables que peut entraîner un départ du Pape de la Ville éternelle? Quitter la Ville sainte, la cité fatidique aux destinées de laquelle la Providence semble avoir lié à jamais le sort de la Papauté? Dépayser le sentiment religieux, dépouiller la Papauté du prestige de Rome, transplanter sur un sol nouveau l'institution séculaire qui a poussé sur la vieille terre romaine de si larges et si profondes racines, quelle imprudence! Et puis quelles difficultés multiples s'opposent à l'exécution d'un tel projet! Comment transporter matériellement du jour au lendemain dans une résidence improvisée le siège de l'administration centrale de l'Église, à laquelle est attachée un personnel si varié et si nombreux? Enfin, question capitale, le Pape part. Où ira-t-il? Dans quel pays fixera-t-il sa résidence? Et s'il part, ne se condamne-t-il pas à un exil éternel? Ne s'expose-t-il pas à ne revoir jamais Saint-Pierre et le Vatican?

Certes, en essayant d'élucider ici cette grave question du départ du Pape, et en la présentant comme une des solutions possibles de la question romaine, nous n'avons pas prétendu résoudre d'avance toutes les difficultés et aplanir tous les obstacles que présente la réalisation d'un semblable projet. Nous sortirions des bornes de notre compétence et des limites de notre rôle. La décision, aussi bien que l'heure et le mode où elle se réalisera, reste absolument entre les mains du Pape, et s'il est permis aux catholiques de la pressentir, leur devoir est de s'en remettre pleinement et absolument à la haute sagesse du chef de l'Église.

Toutefois, avant de clore ce chapitre, nous devons dire un mot des difficultés qui s'opposent à un transfert de la Papauté hors de Rome.

Ces difficultés peuvent se réduire à deux : le choix de la nouvelle résidence et la question du retour à Rome.

Eh bien, croit-on sérieusement que le Pape, le jour où la révolution triomphante l'obligera à quitter la Ville éternelle, sera embarrassé de trouver ici-bas un asile sûr, un abri momentané? Mais vingt pays pour un se disputeraient l'honneur d'accueillir sur leur sol le chef auguste de l'Église, d'environner de leur protection l'arche sainte de la Papauté. Il y a à peine une année, un des grands gouvernements de l'Europe, sondé et interrogé confiden-

tiellement à ce sujet, a fait les ouvertures les plus formelles et les plus positives. La difficulté pour le Pape ne serait pas de trouver, mais de choisir. On a parlé de Malte. Nul doute que le gouvernement britannique ne témoignât au Souverain Pontife la déférence la plus marquée et ne s'estimât honoré de lui donner l'hospitalité sur une terre anglaise. Mais Malte, sans parler de la distance, relève d'un gouvernement protestant. C'est là une objection qui, à différents égards, a son poids. On a aussi parlé de Brixen ou de Trente dans le Tyrol italien. La seule difficulté, c'est que Brixen et Trente se trouvent en plein pays irrédentiste et que l'Autriche est l'alliée de l'Italie. Il peut y avoir là pour le Saint-Siège une source d'embarras.

On a mis également en avant la principauté de Monaco. Mais Monaco se trouve sur la frontière de l'Italie et de la France, et en cas de guerre entre les deux pays, le Pape pourrait se trouver exposé. Il a été question également à plusieurs reprises de l'Espagne ou des îles Baléares. Le séjour du Souverain Pontife en Espagne n'offre aucun des inconvénients énumérés plus haut et présente, au contraire, de singuliers avantages. Si jamais le départ du Pape était décidé, il est permis de croire que l'Espagne est un des pays qui seraient pris le plus en sérieuse considération. Mais, nous le répétons, ce sont là des conjectures prématurées : les catholiques, à cet égard, doivent s'en remettre au Pape et à la Providence qui guide son Eglise. Il nous suffit d'avoir montré que, en fait de résidences, le Saint-Père n'aurait que l'embarras du choix.

Mais, si le Pape quitte Rome, est-il assuré d'y rentrer ? C'est la grosse objection qu'on ne cesse d'opposer à un départ éventuel du Souverain Pontife. Là aussi, il serait téméraire de vouloir préjuger l'avenir et d'émettre une solution.

Une chose reste certaine, c'est que la liberté du Pape est un intérêt primordial pour l'Europe et l'univers entier, puisque l'avenir du monde religieux en dépend. Nous ne pouvons croire que le jour où il s'agira d'assurer cette liberté d'une façon régulière, stable et permanente, l'Europe diplomatique fermera les yeux à la nécessité de régler convenablement cette question capitale entre toutes.

Lorsque Charlemagne dota le Saint-Siège du patrimoine de Saint-Pierre, la Papauté exerçait sur le monde politique une influence à peine plus prépondérante qu'aujourd'hui. Il y a vingt ans, M. Renan écrivait : Les deux grandes forces du monde moderne sont la Papauté et le journalisme. Ce que la Papauté a gagné depuis un siècle en autorité morale, en prestige et en

influence est incroyable. Un fait matériel nous en fournira la preuve. En 1786, Pie VI se rendit à Vienne pour conclure un concordat avec Joseph II. La présence du Père des fidèles fut à peine remarquée dans la capitale autrichienne où cependant les juifs et les libéraux n'occupaient pas encore la place prépondérante qu'ils y ont usurpée. Pie VI logea à la nonciature comme un simple prélat; Kaunitz, le ministre de Joseph II, alla le recevoir en robe de chambre et lui serra la main comme à un collègue quelconque. Aujourd'hui, il n'y a pas un ministre, pas un souverain qui osât traiter aussi familièrement le chef de l'Église, et, il y a à peine quatre ans, l'homme d'État le plus puissant de cette fin de siècle s'inclinait devant l'arbitrage de Léon XIII. Il n'y a pas à s'en étonner, car la Papauté a grandi de tout l'abaissement des autres pouvoirs : elle est la seule autorité qui reste debout au milieu d'une société en dissolution. Il y a encore dans ces simples mots : *le Pape, l'évêque de Rome*, une force magique aussi grande et aussi invincible que celle qui, il y a quinze siècles, épouvantait et faisait rétrograder les barbares.

Et puis, ne l'oublions pas, l'exode de la Papauté de la Ville éternelle inaugurerait en Italie le triomphe du radicalisme révolutionnaire. Le départ du Pape, ce serait le signal de crises et de catastrophes terribles, au milieu desquelles sombrerait inévitablement la monarchie. En Italie, tout ce que le gouvernement donne à l'anticléricalisme, il l'ajoute au républicanisme, et M. Crispi qui, par sa politique violente, pousse fatalement, qu'il le veuille ou non, à l'exode de la Papauté, pourrait bien réaliser un jour la prophétie de Mazzini, qui a prédit qu'il serait le fossoyeur de la monarchie de Savoie. Il ne faut se faire aucune illusion. La monarchie italienne, comme tous les pouvoirs révolutionnaires, repose sur des bases fragiles, sur un sol instable et mouvant, qui, — tant que la question romaine n'est pas résolue, — peut se dérober sous ses pieds d'un moment à l'autre. Le départ du Pape, qui marquerait le triomphe définitif et momentané de la révolution et de la franc-maçonnerie cosmopolite et italienne, désormais seule maîtresse dans la Ville éternelle, serait le coup le plus fatal qui pût être porté au trône : probablement, il ne s'en relèverait pas.

S'il y a des probabilités pour un départ, les probabilités, nous serions tentés de dire les certitudes, sont encore plus grandes pour un retour. *Le Journal des Débats*, que nous notions au début de cette étude, l'a fort bien dit : « Quand on est parti, on revient. » L'histoire de ce siècle ne nous montre-t-elle pas deux Papes quittant Rome, l'un en prisonnier, l'autre en fugitif, et y rentrant bientôt au milieu des acclamations universelles, triomphants et

bénis? Aujourd'hui, sans doute, les difficultés paraissent plus nombreuses, puisque l'établissement des Italiens dure déjà depuis trente ans et qu'il a des apparences stables et régulières. Mais, qu'est-ce que trente ans dans l'existence d'une institution qui a les siècles en partage? Et l'Italie d'aujourd'hui qui, par impatience de jouer un grand rôle, se compromet dans des aventures hasardeuses, qui déroule ses plans d'ambition sur le tapis vert des alliances en attendant qu'elle joue son existence sur l'échiquier des batailles, ne justifie-t-elle pas toutes les hypothèses, n'autorise-t-elle pas toutes les suppositions? Le vieil OEdipe disait qu'il ne fallait jamais proclamer un homme heureux avant qu'il ait terminé sa carrière. L'Italie officielle, jusqu'à ce jour, a été heureuse, mais sa carrière ne fait que commencer et qui sait les vicissitudes que l'avenir lui réserve?

Sans nous perdre ici en conjectures et en prévisions, tenons-nous fermement à ces deux idées : le Pape a besoin d'être libre; Rome est la résidence providentielle et historique de la Papauté. Ce sont là les deux termes extrêmes de la question pontificale, les deux conditions de l'existence régulière et normale de la Papauté. L'une de ces deux conditions peut faire défaut : le Pape peut n'être plus libre à Rome; c'est le cas d'aujourd'hui; par conséquent le Pape peut quitter Rome; ce peut être l'éventualité de demain. Mais *le Pape libre dans Rome libre*, c'est la formule des siècles et, avec ou sans départ, nous croyons fermement que, tôt ou tard, les événements en rétabliront la nécessité et en confirmeront la justesse.

François CARRY.

Rome, juin 1889.

La suite prochainement.

LES ÉTATS-UNIS DU CENTENAIRE ¹

X. — LES PARTIS.

J'ai successivement décrit, en me laissant guider par M. Bryce, les rouages essentiels du gouvernement de l'Union et de ceux des États; il me reste à parler du moteur qui les fait fonctionner.

Les grands ressorts gouvernementaux sont les partis. Par un curieux phénomène, moins les deux grands partis qui existent aujourd'hui ont été divisés sur les principes, et plus leur organisation s'est perfectionnée. Il faudrait entrer dans une série de développements assez longs et médiocrement intéressants, pour retracer leur origine et leur histoire; on peut dire, pour la résumer en quelques mots, que les deux points sur lesquels ont surtout porté leurs dissentiments sont : d'une part l'opposition entre l'idée d'un gouvernement centralisé et celle d'un gouvernement fédéralisé, et d'autre part, la lutte entre les tendances des hommes qui se préoccupent avant tout de la liberté individuelle des citoyens et de ceux qui demandent l'intervention de l'État pour limiter et contrôler l'exercice de cette liberté.

Aujourd'hui les partis ont des souvenirs, des traditions et surtout une organisation; tous deux ont un égal désir de rester au pouvoir ou d'y parvenir, mais ils ne sont, en réalité, séparés par aucun sérieux antagonisme de principes. Ils continuent à se combattre, par habitude, parce qu'il y a entre les chefs des liens de sympathie ou des motifs d'antipathie, ils existent parce qu'ils ont existé ². En fait le parti républicain a la majorité dans le Nord, le parti démocratique dans le Sud, les États du centre sont partagés, mais il n'existe nulle part une division par classes; socialement parlant, la division est verticale et non horizontale.

Les partis n'ont pas, comme en Angleterre, des chefs puissants et acceptés. Le pays est trop grand pour qu'il soit facile à un homme d'État de se faire partout connaître, et l'on a vu qu'il n'y a pas de *leaders* dans le Congrès. La grande œuvre, c'est-à-dire le

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1889.

² En dehors des deux grands partis, il en existe encore plusieurs : celui de *greenbackers*, qui tend à disparaître, celui du *travail*, qui a déjà une certaine puissance, enfin celui des prohibitionnistes, mais aucun d'eux n'a une action étendue et leur influence ne s'est fait sentir que dans un petit nombre d'États.

choix des candidats se fait dans des réunions spéciales nommées *conventions*. Quand le parti veut arrêter sa ligne de conduite, il la décide dans une convention et il la fait connaître par un document nommé *platform*. Quant aux manœuvres parlementaires, elles sont arrêtées dans des réunions nommées *caucus*, que tiennent les membres de chaque assemblée appartenant au même parti.

L'organisation des partis n'est pas seulement faite en vue des élections fédérales, elle existe partout : dans chaque État, dans chaque ville, dans chaque localité, si peu importante qu'on la suppose, il n'est pas une seule fonction élective pour laquelle les républicains et les démocrates ne présentent respectivement des candidats. C'est cette expansion universelle qui a produit la classe spéciale des *politiciens*. Comme le nombre des hommes de loisir est peu considérable et qu'il n'existe pas de grandes influences traditionnelles et comme, d'un autre côté, il y a beaucoup de fonctions électives, il faut un travail incessant pour organiser les élections et pour assurer le succès des candidats que présente chaque parti. Ceux qui se livrent à cette occupation doivent y trouver un intérêt : cet intérêt consiste précisément dans l'espoir d'obtenir un emploi et de percevoir le traitement plus ou moins considérable qui y est attaché. La politique devient donc une véritable profession.

La classe des politiciens est nombreuse ; elle comprend tous les membres du Congrès, presque tous ceux des assemblées législatives des États, les fonctionnaires fédéraux et ceux des États, la plupart des agents des comtés et des villes, enfin les hommes qui, n'ayant présentement aucun emploi, désirent en obtenir un. Tout cela forme un total de cinq cent mille individus et, en admettant même que la moitié d'entre eux ne s'occupe pas exclusivement de politique, on voit que le chiffre des politiciens proprement dits est encore considérable.

Cette classe sociale renferme plusieurs catégories. Le degré inférieur est celui des politiciens de quartier (*ward politicians*) ; ce sont généralement des cabaretiers, auxquels leur métier permet de faire beaucoup de connaissances, particulièrement parmi les chenapans (*loafers*), qui sont électeurs, mais qui n'ont aucune raison de voter pour un parti plutôt que pour l'autre ; parfois encore, ce sont des avocats sans cause, des teneurs de garnis, des négociants dont les affaires n'ont pas réussi. Tous ces hommes sont sans éducation et n'ont aucune opinion personnelle ; la politique n'est, pour eux, qu'un moyen d'obtenir un emploi. Ils sont généralement communs, souvent brutaux, parfois criminels ou complices de criminels. Ce sont eux qui parcourent les quartiers populeux des grandes villes, pour y former des groupes dans les-

quels ils réussissent à enrégimenter les électeurs ignorants, qu'ils réunissent en *meetings*. Au-dessus sont les chefs du parti : ce sont les membres du Congrès, ceux des assemblées des États, et les éditeurs des journaux influents. Quelques-uns sortent de la classe inférieure, d'autres ont reçu une certaine éducation ; ceux-ci vivent des traitements qu'ils reçoivent, ceux-là attendent avec impatience le moment d'obtenir un emploi. Ces hommes ne sont guère capables que de parler devant un auditoire populaire et de diriger des élections ; leurs connaissances sérieuses sont à peu près nulles. Ils ont, extérieurement au moins, une vie correcte, mais ils sont souvent mal élevés ; ils manquent de dignité et n'ont aucune moralité, en ce qui concerne les questions pécuniaires. En somme, dans toutes les parties des États-Unis, la qualification de *politicien* est un terme de mépris.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays, nul, en Amérique, ne prend l'initiative de se présenter à une élection quelconque : ce serait un acte d'impardonnable présomption. La théorie de la souveraineté populaire exige que la majorité du parti désigne elle-même son candidat, arrête son programme et signifie sa volonté.

Chaque parti a deux sortes d'organes : les uns permanents, ce sont les comités, les autres temporaires, ce sont les assemblées et les conventions. Les premiers dirigent les affaires ; les seconds ont pour unique fonction de choisir les candidats.

Les comités sont nommés annuellement par la convention du district ; en fait, les membres, et surtout le président, sont presque toujours réélus, car ils tiennent en main tous les fils. Il y a un comité d'administration dans chaque district électoral, un comité central par ville et par comté, un comité par État, et enfin un comité national qui dirige la politique générale du parti et s'occupe principalement des élections présidentielles. Chaque comité est autonome pour les élections de sa circonscription, mais il agit sous l'impulsion des autres comités pour les élections des circonscriptions plus étendues. Les comités recueillent et répartissent les fonds de propagande, organisent des réunions, distribuent des journaux et des brochures, agissent sur la presse, font inscrire les électeurs, etc., etc.

Le choix des candidats n'appartient pas aux comités ; il est fait, dans chaque district, par une réunion du parti, nommée *primary*. L'assemblée primaire désigne les candidats pour les fonctions locales et nomme des délégués aux assemblées de nomination des districts plus étendus ; celle d'un quartier, par exemple, choisit les candidats aux emplois de ce quartier et nomme des représentants qui doivent siéger à l'assemblée des délégués chargée d'arrêter la liste des candidats aux fonctions municipales. Elle est également

appelée à élire des délégués : 1° aux conventions de district qui choisissent les candidats aux deux Chambres de la législature; 2° à la convention d'État qui arrête les candidatures pour le poste de gouverneur et pour les autres fonctions de l'État, enfin 3° à la convention qui prépare les élections du congrès fédéral.

Les assemblées primaires et les conventions ne tiennent qu'une séance; leur seule fonction, je le répète, consiste à choisir des candidats et, au besoin, à rédiger un programme (*platform*); cela fait, elles cessent d'exister. En principe, l'assemblée primaire est composée de tous les électeurs, mais en fait, elle n'en comprend qu'une faible partie. En effet, les électeurs n'y sont admis qu'à la condition d'être portés sur la liste du comité local, qui ne les inscrit généralement qu'après avoir obtenu d'eux l'engagement d'obéir au comité et de soutenir les candidats du parti; s'ils manquent à leur promesse, ils sont rayés et dès lors ils ne peuvent être choisis pour candidats, ni même assister aux réunions du parti. Tous les hommes dont le comité n'est pas sûr sont écartés sous des prétextes quelconques; les assemblées sont donc peu nombreuses et les neuf dixièmes des électeurs s'en trouvent exclus. La liste des délégués à nommer est, d'ailleurs, préparée d'avance par le comité et elle est presque toujours adoptée, d'autant mieux que l'on n'hésite pas, s'il le faut, à introduire dans la salle des *butors* (*roughs*) pour intimider les opposants. Lorsque la convention se réunit, elle commence par examiner les pouvoirs des délégués et elle trouve assez facilement des prétextes pour exclure ceux dont les opinions ne sont pas conformes aux désirs des meneurs; là encore, on a recours à tous les moyens pour assurer le succès du choix prémédité et l'on y réussit presque invariablement.

En moyenne, chaque électeur est appelé à prendre part à sept élections annuelles, à vingt-cinq élections bi-annuelles, à douze élections ayant lieu tous les trois ans ou à des intervalles plus éloignés, soit, en moyenne, à vingt-deux élections par an. Les assemblées primaires et les conventions ont donc à choisir des centaines de candidats. Comme les fonctions de délégués sont peu attrayantes, elles ne sont pas recherchées par les hommes de valeur, et comme la plupart des emplois que les électeurs sont appelés à conférer sont peu importants et médiocrement rétribués, il arrive que les politiciens et leurs agents sont presque toujours les seuls qui s'occupent des élections.

Dans les petites localités, les choix ne sont pas trop mauvais, mais il en est autrement dans les grandes villes où la population se renouvelle sans cesse. Les émigrants sont facilement admis à voter et, quoiqu'ils n'aient aucun motif de préférer un parti à un autre,

ils ne tardent pas à savoir que leur vote a une valeur vénale, aussi les nominations sont-elles souvent déplorables.

Le choix du candidat d'un parti à la présidence est fait par une convention de délégués de tous les États. Chaque État est représenté par un nombre de délégués double de celui des membres qu'il envoie au Congrès. Ces délégués sont nommés par des conventions, dont quatre membres sont désignés par la convention d'État et deux par chacune des conventions de district.

La convention se réunit, au mois de juin ou de juillet qui précède l'élection, dans une grande ville, telle que Saint-Louis ou Chicago. Après la prière et la nomination du président, on donne lecture du programme du parti (*platform*), on propose les candidats, puis on procède à l'appel de tous les États, par ordre alphabétique, et le président de chaque délégation fait successivement connaître le chiffre des voix que ses collègues donnent aux divers candidats. Si aucun nom ne réunit la majorité des voix pour les républicains, ou les deux tiers des voix pour les démocrates, on recommence l'appel et l'on continue ainsi jusqu'à ce qu'un candidat se trouve enfin choisi.

Aussitôt que les deux partis ont désigné leurs candidats respectifs, commence le *canvass*, dont la durée est de quatre mois.

Chaque candidat commence par déclarer qu'il accepte le choix de son parti, en lançant une sorte de manifeste, dans lequel il expose ses idées sur la situation du pays et sur les mesures qu'il considère comme désirables. Un comité central, nommé par la convention nationale et composé d'un membre pour chaque État, dirige et centralise l'action et se tient en rapport avec tous les conseils, comités et associations permanents ou temporaires. Ses efforts se portent principalement sur les points douteux, c'est-à-dire sur les six ou sept États, dans lesquels on peut espérer modifier la majorité. Réunions, discours, distributions de brochures et de journaux, processions, démonstrations de toute nature, tous les moyens sont employés et, comme rien ne réussit mieux que le succès, l'effort consiste principalement à convaincre les électeurs que le candidat pour lequel on travaille est certain de réussir.

L'air est rempli d'attaques, d'injures, de récriminations, à un tel point que les électeurs finissent par ne plus savoir à qui entendre. « Qu'on se figure toutes les accusations portées contre tous les candidats aux 670 sièges du parlement britannique, concentrées sur un seul homme et lues, chaque jour pendant trois mois, par soixante millions de citoyens et l'on ne parviendra pas encore à se faire une idée de la tempête d'invectives et de calomnies qui sévit autour de la tête d'un candidat à la présidence. »

XI. — LES MENEURS.

Tel est l'aspect extérieur de l'organisation des partis, mais d'où vient l'impulsion, quelle est la source du pouvoir des comités, la force qui les lie, la puissance qui les gouverne? Les hommes qui dirigent cette puissante machine sont tous ceux qui vivent aux dépens du budget, ou qui aspirent à obtenir un emploi quelconque. Ils commencent par acquérir quelque influence sur leurs voisins, sur ceux qui fréquentent le cabaret dont ils sont eux-mêmes les habitués, puis ils deviennent membres des assemblées primaires, ils s'y rendent régulièrement, se mettent au service des meneurs et montrent du zèle pendant la période électorale. Ils sont alors admis dans la classe des travailleurs ou des *enfants (boys)*; s'ils sont reconnus comme *possédant* les votes d'un certain nombre d'électeurs, ils sont nommés délégués à une convention. Leurs services sont-ils appréciés, on les désigne comme candidats à une fonction peu importante. Ils deviennent alors membres du comité de quartier, puis ils s'introduisent dans le comité central de la ville et ils parviennent enfin à être admis au nombre de ceux qui tirent les fils et font mouvoir tous les rouages.

Les membres les plus actifs de ce comité central de la ville ne se contentent pas de se faire attribuer des emplois; ils cherchent à caser partout leurs créatures, à faire nommer des sénateurs et des représentants capables de seconder leurs vues, c'est-à-dire de voter certaines lois et de repousser certaines mesures. Chacun aide ses collègues, à charge de revanche, et c'est ainsi que toutes les affaires sont traitées dans cette sorte de mystérieux conclave que l'on nomme un *ring*. Le *ring* peut acquérir un énorme pouvoir, mais pour se maintenir il a besoin d'une direction ferme et sûre, il a donc un chef, c'est le *boss*, personnage dont l'influence est d'autant plus considérable qu'elle est cachée.

Les ressources du *ring* proviennent des souscriptions publiques, des contributions de tous ceux qui croient avoir intérêt à ménager les meneurs, de détournements habilement dissimulés des deniers de l'État ou de la ville, d'une taxe de 1 à 5 pour 100 sur les traitements des fonctionnaires nommés par le parti, depuis les plus élevés jusqu'aux simples agents de police, enfin de la vente de certaines fonctions. A New-York, par exemple, on demande à celui qui désire être nommé juge, de verser 75 000 francs dans la caisse du parti; les sièges des législatures des États coûtent généralement de 3000 à 5000 francs.

L'existence du *ring* et du *boss* s'explique par quatre causes : le système des *dépouilles*, d'après lequel toutes les fonctions sont

données et retirées dans les intérêts d'un parti, la facilité que donnent ces fonctions pour faire des gains illicites, l'existence d'une masse d'électeurs ignorants et influençables, enfin la faible participation des bons citoyens aux affaires politiques. Examinons brièvement chacun de ces points.

La Constitution, en donnant au président le droit de nommer aux emplois fédéraux, lui reconnaissait, en même temps, celui de les révoquer, mais, pendant longtemps on considéra que les fonctionnaires ne pouvaient être privés de leurs postes que pour des motifs graves et, en vingt ans, de 1808 à 1828, il n'y eut que seize révocations. Le système changea sous la présidence de Jackson et l'on inventa la doctrine qu'un de ses partisans, Marcy, formula au Sénat, en ces termes demeurés fameux : *Au vainqueur appartient les dépouilles*. Depuis lors, à chaque changement de président, les fonctionnaires de tout ordre, les titulaires des légations, aussi bien que les maîtres de poste des villages quittent leurs fonctions.

Comme le président et ses ministres ne peuvent connaître tous les prétendants, ce sont les membres du Congrès qui se chargent de les renseigner, c'est-à-dire de leur recommander leurs protégés. L'usage a fini par constituer un droit à peu près incontesté, et la distribution des emplois est devenue, pour chacun des législateurs, un moyen de récompenser les services électoraux. Le résultat de ce système, c'est que toute fonction publique est occupée pendant le temps que fixe le bon plaisir de celui qui la donne, et est invariablement accordée, dans l'intérêt exclusif d'un parti, à un homme de parti et comme récompense de services rendus au parti. Nul n'a l'espoir de la conserver, si le parti auquel il appartient quitte le pouvoir et, par conséquent, chaque fonctionnaire a le plus puissant intérêt à combattre pour son parti.

Ce système de *rotation* des fonctions plaît à la démocratie : il satisfait le principe de l'égalité, en donnant à chacun une chance de parvenir, il empêche la création d'une caste spéciale de fonctionnaires routiniers et arrogants, il constate pratiquement le fait que tout employé est le serviteur et non le maître du peuple ; il confirme enfin la maxime de Georges III que « tout homme est assez bon pour l'emploi qu'il réussit à obtenir », c'est-à-dire que celui qui possède assez d'intelligence pour se faire donner une place doit en avoir assez pour la remplir convenablement.

La méthode ne s'applique pas seulement aux emplois fédéraux, elle s'étend encore à tous ceux des États et à toutes les fonctions locales. Son résultat pratique, c'est que l'intelligence, le travail, la probité, sont choses de luxe, que les fonctionnaires se considèrent comme les serviteurs du *boss* ou du *ring* qui les a fait nommer, et

qu'ils ne se préoccupent pas de l'intérêt public, mais exclusivement de celui de leur parti ou de leur patron.

En ce qui concerne la question des gains illicites, si aucun président n'a jamais été sérieusement accusé d'actes positifs de corruption, on n'en peut pas dire autant des ministres, encore moins des membres du Congrès. Les occasions sont si nombreuses, les chances d'être découvert sont si faibles, la durée du mandat est si courte, que la tentation est presque irrésistible et qu'il faut une vertu surhumaine pour n'y point succomber. Les mêmes faits se produisent dans les assemblées législatives des États; ils sont plus nombreux et plus graves dans les États les plus importants, tels que ceux de New-York et de Pennsylvanie. La Louisiane, la Virginie, le Maryland, la Californie, l'Illinois, le Missouri, et bien d'autres encore ont la plus fâcheuse réputation. Les grandes compagnies industrielles sont obligées d'avoir des agents spéciaux chargés d'empêcher, moyennant finance, le vote de lois hostiles.

Quant au troisième point signalé, il convient de remarquer que, si toutes les élections ont lieu au scrutin, le secret du vote n'existe pas; on voit l'électeur recevoir son bulletin et des yeux vigilants le suivent jusqu'au moment où il le dépose dans l'urne. Il y a généralement peu d'intimidation, mais nombre d'individus qui ne sont pas inscrits sur les listes, viennent voter sous le nom des électeurs véritables; quant à la corruption, elle est universelle¹.

J'arrive à la quatrième source du mal. Il est vrai que les citoyens honnêtes sont parfois poussés à bout. Indignés et lassés, ils essaient de renverser le *ring* et le *boss*, mais la tâche est rude. La plus grande difficulté tient à l'apathie de la portion respectable de la population. Chacun a ses engagements, ses affaires, ses plaisirs; on trouve ennuyeux de sortir par le froid et la neige et de quitter le coin du feu pour assister à une réunion tumultueuse et mal composée. Il est donc difficile de réussir à conquérir la majorité dans les assemblées primaires et dans les conventions. Aussi emploie-t-on généralement d'autres procédés: on établit une liste de candidats indépendants ou l'on s'abstient de voter pour les candidats du parti. Il y a enfin un moyen suprême, c'est de s'entendre avec le parti opposé et de lui promettre appui, s'il consent à pré-

¹ Toute élection coûte naturellement fort cher. On fait face aux dépenses au moyen du produit des contributions imposées à chaque candidat et dont le montant est proportionnel à celui du traitement afférent à la fonction qu'il sollicite. A New-York, par exemple, la dépense moyenne des élections s'élève à peu près à 3 500 000 francs; le tiers environ est payé par la ville, un million est donné par les candidats, et le surplus provient de la contribution forcée des fonctionnaires ou des dons particuliers.

senter des candidats acceptables. On réussit parfois, mais bien rarement.

Les Américains ne se dissimulent pas les inconvénients de cette organisation, mais, loin de les regretter, ils les regardent presque comme un avantage. Ils considèrent que le régime du *laisser-faire* est le seul qui porte avec soi un remède efficace à tous les maux. La loi ne peut être respectée qu'à la condition d'être conforme à l'opinion publique; si un État fait de mauvaises lois, le peuple en souffrira : rien n'est plus utile que cette souffrance pour amener le désir d'une réforme; plus elle est intense et plus elle est efficace. Le gouvernement de la majorité, disent-ils, est meilleur que celui d'un pouvoir personnel quel qu'il soit : sur ce point, tout le monde est d'accord et les Européens qui connaissent l'Amérique sont forcés d'admettre qu'aucun peuple n'entend mieux que les citoyens des États-Unis l'art de se gouverner.

XII. — LES GOUVERNÉS.

Tel est le tableau que trace un juge à la fois éclairé et bienveillant des institutions politiques des États-Unis. Comment expliquer qu'une telle situation puisse durer et qu'un grand pays se laisse ainsi gouverner par une classe d'hommes, dont la plupart ne se font remarquer ni par leur intégrité ni par leur supériorité intellectuelle.

Le phénomène n'est pas aussi difficile à comprendre qu'on le croit, au premier abord. Sa cause principale, sinon unique, c'est l'insignifiance relative du rôle de l'État et l'importance extrême du rôle de l'individu. Le souverain, c'est le peuple : lui seul a fait la Constitution, lui seul la peut modifier; le gouvernement émane de lui aussi bien que les assemblées législatives, et les pouvoirs qu'il confère sont strictement limités. Tout fonctionnaire, depuis le président jusqu'au plus humble bureaucrate, est le serviteur du peuple, et chacun a des attributions nettement déterminées, dont il ne peut sortir. La vie politique a donc des attraits inférieurs moindres que ceux qu'elle peut offrir dans les autres pays; elle ne confère qu'un pouvoir restreint et une considération médiocre. La véritable puissance est autre part.

Ceci m'amène à parler de ce que j'ai nommé le second facteur de la vie sociale : après avoir décrit les institutions et examiné leur fonctionnement, il est nécessaire d'étudier les hommes et le caractère national.

Les Américains se gouvernent eux-mêmes bien plus qu'ils ne sont gouvernés. Tandis que la constitution anglaise ne se maintient qu'en vertu d'une série de traditions, de conventions tacites et

d'habitudes que les siècles seuls ont pu former, les citoyens des États-Unis ont une aptitude spéciale pour la politique, une clarté de vision et un empire sur soi qu'aucun pays n'a jamais égalé. En 1861, ils ont accepté, sans mot dire, la dictature; quatre ans plus tard, le pouvoir du président était redevenu moindre qu'avant la guerre. Un tel peuple peut vivre avec une constitution quelconque!

Il faut le remarquer, d'ailleurs, si les forces sociales qui existent aux États-Unis ne sont pas identiques à celles que l'on rencontre dans les autres pays, elles n'en sont pas moins puissantes. Théoriquement, l'égalité politique est absolue, mais, en fait, l'inégalité des richesses est extrême. Le nombre des pauvres est insignifiant, celui des gens aisés est considérable, et il y a infiniment plus de grandes fortunes et surtout de fortunes gigantesques que chez tout autre peuple.

A défaut d'aristocratie de naissance, il s'est créé une aristocratie d'argent. Les pairs d'Angleterre sont les successeurs de ceux qui ont doté le pays de la grande Charte, les potentats des États-Unis ont simplement inscrit leurs noms sur des chartes de concessions de travaux publics. Cette ploutocratie a une énorme influence; elle possède ou inspire tous les journaux, elle a une armée de clients et d'employés. Les *rois des chemins de fer* sont les plus grands personnages de l'Amérique; ils ont, outre la richesse, la renommée et le pouvoir, pouvoir plus grand que celui de tout autre citoyen, sauf le président et le *speaker*, et plus durable puisqu'il est permanent. Quand ils circulent dans leurs wagons-palais, il semble que ce soit le voyage d'un souverain. Les gouverneurs des États s'inclinent devant eux, les Chambres les reçoivent en séance solennelle, les villes et les bourgs les comblent d'égards. Quoique les compagnies de chemins de fer soient impopulaires, leurs présidents ne le sont pas, ils excitent au contraire l'admiration, parce qu'ils ont réussi à obtenir une situation que tout le monde envie.

On comprend donc que l'industrie et les affaires offrent aux hommes d'intelligence et d'action des attraits supérieurs à ceux de la politique. Le gouvernement est une chose — faut-il dire un mal — nécessaire, mais on laisse à d'autres le soin de s'en occuper. Sans doute, les fonctionnaires auxquels le peuple confie la gestion des affaires ne sont irréprochables ni sous le rapport de la capacité ni sous celui de la probité, mais, pour les surveiller et les contrôler, il faudrait prendre une peine et dépenser un temps qui peuvent être plus utilement employés. Quand le scandale est par trop intolérable, on fait un grand effort pour renvoyer les serviteurs infidèles; tant qu'il reste à peu près supportable, on ferme les yeux,

avec d'autant plus de facilité que l'on considère le mal comme à peu près irrémédiable. C'est qu'en effet il ne suffirait pas de révoquer certains juges ou certains fonctionnaires coupables de fraude, il faudrait encore les remplacer. Or, en fait, il est à peu près impossible de prendre leurs successeurs en dehors de la classe des politiciens.

Et, d'ailleurs, quel est, au fond, le véritable intérêt de cette aristocratie financière que l'on peut nommer, en un certains sens, la véritable classe dirigeante? En Angleterre, toutes les concessions de chemins de fer, de canaux ou d'autres entreprises sont accordées par le Parlement, sous la forme de bills privés, qui entraînent des frais énormes et qui sont scrupuleusement examinés par des comités spéciaux, composés d'hommes dont l'indépendance et la délicatesse sont au-dessus de tout soupçon. En Amérique, on dépense une somme égale, avec cette différence qu'au lieu de payer une armée de légistes, de témoins et de sténographes, on se contente de fournir des fonds aux *lobbyists* chargés de voir les membres du Congrès. Le résultat est bien plus certain, car la solution ne dépend pas de la valeur ou de l'intérêt de l'affaire, mais seulement des arguments que les *lobbyists* font valoir. Il en est de même pour les questions soumises aux tribunaux. Au lieu de prendre la peine de trouver des arguments sérieux d'attaque ou de défense, on fait agir, sur les juges et sur les jurés, les moyens d'influence qui sont connus comme particulièrement efficaces : cela dispense d'avoir raison en droit ou en fait. Les hommes riches trouvent ce système essentiellement commode, et l'on comprend qu'ils ne fassent aucun effort pour le modifier, dans le seul but de satisfaire des idées de moralité, qu'ils traitent volontiers de préjugés.

Il serait cependant injuste de croire que tous les Américains soient insensibles aux vices de leur gouvernement. Les hommes sensés voient le mal, et ils se persuadent que tous ces défauts s'effaceront peu à peu. Ils ont un grand fonds d'optimisme et une confiance illimitée dans ce qu'ils appellent le peuple, dans le système de leur gouvernement démocratique et dans l'infaillibilité de la majorité. Ils pensent donc qu'avec le temps, la vie publique parviendra au niveau que la démocratie doit s'efforcer d'atteindre; à leur avis, la raison et le bon sens du peuple lui feront comprendre, après bien des essais et des échecs, que ses vrais intérêts sont conformes à ceux de la moralité. Rien ne presse, d'ailleurs, car l'Amérique a sur l'Europe trois grands avantages : l'absence de distinctions sociales et de haines de classes, la répartition des richesses entre un nombre immense de petits propriétaires, tous intéressés à l'ordre, enfin l'absence du paupérisme et des suspensions de travail, la main-d'œuvre étant toujours et partout insuffisante.

Ces espérances seront-elles réalisées et qu'arrivera-t-il lorsque tout le territoire sera occupé, c'est-à-dire dans trente ans environ, si le flot de l'immigration ne s'arrête pas?

XIII. — LE CARACTÈRE NATIONAL.

Je me contente, en ce moment, d'examiner le présent sans chercher à émettre des prévisions sur l'avenir et j'insiste sur ce fait que les gouvernés sont supérieurs aux gouvernants, et que cette population d'origine si variée possède, au plus haut point, les qualités nécessaires à la prospérité d'un grand peuple. Sans entrer dans l'énumération des traits du caractère national, je signalerai ceux qui me semblent particulièrement frappants : l'unité de sentiments et d'opinions, l'amour vrai de la liberté, la confiance invincible et illimitée dans la grandeur et dans l'avenir du pays, enfin, par-dessus tout, cette qualité maîtresse de la race britannique, un incomparable bon sens.

Il semblerait naturel que la variété des opinions soit extrême, et cela par une foule de motifs, dont les principaux sont : l'absence d'une capitale, l'étendue du territoire, la diversité des intérêts et le mouvement incessant de l'immigration. Les États-Unis n'ont pas, à proprement parler, de capitale. Washington ne compte que 150 000 habitants, dont 50 000 nègres. La société s'y compose des membres du Congrès, de fonctionnaires, de diplomates et de quelques oisifs riches, qui viennent y passer l'hiver; elle est agréable et polie, mais loin de chercher à exercer une action, ceux qui en font partie considèrent qu'il est de mauvais goût de parler des affaires publiques. New-York est le grand centre financier et son importance commerciale est très considérable, mais on n'a pas le temps de s'y occuper de politique ni de littérature et, quoique ses journaux soient très répandus, ils conservent cependant le caractère de feuilles locales. Philadelphie, Boston, Chicago, San Francisco et la Nouvelle-Orléans sont des villes importantes, mais elles ne constituent même pas des capitales secondaires. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'immensité du territoire, ni sur la diversité, si ce n'est sur l'opposition des intérêts des États du Nord et de ceux du Sud, des pays qui touchent l'Atlantique et des contrées qui s'étendent sur les rives du Pacifique. Enfin l'immigration amène incessamment une foule d'individus venant de tout pays et appartenant à toutes les races.

Il est cependant vrai, et c'est un très curieux phénomène, que, s'il n'est pas un pays où l'opinion publique soit plus puissante qu'aux États-Unis, il n'en est pas un où cette opinion soit plus

uniforme, non seulement dans toutes les régions, mais même dans toutes les classes de la population. L'immigration n'exerce, en réalité, qu'une influence très restreinte sur les sentiments du peuple. Les nouveaux arrivés sont promptement entraînés dans le mouvement, et la fusion s'opère avec une extrême rapidité. Les Irlandais eux-mêmes deviennent moins passionnément hostiles à l'Angleterre et, quant aux nombreux Allemands qui débarquent sans cesse, le seul effet de leur présence a été « de développer énormément l'industrie de la brasserie et un peu l'amour de la musique ».

L'opinion générale a naturellement un caractère correspondant à celui de l'uniformité, elle n'a aucune originalité et, ce qui est pis, aucune solidité. Si l'on examine les idées généralement répandues, on constate qu'elles consistent principalement en deux ou trois préjugés ou antipathies, en deux ou trois préventions pour ou contre certains hommes, en deux ou trois phrases ou expressions que l'on répète, sans les avoir analysées et que l'on serait incapable d'expliquer. On peut donc dire qu'il y a plus de sentiments que d'idées, et cela est vrai pour tous les citoyens, de sorte que l'on ne peut pas appeler de l'opinion d'une classe à celle des masses : ce que le grand industriel pense, ses ouvriers le pensent aussi; le fabricant pense comme le détaillant, et le détaillant comme le client; les divisions d'opinion sont verticales et non horizontales.

Cette absence de division, cette union des classes se manifeste par un fait facile à constater. Il n'est pas besoin de dire qu'aucune loi ne fait supporter aux classes inférieures des fardeaux proportionnellement plus lourds que ceux qui pèsent sur les riches, mais le danger contraire pourrait être à craindre, et rien ne pourrait empêcher cet abus. En réalité, cependant, cela n'a jamais été fait, ni même essayé dans aucun État. La masse du peuple est convaincue que les intérêts de toutes les classes sont identiques et que la justice est le premier de ces intérêts.

J'ai parlé de l'amour de la liberté. Les États-Unis ont, sous ce rapport, devancé toutes les autres nations. La liberté de conscience, la plus sacrée de toutes, est assurée, dans sa plénitude, aussi bien par les lois que par les mœurs. La constitution fédérale dispose qu'aucune opinion religieuse n'est considérée comme nécessaire pour remplir une fonction et que le Congrès ne peut voter aucune loi ayant pour objet d'établir un culte officiel ou de défendre le libre exercice d'une religion quelconque; la plupart des constitutions des États contiennent des dispositions analogues. Les Américains considèrent que les idées religieuses des individus doivent être aussi libres que leurs goûts artistiques ou littéraires : il n'y a pas deux opinions sur ce point.

Cette indifférence n'est cependant pas du mépris, et la religion n'est pas exclue de la vie nationale. Chacune des Chambres du Congrès a un chapelain, et toute séance commence par une prière; le président ordonne, chaque année, des actions de grâces après les récoltes et five des jours de jeûne et d'humiliation. Il en est de même dans les divers États. Chaque communion peut d'ailleurs s'organiser comme elle l'entend, et ses propriétés sont généralement exemptées de tout impôt; les opinions religieuses sont donc à la fois libres et respectées.

Est-il nécessaire de rappeler que la liberté individuelle, la liberté de la presse, les droits de réunion et d'association, sont établis et assurés, qu'il n'existe aucun tribunal d'exception, que tout fonctionnaire est responsable de ses actes, et peut être poursuivi par tout individu qui se prétend lésé? Sur ce point, les lois et les faits sont d'accord et l'opinion publique n'admet pas de réserves.

Les citoyens des États-Unis ont encore une grande qualité : leur patriotisme, leur fierté nationale, leur ferme croyance dans les glorieuses destinées de leur pays. M. Bryce raconte qu'en 1883, il traversait la ville de Bismarck, dans le territoire de Dakota. On y posait la première pierre du Capitole destiné à donner asile aux assemblées législatives, quand elles existeront. La ville n'avait été fondée que depuis cinq ans et ne contenait guère que six mille habitants. Il y eut beaucoup de discours destinés à prouver que Bismarck étant le centre du Dakota, le Dakota le centre des États-Unis et les États-Unis le centre du monde, Bismarck était destiné à devenir « le foyer métropolitain de la civilisation du monde ». Le Capitole était situé à un mille des dernières maisons, en pleine campagne et comme je m'en étonnais, dit l'auteur, on me répondit qu'on l'avait construit en cet endroit parce qu'il devait occuper le centre de la ville et que la ville devait se développer dans cette direction.

L'anecdote fait d'abord sourire, et l'on se demande involontairement si la Garonne, au lieu d'aller, comme dit la chanson, dégeler le pôle¹, ne s'est pas dirigée vers l'Amérique. Mais, si l'on y veut bien réfléchir, on est forcé de prendre la chose plus sérieusement. Une race est bien forte, lorsqu'elle possède cette inébranlable confiance en soi; ceux-là seuls entreprennent de grandes choses dont l'âme ne connaît pas le doute, ceux-là seuls réussissent qui considèrent d'avance le succès comme certain.

A tous ces éléments propres à faire la grandeur d'un peuple, il s'en ajoute un, sans lequel tous les autres seraient vains : c'est le sens commun. L'Américain est hardi, mais il n'est pas fou, ses

¹ Gustave Nadaud : *Si la Garonne avait voulu!*

actes les plus désordonnés ont un but, ses entreprises les plus téméraires sont raisonnées. Ses violences sont passagères, sa patience n'a presque pas de limites; il réforme parfois, il ne détruit jamais. Pour tout dire en un mot, les citoyens des États-Unis sont essentiellement conservateurs, et il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer la force qu'ont, chez eux, les habitudes, la ténacité avec laquelle ils s'attachent aux antiques institutions et aux vieux usages, aux formules légales et théologiques. Leur sang anglais est imprégné de l'amour de ce qui est ancien et établi; ils sont satisfaits de ce qu'ils ont, du monde dans lequel ils vivent, fiers de leur histoire et de leur Constitution. Tout en acceptant les innovations, ils sont conservateurs dans leurs croyances fondamentales, dans la structure de leur gouvernement, dans leurs usages sociaux et domestiques. Ils ont la sagesse de comprendre que « toutes grandes mutations esbranlent l'Etat et le désordonnent ¹. »

XIV. — CONCLUSION.

Peut-être aura-t-on trouvé, dans les pages qui précèdent, les éléments nécessaires pour se former une opinion sur la valeur de l'affirmation de mon interlocuteur américain. Assurément, la comparaison que l'on peut faire entre le gouvernement anglais, tel que chacun le connaît, et celui des États-Unis, tel que le décrit M. Bryce, n'est pas à l'avantage de ce dernier. La monarchie britannique a tout ensemble plus de stabilité et de dignité, ses hommes d'État sont supérieurs à ceux de l'Amérique par leur valeur intellectuelle et morale, et l'on ne saurait sans injure assimiler ses juges indépendants et intègres aux magistrats de la grande République.

Voyons cependant si l'on ne peut pas, sous d'autres rapports, considérer les États-Unis comme une *meilleure Angleterre*. M. Bryce consacre précisément un chapitre de son livre à célébrer « le charme de la vie en Amérique ». D'après lui, l'existence aux États-Unis a des attraits qui peuvent la rendre préférable, pour les Européens de toutes les classes sociales, à celle de leur propre pays; ce sont, notamment : la prospérité générale, l'aisance de tous les habitants, l'absence presque complète d'indigents, l'égalité sociale et l'agrément qu'elle donne aux rapports, la bonne harmonie qui règne entre les hommes de diverses croyances, enfin la nature bienveillante du peuple.

Les Américains, en effet, sont généralement bons, obligeants et disposés à juger le prochain avec indulgence; ils sont pleins d'égards pour les femmes et d'attentions pour les enfants. Ils

¹ Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. 9.

s'échauffent parfois, mais leur colère est un feu de paille; chez eux, ni cruauté ni rancune. Ils sont gais et pleins d'*humour*, impressionnables et versatiles; leur amour du mouvement est extrême, mais ne les empêche pas d'être essentiellement sociables. Ils sont généralement pieux sans bigoterie et, quoique le christianisme exerce sur leurs mœurs une influence considérable, ils aiment singulièrement le plaisir.

Cela dit, M. Bryce, avec sa franchise habituelle, montre le côté sombre du tableau. L'uniformité du pays et des villes, celle des idées et des coutumes impriment à l'existence un caractère de grande monotonie. Les Américains sont des gens pratiques, et qui apportent dans tous les actes de la vie des habitudes commerciales. Essentiellement laborieux, ils n'ont guère le temps de réfléchir ni de penser. Ils apprécient la littérature, la musique et les arts, mais ils n'ont pas le loisir de s'en occuper; ils ressemblent à un homme qui ouvre volontiers sa fenêtre pour entendre les concerts que donne son voisin, mais qui n'a pas l'idée d'en donner lui-même, parce qu'il préfère employer plus utilement son argent.

En Europe, on dit que notre siècle est une époque d'agitation; cela est encore plus vrai en Amérique. L'agitation y est infiniment plus grande qu'en aucun autre pays et à aucune autre époque; chacun est affairé, et ceux qui n'ont pas à gagner leur vie en faisant des affaires ou de la politique sentent qu'ils n'y sont pas à leur place: ils viennent sur le continent. La vie de l'Américain est semblable à celle de l'écureuil dans sa cage: jamais un instant d'arrêt, jamais un moment pour se reposer ou pour réfléchir. Toutes les intelligences ont un but unique: les affaires. On ne trouve nulle part autant d'hommes qui aient, sous ce rapport, une capacité aussi éminente et qui soient, en dehors de cela, aussi complètement nuls ou insignifiants.

Dans ce vaste territoire, aucun monument qui rappelle le passé, aucun lieu qui évoque de lointains souvenirs. Toutes les idées sont tournées vers le présent, vers la lutte, et la vraie grandeur, c'est le succès.

Si l'on se demande maintenant de quel côté penche la balance, on découvre, ce me semble, que M. Bryce a été trop loin et qu'il dépasse légèrement la mesure. Je croirais volontiers que la vie américaine peut être préférée par beaucoup d'Européens à celle de leur propre pays, mais je n'irais pas jusqu'à dire que cela soit vrai pour les hommes appartenant à toutes les classes sociales.

Je me souviens qu'arrivant, pour la première fois, à Rome, il y a plus de trente ans, je me hâtai de courir au Forum. Tandis que cette vue éveillait dans mon esprit tout un monde d'idées, que ma

mémoire et mon imagination me retraçaient à l'envi les scènes dont ces lieux avaient été témoins, je fus tiré de ma rêverie par l'arrivée de deux soldats français, dont l'un faisait à son camarade les honneurs de la Ville éternelle. A la question : Qu'est-ce que cela? le guide improvisé répondit : « Cela, ce sont des colonnes cassées et un vieux cirque. » Le conscrit n'en demanda pas davantage et les deux fantassins continuèrent leur route, en jetant un coup d'œil distrait sur ces grandes ruines. Que la masse des hommes dont l'esprit est vulgaire, l'imagination à peu près nulle et l'instruction médiocre, trouvent, aux États-Unis, pleine satisfaction, cela se comprend aisément. J'ai peine à croire que les intelligences cultivées puissent partager ce sentiment; pour elles, le bâtiment du Congrès à Washington n'éveille pas les mêmes échos que le hall de Westminster, et la Maison Blanche ne rappelle pas les mêmes souvenirs que la Tour de Londres. Sans doute, les affaires sont intéressantes, mais l'homme de valeur qui les a traitées, pendant toute une journée, aime à trouver, le soir, d'autres sujets d'entretien. Sans doute, il est licite de travailler à gagner de l'argent, mais il est plus noble de consacrer ses facultés à la culture des lettres, des sciences et des arts. Sans doute, il est commode d'abandonner le soin de la chose publique aux individus qui font de la politique un métier, mais il est plus généreux de consacrer son talent, son cœur et sa vie à diriger ou à contrôler le gouvernement de son pays.

Je le sais, les esprits pratiques préfèrent l'or à la gloire et ressentent plus d'admiration pour les Vanderbilt et les Jay Gould que pour les descendants de Wellington et de Marlborough, mais tout le monde n'est pas encore persuadé que la ploutocratie soit la meilleure des aristocraties; enfin, la prose et la raison sont de grandes choses, mais il est permis cependant de ne pas dédaigner absolument la poésie et le sentiment. Je me persuade donc que, au point de vue des satisfactions matérielles, la vie peut sembler plus agréable aux États-Unis qu'en Europe; à celui des jouissances intellectuelles, le contraire doit être plus près de la vérité.

Il faut cependant être juste et reconnaître que, si le gouvernement américain est inférieur à celui de l'Angleterre, si le nouveau monde n'offre pas aux esprits cultivés les mêmes ressources que la mère patrie, il est plus d'un rapport sous lequel les États-Unis peuvent inspirer à la fois l'admiration et l'envie des autres peuples. Ce qui fait l'honneur et la gloire de la grande république, c'est l'esprit général de ses institutions sociales, c'est l'état ferme et sain de l'opinion publique.

La France a naguère résumé, en une courte formule, les bases

idéales d'une grande société : *Liberté, égalité, fraternité*. Ces trois mots sont inscrits sur tous les monuments, ils sont imprimés sur les millions de paperasses dont la bureaucratie inonde quotidiennement notre malheureux pays, mais ce ne sont guère que des mots : *vox prætereaque nihil*. Je ne parle pas des autres États du continent : il n'en est pas un où ces principes soient entièrement appliqués, mais l'Angleterre elle-même, où en est-elle sous ce rapport? C'est plaisanterie de parler de fraternité entre *Paddy* et *John Bull*, ou d'égalité sociale, dans un pays où le fils d'un pair a le pas sur le premier ministre. Reste la liberté : elle est grande, sans doute, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, mais dans ce que l'on appelle, par une cruelle dérision, *l'île Sœur*, en Irlande, le gouvernement a constamment recours à une sorte d'état de siège. Les membres du Parlement qui se permettent de prononcer un discours désagréable au pouvoir sont traduits devant des sortes de magistrats spéciaux¹, fonctionnaires amovibles et serviles. Ils sont infailliblement condamnés, puis enfermés dans des prisons où on les traite comme les pires bandits; de gré ou de force, on les dépouille de leurs vêtements, on rase leurs cheveux et leur barbe, on les revêt du costume des forçats, on les tient au secret, dans des cellules humides et froides, on leur donne une nourriture insuffisante et insipide, on leur refuse les livres, l'encre et le papier. Et lorsque l'on signale à la Chambre des communes ces faits odieux, M. Balfour, le ministre qui a si *heureusement* ressuscité les procédés du roi *Bomba*, reçoit les applaudissements d'une majorité dans laquelle se confondent les plus rétrogrades représentants du plus stupide *toryism* et les membres soi-disant libéraux qui suivent M. Chamberlain dans ses cyniques palinodies.

Il n'en est pas ainsi aux États-Unis. La liberté, l'égalité et la fraternité n'y sont pas seulement des formules, elles y sont une réalité. Elles sont établies par les lois et, ce qui est plus important encore, les mœurs en sont profondément imprégnées. C'est là pour le monde une grande leçon et un grand exemple; c'est là ce qu'il faut admirer plus encore que la prospérité matérielle et le merveilleux développement de ce grand pays. En nous montrant ce tableau, les Américains peuvent, à bon droit, ressentir un légitime orgueil et se vanter de leur supériorité sur la vieille Europe.

Comte de FRANQUEVILLE,
Membre de l'Institut.

¹ Ces soi-disant juges nommés *magistrats résidents* sont de véritables fonctionnaires; ils n'existent qu'en Irlande.

LA PEINTURE FRANÇAISE

DEPUIS CENT ANS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Exposition de 1889 offrait un prétexte tout naturel pour une de ces revues de l'art français, dont le public se montre maintenant si curieux. Aussi ne s'est-on pas contenté de réunir les principaux spécimens de la production artistique depuis 1878; à l'exposition décennale, on a joint une exposition rétrospective. — Une exposition de ce genre est forcément incomplète. Les chefs-d'œuvre de l'art français ne sont pas tous en France. Les galeries particulières se montrent à juste titre jalouses de leurs plus précieux trésors. On ne pouvait, d'autre part, dégarnir les musées et les palais nationaux, et il n'y avait aucune raison pour qu'on transportât au Champ de Mars des toiles que nous pouvons admirer au Louvre. Tel maître figure à peine dans la galerie nouvelle, ou même en est complètement absent. Ce sont là des lacunes inévitables et dont on n'a pas le droit de se plaindre. — Par manière de compensation, il a été fait aux représentants de certaines tendances d'art une place considérable. Nous n'avions jamais vu tant de Courbet, auprès de tant de Manet et de tant de Bastien Lepage, et parmi les « maîtres du siècle » du moins n'a-t-on oublié ni Raffaelli, ni Claude Monet. Les organisateurs ont affiché leurs préférences personnelles avec une indiscretion où il entre d'ailleurs bien de la maladresse.

Telle qu'elle est, et en dépit de ses lacunes, de son désordre, de son incohérence, cette exposition, prétendue centennale, présente tout de même un réel intérêt : elle avait sa raison d'être. Notre dix-neuvième siècle n'est pas seulement le siècle des machines, comme les ingénieurs aimeraient à le faire croire; c'est encore un siècle de littérature auquel nous n'en pouvons préférer qu'un seul,

et un siècle d'art auquel nous n'en avons aucun autre à opposer. On sort de cette promenade à travers l'art français, plein d'admiration et de reconnaissance pour les maîtres qui l'ont élevé si haut. — On en sort, aussi, plein de défiance à l'égard de son propre goût; on se demande ce qui adviendra de nos jugements, en songeant à tous ceux qu'il nous faut déjà réformer. Le temps est un grand faucheur de renommées; et je n'entends pas parler de ces renommées factices que la mode improvise. Devant combien d'œuvres longtemps incontestées passons-nous maintenant, et disons-nous : eh quoi! est-ce bien là ce qu'on a pu admirer? Par contre, les barbouilleurs que les jurys refusaient jadis au nom de principes tenus pour articles de foi, sont les seuls aujourd'hui devant qui tout le monde s'incline. C'est, comme on pouvait le prévoir, de ce bouleversement des réputations que se dégage la leçon la plus instructive.

Je ne m'attacherai qu'aux œuvres qui ont une signification, à celles qui font date et qui marquent un pas en avant. Il ne s'agit pas d'écrire en ces quelques pages une histoire de la peinture du siècle, histoire dont l'exposition centennale ne nous fournirait d'ailleurs pas les matériaux. J'essaierai seulement d'indiquer dans quel sens s'est accompli le mouvement artistique et quelle loi y a présidé.

I

Quand on monte l'escalier qui mène à la galerie installée sous le dôme central, les yeux se portent d'abord sur la vaste composition de David : *Le sacre de Napoléon I^{er}*. Celui qui a signé cette page, — vraiment grande page, qui n'attire pas, qui ne captive pas, mais qui s'impose — domine de son nom l'art de tout le siècle. Il faut commencer par lui; parce que le jour où il obtint son premier grand succès, sans d'ailleurs avoir attendu que les états généraux fussent convoqués, quelque chose en effet venait de finir et quelque chose allait commencer. David rompait violemment avec une tradition pour en inaugurer une autre. Tempérament de réformateur, esprit étroit, absolu, despotique, il établissait dès lors son influence avec une autorité si solide, qu'aujourd'hui encore nous en constatons clairement autour de nous les traces ineffacées.

Nul ne peut nier que cette révolution ne fût nécessaire; et quelque tendresse qu'on garde pour l'art si charmant et si original du dix-huitième siècle, il ne vient à l'esprit de personne de soutenir qu'on pût le continuer plus longtemps. David avait des ambitions généreuses : il voulait faire grand. Il a rendu aux artistes, avec le res-

pect de l'art, les hautes aspirations. Ceux qui se sont écartés de lui, qui ont combattu, ruiné son influence, lui sont encore redevables : car ils n'ont fait qu'incliner dans un autre sens un mouvement qui partait de lui.

Mais si le principe même d'une révolution s'imposait, la formule qu'en donna David devait être funeste. Un réformateur ne peut qu'ériger en lois les idées qui sont celles de son temps, et donner pour les caractères absolus de l'art les caractères de son propre talent. David appartenait à une époque emphatique et guindée qui s'avisait d'aller chercher dans les biographies de Plutarque des maximes de vie. Lui-même n'était qu'insuffisamment doué des qualités pittoresques. Ces deux traits expliquent toutes les erreurs de son système. Ce système est parfaitement lié. David a voulu ressusciter le « grand art »; et en cela déjà son point de vue était faux; car il n'y a pas de grand art, il n'y a que de grands artistes. Le « grand art » doit être noble, sérieux, austère. Il est exclusif. Il n'admet ni la nature, ni la réalité contemporaine, ni l'histoire même, si ce n'est celle d'une humanité disparue. Il considère comme indigne de lui tout ce qui est individuel, relatif et changeant : il n'admet que le général, qui est en même temps l'idéal. David prétend se rattacher aux anciens, et la conception qu'il se fait de leur art est à contre-sens. C'est d'ailleurs à l'école de la statuaire qu'il renvoie les peintres. Il ne comprend pas que deux arts d'essence différente ne doivent ni poursuivre le même but ni y tendre par les mêmes moyens; et il en arrive, en attribuant au dessin une importance exagérée, à considérer la couleur comme secondaire. — C'est cette théorie qui a si lourdement pesé sur le siècle; il a fallu, pour qu'on s'en dégagât, des efforts péniblement répétés; et elle est responsable de la plupart des exagérations et des paradoxes de ceux qui se sont insurgés contre elle. On a réalisé un progrès chaque fois qu'on a fait justice d'un des principes dont David avait composé sa théorie du grand art.

Ce qui suffirait déjà à le prouver, c'est que ni David ni ses élèves n'ont réussi à faire œuvre intéressante que lorsqu'ils ont été eux-mêmes infidèles à leur programme. Le *Sacre* vaut mieux que tous les Horaces et les Léonidas; et les compositions de David ne valent pas ses portraits, le portrait charmant et simple de M^{me} *Récamier*, les portraits suffisamment expressifs de *Lavoisier et de sa femme*, du *peintre Gérard et de ses enfants*. — Mais, en outre, nous avons sous les yeux les résultats si mesquins obtenus par les élèves dociles du maître. Ingres fait pauvre figure avec le fameux *Saint Symphorien*, ce saint Symphorien qui semble avoir été exécuté pour nous induire en haine de la composition et du

dessin, et de l'étude des Raphaël et des Michel-Ange, et de la science et de la conscience et enfin de tout ce que nous voudrions respecter; ce saint Symphorien irritant à force d'être ennuyeux, et qui, à force d'être honnête, en devient immoral. Flandrin n'est pas mieux représenté par ses deux tableaux : *Dante conduit par Virgile et offrant des consolations aux mânes des envieux*, et *Jésus-Christ et les petits enfants*; on a besoin de se souvenir qu'il est aussi l'auteur de ces pieuses décorations, seule production de l'art religieux en notre temps. Mais faut-il suivre l'école en sa progressive décroissance?

II

Le premier qui ébranla l'édifice pseudo-classique, c'est Géricault. Il a peu produit; aussi n'a-t-on pu nous montrer de lui que peu d'œuvres : deux toiles et quelques études. Mais nous n'aurions besoin, pour nous rendre compte de la hardiesse et de l'originalité du nouveau venu que de cet *Officier à cheval* lancé dans un si fougueux mouvement. Au dessin timide, à la peinture lisse, Géricault substitue la méthode des empâtements; à la froideur du pinceau, l'élan et l'emportement de la brosse. Très significatif encore est ce cadre qui contient en rangées superposées des études de croupes de chevaux. On sait la passion de Géricault pour le cheval, qu'il aime en cavalier autant qu'en peintre. Le cheval tel qu'il l'a vu et qu'il nous le montre, ce n'est ni la noble conquête dont parle Buffon, ni le coursier généreux de Lebrun-Pindare et de De-lille, c'est le cheval tout simplement, le cheval dont les formes diffèrent suivant la race, l'âge, l'appropriation. Cette façon de se placer directement en face de la nature, met un abîme entre Géricault et ceux qui considèrent comme une nécessité de la corriger.

Ce jeune homme qui paraît si débile et si las dans le *Portrait* mélancolique qu'il a fait de lui-même, avait sans doute le plus vigoureux tempérament de peintre dont un des nôtres ait été doué. Que fût-il arrivé, si la mort n'eût arrêté à trente-trois ans celui qui avait déjà fait œuvre d'initiateur et œuvre de maître? Les hypothèses n'ont jamais que peu de valeur : il semble bien pourtant qu'il fût destiné à devenir le plus grand de nos peintres. Un Devéria, un Couture, restent en chemin, comme étourdis par un premier succès auquel ils sentent qu'ils n'avaient pas droit. Ce sont des écoliers dont le hasard ironique s'est amusé un jour à surfaire le talent. Géricault est un génie. Il ne relève de personne, bien que Guérin ait été son professeur et lui ait donné entre autres conseils celui de renoncer à la peinture. Il ne se met à la remorque

d'aucune école littéraire. Il ne croit, enfin, pas à la nécessité d'avoir un système, ce système fût-il le sien. Géricault ramenait l'art dans sa véritable voie; il allait lui éviter bien des tâtonnements et des aventures : c'est pourquoi on ne saurait trop regretter qu'il n'ait pu donner qu'une impulsion.

En reprenant l'œuvre de Géricault, Delacroix la fit autrement et à sa manière. Lui aussi sortait de l'atelier de Guérin, ce qui pourrait faire croire que Guérin fut un fauteur de nouveautés. C'est là qu'il avait connu Géricault : il dut beaucoup à sa fréquentation, à ses exemples, au secours même de son pinceau, s'il faut en croire la tradition d'après laquelle le torse du damné qui est au premier plan dans la *Barque de Dante* aurait été peint par Géricault. Mais Delacroix ne pouvait être que lui-même.

Il faut distinguer dans son œuvre deux parties. L'une est purement de système. Delacroix a voulu être le peintre romantique; et de même que les romantiques de la littérature avaient pour théorie principale de prendre le contrepied des théories de Boileau, il prend le contrepied des théories de David. Il néglige le dessin au point de se créer de ce côté une infériorité impardonnable. Il prend pour modèles les plus somptueux des coloristes : les Vénitiens. Il peint l'horreur, la souffrance, et s'attache à prouver que la laideur peut, elle aussi, avoir sa beauté. Pénétré par le courant littéraire contemporain, il emprunte ses sujets aux écrivains : à Dante, à Shakespeare, à Byron, à Walter Scott. Les seuls Grecs qu'il connaisse, ce sont les Klephtes et les giaours. A l'antiquité, il oppose le moyen âge : c'est dire qu'à une convention il en oppose une autre. Les barons féodaux valent en art juste autant que les héros des Thermopyles, et c'est au même magasin d'accessoires qu'on se fournit de casques pour les uns et de masses d'armes pour les autres. Cette partie est la partie caduque dans l'œuvre de Delacroix : c'est par là qu'il a pu faire école, susciter une légion d'imitateurs, engendrer Ary Scheffer, et tenter le pinceau conciliateur de Paul Delaroche, ce Casimir Delavigne de la peinture.

Ce qu'il y avait chez Delacroix de véritablement admirable, c'est ce qui lui appartenait en propre et qui venait de l'espèce de son tempérament et de la qualité de sa vision. Coloriste par instinct, ce qui au surplus est la seule façon d'être coloriste, il trouve sur sa palette les tons les plus chauds et les rapproche sur la toile de telle sorte que, se complétant ou se faisant valoir, sans violence jamais et sans rien de heurté, ils composent la plus délicieuse harmonie. L'épreuve est facile à faire. Approchez-vous de cette *Bataille de Taillebourg*, qui n'est pas un de ses chefs-d'œuvre, ou de la vague esquisse du *Sardanapale*; avant que vous ayez pu y rien distin-

guer, vous vous sentirez charmés, séduits, enveloppés comme par une caresse. C'est un plaisir auquel l'esprit et la raison n'ont aucune part, plaisir tout sensuel, mais qui pourtant n'est pas d'ordre inférieur; car une peinture qui ne le produirait pas manquerait à ce qui est son objet principal. Delacroix est, en outre, le seul qui ait su, en son temps, rendre les scènes de violence, de carnage et de confusion. Le *Massacre de l'évêque de Liège* et le *Bois-y d'Anglas* sont peints d'une brosse enfiévrée. Les nombreuses répliques du *Jésus-Christ pendant la tempête* prouvent combien Delacroix a été ému par ce qu'ont de dramatique et de grandiose les spectacles de la mer.

Cela dit assez comment les romantiques ont contribué au progrès de l'art. Ils ont fait rentrer dans la peinture, avec le sens de la vie et du drame, la notion de la couleur.

III

Ce mouvement se complète par celui qu'il faudrait appeler naturaliste, si l'usage en consacrant ce terme ne lui avait donné un sens différent. On fit, vers 1830, une double découverte, celle de l'Orient et celle aussi de la France : grâce aux orientalistes et aux paysagistes, ce fut soudain un flot de lumière inondant les toiles.

C'est Decamps qui ouvrit aux peintres ce qu'on appelait jadis les portes d'or de l'Orient. Je ne sais s'il est encore à la place qu'il mérite d'occuper. Il n'y a pas besoin de recourir à ses œuvres capitales : les moindres, qu'on a réunies à l'Exposition, et celles qu'on verra prochainement défiler dans la vente de la collection Secrétan sont de pures merveilles. Pour l'intensité de la lumière, pour la richesse des tons, on n'a pas été plus loin. — Après lui, Marilhat, Fromentin, découvrent à leur tour l'Orient qu'ils voient sous un jour moins violent, avec des effets moins heurtés. Quel charme dans ces toiles exquises : la *Fantasia*, la *Chasse au faucon* ! Il ne manque pas de maîtres qui dépassent de toute leur taille cet aimable Fromentin; mais on serait embarrassé pour trouver un artiste plus distingué et plus véritablement artiste. Dans la transparente atmosphère de son Algérie les nuances s'égayent, les corps deviennent plus légers, la matière se spiritualise. « Votre plume est un pinceau », disait le premier consul à Bernardin de Saint-Pierre; on devine chez le peintre qu'est Fromentin l'écrivain affiné par les procédés de l'analyse morale, et habitué à projeter sur les choses le reflet de la vie intérieure. — La peinture de l'Orient devait tourner au procédé; quelques-uns cependant ont su lui faire donner

encore une note originale. On connaît les toiles de Guillaumet, où la lumière découpe les murailles impitoyablement blanches. Aujourd'hui, M. Benjamin-Constant continue brillamment la tradition. Ce qui le tente surtout, ce sont les chauds reflets de la lumière pénétrant dans les intérieurs, où elle glisse sur de beaux corps, se joue dans les lourdes étoffes et allume les feux des pierreries. Les *Cherifas* sont un des meilleurs tableaux du Salon décennal.

L'Orient nous avait été révélé brusquement : il a fallu plus longtemps pour pénétrer dans la campagne française. On s'est étonné souvent des détours lointains que nous avons faits avant de découvrir ce qui était si près de nous. Les écrivains ont commencé par décrire les contrées des tropiques et les rives du Meschascébé avant de s'aviser qu'en France aussi le soleil se lève et se couche, qu'il y a des matins, des midis et des soirs, des orages et des journées sereines dans les provinces, dans la Bretagne, dans le Berry, dans la banlieue de Paris, et jusque dans Paris. Les peintres ont fait de même. — Je ne suis guère tenté de m'égayer aux dépens du paysage historique : cela est trop facile d'abord, et ensuite trop injuste. Cette façon de concevoir la nature était légitime elle aussi et tenait d'ailleurs à tout un ensemble d'idées. M. Taine le montre dans la magistrale étude qu'il a consacrée récemment à Edouard Bertin. « Les peintres qu'on appelait classiques avaient observé la nature, et d'aussi près, aussi longuement, avec autant de pénétration que leurs rivaux. Seulement ils l'avaient observée par un autre aspect. En toute chose, il y a des dessus plus ou moins extérieurs, accidentels et temporaires, changeants, par suite d'importance moindre, et un dessous fondamental, stable et solide, partant d'importance supérieure : dans la figure humaine, c'est la charpente osseuse et son revêtement de muscles ; dans la campagne, c'est le squelette et l'écorché du sol ; de même dans les autres portions du paysage, ciel, mer, eaux, bâtisses, arbres et verdure. Voilà ce qui touchait les modernes successeurs du Poussin ; ils s'intéressaient, dans les choses, à ce qui dure, par suite à ce qui est fort, calme et grand... » Mais c'est justement l'originalité des peintres de 1830 d'avoir rompu avec cette conception.

Ils ne pouvaient être compris immédiatement ; il fallait qu'on s'habituaît à cette façon nouvelle de voir la nature qui consistait à la voir telle qu'elle apparaît. Maintenant, ce sont les maîtres paysagistes qui triomphent dans toutes les expositions rétrospectives. Nous faisons fête aux Jules Dupré, d'une facture si large, aux Théodore Rousseau d'une touche si vigoureuse, aux Diaz où chatoie la lumière qui filtre à travers les feuilles, aux

Paul Huet, aux Français. Cette fois, c'est la collection des Corot qui offre le plus d'intérêt. On a réuni des échantillons de toutes les manières du peintre, depuis la première, qui était lourde et dure, jusqu'à la dernière, qui était devenue superficielle et lâchée. Mais une dizaine de toiles au moins appartiennent à la belle époque. Elles offrent le plus instructif exemple de la proportion dans laquelle on peut allier la tradition avec la nouveauté et la fantaisie avec l'observation. Moderne entre tous, Corot est pourtant resté fidèle à la tradition du paysage composé. Il n'admet pas la campagne sans des figures qui l'animent, figures de nymphes, sœurs de Diane, cortège aérien de Titania. Cette convention ne nous choque pas. Et nous ne songeons pas d'ailleurs à rechercher jusqu'où va la convention dans ces paysages rêvés autant que vus; il suffit que ces contours noyés, ces brumes d'argent, ces vapeurs transparentes, réveillent en nous les impressions les plus fraîches et les souvenirs les plus poétiques.

Ces initiateurs ont eu, sur les destinées de notre art, une influence dont on ne commence qu'aujourd'hui à se rendre bien compte : il faut rapporter à eux la part d'action la plus grande exercée sur la peinture de nos cinquante dernières années. Nous leur devons cette suite de paysagistes, leurs héritiers directs, qui ont poussé l'habileté jusqu'aux dernières limites, qui ont su tout voir et tout rendre. Après s'être appelés Daubigny et Chintreuil, ils s'appellent aujourd'hui : Jules Breton, Harpignies, Rapin, Busson, Pelouse, Petitjean, Pointelin, Zuber. Mais combien d'autres, sous prétexte de peinture d'histoire ou de toute autre, ne sont encore que de remarquables paysagistes. Le paysage a envahi tous les genres. — Nous leur devons nos animaliers et nos peintres de paysans. C'est Troyon qui peindra les troupeaux sortant de l'étable le matin, y rentrant le soir, et qui couchera dans les prés les grands bœufs, puissant, ruminant, suivant de leur œil large ouvert « le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais ». Paul Potter aurait pu signer le chef-d'œuvre intitulé la *Vache blanche*. C'est Millet qui nous montrera, dans la réalité de sa vie, le paysan attaché à la terre où il est né, où il a grandi, qu'il a, selon les saisons, retournée, ensemencée, moissonnée, et vers laquelle maintenant sa taille s'est courbée. On sait l'état que nous faisons aujourd'hui de ces paysanneries, auxquelles on a longtemps reproché de n'être pas des bergeries.

Mais l'influence des paysagistes s'étend bien plus loin encore et dans des domaines où l'on ne s'attendrait pas à la retrouver. Ils nous ont enseigné à regarder autour de nous; et, en nous donnant le goût de l'observation exacte, ils ont déterminé le grand mouve-

ment contemporain qui nous porte vers les recherches curieuses et vers l'information précise.

IV

Dans cette évolution qui entraînait l'art loin de son point de départ, l'idéalisme convenu du début de ce siècle, il était inévitable qu'on en vînt à dépasser la mesure. Courbet, excellent ouvrier de peinture, esprit obtus et par conséquent disposé à l'exagération, personnifie le mouvement réaliste du second empire. On nous montre quelques-uns des spécimens de cet art qui, en son temps, fit tapage et scandale : c'était de la peinture de combat. Aujourd'hui où les discussions d'écoles nous laissent si froids, nous n'avons aucune répugnance à reconnaître les mérites de premier ordre que contiennent presque toujours les œuvres du peintre d'Ornans. Dans les *Casseurs de pierres*, le vieillard placé à droite est d'une vérité particulièrement saisissante. Le bras, rapproché du corps, lève le marteau dans un geste mécanique. On devine la longue habitude qui transforme et déforme l'être, et substitue, peu à peu, à l'activité de la vie, l'activité impersonnelle de la profession. Dans les *Demoiselles de la Seine* on ne saurait nier davantage la justesse avec laquelle ont été observées les poses naturelles et disgracieuses de ces filles d'un type commun, étendues lourdement sur le sol. Pourtant, et quel qu'en puisse être le mérite, on se détache sans peine de ces toiles faites pour nous surprendre plus que pour nous retenir. Et on s'arrête longuement devant une autre œuvre due au même pinceau, mais non point aux mêmes recherches d'art. Le *Cerf forcé à la neige* est une œuvre exquise ; le mot est de Courbet, et je le regrette, mais il est juste. La vérité et la science sont les mêmes ; il n'y manque que la brutalité. — Le réalisme, en tant que système, n'est que l'idéalisme à rebours. Il ne prouve rien. On sait de reste que le vulgaire et le trivial sont dans la nature. Mais la valeur d'un artiste se mesure à ce qu'il trouve dans l'universel répertoire.

V

Dans ces derniers temps deux faits sont particulièrement à noter : la maîtrise exercée par M. Puvis de Chavannes sur toute une portion de l'art, et le développement de l'école du plein air.

On ne peut se faire une idée de la personnalité de M. Puvis de Chavannes par les quelques échantillons de son art qui se trouvent à l'Exposition universelle ; mais on la devine suffisamment par les

œuvres de ses disciples. D'ailleurs son influence est déjà inscrite sur les murs de tous les monuments dont la décoration est de date récente. C'a été une véritable révolution. Aux tons vigoureux on a substitué les matités de la fresque; au dessin arrêté, un dessin sommaire, des formes simplifiées. Et il s'est trouvé que la décoration ainsi comprise s'harmonisait à merveille avec le ton de la pierre, avec la qualité de l'atmosphère qui est la nôtre. M. Puvis de Chavannes est en outre un poète : il se plaît aux conceptions symboliques; et dans la sphère pure où habite son imagination, il fait aussi bien accueil aux conceptions tranquilles du paganisme, et aux visions du mysticisme chrétien. De là vient que son influence, salutaire dans l'ensemble, n'est pourtant pas sans danger. La pensée est chez lui trop individuelle, et dans l'exécution il apporte trop de parti-pris. Mais on ne saurait lui en vouloir parce que des disciples, maladroits à leur ordinaire, et versant du côté où il penchait, sont tombés dans l'affectation et ont trop souvent confondu avec des idées de peintre, les idées qui ne devraient appartenir qu'au littérateur.

Pour l'école du plein air, elle a ses origines dans l'impressionnisme et j'avoue que ce sont des origines fâcheuses. On a beau avoir rempli un panneau avec les œuvres de Manet, on ne nous a pas réconcilié avec elles. La facture si enfantine, le dessin si insuffisant, la bizarrerie des motifs, font que nous ne pouvons nous étonner de la risée qui accueillit ces toiles à leur apparition. Je n'excepte ni le fameux *Bon Bock*, ni le *Portrait de M. Antonin Proust*, coquet avec la fleur qui orne sa boutonnière. C'est seulement à la justesse de sa vision que Manet doit de conserver une place dans l'art. — Bastien Lepage était un artiste beaucoup plus complet, en même temps que plus sincère. Il faut faire un choix dans son œuvre. En dépit de la meilleure volonté, on ne peut voir dans sa *Jeanne d'Arc* qu'une composition tourmentée, pénible et mal venue. Ses grandes toiles, telles que *Les Pommes de terre* sont d'un aspect désagréable : les défauts, dessin pauvre, facture maigre, y sont sensibles. Mais ce n'est pas trop de donner le nom de chefs-d'œuvre à ses petits portraits : *Portrait de mon frère*, de M. *André Theuriet*, de M. *Albert Wolff*. L'habitude intellectuelle y est saisie avec une étonnante pénétration. Le faire est précis sans sécheresse. C'est la même sincérité dans l'observation et dans le rendu. — L'héritage de Bastien Lepage est tombé en de bonnes mains. M. Roll, qui l'a recueilli, y ajoute ses recherches personnelles. Il est de ceux à qui l'ensemble de leur exposition fait grand honneur, et dont il est permis d'espérer beaucoup.

Le principe même de la peinture en plein air est légitime, et c'est au moins un utile exercice que celui qui consiste à se placer

en dehors du jour factice de l'atelier, pour s'efforcer de saisir les nuances les plus subtiles, les jeux même les plus fugitifs de la lumière, et de laisser aux choses l'enveloppe impalpable et réelle de leur atmosphère. Mais là encore il y a un danger. Et c'est une remarque qu'il est bien curieux de faire. Quand on passe devant la plupart des toiles exécutées dans ce système, on est frappé de l'aspect qu'elles présentent, uniformément clair et gris. Par d'autres voies, nous revenons à ce qui avait fait, au début de ce siècle, l'infériorité de notre peinture : l'anémie de la couleur.

VI

J'ai laissé volontairement de côté les noms de quelques-uns des maîtres qui sont pourtant l'honneur de la peinture française de ce siècle. Mais c'est que leur talent ou leur génie a été individuel; et je cherchais seulement les courants généraux dans lesquels l'art a été entraîné. Aussi bien, l'opinion est faite sur leur compte; et les étrangers, qui se disputent leurs œuvres, sont d'accord avec nous. Meissonier n'est pas seulement le rival des maîtres hollandais dans ses tableautins où la facture si précise est, en dépit des dimensions de la toile, d'une incontestable largeur. Il a donné dans son 1814 la page d'histoire la plus grandiose qu'aucun peintre de notre temps ait écrite. Baudry nous a offert ce curieux exemple d'un Français de ce siècle qui, retrouvant parmi les Italiens de la Renaissance ses véritables ancêtres, reprenait tout naturellement sa place entre eux. C'est de même qu'une étroite parenté unit aux Espagnols ce grand artiste : Théodule Ribot. Nous avons nos coloristes qui peuvent supporter toutes les comparaisons : Gustave Moreau, dont l'étrange personnalité irrite si fort ceux qu'elle ne séduit pas, Henner, Carolus Duran. De son pinceau puissant, Bonnat a fixé pour la postérité les traits de quelques-uns de nos contemporains dont la postérité n'oubliera pas les noms. De leur pinceau délicat et distingué, Cabanel et Jules Lefebvre ont dit les grâces des plus charmantes entre nos contemporaines. Il faudrait parler d'Hébert, d'Elie Delaunay, de Paul Dubois, et même de Bouguereau. Il faudrait parler de de Neuville, ce peintre si bon français et si français, qui a su, en reprenant avec plus de crânerie l'art des Horace Vernet, des Charlet, des Yvon et des Pils, donner à la défaite la grandeur de l'épopée. Et aussi d'Edouard Detaille, qui a eu le tort de chercher à suivre les mêmes voies que de Neuville, au lieu de rester ce qu'il est en réalité, le seul élève qu'ait formé Meissonier. Et d'autres encore.

Ce qui est plus intéressant, c'est de voir quels sont, pendant la période écoulée depuis 1878, les noms qui ont pris un relief éclatant, et quels sont aussi, parmi les nouveaux venus, parmi les tout jeunes gens, ceux qui promettent d'être les maîtres de bientôt. M. Lhermitte est aujourd'hui dans toute la maturité de son beau talent. Moins rêveur que Jules Breton, moins âpre que Millet, il s'est fait une place à part, grâce à la franchise avec laquelle il traite, dans une manière qui est bien à lui, les scènes de la campagne. M. Dagnan-Bouveret, dont il est bien curieux de constater les incessants progrès dans la suite de ses tableaux : *Portrait de mon grand-père*, la *Bénédiction*, la *Vaccination*, le *Pardon*, est arrivé enfin à cette facture sobre, tranquille et sûre, qui fait qu'on évoque auprès de lui le souvenir d'Holbein. M. Aimé Morot, dans sa grande page de *Reichshoffen*, et plus encore dans ses *Charges* de petites dimensions, a prouvé la hardiesse d'un pinceau qui sait fixer sur la toile la confusion de la mêlée et l'élan du cheval emporté dans un furieux galop. Dans ses deux toiles : *Five o' clock tea* et *Soirée d'automne*, M. Doucet se révèle comme le peintre en titre de la société moderne la plus aristocratique et la plus raffinée. Il n'en a pas vu seulement le brillant décor, il en a pénétré jusqu'à l'âme. Tous ses personnages, hommes et femmes, ont été façonnés par les habitudes d'une vie compliqué et factice : ces salons devant lesquels on se sent inquiet en même temps que charmé, s'ouvrent sur la « fin du siècle ». Ce qu'est M. Bourget dans la génération littéraire, M. Doucet va l'être parmi les peintres. L'un des plus jeunes enfin, M. Friant, est aussi l'un de ceux sur lesquels on doit le plus compter. Ce n'est pas dans la classe la plus élevée qu'il cherche ses modèles, c'est dans les intérieurs bourgeois, dont nul ne sait mieux rendre l'intimité. Le *Portrait de M. Claretie* et celui de *Coquelin* sont des œuvres auxquelles il n'y a rien à reprendre. Avec une facture moins ouvragée, moins peignée, plus simple, il a la justesse d'œil de Bastien Lepage.

On voit maintenant le terme auquel a abouti l'évolution de l'art pendant ce siècle. Un trait caractérise la période que nous traversons : les artistes cherchent uniquement à rendre dans leur milieu exact et dans leur atmosphère vraie les êtres et les objets qu'ils ont vus, les scènes dont ils ont été les témoins. C'est aussi ce qui inquiète de bons juges. Ils se montrent préoccupés de la décadence de certains genres particulièrement estimés, de l'abus que nous faisons du portrait, et de la monotonie avec laquelle les peintres se confinent dans la reproduction des aspects de la vie moderne. Ils hésitent à admettre que l'art puisse, sans déroger, se

tenir si près de la réalité. C'est qu'ils se font de la réalité une idée fausse, celle même qu'ont accréditée les réalistes de système, ces menteurs. Ils en font le synonyme de vulgarité, sans songer que la réalité n'est vulgaire qu'autant qu'elle passe par des esprits vulgaires.

« L'i-dé-âl, disait Courbet, avec son pâteux accent franc-comtois, qu'est-ce que c'est ça? Qui est-ce qui a vu l'i-dé-âl? » Et il serait aussi juste de demander s'il y a jamais eu deux personnes pour voir le réel de la même façon. Ceux qui trouvent la réalité trop plate ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes : ils n'ont pas su lui arracher son secret. M. J.-J. Weiss, dans une récente préface, esquissait les sujets d'épopée qu'on peut trouver dans les temps les plus rapprochés de nous. Et ce ne sont en effet pas les matériaux d'une épopée qui nous manquent, mais c'est le poète capable de les mettre en œuvre. De même nous manquons en art d'une individualité puissante ; et nous attendons encore le peintre de génie qui donnera la formule d'un art dont la poésie sera faite de vérité. En l'attendant, il faut que nous nous gardions de compromettre, par un retour à des pratiques vieilles, ou par l'exagération des théories les plus nouvelles, les résultats obtenus au prix du travail d'un siècle. Nous sommes arrivés à nous débarrasser d'une conception erronée de l'art. Nous sommes arrivés à comprendre qu'entre l'artiste et l'objet de son observation, il ne doit y avoir place pour aucun idéal factice. Nous sommes arrivés à comprendre qu'à la ruine de toutes les règles, inventées par les écoles éphémères, un seul principe a survécu : Faire sincère et faire vrai. C'est le résultat de cent années de réflexions et d'efforts. Tenons-nous-y.

René DOUMIC.

LE TRASCASPIEN

La civilisation remonte aujourd'hui le courant des premiers âges du monde; elle occupe le berceau de l'humanité, presque désert à l'heure actuelle, et s'apprête à ramener la vie dans les sables de l'Asie centrale.

Depuis les temps les plus reculés, ces régions n'ont connu que la conquête brutale et la dévastation irraisonnée : Tamerlan les ravagea; Genghiz-Khan y accumula des ruines. Les Russes ont rompu le silence qui planait sur ces territoires saccagés. Depuis un siècle et demi, ils poursuivent avec opiniâtreté la conquête des régions comprises entre la mer d'Aral et le Thibet. De bonne heure, ils nouèrent des relations avec les hordes barbares éparpillées dans les steppes immenses qui s'étendent derrière l'Oural.

En 1853, il conquièrent en Asie, 1 100 000 kilomètres carrés et si l'on prend les vingt dernières années (1868-88), on calcule qu'ils ont annexé dans le Turkestan, 815 000 kilomètres carrés et 1 300 000 habitants.

Et ces territoires nouveaux, qui rejettent si loin vers l'Orient les confins de l'empire, ne comportent aucune enclave, aucune portion séparée du reste par une terre étrangère. Peu désireux de posséder de lointaines colonies, les Russes concentrent tous leurs efforts autour de leurs frontières. Ils ne visent point, comme les Anglais à gouverner un empire émietté en fragments épars tout autour du globe, et que le soleil ne cesse jamais d'éclairer dans sa course diurne. L'aigle à deux têtes vole vers l'Orient; elle se pose de proche en proche, sans perdre de vue, un seul instant, dans sa course raisonnée, les confins de la Moscovie.

Dès 1730, les Kirghiz-Kazars, en lutte avec leurs voisins imploraient la protection de l'impératrice Anne, en sollicitant d'elle des secours. Peu après, les Russes fondèrent sur l'Oural la ville d'Orenbourg, et, dès lors, des relations commerciales suivies s'établirent avec les Kirghiz. Orenbourg, constituée d'abord en marché, grandit peu à peu; on y construisit des forts pour tenir en respect

les farouches musulmans du steppe; des mosquées et des écoles pour les attirer.

Ces relations avec les Kirghiz facilitèrent une expédition contre l'oasis de Khiva, perdue dans un désert qui se dressait comme une barrière infranchissable et empêchait le commerce russe de pénétrer dans la Boukharie.

Avant d'atteindre le khanat, il fallait donc franchir 7 ou 800 kilomètres de sable, sans eau ni végétation. Une telle expédition, si nouvelle par la nature des difficultés à surmonter, fut un désastre pour les Russes : l'armée commandée par le général Pérowski mourut de froid presque tout entière, pendant l'hiver terrible de 1841.

La patience est la vertu des Russes. Malheureux en 1841, ils réussirent, en 1854, à imposer un traité d'alliance au farouche khan de Khiva. Cette fois, les mesures étaient mieux prises : au lieu d'acheminer leurs forces en bloc au milieu des sables, ils les divisèrent en deux corps : l'un traversa la mer d'Aral, tandis que l'autre, en majeure partie composée d'auxiliaires kirghiz, s'engageait dans le désert du littoral.

Une nouvelle campagne, de 1860 à 1864, leur valut le khanat de Khokand et la Boukharie. La bataille d'Irdjar (1866) leur donna la cité de Samarkande, et celle de Zéra-Buleh obligea l'émir de Boukhara à livrer tout le khanat de Samarkande.

Jadis les esclaves, en masses pressées, s'entassaient dans le marché de Khiva, et, parmi eux, les Russes atteignaient les plus hauts prix. En 1873, ces mêmes Russes proclamèrent l'abolition de l'esclavage; le khan, vaincu et humilié, courba la tête et se reconnut « l'humble serviteur de l'empereur de toutes les Russies ». Le czar attachait une importance particulière à la possession de Khiva; c'est, de toutes les régions de l'Asie centrale, celle où l'on trouve la population la plus dense (10 habitants par kilomètre carré), et, de plus, un marché de premier ordre, un entrepôt destiné au plus brillant avenir.

A la suite de ces événements, les Russes portèrent leurs efforts sur le Turkestan méridional : l'oasis d'Akhal-Tekké formait comme un coin qui menaçait l'empire et le séparait de la Perse. Mais les Turkomans étaient solidement retranchés, et deux échecs successifs mirent en péril le prestige des armes du czar.

Les généraux Lomakine, en 1878, et Lazareff, en 1879, s'efforcèrent vainement de réduire les bandits de cette oasis, qui opéraient des razzias sur leurs voisins et désolaient le pays dans un rayon considérable, sans manquer, à l'occasion, de faire acte de piraterie sur la mer Caspienne. Les généraux russes durent battre en

retraite et se résigner, dans ce mouvement, à perdre beaucoup de monde.

Le czar ne songea ni à reculer ni à laisser en paix les farouches Turkomans ; une telle renonciation n'équivaudrait-elle pas à un aveu d'impuissance ? Il fallait absolument venger les insuccès antérieurs, sous peine de voir les actes de brigandage se renouveler incessamment et rendre impossible tout espoir de soumission. En conséquence, on résolut de reprendre, à bref délai, les hostilités. Mais le moyen d'assurer en temps utile des approvisionnements et des secours au corps expéditionnaire ?

Skobelef reçut l'ordre de prendre une éclatante revanche. Le héros de Plewna eut, en effet, la gloire de livrer le dernier combat de cette croisade contre la barbarie.

Le nouveau commandant en chef s'appuya sur Krasnovodsk et Mikhaïlov, tandis que le général Annenkof, chef de la mobilisation de l'armée russe, tranchait la difficulté signalée plus haut en proposant la construction d'un chemin de fer stratégique reliant la Caspienne à l'objectif de la campagne, Ghæk-Tépé. Ce projet ne reçut pas d'abord l'approbation générale ; beaucoup de personnes considéraient comme chimérique l'établissement d'une voie de fer dans ces terrains mobiles ; les pessimistes proposaient même d'ajourner toute revanche.

Pourtant, le plan fut adopté ; le général Annenkof posa, en 1880, la première section du chemin de fer transcasprien, sur une longueur de 225 kilomètres, de Mikhaïlov à Kizil-Arwat, malgré des difficultés de toute sorte et bien que, sur un parcours de 160 kilomètres, le pays n'offrit pas une goutte d'eau.

M. l'ingénieur Boulangier fait remarquer que personne, à cette époque, ne songeait à réunir l'Europe à l'Asie par une voie commerciale. Skobelef lui-même se montra, paraît-il, l'adversaire résolu d'une grande ligne dont l'établissement et l'entretien devaient nécessiter des soins continuels et entraîner des dépenses considérables.

L'empereur et d'autres personnages soutinrent, au contraire, sa possibilité ; ils montrèrent combien seraient désormais faciles les ravitaillements et les envois de secours, sans omettre d'insister sur le désastre qu'elle permettrait d'éviter en cas de retraite forcée.

Une cruelle expérience avait déjà montré quelles difficultés soulevaient ces manœuvres diverses et quels dangers courait un corps d'armée livré à lui-même dans les sables du Kara-Koum soulevés par les ouragans sibériens.

Cette première section fut achevée en dix mois (mars à novembre 1881), et Skobelef s'avança dans le désert.

En arrivant devant la place avec les 8000 hommes qu'il commandait, le général russe trouva une muraille de terre argileuse, épaisse et haute, qui protégeait la ville et qui abritait 40 000 défenseurs déterminés. Les canons russes battirent en vain ces murailles; les projectiles s'enfonçaient dans la terre sans produire d'effet destructif et le vaillant général songea un instant à lever le siège. Pourtant, au moment de toucher au but, comment abandonner tant d'efforts? Skobelef mina les remparts, les fit sauter et tua 20 000 Turkomans.

À la suite de cet événement, les Russes se montrèrent bons et humains envers les vaincus. Le lendemain même de la prise de Ghæk-Tépé, le général en chef donnait la vraie note de la colonisation russe, en adressant à ses troupes la proclamation suivante :

« J'attache une importance capitale à ce que les coups de canon du 24 janvier soient les derniers. Nous avons affaire à un peuple rempli d'honneur et de bravoure. Ces qualités nous seront précieuses si nous savons garder intact notre prestige militaire et si, introduisant dans ce pays nos usages, nous n'y introduisons pas notre fonctionnarisme. Une nouvelle ère commence pour les Tekkés, ère d'égalité et de garantie de la propriété pour tous indistinctement. Dans la politique de l'Asie centrale, nous ne connaissons point de parias. C'est là notre supériorité sur les Anglais. »

Alliés de la Russie, les cavaliers turkomans sont pour elle de précieux auxiliaires, en ce qui concerne la police des oasis et la poursuite dans le désert des pillards nomades. Chemin faisant, les Russes donnent aux milices indigènes un commencement d'organisation; ils les arment de fusils Berdan; ils apprennent à ces hordes indisciplinées le respect dû aux chefs, la manière de combiner une action commune, et ils s'efforcent de tourner vers l'agriculture ces indigènes remuants.

Le chemin de fer s'arrêtait à l'entrée de l'oasis, et, maintenant que la guerre avait pris fin, nul ne paraissait songer à reprendre les travaux.

À peine l'Akhal-Tekké fût-il entre les mains des Russes, que les Turkomans de l'oasis de l'Atek se soumièrent d'eux-mêmes. Or ces derniers soutenaient des luttes continuelles contre les Merviens. C'était sans cesse des déprédations, des attaques soudaines, suivies d'inévitables razzias.

Les nouveaux protégés du czar adressèrent leurs doléances à l'empereur. On fut perplexe à Pétersbourg : fallait-il entreprendre une nouvelle campagne ou agir par la persuasion? On résolut de traiter d'abord les Merviens par la douceur. Au commencement de 1882, un officier russe partit pour Merv, avec des instructions

secrètes. Il y obtint un si vif succès que le farouche Makhtoum-Kouli-Khan se décida à venir en Russie pour assister au couronnement du czar. A son retour, il ne tarissait pas sur les merveilles de la cour russe : les 250 000 Merviens de l'oasis firent spontanément leur soumission.

Le gouvernement russe se décida, seulement en 1885, à prolonger la ligne, et le premier rail de raccordement fut posé le 14 juillet; un an après, jour pour jour, la voie était allongée de 554 kilomètres et la première locomotive entra à Merv. Dix-huit mois encore, et le chemin de fer atteignait Samarkande. On ne songea point à confier à l'industrie privée la construction de cette ligne stratégique. Voici quelles étaient, à ce propos, les idées du général Annenkof : « Le solide engrenage d'une administration basée sur la discipline militaire pouvait, seul, posséder l'énergie indispensable pour vaincre tous les obstacles, les petits comme les grands, et imprimer aux travaux la rapidité qu'exigeaient les circonstances. C'était bien à des soldats qu'il fallait demander le dévouement au devoir et l'abnégation sans lesquels il serait impossible de donner toutes ses forces à un rude travail, au milieu des conditions matérielles les plus dures. »

S'il prenait aujourd'hui fantaisie à la czarine de visiter Samarkande, il serait malaisé d'employer à son égard l'artifice dont on usait envers Catherine II : « Quand Catherine faisait un voyage de Crimée, nous dit un charmant conteur, M. Xavier Marmier, on plantait à la hâte des arbres, on construisait des maisons dans les lieux qu'elle devait traverser, afin de lui faire croire que cette contrée inculte et déserte était habitée par une nombreuse et florissante population. »

Le désert turkoman comprend une grande partie des bassins fermés de l'Asie, de ces portions de territoire « qui ne reçoivent pas assez d'eau pour franchir les seuils et se déverser à la mer ». La voie traverse divers terrains que l'on peut diviser en trois groupes : dunes de sable, désert d'alluvions, oasis. C'est assez dire combien le paysage est désolé et qu'elle morne tristesse saisit le voyageur qui, la plupart du temps, n'a sous les yeux qu'une plaine aride, vestige d'une mer dont le fond de sable mêlé de sel s'étale sous le ciel bleu.

L'horizontalité du sol, approximative dans les terrains sablonneux, devient parfaite dans le désert d'alluvions, troué de mares de boue, entrecoupé de marécages d'eau saumâtre à efflorescences salines, qui engloutissent les caravanes imprudentes.

Çà et là, des monticules perpétuent dans le steppe la mémoire d'un illustre chef. Chaque membre de la tribu à laquelle il apparte-

nait est tenu d'apporter au tumulus au moins sept pelletées de terre, de sorte que ces mausolées atteignent de grandes proportions. Interrogez un des membres de la tribu sur ces tertres funèbres : il vous dira sans hésiter le nom du guerrier qui dort sous le sable.

Dans les parages d'Ouzoun-Ada, où commence le désert de Kara-Koum, se dressent d'autres dunes de sable que les Russes appellent *barkane*. Ces monticules menaçants, dont la hauteur varie de 10 à 30 mètres, avancent vers le sud à chaque ouragan. Balayé par le vent sibérien, cet océan de sable, hérissé de quelques végétaux épineux, a détruit des cités et englouti des royaumes. A défaut de témoignages historiques, les ruines éparpillées dans le désert aralo-caspien, témoins de la grandeur passée, suffiraient pour en fournir l'attestation. Mais, en outre, ce pays lutta contre les hordes destructrices que traînaient à leur suite Genghiz-Khan et Tamerlan, pour ne citer que les plus fameux. On sait que le premier de ces conquérants mongols s'étant emparé de Merv, fit égorger tous ses habitants, au nombre de 70 000.

Aujourd'hui, plus de ces dévastations en masse; le sable envahit les oasis, comble les puits et les canaux; les sauterelles dévastent les plantations, et quand, par hasard, elles ne s'abattent pas sur les cultures en masses innombrables, le nomade accourt, il ravage la campagne et pille l'agriculteur.

Une partie des dunes est pourtant fixée par une sorte d'arbuste appelé *saksaoul* en russe et *haloxylon ammodendron* en botanique. Ce végétal à racines très profondes joue ici le même rôle que le pin dans les landes françaises. Malheureusement, on en a déjà arraché un grand nombre pour les usages domestiques et, en maint endroit, la mer sablonneuse ne rencontre plus d'obstacles. Autant les terrains en question sont stériles et sauvages, autant les oasis se font remarquer par leur prodigieuse fertilité. Le Transcaspien en traverse quatre : celles d'Akal, de l'Atek, de Merv et du Zarafchane. Elles doivent leur fécondité à la présence des cours d'eau qui se suicident sur leur territoire, le Heriroud dans l'Atek et le Mourghab dans l'oasis de Merv.

L'Asie centrale jouit d'un climat extrême. Le printemps y est, pour ainsi dire, inconnu, et le thermomètre oscille entre $+ 50^{\circ}$ et $- 20^{\circ}$. Il résulte de là que le voyageur est tour à tour brûlé par la réverbération des sables et glacé par le vent issu des plaines sibériennes. Les ingénieurs russes l'éprouvèrent à leurs dépens, quand il leur fallut jalonner la ligne dans le Kara-Koum, en dépit des trombes, des tourbillons de sable et des tempêtes de neige.

Maintes fois on a constaté le dessèchement de l'Asie centrale.

L'évaporation produite par la concentration des rayons solaires dans l'immense cuvette comprise entre la mer d'Aral et le plateau de Pamir tarit les cours d'eau, diminue la surface des grands lacs, dessèche les petits, et ne laisse à leur place que des taches de sel et des amas de boue. La population nomade recule dans le steppe, au fur et à mesure de son dessèchement, et se condense dans les oasis.

Avant la construction de la voie, les Turkomans indomptables, pillards par besoin et par tempérament, coupaient les communications commerciales entre la Chine et l'Europe orientale. Ces tribus turbulentes, qui s'intitulent Turkomans, c'est-à-dire Turcs par excellence, ne reconnaissent aucun chef ni aucun pouvoir, et manifestaient une répugnance extrême pour toute résidence fixe. Ils établissaient leurs tentes en quelques instants et les démontraient de même; leur siège véritable était la selle de leur cheval, leur véritable tente, la coupole azurée du ciel.

Suivant l'expression de M. d'Hervey de Saint-Denys, « là (dans l'Asie centrale) vivaient, retranchés, les derniers représentants de ces hordes féroces qui jadis envahirent l'Europe, qui ne connurent jamais d'autre génie que celui de la destruction, et dont quelques chefs ne furent célèbres que pour avoir été les fléaux de l'humanité. »

Ces hordes parcouraient le désert au grand galop de leurs chevaux, en répétant volontiers : « Notre peuple est sans chef, et nous n'en voulons aucun. Nous sommes tous égaux; chacun est roi parmi nous. »

Un vieux proverbe arabe dit à ce propos : « A Constantinople, ce sont les bénédictions du ciel; à Damas, la bienfaisance; les sciences à Bagdad; mais, dans le Turkestan, on ne trouve que la haine et la rancune. »

En résumé, les Turkomans ne craignaient que le bruit du canon et ne respectaient que les *hadjis*. Sur le point d'entrer en campagne, Skobelef, qui les connaissait bien, écrivait : « Il faut tirer de l'artillerie tout ce qu'elle peut donner. »

Le respect des Turkomans pour le *hadji* procède du fanatisme; aussi ce nom est-il un véritable titre de noblesse; celui qui le porte a droit au respect de ses contemporains, et les sauvages cavaliers du désert vont plus tard prier sur sa tombe et lui demander de mettre sur leur chemin de nombreuses caravanes, chargées d'étoffes et de métaux précieux.

S'agissait-il de glorifier un triomphe, de célébrer une fête ou de prendre quelque repos entre deux batailles? Les femmes de la tribu dressaient les tentes au bord d'une flaque d'eau; des gourdes

pleines de *kimis*¹ circulaient de main en main et, devant les cavaliers assis en rond, les *barhchi* exaltaient la gloire des héros turkomans et chantaient les *razzias* célèbres, en s'accompagnant sur la *dutara* (guitare à deux cordes).

Les Russes apprivoisent peu à peu ces farouches enfants du désert; le chemin de fer, le télégraphe, le téléphone, agissent favorablement sur ces natures incultes, et leur conquête morale s'opère graduellement. L'imparfait que nous employons plus haut entrera bientôt dans le domaine de la légende. Les nomades centaures se courbent désormais sous le joug du czar blanc qui a su triompher de la barrière sablonneuse qui les isolait jadis de la civilisation.

La traversée de ces steppes arides expose, en effet, les caravanes à de graves dangers, dont les plus redoutables sont les ouragans, le manque d'eau, les attaques à main armée.

Quand mille chameaux s'avancent dans le silence imposant du Kara-Koum, que les Turkomans appellent, dans leur langage imagé, le « destructeur de la vie », bêtes et gens respirent des particules de sable embrasé, soulevé sous les pas des quadrupèdes. La provision d'eau diminue de jour en jour et, pour l'épargner, les marchands font, avec du sable, les ablutions prescrites par le Coran.

Quelques jours encore et ces mots : De l'eau ! de l'eau ! sortiront des lèvres desséchées des voyageurs. Le vent soulève l'arène mouvante et les grains de sable retombent comme une véritable pluie de feu. Un proverbe du pays dit : « Une seule goutte d'eau donnée dans le désert à l'homme tourmenté par la soif emporte avec elle les péchés de cent années. » Les nomades, inventeurs de cet adage, ont vu leurs compagnons périr de soif, tandis qu'eux-mêmes conservaient dans leur outre quelques gouttes du précieux liquide, destiné à leur épargner une mort odieuse et dont ils se gargarisaient en cachette.

Cependant le vent s'apaise; l'atmosphère devient plus limpide; on aperçoit des traces d'ânes sauvages et de gazelles. Enfin, une ligne bleuâtre scintille à l'horizon tremblotant. Les deux mêmes mots : De l'eau ! circulent de bouche en bouche; de la tête à la queue de la caravane, tous ceux que la soif n'a pas abattus ou que la fièvre ardente ne fait pas grelotter, poussent de joyeuses clameurs, des cris inarticulés, des hurlements terribles. Pourtant, le petit lac entrevu semble fuir à mesure que l'on s'en rapproche, et, longtemps encore, il faudra marcher dans le sable brûlant, avant

¹ Boisson préparée avec du lait de jument.

d'en atteindre les bords si ardemment désirés. Impossible pourtant de savoir à l'avance si le liquide aperçu dans le lointain n'est pas de l'eau saumâtre emplissant une dépression de la plaine, si elle n'est pas gardée par une troupe ennemie, si même, des bandits ne l'ont pas empoisonnée pour empêcher d'autres d'en profiter, ou mettre à mal toute une caravane que l'on dépouillera plus sûrement après.

Du moins, en marchant dans le sable, la caravane ne saurait, la nuit, attirer de loin l'attention des rôdeurs du désert. Mais, le convoi s'avance-t-il sur l'argile dure et sonore? Le pas des chameaux s'entend à grande distance « comme une mesure battue dans le silence des nuits », répercuté par les crevasses qui lézardent le sol, aussi nombreuses que les mailles d'un filet de pêcheur. Plus que jamais alors il faut se tenir sur ses gardes, s'attendre à voir surgir devant soi un escadron turkoman et préparer ses armes quand un nuage de poussière se dresse à l'horizon.

De ce qui précède, on peut conclure que le chemin de fer transcasprien a été construit malgré des difficultés de toute sorte et des conditions dont nulle part ailleurs on n'avait rencontré les analogues.

En principe, le général Annenkof s'efforça d'établir la voie aussi rapidement que possible, de façon à relier tous les points avec le minimum de travail, sauf à compléter l'installation et à l'améliorer plus tard. Pour arriver à ce but, on réunissait le personnel dans un train dit *train de pose*, comprenant de trente à cinquante wagons à deux étages, la plupart constitués en véritables ateliers et capables d'abriter environ 1500 hommes.

Les ouvriers militaires et autres couchaient dans les wagons, et le train entier avançait sur la voie, au fur et à mesure de la pose des rails.

Divisés en deux brigades, les travailleurs se relayaient de six heures en six heures. Tout ce passait sous les yeux du général lui-même qui habitait également le train.

Pour éviter les rixes et, en général, les inconvénients résultant du contact des soldats russes avec les indigènes, on logeait les uns et les autres dans des voitures séparées. En avant, un wagon blindé contenait des soldats, les armes chargées, prêts à faire feu en cas d'attaque. Enfin, le train de pose, véritable caserne roulante, dévidait pendant la marche, un fil télégraphique qui assurait une communication permanente avec le point de départ. Chaque matin, des trains spéciaux apportaient le matériel nécessaire au travail du jour. Ce matériel, sans exception, sortait des usines russes; il descendait le Volga et traversait la mer Caspienne, d'Astrakan à Ouzoun-Ada.

Afin d'éviter tout chômage et, par suite, tout retard dans l'exécution, le général institua des réserves de matériel, à Mikhaïlov, d'une part, à Merv, de l'autre. Le port d'Astrakan était-il bloqué par les glaces? Une tempête dans la Caspienne ou le Kara-Koum empêchait-elle l'arrivage de se faire en temps utile? On puisait les approvisionnements nécessaires dans la réserve de Mikhaïlov ou de Merv, selon le cas.

Pendant la pose, un petit chemin de fer portatif Decauville, circulant sur un des côtés de la voie, transportait à l'avant du train, les traverses et les rails. On comprendra l'importance d'un tel auxiliaire, en songeant que les Russes employaient environ 1400 traverses par kilomètre.

Cette manière de procéder permit d'établir la voie avec une rapidité surprenante; on put poser ainsi jusqu'à 8 kilomètres de rails par jour : une telle vitesse donne d'ailleurs une idée de la parfaite horizontalité des terrains.

En politique habile, le général russe, au lieu de maintenir les indigènes à distance, sut les attirer à lui par sa bienveillance et ses bons traitements. Persans, Turkomans et Boukhares le servirent en qualité de manœuvres : on en réunit jusqu'à 22 000 à la fois sur les chantiers, pour les terrassements et la pose des palissades protectrices.

D'Ouzoun-Ada à Samarkande, on compte soixante-trois stations, distantes l'une de l'autre de 10 à 35 kilomètres. Sauf cinq ou six d'entre elles bâties en briques, ces constructions, toutes provisoires, consistent en baraques ou huttes de terre.

Le port de Mikhaïlov constituait, dans le principe, la tête de ligne de ce chemin de fer. Mais le peu de profondeur de l'eau ne permettait pas aux navires de fort tonnage d'arriver à la gare de départ; et, comme le port s'ensablait de plus en plus, cette situation fâcheuse menaçait de s'aggraver avec le temps. Car, plusieurs savants ont déjà signalé le dessèchement progressif de la mer Caspienne. Son niveau serait actuellement à 30 mètres au-dessous de celui de la mer Noire. Elle est, en outre, entourée de lagunes dues à la fois à ce dessèchement et aux apports alluvionnaires des cours d'eau.

Quoi qu'il en soit, naguère on débarquait à Krasnovodsk, sauf à expédier, à l'aide de chalands, les voyageurs et les marchandises à Mikhaïlov. Afin d'éviter ce transbordement peu rapide et toujours coûteux, et d'après le conseil du général Annenkov, on fonda Ouzoun-Ada, qui devint la tête de ligne du nouveau railway; construite en trois mois, cette station fut inaugurée le 8 mai 1886, par le général lui-même.

Tel qu'il est aujourd'hui, ce chemin de fer marche parfaitement. Depuis le début des travaux, on n'a enregistré aucun accident; sa vitesse normale (60 kilomètres à l'heure) permet de franchir en six jours la distance de Moscou à Samarkande.

Nous avons déjà vu que, sur de très vastes espaces, le désert turkoman ne fournissait pas d'eau; il en fournit si peu que, sur les soixante-trois stations de la ligne, trente d'entre elles n'ont ni puits, ni sources, ni rivières. D'autre part, le combustible est très rare sur le parcours, par suite de manque d'arbres. Aussi, les indigènes en sont-ils réduits à brûler du fumier desséché qu'ils nomment *kiziak*. Ce produit qui se consume sans flamme, en donnant beaucoup de fumée, constitue le seul mode de chauffage et d'éclairage de la région.

A l'arrivée des Russes, l'approvisionnement d'eau et de combustible fut le premier problème à résoudre. Ces mêmes difficultés se dressèrent devant les constructeurs des chemins de fer péruviens qui desservent les nitrières de l'intérieur du Pérou; mais, vu leur faible longueur, ces lignes ne sauraient être comparées au Transcaspien.

La plupart des sources donnent un liquide impropre à l'alimentation, à cause de la présence de sel qui sature le désert sur de vastes étendues; ajoutons aussi que les nomades ont l'habitude de les dissimuler, afin de s'en réserver l'exploitation sans partage.

A partir d'Ouzoun-Ada, le terrain est absolument sec et stérile sur une longueur de 260 kilomètres; on a dû distiller l'eau de mer et installer à Mikhaïlov, un appareil évaporatoire qui fournit 500 mètres cubes d'eau douce par vingt-quatre heures.

De toutes parts, aujourd'hui, l'on fore des puits artésiens, sauf à les abandonner quand ils donnent des eaux saumâtres ou sulfureuses. A l'aide de tuyautages spéciaux, on détourne vers les stations les ruisselets qui coulent dans le voisinage de la ligne. Dans quelques gares privilégiées, on a même fait jaillir des jets d'eau, et la vue du précieux liquide retombant en poussière fine et rafraîchissante, émerveille les nomades du steppe qui tendent de plus en plus à se grouper aux environs de la voie.

Plus tard, les canaux d'irrigation seront, comme les routes, les corollaires de la ligne. Les premiers rendront la fertilité aux terrains incultes; les autres faciliteront l'exploitation des mines et l'écoulement de leurs produits. De telle sorte que la voie drainera toutes les productions de régions immenses. Modeste au début, cette entreprise paraît donc destinée à un avenir incalculable.

Pour parer au manque de combustible dans ces régions désolées, on chauffe les locomotives avec les résidus de la distillation du

pétrole, provenant de Bakou, centre de raffinage très important. Des réservoirs de combustible liquide sont échelonnés aux stations; des wagons spéciaux, chargés d'eau et de pétrole et accrochés aux trains, renouvellent les quantités dépensées et maintiennent, à un niveau à peu près constant, les stocks emmagasinés aux différents points des parcours.

Nous avons essayé déjà de donner une idée des difficultés rencontrées dans l'exécution de cet étonnant travail, sans parler encore de la préservation de la voie. Le désert turkoman, comme la mer Caspienne, a ses tempêtes, ses pirates, ses îles et ses vaisseaux. Les Russes eurent surtout à lutter contre les tempêtes, et ils durent établir un moyen de préservation permanent contre leurs menaces perpétuelles.

De temps à autre, l'ouragan soulève les sables brûlants du steppe; ses tourbillons renversent les *kibitkas* et ensevelissent les troupeaux. Ces sables mouvants, dont les vagues menacent la voie, constituent le plus redoutable ennemi du chemin de fer. A force de persévérance, les Russes ont pourtant atteint le but, malgré la prédiction d'un homme d'État anglais : « Les sables de l'Asie centrale seront pour la Russie ce que les neiges ont été pour les Français en 1812. » N'avait-on pas prédit jadis que les sables du désert égyptien combleraient le canal de Suez et que cet ouvrage serait un nouveau tonneau des Danaïdes? Cette sinistre prédiction ne s'est point réalisée. Debout sur les berges, les talus formés avec les produits de l'excavation protègent en partie le canal contre ces invasions; les dragues font le reste. L'envahissement n'est jamais assez subit pour que ces deux palliatifs ne puissent largement suffire. De même, le chemin de fer transcasprien nécessitera un entretien sérieux; il serait puéril de supposer le contraire; mais le personnel de l'exploitation ne se laissera pas déborder par les sables.

Les vents de nord-est, particulièrement terribles, occasionnent des désastres, surtout vers le littoral de la mer Caspienne, où ils acquièrent leur intensité maxima. Des villages entiers ont été emportés et des trains arrêtés par la violence des rafales. A tout prix, il fallait donc soustraire la voie à l'envahissement des sables.

Le système protecteur usité en Russie contre les neiges a fourni la solution du problème : ce sont des palissades de 1 mètre de haut, que l'on plante dans un sens perpendiculaire à la direction des vents à redouter. Or les vents contre lesquels il y a lieu de se prémunir en Asie centrale, soufflent du nord au nord-est.

Par suite, dans la section des dunes caspiennes où la ligne se

dirige sensiblement de l'ouest à l'est, les palissades se dressent au nord de la voie, dans un sens qui lui est à peu près parallèle.

Mais, il n'en est pas de même entre Merv et l'Amou-Daria. Ici, la ligne s'infléchit brusquement au nord-est; les palissades s'inclinent sur la direction de la voie, comme les arêtes d'un poisson sur l'épine dorsale dont elles dépendent.

En vue de consolider les remblais, on recouvre la plate-forme et les talus, sur une épaisseur de dix centimètres de terre argileuse provenant du désert d'alluvions. D'autre part, afin de fixer les dunes dans un rayon assez étendu, les Russes cherchent à acclimater certaines plantes à racines profondes qui vivent dans les sables, le tamaris par exemple. Aux abords de la ligne, ils ont constitué des pépinières qui renferment plusieurs millions de pieds, que l'on transplantera plus tard, des deux côtés de la ligne, où besoin sera. Le *saksaoul*, arbuste indigène très vivace, dont nous avons déjà parlé, n'a pu encore être reproduit.

On se tromperait étrangement si l'on s'imaginait que le chemin de fer transcasprien ressemble à nos coûteuses voies d'Europe, avec leurs tunnels, leurs tranchées profondes et leurs ouvrages d'art de toute sorte. Au contraire, il a certains rapports avec le railway que l'Américain Meggs accrocha si audacieusement au flanc des Andes, afin de relier Lima au versant oriental de la Cordillère. A la vérité, la nature des terrains est absolument différente, dans l'un et l'autre cas. M. Meggs a dû franchir de profonds ravins et creuser dans le roc de nombreux tunnels; mais, en somme, il a, comme les Russes, établi dans un pays sans végétation, un chemin de fer assez solide pour assurer le trafic entre les deux versants.

En Asie centrale, point de tunnels, quelques tranchées de 5 à 10 mètres creusées dans le terrain meuble, et quelques ponts sans importance, sauf celui de l'Amou-Daria. Construits en bois pour le moment, ces ouvrages seront remplacés plus tard par des ponts métalliques. Les plus petits n'ont que 60 à 80 mètres de long; seul, le passage de l'Amou-Daria (fleuve-mer, en langue turkmène) présentait de réelles difficultés. Issu du plateau de Pamir, ce fleuve se jette dans la mer d'Aral, après un parcours de 2000 kilomètres. Le régime de ses eaux est extrêmement variable; tantôt, son lit s'étend sur une largeur de 4 kilomètres; tantôt, le courant se divise en plusieurs bras, l'eau de chaque filet atteignant la vitesse de 5 à 6 milles par heure. Enfin, l'Amou-Daria gèle pendant l'hiver; il charrie à l'occasion et, parmi les remous et les tourbillons, ses eaux torrentueuses roulent des détritits, des troncs d'arbres et même des quartiers de roche, capables par leur choc sur les piles du pont, d'ébranler l'ouvrage en entier.

Achévé en dix mois, le pont de l'Amou-Daria mesure 4 kilomètres de long; plus de 4000 pilotis soutiennent son tablier, élevé de 11 mètres au-dessus du niveau des basses eaux; chaque travée, longue de 8^m,53, repose sur des groupes de 5 pilotis chacun.

Outre les causes de destruction ou d'avaries graves déjà citées, le feu est encore le plus grand ennemi de cet ouvrage. Aussi a-t-on pris des précautions exceptionnelles pour combattre éventuellement ce fléau. De distance en distance, des postes de veille, desservis par un personnel spécial, ont pour mission de donner l'alarme et d'organiser les secours en cas de sinistre. Non seulement on doit redouter l'incendie que peuvent allumer les flammèches échappées des locomotives, mais les barques chargées de pétrole ou de naphte qui sillonnent le fleuve en tout temps exposent également l'ouvrage à de perpétuels dangers. Cette cause augmentera vraisemblablement à mesure que la navigation à vapeur sur l'Amou-Daria prendra plus d'extension dans l'avenir. La surveillance rigoureuse dont ce pont est l'objet se trouve donc amplement justifiée. Ajoutons que sa destruction immobiliserait une grande partie de la ligne pendant de longs mois et que, *ipso facto*, tout trafic se trouverait interrompu entre Tchardjoui et les stations de la rive droite de l'Amou-Daria.

En moins de deux ans, ce fleuve, sauvage et nomade comme ses riverains¹, a reçu tous les bienfaits de la civilisation; dès le mois de décembre 1886, la navigation à vapeur a pris possession de ses eaux: à cette époque, deux vapeurs, le *Pierre* et l'*Alexandre*, ont été lancés à Tchardjoui.

En résumé, le général Annenkof a résolu en très peu de temps et avec des moyens relativement peu dispendieux, les problèmes suivants:

- 1° Constitution d'un approvisionnement d'eau dans le désert;
- 2° Chauffage des locomotives dans un pays dépourvu de bois et éloigné de tout centre houillier;
- 3° Protection des ouvrages contre l'envahissement des sables;
- 4° Emploi des indigènes en qualité d'auxiliaires.

Le Transcaspien est, d'après l'expression de M. Boulangier, la voie ferrée la plus rapidement construite depuis l'invention des chemins de fer. Une entreprise aussi colossale, conçue et exécutée avec une telle hardiesse, fait le plus grand honneur au gouvernement qui l'a conçue. Les Russes n'ont point publié à son de trompe leurs victoires successives sur les sables du désert turkoman, et

¹ Dans les temps historiques, l'Amou-Daria se jetait dans la mer Caspienne; il se jette aujourd'hui dans la mer d'Aral.

leur marche progressive vers le but final s'est accomplie, pour ainsi dire, sans que l'on y prit garde.

Pourtant, nous l'avons vu, les déserts de l'Asie centrale avaient offert jusque-là de redoutables difficultés à la marche des armées russes. A l'origine de la campagne contre le khan de Khiva, deux colonnes, parties l'une de Krasnovodsk sur la mer Caspienne, l'autre d'Orenbourg, devaient se rendre sous les murs de la ville : la première n'arriva jamais à destination. Vers 1873, on dirigea une première expédition contre les Tekkés : au bout de vingt jours de marche, le général Lomakine avait perdu 12 000 chameaux dans les sables.

Le général Annenkof, parvenu au terme de la première partie de ses travaux et, à juste titre, fier de son œuvre, n'exagérait point en prononçant ces paroles mémorables devant la société technique de Saint-Petersbourg : « Quand, aux sons de l'hymne national, le pavillon impérial fut hissé sur la première locomotive russe qui allait traverser l'Amou-Daria, on entendit retentir un « hurrah » d'enthousiasme répété à l'infini. Cet élan spontané des masses a produit une profonde impression sur les constructeurs du chemin de fer transcaspien.

« C'est une de ces minutes radieuses qui payent pour toutes les fatigues éprouvées, qui font oublier tous les déboires passés. Le legs de Pierre-le-Grand s'est effectué pendant le règne d'Alexandre III. »

Un élément sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention, c'est la rapidité de l'exécution. Comme l'a fait remarquer le savant chroniqueur scientifique du *Temps*, les Américains seuls s'étaient fait remarquer par la construction rapide des chemins de fer. On a cité comme remarquable le fait d'avoir posé 4 kilomètres de rails par vingt-quatre heures, dans la Prairie. Or les Russes, dans la Transcaspienne, ont dépassé l'audace et la rapidité des pionniers du *Far-West*.

La nouvelle de l'inauguration de la voie jusqu'à Samarkande étonna l'Europe, y compris la Russie : personne ne croyait à une rapidité semblable. Les compagnies industrielles disposées à entreprendre les travaux, avaient à peine eu le temps de faire au général Annenkof, leurs offres de services.

Car la construction d'une voie ferrée en plein désert, sur une longueur de près de 1500 kilomètres, est une entreprise sans précédent. Les Péruviens suivirent une méthode analogue, dans l'établissement des tronçons de chemins de fer de très faible longueur, qui relient le littoral aux plateaux de Tarapaca et de l'Atacama. Le ruban de fer constituait le seul lien rattachant le mineur

au monde civilisé ; il lui fournissait ces deux matières indispensables à l'alimentation de la vie : l'eau et la houille. De même, dans le Kara-Koum, la voie déjà construite fut le plus précieux auxiliaire des travailleurs russes. Cette œuvre que l'on ne saurait trop louer, est due à l'énergie indomptable du général Annenkof, aux habiles dispositions qu'il a su prendre et à son esprit de justice et de conciliation.

Les dépenses d'un tel chemin de fer, construit par des ouvriers d'État et des auxiliaires indigènes, ne pouvaient s'élever très haut. D'autre part, il n'y a, sur tout le parcours, ni terrains à acheter, ni fleuve à enjamber (sauf l'Amou-Daria), ni montagne à percer. Grâce au concours du sultan kirghiz Araslanov, les Russes ont facilement recruté des travailleurs dans les oasis. Le salaire de ces indigènes ne dépassait pas 45 francs par mois et celui des ouvriers boukhares n'était que de 55 centimes par jour. Dans ces conditions, le prix total de la ligne est d'environ 100 millions ; celui du kilomètre ne dépasse pas 75 000 francs.

Il ne paraît pas inutile de jeter, en passant, un coup d'œil rapide sur les oasis, appelées à s'étendre et à grandir en importance dans l'avenir. Non seulement ces points joueront, par eux-mêmes, un rôle prépondérant, mais ils sont également destinés à devenir des entrepôts immenses. Boukhara, Merv et Samarkande méritent une mention spéciale.

Fertilisée par les eaux du Mourghab (eau blanche), l'oasis de Merv occupe 600 000 hectares et mesure 12 kilomètres de large sur 125 de long. Ses contours se fondent avec le désert environnant ; mais rien n'empêchera d'y augmenter l'étendue du sol cultivable par une répartition meilleure et plus vaste des canaux d'irrigation. Pour atteindre ce but, il suffit de poursuivre le travail entrepris il y a huit siècles, et qui permit d'utiliser les eaux du Mourghab et de les répandre dans tous les coins de l'oasis.

Mais, depuis lors, les Merviens eurent d'autres préoccupations. Au lieu de s'adonner à l'amélioration des procédés agricoles, ils se mirent en devoir d'assurer leur existence et de défendre leur indépendance. Pour se mettre à l'abri d'une attaque des Russes, Nour-Verdy bâtit, en 1873, la citadelle dont l'enceinte ne mesurait pas moins de 8 kilomètres de tour.

La fondation de Merv, autrefois nommée Chahidjân (reine du monde), remonte à la plus haute antiquité ; elle brilla d'un vif éclat, au même titre que Samarkande et Boukhara. Plusieurs fois mise à sac et détruite, notamment en 1795, par l'émir de Boukhara, Mourad, elle se releva de ses ruines et devint, plus tard, un repaire de bandits qui étendaient au loin le cercle de leurs brigandages. La rapacité et la mauvaise foi de ces pillards avaient

donné lieu au proverbe suivant, rappelé par M. Wolff : « Si tu rencontres une vipère et un Mervien, commence par tuer le Mervien, et dépêche ensuite la vipère. »

Tout cela est aujourd'hui en voie de transformation. Une nouvelle Merv s'élève à côté de l'ancienne, près du pont qui enjambe le Mourghab. Chaque jour plus nombreux, les juifs de Boukhara construisent de toutes parts, et les maisons sortent de terre comme par enchantement. Cette ville neuve, appelée à un avenir immense, appartiendra, sous peu, tout entière aux Sémites. Grâce à la police russe, le meurtre devient de plus en plus rare; on allonge les canaux d'irrigation, on les élargit, on les nettoie. L'oasis ainsi transformée acquerra une prospérité inconnue depuis des siècles, et qui lui rendra cette réputation de fécondité dont, jadis, elle jouissait dans tout l'Orient.

La Boukharie, portion de l'ancienne Sogdiane, la satrapie la plus reculée de l'empire persan, est occupée aujourd'hui par deux populations très distinctes : les Tadjiks, descendants des anciens Sogdiens, et les Usbeks, conquérants du pays, depuis 1498.

De tout temps, cette riche province a tenté les souverains moscovites; tous essayèrent de soumettre l'émir de Boukhara, considéré à juste titre comme le chef le plus puissant de ces régions reculées.

Déjà, Catherine II, recherchant son alliance, fit construire une école à Boukhara. Cette ville qui porta successivement les noms de « Rome de l'islam », « Noble cité » et « Cité des temples », compte encore aujourd'hui 360 mosquées et plus de 100 écoles qui ont pris un vif essor depuis Genghiz-Khan. Jadis, l'émir y exerçait un pouvoir sans contrôle : Nasr-Oullah avait pris pour règle de faire périr dans les cachots tout Européen qui tombait entre ses mains. En 1834, « les captifs persans, la corde au cou, étaient vendus comme du bétail, sur le marché de la ville. »

Les juifs, depuis longtemps fort nombreux à Boukhara, avaient défense de se montrer à cheval. Tout musulman qui en rencontrait un, pouvait impunément le frapper dans la ville ou le tuer à la campagne. Cette fraction de la population a donc vu, avec une véritable satisfaction, la Russie prendre possession du khanat. Les 300 000 habitants de Boukhara jouissent aujourd'hui d'une parfaite sécurité, et les innombrables cigognes qui nichent au haut des minarets ne sont plus troublées dans leur repos. La ville est le centre d'un important commerce, auquel les Russes prennent maintenant une part active : en 1876, il n'y avait à Boukhara qu'un seul négociant russe; mais les choses ont marché depuis.

On exporte du khanat, des cuirs et des armes à feu. Le thé consommé dans le pays, vient de l'Afghanistan et représente

annuellement la charge de 5000 chameaux. Malheureusement, les *saksaouls* qui fixaient les dunes environnantes ont disparu, et, chaque année, les sables dévorent une portion de l'oasis. Il y aurait lieu de réagir contre cette invasion qui menace de tout engloutir. Le mal est plus grand qu'on ne pourrait le supposer : d'après M. E. Reclus, en 1868, 16 000 familles ont dû abandonner leurs maisons à demi enfouies, pour aller chercher fortune ailleurs.

Samarkande, à 200 kilomètres à l'orient de Boukhara, jadis Maracanda, la cité la plus importante de la Sogdiane et, aujourd'hui, la ville aux 250 mosquées, s'élève au milieu d'une contrée fertile, dans la vallée du Sogd, si riante que les anciens y plaçaient l'un des quatre paradis.

Son oasis est arrosée par le Zarafchane, ou « fleuve qui roule de l'or » dont les eaux fertilisantes faisaient déjà, il y a trente siècles, la richesse des Sogdiens. Depuis sa fondation, que l'on attribue à l'un des plus anciens rois de l'Arabie Heureuse, une multitude d'étrangers ont foulé son sol. Elle a vu, dans l'antiquité, l'armée de Cyrus; un roi de Perse l'incendia (329 av. J.-C.); plus tard, vers l'an 25, un roi de Samarkande, ayant fait périr des ambassadeurs chinois, fut détrôné et mis à mort par une armée du Fils de ciel.

Du neuvième au onzième siècle, le sang cesse de couler dans ses murs; Samarkande devient « l'asile de la paix et de la science ». Mais ses malheurs n'étaient point finis. En 1219, Genghiz-Khan renversa ses murs, tailla en pièces ses 100 000 défenseurs et réduisit au quart la population.

Pourtant, elle se releva encore pour devenir le centre de l'immense empire de Tamerlan. La grande ombre de ce conquérant sanguinaire plane encore sur l'oasis. Depuis 1405, sa cendre repose dans l'antique capitale. Son tombeau, isolé et comme à l'écart, dresse son dôme et ses colonnettes non loin de l'école construite par Bibi-Kanim, l'une des favorites de ce chef de hordes qui fatigua le monde de ses victoires. Les modernes, plus positifs, ont transformé l'école en marché à coton et y font d'excellentes affaires. Mais les riverains du Zarafchane n'ont point perdu pour cela la mémoire de Timour-Leng; ils parlent de lui comme si ce terrible destructeur était mort hier.

Enfin, les nomades saccagèrent une dernière fois Samarkande, au commencement du dix-huitième siècle et la dépeuplèrent entièrement. Comme le phénix, la cité de la vallée du Sogd renaquit encore de ses cendres; et les Russes arrivèrent à temps pour délivrer de leurs chaînes ces mêmes Persans qui livraient aux flammes la forteresse de la ville, il y a plus de vingt siècles, et que

l'on vendait maintenant comme esclaves sur le marché de l'oasis.

Ici, comme à Khiva, les sables mouvants ont une tendance à absorber les terrains cultivés. La vase envahit les canaux d'irrigation, quoique quatre mille ouvriers soient employés annuellement à leur curage. Les Russes construisent une ville nouvelle auprès de l'antique cité indigène. Sous l'influence européenne, un esprit nouveau s'infiltré dans la population. Les Turkomans abandonnent le cheval de guerre pour le dromadaire pacifique : de guerriers, ils deviennent commerçants.

L'importance stratégique et commerciale du chemin de fer transcaspien considéré comme trait-d'union entre l'Europe et la haute Asie, ne saurait être méconnue. Au point de vue stratégique, en réunissant à l'empire russe des provinces qui, naguère, en étaient séparées par des déserts, il constitue une excellente base d'opérations dans le Turkestan. Les troupes du Caucase, au lieu d'employer des mois pour atteindre la Boukharie, pourront dorénavant y être jetées en quelques jours.

L'Angleterre n'a pas suivi sans inquiétude la construction de cette voie ferrée qui, jusqu'à Douchak, se rapproche de Hérat, en se dirigeant à peu près sur Delhi. Mais, de là, elle se relève brusquement vers Boukhara. Notons, en passant, que la distance de Douchak (sommet de l'angle) à Hérat, n'excède guère 400 kilomètres.

Au point de vue commercial, cette voie nouvelle a aussi une importance considérable. Les oasis de Boukhara, Merv et Samarkande sont, nous l'avons vu, les plus fertiles du globe et le débouché récemment créé, ne peut que hâter le développement de leur culture et de leur commerce.

On calcule que, dans les sept dernières années (1881-88) le commerce de Taschkend a doublé. Déjà, les marchands boukhares et les juifs des oasis apportent leurs produits à la foire de Nijni-Novgorod. Le chemin de fer activera les échanges et stimulera la production.

Enfin, la culture du coton prend à Taschkend, comme à Samarkande et à Merv, des proportions inconnues jusqu'ici; les récoltes sont excellentes et, les capitaux aidant, cette industrie ne cesse de grandir.

Il est un dernier point à retenir : la fertilité cessant brusquement partout où l'eau manque, on peut, moyennant une irrigation convenable, étendre les cultures à l'infini, surtout dans le désert d'alluvions.

Les mines de charbon et de métaux, inexploitées jusqu'ici, à cause du manque de débouchés et de voies de communication, vont être vigoureusement attaquées.

Une partie des échanges cessera de se faire par les contrées littorales et le commerce direct de l'Europe avec l'Asie centrale augmentera nécessairement dans de grandes proportions. Déjà, vous pourriez fouiller les milliers de *kibitkas* éparpillées dans ces régions, il n'en est guère où l'on ne trouve quelque objet de fabrication russe. Ce trafic qui, jusqu'ici, passait par la Perse, sera sans doute détourné par la voie d'Askhabad et de Merv.

Les riches productions de l'Inde prendront aussi le chemin du Caucase, aussitôt que les lignes russes seront reliées aux lignes anglaises par l'Afghanistan. Car, les Hindous et les Turkomans eux-mêmes finiront par apprendre à connaître le prix du temps. L'adoption de la voie ferrée par un grand nombre de *hadjis* est déjà d'un bon augure : pendant la seule année 1887, le chemin de fer a transporté plus de 6000 pèlerins musulmans.

Ce n'est pas tout. Les savants viendront à la suite des commerçants et des simples touristes ; ils interrogeront les ruines désormais accessibles, ce séjour des *djinn*s qui inspire aux Turkomans tant d'épouvante et que les caravanes évitent avec un soin si scrupuleux. Quel champ d'exploration ouvert aux investigations ! Les fouilles entreprises au sein de ce pays qui a vu passer tant de civilisations et de conquérants donneront un nouvel essor aux études d'anthropologie, de céramique, d'ethnographie.

Après avoir retrouvé ces vestiges perdus dans la solitude, on fouillera les remparts à demi écroulés, les tours coiffées de dômes bulbeux, les huttes aux murailles argileuses, construites au temps de Cyrus, et l'on déchiffrera des pages d'histoire sculptées dans le granit par des peuples disparus.

Mais, à un empire aussi vaste, il faudra désormais un autre marché que Nijni-Novgorod ; le centre de gravité commercial se déplacera vraisemblablement au profit de Merv ou de Samarkande. Déjà en 1870, les Russes ont essayé, sans succès il est vrai, de fonder à Taschkend, une foire analogue à celle de Nijni. Mais ils ont dû renoncer à leur projet et reculer devant l'inertie des marchands qui restaient embusqués dans la ville, en refusant de quitter leurs noires boutiques.

Le temps aura raison de ces résistances. Un jour viendra où les négociants du désert comprendront qu'il est de leur intérêt de donner à leur commerce le plus d'extension possible et qu'il vaut mieux aller au-devant de l'acheteur que de l'attendre de pied ferme. Mieux que tous les raisonnements, la concurrence, servie par le chemin de fer, leur démontrera des vérités économiques qu'ils ne peuvent encore soupçonner.

Dans un avenir peu éloigné, nous l'espérons du moins, les

Russes pousseront jusqu'à Taschkend et ils auront avantage à revenir de là sur Orenbourg.

D'autre part, le gouvernement de Saint-Pétersbourg se préoccupe d'attaquer l'Asie par une seconde voie qui reliera l'Oural à l'Océan Pacifique, à travers la Sibérie. La construction de cette ligne était décidée en principe; mais on hésita longtemps sur la direction à choisir. Deux tracés très distincts avaient leurs partisans :

1° Iscim, Omsk, Tomsk, Krasnojarsk, Nijni-Ufimsk et Irkoutk.

2° Akmolinsk, Minoussinsk, Abatoui, Vladivostock. Ce dernier passant plus au sud, par Orenbourg.

L'amiral Copitoff, commandant en chef la division navale russe de l'Océan Pacifique, inclinait pour la voie méridionale et il formulait contre la première de graves objections. D'abord, l'obligation de traverser plusieurs grands fleuves, entraînerait des ouvrages d'art considérables, ce qui augmenterait le prix de revient dans de notables proportions. En outre, ces plaines glacées et peu fertiles fourniraient difficilement un aliment au commerce du monde.

Celle du sud paraissait, au contraire, plus avantageuse. Elle traverse des régions minières dont l'exploitation assure un fret considérable au chemin de fer transsibérien. De plus, elle coupe les routes des caravanes qui se rendent dans l'Asie centrale et dans la Mandchourie. Quoique plus longue que la première, cette voie semblait devoir être plus rémunératrice¹.

En tout cas, depuis le commencement de 1888, les ingénieurs russes étudient le tracé aux environs de Vladivostock. Au lieu de mettre, selon la saison, de 75 à 120 jours, pour aller de Saint-Pétersbourg à Vladivostock, on mettra 6 jours. Ce chemin de fer dont les travaux commenceront peut-être dans quelques semaines, aura 8000 kilomètres de long et dépassera en importance le transcontinental américain.

Ces diverses entreprises russes hâteront la transformation de l'Asie.

Quelques auteurs pensent que les Russes n'ont point prémédité l'établissement du Transcaspien et qu'ils ne l'ont exécuté que forcés, pour ainsi dire, par les circonstances. Il est pourtant avéré que, depuis Catherine II, la Russie s'étend progressivement en Asie. Quoi de plus naturel de penser qu'elle ait songé à rapprocher les distances, à triompher des obstacles naturels, afin de pouvoir exercer sur ses conquêtes, dont elle reculait sans cesse les limites, une

¹ A la date du 5 mai dernier, la commission du chemin de fer transsibérien a adopté le projet du général Pauker : Omsk, Tomsk, Irkoutsk, Tchita, Stretensk, Vladivostock. Toute la ligne serait construite en cinq ou six ans, au prix de 80 000 francs environ, par kilomètre.

surveillance indispensable? Le caractère remuant des Turkomans semble parler en faveur de la préméditation russe. L'admission de l'hypothèse contraire n'est-elle pas de nature à amoindrir le rôle du czar blanc?

Quand les trains s'avancent à toute vitesse vers Samarkande, les Russes peuvent dire avec orgueil : « Voici la civilisation qui roule à travers les dunes et les oasis de l'Asie centrale, au milieu de populations naguère plongées dans la barbarie. La vague qui, aux premiers âges du monde déferla de l'Orient sur l'Occident, revient sur elle-même aujourd'hui. La civilisation oscille comme la marée. » Mais, les civilisateurs modernes ne se jettent point sur l'Asie comme un torrent dévastateur. Par l'emploi de leur mode de colonisation, les Russes vérifient le proverbe chinois, rappelé avec tant d'à-propos par M. d'Hervey de Saint-Denys : « La conquête est comme l'eau. Celle qui procède par inondation, renverse, passe et disparaît. Celle qui progresse peu à peu, s'infiltré, pénètre et reste maîtresse. » Les Russes s'infiltrèrent, pénétrèrent et resteront les maîtres incontestés. Le pirate redouté du steppe qui répétait naguère : « Monté sur un cheval, le Tekké ne connaît plus ni père ni mère », courbe aujourd'hui la tête, en murmurant : « Dieu le veut, le czar blanc est notre sultan! »

Genghiz-Khan, après avoir soumis les Kirghiz, s'était emparé de Péking. Les czars ont accompli la première partie; exécuteront-ils la dernière? Leur œuvre de pénétration en Asie ayant pour corollaire une conquête définitive, sans violence, presque pacifique, ne serait-elle pas de nature à conjurer une nouvelle invasion de hordes barbares, capables de replonger l'Europe dans la nuit?

A la Russie reviendra une grande part dans les événements dont la haute Asie sera plus tard le théâtre. Qui pourrait dire, nous le répétons, si le plus sûr moyen d'éviter de futurs et irréparables désastres, ce n'est pas d'apporter petit à petit le progrès dans ces solitudes désolées, ces masses confuses et ces empires décrépits? Le chemin de fer fournira le moyen d'accomplir cette belle œuvre. Ici, comme aux États-Unis, dans les Andes et dans l'Hindoustan, le ruban de fer sera le grand civilisateur.

Albert DE CHENCLOS. .

LES NOELLET¹

XXV

Quand la mère Noellet, le soir même, fut avertie que sa fille était fiancée à Louis Fauvêpre, elle eut une grande joie. Et, tout de suite, sa nature imaginative emportée au delà du présent lui fit voir dans cet événement qu'elle avait souhaité un moyen d'amener peut-être le métayer à se départir de la rigueur qu'il montrait pour son fils Pierre, d'envoyer l'heureuse nouvelle là-bas, dans les pays fabuleux où la pensée de la vieille femme s'égarait nuit et jour, et de recevoir en réponse une lettre. Oh ! une lettre, c'était toute l'ambition de la mère Noellet, son rêve depuis longtemps contenu et refoulé, maintenant libre de fleurir à cause du petit rayon qui dorait la Genivière. Quoi de plus naturel et de plus raisonnable ? Se pouvait-il qu'elle mariât sa fille sans que Pierre en fût averti ? Et puis, un malheur ne vient jamais seul, et la métayère se disait, commentant le proverbe, hélas ! trop vrai pour elle : « Sans doute que c'est de même pour le bonheur et que l'un attire l'autre. Aujourd'hui c'est ma fille qui est promise, et demain c'est une lettre que j'aurai de mon fils ».

Cependant elle n'osa pas s'en ouvrir directement à son mari. Elle l'avait vu autrefois si rude et irrité contre Pierre, et le sentiment chez lui, bien qu'atténué par le temps, était si visible encore ! Surtout elle connaissait, pour l'avoir éprouvé maintes fois, le terrible point d'honneur qu'il mettait à ne pas revenir sur sa parole. Julien ne se dédisait jamais, ni d'un marché ni de la moindre promesse qu'un autre eût traitée légèrement. Et elle savait bien, la pauvre mère Noellet, qu'une larme ou une prière de femme ne suffirait point à lever la condamnation portée contre l'enfant. Elle avait trop souvent essayé pour garder un doute.

Ce fut l'abbé Heurtebise qui se chargea de la commission. « Je lui donnerai l'assaut, dit-il, comptez sur moi, la Noellette. »

Là-dessus des jours et des jours passèrent. La mère Noellet n'entendait parler de rien. Car l'abbé en toute chose prenait son temps. Il n'était pas de ceux qui abordent les gens n'importe où et

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 juin 1889.

n'importe quand. Il fallait pour qu'il entamât une affaire qu'il se sentît dans une certaine disposition d'esprit et qu'il crût en deviner une semblable chez celui qu'il rencontrait. A plusieurs reprises, sans doute, il avait trouvé son ami le métayer dans le bourg du Fief, ou dans les champs, ou sur les routes, mais à chaque fois la présence de témoins, l'air affairé de Julien, la couleur du temps, moins encore peut-être avaient retenu dans le cœur de l'abbé une apostrophe prête à partir.

Un jour pourtant qu'il descendait des hauteurs du Vigneau, par les taillis, pour passer la rivière, il aperçut en face de lui la Genivière blanche, et le message de la mère Noellet lui revint en mémoire. Il ferma son bréviaire sur son pouce et, réfléchissant, continua de suivre le sentier qui s'en allait tournant parmi les cépées sans feuilles.

Justement le métayer avait entrepris de réparer la passerelle qui traversait l'Evre au bas de son ancienne lande, simple tronc de châtaignier jeté d'une rive à l'autre dans les âges anciens et qui, fendu par le soleil, creusé par les pluies, ressemblait à présent à un petit bateau d'écorce à moitié plein de terre noire. Il s'était donc improvisé charpentier et, à cheval sur le tronc, le recouvrait d'une belle planche neuve de chêne qu'il clouait aux deux bords. Ses longues jambes pendaient, et l'Evre au-dessous coulait grise, lente, moirée par l'épanouissement silencieux des remous.

Lui aussi il songeait à Pierre.

Il était rendu à la moitié environ de son travail, lorsque, en avançant la main pour prendre un outil dans sa boîte, il leva les yeux par hasard, par habitude de regarder le temps, et reconnut, dans le sentier en pente du taillis, l'abbé Heurtebise qui descendait vers la rivière.

Cela dérangeait fort le métayer d'avoir à lui céder la place. Mais il n'en fit rien paraître, remit un à un ses outils dans sa boîte et, n'étant plus assez sûr de ses vieilles jambes pour remonter en équilibre sur la passerelle, s'aidant de ses deux mains, il se recula, toujours à califourchon, par petits coups, jusqu'à la rive.

L'abbé franchit le pont de son large pied qui faisait craquer la planche encore mal assujettie, et s'arrêta près de Julien. Ils étaient de taille égale, mais le métayer, quoique plus jeune d'au moins dix ans, n'avait plus l'attitude martiale ni le regard étonnamment énergique et vivant de son aîné.

— Eh! dit l'abbé, tu vas donc à cheval sur les troncs d'arbre, maintenant?

— Que voulez-vous, répondit Julien, j'ai mon double poids de chagrin, moi, et ça me rend lourd un peu.

— As-tu des nouvelles de ton fils? demanda brusquement l'abbé.

Le métayer parut affecté de la question, et abaissa les yeux sur la boîte qu'il tenait à la main.

— Non, répondit-il, je n'en ai pas.

— Depuis quand?

Julien se tut.

— T'a-t-il écrit depuis le mois de mai? reprit le curé.

— Non.

— Et de chez toi, lui a-t-on écrit?

— Pas plus.

— Nous sommes à la fin de février, Julien, il y a huit mois de cela!

— Je les ai bien comptés, dit le métayer.

— Oui, tu en souffres. Mais ce n'est pas assez, mon bonhomme. Ton fils a eu des torts, des torts graves. Tu as usé de ton autorité, et tu étais dans ton droit. Peut-être pourtant l'as tu excédé un peu, Julien?

— Comment donc?

— En défendant à Pierre de t'écrire. Aujourd'hui tu ne sais plus rien de lui, ni de son âme ni de son corps. Sais-tu seulement s'il est vivant?

Le mot porta. Le métayer tressaillit et leva rapidement la tête. Dans ses yeux, arrêtés sur ceux de l'abbé, une anxiété subite s'était éveillée.

— Vivant? répéta-t-il, vivant?

— Ne prends pas peur, Julien. Ce n'est qu'une manière de parler. S'il était mort, tu le saurais : M. Hubert ne nous a-t-il pas raconté qu'il le voyait quelquefois? Non, il est bien sûr encore parmi les vivants. Mais est-ce là tout ce que tu dois savoir de lui, de ton seul fils, Julien Noellet? Et faut-il que ta fille se marie sans qu'il en soit avisé?

Le métayer étendit le bras du côté de la Genivière, comme pour la prendre à témoin.

— J'ai quelquefois manqué à mon père dans de petites choses, dit-il : jamais je ne l'ai vu revenir le premier.

A quatre-vingts lieues de distance, Pierre, dans le salon des Laubriet, Julien, sur le bord de l'Evre, s'étaient rencontrés pour faire la même réponse à la même interrogation.

L'abbé Heurtebise regarda autour de lui la terre de l'ancienne lande, défoncée par un premier labour, et encore agglutinée en grosses mottes d'où sortaient à l'air libre, tordues, brisées, mortes déjà, les racines d'ajonc ou de genêt. Une petite tristesse voila son visage.

— Le passé, dit-il, mon pauvre Julien, où est-il donc? J'en suis comme toi de ce temps-là, et pourtant je te dis : il ne faut pas rester comme vous êtes, ton fils et toi, ça ne vaut rien ni pour lui ni pour toi.

Il n'insista pas davantage, connaissant trop bien son homme et son pays pour supposer qu'il emporterait du premier coup cette redoutable place forte d'un ressentiment vendéen. D'un mouvement rapide de la tête il salua Noellet et, par la bordure du guéret où des brins de bruyère à demi déchaussés pendaient encore, il remonta le coteau devers Villeneuve.

Le paysan se détourna, se remit à cheval sur le pont, et recommença à clouer le châtaignier sur le chêne. Mais, tandis qu'auparavant son marteau n'arrêtait pas, criblant les échos de ses notes régulières, à présent il y avait, d'un clou à l'autre, un intervalle. Julien Noellet songeait à ce que venait de lui dire l'abbé Heurtebise. Et de temps à autre un mouvement brusque de ses jambes, marquant sans doute une exclamation muette de sa pensée, effrayait quelques poissons de surface qui plongeaient dans le courant de l'Èvre toujours lent, froid, maillé d'écume fine.

XXVI

Il songeait, il était soucieux, mais non encore décidé. Chez les hommes de la campagne, les résolutions croissent et mûrissent lentement comme des moissons. Julien se tenait à lui-même de longs discours, il revivait le passé en travaillant à ses champs, il se sentait entraîné tantôt par le chagrin à dire oui, tantôt par l'amour-propre à dire non. Quelques semaines s'écoulèrent dans cette lutte douloureuse. Peut-être eût-elle duré davantage, si la vie ne lui avait tout à coup posé de nouveau la même question et dans des termes qui ne permettaient plus d'hésitation.

L'époque fixée pour les noces de Marie approchait, en effet. Or, un des derniers dimanches, après vêpres, la jeune fille, comme ç'avait été la coutume depuis ses fiançailles, attendait Louis Fauvère, qui devait venir « lui causer ».

La joie et les larmes, ceux qui meurent et ceux qui se marient, les mêmes murailles voient tout passer. Au milieu de la salle de la Genivière, le métayer, assis sur le banc devant la table, se reposait un peu, les pieds blancs encore de la poussière de la route. Il rentrait du bourg. La métayère pliait son capot étendu sur la couverture d'un lit, hélas! vide à présent. Marie, debout, écoutait. Elle entendit un pas hardi sur les pierres de la cour. Et un petit frisson la transfigura. Elle devint toute charmante de plaisir et de

trouble mêlés. Et quand il entra, lui, dans ses beaux habits, fier et sûr d'être aimé, elle alla au-devant de lui, mit la tête sur l'épaule de son promis, et se laissa embrasser, moitié riante, moitié sérieuse, en regardant du côté des vieux.

Julien fit asseoir son futur gendre en face de lui.

Son visage rude et triste s'épanouissait toujours un peu quand il voyait ce Louis Fauvêpre que l'amour avait converti à la terre. Un bon rayon d'espérance lui réchauffait l'âme. Il apercevait un avenir prochain où la métairie, mieux travaillée par des mains jeunes, rapporterait plus encore à ses maîtres, où lui-même se déchargerait des plus lourdes besognes, et se donnerait moins de tracas et de fatigue. Car, sans être âgé, il se sentait usé. Il était à ce point de la vie où les ambitions se retirent des postes lointains et se replient peu à peu vers le foyer, comme vers la halte suprême. Les marraines ne l'avaient-elles pas vu, pour la première fois, semer des volubilis et d'autres menues graines au pied de la treille de vigne, et prendre goût à fleurir le devant de sa maison?

Lors donc que le jeune homme fut assis de l'autre côté de la table, Julien Noellet dit joyeusement :

— Va me chercher une bouteille de muscadet, Marie : nous boirons aujourd'hui à vos noces qui viennent.

Et il ajouta pour Louis Fauvêpre :

— Le temps est lourd : m'est avis que nous aurons de l'orage ce soir.

— Peut-être, dit le jeune homme, et ce sera bon pour les vesceaux qui souffrent de la sécheresse.

— Tu dis bien, Louis Fauvêpre, un peu d'eau leur ferait du bien, et aux froments aussi.

— Ils sont beaux vos froments, maître Noellet ; vous verrez que pour mon entrée à la Genivière vous aurez vos greniers pleins.

— Ça sera toujours comme ça, maintenant, mon ami : tu m'as ramené la chance.

Marie, en ce moment, posa la bouteille et deux verres sur la table. Et comme elle regardait du côté des étables, par la porte demeurée ouverte :

— Que voyez-vous donc ? demanda Fauvêpre.

— Deux pies qui chantent, répondit-elle : nous allons avoir de la compagnie.

Elle était naïve, cette grande et belle fille ; elle répétait, non sans y croire un peu, ce qu'elle avait toujours entendu dire : « Quand deux pies chantent, c'est de la compagnie qui arrive. »

— Bah ! dit Fauvêpre, qui pourrait venir ?

— Personne, répondit Julien. Autrefois, le dimanche, sîtôt vèpres

dites, c'était à la Genivière une procession de marraines avec leurs petits gars, ou des métayers qui avaient affaire à moi. Mais quand il y a eu du deuil dans une maison, vois-tu, ça fait fuir le monde. Les pies se trompent.

Il n'avait pas achevé sa phrase que le facteur apparut, sa canne passée sous le bras, et entra en secouant ses souliers poudreux.

— Tu as donc vu les verres sur la table? dit le métayer.

— Non, j'ai là une lettre pour vous.

Les yeux de Fauvêpre et des deux femmes se portèrent aussitôt sur Julien Noellet, qui se leva, saisi d'un grand trouble.

— D'où vient-elle? demanda-t-il avec effort.

Le facteur fouilla dans sa gibecière de cuir, et répondit :

— De Fontainebleau.

— Je ne connais pas ce nom-là, reprit Julien, est-ce que c'est loin de Paris?

— A peu près comme d'ici Nantes, dit le facteur.

Et il tendit la lettre au métayer.

Celui-ci la prit dans sa main toute tremblante; il considéra un instant l'écriture.

— Non, dit-il lentement, ça n'est pas de lui.

Et voyez cette contradiction humaine : il avait juré de refuser toute lettre de son fils, et cependant, quand il reconnut que celle-là n'était pas de lui, ses yeux se remplirent de larmes.

— Tiens, dit-il, Louis Fauvêpre, lis donc à ma place : je n'ai pas la vue assez claire aujourd'hui.

Le facteur s'éloigna, et le jeune homme, brisant l'enveloppe, lut à haute voix :

« Fontainebleau, 16 avril 188...

« Monsieur Noellet, je vous écris, mû par la sincère amitié qui m'anima toujours pour votre fils, depuis que j'eus le plaisir de le connaître à Paris, quai du Louvre.

« Pierre n'est plus tel qu'il a été. La vie, qui semblait lui sourire, s'est tout à coup assombrie pour lui. La cruelle déception du 28 décembre l'a désespéré, et lui a fait perdre toute vigueur et tout ressort. Il ne fait plus rien, il est malade, sa position au *Don Juan* est compromise, m'assure-t-on. Le chagrin, l'oisiveté, l'absinthe, si dangereuse, le conduiraient promptement à la situation la plus déplorable, si quelque ami ne venait vous prévenir du danger. Ce rôle, je l'ai pris. Maintenant, c'est à vous d'aviser. Faites votre devoir : je crois avoir fait le mien.

« Votre dévoué serviteur,

« CHABERSOT. »

Quand Louis Fauvêpre eut fini de lire, il y eut un silence assez long. Cette lettre était en partie mystérieuse pour les habitants de la Genivière, à cause des formes trop peu simples du vieil humaniste et des événements, inconnus d'eux, auxquels il faisait allusion. Ce fut la mère Noellet qui, la première, rompit le silence.

— Pierre est malade comme l'autre ! s'écria-t-elle en fondant en larmes ; tu vois, il n'a même plus la force d'écrire !

— Est-ce une raison ? dit le métayer ; je lui ai défendu d'écrire, et cela suffit, je pense !

— Pauvre enfant ! reprit-elle. Et ça ne te fait rien, cette lettre-là ? Tu ne vois pas qu'il est malheureux ? qu'il est.....

— Il est puni, dit Noellet ; je savais bien qu'il le serait, mais de quelle manière, voilà ce qu'on n'explique pas.

Il parlait sans rudesse, et son air, le son de sa voix, montraient bien que l'ancienne colère avait fléchi. Mais la mère Noellet était trop émue elle-même pour s'en apercevoir.

— Tenez, continua-t-il, voyant que Marie pleurait aussi, allez-vous-en, les marraines ; vous n'empêchez rien avec vos larmes. C'est avec Louis Fauvêpre que je veux causer de cette affaire-là.

Elles se retirèrent dans la chambre, et quand les hommes furent seuls :

— Le 28 décembre, demanda le métayer, qu'est-ce qu'il y a eu ?

— C'est le jour où vous m'avez accordé Marie, maître Noellet.

— Oui, je me souviens, après la guerrouée partie. Mais ce n'est pas de ça que parle la lettre. Comment dit-il ?

— La cruelle déception.

— Sais-tu ce que c'est ?

— Ma foi non.

— Il est malade, il a du chagrin, voilà qui est sûr, dit le père.

— Il boit, ajouta Fauvêpre, il s'enivre avec de l'absinthe, et c'est mauvais cela.

— Vraiment ?

— J'ai vu des hommes, au régiment, qui en mouraient.

— Qui en mouraient ! répéta le métayer.

Il cacha sa tête dans ses mains, réfléchissant à cette nouvelle si soudaine et si grave. Mais aucune idée ne lui vint : rien que des visions confuses de son fils et un grand trouble de cœur. Alors il prit la main de Louis Fauvêpre.

— Je ne peux me décider à rien, dit-il. Tiens, mon bon gars, conseille-moi : que faut-il faire ?

— Voulez-vous mon avis tout franc ?

— Dis-le.

— Allez chercher votre fils !

— Y penses-tu, Fauvêpre? Aller vers lui, un gars qui m'a menti!

— Je le sais.

— Qui a été cause de la mort de Jacques, qui ne m'a fait que de la misère et de la honte depuis qu'il est homme...

— Maître Noellet, dit résolument le jeune homme, le temps a passé là-dessus. Et puisque Pierre est malade à présent, vous ne devez plus penser qu'à une chose, c'est qu'il est votre enfant et qu'il a besoin de vous.

— S'il est malade, les médecins le soigneront là-bas, et s'il veut revenir, une fois guéri, il est d'âge à retrouver la route qu'il a prise pour s'en aller.

— Il ne la reprendra pas tout seul, maître Noellet, après que vous l'avez chassé.

— D'ailleurs, il ne m'appelle pas?

— La lettre vous appelle pour lui. Allez le chercher, maître Noellet.

— Et après?

— Après, il sera temps de penser à mieux. Je ne sais pas ce qui arrivera, mais vous aurez fait votre devoir.

— C'est que je n'ai jamais voyagé si loin, dit Noellet ébranlé.

— Eh bien, vous commencerez, répondit le jeune homme. On commence à tout âge. Si vous avez besoin d'un compagnon, prenez Antoinette; pas Marie, par exemple.

Le métayer réfléchit un peu, les sourcils rapprochés, la tête penchée sur sa poitrine.

Puis il se redressa, leva son verre à la hauteur de ses yeux.

— Tu es un homme! dit-il. Buons à tes noces, Louis Fauvêpre, car nous n'avons pas bu encore!

Ils burent, reposèrent les verres sur la table et demeurèrent silencieux, tandis que les femmes, n'entendant plus rien, rentraient et cherchaient à lire sur le visage des hommes ce qui avait été décidé.

Au bout d'un moment, le métayer dit en regardant Fauvêpre :

— Oui, mon ami, j'irai chercher mon fils.

La mère Noellet joignit les mains :

— Qu'as-tu dit là? s'écria-t-elle. Noellet, ne me trompe pas. Tu iras le chercher?

Penchée vers eux, saisie d'une joie encore anxieuse, elle interrogeait des yeux tour à tour son mari et son gendre de demain, ne pouvant croire à tant de bonheur.

Noellet était plus pâle que de coutume, mais plus calme aussi et content de son courage. Louis Fauvêpre considérait Marie, tout fier de se sentir aimé, écouté, presque admiré dans sa famille nouvelle.

XXVII

La mère Noellet commença aussitôt à préparer les bagages des voyageurs. Ce n'était presque rien : ils n'emportaient qu'un petit panier noir au couvercle fermé par une chevillette pouvant tenir quelques provisions et, dans un mouchoir, un bonnet et un col blanc pour Antoinette, qui voulait faire honneur à Paris. Mais la métayère mit à trouver ces choses, qu'elle avait toutes sous la main, bien des fois le temps qu'il y fallait. De l'une à l'autre elle perdait la mémoire, et s'en allait, par un élan de tendresse, vers ce fils dont elle cherchait à s'imaginer le contentement, les premières paroles, quand il apparaîtrait sur le seuil de la Genivière. Car, maintenant qu'il était libre de rentrer, elle ne voulait pas même penser qu'il pût ne pas revenir. Revenir, n'était-ce pas le remède à tout? Mon Dieu! comment ferait-elle pour supporter cette joie, elle qui ne l'avait jamais revu! Lui-même qu'allait-il dire en voyant arriver à Paris son père et Antoinette, sa sœur préférée, toute éclatante de jeunesse comme un liseron du matin?

Ce cher enfant! elle lui pardonnait si pleinement ses torts, qu'elle se demandait même si elle avait jamais eu au cœur d'autre ressentiment contre lui qu'un grand regret de ne plus l'embrasser. Lui ingrat? Il ne fallait pas le connaître pour l'accuser ainsi. Il était si reconnaissant, au contraire, des compliments qu'on lui faisait, quand il accourait de l'école, avec la croix d'argent que voici là, justement, dans l'armoire pleine de souvenirs... La maladie, le chagrin dont parlait la lettre, c'était d'avoir été chassé de la Genivière. Pouvait-il n'en pas souffrir, le pauvre, quand elle, presque une vieille femme, ne vivait plus qu'à demi de ne plus voir son Noellet? Mais maintenant, c'était fini. Louis Fauvêpre, — ah! le brave garçon! — avait décidé le père à ce grand voyage de Paris, et Pierre allait revenir, bien sûr, bien sûr.

Vingt fois elle se surprit à songer de la sorte, et, chaque fois, elle se remettait à trotter, en se grondant elle-même d'avoir si peu la tête à soi dès qu'il s'agissait de son Noellet.

Quand elle eut achevé de remplir le panier, d'épingler le mouchoir et d'étendre sur deux chaises les vêtements bien revus et brossés des voyageurs, le métayer et ses filles dormaient déjà.

Longtemps avant le petit jour, tout le monde se leva, elle encore la première.

Elle alluma un feu de sarments, autour duquel il y eut des adieux répétés, des recommandations inutiles et douces, puis, dans le matin glacé, la Roussette entraîna Julien et Antoinette, bien émus de quitter la métairie.

La Roussette trottaït toujours vite, sur ses jambes menues, comme une chevrette des bois. De bonne heure elle arriva à Chalonnès. La carriole fut remisée à l'hôtel. Les voyageurs traversèrent à pied les ponts de la Loire, montèrent dans l'express de Paris, et, cahotés, roulés, ne s'arrêtèrent plus qu'à trois heures de l'après-midi, gare Saint-Lazare.

Julien Noellet avait passé tout le temps du voyage à causer avec un marchand de moutons, et Antoinette à regarder, par la portière, l'éblouissement des campagnes fuyantes.

XXVIII

— Vous y voilà, à Paris, maître Noellet, dit le marchand de moutons en sautant sur le quai de la gare. Descendez la rue d'Amsterdam, la rue du Havre, traversez le boulevard Haussmann : en un petit quart d'heure vous serez rue Caumartin, près des grands boulevards, devant les bureaux du *Don Juan*.

Là-dessus il quitta les deux voyageurs légèrement épeurés de se trouver seuls si loin de chez eux.

Julien et Antoinette prirent la direction qu'on venait de leur indiquer, et commencèrent leur promenade à travers Paris, lentement, retardés à chaque croisement des rues par tant de voitures qui se suivaient. Sur le trottoir, dans le miroitement de la grande ville mise en fête par un jour de soleil, ils formaient un groupe original, ces deux paysans des Mauges : lui primitif, avec sa veste courte, ses cheveux retombants, sa physionomie austère, marchant à larges enjambées, comme s'il suivait sa charrue, sans plus d'étonnement ni de hâte; elle toute mignonne, avec sa robe noire et sa coiffe de dentelle blanche, éblouie, attirée par mille choses nouvelles. Comme ils longeaient les boutiques, elle restait parfois un peu en arrière; elle aurait bien voulu s'arrêter aux devantures : les modes, les bijoux, les primeurs d'Algérie ou du Midi débordant des mannequins, les étalages de lingerie, de poterie et de joujoux même, tout la tentait. Mais son père la prenant par le bras : « Viens t'en, disait-il, Toinette, c'est ton frère que nous allons voir. » Il ne pensait qu'à cet enfant, pour lequel il avait quitté la Genivière. Pour lui, Paris n'avait qu'un attrait : son fils. Et toute sa préoccupation était de savoir dans quel état il le retrouverait, comment il lui parlerait, comment il réussirait à l'emmener.

Naturellement, comme ils n'avaient ni la moindre connaissance de Paris, ni l'habitude de chercher les noms des rues sur les plaques bleues des carrefours, ils se trompèrent un peu, et arrivèrent place de l'Opéra. L'immense flot humain coulant à pleins

bords sur les boulevards les enveloppa et ils n'avancèrent plus que difficilement, serrés l'un contre l'autre, dans la foule où leur passage causait une surprise rapide. On se détournait un instant. Antoinette, émerveillée, ouvrait tout grands ses cils d'or. Ses seize ans étaient une chanson que tout le monde aimait, et rien que pour l'avoir effleurée, plusieurs se sentaient le cœur plus jeune. Un mot de bonne humeur leur montait aux lèvres : la jolie fille ! Regardez-la, gens du pavé, c'est la campagne profonde, c'est le printemps qui passe. Et quand le printemps passe, les âmes volent !

Julien Noellet, las du bruit qui assourdissait ses oreilles habituées au silence, fit halte au coin du boulevard, et dit à sa fille :

— Antoinette, demande-leur où c'est, le journal. Nous n'arriverons jamais : il y a trop de maisons ici.

— Ma belle enfant, répondit un marchand d'oranges ambulante à qui Antoinette s'adressa, vous y êtes, deuxième à droite, à deux pas d'ici.

Après quelques tâtonnements, elle trouva enfin la rue Caumartin et le numéro du *Don Juan*.

— Ici, dit-elle.

Le métayer, pour la première fois, regarda autour de lui avec curiosité : à sa gauche, le boulevard qu'il venait de quitter, à droite la rue qui fuyait et en face une porte cochère ouverte à deux battants sur un porche encombré de paquets de journaux ficelés. Au-dessus, à la hauteur de l'entresol, un transparent portait, en lettres rouges : « Le *Don Juan*, littéraire, mondain, financier, dix centimes. »

Par l'escalier aux marches poussiéreuses le métayer monta, suivi d'Antoinette, et se trouva bientôt sur le palier, en face de deux portes : *administration*, *rédaction*. Ces deux mots n'avaient pas de sens pour lui. Pendant une minute il demeura debout, comprimant de la main son cœur qui battait trop rudement, puis il entra au hasard.

Un garçon de bureau qui lisait, la tête lourde de sommeil et de désœuvrement, les coudes sur un buvard, se détourna. En apercevant les Noellet, il eut un sourire protecteur qui signifiait : « Faut-il être de loin pour ne pas savoir qu'il n'y a personne avant huit heures au *Don Juan*, qu'à huit heures j'allume tout et que je me tiens en permanence devant le téléphone. Mais il dit simplement :

— Vous demandez ?

— Nous demandons Pierre Noellet, répondit le métayer.

— Vous avez de la chance, c'est le seul de la rédaction qui vienne à ces heures-ci.

— Alors, il y est?

— Oui, mais autant vaudrait dire qu'il n'y est pas.

— Malade, n'est-ce pas?

— Vous le savez? Qui êtes-vous donc?

— Je suis son père, Julien Noellet, du Fief-Sauvin.

Cela fut dit avec une dignité simple qui parut émouvoir, chez cet employé, quelque vieux respect endormi.

— J'avais un bonhomme de père qui vous ressemblait, monsieur Noellet, dit-il.

Il se leva, considéra un instant le métayer, et ajouta :

— Puisque vous venez voir votre fils, je dois vous prévenir qu'il ne vous reconnaîtra probablement pas. Il a eu un chagrin, le pauvre garçon. Je ne sais pas lequel. Il y a de cela trois mois, à peu près. Il s'est mis à boire de l'absinthe, et vous savez que ça ne pardonne guère : il arrivait ici la tête troublée, incapable de faire son service. M. Thiénard s'en est aperçu. Il y a eu des scènes. Et, ma foi, avant-hier.....

— Eh bien?

— Votre fils a été renvoyé du journal. C'est dommage : un garçon qui promettait. Mais voilà, cette maudite absinthe le tient. Il ne sait plus trop ce qu'il fait : depuis deux jours il continue à revenir ici comme s'il n'était pas renvoyé. Je le laisse là, dans la salle de rédaction, puisqu'il n'y a personne l'après-midi, et il dort.

— Menez-moi à lui, dit Noellet.

L'homme attira une porte rembourrée et, précédant le métayer et Antoinette, traversa un corridor. Au fond s'ouvrait la salle de rédaction, banale, tendue de vert, coupée d'une longue table au-dessus de laquelle planaient, comme des accents circonflexes, les tuyaux de gaz coiffés d'abat-jour à franges, et là, devant lui, Julien Noellet aperçut son fils. Pierre était étendu sur un canapé, près du mur, les yeux fermés, très pâle, endormi d'un sommeil brutal.

Une grande pitié saisit le père. Il revit par le souvenir le Vendéen robuste et sain qu'il avait élevé. Était-ce bien Pierre, ce maigre jeune homme couché là? Le sang appauvri qui bleussait à peine ses tempes, était-ce celui des Noellet, ce sang vermeil qui fleurissait autrefois sur sa joue et sur sa bouche? Comme il était grand temps d'arriver, de prendre l'enfant et de l'emporter au pays!

Julien, en trois enjambées, fut près de son fils, lui souleva la tête entre ses mains et de sa voix qui tremblait se mit à dire :

— Ohé! Pierre, mon gars, éveille-toi : c'est moi!

Et comme Pierre n'ouvrait pas les yeux :

— C'est moi, ajouta le père, c'est Antoinette, c'est la Genivière qui est venue à Paris!

Antoinette avait pris une des mains qui pendait et, agenouillée, la baisait.

La chaleur de ce baiser d'enfant dissipa un instant l'ivresse lourde qui pesait sur Pierre Noellet. Il ouvrit les yeux, fixa d'un air hébété le petit bonnet blanc d'Antoinette, puis les leva sur le métayer immobile et debout devant lui. Il eut un petit tressaillement, comme s'il avait peur :

— Le père, murmura-t-il, le père !

Et sa tête retomba sur le canapé et la clarté fugitive qui lui avait fait entrevoir son père disparut dans l'engourdissement du sommeil.

C'était un spectacle honteux, cet homme jeune, beau, instruit, ainsi tombé et abruti, inerte comme une chose. Pierre avait pu répudier les siens et la terre, il avait pu s'approcher du monde : au fond de lui-même les passions de l'homme du peuple n'étaient qu'endormies. Elles s'étaient tout à coup éveillées, lorsque l'ambition qui le transformait l'avait abandonné : au premier chagrin, il s'était mis à boire comme un valet de ferme congédié.

Julien avait honte, il souffrait de l'air de commisération du témoin qui était là. Chez lui, l'honneur parlait vite. Il prit brusquement sa résolution.

— Dites-moi, fit-il, à quelle heure s'éveille-t-il d'habitude ?

— Dans la soirée. Mais il n'en est guère plus solide pour cela. Vous voyez qu'il se tue, ce garçon.

— Je le vois comme vous. Où sont ses hardes ?

L'homme répondit, après une hésitation :

— Je crois qu'il n'a plus rien, monsieur Noellet : il a tout vendu.

— Où loge-t-il ?

— Il a changé d'appartement, et je ne saurais vous dire où il demeure maintenant.

Sans en chercher plus long, sans s'inquiéter si cet homme ne mentait pas et n'abusait pas étrangement de la situation où le hasard le mettait, le métayer n'avait qu'une pensée : partir, sauver son fils.

— C'est bien, dit-il, je l'emène de suite.

— Où donc ?

— Droit à la gare.

— Vous n'aurez pas de train avant ce soir, monsieur Noellet.

— J'attendrai. Tout m'est égal pourvu que je le sorte de la ville. Je ne suis venu que pour lui, voyez-vous ; je veux l'emmener...

Déjà, par la fenêtre, l'homme s'était penché et hélait une voiture qui passait à vide.

Voilà comment la nuit suivante Julien Noellet, immobile dans

l'angle d'un wagon, ramenait en Vendée ses deux enfants étendus sur la banquette en face de lui. Ils étaient seuls. Paris, très loin déjà, disparaissait derrière les villas et les masses d'arbres bordant la voie. A peine si, par l'échancrure d'une vallée étroite, dernière brèche ouverte sur la grande ville, un ruban d'étincelles dessinait encore quelque rue de banlieue inclinée ou tournante. Le train filait à toute vitesse avec un roulement léger qui berce. Pierre et Antoinette dormaient à demi couchés, sous la lumière de la lampe. Le vieux paysan ne se lassait pas de les contempler tous deux. Il avait l'âme pleine de tendresse émue, pleine de souvenirs. Et parfois, alanguie malgré lui par la fatigue, il s'imaginait que c'était dix ans plus tôt, quand ils étaient tout petits, et qu'il allait doucement, pieds nus, dans les deux chambres de la Genivière, voir sa famille endormie.

XXIX

Longtemps avant d'arriver à la Genivière, Pierre Noellet s'était éveillé. Son père, qui guettait ce moment, lui avait dit : « Eh bien, mon petit, sais-tu où nous allons? Voilà la Vendée qui approche. Avant midi, nous serons chez nous. Es-tu content? » Mais Pierre n'avait rien répondu. Tout le temps de la route, il était resté plongé dans une sorte de rêverie hébétée, se laissant emmener et diriger comme un enfant. Rien ne l'avait tiré de là : pas même l'entrée à la métairie, la vue et les baisers de la pauvre mère Noellet, à moitié folle de joie, les questions de ses sœurs, l'horizon familier de la Genivière. Une indifférence totale et stupide. Aucune vie dans son regard, autrefois plein de flamme. Le peu de mots qu'il disait lui venaient comme incertains. Pour comprendre, il lui fallait un effort, et c'était une fatigue après laquelle il s'absorbait de nouveau. Dans tout son être pendant des mois saturé de poison la vie semblait à demi éteinte. « Il est bien malade », pensèrent tous ces braves gens de la Genivière. Et, sans beaucoup tarder, émus d'une pitié secrète, ils se dispersèrent çà et là, où les appelait leur tâche : Marie, Antoinette, le père, et le métivier aussi accouru au bruit de la carriole. Autour de Pierre demeuré près de la cheminée, assis, la tête cachée dans ses mains, le travail quotidien recommença. Seule la mère Noellet ne s'éloigna pas, n'ayant pas le cœur à la besogne. Elle avait espéré mieux du retour de l'enfant. Et, jusqu'au soir, allant et venant d'une chambre à l'autre, elle ne cessa de s'occuper de lui, de le soigner, d'épier l'autre retour qu'elle attendait.

Son désir fut vain. Aucune de ses douces industries maternelles ne réussit à vaincre l'engourdissement morne de son Noellet. Le

soir venu, bien triste, elle indiqua à son fils le lit même où il couchait jadis, et Pierre s'endormit, épuisé.

Ce fut en pleine nuit qu'il reprit possession de lui-même, proche du matin.

Il ouvrit les yeux et tressaillit. Il retrouva une impression de sa jeunesse, l'impression frissonnante de ces réveils dans l'absolu silence des campagnes, quand on se sent enveloppé de ténèbres, petite chose perdue dans l'ombre immense. A tâtons, il chercha les colonnes enfumées de son lit. C'était bien la Genivière, le nid d'enfance, c'était là qu'il vivait avec Jacques au temps joyeux. Tous les visages des siens lui revinrent en mémoire, celui d'Antoinette et de Marie, celui du père et de la mère Noellet, comme s'ils eussent regardé de son côté, à travers la muraille. Chers regards pleins de reproches tendres qui le pénétraient lentement. Mille visions du passé s'y joignaient. Et, avec délices, Pierre s'aperçut que son esprit était redevenu libre. Il se leva et appuya son oreille à la porte de la chambre. La respiration calme de ses sœurs, endormies tout près, glissait jusqu'à lui. Il alla jusque sous l'auvent de la haute cheminée. Les étoiles, au-dessus du trou béant, passaient, pâles déjà. Un petit chant d'oiseau partit de la cour. C'était le rouge-gorge perché sur les fagots de la Genivière, guetteur vigilant, qui avait coutume d'annoncer ainsi que tout allait bien dans la nuit. Pierre le reconnut et sourit. Il se recoucha et continua de songer, mais doucement, très ému de se retrouver là et de sentir en lui l'enfant qui renaissait. Bientôt le prélude hésitant d'une fauvette annonça le petit jour, puis ce fut un merle, des pies qui se mettaient en chasse dans les arbres du ravin. Un vol de corbeaux rasa le toit dans le crépuscule. Une lueur parut à la fenêtre : l'aube ! l'aube !

Et le père, sortant de la chambre, s'approcha du lit de son fils. Il venait avec précaution et s'étonna de le voir éveillé.

— Vas-tu mieux, mon petit ? demanda-t-il.

— Oui, mon père.

— Te rappelles-tu que j'ai été avant-hier te chercher à Paris ?

— Très vaguement. Il me semble que j'ai été transporté ici dans un rêve.

— M'en veux-tu ?

Pierre détourna un peu la tête, comme s'il avait honte, et répondit :

— Mon père, vous avez bien fait de m'emmener.

C'était un regret bien peu explicite, bien orgueilleux encore. Cependant le métayer s'en alla content.

Ni ce jour-là, ni ceux qui suivirent, il ne fut question du passé

entre Julien et son fils. A quoi bon ? Entre ce passé douloureux et l'avenir incertain, le métayer possédait son enfant et ne demandait rien de plus. Il savait le prix des trêves de la vie. Il jouissait de celle-là. Il se disait que la chère Vendée ne pouvait manquer de bien conseiller le fils qu'elle retrouvait, elle aussi. Et, la laissant agir, il se taisait. Plus tard on verrait, on causerait ensemble. Et sa Genivière au complet lui paraissait meilleure. Il y rentrait maintenant un peu plus tôt que de coutume, et son visage reprenait, en la voyant, l'expression joyeuse depuis longtemps perdue.

Pour Pierre Noellet, la résurrection était commencée. Il se livrait peu, fuyait le bourg, et, le plus souvent, dès le matin, se jetait en plein champ. La campagne l'accueillait, l'enveloppait dans le grand sourire tendre qu'elle a pour ceux qui l'ont aimée. Il la parcourait en tous sens, au hasard d'une promenade lente, écoutant ce qu'elle lui disait, cette terre natale de Vendée qui l'avait connu petit et si content de vivre. Elle lui parlait de son enfance. Elle agissait sur lui par mille souvenirs à chaque pas éveillés ; elle le rendait peu à peu à des choses qu'il avait cru mortes, la paix, l'énergie, la confiance dans l'avenir, confiance bien vague encore, mais déjà consolante. Il se reprenait à la vie, et la vie aussi le reprenait. L'air salubre des hauts coteaux, les longues marches, l'apaisement de l'esprit, ramenaient le sang sur ses joues décolorées. Ses yeux se ranimaient et la pensée s'y affermissait. Chaque jour il revenait un peu meilleur et un peu plus fort à la Genivière.

Il y avait seulement des groupes d'arbres qu'il ne regardait pas, un côté où jamais il ne s'aventurait. Tant de révolte couvait encore en lui ! Comment supporterait-il la vue de ce parc et de ce château dont Madeleine Laubriet était la souveraine, et qui bientôt, bientôt... Quand Pierre apercevait, à des détours de chemin, certains dômes de chênes largement épanouis ou la silhouette frêle d'un peuplier qui se balançait là, au moindre vent, il se détournait vite.

Était-ce bien la seule raison, — ce voisinage de la Landehue, — qui l'empêcha, durant deux semaines, de revoir Mélie Rainette ? Hélas ! non. Il s'accusait lui-même d'ingratitude, il se reprochait chaque jour de n'avoir point encore donné à cette fille malheureuse, délaissée à cause de lui, le moindre signe de souvenir, l'aumône d'un mot reconnaissant. Et cependant, il n'allait pas à elle. Il avait peur du secret autrefois confié à la tisserande, et dont peut-être elle triompherait maintenant. « Qu'est devenue Madeleine Laubriet ? dirait-elle ; mon pauvre ami, elle est mariée... » Il croyait entendre la raillerie vengeresse de Mélie, dont l'amitié, — il appelait ainsi le dévouement que la jeune fille lui avait montré, — s'était probablement aigrie dans l'abandon et la misère.

En vérité, si grand philosophe qu'il fût, il jugeait bien mal un tel amour et une telle femme !

Il surmonta enfin ses hésitations, et se dirigea une après-midi vers le bourg, par le sentier qui longeait le courtil. Quand il arriva près de la barrière du jardin, Mélie Rainette était dehors, faisant mine de sarcler de mauvaises herbes. Peut-être depuis quinze jours travaillait-elle ainsi, de longues heures, dans l'attente d'une visite qu'il lui devait si bien ! Il fut frappé de sa pâleur et de l'air de dignité un peu dédaigneuse qu'elle avait. Elle lui parut semblable à ces madones aux yeux cerclés de brun, trop grands pour l'ovale aminci du visage, qu'il avait vues, signées d'un nom célèbre, aux expositions de peinture de Paris.

En le voyant elle n'eut aucune surprise, et vint à lui, avant qu'il n'ouvrit la claie pour entrer. Mieux valait qu'il demeurât de l'autre côté, comme un passant, puisque le bourg était si méchant pour elle. Il comprit, et immobile la regarda s'avancer. Elle portait une bien pauvre robe usée, Mélie à qui la toilette allait si bien jadis ; elle avait aux pieds de gros sabots. C'était presque une pauvre.

Elle s'arrêta, appuyée sur le manche de sa béchette.

— Vous passiez donc ? dit-elle tristement.

— Non, je viens vous voir. J'aurais dû venir plus tôt, je le sais.

— Vous ne me deviez rien, interrompit-elle, ne vous excusez pas. Vous avez été malade ?

— Oui.

— Le chagrin, sans doute ? Mon pauvre Pierre, quand j'ai appris que mademoiselle Madeleine se mariait, si vous saviez comme je me suis inquiétée pour vous !

Elle ne se moquait pas. Loin de là. Elle avait un regard si bon et si amical que Pierre fut tout ému de sa pitié. Il céda au plaisir amer de ceux qui souffrent et qui aiment à parler de leur mal.

— Si vous saviez, dit-il, ce que c'est que d'aimer et de se sentir tout à coup méprisé, rejeté comme je l'ai été !

— Oui, tout le cœur s'en brise, n'est-ce pas ?

— Je me suis trouvé si seul, Mélie, quand ce rêve avec lequel je vivais depuis ma petite enfance m'a été arraché !

— Il semble, en effet, qu'on ait perdu toute raison de vivre quand un pareil malheur vous atteint. Et le travail, on n'y a plus le goût !

— Je n'ai plus rien fait, j'ai perdu ma place par ma faute, j'étais insensé. Et, ma foi, je le suis peut-être encore, car il n'y a pas d'heure où je ne pense à elle.

— Penser à ce qui ne se peut plus, à ce qui ne se pourra jamais, voilà le tourment.

— Oui, Mélie, et se rappeler les jours d'espérance en est un autre.

— Ils reviennent à l'esprit sans qu'on puisse les chasser, les bons et les mauvais jours, tous tristes d'une manière ou de l'autre. Vous aviez fait tant de sacrifices pour elle, Pierre!

— Je les avais tous faits, Mélie, même celui de mes parents.

— Ils ne vous coûtaient pas alors.

— Nullement : je les lui offrais secrètement comme des preuves d'amour.

— Et depuis, vous les avez comptés avec colère, je suppose, vous demandant comment tant de dévouement, tant de tendresse prodigués pendant des années...

— Dix ans!

— Oui pendant des années et des années, avaient pu passer inaperçus.

— C'est bien cela, en effet.

— Comment on peut fouler aux pieds une pauvre créature humaine sans la voir, comme un brin de lierre ou de mousse qui ne se plaint pas.

— Vous êtes étonnante, Mélie, vous devinez ces choses avec une sûreté!

Un de ces sourires qui n'effacent aucune tristesse du visage parce qu'ils viennent du fond triste du cœur effleura les lèvres de Mélie.

— Moi? dit-elle. J'ai vécu très seule et j'ai un peu souffert... c'est pour cela que je comprends.

— Oui, vous comprenez, Mélie intelligente et bonne, ce que j'éprouve en songeant qu'elle est la femme d'un autre, d'un homme qui ne me vaut pas par l'intelligence, qui n'a pas lutté, souffert pour elle, comme moi, qui n'avait ni réputation, ni une œuvre d'art ou de science, ni une fortune acquise par lui, pas le moindre hommage d'un effort personnel à lui offrir. Ah! je voudrais savoir ce qu'il y a au fond de cette âme de jeune fille riche, quel cœur ils ont, ces heureux! Je voudrais savoir si vraiment elle n'a jamais ressenti pour moi...

— Quoi donc?

— Quelque chose qui fût voisin de l'amour : une estime secrète ou seulement même un peu de pitié.

— Ne cherchez point cela, Pierre. Vous n'avez qu'une chose à faire : vous remettre au travail et vous résigner.

— J'en suis bien loin.

— Moins que vous ne supposez. Avec un peu de courage vous en arriverez à vaincre toute colère et tout ressentiment, à souhaiter le

bonheur de celle qui vous a méconnu, bien qu'il ne puisse plus venir de vous...

— Jamais je ne pourrai. Vous ne me connaissez pas!

— A pouvoir dire en vous-même, si vous la revoyez : « Vous que j'ai aimée, je sais que je ne vous serai jamais rien ; néanmoins, je suis heureux si vous êtes heureuse. »

Et elle ajouta très doucement :

— Croyez-moi, Pierre : cela est possible.

Pierre Noellet considérait avec étonnement cette tisserande du Fief-Sauvin qui, sans prétention, comme une chose toute simple, lui conseillait une si digne et si noble attitude.

— Mélie, reprit-il, je ne suis pas parfait comme vous ; je me sens faible et violent... Mais je vous remercie quand même. Vous m'avez fait du bien...

Le petit sourire triste de la jeune fille reparut, et elle dit :

— C'est que nous parlions d'elle.

— Peut-être. Je reviendrai vous voir, Mélie.

— Dans quinze jours?

— Ne soyez pas méchante. Où serai-je, dans quinze jours? Je ne veux pas même y penser. Non, demain.

— Mais demain, Pierre, votre sœur se marie?

— Justement. Vous pouvez croire que j'aurai hâte de fuir tout ce bruit de fête. Et puisque vous n'êtes pas parmi les invités, après souper je viendrai ici, voulez-vous?

— Oui, pendant qu'ils danseront là-bas... Elle est heureuse Marie...

Mélie Rainette ne put achever. Les cruautés inconscientes de Pierre, la comparaison qu'elle faisait de son sort avec celui de Marie, étaient plus fortes que toutes les résolutions d'être brave. Elle pleurait.

— Vous avez de la peine de ne pas avoir été invitée? dit Pierre. C'est un peu ma faute, ma pauvre fille, pardonnez-moi.

Par-dessus la cliaie il passa le bras, et prit dans sa main la main de Mélie Rainette.

— A demain, n'est-ce pas? ajouta-t-il, à demain!

Mais aucune joie n'en parut sur le visage de la tisserande. Bien au contraire, ses yeux s'emplirent d'une douleur profonde, profonde, et elle dit, la voix coupée de larmes qu'elle s'efforçait en vain d'arrêter.

— C'est cela, Pierre, à demain, nous reparlerons d'elle!

Il s'en alla troublé. Qu'avait-elle, cette Mélie? C'était une fille d'humble condition, mais délicate, vraiment... et d'un cœur si clairvoyant! « Oui, pensait Pierre, elle m'a dit plusieurs choses

que tant de femmes d'une éducation supérieure à la sienne n'eussent pas trouvées! Je ne lui ai parlé que de moi et de mes chagrins. Elle ne s'est plainte de rien. Et cependant la vie pour elle a été dure aussi! Elle pourrait faire une femme excellente, oublieuse de soi, dévouée; oui vraiment, et cette sorte de natures, fidèles et fortes, doit donner le bonheur à ceux qui sont nés pour être heureux. »

Il longeait le sentier. Arrivé à l'endroit, voisin du jardin de Mélie, d'où l'on pouvait apercevoir la Landehue, grâce à une dépression de la haie, il tourna la tête, et, d'un coup d'œil, il revit le parc avec ses massifs d'arbres et ses prairies bordées d'aubépines. Hélas! ces jeunes frondaisons, ces allées nouvellement ratissées dont la courbe s'évasait devant le perron de pierre blanche, ces corbeilles déjà fleuries, le château silencieux, mais qu'on sentait prêt à s'ouvrir, tout attendait l'épousée.

Il passa vite, il atteignit la Genivière. Là, dans la cour, trois jeunes gens plantaient un mai, une perche très haute d'où pendait un cercle de barrique garni de bouteilles. Leurs gros rires, les coups de pioches et de barres de fer entamant le sol caillouteux sonnaient dans la campagne : la Genivière aussi allait avoir sa fête. Demain ce seraient les noces de Marie. Les Mauges compteraient une famille heureuse de plus. Elle avait aimé un simple forgeron, Marie; elle n'avait point eu d'ambition, et le bonheur lui était venu.

Et moi, pensa tristement Pierre Noellet, et moi?

XXX

Ce furent de belles noces, les noces de Marie!

Dès le matin le soleil, — sans qui rien n'est beau, — s'était mis de la fête. Il pleuvait de petits rayons doux, brisés, tamisés par un ciel maillé de gris. La joie discrète du temps influait sur toutes choses. Les maisons du Fief-Sauvin avaient un air de bonne humeur, parées de cette lumière. La cloche carillonnait si clair, que toutes les Mauges devaient l'entendre. Le bourg entier était aux portes. Et quand, dix heures sonnantes, Marie sortit de l'église au bras de Louis Fauvèpre et parut sur la place, quand le violoneux, s'échappant du cabaret, vint prendre la tête du cortège pour le conduire à la métairie, tout le monde admira la robe de popeline noire de la mariée, son châle de soie blanche à grosses côtes, le flot de rubans qui descendait de la ceinture jusqu'à terre et la coiffe de dentelle fine et la couronne qu'on eût dit cueillie aux orangers du château. Les jolis mariés! Louis Fauvèpre radieux, Marie intimidée de tant de regards qui la suivaient et de son bonheur qu'elle ne pouvait

cachez. Le violoneux lui-même en était fier. Quels coups d'archet ! Comme il faisait courir sur les cordes ses maigres doigts de tailleur bossu ! Les jeunes gens sur son passage esquissaient un pas de danse. Les vieux levaient leur canne et marchaient un peu tout seuls par braverie.

Deux cents personnes au moins formaient le cortège : tous les parents étaient là et tous les amis, sauf Mélie Rainette. Ils dévalèrent lentement la pente du bourg, quittèrent la grande route et prirent le chemin de la Genivière. Presque tous l'avaient suivi déjà, il y avait un an à peine ; c'était la même saison, les mêmes pommiers étaient fleuris, le vent soufflait ainsi dans les branches : ils menaient le deuil de Jacques. Qui s'en souvient ? Les arbres sans doute, car ils donnèrent à cette joie qui passait ce qu'ils avaient donné à la douleur jadis, la même pluie de fleurs blanches.

Et toujours le violon sonnait son même refrain enlevant comme une fanfare de chasse. A cent pas de la métairie, quand les gars embusqués derrière les talus, pour « tuer la mariée », déchargèrent, au milieu des cris, pistolets, canardières et tromblons, il dominait la fusillade de sa voix aiguë, tradéri, tradéri, la la, tradéri la. Cet oiseau n'avait peur de rien. Sa chanson était très ancienne. Elle avait fait danser les métayers d'avant la Révolution, les soldats peut-être dans les genêts, pendant la grande guerre. Les saules de l'Evre la connaissaient bien. Aussi s'en donnèrent-ils à cœur joie de la répéter, lorsque les mariés entrèrent dans la cour de la Genivière, où se dressait le mai entouré de fagots en bas et de bouteilles en haut ; quand la mariée se mit à table ; quand les invités, vers le milieu du dîner, se levèrent pour « la danse des présents », apportant chacun son écot : un coupon de toile de Cholet, des chandeliers de verre, des piles d'assiettes, ou comme la mère Mitard, la rentière magnifique, un bâton fendu garni de pièces d'argent.

Trois heures durant on dina sous le hangar ouvert que prolongeait une tente de toile louée avec les bancs, les tables et le reste à un entrepreneur de Beaupréau. Puis on dansa dans l'aire, la bourrée, la gavotte, même une sorte de quadrille rapporté du régime par des amis de Louis Fauvère, tout cela conduit sur le même air ou peu s'en faut. Deux binious avaient rejoint le violon. Ce fut un vacarme jusqu'à la nuit, une grande démenée bruyante, à l'air libre, sous l'œil des vieux groupés autour du tertre.

Et le soir venu, on se remit à table.

Le premier entrain était passé. Quelques fils de métayers, de beaux gars bruns, forts comme leurs bœufs, plaisantaient encore et parlaient de recommencer la danse après souper. Mais la lassitude des longues fêtes pesait sur presque tous les convives. Les filles,

le visage tiré, devenaient graves et muettes, et répondaient mal aux frais de leurs galants. La pensée du retour avec des conducteurs moins sûrs de la route, préoccupait déjà les marraines. Elles regardaient, à la dérobée, leurs maris, leurs fils, leurs frères. Et les voyant plus rouges ou plus pâles que de coutume, elles n'accueillaient que d'un sourire contraint les grosses facéties et les chansons obligées des repas de noces. Car elle était finie, la coutume du vieux temps : les femmes n'apportaient plus leur gobelet profond, ni les hommes la petite tasse d'argent plate qu'ils pendaient à leur boutonnière, usage tempérant et discret ! Quelques anciens le continuaient seuls. Les autres buvaient à pleins verres le vin des coteaux de la Loire ou de la Sèvre, et les têtes s'échauffaient, au grand désespoir des marraines de plus en plus retenues et inquiètes.

Rien n'est lugubre comme une fête en de certains états d'âme. Pierre Noellet, depuis le matin, luttait contre une tristesse noire qui montait et montait sans cesse en lui, noyant toute joie, toute force, l'espérance réapparue, l'oubli reposant du passé : tous les sommets. La gaieté bruyante de ces vaillants et de ces simples lui était odieuse. Leurs éclats de rire lui faisaient mal. Il aurait voulu s'enfuir. Du coin du hangar où il s'était assis, près de la porte, il assistait comme un étranger à ces noces de sa sœur. La vue même de Marie et de Louis Fauvêpre tranquillement heureux et se parlant bas à l'autre bout de la table, l'irritait et le poussait dehors.

Vers la fin du souper, Antoinette et une autre jeune fille se levèrent, et, se donnant la main, allèrent se p'acer en face de la mariée, Le bruit s'apaisa un peu. Elles se regardèrent l'une l'autre, intimidées, pour bien partir en même temps, et de leurs voix sans art, qui traînaient les finales, commencèrent à chanter la chanson qu'avaient chantée leurs grand'mères à plus d'un siècle de là.

Le rossignol des bois,
Le rossignol sauvage,
Le rossignol d'amour
Qui chante nuit et jour !

Il dit dans son beau chant,
Dans son joli langage :
Fillettes, mariez-vous,
Le mariage est doux.

A ce moment, la femme de Louis Fauvêpre, émue comme le voulait aussi la tradition, cacha sa tête dans son petit mouchoir de batiste. Tous les convives se dressèrent et montèrent sur les bancs pour voir pleurer la mariée. Et dans le tumulte qui s'ensuivit Pierre gagna la porte du hangar.

Il se trouva tout à coup dans la nuit bleue.

Il s'éloigna un peu, jusqu'à l'extrémité de l'aire. Comme tout était calme dans la vallée! Comme elle dormait sous la lune! A trente pas du hangar, c'est à peine si l'on se fût douté qu'une fête s'achevait là, tant ce misérable bourdonnement de la joie humaine se perdait dans le grand silence. Les buissons penchaient leurs feuilles lourdes de rosée. Une senteur âpre de marais montait des prés de l'Evre. Que d'étoiles il y avait là-haut! Les trois du baudrier d'Orion luisaient entre toutes. Leurs yeux, autrefois pleins de rêves, étaient pleins d'une pitié infinie. Pierre ne pouvait se lasser de les regarder.

Il se souvint de sa promesse, et se mit à marcher très lentement dans le sentier qui menait chez Mélie. Le long du talus piétiné par les bêtes, son ombre pâle l'accompagnait. La Genivière s'enfonçait derrière le rideau épaissi des arbres, et le petit violon, faiblement, recommençait à grincer : tradéri, tradéri la.

Pierre Noellet, le chemin est dangereux pour toi. Tu le sais bien. Tu connais l'endroit, avant d'arriver chez Mélie Rainette, d'où l'on découvre la Landehue, les pelouses, jusqu'aux massifs de fleurs, d'une teinte grise, ce soir, par la lune, au bord du sable brillant. Tel que tu es, triste, tu ne passeras pas là sans que tes yeux cherchent au delà de la brèche... Que ferais-tu si, dans l'avenue dont la courbe fuit parmi les prés, tu les apercevais, elle et lui, revenus ce soir d'Italie, et prenant possession de leur domaine, dans une de ces lentes promenades que font les bonheurs nouveaux parmi les choses anciennes?

Et ce n'est pas un rêve!

Les traces de la voiture qui les a amenés sont encore fraîches sur l'allée. Vois! ces deux ombres si rapprochées qu'elles se confondent par moments, c'est Jules de Ponthual, c'est Madeleine. Ils viennent.

Pierre franchit la haie, et se jeta dans un bouquet de châtaigniers que l'avenue coupait, à 50 mètres de là. Qu'allait-il faire? Le savait-il lui-même? Elle s'était montrée, et il accourait. Il voulait la revoir, même au bras d'un autre, dût-il en souffrir, dût-il en mourir, la revoir encore!

Il ne songeait plus à vous, Mélie Rainette, qui l'attendiez! Il était debout, le long d'une gerbe de baliveaux partis d'un même tronc, et, caché par eux, la tête avancée au milieu de leurs feuilles, il regardait à sa gauche. Autour de lui l'ombre était épaisse, mais, de ce côté, la baie ogivale que formaient les branches taillées en berceau s'ouvrait sur un coin du parc, illuminé de lumière douce et dormante.

Par là les deux jeunes gens s'approchaient à petits pas, et le murmure alterné de leurs voix parvint bientôt à Pierre.

— Ce chant de binious et de violon, disait Ponthual, me donne envie de pousser jusqu'à la Genivière. Venez-vous les voir danser : ce sera drôle.

Madeleine s'arrêta au bord de la tache d'ombre que le taillis projetait sur l'allée. Elle leva la tête vers son mari avec une petite moue pleine de reproche et de câlinerie. La lueur cendrée qui l'enveloppait ajoutait à la beauté sévère de la jeune femme je ne sais qu'elle grâce indéfinie et fuyante.

— Ce serait drôle peut-être, dit-elle, mais c'est si bon d'être ici !

— Comme vous avez raison ! répondit-il.

Et il l'entraîna, riant de sa grosse voix contente.

— Dites-moi, ajouta-t-il un peu plus loin, qu'est donc devenu Pierre Noellet ?

— Peu de chose, je le crains. Il n'a pas reparu à la maison depuis décembre. Mon père lui a écrit deux fois : pas de réponse.

— C'est incroyable !

— Mon père a fait mieux encore. Il a pris la peine d'aller au *Don Juan* : là on lui a dit que M. Pierre Noellet ne venait plus régulièrement au journal, et que, quand il y venait, c'était dans un état !

— Vraiment ?

— Un garçon pour lequel nous avons eu toutes les bontés, jusqu'à le recevoir dans l'intimité. Vous comprenez que mon père n'a pas insisté.

— Pauvre Noellet, cela fait grand pitié ! Finir ainsi !

— Sans doute, mais c'était fatal.

— Pourquoi donc ? Il a toujours été intelligent, il avait de l'esprit. Elle sourit légèrement.

— Eh, sans doute, mon ami, mais pas plus que beaucoup d'autres, et avec cela une ambition folle, démesurée, qui croyait conquérir le monde de haute lutte, comme il arrive à de très rares talents. Encore y mettent-ils le temps. Et pour un qui perce, il y en a cent qui échouent misérablement. Il en est une preuve.

— Vous dites peut-être plus vrai que vous ne pensez, reprit Ponthual assez gravement : une ambition démesurée, cela pourrait bien être. Il y a un petit incident qui m'a beaucoup frappé, je l'avoue, et que je ne puis m'empêcher de rapprocher en ce moment de cette chute si rapide qui ressemble pas mal à un désespoir. Quand j'ai annoncé à Noellet notre mariage, vous vous souvenez, à cette soirée du 28, le dernier jour où nous l'avons vu ?

— Oui.

— Il a pâli, tremblé, changé de physionomie... Au premier

instant j'ai attribué son émotion à la surprise que lui causait la nouvelle. Mais, ma foi, je commence à croire qu'il y avait autre chose.

Ils passaient devant l'endroit du taillis où Pierre Noellet était caché. Madeleine, un peu étonnée, regarda son mari.

— Que voulez-vous dire? demanda-t-elle.

— Mon Dieu, ma chère, vous êtes charmante, je ne vous l'apprends pas, et peut-être que ce malheureux garçon...

— Ah! par exemple, reprit-elle avec un peu d'humeur, vous n'y pensez pas, mon cher! Je le crois très ambitieux, c'est vrai, mais pas au point d'oublier les distances. En somme, ce Pierre Noellet n'a jamais été et ne sera jamais qu'un paysan!

Ils continuèrent leur promenade et causèrent d'autre chose.

Au bout du massif, comme ils rentraient dans la lumière calme du pré, ils entendirent un bruit de feuilles remuées derrière eux.

Madeleine, effrayée, se serra contre son mari. Ponthual se détournait négligemment et attendit, le regard fixé sur l'ombre du fourré.

Il reconnut que le bruit s'éloignait.

— N'ayez pas peur, dit-il en haussant les épaules : c'est une bête qui se sauve.

L'épaisseur du taillis les empêcha d'apercevoir Pierre Noellet qui fuyait, désespéré. « Il n'a jamais été, il ne sera jamais qu'un paysan! » C'est elle qui avait dit cela! elle qui riait de lui! L'amour, qui avait poussé ce fils de métayer loin de la terre, la cause de tant d'efforts et de tant de souffrances, elle ne l'avait pas vu, pas même cru possible! Ce n'était plus seulement sa jeunesse inutile et perdue : il se sentait dédaigné, méprisé par celle qu'il avait aimée, condamné à n'être jamais qu'un paysan, pour elle et pour le monde! Le seul mot de pitié qu'il avait eu était venu de Jules de Ponthual!

Il courait comme un insensé, tout droit, à travers les prés. Il fuyait, poursuivi par la vision de leur bonheur à eux et par cette condamnation dédaigneuse de toutes ses ambitions passées.

Malheureusement, dans cette course folle, croyant sans doute revenir au point où il avait aisément franchi le talus, il se trompa et aborda la haie un peu plus loin, en face du jardin de M^{lle} Rainette. En cet endroit, le sol du pré était renflé, et le sentier le coupait à pic, à plus de deux mètres de profondeur. De jour, malgré le délire qui l'emportait, Pierre Noellet eût aperçu le ravin béant sous ses pas. Mais, aveuglé par les larmes, trompé par l'ombre des souches énormes qui bordaient le chemin, il ne vit rien : la terre lui manqua tout à coup, et, entraîné par l'élan, il tomba dans le vide. Un cri traversa la nuit.

Jules et Madeleine, loin déjà, s'arrêtèrent, écoutèrent un instant

du côté d'où venait cette voix, et, n'entendant plus rien, s'enfoncèrent de nouveau dans le parc.

Mais, tout près, dans le petit courtil, quelqu'un veillait, attendant la visite promise.

Au cri poussé par Pierre, Mélie Rainette accourut. Elle ouvrit la barrière et descendit les marches du jardin. Là, devant elle, Pierre était étendu, les pieds dans l'ombre, le haut du corps éclairé, la face contre terre.

Il ne bougeait pas.

Mélie l'appela.

— Pierre! dit-elle, Pierre Noellet!

Le grand silence du sentier lui répondit seul.

Épouvantée elle s'approcha, s'agenouilla sur les cailloux, près de son ami, se pencha vers lui :

— Pierre! dit-elle encore.

Et comme il demeurait immobile, elle écarta les deux bras du jeune homme que la chute avait projetés en avant, puis, doucement, de ses deux mains, elle retourna à moitié cette tête chérie. Hélas! elle retira ses mains toutes rouges. Le front fendu, enfoncé par les pierres, baignait dans une mare de sang. Pierre avait les yeux fermés et une pâleur de mort.

Mélie Rainette voulut appeler. Elle était seule. Comment l'emporter ou le traîner jusqu'à la maison? Elle n'en aurait pas la force... Et puis cette blessure, cette tache qui s'étendait, rougissant une à une les pierres blanches... Elle voulut appeler... Peut-être l'entendrait-on, dans le bourg... Mais sa voix ne sortit pas. Elle se sentit défaillir.

Un pas d'homme qui s'approchait la fit revenir à elle.

C'était le métayer de la Genivière que la brusque sortie de son fils avait inquiété, et qui s'était mis à sa recherche.

— Venez! cria-t-elle, il est tombé en sautant dans le chemin, il est blessé, venez vite!

— C'est lui qui appelait tout à l'heure, Mélie?

— Oui, j'étais ici près, je l'ai entendu, et tout de suite j'ai couru: il n'a pas encore bougé, et voyez, il perd son sang, maître Noellet, il va peut-être....

— Pauvre gars! dit le métayer en arrivant près de son fils, moi qui le croyais sauvé, dans les Mauges!

Et il ajouta :

-- Aide-moi à le sortir d'ici, Mélie, car je me fais vieux.

Il souleva Pierre dans ses bras, et, aidé de Mélie, le transporta dans l'enclos des Rainette. Ils l'étendirent sur la pente moussue qui bordait le jardin tout autour. Le père s'accroupit alors, et sur

sa poitrine posa la tête de son enfant. La lune donnait sur ce petit talus. Oh! maintenant, en pleine lumière, comme c'était plus affreux encore! Comme le sang coulait! Il ruisselait sur la veste de fête du métayer, encore parée au revers d'une fleur détachée du bouquet de Marie. Mélie avait couru chercher de l'eau, et lavait la blessure, longue, profonde, par où la vie s'échappait.

Le métayer, habitué aux rudes entailles que font les tranches et les serpes dans la chair des travailleurs, s'était d'abord moins effrayé que Mélie. Cependant, voyant que Pierre ne faisait aucun mouvement et que la respiration s'affaiblissait, il fut pris d'angoisse. Il regarda cette fille, tremblante et en larmes, qu'il avait chassée de chez lui, et qu'il retrouvait là, inopinément, dans un si grand malheur.

— Ah! dit-il, il n'en reviendra peut-être pas!

En ce moment même Pierre ouvrit les yeux, et lentement, avec effort, dit :

— Mon père, êtes-vous là?

Son regard était fixe et éteint : il ne voyait déjà plus.

— Oui, mon fils, dit le métayer, je suis là, je te tiens. Sens-tu mon bras, là, derrière ton épaule? Es-tu bien blessé, mon petit?

— Où est Jacques? reprit Pierre.

Jacques avait demandé aussi : « Où est mon frère l'abbé? » Le métayer comprit qu'il délirait, et, ne voulant pas le heurter, répondit :

— Il est très loin.

— C'est bien cela, très loin, très loin... Je lui ai fait du mal, et à vous aussi... Pardonnez... Il faut pardonner aussi à Mélie... Elle ne m'a pas entraîné, non... Elle est bonne, Mélie... Vous savez, celle qui donne des rameaux... « Celui-ci pour vous... pour votre mère... pour Antoinette... »

Il s'arrêta, saisi d'un tremblement convulsif.

La mort se révélait prochaine. Et le malheureux père avait trop vu mourir pour en douter.

— Cours, dit-il, Mélie, cours vite, ramène le curé : notre gars va passer!

Elle jeta sur l'herbe son linge taché de sang, et partit en toute hâte. Mais elle n'était pas rendue au bout du jardin que Pierre remua de nouveau les lèvres.

— Je n'entends pas, dit Julien, parle encore ; si tu peux, répète-moi, mon petit...

Et plus près de son oreille, il souleva la tête ensanglantée de son enfant.

— Il n'aura pas le temps d'arriver, balbutia Pierre..., donnez-moi votre chapelet.

Le vieux métayer, qui sanglotait, fouilla dans sa poche et remit le rosaire dans la main du blessé.

Par un dernier effort, Pierre leva le bras, chercha ses lèvres, y posa la petite croix noire, et mourut dans ce baiser.

A cette heure même, une acclamation confuse s'élevait du côté de la Genivière, et la nuit s'éclairait, au-dessus de la métairie, d'une flamme rouge dont la fumée montait en tourbillons vers les étoiles. C'était le mai qui brûlait. C'étaient les derniers cris de joie saluant les noces de Marie.

La fête s'achevait là-bas, tandis que le métayer, tout seul au fond du jardin des Rainette, laissait retomber la tête de son fils mort sur le talus de la haie.

.

Le lendemain matin, dans cette Genivière où le deuil venait de rentrer si brusquement, Mélie Rainette, aux premières blancheurs de l'aube, se leva d'auprès du lit où le corps de Pierre Noellet était couché. Depuis les longues heures qu'elle était là, venue d'elle-même et par la permission du malheur, le métayer, agenouillé près d'elle, n'avait pas même eu l'air de s'apercevoir de sa présence. Plongé dans une stupeur morne, il semblait ne rien entendre et ne rien voir. Cependant, comme elle allait sortir de la chambre, il l'appela :

— Reste, ma fille, dit-il d'un ton si attendri et si bon, qu'elle ne se souvint pas qu'il lui eût jamais parlé ainsi.

Et comme elle hésitait, ne sachant ce qu'il voulait dire, il ajouta :

— Reste. Tu l'aimais autant que nous, ma pauvre fille... Reste ici en mémoire de lui... J'ai perdu mes deux fils, — et, regardant Louis Fauvêpre debout dans un coin de la chambre, — j'en retrouve un : tu remplaceras l'autre!

XXXI

Quatre mois plus tard, M. Laubriet, se rendant à la Landehue, suivait en phaéton la route de Beaupréau au Fief-Sauvin. Arrivé au bas de la côte qui précède le bourg, et pendant que ses chevaux montaient au pas, il aperçut le métayer de la Genivière dans un champ bordant la route à sa droite.

Julien Noellet était devenu tout blanc. Il ne travaillait plus guère et, laissant la charrue à d'autres, se contentait de casser les mottes, à petits coups songeurs entremêlés de longs arrêts.

M. Laubriet le salua de la main et dit :

— Bonjour, mon pauvre Noellet !

De l'autre côté de la haie, le paysan leva son chapeau sans répondre. Mais cette phrase apitoyée ne parut pas l'émouvoir. Elle le tira seulement de la lente rêverie que poursuivent ces anciens, seuls pendant de longues heures, occupés à des besognes faciles. Il s'appuya sur sa houë, croisa les bras et regarda devant lui, du côté de sa métairie.

Vraiment la récolte avait été bonne cette année pour Julien Noellet. Ses greniers étaient pleins. De son champ il voyait le faite allongé du pailler, jaune entre les arbres encore verts. Et déjà tout autour de lui, bien que l'automne fût à peine commencé, les guérets ouverts disaient qu'une main jeune et active avait pris la direction de la ferme.

Il était là au bout de la pièce, le successeur de Julien, son digne fils, Louis Fauvêpre. Six bœufs, comme autrefois, traçaient leur sillon dans la terre violette. Louis Fauvêpre tenait la charrue. Il n'avait point l'allure ni la méthode du vieux, qui se penchait beaucoup pour guigner un repère entre les mufles de ses bêtes. Mais très droit, maintenant sans effort les bras de fonte d'une charrue nouvelle, il avait une aisance élégante et robuste.

Parvenu à l'extrémité du champ, il laissa le valet ranger le harnais le long de la bordure verte de la haie. Car Marie, sa jeune femme, la vraie maîtresse de la maison blanche, venait d'arriver, apportant la soupe de trois heures, et elle attendait, debout, de son air digne et tranquillement heureux, un peu rouge, plus essoufflée que ne le comportait une course aussi petite.

Et voyant cela, le métayer leva doucement les épaules, et sur son visage d'aïeul, soudainement épanoui, l'immortelle espérance apparut, souriante.

René BAZIN.

GIORDANO BRUNO

A PROPOS D'UN PÈLERINAGE MANQUÉ

Le 9 juin, jour de la Pentecôte, tous les francs-maçons, tous les révolutionnaires d'Italie marchaient en procession dans les rues de Rome, portant les insignes des loges, le drapeau rouge et le drapeau noir, sous la protection du gouvernement de M. Crispi. Le Vatican était fermé; dans les cours du palais apostolique, les gardes nobles, les gardes palatins, les suisses, veillaient à la sûreté du pape. Un régiment italien attendait, derrière les murs du fort Saint-Ange.

La paix n'a pas été troublée. Mais si les violences ont été épargnées, les injures et les calomnies multipliées contre l'Eglise ont dû accabler le grand cœur du pape Léon XIII plus que ne l'eût fait l'attente d'un danger imminent.

Toute cette agitation se faisait autour du monument élevé à Giordano Bruno, lequel passe aujourd'hui pour avoir été brûlé à Rome, en l'an 1600, par ordre de l'Inquisition. M. Bovio, député et professeur à l'université de Rome, a prononcé un discours en se chargeant d'expliquer la signification de la fête, suivant l'esprit des libres-penseurs et des francs-maçons :

« Cette inauguration, a dit M. Bovio, devrait être faite au milieu du plus grand silence, de ce silence qui préside à tout acte solennel de religion... La date du 9 juin est plus douloureuse pour la papauté que celle du 20 septembre 1870 : celle-ci fut une conclusion, celle-là un commencement; alors l'Italie entra à Rome, but final de sa marche : aujourd'hui Rome inaugure la religion de la pensée, commencement d'une autre ère... »

Les penseurs de l'école de M. Bovio ont la manie de croire que personne ne pensait avant eux. Comment un Romain ose-t-il prononcer de telles paroles, dans cette Rome chrétienne, que les papes ont faite si grande? La Renaissance, sous l'impulsion de Jules II et de Léon X, n'avait-elle pas jeté tout son éclat avant

que l'hérétique Bruno ne montât au bucher, — s'il est vrai qu'il y monta jamais, — et avant que le professeur Bovio ne montât en chaire?

Ces phrases sonores et la fête qu'on célébrait ne pouvaient manquer de plaire au Conseil municipal de Paris, et l'idée d'envoyer une délégation au pied du monument lui fut soumise par M. Longuet, l'ancien membre de la Commune.

Cependant le Conseil renonça au plaisir d'envoyer une ambassade à Rome. Il se contenta de déclarer, dans un ordre du jour, qu'il s'associait à une protestation de la libre-pensée contre l'intolérance, et qu'il envoyait ses baisers fraternels à la démocratie italienne.

C'était agir avec une sagesse relative et déjà méritoire. La démocratie italienne paraît en ce moment se soucier fort peu de la démocratie française. M. Crispi, le ministre démocrate, aime mieux ruiner son pays que d'avoir avec nous des relations d'affaires. On dit que les bœufs italiens valent maintenant 600 francs la paire; et M. Crispi aime mieux cela que de les voir vendre 1400 au marché français. Les ouvriers des villes ne trouvent point d'ouvrage, ceux des campagnes en trouvent à 10 sous la journée, en cherchant bien. Les banquiers en faillite ne prennent plus la peine de fuir; les collecteurs d'impôts se lassent de saisir des champs et des maisons. Enfin, à toutes les espérances qu'elle avait fait naître, l'Italie unifiée a fait banqueroute; et la ruine est devenue complète le jour où obéissant à ce parti démocratique auquel le Conseil municipal envoie des tendresses, elle a rompu avec la France. Le Freycinet sicilien qui gouverne sait bien que la France a fait l'unité de l'Italie : ce n'est pas lui ni ses amis de la bande de Garibaldi qui eussent bousculé à eux seuls l'ancien état de choses. Mais périsse l'Italie, œuvre de la France, plutôt que d'avoir affaire à la France, même pour lui vendre ou du vin ou des bœufs!

Tels sont les sentiments que professe pour nous la démocratie d'outre-monts. Notre amour-propre en est peu ému; les intérêts de nos vigneron et de nos herbagers ne s'en portent pas plus mal. Mais enfin ce n'est pas le moment — il faut en convenir — de tendre la main à des gens qui, sottement, nous montrent le poing. Ce n'est pas le moment, au lendemain de cette visite en Allemagne où M. Crispi a entraîné son maître, à la grande joie du peuple. Car il n'y a pas à en douter : la canaille romaine avait reçu avec un impertinent silence les saluts d'adieu de son roi : elle l'a acclamé à son retour de Prusse; elle l'eût porté en triomphe s'il s'était laissé conduire à Strasbourg.

Faisons donc un petit compliment au Conseil municipal de Paris : il a voté simplement un ordre du jour. Il a renoncé au pèlerinage, et cependant il ne craint pas les pèlerinages en l'honneur des nouveaux saints.

Les pèlerinages de la libre-pensée se font en *sleeping-car*, et sont en général suivis de banquets : notable avantage sur ceux du fanatisme. Il est vrai (car tout plaisir à ses revers) qu'ils sont accompagnés de discours. Et quand les discours ressemblent à celui de M. Chautemps, aux pieds de la statue d'Étienne Dolet, ou à celui du docteur Bourneville, devant le même monument, ils feraient perdre toute patience aux gens qui ne sont pas nés avec un goût naturel pour le genre d'éloquence, de tact, de véracité propre aux orateurs démocratiques; encore faudrait-il avoir développé ce goût naturel par une longue éducation : et cela n'est pas donné à tous les auditeurs.

Où M. Chautemps et M. Bourneville avaient-ils retrouvé Étienne Dolet? Qui les avait fait penser à ce libraire oublié? On prétend que le professeur chargé depuis deux ans d'enseigner au Collège de France une histoire de la Révolution à l'usage du Conseil municipal, après avoir célébré la douceur de Danton, cherche, à ses moments perdus et par-dessus le marché, des victimes du fanatisme, et qu'il en fournit suivant les besoins.

En proposant Etienne Dolet, le professeur n'avait pas eu la main heureuse. Ce philosophe avait des mœurs abominables, et une humeur brutale : ce Socrate avait parfaitement assommé, dit-on, un Alcibiade récalcitrant. Il fut condamné, non par l'Inquisition, mais bien par le Parlement; nous dirions maintenant : non par la haute cour de justice, mais par les tribunaux ordinaires. Et il finit par être pendu, malgré la protection du roi François I^{er}; protection si persévérante, que quelques auteurs ont prétendu qu'Etienne Dolet était fils du roi. — Disons-le en passant, cela est peu vraisemblable : le roi l'aurait eu à quinze ans.

Le D^r Chautemps a parlé en médecin : avec un art ingénieux, il a su rattacher aux infortunes d'Etienne Dolet des détails très intimes sur la santé de François I^{er}. Le D^r Bourneville a déclaré que le catholicisme était une religion de fer et de feu. D'où le sait-il? Il ne connaît cette religion que par les sœurs hospitalières; il les a vues soignant jour et nuit des malades; il les a fait chasser des hôpitaux au nom de la libre-pensée, et il a bien montré qu'elle aussi a suscité des persécuteurs brutaux, ingrats et aveugles par leurs préjugés.

Mais revenons à Rome. Pendant l'apothéose d'Etienne Dolet à Paris, quelques citoyens de la nouvelle Rome, encouragés par

le ministre Crispi, préparaient le triomphe de Giordano Bruno.

La fête, célébrée par eux, nous n'éprouvons aucun embarras à la qualifier.

Si l'on a voulu insulter la religion catholique, c'est une infamie. Tout homme, de notre temps, n'entre pas à l'église; mais son frère, sa femme, sa mère, y entrent; et il sait bien que les chrétiens qui l'entourent ne sont ni des misérables ni des fous. Il sait davantage: il avoue que la conscience religieuse ne peut pas tolérer une autorité civile sans respect pour les choses saintes; et que par conséquent l'État, séparé de l'Église tant qu'on voudra, ne vivra jamais en paix, s'il la persécute. Et enfin il sait aussi, lui qui prétend n'aimer que la liberté, que cette nécessité imposée à l'État est conforme à la plus incontestable justice.

Si l'on a voulu affliger le pape, c'est une lâcheté. Le pape, enfermé dans le Vatican, sans domaine, sans budget et sans armée, donne au monde un spectacle admirable, même pour les impies. Si la force brutale ne triomphe pas partout, c'est grâce à lui. Si les empereurs victorieux, malgré leurs milliers de canons et leurs millions de soldats, ont dû parfois céder, c'est devant lui. Son pouvoir ne vient pas du fer et de la poudre; mais de la sainteté et de la raison. Après tout, ce n'est que par sa bouche que la sainteté et la raison parlent au monde. Et quel pape, plus que le pape Léon XIII, a jamais mis son pouvoir au service de la justice et de la paix?

Enfin, si l'on a voulu vraiment faire ce qu'on disait, célébrer la liberté de penser, je crains bien que ce ne soit une niaiserie.

D'abord, est-il équitable d'aimer et d'admirer toujours les révoltés? Non, sans doute. L'homme qui n'écoute que son bon sens et sa conscience compte pour rien les intérêts de sa fortune et les dangers de sa vie: cela est entendu. Mais il n'est pas toujours tenu à parler; il l'est seulement s'il est évident à ses yeux que ses convictions sont utiles à connaître et qu'elles rendront meilleurs les autres hommes. Un missionnaire sait bien que sa foi élèvera l'esprit d'êtres adonnés à d'absurdes superstitions et que sa morale les tirera de la barbarie. Ce révolté est un apôtre. Mais combien de révoltés sont des vaniteux et des ambitieux! Combien, dans leur for intérieur, ne sont nullement certains d'avoir à offrir rien de mieux que ce qu'ils battent en brèche! Combien ont joué leur vie, non pour les âmes de leurs semblables, mais pour la fortune et la renommée!

Encore est-il qu'ils ont joué leur vie. — Mais les révoltés ne sont pas les seuls à savoir la risquer. — Il y a aussi, il y a eu de tous temps de bons serviteurs de l'ordre établi, sachant ou risquer leur vie, ou, ce qui vaut mieux, la donner tout entière; et les idées

nouvelles ne sont pas les seules à susciter des héros et des victimes.

En Giordano Bruno, il y aurait plusieurs hommes à étudier, le défenseur de la liberté de penser, le philosophe, le martyr.

Pour la première étude, il faudrait un historien ; et nous ne pouvons aspirer à ce titre. Cependant il nous paraît bien sûr et que la liberté de penser n'avait guère de partisans au seizième siècle, et que Giordano Bruno n'en était pas. Au seizième siècle, un homme qui écrivait *La dérouté de la bête triomphante*, qui, proclamait la chute prochaine des religions, et qui prétendait vouloir inaugurer le règne de Satan, semblait un ennemi de l'État aussi bien que de l'Eglise. Il conspirait contre l'ordre établi. Toute la vie de Bruno le montre : personne alors n'admettait la liberté de tout dire ; et lui-même, tout le premier, ne la comprenait pas.

Né à Nole, dans la terre de Labour, en 1548, il entre vers vingt ans chez les Dominicains. Il s'échappe de chez eux à trente ans : et, dans un sonnet qui nous est resté, il appelle le cloître une prison étroite et noire, où l'erreur l'a tenu longtemps enchaîné. Que cette histoire a été souvent répétée ! Le cloître n'a été une prison étroite et noire ni pour les travailleurs comme saint Thomas, ni pour les voyants comme saint François d'Assise. D'autres ont pu, dans les illusions de la jeunesse, croire leur âme assez forte pour d'austères travaux, assez détachée de tout pour l'apostolat, ou assez tendre pour la piété parfaite. Ils ont pu se tromper et se sentir repris ensuite par un âpre désir des joies de la vie, étouffant leur vocation mal venue. Sur ces échappés de la prison volontaire, la clémence de Dieu peut s'étendre. Mais la malédiction pèse de tout son poids sur ceux qui érigent leur faiblesse en dogmes. Dites que la prison était étroite et dure, mais ne dites pas que l'erreur vous y tenait enchaîné. Il y a eu des Giordano Bruno même de notre temps.

A Milan, à Gènes, à Nice, Bruno alla enseigner le peuple : pensant peut-être avec sincérité donner les raisons qui l'avaient empêché de rester au couvent, mais certainement ne donnant pas la vraie. De Milan, de Gènes et de Nice, on le pria de partir. Il s'en alla à Genève, où Calvin venait de mourir, et presque aussitôt s'y prit d'une belle querelle avec Théodore de Bèze. C'est en ce pays de liberté que sa vie fut pour la première fois sérieusement menacée.

Il s'enfuit en France et sut y gagner la protection et même les bonnes grâces du roi Henri III. Il s'y lia avec Michel Castelnau, l'ambassadeur du roi à la cour d'Élisabeth, et fut emmené par lui en Angleterre, où il passa plusieurs années.

C'était le temps où Elisabeth prenait contre la liberté de penser

les plus odieuses mesures. Animée d'une haine personnelle contre la papauté, qui n'avait pas reconnu le mariage de son père, elle avait rejeté toutes les propositions d'apaisement apportées par Vincent Parpaglia, l'envoyé de Rome. Elle venait de faire assassiner Rizzio sous les yeux même de Marie Stuart, parce qu'elle craignait l'influence de Rizzio, favorable aux catholiques; et pour en venir à ses fins elle avait su faire croire à Daruley, alors l'époux de la plus belle reine du temps, qu'il avait lieu d'être jaloux de ce Rizzio, un nain laid et mal bâti. Enfin elle punissait de mort tout prêtre catholique arrêté en Angleterre; d'amendes énormes, de bannissement, de mort en cas de récidive tout citoyen anglais convaincu d'avoir entendu la messe.

Pendant ce temps, Giordano Bruno, le philosophe, le libre-penseur, l'homme sans préjugés, ami de l'humanité et défenseur des droits naturels, adressait des sonnets pleins de louanges à cette abominable persécutrice et l'appelait « la chaste Diane, brillant d'un éclat pur et doux comme la lune entre les astres. »

Voilà qui nous renseigne sur les opinions du temps et sur l'état d'esprit de notre philosophe. Assurément rien ne ressemble moins à ce qu'on appelle la libre-pensée.

En Allemagne où il passa ensuite quelques années, tantôt à Prague, tantôt à Wittemberg, où les souvenirs de Luther étaient encore présents, Bruno ne vécut point autrement : les princes luthériens qui reçurent constamment ses flatteries n'étaient rien moins que des libres-penseurs et des partisans de l'Etat séparé de l'Eglise. Enfin il se laissa attirer en Italie : un noble Vénitien, Mocenigo, l'appela dans sa maison en qualité de secrétaire et de précepteur de ses enfants. Comment ignorait-il l'apostasie bruyante de Giordano? Comment le choisit-il, s'il la connaissait? Ou enfin, si les doctrines nouvelles l'avaient séduit, comment fut-il épouvanté d'avoir reçu chez lui un tel hôte et le livra-t-il au saint-office? Nous n'avons point de renseignements sur le rôle de ce Mocenigo, en tous cas peu digne d'éloges. Le fait est que son hôte, livré par lui, passa six ans en prison. Au bout de six ans, les Vénitiens, si jaloux ordinairement de leurs droits, le remirent sans difficulté à la cour de Rome, tant la demande leur semblait naturelle, et tant il est vrai qu'en ce temps-là personne ne doutait qu'un hérétique, ennemi de l'Eglise, ne fût un ennemi de l'Etat, un criminel de droit commun. Il faut se rappeler la guerre religieuse déclarée partout, et Elisabeth mettant les prêtres à mort et bannissant les catholiques de son royaume.

Non, personne alors ne pensait que l'Etat pût se désintéresser complètement de la question religieuse, et laisser aller à leur guise

les consciences des sujets. A la direction venue de Rome, Luther, Calvin, Henry VIII, voulaient substituer une direction venue de Genève, ou de Londres, ou de Wittemberg. Mais aucun n'imaginait de supprimer toute direction ou de permettre aux gouvernements de ne s'en point occuper.

Lorsque le Giordano Bruno de notre temps, — que nous persistons à appeler P. Hyacinthe, du nom qu'il portait à Notre-Dame, — eut le triste courage de venir demander aux athées du Conseil municipal la concession de l'église de l'Assomption dont ce conseil voulait fermer l'entrée au curé de la Madeleine, le P. Hyacinthe n'obtint aucun succès. Je me rappelle avoir entendu dire alors : « Lui donner l'église? jamais de la vie. Croit-il vraiment que nous allons la prendre à un curé pour la donner à un autre? Il ne nous connaît guère. »

Les hérétiques du seizième siècle étaient des révolutionnaires religieux qui voulaient changer de directeurs de conscience, mais qui jamais ne prétendaient n'en avoir aucun. Et moins que personne, ils n'avaient l'idée de la neutralité.

Est-il certain d'ailleurs que les gens qui proclament aujourd'hui à grands cris la neutralité de l'Etat la proclament sincèrement! Nous savons bien que non. Les apôtres de la libre-pensée se sont faits tyrans : ils mettent en pratique le fameux mot de M. Hovelacque : « J'aime tant la tolérance, que je voudrais l'imposer par la force. » Et s'ils ne veulent pas donner à un autre curé l'église conquise sur le premier, ils s'y installent eux-mêmes, en pontifes de leur athéisme officiel.

La libre-pensée n'existe pas; pas beaucoup plus aujourd'hui qu'au seizième siècle. Les hommes, avec leurs seules lumières, ne comprendront jamais grand'chose à ce qu'ils voient en cet univers. Mais ils ont des opinions et des passions, ils prétendent naturellement les imposer; et pour les rendre doux et tolérants, la foi en celui qui a dit : Aimez-vous les uns les autres; la foi qui fait les saints, les missionnaires, les sœurs hospitalières, a plus de pouvoir en vérité que la croyance exclusive en la matière et en la force.

Ce n'est donc pas au libre-penseur Giordano Bruno que M. Crispi a laissé bâtir un monument à Rome. Est-ce au philosophe? Pas davantage.

Ceci demande quelque explication. Les penseurs du parti qui se donne à lui-même le nom d'avancé sont incontestablement, à l'heure actuelle, des réactionnaires en philosophie; le fait est assez curieux et assez intéressant. Ils en sont restés à Cabanis, à d'Holbach. A Paris, l'an passé, ils ont organisé le triomphe, modeste

d'ailleurs, du vieux pontife allemand Louis Büchner, l'auteur de *Force et Matière*. Or l'école moderne n'en est plus là.

Depuis que l'histoire de l'homme nous est connue, on le voit pencher tour à tour, dans ses recherches sur le monde, du côté de la matière et du côté de l'esprit. L'un dit : Je suis sûr de ce que je vois, de ce que je touche. La terre qui me porte, la force qui m'y attache et qui attire à elle tous les objets, la fécondité grâce à laquelle elle se couvre chaque année de verdure et de fruits : voilà ce dont je ne peux douter. Hors de là, il n'est rien.

Ce philosophe n'est pas le premier qui apparaisse dans l'histoire, et il ne semble pas que son gros bon sens ait obtenu d'abord l'assentiment de l'humanité. Ce n'est pas étonnant ; car ce gros bon sens est loin de la raison.

Au contraire, dans l'Inde, dans la Grèce et dans le sud de l'Italie, pendant que l'imagination du peuple s'abandonnait au merveilleux et peuplait de divinités le ciel, la terre et les eaux, les sages discutaient gravement la possibilité d'un monde extérieur, et la plupart la niaient sans hésiter.

Aux deux bouts du monde d'alors, les brahmanes, disciples de Kanada, les Eléates, disciples de Parménide et de Mélissus, croyaient fermement que, la sensation ayant son siège dans l'esprit, les palmiers de l'Inde, les mers et les monts de l'Italie, n'existaient qu'en tant que sensations, par conséquent en l'esprit. Ce n'était pas dire que rien n'existât ; mais dire que rien n'existait hors l'esprit. Que sont, hors de lui, l'odeur, le goût, la couleur ? Que sont même la solidité et la forme ? Et qu'est-ce que l'espace ? La nature, si magnifique autour de ces vieux philosophes, n'était pour eux qu'une illusion délicieuse jetée par Dieu en leurs esprits, et ils auraient dit comme Amiel : « Un beau paysage est un état d'âme. »

Leur horreur de la réalité se montrait en toutes leurs thèses préférées. Vous mentez, disaient-ils à la nature, quand vous vous montrez variée, remuante, faite de pleins et de vides qui dessinent la forme. La variété ne peut être ; l'unité est seule concevable. Le mouvement est tout à fait impossible ; Zénon le montre par des exemples fameux : la flèche qui vole et ne peut avancer, puisqu'elle n'occupe à la fois qu'un même lieu de l'espace et que le total de ses immobilités, si courtes qu'on les suppose, ne peut former un mouvement ; Achille aux pieds légers, qui ne rattrapera jamais la tortue, si elle est partie un instant avant lui. Enfin le vide ne saurait être à côté du plein ; car le vide, c'est le néant, et le néant n'est pas concevable. Il n'est pas de vide dans la nature.

Dans les temps modernes, en reprenant ces subtiles discussions, Berkeley et les idéalistes n'ont point hésité non plus à nier la

réalité de la matière. Le monde extérieur est fait de nos sensations, et nos sensations sont des phénomènes moraux : il n'y a point de lumière ni de couleur sans un œil pour les voir; point de son sans une oreille pour l'entendre; point de dureté sans une main pour la sentir. Pour le monde extérieur, a dit Berkeley, *esse est percipi*. Les Écossais, ayant la prétention d'être l'école du bon sens, avouaient que la théorie idéaliste était vraie pour l'ouïe, la vue, l'odorat; ils la repoussaient pour le toucher. Le toucher est la garantie du monde extérieur, a dit quelque part M. de Rémusat, le dernier disciple de Thomas Reid et de l'école écossaise. Distinction tout à fait illégitime.

Kant, Fichte, Schelling, comme les vieux maîtres d'Elée, ne croient pas à la réalité du monde extérieur. Kant dit que l'espace est une forme de notre esprit.

Étranges paradoxes, s'écriera le bon sens courant. Telle a été pourtant, dans l'Inde, en Grèce et en Italie, la première pensée de l'humanité intelligente. Et, le premier étonnement passé, où trouverez-vous de bons arguments à opposer à cette philosophie? Avant Kant, notre grand Descartes s'était demandé si l'espace était une réalité, ou seulement une forme de notre esprit : c'était mettre en doute l'existence de la matière, car pour lui, l'espace et la matière ne faisaient qu'un. Sa réponse était contraire à celle de Kant; il croyait à la réalité de l'espace; mais pour une seule raison : la véracité divine. Dieu nous fait croire que l'espace existe, et Dieu ne nous trompe pas. Hors de là, point de certitude humaine pour distinguer la réalité matérielle de l'illusion.

C'est une folie, dira-t-on, de vouloir nous persuader qu'un rocher, un arbre sont des *idées* : nous ne connaissons pourtant que l'*idée* du rocher ou de l'arbre; et si l'idée est provoquée par une cause extérieure, cette cause pourrait provoquer, en un autre être, muni d'autres sens, une autre idée. Les choses se passent, dit Berkeley, comme si la cause extérieure n'existait pas : pourquoi allez-vous l'imaginer? Elle est inutile.

En tous cas, si c'est folie de dire que la matière n'est qu'une idée, c'est une plus grande folie de prétendre que l'idée est un phénomène dépendant de la matière. Tournons-nous de l'autre côté : quel rapport entre la machine la plus parfaite et un esprit? Comment oser soutenir que la sensibilité, la volonté, l'imagination, résultent naturellement, nécessairement de l'organisation du cerveau et des nerfs? La complication des organes ne sert ici de rien : il serait aussi naturel qu'une pierre pensât. Or s'il faut choisir, j'aime mieux croire encore que cette pierre n'existe que dans la pensée.

La tendance de la philosophie actuelle est idéaliste; et comme nous l'avons montré, c'est la tendance antique et générale de l'humanité. Le matérialisme, adopté, nous ne savons pourquoi, par la plupart des coryphées du parti démocratique en Europe, est une doctrine arriérée et démodée. Cette doctrine, d'ailleurs, n'a jamais eu grande valeur; et les vrais adversaires de l'idéalisme ont été les spiritualistes réalistes, qui croyaient simplement au corps et à l'âme, au monde et à Dieu; Aristote, saint Thomas et les scolastiques orthodoxes, puis Reid et l'école écossaise.

A la suite de l'idéalisme, le panthéisme se présente comme une conséquence nécessaire. Si le monde extérieur n'est fait que d'idées, il faut bien convenir que ces idées ont un caractère permanent: ce ne sont pas des rêves fugitifs. Qui les conserve? Où les retrouvons-nous? Où résident-elles? En Dieu; l'espace infini et la matière, c'est Dieu.

Or ainsi pensait le Dominicain échappé du cloître, auquel tous les francs-maçons d'Italie viennent d'élever un monument. Epris d'un amour ardent pour la nature, il trouvait « le monde beau comme un symbole, comme un discours, par ce qu'il exprime, par ce qu'il révèle, c'est-à-dire par la divinité qui l'anime¹ ». L'astronomie de Ptolémée lui avait paru retrécir le monde; il prétendait avoir deviné le système de Copernic, avant d'avoir lu ses ouvrages. Il faut, disait-il, « briser ces cieux imaginaires et ouvrir les espaces où Dieu accumule les soleils blanchissant la voie lactée et envoie les étoiles comme des ambassadeurs. »

Que sont pour lui toutes ces créatures? Des apparences. Il n'y a « qu'un être identique en tout, présent à tout, *nature de la nature*, c'est Dieu ». Dieu, c'est l'univers; au moins, c'est la substance de l'univers, la force qui sans être esprit ni corps se manifeste à la fois comme corps et comme esprit; la raison qui contient toutes les idées, « ces idées, a dit Bruno, dont les créatures ne sont que des ombres ».

Ainsi confondu avec Dieu, l'univers ne peut être qu'infini: souvent Bruno est revenu à cette pensée. L'être est partout, il ne peut pas, en quelque sorte, être enveloppé par le néant. Il est partout le même: on reconnaît là l'unité absolue enseignée par les Eléates. « L'un, l'infini, l'être qui est en haut et partout est aussi partout le même. L'extension infinie, parce qu'elle n'est pas une grandeur, coïncide avec l'individu; et la multitude infinie, parce qu'elle n'est plus un nombre, coïncide avec l'unité². » Ces subtils

¹ Franck, *Dictionnaire de philosophie*.

² Giordano Bruno. Cité par Franck, *Dictionnaire de philosophie*.

raisonnements rappellent ceux que Parménide opposait à la théorie des nombres de Pythagore : il n'y a qu'un nombre, suivant les Eléates, l'unité.

Voici un beau passage de Giordano Bruno sur l'infinité de Dieu et du monde : « Pourquoi voulez-vous que cette divinité qui peut infiniment s'étendre dans une sphère infinie se retire parcimonieusement en elle-même et aime mieux rester stérile que de se répandre et de produire? C'est une mère féconde et pleine de beauté. Pourquoi une puissance sans limites serait-elle perdue? Pourquoi les mondes qui peuvent être seraient-ils privés de l'existence, et l'image divine serait-elle altérée en sa perfection, qui ne peut resplendir qu'en un miroir infini? »

Beaucoup de philosophes illustres ont fait des emprunts au génie désordonné mais puissant de Giordano Bruno. D'après M. Adolphe Franck, Descartes lui devrait la méthode du doute raisonné, l'évidence mise à la place de l'autorité, et ses vues sur l'infinité du monde et sur les tourbillons; Spinoza, l'idée d'un Dieu consubstantiel à l'univers et l'expression même de *nature naturante*; Leibnitz, la théorie des monades. Enfin Schelling avoue qu'il a trouvé dans ses ouvrages le principe de l'identité des choses et de la pensée; il a inscrit le nom de Giordano Bruno en tête d'un de ses livres.

Mais quelle que soit la valeur de la philosophie de Bruno et les découvertes véritables qu'on y trouve, il est clair que ses conclusions sont tout opposées à celles que les démagogues de France et d'Italie voudraient nous faire admettre, quand ils se mêlent de philosopher. Il est l'ancêtre de Schelling, le plus nuageux des idéalistes; il ne l'a jamais été du lourd, grossier et borné positiviste Auguste Comte. Ce n'est pas un dévot de la méthode expérimentale : il méprisait ouvertement l'expérience. Ce n'est pas un croyant en l'éternité et la puissance universelle de la matière : suivant lui, la matière n'est qu'une ombre. Ce n'est pas un athée : à ses yeux, Dieu est tout. Biffons Dieu, a dit la démagogie. Giordano Bruno répond : ce serait biffer l'univers.

De tous ceux qui ont manifesté autour du monument, un seul était peut-être à sa place; c'est celui qui a écrit : « Je veux mettre une fleur sur la tombe du martyr. » C'est M. Renan. Il est optimiste comme Giordano Bruno le fut. Il est peut-être panthéiste.

Mais les autres? Bruno libre-penseur n'a jamais existé; Bruno philosophe est contraire à toutes leurs doctrines. Qu'ont-ils donc voulu? Insulter la religion et la papauté en fêtant une victime de la cruauté des temps passés.

Ici les griefs ne nous manquent pas contre eux. Cette cruauté,

ils l'ont conservée, eux, jusque dans le temps présent. Les derniers meurtres politiques, les dernières persécutions religieuses, qui les a commis, sinon les bourreaux de 1793 et les assassins de 1871? Il est trop commode, en vérité, à M. Félix Pyat et à MM. les membres de la Commune de déclamer sans cesse contre les bûchers de l'Inquisition éteints depuis trois cents ans, et de célébrer ensuite et même de mettre en pratique la clémence de Danton. Quand ils vont encenser la statue de Dolet, leur martyr très louche et très sujet à caution, ne pouvons-nous leur donner rendez-vous à l'inauguration d'une statue de Lavoisier? Car Marat a une statue à Paris et Lavoisier n'en a pas. Quand ils versent des pleurs hypocrites sur Bruno, dont ils ne se soucient guères, ne pouvons-nous leur mettre sous le regard une relique qui n'est pas vieille de vingt ans, la soutane trouée de balles de l'archevêque de Paris?

Certes cela ne nous empêche pas de déplorer amèrement les cruautés commises en d'autres siècles et avec d'autres mœurs. Giordano Bruno, le courtisan d'Élisabeth d'Angleterre, n'est pas un martyr de la libre-pensée. Mais fut-il un martyr?

C'est avec joie que nous accueillons les doutes émis à ce sujet. Et en vérité les raisons de douter sont fort sérieuses.

D'abord, le pape Clément VIII, Aldobrandini, alors régnant, n'a jamais pu passer pour un de ces esprits étroits et emportés desquels les violences sont à craindre. Il vivait entouré de savants, parmi lesquels un naturaliste protestant qu'il avait appelé à sa cour¹. Il avait élevé au cardinalat des hommes éminents, Baronius et Bellarmin. Il s'était empressé, malgré l'opposition de la cour d'Espagne, de recevoir l'abjuration de Henri IV; il vivait en fort bons termes avec le roi de France et avait nommé cardinal son ambassadeur et son ami, Arnaud d'Ossat.

Un seul écrivain, dans une lettre privée, a écrit : « Enfin, on vient de livrer au bourreau l'hérétique Bruno et de condamner ses écrits. » Quel est cet écrivain? Un protestant converti, esprit très exalté et très inconstant; alors partisan ardent des poursuites contre les hérétiques; calviniste la veille, et quelques années plus tard auteur de pamphlets virulents contre les Jésuites. La vie de cet homme fut une palinodie perpétuelle, et il finit par mourir également haï des catholiques et des protestants. C'était un grammairien allemand, Gaspard Schopp, appelé Scioppius, d'après l'usage du temps.

Voilà une faible autorité. D'autre part, M. Cantù a fait des recherches dans la bibliothèque Vaticane : il trouve des souvenirs

¹ E. Cantù, *les Hérétiques d'Italie*.

du procès, aucune trace de l'exécution. Les ambassadeurs avaient coutume d'envoyer à leurs gouvernements des notes précises sur les exécutions qui avaient lieu à Rome : aucun n'en parle, pas même le Vénitien, le premier intéressé, puisque Venise avait livré l'hérétique; pas même le cardinal d'Ossat, dont la correspondance avec Henri IV nous est conservée et qui n'eût pas, manqué de rendre compte d'un pareil événement à son maître. Aucun historien du dix-septième siècle n'a parlé de ce bûcher : Bayle a dit seulement : « Voilà qui est singulier, on ne sait pas au bout de quatre-vingts ans, si un moine a été brûlé en place publique pour ses blasphèmes ². » Enfin il existe un martyrologe protestant. Le nom de Giordano Bruno n'y figure pas.

Nous devons ces renseignements à l'illustre historien de l'Italie, César Cantù (*les Hérétiques d'Italie*), qui fut l'ami de Silvio Pellico, et n'est pas suspect de tendresse envers les persécuteurs. Nous avons eu occasion de les faire connaître à un libre-penseur, notre collègue, fort spirituel et fort ardent. Il était peu satisfait. « C'est très bien d'avoir été brûlé, disait-il; rien n'est plus à la mode. Mais encore faut-il l'avoir été pour de bon. Qu'on ne nous amène pas de faux martyrs... »

La vérité est qu'à Paris, en tout cas, les fournisseurs du Conseil municipal ne l'ont pas servi à souhait. Ils ont abusé de la dévotion aveugle de M. Chautemps et de M. Bourneville, qui voulaient à toute force un nouveau saint et qui l'invoquaient par avance : celui qu'on leur a procuré était de très médiocre qualité : c'était un condamné de droit commun, un pendu ordinaire. Celui qu'on a trouvé à Rome, moine fatigué du cloître, courtisan assez vulgaire des puissants, mais philosophe original et esprit poétique, valait, à tout prendre, beaucoup mieux. Seulement fut-il martyr? Cela paraît fort douteux. Scioppius seul le prétend, et Scioppius pourrait bien, trois cents ans d'avance, avoir berné la démocratie et mystifié la franc-maçonnerie d'Italie et de France ; il en était fort capable.

Denys COCHIN.

¹ Cité par Franck, *Dict. art. Bruno*.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Grand succès! La soirée du 1^{er} juin au Champ de Mars. A 50 centimes le tour du monde! Les réclamations et doléances du boulevard. Fêtes sur fêtes. Sociétés de gymnastique. Commémoration du Serment du Jeu de Paume. Coup d'œil rétrospectif. Martin (d'Auch) et les solitaires de la Révolution. Autres fêtes projetées. Les bestiaux aux Champs-Élysées. Défilé de congrès internationaux et autres. Le congrès des sociétés savantes. La direction des fiacres et celle des ballons. Les divertissements étrangers à Paris. Courses de taureaux et assauts de boxe. Trappeurs, Indiens et chasseurs de buffles. — Une hypothèse. Paris-Pompéi. Les fouilles d'un savant du quarantième siècle au Champ de Mars. Ce qu'on mange et ce qu'on boit à l'Exposition. — Les médailles du Salon. Les ventes artistiques. Chenonceaux et le portrait de Dancourt, acheté par la Comédie-Française. Dancourt et son théâtre. Réception de M. de Vogüé à l'Académie.

I

Décidément c'est un succès; il serait puéril de le contester. L'Exposition de 1889 est comme le soleil : aveugle qui n'en voit pas la splendeur. On ne va pas jusqu'à refuser du monde, car le théâtre est immense, plus vaste que bien des préfectures de premier ordre, mais plus d'une fois déjà on a failli en arriver là, et on ne désespère pas d'y arriver un jour. D'interminables queues s'allongent aux abords de la ville aux trente portes, comme devant les guichets de la Comédie-Française à la représentation de retraite de M. Coquelin. On s'écrase sur les passerelles; on s'étouffe dans la rue du Caire; les cors aux pieds ne se sentent guère en sûreté qu'au Trocadéro et le long du quai d'Orsay. Les petites voitures, devant les pavillons de l'Amérique espagnole et le palais indien, sont obligées de fendre péniblement la foule, où elles restent parfois enlisées.

Le 1^{er} juin, à la fête de nuit donnée pour l'achèvement de l'Exposition, — qui d'ailleurs n'est pas encore complètement achevée aujourd'hui, — il s'est produit à l'entrée et à la sortie des engorgements où le flux et le reflux de la multitude cahotée ressemblaient presque à une émeute populaire. A partir de six heures du soir, le droit d'entrée était de cinq tickets; à six heures moins quelques secondes, il suffisait d'un seul. Vers cinq heures, cent mille curieux s'étaient donc acheminés au Champ de Mars, afin d'y pé-

nétrer avant l'heure fatale, mais chacun d'eux avait compté sans les 99 999 autres. A la porte il fallait prendre la file et n'avancer qu'à son tour. Quels cris, quelles malédictions contre la lenteur des employés ! On les vouait aux dieux infernaux ; on les accusait des calculs les plus noirs : ils étaient de connivence avec l'administration ; ils faisaient traîner les choses en longueur pour grossir la recette et aussi pour le plaisir de vexer le public. Le temps marchait vite, les montres étaient fièvreusement consultées. Cinq heures et demie, et l'on avait sept à huit cents personnes devant soi. Cinq heures trois quarts, et il en restait plusieurs centaines encore. Six heures moins dix : on en appelle aux sergents de ville ; six heures moins cinq : il se produit une poussée violente contre les barrières. Tout à coup, le canon de la tour Eiffel tonne les six heures : une clameur immense lui répond, suivie de protestations violentes, auxquelles succède bientôt un morne désespoir.

Quelques-uns se sont résignés au départ ; d'autres ont envahi les restaurants et les cabarets des avenues voisines pour jouir de l'embrasement de la tour, comme aussi dans l'espérance d'apercevoir peut-être à travers les palissades un reflet des fontaines lumineuses, et leur appoint est venu grossir, à onze heures du soir, un exode lamentable où cent mille hommes harassés assiégeaient une centaine de fiacres dont les cochers narquois demandaient un louis pour les reconduire à domicile. D'autres encore ont acheté les tickets complémentaires aux petits marchands qui assiègent les abords de l'Exposition, et qui constituent depuis six semaines une corporation spéciale. Le cours de ces billets, séparés du bon, est fixé chaque jour par une Bourse en plein air. On peut entrer maintenant à l'Exposition pour 50 centimes ; il n'en coûtera sans doute pas plus de 25 dans le dernier mois : jamais on n'aura pu s'offrir à si bon marché un spectacle pareil. 50 centimes, les serres et l'aquarium, le palais des travaux publics, le palais des eaux et forêts du Trocadéro ; la tour Eiffel, le jardin avec ses ombrages et ses jets d'eau ; les fontaines de MM. Coutan et Vidal, l'histoire de l'habitation humaine, les pavillons exotiques, la galerie de 30 mètres, la galerie des machines, les arts libéraux, l'exposition décennale, l'exposition centennale, le palais tunisien, et les tziganes, et les *loutars*, et les Chinois, et les Annamites, et les Sénégalais, et les cipayes, et les moujicks, et trente-six mille autres choses dont la seule énumération remplit huit volumes de catalogue ! 50 centimes ! le prix que coûtait jadis une stalle au Petit-Lazary ? le prix d'un bock avec le pourboire. A 50 centimes le tour du monde ! A 50 centimes les *Mille et une nuits* ! Il faudrait n'avoir pas 10 sous dans sa poche pour se priver de cette représentation

extraordinaire. Entrez, messieurs et dames! Suivez le monde!

Et l'on suit le monde. Et l'on entre, l'on entre, l'on entre. Le dimanche 26 mai, on est monté à un total de 251 000 — sans parler des entrées gratuites. Le jour de la Pentecôte, on en a compté 217 000 — et il pleuvait. — Le lundi, le temps n'était qu'incertain et le chiffre s'est élevé au total vertigineux de 353 776, malgré la concurrence des fêtes de la gymnastique à Vincennes. Les recettes du mois de mai 1889 l'emportent de près d'un million sur celle du mois correspondant en 1878, quoiqu'elles comprennent cinq jours de moins, car l'Exposition de 1878 s'était ouverte le 1^{er} mai et celle-ci ne s'est ouverte que le 6. Personne n'eût osé prévoir qu'elle réussirait à ce point. Beaucoup trouvent même qu'elle réussit trop. Elle pompe toute la curiosité publique et fait le vide autour d'elle. Tout ce qui n'est pas l'Exposition se trouve rejeté à l'arrière-plan. Les éditeurs se plaignent que leur vente a baissé, et les directeurs de théâtres que leurs salles sont vides. L'Odéon, les Variétés, le Vaudeville, la Renaissance, ont pris le parti de fermer. D'autres ont baissé leurs places. Les restaurateurs et les limonadiers ont signé des pétitions et assemblé des meetings pour réclamer la fermeture de l'Exposition pendant trois ou quatre soirées par semaine, au bénéfice de leurs établissements. On a vu le moment où ils allaient réclamer une indemnité au conseil municipal. Cette agitation factice, qui n'a ému personne, s'est bientôt calmée d'elle-même, et, faute de pouvoir obtenir la fermeture à laquelle leurs confrères du Champ de Mars s'opposaient énergiquement, sous menace de procès, ils se sont rabattus sur un programme de fêtes destinées à faire dériver et refluer vers l'intérieur de Paris une partie du fleuve humain qui ne cesse, du matin au soir, de rouler vers l'Ouest, à enrayer enfin ce mouvement d'émigration qui se porte du centre à l'extrémité et qui ruine, s'il faut les en croire, les cafés et les marchands de vin des boulevards au profit des bars de l'Esplanade et des brasseries du Champ de Mars.

C'est donc bien entendu : Paris va nager dans les fêtes. Il a déjà commencé. Le dimanche et le lundi de la Pentecôte, nous avons eu la fête fédérale des sociétés de gymnastique à Vincennes, présidée le premier jour par M. Carnot, le second jour par M. de Freycinet, en attendant la fête des jeux scolaires au Bois de Boulogne. Avec le président de la république s'étaient dérangés le président du conseil, le garde des sceaux, le ministre de la marine, le grand maître de l'Université, le gouverneur de Paris, les présidents du conseil général et du conseil municipal. Il ne manquait que M. Deroulède, jadis l'âme des sociétés de gymnastique comme de l'Union des patriotes, maintenant excommunié du monde officiel et qui,

le même jour, se faisait arrêter à Angoulême par un commissaire de police, avec ses amis Laguerre et Laisant. Aux innombrables sociétés de France, étaient venues s'en joindre de Belgique, de Hollande, de Suisse, de Danemark, de Norvège, de Bohême. La foule a particulièrement applaudi les Tchèques, non seulement parce qu'ils avaient bonne mine et *travaillaient* bien, non seulement parce qu'ils venaient de loin et qu'ils portent le joli nom de Sokols, mais parce qu'ils avaient trouvé moyen de tourner la défense de leur gouvernement. Comme dit la chanson, les peuples sont pour nous des frères, et M. Hubbard n'a-t-il pas démontré récemment à la tribune que nous pouvons dormir tranquilles, attendu qu'ils se refuseraient à marcher contre nous si les tyrans leur en donnaient l'ordre? Les Sokols sont venus à point pour administrer la preuve. Ils ont marché avec nous quand on le leur défendait; M. Hubbard est en droit d'espérer qu'ils ne marcheraient pas contre nous s'ils en recevaient l'ordre, ou du moins qu'ils ne marcheraient que contraints et forcés, ce qui est toujours consolant.

Il y a eu remise de drapeau, distribution de croix et de palmes académiques : c'était une véritable solennité, et dans les discours du banquet, les orateurs n'ont pas manqué de mettre en relief les rapports étroits du trapèze avec le patriotisme; du portique, des haltères et de la corde à nœuds avec les vertus civiques... Je m'arrête, de peur qu'on ne m'accuse de verser l'ironie sur un mouvement salutaire et digne d'encouragement. Dieu m'en garde! A coup sûr, comme disait Martine, de bonne casse est bonne, et de même une bonne hygiène corporelle est une excellente chose. Faisons-nous du muscle, développons nos biceps, affermissons nos jarrets, mais ne sonnons point tant de fanfares autour de ces exercices modestes. Laissons ces jeunes gens faire la voltige et le saut des barrières sous la direction de leurs moniteurs sans arborer de panache ni déployer de drapeau; ne croyons pas que la patrie est sauvée parce que deux ou trois cents gymnastes en ceinture rouge ont fait un *rétablissement* avec ensemble au son de la musique. Je n'en veux point à l'éducation physique, qu'on négligeait trop autrefois dans les lycées universitaires, qu'on a raison de cultiver aujourd'hui, mais à ceux qui semblent croire qu'elle peut tenir lieu de tout le reste et qui ont repris pour elle le mot ambitieux de Siéyès sur le tiers état : « Qu'était-elle? Rien. Que doit-elle être? Tout. »

Le 20 juin, commémoration du serment du Jeu de Paume à Versailles et à Paris. Le serment du Jeu de Paume, qui a inspiré une belle esquisse à David et des vers enthousiastes à André Chénier, fut le premier pas dans la voie qu'on devait parcourir si vite. Et

certes rien n'était plus éloigné de l'esprit du tiers que l'idée d'une révolte contre le monarque. On croyait que le *parti de la cour*, que les deux premiers ordres, voulaient arrêter le mouvement et anéantir les états. On était échauffé par la flamme, entraîné par l'irrésistible courant. Ce fut Mounier qui fit la motion du serment; il fut prêté aux cris unanimes de : *Vive le roi!* poussés par le peuple dans les galeries et aux abords de la salle. Malouet nous apprend dans ses *Mémoires* et dans un écrit de circonstance publié en 1792, qu'il avait proposé l'amendement de ne jamais se séparer du roi, de faire la Constitution de concert avec lui; Bailly trouvait la modification juste, mais il ne voulut pas la mettre aux voix de peur de l'exposer, dit-il, à être rejetée. Malouet proposa alors le serment conditionnel, et plusieurs députés se joignirent à lui. Ces faibles barrières furent emportées par le torrent de l'enthousiasme général, et Malouet lui-même jura sans condition.

Il n'y eut qu'un opposant : Martin d'Auch, qui demeura inflexible à toutes les supplications comme à toutes les injures. C'était sans doute un de ceux qui avaient soutenu l'amendement du député de Riom. Avait-il entrevu les conséquences de cette journée? S'était-il nettement rendu compte que, comme l'écrivait Malouet, le serment du Jeu de Paume était « un signal d'insurrection? » Était-ce un timide, ou un clairvoyant? Un timide eût-il osé affronter seul le choc de tant de colères, eût-il pu résister à tant d'objurgations? Il faut plus de courage pour remonter les courants que pour les suivre, et il en faut beaucoup surtout pour se séparer ouvertement de son parti, en contredisant par une protestation isolée une opinion unanime toute prête à prendre votre dissentiment pour une trahison. Ce mot d'*opposant*, ajouté sans ambages à la signature de Martin d'Auch, ressemblerait plutôt à un acte de bravade qu'à un acte de timidité, s'il n'était plus sûr d'y voir un acte de conscience. Il n'a pas laissé d'autre trace dans l'histoire, et sa protestation est presque une protestation anonyme. Mais j'aime les isolés, quand leur isolement vient d'une conviction inébranlable et non d'un orgueil obstiné. J'en ai rencontré plusieurs dans la Révolution; en cherchant bien, on en trouverait d'autres, et il serait assez piquant d'écrire en quelques pages l'histoire de ces solitaires, comme Martin d'Auch, comme le garde-française Julien, le seul soldat de son régiment qui ne suivit point au 14 juillet la défection de ses camarades; comme, dans une sphère différente, le baron de Lupé, député de la sénéchaussée d'Auch, — le même pays que Martin, — le seul député de la noblesse qui refusa jusqu'au bout de se réunir au tiers; qui, chaque jour, après la réunion, siégeait seul sur les bancs de son ordre; qui, lorsque

le local fut fermé, se promenait dans le corridor, sans consentir à mettre le bout du pied dans la salle commune, et qui enfin, lorsque l'Assemblée se transporta à Paris, aima mieux retourner à Auch auprès de ses commettants, craignant sans doute que sa protestation muette ne fût plus possible dans le nouveau local.

Le 20 juin a été célébré non seulement à Versailles, mais à Paris dans le parc Monceau, avec les concerts, les illuminations, les flammes de Bengale, le feu d'artifice de rigueur, et, en plus, avec une tentative de résurrection des types et costumes de 1789, suivant la mode universelle du moment. Le programme primitif était bien autrement vaste : on devait, en particulier, chercher à représenter, en des groupes formant des espèces de tableaux vivants, les types des trente-six provinces détruites par la Révolution, ce qui n'eût pu se faire sans forcer un peu la note par un mélange d'artifices et de convention. Mais il a fallu se restreindre, afin de ne point épuiser trop vite un budget qui a besoin de ménager ses ressources pour l'avenir.

Chaque date du centenaire sera célébrée, comme on sait, par une commémoration spéciale, ce qui nous réserve encore une longue suite de fêtes, et celle du 14 juillet recevra naturellement des circonstances un éclat particulier. On parle aussi d'une fête des Halles, d'une fête des Artistes, d'une fête des Étudiants, d'une fête du Travail, que sais-je encore ? La première sera l'œuvre particulière de la commission nommée par les négociants pour lutter contre le succès trop exclusif de l'Exposition ; la dernière, celle du conseil municipal, qui paraît vouloir saisir cette occasion d'affirmer ses idées sous une forme vivante et de montrer ce qu'il sait faire. Le conseil municipal aurait un moyen bien simple d'intéresser les populations en sortant de la banalité ordinaire des programmes : ce serait de promener, sur les chars qui doivent parcourir toutes les rues de Paris, ou de donner, sur une estrade éclairée de ballons lumineux et de lanternes vénitiennes, le spectacle d'une séance de l'Hôtel de Ville, avec discours, vociférations, interruptions, injures au préfet de police, — ce qui fait toujours plaisir aux masses, — aplatissement du préfet de la Seine et exercices variés de boxe oratoire. L'enceinte des Halles serait naturellement désignée pour cette petite fête, où l'on entendrait le vocabulaire de Vadé. M. Carnot, toujours courtois, ne se refuserait pas à l'honorer de sa présence et à donner le signal des applaudissements.

Est-ce tout ? Pas encore. J'en passe et j'en oublie, sans compter les numéros en dehors de ce programme exceptionnel et qui reviennent chaque année, tels que les concerts du Palais-Royal à la lumière électrique, la fête des Fleurs, au profit de la caisse des

Victimes du devoir, et le Grand Prix. A la fête des Fleurs, il n'a plu qu'un jour sur deux : c'est un progrès. Malgré une affluence extraordinaire et une vraie recette d'Exposition, le Grand Prix a été relativement morne. Aucun champion éclatant ne passionnait le turf. Il n'y avait pas de grand favori. Les conjectures et les paris se partageaient à égalité entre une demi-douzaine de chevaux, au nombre desquels ne figurait nullement le vainqueur. Personne ne songeait à *Vasistas*, pas même son propriétaire; on l'offrait couramment à quatre-vingts et même à cent contre un, et son invraisemblable victoire a causé plus de surprise que d'enthousiasme. Pourtant *Vasistas* est bien un fils de 89 : il porte un nom démocratique, qu'on croirait inventé par Labiche; il est sorti du tiers état; il s'est élevé au premier rang par son seul mérite; obscur la veille encore et ne donnant même pas d'espérances, le voici maintenant célèbre. C'est un parvenu, au meilleur sens du mot. Aussi M. Carnot, bon juge de tous les mérites, a-t-il été le premier à saluer le sien : il a rompu la glace en donnant lui-même aux tribunes étonnées le signal des applaudissements.

Les piétons et les voitures qui se rendaient à l'hippodrome de Longchamp le jour du Grand Prix ou qui en revenaient ont dû faire un détour pour rentrer chez eux. La moitié des Champs-Élysées est obstruée de baraquements et de barrières qui interceptent la circulation. Depuis le 1^{er} juin, l'accès du Salon était devenu des plus laborieux pour les visiteurs arrivant du pont de la Concorde. On pénétrait innocemment, pour couper court et dans l'espoir de trouver une sortie, à travers ce labyrinthe de planches, qui ouvrait des entrées engageantes, et après une demi-heure de marche et de contre-marches, il fallait revenir sur ses pas. Déjà délaissé pour le Champ de Mars, ce malheureux Salon, digne d'un meilleur sort, a traîné ses jours derniers au milieu d'une demi-solitude, et il était déjà mort d'une maladie de langueur quand on l'a fermé.

Qu'est-ce donc que cette vilaine succursale de l'Exposition des Invalides qu'on élève sur l'autre rive de la Seine? Que va-t-on réunir et nous montrer derrière ces planches? Du bétail. Après l'exposition canine, l'exposition chevaline, bovine, ovine et porcine. Eh! quoi, ne pouvait-on la mettre ailleurs? Vincennes n'était-il pas là? Fallait-il donc sacrifier à ces quadrupèdes utiles, mais incommodes et malodorants, la plus belle promenade de Paris? Nos parcs et nos jardins sont trop petits pour l'affluence des étrangers; les communications sont supprimées à travers l'espace immense que recouvre l'Exposition universelle; sur une étendue de 3 kilomètres, les quais ont disparu. Et comme si ce n'était pas assez, voici qu'on nous enlève la moitié des Champs-Élysées pour en

faire des étables ! Les odeurs du fumier vont se mêler aux parfums des fleurs, et le grognement des porcs accompagnera en sourdine les chansonnettes des cafés-concerts. Des ruisseaux de purin couleront à travers les massifs et serpenteront autour des pelouses. Certes, une vache qui rêve dans un paysage, un taureau qui se frotte contre un arbre, voire un porc gras à lard, vautré en philosophe épicurien dans un moelleux tas de fange, avec une queue en tire-bouchon frétilant de plaisir, deux petits yeux goguenards que voile à demi une couple d'oreilles pendantes et un groin fureteur, gourmand, toujours en quête, forment de jolis thèmes pour un peintre. Mais il ne faut pas confondre les Champs-Élysées avec les champs tout court. Un bœuf qui rumine en face de la Chambre des députés ; un cochon qui cherche des truffes autour du restaurant Ledoyen, en écoutant M^{me} Bonnaire et en ponctuant de ses grognements *Ohé Durandard!* sont des tableaux mieux faits pour inspirer Vibert ou Jean Béraud que Rosa Bonheur.

Voilà une jolie station sur le chemin du Bois ! On a pensé peut-être que les amazones et les dames des deux mondes qui vont faire chaque jour le tour du lac ou respirer l'air pur de l'allée des Acacias s'arrêteraient au passage, par l'odeur alléchées, pour se donner un avant goût de la campagne. Mais il y a là vraiment un excès de pastorale, et cette invasion de bestiaux sent son naturalisme.

Si l'on pouvait joindre à la liste des fêtes celle des congrès internationaux qui doivent se tenir à Paris pendant l'Exposition, idée peut-être un peu hardie, cette causerie ne suffirait pas à l'épuiser. J'ai sous les yeux les programmes détaillés d'une cinquantaine de congrès, qu'il faudrait compléter par une douzaine d'autres, dont les programmes n'ont pas encore paru. Le congrès des sociétés savantes de Paris et de la province a ouvert la marche. Ce qui se lit de notes et de mémoires dans ses diverses sections, pendant les quelques jours de sa durée, pourrait remplir bien des volumes. Ce congrès a déjà subi des variations assez nombreuses. A l'origine, son cadre était beaucoup plus restreint qu'aujourd'hui : il n'embrassait guère que l'histoire et l'archéologie nationales, champ déjà assez vaste. Peu à peu, on l'a considérablement étendu. Il embrasse maintenant les beaux-arts, les sciences dans toutes leurs divisions, la géographie, la philologie, qu'on a jointe à l'histoire, et il lui arrive même de toucher à la politique dans la section des sciences économiques et sociales. A-t-il beaucoup gagné à cette extension ? Il est permis d'en douter. L'infinie variété des matières ne peut qu'éparpiller les forces et affaiblir les résultats en voulant les étendre. Sur plus d'un point, les attributions se confondent ; il se produit des redites et des doubles emplois. La

plupart des études d'archéologie et d'histoire, qui forment le vrai domaine du congrès, n'offrent en apparence qu'un intérêt restreint ou même purement local : ce sont des matériaux utiles préparés minutieusement par de consciencieux ouvriers. Chacun des sujets proposés aux recherches des membres suscite aussi de nombreux travaux, mais parfois les questions formulées sont tellement nombreuses que le temps matériel manque pour entendre les réponses et que tel Mabillon départemental, tel Du Cange de la Société philotechnique de Pont-à-Mousson, après avoir amoureusement poli son mémoire, dont il attendait un grand effet de lecture et pour lequel il avait rêvé peut-être, l'ambitieux ! les palmes d'argent, doit s'estimer heureux s'il obtient trois minutes pour en présenter l'analyse.

L'infatigable M. Jules Simon préside à lui seul, plus ou moins effectivement, quatre de ces congrès : le congrès pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation ; le congrès des œuvres et institutions féminines ; le congrès de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire ; enfin le congrès organisé par la Société des gens de lettres pour l'étude des questions de propriété littéraire. M. Gréard n'en préside guère moins. On y trouve tous les genres, depuis un congrès d'homœopathie jusqu'à un congrès colombophile et un congrès de pompiers, — tous trois au Trocadéro. Les *Folkloristes*, qui forment aujourd'hui une légion et publient plusieurs revues, où ils s'attachent à rechercher, dans la littérature orale comme dans la littérature écrite des diverses nations, les traces des vieilles croyances, des vieux mythes, des vieilles coutumes, tiendront un congrès des traditions populaires. Le congrès de psychologie physiologique, présidé par M. Charcot et qui compte parmi ses vice-présidents M. Taine, aura pour pendant naturel le congrès d'anthropologie criminelle, sous la présidence du docteur Brouardel, qui examinera une foule de questions fort intéressantes par elles-mêmes, mais dont il est à craindre, si l'on s'en rapporte aux noms de ses principanx organisateurs, comme aux travaux du docteur Cesare Lombroso, dont les dernières *découvertes* sont inscrites à son programme, qu'il ne donne des solutions matérialistes, équivalant à l'abolition de la responsabilité morale et faisant du plus effroyable scélérat, d'un assassin comme Prado ou Pranzini, une simple victime de sa constitution physique.

Nous avons même eu un congrès international agraire, où l'agitateur américain Henry George est venu parler contre l'accaparement de la terre par quelques-uns, en se défendant, d'ailleurs, d'attaquer la propriété. Il est si loin de l'attaquer, qu'il voudrait rendre tout le monde propriétaire. Et nous avons eu aussi un congrès de cochers, mais pas international celui-là, exclusivement

parisien, à la suite duquel ces rois de la rue dont le fouet est le sceptre ont posé leur ultimatum et décidé de prendre un jour de congé général, en attendant la grève, afin de faire sentir leur puissance et l'impossibilité où l'on est de se passer d'eux. Ce jour de congé s'est répété le lendemain, puis le lendemain encore, et les cochers en vacances s'amusaient à parcourir les rues en rosant fraternellement les fainéants de camarades qui continuaient à travailler. Pendant ce temps, le citoyen Basly, spécialiste connu, qui a inventé l'art d'élever les grèves et de s'en faire 25 francs de revenu par jour, avait pris leur cause en mains; il tenait des meetings, présentait les réclamants au ministre et portait les réclamations à la tribune de la Chambre. On tenait force conférences pour éclaircir la question, qui s'embrouillait de plus en plus. Loin d'arriver à une solution pratique, on ne s'entendait même pas sur la question de la moyenne retenue chaque jour aux cochers par les compagnies. Il n'y a rien, dit-on, de plus entêté qu'un chiffre; je commence à croire, après les innombrables discussions du budget que j'ai lues (ou que j'aurais pu lire), comme après la discussion récente entre les cochers et leurs patrons, qu'il n'y a rien, au contraire, de plus souple et de plus complaisant. « La moyenne qu'on exige de nous est de 24 francs par jour, criaient les cochers : les patrons nous exploitent et nous ruinent; il ne nous reste pas de quoi mauger du pain. — La moyenne est de 19 à 20 francs, répondaient les patrons. Les cochers nous exploitent et nous volent. Ils gagnent plus que nous; ils se font des journées de 60 à 80 francs. » Chaque parti invoquait des documents irrécusables à l'appui de sa parole et mettait des chiffres sous les yeux du juge, qui ne savait où donner de la tête. On parlait de grande moyenne, de petite moyenne, de moyenne d'été, de moyenne d'hiver, de travail à la feuille, de salaire fixe, de compteur kilométrique et l'on n'était d'accord sur aucun point. Décidément la direction des fiacres est un problème non moins difficile à résoudre que celui de la direction des ballons.

Je sais des piétons qui se fussent accommodés volontiers de la continuation de l'état de choses et qui jouissaient avec délices de la restitution de la rue. Il leur paraissait fort agréable de pouvoir enfin traverser les guichets du Louvre, la place de l'Opéra, le boulevard Montmartre, sans courir le risque d'être écrasés et sans se voir contraints de s'entasser sur les refuges comme des naufragés sur un radeau. Loin de considérer la grève comme un empêchement, ils la considéraient, au contraire, comme un rétablissement de la circulation. Mais le jour du Grand Prix a mis fin brusquement à cette grève qui, pour les deux tiers de la population

parisienne, avait tout le charme d'une trêve, et les cochers ont repris le fouet pour ne pas perdre la recette la plus riche de l'année.

Paris pousse la prévenance envers ses hôtes jusqu'à ménager à chacun d'eux ses divertissements nationaux et favoris. Il a des combats de taureaux pour les Espagnols et les Américains du Sud, dans une arène construite aux environs du Trocadéro, sur le quai de Billy, mais des combats revus, corrigés, atténués, sans chevaux éventrés entre les jambes des *picadors*, sans *torero* venant jouer sa vie, une *muleta* d'une main, une courte lame de l'autre, devant les cornes de l'animal furieux; des combats anodins où le Pouly, avec sa perche, remplace Frascuelo avec son épée et qui feraient hausser les épaules au moins fanatique des *aficionados*. J'ai vu, dans les arènes d'Arles et de Nîmes, quelques-uns de ces spectacles anodins, purs exercices d'adresse et de voltige, qui amusent un moment, mais ne tardent pas à paraître bien monotones et bien mesquins pour un pareil cadre. C'est tout ce que peut tolérer la Société protectrice des animaux, gardienne vigilante de la loi Grammont; encore ne le tolère-t-elle qu'à contre-cœur, en déléguant à chaque représentation quelques-uns de ses membres pour protester à coups de sifflets.

Sans faire partie de la Société protectrice des animaux et tout en trouvant son zèle un peu exagéré dans cette circonstance, je ne demande pas qu'on introduise chez nous les combats de taureaux comme à Madrid. Ils auraient assurément leur public, et peut-être même deviendraient-ils populaires, si l'on consentait à en retrancher le spectacle hideux des chevaux marchant dans leurs entrailles pendantes. Nous avons eu longtemps à Paris non pas des combats de taureaux, mais ce qu'on appelait le combat du taureau, plus féroce encore que la *corrida* espagnole. Ce fut d'abord à la barrière de Sèvres, les jours de fêtes et pendant la quinzaine de Pâques, puis sur l'ancien chemin de Pantin, au lieu qui a gardé le nom de la barrière du Combat. On y faisait déchirer par des boule-dogues des taureaux hors d'âge et aussi des sangliers et des ours décrépits. La partie comique du spectacle était fournie par la lutte d'un âne contre une bande de roquets qui lui sautaient aux jambes, le houspillaient, le mordaient, et dont il se défendait de son mieux en ruant. Les garçons bouchers poussaient leurs chiens contre l'animal, ou les uns contre les autres, engageant des paris aux applaudissements des rôdeurs de barrière. On raconte que l'infant don Miguel, devenu l'un des habitués du combat du taureau pendant son séjour à Paris en 1824, y mena une fois deux énormes *bulls* pour les mettre aux prises avec ceux des spectateurs habituels. Tout alla bien d'abord : les cham-

pions du prince avaient jonché le champ de bataille de cadavres, quand une troupe de garçons bouchers se précipita dans l'arène avec des gourdins et se mit en devoir d'assommer les vainqueurs. Après une tentative de protestation qui n'eut aucun succès, le prince jugea prudent de s'esquiver et fut reconduit jusqu'à sa voiture par une grêle de gros mots et de projectiles.

« Comment trouvez-vous les Parisiens? lui demandait le lendemain Louis XVIII, qu'on avait mis au courant de l'aventure.

— Très impolis.

— Je le crois bien, fit le roi en souriant : vous n'avez vu jusqu'ici que nos garçons bouchers. »

Un moment interdit sous la Révolution, ce Cirque de la populace fut définitivement supprimé par M. Delessert, sous Louis-Philippe. La Société protectrice des animaux n'existait pourtant pas encore. Je ne crois pas qu'on ait jamais essayé sérieusement de le rouvrir depuis. Mais on avait tenté récemment de le remplacer par une importation britannique : des combats de chiens et de rats. C'est toujours un divertissement des garçons bouchers.

On a également importé d'Angleterre les assauts de boxe à l'occasion de l'Exposition universelle, — une boxe non moins adoucie que les combats de taureaux, où les coups de poing sont amortis par des gants bourrés de crin. La chose se passe en petit comité, et l'on n'y est admis que sur invitation personnelle. Mais, après avoir tâté le terrain, on ira de l'avant, pour peu que la police laisse faire.

Enfin, après les Espagnols et les Anglais, les Yankees eux-mêmes peuvent trouver à se satisfaire, grâce à la troupe de leur compatriote le colonel Cody. Avec leurs courses de chevaux sauvages, leurs prouesses de tireurs infailibles, leurs chasses au lasso, leurs bandes de trappeurs, de *vaqueros* et de chasseurs de buffles, leurs cavalcades éperdues d'Indiens à la chevelure flottante couronnée de plumes, peints en rouge, en jaune ou en vert, leurs combats ou leurs danses d'Apaches, de Cheyennes, de Peaux-Rouges et de Sioux, les exercices de la *Buffalo Bills Will West Company* auraient ravi Fenimore Cooper et le capitaine Mayne Reid, et inspiré à Gustave Aymard toute une série de nouveaux romans dans le genre des *Chercheurs de pistes*. On accusait Gustave Aymard de n'être jamais allé plus loin que Marseille dans ses grands voyages à travers les pampas du Mexique et les solitudes de l'Arkansas. Il n'aurait même pas besoin aujourd'hui d'aller si loin. Le Far-West vient nous trouver à domicile, et de véritables chefs de tribus, Ours jaune, Pied de Corbeau, Chemise rouge, Serre d'aigle et Castor noir, sans compter la fille du Loup solitaire, le puissant chef des Ogallalas, ont planté leurs tentes à la porte

des Ternes pour faire concurrence au cirque Fernando. Jamais pareille provision de couleur locale ne fut mise à portée de nos poètes et de nos romanciers.

II

Paris a même offert à ses hôtes des pays volcaniques un léger tremblement de terre, comme pour montrer qu'il est vraiment une ville cosmopolite et leur rendre un moment l'illusion de la patrie. Mais si, au lieu de cette secousse à peu près imperceptible, il eût subi en ce moment une catastrophe complète, figurez-vous ce qui eût pu arriver au bout de quinze ou vingt siècles. Cela ne demande qu'un peu d'imagination.

La grande capitale a été ensevelie sous ses ruines. Elle a disparu comme cette malheureuse ville de Johnstown que vient de balayer, aux Etats-Unis, la rupture d'un énorme bassin sous l'effort d'une trombe d'eau. Le temps a passé et il a fait son œuvre. Il a recouvert les décombres d'un épais linceul de terre où poussent les moissons, comme à Pompeï, et les forêts, comme à la Cour des comptes. La civilisation s'est déplacée; l'Europe n'est plus en Occident, elle a émigré à l'ancien Nouveau monde. Des invasions de barbares ont fait la nuit et l'oubli sous leurs débordements. Un savant, envoyé en mission sur les bords de la Seine, exécute des fouilles sur l'emplacement du Champ de Mars et de l'Esplanade des Invalides. Il découvre d'abord les débris de l'Ecole militaire, mais à quelque cent pas de là, il tombe sur la rue du Caire, avec ses maisons à moucharabies, son café arabe, son minaret, puis sur un palais indien, puis sur une pagode chinoise, puis sur les pavillons de la Bolivie et de la république Argentine. Ses idées commencent à se troubler; il adresse néanmoins un premier mémoire à l'Académie dont il est membre et demande de nouveaux subsides à son gouvernement.

En poursuivant les fouilles, voici bien une autre affaire! Une maison étrusque sort du sol et tout à côté une maison hindoue, et puis une maison byzantine, une maison scandinave, une maison persane. Ça et là il relève des inscriptions dans toutes les langues. Les fragments de la tour Eiffel, qui appartiennent certainement à l'âge du fer, sont mêlés aux débris des habitations de l'âge de pierre et de la maison lacustre. Le savant commence à devenir fou. Il prolonge ses fouilles sur la gauche, et il exhume la Tour de Nesle, le Petit Châtelet, la Cité du temps de Henri IV. A la bonne heure! Il y a là un ensemble qui se tient à peu près. Après quoi il tombe sur la Bastille: comme il va confondre ces historiens ignorants qui prétendaient qu'elle avait été démolie, rasée, extirpée jusqu'à ses fondations! Voilà pourtant comme on écrit l'histoire! Heureuse-

ment que l'archéologie est là. Il pousse sur la droite, et il trouve presque pèle-mêle un palais du temps de Louis XIV, avec une église, une pagode, un temple bouddhiste, un village annamite, un village javanais, les merveilleux canons du Palais de la guerre, ces formidables instruments de précision qui peuvent passer pour le dernier mot des progrès de la science appliquée à la vie pratique, — et tout à côté la tente kabyle et les paillotes canaques.

Les idées de notre savant se brouillent de plus en plus. Quelle est cette ville étrange, extraordinaire, incompréhensible, où tous les âges du monde, tous les degrés de la civilisation se trouvent rapprochés et confondus? On dirait une immense carte d'échantillons. Serait-ce donc un musée? Mais non, c'est bien une ville : l'immense étendue de l'enceinte qu'il a déjà déblayée le prouve suffisamment. Cependant il en aura le cœur net. Les décombres de cette grande cité surprise par un cataclysme en pleine vie, sont semés de débris humains. Notre savant demande à s'adjoindre un choix d'anthropologistes et d'ethnographes. Ils arrivent, s'emparent des squelettes, mesurent la hauteur, la longueur et la largeur des crânes, l'angle facial, le développement des mâchoires, le bassin, et ils y retrouvent avec stupeur des types de toutes les races et de tous les groupes, depuis le groupe iranien jusqu'au groupe papou, et du groupe alfourou au groupe touranien. Pendant que nous y sommes, rien n'empêche même de supposer que certaines couches de ce vaste tombeau jouissent de la propriété de conserver les corps, comme le cimetière et le caveau de saint Michel, à Bordeaux. Alors c'est bien mieux encore : ils trouvent des hommes blancs, des hommes noirs, des hommes jaunes, des chevelures droites et soyeuses, des chevelures laineuses et crépues; des têtes rasées et des têtes à longues queues; des nez épatés, des lèvres épaisses, des pommettes saillantes, et des lèvres minces, des nez proéminents, des visages ovales, des faces larges, rondes, écrasées, des yeux bridés, des têtes pyramidales, des faces imberbes, — tous les traits du Mongol, du Chinois, du Nègre, mêlés à tous ceux de l'Européen. Ils exhument des complets de la Belle-Jardinière avec des pagnes, des bijoux de la rue de la Paix et de la verroterie, des porte-bonheur et des amulettes, toutes les variétés de la robe et de l'habit, de la chaussure et de la coiffure, des bonnets, des chapeaux à plume et des casques d'or bordés de dentelles, des *melons* et des turbans, des paletots, des gandourahs, des burnous, des fustanelles.

Ah! que je voudrais donc lire le mémoire du savant et les beaux in-quarto illustrés où il enregistrera pour le public le résultat de ses découvertes! Je n'aurai pas ce bonheur; mais j'ai lu les rapports du docteur Schliemann sur les fouilles de Troie.

Eh bien, l'impression qu'éprouverait le Schliemann du quatrième siècle en exhumant du sol cette ville étrange, qui offre en elle comme un résumé de tous les âges et de tous les pays du monde, c'est à peu près la même qu'éprouve tout d'abord le visiteur, mais avec le fréuissement de la vie, avec la gaieté du soleil, avec l'agitation de la foule, avec le mouvement, avec la musique, charivari discordant où se croisent les orchestres militaires des quatre kiosques, les pianos Erard, les orgues du palais des Arts libéraux et du palais des Industries diverses, les violons des dames hongroises et ceux des tziganes, les gongs, les darboukas, les tam-tams, le gamelang et l'enkloeng javanais, les mélopées arabes et les tyroliennes.

Lorsqu'il débarque de son fiacre ou de son bateau, jeté pour ainsi dire la tête la première dans cet immense bal costumé, dans ce *méli-mélo* gigantesque d'architectures, de costumes, de types et de bruits de tous les pays, comment ne serait-il pas saisi tout d'abord d'une sorte de vertige et d'ivresse? Il passe en un clin d'œil d'une partie du monde à l'autre. Et s'il a faim, s'il a soif, il lui est loisible de composer un menu aussi varié que la physiologie de l'Exposition elle-même.

On peut boire et manger partout au Champ de Mars, et en mangeant, prendre des notes pour composer une histoire de la table chez les différents peuples. C'est tout au plus si des industriels à cheveux flottants, à longues moustaches rousses, une peau d'ours jetée sur l'épaule, ne vous offrent pas un grog dans la caverne de l'âge du renne. Plusieurs sont en instance pour obtenir l'autorisation d'établir des cafés dans les cabanes préhistoriques, malheureusement un peu petites. Dès maintenant vous pouvez fumer votre cigare sous l'auvent de la maison étrusque, en buvant un bock tiré dans la maison pélagisque, savourer un verre de charreuse dans la maison gallo-romaine ou de sirop dans la maison persane du quatrième siècle avant Jésus-Christ, et goûter au vin d'orge de nos pères dans la maison gauloise.

En remontant, vous rencontrerez force cafés, restaurants et brasseries de tous les côtés : restaurants français, russes, anglais, roumains; brasseries lorraines, belges, suisses, britanniques, hollandaises. En 1867, les gourmets curieux de dégustations rares pouvaient s'offrir un potage au nid d'hirondelles et des cloportes à l'huile de ricin dans le pavillon chinois; je n'ai rien vu de pareil sur les menus de l'Exposition de 1889; mais je suis persuadé que si vous en demandiez, on vous en servirait. Voici, tout près les uns des autres, le restaurant russe, avec son portique à boiseries découpées, où des garçons coiffés du kolpak de laine à bordure

d'astrakan et vêtus du caftan de velours noir, comme on en voit dans les romans de Dostoïevski; des femmes en sarafan, en douchégréïka et en kakochnik ou en povoïnik (gorgeons-nous de couleur locale), vous serviront, avec le caviar, le saucisson d'ours et le champignon confit dans l'huile, toute la série des poissons fumés : l'anchois de Revel, le saumon, le biélorybitza ou le sterlet du Volga; — la maison Spiers et Pond, avec son mur recouvert d'un immense casier où s'alignent des multitudes de bouteilles polychromes aux étiquettes criardes, son *grill-room*, où l'on peut surveiller soi-même la cuisson à point du *rumpsteack* qu'on a commandé; — le bar à l'américaine, où vous pourrez prendre le *five o'clock tea*, ou quelque-une de ces boissons glacées qu'on aspire avec des chalumeaux et dont le *sherry cobbler* est le type, mixtures toniques et savoureuses, savantes combinaisons de sirop, de vin, d'eau-de-vie, d'eau de seltz et de citron. Plus loin, dans un bâtiment qui reproduit le type de la vieille et confortable maison hollandaise, avec sa façade plate en briques et ses larges fenêtres aux petits volets coloriés, des Frisonnes casquées ou la nuque cerclée d'or, des Zélandaises aux bras nus, les cheveux cachés sous la coiffe aux contours bizarres, servent un chocolat authentique et exquis. Dans le café de Ceylan, des Cynghalais en casaque et en turban lilas; au centre du pavillon indien, des indigènes de Bombay et de Lahore, à la barbe rare, à la face cuivrée, en jaquette de mousseline blanche avec ceinture à bandes de couleurs obliques et sur la tête un ample mouchoir à franges dorées, disposé en turban, vous apporteront le café et le thé de leur pays. Et si, au lieu de remonter vers l'École militaire, vous remontez vers la nue, vous trouverez sur la première plate-forme, à 58 mètres au-dessus du sol, un restaurant français, une brasserie lorraine, un traktir russe, un bar anglo-américain.

Quand on a mangé à l'Exposition du *chtchi* et de la sauce au raifort, bu du kwass et du vodka, servis par des moujiks en longue robe serrée à la taille et en pantalon bleu bouffant entré dans les bottes, on est presque capable de comprendre Tolstoï à première lecture et d'écrire soi-même un roman russe.

III

Le Salon s'est fermé le 20 juin, un peu plus tôt que de coutume, pour faire place aux préparatifs de la fête, — encore une! — donnée par les exposants au gouvernement et au conseil municipal, suivie, à quelques jours de distance, d'une autre fête aux ouvriers de l'Exposition et aux syndicats ouvriers. La médaille d'honneur

a été décernée à M. Dagnan-Bouveret, l'auteur des *Bretonnes au pardon*, et le prix du Salon à M. Emile Friant, l'auteur de la *Toussaint*. M. Dagnan-Bouveret arrive, jeune encore, à la plus haute récompense que puisse ambitionner un artiste : il n'y a guère plus d'une douzaine d'années qu'il expose et je me rappelle encore sa première médaille, de troisième classe, en 1878, pour un *Chevalier des Grioux enterrant Manon Lescaut dans les solitudes du nouveau monde*. Les années d'expositions universelles lui portent bonheur. L'opinion a ratifié ces choix, ou plutôt elle les avait dictés elle-même.

Plusieurs grandes ventes de cette fin de saison marqueront dans les fastes de l'hôtel Drouot. On a vendu les collections de l'amiral Jaurès, qui était un amateur en divers genres : tableaux, estampes, porcelaines et faïences. L'amiral possédait l'œuvre à peu près entier de Henri Monnier. L'œuvre de l'écrivain n'est pas difficile à réunir, mais il en est autrement de l'œuvre de l'artiste, et c'est de celui-là qu'il s'agit. Les innombrables séries que ce peintre des mœurs de la petite bourgeoisie parisienne avait entreprises avec le crayon sont toutes devenues rares, et quelques-unes introuvables : la récente exposition des caricaturistes était loin de les réunir toutes. Mais cette vente, si importante qu'elle fût, n'était qu'une bagatelle auprès de la collection de tableaux de M. Secrétan, dont on annonce la mise aux enchères pour le 1^{er} juillet et les jours suivants, par suite de la débâcle du Comptoir d'escompte et de la Société des métaux. La galerie Secrétan, — bien que son propriétaire, en prêtant ses chefs-d'œuvre pour les expositions de bienfaisance, ou en la laissant visiter par les critiques, imposât comme condition invariable de n'être jamais nommé, — jouissait d'une réputation plus qu'européenne, et l'on peut se demander si jamais un simple particulier en avait formé une pareille. Songez qu'elle réunit plusieurs centaines de tableaux anciens et modernes, tous de premier ordre, tous authentiques, tous des maîtres les plus choisis et les plus rares : parmi les anciens, Gérard Dow, Cuypp, Franz Hals, Van der Mur de Delft, Keyser, P. de Hooch, Paul Potter, Van Ostade, Jean Steen, Terburg, Ruysdaël, Rembrandt, — rien que pour l'école hollandaise, ce qui me dispense d'aborder les autres, où l'on trouverait les noms de Quentin Metzis, de Van Dyck, de Velasquez, de Fragonard, de Claude Lorrain ; parmi les modernes, les plus célèbres Millet, notamment l'*Angelus*, des Prud'hon et des Géricault, des Ingres, des Delacroix, des Decamps, des Fromentin, des Courbet, des Diaz, des Fortuny, enfin, puisqu'il faut se borner, vingt-quatre Meissonier, — je dis vingt-quatre, et encore sans compter les

aquarelles ! Dans la galerie Secrétan, que j'avais pu visiter en détail il y a quelques années et d'où j'étais sorti ébloui, une salle était consacrée exclusivement à Meissonier, et dans cette salle on voyait particulièrement les *Joueurs de boule* et le microscopique tableau rond connu sous le nom de la *Pièce de cent sous*. Jugez si la nation entière des amateurs de haut vol dans les cinq parties du monde, depuis Londres jusqu'à Melbourne, et de Pétersbourg à New-York, se fera représenter, d'ici à quelques jours, dans les salons Sedelmeyer où résonnera, plus solennellement qu'à l'hôtel Drouot, le marteau d'ivoire du commissaire-priseur. Mais je conseille aux amateurs modestes, riches de 2 à 3 millions seulement, de ne pas venir s'infliger le supplice de Tantale en se mêlant aux enchères de la rue La Rochefoucauld.

Les collections, les tableaux, les meubles, les tapisseries, tous les objets d'art du château de Chenonceaux ont été également dispersés au feu des enchères. Dans cette vente, la Comédie-Française a acquis le portrait de Dancourt, qui lui avait été signalé par le secrétaire du comité, M. Monval. Qu'allait faire, dira-t-on peut-être, le portrait de Dancourt à Chenonceaux ? Eh ! il y était presque chez lui. Une des filles de Dancourt avait épousé Fontaine, commissaire et contrôleur général de la marine, et M^ue Fontaine était devenue, à dix-sept ans, la seconde femme du fermier général Dupin de Chenonceaux, qui en avait quarante-trois. La toile porte donc avec elle son certificat d'authenticité ; c'était, dans toute la force du terme, un portrait de famille, conservé par sa petite-fille, qui ne mourut qu'en 1800, à l'âge de 93 ans, et transmis avec le château à son neveu et héritier, M. de Villeneuve, qui épousa sa cousine, fille de Dupin Francueil. En passant de la famille de Villeneuve aux mains de M. et M^{me} Pelouze, le château avait gardé ce tableau domestique.

L'œuvre, quoique signée d'un nom peu connu, — de Gence, sur lequel la plupart des biographies sont muettes, — n'en est pas moins remarquable. Elle manque d'éclat, mais non de distinction, de vérité, ni de charme. On dirait presque un beau pastel. L'artiste a représenté l'auteur du *Chevalier à la mode* en robe de chambre bleue à revers gorge de pigeon, tenant une plume de la main droite, de l'autre un papier sur lequel il vient d'écrire une dédicace à son protecteur et ami l'électeur de Bavière. Il regarde le spectateur de face, et sa physionomie ouverte, lumineuse, grasse, un peu féminine, intelligente et sensuelle, est d'une expression tranquille et très vivante à la fois. Sur une table, à côté de lui, se voient les ouvrages d'Aristophane, de Plaute et de Térence, ce qui est un peu ambitieux pour ce spirituel vaudevilliste du dix-septième siècle,

qui, dans le prologue des *Trois cousines*, a tracé lui-même, par la bouche du chevalier, un croquis comique de sa manière de travailler : « Oh ! ce garçon-là copie bien d'après nature. C'est un homme qui ne lit jamais, à ce qu'on dit. — Il n'a pas le temps : nous sommes toujours à table. Et puis pour les bagatelles qu'il fait, dit-il, il n'a besoin que du livre du monde : il y sait lire, il le connaît ; il pille là-dedans comme tous les diables. — Qu'il fasse donc voir quelque chose de nouveau, et qu'il ne tourne pas autour de lui-même, comme sur un pivot : toujours des procureurs, des bourgeois ridicules, des nigauds, des paysans, des meuniers, des meunières ! » Cet écervelé de chevalier cite alors l'épigramme en quatrain où Dancourt est traité d'âne puisqu'il est toujours au moulin. — « Et que dit le pauvre auteur de ce quatrain-là ? Il est bien fâché ? — Lui ! Point du tout : il s'en moque, il s'en divertit... Tout le monde rit des sottises qu'il fait ; il rit aussi des sottises que font les autres. C'est un garçon fort judicieux, ho ! »

J'abrège l'apologie. On n'y saurait mettre plus de belle humeur ni de détachement apparent. L'auteur semble y faire assez bon marché de son mérite. Ne vous y fiez pas trop, néanmoins : le passage est plus plaisant que vraiment satirique, et en confessant sa négligence, il fait l'éloge de sa facilité et de son génie naturel. Lorsqu'il parle en son propre nom, d'ailleurs, c'est sur un autre ton. Lisez l'épître au duc de Mortemart, en tête de *Sancho Pança* :

Trop heureux si, par ce moyen,
Quand Molière est assis le premier au Parnasse,
Je pouvais prendre un jour mon rang si près du sien
Qu'entre nous deux aucun autre n'eût place !

Cette ambition l'honore, quoiqu'il ne l'ait pas tout à fait remplie, et elle justifie jusqu'à un certain point l'idée du peintre. Composé à la façon de Rigaud et de Largillière, son portrait n'en est pas moins d'une manière aisée et large, et il est de ceux dont la ressemblance éclate sans qu'on ait besoin d'avoir connu l'original. La Comédie va sans doute en orner son foyer. Il est d'autant plus précieux pour elle qu'elle ne possédait, dans son riche musée, qu'un buste plus ou moins de fantaisie de l'auteur-comédien, fait par Foucou longtemps après sa mort. Dancourt avait droit à mieux. Sans souscrire à l'idée qu'il exprime, sous la forme d'un souhait, dans les vers que nous venons de citer, il est bien vrai toutefois que l'auteur du *Chevalier à la mode*, des *Bourgeoises* et d'une foule d'autres pièces d'une saveur si piquante, d'un tour si dégagé, d'une aisance et d'une dextérité si étonnantes, où l'ombre même d'un effort n'est jamais visible et qui renferment tant d'excellentes

scènes, tant de figures originales croquées d'un alerte et précis coup de crayon, — les *Trois cousines*, la *Fête de village*, le *Galant jardinier*, le *Mari retrouvé*, voire la *Maison de campagne*, le *Moulin de Javelle* et les *Curieux de Compiègne*, — pour ne venir qu'après Regnard, dont il n'a pas le large flot ni la puissante abondance comique, se rapproche quelquefois des petites comédies de Molière et qu'il eût pu s'en rapprocher plus souvent et plus près s'il n'eût abusé de sa facilité pour travailler trop vite.

Qu'on lui reproche d'être anecdotique et superficiel, de se ressembler trop à lui-même, de ne peindre que les vilaines mœurs, en le faisant même avec un air de complaisance qui touche à la complicité, et de s'attacher surtout aux travers d'un jour, aux caprices d'un moment, c'est justice. Dancourt ne semble pas même songer à reprendre les vices ; il ne songe qu'à les peindre, à les mettre en jeu pour en tirer des effets comiques, bien que la satire ressorte quelquefois de cette peinture, et la singulière vivacité de la forme, les agréments, les grâces papillonnantes du style y cachent mal un fond de sécheresse et de cynisme assez brutal. Il est même permis de dire que, s'il a jamais songé à la fameuse devise inventée par Santeul, c'est pour la prendre au rebours : il pervertit les mœurs en riant.

Mais, au point de vue littéraire et dramatique, Dancourt ne mérite pas l'injurieux dédain de La Harpe, qui, en citant rapidement quelques-uns de ses ouvrages, a trouvé moyen de ne pas même nommer le *Chevalier à la mode*. Oubli ou omission volontaire, cela suffirait à juger son jugement. Au milieu de tous ses défauts, la netteté rapide de ses expositions, le naturel, la vérité, la gaieté de son dialogue, ses situations piquantes, ses figures enlevées en relief d'une touche si énergique dans son agilité, l'art de filer une intrigue sans avoir l'air d'y toucher, la franchise et la verdeur du comique lui assurent une des premières places au second rang. Ce qu'il représente particulièrement au théâtre, c'est l'improvisation courante, l'art de bâtir une pièce sur le sujet du jour, de cueillir l'actualité au vol et d'en alimenter la scène. Il n'a pas haussé, loin de là, le niveau du théâtre, mais il en a élargi et assoupli le cadre.

Dancourt clôt bien le règne de Louis XIV : j'entends qu'il en marque bien la fin. Il est encore du dix-septième siècle par la langue ; il est du dix-huitième par l'esprit. Il quitte le théâtre en 1717, au moment où son temps vient de commencer. Il avait peint la Régence d'avance ; on eût dit qu'elle prenait modèle sur son théâtre. Mais quand Dancourt vit sa comédie courir ouvertement la rue et les *chevaliers à la mode* prendre le haut du pavé, il alla s'enfuir dans la retraite loin de Paris, comme pour ne pas

voir le spectacle dont il avait écrit le prologue, et, pris de remords, il se mit à composer une tragédie sacrée et à traduire les Psaumes de la pénitence.

Je me suis un moment échappé par la tangente, car le théâtre ne nous a rien donné depuis un mois, rien du moins qui mérite de nous arrêter. Nous ne comptons pas la nouvelle reprise de l'*Etrangère* d'Alexandre Dumas, ce bizarre et incohérent mélodrame, amusant comme une lanterne magique, qui met en scène un monde chimérique dans des situations impossibles, et où les sentiments paraissent aussi faux que les idées, depuis qu'il a perdu, avec Sarah Bernhardt, la seule interprète qui pût faire accepter cette extraordinaire mistress Clarkson, *la Vierge du mal*. Après une tentative plus honorable et plus vaillante que fructueuse, le nouveau Théâtre italien qui s'était installé dans la salle de la Gaïeté, voyant que le public ne se décidait pas à l'encourager suffisamment, vient de fermer ses portes. Nous n'aurions d'autre ressource que de vous parler des danseuses javanaises et du théâtre annamite autant vaudrait vous conduire au Théâtre libre.

La seule solennité littéraire a été la réception de M. Melchior de Vogüé à l'Académie française, maintenant au complet, le 7 juin dernier. Ce jour-là le thermomètre marquait 30 degrés à l'ombre, et le soleil chauffait à blanc le dôme du palais Mazarin; mais l'affluence mondaine, comme l'affluence académique, n'en était pas moins énorme dans l'intérieur de la fournaise. A l'intérêt littéraire qu'on se promettait s'en joignait un autre d'ordre tout différent. Pour le public aristocratique du centre il s'agissait d'un des siens : la fleur du faubourg Saint-Germain était là; on pouvait se croire dans un grand salon; la nuance des toilettes neutres d'académie était dépassée; le corps diplomatique s'était souvenu aussi que M. le vicomte de Vogüé a débuté dans la carrière. Pour le public des tribunes, il s'agissait de faire connaissance avec une figure qu'il ne connaissait pas. Avant même d'avoir ouvert la bouche, dès qu'on l'a vu debout devant son pupitre, entre ses deux parrains, M. Taine et le duc d'Audiffred-Pasquier, choisis dans les deux mondes auxquels il se rattache, M. de Vogüé a obtenu un succès personnel incontestable. On a trouvé qu'il portait l'habit aux palmes vertes et l'épée avec l'aisance élégante d'un homme qui n'aurait fait autre chose de sa vie.

M. de Vogüé succède à M. Nisard, mais il n'est certainement pas de son école. Il était difficile de mieux le laisser entendre, tout en rendant bonne et pleine justice à son prédécesseur. Il ne lui a pas marchandé l'éloge; il a trouvé des mots heureux et spirituels pour caractériser son rôle critique, « ce ministère public où le procu-

reur du grand roi requérait contre les déserteurs du grand siècle ». Il a ingénieusement mis en lumière et expliqué cette espèce de retour qui s'était fait depuis plusieurs années vers M. Nisard, longtemps le critique et l'écrivain le plus impopulaire de France. En tournant autour de ce vieillard immobile, le siècle avait fini par le rejoindre à l'improviste. A force de durer, l'auteur de l'*Histoire de la littérature française* semblait avoir rajeuni; par une nouvelle révolution du goût, il retrouvait non pas certes une littérature conforme à ses principes et à laquelle il pût applaudir, mais une critique reprenant ses arrêts en d'autres termes, témoignant comme lui en faveur des grands noms du dix-septième siècle; dédaigneuse comme lui, et plus que lui, de la sonorité vide, de la rhétorique pompeuse, de tout ce qu'il y a d'artificiel et de purement décoratif dans le romantisme. Il faut lire sur ce dernier point les jeunes critiques de l'école parnassienne et surtout entendre causer librement ses jeunes poètes. Ce n'est plus à Lamartine qu'ils s'arrêtent, ils vont droit à Victor Hugo, et avec quelle irrévérence parlent du dieu les sectaires de Leconte de Lisle! Hugo n'est point philosophe; Hugo n'est point historien; Hugo n'est point impassible; Hugo ne développe que le lieu-commun en vers d'une prodigalité monotone et d'une monotonie magnifique. L'histoire n'est pour lui dans la *Légende des siècles* qu'un prétexte à tableaux et un cadre à symboles. Hugo se paie de mots, de rêves, de chimères. Hugo cheville, et ses vers s'appellent l'un l'autre, par une sorte de procédé mécanique. Ce n'est que le plus étonnant des rhétoriciens. J'en passe. Nisard, « ce concierge, » eût été obligé de les calmer doucement et de leur dire : « Tout beau, jeunes gens! vous êtes trop de mon avis. Il se peut bien que tout cela soit vrai, et autre chose encore. Si l'on ne juge les poètes que par leurs défauts, vous avez raison; mais si on les juge aussi et même surtout par leurs qualités, vous avez tort. Il n'est pas donné à tout le monde d'ailleurs d'avoir des défauts d'une telle taille et de porter au goût des blessures si mortelles. Et quand même Victor Hugo ne serait pas un grand poète, il serait encore une grande date¹. »

¹ Dans un nouveau livre posthume, qui vient de paraître au lendemain de la séance académique et auquel il a donné ce titre qui sent un peu son professeur *Ægri somnia*, — livre mêlé de récits, de portraits, de caractères, de souvenirs et de maximes où dominant la tristesse, le désenchantement et une amertume qui se contient sans se cacher, — M. Nisard constate à la date d'octobre 1886, un an après la mort de Victor Hugo, que « parmi des éloges dont les uns sont et seront toujours mérités, dont les autres sont dictés par des convenances d'anniversaire ou des complicités politiques », il voit « reparaitre, sous les plumes en crédit, la plupart des réserves »

M. Renan, qui aime la forme du dialogue, où l'on peut tour à tour présenter le pour et le contre en équilibrant ses croyances par ses doutes, aurait pu, par exemple, en imaginer un de ce genre entre M. Nisard et la jeune critique, afin d'y démontrer la vanité des systèmes, des théories et des admirations littéraires. M. de Vogüé s'est borné à indiquer la scène d'une façon piquante, pour en faire bénéficier son prédécesseur, dont la vie a été souvent victime de malechances et de malentendus. Mais quoi ! il n'a point la même conception de l'esprit français que M. Nisard ; il ne veut point le limiter et l'isoler comme lui ; il ne l'enferme point dans une catégorie exclusive ; il le croit apte à s'assimiler tous les éléments, à profiter et à s'enrichir de tous les apports étrangers. On dirait que l'auteur du *Roman russe* se sent personnellement mis en cause dans les adjurations où le sévère admirateur de notre génie national suppliait l'esprit français de se garer contre les intrusions du dehors, et il sent bien que, parmi ces intrusions, celle de Tolstoï et de Dostoïevski n'aurait pas été la dernière contre laquelle M. Nisard se fût gendarmé, parce qu'ils manquent surtout de la clarté, de la mesure et de l'équilibre qu'il considérait comme les premières et les plus essentielles qualités de notre race.

Sur ce point, comme sur quelques autres, je crains bien que l'opposition entre l'historien de la littérature française et son successeur soit irréductible, — pour employer un mot qui n'eût pas obtenu l'assentiment de ce défenseur incorruptible de la langue. Il aurait repoussé comme un péril cette infusion dans nos veines d'un sang étranger, si étranger qu'on peut douter que jamais il se mêle et s'assimile au nôtre.

On fait grand bruit pour le moment d'une communication de M. Brown-Séguard à la Société de biologie. L'illustre physiologiste prétend avoir retrouvé scientifiquement les vieux philtres magiques du moyen âge. La fable de Médée et d'Eson, l'élixir de longue vie, l'or potable des alchimistes, la fontaine de Jouvence, n'auraient été que des mythes précurseurs de sa découverte. M. Brown-Séguard a eu l'idée, — après de longues recherches, je l'espère, car une idée pareille ne saurait venir du premier coup, — d'extraire le sang et le suc d'une glande particulière du chien (d'autres disent du cochon d'Inde), de triturer le mélange dans un mortier en l'éten-

exprimées par lui un demi-siècle auparavant, dans *Victor Hugo en 1836*. Je signale encore dans ce volume les *Méchants vers en réponse à des vers méchants de Victor Hugo*. A côté de Nisard romancier, — l'auteur de la *Laitière d'Auteuil*, — nous avons maintenant Nisard poète, poète un peu gêné d'abord et laborieux, mais qui finit par prendre le dessus et dont la digne, ferme et spirituelle riposte se fait écouter.

dant d'eau distillée et de s'injecter ce liquide sous la peau. Il avoue que l'injection est extrêmement douloureuse et qu'elle pouvait avoir ses dangers; c'est pourquoi il l'a expérimenté sur lui-même. Résultat : un rajeunissement prodigieux. Ce n'est pas dix ans, non, c'est trente que M. Brown-Séguard vient de s'enlever. Il avait soixante et onze ans, il n'en a plus que quarante. Encore quelques injections, et il reviendra à l'enfance. Après avoir applaudi à la communication de leur confrère, appuyée par la mine superbe qu'il avait ce jour-là, quelques membres de la Société ont posé des objections et exprimé des doutes. Avouez qu'il y a de quoi. Moi aussi, j'ai de la méfiance, si MM. les biologistes veulent bien me le permettre. Ce sang de chien, — fût-il même de cochon d'Inde, — ne me dit rien qui vaille, et la glande particulière n'y ajoute aucune séduction. Je me sentirais fort humilié de me rajeunir en me coulant du sang de cochon d'Inde dans les veines, ou, si c'était du sang de chien, je craindrais d'aboyer, — tout au moins de devenir cynique. Je demande, d'ailleurs, puisque M. Brown-Séguard s'est rajeuni de trente ans, à le revoir en 1919, où il devra avoir juste l'âge qu'il avait hier.

N'est-ce pas un moyen à peu près semblable qu'on a proposé pour rajeunir la littérature française, en lui infusant le sang de ce Scythe à demi sauvage qui s'appelle Dostoïevski? Je crois bien que M. Rousse, qui a très finement et très spirituellement répondu à M. de Vogüé, ne se méfie pas moins de cette opération que n'aurait pu le faire M. Nisard lui-même. Non seulement il la trouve douloureuse, mais il est clair qu'il doute du résultat. M. Rousse ne partage pas évidemment non plus l'optimisme final avec lequel l'éloquent récipiendaire, s'échappant, pour ainsi dire, de son sujet et s'élevant à des hauteurs où il n'est pas toujours facile de le suivre de près, ne veut voir dans le travail fébrile, ténébreux et confus qui s'opère partout autour de nous qu'une expérience périlleuse sans doute, mais nécessaire et en somme pleine d'espérances. M. de Vogüé nous assure, en termes élevés et avec des images entraînantes, que nous sommes dans le creuset où se prépare le lingot d'or pur et que nous pouvons bien, à ce prix, nous résigner à souffrir un peu de la flamme. L'opération précipite la ruine du monde ancien, et le monde nouveau qui en sortira, c'est l'inconnu, mais un inconnu qu'il ne voit pas trop en noir. Notre Révolution, aujourd'hui séculaire, pourrait bien être une Renaissance, s'accomplissant à travers des tressaillements et des convulsions en rapport avec l'importance du résultat qui se prépare. La montagne en travail n'accouchera ni d'une souris ni d'un monstre. Les déformations même aboutiront à une transformation. La Providence a des voies

secrètes et détournées pour arriver à ses fins. Les matériaux du chantier se préparent pêle-mêle; on reconstruira avec ce chaos. Il est vrai que, jusqu'à présent, le seul architecte qui s'offre à nous est le positivisme, ce morne et puissant ouvrier qui a fait table rase et auquel M. de Vogüé applique, mais au passé et non au futur, le mot du *Dies iræ* sur la mort universelle : *Solvit seclum in favilla*. Les triomphes d'une minute ne l'effraient point. Le vide ne peut rien combler; c'est lui qui a besoin d'être comblé, au contraire. On ne vit pas de nier; on vit de croire, d'aimer et d'agir. Ce passage dans l'ombre n'aura pu que faire sentir aux nouvelles générations le besoin du soleil. Elles ne garderont du positivisme que la défiance des formules creuses et des vérités solides... Nous avons déjà lu quelque chose de semblable dans la préface du *Roman russe* : ce n'est pas d'aujourd'hui que M. de Vogüé, malgré tout, croit en la jeunesse et en l'avenir.

Eh bien, acceptons-en l'augure, tout en trouvant, avec M. Rouse, qu'il prend son parti d'assez bonne grâce sur les ruines qu'il constate, qu'il en mène le deuil sinon gaiement, du moins sans beaucoup de tristesse, et que les consolations qu'il nous offre ne sont point pour satisfaire suffisamment des esprits moins aventureux. M. Rouse s'est défendu, d'ailleurs, de suivre son jeune et nouveau confrère dans les hautes régions où plane la dernière moitié de son discours. Mais, tout en protestant de sa ferme volonté de se maintenir sur le terrain littéraire, il a mêlé aux compliments délicats, aux réserves d'un tour ingénieux et piquant, aux anecdotes aimables, aux portraits finement tracés, plus d'un sentiment généreux et d'une haute vérité morale noblement exprimés. Il a dit son fait à la littérature du boulevard en termes qui n'étaient point pour rallier à son discours les suffrages de *Tout Paris*. Il a pris la défense du latin avec une raison chaleureuse qui eût charmé M. Nisard et Mgr Dupanloup. Par un artifice heureux, — renouvelé de l'abbé Maury, prêtant à saint Jean Chrysostome les remontrances sévères qu'il venait d'adresser aux courtisanes, — il a mis dans la bouche de M. Nisard lui-même les observations qu'il avait à faire sur le discours d'un coloris si brillant et d'un caractère si nouveau prononcé par son successeur. Et sur quelques points, qui ne sont pas tous littéraires, on devine qu'il en pense encore plus qu'il n'en dit. Son ironie est douce, et ses épigrammes n'ont pas l'air d'y toucher; mais ne vous y fiez pas : M. Rouse, qui a été un excellent avocat, est un excellent écrivain académique, possédant aussi bien que pas un l'art d'écrire entre les lignes.

Victor FOURNEL.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1889.

La République se vante d'assurer à son gouvernement un double contrôle, celui du peuple et celui du Parlement. Le contrôle du peuple s'exerce périodiquement par les élections. Il est vague et sommaire autant que souverain. Quant à celui du Parlement, il est libre tous les jours, paraît-il, et rien ou presque rien ne lui échappe. Eh bien ! vérifiez actuellement ces maximes républicaines. On discute le budget. C'est le dernier débat budgétaire avant les élections. Or, loin d'instruire le suffrage universel par un compte-rendu sincère et complet, le ministre et le rapporteur se sont ingéniés à lui dissimuler l'état réel de nos finances, en le trompant par des chiffres fictifs. En outre, ils essaient d'abrégier la discussion, pour éviter que les révélations ne se multiplient et pour empêcher que le public n'intéresse indiscrètement sa curiosité aux mystères misérables de leur politique financière. Ils se plaignent que les députés de la droite examinent trop le détail du budget et qu'ils veuillent trop d'explications. Pendant trois ans, à l'automne, on écourtait le débat, en disant que l'année finissait et qu'on était pressé par le délai légal. Aujourd'hui, on dit que la législature finit et on affecte d'être pressé pour la date des élections. Enfin, si une interpellation grave s'élève contre le gouvernement, on ajourne ironiquement à un mois la question ; ou bien les clameurs d'une majorité hurlante couvrent la voix de l'interpellateur, quand le président ne lui impose pas le silence despotiquement. Voilà le contrôle parlementaire !

Toutefois, on n'a pas pu ne pas débattre longuement le budget de l'instruction publique. Le solennel discours de M. Jules Ferry avait provoqué une controverse capitale et il appelait à la dispute les radicaux aussi bien que les conservateurs, les catholiques. Remercions-le cette fois de son audace. Il était utile qu'avant les élections, on reprît et on résumât l'histoire de la politique scolaire observée depuis dix ans par la République. Quelle était l'opinion du parti républicain et de ses chefs, après ces dix ans d'expérience ?

Que veulent-ils? On le sait maintenant. On possède les témoignages; on a entendu les hommes. Deux républicains, qui se qualifient « modérés », ont parlé; en face, trois radicaux. M. Jules Ferry a prononcé le mot de « paix religieuse; » M. Ribot l'a répété. Ce mot, M. Clémenceau, M. Lockroy, M. Goblet ont refusé de l'inscrire sur leur programme. Mais qu'est-ce que vaut la déclaration de M. Jules Ferry et de M. Ribot? Peu de chose ou rien. M. Jules Ferry et M. Ribot ne veulent corriger aucune des lois scolaires qui ont troublé la paix religieuse; mais on n'en usera plus qu'avec certains ménagements. M. Jules Ferry garde sa triple formule : « Obligation, gratuité, laïcité ». Il promet seulement d'être plus bénin, plus prudent dans la pratique. La grande différence entre M. Ribot et lui consiste tout entière dans l'aveu. M. Jules Ferry reconnaît le mal, secrètement; il ne le confesse pas. M. Ribot, plus libre, parce qu'il n'est pas responsable comme M. Jules Ferry, regrette les lois qui ont été les instruments du mal; mais, les réformer, il ne l'ose pas; il invite la République à en tempérer l'usage et les catholiques, les conservateurs, à en surveiller l'emploi, pour en restreindre les pernicieux effets. Donc, contre ces lois pas d'autres lois? On se contentera de se fier à la bonne volonté du pouvoir exclusif? On aura pour unique sauvegarde sa complaisance? Et M. Ribot ne sent pas que cette protection, c'est l'arbitraire, c'est l'incertitude du jour et l'inquiétude du lendemain; il ne voit pas que la mesure qu'il cherche entre la pratique M. Jules Ferry, enclin à être doux, et celle de M. Clémenceau, jaloux d'être rigoureux, c'est une mesure variable qui laisse tout dans le doute et même dans l'agitation? M. Clémenceau, lui, répugne à tous les accommodements qu'admet le libéralisme flexible de M. Ribot. Il est franchement pour les lois scolaires de M. Jules Ferry; il veut qu'on s'en serve à outrance. Car il déteste l'Église; il rit de ses dogmes; du haut de sa philosophie, il méprise « les habitudes cultuelles » des 30 millions de Français qui sont catholiques. Non, pas de paix religieuse; « il ne peut y avoir ni paix ni trêve entre la démocratie et la théocratie »; il faut « continuer la politique religieuse de la République jusqu'à son couronnement, la sécularisation du budget »; tout le reste « n'est que duperie ». Même déclamation, même cri de rage et de guerre sur les lèvres de M. Lockroy. M. Goblet, sans les imiter dans le sarcasme et l'invective, professe leur doctrine. Il n'adresse pas tant d'injures à l'Église; mais son jacobinisme n'est pas moins violent; le héros, le justicier de Châteauvillain n'est pas plus qu'eux un pacificateur. Sectaire comme eux, plus avocassier seulement, il attend avec impatience le jour où l'État pourra « ne plus considérer la religion

comme un service public. » La politique scolaire de M. Jules Ferry prépare ce jour, aussi bien qu'elle prépare celui où les générations seront devenues toutes républicaines de cœur et d'esprit : telle est la foi, ou plutôt l'illusion, de M. Goblet, et voilà pourquoi, hargneux et implacable, il se dresse contre M. Jules Ferry, dont il réproouve la promesse, et contre M. Ribot, dont il raille l'illogisme : ou on abolira la loi qui « laïcise » l'enseignement ou bien on l'exécutera, « sans hésitation, sans timidité ». Ainsi, pas de réparation à espérer. Selon que les uns ou les autres règneront, le régime scolaire que M. Jules Ferry a créé sera moins dur ou il le sera davantage : c'est toute la moralité du débat. Catholiques, conservateurs, vous êtes édifiés !

Assurément, il y a dans le langage de M. Jules Ferry une nouveauté. Que le même homme qui a troublé si profondément, avec un orgueil si opiniâtre, avec une hypocrisie si rusée, la paix religieuse de notre pays, soit venu à la tribune nous murmurer une promesse de pacification, ce phénomène politique a de quoi nous intéresser, nous et tous les électeurs de 1889. Mais M. Jules Ferry ne se repent pas et il le déclare. Il n'est pas un Bismarck, renonçant, le front encore superbe, au Kulturkampf, comme à une faute qu'il ne veut ni prolonger, ni aggraver davantage. M. Jules Ferry est humble, mais il ne se frappe pas la poitrine. Il peut estimer, à part soi, qu'il a commis une erreur ; mais il ne s'excuse pas. Il ne renie pas ses lois, il nie même les attentats qu'elles ont autorisés, causés. Seulement il fait le doucereux, il s'abstiendra désormais des coups qu'il a frappés. Comme toujours, M. Jules Ferry manque de loyauté, de simplicité. Rien qu'une tactique dans sa promesse et cette tactique est toute personnelle : M. Jules Ferry a besoin qu'on l'épargne et il essaie de nous leurrer. Il offre la paix. Mais avec quel gage ? Aucun. Pas même un acte de contrition. C'est la tolérance religieuse qu'il promet ; c'est la tolérance électorale qu'il veut obtenir. M. de Mun lui a répondu par un discours net, précis, véhément, rapide, plein de souffle, qui honore l'âme même d'où s'est répandue cette éloquence vengeresse. Il lui a rappelé avec autant de justesse que de vigueur toute cette histoire qu'il avait feint d'oublier, celle de ses lois et des persécutions, des vexations, des spoliations que sa politique scolaire a entreprises ou perpétrées, sans réussir toutefois, par ses efforts les plus coûteux et les plus odieux, à changer dans une proportion bien appréciable l'état intellectuel ou moral de la nation. Il lui a demandé comment et par quoi il garantissait la pacification religieuse qu'il promettait ; il a prouvé que cette promesse était vaine. De son côté, M. Keller a revendiqué contre M. Clémenceau et le parti radical, qui identifient leur irrè-

ligion avec leur républicanisme, les véritables enseignements de l'Église, neutre par principe et par tradition entre tous les genres de gouvernement; il a glorifié le christianisme qui n'a pas seulement affranchi la conscience humaine, mais qui lui a donné un sentiment plus pur et plus noble du devoir et de l'honneur; il a montré la nécessité d'élever les âmes vers Dieu, pour fortifier en elles l'amour de la patrie et de la liberté; il a prêté aux radicaux qu'une fois de plus leur scepticisme brutal et destructeur livrerait la République à un César. Ces deux discours étaient une protestation légitime. Si les républicains veulent, dans l'intérêt de leur gouvernement, la pacification religieuse, il faut qu'ils commencent par parler et agir autrement, devant M. Clémenceau et M. Goblet; il faut que M. Jules Ferry et M. Ribot distinguent leurs harangues et leurs programmes de ceux de M. Clémenceau et de M. Goblet autrement que par de subtiles nuances. Certes, nous ne les sommons pas de venir, la corde au cou, implorer le pardon des catholiques; mais nous voulons qu'ils amendent ou que, du moins, ils nous laissent amender les lois coupables. Eh quoi! les « modérés » nous jurent qu'ils sont prêts à rétablir dans tout le pays la paix religieuse qu'on y réclame; et quand, au Sénat, on propose de restituer aux communes le droit de décider elles-mêmes, selon leur propre préférence, si l'école sera laïque ou congréganiste, les « modérés » s'unissent aux radicaux pour repousser cette proposition! Et ils sollicitent notre confiance! Et ils nous avisent de placer nos croyances sous les auspices de leur libéralisme! Et ils nous supplient de vivre désormais avec eux, fraternellement, dans la république que leur gouvernement doit élargir et policer, après en avoir exclu le radicalisme qui la rend presque inhabitable aujourd'hui!

Ne nous trompons pas les uns les autres. Écartons les fausses allégations. Non, il n'est pas sérieux de dire que le conflit soit entre la société civile et la société théocratique. Est-ce que les catholiques songent à imposer à la France le gouvernement d'une théocratie? Et sous quelle forme? Ceux qui, pour irriter le populaire, jettent à sa haine crédule ce mot de théocratie, en connaissent-ils le sens eux-mêmes? Savent-ils seulement que la démocratie, aussi bien que la théocratie, est plutôt un état de la société qu'un genre de gouvernement? Il ne faut pas prétendre davantage qu'on a la tâche de séculariser l'État. Est-ce que nous voulons, nous autres monarchistes, démunir l'État de sa constitution civile? Est-ce que la Monarchie n'a pas travaillé constamment, selon que la société modifiait ses mœurs et ses lois, à séculariser l'État? Et l'œuvre n'est-elle pas complète aujourd'hui? Faut-il, pour sécula-

riser l'Etat, faut-il constituer civilement le clergé, comme en 1790, ou le guillotiner, comme en 1793? Séculariser l'Etat, n'est-ce, aux yeux des républicains, que détruire l'Eglise et abolir le catholicisme? Prenons garde : la vérité, la voilà. Il s'est trouvé des républicains qui, petits-fils des philosophes du dix-huitième siècle et des Jacobins, ont proclamé que la religion était une superstition et ils ont résolu de la supprimer, cette superstition, dans l'enseignement et par l'enseignement. Ils ont cru, de plus, que c'était pour la République et pour eux-mêmes un moyen de popularité que de proférer devant la foule cette devise : « Le cléricisme! c'est l'ennemi! » Leur politique scolaire n'a fait que servir ce sentiment. Ils n'ont pas voulu instruire l'enfant plus ou mieux, mais l'instruire sans la religion et contre elle. Ils n'ont pas déclaré la guerre à l'ignorance; ils ne l'ont déclarée qu'au catholicisme, sous le nom de « cléricisme ». Est-ce dans un autre dessein qu'on arrache aux murs les crucifix et qu'on les brise; qu'on efface des livres le mot de Dieu; qu'on organise des manifestations officielles de matérialisme et d'athéisme; qu'on publie des manuels d'impiété? Est-ce dans un autre dessein qu'on bafoue tout ce qui est religieux? Est-ce dans un autre dessein qu'on éloigne du pauvre et du mourant le prêtre et la sœur de charité? Est-ce dans un autre dessein qu'on prive le clergé de son traitement et qu'on forge des lois qui doivent vider les séminaires? Pour le nier, il faudrait n'avoir rien vu, rien entendu, depuis dix ans, dans cette république, et c'est justement là ce qui force aujourd'hui les républicains à parler de la pacification religieuse. On a indigné des millions de Français, en prétendant leur ôter leurs croyances les plus nécessaires; on a irrité leur libéralisme, en attendant à des droits que, catholiques ou non, tous jugent sacrés, les droits de la conscience. On a lassé les autres : ils ont vu d'où surgissait l'intolérance et ils ont fini non seulement par haïr les intolérants, mais par se dégoûter des diatribes violentes de ces jacobins, de leur phraséologie sectaire, de leurs thèses surannées, de leurs dénonciations ridicules. Toute cette politique, comme toute cette rhétorique, a perdu son pouvoir. M. Jules Ferry le constate et il a raison de prévoir que les électeurs de 1889 seront sévères contre les fanatiques qui persévéreront à troubler la paix religieuse. Cette paix, les électeurs la veulent. Les républicains la leur refuseront-ils?

Le dernier effort de cette politique, c'est la loi militaire. Les auteurs de cette loi, M. de Freycinet après le général Boulanger, M. Labordère après M. Laisant, ne proposent de modifier le recrutement de l'armée que pour changer ou plutôt pour stériliser le recrutement du clergé : il faut, selon le mot de M. Spuller, que la

loi soit « laïque ». En réduisant à trois années la durée du service, on affaiblit l'armée; mais, en assujettissant le séminariste, le prêtre, à ce service de trois ans, on affaiblit le clergé : compensation patriotique! Et puis, on satisfait les égalitaires, les démocrates! Le Sénat, cependant, a résisté à cet impérieux désir, à cet ordre des radicaux. Il a osé amender l'article 23 de la loi, celui qui règle les dispenses conditionnelles. Les « curés » ne porteront-ils « le sac » qu'un an? Le leur mettra-t-on « au dos » pour trois ans? Voilà aujourd'hui la querelle législative, celle du Sénat et de la Chambre. On a composé une commission mixte pour essayer un accord. Les commissaires n'ont pas pu s'entendre; le gouvernement s'est abstenu d'intervenir; il faudra que la Chambre délibère de nouveau. Que si la Chambre s'obstine comme le Sénat et que, conséquemment, le vote de cette loi néfaste devienne impossible, nous n'aurons, cette fois, qu'à nous féliciter de l'impuissance parlementaire. Par malheur, comme ce « parlementarisme », qui s'expérimente sur nos institutions militaires, nuit à l'intérêt national! Ici, c'est l'armée qu'il menace d'une loi qui la désorganiserait, à l'heure même où la France a le plus besoin de raffermir ses forces sur ses frontières. Là, c'est la marine qu'il laisse dans une sorte d'abandon, aussi impuissant à la pourvoir du nécessaire qu'à punir les abus qui dissipent ses ressources. Depuis deux ans, le matériel de la marine se ruine ou cesse de s'accroître, tandis que l'Allemagne et l'Italie enrichissent ou perfectionnent le leur. L'argent manque dans nos grands ports, sur les chantiers; le travail y diminue ou s'y gaspille. C'est l'incurie, c'est presque le tripotage. On construit des torpilleurs qui ne peuvent pas tenir la mer. Mais les hommes compétents et consciencieux qu'on veut bien consulter officiellement ont beau déclarer que la construction en est vicieuse, le ministre ne les écoute pas. Il négocie, il arrange l'affaire avec les constructeurs; il remanie en leur faveur le cahier des charges. Les torpilleurs sombrent. Le ministre vient à la tribune plaindre les victimes et, le visage serein, il affirme que, de ce naufrage, ni lui, ni personne, n'est vraiment responsable. Ah! ce ministre peut produire son certificat de civisme républicain : le Parlement lui pardonne; le Parlement garde le silence. Mais quoi! M. l'amiral Krantz reconnaît lui-même l'insuffisance de notre matériel naval. Il lui faut, pour réparer cette insuffisance, un crédit de 50 millions. Les députés qui ont dépensé déjà 542 millions en constructions scolaires voudront-ils dépenser 50 millions en constructions maritimes? L'intérêt national agira-t-il aussi puissamment sur eux que l'intérêt électoral? C'est une question...

La République, il est vrai, n'a plus qu'un souci, celui de se

préserver du « boulangisme ». Elle le fait avec une violence qui égale, assurément, celle du parti boulangiste. M. Constans et le général Boulanger sont des rivaux dignes l'un de l'autre : ils se disputent l'honneur des attentats. Présentement, l'avantage appartient à M. Constans qui gouverne, c'est-à-dire qui se joue des lois et qui abuse de sa police. A Angoulême, M. Constans arrête et emprisonne M. Laisant, M. Déroulède, M. Laguerre, sans raison ou sans scrupule, comme des gens qu'il prend dans un piège. La Haute Cour perquisitionne où il lui plaît; elle saisit, elle dérobe des papiers pour tranquilliser certains de ses amis, bien que ces papiers soient non seulement étrangers au boulangisme, mais antérieurs de deux ans aux premiers actes et aux premiers discours du général Boulanger. Il y a plus : la Haute Cour pille elle-même son dossier pour en distribuer à ses amis tel ou tel document; libre procédure que connaît M. Gragnon et que louerait M. Grévy. D'autre part, comment le général Boulanger se défend-il? On l'accuse de concussion; on le suspecte d'avoir bénéficié de fournitures qu'il aurait illégalement et mystérieusement ordonnées. Aussitôt il mande un journaliste et il lui raconte tout ce que, général, ancien ministre de la guerre, patriote, il se croyait obligé de taire, la veille encore. Par la commande irrégulière qu'on lui reproche, il approvisionnait l'armée territoriale de 600 000 habillements qui lui manquaient, il créait 600 000 soldats et telle était dès lors la supériorité numérique de nos forces que M. de Bismarck alarmé s'est hâté d'augmenter de 600 000 hommes l'armée allemande! Cette assertion, on la conteste; on réplique; les indiscretions s'échangent. — M. Grévy a signé le décret qui autorisait l'adjudication de gré à gré, avait dit le général Boulanger. On répond que M. Grévy ne s'en souvient pas. — C'était lors de l'incident Schnœbelé. — Non, l'incident Schnœbelé survint le 20 avril 1887 et la commande date du 31 janvier. — On a fabriqué 600 000 capotes, pantalons et képis. — Non, 170 000 seulement, qu'on ne peut pas même utiliser. — On donnait le fusil Gras à l'armée territoriale, pendant qu'on donnait à l'armée active le fusil Lebel. — Non. Car, le 31 janvier 1887, on n'avait encore pu fabriquer que 6000 fusils Lebel et, quand le général Boulanger perdit le pouvoir, il n'y en avait que 25 000, au total. — Voilà le colloque qu'entend l'étranger. Quel régime! Les secrets de la défense nationale jetés au vent! Un général qui, pour se disculper avant même toute accusation formelle, publie les comptes occultes du ministère de la guerre! Un président de la République qui oublie s'il a signé ou non un décret tellement exceptionnel et grave! Des ministres qui ignorent l'acte aussi bien que le décret! Un Parlement qui

n'apprend que par cette querelle une dépense de 2 millions 300 000 francs puisés on ne sait où ! Les registres de nos arsenaux compulsés officiellement pour renseigner les journaux ministériels dans cette dispute de parti ! Oh ! tout cela est honteux, et la honte va du général Boulanger et de la République à la France ! Tout cela veut une fin !...

Les radicaux de notre république n'ont pas encore d'imitateurs, à Bruxelles. M. Janson toutefois est, tant bien que mal, un de leurs émules : ils l'ont vivement complimenté l'autre jour, quand il a été nommé député par les électeurs de Bruxelles ; ils l'ont encore plus applaudi, quand il est entré à la Chambre, en lançant aux ministres son orgueilleuse sommation de se retirer, de se démettre. Cette infatuation démocratique, M. Janson a dû en prendre le goût et l'habitude à l'école de nos radicaux : seuls, ils ont pu lui enseigner que, parce qu'il représentait Bruxelles à la Chambre, il personnifiait la souveraineté populaire ! A la vérité, M. Janson a vaincu, dans l'élection du 11 juin, le candidat indépendant, M. de Becker ; mais, au premier tour de scrutin, le candidat libéral, M. Graux, avait lui-même succombé. Si cette élection signifiait, ne fût-ce que moralement, que la Belgique ne veut pas plus longtemps garder son ministère conservateur, quelle majorité le Roi trouverait-il à la Chambre pour gouverner ? Coalisés, les radicaux et les libéraux n'y sont encore qu'une minorité. L'élection du 11 juin n'a rien changé à l'état des partis. Bruxelles ne régent pas la Belgique et n'y prétend pas. La scandaleuse outrecuidance de M. Janson a paru révolutionnaire à tous ceux des Belges qui, dans la pratique du gouvernement parlementaire, respectent fidèlement la tradition et la loi. Mais, si elle a révolté la Chambre, elle n'a pas même ému le public. On ne peut nier que le procès des socialistes de Mons n'ait fourni aux ennemis du ministère quelques faux griefs et des imputations mensongères que leur mauvaise foi a exploités hardiment. Tant que la justice a eu à délibérer, les ministres sont restés silencieux. Après la sentence, M. Bernaërt et M. Lejeune ont parlé : ils ont prouvé sans peine, avec toute l'éloquence de leur honnêteté, qu'ils n'avaient jamais engagé des agents provocateurs pour susciter des troubles, sous le sinistre drapeau du socialisme. Il ne semble pas que la Belgique soit disposée à méconnaître déjà les titres de leur gouvernement : la liberté qu'ils ont aussi sagement que fermement assurée aux consciences, l'ordre qu'ils ont rétabli dans les finances et dans l'administration. Sans doute, sous une monarchie comme sous une république, le peuple se lasse un jour ou l'autre d'être gouverné par des honnêtes gens. Mais, que M. Janson le veuille

ou non, peut-on, dès ce moment, assimiler le peuple belge au peuple athénien ou français?

L'attention de l'Europe se tourne tout entière aujourd'hui vers Berlin et vers Berne. Si ce n'est pas avec alarme, du moins n'est-ce pas sans inquiétude. On pouvait croire que M. de Bismarck, dûment informé de l'erreur et des fautes du policier Wohlgemuth, ne se plaindrait pas davantage au gouvernement suisse et négligerait l'affaire. On se trompait. M. de Bismarck a transformé la question. C'est à l'Europe plus qu'à la Suisse qu'il s'adresse maintenant; et ce n'est plus la police argovienne qu'il accuse de violence et de perfidie, c'est l'hospitalité suisse qu'il dénonce comme une complicité prêtée, volontairement ou non, aux révolutionnaires allemands et à ceux de tous les pays. M. de Bismarck a ainsi l'art d'intéresser à sa cause la Russie et l'Autriche. L'une et l'autre se sont empressées de signaler au gouvernement fédéral les effets dangereux qu'a pour leur sécurité « la trop grande tolérance » dont les anarchistes qui conspirent contre elles jouissent sur le territoire de la Suisse. Au nom du Conseil fédéral, M. Droz, chef du département des affaires étrangères, a lu hier devant les députés de la Confédération une note très simple, très modérée, très correcte, qui rappelle les traités et qui, en affirmant les droits de la Suisse, affirme également sa ferme volonté de remplir ses devoirs internationaux. Que lui servirait-il que l'Europe ait reconnu sa neutralité, proclamé son indépendance, le 20 novembre 1815, si les puissances ne lui permettaient pas d'exercer librement sa souveraineté? N'est-il pas certain, au reste, que sa neutralité ne lui fait pas spécialement et particulièrement une obligation de surveiller et de réprimer les actes des révolutionnaires qui se sont réfugiés chez elle? Cette obligation s'impose à tout Etat, neutre ou non. La Suisse donc ne peut admettre dans son gouvernement intérieur aucune ingérence de l'étranger. Mais, tout en ne voulant agir qu'en vertu de « son libre arbitre » contre les auteurs de désordres qui abusent du droit d'asile qu'elle leur accorde, elle se déclare soucieuse de ne pas les laisser impunis. Actuellement, le débat est tout diplomatique entre l'Allemagne et la Suisse. On s'étonne, à Berne, du langage comminatoire de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*; on n'y répond pas : le peuple suisse ne manifeste ni colère ni effroi. Il y a quelque quarante ans, la Prusse eut avec la Suisse la même querelle, querelle que la France put et sut apaiser. A en croire les historiens, la Prusse était muc alors par un certain esprit de conquête : elle convoitait un canton qu'il lui semblait légitime de posséder. M. de Bismarck, évidemment, ne songe pas à conquérir un canton. Mais quel est son dessein?...

On dit tout bas, chez certains chanceliers, que l'Italie et l'Allemagne ont resserré leur alliance par une convention militaire, entièrement distincte du traité qui les unit à l'Autriche. Nous supposons volontiers qu'entre cette convention et le nouveau démêlé de l'Allemagne et de la Suisse, il n'y a qu'une coïncidence fortuite. M. Crispi n'a pas encore joint ses remontrances à celles de M. de Bismarck, devant le Conseil fédéral. Mais il semble qu'il soit plus tracassier et plus agressif, depuis qu'il est revenu de Berlin. S'il a favorisé la manifestation que les ennemis les plus frénétiques du Pape ont faite injurieusement, presque sous les yeux de Léon XIII, en l'honneur de Giordano Bruno, on le sait, à Rome, et M. Crispi lui-même ne l'a pas démenti. Hier, il déniait à la France, dans un discours arrogant, les droits traditionnels que les Sultans lui ont tant de fois reconnus, non seulement en Palestine, mais parmi tous les chrétiens d'Orient. Il irrite les rapports de l'Italie et de la Russie : elles ont rappelé réciproquement leurs envoyés militaires. Il ménage en secret les « irrédentistes », loin de vouloir désarmer leur turbulent patriotisme, et l'Autriche est contrainte de redoubler à Trieste la sévérité de ses précautions. Mais, heureusement, l'ambition de cette Italie qui pense avec M. Crispi que, « dans un remaniement de l'Europe, elle aurait tout à gagner, rien à perdre », ne peut suffire à troubler le continent. Ou bien personne, entre les Vosges et la Vistule, entre les Alpes et le Danube, ne veut aujourd'hui la guerre, principalement la guerre universelle, ou bien personne ne se sent assez prêt, assez sûr de soi-même ou des autres, pour en braver la terrible fortune. Espérons donc que les bruits belliqueux qui traversent encore une fois l'Europe se calmeront, de l'Occident à l'Orient. Les difficultés qui embarrassent les diplomates à Belgrade ne sont pas, fatalement, pour occasionner un conflit. Le toast du Tzar ne provoque pas ses voisins à des hostilités. De Vienne, on annonce que les déclarations prochaines du comte Kalnoky seront plus que pacifiques. Quant à la France, son meilleur genre de défensive, en ce moment, n'est-ce pas la prudence ? Et lequel de ses partis oserait manquer à ce devoir, quand tous sont avertis par l'histoire de ces vingt ans que notre existence nationale en dépend tout entière ?

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La confession d'un père, par Victor Fournel, 1 vol. in-18. (Calmann-Lévy.)

On lira beaucoup ce roman, qui est à la fois une étude psychologique très vivante et un récit d'un intérêt dramatique et poignant. Ce père, qui fut coupable un moment, mais avec circonstances atténuantes; qui a péché contre la délicatesse encore plus que contre l'honneur, entraîné par les circonstances et par son amour pour sa famille, si bien que les meilleurs sentiments ont pu lui servir de masque pour essayer un temps de se cacher sa faute à lui-même, mais qui s'est repenti, qui a expié, et dont la conscience, mal endormie par des sophismes, s'est un jour réveillée dans une explosion superbe; ce père, avant de mourir, adresse sa confession à ses deux fils, l'un prêtre, l'autre magistrat, afin d'achever volontairement son expiation.

Il faut signaler particulièrement, dans le roman de M. Victor Fournel, une peinture du remords en ses effets physiques, si l'on peut ainsi dire, autant qu'en ses effets moraux, de l'obsession qui s'empare du coupable après sa faute, le poursuit, le traque sans relâche, la lui remet sous les yeux sans cesse, le ressaisit surtout la nuit, dans le silence des ténèbres et lorsque sa volonté est désarmée par le sommeil, se traduisant en cauchemars et en hallucinations, jusqu'à ce que le malheureux, qui n'a plus une minute de trêve, cède au besoin de crier son secret et de libérer son âme. « C'est, a dit M. de Pontmartin, dans le feuilleton qu'il vient de consacrer à la *Confession d'un père*, un chef-d'œuvre d'analyse, d'une analyse colorée, vivante, palpitante; une eau-forte qui nous donne l'illusion d'un tableau de maître. »

A travers cette tragédie intime passent les figures et les épisodes les plus pittoresques. Rien, d'ailleurs, de plus sain que cette lecture :

elle élève l'âme par un sentiment toujours moral et noble, non seulement spiritualiste, mais chrétien; et nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs en quel style elle est écrite. La place que M. Victor Fournel s'était déjà faite dans le roman avec l'*Ancêtre*, nous croyons qu'il vient de l'affermir et de l'étendre avec la *Confession d'un père*.

Mgr Dupanloup et la liberté; sa vraie doctrine, par l'abbé CHAPON. 1 vol. in-12. Chapelliez. Prix : 4 francs.

Sous ce titre, le prêtre qui, après avoir vécu dans l'intimité de Mgr Dupanloup, eut le douloureux honneur de recueillir son dernier soupir, M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire d'Orléans, vient de publier un ouvrage d'une grande opportunité.

L'auteur y expose avec beaucoup de méthode et de clarté la doctrine du grand évêque sur les questions aujourd'hui les plus vivantes : les libertés publiques, les principes de 89, la société moderne, etc. Il démontre la parfaite conformité de cette doctrine avec les enseignements du Saint-Siège, et notamment avec les dernières encycliques de Léon XIII. Il la défend avec autant de modération que de vigueur contre les accusations dont elle fut poursuivie.

La pensée, la parole et la physiologie de l'évêque d'Orléans rayonnent à travers ces pages, et leur communiquent, avec la vie, un genre d'intérêt qui ne se rencontre pas toujours en de telles questions.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage qui se recommande à l'attention des catholiques par les hautes autorisations et approbations dont il est muni. Déjà S. Em. le cardinal Place, NN. SS. l'archevêque d'Aix, Mgr Coullié, le successeur de Mgr Dupanloup, et l'évêque de Nancy ont honoré son auteur des lettres d'adhésion les plus flatteuses.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

(CENT DIX-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS: Art., article; — C. R., compte rendu.

- BABEAU** (Albert). Les hôtels et les salons de Paris en 1789. Art. 562.
— Les établissements d'instruction à Paris, en 1789. Art. 836.
- BAPST** (Germain). La Galerie d'Apollon au Louvre. Art. 248.
- BAZIN** (René). Les Noëlets. — 10 mai. 523. — 25 mai. 717. — 10 juin. 932. — 25 juin. 1139.
- Bulletin bibliographique. — 10 avril. 202. — 10 juin. 1018. — 25 juin. 1216.
- BONARDI DU MENIL** (marquis de). La Croisade noire. Art. 453.
- BOVET** (M^{lle} Marie-Anne de). L'esthétisme en Angleterre. Art. 579.
- BOUCHER** (Auguste). *Chronique politique*. — 10 avril. 192. — 25 avril. 404. — 10 mai. 611. — 25 mai. 819. — 10 juin. 1010. — 25 juin. 1206.
- BURY** (M^{me} B. de). L'archiduc Rodolphe. Art. 3.
- CARRY** (François). La lutte actuelle entre le Vatican et le Quirinal. V. 25 mai. 654. — VI. 25 juin. 1065.
- CHENCLOS** (Albert de). Le Transcaspien. Art. 1117.
- COCHIN** (baron Denys). Giordano Bruno. Art. 1168.
- DOUHAIRE** (P.). Revue critique. — 25 avril. 396.
- DOUMIC** (René). La prédication morale dans le théâtre contemporain. Art. 262. — La peinture française depuis cent ans; à L'Exposition universelle. Art. 1104.
- FONTBONNE** (Edouard de). La France au Niger. Art. 761.
- FOURNEL** (Victor). Les œuvres et les hommes. — 25 avril. 327. — 25 mai. 768. — 25 juin. 1181.
- FRANQUEVILLE** (comte de) de l'Institut. Les Etats-Unis du centenaire. — 10 juin. 855. — 25 juin. 1086.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1889.
25 JUIN 1889.

- GANNIERS** (A. de). Un conflit entre l'Allemagne et les Etats-Unis. — Les Allemands aux îles Samoa. Art. 29.
- GUYNEMER**³ (A.). Une visite au canal de Suez. Art. 978.
- HERBERT** (Georges). Les deux portraits. Art. 288.
- JANNET** (Claudio). Les faits économiques et le mouvement social. — 25 avril. 356. — 25 mai. 798.
- KLEIN** (Félix). Le réalisme et le naturalisme dans la littérature et dans l'art. Art. 906.
- LACOMBE** (Charles de). Berryer sous la Restauration. (1816-1830.) 40 mai. 413. — 25 mai. 621.
- LAPPARENT** (A. de). Les étoiles filantes et les aréolithes. — 40 mai. 474. 25 mai 674. — L'Exposition de 1889 et les constructions métalliques. — 10 juin. 829.
- LANGLOIS** (Anatole). Le socialisme d'Etat et la réforme sociale. Art. 996.
- LE CONTE** (Jules). L'agriculture dans ses rapports avec le pain et la viande. — 10 avril. 168. — 25 avril. 306.
- LUCE** (Siméon), de l'Institut. Jean duc de Berry. Art. 275.
- MEIGNAN** (Mgr). La nouvelle critique de la Bible. Art. 1021.
- MERIC** (abbé). La religion de l'avenir. Art. 65.
- PARQUET** (M^{me} C. du). Le roman anglais contemporain. Art. 114.
- PARVILLE** (H. de). *Revue des sciences*. — 10 avril. 183. — 10 mai. 603. — 10 juin. 1001.
- PONSONAILHE** (Ch.). Le Salon de 1889. Art. 594.
- ROLAND** (Jean). Une demande en mariage. Art. 149.
- Service (le) militaire et le clergé. — Lettre de Mgr l'évêque de Nancy aux députés et aux sénateurs. C. R. 393.
- SICARD** (abbé). L'Episcopat français à la veille de la Révolution. — 25 avril. 205. — 10 mai. 494. — 25 mai. 696.
- VILLAMUS** (A.). Emin-Pacha et le continent noir. Art. 96.

TABLE

DU TOME CENT DIX-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT CINQUANTE-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 AVRIL 1889

L'archiduc Rodolphe, par M ^{me} B. DE BURY.	3
Un conflit entre l'Allemagne et les Etats-Unis. — Les Allemands aux îles Samoa, par M. A. DE GANNIERS.	29
La religion de l'avenir.	65
Emin-Pacha et le continent noir, par M. A. VILLAMUS.	96
Le roman anglais contemporain, par M ^{me} C. DU PARQUET.	114
Une demande en mariage, par M. Jean ROLAND.	149
L'agriculture dans ses rapports avec le pain et la viande. — III, par M. Jules LE CONTE.	168
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	183
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	192
Bulletin bibliographique.	202

2^e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1889

L'épiscopat français à la veille de la révolution, par M. l'abbé SICARD.	205
La galerie d'Apollon au Louvre, par M. Germain BAPST.	248
La prédication morale dans le théâtre contemporain, par M. René DOUMIC.	262
Jean, duc de Berry, d'après les documents nouveaux, par M. Siméon LUCE, de l'Institut.	275
Les deux portraits, par M. Georges HERBERT.	288
L'agriculture dans ses rapports avec le pain et la viande. Fin, par M. Jules LE CONTE.	306
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	327
Les faits économiques et le mouvement social. — L'Inde et l'Europe en 1889, par M. Claudio JANNET.	356
Le service militaire et le clergé. — Lettre de Mgr l'évêque de Nancy aux députés et aux sénateurs.	393
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE.	396
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	404

3^e LIVRAISON. — 10 MAI 1889

Berryer sous la Restauration (1816-1830), par M. Charles de LACOMBE.	413
La croisade noire. — Sa ligne d'opération. — Son organisation stra- tégique, par M. le marquis DE BONARDI DU MÉNIL.	453
Les étoiles filantes et les aérolithes. — I, par M. A. DE LAPPARENT.	474
L'épiscopat français à la veille de la révolution. — II, par M. l'abbé SICARD.	494
Les Noëlle. — I, par M. René BAZIN.	523
Les hôtels et les salons de Paris en 1789, par M. Albert BABEAU.	562
L'esthétisme en Angleterre, par M ^{lle} Marie-Anne DE BOVET.	579
Le salon de 1889. — Réveil de la peinture religieuse, par M. Ch. PON- SONAILHE.	594
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	603
Chronique politique. — Le centenaire de 89, par M. Auguste BOUCHER.	611

4^e LIVRAISON. — 25 MAI 1889

Berryer sous la Restauration (1816-1830). — II, par M. Charles DE LACOMBE.	621
La lutte actuelle entre le Vatican et le Quirinal. — V, Rome sous le nouveau régime, par M. François CARRY.	654
Les étoiles filantes et les aérolithes. — II, Fin, par M. A. DE LAPPARENT.	674
L'épiscopat français à la veille de la révolution. — III, fin, par M. l'abbé SICARD.	697
Les Noellet. — II, par M. René BAZIN.	717
La France au Niger, par M. Edouard DE FONTBONNE.	767
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	768
Les faits économiques et le mouvement social. — L'Exposition universelle. — Les grèves en Allemagne, par M. Claudio JANNET.	798
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	819

5^e LIVRAISON. — 10 JUIN 1889

L'exposition de 1889 et les constructions métalliques. — I, par M. A. DE LAPPARENT.	829
Les Etats-Unis du centenaire. — I, par M. le comte DE FRANQUEVILLE de l'Institut.	855
Les établissements d'instruction à Paris en 1789, par M. Albert BA- BEAU.	886
Le réalisme et le naturaliste dans la littérature et dans l'art, par M. Féliy KLEIN.	906
Les Noellet. — III, par M. René BAZIN.	932
Une visite au canal de Suez, par M. A. GUINEMER.	978
Le socialisme d'Etat et la réforme sociale, par M. Anatole LANGLOIS.	996
Revue des sciences. — L'Exposition universelle, par M. HENRI DE PARVILLE.	1001
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	1010
Bulletin bibliographique.	1018

6^e LIVRAISON. — 25 JUIN 1889

La nouvelle critique de la Bible, par Mgr MEIGNAN.	1021
La lutte actuelle entre le Vatican et le Quirinal. — VI. Le départ du pape, par M. François CARRY.	1065
Les Etats-Unis du centenaire. — II, par M. le comte DE FRANQUEVILLE de l'Institut.	1086
La peinture française depuis cent ans, à l'Exposition universelle, par M. René DOUMIC.	1104
La Transcaspien, par M. Albert DE CHENCLOS.	1117
Les Noellet. — IV, fin, par M. René BAZIN.	1139
Giordano Bruno, à propos d'un pèlerinage manqué, par M. le baron Denys COCHIN.	1168
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	1181
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	1206
Bulletin bibliographique.	1216

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7680

